



Margaret Carnegie
Library



Accession No. 30851

R

Class F Book B615

920.01

v.9



BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE

Paris



Digitized by the Internet Archive
in 2026

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

~~~~~  
**CL—CO.**  
~~~~~


BIOGRAPHICAL

UNIVERSITY

AND POINT TO POINT

CL-60

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT DISTINGUÉS PAR LEURS ÉCRITS, LEURS
ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit, aux morts,
que la vérité. (VOLT., première Lettre sur Oedipe.)

TOME NEUVIÈME.

Mills College Library
WITHDRAWN



A PARIS,
CHEZ MICHAUD FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE DES BON-ENFANTS, n°. 34.
DE L'IMPRIMERIE DE L. G. MICHAUD.

—
1813.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU NEUVIÈME VOLUME.

MM.

A. BARANTE fils (DE).
 A. B—T. BEUCHOT.
 A—D. ARTAUD.
 A—D—R. AMAR-DURIVIER.
 A—G—R. AUGER.
 A—S. AUGUIS.
 B. C—T. B. CONSTANT-DE-REBECQUE.
 B—G. BOURGOING.
 B—G—T. BOURGEAT.
 B—I. BERNARDI.
 B—P. BEAUCHAMP (Alphonse DE).
 B—SS. BOISSONADE.
 B—T. BIOT.
 B—U. BEAULIEU.
 B—Y. BOLLY (M^{me} DE).
 C. CHAUMETON.
 C. M. P. PILLET.
 C—R. CLAVIER.
 C. T—Y. COQUEBERT DE TAIZY.
 C—V—R. CUVIER.
 D. L. DELAULNAYE.
 D. L. C. LACOMBE (DE).
 D—L—E. DELAMBRE.
 D—M—T. DEMUSSET-PATHAY.
 D—N L—E. DAUXION-LAVAISSE.
 D—P—S. DU-PETIT-THOUARS.
 D—S. DESPORTES (BOSCHERON).
 D—T. DURDENT.
 D—X. DECROIX.
 E—C D—D. EMERIC DAVID.
 E—S. EYRIÈS.
 F—E. FIÉVÉE.
 F—LE. FAYOLLE.
 G—É. GINGUENÉ.
 G. L. M. LA MADELAINE.
 G—N. GUILLON.
 G—R. GROSIER.
 G—S. GALLAIS.
 G—Y. GLEY.
 J—B. JACOB-KOLE.
 J—N. JOURDAIN.

MM.

L. B—E. LA BOISSIÈRE.
 L—IE. LASTEYRIE.
 L—N. LANDON.
 L. R—E. LA RENAUDIÈRE.
 L—S—E. LA SALLE.
 L—T—L. LALLY-TOLLENDAL (DE).
 L—Y. LÉCUY.
 M—D. MICHAUD.
 M—D j. MICHAUD jeune.
 M—ON. MARRON.
 N—L. NOEL.
 N. S. H. STAEL-HOLSTEIN (M^{me} DE).
 P—D. PATAUD.
 P—E. PONCE.
 P—R—L. PETIT-RADEL.
 P—X. PUJOLX.
 Q—R—Y. QUATREMÈRE-ROISSY.
 R. G. ROQUEFORT, revu par M. GINGUENÉ.
 R—L. ROSSEL (DE).
 R—S. RHAZIS.
 R—T. ROQUEFORT.
 S—D. SUARD.
 S—L. SCHOELL.
 S. S—I. SIMONDE-SISMONDI.
 ST—T. STASSART (DE).
 S—Y. SALABERRY (DE).
 S—ZE. SALLANDROUZE.
 T—D. TABARAUD.
 T—L. TRENEUIL.
 T—N. TOCHON.
 U—I. USTÉRI.
 V. F. VICTORIN FABRE.
 V—I. VISCONTI.
 V. S—L. VINCENS-SAINT-LAURENT.
 V—T. VITET.
 V—VE. VILLENAVE.
 W—R. WALCKENAER.
 W—S. WEISS.
 X—S. Revu par M. SUARD.
 Z. Anonyme.



BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

C

CLÉANDRE, favori de l'empereur Commode. (Voy. COMMODE.)

CLÉANDRIDAS, spartiate, commanda les Lacédémoniens dans une expédition contre les Tégéates, pendant la minorité de Plistoanax, roi de Sparte. Les Spartiates le donnèrent pour conseil à ce prince lorsqu'ils l'envoyèrent faire une irruption dans l'Attique, l'an 446 avant J.-C.; mais Cléandridas, ayant été corrompu par Périclès, engagea Plistoanax à se retirer sans commettre de ravages. Les Lacédémoniens, instruits de ce qui s'était passé, exilèrent le roi, et condamnèrent à mort Cléandridas, qui n'attendit pas le jugement et se retira dans l'Attique, d'où il passa en Italie avec la colonie que les Athéniens envoyèrent fonder Thurium, l'an 444 av. J.-C. Ces nouveaux colons, ayant eu dès leur arrivée des guerres à soutenir contre les Lucaniens et d'autres peuples, choisirent Cléandridas pour général, et il leur fit remporter plusieurs victoires. Il eut un fils nommé *Gylippe*, qui hérita de ses talents militaires et de son amour pour l'argent. (Voy. GYLIPPE.) C—R.

CLÉANTHE, artiste grec, passe pour l'un des inventeurs du dessin, et quelques savants le font antérieur à Homère. « L'origine de la peinture est incertaine, dit Pline; les Égyptiens assurent qu'elle existait chez eux six mille ans avant de pas-

ser en Grèce, prétention évidemment absurde. Les Grecs placent sa découverte, les uns à Sycione, les autres à Corinthe. Tous conviennent qu'une ligne tracée autour de l'ombre d'un homme en a donné la première idée; telle elle fut d'abord; ensuite, elle consista dans l'emploi d'une seule couleur, et on l'appela *monochrome*; enfin, on l'amena au point de perfection où elle est aujourd'hui. Les uns attribuent cet art de tracer des lignes à Philoclès d'Égypte, les autres à Cléanthe de Corinthe, etc. » (Voy. ARDICES.) Athénagoras fait aussi mention de Cléanthe parmi les plus anciens dessinateurs; mais il donne l'invention du dessin à Saurias de Samos, qui dessina sur la terre l'ombre d'un cheval; celle de la graphie ou silhouette à Craton de Sycione, qui représenta de cette manière des personnages sur une table blanche, et enfin celle de la plastique ou terre incrustée à l'ingénieux amour de la vierge de Corinthe (voy. DIBUTADES). Strabon et Athénée parlent de plusieurs tableaux faits par Cléanthe et Arégonthe de Corinthe dans un temple de Diane, sur les bords de l'Alphée; mais l'étendue de ces compositions doit faire présumer que leurs auteurs vivaient dans un temps où l'art avait acquis toute sa perfection, et qu'il y a eu par conséquent deux Cléanthe de Corinthe. L—S—E.

CLÉANTHE, philosophe stoïcien, né à Assos, ville Éolienne de l'Asie, se destina d'abord à la profession d'athlète, et s'exerça au pugilat; mais, entraîné par son goût pour la philosophie, ou plutôt ruiné par quelque-une de ces révolutions dont l'Asie mineure était le théâtre à cette époque, il se rendit à Athènes, où il arriva n'ayant pour tout bien que quatre drachmes (3 fr. 60 c.); mais, comme il était très vigoureux, il trouva bientôt le moyen de gagner sa vie, en tirant de l'eau pour les jardiniers, en portant des fardéaux, et en se livrant à toutes sortes de travaux pénibles. Wantant en même temps s'appliquer à la philosophie, il s'attacha d'abord à Grates, philosophe cynique, qu'il quitta bientôt pour Zénon, le fondateur de la secte stoïcienne, dont les dogmes lui convenaient davantage. Ce philosophe, voulant l'éprouver, lui demanda une obole par jour, et Cléanthe la lui apporta très exactement. Zénon conserva cet argent, et, au bout de quelque temps, le fit voir à ses autres disciples, en leur disant : « Vous voyez que Cléanthe pourrait par son travail nourrir un autre Cléanthe, tandis que des philosophes qui ont des bras comme lui, ne sont pas honteux de mendier pour vivre. » Il avait l'esprit lent et concevait difficilement, aussi ses condisciples le traitaient-ils souvent d'âne; mais il s'appliqua tellement à l'étude, qu'après la mort de Zénon, il fut jugé le plus capable d'être à la tête de son école. Il n'en continua pas moins de se livrer à ses travaux ordinaires. « Je tire de l'eau, disait-il à Antigone Gonatas, je travaille à la terre, je fais enfin tous les ouvrages qui se présentent, pour pouvoir me livrer à la philosophie sans être à charge à personne. » An-

tigone lui donna 3000 drachmes (2,700 fr.). Se trouvant un jour au spectacle, et le vent ayant entr'ouvert son manteau, les Athéniens aperçurent qu'il n'avait point de tunique, et lui en donnèrent une. Il jouissait à Athènes de la plus grande considération, et on voulut chasser Sosithee, le poète comique, qui s'était avisé de le railler sur la scène; mais il prit sa défense, en disant qu'on ne devait pas s'offenser des railleries des poètes comiques, qui étaient supportées patiemment par Bacchus et Hercule, tout dieux qu'ils étaient. Il jouit, grâce à sa sobriété, de la meilleure santé jusqu'à quatre-vingts ans, suivant les uns, ou quatre-vingt-dix-neuf, suivant d'autres. Il lui vint alors à la gencive un ulcère que les médecins jugèrent incurable, ce qui le décida à se laisser mourir de faim. Au bout de deux jours d'abstinence, l'ulcère se trouvant en train de guérison, on lui conseilla de manger; mais il répondit qu'ayant fait la moitié du chemin, ce n'était pas la peine de revenir sur ses pas. Il mourut peu de jours après, âgé de soixante-dix ans. On ne connaît l'époque précise ni de sa naissance, ni de sa mort; on sait seulement qu'il florissait vers l'an 260 av. J.-C. Il avait écrit un grand nombre d'ouvrages, où il ne faisait que développer la doctrine de son maître, à laquelle il n'avait rien ajouté. Il ne nous en reste que quelques fragments, et, entre autres, un hymne à Jupiter, qui nous a été conservé par Stobée, et qui se trouve, avec la traduction française de M. de Bougainville, dans les *Poëtæ Gnomici* de Brunck. L. Racine l'a aussi traduit en vers français. Le sénat romain fit ériger une statue à Cléanthe dans la ville d'Assos, sa patrie.

C—n.

CLÉARQUE, spartiate, fils de Rhamphius, eut, vers la fin de la

guerre du Péloponnèse, le commandement de quelques vaisseaux que les Lacédémoniens envoyèrent dans l'Hellespont. Il servait sous les ordres de Mindarus, à la bataille de Cyzique; on le plaça ensuite comme Harmoste à Byzance, et il révolta tellement les esprits par son insolence et sa dureté, qu'Alcibiade n'eut qu'à se présenter pour que les portes de la ville lui fussent ouvertes. Les éphores le condamnèrent à une amende; mais on ne cessa pas pour cela de l'employer, et il se trouva à la bataille des Arginusés. Callicratidas, qui l'avait désigné pour son successeur, en cas d'événement, ayant effectivement été tué, Cléarque ramena les débris de l'escadre à Lampsaque. Il reçut l'ordre d'aller délivrer Byzance, que les Thraces assiégeaient; mais lorsqu'il les eut repoussés, il fit massacrer les magistrats et les principaux habitants de cette ville, et il s'érigea en tyran. Les Lacédémoniens, instruits de sa conduite, le rappelèrent; sur son refus d'obéir, ils le condamnèrent à mort, et envoyèrent contre lui Panthoidas avec une armée. Cléarque ayant été défait s'enferma dans Sélybrie, d'où il s'évada bientôt, et il se rendit alors vers Cyrus-le-Jeune. Ce prince, qui pensait déjà à se révolter contre son frère, l'accueillit avec distinction, et lui donna dix mille dariques d'or pour lever un corps de troupes qu'il pût avoir à sa disposition. Les talents militaires de Cléarque étant connus, beaucoup de Grecs qui se trouvaient sans patrie par la ruine de leurs villes, ou parce qu'ils en avaient été chassés par des factions, vinrent se ranger sous ses ordres. Pour les tenir en haleine, il se mit à faire la guerre aux Thraces voisins de l'Hellespont, et les villes grecques de cette contrée se firent un plaisir de fournir la solde d'une armée qui assurait leur

tranquillité. Cyrus s'étant décidé, l'an 401 av. J.-C., à aller attaquer son frère, fit dire à Cléarque et à quelques autres généraux grecs qu'il s'était attachés par le même moyen, de se rendre à Sardes avec leurs troupes. Il fit sans doute connaître ses projets à Cléarque, qui, bien que condamné à mort par les Spartiates, agissait toujours de concert avec eux, et en avait reçu l'ordre de se conformer aux volontés de Cyrus; et il dit aux autres qu'il avait besoin d'eux pour faire rentrer les Pisidiens dans le devoir. Il les conduisit donc à travers la Phrygie, la Lycaonie et la Cilicie; lorsqu'on fut arrivé à Tarse, les Grecs s'apercevant qu'on les trompait, se révoltèrent contre leurs chefs: peu s'en fallut que Cléarque ne fût victime de cette sédition; il parvint cependant à l'apaiser, en disant aux soldats que Cyrus les conduisait contre Abrocomus, son ennemi, satrape des pays voisins de l'Euphrate; mais lorsqu'on fut arrivé à Thapsaque, il leur fit connaître le véritable objet de cette expédition, en prétendant que Cyrus l'avait trompé lui-même; et comme les Grecs étaient engagés trop avant pour pouvoir se retirer, ils consentirent à tout (*Voy. CYRUS*). Après la bataille qui décida de l'empire, Artaxercès étant revenu attaquer les Grecs qui avaient vaincu tout ce qui s'était trouvé devant eux, il fut obligé lui-même de prendre la fuite, et les Grecs se trouvèrent maîtres du champ de bataille; mais la nouvelle de la mort de Cyrus les mit dans le plus grand embarras: ils se voyaient en effet au milieu d'un pays inconnu, entourés d'ennemis, et sans moyens pour subsister. Ils rejetèrent cependant avec hauteur la proposition que leur fit Artaxercès de mettre bas les armes, et répondirent qu'ils sauraient bien s'ouvrir un passage à travers ses états. Ce prince, voyant ce

qu'il avait à craindre, traita avec eux, et s'engagea à les faire reconduire dans leur pays; il en chargea Tissaphernes, qui, au bout de quelques jours de marche, attira Cléarque et vingt-quatre autres chefs dans son camp, où il les fit arrêter, et les envoya au roi, qui les fit tous mourir. Il avait cru que cette trahison le rendrait maître de l'armée, mais il se trompa, et les Grecs ayant choisi d'autres chefs, effectuèrent leur retraite malgré lui (Voyez XÉNOPHON). Xénophon fait un très grand éloge de Cléarque. Il ne dit rien de la manière dont Cléarque avait usurpé la tyrannie; il convient cependant qu'il avait été condamné à mort à Sparte.

C—R.

CLÉARQUE, né à Héraclée, ville du Pont, vint dans sa jeunesse à Athènes, et fut l'un des disciples de Platon. Il cultiva aussi l'éloquence sous Isocrate. De retour dans sa patrie, il fut bientôt exilé par une de ces factions qui déchiraient alors toutes les villes de la Grèce. Il se rendit vers Mithridate, satrape du Pont, et se distingua dans ses armées. Les troubles d'Héraclée ne cessant pas, et la division entre le peuple et les grands étant venue à son comble, ces derniers, après avoir eu recours inutilement à Timothée, athénien, et à Épaminondas, thébain, prirent le parti de rappeler Cléarque, dont ils connaissaient les talents. Il promit à Mithridate, en le quittant, de lui livrer Héraclée, à condition qu'il lui en donnerait le gouvernement; ce satrape s'étant présenté au jour convenu, Cléarque le laissa entrer, et, l'ayant fait prisonnier avec tous ses amis, ne le relâcha qu'après s'être fait payer une forte rançon. Ayant obtenu, par cette double trahison, la confiance du peuple, il déclara aux grands qu'il ne voulait plus être l'instrument de leur tyrannie, et la

multitude, séduite par ce discours, lui décerna toute l'autorité. Il fit sur-le-champ arrêter soixante sénateurs, et après avoir tiré de leurs familles des sommes considérables pour leur sauver la vie, il les fit tous égorger. S'attendant à être attaqué par ceux qui avaient pris la fuite, il affranchit leurs esclaves, et leur fit épouser les femmes et les filles de leurs maîtres, pour les attacher à son parti. Il marcha ensuite contre les exilés, les défit, et les amena en triomphe à Héraclée, où il se livra de nouveau à toutes sortes de cruautés. Son autorité étant bien établie dans la ville, il voulut la faire respecter au dehors, et entreprit, contre plusieurs peuples voisins, des expéditions qui lui réussirent toutes, ce qui lui inspira un tel orgueil, qu'il voulut se faire passer pour fils de Jupiter. Il prenait alternativement le costume de différentes divinités, et se peignait le visage de vermillon, couleur qu'on employait pour enluminer quelques statues de dieux. Il donna à son fils le nom de *Céraunus* (tonnerre), et se livra à mille extravagances pareilles. Après avoir découvert plusieurs complots formés contre lui, il fut enfin victime d'une conspiration qui avait Chion pour chef (Voy. CHION). Il vécut encore deux jours après avoir reçu le coup mortel, et il termina sa vie au milieu des douleurs et des remords, l'an 352 av. J.-C., à l'âge de cinquante-huit ans, et dans la 12^e année de son règne. La cruauté n'avait pas éteint en lui le goût des lettres et de la philosophie, qu'il avait puisé dans les écoles de Platon et d'Isocrate. Il aimait les savants, et forma une bibliothèque considérable à Héraclée. Satyrus, son frère, lui succéda.

C—R.

CLÉARQUE et OXATHÈS, fils de Denys, tyran d'Héraclée, et descendants du précédent, étaient encore

enfants lorsque leur père mourut. Amastris, leur mère, gouverna pendant leur minorité avec beaucoup de sagesse, et, leur ayant remis le trône lorsqu'ils eurent atteint l'âge de régner, elle continua de rester avec eux ; mais ces deux monstres, gênés par la présence de leur mère, et jaloux de l'estime générale dont elle jouissait, la firent périr, comme on le voit à son article. Leur crime ne resta pas impuni ; Lysimaque, roi de Thrace, et second mari d'Amastris, étant venu à Héraclée, se saisit d'eux et les fit mourir. — CLÉARQUE de Soles, disciple d'Aristote, s'acquit quelque célébrité par un ouvrage sur les vies des hommes illustres, que les anciens citent souvent. Josèphe nous a conservé un long passage d'un dialogue sur le sommeil, où notre Cléarque faisait faire l'éloge des juifs par Aristote ; mais Jonsius (*De scriptoribus historiarum philosophicarum*, l. I, c. 18) a très bien prouvé que cet ouvrage n'était pas de Cléarque, disciple d'Aristote. Josèphe l'a sans doute cité d'après le juif Aristobule (*Voy. ARISTOBULE*). C—R.

CLEEF (JOSEPH VAN), surnommé *le Fou*, né à Anvers en 1487, et reçu dans le corps des peintres de cette ville en 1511, fut regardé comme un des meilleurs coloristes du temps, et souvent ses ouvrages furent comparés à ceux des plus fameux peintres d'Italie ; mais il avait un tel amour-propre qu'il s'indignait de voir les plus beaux ouvrages du Titien préférés aux siens. Il crut que les Espagnols lui rendraient plus de justice que ses compatriotes, et il se rendit à Madrid, où Antoine Moro, peintre du roi, le présenta à ce prince ; mais l'esprit de jalousie qui le tourmentait ne tarda pas à l'aigrir contre Moro ; il lui dit tant d'injures que ce peintre l'abandonna. La folie de van Cleef augmentant toujours, on

le vit courir par les rues avec un habit verni de térébenthine. Il fit encore d'autres extravagances ; mais les plus fâcheuses furent qu'à mesure qu'il put retrouver de ses tableaux, il les retourcha et les gâta. Sa famille le fit enfermer. On ignore l'époque de sa mort.

A—s.

CLEEF (HENRI et MARTIN VAN), frères, nés à Anvers, se distinguèrent dans la peinture. Le premier, excellent paysagiste, voyagea long-temps en Italie. Il fut reçu à l'académie d'Anvers, en 1533. Ses paysages offrent une touche légère et une belle harmonie de couleur ; il a travaillé souvent dans les tableaux de Franc-Flore. Le second suivit les leçons de ce maître célèbre, et préféra le genre de l'histoire. Il composait d'abord en grand ; mais son goût le détermina à traiter de petits sujets avec autant de facilité que d'esprit. Plusieurs paysagistes estimés l'employèrent à peindre les figures de leurs tableaux, et quelquefois les deux frères réunirent leurs talents dans les mêmes ouvrages. Martin van Cleef mourut à cinquante ans, laissant quatre fils, Gilles, Martin, George et Nicolas, tous peintres de mérite. V—T.

CLEEF (JEAN VAN), né à Vanloo, dans le pays de Gueldre, en 1646, se forma à l'école de Gaspard de Crayer, qui le prit en amitié et se plut à perfectionner ses heureuses dispositions. Guidé par un aussi grand maître, van Cleef devint lui-même un des plus habiles peintres de la Flandre, acquit de la fortune et de la célébrité, et décora de ses tableaux un très grand nombre d'églises. Ce fut lui qu'on choisit à la mort de Crayer pour achever plusieurs de ses ouvrages, entre autres, les cartons des tapisseries qui s'exécutaient à Anvers par ordre de Louis XIV. Il vint en France pré-

senter lui-même son travail au roi, qui le combla de louanges. De retour à Gand, cet artiste fut chargé de travaux considérables jusqu'à la fin de sa longue carrière, et il y mourut le 18 décembre 1716. « Plus grand desinstituteur que son maître, mais moins brillant coloriste, il se fit une belle et large manière : son pinceau était coulant et facile. Quoiqu'il n'ait pas vu l'Italie, ses compositions tiennent moins de l'école où il s'était formé que des grands maîtres italiens. Il était intelligent dans ses dispositions et riche dans ses ordonnances, mais sans confusion : quelques-uns de ses tableaux pourraient être pris pour des ouvrages du Poussin. Celui qui représente des Religieuses portant des secours à des pestiférés passe pour son chef-d'œuvre. Van Cleef est regardé comme celui des flamands qui a le mieux entendu l'art de draper ; ses têtes de femmes sont pleines d'agrémens, et ses figures d'enfants sont charmantes. » Les ouvrages de van Cleef se trouvent rarement dans les cabinets ; on n'y voit guère que quelques esquisses très finies de ses plafonds et de ses grands tableaux d'autel.

V—r.

CLÉERS (HUGUES DE), chevalier, né à Angers, florissait dans le 11^e. siècle. Il fut député par Foulques V, comte d'Anjou, son seigneur, vers Louis-le-Gros, pour lui demander de le rétablir dans la charge de sénéchal, qu'il prétendait héréditaire dans sa famille. Louis qui désirait se concilier l'amitié du comte d'Anjou, pour l'opposer à Henri 1^{er}. d'Angleterre, lui accorda sa demande, et il fut convenu que Guillaume de Garlande, alors en possession de la place de sénéchal, en ferait hommage à Foulques, et que ceux qui en seraient pourvus à l'avenir rece-

vraient leur investiture des comtes d'Anjou. Hugues de Cléers a fait lui-même le récit de cette négociation dans un petit ouvrage inséré dans le *Recueil des historiens de France*, par Duchesne, tome IV ; dans les *Notes de Sirmond sur les lettres de Godefroy de Vendôme*, Paris, 1620 ; dans les *Oeuvres de Sirmond*, tome III ; et enfin, dans les *Miscellanea de Baluze*, tome IV, in-8^o. : cette dernière édition, corrigée sur un ancien manuscrit de St.-Aubin d'Angers, passe pour la meilleure ; mais l'ouvrage est très imparfait. La réintégration des comtes d'Anjou dans la charge de sénéchal est de 1118. W—s.

CLEGHORN (GEORGE), médecin, né en 1716, à Granton près d'Édimbourg, fit ses études médicales sous le docteur Alexandre Monro, l'une des lumières de l'université de cette ville, et profita si bien des leçons qu'il en reçut, qu'en 1736, ayant à peine atteint sa 20^e. année, il fut nommé chirurgien du 22^e. régiment d'infanterie, qui se trouvait alors à Minorque. Après un séjour de treize ans dans cette île, il repassa en Écosse en 1749, et vint à Londres l'année suivante. Il y publia vers ce temps son *Traité des maladies de Minorque*, 1751, in-8^o. ; idem, 1768, in-8^o., ouvrage très estimé et où l'on trouve beaucoup d'observations neuves ou importantes. Il traite aussi du climat, des productions et des habitants, et donne un catalogue des plantes qui y croissent spontanément, dont plusieurs sont très rares et ne se trouvent que dans les contrées les plus chaudes de l'Europe. L'auteur indique les propriétés de quelques-unes de ces plantes. La partie qui concerne l'histoire naturelle de Minorque a été insérée dans des collections de voyages. C'est principalement Cleghorn qui introduisit l'a-

sage des végétaux acides dans les fièvres intermittentes et putrides, ainsi que l'usage prompt et abondant du quinquina, qu'on avait regardé auparavant comme nuisible ou inutile dans ces maladies. En 1751, le docteur Cleghorn alla se fixer à Dublin, dont l'université le nomma par la suite professeur d'anatomie; le collège des médecins l'admit, en 1784, au nombre de ses membres honoraires. Il fut un des premiers membres qui composèrent l'académie irlandaise pour l'encouragement des arts et des sciences; fut élu, en 1777, membre de la société royale de médecine de Paris, et mourut en décembre 1789. Le docteur Cleghorn s'était lié, étant au collège, avec le docteur Fothergill d'une amitié intime, que le temps n'avait fait que cimenter; et, dès cette époque, ils avaient formé avec quelques-uns de leurs condisciples une petite réunion, d'où la société royale de médecine d'Édimbourg tire son origine.

X—s et D—P—s.

CLÉLAND (JEAN), auteur anglais, né en 1707, fut envoyé de bonne heure à Smyrne en qualité de consul, et de là aux Indes orientales, d'où, par une suite des querelles qu'il se fit avec quelques membres du gouvernement de Bombay, il fut forcé de fuir précipitamment. De retour dans sa patrie, sans fortune et sans état, il y contracta des dettes qu'il paya de sa liberté, le seul bien qu'il eût au monde. Pendant qu'il était en prison, un libraire lui proposa, pour se tirer d'affaire, de composer quelque ouvrage licencieux, et par-là d'un débit sûr. Cléland saisit cette idée, et écrivit les *Mémoires d'une Courtisane* (*the Woman of pleasure*), où les aventures les plus scandaleuses et les images les plus indécentes sont présentées dans un langage cynique,

mais, sous des formes séduisantes et dans un style très élégant. Le libraire acheta le manuscrit 20 guinées, et en retira plus de 10,000 liv. sterl. L'auteur fut appelé devant le conseil privé; mais le président, Jean, comte de Granville, l'excusa sur sa pauvreté, et pour le mettre à même d'employer plus noblement ses talents, lui fit accorder une pension de 100 liv. sterl., dont Cléland jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 23 janvier 1789. On a aussi de lui : l'*Homme d'honneur*, écrit en expiation de l'ouvrage précédent; les *Mémoires d'un Fat* (*Coxcomb*), et quelques écrits sur des sujets politiques et philologiques. C'est une chose remarquable et caractéristique des mœurs nationales, que Cléland, recherché d'abord dans la meilleure compagnie pour les agréments de son esprit et de son commerce, en fut banni sans retour dès qu'il fut connu pour l'auteur des *Mémoires d'une Courtisane*.

S—p.

CLÉLIE, jeune romaine célèbre par son amour pour sa patrie, et par une action courageuse. L'an 247 de Rome, 207 av. J.-C., Porsenna, qui avait embrassé la défense de Tarquin, fut déterminé à faire la paix avec le sénat, parce que ses troupes commençaient à murmurer de la longueur du siège, et Aruns, son fils, grand admirateur des Romains, l'affermir dans cette résolution. Les Romains lui livrèrent à cette occasion, en qualité d'otages, dix jeunes garçons et dix jeunes filles appartenant à des familles patriciennes. Clélie était du nombre de ces otages. Elle se baignait sur les bords du fleuve, lorsque l'aspect de sa ville natale excita en elle le désir d'y retourner; elle se jeta à la nage, et encourageant ses compagnes à la suivre, toutes revinrent dans leurs familles. Le consul Publicola, craignant avec

raison que la fuite de ces jeunes filles ne fût regardée comme une violation de la trêve, envoya prévenir Porsenna qu'il allait les lui renvoyer aussitôt, et se mit lui-même à la tête de la troupe qui les reconduisit au camp des Étrusques ; mais les Tarquins se placèrent sur le chemin pour les enlever. La violence de cette famille était trop connue pour ne pas inspirer le plus légitime effroi ; le consul, déterminé à faire connaître à Porsenna cette tentative perfide, eut le bonheur de pouvoir lui envoyer sa fille Valérie, qui était du nombre des fugitives. Aruns saisit avec joie l'occasion d'agir selon ses sentiments secrets, et de s'opposer à une entreprise injuste. Il accourut avec un grand corps de cavalerie sur le lieu de l'attaque, et mit en fuite les agresseurs. Porsenna, indigné contre les Tarquins, leur ordonna de sortir de son camp. Il voulut ensuite savoir qui des jeunes filles avait excité ses compagnes à prendre la fuite ; Clélie alors se nomma, et déclara qu'elle seule était coupable. Porsenna, qui avait de la grandeur d'âme, mit en liberté, non seulement les otages, mais même les prisonniers qu'il avait faits ; de plus, il fit présent à Clélie d'un beau cheval, richement enharnaché. C'est probablement ce don qui fit croire à plusieurs auteurs que Clélie s'était enfuie sur un cheval qu'elle avait trouvé par hasard. Aurélius Victor et Florus sont de cette opinion, que plusieurs peintres ont adoptée lorsqu'ils ont retracé ce fait. Tit-Live ne fait point mention de cette circonstance ; il dit que les jeunes filles traversèrent le fleuve à la vue des Toscans, qui leur lançaient des flèches de tous côtés. Quoi qu'il en soit, on éleva dans la Voie Sacrée une statue équestre à Clélie, qui fut la première personne de son sexe honorée de cette distinc-

tion. Selon Plutarque, cette statue subsistait encore de son temps ; mais Denys d'Halicarnasse, un peu antérieur à lui, assure qu'elle avait été consumée par le feu. Au reste, on doit observer que, quoique l'action de Clélie n'ait en elle rien d'extraordinaire et d'impossible, elle a été regardée comme fabuleuse par plusieurs auteurs ; elle appartient en effet à une époque dont les historiens se sont plus à relever par le merveilleux un grand nombre de circonstances (*Voy. Horatius Cocles et Mucius Scévola*). D—T.

CLEMANGHIS (DE). *Voy. CLAMENGES.*

CLÉMENCE DE HONGRIE, reine de France, femme de Louis X, surnommé *le Hutin*, était fille de Charles-Martel, roi de Hongrie. Elle fut accordée en mariage à Louis X, l'an 1315, quoique Marguerite de Bourgogne, sa première femme, vécut encore : il avait été forcé de la répudier à cause de son inconduite. Comme elle mourut au moment où Clémence arrivait, les historiens ont généralement cru que sa mort ne fut pas naturelle. Clémence, citée comme une des plus belles femmes de son temps, ne vécut guère plus d'une année avec Louis X, qui périt le 8 juin 1316. On pense généralement qu'il fut empoisonné. La France resta cinq mois sans roi, parce que la reine était enceinte ; un parti composé de bons Français déconcerta les projets de ceux qui voulaient disposer de la couronne, et fit déclarer que si Clémence accouchait d'un fils, le trône appartiendrait à cet enfant. Elle accoucha en effet d'un fils, qui reçut le nom de *Jean* ; mais il ne vécut que cinq jours. Quelques historiens le mettent au nombre des rois de France, l'usage de ne pas le compter a prévalu. Clémence, dont la santé avait été altérée par le chagrin que lui causèrent la

mort de son mari et la perte de son fils, ne leur survécurent que douze ans, ne se mêlant point des affaires de l'état, tout occupée de son salut et du soulagement des pauvres, et souvent obligée d'acheter par des privations personnelles le plaisir qu'elle trouvait à secourir l'indigence. Elle mourut à Paris, à l'hôtel du Temple, le 13 octobre 1528, n'ayant jamais eu sujet de regretter d'avoir fixé son séjour en France lorsqu'aucun intérêt ne l'y arrêta plus. Les rois Charles-le-Bel et Philippe de Valois ajoutèrent à ses revenus, dont elle faisait un si noble usage, et les princes eurent pour elle les plus grands égards; ainsi en perdant tout pouvoir, elle vit augmenter sa considération: c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de son caractère.

F—E.

CLÉMENTCE - ISAURE, illustre dame toulousaine qui ranima dans sa patrie le goût et l'amour des lettres, à la fin du 15^e. siècle. Toulouse avait une institution littéraire dont l'origine est inconnue, mais qui était déjà ancienne en 1525. On l'appelait *Collège du gai savoir*, ou *de la gaie science*. (Voyez CAMOÉ et MOLINIER.) C'est sur cette institution que fut ensuite fondée celle des jeux floraux, qui, après avoir languï pendant près d'un siècle, allait périr, lorsque Clémence-Isaure la ranima par sa fondation vraiment magnifique. On a dit qu'elle descendait des comtes de Toulouse. Son épitaphe porte seulement que sa famille était illustre, *Ex clarâ Isaurorum familiâ*; qu'elle mourut à cinquante ans; qu'elle n'avait pas été mariée. On y détaille les revenus qu'elle laissa à la ville pour servir exclusivement à la célébration des jeux floraux; de telle sorte, y est-il dit, que ce qui restera de ces revenus annuels, soit employé à un festin, plu-

tôt que d'être détourné à d'autres usages: *De reliquo epulentur*. Une messe, un sermon, des aumônes, doivent ouvrir cette fête. Avant la distribution des prix, on doit aller jeter des roses sur le tombeau de Clémence. Ce fut pendant sa vie qu'elle fit cette fondation, confirmée par son testament. Des fleurs plus riches et qu'on appela *Nouvelles*, encore qu'elles eussent le même nom et la même forme, parce qu'elles provenaient de cette fondation, ranimèrent l'émulation des amis des muses, et rendirent son premier lustre à la fête du 3 mai. Clémence-Isaure s'y montrait parmi les juges du combat; c'est à elle que M^{ac}. de Villeneuve s'adressait dans le concours de 1498: « Reine de poésie, puissante Clémence, lui dit-elle, si mes vers obtiennent votre suffrage, j'aurai la fleur qui de vous prend naissance. » Dans le registre où cette pièce de vers est conservée, on trouve celle qui, dans le même concours, remporta l'églantine. Elle a pour titre: *Ode par laquelle M. Bertrand de Roaix gagna l'églantine nouvelle qui fut donnée par dame Clémence, l'an 1498*. Un autre registre, qui commence à l'année 1515, en parle comme étant morte depuis peu de temps, « fene » dame Clémence de bonne mémoire. » On y voit la preuve d'un grand changement opéré dans le collège de la gaie science. Ce collège prend pour la première fois le nom de *Jeux floraux*. Il n'y a plus de bacheliers et de docteurs en gaie science, mais des maîtres es jeux floraux. Les mainteneurs ne reçoivent plus, à titre de bienfait, les fleurs que les capitouls fournissent; ils les réclament comme une dette, en exécution de la fondation de dame Clémence, et les capitouls répondent « qu'ils feront leur devoir; qu'ils ont vu naguère le testament de dame

» Clémence, qu'ils l'exécuteront. » Rien n'est épargné pour la solennité de la fête, dont les apprêts sont faits par trois capitouls préposés pour cela, sous le nom de *Baïles des jeux floraux*. Les mainteneurs délibèrent de donner des prix extraordinaires qui seront payés aux dépens de la fondation, et les capitouls exécutent ces délibérations. Une foule d'auteurs contemporains célébrèrent cette fondation. Benoît, jurisconsulte du 15^e siècle, enseigne dans un traité de jurisprudence intitulé : *Repetitio capituli Raynutius*, qu'on peut faire un legs à la ville pour la célébration de jeux annuels; sur quoi il cite la fondation de dame Clémence, femme illustre et très riche toulousaine, *Prout illustris mulier illa fecit domina Clementia ditissima civis Tolosana*. Benoît devait être à peu près de l'âge de Clémence-Isaure, qui vivait en 1498, et qui était déjà morte en 1513. Sa mort était encore récente, lorsqu'en 1527, Étienne Dolet, fameux par ses talents et sa fin déplorable, fit en vers latins un éloge de Clémence, sous ce titre : *De muliere quâdam qui ludos litterarios Tolosæ constituit*. En 1530, Jean Boissoné, professeur en droit à Toulouse, célébra en vers français et latins la fondation de Clémence. Depuis 1535 jusqu'en 1609, Clémence-Isaure a été successivement célébrée par Jean Voulté, Pierre Tressabot, Pierre de St.-Anian, Antoine Syphrien, Pierre Borel, Jean Bodin, par Draudius dans sa *Bibliothèque classique*; le président Berthier, dans le recueil de ses poésies latines; de Thou, dans le journal de sa vie; Pierre Dufour dans son *Agonisticon*; Alexandre Bodius, poète écossais; Papire Masson, Godelin (Goudouli), etc., etc. Ces témoignages d'auteurs, dont les premiers sont

contemporains, concourent, avec les monuments de l'hôtel-de-ville, pour prouver son existence. Ces monuments sont sa statue de marbre blanc, placée dans le grand consistoire où se célébraient les jeux floraux, et au pied de laquelle son éloge est prononcé tous les ans depuis 1527; la table d'airain qui couvre le piédestal de cette statue, où est gravée l'inscription qui détaille les dons de Clémence pour la célébration des jeux floraux, et qui prescrit d'aller tous les ans jeter des roses sur son tombeau (1). Parmi ces monuments, sont les registres de l'hôtel-de-ville et ceux des jeux floraux, dont l'accord est parfait pour attribuer cette fondation à Clémence-Isaure, et ceux de la cour des comptes de Montpellier, où l'on voit un dénombrement des biens de la ville de Toulouse fait en 1540. Les capitouls y comprennent ceux de la fondation de Clémence-Isaure, en observant que la ville n'en profite pas, attendu qu'elle est obligée d'en employer les entiers revenus à la célébration des jeux floraux. Catel, dans ses *Mémoires du Languedoc*, qui parurent sept ans après sa mort, convient que l'existence de Clémence-Isaure semble suffisamment indiquée, tant par les registres que par les autres monuments; mais, par une méprise qui serait inconcevable s'il avait publié lui-même son ouvrage, il élève un doute sur cette existence, confondant l'institution des jeux floraux récemment faite par Clémence dans le college de la gaie science, avec l'antique

(1) Cette table, dont la destruction avait été ordonnée pendant le désordre du vandalisme, a été conservée par l'honnêteté du fondeur chargé d'en faire les *grenouilles* de la porte de Saint-Michel, et qui y substitua une pareille matière.

institution de ce collège, auquel il donne le nom de *Jeux floraux*. Cette équivoque lui fait supposer que Clémence, si elle a existé, appartient au 13^e. ou au 14^e. siècle; et, comme on ne parle d'elle qu'à la fin du 15^e. ou au commencement du 16^e., ces témoignages, que mal à propos il ne croit pas contemporains, ne font que l'ébranler au lieu de le convaincre, et cette erreur de fait l'amène à douter que Clémence-Isaure ait existé. Caseneuve, qui laissa aussi un écrit sur les jeux floraux, imprimé après sa mort, les confond également avec le *collège de la gaie science*; et dès lors, ne pouvant pas en attribuer l'institution à Clémence-Isaure, il ne la nomme même pas. Il fait de cette institution une *cour d'amour*, que les capitouls auraient commencé à tenir en 1324. Lafaille, historien de Toulouse, confondant également l'institution des *jeux floraux* avec celle du *collège de la gaie science*, va plus loin que Catel, qui n'eut qu'un doute; plus loin que Caseneuve, qui s'est borné à ne pas prononcer le nom de Clémence. Il dit que la tradition de Clémence-Isaure ne remonte qu'à 1540, tandis qu'il cite le registre de 1513, à la tête duquel se trouve le nom de Clémence, et dans lequel on rappelle le registre antérieur qui contient ses ordonnances. L'erreur de Catel, adoptée par Caseneuve et par Lafaille, ne peut, lorsqu'elle est connue, tirer à conséquence contre un fait historique si bien établi. Elle n'a été partagée par aucun lecteur instruit et attentif; mais les capitouls de Toulouse y ont trouvé un prétexte d'attaquer souvent (toujours sans succès) l'indépendance du corps des jeux floraux, depuis même qu'ils ont été érigés en académie. Cette érection fut faite en 1694, pas des lettres patentes, qui portent à trente-six le nombre des

mainteneurs, y compris le chancelier et le maire de Toulouse, académicien né. En 1725, ce nombre fut porté à quarante. Un édit de 1773 supprime l'office de chancelier, et d'autres distinctions qui blessaient l'égalité académique: les sceaux ont été confiés au secrétaire perpétuel. La présidence de l'académie appartient à un modérateur, et, à son défaut, à un sous-modérateur, qu'on tire au sort tous les trois mois, et dont les noms ne sont ensuite remis dans l'urne que six mois après la fin de leur trimestre. Il y a un secrétaire des assemblées, dont les fonctions durent trois ans, et qui est chargé de recueillir les ouvrages qu'on lit dans les séances publiques et particulières, et d'en présenter tous les ans l'analyse à l'académie. Il y a deux censeurs pour veiller à l'exécution des réglemens et à l'impression du recueil, et un trésorier, qu'on appelle dispensateur. Les officiers municipaux, qui, en 1790, remplaçaient les capitouls, renouvelèrent leurs prétentions de présider l'académie, qui aima mieux s'annéantir que de se prêter à aucune violation de ses droits. Après une dispersion de quinze ans, les mainteneurs qui se trouvaient à Toulouse en 1806 se réunirent spontanément. Cette réunion fut approuvée par le gouvernement. L'académie reprit et continua ses exercices, nomma à une partie des places vacantes, travailla à recouvrer ses registres, ses livres, la salle de ses assemblées; proposa et distribua, avec la même solennité qu'auparavant, les fleurs de Clémence-Isaure, une amarante et une églantine d'or, une violette, un souci et un lys d'argent. Il reste encore, des biens que Clémence-Isaure légua à la ville de Toulouse, la place dite *de la Pierre*, dont le produit annuel grossit de neuf à dix mille francs les revenus de la ville. C'est de

ces revenus qu'est prise la dotation de l'académie, portée par le budget, suivant le vœu du conseil municipal. L'académie des jeux floraux fait imprimer tous les ans un recueil, divisé en deux parties. Dans la première sont les ouvrages couronnés ou seulement distingués dans le concours; la seconde renferme deux discours, l'un sous le nom de *semonce*, qui ouvre l'année académique; l'autre qui ouvre la séance publique du 3 mai, et dans lequel on insère avec plus ou moins d'étendue, l'éloge de Clémence-Isaure. Les éloges des académiciens morts s'y trouvent aussi, avec les discours de réception et les autres ouvrages de poésie, d'éloquence ou de critique littéraire, lus dans les séances publiques ou particulières, par les mainteneurs ou par les maîtres. La fête annuelle des fleurs, à laquelle se rattachent des souvenirs si doux et si touchants, est célébrée avec la même ardeur et la même pompe qu'avant les jours désastreux de la révolution. M. Poitevin, secrétaire perpétuel des jeux floraux, vient de terminer l'histoire de cette académie. T—L.

CLÉMENTCE (JOSEPH - GUILLAUME), né au Havre, le 9 octobre 1717, fut curé de St.-Gande, à Rouen, et ensuite grand-vicaire de Poitiers. Le cardinal de la Rochefoucauld lui donna un canonicat, et peu après Louis XV le nomma prieur commandataire de St.-Martin de Machecoul. C'était un homme instruit; il possédait le grec, le syriaque et l'hébreu; mais c'est un écrivain très médiocre, et ses ouvrages seraient entièrement oubliés s'ils n'étaient dirigés contre le philosophe de Ferney. Clémence mourut le 6 août 1792. On a de lui: I. *Défense des livres saints de l'ancien Testament contre la Philosophie de l'Histoire*, de Voltaire, 1768, in-8°; réimprimée

en 1776; II. *les Caractères du Messie vérifiés en Jésus-Christ de Nazareth*, 1776, 2 vol. in-8°; III. *l'Authenticité des livres, tant du nouveau que de l'ancien Testament démontrée, spécialement contre l'auteur de la Bible enfin expliquée par les aumôniers du roi de Prusse*, 1782, in-8°. On sait que ces prétendus aumôniers du roi de Prusse ne sont autres que Voltaire. A. B—T.

CLÉMENTCET (DOM CHARLES), né, en 1703, à Painblanc, au diocèse d'Autun, fit ses humanités au collège des PP. de l'Oratoire de Beaune, sa philosophie chez les Dominicains de Dijon, et entra dans la congrégation de St.-Maur le 7 juillet 1723. Il prononça ses vœux dans l'abbaye de la Ste.-Trinité de Vendôme. Aussitôt après sa profession, il fut envoyé à l'abbaye de St.-Calais, où il apprit le grec sans le secours d'aucun maître; de là il passa à Pont-le-Voi, y professa la rhétorique, puis enfin il vint à Paris, dans le monastère des Blancs-Manteaux, où il fut d'abord employé, de concert avec D. Durand, à continuer la collection des Décrétales des papes. Il mit deux volumes en état de paraître, et s'y occupa ensuite d'autres travaux jusqu'à sa mort, arrivée le 5 avril 1778. Ce savant bénédictin a composé: I. *l'Art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques, et anciens monuments depuis la naissance de J.-C., par le moyen d'une table chronologique, où l'on trouve les années de J.-C. et de l'ère d'Espagne, les indictions, le cycle pascal, les pâques de chaque année, les cycles solaires et lunaires, etc., avec un calendrier perpétuel, l'histoire abrégée des conciles, des papes, des empereurs, des rois, etc., des ducs de Bourgogne, de Normandie, etc., par des reli-*

gieux bénédictins de la congrégation de St.-Maur, Paris, 1750, in-4°. La transcription du titre de cet ouvrage nous dispense d'entrer dans aucun détail sur son contenu et sur l'érudition immense qu'il a dû exiger. (V. D. Fr. CLÉMENT.) D. Clémencet n'en a cependant point conçu l'idée; elle appartient tout entière à D. Maur Dantine (V. DANTINE). En travaillant à la nouvelle édition du *Glossaire* de du Cange, Dantine avait formé le plan d'une méthode propre à aplanir les difficultés qui se rencontrent dans les dates des anciens monuments. Vers l'an 1743, il dressa, pour son usage, une table chronologique, à laquelle se trouvait joint un calendrier perpétuel. Peu à peu, il étendit ce premier travail, en y ajoutant des tables chronologiques et historiques des conciles, des papes, des empereurs, des rois; enfin, il en voulut former un corps complet de chronologie depuis J.-C. jusqu'à nos jours. Une savante dissertation sur les dates des chartes et des chroniques devait être mise en tête de l'ouvrage. La mort le surprit lorsqu'il n'avait encore pu faire imprimer que la table chronologique, le calendrier perpétuel, le catalogue des saints et la liste des conciles. D. Clémencet fut chargé de terminer ce beau travail, et le succès qu'obtint l'ouvrage justifia les espérances fondées sur son mérite. Néanmoins, on vit paraître dans le journal de Trévoux deux lettres anonymes, dans lesquelles l'auteur était accusé d'avoir forgé et falsifié un passage d'Eusèbe. D. Clémencet répondit à cette accusation par une lettre imprimée. Le journaliste de Trévoux avait fait, dans son premier volume de décembre 1750, une réparation aux auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, si hardiment calomniés; Clémencet consacra une seconde lettre à prouver l'insuffisance

de la réparation. II. *Lettres d'Eusèbe Philaëthe à M. Fr. Morénas, sur son prétendu Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de M. Fleury*, Liège (Paris), 1753, in-12. Cette production, écrite avec pureté et remplie de choses bien discutées, et qui peut servir de suite à l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* de l'abbé Racine, a eu trois éditions. III. *Lettres d'un magistrat à M. Fr. Morénas, dans lesquelles on examine ce que dit cet auteur dans la continuation de son Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, sur ce qui s'est passé en France dans les tribunaux séculiers, au sujet de la constitution Unigenitus*, 1754, in-12. De ces deux lettres, la première roule sur différents faits omis ou altérés, et la deuxième sur la déclaration du 24 mars 1730. IV. *Histoire générale de Port-Royal, depuis la réforme de l'abbaye jusqu'à son entière destruction*, Amsterdam (Paris), 1755-1757, 10 vol. in-12. Cette histoire renferme des pièces justificatives importantes; elle est écrite avec autant d'impartialité que l'homme peut en mettre lorsqu'il discute des opinions religieuses. V. *Histoire générale des écrivains de Port-Royal, contenant la vie, le catalogue des ouvrages composés par les solitaires qui ont habité ce célèbre désert, etc., avec les éloges historiques des auteurs, la chronologie de leurs ouvrages, des remarques sur les principaux, le dénombrement des différentes éditions*, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage est resté manuscrit, et ne se trouve point à la Bibliothèque impériale, parmi les manuscrits provenant de la congrégation de St.-Maur. VI. *Conférences de la mère Angélique de S. Jean (Arnauld), abbesse de P.-R., sur les constitutions du monastère de P.-R.*, Utrecht (Paris),

1760, 3 vol. in-12; VII. *la Vérité et l'Innocence victorieuses; lettres à un ami sur la réalité du projet de Bourg-Fontaine*, Cologne, 1758, 2 vol. in-12; VIII. *Vains efforts des bénis pères pour renouveler la fable de Bourg-Fontaine et les calomnies publiées dans la réalité du projet de Bourg-Fontaine démontrée dans l'exécution*, petite brochure de 84 pages in-12; IX. *Authenticité des pièces du procès criminel de religion et d'état qui s'instruit contre les jésuites depuis deux cents ans, démontrée, etc.*, 1760, in-12; X. *Deux lettres du doge de la république des apistes au général des solipses, pour lui demander des secours dans une guerre qui intéresse les deux nations*, 60 pages in-12; XI. *Lettre de Philippe Gramme, imprimeur à Liège, à l'auteur de la Lettre sur le nouvel abrégé de l'Histoire ecclésiastique par l'abbé Racine*, Liège, 1759, in-12, 55 pages; XII. *Justification sommaire de l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Racine*, 1760, in-12. Rondet en donna une autre la même année. XIII. D. Clémencet a donné en 1756 le 10^e. vol., et en 1759 le 11^e. de *l'Histoire littéraire de la France*. Il avait encore composé pour le 12^e. volume, une *Histoire des vies et des écrits de S. Bernard et de Pierre-le-Vénéral*; ces deux morceaux ont été imprimés séparément, Paris, 1773, in-4^e. XIV. *S. Gregorii vulgò Nazianzeni opera omnia*, in-fol., 1778, tome 1^{er}. D. Clémencet travailla quatorze ans à cette édition, restée incomplète, dont le prospectus avait été publié dès 1708 par D. Louvart, qui mourut sans l'avoir préparée entièrement. Notre savant bénédictin collationna le texte de S. Grégoire sur quarante manuscrits. Il est à regretter qu'il n'ait point été

collationné sur le beau manuscrit qui se trouvait dans la bibliothèque de la ville de Bâle. Enfin, on doit encore à D. Clémencet l'*Épître dédicatoire* et la *Préface générale* de l'édition de la version italique de la Bible, de D. Sabatier, de l'avertissement placé en tête des *Verges d'Héliodore*, et une *Apologie de S. Bernard au sujet des croisades*, rédigée en forme de lettres et insérée dans les neuf lettres sur l'ouvrage intitulé: *Querelles littéraires.* (Voy. BARRAL.) J—N.

CLÉMENGHIIS (NICOLAS DE). Voy. CLAMANGES.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE (TITUS-FLAVIUS-CLEMENS), saint et docteur de l'Eglise, vécut vers la fin du 2^e. siècle, et dans les premières années du 3^e. Il naquit dans le sein du paganisme, mais à une époque où ce culte ne se soutenait plus que par sa longue prescription. Clément fit ses premières études à Athènes; il les continua en Italie et dans l'Asie mineure, et vint les achever dans la capitale de l'Égypte, école célèbre, où, de toutes les parties de l'empire, on venait étudier l'éloquence et la philosophie platonicienne; mais ces sciences avaient bien dégénéré depuis les siècles de Périclès et d'Auguste. Les écoles d'Alexandrie, comme celles de Rome et d'Athènes, étaient abandonnées aux déclamateurs et aux sophistes; les uns occupés à vendre des éloges aux flatteurs; les autres enfoncés dans de vaines disputes de mots. Clément ne tarda pas à se dégoûter de la subtilité des uns, et de la bassesse des autres. Une éloquence nouvelle commençait à s'élever avec une nouvelle religion. Des hommes qui semblaient au-dessus des faiblesses humaines, et indifférents aux grandeurs du monde; qui, sans cesse menacés ou du mépris ou de l'échafaud, trouvaient dans leurs persécutions

mêmes la source d'une énergie toujours croissante ; et, dans leurs opinions, des lumières supérieures à celles qui avaient éclairé Platon, Démotènes et Cicéron, fixaient alors l'attention des sophistes, qui les redoutaient ; des empereurs, auprès desquels on les calomniait sans cesse ; et des sages, qui cherchaient de bonne foi la vérité. L'histoire, en nous affligeant du récit des crimes qui furent alors, comme dans tous les temps, ceux de la tyrannie, du fanatisme et de l'ambition, nous offre le contraste de tant d'horreurs, dans le portrait fidèle et avoué des héros de l'Evangile. « L'histoire, dit à ce sujet La Harpe, nous présente en eux les plus touchants modèles des plus pures vertus, nous les fait voir réunissant la dignité du caractère à celle du sacerdoce, une douceur inaltérable à une fermeté intrépide, adressant aux empereurs le langage de la vérité, aux coupables celui de leur conscience, à tous les malheureux celui des consolations fraternelles. Les lettres les réclament à leur tour, et s'applaudissent d'avoir été pour quelque chose dans le bien qu'ils ont fait à l'humanité, et d'être encore aujourd'hui, aux yeux du monde, une partie de leur gloire. Elles aiment à se couvrir de l'éclat qu'ils ont répandu sur leur siècle, et se croient toujours en droit de dire qu'avant d'être des confesseurs et des martyrs, ils ont été de grands hommes ; et qu'avant d'être des saints, ils ont été des orateurs. » Clément, dont l'esprit naturellement juste, et le cœur droit, cherchait également la lumière et la vérité, ne put entendre parler de tels hommes sans chercher à les connaître, et ne put les connaître sans les admirer. Les leçons de S. Pantène, catéchiste d'Alexandrie, ache-

vèrent de lui dessiller les yeux sur l'extravagance du culte de ses ancêtres, et sur la supériorité des dogmes du christianisme. Il se fit baptiser, et bientôt après, il fut choisi par l'église d'Alexandrie pour remplacer S. Pantène, que l'évêque Démétrius venait d'envoyer en mission dans les Indes. Son zèle et ses talents le rendirent célèbre, et donnèrent à son école une vogue prodigieuse. Sa méthode consistait à instruire d'abord ses élèves de ce qu'il y avait de plus judicieux dans la philosophie païenne, et principalement dans celle de Platon, dont il avait été autrefois le partisan le plus zélé, et pour laquelle il conserva toujours un secret attachement. Il insistait ensuite d'une manière particulière sur certains points de morale communs aux deux religions, tels que les principes de la loi naturelle, la haine du crime, l'amour de la vertu, l'existence d'un Être suprême, l'immortalité de l'âme, etc. ; puis il arrivait par degrés à la doctrine évangélique, dont il développait, avec ses talents ordinaires, et les avantages sur toutes les doctrines philosophiques, et l'influence immédiate sur le bonheur des hommes. La persécution excitée par l'empereur Sévère l'atteignit l'an 202. Jugeant à propos de céder à l'orage, et d'épargner un crime de plus aux bourreaux des chrétiens, il abandonna son école et Alexandrie pour se réfugier en Cappadoce : de là il revint à Jérusalem, où la crainte des persécuteurs ne l'empêcha pas de prêcher la foi avec un éclat qui pouvait lui devenir funeste. De Jérusalem, il se rendit à Antioche, la ville la plus considérable et la plus peuplée de l'Orient, où le christianisme naissant avait fait beaucoup de prosélytes, mais où les sophistes avaient aussi beaucoup de partisans. Clément en parcourut toutes les églises,

eut de longues et fréquentes conférences avec les principaux néophytes, éclairant les uns par l'étendue de ses lumières, fortifiant les autres par l'impétuosité de son courage, les édifiant tous par la modestie de sa conduite. Enfin, la persécution cessant, il revint à Alexandrie, où il reprit ses fonctions de catéchiste, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 217, sous le règne de Caracalla. Eusèbe, Photius, S. Jean Chrysostôme et autres ont donné de grands éloges à son savoir et à sa vertu, et ces éloges nous paraissent justifiés par ce qui nous reste de ses ouvrages, tous écrits en grec, qui sont : I. *Hypotyposes*, ou *Instructions* ; on pense généralement que S. Clément composa cet ouvrage, dont il ne nous reste que des fragments, peu de temps après sa conversion, et dans un temps, où peu instruit encore des dogmes de la religion chrétienne, il crut possible de les concilier et de les arranger avec les principes de la philosophie platonicienne. Cette erreur, qui lui a été souvent reprochée, était excusable, et devait être facilement pardonnée, à cause du zèle et de la bonne foi du jeune catéchumène. II. Son *Exhortation aux gentils* a pour objet de faire ressortir l'absurdité de leur culte par une comparaison établie et suivie avec le culte des chrétiens. S. Clément parle, dans cet ouvrage, des dieux du paganisme, comme en a parlé un des écrivains les plus éloquents de nos jours, qui n'a pas craint de les appeler « des dieux » abominables, qu'on eût puni ici-bas » comme des scélérats, et qui n'offraient pour tableau du bonheur supérieur que des forfaits à commettre » et des passions à contenter. » L'*Exhortation aux gentils*, quoiqu'ayant cessé d'avoir de l'intérêt pour nous dans son objet, se fait néan-

moins lire encore avec plaisir, tant par l'élégance du style, que par le grand nombre de faits curieux qu'elle renferme, dont l'auteur devait la connaissance à ses voyages, et qu'il fait merveilleusement servir à l'appui de ses raisonnements (voy. I. COUSIN). III. Les *Stromates*, ou *Tapisseries*. C'est un recueil en huit livres, sans méthode et sans suite, de pensées chrétiennes et de maximes philosophiques, que l'auteur paraît avoir écrites au jour le jour, et destinées à lui servir de répertoire et comme de supplément à sa mémoire. Il y traite pêle-mêle divers sujets de morale, de métaphysique et de théologie. On ne peut lire cet ouvrage de suite ; mais on y trouve, comme dans tous les ouvrages du même auteur, des observations judicieuses et des faits importants pour l'histoire. Dans le 6^e. livre, par exemple, il trace le portrait du véritable chrétien, auquel il donne le nom de *gnostique*, qui signifie *savant* ou *illuminé*. Il distingue dans le 7^e. livre les bonnettes *gnostiques* des hérétiques connus sous ce nom, et qui troublaient alors l'église par leur abominable doctrine sur la communauté des femmes et l'égalité des hommes. Il explique très bien la nature et l'étendue de chaque vertu théologale. Il apprend à ne pas confondre les superstitions avec la religion, le zèle avec le fanatisme, la résignation avec l'indifférence, l'humilité chrétienne avec la bassesse des sentiments, etc. On retrouve dans cet ouvrage, comme dans les *Hypotyposes*, le secret penchant de S. Clément pour le platonisme ; mais ceux-là même qui lui font ce reproche avouent qu'il n'y a pas un endroit irrépréhensible qui ne puisse être interprété favorablement. IV. *Quel riche sera sauvé ?* C'est une explication des paroles que J.-C. adressa à un jeune

riche qui lui demandait ce qu'il fallait faire pour arriver à la perfection : « Allez, lui dit le Sauveur, vendez » vos biens, distribuez-en le prix aux » pauvres, et vous acquerez un trésor » dans le ciel. » S. Clément pense que ces paroles ne doivent pas être prises à la lettre, qu'il n'est pas nécessaire, pour être sauvé, de renoncer aux biens de la terre, mais qu'il est indispensable d'en faire un bon usage : subsidiairement il y parle de l'amour de Dieu comme principe de vie, et de l'amour du prochain comme règle de nos actions. V. *Le Pédagogue* est un excellent traité de morale divisé en trois livres. L'auteur s'attache à prouver, dans le premier livre, que le législateur des chrétiens est aussi leur père et leur modèle ; que tous les hommes, ayant besoin d'instruction pour connaître la vertu, et de vertu pour être heureux, ne peuvent puiser à une meilleure source qu'à celle des leçons de leur divin maître. Dans le second livre, il trace des règles de tempérance, tant sous le rapport de l'hygiène que sous celui de la morale. Suivant sa doctrine, la nourriture la plus simple est aussi la plus saine ; mais nous doutons que celle qu'il recommande ici comme la plus simple, soit jamais introduite même parmi les anachorètes de notre temps, ou recommandée par nos médecins. Un seul repas, dit-il, ou deux tout au plus, suffisaient par jour ; savoir : un déjeuner de pain sec et un verre d'eau, et un souper très frugal. Il pense, contre les encratiques, que l'usage modéré du vin est permis ; mais il l'interdit à tous les jeunes gens au-dessous de trente ans. Il s'élève, dans le même livre, contre le luxe de la table, des habits, des ameublements. Il défend, comme l'a fait depuis l'école de Salerne, de dormir plus de six heures

par nuit, et jamais le jour. Le troisième livre est principalement consacré à relever les avantages de la modestie dans les femmes. Nous terminerons cette analyse, en disant que c'est dans cet ouvrage, qui long-temps après a servi de modèle à celui de l'abbé Fleury, qu'on peut prendre une juste idée des mœurs et de la vie des premiers chrétiens. Le style de S. Clément, dans le *Pédagogue* et dans l'*Instruction aux gentils*, est toujours fleuri, souvent éloquent, quelquefois sublime ; c'est la justice que lui rendent Eusèbe et Photius ; mais on trouve de l'obscurité, de la négligence, et même de la dureté dans celui des *Stromates* et des *Hypotyposes*. S. Jérôme appelle S. Clément le plus savant des écrivains ecclésiastiques ; Théodoret prétend que nul ne l'a surpassé en lumières et en éloquence. S. Alexandre de Jérusalem donne de grands éloges à la sainteté de sa vie. D'après tant et de si respectables témoignages, on a raison d'être surpris que le nom de ce saint docteur ne soit pas inscrit dans le martyrologe romain ; on l'est bien davantage encore d'apprendre que le savant Benoît XIV a publié, en 1749, une dissertation tendant à prouver qu'il n'y a pas de raison suffisante de l'y établir ; mais ni l'autorité de Benoît XIV, ni celle du martyrologe romain n'ont jamais empêché les églises de France de célébrer sa fête le 4 décembre, suivant le martyrologe et l'autorité d'Usuard. La première édition des Œuvres de S. Clément d'Alexandrie est celle de P. Victorius, Florence, 1550 in-fol., grec et latin. Daniel Heinsius en a donné une à Leyde, 1616, in-fol., grec et latin, réimprimée à Paris, 1629, in-fol. ; mais la plus estimée est celle de Jean Potter, Oxford, 1715, 2 vol. in-fol. On fait moins de cas de la réimpres-

sion qu'on en a donnée à Venise, 1757, 2 vol. in-fol., quoiqu'elle ait des augmentations. Nicolas Fontaine a publié, en 1696, la traduction française d'une partie de ces œuvres, avec les Opuscules de plusieurs autres Pères grecs, 1 vol. in-8°. Il aurait pu faire un meilleur choix, et respecter davantage le sens de l'auteur. G—s.

CLÉMENT I^{er}. (S.), élu pape en l'an 67, succéda à S. Lin, d'autres disent à S. Anaclet, et placent son élection en l'an 91. Dans cette dernière hypothèse, il aurait été témoin de la persécution de Domitien, qui commença en l'an 93 et ne finit qu'en 96. S. Clément avait été ordonné par S. Pierre. S. Paul parle de lui dans son *Épître aux Philippiens*. On croit aujourd'hui que c'est à lui qu'est due la première mission des évêques dans la Gaule (*Voy. l'Art de vérifier les dates*). Il mourut en l'an 100, après avoir gouverné l'Église pendant près de dix ans. On le compte au nombre des martyrs; mais on ne dit pas quel supplice il souffrit. On ne sait pas si à sa mort il occupait encore le siège pontifical, ou s'il ne l'avait pas cédé auparavant. On lui a attribué plusieurs écrits; le seul qui soit avéré aujourd'hui est une *Épître aux Corinthiens*, publiée à Oxford en 1633, par Patricius Junius, sur un manuscrit où elle se trouve à la suite du *Nouveau-Testament*: Wotton en a donné une nouvelle édition, revue sur le manuscrit, et enrichie de notes, Cambridge, 1718, in-8°. On la trouve aussi dans les *Epistolæ SS. Patrum apostolicorum*, publiées par Frey, Bâle, 1742, in-8°, grec et latin. C'est un des plus beaux monuments de l'antiquité. Elle fut lue pendant long-temps au public dans l'église de Corinthe, à qui S. Clément l'avait adressée à la suite d'un mouvement violent qui avait éclaté dans

cette ville contre les prêtres, dont plusieurs avaient été injustement déposés par les laïques. On a encore attribué à S. Clément deux lettres *ad Virgines*, qui évidemment ne sont pas de lui. Les *Recognitions*, les *Constitutions apostoliques*, etc., qui étaient citées sous son nom dès le second siècle, étaient déjà reconnues comme apocryphes du temps de S. Jérôme. On les trouve dans le tom. I^{er} de la collection *Patrum apostolicorum* de J. B. Cotelier. Frommann, théologien protestant, a publié: *Observationes ad interpretationem Novi Testamenti à Clemente Romano*, Cobourg, 1768, in-8°. La *Vie de S. Clément*, par Philippe Rondinini, a été publiée à Rome en 1706. Il eut pour successeur S. Evariste. D—s.

CLÉMENT II, élu pape au concile de Sutri, et sacré le jour de Noël 1046, succéda à Grégoire VI. Il était saxon de naissance, évêque de Bamberg, et s'appelait *Suidger*. Les circonstances où il fut nommé sont rapportées à l'article de Benoît IX, son successeur. (*Voy. BENOÎT IX*). Il dut son élévation à Henri-le-Noir qui avait convoqué le concile de Sutri, et il le couronna empereur, et la reine Agnès, impératrice, le jour même de son sacre. Clément II tint à Rome un concile, où l'on fit quelques dispositions pour extirper la simonie qui régnait impunément dans tout l'Occident; ensuite, il accompagna dans la Pouille l'empereur, qui le força d'excommunier les habitants de Bénévent qui n'avaient pas voulu le recevoir. De là, il suivit encore l'empereur en Allemagne, où il mourut le 9 octobre 1047. Il fut enterré à Bamberg, où l'on a conservé son tombeau. D—s.

CLÉMENT III, élu pape à Pise, le 19 décembre 1187, succéda à Gré-

goire VIII. Il s'appelait *Paulin*, était romain de naissance et cardinal-évêque de Palestrine. Le nouveau pape dut s'occuper d'abord de faire sa paix avec les Romains. Le sujet de la discorde était la ville de Tusculum, qui, pour se soustraire à la puissance et à la jalousie des Romains, s'était mise sous la protection du pape. Les Romains firent promettre au pape de la leur remettre aussitôt qu'il en serait maître absolu, ce qui s'exécuta, comme on peut le voir à l'article de Célestin III, son successeur. Avant de quitter Pise, Clément III exhorta les peuples à la croisade. Jérusalem venait de tomber au pouvoir de Saladin. Les désastres des chrétiens avaient causé la mort d'Urbain III. Grégoire VIII, dans un pontificat de deux mois, n'avait songé qu'à ébranler de nouveau l'Occident pour défendre la Terre-Sainte. Clément termina l'ouvrage que son prédécesseur avait commencé. Il fit partout prêcher la paix entre les Latins et la guerre aux musulmans. Ce fut la 3^e. croisade qui eut lieu sous Philippe-Auguste et Richard. Clément mourut le 28 mars 1191, après avoir occupé le St.-Siège pendant trois ans et deux mois. D—s.

CLÉMENT III, anti-pape. (*Voy.* GUIBERT, archevêque de Ravenne.)

CLÉMENT IV (GUIDO FULCIDI, ou GUY FOULQUOIS, FOULQUES, ou FOUQUET), né à St.-Gilles, de parents nobles, au commencement du 13^e. siècle, fut successivement militaire, jurisconsulte, secrétaire de Louis IX, marié, père de famille, veuf, prêtre, chanoine, archidiacre, évêque, cardinal et pape. Il dut son avancement à la protection et à l'amitié de S. Louis, qu'il avait servi avec beaucoup de zèle dans un grand nombre de commissions importantes. On a dit qu'il vou-

lut dissuader ce monarque de sa seconde croisade; mais cette assertion paraît démentie par la lettre que Clément lui écrivit en 1266, à l'occasion de la construction de la ville et du port d'Aiguemorte, de ce port qui devait, disait-il, favoriser les embarcations pour la Terre-Sainte. Alarmé des progrès de Bondocdar, sultan d'Egypte, qui menaçait St.-Jean d'Acre, il engageait le roi de France à une seconde expédition, mais il n'approuva pas d'abord le projet que ce prince forma d'y aller en personne. Son attachement pour la France et sa reconnaissance pour son ancien maître ne l'empêchèrent pas de se montrer, contre ce prince même, un inflexible défenseur des droits du Saint-Siège; mais ces démêlés, qui furent terminés par la Pragmatique Sanction, ne lui firent pas oublier les bontés du roi, et il ne cessa jamais de témoigner une haute estime pour les vertus de ce prince. Foulques s'était essayé à l'exercice de l'autorité pontificale dans sa légation en Angleterre. Chargé de défendre les droits de Henri III contre Leinesster, les évêques et les barons, il lança l'excommunication et l'interdit contre ceux qui avaient méprisé sa médiation, et contre les villes maritimes qui s'étaient opposées à son débarquement; mais, pour cette fois, les foudres de l'Eglise furent impuissants, et la guerre civile et l'anarchie continuèrent à déchirer l'Angleterre. Foulques n'en reçut pas moins le prix de sa conduite énergique; il fut choisi pendant son absence pour succéder à Urbain IV. L'élection se fit à Pérouse, le 5 février 1265. On assure qu'il refusa long-temps la tiare, et qu'il se jeta même aux pieds des cardinaux pour les engager à rouvrir le conclave. Il se hâta de se rendre en Ita-

lie, à travers mille dangers, aussitôt qu'il eut appris son exaltation; Mainfroi, ennemi déclaré de la cour de Rome, faisait garder tous les passages, dans l'intention de se saisir de sa personne, et il ne lui échappa qu'en se déguisant en mendiant. Ce fut pendant son pontificat que l'*immiséricordieux* Charles d'Anjou, comme l'appelle Mézerai, ayant vaincu et fait prisonnier le jeune et malheureux Conradin, le fit périr sur l'échafaud. Clément IV avait ratifié la donation du royaume de Naples, faite par son prédécesseur au frère de S. Louis. Cette circonstance a donné lieu d'accuser le pape d'avoir conseillé le supplice de l'infortuné compétiteur de ce prince. Quelques écrivains allemands racontent que le vainqueur ayant consulté le S. Père sur le sort de son captif, Clément lui envoya une médaille sur laquelle on lisait d'un côté : « La mort » de Conradin est le salut de Charles, » et de l'autre côté : « La vie de Conradin est la perte de Charles. » Cette anecdote, dédaignée avec raison par presque tous les historiens français, a cependant été citée par Velly, et a laissé dans son esprit quelque doute sur la part que le pape pouvait avoir eue à l'événement auquel elle se rapporte; mais le trait qu'on impute au pontife est entièrement incompatible avec la douceur de mœurs qui le caractérisait. Charles n'avait d'ailleurs besoin d'aucun encouragement pour se montrer inexorable et féroce, et l'on doit tenir pour certain que Clément IV n'approuva point cette atroce vengeance. Quelques papes se sont livrés, avec si peu de ménagement, à l'ambition de leurs familles, que la conduite toute opposée de Clément IV a fait l'admiration de la postérité. Il ne permit pas que ses parents vinssent auprès de lui; il leur défendit toute re-

commandation. Il voulut que sa nièce fût mariée à un simple chevalier, et il ne promit que la plus modique somme pour sa dot. Il ne se montra pas plus favorablement disposé pour l'établissement de ses propres filles; aussi embrassèrent-elles la vie religieuse dans l'abbaye de St.-Sauveur de Nîmes. Le P. Martenne a recueilli quelques ouvrages et les lettres de ce pape dans son *Thesaurus anecdot. nov.* tom. II. La plus curieuse est celle qu'il écrivit à son neveu, Pierre Gros, pour ôter à ses proches tout espoir de profiter de son exaltation. Clément mourut le 29 novembre 1268, à Viterbe, où l'on voit encore son tombeau. Il eut pour successeur Grégoire X. V. S—L.

CLÉMENT V, élu pape à Pérouse le 5 juin 1305, succéda à Benoît XI. Il se nommait *Bertrand de Got*, et naquit à Villandreau, dans le diocèse de Bordeaux. Son père était chevalier, et de la première noblesse du pays. Bertrand de Got ayant été fait évêque de Comminges en 1295, fut transféré à l'archevêché de Bordeaux en 1299. Ce fut là qu'il apprit la nouvelle de sa nomination, que l'on attribue à l'intrigue la plus déliée. On assure que les cardinaux assemblés à Pérouse se divisèrent en deux factions, celle des Colonna et celle des Orsini; que les Colonna, persécutés par Boniface VIII, ayant intérêt de faire une nomination agréable à la France, avaient proposé aux Orsini de faire eux-mêmes le choix de trois sujets, parmi lesquels le parti contraire en indiquerait un; que la faction des Orsini donna dans ce piège, et que Bertrand de Got étant un des trois nommés par elle, et celui sur lequel elle croyait pouvoir compter davantage, il fut aussitôt choisi par la faction adverse; qu'en conséquence, Philippe eut tout le loisir de gagner Bertrand de Got pour les desseins

qu'il méditait, dans une conférence secrète qu'il eut avec lui dans une abbaye auprès de St.-Jean d'Angely, où il lui promit la tiare, moyennant l'exécution de six conditions, sur la nature desquelles les historiens varient. Ces anecdotes ont pour garant unique le témoignage de Villani, auteur ultramontain, fort intéressé à décrier les papes qui avaient abandonné le siège de Rome, et que des écrivains postérieurs ont copié sans beaucoup d'examen. Quelques critiques judicieux, tels que Baluze, Fleury, Hardion, Bertier, n'ont pas une croyance aussi étendue à la véracité de Villani. Fleury observe que le décret d'élection ne parle d'aucun des faits racontés par cet auteur; mais il paraît constant que les cardinaux, divisés en deux factions presque égales, et ne pouvant se décider à nommer un d'entre eux, aimèrent mieux faire choix d'un étranger. Les Colonna surent gagner Philippe-le-Bel en s'attribuant tout le mérite de l'élection, et, de son côté, le roi ne négligea rien pour s'emparer de l'esprit du nouveau pontife. Le premier acte de Clément V fut d'indiquer son couronnement à Lyon, ce qui indisposa beaucoup les Italiens. Cette pompeuse cérémonie, qui se fit le 11 novembre 1305, fut accompagnée d'événements que l'on regarda comme de funestes présages. Le pape, après son couronnement, retournait à son logis à cheval, la tiare en tête. Le roi de France avait d'abord tenu la bride du cheval; ensuite ses deux frères, Charles de Valois, Louis d'Évreux, et enfin Jean, duc de Bretagne, s'étaient succédés dans cette cérémonie. Au moment où ce cortège passait à la descente du Gourguillon, une vieille muraille surchargée de spectateurs s'écroula; le pape fut renversé, sa couronne se détacha de sa tête, un ru-

bis précieux, ou escarboucle, fut perdu dans le tumulte; le pape ne fut point blessé; mais douze de ceux qui l'accompagnaient furent tellement brisés qu'ils en moururent peu de jours après, entre autres le duc de Bretagne. Charles de Valois fut atteint grièvement, mais ne périt point. Dans un grand festin qui fut donné quelques jours après, une violente querelle s'éleva entre les gens, et le frère du pape fut tué. Clément V ne tarda point à donner à Philippe des gages de sa reconnaissance. Il modifia la bulle *Unam sanctam*, et révoqua celle qui commence par *Clericis laicos*: toutes deux étaient l'ouvrage de Boniface VIII. Il ne se montra pas moins favorable au roi d'Angleterre Édouard, qui se plaignait de l'archevêque de Cantorbéry. Clément fit venir ce prélat à Bordeaux, où il était retourné, et le suspendit de ses fonctions, jusqu'à ce qu'il se fût purgé des accusations intentées contre lui. Il accorda également à Édouard une bulle qui le relevait du serment qu'il avait fait à ses sujets touchant leurs libertés. Il lui accorda encore des décimes pendant deux ans pour le service de la Terre-Sainte, et qui cependant furent employées à d'autres usages. Il songea en même temps à ses propres intérêts. Voyant que les évêques d'Angleterre lui demandaient la jouissance, pendant un an, des églises qui vaqueraient dans leurs diocèses, il s'appliqua à lui-même cette prérogative, et prit le revenu de la première année de tous les bénéfices indistinctement, depuis l'évêché jusqu'à la moindre prébende. Fleury dit que ce fut là le commencement des annates. Les affaires importantes qui occupèrent ensuite le pontificat de Clément V se traitèrent à Poitiers, où le pape et Philippe s'étaient donné rendez-vous. La plus remarquable fut celle des templiers, que

Philippe poursuit avec un acharnement dont l'histoire a fait souvent un sujet de reproche à sa mémoire (*Voy. MOLAY*). Clément V y mit plus de modération , obtint que la procédure fut recommencée devant lui , et, après avoir donné l'ordre dans tous les états où ces religieux militaires étaient établis, de procéder contre eux, il prononça leur suppression au concile de Vienne en Dauphiné, l'an 1310 : les poursuites avaient commencé en 1307 (*Voy. le recueil de Dupuy*). Toutes ces circonstances prouvent que l'extinction des templiers n'était point une affaire arrangée d'avance entre le monarque et le pontife, ainsi que l'ont prétendu quelques historiens, et ne laissent pas d'affaiblir la créance que l'on doit à la prétendue conférence de St.-Jean d'Angely. Une autre affaire non moins grave, ce fut le procès intenté à la mémoire de Boniface VIII. On a vu à l'article de ce pape tout ce qui se passa à ce sujet. Clément V, pour ne pas s'éloigner du roi, son protecteur, fixa la résidence des papes à Avignon. Ce fut l'origine d'un grand mécontentement et d'une longue division, dont les suites empêchèrent la réforme dans l'Eglise, et amenèrent la funeste réforme dans la religion. La cour du souverain pontife, et son gouvernement s'établirent dans Avignon; Clément y reçut la foi et hommage de Robert, fils de Charles-le-Boiteux, pour le royaume de Naples, ou de Sicile, de deçà le Phare, Frédéric d'Arragon occupant toujours l'île de Sicile, sous le titre de royaume de Trinacrie. Clément V fit, vers le même temps, reconnaître roi de Hongrie Charobert, ou Charles, petit-fils de Charles-le-Boiteux; et, pour secouer le joug sous lequel il s'était mis et se dispenser de procurer la couronne impériale à Charles de Valois, à qui il l'avait pro-

mise, il engagea secrètement les électeurs à porter à l'empire Henri VII de Luxembourg, et manquant ensuite de courage pour soutenir ce qu'il avait fait, il parut trahir alternativement tous les partis. Il avait promis de couronner Henri à Rome; mais cette cérémonie ne s'y fit que par une commission composée de cinq cardinaux. Le pape prétendait ordonner une trêve entre le nouvel empereur et le roi Robert. Henri consulta les jurisconsultes de Rome, qui répondirent que le roi de Sicile étant vassal du pape, pouvait en recevoir des ordres, mais que l'empereur ne lui était soumis à aucun titre. Clément eut une querelle plus vive avec les Vénitiens, contre lesquels il lança tous les foudres de l'excommunication, parce qu'ils s'étaient emparés de la ville de Ferrare, sur laquelle il avait des prétentions; mais il ne s'entint pas à des formalités religieuses, il envoya contre cette république une armée commandée par son légat, qui eut le bonheur de reprendre Ferrare dans le cours de la même année. Clément V publia aussi une croisade contre les Maures. Il mourut le 20 avril 1314, à Roquemaure, comme il se disposait à revenir à Bordeaux. Villani fait un portrait odieux de sa cupidité et de ses mœurs scandaleuses. On lui donnait publiquement pour maîtresse la comtesse de Périgord. Il laissa des biens immenses à ses neveux; son trésor fut pillé aussitôt après sa mort. La faiblesse, la vénalité et la petitesse d'esprit de ce pape sont remarquables, bien plus encore que ses mauvaises mœurs. Il eut quelques qualités, mais rien n'atteste des vertus qui inspirent de la vénération pour sa mémoire. Clément V doit être regardé aujourd'hui comme le premier pape qui ait porté la triple couronne sur la tiare. Voici ce qu'en dit Jean Garam-

pi, dans son ouvrage, intitulé : *Illustrazione d'un antico sigillo della Garfagnana* : « On trouve dans l'inventaire du mobilier de Clément V une couronne décrite ainsi : *Item coronam, quæ vocatur regnum cum tribus circulis aureis et multis lapidibus pretiosis : defuit rubinus pretiosissimus qui consuevit esse in summitate, et per la alia.* »

Cette dernière circonstance ne permet pas de douter que ce ne fut la même tiare qu'il avait lors de l'événement fatal du jour où il fut couronné. Les constitutions de ce pape, appelées *clémentines*, furent publiées par Jean XXII, son successeur, et envoyées particulièrement aux universités de Paris et de Bologne ; elles ont été imprimées à Mayence, in-fol., 1460, et font partie du corps de Droit canonique.

D—s.

CLÉMENT VI, élu pape le 7 mai 1342, succéda à Benoît XII. Il s'appelait *Pierre Roger*, et était issu d'une famille noble du Limousin. Ses talents lui procurèrent un avancement rapide dans la carrière ecclésiastique, et pendant qu'il était évêque d'Arras, Philippe de Valois le fit garde-des-sceaux. Son élection se passa paisiblement onze jours après la mort de Benoît XII, dans le palais d'Avignon, et son couronnement se fit avec la plus grande pompe, le jour de la Pentecôte, en présence des princes du sang de France, et de plusieurs seigneurs du royaume. Il eut bientôt avec Édouard III, roi d'Angleterre, des démêlés au sujet de la nomination aux évêchés. Édouard voulait que les élections des chapitres fussent libres. Le pape prétendait que c'était à lui qu'appartenait la pleine disposition de tous les offices et dignités ecclésiastiques. Édouard fit saisir le revenu des bénéficiers nommés par le pape, et qui

ne résidaient point. Clément lui écrivit pour lui enjoindre de révoquer cet ordre, sous peine d'excommunication. Le roi convint avoir tort, et céda. Clément VI fit une grande quantité de réserves qui tendaient à rendre nul le droit d'élection, et sur les remontrances qu'on lui fit que ses prédécesseurs n'en avaient pas agi ainsi, il répondit : « Nos prédécesseurs ne savaient pas être papes. » Les Romains l'invitèrent inutilement à retourner à Rome. Dans la députation qu'ils lui envoyèrent à ce sujet, parut Nicolas Laurent, ou Gabrino, connu depuis sous le nom de *Rienzi*. Ce fut pendant le pontificat de Clément VI qu'éclatèrent à Rome les troubles excités par ce même Rienzi (V. RIENZI). Clément VI reprit contre Louis de Bavière les procédures commencées par Jean XXII ; il acheta de la reine Jeanne de Naples la souveraineté d'Avignon, moyennant 80,000 florins d'or ; il ordonna la célébration du jubilé tous les cinquante ans. Le nombre des pèlerins qui se trouvèrent à Rome en 1350, s'éleva à un million deux cent mille, environ. Sur la fin de 1351, le pape tomba malade, et, se croyant en danger, il fit publier une constitution, dans laquelle il se soumettait à la correction du St.-Siège, s'il avait commis quelque faute contre la foi catholique et les bonnes mœurs, soit avant, soit depuis son élévation à la première dignité de l'Église. Ce fut vers ce temps-là que l'on répandit une satire attribuée à l'archevêque de Milan, Visconti, qui avait usurpé Bologne, et contre lequel Clément VI avait fulminé des sentences de condamnation. Le pape tenant un jour une assemblée de cardinaux, l'un d'eux laissa tomber adroitement une lettre qui fut portée au pape, et dont il ordonna la lecture ; elle était écrite d'un style ridicule, au nom du prince des ténèbres, au pape Clé-

ment, son vicaire, et à ses conseillers-cardinaux. Il rapportait les péchés particuliers de chacun, qui les rendait très recommandables auprès de lui, et les exhortait à continuer ; elle finissait ainsi : « Votre mère, la Superbe, vous » salue, avec vos sœurs l'Avarice, et » les autres qui se vantent que par » votre secours elles sont très bien » dans leurs affaires. Donné au centre » de l'enfer, en présence d'une troupe » de démons. » Le pape méprisa cette lettre, et l'archevêque de Milan se réconcilia cependant avec lui, moyennant, dit-on, 12,000 florins d'or par an. Clément VI couronna André roi de Naples ; il couronna empereur Charles de Luxembourg à la place de Louis de Bavière, avec lequel ses prédécesseurs et lui avaient eu des démêlés, et qui n'était pas encore relevé des censures dont on l'avait frappé. Ce pape mourut le 6 décembre 1352, après un pontificat de deux ans et sept mois. Son corps fut transféré à la Chaise-Dieu, où l'on avait conservé son tombeau. Villani lui reproche sa cupidité, son luxe et la société continuelle des femmes ; d'autres, tels que Pétrarque, en ont fait l'éloge, en vantant ses lumières, sa générosité et ses manières aimables. Il s'occupa avec zèle de la réunion des Arméniens et des Grecs. On a de lui des sermons et un discours pour la canonisation de S. Yves. Il eut pour successeur Innocent VI.

D—s.

CLÉMENT VII, élu pape le 19 novembre 1523, succéda à Adrien VI. Il s'appelait *Jules de Médicis*, et était fils naturel de Julien, tué à Florence dans la conjuration des Pazzi, en 1478. Son oncle Laurent prit un grand soin de son éducation. Il fut d'abord chevalier de Rhodes et grand prieur de Capoue ; mais son cousin, ayant été élu pape sous le nom de *Léon X*, le fit entrer

dans l'état ecclésiastique, après l'avoir déclaré légitime, lui donna l'archevêché de Florence, et le fit cardinal et chancelier de l'église romaine. Après la mort de Léon X, le cardinal de Médicis s'empara de toute la confiance d'Adrien VI, et gouverna sous son nom. La faction qui avait nommé Clément VII l'avait emporté sur celle des Colonne, qui lui était opposée. Charles-Quint faisait trembler l'Italie, qui craignait de tomber entièrement sous sa puissance. Le pape se ligua contre lui avec les Vénitiens. Les rois de France et d'Angleterre entrèrent dans la ligue. Ils promirent des secours qu'ils ne donnèrent pas, en sorte que le pape et la république furent obligés de conclure une trêve avec l'empereur ; mais le connétable de Bourbon, qui s'était jeté par dépit dans le parti de l'empereur, et qui commandait ses armées, ne voulut point accéder au traité, et priver ses troupes d'un riche pillage qui pouvait les attacher à lui, ni se condamner à un repos inutile et dangereux. Il fit le siège de Rome, où il fut tué dans une escalade. Par suite des événements qui signalèrent cette horrible boucherie, le pape se trouva renfermé dans le château St.-Ange, où il fut bientôt réduit à la dernière extrémité. Charles-Quint était à Valladolid lorsqu'il apprit cette nouvelle. La princesse, sa femme, venait d'accoucher, et les réjouissances avaient commencé pour la naissance de Philippe II. On affecta la plus grande tristesse, on prit le deuil, et cependant le pape fut détenu prisonnier pendant six mois, jusqu'à ce qu'on lui eût fait souscrire toutes les conditions qu'on voulait en obtenir. Il fallut solliciter vivement le monarque pour obtenir la liberté du pontife, et il répondit un jour à une députation solennelle du clergé « qu'il

» la souhaitait plus qu'eux. » Le pape, souffrant les horreurs de la faim, et craignant les atteintes de la maladie épidémique qui commençait à ravager Rome à la suite des excès de tout genre commis par une soldatesque avide et cruelle, se vit obligé de capituler à toutes les conditions que lui imposa le prince d'Orange, qui avait succédé dans le commandement de l'armée au connétable de Bourbon. Cependant, le pape demeurait encore prisonnier. Charles-Quint ne voulut consentir à son élargissement qu'après avoir obtenu des otages et des places de sûreté. On lui abandonna cinq cardinaux, qui trouvèrent le moyen de se sauver par une cheminée. Le pape se trouva de son côté réduit à employer la soumission et la feinte. Il se réconcilia avec le cardinal Colonne, qui lui procura les moyens de se déguiser en marchand et de s'enfuir à Orviète. Le pape fut à peine en liberté, que le roi d'Angleterre lui fit demander son approbation pour répudier Catherine d'Arragon. Cette demande choquait les intérêts de Charles-Quint, et Clément, qui craignait de l'offenser, publia contre Henri VIII la fameuse bulle du mois de mai 1534, qui eut des suites si funestes. Clément acheva de se réconcilier avec Charles-Quint. Il le couronna empereur à Bologne. Il eut, en 1533, une entrevue avec François I^{er}. à Marseille, où il conduisit Catherine, sa nièce, pour épouser le second des fils du roi de France, alors duc d'Orléans, et qui monta depuis sur le trône sous le nom de *Henri II*. Clément VII mourut à Rome, le 25 septembre 1534. Il voulut opérer la réforme des mœurs en Italie et à Rome, surtout dans le clergé; mais la bulle qu'il donna à ce sujet fut mal observée. Il en donna une autre pour autoriser l'institut des

théatins qui venait de s'établir. Il approuva également celui des capucins qui commençait à se former. Il envoya des missionnaires dans le Mexique. Sur la fin de l'année 1524, il publia le jubilé de l'année suivante, qui attira peu de monde à Rome. Les grâces spirituelles commençaient à s'avilir, à force d'être prodiguées. Il enrichit la bibliothèque du Vatican d'un grand nombre de volumes. On a de lui plusieurs lettres au roi de France, au roi d'Angleterre et à quelques savants. Ses lettres à Charles-Quint, publiées sous ce titre: *Epistolæ Clementis VII ad Carolum V, altera Caroli V. Clementi respondentis*, 1527, in-4°, sont très rares. Paul III lui succéda.

D—s.

CLÉMENT VII, regardé comme pape. (*Voy.* Robert de GENÈVE.)

CLÉMENT VIII, élu pape le 30 janvier 1592, succéda à Innocent V. Il s'appelait *Hippol. Aldobrandini*, était né à Fano, d'une famille originaire de Florence, avait été d'abord auditeur de rote et référendaire de Sixte V, qui le fit cardinal en 1585. Il confirma par une bulle le décret du concile de Trente, qui défend les duels, comme aussi contrairement à la religion qu'à l'humanité. Les Espagnols et les ligueurs eurent d'abord quelque faveur auprès de lui; mais enfin il se rapprocha de Henri IV, dont il reçut l'abjuration par le ministère des cardinaux d'Ossat et Duperron (*voy.* D'OSSAT et DUPERRON), en 1595. L'événement le plus important de son pontificat fut le commencement de ces querelles sur les matières de la grâce, qui s'étendirent dans tout le cours du 17^e. siècle, et causèrent encore quelques troubles dans l'âge suivant (*Voy.* CALVIN et MOLINA). Ce fut au milieu du 16^e. siècle que l'orage éclata avec le schisme de la réforme. Le

fougueux apôtre du calvinisme avait adopté pour base de sa doctrine le dogme désespérant de la prédestination absolue, ce qui était en contradiction complète avec l'opinion de Pélagé, partisan déclaré du libre arbitre. Les jésuites espagnols ne se montrèrent pas les moins ardents à combattre le nouvel ennemi de l'Église romaine. Ils donnèrent dans leurs écoles de nouvelles explications de la doctrine de S. Augustin, à laquelle ils apportèrent quelques modifications, en accordant quelque chose de plus au mérite qu'à la grâce. Molina, l'un d'eux, recueillit toutes ces propositions dans un livre intitulé : *Concorde de la grâce et du libre arbitre*, et peut-être les jésuites, de l'aveu même de leurs ennemis, eurent-ils alors seulement en vue le projet politique de former une salubre opposition aux fureurs de Calvin. On ne jugea point leurs intentions d'une manière aussi bienveillante. Le dominicain Bannez réfuta le livre de Molina en l'accusant de pélagianisme. Un autre jésuite même, Henriquez, se déclara contre Molina. Toute l'Église d'Espagne se divisa en deux partis, et Clément VIII obtint de Philippe II que la contestation serait évoquée à Rome pour y être jugée. Le pape rassembla près de lui quelques docteurs romains et autres, sous la présidence du cardinal chef de la congrégation du St.-Office. Ces assemblées commencèrent en 1598, et durèrent neuf années, sous les pontificats de Clément VIII et de Paul V, son successeur. Elles prirent le nom de congrégation *De auxiliis*. Quelquefois elles furent de simples conférences entre les arbitres nommés ; dans d'autres occasions, on entendit les parties pour soutenir et défendre leurs opinions réciproques. Les esprits s'é-

chauffèrent, et la question s'obscurcit davantage. Au lieu de s'élever à la hauteur d'une théologie transcendante, on descendit à des arguties minutieuses ; on inventa des termes subtils pour expliquer des idées simples, tels furent ceux de *grâce suffisante*, *grâce efficace*, *grâce versatile*, *grâce concomitante*, *grâce excitante*, *science moyenne*, *congruisme*, *pouvoir prochain*, etc. Les jésuites accusaient leurs antagonistes de favoriser la révolte de Calvin, et ceux-ci, qui prirent quelques années après le nom de *jansénistes*, reprochaient aux jésuites de renouveler les erreurs de Pélagé. Il y eut cependant quelques apparences d'accommodement. Les jésuites proposèrent, à plusieurs reprises, de permettre à chacun de soutenir son opinion comme probable, ce qui a beaucoup d'analogie avec le sentiment de Bossuet. Ils parvinrent même à gagner les thomistes et à obtenir d'eux quelques concessions, que les jansénistes, par la suite, reprochèrent hautement à ceux-ci (voy. les *Provinciales*) ; mais ce ne furent que des leurs passagères de rapprochement. Il sembla, dans cette lutte opiniâtre, que chaque parti n'eût d'autre but que de se faire condamner mutuellement comme hérétique. Les écrivains ennemis des jésuites prétendent que l'opinion des congrégations fut en général opposée à la doctrine de Molina, et que Clément VIII était sur le point d'émettre la bulle de condamnation lorsque la mort le surprit. Rien ne vient à l'appui de cette conjecture. Il est très probable, au contraire, que, dans la crainte de ménager un sujet de triomphe aux réformés, on ne voulut pas joindre au scandale d'une discussion déjà trop prolongée, le scandale plus dangereux encore d'un juge-

ment qui aurait occasionné une nouvelle scission dans l'Eglise. « Rome , » dit Turgot , eut la sagesse de ne » rien prononcer. » (*Voy. le tome IX des Oeuvres de Turgot.*) Le pape Paul V garda la même neutralité. Il défendit que l'on imprimât rien sur ces matières sans la permission du St.-Siège. Clément VIII fut occupé d'autres soins encore pendant son pontificat ; il reçut , en 1595 , des députés du patriarche d'Alexandrie qui abjura l'eutychianisme , et se réunit à l'Eglise romaine ; il établit une commission pour examiner les nouveaux évêques en Italie ; il réprima le brigandage usuraire des juifs , en limitant les lieux où ils devaient habiter ; il contribua à la paix de Vervins , en 1598 ; il augmenta le domaine de l'Eglise du duché de Ferrare ; dont le dernier descendant de la maison d'Este , nommé *César* , ne put garder la propriété , parce qu'il était hâtard. Clément VIII mourut le 5 mars 1605 , dans la 14^e. année de son pontificat. On loue avec raison sa piété , sa justice et sa bonté. Il a corrigé le *Missel romain*, le *Pontifical romain* , imprimé à Rome , 1595 , 2 vol. in-fol. , ainsi que le *Cérémonial des évêques* , 1633 , in-fol. Léon XI fut son successeur. D—s.

CLÉMENT VIII , anti-pape. (*V. Gilles MUGNOS*).

CLÉMENT IX , élu pape le 20 juin 1667 , succéda à Alexandre VII. Il se nommait *Jules de' Rospigliosi* , d'une famille distinguée de Pistoie en Toscane , où il était né en 1600. Il avait été nommé , par Urbain VIII , auditeur de la légation de France , ensuite nonce en Espagne , où il resta onze ans. Après la mort d'Innocent X , le collège des cardinaux le nomma gouverneur de Rome. Alexandre VII le fit cardinal et secrétaire d'état ; il

était d'une grande probité , avait un grand fonds d'instruction et de littérature , du goût pour la poésie , et un caractère propre à se concilier l'affection de tout le monde. La confiance qu'il inspirait généralement lui procura l'avantage de jouer un rôle honorable dans le traité d'Aix-la-Chapelle , qui termina la guerre d'Espagne. Clément IX offrit sa médiation aux deux monarques divisés , et le plénipotentiaire du pape fut admis à la négociation de cette célèbre paix. Louis XIV lui accorda même une grâce plus flatteuse encore , ce fut de permettre qu'on abattît la pyramide élevée au sujet de l'insulte faite à l'ambassadeur de France , sous le dernier pontificat (*Voyez ALEXANDRE VII*). Celui de Clément IX fut remarquable par un autre événement non moins important , et relatif aux affaires ecclésiastiques. La signature du formulaire avait excité beaucoup de réclamations. On l'avait modifiée de plusieurs manières dans quelques diocèses. Les évêques d'Alais , de Pamiers , de Beauvais et d'Angers avaient admis la célèbre distinction du fait et du droit , sur laquelle on a écrit tant de choses si peu intéressantes aujourd'hui. Cette restriction attira , de la part d'Alexandre VII , aux quatre évêques , un bref qui leur ordonnait de révoquer leurs mandemens , sous peine d'être interdits et de voir procéder contre eux. A l'avènement de Clément IX , quelques évêques de France , au nombre de dix-neuf , prirent la défense de leur quatre collègues , et en écrivirent au roi et à la cour de Rome. Clément IX se montra d'abord très défavorable aux quatre évêques , et rendit un bref contre eux. Le roi , de son côté , montra les mêmes préventions ; mais le zèle des négociateurs ne se refroidit pas ; les quatre évêques consentirent à donner dans

des procès-verbaux particuliers, et dans une lettre de leur main au pape, des explications approuvées par les personnes les plus distinguées de leur parti, et surtout par Arnauld. Le rapprochement eut un plein succès, et Clément IX adressa aux quatre évêques un bref, par lequel il les assure de sa bienveillance, au moyen de la parfaite obéissance avec laquelle ils ont souscrit et fait souscrire sincèrement le formulaire. Cette expression ne parut pas, à certains esprits un peu scrupuleux, avoir une parfaite analogie avec la restriction formelle exprimée par les quatre évêques, et de laquelle ils ne s'étaient point départis. Cependant les gens sages, et Arnauld lui-même, y virent un terme moyen, heureusement imaginé pour expliquer les intentions de part et d'autre dans le sens le plus pacifique; et les amis du désordre y virent un prétexte pour renouveler les troubles. Quoi qu'il en soit, cet heureux événement reçut le beau nom de *paix de l'Église*. Il fut annoncé par un arrêt solennel, et consacré par une médaille. Arnauld fut présenté au roi et à toute la cour. Il fut également bien accueilli du nonce. Le roi écrivit avec bonté aux quatre évêques. Ce fut l'époque d'une alégresse universelle, qui n'eut malheureusement qu'une trop courte durée. Clément IX survécut très peu de temps à cet acte mémorable de son pontificat. Il mourut le 9 décembre 1669, affligé d'avoir vu Candie tomber au pouvoir des armes ottomanes. Il avait envoyé du secours à cette place, et en avait procuré de la part de la France. On croit assez généralement qu'il mourut pour s'être livré un jour avec imprudence à son appétit. Il fit beaucoup de bien aux pauvres et aux hôpitaux, qu'il visitait souvent, et très modérément à sa famille, qui avait cependant

un grand titre à soutenir. Il était d'une douceur qui allait quelquefois jusqu'à la facilité. Il canonisa S. Pierre d'Alcantara, religieux de St.-François, et Ste.-Magdeleine de Pazzi, carmélite. Il fut en général extrêmement regretté, et très digne de l'être. D—s.

CLÉMENT X, élu pape le 29 avril 1670, succéda à Clément IX. Il se nommait *Emile Altieri*, et se trouvait le dernier descendant mâle de cette illustre famille, aussi ancienne que celle des Colonne. Il n'avait que des nièces, dont l'une épousa Adolphe Gaspard Paluzzi, que Clément X adopta, à condition qu'il joindrait le nom d'*Altieri* à celui de *Paluzzi*. Un de ses frères était cardinal, et tous prirent le nom d'*Altieri*. Le pape combla cette famille de bienfaits, et en fit une des plus riches et des plus considérées à Rome. Clément X succéda à Clément IX, après une vacance de plus de quatre mois. Les cardinaux étaient partagés en cinq ou six factions, et ce conclave fut le foyer d'une multitude d'intrigues, dont Amelot de la Houssaye a fait imprimer la Relation, avec privilège, après la mort de Clément X, à Paris, 1676, in-12. Altieri avait été envoyé nonce à Naples par Urbain VIII, et révoqué par Innocent X, qui ensuite le dépouilla de tous ses biens. Alexandre VII lui donna la nonciature de Pologne, et rétablit ainsi sa fortune et sa réputation. Clément IX le fit maître de sa chambre, et ensuite cardinal, dans les derniers moments de sa vie. Ce fut sous le pontificat de Clément X que commença l'affaire des franchises, qui eut les suites les plus graves sous Innocent XI; mais le pape n'y prit aucune part. Ce fut le cardinal-patron, Antoine Paluzzi Altieri, premier ministre, qui attaqua le premier, et voulut restreindre les immunités des ambassadeurs. Clément

X se montra également étranger à la division qui existait alors entre les principales puissances de l'Europe, et dont un des principaux événements fut la conquête de la Hollande par Louis XIV. Les affections du pape étaient pour la France ; mais il sut les cultiver sans porter ombrage à l'Autriche. Il admit à Rome un ambassadeur de Portugal ; c'était le premier depuis que cette puissance s'était soustraite à la domination de l'Espagne. On vit aussi arriver un ambassadeur du czar, qui proposait une ligue des princes chrétiens, pour secourir la Pologne contre les Turks. Cet ambassadeur s'en retourna fort mécontent de ce qu'on avait refusé le titre d'empereur à son maître. Clément X mourut accablé de vieillesse, le 22 juillet 1676. Sa douceur et sa bonté le faisaient estimer ; mais il avait abandonné au cardinal-patron tout le soin du gouvernement, ce qui faisait dire au peuple romain « qu'il y avait deux papes, l'un de fait et l'autre de droit. » On laissait le bon pape passer tout son temps avec un moine de St.-Sylvestre, qui était son confesseur, et qui refusa d'être évêque, malgré les instances du pontife. Innocent XI succéda à Clément X.

D—s.

CLEMENT XI, élu pape le 24 novembre 1700, après la mort d'Innocent XII, était fils d'un sénateur romain, et se nommait *Jean-François Albani*. Né à Pesaro en 1649, il fut d'abord secrétaire des brefs, et créé cardinal en 1690. On assure qu'il hésita pendant trois jours à consentir à son élévation. Quoi qu'il en soit, ce fut sous son pontificat que se renouvelèrent les fatales querelles de parti qui troublèrent la France pendant plus d'un demi-siècle, et ne contribuèrent pas peu à affaiblir l'autorité de la cour de Rome. La bulle *Vi-*

neam domini fut un des premiers actes de Clément XI. Elle était dirigée contre ceux qui n'acceptaient le formulaire qu'avec la condition du silence respectueux à l'égard du fait, ainsi qu'on l'a déjà observé sous Clément IX. Les partisans de la cour de Rome prétendaient que le silence n'exprimait pas assez fortement la soumission due aux bulles apostoliques et à l'autorité du pape. C'était remettre en question ce qui avait déjà été décidé, et donner de nouveau le signal de la division. Louis XIV, accablé des malheurs qui avaient troublé ses dernières années dans le cours de la guerre de la succession d'Espagne, s'était laissé dominer par l'ascendant du jésuite le Tellier, son confesseur. Celui-ci, ennemi juré du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, avait imaginé de faire condamner par la cour de Rome cent une propositions extraites du livre d'un oratorien, nommé le *P. Quesnel*, ouvrage approuvé par le cardinal, et qui contenait des réflexions sur le *Nouveau-Testament*. Tel fut le sujet de la fameuse constitution *Unigenitus*, et telle fut, du moins selon Duclos, l'intrigue qui la fit naître. Cette condamnation était d'autant plus extraordinaire, que le livre du P. Quesnel avait été loué hautement par le P. la Chaise, prédécesseur de le Tellier, dans la direction de la conscience du monarque, et par ce même Clément XI, qui dans cette occasion, dit Duclos, « ne céda qu'avec des remords sur le » fond, et des craintes sur les suites. » On ne doit pas non plus oublier de dire que la condamnation ne fut prononcée qu'après un examen fait par une congrégation de cardinaux, de théologiens et de jurisconsultes, et qui dura deux années ; mais on sait aussi combien il est facile de donner une apparence suspecte à des propositions extraites

d'un ouvrage où tout doit être lié, et présentées hors de leurs places. Ce pape était destiné à donner des exemples fâcheux d'instabilité dans ses opinions. Son attachement pour la France l'avait porté à reconnaître d'abord Philippe V comme roi d'Espagne; mais l'empereur Léopold le força bientôt à se déclarer pour l'archiduc, lorsque la fortune favorisait son parti. Clément XI mourut dans sa 73^e. année, le 19 mars 1721, après un pontificat de plus de vingt ans. Il entreprit de faire corriger quelques imperfections dans le calendrier grégorien. Les plus habiles astronomes d'Italie qu'il convoqua pour cet effet reconnurent la difficulté des moyens, et jugèrent qu'il fallait y renoncer. Clément XI accueillit le fils de Jacques II, qui obtint à Rome les honneurs de la royauté. Ce même pape secourut la Provence et de grains et d'argent pendant la peste de 1720. Il écrivait assez bien en latin. Son bullaire avait été publié en 1718, in-fol. Tous ses ouvrages, recueillis par le cardinal Albani, son neveu, ont été imprimés à Rome en 1729, 2 vol. in-fol. Sa vie est à la tête de ce recueil; elle a été aussi écrite par Lafiteau et Reboulet. La 1^{re}. est en 2 vol. in-12, et la 2^e. en un vol. in-4°. Clément XI a été jugé comme un homme soumis à l'opinion de deux partis contraires, exalté par les uns, et fortement blâmé par leurs antagonistes. Une médaille frappée pour lui en Allemagne atteste du moins la haute opinion qu'on avait de lui; d'un côté, on voyait son buste avec cet exergue :

Albanum coluere patres, nunc maxima rerum
Roma colit.

de l'autre, était représentée une couronne de fleurs, avec ces quatre mots : *Justitia, Pietas, Prudentia, Eruditio*. On n'a point attaqué ses mœurs; on ne l'accuse point de prodigalités

pour le népotisme, ni de parcimonie pour les pauvres. L'histoire ne doit dissimuler ni les torts qu'il eut aux yeux de quelques personnes, ni les vertus qui ne lui sont pas refusées, même par ses ennemis. Il eut pour successeur Innocent XIII. D—s.

CLÉMENT XII, succéda à Benoît XIII, et fut élu pape le 30 juillet 1730. Il s'appelait *Laurent Corsini*, et sa famille est encore une des plus illustres de Florence. Il était né en 1652, et âgé de soixante-dix-huit ans lorsqu'il fut élevé au pontificat. Il fut successivement préfet de la signature de grâce, nonce apostolique à la cour de Vienne, où l'on ne voulut pas le recevoir en cette qualité, archevêque de Nicomédie, trésorier de la chambre apostolique, enfin cardinal en 1706. Le conclave où il fut nommé pape avait duré plus de quatre mois. Le désordre des finances, occasionné par les malversations du cardinal Coscia, sous le pontificat précédent, avait indigné les Romains, qui demandaient hautement la punition du coupable. Elle fut prononcée, et c'est un des premiers actes de souveraineté de Clément XII (*Voy. COSCIA*). Il publia un jubilé, et fit des lois somptuaires. Il se prétendit souverain des duchés de Parme et de Plaisance, et fit afficher un acte de prise de possession, avec défense de reconnaître d'autre puissance que la sienne; mais le cardinal Stampa fit ôter l'affiche, et prit possession au nom de l'infant dom Carlos. Clément XII protégea les dominicains, attribua à leurs écoles les privilèges dont jouissaient les universités. Dans la bulle *Verbo descripto*, qu'il donna à cet effet, il fit l'éloge de S. Thomas et de sa doctrine; mais dans un autre bref dit *Apostolicæ Providentiæ*, il déclara que les louanges qu'il avait données, ainsi que ses

prédécesseurs , à la doctrine de S. Thomas , ne devaient pas empêcher que les autres écoles ne soutinssent à l'ordinaire , sur les matières de la grâce , les sentiments qu'elles avaient professés jusqu'alors licitement , et en tous lieux. Il défend de flétrir d'aucune note injurieuse ces mêmes écoles , jusqu'à ce qu'il ait plu au St.-Siège de prononcer définitivement sur ces matières de controverse. Cette conduite du pape , contradictoire en apparence , était une suite du système adopté par la cour de Rome dès le commencement de ces disputes (*Voy. CLÉMENT VIII*). Il se montra moins pacifique dans le bref qu'il donna pour condamner l'instruction pastorale de l'évêque de Montpellier (Colbert) , et dans celui qui condamna pareillement un mandement de l'évêque d'Auxerre (Caylus) sur un miracle opéré dans son diocèse ; ce dernier bref fut supprimé par arrêt du parlement. La guerre qui s'alluma à cette époque , et dont l'Italie fut le théâtre , causa de grands embarras au souverain pontife. L'entrée et le séjour successifs des troupes impériales et espagnoles grevèrent de contributions les habitants de Ferrare , de Bologne et de Ravenne , que le pape fut obligé d'indemniser de ses propres deniers. Clément XII eut aussi des démêlés avec la cour de Turin , et , en 1738 , il donna au roi des Deux-Siciles l'investiture du royaume de Naples , avec la cérémonie de la présentation de la haquenée , signe habituel de l'hommage rendu en pareil cas. Il canonisa l'instituteur de l'ordre des prêtres de la mission , Vincent , et le bienheureux Régis , de la société de Jésus. Il fit aussi la béatification de Joseph de Léonissa , capucin. Ce pape mourut le 6 février 1740 , âgé de quatre-vingt-huit ans , après dix ans environ de pontificat. Il était sujet à

des accès de goutte très douloureux. Carraccioli prétend (*Vie de Clément XIV*), que Clément XII fut aveugle pendant neuf ans. On ne trouve nulle trace d'un fait aussi extraordinaire. Il lui donne douze ans de pontificat , ce qui est évidemment inexact. Clément XII mérita d'être loué pour sa piété , sa justice et sa bienfaisance. Les Romains lui érigèrent une statue de bronze , qui fut placée au Capitole. Benoît XIII lui succéda.

D—s.

CLÉMENT XIII succéda à Benoît XIV , et fut élu pape le 6 juillet 1758 ; il était Vénitien , et s'appelait *Charles Rezzonico*. Il était né le 17 mars 1693 , avait été fait évêque de Padoue , et successivement cardinal en 1737 , par Clément XII , dont il prit le nom. Les premiers soins de son gouvernement furent consacrés à la continuation des travaux commencés sous le pontificat de son prédécesseur , pour la réparation et l'embellissement de l'église du Panthéon , l'un des plus beaux monuments de l'antiquité. Il s'occupa aussi du dessèchement des marais Pontins et de la reconstruction du port de Civitta-Vecchia. L'état de l'Eglise ne tarda pas à fixer son attention. Il donna des réglemens pour réprimer la licence du carnaval dans Rome , et pour défendre aux ecclésiastiques d'assister aux représentations théâtrales. Il condamna la troisième partie de l'*Histoire du peuple de Dieu* , par le jésuite Berruyer. Il s'éleva avec plus de force contre le livre de l'*Esprit* , d'Helvétius , et félicita , par une lettre particulière , Chaumeix , qui avait réfuté cet ouvrage philosophique. Il écrivit dans le même temps une lettre aux patriarches et évêques , sur l'observance des lois canoniques , contre les clercs qui font le négoce , et qui s'ingèrent dans les affaires séculières ; et il y dépeint leur

désir désordonné d'amasser des richesses. Cette improbation solennelle semblait tomber plus particulièrement sur la conduite du jésuite Lavallette, dont la scandaleuse affaire commençait à retentir dans les tribunaux de France, et entraîna la perte de l'ordre entier dans ce royaume. Clément XIII donna l'investiture du royaume de Naples au roi Ferdinand, avec donation à lui et à ses successeurs, dans la même forme qui avait été observée par Clément XI, en faveur de Charles VI. Il confirma aussi de nouveau, et approuva la lettre encyclique de Benoît XIV, au sujet de la constitution *Unigenitus* (Voy. BENOÎT XIV). Il fit procéder à la béatification du vénérable Alfonse Rodriguez, de la société de Jésus, et à celle du vénérable évêque Jean de Palafox. Le 2 septembre 1762, il fit procéder, par le tribunal de l'inquisition, à la condamnation de l'*Émile* de J.-J. Rousseau; il fit déclarer l'ouvrage impie, hérétique, et la lecture en fut défendue sous peine d'excommunication. Ces premières années du pontificat de Clément XIII ne sont ni susceptibles de reproches, ni indignes d'éloges; les dernières furent moins heureuses et moins satisfaisantes. En 1764, 1765, 1766, la disette et les autres désastres qui affligèrent l'Italie donnèrent beaucoup d'embarras au pape. Il fit des réglemens pour soulager la misère du peuple; il fut obligé, pour acheter des grains de l'étranger, de tirer de grandes sommes du trésor de Sixte V, déposé au château St.-Ange. Il ordonna des prières publiques, et fit faire des processions, qu'il suivit lui-même à pied. Il interdit les spectacles, et toute espèce de divertissemens pendant un hiver entier. Des erreurs politiques se mêlèrent aux calamités de la nature. En 1768, la question tant de fois agitée au sujet de la souverai-

neté de Parme, se réveilla à l'occasion d'un ministre de ce duché, qui attaquait les droits régaliens. Clément XIII lança un monitoire, où il fit revivre sans ménagement les prétentions ambitieuses de quelques-uns de ses prédécesseurs. Les cours de France, d'Espagne et des Deux-Siciles témoignèrent leur mécontentement. La France se saisit d'Avignon, Naples s'empara de Bénévent; le monarque espagnol déclara que c'était à tort que le pape fondait ses droits sur la bulle *In cœna domini*, attendu qu'elle n'avait jamais été reçue dans aucun état catholique. L'affaire des jésuites ne causa pas des chagrins moins violents à Clément XIII. Cette société venait d'être proscrire en Portugal et en France. Le pape eut l'imprudence de choisir ce moment pour émettre la bulle dite *Apostolicam*, qui confirmait les jésuites dans leurs privilèges, les justifiait dans tous les points, et faisait l'éloge le plus pompeux de leur zèle, de leurs services et de leurs talens. Ce procédé révolta les parties intéressées. Le souverain pontife pouvait sans doute chercher à faire absoudre la société entière des torts ou des excès de quelques individus; mais une déclaration aussi tranchante, aussi absolue que celle de la bulle en question, était une espèce de manifeste contre la volonté et les intérêts des puissances laïques, dont les ressentimens ne firent que s'accroître. Les maisons de Bourbon et celle de Bragance n'en insistèrent que plus vivement pour obtenir la suppression de cet ordre religieux. Clément XIII, obligé de céder, avait indiqué un consistoire à cet effet, pour le 3 février 1769; mais dans la nuit même il mourut presque subitement, *Præter omnium expectationem*, dit Clément XIV, dans sa bulle de suppression.

Cet événement, qui a quelque ressemblance avec la fin de Ganganelli, donna lieu par la suite à des rapprochements purement imaginaires. On ne peut refuser à Clément XIII des qualités dignes de la tiare, des intentions pures, une piété sincère, une charité ardente. Ceux qui l'ont désapprouvé attribuent la variation de sa conduite aux différents conseils qui le dirigèrent. Il suivit d'abord ceux du cardinal Archinto, l'un des amis de Benoît XIV ; il donna depuis toute sa confiance à Torregiani, homme d'esprit et de talent, et partisan déclaré des jésuites. Le prince Rezzonico, son neveu, lui a fait élever à Rome un superbe mausolée ; c'est un des plus beaux ouvrages de Canova. D—s.

CLÉMENT XIV succéda à Clément XIII, et fut élu pape le 19 mai 1769. Il s'appelait *Laurent Ganganelli*. Il naquit le 31 octobre 1705, au bourg de St.-Arcangelo, d'une famille noble, originaire de St.-Angelo in Vado, dans le duché d'Urbain. Son père était médecin pensionné de la ville. Le jeune Ganganelli se livra dès ses premières années, avec une ardeur extraordinaire, aux études les plus sérieuses. Il fit des progrès rapides sous la conduite des professeurs de Rimini, où il était élevé, et, dès l'âge de dix-huit ans, il entra dans l'ordre de S. François. La manière distinguée avec laquelle il remplit tous les grades où il fut successivement nommé, lui attirèrent les regards de Benoît XIV, qui le fit consultant du St.-Office. Clément XIII le traita avec plus de faveur encore en le décorant de la pourpre. Le conclave où il fut élu dura plus de trois mois. Les intrigues, qui accompagnent quelquefois ces élections, furent alors très animées. L'état où Clément XIII avait laissé les affaires excitait l'attention

des principales puissances catholiques, et les intéressait vivement au choix qu'on allait faire. La France désirait surtout un pontife dont l'attachement ne fût pas prononcé en faveur des jésuites. Elle le trouva dans la personne de Ganganelli. On lui avait entendu dire au doyen du sacré collège, Cavalchini, « que le » temps était venu où il fallait bien » obéir aux souverains, si l'on voulait » sauver Rome ; que leurs bras s'étendaient beaucoup au-delà de leurs » frontières, et que leur puissance » s'élevait au-dessus des Alpes et des » Pyrénées. » Ces propos annonçaient les meilleures dispositions que l'on pût désirer. L'évêque d'Orléans, Jarente, intime ami du duc de Choiseul et ministre de la feuille des bénéfices, fut instruit par le P. Castan, religieux du comtat Venaissin, de ces particularités sur le compte de Ganganelli, et Louis XV fit donner ordre au cardinal de Bernis de favoriser cette nomination. Ganganelli ne manqua point aux promesses qu'il avait faites. Il s'occupa, dès les premiers moments de son exaltation, de satisfaire les puissances sur ce qui leur portait le plus d'ombrage. Il condamna à l'oubli la bulle *In cœnâ domini*, qui avait excité les plaintes du roi d'Espagne, en ne la faisant point lire, suivant la coutume, le jeudi saint. Il renonça à ses prétentions sur le duché de Parme. Il se rapprocha de la cour de Lisbonne, qui menaçait de nommer un patriarche, et ces démarches lui valurent la restitution du comtat d'Avignon et du duché de Bénévent. Clément XIV conduisait par lui-même toutes ces négociations dans le plus grand secret, et ne voulait être pénétré sur aucune affaire. Il en usa de même pour le grand dessein dont il était occupé, et qui devait produire

l'acte le plus célèbre de son pontificat, la destruction des jésuites. Il voulut cependant éviter tout reproche de précipitation et toute apparence d'animosité, en pesant, disait-il, cette résolution *au poids du sanctuaire*. On le vit occupé des recherches les plus exactes dans les écrits et dans les archives qui pouvaient lui procurer des lumières et des documents sur cette fameuse société. De violentes réclamations s'élevèrent, moins encore de la part des parties intéressées que de la part de leurs amis; mais les sarcasmes qui se multipliaient tous les jours, des prédictions sinistres répandues, dès l'année 1770, par une paysanne de Valentano, nommée *Bernardina Renzi*, des menaces contenues dans des écrits publics et dans des lettres anonymes, ne purent ébranler Ganganelli : il avançait lentement vers son but; ce qu'il avait entrepris dès 1770 ne fut entièrement terminé que le 21 juillet 1773, par le bref d'extinction daté de ce jour. La sécularisation des personnes, le séquestre des biens s'exécutèrent avec peu de violence de la part de l'autorité, et avec moins de résistance encore de la part des sujets supprimés; cependant, on arrêta et l'on enferma au château St.-Ange le P. Ricci, général des jésuites, qui n'avait eu d'autre tort que de refuser son consentement à l'anéantissement de son ordre. Cette suppression, dont la justice et l'utilité sont encore un problème aux yeux de certaines personnes, ne put être soumise aux règles du droit ordinaire. Clément XIV, plus flexible qu'aucun de ses prédécesseurs, donna en cette occasion, aux puissances laïques, une preuve de condescendance qu'il jugea nécessaire sur un point qui intéressait plus l'ordre politique que la dis-

cipline de l'Église; et cette considération servirait toujours d'excuse à sa mémoire, si elle en avait besoin auprès de la postérité. En accomplissant ce grand ouvrage, le pape ne put s'empêcher de témoigner des alarmes pour sa personne; cependant, sa santé se soutint pendant plus de huit mois dans cet état de vigueur que la nature lui avait donné, et qui était entretenu par une vie simple et frugale. Ce fut dans les commencements d'avril 1774 qu'il sentit les premières atteintes d'un mal qu'il ne regarda alors que comme une indisposition passagère. Il ne s'occupa pas depuis cette époque avec moins d'ardeur de ses travaux journaliers. Une humeur âcre qui l'incommodait fréquemment en été, se trouva presque supprimée cette année. On eut de la peine à en rétablir le cours. On y parvint néanmoins vers le commencement d'août; mais, le mois suivant, les accidents se renouvelèrent, et des accès de fièvre continue, qui ne purent céder à des saignées répétées, amenèrent enfin le moment où il termina sa carrière, le 22 septembre. Son médecin déclara hautement, après l'ouverture du corps, que la maladie ne provenait que d'un excès de travail et d'un mauvais régime; cependant, beaucoup de gens s'obstinèrent à voir dans cette mort tous les signes d'un attentat. On ne fit aucune instruction juridique. On imprima des pamphlets pour accréditer l'empoisonnement supposé du pape, dont on ne manqua pas de charger les jésuites. Parmi ces écrits, on distingue celui qui est intitulé : *Particularités concernant la maladie et la mort du souverain pontife, Clément XIV, de glorieuse mémoire*. Il est inséré en entier dans un ouvrage qui a pour titre : *Précis historique de la vie du pape Clé-*

ment XIV, etc., par un théologien d'Italie, 1 vol. in-12, Avignon, 1780 : les faits qui y sont rapportés n'ont aucun caractère d'authenticité. C'est le récit d'un individu qui paraît avoir recueilli des bruits populaires, et n'avoir point travaillé sur des actes revêtus d'une forme légale. Les opinions se partagèrent même en Italie et dans tout le midi de l'Europe. Dans le nord, on rejeta cette accusation comme un mensonge ridicule (voy. l'ouvrage intitulé : *Caractère des personnages les plus marquants dans les différentes cours de l'Europe, extrait des œuvres de Frédéric-le-Grand*, 2 vol. in-8°, chez Léopold Collin, Paris, 1808. Carraccioli, biographe de Clément XIV, croit à l'empoisonnement, et n'ose accuser personne. Alletz, son copiste, est encore plus incertain (voy. l'*Histoire des Papes*, 2 vol. in-12, Paris, 1776). Le crime en lui-même étant au moins très douteux, il serait plus que téméraire de chercher un coupable. Il est plus facile de venger la mémoire de Ganganelli des calomnies odieuses qui furent répandues contre sa personne. Il eut des vertus éminentes, de la sagesse dans la conduite, et de l'étendue, de la vivacité et de la pénétration dans l'esprit. Il continua de vivre comme un simple religieux sur le trône pontifical. Les Romains, qui aimaient un certain luxe dans leur souverain, lui reprochaient son extrême simplicité. Son système favori était la douceur et la tolérance. Il réussissait mieux à peindre la religion sous des traits d'amour et de bonté, que sous des formes majestueuses et imposantes. Il savait accueillir avec la plus séduisante affabilité tous les étrangers ; ceux même d'une communion ou d'une croyance différentes témoignaient hautement le respect et l'at-

tachement qu'il leur inspirait. Les Anglais placèrent son buste parmi ceux des grands hommes. « Plût à Dieu, » s'écria-t-il, qu'ils fissent pour la religion ce qu'ils font pour moi ! » Il était très secret, et disait qu'un souverain qui a beaucoup de confidents ne peut manquer d'être trahi. Quelqu'un lui demandant s'il était bien sûr de ses secrétaires : « Oui, dit-il, en montrant les trois premiers doigts » de sa main, quoique j'en aie trois. » Il s'occupa de l'administration temporelle, et laissa des établissements utiles. On lui doit le *Musée Clémentin*, qui servit de dépôt pour les précieux monuments d'antiquité que l'on découvre journellement dans Rome ; en un mot, le pontife, le prince et l'homme de lettres ont mérité en lui de justes éloges. Il semble avoir voulu imiter Lambertini, l'un de ses plus illustres prédécesseurs, et il approcha beaucoup de son modèle, quoiqu'il eût en général des qualités moins brillantes. « Clément XIV, dit Grimm » (tome II, page 161), aurait fait » une grande fortune de son temps, » s'il n'avait pas été précédé par Benoît XIV. » C'est du moins un véritable mérite que d'avoir rempli avec honneur la carrière ouverte par un grand homme. Caraccioli a donné la vie de Clément XIV (Paris, 1775 et 1776, 1 vol. in-12), et la traduction de plusieurs lettres et autres écrits attribués à ce pontife (Paris, 3 vol. in-12). Le premier de ces ouvrages n'est qu'un long panégyrique écrit sans ordre, sans méthode, et d'un style inégal, incorrect et diffus. Quant au recueil de lettres, il n'est pas sans intérêt ; mais la plupart, du moins, sont faussement attribuées à Ganganelli. (V. CARACCIOLI.) Les savants auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont voulu vérifier les originaux, et ne les

ont point trouvés. On objecte que Caraccioli n'était pas capable d'une supposition aussi ingénieuse; mais on sait qu'il avait des collaborateurs assez habiles pour suppléer à son insuffisance. Un anonyme a publié, sous le titre d'*Entrevues du pape Ganganelli, servant de suite aux lettres du même auteur*, un recueil de douze dissertations sur divers sujets de théologie, de philosophie et de politique, où l'on voit briller un esprit aussi solide qu'ingénieux. D—s.

CLÉMENT (JACQUES), religieux de l'ordre de S. Dominique, a rendu son nom fameux par un crime exécrationnable. C'était un homme d'un esprit sombre et mélancolique, d'un caractère ardent et inquiet, d'une imagination déréglée; d'ailleurs ignorant et grossier, fanatique et libertin, parlant sans cesse d'exterminer les hérétiques, ce qui le fit appeler par ses confrères le *capitaine Clément*. Il était né au village de Sorbon en Champagne, à une lieue de Rethel. A peine âgé de vingt-deux ans, il conçut le dessein d'assassiner Henri III, qui, ayant pour lieutenant Henri, roi de Navarre, assiégeait alors la capitale de son royaume révoltée contre lui. Il communiqua cette horrible résolution au prieur de son couvent, qui l'encouragea à l'exécuter (*Voy. BOURGOIN*). Les Seize en eurent connaissance. Ils en parlèrent aux ducs de Mayenne et d'Aumale, et à la duchesse de Montpensier (Catherine-Marie de Lorraine), qui voulut voir le moine, et céda, dit-on, à ses infâmes desirs pour achever de le déterminer (1). Plusieurs prédicateurs annoncèrent en chaire « que l'on eut encore patience

» sept ou huit jours, et que l'on verrait quelque grande chose qui mettrait ceux de l'union à leur aise. » De son côté, le duc de Mayenne fit arrêter plus de cent *politiques* (c'est ainsi qu'on désignait les sujets fidèles à leur roi); ils furent mis à la Bastille; d'autres étaient déjà détenus dans le Louvre, et il fut dit à Clément que la vie de tous ces prisonniers répondrait de la sienne (*De Thou* et les *Mémoires de Nevers*). On lui promit que le pape le ferait cardinal, ou que, s'il périssait, il serait mis au nombre des saints, comme ayant sauvé sa patrie, gouvernée par un ennemi de Dieu. On trompa le premier président Achille de Harlay et le comte de Brienne, prisonniers de la ligue. Le premier donna des lettres pour le roi, le second un passeport. Muni de ces pièces, Jacques Clément sortit de Paris le 31 juillet 1589. Il eut une conférence à St.-Lazare avec le duc de Mayenne et la Chapelle-Marteau, prévôt de Paris et secrétaire de la ligue. Ils lui donnèrent pour instruction de rejeter le meurtre, après l'avoir commis, sur le comte de Soissons, « pour rendre la cause du roi » de Navarre plus odieuse, et animer » contre lui les catholiques. » C'est ainsi que s'exprime l'historien Matthieu, et il dit avoir appris cette particularité de Henri IV lui-même. Jacques Clément tomba dans les gardes avancées du camp royal, et on le conduisit devant Jacques de la Guesle, procureur-général au parlement de Paris, qui se trouvait alors à St.-Cloud. Le magistrat l'interrogea, il répondit qu'il avait des lettres pour le roi, et qu'il ne pouvait s'ouvrir qu'à lui. Il était tard, on le remit au lendemain. Il soupa avec les domestiques du procureur-général, répondit avec une apparente simplicité aux questions qu'on

(1) L'historien Matthieu rapporte que ce misérable avait été mené aux Charreux, où on lui parla pour la première fois d'entreprendre ce coup.

lui fit, et dormit tranquillement. Quelques historiens rapportent qu'on le trouva, dans cette nuit, profondément endormi, ayant auprès de lui son bréviaire ouvert à la page où était cité le meurtre d'Holopherne par Judith. Henri III occupait alors à St.-Cloud la maison de campagne de Pierre de Gondi, cardinal-évêque de Paris, qui avait refusé de prêter serment à la ligue. Le lendemain, 1^{er} septembre, Jacques Clément est introduit dans la chambre du roi. Il portait un couteau nu dans sa manche. Il fait une profonde révérence au monarque, présente les lettres dont il est porteur, et s'annonce comme étant chargé d'un message important et secret. Henri commande à ceux qui sont auprès de lui de se retirer, et, tandis qu'il est occupé à lire les lettres qu'on vient de lui remettre, l'affreux régicide lui plonge son couteau dans le bas-ventre; le prince le retire avec effort, il en frappe le monstre au-dessus de l'œil gauche, et s'écrie : « Ah ! le » méchant moine ! il m'a tué, qu'on » le tue. » A ce cri, les gardes et plusieurs seigneurs accourent. La Guesle était avec eux : « Le malheureux assassin se tenant, dit-il, ferme vis-à-vis du roi, j'eus crainte qu'il eût encore quelque arme et dessein d'offenser sa majesté, ce qui me fit prendre l'épée au poing, et lui bائلant des gardes contre l'estomac, je le poussai et je le jetai dans la ruelle, et il fut incontinent tué par les autres, nonobstant que je leur criasse qu'ils n'eussent à le tuer. » D'Aubigné paraît s'être trompé en disant que le procureur-général introduisit lui-même Jacques Clément dans la chambre du roi, « où il commit son exécration parricide en sa présence; ce qui l'anima si fort, qu'il donna de son épée à travers le corps

» du jacobin, et le tua de ce coup » seul. » Et il ajoute : « Le coup de » la Guesle fut sujet à beaucoup d'interprétations et de blâmes, pour le » moins justes, en cela qu'un procureur-général en devait savoir l'importance et contenir ses mains. » Cependant, Mézerai dit que la Guesle se contenta de frapper du pommeau de son épée le visage du parricide, et de Thou rapporte que ce dernier fut mis à mort par Montpesat de Lognac et Jean de Levis, baron de Mirepoix. Le corps de l'assassin fut exposé, traîné ensuite sur la claie, tiré à quatre chevaux, mis en quatre quartiers, et brûlé sur la place devant l'église de St.-Cloud. Bientôt Clément passa dans Paris pour un véritable martyr. Les prédicateurs de la ligue demandèrent qu'on immolât aux mânes du régicide quelques-uns des prisonniers (d'Aubigné). Il parut une foule de libelles, imprimés avec des privilèges de la Ste.-Union, et approuvés par des docteurs en théologie; tels étaient, entre autres : le *Testament de Henri de Valois*; *Grâces à Dieu pour la justice du cruel tyran*; *Discours véritable de l'étrange et subite mort de Henri de Valois*, et le *Martyre de frère Jacques Clément*, contenant au vrai toutes les particularités les plus remarquables de la sainte résolution et très heureuse entreprise à l'encontre de Henri de Valois. Le portrait de l'assassin fut gravé avec les vers suivants :

Un jeune jacobin, nommé Jacques Clément,
Dans le bourg de Saint-Cloud une lettre présente
À Henri de Valois, et vertueusement,
Un couteau fort pointu dans l'estomac lui plante.

On plaça le portrait de Clément sur les autels. L'abbé de Longuerue prétend qu'on délibéra en Sorbonne si on demanderait à Rome sa canonisation. Il fut question de lui élever une

statue dans l'église de Notre-Dame. « Une bande de ligueurs et de li-
 » gueuses, dit l'Étoile, qui avaient
 » fait partie d'aller à St.-Cloud par
 » dévotion et vénération des cendres
 » de frère Clément, qu'ils révéraient
 » comme un nouveau saint et martyr,
 » comme ils revenaient en bateau,
 » rapportant des cendres de ce jaco-
 » bin (le 24 août 1589), fut ledit
 » bateau submergé, et ne réchappa
 » un seul des dix-huit qui étaient de-
 » dans. » On lit dans La Faille, qu'on
 fit à Toulouse, pour Jacques Clément,
 un service auquel assistèrent tous
 les corps de la ville, et que l'orai-
 son funèbre du parricide fut pro-
 noncée par le provincial des Mi-
 nimes. Le P. Fabre rapporte dans
 sa continuation de l'*Histoire ecclé-
 siastique* de Fleury, et de Thou l'a-
 vait dit avant lui, que, le 11 sep-
 tembre 1589, Sixte V fit dans un
 consistoire l'éloge de Jacques Clément,
 et le mit au-dessus de Judith et d'É-
 léazar, en ajoutant que ce grand exem-
 ple avait été donné afin que chacun
 connût la force des jugements de
 Dieu. On répondit à cet étrange pa-
 négyrique par un livre intitulé : *Anti-
 Sixtus*, et par un discours français
 qui a pour titre : le *Fulminant*. Les
 jacobins, qui avaient d'abord célébré
 l'acte héroïque de Jacques Clément,
 « bienheureux enfant de S. Domi-
 » nique et saint martyr de J.-C., »
 prétendirent dans la suite que l'as-
 sassin de Henri III n'était pas un
 dominicain, mais un soldat ligueur,
 ou même un huguenot déguisé. Le
 parlement de Paris rechercha, en
 1594, les complices de Jacques Clé-
 ment. Sous prétexte de cette com-
 plicité, le duc d'Aumale fut écar-
 telé en effigie. (Voyez AUMALE.)
 La duchesse de Montpensier avait aussi
 pris la fuite; elle fut comprise dans

l'édit d'abolition qu'obtint le duc de
 Mayenné en 1596. C'est à cette épo-
 que que cessa le culte impie de Jac-
 ques Clément. Le jésuite Commelet,
 prêchant en 1593 son fameux ser-
 mon : *Il nous faut un Aod*, etc.,
 l'avait mis au nombre des anges; Bou-
 cher l'avait loué en 1594, dans son
Apologie pour Jean Châtel; le P. Gui-
 gnard le mettait aussi au nombre des
 martyrs. « Telle était, dit le continua-
 » teur de Fleury, la force des préjugés
 » qui régnaient alors. » Mais l'on vit
 depuis Mariana, dans son fameux
 traité *De rege et regis institutione*,
 publié en 1599, se faire, en quelque
 sorte, l'apologiste de ce moine, chargé
 aujourd'hui de deux siècles d'exécra-
 tion. V—VE.

CLÉMENT (CLAUDE), né à Or-
 nans, petite ville de Franche-Comté,
 vers 1594, entra dans l'ordre des jé-
 suites en 1612. Il professa les huma-
 nités et la rhétorique, d'abord à Lyon
 et ensuite à Dôle. Sa réputation le fit
 appeler à Madrid, où il enseigna les
 antiquités grecques et latines, au col-
 lège fondé par Philippe II. Il mourut
 en cette ville en 1642. On a de lui les
 ouvrages suivants : I. *Ecclesie Lug-
 dunensis christiana simul ac huma-
 na majestas*, Lyon, 1628, in-8°. C'est
 un discours qu'il prononça au
 collège de Lyon, en 1622, à la rentrée
 des classes. II. *Clemens IV, erudi-
 tione, vitæ sanctimoniâ, rerum ges-
 tarum gloriâ et pontificatu maximus*,
 Lyon, 1623 et 1624, in-12. C'est
 moins une histoire du pape Clément
 IV, que son panégyrique. On trouve
 à la suite l'éloge de Rodolphe de Che-
 vriers, cardinal-évêque d'Albano. Il
 n'y a pas eu deux éditions de cet ou-
 vrage, et les exemplaires ne diffèrent
 que par le frontispice : III. *Musei, sive
 bibliothecæ tam privatæ quàm pu-
 blicæ extructio, instructio, cura,*

usé, *libri IV*, Lyon, 1635, in-4°. Le système bibliographique du P. Clément se rapproche beaucoup de celui qui est généralement adopté en France. Il y a de l'érudition dans cet ouvrage, mais beaucoup d'inutilités. On trouve à la suite une description de la bibliothèque de l'Escurial, et un discours latin que l'auteur avait prononcé au collège de Dôle, en 1627, sur l'*Amour des lettres*. IV. *Machiavelismus jugulatus à christianâ sapientiâ, hispanicâ et austriacâ, dissertatio christiano-politica ad Philippum IV, regem cathol.*, 1657, in-4°. Cette réfutation du système politique de Machiavel eut un grand succès à la cour d'Espagne; elle fut traduite en espagnol, et imprimée plusieurs fois, in-4°. Ce n'est cependant qu'une déclamation, et l'on doit attribuer la vogue que cet ouvrage eut un instant aux flatteries dont il est rempli, et aux intrigues des confrères de l'auteur. V. *Tables chronologiques de l'histoire d'Espagne, avant et après Jésus-Christ* (en espagnol), Madrid, 1643, in-fol. max. Bordazar en a donné une édition augmentée, Valence, 1689, in-4°. Le P. de Colonia, dans son *Histoire littéraire de Lyon* (tome II), lui attribue une *Action de théâtre pour la réception du roi Louis XIII au collège de Lyon*; et le *Journal des savants* de 1712, lui attribue à tort le catalogue de la bibliothèque de Letellier, archevêque de Reims. W—s.

CLÉMENT (JULIEN), né en 1650, à Arles, vint fort jeune à Paris, pour y étudier la chirurgie. Placé chez Jacques Lefèvre, accoucheur distingué, il sut profiter de ses leçons, et mériter son estime. Honorablement promu à la maîtrise, il obtint aussitôt après la fille de Lefèvre, et dès-lors il se consacra spécialement à la pratique des accouchements. Les progrès qu'il fit

dans cette branche intéressante de la chirurgie lui acquirent une haute réputation. Il fut choisi par Louis XIV pour accoucher M^{me}. de la Vallière et M^{me}. de Montespan. L'habileté qu'il montra et le secret qu'il garda inviolablement lui concilièrent la bienveillance du roi, qui lui fit expédier, en 1711, des lettres de noblesse, avec la clause expresse qu'il ne pourrait abandonner la pratique de son art, ni refuser ses conseils et ses secours aux femmes qui les réclameraient : mesure digne d'un monarque philanthrope, et qu'on aimerait à voir toujours imitée. Clément n'eut besoin, pour s'y conformer, que de suivre l'impulsion de son cœur. Il fut appelé trois fois à Madrid pour accoucher la reine d'Espagne. Il ne cessa d'exercer sa profession avec zèle tant que ses facultés physiques le lui permirent. Enfin, courbé sous le poids des années, il mourut le 7 octobre 1729, sans avoir laissé aucun ouvrage. Un de ses plus beaux titres de gloire est certainement d'avoir guidé les pas de l'illustre Puzos dans un art aux progrès duquel il a infiniment contribué. C.

CLÉMENT (NICOLAS), né à Toul en 1647, était très jeune lorsque Carcavi, alors bibliothécaire de Colbert, l'employa à mettre en ordre et copier le recueil des mémoires du ministère de Mazarin (Voy. CARCAVI.) Le protégé suivit son protecteur à la Bibliothèque du Roi. En 1670, Clément fut commis à la garde des estampes et des planches gravées. Lorsque Melchisédech Thévenot se démit, en 1692, de sa place de sous-bibliothécaire, Clément lui succéda. C'était à lui qu'on devait les catalogues qui avaient servi au récollement de la Bibliothèque du Roi, fait en 1684 sous l'abbé de Varès. Les manuscrits étaient alors au nombre de dix mille cinq cent

quarante-deux, sans compter ceux de Brienne et de Mézeray; les imprimés montaient à quarante mille, et remplissaient seuls sept volumes in-fol. Clément avait fait, en outre, le catalogue des livres doubles. Mécontent de ce premier travail, il le recommença en 1688, et fit alors deux nouveaux catalogues, l'un par ordre de matières, en 13 vol. in-fol.; l'autre par ordre alphabétique des auteurs, en 19 vol. in-fol. Le travail de Clément a servi de base au récollement fait en 1720, époque à laquelle le catalogue des matières fut porté à 14, et le catalogue des auteurs à 32 vol. in-fol. Ce sont ces deux catalogues qui servent encore aujourd'hui, au moyen des feuilles blanches que l'on avait laissées; mais un supplément à ces catalogues est devenu nécessaire, et a été commencé sur des feuilles détachées. Ce fut en 1706 que l'aventurier Jean Aymon écrivit à N. Clément, lui annonçant son désir d'entrer dans le sein de l'Eglise, etc. Le sous-bibliothécaire fit venir Aymon en France, et poussa la confiance jusqu'à le laisser souvent seul dans la bibliothèque du Roi. Aymon vola plusieurs ouvrages précieux (voy. *AYMON*), et quoiqu'une partie eût été recouvrée, Clément, inconsolable d'avoir été la cause de cet accident, traîna une vie languissante pendant quelques années, et mourut le 16 janvier 1712. Il n'avait jamais eu d'autre récréation que d'arranger une collection de portraits qu'il avait commencée dès sa première jeunesse. Il en avait environ dix-huit mille, rangés en plus de cent portefeuilles, et dont il avait fait le catalogue en 3 vol. Il légua cette collection à la Bibliothèque du Roi. Clément, tout entier à ses fonctions, a fait peu de chose pour sa gloire; cependant, il a publié,

sous le nom d'*Antimon*, une *Défnse de l'antiquité de la ville et siège épiscopal de Toul*, 1702, in-8., contre le *Système chronologique et historique des évêques de Toul*, par l'abbé Riguet. C'était Clément qui avait recueilli les *Mémoires sur la paix de Munster*, que publia J. Aymon.

A. B.—T.

CLÉMENT (DAVID), célèbre bibliographe, d'une grande lecture et d'une grande érudition, naquit en 1701, à Hofgeismar, dans la Hesse, où son père, d'abord ministre dans la vallée de Pragelas en Piémont, était pasteur d'une colonie de Français réfugiés. Il succéda à l'emploi de son père, remplit la même fonction à Brunswick en 1736, et depuis 1743 à Hanovre, où il mourut le 10 janvier 1760. Il a laissé : *Bibliothèque curieuse, historique et critique, ou Catalogue raisonné de livres difficiles à trouver*, Göttingue, Hanovre et Leipzig, 1750-1760, 9 vol. in-4°. : ce n'est point une sèche nomenclature de titres; chaque livre fournit à Clément le sujet de quelque dissertation, où les détails qu'il donne sont appuyés de nombreuses citations; mais l'auteur a mis au nombre des livres rares beaucoup d'ouvrages qui sont de très peu de valeur. Il a même souvent donné trop d'éloges à de médiocres ouvrages. Il est à regretter cependant que la mort l'ait empêché de continuer cet ouvrage, écrit en français, qui, distribué par l'ordre alphabétique des auteurs, ne va pas au-delà du mot *Hessus*. Clément, désirant connaître les livres rares espagnols, avait prié G. Meerman de demander à Grég. Mayans de Valence le catalogue de sa bibliothèque. Ce savant espagnol écrivit directement à D. Clément que le catalogue de sa bibliothèque n'était point fait;

mais qu'il lui donnait du moins la liste des grammairiens et rhéteurs espagnols dont il possédait et avait lu les ouvrages. C'est cette lettre et cette liste que D. Clément a fait imprimer sous le titre de *Specimen bibliothecæ Hispano-Maiansianæ, sive idea novi catalogi critici operum scriptorum hispanorum quæ habet in suâ bibliothecâ Gregorius Maiansius*, Hanovre, 1753, in-4°. : il y est question d'environ quatre-vingt-dix auteurs ; le titre de leurs ouvrages est rapporté en entier, et, à la suite de chaque ouvrage, le jugement qu'en porte Mayans.

A. B—T.

CLÉMENT (DENIS-XAVIER), né à Dijon, le 6 octobre 1706, fut docteur en théologie, prédicateur du roi et confesseur de mesdames tantes du roi, aumônier du roi de Pologne, et doyen de l'église collégiale de Ligny. Il mourut le 7 mars 1771. On a de lui : I. *Sermons*, 1746, in-8° ; 1770-71, 9 vol. in-12, y compris trois vol. de *Panegyriques et Oraisons funèbres* : quelques-uns de ces sermons avaient été imprimés à part. « Clément est, au jugement de M. Sabatier, un des orateurs chrétiens de nos jours qui a le moins sacrifié au goût du siècle, et dont l'éloquence mâle et vigoureuse serait plus propre à faire impression, si la plupart de ses discours étaient moins diffus et moins négligés. » II. Quelques ouvrages de piété, dont, au jugement du même critique, le style est froid et commun, quoiqu'on puisse y trouver également de quoi s'instruire et s'édifier. La plupart de ces ouvrages ont eu de nombreuses éditions ; ce sont : 1°. *Entretiens de l'ame avec Dieu, tirés des paroles de S. Augustin* ; 2°. *Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde* ; 3°. *Exercices de l'ame pour se disposer aux*

sacrements ; 4°. *Avis à une personne engagée dans le monde* ; 5°. *Méditations sur la passion*, 2 vol. ; 6°. *Instructions sur le sacrifice de la messe* ; 7°. *la Journée du chrétien, sanctifiée par la prière et la méditation* ; 8°. *Exercices spirituels de S. Ignace, traduits en français*. Enfin, c'est à l'abbé Clément que l'on doit le *Bréviaire de Paris, tout en français, avec un supplément*, 1767. Z.

CLÉMENT (PIERRE), né à Genève en janvier 1707, donna, dès sa première jeunesse, des marques de son esprit, et fut reçu ministre dans cette ville. Il vint à Paris, prêcha avec succès dans les chapelles particulières des ambassadeurs ; mais, ayant publié une pièce de théâtre, il fut remercié par le consistoire de Genève, et obligé de quitter le ministère. Ce fut alors qu'il se livra à son goût pour les lettres, sans néanmoins abandonner l'étude de la théologie et du droit naturel. Il avait appris, presque au sortir de l'enfance, l'hébreu, le grec et le latin. Après avoir fait une étude profonde de la littérature française, il voulut connaître la littérature étrangère, et il y parvint. Milord Waldegrave lui proposa de se charger de l'éducation de ses enfants ; il accepta, et cette liaison avec le père de ses élèves lui donna la connaissance des Anglais qui cultivaient le plus les belles-lettres. Il publia d'abord les *Frimaçons, hyperdrame* en un acte et en prose, Londres, 1740, in-8°. Clément commença en 1748 ses *Nouvelles littéraires de France*, et les donna feuille à feuille. Pendant cinq années, il ne parut rien d'agréable, de nouveau, d'intéressant dans les lettres, les sciences et les arts, dont il ne rendit compte avec discernement et franchise ; aucun égard pour

le mérite connu des auteurs ne lui faisant trahir sa pensée sur leurs nouvelles productions. « La liberté a ses » bornes, disait-il, je les connais parfaitement, je consens à la perdre » si je les passe; mais, doublement » républicain, né à Genève et dans » les lettres, je ne veux point tenir » ma pensée dans une prison perpétuelle. » (*Lettre LXIV*, tom. III.) Ses lettres sont écrites avec chaleur et rapidité, ses jugements sont courts, mais justes, précis et lumineux. On les a réimprimées en 4 vol., sous ce titre : les *Cinq Années littéraires*, la Haye, 1754, in-12; Berlin, 1755, in-8°. Clément n'avait que vingt-deux ans lorsque, frappé de la tragédie de *Mérope* du marquis Maffei, il résolut d'accommoder ce sujet au théâtre. Le marquis Maffei étant venu à Paris en 1733, il lui demanda son avis. Maffei parut souhaiter qu'il se bornât à une simple traduction en vers, il lui apprit même le dessin du célèbre auteur de la *Henriade*; mais Clément ne suivit pas le conseil du marquis. Lorsqu'il eut achevé sa pièce, en cinq actes et en vers, il la lut aux comédiens, qui exigèrent des changements. Ce travail fut long. Voltaire présenta la sienne, qui eut le succès le plus décidé, et lorsque Clément reporta sa tragédie avec les changements, les comédiens n'en voulurent point, à cause de sa ressemblance avec celle qu'ils avaient déjà. Clément fit imprimer sa pièce (Paris, 1749, in-12), et dans le compte qu'il en rendit, mit la tragédie de son rival bien au-dessus de la sienne, qu'il critiqua aussi impitoyablement que si un autre l'eût faite. Cependant, il y a lieu de croire que si la *Mérope* de Voltaire n'eût point paru, celle de Clément aurait eu du succès. Outre cette tragédie et le *Marchand de Londres*,

tragédie-bourgeoise en cinq actes et en prose, Paris, 1748, 1751, in-12, traduit de l'anglais, de Lillo, il a imité de l'anglais une comédie qu'il intitula la *Double métamorphose*, et dont le titre original est *The devil to pay* (C'est le Diable). Cette pièce, traduite en français par Patu, est le modèle du *Diable à quatre* de Sédaïne. Clément vivait heureux, lorsqu'à la fleur de son âge, son esprit se déranger. Il passa douze années entières sans sortir de son lit, se croyant malade, et n'ayant réellement d'autre maladie qu'une imagination vivement affectée. Par une bizarrerie singulière, après un terme aussi long, une tragédie qui attirait beaucoup de monde au théâtre et dont il entendit parler, le fit sortir de sa léthargie. Il se fait transporter dès le lendemain à l'amphithéâtre de la comédie, écoute la pièce, en fait la critique la plus juste, et, malgré le succès prodigieux de ce drame, il prédit que la pièce ne serait plus jouée si l'actrice qui la faisait valoir abandonnait le théâtre, et l'événement a justifié cette prédiction. Clément se soutint pendant quelques jours dans cet état de santé apparente; il travaillait à augmenter ses *Nouvelles littéraires* d'un 5^e. volume; mais son esprit se déranger encore; il pria son frère de le faire transporter à Charenton. Il y faisait des vers, et, dans le petit recueil qui en fut publié sous le titre d'*OEuvres posthumes de l'auteur des cinq Années littéraires*, il s'en trouve qui ne se ressentent point des lieux où était le poète. Il désira de revenir encore chez son frère, qui, se prêtant toujours à ses desirs, alla le chercher lui-même; mais, peu de temps après, il tomba dans l'état le plus déplorable, et mourut le 7 janvier 1767, âgé de soixante ans.

CLÉMENT (DOM FRANÇOIS); naquit à Bèze, près de Dijon, en 1714, fit ses premières études au collège des jésuites de Dijon, et entra dans la congrégation des bénédictins de St.-Maur dès l'âge de dix-sept ans. Il prononça ses vœux dans l'abbaye de Vendôme, le 31 mai 1731. Dès ce moment, D. Clément ne cessa de se livrer à son ardent amour pour l'étude; mais ses travaux affaiblirent tellement sa santé, qu'à l'âge de vingt-cinq ans, il fut obligé de les quitter, et il n'en reprit sérieusement le cours qu'au bout de vingt ans. Alors son tempérament était robuste, et ses facultés intellectuelles tellement fortifiées, qu'en été il dormait deux heures, et passait le reste du jour à son bureau. Appelé par ses supérieurs dans la maison des Blancs-Manteaux de Paris, on l'y chargea d'un travail analogue à ses goûts, de la continuation de l'*Histoire littéraire de la France*. Il en acheva le onzième volume, et rédigea entièrement le douzième, qui commence à l'an 1141, finit à l'an 1167, et renferme soixante-douze articles, entre autres ceux d'Abailard et de Suger. Les matériaux qui devaient composer le treizième volume étaient en grande partie rassemblés, lorsque sa congrégation le chargea de continuer le *Recueil des historiens de France* (v. BOUQUET), abandonné par D. Poirier. Il quitta donc son premier travail, pour ne s'occuper que de celui-ci, et, aidé de D. Brial, il publia le douzième et le treizième volume de cette précieuse collection. Ces deux volumes renferment cent quatre-vingt-dix-neuf articles, dont chacun est précédé d'une préface analytique et critique. Les recherches qu'avait exigées la publication de ces ouvrages avaient familiarisé D. Clément avec la science des temps, et le rendaient seul capable de donner une nouvelle édi-

tion de l'*Art de vérifier les dates*, ou plutôt un ouvrage nouveau sur cette matière, indiquée par D. Dantine et effleurée par D. Clémencet. (V. CLÉMENT et DANTINE.) Cette édition parut en 1770, in-fol., et obtint un plein succès; mais D. Clément, juge sévère, y reconnut tant d'imperfections, que son plus vif désir fut d'en donner une troisième édition. Il y travailla pendant treize ans sans relâche, et mit enfin au jour le premier volume en 1783, le second en 1784, le troisième en 1787. Les tables n'ont été publiées qu'en 1792; la table chronologique y est prolongée d'un siècle, ainsi que celle des éclipses, calculée par le P. Pingré. La chronologie du *Nouveau Testament*, entremêlée de l'histoire des juifs, jusqu'à la ruine de Jérusalem, celle de l'empire de la Chine, la suite des rois d'Arménie, etc., y forment de nouveaux articles. Enfin, cent vingt grands fiefs de France, d'Allemagne, d'Italie, figurent dans cette troisième édition. Il serait aussi présomptueux qu'inutile d'entreprendre ici l'éloge de cet ouvrage, le plus beau monument d'érudition du dix-huitième siècle. Pour peu qu'on y jette les yeux, l'imagination s'effraie de l'idée du temps, des travaux nécessaires pour rassembler, rédiger, coordonner tant de matériaux souvent incohérents, et dont on n'a pu former un tout qu'à l'aide d'une rare sagacité et de la plus saine critique. Une classe d'associés libres résidents ayant été créée en 1785, dans l'académie des inscriptions, D. Clément en fut nommé membre. Il faisait déjà partie du comité chargé par le roi de préparer et de publier la collection des diplômes, des chartes et des divers actes relatifs à notre histoire. La révolution vint troubler la paix dont il jouissait dans sa retraite chérie. Au milieu de

l'orage, il reçut dans la maison de M. Duboy-Laverne, son neveu, directeur de l'imprimerie nationale, les soins de l'amitié la plus tendre, et il put continuer ses recherches. Son intention était de donner l'*Art de vérifier les dates avant J.-C.*; il travailla sur le plan qu'il avait précédemment adopté, réunissant dans une table générale toutes les périodes et les ères, classant les faits au moyen de la suite des rois et des magistrats éponymes, expliquant toutes les formes des années, éclaircissant la chronologie de chaque peuple. Toute la chronologie technique, l'indication et l'exposé des moyens pour trouver les solstices et les équinoxes, la rédaction des calendriers et la manière d'en faire usage, plusieurs tables proleptiques : l'exposition du système de Newton et des autres systèmes, devaient former la première partie, et étaient rédigés; il ne manquait à la seconde, qui renfermait la chronologie positive et historique, que le 7^e. siècle de la république romaine, lorsque D. Clément fut frappé d'apoplexie et expira, le 29 mars 1793. Ses manuscrits sont restés, partie entre les mains de D. Brial, et partie entre celles de son petit-neveu, M. Duboy-Laverne. Outre les ouvrages que nous avons indiqués, on doit encore à D. Clément : I. *Nouveaux éclaircissements sur l'origine et le Pentateuque des Samaritains*, par D. Poncet, Paris, 1760, in-8°. Une partie du neuvième chapitre sur la chronologie samaritaine et tout le douzième sur les versions samaritaines et la langue des Samaritains sont de D. Clément, ainsi que la préface. II. *Catalogus manuscriptorum cod. collegii Claramontani, quem excipit catalogus manuscriptorum domus professorum Parisiensis, uterque digestus et notis ornatus*, 1764, in-8°. La

notice des manuscrits grecs est de Brequigny. III. Il avait lu à l'académie des inscriptions un *Mémoire sur l'époque de la mort du roi Robert, et la première année de Philippe I^{er}. son fils.* J—N.

CLÉMENT DE BOISSY (ATHANASE-ALEXANDRE), conseiller en la chambre des comptes, né à Creteil près de Paris, le 16 septembre 1716, employa trente années à faire des recherches sur la jurisprudence et les privilèges de sa compagnie, et en forma un recueil en quatre-vingts cartons in-fol.; déposés par son fils à la bibliothèque impériale. La table des pièces dont est composé ce précieux recueil a été imprimée en 1787, in-4°. Clément partagea les loisirs que lui laissait sa place entre les soins qu'exigeait l'éducation de ses enfants et la composition de plusieurs ouvrages; les uns sont relatifs à l'étude de la grammaire, et les autres ne sont que des extraits de ses lectures. Il mourut à Ste.-Palaye, le 22 août 1793, dans un âge avancé, avec la réputation d'un homme droit et estimable. On a de lui : I. *L'Enfant grammairien*, Blois, 1775, in-12, réimprimé sous le titre de *Grammaire latine*, Paris, 1777, in-12; II. *L'Art des langues*, Paris, 1777, in-12; III. le *Livre des seigneurs*, ou le *Papier terrier perpétuel*, Paris, 1777, in-4°; IV. *Abrégé et concorde des livres de la sagesse*, Paris, 1767, in-12; V. *L'Auteur de la nature*, Paris, 1785, in-12; VI. *De la grâce de Dieu et de la prédestination*, Paris, 1787, in-12; VII. *Jésus-Christ notre amour*, 1788, in-12; VIII. *Traité de la prière*, 1788, in-12; IX. *Manuel des Saintes-Écritures*, 1789, 3 vol. in-12; X. le *Mépris des choses humaines*, 1791, in-12; XI. une traduction de l'*Imitation de Jésus-*

Christ, qui n'est guère qu'une nouvelle édition de celle de Sacy, 1792, in-12. On lui attribue encore quelques brochures de circonstance : *Vues pacifiques sur l'état actuel du parlement*; le *Maire du palais*, 1771, in-12; les *Filets de monseigneur de Maupeou*; *Mémoire sur la réformation des finances*, 1787, in-8°; de l'*Élection des évêques et des curés*, d'après les monuments de l'*histoire ecclésiastique*, 1791, in-8°.

W—s.

CLÉMENT (AUGUSTIN-JEAN-CHARLES), frère du précédent, né à Creteil en 1717, d'une famille de robe, se destinait à l'état ecclésiastique, mais refusa de signer le formulaire, et ne fut pas ordonné sous-diacre à Paris. Il alla alors à Auxerre, où Caylus lui conféra le titre qu'on lui avait refusé, et par suite la prêtrise. Il devint trésorier de l'église d'Auxerre, et fut en 1755 député par le clergé du diocèse à l'assemblée provinciale de Sens. Il avait joui de toute la faveur auprès de Caylus; il eut plus d'une discussion avec Condorcet, qui succéda à Caylus dans le siège d'Auxerre. En 1752, Clément avait fait un voyage en Hollande, pour les mêmes affaires qui y avaient attiré le P. Quesnel; il en fit un second en 1762 dans le même pays, où il avait conservé des relations très suivies. De 1758 à 1768, il alla plusieurs fois en Italie, en Espagne, toujours pour les mêmes motifs. Clément était un partisan très zélé des opinions de Port-Royal. Il s'était démis, en 1786, de sa trésorerie de la cathédrale d'Auxerre. Il se retira à Livry. En 1794, on l'arracha de sa retraite pour le conduire en prison. Rendu à la liberté, il fit partie des assemblées que tinrent, sous les noms de synode ou de conciles, les ecclésiastiques

français partisans de la constitution civile du clergé, et ce fut par eux qu'en 1797 il fut « nommé et proclamé » évêque de Versailles. » Il renonça à ce titre lors du concordat, et mourut le 13 mars 1804. Clément avait fait paraître beaucoup d'écrits pour défendre les opinions qu'il avait embrassées, tels que l'*Épiscopat de France*, 1803; *Lettre apologétique de l'église de France, adressée au pape Pie VII*, Londres, 1803, in-4°. de trente-six pages, etc. Le seul de ces écrits qui soit d'un intérêt plus général est celui qu'il a intitulé : *Journal, correspondance et voyages en Italie et en Espagne, dans les années 1758 et 1768*, Paris, 1802, 3 vol. in-8°. Quoique cet ouvrage ne soit qu'un cadre qui renferme le tableau de la disposition politique où se trouvaient les cours de Rome et de Madrid, relativement aux affaires ecclésiastiques et à l'expulsion des jésuites, l'auteur a entremêlé dans ce tableau plusieurs anecdotes sur les principaux personnages de Rome et de Madrid, et sur les événements de ces voyages, avec assez d'art pour faire lire les articles historiques avec plaisir. On a publié des *Mémoires secrets sur la vie de M. Clément, évêque de Versailles, pour servir d'éclaircissement à l'histoire ecclésiastique du 18^e siècle*, 1812, in-8°. de 134 pages.

A. B—T.

CLÉMENT (JEAN-MARIE-BERNARD), né à Dijon le 25 décembre 1742, mort à Paris le 3 février 1812, fut destiné au barreau par sa famille. Il montra, dès son enfance, une grande aversion pour tout ce qui avait trait à la chicane, et obtint enfin de ses parents la liberté de se livrer tout entier à l'étude des lettres. Il demanda, quoique très jeune encore, une chaire de professeur au collège de Dijon. In-

capable de porter le moindre joug , peu de temps après avoir obtenu cette place , il la quitta pour n'être pas soumis à quelques réglemens nouveaux qui lui paraissaient injustes , et même , dans la première chaleur du ressentiment , il écrivit à MM. du bureau du collège une lettre aussi vive qu'imprudente. Le bureau reçut la lettre comme une insulte , et se plaignit au parlement. L'affaire devint sérieuse , les chambres assemblées voulurent contraindre le jeune professeur à faire des excuses ; mais , lorsque l'arrêt de *soit oui* fut rendu , Clément , qui avait su le prévoir , était déjà en sûreté à Paris. Agé alors de vingt-six ans , il ne songea point d'abord à s'engager dans la carrière polémique , et son penchant parut l'entraîner exclusivement vers la poésie ; tout son avenir lui semblait enfermé dans son portefeuille , contenant une tragédie terminée (*Médée*) et une autre (*Cromwell*) commencée. Cette pièce n'a jamais été achevée. Clément porta dans les sociétés où il fut admis son goût sévère et irascible , il critiqua vivement des nouveautés qui excitaient l'admiration générale , et bientôt quelques essais de critique qu'il publia lui firent connaître son talent pour cette partie de la littérature. Une sorte de fatalité l'entraîna , et ce fut bien moins à composer des ouvrages , qu'à discuter les défauts de ceux des autres , qu'il consuma sa vie et ses talents. Il est principalement connu du public par la sévérité de ses jugemens et par ses attaques réitérées contre Voltaire , dont il s'était d'abord déclaré l'admirateur. Il lui avait même adressé quelques compliments en vers , pour prix desquels il avait reçu plusieurs billets agréables. Quelques années après , quoique l'admiration de Clément pour Voltaire se fût

bien ralentie , il ne se disposait point encore à diriger contre lui les traits de sa critique , et peut-être ne l'aurait-il jamais attaqué , sans une circonstance particulière qu'il n'est pas hors de propos de rapporter. St.-Lambert avait proclamé le vieillard de Ferney ,

Vainqueur des deux rivaux qui partagent la scène.

Clément , regardant ce vers comme un outrage fait à la mémoire de Racine et de Corneille , ne put contenir la brusque impatience de son zèle ; car , dès l'instant qu'il croyait combattre pour la bonne cause , il ne savait plus renfermer sa pensée , ni chercher le moindre détour pour l'exprimer : les défauts d'un ami ou d'un écrivain fameux ne le trouvaient pas plus indulgent que ceux d'un auteur obscur ou d'un ennemi. Clément réclama donc contre la sentence portée par l'auteur des *Saisons* , et la critique d'un seul vers alluma une querelle aussi longue qu'opiniâtre. Indépendamment du torrent d'injures que Voltaire répandit sur son importun censeur , injures dont personne ne se souvient , il lui donna le surnom d'*In-clément* que tout le monde a retenu , et par lequel on le désigne encore aujourd'hui. La vengeance de St.-Lambert fut d'une autre nature ; il eut le crédit d'obtenir un ordre pour faire conduire Clément au Fort-l'Evêque et pour faire saisir l'édition entière (encore sous presse) de la critique du poëme des *Saisons*. Cet événement devint le sujet de toutes les conversations , et J.-J. Rousseau , se trouvant chez une femme du haut rang , parla avec force contre la tyrannie qui mettait aux fers un écrivain dont le seul crime était d'avoir osé dire que des vers étaient mauvais. L'éloquence du philosophe genevois produisit tout l'effet qu'il en pouvait attendre ; dès le 3^e. jour , Clément vit

finir sa détention. Il eut peu de peine à prouver que la critique des *Saisons* ne contenait aucune personnalité; il obtint la permission de la publier. Cette tracasserie n'abattit point son courage, et ne l'empêcha pas de continuer d'écrire avec une nouvelle ardeur; mais il conserva jusqu'à sa mort la plus vive reconnaissance du service que Rousseau lui avait rendu. De vives disputes éclatèrent aussi entre La Harpe et Clément, et ils vécurent long-temps en ennemis déclarés; cependant, lorsqu'après les orages révolutionnaires, La Harpe fut rendu à la littérature, Clément, qui rédigeait un journal, eut occasion de parler des nouvelles productions de son ennemi, et leur paya franchement un juste tribut d'éloges. Ce procédé généreux réconcilia les deux antagonistes; ils se virent, et s'embrassèrent publiquement. Dans le même temps où une vieille haine s'apaisait ainsi, une ancienne amitié achevait de s'éteindre. C'était Clément qui avait commencé la célébrité de Lebrun, et qui le premier avait fait connaître le mérite de quelques vers de ce poète, et surtout son talent pour les traductions. Au milieu des troubles de la France, Clément cessa de voir Lebrun, et fit même contre le Pindare de la révolution l'impromptu suivant :

Nos rimeurs plébéiens, las d'un joug importun,
Ont détrôné le dieu qui régnait au Parnasse.
Détrôné, dites-vous ? qu'ont-ils mis à la place
Du blond Phébus ? Phébus Lebrun.

Ces vers n'étaient qu'une saillie de société, mais on les retint, on les répéta, et Lebrun s'est vengé par deux épigrammes faibles et peu dignes de son talent. Clément ne voulut être d'aucun parti, tant il craignait de perdre le droit d'écrire et de penser librement. Parmi toutes les personnes qui l'ont connu, celles qui seraient le plus éloignées d'approuver la rigueur de

ses jugemens critiques sont forcées de rendre justice à sa conduite, aussi bien qu'à l'invariable fermeté de ses principes. Trouvant son bonheur dans la retraite, et les entretiens de l'amitié, exempt d'ambition, méprisant tous les délires passagers de l'opinion publique, il pensait, il écrivait en 1796 et en 1812, comme il avait fait en 1771 et 1788. Persécuté par un parlement, emprisonné pour avoir offensé l'orgueil d'un bel esprit, il n'alla point grossir le nombre des mécontents à l'époque où tant de novateurs, feignant de s'immoler au bonheur général, ne s'occupaient que de leurs intérêts et de leurs vengeances personnelles. En résumant tous les jugemens divers qu'on a portés sur Clément, nous dirons qu'on lui reproche de manquer de flexibilité et de grâce dans ses écrits, et surtout de pousser trop loin l'âpreté de la critique. Plus d'une fois les apparences le firent croire coupable de haine et d'animosité; mais nous pensons que les défauts et les excès dont sa plume est accusée viennent d'abord de sa brusque franchise, qui, ne pouvant taire la vérité, croyait, pour assurer son triomphe, n'en jamais dire assez, et ensuite d'une certaine roideur de caractère, incapable de plier et de se conformer aux petites convenances sociales. Les ouvrages que Clément a donnés au public sont : I. *Observations critiques sur la nouvelle traduction en vers français des Géorgiques de Virgile, et les poèmes des Saisons, de la Déclamation et de la Peinture*, Genève, 1771, 1 vol. in-8°. Quand ces observations parurent, on accusa Clément d'avoir fait sur les *Géorgiques* de l'abbé Delille une critique beaucoup trop rigoureuse, d'être tombé dans l'excès d'une minutieuse censure, en appuyant trop fortement sur des fau-

tes de détails légères en elles-mêmes ; et enfin , d'avoir négligé l'analyse des beautés après la discussion des défauts. Il est inutile de rapporter ici les raisons que Clément alléguait pour se justifier ; il suffira de dire que le poème des *Georgiques* a triomphé de la censure. Les *Saisons* n'ont pas eu tout-à-fait le même avantage. Les *Observations sur le Poème de Psyché*, qui terminent le volume, sont de M. de Querlon. II. *Nouvelles observations critiques sur différents sujets de littérature*, Paris, 1772, 1 vol. in-8°. , ouvrage écrit avec une parfaite connaissance des vrais principes du goût ; III. *Première Lettre à M. de Voltaire*, Paris, 1773, in-8°. ; elle fut suivie de huit autres : la neuvième et dernière parut en 1776. IV. *Médée*, tragédie en trois actes, Paris, 1779 : cette pièce, malgré un beau monologue au 3°. acte et une exposition neuve, n'eut pas de succès à la représentation. V. *De la tragédie, pour servir de suite aux Lettres à M. de Voltaire*, Paris, 1784, 2 part. in-8°. ; VI. *Essai sur la manière de traduire les poètes en vers*, 1 vol. in-8°. : cet ouvrage et le précédent sont les meilleurs que Clément ait produits. VII. *Essai de critique sur la littérature ancienne et moderne*, Paris, 1785, 2 vol. in-12. Ces morceaux avaient déjà paru dans quelques ouvrages périodiques , et particulièrement dans le *Journal de Monsieur*, auquel Clément avait travaillé pendant quelques années. On y trouve un goût fin et de bons principes de littérature. VIII. *Satires*, 1786, 1 vol. in-8°. : la 3°. édition est la plus correcte ; elle se trouve dans le recueil des satires du 18°. siècle , 7 vol. in-8°. IX. *Traduction de plusieurs harangues de Cicéron*, Paris, 1786 et 1787, 8 vol. in-12 : les premiers

volumes sont traduits par M. Desmeuniers (1). X. *Petit Dictionnaire de la*

(1) Voici le titre de cet ouvrage : *Oeuvres de Cicéron, traduction nouvelle*, 1783-89, 8 vol. in-12. Les quatre premiers volumes contiennent la traduction, par M. Desmeuniers, de la *Rhétorique à Hérennius*, des *Livres de l'Invention*, des *Partitions oratoires*, des *Topiques*, du *Dialogue des orateurs illustres*, des *trois Dialogues de l'orateur*, du *Traité de l'orateur*, du *Morceau sur la perfection de l'éloquence et sur les orateurs qu'on doit appeler parfaits* (de optimo genere oratorum) ; des *Plaidoyers pour Quintius*, pour *Roscius d'Ameria*, pour *Roscius le comédien*, du *Discours sur celui que doit accuser Verrès*, du *Premier Discours contre Verrès*, première action, et les quatre premiers *Livres de la seconde action contre Verrès*. Les tomes V, VI et VII sont le travail de Clément ; on y trouve le *Livre 5°. et dernier de la seconde action contre Verrès*, les *Plaidoyers pour Fontéius*, pour *A. Caccena*, la *Harangue pour la loi Manilia* ; le *Plaidoyer pour Cluentius*, les trois *Harangues sur la loi agraire*, la *Harangue pour Rabirius*, les quatre *Catilinaires*, la *Harangue pour Murena*, le *Plaidoyer pour L. Flaccus*, celui pour *Sylla* ; la *Harangue pour le poète Archias* ; la *Harangue au peuple*, prononcée par Cicéron après son retour d'exil, la *Harangue au sénat sur le même sujet* ; la *Harangue pour sa maison* ; et enfin des *Observations sur plusieurs Discours de Cicéron qui sont perdus*. Le tome VIII est de MM. Guérault frères, et renferme la *Harangue sur les réponses des auspices*, le *Plaidoyer pour Plancius*, la *Harangue pour Sextus*, l'*Invective contre Vatinius* et le *Plaidoyer pour Célius*. L'édition de cette traduction in-4°. , ne contient que les six premiers volumes in-12. Clément a aussi eu part aux *Anecdotes dramatiques*, 1775, 3 vol. in-8°. Il a aussi publié la même année une *Lettre à M***, sur un écrit intitulé : Éloge de Lafontaine* par M. D. L. H. (de La Harpe), où l'on discute les opinions modernes sur quelques auteurs du dernier siècle et principalement sur Boileau, Quinault, etc., in-8°. de 56 pag.

cour et de la ville, Paris, 1788, 1 vol. in-12 : esprit d'observation, rapports éloignés bien saisis, ouvrage devenu rare; XI. *Journal français* rédigé conjointement avec M. Palissot; XII. *Révolution des Welches prédite dans les temps anciens*, petite compilation ingénieuse et hardie qui ne se trouve plus que dans la bibliothèque de quelques curieux : c'est un rapprochement de plusieurs passages de l'Écriture applicables à notre révolution; XIII. *Journal littéraire*, Paris, 1796 et 1797, 4 vol. in-8°. MM. de Fontanes et Deschamps ont coopéré à ce journal, dont plusieurs articles nous paraissent supérieurs aux premiers ouvrages de Clément, sous le rapport du style; XIV. les *Onze Journées*, contes arabes, traduction posthume de Galland, revue et corrigée par Clément, Paris, 1798, 1 vol. in-12; XV. les *Amours de Leucippe et de Clitophon*, nouvellement traduits du grec d'Achilles-Tatius, évêque d'Alexandrie, Paris, 1800, 1 vol. in-12; XVI. *Jérusalem délivrée*, poème imité du Tasse, Paris, 1800, 1 vol. in-8°. Clément, qui se crut forcé par quelques circonstances de publier ce poème avant d'y avoir mis la dernière main, est arrivé au terme de sa vie sans avoir eu le temps de le retoucher. Les vingt chants de l'original y sont réduits à seize, sans compter l'épisode d'Olinde et Sophronie qu'il a donné séparément à la suite de l'ouvrage. Si l'on excepte plusieurs négligences, les vers, quelquefois durs et pesants, sont en général bien tournés, et l'on rencontre des beautés poétiques dans plusieurs morceaux, parmi lesquels on remarque la description de la cérémonie religieuse du 10^e. chant; cependant, la *Jérusalem* de Clément n'est point lue. Il faut at-

tribuer la froideur du public au défaut de cette grâce, de ce moëlleux, de cet ineffable attrait dont la nature fut si prodigue envers Racine, et qu'elle semble avoir refusé à Clément. XVII. *Tableau annuel de la littérature française*, Paris, 1801, 5 parties, in-8°. il peut être regardé comme une suite du *Journal littéraire* : c'est le même style et la même méthode de critique : on trouve, à la suite de chaque N^o., un article curieux sur la langue française. XVIII. Nouvelle édition de J.-B. Rousseau, avec des Commentaires par Clément, Paris, in-8°, 1 vol. et demi : ces commentaires font regretter que l'édition n'ait pas été achevée (1). Clément a laissé deux ouvrages manuscrits, l'un sur la langue française, l'autre sur l'éloquence, et des mélanges, recueils d'anecdotes, épigrammes, petits vers, etc.; mais sa famille n'a pas encore jugé à propos de les publier. G. L. M.

CLÉNARD, ou KLEINARTS (NICOLAS), né à Diest dans le Brabant, le 5 décembre 1495, fit ses études à Louvain, embrassa l'état ecclésiastique, et se livra surtout à l'étude des langues anciennes. Il professa avec distinction au collège de Louvain le grec et l'hébreu. Ce fut dans le même temps qu'il conçut le projet d'étudier l'arabe,

(1) Cet ouvrage n'a pas été publié. On en a imprimé le tome I^{er}., composé de 352 pages, contenant les deux premiers livres des odes avec les notes, et les 112 premières pages du tome II, contenant le 3^e. livre des odes, les six premières remarques et le commencement de la 7^e. sur l'ode deuxième de ce livre. Les remarques sont littéraires et grammaticales; lorsque les odes sont adressées à quelque personnage, Clément donne en tête de ses remarques une notice sur ce personnage. Le texte des imitations faites par Rousseau est au bas des pages; les notes sont reportées à la fin de chaque livre.

afin d'approfondir l'hébreu, dont un grand nombre de mots se retrouve dans cette langue. Sans le secours d'aucun maître, sans autre moyen qu'un désir ardent de savoir, et le *Psautier de Nebio*, il parvint à connaître les lettres arabes, à décomposer les mots et à se former un dictionnaire. Tandis qu'il était tout entier dans cette étude, Ferdinand Colou, chargé de former la bibliothèque de Séville, et d'acquérir des savants pour sa patrie, passa par Louvain, et proposa à Clénard, dont le mérite s'annonçait avec un grand éclat, de l'accompagner. Cette proposition fut acceptée avec d'autant plus d'empressement, qu'il avait éprouvé quelques désagréments à Louvain, et qu'il espérait trouver en Espagne des moyens efficaces pour se perfectionner dans l'arabe. Il partit pour ce royaume vers 1532, passa par Paris, où il vit Budée, et se rendit à Salamanque, où il subsista quelque temps en enseignant le grec, le latin et l'hébreu, sans abandonner l'arabe. A l'invitation de l'évêque de Cordoue, il suivit l'éducation du fils du vice-roi de Naples. Quelque temps après, il accepta une chaire dans l'université de Salamanque, et il y avait douze jours qu'il y professait, lorsqu'il fut appelé par le roi de Portugal, Jean III, pour achever l'éducation de son frère, depuis roi sous le nom de *Henri I^{er}*. Quatre ans après son arrivée à Évora, le prince, son élève, ayant été nommé à l'archevêché de Braga, il l'y accompagna, et professa le latin dans le collège fondé par lui dans cette ville, jusqu'à l'arrivée de Jean Vasée. Toujours dominé par son goût pour l'arabe, il ne songeait qu'au moyen de se perfectionner dans cette langue. Il est impossible de faire connaître tous les sacrifices, toutes les démarches qu'il fit pour rencontrer quelqu'un qui

connût bien cette langue et pût la lui enseigner; enfin le gouverneur de Grenade, sous la condition qu'il apprendrait le grec à son fils, lui facilita les moyens de recevoir des leçons d'arabe d'un esclave maure qui était à Almeria. Cependant l'instruction qu'il recevait ne répondant pas à ses espérances, Clénard s'embarqua pour l'Afrique, et arriva à Fez le 4 mai 1540. Tels avaient été ses efforts, qu'il fut en état de soutenir une conversation en arabe avec le roi de cette ville, à qui on le présenta. Il y resta près d'un an et demi, et mourut à son retour à Grenade, en 1542. On a de Clénard : I. *Tabula in grammaticam hebræam*, Louvain, 1529, in-8°. : cette grammaire, quoique très imparfaite, obtint beaucoup de succès, à cause de l'esprit de méthode qui y règne. Cinq-Arbres, professeur d'hébreu au collège royal de France, en a donné une nouvelle édition, corrigée et enrichie de notes, en 1564; elle a été réimprimée plusieurs fois. II. *Institutiones linguæ græcæ*, Louvain, 1530 : l'épître dédicatoire est datée de Louvain, avril, 1530. Clénard composa cette grammaire en s'aidant des conseils de Rescius; dès 1528, il avait commencé à l'écrire, et il voulait la faire imprimer en 1529. Nous ignorons ce qui l'en empêcha. Cet ouvrage, que Clénard ne put perfectionner, obtint néanmoins le plus grand succès. Il s'en fit de nombreuses réimpressions, et plusieurs savants hommes, parmi lesquels on compte Sylburge, Antesignan, Henri Estienne, R. Guillan, Vossius, etc., ne dédaignèrent point d'en donner des éditions et de les enrichir de notes. (*Voy. Fabricius, Bibliot. græc.*) On estime surtout l'édition donnée par G. J. Vossius, en 1632, et depuis réimprimée plusieurs fois. La grammaire de

Clénard, plus ou moins corrigée et augmentée, fut reçue dans nos collèges jusqu'au moment où Furgault publia la sienne, et encore soutint-elle quelque temps la concurrence. III. *Meditationes græcanicæ*, Louvain, 1531 : la dédicace est datée de juillet 1531 ; elles obtinrent moins de succès que sa grammaire. Ces méditations ne contiennent rien autre chose que le texte de la lettre de S. Basile à S. Grégoire, *De vitâ in solitudine agenda* ; ce texte est accompagné d'une version littérale et d'une analyse grammaticale. IV. *Epistolarum libri duo*, Louvain, 1550, in-8°. L'édition de 1551, ibid., est moins rare. L'éditeur est Masson le jeune, fils de ce Latomus à qui les premières lettres de Clénard sont adressées. La 1^{re}. édition ne contenait que les lettres à Masson et à Hoverius ; la 2^e. comprenait toutes celles qui, avec ces premières, composent le premier livre dans les éditions postérieures à 1566. Vers cette époque, Ch. Lécuse rapporta d'Espagne plusieurs lettres de Clénard, dont il donna une copie à Plantin, et celui-ci les publia à Anvers, en 1566, in-8°, sous ce titre : *Nic. Clenardi epistolarum libri duo* : ces lettres, écrites dans un latin peu correct, mais où les qualités du cœur et de l'esprit brillent à chaque page, sont d'une lecture très agréable, et supérieures à celles de Busbec. L'un écrivait en homme d'état ; l'autre, homme d'esprit, et doué de beaucoup de sensibilité et de gaieté, assaisonne ses lettres, ou de ces effusions de sentiment qui captivent l'intérêt, ou de ces saillies heureuses, de ces rapprochements ingénieux qui ôtent aux discussions littéraires leur sécheresse et leur monotonie. Celles qui sont adressées à Masson et à Vasée se distinguent surtout par ces qualités. On voit, par quelques-unes de ces lettres, que Clé-

nard goûtait beaucoup l'idée d'apprendre le grec et le latin par l'usage, sans entrer dans les subtilités de la théorie grammaticale. Outre ces ouvrages imprimés, on attribue encore à Clénard une grammaire latine et une grammaire arabe restées manuscrites. Il parle de ce dernier ouvrage dans ses lettres ; ainsi que d'un lexique arabe qu'il venait d'achever. Son intention était, à son retour à Louvain, d'y professer l'arabe, de traduire le *Coran*, d'en composer la réfutation dans la même langue, de la faire imprimer et répandre dans tout l'Orient. Cette idée, née de sa piété vive et sincère, le soutenait, le charmait dans ses fatigues et ses travaux ; il y revient souvent dans le cours de ses lettres, et déclare l'intention où il était de travailler toute sa vie à exécuter cette pieuse entreprise. Callenberg a célébré ses efforts dans une petite pièce ayant pour titre : *Nic. Clenardi circa Muhamedorum ad Christum conversionem conata*, Halle, 1742, in-8°. Parmi les élèves que Clénard forma en Espagne, on doit distinguer un nègre qui, sous le nom de *Jean Latinus*, enseigna depuis la rhétorique au collège de Grenade, et dont on a un petit poème intitulé : *De navali Joannis Austriaci ad Echinadas insulas victoria*, etc. J—N.

CLÉOBULE, né à Lindos, dans l'île de Rhodes, était fils d'Évagoras, roi de cette ville, et descendait d'Hercule. Il n'était pas moins remarquable par sa force que par sa beauté. Voulant acquérir les connaissances qui manquaient alors aux Grecs, il voyagea en Égypte, et revint dans sa patrie, où il monta sur le trône après la mort de son père ; car il ne l'usurpa point, comme le dit Plutarque. Il fut sans doute un de ceux que Solon visita dans ses voyages, et

il conserva toujours des liaisons avec lui. Le reste de sa vie nous est inconnu ; nous savons seulement qu'il poussa sa carrière jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, et qu'il mourut vers la 55^e. olympiade. Quelques-uns le comptent pour un des sept sages de la Grèce. Sa maxime favorite était : « Il faut de la mesure en tout. » On cite de lui plusieurs autres sentences ; les principales sont : « Faites » du bien à vos amis pour vous les » attacher davantage, et à vos ennemis » mis pour en faire des amis. En sortant » tant de chez vous, songez à ce que » vous avez à faire, et en y rentrant, » examinez ce que vous avez fait. Exercez également votre corps et votre esprit, pour les tenir l'un et l'autre en bon état. Soyez toujours plus empressé d'écouter que de parler. Il ne faut ni caresser sa femme, ni la quereller devant des étrangers ; l'un est indécent, l'autre est une preuve de folie. » C—R.

CLÉOBULINE, fille du précédent, se nommait *Eumétis* ; mais elle était beaucoup plus connue sous le nom de son père. Elle se livrait à la poésie, et se distingua par les énigmes qu'elle composa ; mais, ne faisant de cela qu'un jeu, elle partageait avec son père les soins du gouvernement, et tempérait souvent sa sévérité. Conservant les mœurs des temps héroïques, elle lavait elle-même les pieds des hôtes qui venaient le voir. C—R.

CLÉODÆUS, fils d'Hyllus, et petit-fils d'Hercule, se mit à la tête des Doriens après la malheureuse expédition contre le Péloponnèse, dans laquelle son père avait été tué ; il les amena sur le mont OETA, dans la Dryopie, qui prit alors le nom de *Doride*. Il fut père d'Aristomachus, qui entreprit une nouvelle expédition contre le

Péloponnèse. Cléodæus se trouve nommé *Arrhidée* par quelques auteurs. C—R.

CLÉODÈME, athénien, vivait sous les règnes des empereurs romains Gallien et Claude II. Les Goths ravageaient alors les provinces de l'Orient. Une de leurs flottes aborda dans l'Attique, et Athènes tomba en leur pouvoir ; mais, tandis qu'ils se préparaient à la saccager, Cléodème rassembla quelques vaisseaux, fondit sur les barbares, et les mit dans une déroute complète. Gibbon regarde, peut-être avec raison, ce Cléodème comme le même personnage que l'ingénieur Cléodamus, qui, sous le règne de Gallien, fut chargé, conjointement avec Athénée de Byzance, architecte (Voyez ATHÉNÉE), de fortifier les villes de l'empire menacées par les Goths. L—S—E.

CLÉOETAS, sculpteur et architecte grec, a dû fleurir à une époque reculée. Pausanias, qui parle souvent de cet artiste, n'indique ni sa patrie, ni le temps où il vivait ; mais ce qu'il rapporte d'Aristoclès, fils et disciple de Cléotas (voy. ARISTOCLÈS), doit faire présumer que l'un et l'autre étaient de Sicyone, et indique également le temps de leur célébrité. Il avait adapté des ongles d'argent à la statue d'un guerrier, placée dans l'Acropolis d'Athènes. Ce luxe et cette recherche ne sont pas un argument contre l'époque reculée à laquelle nous venons de placer Cléotas ; La description du bouclier d'Achille, dans l'*Iliade*, nous prouve assez le goût des artistes de la Grèce pour de pareilles incrustations. Ce fut Cléotas qui donna le dessin de la fameuse barrière d'Olympie, l'un des monuments dont les Grecs se vantaient avec plus d'orgueil. On appelait ainsi un édifice en forme de proue de navire, situé à

la tête du stade, ou de la carrière destinée aux courses. Ce n'est pas ici le lieu de décrire ce monument, sur les détails duquel les antiquaires ne sont pas entièrement d'accord. On en peut voir la description dans le *Museo Pio-Clementino*, tom. V, pag. 81. Cléotas, fier de ce bel ouvrage, fit mettre au bas de sa statue, dans la ville d'Athènes, une inscription qui rappelait aux Grecs que c'était à ses talents qu'ils devaient la barrière d'Olympie. V—I.

CLÉOMBROTE, 4^e. fils d'Anaxandride, de la branche aînée des rois de Sparte, fut tuteur de Plistarque, son neveu, après la mort de Léonidas, son frère, tué aux Thermopyles, l'an 480 av. J.-C. Il se porta sur-le-champ, avec toutes les forces du Péloponnèse, à l'isthme de Corinthe, pour arrêter les Perses dont on craignait l'invasion. La bataille de Salamine ayant délivré la Grèce, il ramena ses troupes, et mourut peu de temps après. Pausanias, son fils, prit alors la tutelle de Plistarque. C—R.

CLÉOMBROTE, fils de Pausanias II, monta sur le trône de Sparte après la mort d'Agésipolis, son frère, l'an 580 av. J.-C. On l'envoya presque aussitôt avec une armée contre les Thébains, qui venaient de reprendre la Cadmée: il entra dans leur pays; mais, les ayant trouvés sur leurs gardes, il y fit peu de dégâts, et retourna à Sparte après avoir établi Sphodrias Harmoste à Thespies, et on dit que ce fut par ses conseils que Sphodrias fit une tentative sur le Pirée. Cléombrote alla dans la suite au secours des Phocéens contre les Thébains. La paix s'étant bientôt après conclue entre tous les peuples de la Grèce, excepté les Thébains et les Lacédémoniens, ces derniers envoyèrent Cléombrote dans la Béotie, avec une

armée, pour rendre la liberté aux peuples de cette contrée. L'armée des Thébains, commandée par Épaminondas, lui ayant présenté le combat vers Leuctres, il n'osa pas le refuser, de crainte d'être blâmé à Sparte. Il fut complètement défait, et perdit la vie en combattant avec beaucoup de valeur, l'an 371 avant J.-C. Il laissa deux fils, Agésipolis et Cléomènes.

C—R.

CLÉOMBROTE II, de la première branche des rois de Sparte, mais dont le père nous est inconnu, parvint, avec le secours d'Agis et de Lysandre, à faire déposer Léonidas, son beau-père, et à se faire nommer roi à sa place. Il ne resta pas long-temps sur le trône. Agis s'étant fait beaucoup d'ennemis, on fit revenir Léonidas, et Cléombrote, s'étant réfugié dans le temple de Neptune, ne dut la vie qu'aux pressantes sollicitations de Chilonis, son épouse, qui le suivit dans son exil. (V. CHILONIS.) On ignore ce qu'il devint dans la suite. Il laissa un fils, nommé *Agésipolis*. C—R.

CLEOMBROTE, jeune homme d'Ambracie, ayant lu le *Phédon* de Platon, fut si persuadé de l'immortalité de l'âme, que, ne se trouvant probablement pas bien dans cette vie, il se précipita du haut des murs de sa patrie, et se tua. Cette action, qui ne fait pas l'éloge de son jugement, a été célébrée par Callimaque dans une épigramme que nous avons, et il en est souvent question dans les anciens. C—R.

CLÉOMÈDES d'Astypalée, athlète célèbre, était d'une force de corps extraordinaire. Disputant à Olympie le prix du pugilat, l'an 492 av. J.-C., à l'ecce d'Épidaure, il le tua; et comme le coup n'avait point été porté suivant les règles, il fut privé du prix, et condamné à une amende de quatre talents

Le chagrin lui aliéna l'esprit, et, étant retourné à Astypalée, il renversa une colonne qui supportait le faite d'une école où il y avait environ soixante enfants, qui furent tous tués par la chute de ce faite. Les Astypalcéens s'étant mis à sa poursuite à coups de pierres, il se réfugia dans un temple de Minerve, et, étant entré dans un coffre qu'il trouva ouvert, il en tira le couvercle sur lui, et le tint avec tant de force qu'on ne put jamais l'ouvrir. On prit le parti de le briser, mais on n'y trouva plus Cléomède, qui avait disparu sans qu'on sût ce qu'il était devenu. Les Astypalcéens envoyèrent consulter l'oracle de Delphes, qui leur ordonna d'honorer Cléomède comme le dernier des héros.

C—R.

CLEOMÈDE, écrivain grec, dont on ne sait rien, sinon qu'il est auteur de l'ouvrage intitulé : *Théorie cyclique des météores*, c'est-à-dire, *Théorie circulaire des astres*. On soupçonne qu'il vivait quelques années avant l'ère chrétienne. Les preuves qu'on en donne, c'est que, dans son ouvrage, il cite Posidonius et Hipparque; que nulle part il ne fait mention de Ptolémée, et que Pline paraît l'avoir copié dans ce qu'il dit de la lune éclipsée à l'horizon en présence du soleil. Ce dernier argument n'est pas d'une grande force; car Pline rapporte le fait comme observé une fois, tandis que Cléomède le nie formellement et le regarde comme un conte inventé pour embarrasser les astronomes. Képler a cru qu'en s'exprimant ainsi, Cléomède a voulu désigner Pline, et que, par conséquent, il est plus moderne que l'auteur de l'*Histoire naturelle*; mais rien n'est moins certain que cette application du passage de Cléomède, qui ne nomme personne, et n'avait peut-être aucune connaissance de la langue latine. Au reste, ce

phénomène a été depuis observé et très bien expliqué par les astronomes. Cléomède lui-même, après l'avoir nié, veut aussi en rechercher la cause; il croit qu'il n'est pas impossible que le soleil, quoique déjà couché, paraisse encore sur l'horizon, soit que son image nous soit réfléchi par quelque nuage, soit par la même raison qui fait qu'on aperçoit au fond de l'eau une bague qui serait invisible si l'on faisait écouler l'eau du vase. On voit que les idées de Cléomède n'étaient pas bien arrêtées, et qu'en reconnaissant la possibilité d'une réfraction horizontale, il est loin de la donner comme une chose certaine. Au reste, on n'en sera pas surpris, quand on songera que Ptolémée lui-même paraît avoir long-temps ignoré les effets de la réfraction, dont il ne dit pas un mot dans son *Almageste*, et dont il n'a parlé que dans son *Optique*. (Voy. PTOLÉMÉE.) D'ailleurs, Cléomède n'était nullement astronome. Il dit que l'écliptique coupe l'équateur et les parallèles les plus voisins sous un angle presque droit, et cet angle, de son temps même, était de moins de vingt-quatre degrés. Il copie les auteurs qui avaient écrit avant lui. Il dit que le nombre des étoiles fixes est infini, que celui des planètes est inconnu; ce qui est assez remarquable; car tous les astronomes paraissaient alors bien persuadés que les planètes étaient au nombre de sept. Il ajoute que le soleil, vu d'une étoile, paraîtrait lui-même comme une étoile; mais à côté de ces idées justes, on en trouve d'autres qui le sont moins. Sa physique était celle du temps. Il dit que la terre, malgré sa petitesse, suffit à la nourriture de tous les astres, parce qu'elle est d'une densité beaucoup plus considérable. Il suppose que le rayon de l'ombre que la lune traverse dans les éclipses est

exactement le double du rayon de la lune; ainsi il n'avait pas lu Hipparque, dont il ne cite que la mesure du diamètre du soleil. Il lui donne cependant le plus grand des éloges, en l'appelant *tête sacrée à qui seule il a été donné de connaître la vérité*. Il n'aimait ni Épicure ni ses sectateurs, auxquels il reproche d'avoir cru que les astres s'allumaient chaque jour à l'orient, et s'éteignaient à l'occident. Il nous a laissé des détails souvent cités sur les méthodes d'Eratosthène et de Posidonius, pour mesurer la grandeur de la terre; mais son récit même prouve qu'il était peu familiarisé avec les méthodes et les instruments astronomiques. Il dit positivement qu'Eratosthène, pour déterminer l'arc céleste entre les parallèles d'Alexandrie et de Syène, s'est servi du *scaphé*, petit instrument de gnomonique dont jamais astronome n'a fait usage pour des opérations un peu importantes, et qui n'est pas même nommé par Ptolémée. Il avait sur la vision le système qu'on trouve exposé dans l'*Optique* d'Euclide; il suppose qu'il sort de l'œil des rayons divergents qui vont saisir les objets, et qui s'infléchissent en passant de l'air dans l'eau, et c'est ainsi qu'il explique le phénomène de la bague vue au fond d'un vase rempli d'eau. Malgré cette mauvaise physique, son ouvrage est curieux, parce qu'il est un tableau de l'état de la science à cette époque, non pas précisément chez les savants, mais chez les gens instruits et chez les littérateurs, ce qui est fort différent. Il le termine en déclarant que son livre ne contient pas ses propres opinions, mais celles qu'il a recueillies de divers ouvrages, et surtout de ceux de Posidonius. La *Théorie cyclique* n'est guère qu'un traité de cosmographie. Quand Cléomède a bien entendu ce

qu'il copiait, il est clair et précis; quand il comprenait moins bien, il a été obscur et entortillé. Quelquefois, il n'est pas bien d'accord avec lui-même; ce défaut est assez commun chez les compilateurs. Selon Weidler, la première édition de Cléomède parut à Bâle en 1533, avec la traduction latine de Valle, mais elle n'est point mentionnée dans la *Bibliographie* de Lalande, qui en indique une toute grecque, Paris, 1536, in-4°, et une autre de Venise, 1498, in-fol., toute latine, dans un recueil contenant le *Traité de l'astrolabe* par Nicéphore et autres ouvrages du même genre traduits par G. Valle. Celui de Cléomède y est intitulé : *De mundo sive circularis inspectionis meteororum libri duo*. Cléomède fut réimprimé à Bâle, en 1547, avec la *Sphère* de Proclus, les *Phénomènes* d'A-ratus, la *Description de l'univers habitable*, par Denis l'Africain, et les notes de Céporinus sur ce dernier ouvrage. Nous avons des mêmes ouvrages réunis une édition d'An-vers, 1555 et 1554. Il y en a encore une de Bâle, 1585; mais l'édition que Weidler donne comme la plus correcte, est celle qui porte ce titre : *Cleomedis meteora gr. lat. à Roberto Balforeo lat. versa et Commentario illustrata*, Bordeaux, 1605, in-4°.

D—L—E.

CLÉOMÈNES I^{er}, fils d'Anaxandrides, de la branche aînée des rois de Sparte, monta sur le trône vers l'an 519 avant J.-C. Dans les commencements de son règne, il entreprit une expédition contre les Argiens, entra dans leur pays par mer, et les défait auprès de Tirynthe. Ceux qui échappèrent se réfugièrent dans un bois consacré à Argus. Cléomènes n'osant pas y entrer, les faisait appeler successivement par un héraut qui leur

criait, en les nommant, que leur rangon était arrivée; et à mesure qu'ils sortaient, il les faisait massacrer. Il en avait déjà fait périr environ cinquante de cette manière, lorsque les autres s'en étant aperçus, ne voulurent plus sortir; alors il fit mettre le feu au bois, et ils y périrent tous. Il marcha sur-le-champ vers Argos, espérant prendre cette ville sans défense; mais Télésille, non moins célèbre par son courage que par son talent poétique, ayant confié la garde des murs aux vieillards, aux enfants et aux esclaves, fit prendre aux femmes qui étaient dans la force de l'âge, les armes consacrées dans les temples, les rangea en bataille, et alla au-devant des Lacédémoniens; Cléomènes, considérant qu'une victoire remportée sur des femmes serait peu glorieuse, et qu'une défaite serait une tache ineffaçable, prit le parti de se retirer. Il fut ensuite chargé par les Spartiates de chasser d'Athènes les fils de Pisisstrate et de rendre la liberté aux Athéniens, et cette expédition fut couronnée du succès. Quelque temps après, voulant favoriser Isagoras, il fit chasser d'Athènes Clisthènes et un grand nombre d'autres citoyens; il aida même Isagoras à s'emparer de la citadelle; mais les Athéniens l'ayant bloqué sur-le-champ, il fut obligé de capituler. De retour à Sparte, il décida les Lacédémoniens à déclarer la guerre aux Athéniens; ce qu'ils firent d'autant plus volontiers que, voyant l'accroissement de la puissance de ce peuple, et connaissant son caractère remuant, ils pensaient, et peut-être avec raison, qu'il était important pour la sûreté de la Grèce, qu'ils fussent soumis au gouvernement monarchique. Ils firent donc revenir les Pisistratides, et envoyèrent les deux rois avec une armée considérable pour les rétablir

sur le trône; mais les alliés, dès qu'ils surent qu'il s'agissait de réplacer des tyrans à Athènes, se retirèrent. Démarate, roi de l'autre branche, en fit de même, et emmena une partie de l'armée lacédémonienne. Cléomènes, alors, se voyant trop faible pour entreprendre quelque chose, fut obligé de retourner à Sparte. L'Ionie s'étant soulevée contre Darius, l'an 503 avant J.-C., Aristagoras vint à Lacédémone pour tâcher d'obtenir des secours, et il fit tout ce qu'il put pour séduire Cléomènes; mais il n'y réussit pas. Les Ioniens étant soumis, Darius envoya des hérants chez tous les peuples grecs demander la terre et l'eau. Beaucoup d'insulaires rendirent cet hommage, et de ce nombre furent les Éginètes. Les Athéniens s'étant portés leurs accusateurs, les Lacédémoniens envoyèrent Cléomènes à Ægine pour punir ceux qui avaient dirigé le peuple en cette occasion; mais les principaux Éginètes s'y étant opposés, Démarate prit leur parti, et fit rappeler Cléomènes, dont il était jaloux. Ce dernier, pour s'en venger, engagea Léotychides à disputer le trône à Démarate, sous prétexte qu'il n'était pas fils d'Ariston. Comme cette assertion paraissait avoir quelque fondement, les Lacédémoniens envoyèrent consulter l'oracle de Delphes, et la Pythie, séduite d'avance par Cléomènes, répondit conformément à ses vues. Démarate fut donc détrôné, et Léotychides devint roi à sa place. Il suivit Cléomènes à Ægine, et les deux rois, de concert, firent arrêter dix des principaux qu'ils envoyèrent prisonniers à Athènes. Les machinations de Cléomènes contre Démarate étant venues dans la suite à la connaissance des Lacédémoniens, il ne voulut pas s'exposer à leur colère, et s'enfuit dans la Thessalie. Il revint peu après dans

l'Arcadie, où il chercha à exciter un soulèvement contre les Lacédémoniens, qui, craignant son esprit remuant, le rappelèrent. Il fut à peine de retour, que sa tête, qui n'avait jamais été bien saine, se dérangerait tout-à-fait, et ses parents le firent enchaîner; mais étant parvenu à se procurer un couteau, il se découpa tout le corps et finit par se tuer, l'an 489 avant J.-C. Il ne laissa point d'enfants. C—R.

CLÉOMÈNES II, fils de Cléombrote, de la branche aînée des rois de Sparte, monta sur le trône après la mort d'Agésipolis, son frère aîné, l'an 371 avant J.-C. Sparte était alors sur son déclin, et il n'avait pas les talents nécessaires pour lui rendre sa splendeur. Il régna soixante ans et dix mois, sans avoir rien fait par lui-même qui parût digne d'être transmis à la postérité. Il mourut l'an 309 av. J.-C., et eut pour successeur Aréus, son petit-fils. C—R.

CLÉOMÈNES III, fils de Léonidas, de la branche aînée des rois de Sparte, était encore fort jeune lorsque son père lui fit épouser Agiatis, fille de Gylippe et veuve d'Agis IV. Quoique contrainte à ce mariage, Agiatis s'attacha bientôt à Cléomènes, et lui parlait souvent des projets d'Agis pour la réforme de la république. Cléomènes, étant monté sur le trône l'an 230 avant J.-C., fit d'abord la guerre aux Achéens, dont la ligue donnait beaucoup d'ombrage aux Lacédémoniens. Il leur prit Athénæum et Méthydrum, et, étant allé ravager l'Argolide, il revint sans que les Achéens eussent osé l'attaquer; quoiqu'ils eussent vingt mille hommes dans l'Arcadie et qu'il n'en eût que cinq mille. Il alla, ensuite, au secours des Éléens, défait, vers le mont Lycée, l'armée achéenne commandée par Aratus, et s'empara bientôt après

de Mantinée, où il mit garnison. A son retour à Sparte, il empoisonna Euryclidas, fils d'Agis et roi de l'autre branche, qui était encore enfant. Il se réconcilia ensuite, en apparence, avec Archidamus, frère d'Agis, qui s'était réfugié à Messène; et, l'ayant décidé à revenir à Sparte prendre la couronne, il alla au-devant de lui, et le tua de sa propre main. Plutarque, qui veut faire de Cléomènes un héros, ne dit rien du premier de ces meurtres, et cherche à excuser le second, en le rejetant sur les éphores. Cléomènes entreprit bientôt une nouvelle expédition contre les Achéens, et remporta sur eux, auprès de Mégolopolis, une victoire éclatante, où ils perdirent Lydiadas, un de leurs chefs. Se croyant alors assez puissant pour exécuter ses projets, il retourna à Sparte, et, ayant pris avec lui ceux dont il craignait l'opposition, il alla s'emparer d'Heræa et d'Alsæa, villes de la confédération achéenne. Il chercha ensuite à les fatiguer par différentes marches et contre-marches, ce qui lui réussit si bien, qu'arrivés devant Mantinée, ils le prièrent de les laisser se reposer. Il y consentit, et retourna à Sparte avec les troupes étrangères, aux chefs desquelles il communiqua son projet. Aux approches de la ville, il envoya Euclidas, son frère, dire aux éphores qu'il avait quelque chose à leur communiquer; il le fit suivre de près par des troupes que commandaient ses amis intimes, et il les fit tous égorger, à l'exception d'Agésilas. Ayant fait lever leurs sièges le lendemain, il rassembla le peuple, et excusa son action en faisant voir que les éphores avaient souvent abusé de leur autorité. Il détruisit aussi le sénat, et établit, pour le remplacer, des magistrats nommés *patronomes*; enfin, il exila quatre-

vingts des principaux citoyens, en leur promettant de les rappeler aussitôt que les circonstances le permettraient. Il procéda alors à un nouveau partage des terres; et, comme les Spartiates étaient réduits à un très petit nombre, il admit parmi eux ceux des habitants des pays voisins qui méritaient le mieux cette distinction, et associa Euclidas, son frère, au trône, pour qu'il y eût deux rois, comme par le passé. Les Achéens croyant qu'il n'oserait pas sortir de la Laconie dans un moment aussi critique et se tenant peu sur leurs gardes, il alla ravager le pays de Mégalopolis; et les Mantinéens, dont la ville avait été reprise par Aratus, égorgèrent la garnison achéenne, et se rangèrent du côté des Lacédémoniens. Cléomènes se porta ensuite dans l'Achaïe, et remporta vers Dymé une victoire complète sur les Achéens. Aratus, voyant alors que les forces de la confédération achéenne ne pouvaient pas lutter contre une armée composée de troupes animées toutes d'un même esprit, et commandées par un chef qui joignait l'autorité la plus absolue à l'expérience et à la bravoure, se vit obligé d'avoir recours à Antigone, roi de Macédoine. Tandis qu'il négociait avec lui, Cléomènes s'empara de Caphyes, Pellène, Phénée, Argos, Phlionte, Cléone, Épidaure, Trézène, Hermione; enfin, de Corinthe, ou plutôt ces villes se rendirent volontairement à lui. Il alla ensuite assiéger Sicione, pour se venger de ce qu'Aratus n'avait pas voulu lui livrer l'Acrocorinthe, et il se croyait déjà maître de tout le Péloponnèse, lorsque, apprenant qu'Antigone approchait, il se rendit vers l'isthme pour l'arrêter au passage; mais, les Argiens s'étant de nouveau réunis aux Achéens, il craignit de se voir couper dans sa retraite, et se

mit en route pour retourner à Sparte. Il fit, en passant, une tentative pour reprendre Argos, et, ayant été repoussé avec perte, il ramena son armée dans la Laconie. Antigone, ayant repris Tégée, Orchomène, Mantinée, et quelques autres villes, se rendit à Ægium aux approches de l'hiver, et renvoya les Macédoniens dans leur pays, pour qu'ils revinssent au printemps. Cléomènes en étant instruit, et voyant que les Mégalopolitains se tenaient assez mal sur leurs gardes, s'introduisit de nuit dans leur ville, à l'aide de quelques exilés messéniens; et, comme il avait des forces considérables, les Mégalopolitains prirent le parti de la retraite, et se rendirent à Messène avec leurs femmes, leurs enfants et même leurs esclaves, de sorte que la ville resta presque déserte. (V. PHILOPOEMEN.) Cléomènes, qui voulait les gagner à son parti, leur fit proposer de leur rendre la ville s'ils voulaient renoncer à l'alliance des Achéens; sur leur refus, il la rasa entièrement. Il alla aussi ravager l'Argolide, dans l'espérance que, fatigué par les plaintes des habitants, Antigone en viendrait aux mains avec lui, sans attendre que toutes ses troupes fussent arrivées; mais ce prince, fidèle à son système, ne se mit en mouvement qu'au printemps, et lorsque toute son armée fut réunie. Cléomènes, prévoyant qu'il chercherait à pénétrer dans la Laconie par Sellasie, se posta d'une manière si avantageuse, qu'Antigone n'osa pas forcer le passage. Après s'être observés mutuellement pendant plusieurs jours, ces deux généraux convinrent d'en venir à une bataille décisive. Cléomènes, quoiqu'un peu inférieur en forces, fit ses dispositions en grand capitaine, et balança la fortune pendant assez long-temps; mais, à la fin,

la phalange macédonienne força les Lacédémoniens dans leurs retranchements, et dès-lors tout le reste de l'armée prit la fuite, ou fut taillé en pièces. Euclidas périt dans le combat. Cléomènes, étant retourné à Sparte avec quelques cavaliers, conseilla aux Lacédémoniens de se soumettre au vainqueur, et s'embarqua pour l'Égypte avec ses amis, l'an 223 avant J.-C. Ptolémée-Évergète vivait encore, et Cléomènes espérait en obtenir des secours pour rétablir ses affaires; mais ce prince étant mort peu de temps après, Ptolémée-Philopator, son fils, qui lui succéda, abandonna absolument les soins du gouvernement à Sosibius. Bientôt, redoutant l'influence que Magas, son frère, et Bérénice, sa mère, avaient sur l'armée, il voulut s'en défaire. Sosibius qu'il en avait chargé, craignant une révolte de l'armée, fit part de ce projet à Cléomènes, en lui témoignant ses inquiétudes, et Cléomènes le rassura en disant : « Il y » a dans cette armée trois mille Grecs » du Péloponnèse et mille Crétois tous » prêts à m'obéir au premier signal, » et le reste de l'armée n'est pas à » craindre. » Ce discours revint à la pensée de Sosibius lorsque Cléomènes renouvela ses instances et demanda des secours pour passer dans le Péloponnèse; il crut qu'il serait dangereux de confier une escadre et des troupes à un homme qui connaissait si bien la faiblesse du gouvernement égyptien, et dont la présence seule lui paraissait inquiétante pour la sûreté du pays. Il lui refusa donc sa demande, et n'attendait que l'occasion de s'en défaire, lorsqu'un certain Nicagoras, messénien, ami d'Archidamus, que Cléomènes avait tué, arriva en Égypte avec des chevaux à vendre; Cléomènes lui ayant dit qu'il aurait mieux fait d'amener des esclaves prostitués de l'un et

de l'autre sexe, la seule chose dont le roi fit quelque cas, Nicagoras reporta ce propos à Sosibius, qui, voyant sa haine pour Cléomènes, le décida à écrire une lettre contre lui. Effectivement, Nicagoras, en mettant à la voile, écrivit à Sosibius que Cléomènes était décidé à exciter un soulèvement contre le roi, si on ne lui fournissait pas les moyens de retourner dans le Péloponnèse, et Sosibius, saisissant ce prétexte, fit enfermer Cléomènes dans une maison assez vaste autour de laquelle on plaça des gardes. Cléomènes, furieux de se voir traité ainsi, résolut de tout risquer pour recouvrer sa liberté. Ptolémée étant allé faire un voyage à Canope, il répandit le bruit qu'il s'était réconcilié avec le roi qui allait le délivrer, et, à l'occasion de cette bonne nouvelle, il distribua du vin et de la viande à ses gardes. Lorsqu'il les vit ivres, il sortit avec ses amis et ses esclaves, tous armés de poignards; s'étant rendus sur la place publique, ils saisirent Ptolémée, gouverneur de la ville, et invitèrent le peuple à se révolter. Personne ne s'étant joint à eux, ils se portèrent à la citadelle pour en briser les portes et mettre les prisonniers en liberté; mais ceux qui y commandaient, ayant été avertis de leur projet, se tinrent sur leurs gardes : de sorte que Cléomènes et ses compagnons, se voyant déstitués de tout secours, prirent le parti de se tuer les uns les autres. Plutarque dit que Ptolémée fit écorcher son corps et le fit exposer sur un gibet, et fit tuer sa mère, ses enfants et toutes les femmes de leur suite. Cléomènes mourut l'an 221 av. J.-C. Il fut extrêmement regretté par les Spartiates, qui avaient toujours espéré qu'il rétablirait leur ancienne domination. Il avait effectivement de très grandes qualités, comme il le prouva par la

révolution qu'il opéra à Sparte. Aux talents militaires, il joignait des vertus sociales, et la simplicité de ses manières le faisait chérir de tous ceux qui l'approchaient; mais on ne peut pas lui pardonner les meurtres dont il se souilla, et la part qu'il prit aux crimes de Ptolémée-Philopator. Sa vie a été écrite par Plutarque, qu'il faut comparer avec Polybe pour le rectifier, ainsi que nous l'avons fait dans cet article.

C—R.

CLÉOMENÈS, sculpteur grec et athénien, serait presque inconnu, si son nom ne nous était parvenu, gravé sur un ouvrage immortel, la *Vénus Médicis*. Pline cite Cléoménès comme l'auteur des statues appelées *Thespiades* : c'étaient les muses, auxquelles on avait donné ce nom, soit parce qu'elles étaient vêtues à la manière des femmes de Thespies, soit plutôt parce que leurs statues, exécutées par Cléoménès, venaient de cette ville, bâtie sur la pente du mont Hélicon, et où les Muses étaient honorées d'un culte particulier. On croit qu'elles furent au nombre des chefs-d'œuvre enlevés de la Grèce par le consul Mummius; et Pline cite les Thespiades parmi les plus belles statues qui décoraient à Rome le temple de la Félicité, où l'une d'elles inspira, d'après le témoignage de Varron, une passion violente à un chevalier romain nommé *Junius Pisciculus*. Ce temple, qui était regardé comme un monument de Sylla, ayant été détruit pendant les guerres civiles, les Thespiades furent transportées, comme on le voit par un passage de Pline, dans les monuments d'Asinius Pollion. M. Visconti a éclairci ce point de l'histoire de l'art en attribuant à Cléoménès, sur des preuves irréfragables, les Thespiades du temple de la Félicité, dans une note critique qui, en 1802, fut in-

sérée dans la *Décade philosophique*. Le plus beau titre de gloire de Cléoménès, s'il n'était pas contesté, c'est d'avoir produit la *Vénus Médicis*, cette figure enchanteresse, type éternel des grâces et de la beauté. Sur sa base, on lit cette inscription grecque, dont l'orthographe est vicieuse :

ΚΛΕΟΜΕΝΗΣ ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΥ,

ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΕΠΙΩΙΗΣΕΝ;

C'est-à-dire : « Cléoménès, fils d'A- » pollodore, athénien, l'a fait. » Mais il est évident, 1°. que le morceau du socle sur lequel se trouve l'inscription est rapporté; 2°. que quelques-unes des lettres sont maladroitement imitées des anciens caractères grecs. D'après ces remarques, les antiquaires et les critiques s'étaient accordés à ne point regarder cette inscription comme antique, et son origine, comme celle de la statue, n'en était devenue que plus obscure. La *Vénus Médicis*, avant d'être portée à Florence, décorait à Rome la Villa-Médicis; en remontant plus haut, on a moins de certitude sur le sort de cette statue. Suivant Bianchini et Gori, elle aurait été trouvée dans les jardins de Néron; Joseph Bianchi assure qu'elle fut découverte à Tivoli dans les ruines de la Villa-Adriana. Quoi qu'il en soit, l'inscription paraissant arrangée par une main moderne, on ne regarda plus le nom de Cléoménès que comme le résultat de quelque ruse mercantile, et l'on prétendit reconnaître, dans la *Vénus Médicis*, tantôt celle de Phidias, qui du temps de Pline décorait les portiques d'Octavie, tantôt celle de Praxitèle, cette fameuse *Vénus de Gnide*, qui, suivant la description qu'en a donnée Lucien, était absolument posée comme la *Vénus Médicis*; enfin, on l'attribua aussi à Scopas. M. Visconti, avec sa sagacité

ordinaire, par une opinion qui semble incontestable, a rendu à Cléomènes l'honneur d'avoir fait ce chef-d'œuvre. Il a fort bien remarqué que, si l'on eût falsifié l'inscription pour donner du prix à la statue, on n'eût pas choisi un artiste sur lequel, excepté Pline, tous les écrivains de l'antiquité ont gardé le silence, et il a conclu, avec beaucoup de probabilité, que l'inscription originale, qui portait le nom de Cléomènes, ayant été endommagée dans la fouille, ou lors du transport de la statue, on l'aura rétablie ou restaurée telle qu'on l'avait trouvée, au moins pour le sens. La maladresse et l'ignorance avec lesquelles cette inscription a été refaite ne permettent guère d'en tirer des conséquences pour connaître l'époque à laquelle vivait Cléomènes. M. Caraffe, dans la première livraison de la collection du Musée Napoléon (par Filhol), conjecture qu'il était fils d'Apollodore, célèbre peintre athénien; dès-lors, il aurait vécu vers la 100^e. olympiade (380 ans av. J.-C.); mais le caractère de la sculpture et le fini du travail ne laissent pas la faculté de remonter à une époque aussi éloignée. M. Visconti pense que Cléomènes florissait peu de temps avant la destruction de Corinthe vers la 150^e. olympiade, 180 ans avant J.-C., et qu'il était le père d'un autre Cléomènes, dont le nom se lit sur l'écaïlle de la tortue qui accompagne la statue antique dite, mal à propos, de *Germanicus*. Cette dernière inscription, indubitablement antique, est ainsi conçue : « Cléomènes, fils de Cléomènes, athénien, » l'a fait. » On lit encore le nom de Cléomènes sur quelques morceaux antiques qui se trouvent maintenant en Angleterre, et parmi lesquels se voit une muse qui pourrait être une de ces fameuses Thespiades. L.—S.—E.

CLÉOMÈNES était un des Grecs, et probablement un des Macédoniens qui suivirent Alexandre dans son expédition. Lorsque ce conquérant voulut fonder Alexandrie, non loin de l'embouchure canopique du Nil, il chargea de l'exécution de ce vaste projet Cléomènes, qu'il avait mis à la tête des revenus de l'Égypte et de l'Afrique. C'est à tort qu'on l'a confondu avec l'architecte d'Alexandrie. (*Voy. DINOCRATES.*) Cléomènes se fit abhorrer dans son administration; il tourmentait par des exactions continuelles les peuples confiés à sa surveillance. Alexandre, suivant Arrien, lui avait promis le pardon et l'impunité de ses crimes, s'il faisait construire de beaux temples et des monuments consacrés à la mémoire d'Éphestion; mais Ptolémée, fils de Lagus, qui obtint, après la mort du conquérant, le sceptre de l'Égypte, fit mettre à mort Cléomènes, qu'il regardait comme un homme entièrement dévoué à Perdicas. V—1.

CLÉON, fils de Cléanétus, athénien, corroyeur de profession, se trouvant doué de quelque facilité à parler et de beaucoup d'impudence, se crut fait pour jouer un rôle dans la république. Il commença par attaquer Périclès, qu'il fit condamner à une amende; mais le peuple n'en continua pas moins à se diriger par les conseils de ce grand homme, et ce fut seulement après sa mort que Cléon put acquérir quelque influence. Il en abusa d'une manière bien cruelle, l'an 427 avant J.-C., en faisant rendre, après la prise de Mytilène, un décret pour faire égorger tous les habitants de cette ville en âge de porter les armes, et vendre les femmes et les enfants comme esclaves. Les Athéniens sentirent heureusement l'atrocité de ce décret, et le révoquèrent à temps, malgré les vociférations de Cléon. Ils continuèrent

rent cependant à se laisser diriger par lui, et il devint le chef du parti populaire contre celui des grands, à la tête duquel était Nicias, homme recommandable par sa probité, mais trop faible et trop timide pour pouvoir lutter contre un adversaire aussi audacieux. Un événement qui semblait devoir perdre Cléon, augmenta encore son insolence. Un corps de Lacédémoniens, dans lequel se trouvaient plusieurs Spartiates, étant bloqué dans l'île de Sphactérie, sans qu'on pût lui donner de secours, les Lacédémoniens envoyèrent des ambassadeurs à Athènes pour demander la paix; mais Cléon porta les prétentions des Athéniens si haut et fit naître tant de difficultés, que les négociations furent rompues. On continua donc le blocus de Sphactérie; mais, malgré la surveillance des assiégés, des Ilotes nageant entre deux eaux trouvaient le moyen de porter des vivres aux Spartiates, et les Athéniens, bloqués eux-mêmes par terre dans Pylos, souffraient beaucoup. Le peuple athénien voyant l'hiver approcher, saison où le blocus serait presque impossible, murmurait hautement contre Cléon de ce qu'il avait empêché de faire la paix. Il prétendit que ceux qui venaient de Pylos ne faisaient pas des rapports exacts, et que les Spartiates ne pouvaient pas tarder à se rendre. Le peuple voulut l'y envoyer pour examiner par lui-même; mais il refusa cette mission, et dit qu'au lieu de perdre ainsi un temps précieux, il fallait y envoyer un général habile, tel que Nicias, avec quelques troupes, et qu'il ne doutait pas du succès. Il ajouta que lui-même, quoique peu expérimenté, se faisait fort de s'emparer dans peu de temps de l'île et de ceux qui y étaient renfermés. Il ne s'attendait pas à être

pris au mot; mais Nicias s'étant levé, dit que, puisque la chose lui paraissait si facile, il lui cédait le commandement, et le peuple, qui n'était pas fâché de voir sa jactance punie, appuya la proposition de Nicias, dans l'espérance que Cléon échouerait dans cette entreprise. Il fut donc obligé d'accepter, et, ayant pris avec lui Démosthènes, dont il connaissait le génie actif et entreprenant, il partit pour Pylos avec quelques troupes. Les Athéniens n'avaient pas encore osé débarquer dans l'île pour attaquer les Spartiates; ce fut la première chose que fit Démosthènes, et, les ayant accablés de traits, il les força à se rendre prisonniers. Cléon ne manqua pas de s'attribuer tout l'honneur de cette action, et se crut dès-lors un grand général. En conséquence, il se fit donner quelque temps après (l'an 423 av. J.-C.) le commandement des troupes que les Athéniens envoyèrent dans la Chalcidique de Thrace pour faire la guerre à Brasidas, général lacédémonien. Il eut d'abord quelques succès; mais, ayant appris que Brasidas était vers Amphipolis, il eut la témérité d'aller le chercher, fut complètement battu, et perdit la vie dans le combat. La victoire coûta cependant cher aux Lacédémoniens; car Brasidas, leur général, fut aussi tué. Telle fut la fin de ce démagogue célèbre, qui avait sans doute quelques talents, mais qui en fit un usage bien fatal à sa patrie, en éloignant par ses calomnies les gens honnêtes du gouvernement. On a de la peine à concevoir comment il put prendre de l'ascendant sur les Athéniens qui ne l'estimaient point. Ils connaissaient en effet ses concussions; car ils le laissèrent condamner par les chevaliers à une amende de cinq talents, pour s'être laissé gagner par les présents de quel-

ques îles, et avoir fait diminuer leurs contributions. Ils virent aussi avec plaisir le poète Aristophane le poursuivre à outrance et le livrer au ridicule dans plusieurs de ses comédies. Cléon, de son côté, ne se gênait point avec le peuple. L'ayant convoqué pour lui faire une proposition très importante, il se fit attendre long-temps, et, étant arrivé à la fin couronné de fleurs, il pria de remettre l'assemblée à un autre jour, parce qu'il avait offert un sacrifice et avait ses amis à dîner. Les Athéniens se contentèrent de rire, et se séparèrent sans murmurer. Son influence était donc uniquement fondée sur cette basse jalousie dont le peuple d'Athènes était animé contre tous ceux qui se faisaient distinguer par leur naissance, leurs richesses ou leurs talents. Il n'y avait que des gens méprisables qui pussent se charger du rôle de les tourmenter, et, dès qu'il s'en présentait, les Athéniens ne manquaient pas de les accueillir avec empressement. Cléon, d'ailleurs, avait porté le salaire des juges à trois oboles, au lieu de deux, ce qui lui avait fait beaucoup de partisans, les fonctions judiciaires étant abandonnées à la dernière classe du peuple. Il laissa un fils nommé *Cléomédon*, dont il est question dans le plaidoyer de Démosthènes pour Bœotus. Thucydide traite Cléon avec sévérité; mais cet historien était du parti opposé à celui de ce démagogue qui paraît avoir beaucoup contribué à son exil.

C — B.

CLÉON, sculpteur grec, né à Siccyone, fut élève d'Antiphane d'Argos, dont Pausanias cite plusieurs ouvrages remarquables, et qui s'était formé par les leçons de Périclète, l'un des disciples de Polyclète. Cléon florissait dans la 98^e. olympiade (588 ans av. J.-C.). Ce fut à cette époque

qu'il fit pour les Éléens deux des six statues de Jupiter, en bronze, que l'on éleva aux dépens des premiers athlètes qui introduisirent la fraude dans les jeux olympiques, en corrompant leurs adversaires à prix d'argent. Sur l'une de ces statues, on lisait une inscription qui avertissait que les palmes olympiques étaient le prix de la force et de la légèreté des pieds; et sur l'autre, une inscription semblable menaçait de la vengeance de Jupiter les athlètes qui oseraient violer les lois des jeux. On voyait encore à Élis, de la main du même artiste, les statues de plusieurs Grecs couronnés dans ces jeux, et une Vénus d'airain, ayant à ses pieds un enfant de bronze doré; l'enfant était de Boëthus de Carthage, qui fut encore très habile ciseleur. Pline parle d'une statue d'*Admète* comme du chef-d'œuvre de Cléon. Il excellait aussi à représenter les vieillards et les philosophes.

L — S — E.

CLÉONICE. Voy. PAUSANIAS, roi de Sparte.

CLÉONYME, second fils de Cléomènes II, roi de Sparte, voulut, après la mort de son père, l'an 309 av. J.-C., disputer le trône à Aréus; mais ses prétentions furent rejetées par le sénat. Quelques années après, les Tarentins étant en guerre avec les Lucaniens et les Romains, le demandèrent pour général aux Lacédémoniens, qui le leur accordèrent. Il passa donc en Italie avec cinq mille hommes qu'il avait rassemblés dans le Péloponnèse, et les Grecs de l'Italie s'étant pour la plupart réunis à lui, il se trouva bientôt à la tête de forces considérables. Les Lucaniens effrayés demandèrent la paix, et il la leur accorda; mais, au lieu de profiter de ses avantages pour pousser avec vigueur la guerre contre les Romains, il ne

songea qu'à asservir les peuples qui l'avaient appelé à leur secours. Ayant quitté le vêtement spartiate pour prendre la pourpre, il s'abandonna au luxe et à la débauche, et se conduisit comme un tyran. Cassandre et Démétrius-Poliorcètes se disputaient alors l'empire de la Grèce; Cléonyme éleva aussi ses prétentions jusque-là, et s'empara de l'île de Corcyre, qui devait lui servir de place d'armes pour cette guerre. Ayant appris que les Tarentins et les autres peuples de la Grande Grèce avaient profité de son absence pour secouer le joug, il retourna en Italie, l'an 303 av. J.-C. Il prit d'abord Thurium, ville alliée des Romains; mais, ayant été défait par le consul Æmilius, il se rembarqua. Parvenu au fond du golfe Adriatique, il envoya par la Brenta quelques troupes sur des bateaux, pour piller l'intérieur du pays; elles furent taillées en pièces par les habitants de Padoue et des environs, qui vinrent l'attaquer ensuite et détruisirent une grande partie de son escadre. Il ne parvint pas sans peine à s'échapper, et, ne pouvant plus se maintenir à Corcyre, il retourna dans la Laconie. On l'envoya, quelque temps après, au secours des Thébains, qui venaient de se révolter contre Démétrius. Il entra dans leur ville avec son armée; mais, ayant appris que Démétrius approchait, il n'osa pas l'attendre, et emmena ses troupes. Parvenu à un âge très avancé, il épousa Chélidonis, jeune princesse du sang royal, qui l'abandonna bientôt pour le jeune Acrotatus, fils d'Aréus. Il en conçut une telle jalousie, que, ne pouvant se venger autrement, il alla trouver Pyrrhus, roi d'Épire, et lui proposa la conquête de la Laconie. Ce prince adopta ce projet avec empressement, et s'avança jusqu'à Sparte, qu'il fut sur le point

de prendre; mais, ayant été arrêté par la nuit, il éprouva le lendemain une telle résistance, qu'il fut obligé de se retirer. Cette résistance fut surtout dirigée par Acrotatus, qu'animait le danger de Chélidonis. Cette femme, craignant de tomber dans les mains de son époux, était préparée à s'étrangler si la ville eût été prise. On ignore ce que devint Cléonyme: on sait seulement que Léonidas, son fils, fut dans la suite roi de Sparte.

C—R.

CLÉOPATRE, nièce d'Attale, l'un des principaux Macédoniens, inspira de l'amour à Philippe, roi de Macédoine, qui l'épousa, quoique déjà marié à Olympias et à plusieurs autres femmes. Ce mariage occasionna beaucoup de troubles dans sa famille. Olympias, offensée de l'insolence de cette nouvelle épouse et de celle de son oncle, se retira en Épire, et Alexandre quitta également la cour de son père. Après la mort de Philippe, Attale fit quelques tentatives pour faire donner le trône au fils que ce prince avait eu de Cléopâtre, mais il ne réussit pas; et Alexandre, ayant découvert ses intrigues, le fit mourir. Olympias, pendant qu'Alexandre était en Asie, fit périr Cléopâtre et son fils de la manière la plus cruelle; elle fit, en effet, griller celui-ci en présence de sa mère, qu'elle força ensuite à s'étrangler.

C—R.

CLÉOPATRE, fille de Philippe, roi de Macédoine, et d'Olympias, épousa, l'an 337 av. J.-C., Alexandre, roi d'Épire, son oncle maternel, et Philippe fut assassiné durant les fêtes qui suivirent ce mariage. Son époux ayant été tué en Italie, elle passa en Asie pour se rendre vers son frère. Après sa mort, elle resta à Sardes, où elle jouissait d'une grande considération, et elle vit les princi-

paux généraux d'Alexandre solliciter l'honneur de devenir son époux, dans l'espérance d'acquérir par ce mariage des droits au trône, auquel ils prétendaient tous. Elle paraissait disposée à préférer Perdiccas. Ce général ayant été tué en Égypte, Eumène s'appuya du crédit de Cléopâtre pour contenir dans le devoir l'armée dont Perdiccas lui avait confié le commandement. Antigone, ayant appris qu'elle voulait passer en Égypte pour épouser Ptolémée, fils de Lagus, la fit assassiner par quelques-unes de ses femmes, dans la crainte que ce mariage ne rendît Ptolémée trop puissant. Il fit ensuite mourir celles qui avaient trempé dans cet assassinat, pour qu'on ne crût pas qu'il y avait donné les mains, et fit faire des funérailles magnifiques à Cléopâtre. Elle mourut l'an 308 av. J.-C. C—R.

CLÉOPATRE, fille d'Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, n'était pas encore nubile lorsqu'elle fut promise au jeune Ptolémée Épiphane, qui régna en Égypte, sous la tutelle des Romains. Le roi de Syrie n'avait recherché cette alliance qu'afin d'avoir dans la suite un prétexte pour s'emparer du trône d'Égypte; mais Cléopâtre, loin de seconder les vues ambitieuses de son père, resta constamment attachée à son devoir et aux intérêts de son époux. Chargée, après la mort d'Épiphane, de la tutelle de Philométor, son fils, elle gouverna le royaume avec autant d'équité que de prudence, et mourut regrettée des Égyptiens, dont elle avait gagné l'affection. Il paraît que c'est depuis cette reine que la plupart des princesses d'Égypte ont porté le nom de *Cléopâtre*, comme les princes portaient celui de *Ptolémée*, et, dans ce cas, ce serait une preuve de vénération pour sa mémoire. Pourquoi les autres

Cléopâtre ne furent-elles pas héritières de ses vertus comme de son nom? Ses fils, Ptolémée-Philométor et Ptolémée-Physcon (Évergète II), régnèrent tous les deux en Égypte. Sa fille Cléopâtre épousa successivement ses deux frères. T—N.

CLÉOPATRE, fille de la précédente et de Ptolémée Épiphane, épousa son frère Ptolémée Philométor, dont elle eut un fils. Ce prince, encore enfant à la mort de son père, devait lui succéder au trône d'Égypte; mais Physcon, frère de Philométor et de Cléopâtre elle-même, s'étant emparé de la couronne, il se forma à la cour deux partis puissants, dont l'un soutenait les prétentions de Cléopâtre pour son fils, et l'autre celles de Physcon. Un ambassadeur romain qui se trouvait alors à Alexandrie, obtint par sa médiation que Cléopâtre épouserait Physcon, et que le fils qu'elle avait eu de Philométor serait regardé comme l'héritier du trône. Malgré ce traité, le nouveau roi fit assassiner le jeune prince sur le sein de sa mère le jour même de ses noces. Cléopâtre eut de ce second mari un fils qu'on nomma *Memphytis*, et elle fut répudiée bientôt après, pour voir sa propre fille lui succéder comme reine d'Égypte et comme épouse de Physcon. Celui-ci, ayant excité par sa conduite un soulèvement général en Égypte, fut forcé de s'enfuir en Chypre avec Memphytis et sa seconde femme. Les Alexandrins donnèrent alors le gouvernement à cette Cléopâtre répudiée. Le cruel Physcon se vengea sur son fils de cette préférence. L'ayant fait mourir, il fit partager son corps en plusieurs morceaux et l'envoya à Cléopâtre, qui reçut cet horrible présent au milieu des fêtes qu'on célébrait pour le jour de sa naissance. L'indignation qu'inspira un

si grand crime augmenta le crédit de Cléopâtre : tous les Alexandrins lui offrirent leurs bras et coururent aux armes ; Physcon , de son côté , se hâta de lever une nombreuse armée. Il se donna une bataille sanglante sur les frontières de l'Égypte , mais la cause du crime triompha. Les troupes de Cléopâtre furent taillées en pièces. Cette reine eut alors recours à Démétrius , roi de Syrie , son gendre , à qui elle promettait la couronne d'Égypte. Dans l'espoir de régner à Alexandrie , ce prince se mit en marche avec des forces considérables ; mais étant arrivé à Péluse , il apprit la révolte de ses sujets , et fut obligé de rentrer en Syrie pour soumettre les rebelles. Cléopâtre , ainsi abandonnée , se réfugia avec ses trésors auprès de la reine de Syrie , sa fille , qui lui donna un asyle à Ptolémaïs , où elle résidait alors. Cette princesse n'eut de Ptolémée Physcon qu'un fils , nommé *Memphytis* , dont nous avons parlé. Elle avait eu de Philométor un prince , assassiné par Physcon , et deux filles qui portèrent le nom de *Cléopâtre*. T—N.

CLÉOPATRE , reine de Syrie , était fille de la précédente et de Ptolémée Philométor. Moins connue peut-être que la dernière reine d'Égypte , qui porta le même nom , elle l'égalait par son ambition , et la surpassa par ses crimes. Successivement épouse de trois rois , mère de quatre princes qui tous ont régné , la reine de Syrie a plusieurs fois ensanglanté un trône où l'avait placée la politique de son père. Tel était à cette époque l'état d'anarchie et de révolte où se trouvait la Syrie , que Cléopâtre vit la couronne devenir alternativement le partage de princes légitimes ou la proie d'usurpateurs , contre lesquels elle eut souvent à défendre sa vie et ses droits. Alexandre Bala ,

homme d'une naissance obscure , mais qui se faisait passer pour fils d'Antiochus IV , s'étant révolté contre Démétrius Soter , s'empara de la Syrie avec l'agrément des Romains. Ptolémée Philométor , qui avait soutenu cette usurpation , lui donna sa fille Cléopâtre (vers l'an 149 avant J. - C.). On célébra ce mariage à Ptolémaïs avec une grande pompe , et , pour en augmenter l'éclat , Alexandre y invita le souverain sacrificateur des Juifs. Quelques années après , Philométor , mécontent de son gendre , feignit de vouloir le secourir contre Démétrius Nicator , qui avait pris les armes pour se ressaisir du trône de son père. Il entra en Syrie , enleva Cléopâtre à son mari , et lui fit épouser Démétrius , qui , après la défaite d'Alexandre , resta maître de tout le royaume ; mais loin de profiter de l'exemple de son père , ce nouveau roi se rendit odieux à ses sujets. L'on vit alors paraître un nouvel usurpateur , nommé *Tryphon* , qui , s'étant emparé d'une partie de la Syrie , plaça d'abord la couronne sur la tête d'Antiochus Dionysius , fils d'Alexandre Bala et de Cléopâtre , gouverna quelque temps au nom du jeune prince , et bientôt après se débarrassa de lui pour régner seul à sa place. Démétrius fut alors fait prisonnier par les Parthes , auxquels il avait déclaré la guerre , et presque tous ses états passèrent sous la domination du tyran. Quelques villes néanmoins restèrent fidèles à Cléopâtre , qui se retira à Séleucie avec ses deux fils. Comme elle avait tout à redouter d'un homme tel que Tryphon , et qu'elle voulait se maintenir sur le trône , seul objet de son ambition , elle s'adressa à Antiochus Sidètes , frère de Démétrius , et elle en fit son troisième mari. Ce prince , qui vivait paisiblement à Rhodes , ayant levé une armée d'auxiliaires , joignit ses troupes à celles

de Cléopâtre, et Tryphon ne tarda pas à être vaincu. Après avoir remis sous son obéissance toutes les villes rebelles, Antiochus prépara contre les Parthes une expédition dont les commencements furent si heureux, que ses ennemis, pour embarrasser le vainqueur, rendirent la liberté à Démétrius, qui revint dans ses états. Cléopâtre fut peu satisfaite de ce retour imprévu; aussi jalouse qu'ambitieuse,

Il n'avait pas appris sans indignation que son mari, dans sa captivité, était devenu l'époux de Rodogune, fille du roi des Parthes. Ce fut peut-être le sentiment de cette infidélité qui la détermina à épouser Sidètes, et qui fit éclore par la suite tant de projets de vengeance. Les Syriens s'étant de nouveau révoltés contre Démétrius, Ptolémée Physcon, qui avait à se plaindre de ce prince, soutint contre lui un imposteur, nommé *Alexandre Zébina*. Démétrius, abandonné de ses sujets, voulut se rendre à Ptolémaïs où demeurait Cléopâtre; mais elle lui fit fermer les portes de la ville. Ce prince se réfugia à Tyr, où il fut assassiné par les ordres de sa femme. Une partie du royaume fut alors soumise à Zébina, et l'autre à Cléopâtre. Lorsque Séleucus, fils aîné de cette reine et de Démétrius, eut atteint sa vingtième année, il prit le titre de roi sans la consulter. Cléopâtre en fut très choquée; craignant que Séleucus ne voulût un jour venger la mort de son père, elle l'invita à un entretien particulier, et cette mère dénaturée eut le courage barbare de poignarder elle-même son fils. Un crime aussi atroce dut nécessairement révolter les Syriens; mais Cléopâtre fit venir d'Athènes son second fils Antiochus Grypus, et le proclama roi de Syrie. Il n'en avait que le titre, étant trop jeune pour régner. Cléopâtre tint seule, pendant quelques

années; les rênes du gouvernement; elle laissa à Antiochus le soin de combattre Alexandre Zébina, qui fut vaincu et mis à mort. Antiochus demeura donc seul possesseur d'un royaume disputé par tant de concurrents; il ne lui resta pour ennemi que sa mère. Cette femme audacieuse, voyant que le pouvoir allait échapper de ses mains, forme le projet de transporter la couronne de Syrie sur la tête d'un jeune fils qu'elle avait eu d'Antiochus Sidètes, afin de conserver l'autorité souveraine pendant la minorité de ce prince. Elle prépare pour le roi un breuvage empoisonné, qu'elle lui offre au retour d'un exercice. Grypus, prévenu du projet de sa mère, l'engage, comme par déférence, à prendre elle-même ce breuvage, et comme elle s'en défendait, il lui déclare qu'il est instruit de ses projets, et que le seul moyen de se justifier est de boire dans la coupe qu'elle lui présente. Cléopâtre se voyant découverte, avala le poison, et expira bientôt après (vers l'an 121 avant J. - C.). Ainsi périt cette femme criminelle, à qui la Syrie dut une partie de ses malheurs pendant trente ans. Le génie de Corneille s'est emparé de ce sujet dans la belle tragédie de *Rodogune*; mais l'idée de rendre Cléopâtre l'arbitre de la destinée de ses fils et de leurs droits à la couronne a été puisée dans l'histoire d'une autre Cléopâtre, femme de Ptolémée Physcon, roi d'Egypte. Au défaut des historiens, les médailles que nous avons de cette princesse attesteraient seules tout le pouvoir dont elle jouit sous le règne d'Antiochus, son fils. On y trouve son portrait accolé à celui de ce prince; la tête de Cléopâtre est au premier rang, son nom s'y trouve sur la première ligne, avant celui d'Antiochus, et elle y prend quelquefois le titre de déesse. C'est la seule

reine de Syrie dont les médailles nous offrent le portrait. Cléopâtre eut d'Alexandre Bala, Antiochus VI Dionysius; de Démétrius Nicator, Séleucus et Antiochus VIII Grypus; d'Antiochus Sidètes, Antiochus IX Cyzicénus, qui disputa le trône à son frère.

T—N.

CLÉOPATRE, sœur de la précédente, fut la seconde femme de Ptolémée Physcon, qui avait épousé en premières nocés une autre Cléopâtre, sa propre sœur, veuve de Ptolémée Philométor, et mère de celle-ci. Pendant la vie de son mari, elle suivit sa bonne et sa mauvaise fortune. Ce prince, en mourant, lui laissa la faculté d'appeler au trône d'Egypte celui de ses deux fils qu'elle préférerait pour régner avec elle. La couronne appartenait à Ptolémée Lathyre, qui était l'aîné; mais elle choisit Ptolémée Alexandre, dont le caractère plus faible lui laissait l'espérance de régner seule sous son nom. Les habitants d'Alexandrie, mécontents de cette injustice, contraignirent Cléopâtre à rappeler Lathyre. Cette reine exigea, avant tout, qu'il répudiât Cléopâtre, sa sœur, qu'il aimait tendrement, et lui fit épouser Séléné, sa troisième sœur. Constamment occupée du soin d'affermir son pouvoir, et peu satisfaite de partager l'autorité avec Lathyre, elle prépara en secret les moyens de le chasser du trône. Elle donna d'abord le royaume de Chypre à Alexandre, afin de le mettre en état de la seconder; elle excita un soulèvement parmi le peuple, en faisant croire que Lathyre avait attenté à ses jours. Ce prince fut obligé de se sauver précipitamment, et Cléopâtre fit proclamer Alexandre roi d'Egypte. Non contente d'avoir ôté la couronne à Lathyre, elle lui enleva encore Séléné, sa femme, dont il avait eu des enfants (Voy. SÉLÉNÉ). Lathyre prit posses-

sion de l'île de Chypre, abandonnée par son frère, et reparut bientôt après, avec des forces considérables, en Phénicie et en Judée, où il soutint plusieurs combats contre les troupes de sa mère. Il se flattait qu'une seconde révolution le mettrait à même de rentrer en Egypte; mais Cléopâtre sut y maintenir son pouvoir, jusqu'à ce qu'Alexandre, irrité de n'être pas traité en roi, et apprenant que sa mère conspirait contre lui, la prévint et la fit mourir. Ainsi les filles de Philométor, dévorées toutes deux d'une égale ambition, toutes deux coupables des mêmes crimes, périrent par la main de leurs fils; l'une sur le trône de Syrie; l'autre sur celui d'Egypte. Outre les deux princes dont nous venons de parler, Cléopâtre eut trois filles, Cléopâtre, Cléopâtre Tryphène et Cléopâtre Séléné. On attribue à leur mère des médailles, sur lesquelles on a cru reconnaître ses traits dans la tête allégorique d'Alexandrie coiffée d'une peau d'éléphant.

T—N.

CLÉOPATRE, fille aînée de Ptolémée Physcon et de la précédente, fut d'abord mariée à Lathyre, son frère, répudiée par lui et malgré lui (Voy. l'article précédent), et donnée ensuite en mariage à Antiochus de Cyzique, parce que ce mariage servait l'ambition de sa mère. Elle fut assassinée par les ordres de Tryphène, sa sœur (Voy. CLÉOPATRE TRYPHÈNE). Elle eut un fils qui régna en Syrie sous le nom d'Antiochus Eusèbes Philopator.

T—N.

CLÉOPATRE TRYPHÈNE, sœur de la précédente, épousa Antiochus Grypus, lorsque ce prince s'empara de la Syrie sur l'usurpateur Alexandre Zébina. Cette princesse, élevée à l'école du crime, fut témoin des querelles de son mari avec Antiochus de Cyzique, son frère, qui voulait lui enlever

une portion de ses états. La femme de ce dernier ayant été faite prisonnière à Antioche, où elle fut surprise par les troupes de Grypus, Triphène la fit cruellement assassiner dans le temple même où elle s'était réfugiée, malgré les représentations et les vives instances de Grypus; mais elle éprouva peu de temps après le même sort. Antiochus vengea sur elle la mort de son épouse, après une bataille qu'il gagna sur son frère. Triphène fut mère de cinq princes qui disputèrent long-temps à Antiochus Eusèbes le royaume de Syrie, Séleucus VI, Antiochus XI, Philippe, Démétrius III, Antiochus XII. Nous avons des médailles de tous ces princes.

T—N.

CLÉOPATRE SÉLÉNÉ (*Lune*), sœur de la précédente, fut d'abord mariée à Ptolémée Lathyre, son frère. Lorsque Cléopâtre, leur mère, chassa ce prince de l'Égypte, elle ne permit pas que Séléné suivit son mari. Quelques années après, elle la fit monter sur le trône de Syrie, en la mariant à Antiochus Grypus qu'elle voulait attirer dans ses intérêts. Après la mort de ce prince, la Syrie fut en proie à des guerres sans cesse renaissantes. Les cinq fils qu'Antiochus Grypus avait eus de Tryphène luttèrent long-temps contre leur oncle Antiochus de Cyzique et son fils Eusèbes. Au milieu de tous ces désordres, Séléné, qui avait conservé une partie de la Syrie, donna sa main à ce dernier. Appien prétend qu'elle avait été auparavant mariée à Antiochus de Cyzique lui-même. Enfin les Syriens, fatigués des crimes des Séleucides, se donnèrent à un roi étranger, et choisirent pour souverain Tigrane, roi d'Arménie. Séléné se maintint cependant à Ptolémaïs, où elle fit élever ses deux fils, Antiochus l'Asiatique, le dernier des Séleucides qui régna quelques instants sur la Sy-

rie, et Séleucus Cybiosactes. Tigrane, s'étant ensuite emparé du reste de ses états et de sa personne, la fit cruellement massacrer dans la forteresse de Séleucie. On a des médailles de Séléné avec sa tête; elles ont été frappées en Égypte pendant qu'elle était mariée à Lathyre, dont elle eut une fille, nommée *Cléopâtre Bérénice*, qui régna en Égypte (*Voy. BÉRÉNICE*). T—N.

CLÉOPATRE, reine d'Égypte, était fille de Ptolémée XI (Aulète). Le testament de son père la laissa, à l'âge de dix-sept ans, héritière du trône avec son frère Ptolémée XII, que, suivant la coutume d'Égypte, elle devait épouser. Plus âgée que lui, elle crut pouvoir tenir seule les rênes du gouvernement; mais le jeune roi, excité par ses courtisans, voulut exclure Cléopâtre du trône, et cette princesse fut obligée de se retirer en Syrie, où elle leva une armée pour marcher contre son frère. C'est vers ce temps que ce même Ptolémée fit périr Pompée, et César, quelque satisfait qu'il fût d'être délivré d'un si puissant adversaire, conçut une haine et un mépris profond pour ce prince. César avait des vertus et des passions qui l'emportaient sur ses propres intérêts, et c'est plutôt par le génie que par le calcul qu'il réussissait en toutes choses. Ptolémée Aulète avait nommé le peuple romain tuteur de ses enfants; César prétendit en exercer tous les droits en sa qualité de dictateur, et se déclara le juge des différends qui existaient entre Ptolémée et Cléopâtre. Cette princesse se hâta d'envoyer quelqu'un à Alexandrie pour la défendre; mais César lui fit dire de revenir elle-même sans délai. Comme elle craignait d'être reconnue en entrant dans la ville, elle pria Apollodore, celui de ses amis en qui elle avait le plus de confiance, de l'envelopper dans un tapis, et de la transporter ainsi

sur ses épaules jusque dans la chambre de César, et cette ruse hardie lui valut le cœur de ce conquérant. Il paraît, d'après ce qu'en disent Plutarque, Appien d'Alexandrie et Dion Cassius, qu'elle n'était pas d'une beauté frappante; mais son esprit et sa grâce répandaient tant de charmes dans sa figure, qu'il était difficile de lui résister. Elle parlait toutes les langues, réunissait les connaissances les plus étendues, et possédait surtout l'art de captiver. Elle tenait de l'Orient une habitude de magnificence qui subjuguait l'imagination, et ses rapports constants avec la Grèce avaient développé en elle le charme plus pénétrant du langage et de ses séductions. César en fut tellement épris, que, dès le lendemain, il voulut que son frère partageât le trône et se réconciliât avec elle. Ce jeune prince, étonné de voir Cléopâtre dans le palais de César, et devinant bien par quels moyens elle avait séduit son juge, courut sur-le-champ à la place publique, en criant qu'il était trahi. Il excita par-là une sédition, et César ne put l'apaiser qu'en prouvant au peuple qu'il n'avait fait qu'exécuter le testament de Ptolémée; mais l'eunuque Pothin, dont cet accommodement dérangeait les projets, de concert avec Achillas, général égyptien, fit avancer en secret des troupes pour surprendre César qui avait peu de soldats auprès de lui. Quoique assiégé dans son palais (1), le dictateur sut s'y défendre et s'y maintenir, jusqu'à ce que, ayant reçu des secours de la Syrie, il battit les Égyptiens

dans un combat où périt le jeune Ptolémée, qui se noya dans le Nil. C'est alors que César put sans obstacle couronner Cléopâtre; il la plaça sur le trône en lui faisant épouser son jeune frère qui n'avait que onze ans, et partit ensuite, quoique à regret, pour achever de soumettre les restes du parti de Pompée. Cléopâtre accoucha, peu de temps après, d'un fils qu'elle nomma *Césarion*. De retour à Rome (l'an 46 avant J.-C.), César la reçut, ainsi que son jeune époux, dans son propre palais; il les fit admettre au nombre des amis du peuple romain, et plaça les statues en or de Cléopâtre à côté de celles de Vénus, dans le temple qu'il érigea à cette déesse. Ces honneurs déplurent aux Romains; la reine d'Égypte retourna bientôt dans ses états, et Ptolémée ayant atteint l'âge de quatorze ans, elle le fit empoisonner, pour rester maîtresse absolue du royaume. Lorsque la mort de César donna lieu à une nouvelle guerre civile dans l'empire, on accusa Cléopâtre d'avoir fait passer des secours à Brutus et à Cassius. Marc-Antoine, partant pour la guerre des Parthes, lui ordonna de se rendre en Cilicie pour expliquer sa conduite. Il paraît qu'en entreprenant ce voyage, Cléopâtre s'occupait plutôt des moyens de plaire que de ceux de se justifier. Elle monta sur un vaisseau dont la poupe était dorée et dont les voiles étaient de pourpre; Cléopâtre, magnifiquement vêtue, était couchée sur le tillac, des enfants à ses pieds représentaient les Amours; ses femmes, toutes d'une rare beauté, habillées en Néréides, étaient placées, les unes auprès du gouvernail, les autres près des rameurs; des flûtes et des lyres faisaient retentir dans les airs des concerts mélodieux; l'encens était brûlé sur des cassolettes. C'est ainsi que

(1) Ce fut pendant ce siège que les soldats romains ayant mis le feu à un quartier de la ville, l'incendie gagna le Bruchion, où était la superbe bibliothèque fondée par Ptolémée Philadelphe; quarante mille volumes y furent la proie des flammes.

Cléopâtre remontait le Cydnus, comme Vénus sortant de l'onde, pour aller visiter le conquérant de l'Asie. Un peuple immense bordait les deux rives du fleuve, et s'enivrait de musique, de parfums et d'admiration pour la beauté. Au milieu de cet enthousiasme universel, Cléopâtre aborda à Tarse. Antoine, qui rendait alors la justice, resta seul sur son tribunal avec ses licteurs. Il fit inviter Cléopâtre à se rendre auprès de lui ; mais la reine, s'excusant sur les fatigues du voyage, le fit prier d'accepter lui-même un repas sur son vaisseau. La reine d'Égypte le traita avec magnificence, et, lorsqu'il voulut à son tour la recevoir, il fit de vains efforts pour la surpasser en somptuosité (1). Bientôt séduit par tant de charmes, sa passion pour elle fut beaucoup plus violente que celle de César ; car elle causa sa perte. Ce qu'on doit surtout reprocher à

Cléopâtre, c'est d'avoir amolli le caractère d'Antoine. Cette femme, qui montra de la grandeur dans quelques circonstances de sa vie, ne sut pas placer sa gloire dans celle de l'objet de son choix ; elle ne cessa de se préférer à ce qu'elle aimait, et c'est pour une femme un mauvais calcul autant qu'un indigne sentiment. Antoine, renonçant pour le moment à l'expédition projetée contre les Parthes, la suivit en Égypte ; où ils passèrent l'hiver dans les fêtes. Se conformant aux goûts de Marc-Antoine, la fille des Ptolémée se livrait avec lui aux plaisirs les plus délicats comme aux amusements les plus ignobles ; elle le suivait à la chasse, jouait aux dés, et parcourait les rues avec lui pour entendre les propos de la populace d'Alexandrie, renommée par son talent pour la raillerie. Antoine fut enfin forcé de quitter l'Égypte ; ses démêlés avec Octave l'appelèrent en Italie, où la réconciliation des deux rivaux rendit pour un moment la paix au monde, et Antoine épousa Octavie, sans cesser d'aimer Cléopâtre. Les événements qui se succédèrent l'empêchèrent, pendant plusieurs années, de la revoir en Égypte ; mais, après sa malheureuse expédition contre les Parthes, vers l'an 36 avant Jésus-Christ, dans laquelle il fut sur le point d'éprouver le sort de Crassus, Cléopâtre vint le chercher en Phénicie, où il avait ramené les débris de son armée, et les deux amants reprirent ensemble le chemin de l'Égypte. Oubliant tout ce qu'il avait promis à Octave, tout ce qu'il devait à son épouse, Marc-Antoine se livra de nouveau à la débauche et aux caprices de Cléopâtre. Voulant lui donner le spectacle d'un triomphe, et s'étant, par artifice, rendu maître de la personne d'Artabaze, roi d'Armé-

(1) Pline raconte que, dans un de ces repas que Cléopâtre donnait à Antoine, elle voulut prouver à son amant qu'elle le surpassait en magnificence, et qu'elle pouvait dépenser jusqu'à 10 millions de sesterces dans un seul festin. Antoine crut la chose impossible, et l'en défia. La reine alors détacha de ses oreilles deux perles d'une énorme grosseur, se fit apporter une coupe remplie de vinaigre, y fit dissoudre une de ces perles, et l'avalait ; elle se disposait à sacrifier celle qui restait, lorsque Plancus, juge de la gageure, s'en empara, et déclara qu'Antoine était vaincu. Cette seconde perle fut conservée avec soin, et apportée à Rome après la mort de Cléopâtre ; elle fut ensuite partagée en deux, et placée aux oreilles de la statue de Vénus, dans le Panthéon. Voyez, à ce sujet, l'*Ouvrage historique et chimique, où l'on examine s'il est certain que Cléopâtre ait dissous sur-le-champ la perle qu'on dit qu'elle avala dans un festin*, etc., par Jaussin, Paris, 1749, in-8°, et les observations de Dreux du Radier sur ce livre, dans le *Journal de Verdun*, août 1749, pag. 83-87. T—N.

nie, il le présenta enchaîné à Cléopâtre, assise sur un tribunal comme un magistrat romain. C'est à cette occasion qu'il donna au peuple d'Alexandrie un repas dans le Gymnase, où il avait fait dresser plusieurs trônes d'or, deux plus élevés pour Cléopâtre et pour lui, les autres pour ses enfants. Il y fit proclamer Césarion roi d'Égypte et de Chypre avec sa mère, et, disposant même des royaumes qu'il devait conquérir, il désigna les états qu'il remettait aux enfants qu'il avait eus de la reine. Comme elle se piquait de protéger les savants, il fit apporter à Alexandrie la riche bibliothèque qu'Eumène avait fondée à Pergame, composée de deux cent mille volumes. Toutes ces dispositions d'Antoine, ainsi que sa conduite, lui attirèrent beaucoup d'ennemis à Rome. Auguste surtout, irrité de l'appui que prêtait Cléopâtre au parti de son rival, fit décider la guerre contre elle dans l'assemblée du peuple. Ainsi, le nom d'une femme retentissait dans le vaste empire des Romains. Tout annonçait une guerre civile, Antoine s'y prépara, rassembla une armée, et quitta l'Égypte. Cléopâtre le suivit en Grèce. Athènes décerna les plus grands honneurs à cette princesse, et Antoine se plut à paraître devant elle comme citoyen de cette ville, pour lui porter le tribut des hommages de ses habitants. Horace appelle Cléopâtre un *fatal prodige*. Son ascendant sur Antoine était absolu, et même elle s'en servit pour satisfaire ses passions haineuses, en faisant périr, à Ephèse, sa sœur Arsinoé dont elle était jalouse. Cependant Antoine ne voulut jamais l'épouser, soit qu'il ne pût se résoudre à sacrifier sa femme Octavie, ange médiateur entre Octave et lui, soit qu'il ne voulût point encourir l'animadversion des Romains, qui ne pouvaient

souffrir qu'un de leurs concitoyens épousât une étrangère. On a même des lettres d'Antoine, dans lesquelles il parle légèrement de sa liaison avec Cléopâtre, croyant dissimuler ainsi par une feinte insouciance le pouvoir qu'elle exerçait réellement sur lui. Enfin arriva le jour où ce funeste pouvoir devait se manifester. A la bataille d'Actium, entre Marc-Antoine et César-Octave, lorsque, suivant l'expression de Properce, « les » forces du monde luttèrent ensemble, » Cléopâtre, accoutumée à la mollesse de l'Orient, ne savait plus braver les périls, bien qu'elle eût encore l'énergie nécessaire pour se donner la mort; l'effroi s'empara de son âme au milieu du combat. Elle fit revirer de bord son vaisseau, et les soixante galères égyptiennes, placées dans les rangs, imitèrent le mouvement de la sienne. A cette vue, Antoine troublé ne put s'empêcher de suivre Cléopâtre et de monter sur le vaisseau qui l'emmenait; mais, à peine y fut-il, qu'accablé de honte et de regrets, il se plaça près du gouvernail, la tête dans sa main, et fut trois jours sans vouloir parler à celle pour laquelle il avait tout sacrifié. Mais, à peine arrivé à Alexandrie, il se plongea de nouveau dans les délices que Cléopâtre ne cessait de préparer pour lui. On les appelait, eux et leurs amis, *la bande de la vie inimitable*; mais ils changèrent ce nom contre un mot grec qui signifie, *ceux qui sont résolus à mourir ensemble*. Cléopâtre jugeait très bien la situation d'Antoine, et les succès toujours croissants d'Octave ne lui permettaient aucune illusion sur l'avenir. Ainsi donc, tandis qu'elle passait sa vie dans les festins, et qu'elle prodiguait à Marc-Antoine tous les plaisirs du luxe et des beaux-arts, elle faisait essayer sur

les animaux et même sur des esclaves divers poisons, afin de bien connaître celui qui causait le moins de douleur. Il y a beaucoup d'exemples chez les anciens de ce mélange de sérieux et de frivolité qui faisait jouir voluptueusement de l'existence en se préparant à la mort. Comme ils n'avaient point d'espérances au-delà du trépas, ils épuisaient la coupe de la vie, et ne cherchaient point à se préparer, par le recueillement intérieur, à l'immortalité de l'âme. La coquetterie était chez Cléopâtre un grand art, qui se composait de tous les moyens que la politique, la magnificence royale et la culture poétique de l'esprit peuvent donner. Ce qu'elle avait de force dans l'âme se retrouvait dans les hasards que lui faisait courir son ambition de plaire; elle s'exposait à l'amour comme un homme à la guerre, et, telle qu'un chef intrépide, elle se préparait à mourir, si la fortune ne favorisait pas sa hasardeuse destinée. Quelques historiens ont prétendu que Cléopâtre était en négociation secrète avec Octave, et qu'elle trahissait Antoine. Il est impossible de supposer qu'une personne qui disposait entièrement d'un caractère aussi dévoué que celui d'Antoine, pût souhaiter de voir à sa place l'astucieux Octave; mais il est probable qu'elle a cherché à s'assurer d'avance quelques ménagements de la part du vainqueur. Il eût été plus noble de n'en vouloir aucun; mais elle avait des enfants, et souhaitait de leur conserver le trône; d'ailleurs, le caractère de Cléopâtre était personnel; elle faisait servir à son ambition tous les dons que la nature lui avait prodigués. On sait par quels motifs elle fut d'abord attachée à Jules-César; elle se rendit ensuite favorable Sextus Pompée, qui fut pendant quelques instants maître de la mer. Elle

mit ses soins à plaire à Marc-Antoine, et obtint tout de sa faiblesse (1). Si elle avait trouvé les mêmes dispositions dans Octave, il est probable qu'elle ne se serait pas donné la mort. Elle conçut le projet gigantesque de faire arriver ses vaisseaux par terre à travers l'isthme de Suez jusqu'au golfe Arabique, d'où elle aurait pu s'embarquer pour l'Inde; quelques-uns de ses vaisseaux passèrent, mais ils furent aussitôt brûlés par les Arabes. Pendant ce temps, Octave s'avancait en Egypte par la Syrie. Cléopâtre fit bâtir près du temple d'Isis, à Alexandrie, un monument où elle cacha ses trésors, et dont elle voulait faire son tombeau. C'était un besoin de l'âme chez les rois Egyptiens que de lutter contre la mort, en préparant

(1) L'historien Josèphe reproche à Cléopâtre d'avoir profité de l'ascendant qu'elle avait sur Antoine pour faire mourir plusieurs seigneurs syriens, et Lysanias, fils de Ptolémée, prince d'Iturée, dont elle convoitait les biens et les états. C'est en vain cependant qu'elle tenta de dépouiller les rois d'Arabie et de Judée; Marc-Antoine ne voulut point y consentir; mais il lui donna la Phénicie, la Célé Syrie, une portion de la Cilicie, et cette partie de la Judée qui produit le baume. Cléopâtre eut même la prétention et l'espoir de régner un jour dans Rome et de commander au Capitole. Nouvelle Isis, elle se montrait au public avec les attributs de cette déesse, tandis qu'Antoine se parait de ceux d'Osiris et de Bacchus, et, comme des dieux ne peuvent engendrer que des dieux, Antoine et Cléopâtre donnèrent à leurs enfants le nom de *Lune* et de *Soleil*. Dans les médailles, assez nombreuses; qui nous restent de cette princesse, elle prend sur quelques-unes le titre fastueux de *regina regum*, *filiorum regum*; sur d'autres celui de nouvelle déesse, ΘΕΑ ΝΕΩΤΕΡΑ. Son portrait s'y trouve quelquefois au revers de celui de Marc-Antoine, et ne nous donne pas l'idée de la beauté dont la postérité s'est plu à la parer.

sur cette terre un asyle presque éternel à leur cendre. Lorsqu'Antoine fut défait dans la dernière bataille qu'il livra à Octave, Cléopâtre se renferma dans le bâtiment qui contenait toutes ses richesses, et fit répandre le bruit de sa mort, afin que l'amour d'Antoine ne l'attachât plus à la vie. En effet, à cette nouvelle, il se poignarda; mais, comme il n'expira pas à l'instant, il eut le temps d'apprendre que Cléopâtre vivait, et il se fit porter dans l'asyle qu'elle s'était choisi. Mais Cléopâtre, égoïste encore même dans son tombeau, ne voulut point qu'on ouvrît les portes, de peur que les satellites d'Octave ne s'en emparassent, et trouva le moyen d'introduire Antoine mourant, à l'aide des cordes qu'elle et ses femmes tiraient par la fenêtre. Elle prodigua les soins les plus tendres à Marc-Antoine, et, de ces illustres infortunés, l'un des deux eut du moins la douceur de mourir dans les bras de l'autre. Octave attachait beaucoup de prix à prendre Cléopâtre vivante, pour qu'elle suivît à Rome son char de triomphe. A force de ruses, il vint à bout de faire pénétrer ses soldats dans le monument où elle s'était retirée. Dès qu'elle le sut, elle voulut se tuer; mais les soldats romains veillèrent avec un soin barbare sur sa vie. Elle fit demander à César-Octave la permission de rendre des honneurs funèbres à Marc-Antoine; il y consentit. Elle épuisa, pour les rendre plus magnifiques, tous les trésors qui lui restaient, et, prodiguant le plus cher de tous, sa beauté, elle se meurtrit le sein et le visage sur le tombeau de Marc-Antoine. C'est dans cet état qu'Octave vint la voir; elle était couchée sur un lit sans parure, ses joues étaient livides, ses lèvres tremblantes. A la vue du maître du monde,

elle se ressouvint du grand César qui avait été soumis à ses charmes, et rappela ce souvenir à son successeur. Il y a chez de certaines femmes, comme chez les ambitieux, une sorte de persistance dans le besoin de plaire qui survit à tout. Il se peut donc que Cléopâtre éprouvât le désir de captiver Octave, malgré les regrets sincères qu'elle donnait au souvenir d'Antoine. Ce n'était point une femme ni tout-à-fait sensible, ni tout-à-fait trompeuse; un mélange de tendresse et de vanité faisait d'elle une personne à deux caractères, comme la plupart des êtres fortement agités par les passions de la vie. Quoi qu'il en soit, les charmes de Cléopâtre échouèrent contre Octave; car il n'avait rien d'involontaire dans l'âme, et c'était par la prudence qu'il maintenait ce que César avait acquis par l'audace. Octave s'entretint long-temps avec Cléopâtre; mais ni ses prières ni sa grâce n'ébranlèrent les cruels desseins qu'il avait formés contre elle. Il tâcha seulement de les lui cacher, et, de son côté, elle lui dissimulait la résolution qu'elle avait prise de mourir: ils ne pouvaient pas se plaire, puisqu'ils étaient occupés mutuellement à se tromper. Cléopâtre, instruite qu'Octave se proposait de l'emmener avec lui dans peu de jours, obtint la permission de répandre encore des libations sur les cendres d'Antoine. Là, couchée sur sa tombe et pressant contre sa poitrine la pierre qui le couvrirait, elle lui adressa ces paroles qui nous sont conservées par Plutarque: « Oh! mon cher Antoine, je t'ai rendu » naguère les honneurs funèbres avec » des mains libres; mais maintenant » je suis prisonnière; des satellites » veillent autour de moi pour m'em- » pêcher de mourir, afin que ce corps » esclave figure dans la pompe triom-

» phale qu'Octave se fera décerner
 » pour t'avoir vaincu ; ne compte pas
 » sur de nouveaux honneurs funèbres,
 » voici les derniers que Cléopâtre pour-
 » ra te rendre. Tant que nous l'avons
 » vécu, rien ne pouvait nous séparer
 » l'un de l'autre ; mais nous courons
 » le risque, après notre mort, de faire
 » un triste échange de sépulture. Toi,
 » citoyen romain, tu auras ici ton tom-
 » beau, et moi, infortunée, le mien
 » sera dans ta patrie ; mais si les dieux
 » de ton pays ne t'ont pas abandonné
 » comme les miens, fais que je re-
 » trouve un asyle dans ta tombe, et
 » que je me dérobe ainsi à l'ignominie
 » qu'on me prépare. Cher Antoine,
 » reçois-moi bientôt à tes côtés ; car,
 » de tous les maux que j'ai soufferts,
 » le plus grand encore en cet ins-
 » tant, c'est ton absence. » Cette prière
 fut exaucée, Cléopâtre trouva le moyen
 de se faire apporter des fleurs sous
 lesquelles un aspic était caché, et la
 morsure de ce reptile la délivra de la
 vie et de l'outrage que lui préparait
 l'orgueil d'Octave. Ses femmes, Ira
 et Charmion, se donnèrent la mort
 avec elle. Presque jamais chez les an-
 ciens un personnage illustre n'expirait
 seul, l'enthousiasme des serviteurs
 pour leurs maîtres honorait l'escla-
 vage, en lui donnant tous les carac-
 tères du dévouement. Cléopâtre mou-
 rut à l'âge de trente-neuf ans, après
 en avoir régné vingt-deux, dont qua-
 torze avec Antoine. Octave fit porter
 l'image de Cléopâtre, avec un aspic
 sur le bras, à sa pompe triomphale ;
 mais il permit du moins qu'elle fût
 ensevelie avec Antoine, et peut-être
 cet acte d'une piété délicate apaisa-t-il
 les cendres de ses ennemis malheu-
 reux (1).

N. S. H.

CLÉOPATRE, fille de la précédente
 et de Marc-Antoine, fut conduite à
 Rome avec ses frères pour servir au
 triomphe d'Auguste. Ses parents lui
 avaient donné le nom de *Séléné* (lune),
 en donnant à son frère jumeau Alexan-
 dre celui de *Soleil*. Lorsqu'Octave ren-
 dit à Juba le royaume de son père, il
 lui donna pour épouse cette jeune prin-
 cesse, qui obtint que ses frères restas-
 sent auprès d'elle en Mauritanie (vers
 l'an 30 avant J. - C.). Nous avons

chibius, l'un de ses amis, qui donna mille
 talents à Auguste pour qu'il ne les détrui-
 sît pas avec celles d'Antoine.

Cette princesse eut de César un fils
 nommé *Césarion*, qu'Octave fit mettre à
 mort par le conseil d'Arrius, qui lui re-
 présenta l'inconvénient de laisser plusieurs
 Césars dans l'empire. Elle eut de Marc-
 Antoine trois enfants, Alexandre, Ptolé-
 mée et Cléopâtre ; le premier avait été
 fiancé à Jotapé, fille du roi de Médie, et
 Antoine lui donna l'Arménie, la Médie et
 la Parthie qu'il devait conquérir ; Ptolé-
 mée eut la Syrie, la Cilicie, etc. Ces
 deux princes prirent alors le titre de rois
 des rois. Cléopâtre, sœur jumelle d'A-
 lexandre, eut en partage la Cyrénaïque.
 (Voy. l'article suivant.) T—N.

Boitel a fait représenter en 1741 une
 tragédie d'*Antoine et Cléopâtre*. Ro-
 bert Garnier en 1578, J. Mairet en
 1630, et la Thorillière en 1667, avaient
 donné une tragédie de *Marc-Antoine* ;
 Etienne Jodelle en 1552, Montreux en
 1594, Benserade en 1635, La Cha-
 pelle en 1681, Marmontel en 1750,
 L. (Linguet) en 1775, donnèrent cha-
 cun une *Cléopâtre*. Dans la pièce de
 Marmontel, qui n'eut qu'onze représen-
 tations, la reine se tuait avec un aspic
 automate de Vaucanson. Cette tragédie
 reparut avec des changements en 1784,
 mais elle n'est pas restée au théâtre. Le
 comte Jules Landi a écrit en italien la
Vie de Cléopâtre, 1551, réimprimée à
 Paris en 1788, et traduite en français
 par Bertrand Barère, Paris 1808, in-18.
 L'ouvrage de Landi n'est qu'un roman.
 Basaccioni a donné une *Cleopatra*,
 Venise, 1672, 6 vol. in-12. Calprenède
 en a fait une en français. Z.

(1) Les statues de Cléopâtre furent con-
 servées en Égypte par la générosité d'Al-

des médailles de cette reine avec son portrait, au revers de celui de Juba. Ces monuments nous apprennent que Cléopâtre resta fidèle à la langue de son pays. Les inscriptions qui se trouvent du côté de sa tête sont en grec, tandis que celles qui ont rapport à Juba sont en latin. — Une autre CLÉOPATRE, fille du grand Mithridate, épousa Tigraue, roi d'Arménie, lorsque ces deux rois se réunirent pour s'opposer à la puissance des Romains. T—N.

CLEOPHANTE, natif de Corinthe, était regardé chez les anciens comme le premier artiste grec qui eût appliqué de la couleur sur des dessins, et par conséquent, en ce qui concerne la Grèce, comme l'inventeur de l'art de peindre. Plin dit qu'il n'employa qu'une seule couleur, de la brique pilée : *Primus invenit eas (lineas) colorare, testâ, ut ferunt, tritâ*. Les conjectures auxquelles cet auteur se livre pour déterminer l'époque où Cléophante vivait, prouvent que les Grecs n'avaient à cet égard aucune notion certaine. On ne saurait supposer avec lui que Cléophante accompagna en Italie Démarate, père de Tarquin l'ancien, puisque Démarate abandonna Corinthe pendant la tyrannie de Cypselus, et que, vers le temps de ce dernier prince, déjà Bularque employait toutes les teintes nécessaires pour imiter le coloris de la nature. (Voy. BULARQUE.) Il est plus naturel de croire qu'il exista deux peintres nommés Cléophante. L'inventeur de la peinture fut nécessairement plus ancien que Cimon de Cléonée, qui, le premier, fit sentir les jointures des membres, et peignit des têtes en raccourci, vues dans toutes sortes de positions; plus ancien qu'Eumare, qui distingua les sexes; plus ancien qu'Hygiénon, Dianias et Charmas, peintres monochro-

mates, ses imitateurs. Il dut aussi être antérieur à Dédale, statuaire, de qui les ouvrages renfermaient déjà, disaient-on, quelque chose de divin. Or, Dédale vivait, suivant les calculs de Larcher, 1400 ans avant notre ère, et Cimon, Eumare, Hygiénon et les autres peintres monochromates remontent à des temps si reculés, que les Grecs ne pouvaient leur assigner aucune époque. Il est donc très vraisemblable que Cléophante, l'inventeur de la peinture monochrome, vivait au moins 1400 ans avant J.-C., et même plus anciennement. E—C D—D.

CLEOPHILE (FRANÇOIS), dont le vrai nom était *Octavio*, naquit à Fano, ville de l'état de l'Eglise, en 1447. Ce fut Pomponius Lætus qui lui conseilla de prendre le nom de *Cléophile* (*amateur de la gloire*), lorsqu'il était à Rome. Ayant passé de cette ville à Viterbe, il y enseigna les lettres avec succès; mais il s'attira, par sa sévérité, le ressentiment de ses écoliers, qui le firent attaquer en trahison. Il reçut à la main une blessure dont il fut estropié, et se retira à Corneto, où il se maria richement. Une chaire d'humanités lui ayant été offerte à Fano, sa patrie, il allait se mettre en route pour y retourner, lorsqu'il tomba en défaillance, et mourut trois jours après, le 26 décembre 1490, âgé de quarante-trois ans, non sans soupçon d'avoir été empoisonné par son beau-père, qui voulait se soustraire au paiement d'une dot considérable qu'il lui avait promise. Les princes de la maison de Médicis honoraient Cléophile de leurs bontés. On a de lui quelques ouvrages en prose et en vers. Les plus connus sont : I. *Epistolarum de amoribus liber, et carmina nonnulla*, Naples, 1478, in-4°, très rare; II. *Libellus de cœtu poetarum*, Paris, 1503, in-4°; III. *Opera nunquam alias impressa. Antropotheomachia*;

historia de bello Fanensi.... Fano, 1516, in-8°, rare. C. T—Y.

CLÉOPHON, fameux démagogue d'Athènes, était d'une naissance si obscure, qu'on doutait même qu'il fût Athénien, et Aristophane, dans sa comédie des *Grenouilles*, donne à entendre qu'il était Thrace. Doué de quelque facilité à parler, il acquit beaucoup de crédit sur le peuple. Les Lacédémoniens, après la bataille des Arginuses, ayant offert la paix aux Athéniens, à condition de garder chacun ce qu'ils avaient pris, excepté Décélie, qu'ils offraient de rendre, Cléophon, couvert de ses armes, se rendit à l'assemblée, et parla fortement contre la paix, en disant qu'il n'y consentirait jamais, à moins que les Lacédémoniens ne rendissent toutes leurs conquêtes. Il ne lui fut pas difficile d'entraîner le peuple athénien, à qui le moindre succès faisait concevoir les espérances les plus chimériques, et la négociation fut rompue. Après la bataille d'Egos Potamos, Cléophon s'étant aperçu que le sénat conspirait contre la liberté du peuple, osa le dire publiquement, et excita une sédition contre lui; mais comme le peuple était déjà abattu par ses revers, Satyrus, qui devint l'un des trente tyrans, décida le sénat à un acte de vigueur, en faisant arrêter Cléophon. On le livra à un tribunal, et Satyrus, craignant qu'il ne fût pas condamné, fit rendre, sur la proposition de Nicomachus, une loi pour autoriser le sénat, qui cependant était partie dans ce procès, à se réunir au tribunal pour le juger. C'est ainsi que Cléophon fut condamné à mort vers la fin de l'an 405 avant J. - C. Ses biens, à ce que dit Lysias, n'étaient pas, à beaucoup près, aussi considérables qu'on l'avait supposé d'après la part qu'il avait prise aux affaires publiques. Aristote cite son discours con-

tre Critias. Cléophon fut souvent en butte aux traits des poètes comiques; le poète Platon avait donné son nom à une comédie où il le déchirait, et on prétend qu'Euripide a voulu le désigner dans les vers 892 et suivants de son *Oreste*. C—R.

CLÉOSTRATE, de Ténédos, vivait en la 71^e. olympiade, du temps de Tarquin-le-Superbe. Suivant Censorinus, quelques écrivains le croyaient le premier auteur de l'octaéteride, période lunisolaire attribuée plus communément à Eudoxe. Suivant Pline, il fit connaître les signes du zodiaque, et principalement ceux du bélier et du sagittaire. Dans ce passage, un commentateur a cru voir la première idée du mouvement de précession qui déplace les constellations et les fait avancer continuellement dans le zodiaque. Cette conjecture est tout-à-fait dénuée de fondement, et ce qu'on sait de Cléistrate se réduit à peu de chose.

D—L—E.

CLÉPHIS, roi lombard, fut élu par ses compatriotes, après la mort d'Elmigise, au mois d'août 573. Bientôt il se rendit odieux par une cruauté excessive. Après dix-huit mois d'un règne dont aucun événement ne nous est connu, il fut tué par un de ses pages, au commencement de l'année 575. Son fils Autharis, qu'il avait laissé en bas âge, fut élu roi à son tour, après un interrègne de dix ans. S. S—I.

CLÉRAMBAULT (LOUIS-NICOLAS), né à Paris en 1676, y mourut en 1749. Sa famille était, depuis Louis XI, attachée à la cour. Dès son enfance, il annonça pour la musique de grandes dispositions, et fit exécuter à treize ans un motet à grand chœur, de sa composition. Louis XIV le nomma organiste de Saint-Cyr, et surintendant des concerts de M^{me}. de Maintenon. Les cantates de Clérambault ont

encore aujourd'hui du naturel et de la grâce, le style en est facile; elles sont généralement bien accentuées. Celle d'*Orphée* passe pour son chef-d'œuvre. On a de lui : I. le *Départ du roi*, idylle exécutée à St.-Cyr, Paris, 1745, in-8.; II. des *Cantates*, Paris, 1703, 1710, in-fol., 5 vol.; III. plusieurs autres pièces de musique. — CLÉRAMBAULT (César-François-Nicolas), son fils, organiste de Saint-Sulpice, mort le 29 octobre 1760, a laissé aussi des *Cantates* et autres compositions musicales. D. L.

CLERC (LE). Voy. LECLERC.

CLERC (NICOLAS-GABRIEL), membre des académies de St.-Petersbourg, de Besançon et de Rouen, naquit à Baume-les-Dames, petite ville de Franche-Comté, le 6 octobre 1726. Il embrassa la profession de médecin, qui semblait être héréditaire dans sa famille depuis près de deux siècles, et se distingua bientôt par des innovations heureuses dans la pratique. Nommé, en 1757, premier médecin des armées du roi en Allemagne, il montra beaucoup de zèle pour la réforme des abus qui s'étaient introduits dans l'administration des hôpitaux militaires. En 1759, sur la demande de l'impératrice Elisabeth et avec l'agrément du roi, il se rendit en Russie, où il fut accueilli avec le plus grand intérêt. Le général Rasoumofskoi, hetman des Cosaques, le choisit pour son médecin, l'emmena avec lui dans un voyage qui avait pour but de visiter les principales cours de l'Europe, et, à son retour, lui offrit la propriété de la ville de Batourin, à condition de ne jamais le quitter. Clerc refusa une proposition qu'il ne pouvait accepter sans renoncer pour jamais à sa patrie, revint en France en 1762, et y fut nommé médecin du duc d'Orléans. Il retourna en Russie, en 1769,

avec le titre de premier médecin du grand-duc, et directeur scolaire du corps impérial des cadets. Il devint, par suite, inspecteur de l'hôpital de Paul, que le grand-duc avait fondé à Moscou, avec l'argent destiné à ses menus plaisirs. Ce fut pendant ce deuxième voyage que, suivant les intentions de Louis XV, il rassembla les matériaux d'une histoire de cet empire, qui n'était connu que par les relations infidèles et mensongères de quelques voyageurs, et dont on ignorait la population, les ressources et même l'étendue. Il fit dresser, à ses frais, des cartes topographiques et hydrographiques, rassembla des manuscrits originaux, recueillit des médailles, et avec ces précieuses collections, revint en France pour la seconde fois, en 1777. Il fut d'abord accueilli des ministres, puis oublié presque aussitôt; on lui fit des promesses magnifiques, dont pas une ne se réalisa. Des nombreux services qu'il avait rendus, avec autant de zèle que de désintéressement (1), la seule récompense qu'il obtint fut le cordon de

(1) Surtout lors de la révolution de Suède, en 1772. Catherine II, furieuse de cet événement, qui détruisait son influence dans le sénat de Stockholm, ne se proposait rien moins que de détrôner Gustave III, qui venait de rendre au trône ses prérogatives. M. de Disdorff, ambassadeur de France à Pétersbourg, ayant fait des efforts infructueux pour détourner l'orage, crut ne pouvoir mieux faire que de charger Clerc, au nom du roi, d'employer tous les moyens dont il pouvait disposer pour prévenir l'explosion qui menaçait la Suède. La mission était délicate et même dangereuse; Clerc ne balança pas à l'accepter, et s'en acquitta avec succès. Un second ukase rapporta celui qui ordonnait un armement maritime contre la Suède. Gustave III voulut le récompenser d'une manière digne de lui; mais, par l'intermédiaire de M. de Nolken, ambassadeur de Suède en

St. - Michel, avec des lettres de noblesse, conçues dans les termes les plus honorables, et une pension de six mille livres. Il prit alors le nom de *Leclerc*. Retiré dans le fond de sa province, il s'y consolait de l'ingratitude des hommes en s'occupant des moyens de leur être utile, quand un ordre du roi le rappela à Versailles. La fortune, dans ce moment, sembla vouloir se réconcilier avec lui. Les abus dans l'administration des hôpitaux étaient devenus si grands, qu'ils avaient fixé l'attention du ministère. Une commission, composée d'hommes intègres, fut chargée, en 1778, d'indiquer les remèdes aux maux qu'on apercevait. On se souvint alors des services que Leclerc avait déjà rendus dans cette partie, et il fut nommé président de la commission, avec le titre d'inspecteur-général des hôpitaux du royaume. Un premier mémoire présenté au ministre reçut son approbation, et un plan général d'administration des hôpitaux, mûri par de longues discussions, avait déjà reçu la sanction, du roi, qui l'avait nommé administrateur-général des hôpitaux militaires et de charité qui étaient au compte du monarque, lorsque la disgrâce du ministre (le prince de Mont-Barrey) et les changements survenus dans le ministère firent ajourner les réformes. La commission fut dissoute, et Leclerc oublié encore une fois. Ce nouveau revers ne l'abattit point, et il terminait son histoire de Russie quand la révolution arriva. Elle le priva de la pension dont il jouissait sur le ministère des affaires étrangères. Cette pension était presque son unique ressource

Russie, Clerc témoigna à S. M. suédoise qu'il trouvait sa récompense dans le bonheur d'avoir pu servir ses intérêts, et que d'ailleurs son souverain avait prévenu ses intentions.

ce et celle de sa famille. Habitué aux caprices de la fortune, il supporta patiemment des privations que son âge semblait devoir lui rendre très difficiles. Sa fermeté ne l'abandonna point pendant les persécutions auxquelles il se vit en butte, et, retiré à Versailles depuis 1778, il y mourut le 30 décembre 1798, dans sa 73^e. année. Voici la liste complète de ses ouvrages : I. *Mémoire sur la goutte*, 1750, (1751) in-12; II. *Problème donné par l'académie de Besançon : Le seul amour du devoir peut-il produire d'aussi grands effets que le désir de la gloire ?* Dijon, 1756, in-12; III. *Dissertatio de hydrophobia*, 1760, in-4°; IV. *Medicus veri amator ad apollineæ artis alumnos*, Moscou, 1764, in-8°, ouvrage estimé, écrit avec élégance, et dont le but est de prévenir les abus que les charlatans peuvent faire des substances vénéneuses; V. *Moyen de prévenir la contagion, et d'y remédier*, imprimé à Moscou avec l'*Histoire des maladies épidémiques qui ont régné en Ukraine*, en 1760; VI. *Essai sur les maladies contagieuses du bétail, avec les moyens de les prévenir et d'y remédier efficacement*, Paris, 1766, in-12; VII. *Histoire naturelle de l'homme, considéré dans l'état de maladie, ou la Médecine rappelée à sa première simplicité*, Paris, 1767, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a eu le plus grand succès; on en a fait plusieurs éditions ou contrefaçons, et il a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe. VIII. *Fu-le-Grand et Confucius, histoire chinoise*, Soissons, 1769, in-4°. Ce roman historique, composé à la demande de l'impératrice de Russie, pour l'éducation du grand-duc, depuis empereur sous le nom de *Paul I^{er}*, est écrit d'une manière intéressante, et se fait lire avec

plaisir. IX. *De la contagion, de sa nature, de ses effets, de ses progrès, et des moyens les plus sûrs pour la prévenir et pour y remédier*, St.-Pétersbourg, 1771, in-8°. ; X. *L'Art de débiter dans le monde avec succès*, dédié à MM. les cadets du 5^e. âge, 1774, in-8°, traduit en langue russe; XI. *les Plans et statuts de différents établissemens ordonnés par l'impératrice Catherine II, pour l'éducation de la jeunesse de son royaume*, traduits du russe de M. Betzky, Amsterdam, 1775, in-4°, ou 2 vol. in-12; XII. *Education morale et physique des deux sexes, pour les rendre aussi utiles aux autres qu'à eux-mêmes*, traduite du russe en français, Besançon, 1777, 2 parties, in-4°, avec fig.; XIII. *la Boussole morale et politique des hommes et des empires*, Boston (Neufchâtel, 1779), in-8°. L'auteur y attaque avec beaucoup de chaleur la politique du gouvernement anglais. XIV. *Histoire de la Russie ancienne et moderne*, Paris, 1783-1794, 6 vol. in-4°, fig. et atlas in-fol. Cet ouvrage, quoique loin de la perfection, est encore le plus complet que nous ayons sur l'histoire de Russie. M. Leclerc, fils de l'auteur, y a eu part; la description de l'empire de Russie est entièrement de lui. L'impératrice Catherine II, mécontente de l'ouvrage, chargea le général Bottin, l'un de ses meilleurs officiers, d'y répondre. Sa réfutation parut sous le titre suivant : *Remarques sur l'histoire de la Russie ancienne et moderne*, St.-Pétersbourg, 1787, 2 vol. in-4°. XV. *Portrait de Henri IV*, Paris, 1783, in-8°. ; XVI. *Atlas du commerce*, Paris, 1786, in-4°. Cet ouvrage, qu'il entreprit d'après les ordres de Vergennes et de Calonne, et auquel son fils a aussi travaillé, est composé de 11 cartes en 15 feuilles, grand in-fol.,

fort bien gravées, et toutes relatives au commerce de la Russie et du Levant, à la Turquie septentrionale, la Méditerranée, la mer Noire et la Baltique : le texte explicatif, in-4°, précédé d'un discours présentant un tableau des richesses de la France, est seul l'ouvrage de Leclerc. On trouve, à la suite, un *Examen impartial de la critique des cartes* (publiées par Leclerc) de la mer Baltique et du golfe de Finlande. XVII. *Abrégé des études de l'homme fait, en faveur de l'homme à former*, Paris, 1789, 2 vol. in-8°. ; XVIII. *les Maladies du cœur et de l'esprit*, Paris, 1793, 2 vol. in-8°. ; XIX. *le Patriotisme du cœur et de l'esprit*, Paris, 1795, in-8°. Leclerc est encore auteur d'une *Histoire de Pierre III, empereur de Russie*, Paris, Levrault, in-8°, ouvrage entièrement mutilé par l'éditeur, et il a laissé plusieurs mémoires manuscrits déposés au département des affaires étrangères.

W—s.

CLERCK (CHARLES), entomologiste suédois, membre de la société royale des sciences d'Upsal, disciple de Linné, est connu par deux ouvrages sur les insectes, tous deux estimés, tous deux rares et chers : I. *Aranæi succici*, Stockholm, 1757, in-4°, en suédois et en latin. Cet ouvrage renferme la description et les figures de soixante espèces d'araignées, trouvées en Suède, peintes et décrites par l'auteur, et classées selon la méthode linnéenne. Ce traité est inférieur à celui de Lister, sur le même sujet, qui cependant n'a décrit que trente espèces. Il faut croire que Clerck n'a pas su conserver les individus qu'il avait décrits, et que même, avec le secours de ses longues descriptions et de ses figures, Linné, son maître, et par le conseil duquel il avait

entrepris cet ouvrage, n'a pas su les reconnaître, car dans la seconde édition de la *Fauna suecica*, où il cite l'ouvrage de Clerck, il n'a décrit que trente-trois espèces d'araignées; il y en a donc vingt-sept qu'il n'a puretrouver. Le traité de Clerck sur les araignées a été traduit en anglais par M. Martyns, avec celui de Lister et des extraits de celui d'Albin, sous le titre d'*Aranæi*, ou *Histoire naturelle des araignées*, Londres, 1793, in-4°. Dans cet ouvrage, exécuté avec plus de luxe que de science, les figures de Clerck sont retournées, et disposées par l'habile figuriste d'une manière plus pittoresque; mais elles sont encore moins reconnaissables. Clerck a publié dans les *Actes de la société des sciences de Stockholm* (page 241 de la traduction allemande) un *Mémoire sur la manière de prendre et de nourrir les araignées*; les moyens qu'il indique sont très compliqués et très peu ingénieux, et prouvent même dans l'auteur une crainte puérile de ces insectes, dont aucune espèce n'est dangereuse dans le pays qu'il habitait. II. *Icones insectorum rariorum, cum nominibus eorum trivialibus locisque*, à C. Linnæo. *Syst. nat. allegatis*, Stockholm, 1759, in-4°. Ce volume, malgré les promesses du titre, ne présente que des figures coloriées de lépidoptères (papillons), sans aucun texte explicatif. Il est très utile aux entomologistes pour reconnaître les papillons exotiques qui composaient le cabinet de la reine Ulrique, et d'autres qui ont été décrits par Linné. Ce grand naturaliste semble avoir voulu immortaliser cet ouvrage, en mettant dans une note de la dernière édition de son *Systema naturæ*, que c'était le plus beau de ce genre que le monde littéraire eût encore vu. *Clerkii icones insectorum pulcherri-*

num opus quod etiamnum vidit orbis litteratus. Il a depuis été bien souvent surpassé. W—R.

CLÉREMBAULT (PHILIPPE DE), connu d'abord sous le nom de *Pal-luau*, prit le nom de *Clérembault* à sa nomination à la dignité de maréchal de France. Il commença à porter les armes à l'âge de seize ans; sous le duc de Savoie et le maréchal de Créquy, en 1636. Capitaine d'une compagnie d'arquebusiers à cheval, il devint capitaine-lieutenant des che-vau-légers du cardinal de Richelieu. Il était au siège de Landrecy, sous le cardinal de la Valette, en 1637; à l'attaque de nos lignes devant Arras, et à la prise de cette ville en 1640. Maréchal-de-camp en 1642, il servit en Roussillon, sous les maréchaux de Schomberg et de la Meilleraye, et au siège de Perpignan. A la mort du cardinal de Richelieu, sa compagnie de cheveu-légers devint compagnie de gendarmes, et il en resta capitaine-lieutenant. Il servit comme maréchal-de-camp sous Condé, aux sièges de Thionville et de Sirek, aux combats de Fribourg et au siège de Philisbourg, en 1644. Il obtint un régiment d'infanterie de son nom, et combattit à Nörtlingen en 1645. Il leva un régiment de cavalerie, et devint mestre-de-camp général de cette arme, sur la démission du maréchal de Gassion. Il eut part à la conquête de Courtrai, de Berg-St.-Winoc, de Mardick, de Furnes et de Dunkerque, en 1646. A la tête des gendarmes et des cheveu-légers de la garde, en 1647, il chargea, près de la Bassée, huit cents chevaux, qui furent presque tous tués ou pris, et il obtint, la même année, le gouvernement de la ville et de la citadelle de Courtrai. Lieutenant-général en 1846, il servit à l'armée de Flandre

sous le grand Condé. Il commanda l'armée de Berri en 1651, et obtint la dignité de maréchal de France en considération de la prise du château et du fort de Mont-Rond, où le marquis de Persan commandait pour Condé. Gouverneur-général du Berri en 1655, il fut nommé chevalier des ordres du roi en 1661, et mourut en 1665, âgé de quarante-huit ans. Le marquis de la Fare dit dans ses mémoires que le cardinal de Richelieu avait coutume de lui communiquer les affaires les plus importantes. Quoique homme d'esprit, il avait beaucoup de peine à s'enoncer; c'est ce qui fit dire à M^{me}. Cornuel, lorsqu'ils vinrent à se brouiller, après avoir été long-temps dans une grande intimité : « J'en suis » fâchée, je commençais à l'entendre. » — Le marquis DE CLÉREMBault, son fils, devenu lieutenant-général en 1702, commandait à la funeste journée d'Hochstett, en 1704, dans le village de Bleinheim. Il en sortit pour demander des ordres au maréchal de Tallart; ne le trouvant pas, il essaya, en se sauvant, de traverser le Danube à cheval, et se noya (*voy. les Mémoires de St.-Simon*). — Jules DE CLÉREMBault, son autre fils, abbé de St.-Taurin d'Évreux, fut membre de l'académie française, où il remplaça La Fontaine. Comme il était contre-fait, les plaisants dirent alors qu'on avait nommé Ésope à la place de La Fontaine.

D. L. C.

CLERFAYT (FRANÇOIS - SÉBASTIEN-CHARLES-JOSEPH DE CROIX, comte DE), feld-maréchal des armées autrichiennes, naquit au château de Bruille, près de Binch, en Hainaut, le 14 octobre 1733. Son éducation fut cultivée avec soin, et il annonça fort jeune un goût décidé pour les mathématiques. Il avait près de vingt ans lorsqu'il débuta dans la carrière des

armes; il fit avec distinction les campagnes de la guerre de sept ans contre les Prussiens, et se signala surtout aux batailles de Prague, de Lissa, de Hochkirchen et de Lignitz. Il fut un des premiers braves que Marie-Thérèse décora de l'ordre qu'elle avait institué en 1757. La paix de 1763 vint arrêter l'avancement de Clerfayt, et fit succéder pour lui les charmes de la vie privée à l'agitation des camps. Il ne se montrait à la cour qu'aussi souvent que les bienséances l'exigeaient; tout son bonheur était de vivre dans ses terres, au milieu d'un cercle d'amis, occupé de ses vassaux, dont il fut toujours le bienfaiteur. Ne connaissant d'autre ambition que celle de remplir ses devoirs, d'autre gloire que celle d'être utile à son prince et à son pays, Clerfayt se rendit inaccessible aux séduisantes propositions qu'on ne manqua pas de lui faire de toutes parts; ennemi, par principes, des innovations, il admirait peu le système de l'empereur Joseph, mais il ne s'en croyait pas moins tenu de garder la foi qu'il lui avait jurée. Il servit en qualité de lieutenant-général pendant les campagnes de 1788 et 1789 contre les Turks, et rendit d'importants services, que le grade de général d'artillerie et le grand cordon de Marie-Thérèse récompensèrent en 1790. Chargé, en 1792, de commander un corps de douze mille hommes que l'Autriche réunit à l'armée prussienne sur les frontières de la Champagne, il se rendit maître de Stenai, emporta le passage de la Croix-aux-Bois, et lorsque le roi de Prusse et le duc de Brunswick eurent évacué le territoire français, il se replia sur les Pays-Bas avec son corps d'armée, et conduisit les dernières opérations de la campagne sous les ordres du duc Albert de Saxe-Teschén.

La retraite qu'il fit après la bataille de Jemmappes, avec un corps moins nombreux de moitié que l'armée française, fut admirée de tout le monde. La campagne de 1793 fut encore plus glorieuse pour Clerfayt, qui commandait une division sous le prince de Cobourg; il surprit les Français à Aldenhoven le 1^{er} mars, se porta avec rapidité sur Maëstricht, dont il fit lever le siège, et décida, par sa fermeté, le succès de la bataille de Nerwinde, où il commandait l'aile gauche, qui soutint les plus grands efforts de l'armée française. Il ne montra pas moins d'habileté à Quiévrain, à Hanson et à Famars. Le Quesnoi lui ouvrit ses portes après une défense vigoureuse. Placé, en 1794, à la tête d'un corps d'observation, Clerfayt se vit obligé de rester sur la défensive. Il soutint dans la West-Flandre les attaques de l'armée que commandait Pichegru, et, après sept combats consécutifs, cédant enfin à la supériorité du nombre, il fit sa retraite sur Tournai, et, combinant ensuite ses opérations avec celles du prince de Cobourg, il ramena son armée, en bon ordre, d'abord sur les bords de la Meuse, et ensuite derrière le Rhin. Il reçut en 1795 le bâton de feld-maréchal, avec le commandement des armées impériales sur le Rhin, et cette campagne fut celle où il acquit le plus de gloire. Obligé d'abord de céder aux efforts réunis de trois armées françaises, dont l'une bloquait Mayence, tandis que les deux autres passaient le Rhin sur deux points très-éloignés, il les attaqua ensuite toutes les trois successivement, et les força l'une après l'autre à se retirer. L'électeur de Mayence, dont il venait de sauver la capitale, lui offrit une boîte ornée de son portrait et enrichie de brillants. On y lisait l'inscription suivante :

Clerfayt, obsessæ Moguntiae liberatori, Germanæ virtutis vindicæ, Fred. Carl. Jos., prim. elect. Mogunt., 1795. Rappelé à Vienne au mois de janvier 1796, il y fut reçu avec enthousiasme par le peuple, et comblé de faveurs par la cour. L'empereur lui envoya le collier de la toison d'or, et alla le voir lui-même, chez lui, accompagné du prince Charles. Le comte de Clerfayt semblait destiné à jouer un grand rôle, lorsque tout à coup on apprit qu'il ne retournerait point à l'armée, et qu'il entrerait au conseil aulique de guerre. Il parut sensible à l'état d'inaction dans lequel on le laissait, et sa santé, qui avait beaucoup souffert des fatigues de la guerre, s'altérant de plus en plus, il mourut à Vienne le 18 juillet 1798. La ville de Vienne lui fit ériger un superbe mausolée. Clerfayt réunissait les vertus privées aux qualités guerrières. Personne n'a fait un plus noble usage des dons de la fortune; sa bourse était ouverte à tous les officiers qui servaient sous ses ordres, et, la veille de sa mort, il brûla toutes les reconnaissances qu'il en avait reçues. « Je suis » moins sûr, dit-il, de mes héritiers » que de moi. » Modeste même dans ses habits, on le voyait toujours, lorsqu'il allait à l'ennemi, en grand uniforme et décoré de tous ses ordres, disant « qu'un jour de bataille est un jour de fête pour un guerrier. » ST—T.

CLÉRI. Voy. CLÉRY.

CLÉRION (JACQUES), statuaire français, naquit en 1640, à Trets, près d'Aix en Provence. On ignore qui fut son maître, et si, à l'exemple du fameux Puget, son contemporain et son compatriote, il alla étudier en Italie les chefs-d'œuvre de la sculpture antique. On connaît moins les détails de sa vie que ses ouvrages, qui sont estimés, mais dont le

nombre est peu considérable. Il travailla à Paris pour la cour et pour les grands. On distingue, parmi les ouvrages qu'il fit pour Versailles, une statue de *Jupiter*, une *Junon* et une *Vénus callipyge*, d'après l'antique. Ces morceaux se voient encore dans le parc de Versailles. La statue de *Bacchus* qui ornait autrefois la salle de Trianon, est un des beaux ouvrages de Clérion. Il avait encore fait deux bustes pour l'église de St-Jean à Aix. Clérion avait épousé Geneviève Bologne, qui peignait les fleurs, les fruits et l'histoire, et qui avait mérité, par ses talents, une place à l'académie royale de peinture. Il la perdit en 1708, et mourut lui-même en 1714. (Voy. P. PUGET.) A—s.

CLERK (JEAN), évêque de Bath et de Wells. Après avoir fait son cours académique et reçu le bonnet de docteur en théologie à Cambridge, il alla étudier le droit canon à Bologne, où il prit des degrés dans cette faculté. De retour en Angleterre, le cardinal Wolsey se l'attacha en qualité de chapelain, et l'investit de toute sa confiance. Son mérite, soutenu de la faveur de ce ministre, lui valut le doyen-né de Windsor et la charge lucrative de maître des rôles. Henri VIII l'employa dans plusieurs missions importantes, qu'il remplit à la satisfaction de son maître. Chargé d'aller présenter à Léon X le fameux ouvrage de ce prince contre Luther, qui lui fit donner le titre de *défenseur de la foi*, il prononça à cette occasion, en plein consistoire, un discours éloquent qui le mit en grande réputation à Rome. Ce discours a été imprimé avec l'ouvrage. Il fut récompensé de sa mission par l'évêché de Bath, en 1523. Lorsqu'Henri eut pris la résolution de se séparer d'Anne de Clèves, il choisit Clerk pour en porter l'avis au duc de

Clèves, frère de la princesse, et lui en exposer les raisons. Ce fut au retour de cette ambassade qu'il mourut, en 1540. On croit qu'il avait été empoisonné avant de partir d'Allemagne. Quelques auteurs ont écrit que Henri VIII ayant voulu l'engager à soutenir la légitimité de son divorce avec Catherine d'Arragon, il s'y refusa, écrivit même en faveur de cette princesse, et fut l'un de ses défenseurs, sans avoir perdu pour cela les bonnes grâces du monarque; ce qui paraît bien opposé au caractère irascible et vindicatif de Henri, ainsi qu'à ses procédés violents contre tous ceux qui ne secondèrent pas ses vues dans cette affaire. D'ailleurs, son nom ne se trouve nulle part dans la liste des défenseurs de la princesse. On le voit, au contraire, figurer partout, soit au parlement, soit dans l'assemblée du clergé, parmi ses adversaires. On ne conçoit guère non plus comment il eût été chargé d'aller justifier le divorce du même prince à la cour de Clèves, s'il s'était montré si opposé à celui de Catherine. Aussi Dodd et autres disent-ils qu'il fut un des plus ardents promoteurs du premier divorce et de la suprématie royale. On a de ce prélat : I. une *Défense du divorce de Henri VIII avec Catherine d'Arragon*; II. un recueil de lettres, écrites de Rome pendant son ambassade en cette cour; III. des harangues et des discours, prononcés en différentes occasions. — CLERK (Jean), d'une famille différente de celle du précédent, fit dans l'université d'Oxford de très bonnes études, qu'il perfectionna dans ses voyages sur le continent, où il s'appliqua à apprendre les langues modernes, et particulièrement la française. A son retour en Angleterre, il devint secrétaire du duc de Norfolk. Son zèle pour la religion catholique lui

attira de fréquentes persécutions sous les règnes de Henri VIII et d'Edouard VI. Il fut mis en prison, et trouvé étranglé avec sa fille, le 10 mai 1552. Les historiens varient sur les causes de sa détention et sur les auteurs de sa mort tragique. Ses ouvrages sont : I. *Opusculum planè divinum de mortuorum resurrectione, et extremo judicio in quatuor libris succinctè conscriptum, latine, angliscè, italicè, gallicè*, Londres, 1545, in-4°; II. *Déclaration de certains articles, avec l'exposition des erreurs capitales sur la même question*, ibid., 1546, in-8°; III. *Méditations sur la mort*; IV. *De italicà declinatione verborum*; V. *Traité de la noblesse*, traduit du français. T—D.

CLERKE (CHARLES), ami et compagnon de l'illustre Cook, naquit en Angleterre, en 1741, fut élevé dans l'académie de la marine, à Portsmouth, et servit comme pilotin dans la guerre de 1756. Placé à la hune d'artimon pendant le combat de la *Bellone* et du *Courageux*, il tomba à la mer avec le mât. Ses camarades périrent; lui seul fut sauvé. Entré dans la carrière des découvertes, il fit partie de presque toutes les expéditions envoyées par l'Angleterre dans les mers du Sud. Il suivit le commodore Byron, en 1764, 65 et 66, et accompagna successivement le capitaine Cook en 1768, 1772 et 1776. Il commandait la *Découverte* dans le dernier voyage, et, à la mort de Cook, il se trouva à la tête de l'expédition. Une maladie de langueur, dont il était attaqué depuis son départ d'Angleterre, faisait alors les plus rapides progrès. Il lui restait une seule chance de guérison, c'était de retourner dans des climats plus doux; mais la voix du devoir lui ordonnait de se diriger vers des climats glacés; Clerke n'écoula qu'elle. Il

quitta les îles Sandwich, se porta vers le Nord, et persévéra dans la recherche du passage qui faisait le principal objet de l'expédition, jusqu'au moment où les officiers des deux vaisseaux déclarèrent qu'il était impraticable, et que toute tentative ultérieure deviendrait dangereuse, sans utilité. Il retournait au port de St.-Pierre et St.-Paul, lorsqu'il mourut à la vue des côtes du Kamtchatka le 22 août 1779. Clerke était regardé comme un des officiers les plus consommés dans la science navale, et les plus dignes de remplacer Cook. Cet éloge semble justifié par la manière dont il suivit les plans de son illustre prédécesseur. Il explora de nouveau les îles Sandwich, et recueillit sur ces îles des renseignements assez étendus; qui depuis ont été complétés par la Peyrouse, Vancouver, d'Entrecasteaux et Turnbull. Il visita le Kamtchatka, et s'avancant au nord, entre les deux continents, jusqu'au 69° de lat., il acheva de démontrer l'impossibilité de pénétrer à travers les glaces, soit sur la côte d'Asie, soit sur celle d'Amérique. C'est dans la relation du troisième voyage de Cook qu'on peut apprécier la part honorable que Clerke eut à cette célèbre expédition. L. K—E.

CLERMONT (RAOUL 1^{er}., comte de) en Beauvaisis, connétable de France en 1158, sous Louis VII, dit le *Jeune*, accompagna ce prince dans la Palestine, et fut tué au siège d'Acre, en juillet 1191. Il souscrivit les lettres-patentes touchant la régence de Laon (voy. la *Collection des Ordonnances de nos rois*, par Secousse, tome 1^{er}., page 12). — CLERMONT (Jean de), seigneur de Chantilly, maréchal de France sous le roi Jean, en 1352, fut envoyé sur les frontières de Picardie et de

Flandre pour négocier la paix avec les Anglais, en 1354. Il fut lieutenant du roi en Poitou, Saintonge, Angoumois, Périgord, Limosin et partie de l'Auvergne, en 1355. Il était à la journée de Poitiers. Exposé au feu des Anglais, à la sortie d'un défilé, son cheval s'abattit sous lui; il ne put se relever, et y perdit la vie, le 19 septembre 1356. D. L. C.

CLERMONT (CHARLES 1^{er}, duc DE BOURBON, comte DE), né en 1401, fut arrêté et enfermé dans la tour du Louvre lorsque les Bourguignons surprirent Paris en 1418. Le duc de Bourgogne (Jean-sans-Peur), voulant l'attacher à son parti, le mit en liberté peu de temps après, et le contraignit d'épouser Agnès sa fille, qui n'était pas encore nubile. Il se hâta de la renvoyer au nouveau duc Philippe-le-Bon, et de se jeter dans le parti du dauphin, lorsque Jean-sans-Peur eut été assassiné sous ses yeux, au pont de Montereau, en 1419. Nommé capitaine-général en Languedoc et en Guienne, il prit Aigues-Mortes et Beziers, et remit son gouvernement au dauphin, devenu roi sous le nom de Charles VII, en 1423. Il se raccommoda bientôt avec le duc de Bourgogne, et son mariage avec Agnès fut enfin célébré en 1525. Il se brouilla de nouveau avec ce prince, pénétra, les armes à la main, jusqu'en Franche-Comté, se raccommoda encore avec lui par l'entremise des comtes de Richemont et de Nevers; et c'est dans les fêtes célébrées à Nevers en cette occasion, qu'ils déterminèrent Philippe à rendre la paix à la France. La fidélité du comte de Clermont envers son souverain ne se soutint pas longtemps; il eut part à cinq ou six rebellions, obtint toujours son pardon, et passa le reste de ses jours uniquement occupé du soin de ses vastes domai-

nes, qui comprenaient l'Auvergne, le Forez, etc. Il mourut le 4 décembre 1456. Sa petite-fille, Susanne, épousa le connétable de Bourbon, et lui porta en dot ce riche héritage. (Voy. Charles, duc DE BOURBON).

C. M. P.

CLERMONT (LOUIS DE BOURBON-CONDÉ, comte DE), né le 15 juin 1709, fut tonsuré à l'âge de neuf ans, et ensuite nommé aux abbayes du Bec, de St.-Claude, de Noirmoutier et de St.-Germain-des-Prés. Il montra de bonne heure du goût pour les lettres, et forma, sous le titre de *société des arts*, une réunion littéraire, aux séances de laquelle il assistait fréquemment. Le pape lui accorda, en 1733, une dispense pour entrer dans la carrière militaire, sans renoncer à ses bénéfices, et, dans la même année, il fit une campagne en Allemagne, puis dans les Pays-Bas, où il se trouva au siège de Menin et à la bataille de Laufeld. Il fit encore la campagne de 1747 avec le roi et le maréchal de Saxe. Il se trouva à la bataille de Fontenoy et de Raucoux, et fut chargé des sièges d'Anvers et de Namur, dont il s'empara successivement. Il montra de la valeur et de l'habileté, et parut, en plusieurs occasions, digne de son grand nom. Ce prince ayant désiré, en 1754, entrer à l'académie française, sa nomination donna lieu à des discussions assez importantes dans l'histoire de cette société. « Le désir » qu'il en avait, dit Duclos, ayant été » communiqué à dix d'entre nous, » tous gens de lettres, le premier mouvement de nos confrères fut d'en » marquer au prince leur joie et leur » reconnaissance. Je partageai ce » cond sentiment; mais je les priai » d'examiner si cet honneur serait » pour la compagnie un bien ou un » mal; s'il ne pouvait pas devenir

» dangereux ; si l'égalité que le roi
 » veut qui règne dans nos séances
 » entre tous les académiciens, quel-
 » que différents qu'ils soient par leur
 » état dans le monde, s'étendrait jus-
 » qu'à un prince du sang ; enfin, si
 » nous, gens de lettres, ne nous ex-
 » posions pas à perdre nos préroga-
 » tives les plus précieuses, qui tou-
 » cheraient peu les gens de la cour
 » nos confrères, assez dédommagés
 » de l'égalité académique par la supé-
 » riorité qu'ils ont sur nous partout
 » ailleurs. » Ces observations frappè-
 » rent les confrères de Duclos, et l'aca-
 » démie, sans manquer d'égards au
 » prince, montra dans cette circonstance
 » beaucoup de caractère et de dignité.
 » De son côté, le comte de Clermont
 » fit preuve d'un bon esprit ; il dé-
 » savoua un Mémoire dans lequel des
 » officiers de sa maison avaient pré-
 » tendu qu'il « ne convenait pas à un
 » prince du sang d'entrer dans aucun
 » corps sans y avoir une préséance
 » marquée et un rang distingué. » Ce-
 » pendant il ne sut pas s'élever au-des-
 » sus de cette dernière considération ; et
 » comme l'académie avait décidé qu'elle
 » ne devait, dans aucun cas, s'écarter de
 » ses réglemens, le prince ne crut pas
 » devoir paraître en séance publique à
 » la place du récipiendaire, qui était la
 » dernière, et il ne prononça pas un dis-
 » cours qu'il avait lui-même préparé ; il
 » vint seulement à une séance ordinaire,
 » sans s'être fait annoncer, combla de
 » politesses ses nouveaux confrères, ne
 » les nommant jamais autrement, opina
 » très bien sur les questions qui furent
 » agitées dans la séance, reçut le jeton
 » de droit de présence, se trouvant,
 » dit-il, honoré du partage, et tout se
 » passa à la plus grande satisfaction du
 » prince et de l'académie. Le public ne
 » prit pas aussi bien la chose, et un
 » grand nombre de sarcasmes et d'épi-

grammes furent dirigées contre l'aca-
 » démie et le nouvel académicien. La plus
 » remarquable est celle du poète Roi :

Trente-neuf joints à zéro,
 Si j'entends bien mon numéro,
 N'ont jamais pu faire quarante ;
 D'où je conclus, troupe savante,
 Qu'ayant à vos côtés admis
 Clermont, cette masse pesante,
 Ce digne cousin de Louis,
 La place est encore vacante.

Les mémoires du temps rapportent que
 » cette plaisanterie causa la mort de son
 » auteur, et que les gens du comte mal-
 » traitèrent tellement le poète, qu'il ex-
 » pira peu de jours après. Toutes ces
 » circonstances affectèrent vivement le
 » prince, et il ne se montra plus aux
 » séances académiques. En 1758, le
 » maréchal de Richelieu, effrayé de la
 » situation de l'armée de Hanovre, ayant
 » demandé sa démission, fut remplacé
 » par le comte de Clermont. Cette ar-
 » mée, divisée sur une ligne beaucoup
 » trop étendue, fut attaquée presque
 » aussitôt par le prince Ferdinand de
 » Brunswick. Après avoir évacué précé-
 » pitamment le Hanovre et la Westpha-
 » lie, elle vint se placer derrière le Rhin,
 » où l'ennemi la suivit avec la même vi-
 » gueur, et remporta sur elle divers
 » avantages, qui furent couronnés par
 » la victoire de Crévelt. Dans cette der-
 » nière bataille, le comte de Clermont,
 » trompé par de fausses démonstrations
 » sur son front, et tourné sur sa gauche,
 » essuya de grandes pertes, et se retira
 » avec beaucoup de précipitation jusqu'à
 » Cologne, où il remit le commandement
 » au marquis de Contades. On prétend
 » que c'est dans cette retraite qu'en arri-
 » vant à Nuytz, il demanda s'il avait paru
 » des fuyards, et qu'on lui répondit :
 » « Monseigneur, vous êtes le premier. »
 » Le grand Frédéric se rappelant que le
 » comte de Clermont avait d'abord em-
 » brassé l'état ecclésiastique, avait dit,
 » au moment où ce prince vint prendre
 » le commandement de l'armée : « Je
 » ne désespère pas de voir les armées

» françaises commandées par l'archevêque de Paris. » Après ces fâcheux événements, le comte de Clermont, revenu à la cour, se défit de ses bénéfices, et passa le reste de ses jours dans une assez grande retraite, employant ses revenus à faire d'immenses charités. Il mourut à Versailles le 15 juin 1770. Son Éloge par d'Alembert, lu à l'académie le 19 juillet 1781, a été imprimé dans le tom. VI de l'Histoire des membres de cette société. (V. ATTAIGNANT et LAUJON.) M—D].

CLERMONT (SIBAUD DE), que la maison de Clermont-Tonnerre regarde comme l'auteur de son illustration, vivait au commencement du 12^e siècle. On prétend qu'ayant chassé de Rome l'anti-pape Burdin ou Bourdin, il remonta sur le trône pontifical Calixte II, en l'année 1119, et qu'en reconnaissance de ce service, Calixte accorda par une bulle, à Sibaud de Clermont et à ses descendants, l'insigne privilégié de porter dans leurs armes deux clefs d'argent en sautoir, d'avoir pour cimier la tiare papale, et pour devise : *Etiam si opportuerit nos mori tecum, non te negabimus*, ou bien *Si omnes te negaverint, ego non te negabo*. Mais cette bulle n'est citée par aucun historien digne de foi, et c'est sans doute quelque généalogiste qui, pour établir cette prétendue concession, lui a donné une date romaine : *9 kal. junias anno M CXX pontificatus nostri secundo*. On croit que les armes de la maison de Clermont, dont d'ailleurs l'ancienneté ne peut être contestée, étaient des armes parlantes, parce que, dans l'idiome dauphinois, *clar* signifie *clef*. Il y avait à la chambre des comptes de Paris un acte passé en 1369, par Simon, seigneur de Clermont, et cet acte était scellé d'un cachet portant l'empreinte d'une clef posée en pal. Avant que les

seigneurs de Clermont incarnérassent les clefs papales dans leur maison, ils portaient dans leurs armes une montagne d'argent surmontée d'un soleil d'or, et c'étaient encore des armes parlantes, le soleil exprimant la première syllabe de leur nom, et la montagne la seconde. V—VE.

CLERMONT-TONNERRE (FRANÇOIS DE), évêque et comte de Noyon, né en 1629, et fils de François, comte de Clermont et de Tonneire, lieutenant-général en Bourgogne, fit ses études à Paris, chez les Jésuites, fut reçu docteur en Sorbonne, prêcha un Avent à la cour, fut nommé évêque en 1661, prononça plusieurs discours dans les assemblées du clergé, présida celle de 1695, et harangua Louis XIV au nom de l'église de France. Ce monarque le nomma conseiller d'état et le fit commandeur de l'ordre du St-Esprit. Il avait été reçu membre de l'académie française en 1694. Il engagea le président Cousin à rédiger, sur les Mémoires qu'il lui fournit, l'*Histoire des saints de la maison de Tonnerre et de Clermont*, qui fut imprimée à Paris en 1698, in-12. Ce prélat s'était occupé d'un *Commentaire mystique et moral sur l'ancien et sur le nouveau Testament*, mais il n'a jamais été publié. Ses *Statuts synodaux* le furent à St-Quentin, 1667, in-8°. Il en fit paraître d'autres dans la même ville, 1677, in-8°; d'autres encore, ibid., 1680, in-4°. Enfin il fit imprimer à Noyon des *Ordonnances synodales*, en 1698, in-12. Il est parlé dans beaucoup de recueils d'anecdotes, qui, suivant Voltaire, sont si souvent des *mensonges imprimés*, et dans plusieurs ouvrages d'auteurs contemporains, de la vanité excessive de l'évêque de Noyon, et de la haute opinion qu'il avait de lui-même. On prétend qu'il ne jugeait point son mé-

rite inférieur à sa naissance. On lui attribue deux mémoires pour servir à son éloge, qu'on dit avoir été dictés par lui-même, à un chanoine nommé *Lucas*, qui lui servait de secrétaire. Ces mémoires n'ont été imprimés qu'en 1745, dans le *Recueil A*; et d'Alembert les a reproduits dans son *Histoire des membres de l'académie française*, tom. II. Le premier de ces mémoires, s'il n'est point entièrement fabriqué par un mauvais plaisant, a reçu du moins des additions perfides, et le second peut être regardé comme entièrement apocryphe; on en jugera par le passage suivant: « L'état l'honnore comme conseiller, l'ordre comme son oracle, et le monde comme un prodige. » On ne peut croire qu'un évêque, qui, selon d'Alembert, pouvait être orgueilleux et même vain, mais qui n'était pas imbécille, ait poussé la vanité jusqu'à faire un tel panégyrique de sa personne. Cependant, il passait à la ville et à la cour pour être *plein de lui*; on en citait des traits singuliers, et Louis XIV paraissait lui-même joindre ses plaisanteries à celles des courtisans. « M. l'évêque de Noyon, écrivait M^{me}. de Coulanges à M^{me}. de Sévigné, fait toujours l'amusement de la cour. Il sera reçu après demain à l'académie, et le roi lui a dit qu'il s'attendait à être seul ce jour-là. » L'abbé de Caumartin présidait l'académie. Sa réponse à l'évêque de Noyon parut être une ironie perpétuelle (Voyez CAUMARTIN.) et ne fut imprimée qu'en 1714, dans le *Recueil des harangues prononcées par MM. de l'académie française*, tom. II. La vengeance de l'évêque de Noyon, si cruellement immolée à la risée publique, fut digne d'un homme de bien, et surtout d'un évêque. Il désira de voir l'abbé de

Caumartin; il lui promit d'oublier ce qui s'était passé; il voulut le servir, et sollicita vivement pour lui l'épiscopat; mais Louis XIV, toujours mécontent, refusa de l'accorder, et l'abbé de Caumartin ne l'obtint qu'après la mort de ce monarque. On ne croit point devoir rapporter ici tous les traits singuliers, tous les mots extraordinaires qu'on attribue à l'évêque de Noyon: il suffira d'en citer quelques-uns pour faire juger de tous les autres. On prétend qu'un cordelier ayant dédié une thèse à ce prélat, il fit ajouter aux titres que le moine lui donnait, ces mots: *Viro in scripturis potentissimo*. On rapporte qu'un de ses neveux, ayant donné à Louvois le titre de *monseigneur* dans une lettre qu'il écrivait à ce ministre, ajouta ces mots: « Au nom de Dieu, ne montrez pas ma lettre à mon oncle; car il me déshériterait. » C'est une singularité digne d'être remarquée, que, dans le recueil des éloges académiques de d'Alembert, celui de l'évêque de Noyon est intitulé: *Apologie de François de Clermont-Tonnerre*; mais comme le secrétaire perpétuel a voulu tout dire et tout rapporter, il résulte du texte et des notes qu'il n'a véritablement fait ni une apologie, ni un éloge. Celui que l'évêque de Noyon fit de Barbier d'Aucour, qu'il remplaçait à l'académie, est loin de justifier que ce prélat eût une si haute opinion de lui-même. Il disait avec une timidité naïve: « Vous le voyez, messieurs, et je le sens encore plus, je tremble de peur, et je suis transporté de joie. » Il parlait, dans une de ses lettres au cardinal de Bouillon, en 1672, « des mauvais officiers que quelques méchants plaisants avaient voulu lui rendre, » et il en parlait sans aigreur, même avec modestie. On cite de lui des mots heureux. Mascaron alléguait une incommodité

pour ne pas faire l'oraison funèbre de François de Harlay, archevêque de Paris : « Ne dites pas que vous êtes incommodé, reprit l'évêque de Noyon, dites plutôt que la matière est incommode. » Le duc de Mazarin était à la Force; il se jeta aux genoux du prélat, qui était venu le voir, et lui demanda sa bénédiction. Le prélat s'en excusa long-temps; mais pressé par les instances du duc : « Monsieur, » dit-il enfin, je vous donne ma communion. » Les jeunes poètes doivent de la reconnaissance à l'évêque de Noyon; il est le fondateur du prix de poésie que l'académie française proposait tous les ans; mais elle changea le sujet que le prélat avait prescrit, et qui devait être *l'Eloge de Louis XIV à perpétuité*. François de Clermont-Tonnerre mourut à Paris le 5 février 1701, dans la 73^e année de son âge. Son portrait a été gravé par Nanteuil.

— CLERMONT-TONNERRE (François de), évêque et duc de Langres, en 1696, mort le 12 mars 1724, était neveu de l'évêque de Noyon. Il prononça l'*Oraison funèbre de Philippe de France, duc d'Orléans*, frère unique de Louis XIV, imprimée à Paris en 1701, in-4^o. — CLERMONT-TONNERRE (Madeleine de), abbesse de St.-Paul-lès-Beauvais, morte en 1692, était tante de l'évêque de Noyon. Sa *Vie*, composée sur les *Mémoires de M^{me}. de Sandricourt*, a été publiée par François de Malinghen, prêtre de l'Oratoire, Paris, 1704, in-12. V—VE.

CLERMONT-TONNERRE (GASPARD, marquis de), né en 1688, commença à servir en 1703, et obtint un régiment de cavalerie, de son nom, en 1709. Brigadier et commissaire-général de la cavalerie en 1716, il fut nommé commandeur de l'ordre de St.-Louis en 1720, puis maréchal-de-camp, lieutenant-général et mestre-

de-camp-général de la cavalerie en 1736. Employé à l'armée de Bohême en 1741, il se distingua au combat de Sahay, à la défense de l'Alsace et au siège de Fribourg. Il commandait la gauche de l'armée à la bataille de Fontenoi; après avoir rallié l'infanterie, il se porta au centre, et contint les ennemis, quoique exposé à leur feu, jusqu'à la dernière charge. Il était à la prise de Tournai, à celle de Bruxelles, et combattit à Raucoux en 1746. Il commandait trente-deux escadrons à la bataille de Laufeld; exposé au feu de quarante pièces de canon, il soutint pendant quatre heures l'infanterie qui attaquait le village de Laufeld, qu'elle emporta. Il chargea ensuite la cavalerie ennemie, la poursuivit, et s'empara de deux pièces de canon. Il fut créé maréchal de France le 17 septembre de la même année. Devenu doyen des maréchaux, il représenta le connétable au sacre de Louis XVI, fut élevé à la dignité de duc et pair, et mourut en mars 1781. — Son fils, CLERMONT-TONNERRE (Jules-Charles-Henri de), lieutenant-général, duc et pair, et commandant en chef le Dauphiné, tomba sous la hache révolutionnaire à soixante-quatorze ans, le 26 juillet 1794, deux jours seulement avant la chute de Robespierre. D. L. C.

CLERMONT-TONNERRE (STANISLAS, comte de), fils du marquis de Clermont-Tonnerre et petit-fils du maréchal, naquit en 1747, et suivit, dès sa jeunesse, la carrière militaire. Il était colonel avant la révolution, et s'était fait connaître depuis long-temps par ses talents, ses principes libéraux et ses idées de réforme. Nommé président des électeurs de la noblesse de Paris, il fut le premier député de son ordre aux états-généraux. Dès les premières séances, il se montra

favorable aux prétentions du tiers-état, et fut d'avis que les trois ordres devaient vérifier leurs pouvoirs en commun. Il publia alors, de concert avec un autre député de la noblesse, un pamphlet qui contribua beaucoup à augmenter sa popularité. Peu de temps après, on le vit protester, avec plusieurs de ses collègues, contre les délibérations de la majorité de la noblesse, et se mettre à la tête de la minorité, qui le choisit pour son président, et le chargea de porter la parole lorsqu'elle alla se réunir aux députés du tiers-état, qui s'étaient constitués sous le nom d'*assemblée nationale*. « Les membres de la noblesse, leur dit-il, qui viennent se réunir à l'assemblée des états-généraux, cèdent à l'impulsion de leur conscience et remplissent un devoir ; mais il se joint à cet acte de patriotisme un sentiment douloureux. Cette conscience qui nous amène à retenir un grand nombre de nos frères, arrêtés par des mandats plus ou moins impératifs ; ils cèdent à un motif aussi respectable que les nôtres. Vous ne pouvez désapprouver notre tristesse et nos regrets. Nous sommes pénétrés de la sensibilité la plus vraie pour la joie que vous nous avez témoignée ; nous vous apportons le tribut de notre zèle et de nos sentiments, et nous venons travailler avec vous au *grand œuvre de la régénération publique*. » Ce discours, dans lequel le comte de Clermont ne donnait point aux députés du tiers le titre d'*assemblée nationale*, dont ils s'étaient montrés fort jaloux, et dans lequel il excusait avec une sorte de complaisance la majorité de son ordre, ne satisfait aucun parti, et on vit dès-lors que celui qui l'avait prononcé suivrait une ligne intermédiaire, en se tenant

éloigné de toute exagération. Donné d'un bel organe, avec un esprit cultivé, une éloquence facile, et surtout une logique serrée, le comte de Clermont-Tonnerre acquit, dès les premières séances, un ascendant dont Mirabeau se montra souvent jaloux. Il présida, avec autant de talent que de dignité, dans plusieurs circonstances importantes. Admirateur passionné de la constitution anglaise, il ne laissa échapper aucune occasion de vanter ce système, et il le fit prévaloir dans le premier comité qui fut chargé de présenter une constitution. L'assemblée rejeta ce projet, et le comte de Clermont, qui en était désigné comme le principal auteur, ne fut pas nommé au comité chargé d'en présenter un autre. Dès ce moment, il perdit de sa popularité, et l'opinion qu'il manifesta en faveur du *veto absolu* acheva d'exciter contre lui la haine des démagogues. Les habitués du Palais-Royal, alors dirigés par Camille Desmoulins et d'autres chefs du parti démagogue, lui écrivirent à cette occasion : « L'assemblée patriotique du Palais-Royal a l'honneur de vous annoncer que, si le parti de l'aristocratie, formé par une partie du clergé, par une partie de la noblesse et cent vingt membres des communes, ignorants ou corrompus, continue de troubler l'harmonie et veut encore la sanction absolue, quinze mille hommes sont prêts à éclairer leurs châteaux, et les vôtres particulièrement, monsieur le comte. » Après la révolution du 14 juillet, Clermont-Tonnerre s'opposa à ce que l'assemblée demandât le renvoi des ministres, qu'il accusa néanmoins sans ménagement ; mais il pensait que c'était porter atteinte aux privilèges du monarque que de prendre l'initiative à cet égard. Dans la

fameuse nuit du 4 août 1789, il adhéra à tous les décrets d'abolition de privilèges, et demanda la suppression des capitaineries et droits de chasse. Peu de temps après, il fit accorder le droit de cité aux protestants, aux juifs, aux comédiens, et à tous les Français sans aucune exception. Il vota ensuite pour l'institution des jurés, proposée par son collègue Syeyes, et se plaignit de ce que ce député gardait trop souvent le silence, disant que de tels hommes sont le patrimoine des siècles. Le 22 février 1790, il proposa vainement d'investir le roi de toute la puissance exécutive, afin qu'il pût réprimer les troubles toujours croissants dans les provinces. Plusieurs de ses collègues, professant les mêmes principes, s'étant retirés de l'assemblée après les événements des 5 et 6 octobre, il continua à y rester jusqu'à la fin de la session, et, ne désespérant pas de faire adopter son système des deux chambres, il le mit encore en avant dans toutes les occasions. Il fonda alors, de concert avec son collègue Malouet et quelques autres du parti qu'on appelait *monarchique*, une société politique, qu'ils voulurent opposer au club des jacobins; mais qui, bientôt dénoncée à l'assemblée par Barnave et désignée comme une réunion de conspirateurs, fut obligée de se séparer. Clermont-Tonnerre avait dans ce même temps établi le *Journal des Impartiaux*, que le talent de M. de Fontanes et de plusieurs autres rédacteurs du premier mérite ne put soutenir contre les attaques simultanées des deux partis extrêmes. Cette feuille périodique n'eut que deux mois d'existence. Son fondateur, se trouvant de plus en plus en butte à la fureur populaire, vit son hôtel investi, et il aurait été massacré, si un décret de l'assemblée ne

fût venu dissiper la populace. Dès-lors, réduit au silence et n'osant plus exposer sa vie et ses propriétés, il ne parla à l'assemblée qu'avec une extrême modération, et ne s'occupa que de législation et de finances. Lors de la fuite du roi en 1790, il fut arrêté un instant par le peuple aux Tuileries, et il envoya aussitôt son serment de fidélité à l'assemblée. Après la fin de la session, il resta à Paris, et y soutint contre son collègue Syeyes une discussion polémique sur le système municipal. Le 10 août 1792, son hôtel fut encore investi par la populace, sous prétexte qu'il s'y trouvait des armes. Conduit à sa section, il y fut interrogé et renvoyé absous; mais, lorsqu'il retournait chez lui, un cuisinier qu'il avait renvoyé ameuta encore une fois le peuple contre lui. Il reçut à la tête un coup de faux, et, s'étant enfui chez M^{me} de Brassac, il y fut poursuivi jusqu'au 4^e étage, où on le massacra. Ses opinions politiques ont été recueillies en 1791, 4 vol. in-8°. Il a aussi publié une *Analyse de la Constitution de 1791*, in-8°, et il faisait imprimer de suite à cet ouvrage au moment de sa mort. On lui attribue : *Journal du Journal de Prudhomme*, ou *Petites observations sur de grandes réflexions*, 15 numéros, in-8°, et *Mon Portefeuille*, Paris, 1791, in-18. M—D j.

CLERSELLIER (CLAUDE); philosophe, partisan du cartésianisme, plus encore que Descartes lui-même, était beau-frère de Chanut, ambassadeur en Suède, bon cartésien, et il donna sa fille en mariage à Rohault, qui ne l'était pas moins. On lit dans la *République des Lettres* (juin 1684) : « Je ne crois pas qu'il » y eût aucun bourgeois dans Paris » qui allât plus souvent à la messe » que le bon M. Clersellier. » Cepen-

dant, le P. Violier, aumônier de Chanut, croyait que le cartésianisme était contraire au mystère de la transsubstantiation, et il s'efforça de le prouver dans une longue correspondance avec Clersellier. Bayle appelle ce dernier *l'illustre M. Clersellier, l'ornement et l'appui du cartésianisme* (voy. la *Dissertation de l'essence des corps*). Il traduisit les objections faites contre les *Méditations physiques* de Descartes, réunies à la traduction de ces méditations par Charles d'Albert, duc de Luynes, Paris, 1647, 1661 et 1673, in-4°. Il fut l'éditeur : I. des *Lettres de Descartes sur la morale, la physique, la médecine et les mathématiques*, Paris, 1667, 3 vol. in-4°; II. du *Traité de l'homme, du monde, ou de la lumière*, avec une préface, etc., Paris, 1677, in-4°; III. des *Principes de la philosophie de Descartes*, Paris, 1681, in-4° : ils sont traduits par Claude Picot, revus et corrigés par Clersellier, IV. des *OEuvres posthumes de Rohault*, Paris, 1682, in-4°. Clersellier mourut le 13 avril 1684, âgé de soixante-dix ans. — Son fils partagea ses travaux, et traduisit la préface de Florent Schuyl, mise au-devant de la version latine du *Traité de la lumière* de Descartes, dans la 11^e. édition donnée par son père du *Traité de l'homme*, etc., Paris, 1677, in-4°. V—VE.

CLERVILLE (LOUIS-NICOLAS, chevalier DE), après avoir servi longtemps en qualité d'ingénieur avec les plus grands talents, surtout aux sièges de Crémone en 1647 et 1648, obtint le grade de sergent de bataille en 1650, et alla servir en Guienne en 1651. On lui accorda le brevet de maréchal-de-camp le 21 septembre 1652. Il servit ensuite aux sièges de Ste.-Menehould, de Stenay, de Lan-

drezie, de Condé et de St.-Guilain; dirigea les attaques de ceux de Valenciennes en 1656, de Montmédy en 1657, de Dunkerque et d'Ypres en 1658. On créa en sa faveur la charge de commissaire-général des fortifications et réparations des villes de France. Il continua de servir, avec la plus grande distinction, aux sièges de Douai, de Tournai, de Lille, de Besançon, et il obtint le gouvernement de l'île et de la citadelle d'Oléron en 1671, et le conserva jusqu'à sa mort, en décembre 1677. Vauban lui succéda dans la charge de commissaire-général des fortifications. On a du chevalier de Clerville : I. *Lettre sur l'histoire généalogique des familles royales d'Espagne*, Paris 1644, in-4°; II. *Mémoire sur ce qui reste à faire au port de Cette pour enlever les sables et le perfectionner*, Montpellier, 1677, in-4°; III. *Discours sur les ouvertures, vulgairement appelées Graus, par lesquelles les étangs de Languedoc se déchargent dans la mer*, 1665, in-4°; IV. une *Carte des montagnes de la haute Auvergne*, Paris, 1642. Il a laissé un rapport manuscrit sur le projet du canal de Languedoc, que Colbert l'avait chargé d'examiner. D. L. C.

CLÉRY, né dans un village des environs de Versailles, en 1762, fut le frère de lait du duc de Montbazou, depuis prince de Rohan. Par la protection de M^{me}. de Guéméné, il fut nommé valet-de-chambre-barbier du dernier fils de Louis XVI, et, en 1792, Pétion, maire de Paris, le désigna pour faire le service de valet-de-chambre auprès de Louis XVI, dans la prison du temple. Il s'acquitta de ce dangereux emploi avec beaucoup de zèle. Ce prince le recommanda à sa famille dans son testa-

ment, et le chargea de remettre quelques objets à son épouse et à ses enfants; mais la commune de Paris l'en rendit dépositaire et il fut obligé de les lui remettre quelque temps après. Cléry a publié à Londres, en 1798, un *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France*, vol. in-8°. : cet ouvrage a eu de nombreuses éditions en France et en Allemagne, et il a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe. L'auteur se proposait d'en faire lui-même une nouvelle édition, lorsqu'il mourut à Vienne en Autriche, le 10 juin 1809. M—D j.

CLÉSIDES, peintre grec, florissait à Éphèse, 294 ans av. J.-C. Fier de sa renommée, il crut que le sceptre même devait s'abaisser devant lui. Admis chez la reine Stratonice, il s'offensa du peu d'accueil qu'il en reçut, et sa vanité blessée eut recours à l'art pour exercer sa vengeance. Il peignit la reine dans tout l'éclat de sa beauté, mais groupée avec un vil pêcheur, dont elle partageait l'ivresse. Après avoir terminé ce tableau, il s'assura d'un navire qui mettait à la voile, et laissa l'ouvrage exposé sur le port, à la vue du public. On ne put s'empêcher d'admirer le talent de l'artiste; et Stratonice, elle-même, se trouva si belle, qu'elle ne voulut pas qu'on détruisît un monument fameux pour sa réputation, mais si glorieux pour ses charmes. L—S—E.

CLET. Voyez ANACLET.

CLÈVE (CORNEILLE VAN), sculpteur, naquit à Paris, en 1645, d'une famille originaire de Flandre. Ses heureuses dispositions pour la sculpture se manifestèrent de bonne heure. Placé dans l'atelier de Fr. Anguier, il devint en peu de temps capable de seconder cet habile maître dans le travail des

bas-reliefs de la porte St.-Martin. Il remporta le grand prix à l'académie royale, et partit pour Rome en 1671, avec la pension du roi. Après six ans d'études dans cette ville, il revint à Paris, et ne tarda pas à être reçu à l'académie, à laquelle il donna, en 1681, pour morceau de réception, la *figure de Polyphème*. Nos temples renfermaient, avant la révolution, un grand nombre d'ouvrages de cet artiste. On voyait de lui, à Notre-Dame, deux Anges en bronze, tenant les instruments de la passion. L'un des groupes de marbre placés dans le jardin des Tuileries, au bas du fer à cheval, est l'ouvrage de van Clève : c'est celui qui représente la *Loire et le Loiret*. On voyait aussi plusieurs de ses ouvrages à Versailles et à Marly. Il se leva toute sa vie à quatre heures du matin, pour donner au travail un temps où le silence et la tranquillité règnent encore dans la nature. Il se satisfaisait difficilement lui-même, revenait plusieurs fois sur ses idées avant de s'arrêter sur l'une d'elles, détruisait et recommençait les esquisses et les maquettes; et, quand il avait enfin arrêté son projet, il ne se montrait pas moins difficile sur le choix des formes et sur l'exécution. Il avait moulé sur nature un grand nombre de figures de femmes, pour avoir toujours ces objets sous les yeux; mais si ces moulures lui offraient les formes dans la plus grande vérité, elles n'offraient pas de même le sentiment de la chair. Aussi reprochait-on à cet artiste d'avoir quelquefois manqué dans cette partie. Il mourut à Paris, en 1732, âgé de quatre-vingt-sept ans. Il joignait à une exacte probité une humeur affable et un caractère confiant, et ne se montrait exigeant que sur les égards qu'il croyait dus au rang qu'il occupait à l'acadé-

mie, dont il fut recteur et ensuite chancelier. Plusieurs statues de van Clève ont été gravées. J.-B. de Poilly a gravé son portrait d'après Vivien.

—Un artiste danois du même nom (A. T. CLÈVE), a gravé quelques portraits qui sont recherchés des amateurs. Celui qui représente *Bolle William Luxdorff* est le plus estimé. A—s.

CLEVELAND, ou plutôt CLEIVELAND (JEAN), poète anglais, né en 1613 à Loughborough, reçut sa principale instruction dans l'université de Cambridge, dont il devint un des membres les plus distingués. La manière pure et élégante dont il écrivait en latin le fit choisir par cette université pour composer les discours et les lettres qu'elle adressait aux premiers personnages de l'état; mais la guerre civile ayant éclaté, il se déclara ouvertement pour Charles I^{er}, et fut, dit-on, le premier poète qui se signala par ses écrits en faveur de la cause royale. Lorsque Olivier Cromwell, qui n'était encore qu'un homme obscur, se mit sur les rangs comme candidat au parlement, Cleiveland s'opposa de toute son influence à cette élection, qu'il ne put cependant empêcher. Voyant qu'une seule voix avait décidé l'élection, on rapporte qu'il s'écria avec vivacité que « ce seul suffrage était la ruine de » l'église et du royaume. » Cette anecdote, comme beaucoup d'autres qu'on annonce après coup comme des prédictions de ce qui est arrivé depuis, est fort suspecte. Cleiveland réfugié dans Oxford avec son souverain, y composa entre autres écrits une satire intitulée *l'Écossais rebelle*, qui le rendit extrêmement cher aux royalistes. Il fut nommé bientôt après juge de la garnison de Newark, place qu'il remplit avec beaucoup de sagesse et d'habileté; mais cette ville

s'étant rendue en 1646 par l'ordre exprès du roi, qui avait été fait prisonnier par l'armée écossaise, Cleiveland vécut caché, soutenu par la générosité et les secours des hommes de son parti jusqu'en 1655, qu'il fut arrêté à Norwich, et transféré à la prison d'Yarmouth, d'où il écrivit au protecteur une lettre très adroite qui lui procura sa liberté. Cromwell se montra dans cette circonstance supérieur au ressentiment, oubliant sur le trône l'injure du simple citoyen. Cleiveland se retira à Londres, où il devint membre d'un club littéraire et politique que fréquentait aussi Samuel Butler, l'auteur d'*Hudibras*. Il mourut en 1659, et fut enterré avec beaucoup de magnificence. Contemporain de Milton, il était regardé de son temps comme bien supérieur à ce grand poète, et même comme le premier des poètes anglais; mais cette réputation s'éclipsa avec l'esprit de parti qui l'avait fait naître, et ne lui survécut pas. Ses ouvrages, si souvent réimprimés dans leur nouveauté, ont été promptement oubliés, parce qu'ils portent l'empreinte de tout le mauvais goût de son siècle. La dernière édition et la plus complète est celle de 1687, in-89. S—D.

CLEVES (MARIE DE), princesse de Condé, fille de François I^{er}, duc de Nevers, issue des illustres maisons de Clèves et de Bourbon-Vendôme, fut élevée dans la religion calviniste. Cette princesse, que les poètes du temps célébrèrent sous le nom de la *Belle Marie*, inspira une passion violente au duc d'Anjou, depuis Henri III. On a cru que la différence de religion l'empêcha seule de l'épouser. Peu de temps avant le départ de ce prince pour la Pologne, Marie de Clèves épousa son cousin germain, Henri I^{er}, prince de Condé. Deux

mois après son mariage, le 3 octobre 1572, elle abjura publiquement la religion protestante dans l'église de St.-Denis. Le pape lui adressa un bref sur sa conversion. Elle survécut peu à cette cérémonie. Cette princesse, qui avait fait l'admiration de la cour de Charles IX par sa beauté et ses vertus, mourut en couches, au palais du Louvre, le 30 octobre 1574, âgée de vingt-un ans, un mois après le retour de Henri III. Ce prince, dont l'absence n'avait point affaibli la passion, donna tous les signes d'une douleur violente, resta plusieurs jours sans manger dans un appartement tendu de noir, et lorsqu'il reparut en public, ce fut avec un habit de deuil parsemé de têtes de morts. Selon l'usage de ces temps de crédulité, on crut que la princesse avait employé quelque charme pour enflammer Henri. On trouve dans les OEuvres de Pasquier une complainte sur la mort de Marie de Clèves; où le poète fait parler le roi lui-même. Marie de Clèves ne laissa qu'une fille. B—Y.

CLEYER (ANDRÉ), médecin et botaniste, naquit à Cassel, vers le milieu du 17^e. siècle. Il s'attacha, en qualité de médecin, au service de la compagnie des Indes de Hollande, et parcourut différentes contrées de l'Asie, entre autres, la Chine et le Japon. Partout il recueillit des observations précieuses sur les plantes les plus remarquables par leur produit, leur utilité et leur agrément. Il revint en Europe vers 1680. Il n'a fait paraître aucun ouvrage particulier; mais ses lettres, publiées par Bernard Valentin, et un très grand nombre de mémoires insérés dans les *Éphémérides des curieux de la nature*, ont fait connaître l'histoire de beaucoup de drogues médicinales, et une quantité de plantes. On en voit le catalogue,

avec une notice détaillée, dans la *Bibliotheca botanica* de Séguier et dans celle de Haller. Dans ces mémoires, il a donné quelques figures assez bonnes; mais ses descriptions sont trop courtes et insuffisantes. M. Thunberg a consacré à sa mémoire un genre de plantes du Japon, qu'il a nommé *Cleyera*. Ce nom a été changé depuis en celui de *Ternstroemia*. Cleyer a aussi publié quelques ouvrages des missionnaires, sur la médecine des Chinois (*Voy. Boym*). D—P—s.

CLICHTOVE (JOSSE), l'un des plus habiles controversistes du 16^e. siècle, naquit à Nieuport, fit ses études à Paris, y prit le bonnet de docteur, et devint professeur de théologie à Navarre. Ses talents pour la prédication, relevés par une vie exemplaire, lui acquirent une grande réputation. Il mourut le 22 septembre 1543, théologal de Chartres. Clichtove est regardé comme le premier des docteurs de Paris qui ait écrit contre Luther, et comme un de ceux qui ont traité la controverse avec le plus de netteté, de solidité et d'érudition, sans y mêler ni aigreur, ni emportement. Il possédait bien l'Écriture-Sainte et les Pères; mais il manquait de critique et de la connaissance des langues anciennes, dont le goût commençait à peine à éclore de son temps. Le style de ses ouvrages est plus pur que celui de la plupart des scholastiques, mais moins élégant que celui des bons littérateurs de la même époque. Ses livres furent bien accueillis du public. Erasme les appelait *Uberimus rerum optimarum fons*. Le plus célèbre est intitulé *Anti-Lutherus*, Paris, 1524, in-fol. Cologne, 1525, in-4^o. : il roule sur la prétendue liberté évangélique des novateurs, sur l'abolition de la messe et sur les vœux monastiques. Parmi ses autres ouvrages, qui sont en grand

nombre, nous citerons : I. *Defensio ecclesiae romanae contra Lutheranos*, Paris, 1526, in-fol., où il traite de l'ancien usage de célébrer la messe, du célibat des prêtres, des jeûnes, etc. ; II. *De veneratione sanctorum*, Cologne, 1525, in-4° : il y prend la défense du concile de Paris, auquel il avait eu beaucoup de part ; III. *Elucidatorium ecclesiasticum*, Paris, 1516, in-fol. : cet ouvrage, destiné à prouver la nécessité où sont les ecclésiastiques d'entendre les offices de l'Eglise, a eu beaucoup d'éditions, dont la dernière est de Cologne, 1732 ; IV. *De necessitate peccati Adæ et felicitate culpæ ejus*, Paris, 1519, in-4° ; V. *De officio regis*, ibid., in-4° ; VI. *De vitâ et moribus sacerdotum*, ibid., 1520, in-4°. VII. *De verâ nobilitate*, ibid., 1620 : excellent livre, qui a été traduit en français par l'abbé Méry, Paris, 1761, in-12. Il l'avait déjà été par un anonyme, Lyon, 1533, in-8°. Clichtove avait publié deux écrits pour défendre le sentiment de Lefèvre d'Étaples sur les trois Magdeleines. Il suppléa dans l'ancienne édition latine de S. Cyrille d'Alexandrie, d'après les écrits des autres Pères, les livres III, VI, VII et VIII du commentaire de ce saint sur l'Évangile de S. Jean.

T—D.

CLICQUOT-BLERVACHE (SIMON), né à Reims, le 7 mai 1723, ci-devant chevalier de l'ordre de St.-Michel, inspecteur-général du commerce. Elu procureur-syndic de sa patrie en 1760, les talents qu'il développa en cette qualité et dans ses différentes députations à Paris le firent avantageusement connaître des ministres, et particulièrement de Trudaine, qui le fit nommer, en 1765, inspecteur-général du commerce. Il exerça cette place avec distinction jus-

qu'en 1790, où elle fut supprimée. En 1778, il avait été admis au rang des honoraires de l'académie d'Amiens, et, en 1788, correspondant de la société d'agriculture de Paris. Ami vrai, zélé citoyen, bon parent, bon époux, Clicquot fut estimé durant sa vie, et mourut, le 31 juillet 1796, sincèrement regretté. On a de lui : I. *Dissertation sur l'effet que produit le taux de l'intérêt de l'argent sur l'agriculture et le commerce*, couronnée en 1755 par l'académie d'Amiens ; II. *Dissertation sur l'état du commerce en France, depuis Hugues - Capet jusqu'à François I^{er}.*, couronnée par la même académie, en 1756 ; III. *Mémoire sur les corps de métiers*, ouvrage rempli de vérités utiles et de vues judicieuses, qui fut également couronné, en 1757, par la même compagnie, et qui parut sous le nom de *De-lisle*, la Haye (Amiens), 1758. L'abbé Coyer, non seulement y puisa toutes les idées du roman de *Chinki*, qui lui valut une pension, mais il en copia des chapitres entiers, qu'il inséra dans son ouvrage. Quoique Fréron eût dénoncé ce plagiat (*Année littéraire*, 1775, tome II, page 250.), *Chinki* ne fut pas moins réimprimé dans le recueil des *OEuvres complètes de Coyer*. IV. *Discours sur les avantages et les inconvénients du commerce extérieur*, Paris, 1778, in-8° : il est plein de réflexions profondes et d'observations neuves et utiles. V. *Mémoires sur les moyens d'améliorer en France la condition des laboureurs*, etc. : cet ouvrage, publié en 1783, mérita à l'auteur le prix proposé par l'académie de Châlons-sur-Marne. Il a été refondu et imprimé depuis sous le titre de *l'Ami du Cultivateur, par un Savoyard*, Chambréry (Paris), 1789, 2 vol. in-8° : cet écrit renferme d'excellentes ré-

flexions sur les droits féodaux, les dîmes, etc. VI. *Considérations sur le traité de commerce entre la France et la Grande-Bretagne* (du 26 septembre 1786), Paris, Prault, 1789; on y réfute victorieusement les principes qui ont servi de base à ce traité. VII. *Mémoire sur l'état du commerce intérieur et extérieur de la France, depuis la première croisade jusqu'au règne de Louis XII*, Paris, Prault, 1790, ouvrage couronné par l'académie des inscriptions, en 1789: il tend à prouver, entre autres, qu'à la fin du 15^e siècle, le commerce de la France était plus considérable et plus avantageux que celui des autres nations européennes; VIII. *Mémoire sur la possibilité et l'utilité d'améliorer les laines dans la province de Champagne*, Paris, 1787, in-8°. C'est à tort que l'ouvrage intitulé *le Réformateur*, Amsterdam, 1756, 2 parties in-12, lui a été attribué; nous pouvons assurer qu'il n'est point de lui. Parmi les écrits qu'il n'a point rendus publics et qui auraient mérité l'impression, celui sur *la navigation de la rivière de Vesle*, présenté à M. Turgot en 1775, et un autre intitulé *Essai sur le commerce du Levant*, ne doivent pas-êtré passés sous silence. Les autres manuscrits sont: un petit ouvrage sur *la droiture du cœur, aussi nécessaire que la justesse de l'esprit dans la recherche de la vérité*; un *Éloge de Sully*, plusieurs *Mémoires sur le Commerce*, des *Notes* contenant des observations et des réflexions sur divers sujets de littérature, de philosophie, d'histoire, de politique et d'économie; un *Recueil de Poésies*, qui renferme des odes, des épîtres, etc., etc., que ses plus intimes amis n'ont jamais pu dérober à sa modestie. En général, les productions de Clicquot-

Blervache se distinguent par un style pur, agréable et correct, une diction toujours claire, simple, aisée, et par une excellente logique. J—B.

CLIEU (DE). Voy. DÉCLIEU.

CLIFFORD (GEORGE), comte de Cumberland, naquit en 1558, et se distingua dans sa jeunesse par son adresse à tous les exercices de la chevalerie usités à cette époque; il était toujours le champion de la reine Elisabeth, qui lui fit don d'un gant qu'elle ôta de sa main, et que Clifford porta constamment à son chapeau les jours de cérémonie. Il fut un des pairs qui jugèrent Marie Stuart. Son esprit martial le porta bientôt à courir les mers. Il essaya plusieurs fois d'aller dans le grand Océan; toujours les éléments contrarièrent ses desseins. Il fit des prises considérables sur les Espagnols et les Portugais, et pilla plusieurs de leurs colonies. Il servit dans la flotte destinée à repousser la fameuse armée invincible, et se signala dans le dernier engagement qui eut lieu près de Calais en 1588. La reine lui avait souvent confié des vaisseaux de la marine royale pour ses entreprises. Il finit par refuser cette marque de libéralité de sa maîtresse, parce qu'elle lui avait défendu d'aller à l'abordage des vaisseaux espagnols avec les siens, de peur que les uns et les autres ne sautassent en l'air. Elisabeth, pour le récompenser de onze expéditions, dont plusieurs avaient été faites à ses frais, et dans lesquelles il avait causé des pertes énormes aux ennemis, le créa chevalier de la jarretière en 1591. Il concourut en 1601 à réduire le comte d'Essex à l'obéissance. Malgré les richesses immenses conquises par Clifford, la construction et l'armement de ses vaisseaux, son goût pour les joûtes et les courses

de chevaux lui firent dissiper une partie de son patrimoine. Il mourut en 1605. E—s.

CLIFFORD (THOMAS), grand trésorier d'Angleterre, d'une autre famille que le précédent, naquit en 1630, se livra dans sa jeunesse à l'étude des lois, fut très dissipé, voyagea dans les pays étrangers, où l'on suppose qu'il embrassa la religion catholique. Nommé en 1660 membre du parlement qui rétablit Charles II, il fut réélu à celui qui s'assembla l'année suivante, et s'y distingua d'abord comme antagoniste, ensuite comme partisan de la prérogative royale. Le roi le créa chevalier baronnet. Son caractère entreprenant l'engagea en 1665 à s'embarquer avec le duc d'York; il fut de l'expédition de Bergen, où les Anglais allèrent attaquer la flotte hollandaise. Peu de temps après, on l'envoya comme plénipotentiaire auprès des rois de Suède et de Danemark. Il se trouva en 1666 au grand combat naval avec les Hollandais, qui dura depuis le 1^{er} jusqu'au 4 de juin, et à d'autres actions qui eurent lieu dans cette campagne. Ses services lui procurèrent l'emploi de contrôleur de la maison du roi, et, vers la fin de la même année, il entra au conseil privé. En 1668, il fut nommé trésorier de la maison du roi, et presque en même temps un des commissaires de la trésorerie. Il se joignit aux quatre membres du conseil qui formèrent cette ligue connue sous le nom de *cabal*, dont le but était de rendre le roi absolu (Voy. CHARLES II). Clifford surtout manifesta les sentiments les moins équivoques sur sa partialité pour la France; car il dit que s'il fallait que son maître dépendît de quelqu'un, il valait mieux qu'il dépendît d'un grand et généreux monarque

(Louis XIV) que de cinq cents de ses propres sujets, tous insolents. Il venait d'être créé baron en 1672, lorsque Charles II, qui éprouvait le plus pressant besoin d'argent, promit la charge de grand-trésorier à celui de ses ministres qui lui donnerait le moyen de lever 1500 mille liv. sterl. sans le concours du parlement. Clifford lui proposa quelques jours après l'expédient de fermer l'échiquier, ce qui lui valut la récompense promise; mais ses démarches inconsidérées pour le rétablissement du catholicisme la lui firent bientôt perdre. Il se brouilla avec les autres membres de la *cabale*, encourut la disgrâce du roi, donna sa démission, et se retira dans ses terres, où il mourut de la pierre en 1673. E—s.

CLIFFORD (GEORGE), jurisconsulte d'Amsterdam, qui faisait ses délices de la botanique et de l'histoire naturelle, et que Linné a immortalisé par l'un de ses ouvrages. Clifford, jouissant d'une très grande fortune, avait formé à sa campagne, située à Hartecamp, entre Harlem et Amsterdam, le jardin le plus magnifique et le plus riche en végétaux de toutes les parties du globe qu'il y eût alors en Europe, une ménagerie qui renfermait un très grand nombre de quadrupèdes et d'oiseaux étrangers, et un muséum, où il avait réuni des herbiers précieux envoyés de diverses contrées, et des collections de tous genres pour l'histoire naturelle, auxquelles il avait joint une belle bibliothèque. Jamais particulier, ni même souverain, n'a rassemblé à la fois avec autant de goût et de magnificence d'aussi nombreuses collections, et n'en a fait jouir les savants avec autant de grandeur et de générosité. Linné, jeune alors, étant venu à Leyde pour suivre les cours de l'illustre

Boërhaave, et se trouvant dénué de moyens d'existence, lui fit connaître sa situation. Ce grand homme pénétra son génie, et prévint tout ce qu'il pourrait faire un jour; il le plaça chez Clifford pour diriger ses jardins, pour arranger et classer les nombreux objets de son musée. Linné y demeura environ trois ans, justifia l'estime et l'amitié de son généreux protecteur, et eut bientôt l'occasion de s'associer à sa gloire, en faisant connaître les richesses qu'il rassemblait dans ses jardins, d'abord par la publication d'un simple catalogue sous le titre de *Viridarium Cliffortianum*, Amsterd., 1737, in-8°. (cet ouvrage est devenu très rare), ensuite, le bananier y ayant fleuri, Linné en prit occasion de faire mieux connaître la fructification de ce singulier végétal qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, et d'indiquer les rapports qu'il lui trouvait avec les palmiers: ce fut le sujet du *Musa Cliffortiana*, Leyde, 1736, in-4°, avec fig. Ce n'était encore que l'annonce d'un monument plus somptueux qui parut sous ce titre: *Hortus Cliffortianus*, Amsterdam, 1737, grand in-fol., avec fig.; il y donne des vues générales sur la botanique, des détails sur ce jardin, et principalement des descriptions accompagnées de figures d'un grand nombre de plantes qui y étaient cultivées. Cet ouvrage fut exécuté avec une grande perfection aux frais de Clifford, auquel il est dédié. Les trente-deux planches furent dessinées par le célèbre Ehret et gravées par van der Laer, le plus habile graveur de ce temps-là; c'étaient les plus belles que l'on eût encore vues, et même on ne les a pas encore surpassées. Dans une épître dédicatoire et une savante préface, datées du musée de Clifford le 30 juillet 1737, Linné, dans le style d'un homme de génie

dont le cœur est pénétré de la plus vive reconnaissance, fait connaître au monde savant et à la postérité la noblesse et la générosité de son bienfaiteur. Il lui a dédié un des genres nouveaux qu'il a décrits dans cet ouvrage, auquel il a donné le nom de *Cliffortia*. Les diverses espèces qui le composent sont des arbustes du cap de Bonne-Espérance. D—P—s.

CLIFTON (FRANÇOIS), médecin anglais du 18^e. siècle. Nous regrettons de ne pas avoir des renseignements exacts sur sa patrie, sur l'époque de sa naissance et sur celle de sa mort. Il est probable qu'il reçut le doctorat à Leyde en 1724. Sa dissertation inaugurale avait pour objet la variole. De retour à Londres, il exerça sa profession d'une manière distinguée, et y fut aggrégé au collège des médecins et à la société royale. Le prince de Galles le choisit pour son médecin. La réputation de Clifton est établie sur plusieurs ouvrages: I. *The state of physick ancient and modern*, etc., Londres, 1732, in-8°, traduit en 1742, par L. D. F. (l'abbé Desfontaines); sous ce titre: *État de la médecine ancienne et moderne, avec un plan pour perfectionner celle-ci*. Le traducteur y a joint les expériences de Hales sur le remède de M^{lle}. Stéphens. Cette esquisse historique présente quelques idées ingénieuses, quelques vues utiles; mais elle offre aussi de nombreuses lacunes, et n'est pas exempte d'erreurs. Clifton prétend qu'Hippocrate a entrevu le système de l'attraction, et qu'il a été par conséquent un des précurseurs de Newton. II. *Hippocrates Upon air, water and situation*, etc., Londres, 1734, in-8°. C'est une version anglaise, 1^o. du beau *Traité d'Hippocrate sur l'air, l'eau et les lieux*; 2^o. des *Épidémiques* et des *Pronos.*

tics dans les maladies aiguës, du même auteur; 3°. de la sublime *Description de la peste d'Athènes*, par Thucydide. Clifton a très bien coordonné ces matériaux, et les a enrichis de notes intéressantes. Jaloux de contribuer au perfectionnement de l'art de guérir, il avait publié en 1731 des *Tableaux* qui devaient servir de modèles aux praticiens pour la rédaction de leurs observations les plus importantes; mais ils n'obtinrent pas le suffrage des médecins, qui, loin de s'y conformer, les critiquèrent vivement. Clifton avait promis une édition complète et méthodique des OEuvres d'Hippocrate, qui n'a point vu le jour. C.

CLIMAQUE (S. JEAN), qu'on croit originaire de la Palestine, naquit vers l'an 525, et fut disciple de S. Grégoire de Naziance. Ses rapides progrès dans les sciences lui firent donner dans sa jeunesse le surnom de *Scholastique*, qui supposait alors un grand talent uni à de vastes connaissances. Un livre intitulé *Climax* ou *Échelle* fit ensuite donner à Jean le surnom de *Climaqué*, sous lequel il est connu. Dès l'âge de seize ans, il renonça au monde pour aller se livrer à la vie contemplative dans les déserts du Sinaï. Il choisit un ermitage éloigné du monastère, bâti sur le sommet de la montagne, et se mit sous la direction d'un vieil anachorète nommé *Martyrius*. Après quatre ans d'étude, de silence et d'épreuves, il prononça les vœux monastiques; et *Martyrius* étant mort en 560, il se retira dans l'ermitage de Thole, au pied du Sinaï. Nourri de la lecture des livres saints et des Pères, il devint un des plus savants docteurs de l'Église. Il voulait vivre seul, entièrement inconnu au monde; mais le bruit de sa vertu et de sa science avait traversé les solitudes du désert. On vint bien-

tôt le consulter de toutes parts. Craignant la vanité secrète qui porte les savants à parler et à discourir longuement, il gardait souvent le silence, sans contredire ni disputer; mais les passions pénétrèrent jusque dans les cellules. Quelques anachorètes accusèrent Climaqué de rechercher dans de vains discours les applaudissements des hommes, et il passa près d'un an sans parler. Cependant, désarmés par son humilité, ses ennemis mêmes le conjurèrent enfin de continuer d'instruire ceux qui s'adressaient à lui. Il avait soixante-quinze ans, et il en avait passé cinquante-neuf dans la solitude, lorsqu'il fut élu, en 600, abbé du grand monastère du mont Sinaï. On parlait partout de sa sagesse, de son expérience consommée. S. Grégoire le grand lui écrivit pour se recommander à ses prières, et lui envoya une somme considérable pour l'hôpital des pèlerins bâti à quelque distance du Sinaï. Après avoir gouverné pendant quatre années les moines de la montagne et les anachorètes du désert, S. Jean Climaqué se démit de sa dignité pour se livrer entièrement à la vie contemplative, et il mourut dans son ermitage de Thole, le 30 mars 605, à l'âge de quatre-vingts ans. Ses œuvres ont été imprimées en grec et en latin, Paris, 1633, in-fol. La version latine est de Mathieu Raderus, éditeur; on avait auparavant celle d'Ambroise Camaldule, qu'Isselt fit réimprimer à la fin du 16°. siècle. Ces œuvres contiennent, 1°. l'*Échelle du ciel*, en grec, *Climax*. Cet ouvrage ascétique fut composé à la prière de Jean, abbé de Raïthe, monastère situé auprès de la mer Rouge. L'auteur lui donna le titre d'*Échelle*, parce qu'il imagina trente degrés pour conduire l'âme à la perfection. Il est écrit en

forme d'aphorismes ou de sentences; le style en est simple et concis. On y trouve beaucoup d'onction, des sentiments élevés, le tableau de toutes les vertus, des paraboles et des traits historiques tirés principalement de la vie religieuse, qui présentent les préceptes en action. Cet ouvrage a souvent été imprimé séparément et traduit en français. On trouve dans la *Bibliothèque des Pères* les Commentaires grecs de Jean, abbé de Raïthe, sur l'*Échelle sainte*. On conserve à la bibliothèque de Venise les Commentaires manuscrits d'Élie, métropolitain de Crète, qui vivait environ cent cinquante ans après S. Jean Climaque (*Voy.*, pour divers Commentaires grecs sur l'*Échelle*, le P. Montfaucon, *Bibliotheca Coisliniana*, pag. 305). On a enfin les Commentaires latins de Denys le chartreux, d'Isselt, docteur flamand, etc. II. *Lettre au bienheureux abbé de Raïthe*; elle a été traduite en français par Arnould d'Andilly; il en existe des versions latines qui ont eu plusieurs éditions; elle est regardée comme le plus parfait des écrits de Climaque; III. plusieurs opuscules, *De la nécessité du péché d'Adam*, etc. Il n'est point d'auteur grec dont le texte ait été plus altéré par les copistes, parce qu'il n'en est point dont on ait fait plus de copies. Le plus ancien de tous les manuscrits grecs de l'*Échelle sainte*, qui se trouve à la bibliothèque Impériale, et qui fut apporté de Florence par Catherine de Médicis, passe pour avoir neuf cents ans d'antiquité. La vie de S. Jean Climaque, écrite peu de temps avant sa mort par Daniel, moine de Raïthe, a été plusieurs fois imprimée. Une autre vie du même saint, par Le-maistre de Sacy, précède la traduction de l'*Échelle sainte* donnée par

Arnould d'Andilly, Paris, 1688, in-12.

V—VE.

CLINIAS, fils d'Alcibiade, de la famille des Æacides, l'un des principaux d'Athènes par sa naissance et ses richesses, se distingua à la bataille de Salamine, où il avait un vaisseau monté de deux cents hommes, et équipé à ses frais. Il épousa Dinomaché, fille de Mégacles, et en eut deux fils, le célèbre Alcibiade, et un autre Clinias, dont la tête n'était pas bien saine, à ce que dit Platon dans le premier *Alcibiade*. Celui qui fait le sujet de cet article fut tué à la bataille de Coronée, l'an 447 av. J.-C. — CLINIAS de Tarente, philosophe pythagoricien, ayant appris que Prorus de Cyrène, de la même secte, mais qu'il ne connaissait point, venait de perdre tous ses biens dans une révolution politique, et se trouvait dans la détresse, partit sur-le-champ avec une somme considérable, alla à Cyrène, racheta les biens de Prorus, et les lui rendit. Il aima mieux, dans une autre occasion, payer trois talents qu'on lui demandait mal à propos, que de prêter serment qu'il ne les devait pas. Lorsqu'il se sentait disposé à la colère, il prenait sa lyre, et en jouait jusqu'à ce que son esprit fût calmé. Il fut un des amis de Platon. C—R.

CLINTON (HENRI), général anglais, servit d'abord lors de la guerre de Hanovre, et entra comme capitaine dans le régiment des gardes en 1758. Parvenu au grade de major-général, il fut envoyé en 1775, avec Burgoyne et Howe, dans l'Amérique septentrionale, où il se distingua par sa bravoure et son activité dans la guerre contre les insurgents. Au combat de Bunkers-Hill, près de Boston, il ramena à la charge les troupes anglaises qui avaient commencé à plier, et leur fit emporter les retranchements enne-

mis. Bientôt après, il alla attaquer New-York, puis Charlestown, où il échoua. Ce ne fut qu'à une seconde attaque qu'il entra dans New-York avec l'amiral Parker, après avoir défait les Américains à l'affaire de Long-Island. Aussitôt après, Howe l'envoya s'emparer de Rhode-Island. Nommé commandant à New-York, avec l'ordre de favoriser par des diversions les mouvements de Burgoyne, il ne put d'abord remplir cette partie de ses instructions, et à peine se trouvait-il en mesure de faire une heureuse tentative, qu'il apprit la capitulation de ce général. Forcé de rentrer à New-York, il en sortit en janvier 1778, pour aller à Philadelphie prendre le commandement en chef de l'armée, à la place de Howe, qui retournait en Angleterre. Contraint, par l'approche de Washington, d'évacuer Philadelphie, il fit une bonne retraite. A peine arrivé à New-York, il alla brûler des corsaires américains réfugiés dans la baie d'Acussinet, puis il fit dans le nouveau Jersey une expédition où ses troupes se conduisirent avec une barbarie sans exemple. Lorsque la saison ne lui permit plus d'agir dans les parties septentrionales, il envoya ses troupes pour s'emparer de Savannah, et s'étant lui-même rendu dans la Caroline, en janvier 1779, il profita habilement de la division qui existait entre les Américains et les officiers français, pour s'emparer de Charlestown. Cette belle action lui valut des remerciements de la chambre des communes. En 1780, il s'avança avec huit mille hommes sur la flotte de l'amiral Arbuthnot, jusqu'à la vue de Rhode-Island, pour attaquer les Français nouvellement débarqués; mais les démêlés qu'il eut avec cet amiral, les dispositions que firent les Français et les mouvements de Washington le forcèrent à abandonner son pro-

jet. Ne pouvant alors tenir la campagne, il chercha à corrompre ses ennemis, et parvint à séduire le général Arnold, qui s'engagea à lui livrer le fort où il commandait. (V. ARNOLD et ANDRÉ.) Un mouvement séditieux s'étant manifesté dans les troupes américaines, il leur envoya des émissaires pour les engager à se réunir à lui, leur offrant de payer les arrérages que le congrès leur devait. Ses émissaires échouèrent et furent traités en espions. On intercepta ses dépêches adressées à lord Germaine, à qui il écrivait qu'il y avait à la solde du roi d'Angleterre plus d'Américains royalistes que Washington ne comptait de soldats. Cependant, resserré de plus en plus dans la place de New-York, par la réunion des armées françaises et américaines, il allait succomber, lorsqu'il reçut des renforts et se trouva à la tête de douze mille hommes; il en embarqua aussitôt une partie pour aller secourir Cornwallis; ce général venait de capituler. Clinton voulait, en 1782, aller attaquer les établissements français dans les Antilles; avant qu'il pût exécuter ce dessein, il fut remplacé par le général Carleton. A son retour en Angleterre, il publia un Mémoire relatif à l'issue malheureuse de la campagne de 1781, Londres, 1782, in-8°. Cornwallis y répondit, et Clinton répliqua. Quelque temps après, ce dernier fit encore paraître ses *Observations sur l'Histoire de la guerre d'Amérique*, écrite par M. Stedman, Londres, 1784, in-4°. Il obtint le gouvernement de Limerick, fut nommé membre du parlement, et il venait d'être appelé au gouvernement de Gibraltar, lorsqu'il y mourut le 24 décembre 1795. E—s.

CLINTON (GEORGE), vice-président des États-Unis de l'Amérique septentrionale, naquit en 1739, dans la

Nouvelle-Angleterre, d'une famille originaire d'Irlande. Son père, étant colonel d'un régiment colonial durant la guerre du Canada, se distingua en 1758, à la prise du fort Frontenac. G. Clinton, à peine âgé alors de dix-huit ans, était lieutenant dans le même régiment. En 1760, il descendit le fleuve St.-Laurent avec les troupes qui étaient sous les ordres du général Amherst. Cette même année, la guerre se termina en Amérique par la conquête du Canada, et le jeune Clinton, déposant son épée, s'appliqua à l'étude des lois, sous William Smith de New-York, qui passait alors pour le flambeau du barreau de la Nouvelle-Angleterre. Le gouverneur anglais, George Clinton, l'ayant reconnu pour son parent, lui donna une place dans le greffe de la province, ce qui ne l'empêchait pas d'exercer la profession d'avocat. Il fut élu un des représentants de sa province à l'assemblée coloniale de 1773, et s'y distingua par la fermeté avec laquelle il s'opposa aux usurpations du gouvernement anglais. Cette conduite le fit être membre du congrès, le 15 mai 1775; mais il assista rarement aux séances de cette glorieuse assemblée, aimant mieux se consacrer à la guerre, que, dans cette circonstance, il regardait comme plus utile que les délibérations. A peu près dans le même temps qu'il avait été élu membre du congrès, on l'avait élevé au grade de brigadier-général dans les milices, et, deux ans après, il fut promu au même grade dans la ligne. On lui confia le commandement des postes établis dans les montagnes; et, quoiqu'il fût obligé de les évacuer devant les forces supérieures commandées par le général anglais sir Henri Clinton, sa défense brillante et sa savante retraite empêchèrent son

adversaire de porter des secours au général Burgoyne : ce qui fut cause que ce général ne tarda pas d'être obligé de capituler. (*V. BURGÓYNE.*) A la fin de cette même année 1777, Clinton fut élu gouverneur de l'état de New-York. C'était la première fois que le premier magistrat de cette province était élevé à cette place par le choix libre des habitants. Depuis cette époque jusqu'en 1810, cet état a eu Clinton pour gouverneur, et l'on sait quels progrès rapides ses habitants, dont le nombre est plus que doublé, ont fait dans les arts et le commerce. En 1804, il fut élu vice-président des États-Unis, et président du sénat. Le trait de la vie de G. Clinton qui lui a mérité le plus de reconnaissance de la part de ses compatriotes, est la suppression de la banque générale des États-Unis, opérée par son influence en 1811, malgré de nombreuses réclamations, surtout de la part des négociants anglais, qui, au moyen de cette banque, tenaient le gouvernement américain dans leur dépendance, s'étant rendus propriétaires de la plus grande partie des actions. Le discours qu'il prononça à ce sujet est un chef-d'œuvre de bon sens, et prouve que ses connaissances en finances et en économie commerciale étaient très étendues. Cet excellent citoyen n'appartenait ni au parti fédéraliste, ni au parti appelé *démocrate*; car, quoiqu'en sa qualité de vice-président de la confédération, il fût président du sénat, qui est le conseil constitutionnel du président, on sait que Jefferson, le personnage le plus influent du parti démocrate, ne le consultait jamais qu'officiellement. Il votait cependant avec ce parti contre les fédéralistes, toutes les fois que ceux-ci proposaient des mesures qui lui paraissaient être inspirées par les

agents britanniques. Clinton professait le plus souverain mépris pour les idées étroites et illibérales de ceux de ses compatriotes qui ne veulent pas admettre les étrangers naturalisés au plein exercice des droits de citoyen. Il pensait que des hommes qui se sont mariés dans un pays, y ont fondé une famille, acquis des propriétés, et qui en sont devenus citoyens de leur propre choix, y sont souvent plus attachés que ceux qui ne lui appartiennent que par le hasard de la naissance. G. Clinton mourut à Washington, le 20 avril 1812. Ses obsèques furent célébrées avec la plus grande pompe. Le président des états et le congrès y assistèrent, ainsi que les ministres des différentes communions. Le 19 mai suivant, son éloge fut prononcé à New-York par M. Gouverneur Morris, un des personnalités les plus importants du parti fédéraliste. — Il eut un frère, nommé James CLINTON, officier-général durant la révolution. D—N L—E.

CLISSON (OLIVIER DE), né en Bretagne, connétable de France en 1380, sous le règne de Charles VI. Il n'avait que douze ans lorsque son père fut décapité à Paris, par ordre de Philippe de Valois. Sa mère l'envoya en Angleterre, où il fut élevé; mais il n'en resta pas moins fidèle à la haine que les Bretons portaient aux Anglais. Aussitôt qu'il fut en âge de prendre les armes, il revint dans sa patrie et se trouva, en 1364, à la bataille d'Auray, où se termina, en faveur du comte de Montfort, la longue et sanglante querelle élevée entre les comtes de Montfort et de Blois. (Voy. CHARLES DE BLOIS.) Clisson y perdit un œil, et ne quitta cependant le champ de bataille qu'après la victoire. Peu de temps après, il se brouilla avec le duc de Bretagne, qui avait donné le château

du Gavre au fameux Jean Chandos. « Au diable, monseigneur, lui dit-il, si jamais Anglais sera mon voisin! » et il alla de suite assiéger ce château, qu'il démolit entièrement. Cette action prouve avec quelle hauteur les seigneurs bretons se permettaient de traiter leur souverain; ceux qui, comme Clisson, avaient contribué à faire triompher la maison de Montfort se croyaient tout permis, et la France, gouvernée par Charles V, entretenait des divisions qui empêchaient le duc de Bretagne de se livrer, autant qu'il l'aurait désiré, aux Anglais qui l'avaient bien servi. Instruit du mécontentement de Clisson, Charles V l'attira à sa cour, où il le combla de bienfaits, et le fit servir à la gloire de son règne. Il y devint, en 1370, le frère d'armes du connétable du Guesclin, et aida beaucoup ce héros à débarrasser le royaume du fléau des grandes compagnies qui désolaient les campagnes. Si les seigneurs bretons aimaient la cour de France, parce qu'ils y trouvaient des emplois honorables et de la fortune, ils étaient loin cependant de vouloir que la Bretagne perdît la souveraineté dont elle jouissait; aussi étaient-ils toujours prêts à revenir à leur duc lorsque son indépendance paraissait menacée. Clisson, malgré la hauteur de son caractère, avait l'esprit propre à conduire des intrigues. Soit qu'il eût rendu quelque service caché au duc de Bretagne, soit qu'il se fiât sur la protection de Charles V, il reparut en Bretagne, où il fut reçu avec beaucoup de caresses; mais le duc avait donné l'ordre à Balavan, capitaine de son château de l'Hermine, d'arrêter Clisson, de le coudre dans un sac, et de le jeter à la mer. Balavan garda son prisonnier, dans l'espérance que le duc ne tarderait pas à se repentir d'avoir sacrifié un si grand

guerrier, dont la mort n'aurait pas manqué de produire des vengeurs aussitôt qu'elle aurait été connue. En effet, le duc consentit bientôt à rendre la liberté à Clisson, ou plutôt il la lui fit acheter d'une somme considérable; ce qui n'était pas contraire aux mœurs de cette époque. Clisson, qui était avare, parvint à se faire rendre ce qu'il avait déboursé, et depuis, il se réconcilia sincèrement avec le duc, sans quitter le service de France. Charles V, à l'article de la mort, désigna Clisson comme le seul capable de porter l'épée de connétable pendant la minorité de Charles VI. Il commandait l'avant-garde de l'armée française, en 1382, à la bataille de Rosbecq, si fatale aux Flamands, qui y perdirent vingt-cinq mille hommes. Le nouveau connétable s'occupait du projet de chasser entièrement les Anglais du royaume, lorsque, la nuit du 13 au 14 juin 1393, il fut attaqué à Paris, dans la rue Culture-Ste.-Catherine, par une vingtaine de brigands, ayant à leur tête Pierre de Craon. Ils le renversèrent de cheval, malgré la vigoureuse résistance qu'il leur opposait, et le laissèrent pour mort des coups qu'ils lui avaient portés. Heureusement ses blessures n'étaient pas dangereuses. Trois des assassins furent arrêtés et exécutés; Pierre de Craon se sauva, et finit par obtenir sa grâce pendant les troubles qui suivirent la démence de Charles VI. Il s'était porté à cet assassinat pour se venger du connétable, dont la violence était extrême, et qui lui avait rendu de mauvais services. L'inflexibilité de Clisson le perdit à l'époque où Charles VI, incapable, par l'aliénation de son esprit, de gouverner lui-même, abandonna les rênes de l'état à ses oncles. Il n'aurait pas été impossible à un guerrier dont la répu-

tation était si grande de se faire respecter et ménager par tous les partis; mais Clisson aimait l'argent, ce qui l'attachait à la cour, et, tout en se mêlant des intrigues sans cesse renouvelées sous un tel roi, il voulait tout obtenir de force. Ses ennemis se réunirent et l'accablèrent; il fut dépouillé de toutes ses charges, en 1391, accusé de maléfices, et condamné à une amende de cent mille marcs d'argent. Il se retira dans son château de Josselin en Bretagne, où il mourut le 24 avril 1407. On l'a souvent comparé à du Guesclin; égaux en courage bien plus qu'en talents militaires, ils n'ont de commun que d'être nés en Bretagne, et d'avoir été connétables de France. Du Guesclin, loyal, désintéressé, noble dans toutes ses actions, eut le caractère et la conduite d'un vrai chevalier, et les vues d'un grand capitaine, à une époque où l'on ignorait entièrement l'art de la guerre; Clisson, aimant à la fois les intrigues, la guerre, le crédit et l'argent, acquit plus d'ascendant pendant sa vie, et n'a pas obtenu une réputation aussi pure. Il laissa en mourant une fortune estimée 1,700,000 livres, ce qui est prodigieux, si l'on se reporte à la valeur de l'argent au commencement du 15^e. siècle: ses contemporains en furent scandalisés. Un de ses compatriotes (St.-Foix), qui ne veut jamais qu'un Breton puisse avoir tort, a voulu prouver, dans ses *Essais sur Paris*, que la fortune de Clisson fut acquise loyalement; mais il a oublié d'expliquer pourquoi on n'en jugeait pas ainsi à la mort du connétable. F—E.

CLISTHÈNES, fils d'Aristonynus, tyran de Sicyone, succéda immédiatement à Myron, son grand-père. Il rendit de très grands services aux Amphictyons dans la guerre sacrée contre

Cirra, en bloquant avec ses vaisseaux le port de cette ville. Il remporta en la 2^e. pythiade, l'an 582 avant J.-C., le prix de la course des chars. Voulant marier sa fille unique, nommée *Agariste*, il invita les principaux de toutes les parties de la Grèce à se rendre à sa cour, et, après les avoir traités pendant quelque temps avec beaucoup de magnificence, il fixa son choix sur Mégacles, fils d'Alcmaeon. On ne connaît pas l'époque de sa mort. Aristote dit qu'il se conduisit avec beaucoup de modération, ce qui réfute les contes absurdes que fait Hérodote sur lui. C—R.

CLISTHENES, fils de Mégacles et d'Agariste, fille du précédent, était l'un des principaux citoyens d'Athènes, et fut le grand père de Périclès. Il contribua beaucoup à l'expulsion des Pisistratides, et fut archonte éponyme l'année même de leur fuite. Sa famille avait toujours été à la tête du parti aristocratique, et il suivit les mêmes principes. Voyant qu'Isagoras, qui était à la tête de la faction contraire, allait avoir le dessus, il imagina de se concilier le peuple, en portant le nombre des tribus de quatre à dix, ce qui donnait beaucoup plus de places à distribuer. On croit que ce fut lui qui introduisit l'ostracisme à Athènes, et il fit exiler par ce moyen Isagoras, son antagoniste. Cléomènes, l'un des rois de Sparte qui protégeait Isagoras, força les Athéniens à le rappler, et à exiler Clisthènes et les autres descendants de ceux qui avaient participé au meurtre des Cyloniens; mais Isagoras ayant voulu usurper la tyrannie, les Athéniens le chassèrent de nouveau, et rappelèrent Clisthènes, qui fut depuis ce temps-là à la tête de la république. On ne connaît pas l'époque de sa mort. C—R.

CLITARQUE, fils de Dinon l'his-

torien, suivit Alexandre dans ses expéditions, et en écrivit, à son retour, une histoire qui ne nous est pas parvenue. On lui reprochait de l'enflure dans son style, et on ne comptait pas beaucoup sur sa véracité. M. de Ste-Croix pense que Diodore de Sicile et Quinte-Curce en ont fait beaucoup d'usage. On ne croit pas que ce Clitarque soit l'auteur du *Glossaire* qu'on trouve souvent cité dans les anciens. C—R.

CLITOMACHUS, thébain, fils d'Hermocrates, fut un athlète des plus célèbres. Il remporta dans le même jour, à Olympie, le prix de la lutte, celui du pugilat et celui du pancrace. Il fut encore vainqueur au pancrace en la 141^e. olympiade (216 ans avant J.-C.). Il voulut, l'olympiade suivante, concourir pour le pancrace et le pugilat; mais il fut vaincu au premier exercice par Caprus Eléen, ce qui ne l'empêcha pas de se présenter au pugilat, dont il remporta le prix. Il prenait tant de précautions pour conserver ses forces, que, tant qu'il fut dans l'âge de concourir aux jeux publics, il ne se permit d'avoir commerce avec aucune femme; il évitait même d'en parler, et quittait la table lorsque la conversation tombait sur ce sujet. On trouve dans l'*Anthologie*, liv. IV, c. 2, ép. 5, et dans les *Analectes* de Brunck, t. I, p. 488, une *Epigramme* du poète Alcée, de Messène, sur cet athlète. C—R.

CLITOMACHUS, carthaginois, fils de Maharbal, que les Grecs connaissaient sous le nom de *Diognétus*, se nommait lui-même *Adherbal* dans la langue de son pays. Il quitta sa patrie à l'âge de vingt-huit ans, probablement aux approches de la troisième guerre punique, vers l'an 150 avant J.-C. Déjà versé dans la langue et la littérature grecques, dont la connaissance était très répandue à Car-

thage, il alla s'établir à Athènes; où Carnéade, africain comme lui, mais d'une ville grecque, était chef de l'école académicienne et jouissait d'une très grande réputation. Clitomachus s'attacha à lui, sans négliger cependant les dogmes des autres sectes, qu'il étudia avec beaucoup de soin. Sa patrie ayant été détruite par les Romains, l'an 146 avant J.-C., il écrivit une lettre de consolation, en grec, à ses concitoyens, qui avaient été réduits à l'esclavage. Il devint chef de l'académie l'an 130 avant J.-C., après la mort de Carnéade, et comme ce philosophe n'avait jamais écrit, il répara cette omission, et exposa sa doctrine dans un grand nombre d'ouvrages, dont aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Il eut, comme lui, de fréquentes disputes avec les stoïciens, surtout au sujet de la divinité, ce qui le fit traiter d'athée. Il avait sans doute fait un voyage à Rome; car il adressa au poète Lucilius un ouvrage sur les principes des académiciens. Parvenu à un âge très avancé, il tomba dans la léthargie; ayant repris connaissance, il dit : « Ne nous laissons point abuser par l'amour de la vie, » et il se donna la mort vers l'an 100 avant J.-C. Cicéron cite souvent ses ouvrages, et il dit de lui qu'il avait beaucoup d'ardeur pour l'étude, et un esprit très subtil, comme tous les Carthaginois. C—R.

CLITUS, surnommé le *Noir*, pour le distinguer des autres Macédoniens de ce nom, était fils de Dropidès et de Lanice, nourrice d'Alexandre-le-Grand. Il suivit ce prince en Asie, et lui sauva la vie au passage du Granique, en coupant le bras à Spithridate qui allait le frapper. Il combattit à Arbèles, à la tête du bataillon royal, et Alexandre le nomma ensuite commandant du corps de cavalerie des

Amis, conjointement avec Ephésion. Ce prince étant venu, l'an 328 avant J.-C., passer l'hiver à Bactres, adopta les vêtements et le luxe des Persans et des Mèdes, ce qui déplut beaucoup aux Macédoniens, et surtout aux anciens soldats de son armée, du nombre desquels était Clitus. Dans un repas donné à l'occasion de la fête des Dioscures, quelques-uns des convives, pour flatter Alexandre, mirent ses exploits beaucoup au-dessus de ceux de ces deux divinités. D'autres allèrent plus loin, et dirent qu'Hercule lui-même ne pouvait pas lui être comparé. Clitus ayant observé qu'on ne pouvait pas comparer les mortels aux dieux, ajouta que l'armée macédonienne avait tout autant de part qu'Alexandre dans ces exploits si vantés. Ces discours avaient commencé à offenser ce prince, lorsque d'autres flatteurs ayant parlé de Philippe et cherché à le rabaisser au-dessous d'Alexandre, Clitus, qui avait la tête échauffée par le vin, ne se possédant plus, se permit des railleries très piquantes, et rappela au roi qu'il lui avait sauvé la vie. Alexandre, qui était lui-même ivre, se leva pour se jeter sur Clitus; on se mit entre eux, et on fit sortir ce dernier; mais il rentra par une autre porte, en chantant des vers de l'*Andromaque* d'Euripide, où Pélée blâme l'usage de n'inscrire sur les trophées que les noms des généraux, comme s'ils avaient remporté seuls les victoires. Alors Alexandre, ne se possédant plus, saisit la sarisse d'un de ses gardes, et perça Clitus qui mourut sur-le-champ. A peine le coup fut-il porté, qu'il sentit toute l'atrocité de son action, et voulut se tuer lui-même; ses amis l'en empêchèrent, mais on eut beaucoup de peine à le consoler.—Il est question de trois autres *Clit*

tus dans l'histoire d'Alexandre; l'un commandait un corps d'infanterie dans son armée; le second un corps de cavalerie; le troisième était fils de Bardyllis, roi d'Illyrie, et se révolta contre Alexandre. C—R.

CLIVE (ROBERT, lord), baron de Plassey, gouverneur du Bengale, naquit à Styche, dans le Shropshire, en 1725. Il montra dès sa jeunesse un caractère hardi et entreprenant, mais peu de goût pour l'étude. Son père lui ayant obtenu une place d'écrivain au service de la compagnie des Indes, il partit pour Madras, où son caractère bouillant lui suscita de fréquents démêlés avec ses chefs et ses camarades. Voulant alors réparer le temps qu'il avait perdu au collège, il consacrait tous les jours plusieurs heures à l'étude de la langue latine. Lorsque Madras se rendit à la Bourdonnaye, en 1746, tous les employés de la compagnie avaient été faits prisonniers. Dupleix, commandant en chef, ayant refusé de ratifier la capitulation, les Anglais ne se crurent pas obligés à tenir leur parole, et Clive, déguisé en maure, s'enfuit avec quelques-uns de ses compatriotes. En 1747, il quitta la carrière civile. Devenu lieutenant, il demanda à monter, à la tête de trente-quatre Anglais et de sept cents Cipayes, à l'assaut de Devi-Cotté dans le Tanjaour. Les Cipayes ayant pris la fuite, Clive, suivi des Européens, continua sa marche. Accablé par la cavalerie, il revint avec trois hommes; mais le corps entier des Anglais ayant donné, le fort fut emporté. A la paix, Clive obtint le poste lucratif de commissaire des troupes. Durant son séjour à Madras, il fut attaqué d'une fièvre nerveuse qui déranger tellement sa raison que l'on ne pouvait le laisser seul, et il ressentit tant qu'il vécut les effets de cette

maladie; car, toutes les fois qu'un objet ne l'occupait pas fortement, il était sujet à un grand abattement d'esprit. Lorsqu'en 1751 les Français et les Anglais se firent la guerre comme auxiliaires des différents princes de l'Inde, Clive, alors capitaine, proposa, pour sauver Trichinapaly, assiégé par les premiers, d'aller attaquer Arcate. La hardiesse de cette mesure en assura le succès. Investi ensuite dans cette ville, Clive, mal pourvu d'artillerie, fit une sortie, et s'empara d'une batterie, mais ne put en emmener les canons; les Français ayant donné un assaut, il les repoussa et les força d'abandonner le siège, puis il se mit en campagne, et obtint des succès. Au commencement de 1752, il défait une armée supérieure à la sienne, délivra Arcate menacé d'une seconde attaque, joignit ses forces à celles du major Lawrence, et dégagea Trichinapaly. L'armée se sépara en deux divisions; l'une fut confiée à Clive, quoique l'un des plus jeunes capitaines, parce que les Cipayes déclarèrent qu'ils ne voulaient servir que sous ses ordres. Après avoir débarrassé le pays d'ennemis, Clive retourna à Madras et s'y embarqua pour l'Angleterre, où il désirait rétablir sa santé. La compagnie des Indes lui offrit une épée à poignée de diamants, qu'il n'accepta qu'à condition qu'on en accorderait une pareille au major Lawrence. On lui donna le commandement du fort St.-David et l'expectative de celui de Madras, puis il obtint le grade de lieutenant-colonel dans les troupes du roi. Trouvant, à son retour dans l'Inde, que l'on avait fait la paix avec les Français, il alla avec les amiraux Pocock et Watson détruire les pirates d'Angria. Appelé ensuite au secours du Bengale, où les Anglais avaient éprouvé des revers, il débarqua à

Calcutta, en chassa les troupes du nabab Sourajah Doulah, et se retrancha à cinq milles de cette ville avec sept cents Européens et douze cents Cipayes. Le nabab s'était avancé avec une armée de trente mille fantassins, bien munis d'artillerie et d'un certain nombre d'éléphants; Clive fit des propositions de paix qui furent rejetées. Alors, il prit un renfort de cinq cents matelots de l'escadre de l'amiral Watson, et, pendant la nuit, attaqua l'armée ennemie avec tant de succès, que le nabab envoya demander la paix, qui fut très avantageuse à la compagnie. Clive, après avoir emporté Chandernagor, conçut le projet de détrôner Sourajah Doulah, dont il soupçonnait les intentions. Meer-Jaffier promit d'aider Clive, à condition de succéder au nabab : on choisit pour porter les dépêches, un marchand nommé *Omichond*. Clive ayant attaqué Sourajah Doulah, remporta sur lui une victoire dont les résultats furent les progrès immenses de la puissance anglaise dans l'Inde. On ne sait pas avec précision les détails de cette affaire fameuse, connue sous le nom de *bataille de Plassey*, dans laquelle Clive, avec trois mille deux cents hommes, dont neuf cents Européens, battit une armée forte de trente mille fantassins, dix-huit mille chevaux et cinquante pièces de canon. On a prétendu qu'épuisé de fatigue, il dormait, à l'instant le plus critique, dans un bois dont ses troupes s'étaient emparées; mais ce fut au moins à ses dispositions que l'on dut le succès. Faute de chevaux, il ne put suivre cet avantage. Le nabab fugitif fut pris et mis à mort. Lorsqu'*Omichond*, qui avait mis ses services et son silence à un très haut prix garanti par un traité, réclama son salaire, on lui dit qu'on l'avait

attrapé par un acte faux, et qu'il n'aurait rien; il s'évanouit, perdit la raison, et mourut un an après cet événement, dont les historiens anglais ont parlé avec une juste indignation. Clive, précédé par la terreur, entra dans Moxadabad, ville si peuplée que ses habitants auraient pu, au moyen des armes les plus simples, détruire l'armée anglaise; il fit respecter leurs propriétés, en refusant un don considérable qu'ils lui offraient; mais il accepta de Meer-Jaffier devenu nabab, un présent de vingt-un mille livres sterling. A la demande du conseil de la compagnie, il prit le gouvernement de Calcutta, fit lever le siège de Patna au fils du grand Moghol, qui s'efforçait de reprendre les anciennes provinces de son empire, et désigna un corps de troupes envoyé par le gouverneur de Batavia, sous prétexte de renforcer les garnisons hollandaises du Bengale. Tant de succès lui valurent de la cour de Delhi le titre d'*Omrah*, et de Jaffier le don d'un revenu de vingt-huit mille livres sterling. Comblé d'honneurs et de richesses, Clive revint en Europe en 1760, et fut accueilli avec un vif enthousiasme par sa nation et par son roi, qui le fit pair d'Irlande, avec le titre de baron de Plassey. Clive avait à peine quitté l'Inde, que les semences de discorde qu'il y avait laissées produisirent les effets les plus désastreux. Les directeurs de la compagnie, qui le regardaient comme le seul homme qui pût rétablir leurs affaires, accédèrent aux conditions qu'il leur proposa pour retourner dans l'Inde. Sa présence acheva d'y mettre tout en ordre; il conclut avec les princes du pays des traités extrêmement profitables à la compagnie; mais il éprouva de bien plus grandes difficultés à réformer les abus parmi les employés anglais; il mit

alors l'armée sur un meilleur pied, régla ce qui concernait le commerce particulier, de manière à ce que les naturels ne fussent pas opprimés, et retourna en Angleterre en 1767. La compagnie des Indes, qui, en 1756, n'était qu'une simple association de marchands, dans une situation précaire, se trouvait, au départ de Clive, élevée à un degré inouï de richesse et de puissance. Malgré les services signalés qu'il avait rendus, un parti de la chambre des communes, soutenu par le ministre, s'efforça, en 1773, de faire passer en proposition « que, pour » acquérir sa fortune, lord Clive avait » abusé du pouvoir qu'on lui avait » confié. » Le discours qu'il prononça pour sa défense finit par cette phrase : « Qu'on me prenne ce que j'ai, qu'on » me rende pauvre, puisqu'on le veut ; » je serai heureux ; avant de m'asseoir, j'ai une demande à faire à » la chambre ; c'est qu'en décidant » sur mon honneur, elle n'oublie pas » le sien. » La chambre rejeta la proposition, et déclara que Clive avait rendu de grands et signalés services à son pays. Lorsque les dissensions survenues entre la Grande-Bretagne et les colonies laissèrent entrevoir que la guerre seule pourrait les terminer, on pensa à donner à Clive le commandement de l'armée destinée à agir en Amérique ; il s'excusa sur le mauvais état de sa santé. Il tomba graduellement dans une mélancolie sombre, et le 22 novembre 1774, il mit lui-même un terme à son existence. Clive était taciturne, et l'excessive épaisseur de ses sourcils ajoutait encore à son air sombre. Il se faisait aimer par sa bonté et sa libéralité. On ne doit pas oublier qu'il donna 70,000 livres sterling pour faire des pensions aux invalides de la compagnie des Indes. Il eut le grand talent d'inspirer une con-

fiance sans bornes aux hommes qu'il commanda. Lord Chatam disait « que » c'était un général créé par le ciel ; » car, sans expérience préalable, il » l'avait emporté sur tous les guerriers » de son temps. » Clive fut membre de la chambre des communes, depuis 1760 jusqu'à sa mort. Il parlait rarement ; mais quand on l'attaquait, il se défendait avec une éloquence qui étonnait. Il avait épousé en 1753 la sœur du docteur Maskelyne, célèbre astronome, dont il eut cinq enfants. E—s.

CLODION, ou CHLODIO, surnommé le *Chevelu*, parce qu'il portait une longue chevelure, doit être considéré comme le 3^e. roi de France, en admettant pour le premier Théodémir, dont Grégoire de Tours dit même qu'il était le fils ; car Pharamond ne fut que son tuteur. (Voy. PHARAMOND.) Clodion était, comme ses deux prédécesseurs, chef des Saliens, principale tribu des Francs qui s'établirent en 207 dans la Toxandrie, la Campine d'aujourd'hui, et aux environs de Tossender-Loo. C'est de là que Clodion, qui était monté sur le trône en 430, partit pour s'emparer de Cambrai et envahir les contrées appelées depuis le Hainaut et l'Artois ; mais son armée s'étant ensuite livrée à la débauche, fut surprise par les Romains que commandait Majorien, au moment où elle célébrait les noces de l'un des lieutenants de Clodion. Obligé de rentrer dans ses premières limites, et retiré à Disparg, où il faisait sa résidence, ce prince y attendit une occasion favorable pour se venger de cette première défaite, et il ne tarda pas à profiter du moment où Aëtius était occupé à combattre les Visigoths, les Bourguignons et d'autres peuples des Gaules, sans cesse armés contre les Romains, pour envahir encore une fois les contrées dont il avait été chas-

sé. Sorti de Disparg en 444, il traverse sans bruit l'immense forêt *Charbonnière*, s'empare de Tournai, de Cambrai, et pénètre jusqu'à Amiens, dont il fait sa capitale. Ce fut la première invasion de quelque importance que les Francs firent dans les Gaules : ils n'étaient pas encore assez puissants pour y former de plus grandes entreprises. Trois ans après cette conquête, Clodion envoya l'un de ses fils au-delà de la Somme, à la tête d'une armée ; mais Aëtius, qui venait de soumettre les autres ennemis de l'empire, vint attaquer les Francs, et les mit en fuite sous les murs de Soissons, qu'ils assiégeaient. Le jeune prince perdit la vie dans cette défaite, et Clodion mourut deux ans après, en 449, laissant deux autres fils, auxquels il donna Mérovée pour tuteur. M—D J.

CLODIUS (PUBLIUS), fils d'Appius Claudius, personnage consulaire, était de l'illustre maison *Claudia* ou *Clodia*. Il fut le seul qui démentit le caractère noble et aristocratique de cette famille ; on peut dire même qu'il déshonora son nom par ses dissolutions, ses menées factieuses et sa basse popularité. Son naturel turbulent et séditionnel se déclara de bonne heure. Ayant un commandement en Asie, dans l'armée de Lucullus, son beau-père, il profita de la disposition où il vit les troupes, corrompues par le luxe et la mollesse, pour les détacher de l'obéissance due à leur général. Un jour où Lucullus était absent, il attroupa les soldats, et les harangua de la manière la plus séditionnelle. Lucullus le cassa, à la tête de l'armée, et le renvoya. Placé par Martius Rex, son autre beau-frère, à la tête de sa flotte, il fut battu et pris par les pirates, et ne dut sa liberté qu'à l'effroi que leur causait le grand nom de Pompée. Il se sauva d'Antioche, où son humeur

factieuse l'avait encore mis en danger, et il revint à Rome. C'est-là, surtout, qu'il le faut voir. Clodius, avec un extérieur très-agréable avait de la vivacité dans l'esprit et de l'éloquence naturelle. Pendant sa questure, il entretenait un commerce de galanterie avec Pompéia, femme de César. C'était dans la maison de cette dame que se célébraient alors les mystères de la bonne déesse, d'où tout homme était scrupuleusement banni. L'idée de mêler la profanation la plus impure à la sainteté la plus imposante frappa si vivement l'imagination désordonnée de Clodius, qu'il résolut de s'introduire auprès de sa maîtresse pendant l'exercice de ses fonctions. Déguisé en femme, et guidé par une des suivantes de Pompéia, il espérait entrer sans être reconnu ; mais une méprise le fit découvrir. Il eut le bonheur de s'évader. A la nouvelle de cet événement, le scandale et l'indignation furent au comble dans Rome. L'affaire fut aussitôt portée devant le sénat, qui ordonna aux consuls de rendre une loi pour faire juger Clodius par le peuple. Un tribun de sa faction s'opposa au décret ; il y eut, à ce sujet, de violents débats. Hortensius proposa un expédient accepté par les deux partis, c'était que les tribuns fissent ordonner par une loi que le procès serait fait par le préteur, assisté des juges qu'il choisirait lui-même. Clodius, pour sa défense, soutenait que le jour en question, il était à trois journées de Rome. Cicéron, appelé en témoignage, déposa que, le matin de ce jour, Clodius avait été avec lui, à Rome, dans sa maison. Les juges parurent d'abord procéder avec impartialité, et demandèrent même au sénat une garde pour les défendre contre la populace ; mais en deux jours l'affaire changea de face. La plus grande partie des juges

se laissa corrompre par de l'argent ou par de plus indignes moyens. Sur cinquante-six, trente-un votèrent l'absolution de l'accusé. Clodius ne respirait que vengeance et faction; il voulait être tribun, mais sa naissance y mettant un obstacle, il aspira à descendre dans l'ordre des plébéiens. Fontéius, homme obscur, l'adoptait; mais il fallait que cette adoption eût la sanction de l'autorité publique, et elle lui était refusée. Il l'obtint enfin par la protection de Pompée et de César, qui voulaient se venger du sénat et de Cicéron, ennemis du triumvirat, et qui avaient besoin de Clodius pour le succès de leurs vues ambitieuses. Il fut donc porté au tribunat sans opposition. Secondé des deux consuls, Pison et Gabinus, il fit passer d'abord plusieurs lois d'une popularité dangereuse, et ensuite en proposa une qui prononçait la peine d'exil contre quiconque ferait ou aurait fait mourir un citoyen sans forme de procès. Cicéron n'était point nommé dans cette loi; il se l'appliqua cependant : le danger qu'il courait rallia autour de lui le sénat, les chevaliers et tous les bons citoyens. Clodius était à la tête d'esclaves et d'une populace armés; il avait pour lui les deux consuls et la faveur secrète des triumvirs, ce qui lui fit dire publiquement « qu'il fallait que » Cicéron périt une fois, ou qu'il fût » deux fois vainqueur. » La lutte allait s'engager, le sang aurait coulé; Cicéron crut devoir céder à l'orage. Il sortit de Rome pendant la nuit pour se rendre en Sicile. Clodius, instruit de son évasion, fit passer une loi qui le condamnait à l'exil; il ordonna la confiscation de ses biens, et fit détruire et piller toutes ses propriétés. Tant de fureurs et de folies, qui allèrent même jusqu'à insulter Pompée et à menacer

sa vie, servirent Cicéron. Pompée embrassa son parti, et proposa une loi pour son rappel et son rétablissement. Clodius redoubla de fureur : à la tête d'une troupe de gladiateurs, il tomba sur les amis de Cicéron, et en fit un grand carnage. Dans cette sanglante anarchie, il n'y avait que la force à déployer contre lui. Milon, l'un des tribuns, prit ce parti; il s'entoura d'une troupe de gens armés, et fit tête à Clodius. Il s'engagea de fréquents combats, où ce dernier n'eut pas toujours l'avantage. Milon l'avait auparavant accusé en forme, comme coupable d'excès contre la tranquillité publique; cette accusation n'eut point d'effet, par la protection que Clodius trouva auprès de quelques magistrats. L'affaire de Cicéron occupait tous les esprits dans Rome et l'Italie. Son rappel fut enfin voté dans une assemblée générale de tous les ordres. Clodius eut la folle audace d'élever seul la voix contre cette unanimité de suffrages. Cicéron, rétabli avec tant de gloire, n'en fut pas moins exposé aux violences du fougueux tribun. Milon poursuivait toujours l'accusation qu'il avait portée contre lui. Clodius ne vit de refuge que dans l'édilité, qu'il obtint enfin après de nouveaux excès, qu'il serait trop long de rapporter. A peine fut-il en possession de cette magistrature, qu'il accusa Milon, à son tour, de violences et d'attentats contre la sûreté publique. Pompée le défendit, et fut insulté. Il y avait plus d'un an que Rome était sans consuls, par l'effet des factions qui l'agitaient, quand Milon se mit sur les rangs pour le consulat, et Clodius pour la préture. Un événement imprévu mit fin aux prétentions de tous deux. Le hasard, à ce qu'il paraît, les fit se rencontrer sur la voie Appienne, non loin de Rome. Clodius s'y rendait à cheval, avec trois autres

personnes, et trente hommes bien armés. Milon était dans une voiture avec sa femme et un ami, et avait une suite plus considérable, où se trouvaient quelques gladiateurs. Les gens des deux partis s'insultèrent. Clodius, s'étant avancé avec fierté et menaces, reçut d'un des gladiateurs une blessure à l'épaule, et d'autres coups dans la mêlée, qui le forcèrent de s'enfuir dans une hôtellerie voisine. Milon l'y fit assiéger : Clodius en fut arraché et tué, et son corps fut laissé sur la route. Ainsi périt Clodius, l'an de Rome 701. (*V. MILON* et *CICÉRON*). Q—R—Y.

CLODIUS MACER (*LUCIUS*), était pro-préteur d'Afrique, lorsque les Romains, fatigués des crimes de Néron, favorisèrent les révoltes qui éclataient de toutes parts vers la fin de son règne. Vindex se souleva dans les Gaules, Galba en Espagne, et Clodius Macer en Afrique. Ce fut par les conseils de Galvia Crispinella, intendante des débauches de Néron, que Clodius Macer prit les armes contre l'empereur, sous le séduisant prétexte de rendre la liberté à sa patrie. Presque toutes ses médailles attestent cette intention. On voit sur ces monuments, qu'il donna à chacune des légions qu'il commandait, le nom de *Libera* ou *Liberatrix* ; il n'y prend lui-même que celui de *Proprætor*, et, pour flatter le sénat, il fit mettre sur ces monnaies (d'argent), le S. C. (*senatus-consulto*), afin d'indiquer qu'elles étaient frappées par son autorité, chose tout-à-fait inusitée depuis Auguste, qui, ainsi que ses successeurs, n'avait laissé au sénat que le droit de faire frapper les monnaies de cuivre. Il n'est pas constant que Clodius Macer ait été proclamé empereur ; voulant conserver le fruit de ses rapines et échapper à la punition de ses crimes, il tenta de parvenir à l'empire,

et crut y réussir en retenant les vaisseaux qui devaient porter le blé à Rome, afin d'affamer le peuple et de le forcer à le reconnaître ; mais aucun historien ne dit positivement qu'il ait été revêtu de la pourpre. Il avait créé plusieurs légions pour le soutenir dans sa rébellion : l'une d'elles fut appelée de son nom *Macriana*. Elles furent toutes licenciées par l'ordre de Galba, lorsqu'à son avènement à l'empire, il eût fait assassiner Clodius Macer, par Trebonius Garucianus, intendant de l'Afrique. Outre le type de la liberté, qu'on voit sur ses médailles, on y trouve celui de Carthage, et de la Sicile, avec les légendes *Carthago* et *Sicilia*, ce qui paraît indiquer que cette dernière province était soumise à son gouvernement et comprise dans sa révolte. Quelques-unes nous donnent son portrait, mais elles sont fort rares ; Eckhel, qui n'en avait point vu, doutait à tort de leur authenticité : elles nous font encore connaître son prénom de *Lucius*, sur lequel les savants n'ont pas toujours été d'accord. T—N.

CLODIUS (*JEAN-CHRISTIAN*), orientaliste d'Allemagne, s'appliqua, dès sa jeunesse, à l'étude des langues, vint à Iéna, où il apprit l'arabe de Dantz, et obtint, en 1724, la place de professeur de cette langue à l'université de Leipzig. Il la conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 23 janvier 1745. On a de ce savant : I. *Specimen ex historiâ litterariâ orientali de nonnullis historicis et geographicis arabicis, persicis et turcicis*, Leipzig, 1723, in-4°. ; II. *De usu linguæ arabicæ etymologico, in exegesi sacrâ*, ibid., 1724, in-4°. : cette petite pièce a été publiée avec un nouveau titre en 1729, ainsi qu'un autre morceau auquel elle fut alors réunie, intitulé : *De nominibus*

J.-C. et *Maris arabicis*, qui avait paru dès 1725, Leipzig, in-4°; III. *De causis contemptus linguæ arabicæ*, ibid., 1724, in-4°; IV. *De Germanorum meritis in linguis orientalibus*, 1728, in-4°; V. *Compendium grammaticæ arabicæ unâ cum appendice de vulgari hodierno dialecto arabico*, etc., ibid., in-4°: M. Schnurrer (*Bibliothèque arabe*) n'indique point la date de l'impression de cet ouvrage; mais, dans la préface de sa *Grammaire turque*, publiée en 1729, Clodius nous apprend que la 1^{re}. édition avait paru depuis cinq ans. Ainsi, on peut supposer qu'il a été imprimé en 1724 ou 1725. VI. *Theoria et praxis linguæ arabicæ*, Leipzig, 1729: cet ouvrage est, à peu de chose près, le même que le précédent. Les quatre premières parties ne sont que la réimpression du *Compendium*, avec un numérotage nouveau en marge. La 5^e. partie, qui contient l'analyse grammaticale du livre de Job, n'est point de Clodius, mais de Kromayer. Elle avait paru dès 1707, sous le titre de *Filia matri obstetricans*. VII. *Excerptum Alcoranicum de peregrinatione sacrâ*, Leipzig, 1730, in-4°: Clodius donna cette petite brochure de 16 pages comme un supplément à sa grammaire; cependant, il y a des exemplaires de sa *Theoria ling. arab.* auxquels ce morceau est joint. VIII. *Compendiosum lexicon latino-turcico-germanicum, accessit triplex index ac grammatica turcica*, Leipzig, 1729, in-8°. Clodius ne publia d'abord que la préface, où il traite bien imparfaitement de la langue et de la littérature des Turcs, le *Lexique latin, turk et allemand* (le turk est écrit en caractères originaux et suivi de la prononciation), et la grammaire. Quel-

ques mois après, il publia un *Triplex index*, dont le premier contient les mots turks simplement, avec renvoi au lexique latin; le second, les mêmes mots en caractères latins, et le troisième, un *Onomasticon* allemand, avec renvoi à l'index turk. IX. *Chronicon peregrinantis, seu historia ultimi belli persarum cum Aghwanis gesti, à tempore primæ eorum irruptionis, ejusque occupationis, usque ad Eschrefum Aghwanum continuata*, etc., Leipzig, 1731, in-4°: cette histoire fut originairement écrite par le P. Krusiński, jésuite polonais, missionnaire en Perse, témoin de la plupart des événements qu'il y raconte. Il la traduisit ensuite en turk, pour satisfaire Ibrahim-Pacha, grand vézyr d'Achmet III, et cette traduction parut écrite d'un style si pur aux Turcs mêmes, qu'on n'hésita point de l'imprimer dans la typographie turke nouvellement établie à Constantinople; elle parut en 1728. Clodius, voulant repousser les calomnies de ses ennemis, qui l'accusaient d'ignorer le turk, traduisit cette version en latin, et ne mit qu'un mois et demi à exécuter ce travail. A la suite de cette traduction, se trouve une table chronologique des sulthâns othomans, tirée des tables chronologiques de Hadjy-Khalfâ. X. *Bibliotheca orientalis edendæ delineatio*. Clodius avait conçu le projet de traduire en latin la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, d'y ajouter de nouveaux articles, de retrancher ceux qui n'avaient pas un rapport direct avec la matière, et de mettre les titres de livres en caractères originaux. Cette brochure contient l'exposition de ce plan. XI. *Schediasma de ephemeribus orientalibus scribendis*, autre brochure dans laquelle l'auteur expose le plan qu'il avait conçu de don-

ner des *Éphémérides orientales*. On peut voir dans le *Thesaurus epist.* de Lacroze (tome I^{er}., page 80) la table des matières qui devaient en composer la 1^{re}. partie. XII. *Scopelismi criminis arabiae rudera*; XIII. *Historiae patriarch. Alexandr. recensio brevis*; XIV. *Schesdiasma de jurisconsulto philologo*, Wittemberg; XV. *Liturgiae syriacæ septimanae pass. D. N. J. C. excerptum, notis illustratum*, Leipzig, 1720, in-4°; XVI. *Lexicon hebraicum selectum*, ibid., 1744, in-8°. Clodius avait donné l'année précédente une édition du *Lexique hébreu* de Gousset (voy. Gousset), et avait eu l'intention d'y joindre un supplément; mais ensuite il changea de dessein, et publia séparément cet ouvrage, qui peut suppléer à tous les lexiques hébreux. Clodius a été un des collaborateurs du journal allemand intitulé : *Histoire de la littérature de notre temps*, dont il a paru douze cahiers, in-8°, Leipzig, 1721-1725. Outre l'arabe, il avait étudié l'hébreu et le syriaque. Il connaissait aussi le français, l'italien, l'espagnol et le portugais. Il a promis beaucoup à la littérature orientale, et a peu tenu. C'était, à ce qu'il paraît, un homme d'un caractère bizarre, vain, entreprenant beaucoup de choses, n'en terminant aucune. Reiske avait commencé sous lui l'étude de l'arabe, et il en parle dans ses mémoires en termes peu flatteurs. Ce n'est point le seul savant qui ait attaqué la réalité de ses connaissances en langues orientales. Outre les ouvrages que nous avons indiqués, et dont la plupart ne sont que de petites brochures, on doit encore à Clodius la préface de la traduction allemande de l'introduction à l'*Histoire d'Asie* par la Martinière, placée en tête de l'*His-*

toire de Thamas Kouli-Khân, et celle de la *Bible hébraïque* de van der Hoogt, avec la version de Schmid. On trouve dans le *Thesaurus epist.* de Lacroze plusieurs lettres de Clodius qui font connaître les travaux dont il s'est occupé. J—N.

CLODIUS (JEAN), théologien protestant, père du précédent, né en 1645, à Neustadt, près de Stolpen, en Poméranie, où son père était archidiacre. Après avoir enseigné la philosophie dans différents collèges, il fut fait surintendant à Grossen-Hayn, et y mourut le 14 juin 1733, étant alors le doyen d'âge de tous les pasteurs de l'électorat de Saxe. Parmi les nombreuses dissertations qu'il a publiées, quelques-unes se distinguent par la singularité de leur objet : *De genuinâ et propriâ significatione Cameli, ad Matth. XIX, 24.* Il y recherche si c'est d'un chameau ou d'un câble que parle JÉSUS-CHRIST, quand il compare la difficulté de les faire passer par le trou d'une aiguille, à celle qu'un riche aura d'entrer dans le royaume des cieux. *De tuissatione Dei et vossitatione hominis.* Il y discute l'origine et les motifs de l'usage de tutoyer Dieu dans les prières (en latin), tandis qu'on parle au pluriel aux grands, dans les protocoles diplomatiques. *De magia sagittarum Nebuchodonosoris*, etc. Cette dernière a été insérée dans le *Thesaur. theol. philos.*—CLODIUS (Christian), neveu du précédent, né à Neustadt en 1694, fut recteur à Annaberg, et ensuite à Zwickau, où il mourut, le 13 juin 1775. Pendant qu'il étudiait à l'université de Leipzig, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la formation de la société germanique, connue sous le nom de *Deutschübende poetische Gesellschaft* (V. MENCKEN), et il en publia la notice sous ce titre :

Commentatio de instituto societatis philo-teutonico-poëticæ, Leipzig, 1722, in-4°. Ses autres ouvrages sont des poésies latines et allemandes, et quelques dissertations dont les plus importantes sont : *Ultima fata, morbus, mors et sepultura D. Chr. krumbholzii*, Zwickau, 1742, in-4°. ; *De manuscriptis krumbholzianis è carcere* ; *De singularibus quibusdam ephororum Zwickaviensium dictis, factis et fatis*, Zwickau, 1759, in-4°. et une *Histoire de la réformation à Zwickau* (en allemand), Zwickau, 1756, in-4°. C. M. P.

CLODIUS (CHRISTIAN-AUGUSTE), poète allemand et professeur à Leipzig, était fils du précédent. Il naquit à Annaberg, en 1738, et se destina d'abord à la carrière théologique ; une maladie grave l'ayant fait rappeler chez ses parents, en 1758, il y fit la connaissance du célèbre major Kleist, qui s'y trouvait en quartier d'hiver, et ce génie supérieur lui inspira tout son enthousiasme pour la poésie. De retour à Leipzig, Clodius devint l'ami de Gellert, et ne s'attacha plus qu'aux belles-lettres. Il y obtint la chaire de philosophie en 1764, celle de logique en 1778, et celle de poésie en 1782. Il était secrétaire perpétuel de l'académie de Leipzig, connue sous le nom de *Société de Jablonowski*, lorsqu'il mourut le 30 novembre 1784. Sans être un écrivain du premier ordre, il montre dans ses ouvrages un goût sûr, une imagination brillante, une profonde connaissance des anciens, et un grand art pour en transporter les beautés dans sa langue. On peut voir dans Jördens (*Dict. des poet. et prosaïst. allem.*) le détail de ses ouvrages ; les principaux sont : I. *Essais de littérature et de morale*, Leipzig, 1767-69, 4 part. in-8°, en allemand. On y trouve une excellente analyse

des comédies d'Aristophane, dont les critiques allemands font le plus grand cas et qu'ils regardent comme plus propre que les meilleurs commentaires, à donner une idée juste de l'esprit de cet ancien comique grec. Ce même ouvrage renferme encore plusieurs opuscules, tels que *Medon*, ou *la Vengeance du sage*, pièce qui a été traduite en français. Goëthe en fit une parodie en 1767, Leipzig, in-8°. II. *Dissertationes et carmina*, Leipzig, 1787, in-8°. Ce recueil, publié après sa mort par son ami, le docteur Morus, renferme tout ce qu'il a écrit en latin. III. *Odeum*, première et deuxième parties, Leipzig, 1784, in-8°. Ce recueil périodique, divisé en six cahiers, contient des observations sur la poésie, la mythologie, l'antiquité, etc. IV. *Nouveaux mélanges*, ibid., 1787, grand in-8°. Recueil dans le même genre, écrit en allemand, comme le précédent, et divisé en quatre parties, intitulées : 1°. *Phocion* ; 2°. *Scipion* ; 3°. *Dinocrate* ; 4°. *Orosmane*. — Madame CLODIUS, sa veuve, née Juliane-Frédéric-Henriette Stölzel, en publia, en 1787, la continuation, sous le titre de cinquième et sixième parties ; ce n'est que l'*Odeum*, indiqué plus haut, N°. III, auquel on a mis un nouveau titre, avec une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur. Cette dame, qui occupe un rang distingué parmi les personnes de son sexe qui ont cultivé la littérature en Allemagne, traduisit de l'anglais, et publia la même année, les poésies d'Élisabeth Carter et de Charlotte Smith. Cette traduction, qui est en prose, est remplie de feu et de sensibilité. Madame Clodius, née à Dresde, est morte le 3 mars 1805, à l'âge de cinquante-trois ans. C. M. P.

CLODIUS (DAVID), philologue allemand, né à Hambourg, était pro-

fesseur de langues orientales à Gies-sen, en 1671, fut ensuite pasteur et professeur de théologie ; il mourut, jeune encore, le 10 septembre 1687. Il a publié une grammaire hébraïque avec quelques dissertations, *De ritibus precandi veterum Ebræorum, de synagogis Judæorum*, etc. Il a donné des éditions de la Bible hébraïque, avec des sommaires, des ouvrages de Bochart, de Louis de Dieu, etc. On prétend même qu'il avait revu l'édition du dictionnaire arabe de Golius, ce qui est peu croyable, cet ouvrage ayant paru en 1653. Voy. Jöcher, et Moller, *Cimbr. litter.* — Henri-Jonathan CLODIUS, conservateur de la bibliothèque électorale de Dresde, mourut dans la même ville, le 4 août 1767, après avoir publié : I. *Specimen thesauri novæ bibliothecæ litterariæ universalis realis*, Dresde, 1757, in-8°. C'est le plan d'un nouveau système bibliographique. II. *Primæ lineæ bibliothecæ lusoriæ, seu notitia scriptorum de ludis, præcipuè domesticis ac privatis*, ibid., 1761, in-8°, ouvrage curieux, mais incomplet ; il est par ordre alphabétique et renferme environ cinq cents articles, où l'on voit pêle-mêle des moralistes, des poètes, des jurisconsultes, des antiquaires et des mathématiciens. L'auteur y cite toujours ses autorités, et ajoute souvent au titre des ouvrages une courte notice ou quelque passage curieux. III. *Kurzgefasste historische Nachricht*, etc., ibid., 1763, in-8°. C'est une notice historique abrégée de l'origine et des accroissements de la bibliothèque de Dresde. C. M. P.

CLODOMIR, le second des quatre fils de Clovis, et le premier-né de son mariage avec Clotilde, eut en partage le royaume d'Orléans. Il s'unit à ses frères pour faire la guerre à Sigis-

mond, roi de Bourgogne, qui fut fait prisonnier, et assassiné ainsi que sa femme et ses enfants. Les fils de Clotilde se croyaient, par leur mère, des droits sur ce royaume, et suivaient d'ailleurs la politique de Clovis, qui ne voulait d'autre domination dans les Gaules que celle des Francs. Les Bourguignons s'étant donné un autre chef dans la personne de Gondemar, Clodomir leur livra une nouvelle bataille, dans laquelle il périt à l'âge de trente ans. Reconnu sur le champ de bataille à sa longue chevelure, les Bourguignons lui coupèrent la tête, qu'ils élevèrent au bout d'une lance, spectacle qui redoubla la furie des Francs, les rendit victorieux, et les porta à faire un horrible carnage de leurs ennemis. Clodomir laissa trois fils de sa femme Godinque ; Childebart et Clotaire, leurs oncles, les demandèrent à Clotilde qui les élevait, sous prétexte de les mettre en possession de l'héritage de leur père ; quand ils les tinrent en leur puissance, ils firent dire à Clotilde d'opter, pour ses petits-fils, entre la mort ou une réclusion perpétuelle dans un monastère. Clotilde, dit-on, répondit qu'elle préférerait leur mort à leur dégradation, et, sur cette réponse d'une femme troublée, qu'il était odieux de consulter, puisqu'elle n'avait pas le droit de prononcer, Gontaire et Théobalde, les deux aînés, furent assassinés ; Clodoalde, le plus jeune, fut sauvé par les braves (barons) de son père, et se consacra ensuite de lui-même à la vie monastique. Il est connu sous le nom de *Saint-Cloud*, qu'il a donné à la retraite dans laquelle il vécut près de Paris. Clotaire épousa la veuve de Clodomir, son frère, quoiqu'il fût le meurtrier de ses enfants et l'usurpateur de leur royaume. Telles étaient les mœurs que les Francs avaient apportées dans les Gaules, et

qui ne furent adoucies que par la religion chrétienne. F—E.

CLODORÉ (J.), écrivain français, mort vers la fin du 17^e siècle, a publié : *Relation de ce qui s'est passé dans les îles et Terre-ferme de l'Amérique pendant la dernière guerre avec l'Angleterre, en 1666 et 1667, avec un Journal du dernier voyage de M. de la Barre en l'île Cayenne ; accompagnée d'une exacte Description du pays, mœurs et naturel des habitants ; le tout recueilli des mémoires des principaux officiers qui ont commandé en ces pays*, par J. C. S. D. V., Paris, Clousier, 1671, 2 vol. in-12. On conjecture, avec assez de vraisemblance, que les lettres S. D. V. signifient *secrétaire de vaisseau*, et que l'auteur avait rempli cette fonction dans une des expéditions dont il donne la relation. C. M. P.

CLOOTS (JEAN-BAPTISTE, DU VAL-DE-GRAVE), baron prussien, né à Clèves en 1755, était neveu du fameux écrivain Cornélius de Pauw. Héritier d'une fortune considérable, Cloots fut envoyé à Paris à l'âge de onze ans, et y fit ses études ; ainsi, c'est à tort qu'on a attribué ses bizarreries et son extravagance aux leçons métaphysiques des professeurs allemands, dont on a supposé qu'il était le disciple. Paris fut sa ville d'adoption ; son projet favori était d'en faire la métropole du genre humain, et les philosophes français, dont sans doute il dénatura les principes, en dépassant leurs conséquences, furent ses guides et ses véritables maîtres. Plusieurs années avant la révolution, et très jeune encore, Cloots se mit en tête de réformer les peuples et les états. Avec un esprit vif et une imagination délirante, il lut sans réflexion et sans fruit les législateurs anciens,

et se crut destiné à reproduire leurs systèmes, ou plutôt à en établir de nouveaux, en imitant leur conduite. Il changea son nom patronimique de *Jean-Baptiste*, contre celui d'un ancien philosophe, et parcourut l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et diverses autres contrées de l'Europe, sous le nom d'*Anacharsis Cloots*, prodiguant partout sa fortune et ses folies, et revint à Paris, où il prit le titre d'*Orateur du genre humain*, et abandonna pour jamais sa patrie, la noblesse allemande et ses privilèges. La révolution était, pour l'accomplissement de ses projets, une occasion qu'il ne devait pas laisser échapper ; aussi le vit-on assiéger sans cesse les autorités, et surtout l'assemblée nationale, de ses pétitions, de ses félicitations, de ses discours de toute espèce. Quelques-uns produisirent de l'effet, et en auraient produit davantage, si le titre d'orateur du genre humain, qu'il ne manquait jamais de prendre, ne l'eût rendu ridicule. Un jour, le bruit se répandit dans Paris que toutes les nations de l'univers avaient envoyé à l'assemblée nationale des députés pour la féliciter. Une séance du soir fut indiquée pour recevoir cette députation, qui ne fut composée que de Cloots, qui porta la parole au nom du genre humain, de l'auteur d'un journal anglais qui se trouvait alors à Paris ; de quelques valets mulâtres et nègres, et autres qu'on avait affublés de costumes étrangers. La députation fut reçue avec gravité, et la plus grande partie du public la crut véritable. Les députés du genre humain demandèrent l'honneur d'être admis à la fameuse fédération du 14 juillet, qui devait avoir lieu quelques jours après. L'assemblée s'empressa d'accueillir leur demande, et leur assigna une place particulière. Après la révolution du

10 août, Cloots se livra sans réserve à son délire; il attaqua non seulement toutes les puissances et tous les rois, mais se déclara l'adversaire de Dieu même, et professa hautement l'athéisme, prêcha dans tous ses discours la doctrine d'une république universelle, et fit hommage d'une partie de sa fortune pour aider à l'établir. Les massacres de septembre avaient répandu la terreur dans toute la France, et surtout dans les départements voisins de la capitale. Des émissaires de la faction triomphante indiquaient aux assemblées electorales les personnes qu'ils désiraient voir arriver à la convention. Ils désignèrent Cloots aux électeurs de l'Oise, réunis à Chaumont, et ils nommèrent Cloots, qui n'était connu d'aucun d'eux. Devenu membre du corps législatif, sa fureur contre toutes les puissances ne connut plus de bornes : il se mit d'abord à injurier son souverain, qu'il appela le *Sardanapale du Nord*, supplia l'assemblée de mettre sa tête à prix, ainsi que celle du duc de Brunswick, et exalta l'action d'Auckas-troëm, assassin du roi de Suède. Il vota la mort de Louis XVI, en ajoutant : « Je condamne pareillement à mort l'infâme Frédéric-Guillaume. » Dès 1792, il publia un pamphlet intitulé : *la République universelle*. Il avait déjà manifesté les mêmes principes dans un autre écrit, sous le titre de *Certitude des preuves du mahométisme*, dont il fit hommage à la convention le jour où l'on célébrait dans cette assemblée les extravagantes fêtes de la Raison. (V. CHAUMETTE.) Il demanda qu'on érigeât une statue en l'honneur de J. Meslier, curé champenois, qui avait renoncé à son état et abjuré la religion dont il était le ministre. La convention applaudit au discours de Cloots, accepta son hommage, et envoya le livre au

comité d'instruction publique : elle ordonna en outre l'impression et l'envoi à tous les départements du discours dont Cloots avait fait précéder son offrande. Cet énergumène fut aussi un des défenseurs les plus ardents des assassins de septembre, que le parti modéré de la convention voulait faire punir. Cependant Robespierre, qui, à travers sa férocité, laissait quelquefois échapper des vues assez sages, résolut d'attaquer Cloots et ses partisans, et d'en débarrasser la convention. On était au plus fort du règne de la terreur, et les jacobins inquiets, se méfiant les uns des autres, concentraient leur société, et en faisaient passer les membres au scrutin épuratif. Lorsque le baron prussien se présenta et fit valoir ses titres, en déclarant que son cœur était français et son ame sans-culotte, Robespierre l'apostropha vivement, et dit qu'il se méfiait de tous ces étrangers qui prétendaient être plus patriotes que les Français les plus énergiques; qu'il suspectait la bonne foi d'un prétendu sans-culotte qui avait 100,000 liv. de rente; que d'ailleurs le système de Cloots, sa république universelle et sa monstrueuse incrédulité, ne pouvaient produire d'autre effet que de rendre les Français odieux à toutes les nations, et d'augmenter le nombre de leurs ennemis. Il termina en demandant que Cloots fût exclu de la société. Robespierre fut couvert d'applaudissements, et le malheureux baron, prévoyant quelles seraient les suites de cette disgrâce, sortit pâle et déconcerté. Il fut mis en accusation quelque temps après, arrêté avec Hébert et quelques autres individus de sa faction, et condamné à mort le 24 mars 1794. Cloots conserva son caractère et ses principes jusqu'à son dernier moment, et prêcha sur le matérialis-

me Hébert, son compagnon d'infortune, qui montrait beaucoup moins de fermeté; il demanda à être exécuté après tous ses complices, « afin, » dit-il, d'avoir le temps d'établir certains principes, pendant qu'on ferait tomber leurs têtes. » Les journaux de ce temps ont dit qu'en montant sur l'échafaud il avait appelé de son jugement, au genre humain. Cloots a publié les ouvrages suivants : I. *Certitude des preuves du mahométisme, ou Réfutation de l'examen critique des apologies de la religion mahométane*, Londres, 1780, in-12, 1^{re} édit., publiée sous le nom d'*Ali-Gier-Beer*; réimprimée à Paris, 1791, in-12; II. *Adresse d'un Prussien à un Anglais*, 1790, in-8°; l'Anglais auquel s'adresse Cloots est Edmond Burke; III. *Lettre sur les juifs, à un ecclésiastique de mes amis, lue dans la séance publique du Musée de Paris, le 21 novembre 1782*, Berlin, 1783, in-12; IV. *l'Alcoran des princes*, St.-Pétersbourg, 1783, in-8°; V. *Vœux d'un Gallophile*, 1786, in-12; VI. *Anacharsis à Paris, ou Lettre de J.-B. Cloots à un prince d'Allemagne*, 1791, in-8°; VII. *Motion* (pour que le roi habite Paris), 1790, in-8°; VIII. *Correspondance avec le chevalier d'Eon*, 1791; IX. *l'Orateur du genre humain, ou Dépêches du prussien Cloots au prussien Hertzberg*, 1791, in-8°; X. *Base constitutionnelle de la république du genre humain*, 1793, in-8°. B—U.

CLOPINEL. V. MERUN (Jean de).

CLOPPENBURG (JEAN), né à Amsterdam le 13 mai 1597, fut un habile et célèbre théologien; mais comme il ne s'occupa presque toujours que de controverse et de questions dogmatiques, son nom et ses écrits sont tombés dans l'oubli. On a fait un recueil de ses œuvres en

deux volumes in-4°. Amsterdam, 1684. Nous n'y distinguerons que le traité *De fœnore et usuris*, dont il y a une édition de Leyde, 1640, in-8°. On peut le joindre à ceux de Saumaise sur la même matière. Cloppenbourg, après avoir exercé les fonctions de pasteur en différentes villes de Hollande, fut nommé professeur de théologie à Harderwick, d'où il passa à Franeker avec le même titre. Il mourut le 30 juillet 1652. B—ss.

CLOS (CHODERLOS DELA). V. LACLOS.

CLOSIUS (SAMUEL), savant philologue, né à Breslau, se distingua par son talent pour la poésie latine, et reçut la couronne de poète impérial. Ayant été plusieurs années gouverneur du dernier comte Auguste-Louis de Barby, il fut nommé en 1669 prévôt d'une paroisse de Magdebourg, où il mourut en 1678. Il a publié : I. *Brunellus Nigelli et Vetus Ovidii, nunc ex illustri quadam Saxonie inferioris bibliotheca deprompta*, Wolfenbattel, 1661, in-8°. Le premier de ces deux petits poèmes est une espèce de satire en vers élégiaques composée vers l'an 1200 par Wireker Nigellus, benédictin et grand chantre de Cantorbéry, contre les mœurs corrompues de son temps, et surtout contre Guillaume de Longchamp, évêque d'Ély. L'autre poème, attribué sans fondement à Ovide, est en vers hexamètres, et paraît l'ouvrage de quelque moine du moyen âge. Bradwardin et Roger Bacon en ont cité des passages; il avait déjà été publié, mais moins correctement, à Cologne en 1470, et à Lubeck en 1471. Il est divisé en trois livres, et Manuce ne le connaissait pas bien, puisqu'il en parle comme de trois ouvrages différents, intitulés : *De vetula*, *De quatuor humoribus* et *De ludo latrunculi*.

culorum. II. *Jo. Marii. Philelphi Epitomata*, ibid., 1662, in-8°.; III. *Bibliothecæ Augustæ Wolferbytænæ generalis sciagraphia*, ibid., 1660, in-4°.; c'est un tableau de ce qu'était alors la riche bibliothèque de Wolfenbüttel; quelques-uns doutent que cet ouvrage lui appartienne. IV. Quelques poésies latines imprimées séparément en 1690, et plusieurs lettres conservées en manuscrit dans la même bibliothèque. On peut consulter à ce sujet Burekhard, *Comm. de bibliot. Wolferbyht.* part. I, pag. 110, 148. C. M. P.

CLOSS (JEAN-FRÉDÉRIC), en latin *Clossius*, né en 1735 à Marbach, dans le Wurtemberg, cultiva avec beaucoup de succès la philosophie, la poésie latine et la médecine. Il exerça cette dernière à Bruxelles, puis à Hanau, et mourut en juin 1787. La plupart de ses écrits consistent en dissertations et en traductions : I. *Petri Apollonii Collatini carmen de duello Davidis et Goliæ, emendatum atque illustratum*, Tubingue, 1762, in-4°.; II. *Dissertatio de gonorrhœa virulentâ, sine contagio natâ*, Tubingue, 1764, in-4°.; III. *Carmen de cortice peruviano remedio variolarum prophylactico valdè limitando*, Leyde, 1765, in-4°.; IV. *Nova variolis mœdendi methodus, cum aliquot observationibus miscellaneis*, Utrecht, 1766, in-8°.: cet opuscule a été traduit en allemand, in-8°, Ulm, 1769.; V. *Specimen observationum in Cornelium Celsum*, Utrecht, 1767, in-4°.; VI. *Davidis Macbride, Introductio methodica in theoriam et praxin medicinæ, ex linguâ anglicâ in latinam convertit*, Utrecht, 1774, 2 vol. in-8°.; Bâle, 1783, 2 vol. in-8°.; VII. *Mêdicamentum non πολυχρηστον, sed*

παρχρηστον (alias universale dictum) revelat, elegisque latinis decantat Janus Irenæus Soliscus, Utrecht, 1783, in-8°.; VIII. *Carmen de medico ignoratâ morbi causâ malè curante*, Tubingue, 1784, in-8°. Closs a publié ce petit poème, comme le précédent, sous le nom de Soliscus, anagramme de Clossius. IX. *Aurelii Cornelii Celsi de tuendâ sanitate volumen, elegis latinis expressum: subjicitur ipse Celsi contextus, partim è libris, partim ex ingenio emendatus, cum varietate lectionis Lomnianæ, Lindenianæ, Krusianæ, Turganæ et Valartianæ*, Tubingue, 1785, in-8°.; X. *Hippocratis aphorismi elegis latinis redditi*, Tubingue, 1786, in-8°. Closs a encore publié un recueil choisi des dissertations philosophiques du professeur Godefroi Plouquet, de Tubingue. — CLOSS (Charles-Frédéric), fils du précédent, né en 1768, fut nommé, en 1792, professeur extraordinaire de médecine à l'université de Tubingue, dont il devint professeur ordinaire en 1795. Il ne remplit pas long-temps cette dernière chaire; car il mourut au printemps de son âge, le 10 mai 1797. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés : I. *Tractatus de ductoribus cultri lithotomi sulcatis*, Marbourg, 1792, in-8°.; II. *Dissertatio sistens analecta quedam ad methodum lithotomiæ Celsianam*, Tubingue, 1792, in-4°.; III. *Dissertatio de perforatione ossis pectoralis*, Tubingue, 1795, in-4°. Closs a publié en allemand deux traités, dont Sprengel fait le plus grand éloge; l'un, sur la maladie vénérienne; l'autre, sur les maladies des os, et deux Mémoires intéressants; le premier, sur la doctrine de la sensibilité et de l'irritabilité; le second, sur le supplice de

la guillotine. Il a encore traduit de l'italien en allemand les Observations anatomico-pathologiques du savant chirurgien Palletta sur la courbure de la colonne épinière, etc. etc. C.

CLOTAIRE I^{er}, 4^e. fils de Clovis, et le 3^e. et dernier né de son mariage avec Clotilde, naquit en 497, et eut en partage en 511 le royaume de Soissons. Comme il était le plus jeune, ses frères eurent le projet de lui enlever ses états; il vécut assez pour réunir à sa couronne les états de ses frères, et jouir seul de l'immense héritage de Clovis, augmenté de la Thuringe, de la Bourgogne et de quelques provinces du midi de la France. Courageux, libéral, et politique habile, il entra dans les desseins ambitieux de ses frères, comme s'il eût prévu qu'ils ne travaillaient qu'à sa propre élévation. Aussi cruel que les rois ses contemporains, ses rivaux et ses parents, il fut de moitié dans l'assassinat de ses neveux, fils de Clodomir, et prit sa part du royaume d'Orléans qui devait leur appartenir; mais il surpassa tous les princes de son temps par ses débauches. Les historiens varient sur le nombre de ses femmes; on croit qu'il en eut six; tous s'accordent à dire qu'il épousa à la fois deux sœurs, nommées *Ingonde et Aregonde*, et qu'il força la veuve de Clodomir, dont il venait d'assassiner les enfants, à partager son lit. Il avait aussi épousé Radegonde, sa captive, dont il avait fait tuer le frère, et qui se sépara de lui à cause de la dissolution de ses mœurs. Heureux dans toutes ses expéditions guerrières, excepté en Espagne où il fut battu devant Saragosse (*Voy. CHILDEBERT*), il n'éprouva de vifs chagrins que par les révoltes continuelles de Chramne, l'un de ses fils, qui, par sa beauté, son courage, son esprit actif, avait captivé tou-

tes ses affections. Aucun pardon ne put fléchir ce fils rébelle, aucun serment fait à son père ne lui parut sacré. Après l'avoir vaincu, Clotaire ordonna de l'attacher sur un banc où il fut battu pendant une heure; ensuite on l'enferma avec sa femme et ses enfants dans une chaumière à laquelle on mit le feu. (*Voyez Alain I^{er}. de BRETAGNE.*) Cette vengeance cruelle fut suivie de regrets qui contribuèrent à avancer les jours de Clotaire; il mourut à Compiègne dans la 61^e. année de son âge, et la 47^e. de son règne. Ce prince, mêlant encore les souvenirs de l'ambition aux craintes religieuses qui l'agitaient dans ses derniers moments, s'écria : « Hélas ! que doit être » le roi du ciel, puisqu'il fait mourir » ainsi les plus grands rois de la terre ? » Il laissa quatre fils, Caribert, Gontran, Sigebert et Chilpéric, entre lesquels le royaume de France fut de nouveau partagé. Etant devenu maître de toute la monarchie française, après la mort de Childeberrt, il avait établi sa résidence à Paris en l'an 558. Son corps fut porté à Soissons, et enterré dans l'église de St.-Médard, qu'il avait commencée et que Sigebert, son fils, acheva. F—E.

CLOTAIRE II, fils de Chilpéric I^{er}. et de Frédégonde, succéda à son père dans le royaume de Soissons en 584, n'étant âgé que de quatre mois. On lui contestait jusqu'à la légitimité de sa naissance, et la conduite scandaleuse de sa mère ne prêtait que trop à de pareils soupçons. Cette reine, profitant de la division qui existait entre Gontran, roi de Bourgogne, et Childeberrt, son neveu, roi d'Austrasie, plaça son fils sous la protection du premier, qui, touché de cette marque de confiance, le tint sur les fonts de baptême, et le fit reconnaître roi de Soissons, dans une assemblée de la no-

blesse. Après la mort de Gontran, en 593, la faiblesse de son âge et de ses états semblait le mettre à la merci de la branche royale d'Austrasie qui avait juré sa perte; mais il fut défendu par sa mère (V. FRÉDEGONDE), qui se mit elle-même à la tête de son armée qu'elle harangua, tenant son enfant dans les bras. Vintrion, duc de Champagne, que Childebert avait envoyé contre son neveu, fut entièrement défait dans une bataille sanglante, à Droisy, dans le Soissonnais, et ce prince étant mort peu de temps après (596), Frédegonde s'empara de Paris, pénétra dans la Bourgogne, et tailla en pièces une armée que le fils de Childebert avait envoyée contre elle. Cette princesse étant morte elle-même en 597, Clotaire, privé de son appui, fut bientôt obligé d'abandonner ses conquêtes et même de céder aux rois de Bourgogne et d'Austrasie plusieurs villes de son royaume; mais Thiéri étant mort peu de temps après, Clotaire, appelé par les seigneurs austrasiens qui redoutaient la tyrannie de Brunehaut, s'avance dans la Champagne au-devant de l'armée que cette reine veut lui opposer, en séduit les chefs par ses promesses, se saisit de Brunehaut (Voy. BRUNHAUT) et des fils de Thiéri, et, par leur mort, s'assure la paisible possession de la France entière. Il s'occupe alors à faire fleurir l'agriculture; abolit des impôts onéreux établis par ses prédécesseurs, et rendit aux grands vassaux des terres dont ils avaient été dépouillés. Dans les premières années du règne de ce prince, on avait vu trois armées, celle d'Austrasie, celle de Bourgogne et celle de Soissons, ayant chacune à leur tête un roi, dont le plus âgé n'avait que dix ans. C'est de cette époque particulièrement que date la puissance des maires du pa-

lais, auxquels fut décerné le commandement des armées. Clotaire II a reçu des historiens contemporains le surnom de *grand*, et même celui de *débonnaire*, qui alors était pris en bonne part; les historiens modernes n'ont pu comprendre comment on avait appelé *grand* le roi qui avait accordé à vie la charge de maire du palais, ni comment on avait reconnu comme débonnaire le prince sous lequel on ordonna le supplice atroce de la reine Brunehaut, et l'entière extirpation de la branche royale d'Austrasie. Pour justifier les écrivains contemporains, il suffira de rappeler que Clotaire II, roi à quatre mois, eut trop longtemps besoin des grands de l'état pour qu'il lui fût possible de gouverner sans leurs conseils, et même contre leurs passions : leurs passions décidèrent le supplice de la reine Brunehaut; leurs conseils, la ruine de la famille royale d'Austrasie qui n'était plus composée que de bâtards, trop jeunes et trop nombreux pour attacher à leur sort les seigneurs d'Austrasie et de Bourgogne. Ces seigneurs, en consentant à réunir tous les royaumes sous la domination de Clotaire II, y mirent pour condition qu'ils conserveraient leurs lois, leurs privilèges, leurs frontières; en un mot, que Clotaire II serait leur roi, mais qu'ils auraient à vie un vice-roi ou maire du palais, de leur choix; et comme ils pouvaient soutenir les jeunes princes auxquels appartenaient l'Austrasie et la Bourgogne, puisqu'à cette époque la bâtardise n'était pas un motif d'exclusion, Clotaire II fut obligé de condescendre à leurs volontés. Si ces maires du palais détrônèrent dans la suite les descendants de Clotaire II, ce ne fut point parce qu'il les avait trop élevés, mais parce qu'ils avaient déjà trouvé sous la minorité de ce prince des circonstan-

ces assez favorables pour l'amener à consacrer leur élévation. Ce fut par les conseils de Garnier, maire du palais de Bourgogne, qu'il vendit aux Lombards les villes d'Aost et de Suze pour 35,000 sols d'or : traité honteux, qui ferma pour long-temps aux Français l'entrée de l'Italie. En 615, Clotaire tint à Paris un concile, le plus nombreux qu'on eût encore vu dans les Gaules, et où furent adoptés plusieurs réglemens importants, dont le recueil forme le code des lois allemandes. Il céda l'Austrasie et la Neustrie à Dagobert, son fils aîné, et lui permit d'en prendre le titre de roi. Ce prince ayant été attaqué par les Saxons, Clotaire marche à son secours, atteint les Saxons près du Weser qu'il fait traverser à son armée, les taille en pièces, et tue Bertoalde, leur roi, de sa propre main. Après cette expédition, Clotaire se trouvant sans ennemis au-dehors, comme il était sans rivaux dans l'intérieur, les Francs jouirent jusqu'à la fin de son règne d'une paix qu'ils n'avaient pas connue depuis leur établissement dans les Gaules. C'est de cette époque qu'il faut juger Clotaire II. Occupé de l'administration de son vaste royaume, il rendit à la couronne les domaines qui avaient été envahis pendant les troubles civils, fit observer les lois, assura le sort du clergé, sans affaiblir les droits de l'autorité royale, maintint sa famille et ses sujets dans l'ordre avec autant de prudence que de fermeté, et mérita les titres de grand et de débonnaire qui ne lui ont été contestés depuis que par des écrivains qui n'ont tenu compte ni des circonstances, ni des mœurs, ni des événements, sous lesquels les rois, plus que tous autres, sont obligés de fléchir. Il mourut en 628, à l'âge de quarante-cinq ans, laissant deux fils, Dago-

bert et Aribert : ce dernier ne lui survécut pas long-temps. F—E.

CLOTAIRE III, l'aîné des fils de Clovis II, eut en partage les royaumes de Neustrie et de Bourgogne, et commença à régner en 655; son frère Childéric eut le royaume d'Austrasie; Thierry, qui était encore au berceau, ne reçut aucune part de l'héritage de Clovis II, et comme Clotaire et Childéric se trouvaient trop jeunes pour agir par eux-mêmes, il est évident que cette violation des lois constitutionnelles fut l'ouvrage des seigneurs, qui voyaient dans la réunion des royaumes un moyen assuré d'arriver à l'indépendance, à laquelle ils tendaient tous. En effet, la Neustrie et la Bourgogne pouvaient bien être gouvernées par le même prince, mais sans cesser de faire des états séparés. Or, dans les royaumes que le monarque n'habitait pas, la puissance restait entière au maire du palais, élu par les grands, et conséquemment obligé de servir leurs prétentions pour s'en faire un appui contre l'autorité légitime. C'est ainsi que se préparait de loin le morcellement de la France en autant de petites souverainetés qu'on pouvait y compter de châteaux, morcellement qu'on a pris l'habitude de désigner sous le nom de *régime féodal*, quoiqu'il ne soit réellement que la dégénération de la vraie féodalité. La reine Batilde, mère des trois héritiers de Clovis II, dut voir avec chagrin l'injustice commise à l'égard du plus jeune de ses fils; elle ne put l'empêcher, malgré l'ascendant que lui donnaient ses vertus, et cela prouve en faveur des historiens qui ont annoncé qu'elle fut obligée, quelques années après, de quitter la cour, contre ceux qui pensent que sa retraite fut volontaire et uniquement décidée par sa piété. Batilde,

avec l'assistance des évêques, maintint pendant dix ans les états de Clotaire III sans troubles; elle diminua les charges publiques, abolit de vieilles coutumes qui perpétuaient l'usage des esclaves parmi les Français chrétiens, fit le bien avec persévérance au milieu d'une cour que la minorité du roi disposait aux factions; et surtout elle contraignit le maire du palais Ebroïn (V. Ebroïn) à cacher sous les plus séduisants dehors son ambition, sa cruauté et son avarice; mais cet homme étonnant, par les ressources de son génie et sa prodigieuse activité, sut la réduire elle-même à quitter le gouvernement, à se retirer dans un monastère, en lui laissant l'honneur d'une démarche sur laquelle elle n'était plus libre d'hésiter. Dès ce moment, il gouverna en maître jusqu'à la mort de Clotaire III, qui arriva peu d'années après la retraite de sa mère. Ce prince n'avait pas d'enfants; mais on remarque qu'il était en âge d'en avoir, puisqu'il touchait à sa 18^e. année lorsqu'il mourut. Cette observation est d'autant plus importante qu'Ebroïn lui supposa quelque temps un fils. On peut se faire une idée du singulier état où plusieurs minorités avaient réduit la famille royale, puisqu'on osa impunément supposer un fils à Clotaire III, qui n'avait jamais cessé de vivre au milieu de ses sujets, et peut-être même d'habiter sa capitale. D'après cela, on concevra aisément comment on ignore l'époque précise de la mort de ce prince, placée par quelques chroniques en 670.

F—E.

CLOTAIRE IV, roi d'Austrasie, fut porté sur le trône en 717, par la politique de Charles Martel, et ne régna que de nom. Pour comprendre la nécessité où se trouvait la famille de Pépin de créer des rois du sang de Clovis, alors qu'elle aspirait ouverte-

ment à la royauté, il faut connaître les mœurs de cette époque si curieuse de l'histoire, et savoir que, si les ducs d'Austrasie voulaient se faire rois de France, tous les seigneurs pensaient à se rendre indépendants dans leurs domaines. Lorsque les ducs d'Austrasie voyaient les grands prêts à briser le lien de l'autorité, ils créaient un roi du sang de Clovis, afin de raffermir le pouvoir dont ils ne paraissaient plus alors que les dépositaires; et les seigneurs, blessés dans leurs prétentions, forçaient aussi quelquefois les ducs d'Austrasie à reconnaître les droits des descendants de Clovis, en élevant un prince de cette maison sur le trône; c'est ainsi que les héritiers du fondateur de la monarchie française dans les Gaules se soutenaient encore par des intérêts qui leur étaient également contraires. Le rétablissement de la royauté en Austrasie se fit après un interrègne de trente-sept ans; mais il ne fut que momentané. Chilpéric II, qui régnait en Neustrie, étant mort peu de temps après Clotaire IV, Charles Martel, qui se trouvait alors maire du palais de France, éleva un fantôme de roi pour la France entière. Ce Clotaire IV, qui fit le personnage de roi d'Austrasie pendant trois années seulement, puisqu'il mourut en 720, a joui de si peu de considération, qu'on ignore de qui il était fils; son élévation sur le trône prouve incontestablement qu'il était du sang royal.

F—E.

CLOTILDE (Ste.), reine de France, femme de Clovis I^{er}., était fille de Chilpéric, roi des Bourguignons, qui fut assassiné par Gondebaud, son frère. Chilpéric laissa quatre enfants; trois furent sacrifiés par le meurtrier de leur père, Clotilde seule trouva grâce devant lui. Il la fit élever sous ses yeux, et l'on remarque avec rai-

son que, par un bonheur particulier, elle repoussa l'arianisme dont toute cette cour faisait profession. Lorsqu'elle décida son époux à embrasser la religion chrétienne, il lui dut l'avantage de recevoir la foi pure, telle que la conservait le clergé gaulois, ce qui mit tous les ecclésiastiques dans son parti. Clovis eut beaucoup de peine à obtenir la main de Clotilde; Gondebaud, son oncle, craignait de l'unir à un guerrier auquel rien ne résistait, et qui pourrait un jour réclamer les droits que son épouse avait sur la Bourgogne. Clovis menaça; la crainte d'une guerre prochaine étourdit sur les craintes de l'avenir; le mariage se fit en 493. Par ses vertus, par l'étendue de son esprit et par sa rare beauté, cette reine acquit un grand ascendant sur Clovis; elle le pressait souvent de se faire chrétien, action qui devait lui attacher les Gaulois, et dont il prévoyait sans doute l'importance, puisqu'avant sa conversion il permettait que Clotilde fit baptiser leurs enfants; mais il était retenu par la crainte de blesser les préjugés de son armée. En unissant l'époque de son baptême à une victoire qui enrichissait ses soldats et assurait leur conquête, ce prince montra toute la sagesse de sa politique. Après sa mort, arrivée en 511, ses fils portèrent la guerre dans le royaume de Bourgogne. Les historiens prétendent que Clotilde les poussa à cette expédition, qui lui paraissait d'autant plus juste, qu'il s'agissait de venger la mort de son père Chilpéric; mais quand on connaît les mœurs de cette époque, on sait que les Francs n'avaient pas besoin d'être excités pour tenter de nouvelles conquêtes, et que d'ailleurs ils ne faisaient que suivre les projets de Clovis, qui avait toujours voulu établir la domination des siens sur la Gaule entière.

Clodomir roi d'Orléans, Childebert, roi de Paris, et Clotaire, roi de Soissons, s'unirent pour chasser du royaume de Bourgogne Sigismond, fils et successeur de Gondebaud. Clodomir fut tué dans une bataille que ses soldats gagnèrent par le désir de venger sa mort: il laissait trois fils, qui, selon la coutume des Francs, devaient se partager son royaume d'Orléans; mais Childebert et Clotaire les ayant fait demander à Clotilde, sous prétexte de les couronner, les attirèrent à Paris, afin de les dépouiller de leur héritage. Ils envoyèrent à cette princesse des ciseaux et une épée, en lui faisant dire qu'elle allait fixer le sort de ses petits-fils, que, sur sa réponse, ils seraient rélégués dans un cloître ou assassinés. On prétend que Clotilde, dans l'excès de sa douleur, répondit: « J'aimerais mieux les voir » morts que dépouillés de leurs couronnes. » Mais peut-on croire que des princes, dévorés d'ambition, aient fait dépendre la vie de leurs neveux de la réponse d'une mère qui n'avait pas le droit de prononcer dans une circonstance aussi importante? Clotaire égorga de sa main les deux fils aînés de Clodomir, le troisième fut sauvé (*Voy. CLODOMIR*). Clotilde, entièrement résignée aux volontés de Dieu, se fixa à Tours, auprès du tombeau de St.-Martin, s'éloignant peu de sa retraite, et seulement lorsqu'elle pouvait espérer d'être utile à ses fils. Elle y mourut l'an 543. Son corps fut apporté à Paris, dans l'église de St.-Pierre et St.-Paul (depuis Ste.-Geneviève), pour être enseveli auprès de Clovis. Plusieurs historiens, en rendant justice aux éminentes qualités de cette reine, l'ont accusée de s'être laissée entraîner par la vengeance et par l'ambition. Après treize siècles écoulés, il est difficile de

décider si la guerre déclarée aux Bourguignons fut excitée par elle, ou seulement par le désir qu'avaient ses fils d'accomplir les projets de Clovis. La mort cruelle et la spoliation des enfants de Clodomir ont prouvé qu'en perdant son époux elle perdit toute son autorité; et si la guerre contre les Bourguignons ne fut pas son ouvrage, sur quoi repose le reproche qu'on lui fait de s'être abandonnée à l'ambition et à la vengeance? Nos historiens sont quelquefois légers dans leurs jugements, faute de connaître les mœurs des peuples qui les occupent. S'ils pensent que les Francs avaient besoin d'être encouragés par une femme pour faire la guerre à leurs voisins, ou pour se combattre entre eux, c'est qu'ils ne réfléchissent pas assez sur le caractère des barbares qui s'emparèrent des plus belles provinces de l'empire; la guerre était pour eux un état naturel. M^{me}. de Renneville a publié une *Vie de Ste.-Clotilde*, Paris, 1809, in-12.—Une fille de Clovis, portant le nom de *Clotilde*, fut mariée à Almaric, roi des Visigoths, qui employa les traitements les plus cruels pour lui faire adopter l'arianisme, dont il faisait profession; il la frappait avec la dernière violence, et ne rougissait pas de la faire couvrir d'ordure lorsqu'elle allait à l'église, afin de l'exposer au mépris et à la risée du peuple. Délivrée de cette tyrannie par son frère Childebart, elle mourut en 531, lorsqu'elle revenait en France. (*Voyez CLOVIS.*) F—E.

CLOTILDE DE VALLON-CHALYS. *Voy. SURVILLE.*

CLOUD (S.). *Voy. CLODOMIR.*

CLOUET, habile chimiste et mécanicien industriel, membre associé de l'Institut de France, naquit le 11 novembre 1751, à Singly, village situé près de Mézières: ses parents étaient

laboureurs et propriétaires d'une ferme qu'ils faisaient valoir. Il commença ses études au collège de Charleville, et se distingua par son intelligence; mais un de ses maîtres ayant voulu l'assujettir à ce qu'il appelait des détails minutieux de toilette, il s'en alla, et ce fut là le premier acte de l'opposition absolue à tous les usages de la société qu'il a constamment pratiquée dans tout le reste de sa vie. Sorti du collège, il se rendit à Mézières. On sait qu'il existait alors dans cette ville une école du génie militaire, exclusivement destinée à la noblesse; mais ce qu'on sait moins, c'est qu'on y recevait aussi, dans des salles particulières, et principalement pendant l'hiver, de jeunes apprentifs, maçons et charpentiers, auxquels on enseignait gratuitement les éléments du calcul et de la géométrie descriptive. Clouet suivit ces leçons avec ardeur, s'y distingua, et mérita l'estime de M. Monge, dont l'enseignement a illustré cette école. Il vint ensuite à Paris, pour visiter les ateliers et les manufactures, mais il ne s'y fixa point. Ses parents étant morts, il retourna à la ferme de Singly, et se livra entièrement à ses goûts pour la chimie et la mécanique, qui, jusqu'alors, avaient été toujours contrariés. Il établit d'abord une fabrique de faïencerie qui eut beaucoup de succès. Cela lui donna occasion de faire des recherches sur la composition des émaux. Ses résultats sont imprimés dans le tom. XXXIV des *Annales de chimie*; mais ses projets furent bientôt renversés. Clouet, aussi confiant dans la probité des autres que tranquille sur la sienne, avait prêté une somme considérable à une maison de Charleville. Cette somme, qui formait toute sa fortune, lui fut enlevée par une banqueroute. Sans être ému ni affligé de cet événement,

il quitta Singly et revint tranquillement à Mézières. L'école du génie, qui avait été la première ressource de son enfance, lui donna encore un asyle, mais plus honorable que la première fois. On lui offrit, dans cet établissement, une place de professeur de chimie qu'il accepta. Il fit divers travaux sur le fer et l'acide prussique : on en peut voir le détail dans les volumes de l'académie, pour 1786, et dans le tome XI des *Annales de chimie*; mais sa découverte la plus intéressante pour les arts, et même pour la chimie théorique, fut le procédé qu'il donna pour transformer le fer en acier fondu. Le fer pur, tel qu'on l'obtient par le travail des mines, n'est pas assez dur pour que l'on puisse le faire servir à la fabrication des instruments tranchants et de la plupart des outils employés dans les arts. Afin de lui donner cette dureté, on le chauffe fortement avec du charbon, dont une portion pénètre sa substance, et cette combinaison, susceptible de se tremper et de devenir dure et cassante, forme ce que l'on appelle l'acier de cémentation. Mais le charbon pénétrant ainsi dans le fer d'une manière inégale, à diverses profondeurs, il en résulte que l'acier formé par ce procédé n'est point homogène, et ne peut servir à fabriquer que des instruments très imparfaits. Depuis longtemps, les Anglais savaient faire une autre espèce d'acier, dans lequel le charbon était partout également combiné avec le fer, et ce secret était pour eux la source d'une branche de commerce très importante. Clouet parvint à le découvrir, et prouva que, pour obtenir cette espèce d'acier plus parfaite, il fallait fondre entièrement le fer avec le charbon réduit en poudre impalpable, ou, ce qui vaut mieux encore, avec une substance déjà combi-

née avec le charbon et susceptible de l'abandonner à une plus forte affinité. Pour cela, il choisit la craie, dont le charbon est, en effet, un des éléments, et l'acier qu'il obtint se trouva parfaitement égal en qualité à l'acier des Anglais. Le procédé de Clouet, étendu et perfectionné par des manufacturiers habiles, a exempté la France d'une importation considérable. Pour ne pas interrompre l'exposé des recherches de Clouet, nous nous sommes un peu écartés de l'ordre des événements. A l'époque où la révolution arriva, il était sur le point de s'embarquer pour St.-Domingue; on eut besoin de créer des armes et des arsenaux, il resta. On conceit qu'un homme si industrieux et de mœurs un peu plus que lacédémoniennes, ne pouvait pas demeurer sans emploi dans de pareilles circonstances. Il fut en effet chargé d'établir et de diriger une fabrique de fer forgé à Daigny, près de Sedan, et il s'en acquitta si bien, que cette fabrique seule a suffi pour approvisionner de cette matière les arsenaux de Douay et de Metz pendant tout le temps que les armées françaises restèrent sur les frontières de la Belgique et du Luxembourg. On y remarquait surtout un laminoir dont la construction fut regardée comme un chef-d'œuvre de mécanique. Clouet avait, plus que personne, les qualités nécessaires pour conduire, à cette époque, un pareil établissement. Le jour, il présidait aux constructions, et la nuit il écrivait sa correspondance. Il s'était exercé depuis long-temps à vaincre le sommeil, et il en était venu à n'avoir plus besoin de dormir qu'une heure par nuit, encore sans se coucher et même, dit-on, sans fermer les yeux. On savait qu'il avait imaginé un procédé nouveau pour fabriquer des lames de sabres, imitant les damas de

Perse, et les égalant par leurs qualités. Le comité de salut public lui demanda, sur ce sujet, un mémoire qui a été depuis imprimé dans le N^o. XC du *Journal des mines*. Lorsque l'établissement de Daigny fut en pleine activité, Clouet le quitta; il pensa que sa présence n'y était plus nécessaire. Il vint à Paris pour rendre ses comptes, qui furent trouvés très exacts; on y découvrit cependant une omission: Clouet avait oublié d'y porter le traitement du directeur. Un jardin qu'il avait cultivé avait fourni abondamment à tous les frais d'administration. En effet, avec un homme de cette espèce, les dépenses de luxe n'étaient pas fort considérables. Ses voyages de Paris à Mézières se faisaient de la manière du monde la moins dispendieuse. Il s'était beaucoup exercé à la marche. Quand il voulait se mettre en voyage, il prenait avec lui du pain, de l'eau-de-vie, et il partait. Il ne s'arrêtait jamais pour se reposer ni pour dormir, seulement pour renouveler ses provisions, quand elles étaient épuisées, ce qui n'exigeait pas beaucoup de temps. Arrivé à Paris, il louait une petite chambre sans meubles, jetait sur le plancher une botte de paille: c'était son lit. Il faisait ses vêtements, et préparait lui-même ses aliments. Il est vrai que les uns et les autres n'étaient pas recherchés. On peut dire qu'il avait complètement réalisé l'*Émile* de Rousseau, et même qu'il l'avait dépassé. Cette rudesse de mœurs n'était pas toutefois exempte d'orgueil, et ce grand amour de l'indépendance n'excluait pas l'envie de la domination. Clouet avait tout ce qu'il fallait pour soutenir ce rôle. Sa constance dans ses entreprises était extrême. Il n'abandonnait point un travail qu'il ne fût fini, et il portait ce caractère de ténacité jusque dans les choses auxquelles

les on le croirait le moins applicables. Un jour, un militaire l'insulta grièvement, lui et un de ses amis, alors administrateur du département. De retour chez lui, le voilà qui réfléchit à cette insulte et aux moyens de venger l'honneur de son ami, qu'il croyait encore beaucoup plus compromis que le sien. Il s'enferme dans sa chambre pendant trois jours, et travaille sans relâche à inventer un coup de sabre pour punir son agresseur. Quand il l'a trouvé, il fait venir un maître d'armes, le meilleur de la ville, le fait mettre en garde, répète sur lui l'expérience, le touche, le paye et le renvoie. Il en appelle ainsi un second, puis un troisième, et toujours le même succès. Alors il va trouver l'homme qui avait insulté son ami, il lui propose tranquillement de venir se battre; celui-ci accepte, ils sortent, et Clouet, après avoir encore répété cette fois son expérience, et blessé son agresseur, rentre chez lui avec le plus grand sang-froid du monde. Quand il eut quitté l'établissement de Daigny, on lui donna une place à Paris, dans le conseil des arts établi près du ministre de l'intérieur. Il la remplit avec une exactitude scrupuleuse; mais le désir de faire des expériences sur la végétation lui fit chercher les moyens d'aller à Caïenne. Étant à Nantes, et attendant son départ, il s'était imaginé qu'il ferait bien de se préparer d'avance au changement de climat, et, pour cela, il allait tous les jours, pendant deux heures, se coucher dans les sables, nue tête, le visage exposé aux ardeurs du soleil du midi; mais cette précaution ne le préserva point. Il mourut le 4 juin 1801, d'une fièvre coloniale, dans un endroit écarté de l'île, où il menait à peu près la vie d'un sauvage. On raconte encore de lui, dans cette nouvelle position, plusieurs traits singu-

liers de ce courage tranquille et de l'imperturbable sang-froid qui formaient un des fondements de son caractère, ou plutôt de sa philosophie. En rassemblant les traits de ce caractère, on voit que Clouet, dans tout le cours de sa vie, s'était mis dans une opposition constante et universelle avec tous les usages de la civilisation. Jamais l'épreuve du système de Rousseau ne pourra être tentée par un homme plus industrieux, plus fort, plus adroit, et qui la suivit avec autant de constance. Cependant, quel en a été le résultat? Clouet a fait des travaux utiles, mais peu nombreux. Il est incontestable qu'il aurait fait bien davantage, s'il eût profité des ressources de la société, et s'il fût parti du point où les hommes se trouvent déjà élevés par la civilisation. Fut-il heureux? C'est une question à laquelle il est impossible de répondre; mais ce que sa vie nous montre, c'est une existence dure et pénible, terminée par une mort misérable. Ce n'est pas la peine de se séparer du genre humain pour en venir là. B—T.

CLOVIO (D. JULIO). Le plus célèbre peintre en miniature de l'école italienne, né dans la Croatie, en 1498, entra d'abord dans l'état ecclésiastique et fut chanoine régulier. Il obtint ensuite une dispense du pape, rentra dans la vie séculière, et se livra entièrement à l'étude du dessin. Son génie l'appelait aux grandes compositions; mais Jules-Romain, son maître, lui ayant reconnu un talent singulier pour peindre de petites figures, l'engagea à s'y appliquer. Clovio, pour perfectionner son talent, prit des leçons de miniature de Girolamo de' Libri, de Vérone, et acquit une habileté et une célébrité extraordinaires. Il joignait à la grâce du coloris, à la finesse du pinceau,

la fierté de dessin de Michel-Ange et de l'école romaine. Préférant les sujets qui admettent un grand nombre de personnages, quelle que fût la petitesse de leurs dimensions, il les peignait avec une vérité et une expression admirables. Vasari cite un manuscrit de l'Office de la vierge, que Clovio avait orné de peintures pour le duc de Florence, et dont les figures étaient d'une proportion qui échappait en quelque sorte à la vue. *Non eccedevano* (ce sont les expressions de Vasari) *la misura di una picciola formica*. Il peignit de cette manière, en vingt-six tableaux, *la Procession du corps de N. S. à Rome*, et *la Fête du mont Testaccio*. Cette suite lui coûta neuf années de travail. La plupart des ouvrages de Clovio furent exécutés pour des princes et pour des souverains. Cependant, il peignit pour des particuliers un grand nombre de portraits qui, dans leur genre, pour la vigueur et le naturel, peuvent être comparés à ceux du Titien. Il fit aussi quelques petits tableaux d'histoire, mais ils sont très rares. On voyait encore il y a quelques années dans la bibliothèque d'un couvent de l'ordre de Cîteaux, à Milan, une *Descente de croix* d'un faire très original, et dans lequel on retrouve le goût de la plus belle époque de l'art. Il n'est pas étonnant que ce peintre ait produit un aussi grand nombre d'ouvrages, et qu'il les ait finis avec tant de soin; il poussa fort loin sa carrière, et mourut en 1578, âgé de quatre-vingts ans. L—N.

CLOVIS (CLODOVEUS (1)), ou

(1) C'est ainsi qu'écrivit Grégoire de Tours. Le *ch*, dans ce nom, exprime l'aspiration gutturale des Allemands; c'est donc le même nom que *Lodoveus*, *Lodovichus*, *Louis*, quoique l'usage de

CHLODOVECHUS), roi des Francs, né l'an 465, succéda l'an 481 à son père, Childéric. A cette époque, la Gaule, qui, depuis soixante ans, avait été en proie à des irruptions dévastatrices, avait vu s'établir dans son sein diverses nations barbares, différentes par leur origine, leurs mœurs et leur langage; des états rivaux s'y étaient nouvellement formés. Le plus étendu et le plus puissant de tous était celui des Wisigoths, qui occupaient les belles contrées situées entre la Loire et les Pyrénées, et qui avaient subjugué la plus grande partie de l'Espagne. Après eux, le royaume le plus considérable était celui des Bourguignons, qui, au sud-est, possédaient toute la portion que baigne le Rhône et ses affluents. Entre la Loire et la Somme, diverses cités, faisant partie de l'Armorique, avaient formé entre elles une courageuse confédération. Le centre de cette portion, qui était aussi celui de toute la Gaule, appartenait aux Gaulois-Romains, qui avaient résisté aux barbares d'au-delà du Rhin, et qui, sous des chefs choisis parmi eux ou devenus héréditaires, reconnaissaient encore la suprématie des successeurs des Césars, devenus incapables de les protéger contre les dangers qui les menaçaient. A l'est sur les bords du Rhin, et au nord de la

les distinguer ait prévalu. Dans le testament de S. Remi, le roi Clovis est appelé *Hlodovicus*. Dans la lettre de Clovis aux évêques des Gaules, on trouve *Clodoveus*; sur les monnaies on lit *Chlodoveus* ou *Chlodovius*; les Grecs en ont fait *Χλοδovιος* (*Clodæus*), et c'est ainsi qu'écrivit Agathias. Dans les grandes Chroniques de S. Denis, en traduisant ce nom en français, on a écrit *Clodovée*. Théodoric, roi d'Italie, en écrivant au roi Clovis, mettait *Luduin* ou *Lodoin*, parce qu'il suivait la prononciation des Romains d'Italie.

Somme, se trouvaient les belliqueuses tribus des Francs et des Allemands, qui obéissaient à divers chefs indépendants et souvent ennemis les uns des autres. Clovis était le chef de la tribu des Francs-Saliens, qui s'était fixée dans la Ménapie, restreinte dans les derniers temps de l'empire romain au diocèse de Tournai, lequel comprenait alors aussi ceux de Bruges, de Gand et d'Ypres, qu'on en a séparés depuis. Ce territoire était renfermé entre la mer et l'Escaut, qui le bornait à l'orient et au midi; il était resserré à l'ouest par le pays des *Morini* ou les diocèses de Terrouanne et de Boulogne, qu'occupait une autre tribu des Francs, commandée par Cararic. Il avait au sud le riche pays des *Nervi*, ou le diocèse de Cambrai, possédé également par une tribu de Francs, dont le roi, nommé *Ragnacaire*, parent de celui des Francs-Saliens, faisait sa résidence à Cambrai (1). Celle de Clovis était à Tournai, où l'on a trouvé le tombeau de son père, Childéric, au 17^e. siècle. Déjà sous ce dernier roi, et plus anciennement sous Clodion, les Francs-Saliens, plus audacieux que les autres tribus de la même nation, avaient fait des irruptions dans le pays des Gaulois-Romains, et avaient tenté de s'y établir; mais des forces supérieures les avaient forcés de se retirer dans leurs forêts

(1) L'auteur de cet article fournira ailleurs des preuves qui ne laisseront, il l'espère, aucune prise au doute, relativement à ces diverses limites géographiques. Il se contentera de faire observer ici que les erreurs de nos premiers géographes, consacrées par la grande autorité de d'Anville en ce qui concerne les limites respectives des *Menapii* et des *Nervi* du temps des Romains, ont empêché ceux qui ont entrepris d'écrire notre histoire, de bien saisir le sens de nos premiers annalistes.

et leurs marais, et d'y emporter leur butin. Il est remarquable que leur pays était la plus froide, la plus inculte et la moins fertile portion des Gaules. Clovis résolut de tenter une nouvelle expédition, et il envoya déclarer la guerre à Syagrius, qui avait reçu de ses ancêtres, comme par héritage, la ville et le diocèse de Soissons, et qui, décoré par l'empereur du titre de comte ou de patrice, commandait aux tristes restes de la seconde Belgique. Syagrius, fils du célèbre Aëtius, adoré des Romains, respecté des Barbares par sa justice et sa grandeur d'âme, accepta le défi hostile de Clovis, qui, dans un langage déjà chevaleresque, lui avait fait dire de fixer le jour et le lieu de la bataille. Clovis, assisté de Ragnacaire, roi de Cambrai, sur le territoire duquel il se trouvait forcé de passer, marcha contre Syagrius. Les Romains ne purent soutenir le choc impétueux des Francs, dont le nombre ne se montait pas au-delà de cinq mille. Ce combat mémorable eut lieu près de l'ancienne abbaye de Nogent, à environ trois lieues au nord de Soissons, qui devint ainsi la première capitale du nouveau royaume des Francs-Saliens, l'an 486 de l'ère chrétienne. Syagrius se retira à Toulouse, à la cour d'Alaric, et les lâches conseillers du fils du puissant Euric, encore mineur, livrèrent l'illustre fugitif à Clovis, qui le redemanda, et qui fit mettre à mort cet infortuné roi des Romains, comme l'appelle Grégoire de Tours. Au milieu de la férocité de mœurs qui caractérisait sa nation, Clovis déploya, dès les premiers temps de sa conquête, une politique inconnue à ses prédécesseurs : il ménagea le culte des vaincus, il chercha même à se concilier l'amitié des chefs de cette religion, dont l'influence était alors toute-puis-

sante sur les Gaulois-Romains, qui formaient la base de la population des contrées qu'il venait de soumettre. Ainsi S. Remi, évêque de Reims, ayant fait réclamer auprès de lui un vase d'une grandeur et d'une beauté remarquables, « Suivez-moi dans Soissons, dit le roi aux députés » de l'évêque, là nous devons partager le butin, et si le sort me donne ce vase, je vous le rendrai. » Clovis demande à ses guerriers, rassemblés dans Soissons, que ce vase lui soit remis; les Francs, pleins de respect et d'amour pour leur chef, lui répondent unanimement qu'il peut choisir dans le butin ce qui lui conviendra. Un seul, plus audacieux, fend le vase avec sa hache ou francisque, en disant : « Tu n'auras rien que le sort n'en ait dé-cidé. » Aussitôt tous les regards des Francs, immobiles d'étonnement, se dirigent sur Clovis. Lui, dissimulant son indignation, prend tranquillement le vase brisé et le remet aux députés; mais ce même soldat s'étant trouvé un an après au champ de Mars, ou à la revue, avec des armes mal en ordre, Clovis lui fendit la tête avec sa francisque, en disant : « C'est ainsi que tu frappas le vase dans Soissons. » Toutes les villes de la seconde Belgique se soumirent à Clovis. Les Parisiens, auxquels les premières conquêtes des Francs avaient fait éprouver une longue disette dont ils ne furent soulagés que par le courage de sainte Geneviève (1), imitèrent, en 493, l'exemple des cités environnantes, et ouvrirent aussi leurs portes aux Francs.

(1) Nous interprétons ainsi un passage d'une vie de sainte Geneviève, très ancienne, et antérieure à Grégoire de Tours; ce passage a beaucoup excité les critiques. (Voyez les Bollandistes, (tom. 1^{er}. au 3 janvier) Dom Bouquet et Baillet.)

Clovis, dans la 10^e. année de son règne, agrandit encore ses domaines vers l'est, en s'emparant (1) de la Tongrie (le diocèse de Liège). Les Allemands, la plus féroce des tribus de la Germanie, qui s'étaient établis dans les provinces modernes d'Alsace et de Lorraine, attaquèrent en 496 les Francs-Ripuaires, possesseurs du territoire de Cologne, et alliés de Clovis. Le roi des Francs-Saliens marche aussitôt contre ces audacieux agresseurs, remporte sur eux une victoire complète, et s'empare du territoire qu'ils occupaient (2). Théodoric, roi d'Italie, qui avait épousé Alboflède, sœur de Clovis, écrivit au roi des Francs pour le complimenter sur sa victoire, et pour intercéder en même temps auprès de ce terrible vainqueur en faveur des chefs allemands fugitifs qui s'étaient réfu-

giés à sa cour. Afin de le fléchir plus facilement, il lui envoya en même temps d'Italie un chanteur célèbre, et habile à s'accompagner de la guitare, que Clovis lui avait demandé avec instances (1). Les Wisigoths étaient les peuples de la Gaule les plus redoutables pour les Francs-Saliens, et Clovis, afin de pouvoir leur résister avec plus d'avantage, chercha à se concilier les Bourguignons en demandant la main d'une princesse de leur sang : c'est ainsi qu'il épousa Clotilde (2), nièce du roi Gondebaut. Elle était belle, et l'amour serra les nœuds que la politique avait formés. Élevée dans la foi catholique, au milieu d'une cour arienne, ses vœux, son devoir et son intérêt la portaient à faire tous ses efforts pour convertir

(1) Procope, Grégoire de Tours et tous les annalistes qui ont écrit d'après lui, ont employé le mot *Thuringia* ou *Thoringia* pour *Tongria*, ou ces mots ont été confondus par les copistes. C'est ce qu'a démontré l'abbé Dubos, *Histoire critique de la monarchie française*, liv. II, ch. 7, tom. II, pag. 427 de la 2^e. édition in-12. Nous ajouterons une autre preuve à toutes celles qu'il a données, c'est que le manuscrit de Tacite, dans presque tous les endroits où il est question des *Tungri*, avait *Turingi*; c'est Bèatus Rhénanus qui a partout substitué *Tungri*. Velly et la plupart des modernes qui ont écrit notre histoire, trompés par ce mot de *Thoringia*, ont fait voyager Clovis et son armée jusque dans la Thuringe.

(2) Grégoire de Tours (lib. II, ch. 30) n'indique pas le lieu où cette bataille fut livrée; on a conjecturé que c'était près de Tolbiac (Zolpich), parce que, dans le chap. 37, le même auteur, en parlant de Sigebert, roi de Cologne, dit qu'il fut blessé à Tolbiac en combattant contre les Allemands; mais cette preuve n'est pas décisive, et plusieurs modernes ont cherché à démontrer que le lieu de cette bataille était près de Strasbourg.

(1) Nous tirons ce fait curieux de la lettre même de Théodoric à Clovis, où le roi d'Italie s'exprime ainsi : *Citharædum etiam arte suâ doctum, pariter destinavimus expetitur, qui ore manibusque consonâ voce cantando gloriam vestræ potestatis oblectet*; et dans la lettre XL du même roi, adressée à Boèce, il dit : *Cum rex convivii nostri famâ pellectus, à nobis Cytharædum magnis precibus expetisset*. (D. Bouquet, *Collection des Historiens de France*, t. IV, p. 5). On voit ainsi que l'usage de tirer des chanteurs et des musiciens d'Italie est bien ancien.

(2) Le vrai nom est *Chrotechildis* (voyez *Gregor. Turon.*, apud D. Bouquet, t. II, pag. 176), et dans les grandes chroniques de St.-Denis, écrites en français au 13^e. siècle, on la nomme *Crotilde*. Hermann, in *Chronico* apud D. Bouquet, t. III, pag. 319, et Sigebert, t. III, pag. 336, écrivent *Hrodhildis* et *Rhotildis*. Le ch allemand a subi dans ce nom la même modification que dans celui de *Chlodovechus*. Le roman d'Aimoin, au sujet du mariage de Clotilde, est curieux parce qu'il peint les mœurs; mais il ne faut pas lui donner place dans l'histoire, comme ont fait M. Viallon dans sa *Vie de Clovis-le-Grand*, et M. Picot dans son *Histoire des Gaulois*.

son époux, païen. Clovis écoutait favorablement la voix de l'amour et de la religion, lorsque la mort de son fils aîné, qu'il avait laissé baptiser, vint réveiller ses craintes superstitieuses. Il se laissa cependant persuader pour son second enfant, qui reçut aussi le baptême, et, dans la guerre avec les Allemands, dont nous avons parlé, se voyant près de succomber, il invoqua hautement le Dieu de Clotilde et des chrétiens; il l'appela à son secours, et aussitôt la victoire se tourna de son côté. Après cet événement, il ne fut pas difficile à l'éloquent S. Remi de persuader à un homme du caractère de Clovis, que le Dieu qui gagnait les batailles et qu'adorait Clotilde, était le seul Dieu tout-puissant, le seul qu'il fallût reconnaître. Clovis fut donc converti à la foi catholique, et les raisons politiques qui le forçaient de suspendre sa profession de foi publique furent levées lorsqu'après avoir harangué ses Francs, il les trouva disposés à le suivre aux fonts baptismaux, avec la même joie qu'ils montraient lorsqu'il s'agissait de l'accompagner aux combats. La cérémonie se fit à Reims, le 25 décembre 496, avec toute la pompe et la magnificence que l'habile évêque crut devoir déployer aux regards étonnés de ses barbares néophytes. La rue par où les Francs devaient passer était tapissée d'étoffes peintes ou d'un blanc éclatant; dans l'intérieur de l'église, les plus doux parfums répandaient dans l'air une odeur céleste; la cire embaumée brûlait, et éblouissait les yeux par d'innombrables lumières (1). Le nouveau Cons-

tantin s'avança vers le baptistère; l'évêque, en lui présentant la croix, et en versant sur lui l'eau salulaire, lui dit : « Sicambre, baisse la tête, et dé- » sormais adore ce que tu brûlais, et » brûle ce que tu adorais (1). » Il est certain, d'après le témoignage de S. Remi même, que ce saint évêque, à l'exemple de ce que l'Ancien-Testament nous apprend des rois juifs, ajouta à la cérémonie du baptême celle du sacre, et qu'il oignit Clovis d'une huile bénite (2); mais la pieuse fiction de cette fiole, apportée du ciel par une colombe blanche, et qui, sous le nom de *sainte ampoule*, a servi au sacre de nos rois, n'a été inventée que 360 ans après, par Hincmar, évêque de Reims (3). Trois mille

bus Deus tribuit, ut aestimarent se Paradisi odoribus conlocari. (Gregor. Turon., lib. 2, cap. 31, apud D. Bouquet; t. II, p. 177.

(1) *Procedit novus Constantinus ad lavacrum.... cui sanctus Dei sit ore facundo : « Mitis depone colla Sicamber adora quod incendisti, incende quod adorasti. »*

(2) *Quem elegi, baptisavi.... ejusdem sancti sacri spiritus sacri chrismatis unctione ordinavi in regem. (Testament de S. Remi, cité par Vertot; Académie des inscriptions, tome XX, pag. 24.)*

(3) Cette fiole a été brisée en 1794. (Voyez de Murr, sur la sainte ampoule, in-8°, Nuremberg, 1801, en allemand.) Vertot, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome XX, p. 669, a traité ce point d'histoire très habilement. Cependant Pluche, dans une *Lettre sur la sainte ampoule*, in-12, Paris, 1775, tout en avouant la fiction, observe que la célébrité de cette relique est plus ancienne que Hincmar, et il présume qu'elle aura été trouvée dans le tombeau de S. Remi. D'après sa forme, imparfaitement donnée par de Murr, nous la croyons plus ancienne encore; elle ressemble à une de ces fioles que l'on trouve fréquemment dans les tombeaux romains, auxquelles on a donné le nom de *lacrymatoires*, d'après l'opinion de Chifflet, mais qui pa-

(1) *Velis depictis adumbrantur plateæ ecclesiæ, cortinis albibentibus adornantur, balsama diffunduntur, micant flagrant odor cerei, totumque templum baptisterii divino respergitur ab odore; talemque ibi gratiam adstanti-*

guerriers et un grand nombre de femmes, parmi lesquelles se trouvaient les deux sœurs de Clovis, Alboflède et Landechilde, se firent baptiser en ce jour mémorable. Clovis, en sortant des fonts baptismaux, se trouvait dans le monde chrétien le seul souverain catholique. L'empereur Anastase avait admis des erreurs dangereuses sur l'incarnation divine. Les autres rois d'Italie, d'Afrique, d'Espagne et des Gaules s'étaient laissés entraîner à l'hérésie d'Arius. Le fils aîné de l'Eglise, ou plutôt le seul fils de l'Eglise, fut donc reconnu comme le sauveur de la foi, le souverain légitime; et le succès de ses armes fut affirmé par l'influence d'un clergé nombreux, riche, puissant et opprimé par les autres princes. Ce fut cette conversion de Clovis, et la protection qu'il accordait à la religion, plus que la crainte de ne pouvoir lui résister, qui engagèrent les cités d'Armorique (1), en l'an 497, à se soumettre à lui, et qui réunirent à son royaume des pays si vastes et si fertiles, et des

raissent plutôt avoir servi à contenir les baumes destinés à arroser les cendres des morts.

(1) Le nom d'*Armorique* paraît restreint dans ce siècle aux cités qui se confédérèrent. La partie ouest prit à cette époque le nom de *Bretagne*, à cause des habitants de la Grande-Bretagne forcés de s'y réfugier; mais l'*Armorique* propre (*Tractus Armoricanus*) comprenait, dans les derniers temps de la puissance romaine, cinq grandes provinces des Gaules. C'est pour avoir méconnu les limites de cette grande division, qui forma un commandement particulier, pour avoir rejeté trop légèrement le témoignage positif de la Notice de l'empire, que des hommes très savants, tels que Valois et autres, ont supposé dans nos premiers annalistes et dans plusieurs auteurs du moyen âge des erreurs qui n'y sont pas.

peuples si valeureux. Ainsi, il ne restait plus dans les Gaules que deux grandes puissances rivales de celle des Francs que Clovis venait d'établir, c'étaient les Bourguignons et les Wisigoths. Pour combattre avec succès la plus faible des deux, Clovis conclut deux traités d'alliance offensive, l'un avec Théodoric, son beau-frère, roi d'Italie et des Ostrogoths; l'autre avec Godegisèle, frère de Gondebaud, et mécontent du partage qu'il avait dans la Bourgogne. Gondebaud, dont les états s'étendaient alors depuis les Vosges jusqu'aux Alpes et à la mer qui baigne les murs de Marseille, pour diminuer le nombre des prétendants à la souveraineté, avait fait périr deux de ses frères, dont l'un était le père de Clotilde. Cependant sa politique imparfaite permettait encore à Godegisèle, le plus jeune de ses frères, de posséder la principauté de Genève. Gondebaud fut alarmé de l'esprit de mécontentement et de révolte que fit éclore dans ses états la conversion de Clovis. Le roi de Bourgogne assembla à Lyon les évêques catholiques et ariens, et s'efforça en vain de les concilier; ce fut dans ces circonstances critiques qu'il se vit forcé de se défendre contre Clovis, et qu'il lui présenta la bataille sur les bords de la petite rivière d'Ouche, près de Dijon. La désertion de Godegisèle, qui, avant le combat, se rangea du côté de Clovis avec ses Bourguignons, força Gondebaud de s'enfuir, d'abandonner au vainqueur Lyon et Vienne, et de se renfermer dans Avignon. Les longueurs du siège de cette ville, et une habile négociation, conduite par Arède, engagèrent Clovis à donner la paix à Gondebaud. Le roi des Francs força celui des Bourguignons à pardonner et même à récompenser la trahison de son frère.

re. Clovis retourna dans ses états avec les dépouilles des riches provinces qu'il avait traversées en vainqueur ; mais son triomphe fut bientôt troublé par la perfidie de Gondebaud, qui, malgré la foi due aux traités, fit périr Godegisèle. Le roi de Bourgogne épargna cependant les Francs renfermés dans Vienne avec son frère, au nombre de cinq mille, et il les envoya prisonniers à Alaric, qui les établit dans les environs de Toulouse. Clovis, qui soupçonnait la sincérité de Théodoric à son égard, et qui craignait d'avoir à se défendre contre les Wisigoths, fut assez sage pour résister à son juste ressentiment ; il accepta l'alliance du roi de Bourgogne, qui s'engagea, par un nouveau traité, à l'aider de son armée en cas de guerre. Ce fut vers ce temps, en l'an 507, que Clovis choisit Paris pour capitale de son royaume ; ce petit chef-lieu d'un des moindres peuples de la Gaule, resserré dans une île entre deux bras de la Seine, s'était senti de la prospérité générale de cette contrée sous le gouvernement des Romains ; ses habitants, dont le sévère Julien louait la simplicité rustique, et dont il se plaisait à opposer la frugalité et les habitudes laborieuses à la mollesse, au luxe et à la débauche de la superbe Antioche, s'étaient enrichis par le commerce et la navigation des rivières qui les entouraient, et par le séjour temporaire des empereurs. Quelques édifices romains que l'on avait construits au sud et hors de l'enceinte de la ville contrastaient par une heureuse et nouvelle magnificence avec les modestes habitations entassées, sans beaucoup d'ordre, sur les deux rives du fleuve. C'est dans un de ces édifices, qui subsistait en grande partie au 13^e. siècle, dont on voit même encore aujourd'hui quel-

ques vestiges (1) et qui se trouve désigné dans des actes des 10^e. et 11^e. siècles, sous le nom de *Thermes* (bains) et de *Palais des Thermes*, qu'on prétend que Clovis fit sa résidence ; mais cette assertion, répétée par presque tous les historiens de la ville de Paris (2), est dénuée de preuves. Il est plus certain que, vers l'an 507 (3), sur le sommet de la montagne au pied de laquelle se trouvait cet édifice, et sur l'emplacement d'un cimetière des Romains, Clovis, au milieu des arbres et des vignes, jeta les premiers fondements de l'église des Saints Apôtres (S. Pierre et S. Paul), qui depuis a reçu le nom de *Ste.-Geneviève*. Cependant les Wisigoths et les Francs s'observaient mutuellement ; des discussions ne tardèrent pas à s'élever sur leurs limites respectives. D'abord elles parurent pouvoir être réglées à l'amiable ; Clovis et Alaric se virent dans une petite île de la Loire, près d'Amboise. Ils se fêtèrent mutuellement, s'embrassèrent, se séparèrent en se prodiguant les protestations d'une amitié fraternelle. Ces apparences étaient trompeuses ; et c'est en vain que Théodoric chercha, par les lettres que nous avons encore (*Voy. D. Bouquet, tome 4*), à négocier avec Clovis, Gondebaud et Alaric, pour prévenir une rupture. Le roi des Francs, tout en feignant pour le

(1) Rue des Mathurins St-Jacques, à l'hôtel de Cluni.

(2) Même le judicieux et savant Bonamy ne s'est pas montré plus difficile ; cependant son *Mémoire sur l'état ancien de Paris, Académie des inscriptions*, tom. XV, pag. 656, en apprend davantage sur ce sujet, que les effrayantes et volumineuses recherches de Félibien, de l'abbé Lebeuf et de Jaillot.

(3) Toussaint-Duplessis, *Nouvelles Annales de Paris*, p. 30 et 41, est le seul qui nous satisfait pour la date et les circonstances de cette fondation.

puissant roi d'Italie une déférence filiale, hâta ses préparatifs, et, sachant que Théodoric était menacé par l'empereur Anastase et avait besoin de toutes ses troupes, il rassembla les chefs de son armée à Paris, et leur dit : « Souffrirons-nous que des » ariens, des hérétiques possèdent les » plus belles portions des Gaules ? » Marchons contre eux, emparons-nous de leurs fertiles provinces, et » partageons-les entre nous. » Tous répondent qu'ils sont prêts à le suivre et jurent de laisser croître leur barbe jusqu'à ce qu'ils aient vaincu Alaric. Les exhortations de la belle et pieuse Clotilde enflammèrent encore le courage de ces guerriers pour cette sainte entreprise. Les Francs, qui s'étaient avancés sur les bords de la Vienne, dont l'autre rive était couverte par le camp des Wisigoths, crurent voir un signe visible de la protection du ciel, dans l'indication qui leur fut donnée par une biche d'un endroit où la rivière était guéable ; ils en profitèrent pour traverser le fleuve et forcèrent les Wisigoths à la retraite. Enfin, la bataille se livra dans le champ de Voclade, à dix milles et au midi de Poitiers, près de Champagne St.-Hilaire et de Vivonne, entre les deux petites rivières de Vonne et de Clouère (1). Après un sanglant combat, où le fils de Sidoine Apollinaire perdit la vie, à la tête des nobles d'Auvergne, où Clovis tua de sa propre main Alaric son rival, et où lui-même manqua de périr d'un coup de lance, les Wisigoths furent entièrement défaits. La conquête de l'Aquitaine fut

(1) Voyez la dissertation de l'abbé Lebeuf sur ce sujet, dans les *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique de Paris*, tom. I, p. 364. Vouillé est trop près de Poitiers pour répondre à l'indication de Grégoire de Tours.

le résultat de cette bataille. Angoulême ouvrit ses portes à Clovis ; il prit ses quartiers d'hiver à Bordeaux, enleva les trésors qui se trouvaient à Toulouse et les envoya à Paris. Il pénétra jusqu'aux confins de l'Espagne, rétablit partout les honneurs de l'Eglise catholique, fixa une colonie de Francs en Aquitaine, et délégua à ses lieutenants la tâche, en apparence facile, de détruire les restes de la puissance des Wisigoths ; mais le sage Théodoric ne le permit pas, et put encore s'opposer avec succès à l'ambition de Clovis. Ses valeureux Ostrogoths marchèrent au secours d'une nation qui n'était en quelque sorte qu'une branche de la leur. Les Francs, aidés des Bourguignons, ne purent s'emparer d'Arles, ni de Carcassonne, et furent repoussés partout avec perte. Cet échec engagea Clovis à écouter des propositions de paix. Il paraît que ce fut à cette époque que le pays, alors appelé *province de Marseille*, depuis la mer jusqu'à la Durance, qui appartenait aux Bourguignons, fut cédé aux Ostrogoths ; on ne laissa aux Wisigoths que la *Septimanie*, comprenant une étroite étendue de territoire le long de la côte, depuis le Rhône jusqu'aux monts Pyrénées ; mais depuis ces montagnes jusqu'à la Loire, la vaste Aquitaine fut définitivement réunie au royaume des Francs, avec d'autant plus de facilité que, par les intelligences qu'il s'était pratiquées dans le pays, Clovis avait eu l'art de faire désirer aux Gaulois-Romains sa domination (1). Ce fut après avoir terminé cette conquête importante, que Clovis reçut et accepta les honneurs du consulat, qui lui fu-

(1) *Multi jam tunc ex Gallis habere Francos dominos summo desiderio cupiebant.* (Gregor. Turon., lib. 2, c. 36.)

rent conférés par l'empereur Anastase. Le roi des Francs, plaçant un diadème sur sa tête, parut dans l'église de St.-Martin de Tours, revêtu d'une tunique et d'un manteau de pourpre, et fut salué par la multitude des noms de *consul* et d'*Auguste*. Les Gaulois-Romains nese crurent plus désormais soumis à la force, mais à une autorité légitime qu'ils étaient habitués à respecter, et les Francs révéraient dans leur chef un titre qui rappelait la majesté de la république et que les empereurs mêmes s'honoraient de porter. Après avoir tout fait pour la gloire et l'établissement de sa nation, Clovis sembla tourner toutes ses idées vers l'affermissement de son autorité personnelle. L'histoire du vase brisé dans Soissons nous a prouvé qu'elle était faible dans tout ce qui ne concernait pas le commandement ou la discipline militaire; mais après les vastes conquêtes des Francs, le chef qui les avait conduits à la victoire acquit sur eux une autorité d'autant plus grande, qu'ils devaient davantage à son génie, et, que se trouvant disséminés sur un grand territoire, il leur était plus difficile de se réunir. Cependant le roi des Francs crut encore nécessaire, pour consolider ce pouvoir nouveau et étrange, d'avoir recours à la perfidie et à la cruauté. Les chefs les plus puissants, qui auraient pu prétendre à soutenir leur antique indépendance, ceux qui, par leur naissance, leur rang et leur influence pouvaient aspirer au commandement suprême, furent indignement assassinés. Clovis s'empara des états de Cararic et le fit mettre à mort, sous prétexte qu'il était resté neutre lors de son expédition contre Syagrius. Clodéric, par les suggestions de Clovis, assassine son père Sigibert, roi de Cologne et des Ripuariens, et Clovis venge ce parricide

en faisant assassiner Clodéric par ses propres serviteurs et en réunissant ses états aux siens. Clovis tue de sa propre main Ragnacaire, roi de Cambrai; qui lui avait été si utile dans sa première expédition, ainsi que Richarius son frère, et il s'appropriia leurs états. Il en agit de même avec Regnomer, autre frère de Ragnacaire, qui commandait au Mans. Le saint évêque de Tours raconte froidement toutes ces horreurs; et il ajoute, avec une simplicité qui a aussi son énergie: « Après avoir fait toutes ces choses, » Clovis mourut à Paris. » En effet, Clovis n'avait que quarante-cinq ans lorsqu'il termina une carrière dont de sanglantes souillures n'ont pu effacer la gloire. Vingt-cinq ans après sa mort, le royaume des Bourguignons tomba au pouvoir des Francs; les Ostrogoths furent obligés de leur céder Arles et Marseille; l'empereur Justinien légittima, en quelque sorte, leur conquête, en leur concédant la souveraineté des Gaules. Depuis cette époque (536), ils jouirent du privilège de célébrer à Arles les jeux du cirque, et, par un privilège plus grand encore, les monnaies frappées par leurs rois eurent un cours légal dans tout l'empire, avantage qui fut refusé au puissant monarque de Perse. Clovis, la première année de sa conversion au christianisme, fit mettre dans un meilleur ordre, et peut-être fit traduire du teuton en latin, la loi salique. Ce code, qui paraît avoir été rédigé pour la première fois lorsque les Francs étaient encore au-delà du Rhin, ne régissait que les Francs-Saliens. Par une politique très sage et même alors nécessaire, Clovis permit que les différents peuples qui habitaient ses états conservassent leurs lois; ainsi les Gaulois-Romains étaient régis par le code théodosien; les Wi-

sigoths par ce même code, extrait et modifié par Alari; les Bourguignons, par la loi gombette (1); de-là l'origine de la diversité des coutumes, qui prévalut depuis en France. Clovis, dans la dernière année de son règne, assembla un concile à Orléans, et c'est de ce premier acte de sa souveraineté, en matière ecclésiastique, que dataient les droits exclusifs et non communs aux autres souverains catholiques que les rois de France réclamaient contre les papes (2): ainsi, gloire, empire, religion, lois, usages, naissance d'une grande capitale, tout, pour les Français, commence avec le règne de Clovis. Ce règne a duré trente ans, Clovis étant mort le 27 novembre 511. Il fut enterré à l'église des Saints Apôtres (Sainte-Geneviève) qu'acheva Clotilde, qui lui survécut. Le prétendu tombeau, de Clovis, que l'on voyait au milieu du chœur de cette église, n'était qu'un cénotaphe, érigé par les moines dans le 13^e siècle (3). Dans le seul diplôme au-

thentique qui nous reste de lui, et qui est de l'an 510, il se qualifie de FRANCORUM REX, *vir inluster* (1). Clovis laissa quatre fils, Thierri, Clodomir, Clildéric, Clotaire, qui se partagèrent ses états, et une fille nommée Clotilde, mariée l'an 526 à Amahic, roi d'Espagne. M. Viallon, chanoine et bibliothécaire de Sainte-Geneviève a publié, en 1788, la *Vie de Clovis-le-Grand*; on y désirerait plus de critique (2). W—R.

CLOVIS II, second fils de Dagobert, eut en partage les royaumes de Neustrie et de Bourgogne, en 658; comme il était encore en bas âge, le gouvernement fut confié à la reine Nantilde, sa mère, et surtout à Ega, puis à Erchinoald ou Archambaud, tous deux successivement maires du palais. Avec le même titre, Pépin-le-Vieux gouvernait l'Austrasie pendant la minorité du roi Sigebert, frère de Clovis II, et les Bourguignons, qui avaient renoncé à avoir un maire du palais depuis Clotaire II, ayant exigé le rétablissement de cette charge dans le royaume de Bourgogne, la France entière se trouva soumise au pouvoir de

(1) On trouve ces lois réunies dans le 4^e vol. de la collection des *Historiens de France*, de Dom Bouquet.

(2) Le président Hénault, dans la dernière édition de son *Abrégé*, p. 5, in-4^o, prétend qu'on trouve dans ce concile l'origine du droit de régale; Velly, *Histoire de France*, t. I, p. 61, édition in-12, nie le fait.

(3) L'inscription latine de ce cénotaphe, qui est rapportée dans la *Description de Paris* de Piganiol de la Force, et nombre d'autres ouvrages, avait été mise, en 1628, lorsque le cardinal de la Rochefoucauld fit exhausser et réparer ce cénotaphe. Il y en avait une plus ancienne, composée vers l'an 1300, sur le coffre de bois qui le couvrait. M. Viallon la rapporte page 475. M. Lenoir, *Musée des Monuments français*, t. II, p. 4, en ajoute une très longue en français, qu'il dit avoir été effacée; mais elle est inconnue à tous ceux qui ont décrit ce cénotaphe: cette inscrip-

tion est évidemment supposée par quelque faussaire maladroit. L'effigie de Clovis qui était sur ce cénotaphe, a été transportée depuis au musée des Monuments français: elle est en pierre de liais, et non en marbre, comme l'annonce Piganiol.

(1) Voyez *Diplomata ad res Francicas spectantia*, 1791, in-folio, page 14, n^o 6.

(2) Desmarest a fait un poème intitulé *Clovis*; Limojon de Saint-Didier a publié un poème de *Clovis*, 1725, in-8^o: un troisième poème de ce nom a été donné par Lejeune, 1764, 3 vol. in-12. L'Héritier Nouvelon fit représenter, en 1638, sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, une tragédie de *Clovis-le-Grand premier roi chrétien*. Les Italiens possèdent une tragédie de *Clodoveo triunfante*, 1644, in-4^o. Z.

ces tuteurs des rois, d'autant plus dangereux qu'ils commandaient l'armée, qu'ils étaient élus par les grands, et que leur naissance ou les alliances qu'ils contractaient les rapprochaient encore du trône. En effet, la reine Nantilde ayant fait obtenir la mairie du palais du royaume de Bourgogne à Flaocat, autrement appelé *Flavude*, seigneur qui lui était fort attaché, elle lui donna sa nièce en mariage. Nantilde vécut trop peu pour le bonheur de la France; son ascendant était assez fort pour contenir les prétentions toujours si actives pendant les minorités, surtout à une époque où l'obéissance n'était pas dans les mœurs de la nation française. Elle donna une grande preuve de sa justice en consentant, sur la demande des seigneurs d'Austrasie, au partage égal des trésors du roi mort entre les deux fils qu'il avait laissés; car les trésors d'un monarque de la première race étaient un des plus forts moyens de sa puissance, et Nantilde, qui ne gouvernait que les états de Clovis II, eut assez de générosité pour se dessaisir de la moitié des richesses de Dagobert en faveur de Sigebert, sur les états duquel elle était sans influence, parce qu'il n'était pas son fils. Le désordre qui règne dans les chroniques de ce temps annonce la confusion qui s'était introduite dans le royaume; on n'y tient plus compte des faits qui intéressent la gloire de la France; à peine prend-on soin de marquer les dates, que l'histoire réclame à défaut d'autres renseignements; on ne sait des rois que leur nom; leur autorité appartient au plus habile, et les mêmes hommes sont loués ou condamnés avec si peu de mesure, qu'il est impossible de prononcer aujourd'hui sur la probabilité des accusations et la valeur des éloges. Tout ce qu'on sait de Clovis II, c'est que les

révolutions contre la famille royale d'Austrasie le rendirent seul possesseur de l'héritage du grand Clovis; qu'après avoir prodigué des trésors pour nourrir les pauvres dans un temps de famine, il employa au même usage les lames d'argent dont le roi Dagobert avait couvert le faite de l'abbaye de St.-Denis, ce qui, suivant quelques historiens, en le faisant chérir du peuple, indisposa fort les moines contre lui; qu'il épousa Batilde, jeune anglaise d'une grande beauté, enlevée par des pirates, et vendue comme esclave à Erchinoald, son maire du palais (*Voy. BATILDE*); que, sujet à de fréquentes convulsions qui affaiblissaient son esprit, il mourut en 655, âgé de vingt-deux ou vingt-trois ans, laissant trois fils mineurs, Clotaire III, Childeric II, et Thierri, ce dernier encore au berceau. Il passe pour être le premier roi de France qui se soit servi d'une voiture, jusque-là réservée pour les reines, et dont Boileau a si bien représenté la marche :

Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenaient dans Paris le monarque indolent.

Il ne serait pas extraordinaire que Clovis II, dont la santé était faible, se fût servi de cet équipage dans un temps où l'on n'en connaissait pas d'autre; car ce n'est pas pour s'être fait traîner lentement par des bœufs que ce prince a été déclaré fainéant, mais pour s'être montré en voiture à une époque où les rois ne paraissaient en public qu'à cheval.

F—E.

CLOVIS III, fils de Thierri I^{er}., roi de France, succéda à son père en l'an 691, n'étant âgé que de neuf ans. Il avait un frère plus jeune que lui, et l'histoire ne dit pas si ce jeune prince, qui se nommait *Childebert*, fut appelé au partage du royaume; car l'histoire de cette époque ne s'occupe que des maires du palais, et par conséquent

de la famille des Pépin, qui, conduisant avec prudence le projet formé depuis long-temps de s'emparer du titre de roi, employait tous ses soins à éteindre les souvenirs attachés aux descendants du grand Clovis. Le monarque de ce nom, qui régnait alors, était sous la tutelle de Pepin-le-Gros. On ne peut dire s'il aurait eu le courage et les moyens de secouer un jour le joug des maires du palais, puisqu'il mourut en 695, à l'âge de quatorze ans, à Choisy-sur-l'Aisne, où il fut enterré. Childebert, son frère, lui succéda. Tous ces malheureux princes ont été confondus sous le titre de rois fainéans; mais quand on réfléchit que leur éducation était confiée à ceux qui, après avoir usurpé leur pouvoir, voulaient se mettre à leur place; quand on voit mourir si jeunes les princes dont le caractère annonçait peut-être des vertus qui faisaient trembler les usurpateurs, on ne peut s'empêcher de plaindre ces mêmes rois que l'histoire a condamnés avec tant de rigueur.

F—E.

CLOWES (GUILLAUME), chirurgien distingué qui servit quelque temps sur les vaisseaux de la reine Élisabeth, en 1570. D'après quelques observations qu'il donna, il paraît qu'il résidait à Londres en 1573. Il y acquit bientôt une grande réputation, et fut nommé chirurgien de l'hôpital Saint-Barthélemi, où il pratiqua pendant plusieurs années en qualité de premier chirurgien. Il fut ensuite nommé chirurgien de S. M. britannique dans les Pays-Bas, en 1586. L'époque où il mourut est inconnue. On a de Clowes : I. *Traité court, mais nécessaire, sur la cure de la maladie nommée actuellement vénérienne*, Londres, 1585. Il y déplore la fréquence de cette maladie, et assure que, pendant cinq ans de séjour à St.

Barthélemi, il y a guéri environ mille vénériens. Sa méthode était celle des frictions jusqu'à salivation : il y parle aussi du turbith minéral et du mercure diaphorétique comme d'un remède efficace. II. *Pratique éprouvée pour les jeunes chirurgiens sur les brûlures occasionnées par la poudre à canon, les plaies d'armes à feu, d'armes blanches, etc.*, Londres, 1588. Clowes s'y montre comme un praticien expérimenté dans l'histoire qu'il donne de beaucoup de cas compliqués. On ne peut que le louer d'y avoir désapprouvé, dans les circonstances où les nerfs et les tendons étaient piqués, l'usage des topiques irritants et de toutes les substances regardées comme fortifiantes. Clowes fut érudit, à en juger d'après les citations qu'il fait de Galien et de Celse, et autres auteurs qui ont écrit en langue morte. Il serécrite beaucoup sur la confiance qu'on donnait dans son temps aux empyriques, dont plusieurs servaient sur les vaisseaux du roi, au détriment des équipages. P—R—L.

CLOWET, CLOUET, CLOUVET, ou CLOVET (PIERRE), graveur, naquit à Anvers en 1606. Après avoir appris les éléments de la gravure dans sa patrie, il se rendit en Italie. Spierre et Bloemaert, qui reconnurent en lui le germe d'un grand talent, dirigèrent ses premières études et ne tardèrent pas à l'associer à leurs travaux. Clowet, formé par leurs conseils et leurs ouvrages, quitta l'Italie et vint en France; il s'arrêta quelque temps à Paris, mais il y trouva la gravure encore faible et timide. Revenu à Anvers, il se livra à des travaux importants, et les chefs-d'œuvre de Rubens l'occupèrent d'abord pendant long-temps : il grava, d'après ce grand maître, différents tableaux, tels que la *Descente de croix*, *S. Michel combattant le dia-*

ble, et la *Mort de S. Antoine*. Cette dernière gravure est regardée comme le chef-d'œuvre de Clowet; mais elle est fort rare, ainsi que celle qui représente une *Conversation entre plusieurs amants*, avec ce titre : *Vénus Lusthoff*. Il en existe différentes épreuves, qui toutes n'ont pas un égal mérite; les épreuves avec des vers flamands sont les meilleures. Le burin de Clowet est pur, clair et plein de fermeté; ses tailles sont bien entendues et d'un bon effet. Comme Pontius, qu'il semble avoir pris pour modèle, il pénètre très avant dans le cuivre. Il a gravé avec un égal succès, le portrait, l'histoire et le paysage, et le même burin qui a su conserver à la *Descente de croix* l'expression noble et douloureuse du tableau, a rendu avec un autre genre de fidélité un grand paysage du même Rubens, représentant l'*Hiver*. Cette estampe, qui est fort recherchée, est connue sous le nom de l'*Etable à vaches*, parce qu'en effet on y voit des vaches et une étable; elle fait suite aux cinq grands paysages gravés par Bolswert, et leur est comparable dans toutes ses parties. Les portraits de Clowet sont d'autant plus recherchés, qu'au mérite d'être l'ouvrage d'un maître habile, ils réunissent celui de représenter presque tous des personnages historiques, tels que *Fernand Cortez*, *Améric Vespuce*, *Pierre Arétin*, *Thomas à Kempis*, *Malherbe*, *Cavendish*, etc. Clowet a encore gravé quelques tableaux de van Dyck, et ce qu'il y a de particulier, c'est que ce sont les mêmes tableaux que van Dyck a lui-même gravés. *La Vierge donnant le sein à l'enfant* est de ce nombre. Clowet mourut à Anvers en 1677.

A—s.

CLOWET (ALBERT), graveur, neveu du précédent, naquit à Anvers en

1624, et alla se perfectionner en Italie, à l'école de Corneille Bloemaert. Il résida long-temps à Rome, où il grava les portraits de Nicolas Pous-sin et d'Antoine van Dyck, pour la *Vie des peintres* de Bellori, imprimée en 1672; le portrait des cardinaux Azzolini, Rospigliosi, Rosetti, etc.; mais le plus bel ouvrage que Clowet ait fait à Rome est la gravure du beau tableau de Piètre de Cortone, qui représente la *Conception mystérieuse de Marie*, ou l'*Éternel bénissant la Vierge*. C'est une très grande pièce en deux planches; elle est fort recherchée des amateurs; mais les épreuves en sont rares. Albert, sans avoir un burin aussi ferme que celui de son oncle, ne manque ni d'effet ni de force. Il a gravé, d'après Jacques Courtois, dit le Bourguignon, un *Combat de cavalerie*, avec un talent remarquable. Clowet quitta Rome pour aller s'établir à Florence; c'est dans cette ville qu'il grava, avec Bloemaert, Piètre et quelques autres, les peintures du palais Pitti. Il était parvenu dans ce travail à imiter assez heureusement leur manière, et surtout celle de Bloemaert et de Mellan, qui avait plus de rapport avec la sienne. Son burin est correct et soigné. Albert Clowet fut un artiste laborieux; et son œuvre est considérable. Outre les ouvrages que nous avons déjà cités, il a gravé les portraits qu'on trouve dans le Recueil intitulé *Effigies cardinal. nunc viventium*, publié à Rome, chez J. Rossi. Il mourut à Anvers en 1687.

A—s.

CLOYSAULT (EDME-CHARLES), né à Clamecy dans le Nivernais, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1664, s'y consacra principalement à l'éducation des ecclésiastiques dans les séminaires, et mourut le 3

novembre 1728 à Châlons-sur-Saône, où il était supérieur du séminaire et grand-vicaire du diocèse. On a de lui : I. *Vie de S. Charles Borromée*, traduite de l'italien de Giussano, Lyon, 1685, in-4°; II. *Vie du P. Celoron*, de l'Oratoire; III. *Vie du P. de St.-Pé*, de la même congrégation, Lyon, 1696, in-12; IV. *Méditations des prières d'avant et d'après la Messe*, etc., latin et français, ibid., 1723, in-12; V. *Méditations d'une retraite ecclésiastique de dix jours*, etc. Le P. Cloysault a laissé en manuscrit : I. *Recueil des Vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, 3 vol. in-fol.; II. *Ménologe du premier siècle de la congrégation de l'Oratoire*; III. *Vies de quelques prêtres de l'Oratoire de St.-Philippe de Néri*. T—D.

CLUGNY (FRANÇOIS DE), issu d'une des plus anciennes familles de Bourgogne, naquit en 1637 à Aigues-mortes en Languedoc, où son père était lieutenant de roi. Il entra à l'âge de quatorze ans dans la congrégation de l'Oratoire, où il enseigna les humanités avec beaucoup de distinction dans plusieurs collèges. Pendant qu'il professait la théologie à Monthebrison, il fut frappé d'une cécité subite. On parvint à lui rendre la vue; mais elle resta toujours si faible, qu'il lui fallut renoncer à l'enseignement pour se retirer à Dijon, où il se consacra entièrement aux exercices de la pénitence et à la pratique des œuvres de charité. Il fut question de l'élever à l'épiscopat; mais son humilité s'y opposa constamment. Ses instructions publiques dans les différentes églises de la ville attiraient un concours prodigieux d'auditeurs. Son zèle pour le service des pauvres et des malades durant une

contagion qui causa de grands ravages le conduisit au tombeau, le 21 octobre 1694. Le P. de Clugny a composé divers ouvrages qui portent tous l'empreinte de son caractère et du genre de vie qu'il avait embrassé : I. *le Catéchisme de la dévotion*, Lyon, 1681, in-12; II. *la Dévotion des pécheurs, par un pécheur*, ibid., 1685-89, 1701, in-12. Cet ouvrage, que l'abbé Fevret avait fait imprimer sans la participation de l'auteur, fut dénoncé comme contenant des principes de quiétisme, dans un temps où une grande dispute rendait cette matière fort délicate; il se justifia pleinement. III. *Le Manuel des pécheurs, par un pécheur*, Dijon, 1686; Lyon, 1713, in-12. Le P. Bourrée, ami et confrère de l'auteur, y ajouta une troisième partie. IV. *Sujets de l'Oraison d'un pécheur par un pécheur*, Dijon, 1689; Lyon, 1701, in-12. Le P. de Colonia, jésuite, dans sa *Bibliothèque des livres jansénistes*, l'a mis au rang des ouvrages quiétistes, quoique l'auteur, dans sa préface et dans tout le cours de son livre, s'y applique à combattre le quiétisme. V. *Sujets d'oraison tirés des Épîtres et des Évangiles de l'année*. Dijon, 1695, in-12, terminé et publié par le P. Bourrée; VI. *Sujets d'oraison pour les pécheurs, sur les saints et les saintes de l'année*, Lyon, 1696, in-12, 2 vol. Cette suite du précédent ouvrage, quoique publiée sous le nom du P. de Clugny, est du P. Bourrée, qui l'a ornée de la vie de son confrère, publiée séparément, Lyon, 1698, in-12. T—D.

CLUGNY DE NUIS (JEAN-ÉTIENNE-BERNARD), maître des requêtes, intendant de la marine à Brest, intendant à Perpignan, puis à Bordeaux, s'était acquis dans ces différentes pla-

ces la réputation d'un homme intègre. Turgot, appelé au contrôle général, avait essayé de mettre en pratique quelques-uns de ses projets pour acquitter les dettes de l'état, sans accroître les charges du peuple. Des réclamations s'élevèrent de toutes parts contre le nouveau ministre, et elles devinrent si vives, qu'il se vit forcé de demander sa retraite. Clugny, désigné par la voix publique pour succéder à Turgot, parut d'abord concilier les intérêts et les suffrages de toutes les classes; mais, avant d'avoir pu établir sa réputation comme ministre, il mourut, après six mois d'exercice, le 18 octobre 1776, exalté par les uns, rabaissé par les autres, laissant l'idée d'un caractère juste, mais faible; d'un homme éclairé, mais ayant plus d'étendue dans l'esprit que de profondeur, plus de bonne volonté que de moyens de la réaliser. C'est pendant ce ministère si court que furent établies la loterie royale et la caisse d'escompte. Depuis Colbert, on n'avait pas vu en France de contrôleur-général mort en exercice. Voltaire, partisan des économistes, avait vu avec plaisir un de leurs chefs au ministère, dans la personne de Turgot, et souvent il répétait: « Si M. » Turgot quitte la cour, je me fais » moine. » L'événement arrivé, on le somma de tenir sa parole. « Volontiers, » répondit-il, je me fais moine » de Clugny. » W—s.

CLUSIUS. Voy. LÉCLUSE.

CLUYT (THÉODORE-AUGER), en latin *Clutius*, botaniste hollandais, exerçait avec honneur l'état de pharmacien, et s'occupait de la botanique et de l'histoire naturelle des insectes, à Leyde, lorsque les magistrats de cette ville le choisirent pour diriger l'établissement du jardin de botanique qu'ils fondèrent en 1577. Cluyt en-

richit ce jardin aux dépens du sien propre, qu'il avait rendu très remarquable par une grande quantité de plantes, et, pendant le reste de sa vie, il n'épargna ni peines, ni dépenses pour en accroître le nombre. Charles Lécluse, ou *Clusius*, qui était son parent et son ami, lui donna beaucoup de plantes et de graines qu'il avait recueillies durant ses voyages en Hongrie, en Espagne et en Portugal. Le jardin de Leyde devint bientôt l'entrepôt où l'on cultivait tous les végétaux rares ou précieux que les voyageurs et la compagnie des Indes apportaient en Europe. C'est celui qui a le plus efficacement contribué aux progrès de la botanique et de la culture des plantes étrangères, pendant le cours du 17^e. siècle et le commencement du 18^e., par sa richesse, et plus encore par les savants professeurs qui y ont successivement enseigné. Cluyt n'a publié qu'un ouvrage, dédié à Clusius: c'est l'Histoire naturelle des abeilles; il traite de leur formation, de leur nature, de leurs propriétés, et renferme des observations qui étaient alors neuves et précieuses. Voici son titre: *Van de Byen, haer wonderliche oorsprong, natur, eygenschap*, etc., Leyde, 1598; Amsterdam, 1608 et 1705, in-8°. L'auteur avait chargé son fils, auquel il avait transmis son goût pour les sciences naturelles, de traduire ce livre en latin. On a peu de détails sur la vie de ce savant estimable. — CLUYT (Auger), fils du précédent, né à Leyde vers la fin du 16^e. siècle, mort vers le milieu du 17^e. Son père lui inspira de bonne heure le goût de la botanique, et le fit voyager en différentes parties de l'Europe, principalement dans les contrées méridionales, comme l'Espagne et l'Italie, sous le double but de l'instruire et de recueillir des plantes pour le

jardin de l'université de Leyde. Auger Cluyt fit de tels progrès, que, malgré sa jeunesse, se trouvant à Montpellier, Richer de Belleval, qui était professeur de botanique, le chargea de le remplacer, pendant deux ans que sa mauvaise santé ne lui permit pas de donner ses leçons. Cluyt quitta Montpellier pour aller en Espagne, d'où il envoya beaucoup de plantes qui manquaient encore au jardin de Leyde. L'ardeur de son zèle pour la découverte de nouvelles espèces l'entraînant de plus en plus, il passa en Afrique; mais trois fois il fut pris dans les déserts de Barbarie, et dépouillé de tout, même de ses herbiers et de ses graines. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il revint en Hollande, où il fut récompensé de ses travaux. Il était docteur en médecine, et directeur du jardin de Leyde. Il est auteur des ouvrages suivants : I. *Calsuve sive dissertatio lapidis nephritici, seu jaspidis viridis, naturam, proprietates et operationes exhibens, quam sermone recenset Gul. Laurenberg; impress. cum dissertat. de Relites*, Rostock, 1627, in-12; II. *Mémoire pour indiquer la vraie manière d'emballer et d'envoyer au loin les arbres, les plantes, les fruits et les graines*, etc., Amsterdam, 1651, in-8°. Cet ouvrage, écrit en hollandais, est le premier qui ait été publié sur cet objet important. Les Hollandais profitèrent des instructions qu'il y donne, et c'est de cette époque qu'ils introduisirent en Europe un si grand nombre de végétaux exotiques, et que les villes de Leyde et de Harlem en firent un grand commerce. III. *Opuscula duo singularia*: 1°. *Historia cocci de Maldiva Lusitani, seu nucis medicæ Maldivensium*; 2°. *De hemerobio, sive ephemero insecto, et majaliverme*, Ams-

terdam, 1634, in-4°, avec fig. C'est l'histoire du coco des Maldives, et de l'insecte nommé *éphémère*. Boerhaave voulant perpétuer le souvenir des services que les deux Cluyt ont rendus à la botanique, a consacré à leur mémoire un genre de plantes qu'il a nommé *clutia*. Linné a conservé cette dénomination. Ce genre fait partie de la famille des euphorbes ou thytimaloïdes. D—P—s.

CLUVIER (PHILIPPE), naquit à Dantzig, d'une famille noble et ancienne, en 1580. Son père, qui était président de la monnaie, le destinait au barreau; mais la nature lui avait marqué sa place parmi les géographes célèbres. Son aversion pour le droit l'éloigna d'abord de la maison paternelle. Le besoin l'y ramena bientôt; mais comme son père tenait à ses idées, et lui à ses goûts, il la quitta de nouveau pour suivre le parti des armes. Il passa deux ans, comme soldat, en Bohême et en Hongrie. Dans ce même temps, le baron de Popel, son ami, fut arrêté par ordre de l'empereur. Se regardant comme une victime, le baron composa une espèce de manifeste, dans lequel il se défendait sans ménagement pour ses persécuteurs et pour l'autorité souveraine. Cet écrit irrita l'empereur au point qu'il demanda par son ambassadeur en Hollande l'arrestation de Cluvier, qui avait traduit en latin et fait imprimer à Leyde cette pièce hardie. Les états, qui craignaient l'empereur, lui sacrifièrent sans peine un particulier sans pouvoir. Après une très courte captivité, Cluvier, recouvra sa liberté, et retourna à ses études chéries. Afin de réunir en lui tout ce qui pouvait contribuer à leur progrès, il voyagea dans une partie de l'Europe, visita l'Angleterre, la France, l'Allemagne, et cette Italie qu'il décri-

vit ensuite avec tant d'exactitude et de talent. Versé dans la connaissance de presque toutes les langues européennes, il en parlait dix avec facilité. Il eût été à même de laisser un bien plus grand nombre de monuments de son érudition, si une mort prématurée ne l'eût enlevé, en 1623, à l'âge de quarante-trois ans. Voici la liste de ses ouvrages : I. *De tribus Rheni alveis atque ostiis et de quinque populis quondam accolis*, dans le *Recueil des Antiquités de la Germanie inférieure*, par P. Scriverius, Leyde, 1611, in-4°, prélude de l'ouvrage suivant; II. *Germaniæ antiquæ libri tres, necnon Vindelicia et Noricum*, Leyde, Elzevirs, 1616, 2 vol. in-fol., ouvrage rempli d'érudition, mais que des conjectures hardies mettent au rang des livres qu'il faut consulter avec défiance; III. *Siciliæ antiquæ libri duo, Sardinia ac Corsica antiquæ*, ibid. 1619, in-fol.; IV. *Italia antiqua*, Leyde, 1624, 2 tomes en 1 vol. in-folio, publié après la mort de Cluvier, par les soins de Daniel Heinsius. Il faut joindre à cet ouvrage les *Annotationes* de Lucas Holstenius, qui avait voyagé avec l'auteur, et qui le rectifie presque toujours heureusement. V. *Introductionis in universam geographiam tam veterem quam novam, libri sex*, Leyde, Elzevir, 1629, in-12. La meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1729, in-4°, avec des notes de J. Buron, de J. Frid. Hekel et de La Martinière. L. R—E.

CLUVIER, ou CLUVER (DETHELF), neveu du précédent, naquit à Sleswig vers le milieu du 17^e siècle. Après avoir voyagé en France et en Italie, où il séjourna trois ans, tant à Rome qu'à Venise, il se rendit à Londres pour s'y fixer. Il paraît qu'il y enseignait les mathématiques avec

une certaine réputation; car il fut reçu membre de la société royale en 1678. Non content de donner dans les visions de l'alchimie et de l'astrologie, il travaillait à un grand traité de la science de l'infini, et, à force de creuser cette science, il crut avoir trouvé la quadrature du cercle : rien n'était plus aisé, selon lui; car le problème se réduisait à celui-ci : *Construere mundum divinæ menti analogum*. En attendant la solution géométrique et rigoureuse qu'il promettait de donner du premier problème, il décarrait la parabole, et prétendait que tout ce que les géomètres avaient trouvé sur les lignes courbes était inexact (voy. *Acta eruditorum*, juillet 1686, et octobre 1687). Leibnitz, pour se divertir, proposa quelques doutes sur ces visions; il aurait voulu mettre aux prises Cluver avec Nicuwentyd, qui entassait alors de pitoyables objections contre les nouveaux calculs de l'infini : cela aurait amusé les géomètres, mais cette petite malice ne réussit pas. Cluver avait établi à ses frais une imprimerie pour la publication de ses ouvrages; obligé, en 1687, de faire un voyage dans sa patrie pour un procès qui exigeait sa présence, il laissa son imprimerie qui fut consumée par les flammes, ainsi que sa bibliothèque, lors des troubles occasionnés à Londres par la révolution. Réduit à une grande détresse, et sans autre ressource que sa plume, Cluver ne quitta plus Hambourg jusqu'à sa mort, arrivée en 1708. On peut voir dans Moller (*Cimbria litterata*) la liste de ses nombreux ouvrages, tant imprimés qu'inédits; nous citerons seulement : I. *Schediasma geometricum de novâ infinitorum scientiâ*; II. *Schediasma de arte mnemonicâ*; III. *Nova crisis temporum*, ou *Passe-temps*

philosophique (en allemand).—Jean CLUVER, son aïeul, né dans le Holstein en 1583, ministre protestant et professeur en théologie dans sa patrie, où il mourut le 25 décembre 1633, a publié divers ouvrages tant en latin qu'en allemand. Le plus remarquable, *Epitome historiarum totius mundi, usque ad annum* 1630, (Leyde, 1637, in-4°), lui a été contesté; on a prétendu qu'un jésuite, auteur de cet ouvrage, ayant été tué pendant la guerre de trente ans, le manuscrit était tombé entre les mains des soldats qui le vendirent à Cluver. F. C. Feustking, dans ses *Mémoires pour l'histoire du Holstein*, prouve la fausseté de cette anecdote. C. M. P.

CNAPIUS (GRÉGOIRE), jésuite polonais, né à Grodziec en Mazovie, vers 1564, se consacra de bonne heure à l'enseignement, professa, dans le collège de son ordre, la rhétorique, les mathématiques, la théologie, et acquit la réputation d'un des premiers grammairiens de son pays. Il mourut à Cracovie, le 12 novembre 1638, après avoir publié : I. *Thesaurus polono-latino-græcus, seu promptuarium linguae latinæ et græcæ, Polonorum, Roxolanorum, Sclavorum, Boëmorum usui accomodatus*, Cracovie, 1620, in-fol.; *id.*, revu et augmenté, 1643, in-fol. de plus de 1500 pages; souvent réimprimé, et abrégé sous le titre de *Synonyma, seu Dictionarium polono-latinum*, *ibid.*, 1669, in-8°; II. *Thesaurus latino-polonicus*, Cracovie, 1626, in-4°; III. *Adagia polono-latino-græca*, *ibid.*, 1632, in-4°. Ces deux ouvrages sont comme la suite du premier.

C. M. P.

CNOEFFEL (ANDRÉ), né à Bautzen, dans la Haute-Lusace, fut conseiller-médecin de Jean Casimir, roi de Pologne, et mourut au camp de-

vant Thorn, le 24 décembre 1658. Il a laissé un petit nombre d'opuscules, dont les principaux sont : I. *Epistola de podagrâ curatâ*, Amsterdam, 1643, in-12; II. *Methodus medendi febribus epidemicis et pestilentialibus*, Strasbourg, 1655, in-12.—Son fils, André CNOEFFEL, fut médecin de Michel et de Jean (Sobieski), rois de Pologne, et maire de Marienbourg, où il mourut en 1699. Parmi les nombreuses observations dont il a enrichi les *Ephémérides des Curieux de la nature*, on distingue : *De utero cartilagineo*; *De infante monstroso cutem porcelli assati similem et duram ex parte gerente*; *De aëris inspirati per aurem sinistram emissionem*. C.

COBB (SAMUEL), auteur anglais, maître de l'école de grammaire de l'hôpital du Christ, mort à Londres en 1713, se distingua par son savoir, son esprit et son goût. On a de lui, entre autres ouvrages estimés, des *Remarques sur Virgile*, et un recueil de poésies, publié en 1700, in-8°. Il a eu part à la traduction anglaise de la *Callipédie*, par Rowe, et à celle du *Lutrin* de Boileau, par Ozell.

X—s.

COBENZL (CHARLES, comte DE), chevalier de la Toison-d'Or, grand-croix de l'ordre royal de St.-Etienne, conseiller d'état et ministre plénipotentiaire au gouvernement-général des Pays-Bas, naquit le 21 juillet 1712, à Laybach en Carniole, et débuta fort jeune dans la carrière diplomatique. Il remplit avec succès diverses missions importantes auprès des cercles de l'Empire, principalement à l'époque où l'Europe, conjurée contre Marie-Thérèse, cherchait à lui ravir l'héritage de ses pères. Les services du comte de Cobenzl furent récompensés par les faveurs de la cour,

et, en 1755, il fut mis à la tête de l'administration des Pays-Bas autrichiens, en qualité de ministre plénipotentiaire. Partageant son temps entre les affaires et les plaisirs, il passait pour avoir le coup-d'œil d'une justesse peu commune et pour travailler avec une facilité prodigieuse. Peu d'hommes d'état ont porté plus loin ces grâces, ces agréments et cet esprit qui font le charme de la société. Il aimait et protégeait les lettres et les arts. Il fut le fondateur de l'académie des sciences de Bruxelles et de l'école gratuite de dessin. La Belgique lui doit plusieurs réglemens utiles. Frappé des inconvénients qui résultaient de la tendance qu'avaient les communautés religieuses à s'agrandir sans cesse par de nouvelles acquisitions, il leur en fit interdire la faculté. Ce fut encore lui qui chargea les abbayes les plus riches de pensions au profit des filles de militaires sans fortune. On lui attribue divers projets de réforme qui n'ont été exécutés que sous le règne de l'empereur Joseph II. Quoi qu'il en soit, il est permis de croire que, si le comte de Cobenzl avait été chargé de les mettre en œuvre, ses mesures, préparées avec sagesse, auraient prévenu les orages politiques qui ont éclaté dans les provinces belgiques en 1789. Il mourut à Bruxelles, le 20 janvier 1770. Il était père de Louis et oncle de Philippe de Cobenzl, qui ont été successivement ambassadeurs d'Autriche en Russie et en France. ST—T.

COBENZL (LOUIS, comte DE), fils du précédent, naquit à Bruxelles en 1753, entra de bonne heure dans la carrière diplomatique, et, dès l'âge de vingt-sept ans, fut envoyé en ambassade auprès de l'impératrice de Russie, Catherine II, dont il mérita la faveur par sa galanterie, et surtout en

composant et jouant lui-même des comédies sur le théâtre particulier de cette princesse. Il conclut en 1795 un traité de triple alliance entre la Russie, l'Angleterre et l'Autriche, et, ayant été rappelé l'année suivante, il fut en 1797 l'un des plénipotentiaires qui signèrent le traité de Campo-Formio entre la France et l'Autriche. Envoyé ensuite à Rastadt, il eut plusieurs conférences avec le général Bonaparte, puis, dans l'année suivante, à Seltz, avec le ministre François de Neufchâteau, chargé par le directoire de demander des explications sur l'événement qui avait obligé l'ambassadeur Bernadotte à sortir de Vienne. Le comte de Cobenzl y fit au ministre français la galanterie de faire jouer en sa présence la comédie de *Paméla*. Il retourna ensuite à St.-Petersbourg, puis fut envoyé à Lunéville, où il conclut en 1801 un traité de paix avec la France. Nommé quelques mois après ministre d'état et vice-chancelier au département des affaires étrangères, sa démission lui fut accordée en 1805, et il mourut à Vienne le 22 février 1808. — Son cousin (le comte Philippe de COBENZL), né dans la Carniole en 1741, fut conseiller de finances en 1762, puis conseiller privé à Bruxelles. Ce fut lui qui conclut la paix de Teschen en 1779. Chargé en 1790 de négocier avec les chefs de l'insurrection des Pays-Bas, les états refusèrent de le reconnaître, et il se réfugia à Luxembourg, où il montra beaucoup de faiblesse, surtout dans une déclaration par laquelle il révoquait, au nom de l'empereur, tous les édits qui avaient été cause des troubles. Resté sans emploi depuis cette époque, il reparut sur la scène politique en 1801, et fut alors nommé, par le crédit de son cousin, ambassadeur à Paris, où il resta jusqu'à la

rupture de 1805. Il est mort le 30 août 1810. M—D j.

COBO (JEAN), dominicain espagnol, né à Alcazar de Consuegra, près de Tolède, après avoir enseigné avec succès dans quelques maisons de son ordre, se dévoua aux pénibles travaux des missions étrangères, et s'embarqua pour les Philippines en 1586. Une maladie grave du chef de la mission l'ayant forcé de séjourner quelque temps à Mexico, le père Cobo y prêcha avec tant de zèle contre les désordres publics et la négligence que le vice-roi apportait à les réprimer, que celui-ci condamna l'indiscret prédicateur à être déporté aux Philippines, où l'on exilait tous les malfaiteurs. Le missionnaire, au comble de ses vœux, arriva à Manille en juin 1588, et fut placé par ses supérieurs à Parjan pour instruire une colonie de Chinois établie aux Philippines. Il s'appliqua avec tant d'ardeur à l'étude de leur langue, qu'en peu de temps il fut en état de leur prêcher l'Évangile et de les catéchiser, au grand étonnement des Espagnols de Manille. Il établit dans cette ville un hôpital pour les pauvres Chinois, et sa charité, jointe à son zèle, contribua sans doute beaucoup aux heureux succès de sa mission. Il s'acquitta tellement la confiance, non seulement des Chinois et des Japonais, mais encore du vice-roi espagnol, qu'il fut envoyé, en 1592, auprès de l'empereur du Japon, qui prétendait soumettre les îles Philippines à un tribut, comme terres de sa dépendance. La connaissance que le P. Cobo avait de l'écriture chinoise fut un des principaux motifs qui le firent choisir, et contribua beaucoup au succès de cette mission diplomatique; il peignit d'une manière si éloquente la grandeur et la puissance du roi catholique, qu'il obtint non seulement

l'exemption de tout tribut et un traité de paix et d'amitié, mais encore le libre exercice de la prédication de l'Évangile; et les jésuites eurent la permission de rétablir leurs églises renversées, et de prêcher en public. L'empereur fit au zélé dominicain les offres les plus brillantes pour le retenir à son service; mais celui-ci, qui se défiait de l'inconstance de cette cour, alléguant la nécessité d'aller rendre compte de son ambassade, et se rembarqua pour les Philippines. Le capitaine de son vaisseau, connaissant peu ces parages, dont la navigation est dangereuse en certains temps de l'année, ne quitta les côtes du Japon qu'au commencement de novembre; et son bâtiment, après avoir été le jouet des plus violentes tempêtes, fit naufrage sur la côte orientale de l'île Formose, où le P. Cobo fut massacré par les sauvages, ainsi que plusieurs de ses compagnons. Il avait composé pour ses néophytes, et pour l'usage de ses successeurs dans cette mission, les ouvrages suivants: I. *Lingua sinica ad certam revocatam methodum, quatuor distinctis characterum ordinibus, generalissimis, generalibus, specificis et individualibus, seu vocabularium sinense*. Ce dictionnaire chinois, en plusieurs volumes, est le premier ouvrage dont il se soit occupé, et il a été fort utile aux autres religieux de son ordre qui se destinaient aux missions de la Chine; il ne paraît pas qu'aucun exemplaire en ait été apporté en Europe, où il serait fort recherché, comme étant le plus ancien ouvrage sur l'étude de cette langue. II. *Catéchisme chinois*, adopté par plusieurs autres missionnaires, pour l'instruction publique et particulière de leur troupeau; III. *Sentences choisies de Sénèque et d'autres auteurs païens*, traduites en chinois; IV.

Traité d'astronomie. Ces divers écrits, imprimés par les Chinois établis aux Philippines, ont contribué à donner à ces peuples une idée avantageuse des Européens. Antonio, dans sa *Biblioth. hisp.*, ne fait point mention du P. Cobo; mais on peut consulter, pour plus de détails, les *Scriptores ordinis Prædicatorum*, des PP. Quétifet Echard. C. M. P.

COBO (BARNABÉ), jésuite espagnol, né à Lopera, dans le petit royaume de Jaen, en 1582, fut missionnaire, remplit cette fonction pendant cinquante années dans l'Amérique, tant au Mexique qu'au Pérou, et mourut à Lima, le 9 septembre 1657. Il avait composé en espagnol une histoire des Indes, qui est demeurée en manuscrit. Il s'était aussi beaucoup occupé de l'histoire naturelle de ces contrées, et il avait écrit sur cette science 10 vol. in-fol., qui n'ont pas été imprimés. Malgré de si grands travaux, le nom de ce jésuite, aussi savant que laborieux, était resté presque inconnu, ainsi que son ouvrage, jusqu'à ce que le manuscrit en eût été trouvé, sur la fin du dernier siècle, dans la bibliothèque de Séville, où il avait été déposé. Cavanilles a voulu tirer de l'oubli le nom de son compatriote, et perpétuer le souvenir de ses travaux sur la botanique et l'histoire naturelle, en nommant *cobæa* un nouveau genre de plantes du Mexique, qui fait partie de la famille des bignonées. La seule espèce connue aujourd'hui est une très belle plante grimpante, qui, depuis environ dix ans qu'elle est généralement cultivée, fait, par ses festons et ses guirlandes, l'ornement des jardins de l'Europe. D—P—s.

COBOURY (RACHYD-EDDYN-ALY, surnommé IBN-AL-), médecin et botaniste arabe très estimé, était originaire de Cobour, ville de l'Arabie

déserte. Il s'adonna à l'étude des plantes et de leurs vertus, et a composé, sous le titre de *Adwyah-almofredah*, un traité des médicaments simples. Cet ouvrage précéda de quelques années le grand ouvrage d'Ibn-al-Béithar (V. ABEN-BITAR), sur la même matière, et peut-être lui servit de modèle. Il fut composé par l'ordre et sous les auspices du sultân de Syrie Melik-Almoaddham, neveu de Saladin. Coboury mourut en 639 de l'hég. (1241-42 de J.-C.). J—N.

COCCAPANI (CAMILLE), de Carpi, un des plus célèbres littérateurs italiens au 16^e siècle, mourut à Ferrare au mois de juin 1591, âgé de cinquante-six ans. Il commença ses études à Modène et les acheva à Ferrare, puis devint professeur de belles-lettres, et enseigna pendant plus de trente ans, non seulement dans ces deux villes, mais encore à Mantoue, à Plaisance et à Reggio. Par son testament, il fit don de sa bibliothèque à la ville de Modène. Ses connaissances et son goût en poésie le firent surnommer *il poetino*. Il fut en relation avec la plus grande partie des poètes de son temps. Le Tasse lui-même avait pour lui la plus grande estime. On a de cet auteur : I. *Errata Bendinellii in P. Scipionis Æmiliani vitæ*, Modène, 1570, in-4^o. C'est une critique très mordante de la Vie de P. Scipion, écrite par Bendinelli, qui avait injurié Coccapani dans quelques lettres. II. *Ad Pomponium Taurellum comitem Montis Chiaruguli ode tricolos tetraastrophos*, qui se trouve dans le recueil des poésies latines d'Angelo Guicciardi, publié à Reggio, 1593; III. *Comento sulla poetica d'Orazio*, resté manuscrit, et qui était dans les archives secrètes de la ville de Modène. R. G.

COCCAPANI (SIGISMOND), prin-

tre, né à Florence en 1585, étudia les belles-lettres et les mathématiques jusqu'au moment où les arts du dessin devinrent sa plus chère occupation. Il s'y livra dès lors exclusivement, et voulut, à l'exemple de Michel-Ange, embrasser toutes les branches des arts d'imitation; mais la peinture et l'architecture furent celles qu'il cultiva avec le plus de succès. Cigoli, qui joignait au talent d'un peintre habile des connaissances peu communes en architecture, fut son maître dans ces deux arts. Le premier ouvrage de Coccapani fut un tableau d'autel pour une église de Lucques. Il alla à Rome en 1610 avec son maître, pour l'aider à peindre la chapelle Pauline. Revenu dans sa patrie, il se livra plus particulièrement à l'architecture. Il avait recueilli et rédigé un grand nombre d'observations sur cet art. Il eut part aux différents travaux publics qui se firent de son temps à Florence. Il composa un savant traité, dans lequel il indiquait les moyens d'encaisser le fleuve Arno dans un canal. Cet ouvrage, qui était accompagné d'un grand nombre de gravures, eut l'approbation du grand Galilée. Coccapani fit encore, concurremment avec les plus fameux architectes de son temps, le projet de la façade du dôme de Florence. Il fut l'architecte et le peintre de deux chapelles du dôme de Sienne, et ses contemporains le placèrent au rang des maîtres qui surent tenir le pinceau et l'équerre, d'une main également habiles. Il mourut à Florence en 1642.

A—S.

COCCEIUS AUCTUS, architecte romain, sous l'empire d'Auguste, seconda par ses talents les grandes vues d'Agrippa, et fut chargé de travaux importants dans les environs de Naples, entr'autres de plusieurs chemins souterrains taillés dans les ro-

chers qui s'étendent depuis cette ville jusqu'à Pouzzoles, et depuis le lac Avernus jusqu'à Cumes. Il existe encore des restes de ces galeries souterraines, et on conjecture que la fameuse grotte du Pausilippe et le temple de marbre blanc et d'ordre corinthien, dont on voit les débris près de Naples, étaient au nombre des ouvrages de Cocceius. Son père, Caius Posthumius, avait été son maître, mais il paraît que la réputation du père n'égalait pas celle du fils. Tous deux étaient affranchis; leurs noms et les détails qui les concernent se trouvent en partie dans Strabon, et sur deux inscriptions antiques.

L—S—E.

COCCEIUS NERVA, jurisconsulte célèbre, et très instruit, suivant Tacite, dans le droit divin et humain, vivait dans le 1^{er}. siècle de notre ère. On croit qu'il était fils d'un autre Cocceius Nerva, qui, pendant le triumvirat, avait été consul avec L. Gellius Publicola. Il parvint lui-même à cette haute dignité, et fut du petit nombre des conseillers que Tibère, dans l'intimité duquel il était, conduisit avec lui à Caprée. Il n'y avait même d'autre consulaire que lui. Un pareil séjour ne pouvait que devenir déplaisant à un honnête homme tel que celui-ci. Aussi, dans un moment où son crédit était encore entier et sa santé parfaite, il résolut de se donner la mort. Tibère, instruit de ce dessein, n'oublia ni sollicitations, ni prières pour l'en détourner. Il fut jusqu'à lui exposer quel tort ce serait pour sa réputation, si le meilleur de ses amis prenait, sans aucun motif, la vie en aversion. Cocceius, sans être touché de ces considérations, se laissa mourir de faim, l'an 24 de l'ère vulgaire. Ceux qui connaissaient le fond de ses sentiments, disaient qu'au milieu de l'indignation et de la crainte que lui

causaient les maux de la patrie, il avait voulu chercher une fin honorable, avant d'être atteint par ces revers de fortune, sous lesquels tant d'autres avaient succombé. Il est souvent cité dans les livres du droit. — COCCÆUS NERVA, son fils, soutint la réputation que son père s'était faite dans la jurisprudence. Ayant été désigné préteur, Néron lui accorda les ornements triomphaux, et lui fit élever une statue. On croit qu'il fut le père de l'empereur Nerva. Il avait beaucoup écrit sur le droit, et ses ouvrages sont souvent cités par les jurisconsultes qui vécurent après lui. On l'accusait cependant de trop de subtilité. B—1.

COCCÆI (HENRI, baron DE), jurisconsulte allemand, né à Bremen en 1644, mort à Francfort-sur-l'Oder, le 18 août 1719, s'était principalement occupé du droit naturel et du droit des gens. Il a fait : I. *Exercitationes juris gentium curiosæ*, Lemgo, 1722, 2 vol. in-4°. ; II. *Autonomia juris gentium*, Francfort, 1718; *ibid.*, 1720, in-8°. Il avait préparé une édition de Grotius avec commentaires, qui a été publiée par Samuel Cocceji, son fils, sous le titre de *Grotius illustratus, seu commentarii ad Grotii de jure belli et pacis libros tres*, tome I, Breslau, 1744; tome II, *ibid.*, 1746, tome III, *ibid.*, 1748, in-fol.; *id.*, Lausanne, 1751, 5 vol. in-4°. ; *id.*, Genève, 1755, in-fol. — COCCÆI (Samuel de), fils du précédent, né à Heidelberg en 1679, suivit la même carrière que son père, fut nommé, en 1746, grand chancelier des états prussiens, et mourut à Berlin, le 22 octobre 1755. Outre l'édition de Grotius, à laquelle il avait travaillé concurremment avec son père, il avait fait à son particulier : I. *Jus civile controversum... ad illustrationem compendii Lauterbachiani*,

Francfort, 1713-18, 2 parties in-4°, souvent réimprimé; II. *Systema novum justitiæ naturalis, sive jura Dei in homines, et hominum inter se*, Halle, 1748, in-8°, etc.; mais ce qui l'a le plus illustré, c'est d'avoir dirigé, en qualité de chancelier, la première tentative de Frédéric II pour réformer la justice dans ses états. Ce prince avait exposé lui-même son plan dans une assez longue dissertation sur les raisons de rétablir ou d'abroger les lois, qui est à la suite des *Mémoires de Brandebourg*, et où il fait un tableau raccourci des législations, tant anciennes que modernes. Les faits sont en général très inexacts, mais les observations ne manquent pas de justesse et de sagacité. Le code qui parut par les soins de Cocceji a été traduit en français (par Alex. Aug. de Campagne), sous le titre de *Code Frédéric*, ou *Corps de droit pour les états de S. M. le roi de Prusse, fondé sur la raison et sur les constitutions du pays, dans lequel le roi a disposé le droit romain dans un ordre naturel, retranché les lois étrangères, aboli les subtilités du droit romain*, etc., 3 vol. in-8°, Halle, 1751 et 1753. Ce code, qui était le premier essai de ce genre qu'on eût fait dans l'Europe moderne, fut plus applaudi des étrangers que des gens du pays auquel il était destiné. M. Rehmann, ancien juge au tribunal de révision établi à Trèves pour les quatre départements de la rive gauche du Rhin, dans une lettre insérée au *Moniteur* le 11 messidor an 9, assure que le code de Cocceji n'a jamais été qu'un projet. Sur la fin de son règne, Frédéric II chargea son chancelier Carmer d'en composer un autre. Tous les jurisconsultes et les philosophes de l'Europe furent invités à lui communiquer

leurs idées en législation. Ce nouveau code, qui régit aujourd'hui les états prussiens, ne fut publié que sous Frédéric-Guillaume. M. le sénateur Abrial, étant ministre de la justice, le fit traduire en français (an ix et an x, 2 parties en 5 volumes in-8°). Cocceji avait, dès 1748, d'après le plan du roi, réformé la procédure. Il en est parlé dans la préface du premier volume du code publié en 1751. Frédéric ne fut pas plus content de ce travail que de l'autre; mais les réformes exagérées qu'il fit en 1781 excitèrent des réclamations générales, et firent regretter qu'il ne se fût pas tenu à ce qu'avait fait Cocceji. B—I.

COCCEJUS (JEAN), un des plus savants et des plus profonds théologiens de la Hollande, y créa, non pas une secte, mais une école qui s'est longtemps honorée de son nom, de ce nom toujours estimé, mais moins réclamé aujourd'hui. Son système, bizarre, outré à bien des égards, n'en a pas moins donné à la science théologique une utile impulsion, et l'a débarrassée de beaucoup de vieilleries scolastiques, peu dignes d'un âge éclairé. Les circonstances l'ont mis dans un rapport accidentel avec la philosophie et la politique, rapport qui lui-même peut avoir contribué à étendre les idées saines et libérales. Voet, le grand antagoniste de Coccejus, s'étant signalé en Hollande par son acharnement contre la personne et la doctrine de Descartes, le système de celui-ci en fut mieux accueilli par les cocceïens; et les usurpations stathoudériennes n'ont pas trouvé dans ces derniers le même appui que dans leurs adversaires. Coccejus naquit en 1603 à Brême, où son père était secrétaire de la ville, et il y fit ses premières études dans les langues savantes de l'Orient et de l'Occident,

ainsi qu'en théologie. Il alla les continuer à Hambourg, où il se lia avec un savant rabbin; et il les acheva à Francker dans la maison de George Pasor. Ses concitoyens de Brême l'appelèrent bientôt à professer chez eux la langue hébraïque; mais il n'y resta pas long-temps. Francker avait su l'apprécier élève; il y fut appelé professeur d'hébreu en 1636, et, sept ans après, de théologie. Il obtint la chaire de théologie à Leyde en 1649, et il l'a honorablement occupée jusqu'à sa mort, arrivée le 4 novembre 1669. L'église de St.-Pierre de cette ville offre le monument funèbre de Coccejus, orné de son buste en marbre blanc, et de son épitaphe dans la langue de l'ancienne Rome. Deux médailles ont été frappées en son honneur, l'une et l'autre présentant son effigie. Ses œuvres ont été recueillies à Amsterdam, en 8 vol. in-fol. 1673-1675. J. H. Majus et H. Muhl en ont soigné une nouvelle édition en Allemagne, et il en a paru une 3^e. en 10 vol. in-fol., à Amsterdam en 1701, suivie, en 1706, de 2 vol. d'*Opera anecdota*. On en peut voir le détail dans Nicéron. Il serait difficile et peut-être de peu d'intérêt de donner ici une idée complète du système théologique et herménéutique de Coccejus. Nous offrirons seulement un aperçu de quelques-unes de ses parties, d'après Mosheim, dans le tome V de son *Histoire ecclésiastique*. « Cocce-
» jus, dit-il, regarde toute l'histoire
» de l'ancien Testament comme une
» représentation naturelle et non in-
» terrompue, ou comme un miroir
» de l'histoire du Sauveur et de l'Egli-
» se chrétienne. Tous les événements
» et toutes les révolutions qui doivent
» arriver dans l'église jusqu'à la fin
» des siècles sont préfigurés et dési-
» gués, selon lui, avec plus ou moins

» d'évidence dans différents passages.
 » Il réduit en énigmes et en types même ceux qui n'ont d'autre objet que
 » de célébrer les louanges de Dieu,
 » ou d'enseigner quelque vérité de
 » dogme et de pratique. Sa règle fondamentale d'interprétation est que
 » l'on doit entendre les mots et les
 » phrases de l'Ecriture dans tous les
 » sens dont ils sont susceptibles; qu'ils
 » signifient effectivement tout ce qu'ils
 » peuvent signifier. » Pour se faire une idée de tout ce qu'il y a de sublime et d'attrayant dans la religion chrétienne, Coccejus se la représente sous l'idée d'une alliance que Dieu avait contractée avec l'homme. Il regarde cette image comme extrêmement propre à fournir un système suivi et complet du christianisme. L'alliance que Dieu fit avec le peuple juif par le ministère de Moïse, était de la même nature que la nouvelle alliance établie par la médiation de J.-C. Les dix commandements furent promulgués par Moïse, non seulement comme une règle d'obéissance, mais comme une représentation de l'alliance de grâce. Le sabbat ayant été institué au désert, et non au 7^e. jour de la création, il devait également être regardé comme typique, et en conséquence aboli pour les chrétiens. Coccejus divisait toute l'histoire de l'Eglise en sept périodes, par allusion aux sept sceaux et aux sept trompettes dont il est parlé dans l'*Apocalypse*. Cethéologien a surtout établi son système dans sa *Summa doctrinæ de fœdere et testamento Dei*. Sa *Summa theologiæ ex scripturis repetita* s'écarte moins des manuels ordinaires. Son opinion sur le sabbat des Israélites, il l'avait émise dans son *Explication de l'Épître aux Hébreux*, et elle devint aussi une féconde source de disputes. Les antagonistes de Coccejus se signa-

lèrent par une aigreur et un acharnement extrêmes, spécialement Gisbert Voet et Samuel Desmarets. Ils virent toutes les hérésies réunies dans la doctrine de Coccejus, et l'Eglise éminemment en danger par elle. L'expérience de la grande vogue qu'a obtenue cette doctrine n'a ni justifié leurs imputations, ni confirmé leurs craintes; mais on a pu reconnaître bien des fois, dans le cours de ces disputes, aujourd'hui tout-à-fait amorties, que

Illic intra muros peccatur et extra.

—Jean-Henri COCCEJUS, fils de Jean, juriconsulte et greffier des siefs de la Hollande, est auteur d'une apologie de son père, honorable monument de piété filiale. C'est aussi à lui qu'est due la préface latine de la volumineuse collection dont nous venons de parler. M—ON.

COCCHI (ANTOINE) naquit à Bénévent, en 1695, d'Hyacinthe Cocchi, médecin, originaire du Mugello, en Toscane. Après d'excellentes études, comme il se destinait à la même profession que son père, il s'appliqua aux sciences qui ont des rapports avec la médecine, telles que la physique, la botanique, la chimie, et s'y rendit très habile, sans négliger pour cela la culture des belles-lettres. Il parcourut ensuite les contrées les plus éclairées de l'Europe, et se fit agréger aux universités les plus célèbres. Ses voyages lui donnèrent occasion de connaître les savants les plus distingués. Newton et Boërhaave apprécièrent son mérite, et entretenirent avec lui une correspondance qui ne finit qu'avec leur vie. De retour dans sa patrie, il fut nommé d'abord professeur de médecine à Pise, et ensuite de philosophie et d'anatomie à Florence. L'empereur François 1^{er}. le choisit pour son antiquaire. Bientôt, il justifia ces titres par de très

bons ouvrages. Les élèves accoururent de toutes parts pour entendre ses leçons. Il fut consulté de tous les pays et même par les souverains. C'est à ses soins réunis à ceux de J.-A. Micheli, son collègue et son ami, que Florence dut l'établissement d'une société de botanique. Par ordre de l'empereur, il dressa les réglemens de l'hôpital de la même ville. Il possédait les langues modernes de manière à pouvoir converser avec presque tous les étrangers qui venaient à Florence, et ses ouvrages prouvent qu'il n'était pas moins versé dans les langues anciennes. Il mourut le 1^{er}. janvier 1758, âgé de soixante-deux ans. Ses ouvrages sont : I. une traduction latine du roman grec de Xénophon d'Ephèse, *les Amours d'Anthias et d'Abrocôme*, dont il publia, le premier, le texte, d'après un manuscrit conservé à l'abbaye des bénédictins de Florence, Londres, 1726, in-4°; II. *Trattato de' bagni di Pisa*, Florence, 1750, in-4°, fig.; III. *Consulti medici*, Bergame, 2 vol. in-4°; IV. *De' vermi cucurbitini dell' uomo*, Pise, 1759, in-8°; V. *Græcorum chirurgici libri*; *Sorani unus de parturitarum signis*; *Oribasii duo de fractis et luxatis à collectione Nicetæ conversi atque editi ab Anton. Cocchio, gr. et lat.*, Florence, 1754, in-fol; VI. une dissertation sur Asclépiade, en italien, Florence, 1758; elle devait être suivie de plusieurs autres que la mort l'empêcha de publier; IV. un grand nombre d'opuscules recueillis, en grande partie, sous ce titre : *De' discorsi Toscani del dott. Ant. Cocchi*, Florence, 8 part. in-4°, 1761-62. Ce recueil de pièces de médecine et de physique a été traduit en français par de Puisieux, 1762, in 12. Les principaux ouvrages

qu'il contient sont : une *Dissertation sur le régime pythagoricien*, qui a été mise en français par l'abbé Bentivoglio; un *Discours sur l'usage des bains froids chez les anciens*; un *Éloge de Micheli*; une *Lettre critique sur un manuscrit en cire, qui contient le détail de la dépense de la cour de Philippe-le-Bel, roi de France, pendant plusieurs mois de l'année 1301*. On lui doit encore une édition des *Discorsi di anatomia* de Laurent Bellini, Florence, 1744, 3 part., à la tête de chacune desquelles il a placé une préface. Il est encore auteur de la préface qui se trouve à la tête de la *Vie de Benvenuto Collini*, orfèvre et sculpteur, écrite par lui-même, et publiée sous le titre de Cologne, chez René Marteau, sans date, mais imprimée à Naples en 1728. Cocchi, prend quelquefois à la tête de ses ouvrages, le titre de *Filosofo mugellano*. Sa vie a été écrite par Ferdinand Fossi, etc., et par Ange Fabroni, dans le tome XI des *Vitæ italorum doctrinâ excellentium*. Z.

COCCOPANI (JEAN) naquit à Florence en 1582, d'une famille illustre originaire de Lombardie. Il était savant dans la connaissance des lois, dans l'histoire, la mécanique, les mathématiques et l'architecture civile et militaire. Cet artiste aimait encore la peinture. Toutes ces sciences lui étaient devenues familières; il les enseignait, et il entretenait toujours un commerce de lettres avec les grands seigneurs, tant italiens qu'étrangers, auxquels il avait donné ses leçons. Coccopani fut appelé à Vienne en 1622. Employé par l'empereur, en qualité d'ingénieur, dans différentes guerres, il se comporta avec tant de prudence et d'habileté, qu'il obtint plusieurs fiefs pour récompense de ses travaux. De retour à Florence, il bâtit

pour le grand-duc le beau palais de *Villa imperiale*, et fit construire le couvent des religieuses de Ste.-Thérèse de Jésus. L'église de ce couvent est exagone, avec une coupole bien proportionnée. Le grand-duc ayant voulu établir à Florence une chaire de mathématiques, fit choix de Coccopani pour la remplir. Ce savant justifia le choix du prince, en enseignant aux jeunes gens, non seulement la géométrie et l'arithmétique, mais encore d'autres parties des mathématiques, telles que la perspective, la fortification, l'architecture civile, etc. Le père Castelli étant mort à Rome, Coccopani fut invité à y aller occuper la chaire de mathématiques, mais il ne voulut point quitter la ville de Florence, où il mourut en 1649.

A—s.

CO-CHEOU-KING, astronome chinois du 13^e. siècle, né à Chun-te-fou, ville de la province de Pé-tché-li. Sa grande habileté dans la connaissance du ciel le fit appeler à la cour de Chi-tsou, ou Koublaï-khan, fondateur de la dynastie des Yven : ce prince l'établit président du tribunal des mathématiques. On doit à ce Chinois des observations utiles et importantes ; mais tous ses ouvrages ne nous sont pas parvenus ; on n'a ni son *Catalogue des longitudes des villes*, ni celui des *latitudes, longitudes et déclinaisons des étoiles*. En 1280, il observa le solstice d'hiver, en se servant d'un gnomon de quarante pieds, et en mesurant la longueur de l'ombre jusqu'au centre de la projection ou image du soleil, qui se formait sur un plan de niveau. Il compara ces ombres méridiennes d'une longue suite de jours avant le solstice, avec une pareille suite d'observations faites après le solstice, et détermina que le solstice d'hiver était arrivé à Pé-king en 1280,

le 14 décembre, à une heure 26' 24" après minuit. Ce moment du solstice devint l'époque fondamentale de l'astronomie de Co-chéou-king. En conséquence d'un grand nombre d'observations, il détermina, pour ce moment, le lieu du soleil dans les constellations, le mouvement d'anomalie et de latitude de la lune et le lieu de chaque planète ; il marqua, pour ce moment, l'épacte et tous les autres éléments du calcul. En faisant usage du même gnomon, cet astronome avait observé, pendant plusieurs années, surtout en 1278 et 1279, la hauteur du pôle de la ville de Pé-king, alors appelée *Ta-tou* ou la *Grande-cour*. Il trouva que cette hauteur du pôle était au-dessus de quarante degrés chinois. Il conclut encore de ses observations, que la plus grande déclinaison du soleil était de 23° 33' 40" 17 ou 18". Cette ancienne détermination de l'obliquité de l'écliptique parut à l'abbé de la Caille un fait très intéressant pour l'astronomie. Il prit la peine de la vérifier, et en calculant d'après la longueur des ombres méridiennes, observées par Co-chéou-king, et ayant égard à la réfraction et à la parallaxe, il trouva que l'obliquité de l'écliptique avait été, en 1279, de 23° 32' 11" ou même 12". En comparant ensuite cette obliquité avec celle qu'il avait déjà déterminée pour l'année 1750, de 23° 28' 19", il en conclut que la diminution réelle de l'obliquité a été de 3' 43" en quatre cent soixante onze ans, et par conséquent de 47" $\frac{1}{3}$ par siècle ; ce qui se trouve conforme à ce que Euler a déterminé par la théorie physique. La Caille rend une égale justice à l'exactitude et à la précision que Co-chéou-king a mises dans ses observations de quatre solstices d'hiver, que le P. Gaubil a rapportées dans son *Histoire de l'Astronomie chinoise* (pag. 107.) « Elles

» se trouvent , dit-il , très exactes par
 » deux circonstances singulières ; la
 » première est la grandeur de son
 » gnomon , et l'autre le passage de l'a-
 » pogée du soleil par le colure des sol-
 » stices ; l'une diminue les erreurs des
 » observations , l'autre sauve toutes
 » les réductions. Aussi ces quatre dé-
 » terminations des solstices d'hiver
 » s'accordent-elles fort bien entre el-
 » les. » C'est , en partie , d'après ces
 anciennes observations chinoises que
 l'abbé de la Caille a déterminé la du-
 rée de l'année solaire à 365 jours
 5 heur. 48 min. 49 sec. (Voy. *Mé-
 moires de l'Académie des sciences* ,
 an. 1757, pag. 111 et 140.) Co-chéou-
 king observa long-temps les mouve-
 ments de l'étoile que nous appelons
polaire, et il résulta de ses calculs que
 sa distance au pôle était d'un peu plus
 de trois degrés chinois. Il fut le pre-
 mier mathématicien chinois qui ait fait
 usage de la trigonométrie sphérique ,
 ou de la résolution des triangles dans
 l'astronomie. Co - chéou - king ayant
 examiné les instruments construits
 sous la dynastie des *Song* et sous celle
 des *Kin*, les trouva très défectueux ,
 et en fit exécuter d'autres , au nombre
 de treize , qui passèrent , de son temps ,
 pour être d'une grande précision , tels
 que des sphères , gnomons , armilles ,
 globes , boussoles , quarts de cercle ,
 et la plupart de ces instruments sub-
 sistent encore aujourd'hui à l'observa-
 toire de Pé-king ; mais on les tient
 dans une salle fermée , et l'on ne per-
 met pas de les voir. Co-chéou-king ,
 comme président du tribunal des ma-
 thématiques , envoya des membres de
 ce tribunal dans les différentes pro-
 vinces de la Chine , dans la Tartarie et
 en Corée. On ignore le détail de leurs
 travaux astronomiques ; mais on rap-
 porte les observations qu'ils y firent
 de la hauteur du pôle. Le P. Gaubil les

a insérées dans son *Histoire de l'A-
 stronomie chinoise* (pag. 110), et il y
 ajoute parallèlement les observations
 postérieures de ces mêmes hauteurs ,
 faites par les jésuites dans les mêmes
 lieux. On ne connaît point la date de
 la mort de cet astronome , l'un des
 plus habiles et des plus célèbres que la
 Chine ait produits. G—R.

COCHET DE ST. - VALLIER
 (MELCHIOR), originaire de Mont-
 Cenis en Bourgogne , fut secrétaire du
 duc d'Orléans ; il devint conseiller en
 1695 et président en 1701 au parle-
 ment de Paris. On a de lui un *Traité
 de l'Indult* , 2 vol. in-12 , 1703 , et
 3 vol. in-8°, 1747. L'indult était un
 droit ou privilège accordé par les rois
 aux chancelier , garde des sceaux ,
 aux maîtres des requêtes et à tous les
 membres du parlement de Paris , par
 lequel chacun d'eux pouvait obtenir un
 bénéfice sur le collateur ou patron ec-
 clésiastique , auquel la nomination du
 roi était adressée. L'origine de ce pri-
 vilège , comme de tant d'autres usages ,
 n'est pas bien connue. On en trouve
 des traces jusque dans le 12^e. siècle.
 C'était sans doute une récompense
 que les rois accordaient aux servi-
 ces des membres du parlement ,
 presque tous clercs dans le principe.
 Quand ils ne le furent plus , ils eurent
 le droit de céder leur privilège à des
 ecclésiastiques. On voit par-là que le
 traité de St.-Vallier ne peut plus être
 aujourd'hui qu'un objet de pure curio-
 sité. On accusait ce magistrat d'avarice ;
 mais il se justifia d'une manière hono-
 rable , en plaçant , de son vivant , et
 non par testament , des fonds sur les
 états de Provence , dont le produit était
 destiné à fournir à deux demoiselles
 nobles et pauvres de cette province
 une dotation , à l'une pour se marier ,
 et à l'autre pour se faire religieuse. La
 première était de 10,000 liv. et la se-

conde de 5000 liv. C'étaient les états de la province qui désignaient les demoiselles qui devaient jouir de cette faveur ; elles en étaient déchues, si elles ne prenaient leur détermination dans les six mois. On avait remarqué que cette condition faisait souvent faire de très mauvais mariages, par la précipitation qu'on était obligé de mettre dans le choix. Le président de St.-Vallier mourut à Paris le 19 décembre 1738, à l'âge de soixante-quatorze ans. On a aussi de lui deux *Dissertations* dans les *Mémoires de Trévoux*, de 1706 et 1707. B—1.

COCHET (JEAN), professeur de philosophie au collège Mazarin, était né à Faverges en Savoie. Etant venu à Paris pour achever ses études de théologie, il prit sa licence en Sorbonne, fut nommé principal du collège du cardinal Lemoine et devint recteur de l'université. Jeune encore, il s'était lié avec Fontenelle. Celui-ci, héritier des manuscrits de Varignon, engagea Cochet à mettre en français et à publier les cahiers de mathématiques que ce géomètre avait rédigés en latin pour ses écoliers du collège Mazarin. Cochet les fit paraître sous ce titre : *Éléments de mathématiques, de M. Varignon*, Paris, 1731, in-4°, fig. Les autres ouvrages de Cochet sont : I. *la Logique, ou l'Art de raisonner juste*, Paris, 1744, in-12 ; II. *la Clef des Sciences et des Beaux-Arts*, Paris, 1750, in-8° ; nouvelle édition, Paris, 1757, in-12. Ce n'est qu'un développement de l'ouvrage précédent. Depasse y releva quelques inexactitudes, par deux lettres insérées dans le *Journal de Verdun*, de la même année ; il la regarde néanmoins comme la meilleure logique élémentaire qui eût encore paru en français, tant par la méthode qui y règne, que par la justesse et la précision des définitions.

Elle est moins profonde que celle de Port-Royal, mais plus à la portée des commençants. III. *La Métaphysique*, Paris, 1753, in-8° ; IV. *la Morale*, Paris, 1755, in-8° ; V. *Physique expérimentale et raisonnée*, Paris, 1756, in-8° ; VI. *Preuves sommaires de la possibilité de la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, contre les Protestants*, Paris, 1764, in-12. Cochet mourut à Paris le 8 juillet 1771. C. M. P.

COCHIN (HENRI), avocat célèbre du parlement de Paris, naquit dans cette ville en 1687. Il avait reçu de la nature les dispositions les plus heureuses, et il les cultiva avec soin. Il ne négligea aucune des études qui pouvaient lui être utiles dans la profession à laquelle il était appelé, et il en est très peu dont un orateur habile ne sache tirer quelque avantage. La science la plus essentielle à un avocat est, sans contredit, celle des lois. Cochin en puisa les principes dans les livres du droit romain, qui en sont la principale, ou, pour mieux dire, l'unique source. Il ne se contentait pas de connaître la disposition littérale des lois, il sut encore en découvrir l'enchaînement et pénétrer jusqu'à l'esprit du législateur. L'histoire lui fit connaître le droit public, science peu cultivée en France, malgré son importance, et dont nos jurisconsultes s'étaient bien moins occupés que du droit civil. Cochin vit aussi combien les belles-lettres peuvent répandre d'attraits et d'éclat sur une science aussi sérieuse et quelquefois aussi rebutante que celle des lois, et il chercha à se former le goût par l'étude des grands modèles. Sa mémoire était excellente et son érudition n'en était pas pour cela indigeste. La géométrie lui apprit encore à mettre de l'ordre dans ses discours, et la dialectique à rendre ses raison-

nements plus justes et plus convaincants. La morale enfin lui fournit ces grandes pensées et ces maximes salutaires par lesquelles l'orateur devient ce que les anciens voulaient qu'il fût, « l'homme de bien , ayant le talent » de la parole. » Cochin l'étudia dans l'Écriture et dans les sources les plus pures de la religion. Reçu avocat en 1706, il plaida sa première cause à vingt-deux ans, et il se fit remarquer au milieu des talents distingués que le barreau possédait alors. A trente ans, il avait déjà la réputation d'un avocat consommé. Il écrivait ses plaidoyers dans les commencements avec beaucoup de soin; persuadé que ce n'est que par un long exercice que l'on acquiert une heureuse fécondité, et que l'habitude de parler d'abord d'abondance, dégénère infailliblement dans la stérile facilité de dire bien des paroles inutiles. Dans la suite, il plaida sur des extraits faits avec beaucoup d'ordre. Ce qu'il avait à dire de plus lui venait au moment de l'action. Suivant la tradition du barreau, son talent se montrait alors, ainsi qu'à la réplique, dans tout son éclat. Il y eut des mouvements heureux, et il fit souvent sur ses auditeurs l'impression la plus profonde; mais cet art de maîtriser et de remuer les esprits, qui est le vrai triomphe de l'orateur, ne peut lui obtenir qu'une gloire passagère, quand il n'est qu'instantané. On n'en trouve plus de traces dans les œuvres de Cochin, où l'on n'a recueilli que ses mémoires, ou ceux de ses plaidoyers qu'il avait réduits dans cette forme. La gloire de Cochin en a souffert, et on lui a contesté la qualité de premier et même de seul modèle de l'éloquence du barreau parmi nous, que l'enthousiasme de ses contemporains lui avait accordée. On a été même jusqu'à soutenir que l'éloquence

du barreau ne pouvait arriver chez nous à ce degré de perfection où elle avait été portée chez les anciens, et où même s'était élevée sa rivale, l'éloquence de la chaire. On a cru apercevoir, comme un obstacle insurmontable au développement des talents de nos orateurs du barreau, l'intérêt très borné des questions qu'on y traite, le défaut d'un auditoire nombreux et imposant qui les soutienne et les anime; des tribunaux composés de peu de juges, hommes naturellement calmes et impassibles, à la raison desquels il faut parler plutôt qu'à leurs passions; mais lorsque l'on a discuté publiquement chez nous des questions d'ordre social, telles qu'on ne les avait vues nulle part, les orateurs qui ont paru dans cette lice sont restés très inférieurs aux orateurs anciens. Quelques-uns, à la vérité, s'étaient acquis une grande renommée auprès de ceux dont ils défendaient les intérêts ou les opinions; mais elle s'est en quelque sorte évanouie avec la fermentation des esprits. A peine en conserve-t-on déjà un léger souvenir. On lit cependant encore les plaidoyers de Cicéron dans des affaires particulières, et dont le sujet est souvent très inférieur à des questions du plus haut intérêt, qui se sont présentées fréquemment devant nos tribunaux. Ce sont donc les ouvriers et non la matière qui a manqué. Qu'on suppose Bossuet suivant la carrière du barreau, au lieu de celle de la chaire, et, pour peu qu'on soit au fait de son génie, on verra quelles ressources il eût su déployer dans les sujets les plus ingrats en apparence. Cela confirme l'observation de Cicéron, que les grands orateurs sont bien plus rares que les poètes ou les historiens célèbres. Dans l'énumération qu'il fait de ceux de Rome, à peine en trouve-t-il deux de passables, par

chaque génération. Si nous n'avions pas ses ouvrages, l'éloquence serait rayée de la littérature romaine. Le talent de Cochin, quelque éminent qu'il soit sous plusieurs rapports, est loin encore de l'idée qu'on se fait du véritable orateur. D'Aguesseau, dans un genre qui exigeait plus de calme et se prêtait moins aux grands mouvements oratoires, lui serait encore supérieur par les agréments du style, et la chaleur qu'il sait y mettre quand le sujet le demande. L'art de Cochin consistait surtout à savoir réduire sa discussion à un seul point de controverse, à disposer ses preuves d'une manière très judicieuse, et à conformer toujours son style aux matières qu'il avait à traiter. Il ne se chargeait jamais d'une cause sans l'avoir examinée avec soin, et s'être assuré de sa bonté. Ses journées étaient toutes remplies par le travail. Il n'en sacrifiait pas un seul instant au plaisir et à la dissipation; les vacances étaient même pour lui un temps d'occupation; il les employait à rappeler ses études littéraires. Cet homme, si éloquent en public, était timide et taciturne dans la conversation. Plusieurs réponses qu'on lui attribue prouvent son extrême modestie, et l'on peut dire sa profonde humilité. Ses vertus se retracent dans ses écrits, et elles le rendent digne de servir de modèle à ceux qui courent la même carrière que lui. Cochin mourut à Paris, le 24 février 1747, à l'âge de soixante ans, à la suite de plusieurs attaques d'apoplexie. Ses œuvres ont été recueillies en 6 vol. in-4°, 1751. On trouve dans la préface, faite par Bernard, beaucoup de détails sur sa vie et sur ses écrits. On a publié des extraits de ses ouvrages, sous le titre de *Morceaux choisis*, 2 vol. in-12.

B—I.

COCHIN (CHARLES-NICOLAS), gra-

veur, né à Paris en 1688, s'occupa de la peinture jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, et dès-lors se livra entièrement à la gravure. On a de lui : *Rébecca et la Rencontre de Jacob et d'Esau*, d'après Lemoine; *Jacob et Laban*, d'après Restout; le *Recueil de toutes les peintures et sculptures de l'église des Invalides*, d'après ses propres dessins, ainsi qu'un grand nombre d'autres sujets gravés d'après les tableaux de N. Coypel, de Lafosse, Jouvenet, L. Boulogne, Parrocel, Cazes, Detroy, Loir, Vatteau, et autres peintres modernes. Les estampes de cet artiste sont d'un faire large et facile. Il a aussi gravé des portraits, entre autres ceux de *J. Sarrazin* et d'*Eustache Le Sueur*. Il est mort en 1754, membre de l'académie de peinture.—Il a existé plusieurs graveurs de ce nom sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, entre autres Nicolas COCHIN, natif de Troyes en Champagne, qui a gravé dans le goût de Callot, dont on croit qu'il était élève, et Noël COCHIN, mort à Venise en 1695, qui a exécuté une grande partie des planches de la collection du grand Baulieu. Ch. N. Cochin descendait de cette ancienne famille.

P—E.

COCHIN (CHARLES-NICOLAS), dessinateur et graveur, fils et élève du précédent, naquit à Paris en 1715. Il manifesta de bonne heure d'heureuses dispositions pour les beaux-arts. Le genre du burin lui ayant paru trop lent, au gré de son génie et de sa vivacité naturelle, il se livra presque entièrement à la composition et à la gravure à l'eau forte. D'un esprit cultivé, d'un commerce doux et agréable, Cochin fut chargé en 1749 d'accompagner M. de Vandières, désigné pour directeur-général des bâtiments du roi, dans son voyage d'Italie. Non seulement il réussit à donner à son

élève des notions sur les arts ; mais il tira pour lui-même un grand profit de ce voyage, tant pour la perfection de l'art que pour l'accroissement des connaissances théoriques qui y ont rapport. De retour en France, après deux ans d'absence, l'académie de peinture le reçut au nombre de ses membres. La mort de Coypel, arrivée en 1752, ayant laissé vacante la place de garde des dessins du cabinet du roi, Cochin fut nommé pour y succéder, et obtint un logement aux galeries du Louvre. Différents Mémoires sur les arts, traités d'une manière lumineuse, dont il entretenait souvent l'académie, lui obtinrent, en 1755, le titre de secrétaire historiographe de cette compagnie. Enfin Louis XV, pour récompenser le zèle et les talents de Cochin, lui accorda des lettres de noblesse, l'admit dans l'ordre de St.-Michel, le nomma dessinateur et graveur des menus-plaisirs, et joignit une pension à tous ces bienfaits. Cet artiste, comblé des faveurs de la cour, n'employa jamais son crédit que pour le progrès des arts et pour rendre service aux artistes ; noble, désintéressé, généreux, ses confrères trouvèrent toujours en lui un ami empressé à les obliger. L'œuvre de ce maître est considérable, on compte environ quinze cents pièces gravées par lui ou d'après ses dessins. Ses principaux ouvrages sont : *Lycurgue blessé dans une sédition*, le *Frontispice de l'Encyclopédie*, les *Figures du Boileau*, qu'il a gravées lui-même, les *Seize grandes batailles de la Chine*, composées par des missionnaires à Pé-king, et dont il a refait les dessins en partie. Ces estampes ont été gravées par les plus habiles graveurs du 18^e. siècle. La collection des *Figures de la Jérusalem délivrée*, pour l'édition de Monsieur ; celle des *Figures pour*

l'Histoire de France, du président Hénault, gravée par Prévost, et la suite des quarante-six *Figures*, in-4^o, de *l'Arioste*, pour la traduction de d'Ussieux, gravée par Ponce. Il existe une suite considérable de portraits dessinés par lui d'après ses contemporains les plus célèbres, dont il a gravé lui-même une partie. Les principales estampes dans le genre de l'histoire, gravées par Cochin, sont : *la Mort d'Hippolyte*, d'après Detroy, et *David jouant de la harpe devant Saül*. Il a gravé aussi un nombre de grandes planches, d'après ses dessins, pour les pompes funèbres, les fêtes publiques, et, conjointement avec Lebas, *seize Ports de France*, dont quinze d'après les tableaux de Vernet, et un d'après son dessin. Les compositions de Cochin sont, en général, riches, gracieuses ; elles annoncent un homme plein d'érudition. On peut lui reprocher cependant quelquefois un peu de lourdeur dans ses figures et de ressemblance dans les airs de tête. Ses gravures sont touchées avec esprit, d'un faire large et moelleux. Comme homme de lettres, il a produit les ouvrages suivants : I. *Observations sur les antiquités d'Herculanum*, 1751 (Voyez BELLICARD.) ; II. *Réflexions sur la critique des ouvrages exposés au Louvre*, 1757, in-12 ; III. *Recueil de quelques pièces concernant les arts, avec une dissertation sur l'effet de la lumière et des ombres relativement à la peinture*, 1757, in-12 ; IV. *Voyage pittoresque d'Italie*, 1756, 3 vol. in-8^o. il y a eu une 3^e. édition, imprimée à Lausanne en 1773 ; V. *les Mises aux enfers*, 1763, in-12 ; VI. *Lettres sur les vies de Slodtz et de Deshayes*, 1765, in-12 ; VII. *Projet d'une salle de spectacle*, 1765, in-12, indépendamment de

plusieurs autres opuscles. (*Voy. Ab. Bosse.*) Tous ces ouvrages annoncent un artiste qui a profondément médité sur son art, et lui firent une certaine réputation en littérature. Les dîners de M^{re}. Geoffrin, auxquels il était admis, lui fournissaient de fréquentes occasions de faire briller le talent avec lequel il parlait de la peinture et de la gravure. Si son style n'est pas toujours élégant, il est toujours clair et précis. Son génie était tellement fécond, que souvent ses confrères avaient recours à lui pour leurs compositions. Tout le monde sait que le tombeau du maréchal de Saxe, exécuté par Pigalle, ainsi que celui du dauphin, par Coustou, sont de son invention. Cochin est mort le 29 avril 1790, estimé et regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Jombert a fait un catalogue raisonné de ses ouvrages, Paris, 1771, in-12. Le *Magasin Encyclopédique*, 1^{re}. année, tome VI, pag. 255, donne l'analyse d'un manuscrit de Cochin, qui est à la Bibliothèque impériale; il est de format in-4°. et d'environ 500 pages, écrit en entier de la main de ce graveur célèbre, et contenant des anecdotes curieuses sur Caylus, Bouchardon et les Slodtz. P—E.

COCHIN (JACQUES-DENIS), fondateur de l'hospice qui porte son nom, à Paris, naquit dans cette ville le 1^{er}. janvier 1726. Il annonça d'abord du goût pour l'état ecclésiastique, et même il voulut, à seize ans, entrer chez les chartreux. Ses parents lui firent observer que sa trop grande jeunesse serait un obstacle à sa réception, et il renonça à ce projet; mais il se mit sous la direction de J. Bruté, curé de Saint Benoît. (*Voy. BRUTÉ.*) Après avoir reçu le sacerdoce, il fut, en 1755, second vicaire de St.-Etienne-du-Mont, et, en 1756, curé de St.-Jacques-du-Haut-Pas : il prit posses-

sion de cette cure le 31 décembre de la même année. Dès ce moment, il ne vécut plus que pour ses paroissiens; on le vit tour à tour au confessionnal et dans la chaire. Sa paroisse était pauvre; il n'avait de revenu que 1500 fr. de patrimoine et environ mille écus de sa cure; obligé de consacrer une partie de cette somme à payer les ecclésiastiques qui se rendaient utiles dans sa paroisse, il ne pouvait subvenir, de ses deniers, aux besoins de l'école des filles, qui se tenait dans une place trop petite et malsaine. Cochin recommande cette institution à ses paroissiens, et bientôt il se voit en état de faire construire une école plus saine. Il s'était fait une loi de ne solliciter personne en particulier. En 1761, il fut attaqué de la petite vérole; mais il reprit bientôt tous ses travaux avec la même activité. Sa santé en fut assez altérée pour qu'il pensât, en 1768, à quitter sa cure; cependant il se rendit aux instances qu'on lui fit. Dix ans après, sa santé étant de plus en plus affaiblie, il eut les mêmes idées; et cette fois encore il resta dans sa cure; il accepta même la place de supérieur de l'abbaye du Val-de-Grâce, qu'il ne garda que peu de temps. Ce fut en 1780 qu'il conçut l'idée de fonder un hospice pour les pauvres du faubourg St.-Jacques. Il fit paraître un prospectus, où il annonçait qu'il consacrait à cette entreprise un fonds de 37,000 fr., dont il avait la disposition. Les aumônes furent abondantes. La même année, Viel, architecte, traça le plan de l'hospice, et veilla gratuitement à sa construction. La première pierre fut posée par deux pauvres de la paroisse, et, au mois de juillet 1782, les sœurs de charité prirent possession de ce bâtiment, et reçurent des malades. Cochin mourut l'année suivante, le 3

juin 1783. On a de lui : I. *Exercice de retraite pour l'intervalle de l'Ascension à la Pentecôte, avec des paraphrases sur les psaumes*, 1778, in-12 ; II. *Paraphrase de la prose Dies iræ, ou Sentiments d'un pécheur qui désire travailler sincèrement à sa conversion*, 1782, in-12 ; III. *Entretiens sur les fêtes, les jeûnes, usages et principales cérémonies de l'église*, 1778, 1786, in-12 ; IV. *OEuvres spirituelles*, tome 1^{er}. et unique, 1784, in-12, contenant plusieurs instructions sur l'utilité des assemblées de charité, etc., sur les huit béatitudes, et l'explication de l'*Oraison dominicale*. On voulait donner en corps d'ouvrage, et sous le titre d'*OEuvres spirituelles*, les travaux de Cochin ; après avoir publié ce 1^{er}. volume, on crut qu'il valait mieux faire paraître chaque ouvrage sous son titre. V. *Prônes ou Instructions familières sur les Epîtres et Evangiles des dimanches et principales fêtes de l'année*, 1786, 87, 4 vol. in-12 ; 3^e. édit., 1791, 3 vol. in-12. Cochin improvisait tous ses prêches et instructions. Ce fut avec beaucoup de peine que, de son vivant, il livra à l'impression quelques opuscules. Il avait recommandé, par son testament, de ne pas publier ses manuscrits ; ses héritiers jugèrent à propos de ne pas se conformer, sur ce point, à ses intentions. Le produit de ses OEuvres posthumes fut consacré à l'hospice Cochin. Les prêches de Cochin et ses autres ouvrages, d'après la manière dont il les composait, fourmillent nécessairement de négligences : le style a été revu dans la seconde édition. VII. *Prônes ou Instructions familières sur toutes les parties du St.-Sacrifice de la Messe*, 1787, in-12 ; 3^e. édition, 1791, in-12, faisant suite à l'ouvrage précédent. A l'époque du concordat (en 1802), les journaux français ont

parlé des prêches de Cochin ; quelques bibliographes ont cru qu'on en avait fait alors une nouvelle édition : c'est une erreur. VII. *Prônes ou Instructions sur les grandeurs de J.-C. dans les prophéties qui l'ont annoncé, dans les exemples de sa vie mortelle, dans ses miracles et dans ses mystères*, 1806, 2 vol. in-12.

A. B.—T.

COCHLÉE (Jean), en latin *Cochlæus* ; l'un des plus infatigables adversaires des nouvelles opinions et en particulier du luthéranisme, naquit à Wendelstein, près de Nuremberg, en 1479. Il joignait à une connaissance parfaite des points controversés une grande facilité de parler en public, et un ton de persuasion qui ne pouvait manquer de lui faire des partisans ; mais l'excès du zèle nuisit souvent à la cause qu'il défendait, et on s'accorde à lui reprocher d'avoir mis trop d'aigreur dans des matières qui ne peuvent être discutées avec trop de calme et de bonne foi. Cochlée, reçu docteur en théologie, fut successivement pourvu de canonicats à Worms, à Mayence, et enfin à Breslau. Ce fut pendant son séjour dans la première de ces villes, qu'il proposa à Luther une conférence publique, avec la condition que celui des deux qui succomberait dans cette lutte, serait brûlé. Cochlée avait, à cette époque, quarante ans, âge qui est rarement encore celui de l'enthousiasme. Luther accepta le défi, mais on empêcha prudemment les deux antagonistes d'en venir aux mains. Ce fut à cette même époque que Cochlée commença à écrire, et le nombre des ouvrages qu'il publia jusqu'à sa mort est si grand, que, de leurs titres, on remplirait facilement plusieurs colonnes. La plupart roulent sur des sujets peu intéressants aujourd'hui. On les trouvera indiqués dans

la *Bibliothèque* de Boissard, part. II. Nous nous contenterons donc d'en citer les principaux. Cochlée mourut à Breslau, le 10 janvier 1552, à soixante-treize ans. I. *De christipro et contra*, 1527, in-8°. Cochlée a voulu prouver par cet ouvrage, entièrement composé de passages des Écritures, qu'il était facile de donner aux livres saints un sens différent de celui qu'ils ont réellement. II. *Vita Theodorici regis quondam Ostrogothorum et Italiæ*, Ingolstad, 1544; Stockholm, 1699, in-4°. La première édition est la plus rare, mais la seconde est la plus estimée, par rapport aux additions de Pétingskiöld. III. *Speculum antiquæ devotionis circa missam*, 1549, in-fol. Ce rare volume est sorti de l'imprimerie établie à l'abbaye St.-Victor, près de Mayence. Il renferme neuf pièces inédites d'Amalarius, S. Basile, Pierre Damien, etc. IV. *Historiæ Husitarum libri XII*, 1549, in-fol., rare et curieux, mais partial et inexact; V. *Commentaria de actis et scriptis M. Lutheri ab anno 1517 ad 1546*; 1549, in-fol. Ces deux ouvrages ont été également imprimés à l'abbaye St.-Victor; le feu ayant pris à cette imprimerie en 1552, on conjecture que cet accident a contribué à leur grande rareté. La Vie de Luther a été réimprimée à Paris, en 1565, in-8°, avec un traité de Boniface Britannus, relatif à ce patriarche de la réforme, et à Cologne, en 1568, sans le traité de Britannus, mais avec d'autres pièces. Cochlée avait trop été l'ennemi de Luther pour qu'on puisse avoir confiance dans ce qu'il en rapporte.

W—s.

COCK (JÉRÔME), peintre, graveur à la pointe et au burin, imprimeur et marchand d'estampes, naquit à Anvers, vers 1510, et mourut dans la même ville en 1570. Les premières

années de sa jeunesse furent employées à l'étude de la peinture; mais il quitta bientôt le pinceau pour le burin. Vasari, dans la vie de Marc-Antoine, parle avec éloge de Cock, en citant une partie des pièces que cet artiste a gravées, d'après Hemskerck, le vieux Breughel, Jérôme Bos, et autres. Ce fut un artiste très laborieux; il a fait de bonnes gravures et d'excellents élèves; on compte parmi ces derniers Hans Collaert et Corneille Cort, surtout celui-ci, qui, avant de passer en Italie, fit pour son maître un grand nombre de planches que Cock publiait sous son nom. Il avait établi un commerce d'estampes qui lui procurait les moyens de tirer un parti avantageux de celles qu'il faisait et de celles qu'il faisait faire. Cock s'est servi fréquemment du chiffre H. C. F., qui est aussi celui de Hans Collaert. La plupart de ses gravures sont encore aujourd'hui fort recherchées. La collection des portraits de ce maître n'est pas une des parties les moins intéressantes de l'iconographie moderne; ils sont en grand nombre, et presque tous représentent des personnages historiques. Cock en a publié lui-même différents recueils où se trouvent aussi plusieurs autres de ses ouvrages, le premier a pour titre : *Pictorum aliquot celebrium Germaniæ inferioris effigies*, etc., Anvers, 1572, petit in-fol. Cette suite contient vingt-quatre portraits de peintres flamands, au bas desquels se trouve l'éloge qu'en fait Lampsonius; la plupart ne portent point le nom du graveur; les autres sont marquées des lettres I. H. W., qui désignent Wierik. Les autres recueils donnés par Cock, sont : I. *Præcipua aliquot Romanæ antiquitatis monumenta*, Anvers (59 pièces); II. *Operum antiquorum Romanorum hinc inde per diversas*

Europæ regiones (20 pièces); III. *Divi Caroli V, ex multis præcipue victoriarum imaginès*, 1556 (12 pièces); IV. *Compartimentorum quod vocant multiplex genus, lepiddissimis historiis poetarumque tabulis ornatum*, 1566 (15 pièces); mais de toutes les gravures de Cock, la plus remarquable a pour titre : *Les gros poissons mangent les petits*; cette estampe, faite d'après un tableau de Jérôme Bos, est comparable aux compositions les plus originales de Callot. Jérôme Cock avait un frère aîné, Mathieu Cock, qui fut excellent peintre de paysage; il s'était formé en Italie, et fut mis au nombre des premiers maîtres flamands qui cultivèrent ce genre de peinture. Plusieurs de ses compositions ont été gravées par son frère; ce sont presque toujours des paysages historiques, dont le sujet est pris dans l'Écriture. A—s.

COCK (GISBERT), en latin *Cocquius*, était d'Utrecht. Il exerça depuis 1655, jusqu'en 1707, année de sa mort, les fonctions de pasteur dans le village de Kokkengen. On a de lui : I. *Hobbes Elenchomerius*, etc., Utrecht, 1668, in-8°. c'est une réfutation des principes de Hobbes; II. *Anatome Hobbesianismi*, ib., 1680, in-8°.; III. *Psalterium Davidis Carmine elegiaco*, ibid., 1700, in-8°.

B—ss.

COCKBURN (GUILLAUME), médecin de la marine, membre de la société royale et du collège des médecins de Londres, est connu par plusieurs écrits sur diverses branches de l'art de guérir : I. *OEconomia corporis animalis*, Londres, 1675, in-8°.; idem., Augsbourg, 1696. Manget a inséré cet opuscule dans le second volume de sa *Bibliotheca anatomica*. II. *Sea-diseases : or a Treatise of their nature, causes, and cure; also an essay*

on bleeding in fevers, etc., 3^e. édition, Londres, 1736, in-8°. Cet ouvrage, qui parut d'abord en 1696, est le premier traité spécial sur la médecine nautique; il a été souvent réimprimé, traduit en latin, Leyde, 1717, in-8°.; en allemand, Rostoch, 1726, in-8°.; en hollandais, par Bidloo, etc. III.

The symptoms, nature, and cure of a gonorrhæa, Londres, 1713, in-8°. Cette monographie a eu plusieurs éditions; elle a aussi été traduite en latin, à Leyde, en 1717, et de cette dernière langue en français, par Jean Devaux, sous ce titre : *Traité de la nature, des causes, des symptômes et de la curation de l'accident le plus ordinaire du mal vénérien*, Paris, 1730, in-12. Dans tous ses écrits, dont nous avons seulement énuméré les principaux, Cockburn a la manie de se donner pour réformateur ou pour inventeur. C'est ainsi qu'il rejette absolument la chimie du domaine de la physiologie et de la pathologie. Il prétend que la blennorrhagie vénérienne n'occupe jamais la prostate ni les vésicules séminales, mais qu'elle a toujours son siège dans les lacunes de l'urètre. Le reproche le plus grave et le mieux fondé qu'on puisse faire au docteur Cockburn, c'est d'avoir débité plusieurs remèdes secrets, tels qu'une poudre *infaillible* pour arrêter les flux de ventre, une injection *merveilleuse* contre la gonorrhée. C.

COCKBURN (CATHERINE), dont le nom de famille était *Trotter*, naquit à Londres en 1679. A un esprit naturellement porté à la philosophie, elle joignait du talent pour la poésie. Elle fit des vers dès l'enfance, apprit seule à écrire, étudia le français, et reçut ensuite quelques leçons sur la logique et la langue latine. Une tragédie d'*Inès de Castro*, qu'elle composa à dix-sept ans, fut jouée

avec succès en 1696 sur le théâtre royal, et imprimée l'année suivante. Elle donna au théâtre plusieurs autres pièces ; mais, en 1702, elle se fit connaître sous un nouveau rapport, par sa *Défense de l'Essai de Locke sur l'entendement humain*. Elle crut devoir garder l'anonyme, de peur que la connaissance de son sexe et de son âge (elle n'avait alors que vingt-deux ans) n'élevât une prévention défavorable contre un tel ouvrage. Ses précautions furent inutiles ; elle fut connue, et Locke lui exprima sa reconnaissance par une lettre accompagnée d'un présent de livres choisis. Catherine Trotter s'attachait à prouver dans cette défense que la doctrine du matérialisme n'est pas incompatible avec celle de la révélation, ni même avec l'espérance d'une vie à venir, espérance qui ne repose pas sur la notion de l'immatérialité de l'ame. Le célèbre docteur Priestley a soutenu les mêmes principes. En 1708, miss Trotter épousa Cockburn, ecclésiastique, auteur de quelques écrits, notamment d'un *Traité sur le déluge de Moïse*, publié après sa mort. Depuis ce temps, occupée des soins de son ménage, elle écrivit moins, et n'exerça plus son talent que sur de graves sujets de morale et de religion. Son dernier ouvrage, *Remarques sur les principes et les raisonnements du docteur Rutherford, dans son Essai sur la nature et les obligations de la vertu*, composé dans sa 68^e. année, prouve qu'elle avait conservé dans un âge avancé la vivacité et la vigueur d'esprit qu'elle avait manifestées dès l'âge le plus tendre. Elle mourut en 1749. Voici les titres de ceux de ses principaux ouvrages que nous n'avons pas cités : 1^o. *l'Amitié fatale*, tragédie, 1648 : c'est la meilleure de ses productions dramati-

ques ; 2^o. *l'Amour dans l'embaras*, ou *La pluralité l'emporte*, comédie, 1701 ; 3^o. *le Malheureux Pénitent*, tragédie, 1701 ; 4^o. *la Révolution de Suède*, tragédie ; 5^o. *Lettre au docteur Holdsworth*, et quelques pamphlets en faveur de la doctrine de Locke. Plusieurs des ouvrages de mistriss Cockburn ont été réunis et imprimés par le docteur Birch en 1751, en 2 vol. in-8^o, précédés d'une vie de l'auteur. S—D.

COCKER (ÉDOUARD), habile maître d'écriture anglais, mort en 1677, a publié et gravé lui-même, d'après ses exemples, quatorze cahiers qui sont fort estimés en Angleterre. Il a aussi composé un traité intitulé : *Arithmétique vulgaire et Arithmétique décimale*, qui a eu un grand nombre d'éditions, un petit dictionnaire et un recueil de sentences à l'usage de ceux qui apprennent à écrire, connu sous le nom de *Morale de Cocker*. X—s.

COCLES (PUBLIUS HORATIUS), neveu du consul Horatius Pulvillus, connu par un trait de courage que Tite-Live avoue être plus célèbre que digne de foi : *Rem ausus plus famæ habituram ad posteros quam fidei*. Voici de quelle manière ce grand historien raconte le fait. L'an 246 de la fondation de Rome, 507 ans avant l'ère chrétienne, Porsenna, roi d'Etrurie, avait chassé les Romains du mont Janicule, et allait pénétrer dans la ville par le pont Sublicius (1). Horatius Coclès commandait ce poste ; il rallie les fuyards, leur ordonne de s'occuper à rompre le pont, tandis qu'aide de deux autres guerriers, il soutiendrait tout l'effort des ennemis.

(1) On voit encore les ruines de cet ancien pont, reconstruit plusieurs fois depuis, vis-à-vis la porte di Ripa Grande, près de la Porta Portese.

Horatius Coclès força bientôt ses deux généreux compagnons d'armes à profiter, pour s'échapper, d'une partie du pont qui restait encore, et, seul contre tous les Étrusques, avec un regard terrible et d'une voix menaçante, il leur crie : « Esclaves sous un roi orgueilleux, quoi ! vous oubliez la liberté de » votre patrie pour attaquer celle des » autres ! » Les Étrusques font pleuvoir une grêle de traits sur cet audacieux guerrier, et ils allaient s'élancer sur lui, quand les cris de joie des Romains, qui venaient de voir le pont tomber avec fracas, suspendirent pour un instant leur impétuosité. « Dieu du Tibre, » dit alors Horace, reçois favorablement dans tes ondes un soldat converti » de ses armes. » Il se précipite à ces mots dans le fleuve, et arrive à l'autre bord sans avoir reçu une seule blessure (1). La république reconnaissante lui érigea une statue, lui donna des terres, et durant les jours d'une grande disette, tous les citoyens prirent sur leur nécessaire pour subvenir à ses besoins. Nous venons de voir que Tite-Live nous représente ce héros sortant du combat sans avoir reçu une seule blessure, et la même chose est affirmée par Florus, Valère-Maxime et Sénèque ; mais Plutarque, Denys d'Halicarnasse, Dion Cassius et Servius nous disent qu'il fut blessé à la cuisse, et on renouvelle à ce sujet un bon mot qui déjà avait été dit par Alexandre-le-Grand à son père Philippe. Polybe, au contraire, assure que Coclès périt dans le Tibre. A la vérité, c'est le seul historien qui

le fasse mourir ainsi ; mais, plus ancien, plus instruit, plus judicieux que tous les autres, Polybe, par son témoignage, ajoute encore à notre incertitude. Pour achever le détail des contradictions des anciens sur ce personnage, nous dirons que Denys d'Halicarnasse affirme qu'il était parfaitement beau, tandis que Plutarque en fait un portrait hideux, et prétend qu'il avait le surnom de *Coclès*, parce qu'étant très camus, et ayant les sourcils joints et le haut du nez si enfoncé dans la tête, que rien ne séparait ses deux yeux, le peuple, voulant l'appeler *Cyclope*, se méprit, et le nomma *Coclès*. Varron fait dériver ce surnom de Coclès, qui signifie *borgne*, du mot *oculus*. Il paraît que Florus n'était pas éloigné de croire que les faits merveilleux relatifs au siège de Rome par Porsenna avaient été supposés ou embellis par les rédacteurs des grandes annales. « Ce fut alors, dit-il, qu'on » vit ces prodiges de valeur des » race, des Mutius, des Cécilie, que » nous regarderions comme des fa- » bles, si on ne leur avait donné place » dans les annales. » Tacite et Plinie, plus francs ou mieux instruits, avouent d'une manière assez positive que le roi d'Étrurie s'empara de Rome, et que les Romains se soumirent à lui. (*Voy. PORSENNA.*) Horatius Coclès a fourni à M. Arnault le sujet d'un grand opéra représenté et imprimé en 1794.

W—R.

COCLÈS (BARTHÉLEMI DELLA ROCCA, dit), né à Bologne, le 9 mars 1467 (comme il le dit lui-même dans son *Anastasis*), cultiva successivement la grammaire, la médecine, la chirurgie, l'astrologie, et s'adonna surtout à la chiromancie et à la physiognomonie, dont, au temps où il vivait, tous ceux qui se mêlaient de prédire l'avenir ne possédaient pas les élé-

(1) On trouve ce sujet gravé sur un superbe médaillon d'Antonin-le-Pieux. Cet empereur s'est plu à représenter sur ces monuments les faits qui avaient rapport à la fondation de Rome, et les actions glorieuses qui illustrèrent cette ville naissante.

ments. Accueilli des savants, recherché par les princes, entre autres, par Galéas Sforcé, Coclès acquit en peu de temps une grande réputation. On venait le consulter de toutes parts. Les auteurs contemporains, Paul Jove lui-même, le louent, prennent sa défense contre les incrédules; et citent des exemples nombreux de l'infailibilité de ses prédictions. Cependant, cet homme, qui lisait avec tant de facilité dans le livre des destins, ne put détourner les malignes influences de son étoile. Il avait osé prédire à Hermès, fils de Jean II Bentivoglio, qu'il mourrait en exil. Ce seigneur, indigné, le fit assassiner comme il rentrait chez lui, le 24 septembre 1504. On prétend que, connaissant le sort qui le menaçait, il portait depuis quelque temps une calotte de fer, et qu'il ne sortait qu'armé d'une épée à deux mains. On assure même que, celui qui devait l'assassiner étant venu le consulter peu de temps auparavant, il lui prédit qu'avant vingt-quatre heures il se rendrait coupable d'un meurtre. Fantuzzi n'a point traité avec son érudition ordinaire ce qui regarde cet auteur. Nous allons essayer d'y suppléer. Et d'abord, il n'a point dit que Coclès s'était caché sous le nom d'*André Corvo de la Mirandola*. Cette duplicité de nom a induit en erreur tous les biographes, qui ont cru devoir distinguer deux auteurs. Coclès écrivit sur la physiognomonie et la chiromancie; mais son livre a subi quelques modifications. L'édition originale est : *Physionomie ac Chiromantie Anastasis, sive compendium ex pluribus et penè infinitis autoribus, cum approbatione Alexandri Achillini*, Bologne, 1504, in-fol. : la préface est d'Achillini. Tous les biographes ne cessent de répéter qu'elle satisfait également les incrédules

et les partisans des sciences secrètes. Cette édition, quoique la première, n'est pas la plus recherchée. Il est à remarquer qu'elle fut terminée le 4 septembre, c'est-à-dire, vingt jours seulement avant la mort de Coclès. L'*Anastasis* fut réimprimée à Bologne, 1525, in-fol. On publia ensuite un *Compendium physiognomonie; quantum ad partes capitis, gulamque et collum attinet : cui accedit Andreæ Corvi chiromantia*, Strasbourg, 1553, 1556, 1551, 1586, in-8°. ces éditions, surtout les deux premières, sont fort recherchées. Ce *Compendium* a été traduit en français, Paris, 1546, 1560, in-8°.; 1698, in-12; en italien, par Patrice Tricasse des Ceresars (qui lui-même a fait un *Traité de Chiromancie*), Venise, 1531, 1535, in-8°. On a, sous le seul nom d'*André Corvo*, deux éditions latine et italienne de la *Chiromancie*, in-8°, sans date, et une française, Lyon, 1611, in-16. Enfin Fantuzzi n'a point indiqué la *Geomantia di B. Cocle tradotta in volgare*, Venise, 1550, in-8°.

D. L.

COCOLI (DOMINIQUE), mathématicien, né à Brescia le 12 août 1747, de parents sans fortune, eût été voué par eux à quelque profession mécanique, si, dès sa première jeunesse, il n'avait attiré l'attention par des dessins d'architecture qu'il allait traçant partout sur les murailles, et dans lesquels se faisait remarquer un instinct des proportions et de l'harmonie que cet art exige. Des personnes lui mirent sous les yeux le *Traité des cinq ordres*, par Vignole; au mot *Géométrie* qu'il y lut d'abord, il se sentit particulièrement né pour cette science, et voulut l'apprendre. Admis aux leçons du P. Cavalli, le seul maître qui existât alors

à Brescia, Cocoli l'eut bientôt dé-
passé, et chercha d'autres guides dans
les livres qu'il priaït ses amis de lui
prêter. Un homme riche vint lui don-
ner tous ceux dont il pouvait avoir
besoin, et lui fit en outre une pen-
sion suffisante, afin que sa détresse
ne le détournât plus de l'étude, à la-
quelle il consacrait déjà les nuits
comme les jours. La suppression des
jésuites en 1773 ayant laissé vacantes
les chaires de leur collège de Bres-
cia, Cocoli fut nommé en 1774
pour y occuper celle de physique et
de mathématiques qu'il remplit avec
distinction pendant plus de trente ans.
Il publia en 1777 des *Elementi di
geometria e trigonometria*, et, en
1779, des *Elementi di statica*. En
1783, l'académie de Mantoue fit im-
primer, en lui accordant un double
prix, le mémoire par lequel il avait
complètement satisfait à la demande
proposée par elle « d'établir la vraie
théorie des eaux ascendantes par des
ouvertures dans les vases, et d'indi-
quer les circonstances où cette théo-
rie pourrait s'appliquer aux eaux cou-
rantes dans leur lit naturel. » Le sa-
voir qu'il avait montré en cette occa-
sion fit que le sénat vénitien le nomma
l'un des cinq physiciens qu'il char-
gea de trouver des moyens pour ob-
vier aux ravages que, depuis un temps
immémorial, la Brenta causait dans
les campagnes du Padouan. Ce fut
Cocoli dont les lumières contribuèrent
le plus au but proposé. Profitant de
l'avantage qu'alors il avait eu de réu-
nir la pratique à la théorie, il écri-
vit *Sullo sbocco de' Fiumi in mare*,
un traité qui devint la proie des
flammes en 1799 quand les Austro-
Russes firent leur invasion en Italie.
Depuis 1797, où un nouveau gou-
vernement s'était établi dans sa pro-
vince, Cocoli avait été employé par

lui à des fonctions où ses talents
étaient nécessaires. En 1802, il fut
compris dans la liste des membres du
corps électoral des *Dotti*. Lorsqu'en
1805, il eut été décrété qu'on ouvri-
rait un canal navigable depuis Brescia
jusqu'à la petite rivière d'Ollio, Co-
coli, consulté sur les moyens d'exécu-
tion, proposa de conduire ce canal
jusqu'à Fusio, et mérita en cette
occasion l'estime de M. Prony, mem-
bre de l'Institut, que le monarque
en avait fait juge, et les suffrages mê-
mes du monarque, qui le nomma ins-
pecteur-général des eaux et chemins
du royaume d'Italie. Il était revenu
dans son pays natal pour les séances
du corps électoral, lorsqu'il y mourut
le 27 novembre 1812. Il a laissé en
manuscrit un *Traité complet de ma-
thématiques divisé par leçons*, ré-
sultat du travail de toute sa vie, et
les archives de l'académie de Bres-
cia, dont il était membre, conservent
plusieurs savantes dissertations qu'il
y a lues en différentes circonstances.

G—N. ♦

COCONAS (ANNIBAL, comte DE),
fut un de ces gentilshommes piémont-
nais qui, profitant de la faveur dont les
Italiens jouissaient sous Catherine de
Médicis, vint chercher fortune en
France. Vaillant, mais cruel, Coco-
nas se signala par d'horribles excès
dans les massacres de la St.-Barthé-
lemi. Peu de temps avant la mort de
Charles IX, il se forma une faction de
seigneurs inquiets et remuants, qui pre-
naient le titre singulier de *Politiques*,
ou *Mal-contents*. Cette faction, dans
laquelle étaient entrés le roi de Na-
varre, le prince de Condé, les Mont-
morenci et leurs partisans, cherchait
à agir sous le nom du duc d'Alençon.
Vain et léger, jaloux et présomp-
tueux, ce prince, frère de Henri III
qui régnait alors en Pologne, aspi-

rait à commander les armées, et à se faire nommer lieutenant-général du royaume. Il était excité dans ses desirs ambitieux par Joseph Boniface, sieur de la Mole, et par le comte de Coconas, ses favoris. A cette époque, la galanterie entraînait dans toutes les intrigues contre l'état. La Mole avait jusque dans le Louvre d'étroites liaisons avec Marguerite de Valois. Coconas était aimé de la duchesse de Nevers, femme de Ludovic de Gonzague. Le duc d'Alençon et le roi de Navarre, rivaux amis, se disputaient la conquête de M^{me}. de Sauve, coquette adroite, dit Anquetil, qui captivait les cœurs sans donner le sien. C'était tantôt chez cette dame, tantôt chez la reine de Navarre que les *politiques* tenaient leurs conférences, et menaient de front les affaires de leur parti et leurs intrigues particulières; mais la reine Marguerite, inconstante et peu fixée dans ses projets, faisait quelquefois à Catherine, sa mère, des révélations importantes, et quelquefois aussi gardait le secret sur les complots des mécontents. Catherine, instruite que le roi de Navarre, le prince de Condé et le duc d'Alençon devaient quitter la cour, se réunir aux calvinistes et recommencer la guerre civile, faisait surveiller ces princes, et ils étaient, en quelque sorte, gardés à vue au milieu de la cour, qui était à St.-Germain. Ils résolurent de se faire enlever à main armée. Deux cents cavaliers, commandés par Guitry, se présentent, le mardi gras 1574, devant St.-Germain. La cour se croit menacée, le duc d'Alençon balance, et finit par refuser de partir. La Mole, voyant cette affaire prendre un mauvais tour, croit qu'il rachètera sa vie en dévoilant à Catherine ce qu'il n'était plus possible de lui cacher. Soudain,

la cour alarmée se met en route pour Paris, à deux heures après minuit. D'Aubigné peint ainsi cette retraite précipitée : « Les cardinaux de Bour- » bon, de Lorraine et de Guise, Bira- » gue, le chancelier, Morvilliers et Bel- » lièvre, estoient tous montés sur cour- » siers d'Italie, empoignant des deux » mains l'arçon, et en aussi grande » peur de leurs chevaux que des en- » nemis. » Charles IX mourant était porté dans une litière, et s'écriait : « Du moins, s'ils avaient attendu ma » mort ! » Cependant la Mole et Coconas furent arrêtés; les maréchaux de Cossé et de Montmorenci furent mis à la Bastille. On donna des gardes au duc d'Alençon et au roi de Navarre. Le prince de Condé s'était sauvé avec Turenne et du Plessis-Mornai. Le duc d'Alençon, faible et facilement intimidé par sa mère, fit tous les aveux qu'elle désira, sans y mettre pour condition la grâce des coupables. Le roi de Navarre, le voyant enfermé avec Catherine, dit au duc de Bouillon : « Notre homme dit tout. » Henri, interrogé lui-même, montra plus de fermeté, et refusa de faire aucune déclaration. On croit que le but secret des *mal-contents* était de s'opposer au retour du roi de Pologne, et d'élever le duc d'Alençon au trône, après la mort de Charles IX. Le projet de l'enlèvement des princes ne paraissant pas, dans ces temps de troubles et d'orages, un délit suffisant pour faire condamner la Mole et Coconas, le complot fut présenté comme un attentat direct contre la personne du roi. Christophe de Thou, premier président du parlement, fut chargé d'instruire le procès des deux favoris. La Mole fut interrogé à Paris, et Coconas à Vincennes devant le roi. La Mole nia, et Coconas avoua tout. Ils eurent la tête tranchée sur la place

de Grève, le 30 avril 1574. « La Mole, dit l'Étoile, étoit appelé le baladin de la cour, fort aimé des dames et du duc son maistre. Au reste, grand superstitieux qui ne se contentoit d'une messe tous les jours, mais en oyoit trois et quatre. Le reste du jour et la nuit, il l'employoit à l'amour; de quoi feu le roy bien averti a dict souvent, que, qui vouloit tenir registre des debauches de la Mole, il n'avoit qu'à compter ses messes. » Ses dernières paroles sur l'échafaud furent, après une prière à Dieu et à la Vierge : « Recommandez-moi bien aux bonnes grâces de la reine de Navarre et des dames. » On trouva sur lui, après son exécution, une chemise de Notre-Dame-de-Chartres (1), et la faiblesse qu'il montra dans ces derniers moments fit dire :

Mollis vita fuit, mollior interitus.

Coconas, qui fut exécuté le dernier, montra plus de courage : « Messieurs, » dit-il, avant de livrer sa tête à l'exécuteur, vous voyez que les petits sont pris, et les grands demeurent, qui ont fait la faute. » Charles IX, qui mourut dix-huit jours après, dit en apprenant la fin tragique des deux favoris de son frère : « Coconas étoit un gentilhomme vaillant et brave, mais méchant, voire en des plus meschants qui fut en mon royaume. Il me souvient lui avoir ouï-dire entre autres choses, se vantant de la St.-Barthélemy, qu'il avoit racheté

» des mains du peuple jusqu'à trente huguenots, pour avoir le contentement de les faire mourir à son plaisir, qui étoit de leur faire renier leur religion, sous la promesse de leur sauver la vie; ce qu'ayant fait, il les poignardoit, et fesoit languir et mourir à petits coups cruellement. » Gomberville, qui rédigea les *Mémoires du duc de Nevers*, et l'auteur du *Divorce satirique*, disent, le premier, que la reine Marguerite et la duchesse de Nevers firent embaumer la tête de leurs amants, afin d'avoir toujours devant elles ce précieux dépôt de leur amour; l'autre, que ces deux princesses firent enlever les deux têtes, les portèrent dans leurs carrosses, et les enterrèrent de leurs mains dans une chapelle sous Montmartre. On trouve le procès de Coconas dans les *Mémoires de Castelnau*, et son épitaphe dans les *Lettres d'Estienne Pasquier*. Coconas et la Mole furent regardés comme des victimes d'état, et ce qui prouve que leur crime n'étoit pas bien avéré, c'est qu'en 1576 Henri III cassa les arrêts portés contre eux, réhabilita leur mémoire, et permit à leurs héritiers de rentrer dans leurs biens. V—VE.

COCQUARD (FRANÇOIS-BERNARD), né à Dijon, le 4 janvier 1700, s'adonna à la poésie latine à l'âge de onze ans. La lecture de Boileau et de Racine, qu'il fit en 1715, lui inspira le goût de la poésie française, et il la cultiva assidûment. Après avoir achevé son cours de philosophie, il s'appliqua à la langue latine, puis étudia le droit, et fut reçu avocat au parlement de Dijon en 1721. Il s'acquît quelque estime dans sa profession, et mourut vers 1772. On a de lui : I. *Lettres ou Dissertations où l'on fait voir que la profession d'avocat est la plus belle*

(1) On trouva aussi, parmi les effets de la Mole, une image de cire, préparée avec des cérémonies magiques, et dont le cœur avoit été percé avec une aiguille; cette figure talismanique intrigua beaucoup Catherine; elle crut que l'image avoit été fabriquée contre Charles IX, et qu'elle menaçait ses jours; mais la Mole déclara qu'elle avoit dû servir uniquement à le faire aimer d'une grande princesse.

de toutes les professions, où l'on examine si les juges qui président aux audiences peuvent légitimement interrompre les avocats lorsqu'ils plaident, 1733, in-12. Ces lettres, au nombre de deux, qui sont devenues rares, et dont Goujet conseille la lecture, ont été attaquées dans un petit écrit intitulé : *Réponse d'un fils à son père, sur deux lettres qui parurent en 1753, au sujet de la profession d'avocat*. On cherche dans cette réponse à rabaisser la profession d'avocat, surtout par rapport aux honoraires. II. *Poésies diverses*, Lyon, (Paris) 1754, 2 vol. in-12. Beaucoup de ces pièces avaient déjà paru dans le *Mercure* et avaient eu le suffrage de Lamonnaye et de Piron. On trouve dans le second volume, la traduction de beaucoup d'épigrammes de Martial, d'Owen, de l'*Anthologie*, parmi lesquelles on distingue celle-ci :

A Guide un jour, sur sa statue,
Vénus ayant jeté les yeux :
« Oh ! oh ! dit-elle, eh dans quels lieux
» Praxitèle m'a-t-il donc vue ? »

Les *Nouveaux Amusements du cœur et de l'esprit*, contiennent aussi la traduction de quelques épigrammes d'Owen, par Cocquard. A. B.—T.

COCQUAULT (PIERRE), chanoine et official de l'église de Reims, sa patrie, docteur en droit et conseiller au présidial de la même ville, mort en 1645. C'était un homme d'esprit et de mérite, qui fut toujours consulté et employé dans les affaires qui demandaient de la capacité. Il a fait le dépouillement du cartulaire de son église et a recueilli une grande quantité d'extraits pour une histoire ecclésiastique et civile de Reims. Ces manuscrits, conservés dans la bibliothèque de la ville, consistent en cinq vol. in-fol. et un in-4°. Ce travail explique le refus que le chapitre fit dans le temps, à André Duchesne, de lui

ouvrir son cartulaire, comme il a déjà été dit à l'article BERGIER (Nicolas). Cocquault s'appuie sur les chartes et sur les chroniques anciennes, véritables sources de l'histoire. Les derniers volumes sont meilleurs que les premiers, parce qu'ils tiennent à des temps plus connus et plus rapprochés; malheureusement ils sont écrits d'une manière très difficile à déchiffrer. On a publié, après la mort de l'auteur, la table chronologique de cette histoire, Reims, 1650, in-8°, composée par lui-même. Il y observe le même ordre qu'il a suivi dans son grand ouvrage. Cocquault a laissé encore quelques autres manuscrits qui ont perdu tout leur intérêt. C. T.—Y.

COCQUIUS (GISBERT). V. COCK.
CODDÆUS, ou VANDER CODDE (GUILLAUME), né à Leyde en 1575, y fit d'excellentes études et y fut nommé professeur de langue hébraïque en 1601. Sa répugnance à souscrire les statuts du fameux synode de Dordrecht le fit suspendre de ses fonctions en 1619. En 1623, la haine essaya de le compliquer dans un procès pour tentative d'assassinat sur la personne du stathouder Maurice; mais l'évidence de son innocence le fit relâcher aussitôt. On ignore la date précise de sa mort. On a de lui : I. *Notæ ad grammaticam hebræam Martini Navarri Morentini*, Leyde, 1612, in-12; II. *Hoseas, propheta, hebraicè et chaldaicè, cum duplici versione latinâ, et commentariis hebraicis Salomonis Jarchi, Aben-Ezraei et Davidis Kimchi : Masora item parva*, etc., ibid., 1621, in-4°; III. *Fragmenta comœdiarum Aristophanis*, ibid., 1625, et quelques autres productions. — Ses trois frères, Jean, Adrien et Gisbert van der Codde, fondèrent à Rhinsbourg, village aux environs de Leyde, une

sorte de secte qui a pris le nom de *Rhinsbourgeois*, aussi appelés *Colégiens*. Mosheim leur a consacré une partie du 7^e. chapitre du siècle 17, section 2, partie 2, de son *Histoire ecclésiastique* (traduite en français, tome 5, page 519 et suivante, édition de Maëstricht). — Pierre CODDE, ou *Coddéus*, oratorien, né à Amsterdam, en 1648, évêque (in *partibus*) de Sébaste, aida Antoine Arnauld à répandre le jansénisme en Hollande, et l'on peut voir à son sujet le *Dictionnaire des livres jansénistes*, tom. I^{er}, page 20, 21 et ailleurs. Il succéda à Jean de Néercassel dans la dignité de vicaire apostolique des Provinces-Unies, et, appelé pour se justifier à Rome, il ne se préserva pas, en s'y rendant avec confiance, d'être déposé par un décret du 3 avril 1704. Il est mort le 18 décembre 1710, laissant son nom en odeur de sainteté auprès de son parti. — Il y a eu aussi deux peintres hollandais du nom de *Codde*, Charles et Pierre. M—ON.

CODIN (GEORGE) était revêtu de la dignité de curopalate à la cour des derniers empereurs de Constantinople, et on croit qu'il survécut à la prise de cette ville par les Turks. Il nous reste de lui différents ouvrages sur les offices de la cour et de l'église patriarchale de Constantinople et sur les antiquités, l'histoire et la description de cette ville. Les premiers ont été rassemblés par le P. Goar, qui les a fait imprimer en grec et en latin, avec différentes autres pièces et des notes, Paris, 1648, in-fol. Les autres l'ont été par P. Lambecius, qui les a publiés en grec et en latin, Paris, 1655, in-fol. Ces deux volumes, qui ne nous apprennent rien de bien important, font partie de la *Byzantine*. C—R.

CODJA - MOUSTAPHA - PACHA, grand-vézyr du temps de Bajazet II, dont il était devenu la créature en se chargeant de tuer son frère Zizime sulthân (Voy. ZIZIME). Pour consommer ce projet, il s'était rendu à Rome auprès de ce malheureux prince, qui le prit à son service en qualité de berber-bachi (barbier), ce qui lui fournit l'occasion d'exécuter sa commission, en le rasant, disent les historiens turks, avec un rasoir empoisonné. Sa commission remplie, il s'en retourna auprès de son maître, qui l'en récompensa en l'élevant à la dignité de pacha, et en lui conférant le gouvernement de la Romélie. De faveur en faveur, il parvint, en 917 de l'hégire (1511 de J.-C.), au poste éminent de grand-vézyr, en remplacement d'Ahmed-Pacha, surnommé le *Hersek-Zadé*. A l'avènement de Sélim au trône, Codja - Moustafa ayant été accusé d'entretenir des relations avec Ahmed-Khân, qui disputa pendant quelque temps la couronne à Sélim, fut décapité, et expia par cette mort sa trahison envers Zizime. Les historiens de sa nation, tout en blâmant sa conduite, ne peuvent lui refuser beaucoup de jugement, et une grande aptitude pour les affaires publiques. Pendant son vézyriat, qui a duré à peu près un an, il fit construire une mosquée qui porte encore son nom, un collège (*medreceh*), et un grand nombre d'hospices de bienfaisance et d'établissements publics dont il a embelli la capitale de l'empire des Turks.

R—S.

CODOURY (ABOUL-HOCEÏN-AHMED), célèbre docteur musulman, de la secte d'Abou Hanyfêh (Voy. HANYFÊH), naquit en 367 de l'hég. et mourut en 428 de la même ère (1037 de J. C.) Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur le droit

canon et la métaphysique et de quelques poésies. Ibn Khilcan parle avec grand éloge de l'abrégé qu'il fit des dogmes de sa secte, et qui est connu sous le titre d'*Almokhtassar alcodoury* (Abrégé de Codoury). Les musulmans Hanéfys en font un tel cas qu'ils l'apprennent par cœur, et le regardent comme la meilleure règle de conduite en matière de religion; aussi a-t-il été commenté en 658 par un docteur très estimé. Ce commentaire se trouve parmi les manuscrits arabes de la bibliothèque impériale. D'Herbelot attribue au même auteur un *Traité de spiritualité* et un autre de *métaphysique*, intitulés, le premier, *Djéwhéréh el nadiréh* et le second *Tékélémeéh*. Celui-ci a été commenté par Hossam eddyn Ibn Almekky. Codoury a occupé la dignité de reïs de la secte Hanéfy, dans l'Irac. Ibn Khilcan dit que le surnom sous lequel il est connu dérive de *codour*, pluriel de *kidr* (latin *olla*); mais qu'il ignore l'origine de cette singulière dénomination.

J—N.

CODRINGTON (CHRISTOPHE), militaire distingué, savant et ami des lettres, naquit aux Barbades en 1668. Il fut envoyé de bonne heure en Angleterre, et élevé à l'université d'Oxford, pour laquelle il eut toujours un tendre attachement. Nommé associé au collège de All-Souls, il conserva ce titre, même en entrant dans la carrière militaire. Il se fit remarquer dans cette carrière par sa bravoure autant que par l'élégance de manières, qu'il joignait au savoir le plus étendu. Il combattit au siège de Namur, et, à la paix de Riswick, il fut nommé gouverneur-général des îles du Vent. Accusé devant la chambre des communes de procédés violents et illégaux durant son gouvernement, l'accusation n'eut pas de suite, quoique son caractère, au

moins vif et décidé, la rendit assez vraisemblable. Vers l'an 1703, il se démit de son gouvernement, et se retira dans ses biens aux Barbades, où il mourut en 1710, laissant ses deux plantations des Barbades et une partie de l'île de la Barboude à la société pour la propagation de l'Évangile, et ordonnant que la plus grande partie de ce legs serait employée à fonder et à doter aux Barbades un collège où l'on serait obligé d'enseigner et de pratiquer la médecine, la chirurgie et la théologie. Il légua au collège d'All-Souls, 10,000 liv. sterl. pour bâtir une bibliothèque et la fournir de livres, et, en outre, sa propre bibliothèque, estimée 6,000 liv. sterl. Il n'a rien publié que quelques vers adressés à sir Samuel Garth, sur son poème du *Dispensaire*. Par un contraste assez singulier, il joignait à un caractère ardent et actif le goût de la retraite et de la vie méditative. Son corps fut transporté en Angleterre en 1716, et on lui éleva un tombeau à Oxford.

X—s.

CODRONCHI (BAPTISTE), célèbre médecin italien, né à Imola, vers le milieu du 16^e. siècle, est l'auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages qui, sans être exempts d'erreurs, portent cependant presque tous le cachet de l'originalité et quelquefois du génie : I. *De christianâ ac tutâ medendi ratione libri duo, variâ doctrinâ referti, cum Tractatu de baccis orientalibus et antimonio*, Ferrare, 1591, in-4^o.; Bologne, 1629, in-4^o.; II. *De morbis veneficis ac veneficiis libri quatuor, in quibus non solum certis rationibus veneficia dari demonstratur, sed eorum species, causæ, signa et effectus novâ methodo aperiuntur*, etc., Venise, 1595, in-8^o.; Milan, 1618, in-8^o. L'auteur n'a pas eu le courage de s'élever au-dessus

des préjugés de son siècle; il croit fermement à la puissance des maléfices. Après avoir fait une longue énumération des maladies qui en dépendent, il indique les moyens de les prévenir et de les guérir. III. *De vitiiis vocis libri duo, in quibus non solum vocis definitio traditur et explicatur, sed illius differentie, instrumenta et causae aperiuntur; ultimò de vocis conservatione, præservatione, ac vitiorum ejus curatione tractatus; opus ad utilitatem concionatorum præcipuè editum: cui accedit consilium de raucedine, ac methodus testificandi in quibusvis casibus medicis oblatis; in quâ nonnullæ difficultissimæ ac pulcherrimæ quæstiones explicantur, et formulæ quædam testationum proponuntur; opusculum non modò neotericis medicis, sed et jurisperitis ac judicibus plurimum ex usu*, Francfort, 1597, in-8°. Cet écrit est composé de deux parties très distinctes, importantes l'une et l'autre, mais dont la seconde mérite surtout d'être signalée d'une manière spéciale. C'est le premier traité *ex professo* qui ait jamais été publié sur la médecine légale en général, et particulièrement sur l'art de faire les rapports. Les décisions de Codronchi ne sont pas sans doute constamment dictées par une saine logique; il suit trop servilement les préceptes d'Aristote, et donne des preuves nombreuses de cette crédulité aveugle qu'il blâme dans les autres. Quoi qu'il en soit, il faut lui savoir gré d'avoir fait le premier pas dans une carrière que depuis ont si glorieusement parcourue ses compatriotes Fedeli, Zacchia et Tortosa. IV. *De morbis qui Imolæ et alibi communiter hoc anno 1602 vagati sunt Commentariolum, in quo potissimum de lumbricis tractatur, et*

de morbo novo, prolapsu scilicet mucronatæ cartilaginis Libellus, Bologne, 1603, in-4°. Codronchi est un des premiers qui se soient occupés de tracer des éphémérides médicales; et personne avant lui n'avait exactement décrit le renversement, la luxation du cartilage xiphoïde. V. *De rabie, hydrophobia communiter dictâ, libri duo; De sale absynthii libellus; De iis qui aquâ immerguntur Opusculum, et de elleboro Commentarius*, Francfort, 1610, in-8°. L'auteur traite encore ici en détail des sujets qui n'avaient été qu'ébauchés avant lui. VI. *De annis climactericis, necnon de ratione vitandi eorum pericula, itemque de modis vitam producendi Commentarius*, Bologne, 1620, in-8°. Cologne, 1623, in-8°. Quoique la doctrine des années climatiques soit aujourd'hui regardée comme illusoire par tous les hommes instruits, l'ouvrage de Codronchi n'est pas devenu absolument inutile; on y trouve quelques bons préceptes d'hygiène et une grande érudition.

Z.

CODRUS, poète latin, contemporain et ami de Virgile, qui en fait l'éloge dans son élogue VII :

Nymphæ, noster amor, Libethrides, aut mihi carmen.

Quale meo Codro, concedite : proxima Phœbi Versibus ille fecit.

Il ne nous reste rien de lui. — Un autre CODRUS, aussi poète latin, vivait sous le règne de Domitien; il avait écrit un poème en l'honneur de Thésée, et n'est plus connu aujourd'hui que par ces mots de Juvénal :

Vexatus toties rauci Theseide Codri.

A. B.—T.

CODRUS (ANTONIUS URCEUS). V. URCEUS.

COEBERGER. Voy. KOEBERGER.

COECK. Voy. KOECK.

COEFFETEAU (NICOLAS), né à St-

Calais, petite ville du Maine, en 1574, entra dans l'ordre des dominicains à l'âge de quatorze ans. Ses supérieurs l'envoyèrent à Paris continuer ses études; il y fit de si grands progrès, qu'à vingt-un ans il fut nommé professeur de philosophie. Il se fit ensuite recevoir docteur en théologie, et prêcha avec applaudissement dans les principales églises de la capitale. Henri IV ayant désiré de l'entendre, en fut tellement satisfait, qu'il lui donna le titre de son prédicateur, et, quelque temps après, le chargea de répondre à l'avertissement de Jacques I^{er}, roi de la Grande-Bretagne, aux monarques catholiques. Coëffeteau s'acquitta de cette commission avec beaucoup de zèle. On lui en donna bientôt après une nouvelle, plus délicate et plus difficile. Antoine de Dominis, connu par son savoir, par son éloquence et par ses malheurs, suite de l'inconstance de son caractère, venait d'attaquer la puissance temporelle des papes. Grégoire XV invita Coëffeteau à prendre la plume pour le réfuter. Il obéit, et fit paraître sa réponse en 2 vol. in-fol. Il y préparait une suite, que la mort l'empêcha d'achever. Coëffeteau était parvenu dans peu d'années aux premiers emplois de son ordre. En 1617, il avait été nommé évêque de Dardanie, administrateur du diocèse de Metz, et en 1621, évêque de Marseille. Il ne put prendre possession de ce siège, et mourut à Paris, d'une goutte remontée, le 21 avril 1623, âgé de quarante-neuf ans. Les ouvrages de controverse n'offrant plus aucune espèce d'intérêt, nous ne rapporterons point ici les titres de ceux de Coëffeteau; on les trouvera dans le tom. III des *Mémoires de Nicéron*. Nous nous contenterons de dire qu'il s'était fait la réputation d'un controversiste raisonnable, et que ses

écrits, dans ce genre, ne sont point défigurés, comme la plupart de ceux du même temps, par des injures ou des absurdités. Il avait encore composé quelques ouvrages de piété, entièrement oubliés aujourd'hui, et dont nous ne parlerions pas s'il n'en avait pas écrit plusieurs en vers français. Ses vers sont fort médiocres, et on a lieu d'être surpris qu'après la mort de l'auteur on ait songé à recueillir ceux qu'il avait laissés manuscrits. René-le-Masuyer, parisien, publia en 1627, in-8°, *la Marguerite chrétienne de Coëffeteau, hymne contenant la vie et le martyre de Ste. Marguerite*, et une *Paraphrase du Stabat*. En 1606, Coëffeteau avait déjà donné, in-4°, une *Paraphrase en vers de la prose du St.-Sacrement*, composée par St.-Thomas - d'Aquin. L'ouvrage qui lui avait fait le plus de réputation est sa traduction de *l'Histoire de Florus*; elle parut en 1621, in-fol., fut réimprimée plusieurs fois dans le même format, et prônée pendant quelque temps comme le chef-d'œuvre de la langue française. Vaugelas la citait comme un modèle. Coëffeteau avait fait suivre cette traduction d'une *Histoire de l'empire romain, depuis Auguste à Constantin*; mais cette continuation est fort médiocre. Il avait encore abrégé et traduit en français *l'Argenis*, roman politique de Barclay, Paris, 1621, in-8°, avec le *Promenoir de la reine à Compiègne*.

W—s.

COEHORN. Voy. COHORN.

COELIUS RHODIGINUS. Voy.

RICHERI.

COELLO (GASPAR), en latin *Coellius*, jésuite portugais, né à Porto, en 1531, s'embarqua pour les Indes dès sa première jeunesse, fit profession à Goa, l'an 1556, et, après avoir prêché l'Évangile sur la côte de Ma-

labar pendant dix-huit ans, fut envoyé au Japon, l'an 1571. Son zèle y fut d'abord couronné du plus grand succès, et il baptisa, seul, dix mille idolâtres dans le royaume d'Omura. Aucun danger n'arrêtait son ardeur ; il renversait les idoles, abattait les temples, et il vint à bout de convertir une soixantaine de bonzes, lorsqu'il cherchait à détruire leur collège principal. Il fut bientôt après mis à la tête de l'église d'Omura ; où, avec le secours de quelques autres missionnaires, il avait baptisé en trois ans jusqu'à cinquante mille personnes, et il fut nommé, en 1581, vice-provincial du Japon. Cambacundo ou *Taicosa-ma*, empereur du Japon, lui accorda une permission générale de prêcher l'Évangile dans tout l'empire ; mais quelque temps après, lui donna ordre d'en sortir avec tous ses compagnons, le 25 juillet 1587. Coello, espérant que cette tempête ne durerait pas, se déguisa, ainsi que ses confrères, et ils continuèrent de veiller sur leur troupeau. Il choisit pour sa résidence la ville de Conzuga, soumise au roi d'Arima, qui le favorisait. Il y mourut enfin, épuisé de fatigues, le 7 mai 1590, et ce prince lui fit des funérailles magnifiques. On a du P. Coello des lettres insérées dans les *Lettres annuelles* ou *Relations du Japon*, datées de 1575, 1582 et 1588 ; on les a publiées en portugais, Evora, 1593 ; les premières l'ont été en italien, Rome et Venise, 1585. Celle de l'an 1582 a été traduite en allemand, sous ce titre : *Jungste Zeitung auss der weiterumbten Insel Jappon*, Dillingen, 1586, in-8°. C. M. P.

COELLO (ALONSO - SANCHEZ), l'un des artistes les plus estimés que Philippe II employait à peindre pour l'Escorial. Ce prince l'appelle dans ses lettres le *Titien portugais*, et lui

donne le nom affectueux de *son cher fils*. Il étudia à Rome, dans l'école de Raphaël, et se perfectionna dans son art, en Espagne, sous Antonio Moro. Il passa en Portugal, et se mit au service de don Juan ; et après la mort de ce prince, à celui de dona Juana, sœur de Philippe II. Quand Antoine Moro se retira, le roi d'Espagne sollicita sa sœur de remplacer ce grand artiste, en lui envoyant Coello. A son arrivée à la cour, Philippe lui fit donner un appartement avec lequel il avait une communication particulière, afin de le pouvoir visiter pendant son travail. Dans ces occasions, il traita Coello avec une grande familiarité. Le peintre obtint tellement la faveur de la famille royale, que son appartement était quelquefois leur rendez-vous général. Coello y fit plusieurs portraits de Philippe et de tous les principaux personnages de la cour. Il parvint à un si haut degré de faveur, que les courtisans et les grands eux-mêmes recherchèrent sa protection. Coello ne fut pas moins favorisé des papes Grégoire XIII et Sixte V, des ducs de Florence et de Savoie, du cardinal Farnèse et de plusieurs autres fameux personnages du temps. Après avoir fondé à Valladolid un hospice d'enfants trouvés, Coello mourut à soixante-cinq ans, en 1590, universellement regretté par les artistes et par le roi, et célébré par le fameux Lopez de Vega, qui fit son épitaphe. Ses tableaux de saints à l'Escorial sont fameux, et surtout son portrait de *S. Ignace*, d'après sa figure en cire, prise sur nature après sa mort. On vante aussi un tableau conservé dans l'église de St.-Jérôme de Madrid, qui représente *le Martyre de S. Sébastien*, avec le Christ, la Vierge, S. Bernard et S. François, et le Père éternel avec une Gloire, le tout d'un grand relief et

d'une belle expression. Son coloris est dans le goût de celui du Titien. B—G.

COELLO (CLAUDE), peintre espagnol, de la même famille que le précédent, vécut à une époque où le sentiment du beau était presque entièrement perdu dans sa patrie. Aussi on le regarde comme le dernier peintre distingué qui ait paru en Espagne, dans le 17^e. siècle. Il fut élève de F. Ricci, et l'étude particulière qu'il fit des ouvrages du Titien, de Rubens et de van Dyck, le rendit un excellent coloriste. Ainsi qu'Annibal Carra-che, il sut imiter les qualités éminentes des grands maîtres qui l'avaient précédé. Les connaisseurs trouvent qu'il égale Cano par le dessin, Murillo, dans le coloris, et Velasques, dans les effets; mais, sous d'autres rapports, ses ouvrages portent l'empreinte du siècle où il vivait. Le roi d'Espagne ayant fait venir Jordan pour peindre le grand escalier et la voûte de l'église de l'Escurial, Coello fut tellement sensible à cette préférence, qu'il en tomba malade, et mourut, en 1693, à Madrid, où il était né en 1621. On doit à son goût pour le travail, un assez grand nombre de tableaux. Celui qui décore l'autel de la grande sacristie de l'Escurial suffirait pour l'immortaliser. L'effet magique de la peinture ne saurait être porté plus loin que dans ce tableau, qui représente *Charles II à genoux et entouré des principaux seigneurs de sa cour*. Ce beau morceau, connu sous le nom de *Colocazion de las santas formas*, passe pour son chef-d'œuvre. Il lui a coûté sept ans de travail. On fait cas aussi de son tableau du *Martyre de S. Étienne*, dans la chapelle du collège de ce nom à Salamanque. Ce maître excellait aussi dans l'architecture. Son atelier fut l'école des plus célèbres artistes de son temps; et c'est

de là que sortirent Mimez et Ardemans. B—G.

COELMANS (JACQUES), graveur au burin, né vers 1670, à Anvers, apprit la gravure de Corneille Vermeulen. Il était même déjà compté au nombre des bons graveurs d'Anvers, lorsqu'il fut appelé en Provence par M. Boyer d'Aguilles (*Voy. BOYER*) qui le chargea de graver sa riche collection de tableaux. Ce travail, mis au jour dès 1709, fut donné plus complet en 1744; il se compose de cent dix-huit pièces, dont les portraits forment la partie la plus intéressante. Toutes les planches sont exécutées au burin, dans un style pesant et peu harmonieux; on leur reproche une teinte trop également noire; un dessin trop incorrect dans le nu des figures, et trop peu de noblesse dans l'expression des têtes; mais cet artiste a souvent le talent de cacher les nombreux défauts de ses estampes sous l'éclat d'un coloris vif et brillant. On a dit de lui avec raison que c'était un graveur coloriste. Il mourut à Aix en 1735. A—S.

COENUS, fils de Polémocrates, l'un des principaux officiers d'Alexandre-le-Grand, commandait un des corps qui formaient la phalange. Ce prince ayant passé en Asie, renvoya aux approches de l'hiver, Cœnus dans la Macédoine avec les jeunes gens nouvellement mariés, pour qu'il les ramenât au printemps. Cœnus se trouva aux batailles d'Issus et d'Arbelles; il alla ensuite dans la Sogdiane à la poursuite de Spitamène; il fut aussi de l'expédition de l'Inde, et lorsque l'armée, arrivée au-delà de l'Hyphasis, refusa d'aller plus avant, il répondit à Alexandre au nom des troupes. Ce prince fut d'abord offensé de sa liberté; mais ayant fini par se rendre aux raisons qu'on lui alléguait, il conserva

son amitié à Cœnus. Ce général mourut dans l'Inde peu de temps après ; et Alexandre lui fit des funérailles aussi magnifiques que les circonstances pouvaient le permettre. C—R.

COEPION. *V.* CATON D'UTIQUE.

COEPOLLA (BARTHÉLEMI), l'un des plus célèbres jurisconsultes du 15^e. siècle, par le talent qu'il avait d'éclaircir les lois obscures et les matières de droit jusqu'alors inconnues. Il était de Vérone. Après avoir étudié à Bologne sous les plus habiles professeurs, il commença lui-même à donner des leçons de droit à Padoue en 1446, en présence d'un grand nombre d'auditeurs. Sa réputation n'ayant fait que s'accroître avec le temps, il fut fait chevalier et honoré de la dignité de comte palatin. Ce qu'il a écrit sur les *Servitudes* et les *Fictions des contrats* a été souvent réimprimé, et a joui d'une grande autorité au palais. On l'a cependant blâmé d'avoir inventé des moyens captieux et de fausses subtilités pour éluder l'effet des lois. Plusieurs aussi se sont plaints de ce qu'il est souvent obscur, quoique fort diffus, ce qui n'est point incompatible. On prétend qu'il mourut en 1477. Son principal ouvrage est intitulé *Bartholomei Cœpollæ de Servitutibus*, Lyon, 1660, 1666, in-4°, *cum septem dissertationibus Anton. Matthæi*, Amsterdam, 1686, in-4°, *cum additionibus Titii*, Genève, 1759, in-4°. B—I.

COETIVY (le sire PRÉSENT DE), amiral de France, descendait d'une ancienne famille de Bretagne. Il épousa, en 1441, Marie de Raiz, fille unique du maréchal de ce nom. Il avait été fait chevalier, dix ans auparavant, par le comte du Maine, et s'était signalé dans les guerres contre les Anglais. Il prend, dans un acte du 4 novembre 1436, les titres de con-

seiller, chambellan du roi, et gouverneur de la Rochelle. En 1432, il osa, avec Dubreuil, arrêter à Chinon, au milieu de la cour, le sire de la Trimouille, qui avait usurpé un grand ascendant sur le roi Charles VII, et s'était fait des ennemis de presque tous les courtisans. Ce favori, devenu importun au monarque lui-même, ayant voulu se défendre, reçut un coup de dague dans le ventre, et fut conduit, chargé de fers, à Montrésor, château appartenant à Dubreuil. Coëtivy et Dubreuil, sûrs de l'appui du comte du Maine (*voy.* CHARLES d'Anjou), et du connétable de Richemont, se présentèrent devant le roi, et lui déclarèrent qu'ils n'avaient arrêté la Trimouille, que pour le bien de l'état. Charles VII se montra d'abord incertain ; l'action hardie de Coëtivy lui paraissait un attentat à son autorité ; enfin, il déclara dans les états convoqués à Tours, « qu'il avouoit ce qu'a- » voient fait les sires Dubreuil et de » Coëtivy, et qu'il les retenoit dans » ses bonnes grâces. » Coëtivy fut nommé amiral de France en 1439. Deux ans après, il acquit beaucoup de gloire au siège de Pontoise, et l'on attribua à ses conseils la prise de cette place sur les Anglais. En 1443, Charles VII lui donna, par lettres-patentes, les biens confisqués du maréchal de Raiz, « pour ses grands et » agréables services au fait de nos » guerres, et attendu, disait le monar- » que, qu'il a la principale charge et » conduite de nos plus grandes be- » sognes et affaires. » Coëtivy prit alors le titre de *sire de Raiz*. En 1447, il commandait avec Dunois et le maréchal de Lohéac le siège du Mans, où les Anglais capitulèrent. En 1450, il eut une grande part à la bataille de Formigny, où trois mille cinq cents hommes défirent sept mille

Anglais, en tuèrent trois mille; et en firent quatorze cents prisonniers. Cette défaite acheva de ruiner leurs affaires en Normandie. Ils ne retenaient plus que Cherbourg. Coëtivy fut emporté devant cette place d'un coup de canon. — COETIVY (Olivier de), frère de Prégent, et sénéchal de Guienne, en 1451, se trouva à la prise de Dieppe, par le maréchal de Rieux, en 1435. L'année suivante, il surprit la ville du Crottoy. En 1439, lorsque Charles VII chassait les Anglais des environs de Paris, Olivier de Coëtivy se distingua au siège de Brie-Comte-Robert, et fut nommé commandant de cette place. Il fut blessé la même année au siège de Meaux, et fut fait chevalier en 1450, après la bataille de Formigni. Deux ans après, étant sénéchal de Guienne, il commandait dans Bordeaux, lorsque le vieux Talbot entra dans cette ville, et le retint prisonnier avec la garnison. L'année suivante, il se signala au siège de Castillon, où Talbot fut tué. — COETIVY (Guillaume de), autre frère de l'amiral, délivra le comte de Dunois, assiégé par Talbot dans Dieppe, en 1445. Cette ville, manquant de vivres, allait être obligée de se rendre, lorsque Coëtivy amena de Bretagne plusieurs barques chargées de blé, de vin et d'autres provisions; ce qui donna le temps au dauphin de venir faire lever le siège. — Il est encore fait mention dans l'Histoire de Bretagne de Christophe de COETIVY, troisième frère de l'amiral. De ces quatre Coëtivy, un seul eut un fils nommé Charles de COETIVY, écuyer, conseiller et chambellan du roi, seigneur de Taillebourg, et prince de Mortaigne sur Gironde, mort vers 1500, ne laissant qu'une fille qui porta les biens de cette maison dans celle de la Trimouille. — COETIVY (Alain de), frère

de l'amiral, fut successivement évêque de Dol, de Cornouailles, archevêque d'Avignon, et cardinal, etc. Il fut chargé de plusieurs négociations par la cour de Rome, et eut le titre de *légal à latere* en France et dans les pays voisins. Il mourut à Rome en 1474.

V—VE.

COETLOGON (ALAIN-EMMANUEL DE), né en 1646 d'une des plus anciennes familles de Bretagne, fut d'abord procureur-général-syndic des états de cette province, et passa ensuite dans la marine, où il se trouva aux plus glorieuses actions de cette époque, notamment à la baie de Bantry et à la Hogue, où il commandait le *Magnifique*, vaisseau de quatre-vingts canons, sous le maréchal de Tourville. Il fut nommé vice-amiral en 1716, à la place du maréchal de Château-Regnaud, dont les héritiers surprirent au ministre une retenue de 120,000 livres que devait payer Coëtlogon; mais celui-ci s'y refusa en termes si énergiques, que le ministre fut obligé de rapporter cette honteuse décision. Peu de temps après, découragé par d'autres injustices, il se retira au noviciat des jésuites, et finit sa carrière le 7 juin 1730. Lorsqu'il était au lit de la mort, on lui envoya le bâton de maréchal qu'il avait long-temps vainement désiré, et qu'il méritait à tant de titres. Il eut encore la présence d'esprit de répondre: « *Non nobis, Domine, » non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* » Il mourut sans postérité. Celle de ses frères existait encore dans la personne du marquis de Coëtlogon, lieutenant-général, mort à Paris en 1791.

M—D J.

COETLOSQUET (JEAN-GILLES DE), né à St.-Pol-de-Léon le 15 septembre 1700, vint à Paris en 1718, se présenta à la Sorbonne, et, après

sa licence, fut prieur de cette maison. Ayant rempli ces fonctions pendant onze ans, il devint successivement vicaire-général de Tulle, puis de Bourges, où il obtint encore la dignité de chancelier. Louis XV lui donna en 1739 l'évêché de Limoges; il s'en démit en 1758, lorsqu'il fut nommé précepteur du duc de Bourgogne. Il fut précepteur du duc de Berri, depuis Louis XVI, et de ses frères. Ces fonctions lui ouvrirent, suivant l'usage, les portes de l'académie française, où il fut reçu le 9 avril 1761, à la place de l'abbé Sallier. En 1774, il se retira à l'abbaye de St.-Victor, et y mourut le 21 mars 1784. Son discours de réception à l'académie, et la réponse qu'il fit comme directeur de cette compagnie en recevant St.-Lambert en 1770, sont tout ce qu'on a de lui. Il fut remplacé à l'académie par Montesquieu. A. B.—r.

COEUR (JACQUES), fils d'un orfèvre de Bourges, fut d'abord employé aux monnaies, et se livra ensuite au commerce, dans lequel il fit des gains considérables. Charles VII, qui voulait l'attacher à son service, lui donna l'emploi de maître de la monnaie à Bourges, et, bientôt après, lui confia l'administration des finances du royaume, avec le titre d'*argentier*. L'exercice de cette charge était, dans le principe, borné à la direction des dépenses de la maison du roi; mais Jacques Cœur eut un pouvoir bien plus étendu, puisqu'il réglait les contributions que chaque province devait fournir, et qu'il réunissait les fonctions de dépositaire des fonds royaux à celles de ministre des finances. Ces fonctions ne l'empêchèrent pas de continuer le commerce maritime et d'envoyer ses vaisseaux dans le Levant, pour y porter des marchandises d'Europe, des lin-

gots d'or et d'argent, des armes, et pour en rapporter de la soie et des épiceries. Il avait trois cents facteurs à ses ordres, et faisait lui seul plus de commerce que tous les autres négociants de France et d'Italie. Ses richesses s'accrurent tellement, que, pour désigner un homme qui jouissait d'une fortune immense, on disait : « Il est aussi riche que Jacques » Cœur. » En 1445, Charles VII l'envoya avec l'archevêque de Reims, St.-Vallier et Duchastel, prendre possession de Gènes, que Janus Frégose, qui y était entré à l'aide des Français, devait leur remettre; mais Janus, sommé de remplir ses engagements, répondit aux commissaires : « J'ai conquis le pays et la ville à » l'espée, et à l'espée les garderai con- » tre tous. » Lorsqu'en 1448 Charles entreprit la réduction de la Normandie, Jacques Cœur lui prêta 200,000 écus d'or, et entretint quatre armées à ses frais. Agnès Sorel mourut l'année suivante, et le choisit pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Son zèle pour le bien de l'état accrut le crédit dont il jouissait, et son intelligence aurait réparé le désordre des finances, si les circonstances eussent été moins difficiles. Son opulence, que d'heureuses spéculations augmentaient sans cesse, lui permit d'acheter des palais et des terres si considérables, que sa seule seigneurie de St.-Fargeau renfermait vingt-deux paroisses. Cette immense fortune excita la cupidité des courtisans, et quand le roi lui eut donné des lettres de noblesse, il ne craignit pas d'effacer, par son faste, les chefs des plus illustres maisons du royaume, auxquels leur fortune ne permettait pas de paraître avec tant de magnificence. Lorsque le roi fit son entrée à Rouen, Jacques Cœur affecta de marcher à

côté de Dunois, et de porter une tunique et des armes semblables aux siennes. Tant d'imprudence éveilla la haine, et l'on résolut de le perdre pour partager ses dépouilles. Charles VII l'ayant mis au nombre des ambassadeurs qu'il envoyait à Lausanne afin de terminer le schisme de Félix V, les ennemis de Cœur profitèrent de son absence, et le perdirent dans l'esprit du roi, en rendant suspectes ses relations avec le dauphin, depuis Louis XI. Jeanne de Vendôme l'accusa d'avoir empoisonné Agnès Sorel, dont il avait été l'exécuteur testamentaire. Charles le fit aussitôt arrêter à Taillebourg; mais il se justifia, et son accusatrice fut condamnée à lui faire amende honorable. Cependant, à la voix de ses ennemis, il s'éleva contre lui une foule de dénonciateurs qui l'accusèrent d'altération dans les monnaies; d'avoir fait transporter hors du royaume beaucoup d'or d'un titre inférieur à celui du prince; d'avoir contrefait le petit scel du secret du roi; d'avoir exercé des concussions dans plusieurs provinces, fourni des armes aux musulmans, fait enchaîner comme forçats sur ses galères des gens qui ne le méritaient pas; enfin, de s'être servi du nom du roi pour forcer des particuliers, et même des provinces, à remettre entre ses mains des sommes considérables. Charles nomma pour juger Cœur une commission spéciale, que Chabannes, l'un de ses plus violents ennemis, présida, en 1452. Les commissaires, qui voulaient le trouver coupable, afin de profiter de la confiscation de ses biens, se conduisirent avec une injustice révoltante. Cœur invoqua le bénéfice de cléricature, qui le rendait justiciable de l'autorité ecclésiastique; mais on n'eut aucun égard à sa réclamation, sous pré-

texte qu'il avait été arrêté en *habit de courtisan*. Il produisit en vain ses lettres de cléricature; en vain fut-il réclamé par les grands-vicaires de Poitiers; on n'écouta ni leur appel au roi, ni leur protestation. Cœur, réduit à se défendre devant ses ennemis, demanda des avocats et un conseil. Tout lui fut refusé. On lui accorda seulement deux mois pour rédiger ses défenses; mais, quoiqu'on eût produit contre lui une foule de témoins, on ne voulut pas lui permettre d'en faire entendre lui-même. Enfin, comme il persistait à nier les charges portées contre lui, il fut menacé de la question. L'appareil des tourments l'obligea alors à s'en rapporter au témoignage de ses accusateurs, et ce fut sur cette déclaration, arrachée par la crainte, qu'on prononça, le 19 mai 1453, l'arrêt qui le déclarait convaincu des crimes dont on l'accusait, et pour lesquels il avait encouru la peine de mort, que le roi lui remettait « en » considération de certains services » et à la recommandation du pape, » et le condamnait à faire amende honorable, à 400,000 écus d'indemnité en faveur du trésor royal, indépendamment de la confiscation de ses biens, et au bannissement perpétuel. Ses juges partagèrent ses dépouilles. Chabannes, outre 20,000 écus qu'il se fit donner, acheta à vil prix les terres de St.-Fargeau, de Tonnei et de Péreuse, qui appartenaient à Jacques Cœur. Ce jugement inique le réduisit à la misère; mais ses amis, qui lui étaient très attachés, se cotisèrent pour l'aider dans sa disgrâce. Quoi qu'il eût été banni à perpétuité, le roi, après qu'il eut fait amende honorable à Poitiers, lui ordonna de se retirer dans le couvent des cordeliers de Beaucuire pour y

demeurer en franchise: c'était une espèce de prison sous la sauve-garde du roi. Il y resta long-temps. Enfin, l'un de ses commis, nommé *Jean de Village*, auquel il avait fait épouser une de ses nièces, favorisa son évasion. Cœur se rendit à Rome. Le pape Calixte III, qui armait contre les Turks, lui donna le commandement d'une partie de sa flotte. Cœur s'embarqua; mais, étant tombé malade, il s'arrêta à Chio, où il mourut avant l'an 1461, et fut enterré dans l'église des Cordeliers de cette île. Voltaire dit que, lorsqu'il fut sorti de France, il s'établit dans l'île de Chypre, où il continua de faire le commerce. Thévet ajoute qu'il s'y maria, eut deux filles de son mariage, et acquit en peu d'années une fortune égale à celle dont il avait joui; mais Bonamy a démontré, dans un mémoire lu à l'académie des inscriptions, que c'était une fable dénuée de toute espèce de fondement. Les richesses de Jacques Cœur persuadèrent à ses signorants contemporains qu'il avait trouvé la pierre philosophale, et quelques emblèmes singuliers, sculptés dans ses maisons, le firent accuser de magie. Ces sottises ont été répétées long-temps après, et l'on a même dit que Raimond Lulle lui avait appris le secret de faire de l'or. Ceux qui ont écrit de semblables absurdités n'ont pas fait attention que Raimond Lulle était mort plus de cent ans auparavant. Jacques Cœur est un des hommes les plus remarquables de son siècle. Personne n'entendit mieux que lui le commerce maritime; il dirigeait lui-même les opérations de celui qu'il faisait avec le Levant et les côtes d'Afrique. Il rendit d'importants services à l'état dans sa charge d'argentier, et si, pendant son ministère, il ne put rétablir les finances, il faut

en accuser les malheurs de la France après les longues guerres contre les Anglais, plutôt que son incapacité ou sa mauvaise foi. Il était plus instruit que la plupart de ses contemporains, et avait rédigé des *Mémoires et instructions pour policer la maison du roi et tout le royaume*. On lui doit aussi un dénombrement, ou calcul des revenus de la France, que l'on trouve dans l'ouvrage de Jean Bouchet de Poitiers, intitulé: le *Chevalier sans reproche*, et dans la *Division du monde*, par Jacques Signet. Sous le règne de Louis XI et pendant la détention de Chabannes, la famille de Jacques Cœur rentra dans ses biens. Le roi ordonna la révision du procès; mais le parlement devant qui l'affaire fut plaidée ne prononça pas, peut-être parce que Chabannes, rentré en grâce, devint plus puissant que jamais. La contestation n'a été terminée que sous le règne de Charles VIII, par une transaction entre Jean de Chabannes et la veuve de Geoffroy Cœur, fils de Jacques.

B—G—T.

COFFEY (CHARLES), acteur et auteur dramatique irlandais, mort en 1745, a composé neuf comédies, représentées et imprimées de 1729 à 1745, et la plupart impitoyablement sifflées; mais s'il avait peu de talent, il possédait un mérite qu'Addison relève beaucoup dans un des premiers essais du *Spectateur*, le mérite de savoir être laid. Coffey, extrêmement contrefait, était le premier à rire de sa difformité. Il joua lui-même le rôle d'Ésope, dans une représentation qui fut donnée à Dublin, à son bénéfice. Nous ne citerons de ses comédies que le *Diable à payer*, ou les *Femmes métamorphosées*, et le *joyeux Savetier*, ou la suite du *Diable à payer*. X—S.

COFFIN (CHARLES), né à Buzanci, diocèse de Reims, en 1676, vint en 1693 achever à Paris les études qu'il avait commencées à Beauvais, et ne tarda pas à être distingué par le célèbre Rollin, qui l'appela à une chaire au collège de ce nom. Le jeune professeur se montra digne de ce choix par son zèle, ses talents et par des productions ingénieuses en vers et en prose, relatives, tantôt aux événements publics, tantôt à des circonstances qui lui étaient personnelles. Sa réputation s'accrut si rapidement, que, vers la fin de 1712, Rollin ayant quitté l'administration du collège de Beauvais, le premier président de Mesmes lui donna Coffin pour successeur. Il sut allier, dans ces nouvelles fonctions, la prudence d'un maître à la tendresse d'un père; et de cette école, devenue si florissante sous sa direction, sortit une foule de sujets qui ont paru avec éclat dans l'église, dans la magistrature, dans les académies et même dans les armes. En 1718, l'université l'élut recteur, et son rectorat fut illustré par l'établissement de l'instruction gratuite, dont le cardinal de Richelieu avait autrefois formé le projet. Les fonds en furent placés sur le vingt-huitième effectif du prix du bail général des postes et messageries, dont la France devait originellement la création à l'université de Paris. Coffin eut la plus grande part au succès de cette négociation délicate, et le célébra par un mandement digne du bienfait et de la reconnaissance. Le reste de sa vie se passa dans les fonctions pénibles de sa place, qu'il remplit avec le même zèle, et la même assiduité jusqu'à ses derniers moments. Ses œuvres ont été recueillies par l'avocat Lenglet, en 2 vol. in-12, Paris, 1755. Le premier volume contient des harangues latines,

aussi bien écrites que bien pensées, et toujours convenables aux circonstances. On doit y distinguer le *Discours sur les Belles-Lettres*, dont il montre les dangers et les avantages, celui sur l'*Utilité de l'histoire profane*; l'*Oraison funèbre du duc de Bourgogne*, père de Louis XV, et le discours par lequel l'université célébra la naissance du dauphin. Le second volume renferme ses poésies, que l'auteur avait déjà rassemblées en 1727. On y remarque une ode sur le *Vin de Champagne*, en réponse à celle par laquelle Greneau, professeur au collège d'Harcourt, avait vanté la prééminence du vin de Bourgogne. Dans cette jolie pièce, supérieure à toutes ses poésies profanes, règnent un esprit, un feu et une délicatesse dignes de la liqueur qu'il célèbre, et la ville de Reims en reconnut le mérite par un présent annuel de ses meilleurs vins; mais les poésies qui lui ont fait le plus de réputation sont les hymnes qu'il composa pour le Bréviaire de Paris, à la demande de M. de Vintimille, et qui depuis furent adoptées dans plusieurs autres diocèses. Ces hymnes, dont la première édition parut en 1736, furent extrêmement goûtées; on y trouva une heureuse application des grandes images et des endroits les plus sublimes de l'Écriture, moins de verve et d'éclat que dans celles de Santeuil, mais une latinité peut-être plus pure, et surtout une simplicité et une onction qui semblent former le vrai caractère de ce genre de poésie. Combault, l'un de ses meilleurs écoliers, l'aïda dans la composition de quelques-unes de ses hymnes; on lui attribue notamment deux strophes de celle de St-Pierre. On ne doit point oublier la part que Coffin prit à la révision de l'*Anti-Lucrèce*, qu'il relut en entier

avec Crévier et Lebeau. Ce fut le dernier service qu'il rendit à la religion et aux lettres, auxquelles il avait consacré sa vie. Une vieillesse verte et vigoureuse semblait lui promettre de plus longs jours, lorsqu'une fluxion de poitrine l'enleva en 1749, à Paris, le 20 juin, à soixante-treize ans. « Poète sans caprices, dit l'auteur de » l'éloge placé à la tête du recueil de » ses œuvres, savant sans ostentation, » sérieux par réflexion, gai par caractère, toujours calme et serein, à » l'inhumanité près, il réalisait le » sage des stoïciens. Vif et spirituel, » mais modeste et peu parleur, sé- » vère pour lui-même, indulgent pour » les autres en littérature comme en » morale, il haïssait la dispute, la » médisance et la satire. Sous un air » de sécheresse et d'austérité, il avait » un cœur bon et compatissant. Il » laissa un legs considérable au collège de Beauvais, qu'il aimait avec » une tendresse paternelle; et il fonda » des prix pour le concours des collèges de l'université. » N—L.

COGER (FRANÇOIS-MARIE), licencié en théologie, professeur d'éloquence au collège Mazarin et recteur de l'université de Paris, était né en cette ville en 1723. Quelques pièces de vers latins le firent d'abord connaître d'une manière assez avantageuse; mais sa réputation ne se serait jamais étendue au-delà du petit nombre de personnes qui aiment la poésie latine, sans les plaisanteries et les sarcasmes dirigés contre lui par Voltaire. Cogér avait publié en 1766 une *Critique de l'Éloge du dauphin, par Thomas*, et, l'année suivante, il en fit paraître une du *Bélisaire* de Marmontel. Cette dernière critique, surtout, dans laquelle Voltaire et les autres philosophes sont attaqués sans ménagement, lui attira l'inimitié du patriarche de

Ferney. Il ne le désigna plus, dans ses lettres à ses amis, et même dans des écrits publics, que sous le nom de *Cogé pecus*, avec différentes épithètes injurieuses. Cogér s'en vengea en proposant, l'année de son rectorat, pour sujet du prix d'éloquence latine, cette question : *Nùm magis Deo quàm regibus infensa sit ista quod vocatur hodiè philosophia ?* Le mot *magis*, au lieu de *minus*, forme un équivoque que Voltaire saisit habilement pour faire rire aux dépens du recteur, et traduisant le texte par cette phrase : *Cette, qu'on nomme aujourd'hui philosophie, n'est pas plus ennemie de Dieu que des rois*, il composa sur ce principe un discours sous le nom de l'*Avocat Belleguier*, inséré dans le tome 41^e. de ses œuvres, édition de Kehl. Les qualités de Cogér étaient bien supérieures à ses talents. Il remplit les devoirs de son état avec une exacte probité, se montra plein de zèle pour les progrès de ses élèves, et, bien que peu aisé, en soutint, par ses libéralités, plusieurs qui annonçaient des dispositions, mais que leur manque de fortune aurait obligés de renoncer à leurs études. Cogér mourut à Paris le 18 mai 1780. Outre les ouvrages déjà cités, on a encore de lui : I. une *Oraison funèbre de Louis XV*, 1774, in-4^e.; II. des odes et des discours latins, publiés séparément depuis 1742 à 1767, et dont la plupart se rattachent à des événements historiques. Le style de ces pièces est pur, mais elles manquent de chaleur et de poésie. On trouve dans le *Journal de Paris*, du 29 mai 1780, une notice historique sur Cogér. W—s.

COGGESHALLE (RALPH), savant religieux anglais, de l'ordre de Cîteaux, mort, à ce qu'on croit, en 1228, avait pris le nom de *Cogges-*

halle, de l'abbaye qu'il dirigeait. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont trois sont parvenus jusqu'à nous. I. Une *Chronique de la Terre-Sainte* : c'est la plus importante de ses productions. Il avait été témoin oculaire des événements qu'il y rapporte, et avait même été blessé au siège de Jérusalem par Saladin. II. *Chronicon anglicanum, ab anno 1066 ad annum 1200*; III. *Libellus de motibus Anglicanis sub Johanne rege*. Ces trois ouvrages ont été publiés en 1719, par les PP. Martenne et Durand, dans le 5^e. volume du recueil intitulé : *Amplissima collectio veterum scriptorum et monumentorum*.

X—s.

COGLIONI. Voy. COLEONI.

COGNATUS. Voy. COUSIN.

COGNOLATO (GAETAN), chanoine et théologal de l'église de Monfelicce, dans le Padouan, mort le 10 décembre 1802, était né à Padoue, le 7 août 1728, y avait fait ses premières études dans la fameuse école appelée le *Séminaire*, où il était devenu bientôt professeur de belles-lettres et de philosophie, et ensuite directeur des études. Ecclésiastique vertueux et charitable, il unit à l'accomplissement des devoirs de son ministère, l'étude des langues grecque et latine, ainsi que celle des antiquités. Ses connaissances étendues en cette dernière science et son habileté pour écrire en latin sont attestées par la savante et belle préface qu'il mit à la tête de l'édition du lexique latin de Forcellini. C'est de tous ses ouvrages celui qui lui fit le plus d'honneur. On a en outre de lui six excellents discours qu'il publia à Padoue en 1769, dont quatre roulent sur des matières scientifiques, et deux ont rapport à la mort des cardinaux Gallo et Véronèse. L'élégance du style y va de pair

avec la plus saine philosophie. Ces qualités se remarquent encore dans une lettre latine qu'il adressa à monsignor Gradenigo, archevêque d'Udine, et dans une autre dont Cornelio Celso enrichit son ouvrage, où se trouvent encore diverses épigrammes grecques et latines de Cognolato. La ville de Padoue et plusieurs autres du voisinage offrent un grand nombre de bonnes inscriptions dont il fut l'auteur. La dernière de ses productions, publiée à la fin de 1794, est un *Saggio di memoria sul territorio di Monselice e sulla sua chiesa*, où il fit preuve d'érudition et d'une critique judicieuse. G—N.

COGROSSI (CHARLES-FRANÇOIS), naquit à Crème, dans l'état vénitien. Padoue fut l'université où il étudia et prit ses grades. Peu de temps après avoir obtenu le doctorat, il fut honoré d'une chaire en médecine. Il y commença son enseignement en janvier 1721, par un discours inaugural, ayant pour titre : *De medicorum virtute adversus fortunam*, imprimé à Brescia la même année. Ses leçons, qu'il commença l'année d'ensuite, en novembre, furent ouvertes par un autre discours tendant à prouver cette assertion ; savoir : que jusqu'ici il restait non seulement à trouver une médecine universelle, mais encore que tous les efforts qu'on pourrait faire pour réussir à y parvenir ne pouvaient qu'être vains. Ce discours fut publié à Padoue en 1723. Ses ouvrages les plus connus sont les suivants : I. *Della natura, effetti ed uso della corteccia del Peru, ossia chinachina, considerazioni fisico-mecaniche e mediche estese in una lettera familiare con alcune non meno utili che curiose osservazioni e sperienze concernenti alle febri e febrifugi*, Crème, 1711, in-4^e; II. *Nuova idea*

del male contagioso de' buoi, Milan, 1714, in-12; III. *De praxi medicâ promovendâ, exercitatio præliminaris*, Crème, 1714, in-12; IV. *Saggi della medicina italiana, divisi in due dissertazioni epistolari, nelle quali le invenzioni del Santorio con nuove invenzioni ed osservazioni s'illustrano; aggiuntavi alcune digressioni alla fisica sperimentale e alla pratica concernenti*, Padoue, 1727. Ses observations de pratique sont relatives à l'emploi de l'éolipyle, du possilegue, de la balance hydrostatique et autres moyens physiques, dont il dit qu'on peut tirer beaucoup d'avantages dans la pratique.

P—R—L.

COHAUSEN (JEAN-HENRI), médecin du prince-évêque de Munster, né à Hildesheim, en 1665, mort le 15 juillet 1750, a beaucoup écrit, quoique praticien, et se plaisait à donner à ses ouvrages des titres extraordinaires. Les plus connus sont les suivants : I. *Ossilegium historico-physicum ad cl. viri Jod. Herm. Nunningii sepulcretum*, Francfort et Leipzig, 1714, in-4° : c'est une dissertation où l'auteur considère en physicien les urnes sépulcrales de la Westphalie, que Nunning avait examinées comme antiquaire; II. *Dissertatio satyrica physico-medico-moralis de picâ nasi, sive tabaci sternutatorii moderno. abusu et noxâ*, 1716, in-8°. Il s'y déclare un des plus grands ennemis du tabac, qu'il ne permet qu'aux tempéraments pituiteux. III. *Lumen novum phosphoris accensum*, Amsterdam, 1717, in-8°. C'est une dissertation très curieuse, dont plusieurs faits ont été vérifiés depuis le renouvellement des sciences physiques. IV. *Neothea*, Osnabrug, 1716, in-8°, ouvrage dont il a paru plusieurs éditions en allemand et en

hollandais. L'auteur s'y produit comme un bien grand ennemi du thé; il le proscrit pour un très grand nombre de personnes; il prétend qu'on peut le remplacer par l'usage de différentes espèces de plantes, appropriées aux tempéraments comme aux maladies. V. *Raptus exstaticus in montem Parnassi, sive satyricon novum physico-medico-morale in modernum tabaci sternutatorii abusum*, Amsterdam, 1726, in-8°. VI. *Relatio de virtute et usu liquoris vitæ balsamici polychresti*, ibid., 1726, in-8°. VII. *Lucina Ruyschiana sive musculus uteri orbicularis Ruischii ad trutinam revocatus*, ibid., 1731, in-8°. VIII. *Archæus febrium faber et medicus*, ibid., 1731, in-12. La théorie est fondée sur les principes d'Helmont; la pratique a pour base le sage emploi du quinquina. IX. *Dissertatio de Glossopetris lapidibus cordiformibus*, etc., Francfort, 1746, in-4°. et in-8°. X. *Hermippus redivivus*, ibid., 1742; Coblenz, 1743, in-8°. C'est une dissertation où l'auteur se montre grand partisan de la méthode que suivit le bon prophète David pour ranimer ses forces, parvenu à une très grande vieillesse. (Voyez Jean CAMPBELL.) XI. *Europa arcana medica*. C'est un extrait médical des *Mélanges de l'Académie des curieux de la nature*. XII. *Helmontius Ecstasticus*, Amsterdam, 1726, in-8°. XIII. *Clericus medicaster*, Francfort, 1748, in-8°. XIV. *Clericus deperrucatus*, etc. On trouve un abrégé de sa vie, en latin très élégant, et une notice complète de ses ouvrages, par son neveu Sal. Ern. Eug. Cohausen, protomédecin à Trèves, dans le *Commercium literarium*, Francfort, 1746 et 1754, tome I et III. Ce dernier a aussi pu-

blié vers le milieu du 18^e. siècle quelques traités relatifs à son art. On trouve dans le *Commercium litterarium* de Nuremberg, année 1741, une dissertation de cet auteur, sur les propriétés de la racine d'ortie contre la petite vérole, et dans le volume de 1742, trois autres dissertations ; dont l'une sur l'usage de la scille dans les affections séreuses et une autre sur la marjolaine. D—P—s et P—R—L.

COHEN-ATTHAR (ABOULMENY BEN ABOU NASR JZRAYLY HAROUNY), médecin qui vivait au Caire vers le milieu du 12^e. siècle. Les écrivains arabes disent qu'il possédait de grandes connaissances sur la médecine, la pharmacie, la botanique et la chimie. On a de lui un bon ouvrage portant le titre de *Traité de la préparation des médicaments*. Il paraît que Cohen-Atthar était juif d'origine. Plusieurs savants de cette nation, qui vivaient alors en Espagne, en Egypte et dans l'Orient, prenaient des noms arabes. Il a existé vers la même époque plusieurs auteurs arabes qui ont écrit sur la médecine, la chimie et la botanique, dont les uns ont porté séparément le nom de *Cohen*, et d'autres le nom d'*Atthar*. On pourrait les confondre, parce qu'ils sont peu connus. Le temps ne nous a pas transmis leurs ouvrages. D—P—s.

COHON (ANTHYPE-DENIS), évêque de Nîmes, né à Craon, province d'Anjou, en 1594, se fit un nom par son talent pour la chaire, et s'éleva par son mérite aux premières dignités ecclésiastiques. Son père exerçait la profession de chandelier. Cohon fut envoyé au Mans pour faire ses premières études, et vint les continuer à Paris au moyen d'une bourse qu'il avait obtenue. Dès l'âge de vingt-cinq ans, il jouissait dans tout le royaume de la réputation d'un grand

prédicateur. Le cardinal de Richelieu le fit nommer prédicateur du roi. Ce ministère, qu'il remplit à la satisfaction de Louis XIII, lui valut l'estime de ce monarque et l'évêché de Nîmes, auquel ce prince le nomma en 1633. Il assista aux assemblées du clergé de 1636 et 1641, comme député de la province de Narbonne. Les nouvelles opinions religieuses avaient fait de grands progrès en Languedoc, et le parti protestant dominait à Nîmes. Cohon n'en mit que plus de zèle à défendre la religion catholique. Il obtint dès 1636 un arrêt qui obligeait les protestants à contribuer comme les catholiques aux frais de la reconstruction de la cathédrale et d'un palais épiscopal. Il introduisit les jésuites à Nîmes, et les dota. Il signala particulièrement sa charité dans la contagion qui s'était manifestée dans cette ville en 1640. Louis XIII étant mort le 14 mai 1643, Cohon, qui, sur des plaintes portées par les protestants, avait été mandé à Paris, y prononça au mois d'août suivant, dans l'église de St-Germain-l'Auxerrois, l'oraison funèbre du monarque, son premier bienfaiteur. Conseillé de se démettre de son évêché, à cause des difficultés qui s'étaient élevées entre les protestants et lui, il le permuta contre celui de Dol en Bretagne ; mais n'ayant pu obtenir de bulles, il permuta de nouveau l'évêché de Dol contre celui de St-Paul-de-Léon. Après la mort de Richelieu, Cohon s'attacha au cardinal Mazarin, qui l'employa dans des affaires importantes. En haine aux ennemis de ce ministre, lorsqu'il fut obligé de quitter Paris, Cohon, enveloppé dans sa disgrâce, fut mis en prison ; mais le cardinal ayant recouvré son crédit, Cohon revint à la cour. Il suivit Louis XIV dans son

voyage de Bordeaux , et le harangua à son entrée dans cette ville. Le roi le nomma à l'abbaye de Flaran. A son retour à Paris, le cardinal Mazarin confia à Cohon l'éducation de ses neveux , et le chargea du rapport des placets et mémoires qu'on lui présentait. Louis XIV faisant en 1654 le voyage de Reims pour y être sacré, Cohon le suivit encore, et prononça le discours d'usage dans cette cérémonie. Ce fut pour lui l'occasion d'une nouvelle grâce, le roi l'ayant nommé à l'abbaye de Tronchet. Hector Douvrier, qui lui avait succédé dans l'évêché de Nîmes, étant mort l'année suivante, Cohon souhaita de retourner à son premier siège, et le roi le lui permit; mais de nouvelles peines y attendaient cet évêque. Il eut le chagrin d'y être témoin d'une émeute qui eut des suites fâcheuses. Une amnistie accordée aux habitants y ramena le calme. Cohon n'omit rien pour le maintenir, et y parvint par des ménagements sages pour les ministres protestants, sans toutefois s'écarter de ce que lui prescrivaient ses devoirs. On lui attribue la gloire d'avoir un des premiers contribué à rendre à l'éloquence de la chaire la dignité convenable, en supprimant de ses sermons les citations d'auteurs profanes que le goût d'une érudition déplacée avait introduites, et en se bornant pour ses preuves aux autorités de l'Écriture et des Pères. On le dit auteur d'une pièce en faveur du cardinal Mazarin, intitulée : *Sentiments d'un fidèle sujet du roi sur l'arrêt du parlement du 29 décembre 1651, contre le cardinal Mazarin*, in-8°. Il mourut le 7 novembre 1670. L—Y.

COHORN (MENNO, baron DE), né aux environs de Leeuwarde, dans la Frise, en 1641, d'une famille dis-

tinguée; a mérité le surnom de *Vauban hollandais*. Son père, officier d'un rare mérite, lui inspira dès son enfance le goût de la science militaire; il avait à peine seize ans que, déjà profondément instruit dans les mathématiques par les soins de son oncle Fullenius, professeur à Franeker, il entra au service avec le grade de capitaine. Il se fit remarquer en 1673 au siège de Maëstricht, et se signala ensuite dans les sanglantes batailles de Senef, Cassel, St.-Denis et Fleurus. Il monta de grade en grade à celui de colonel des deux bataillons d'infanterie de Nassau-Frise. Dans la campagne de 1675, Cöhorn, piqué de n'avoir point obtenu un régiment que le prince d'Orange lui avait promis, vint trouver Chamilli, alors gouverneur d'Oudenarde. Il l'entre tint d'un moyen sûr et prompt qu'il avait inventé pour passer les fossés des places, moyen qui venait d'avoir le plus grand succès au siège de Grave, où Cöhorn avait transporté, à travers la Meuse, un bataillon entier sur la brèche d'un bastion sans contrescarpe, et dont la rivière seule défendait l'accès. Louvois fut consulté; Vauban appuya la demande de Cöhorn, et donna des éloges à l'invention de son rival. La Hollande allait le perdre, lorsque le prince d'Orange, averti de ce projet, fit arrêter comme otages la femme de Cöhorn et ses huit enfants. Ce moyen réussit : l'ingénieur hollandais retourna dans sa patrie, et le prince d'Orange l'y retint par des bienfaits. En 1682, Cöhorn eut une discussion assez vive avec le capitaine Paën, excellent ingénieur, sur la fortification du pentagone, et il publia à Leeuwarde un mémoire in-fol., en hollandais, sur cette matière. Il appliqua avec succès sa théorie à la forteresse de Cöyverden, dont il diri-

gea les ouvrages. Quand la guerre se fut rallumée entre la Hollande et la France en 1689, Cöhorn se signala par de nouveaux exploits. On vit, au siège de Namur, Cöhorn et Vauban opposés l'un à l'autre. Le premier défendait le fort Guillaume qu'il avait construit ; il y commandait son propre régiment. Les deux armées attendaient avec impatience l'issue de cette lutte entre ces deux célèbres ingénieurs. Vauban fait placer des batteries sur les deux rives de la Sambre, tourmente l'intérieur par le ricochet et les bombes, enveloppe le fort, le sépare du château, l'isole et le réduit à ses propres forces. Cöhorn furieux se défend encore, quoique ce fort fût ouvert par le canon, et malgré la désertion de ses troupes découragées ; mais bientôt, blessé lui-même, et n'étant secondé que par cent cinquante hommes, il est obligé de livrer son propre ouvrage, le 23 juin 1692. Au moment où, suivi du rhingrave, compagnon de sa défense, et de ses principaux officiers, il sortait de la place, Vauban s'approche, et les invite à partager son logement et sa table. Le rhingrave accepte ; mais Cöhorn lève les yeux sur son rival, les détourne aussitôt, et s'éloigne en silence. En 1695, il eut beaucoup de part à la prise de Namur, naguère fortifié par lui-même, et que Boufflers ne put défendre contre le prince d'Orange. La prise et la reprise de cette place firent voir quel génie différent animait Vauban et Cöhorn. Voici le parallèle qu'en a fait M. Allent, major de génie et maître des requêtes : « Vauban, n'employant que » l'artillerie nécessaire, n'usant de son » influence que pour modérer l'ardeur » des soldats, ne leur permettant de » s'avancer que sous la protection des » travaux, avait mis son étude et

» sa gloire à les épargner ; Cöhorn, » accumulant les bouches à feu, sa- » crifiant tout au désir d'abrégier le » siège, d'effrayer et de surprendre » les défenseurs, n'avait économisé » ni les dépenses, ni les hommes. » Vauban avait cerné, resserré, cou- » pé, morcelé les assiégés ; Cöhorn » ne s'était occupé que de les acca- » bler. C'était la force substituée à » l'industrie, ou plutôt l'industrie » employée à multiplier les moyens » de destruction. On juge que le pre- » mier s'était conduit comme un chef » habile et qui manœuvre ; le second, » comme un homme impétueux, qui » ne songe qu'à rompre et détruire » l'ennemi. Dans les attaques de » Cöhorn, l'appareil des feux, l'au- » dace et la combinaison des assauts » éblouissent les esprits ; on admire » dans Vauban une méthode à la fois » plus sûre, plus rapide, moins san- » glante ; en un mot, l'art de détruire » soumis et devant sa perfection à » l'art de conserver. » En 1702, Cöhorn, nommé lieutenant-général, fit une irruption en Flandre, et détruisit les lignes françaises de St.-Donat. Il publia la même année, en langue hollandaise, sa *Nouvelle manière de fortifier les places*, à Leeuwarden, in-fol., ouvrage classique, qui a été traduit en français sous ce titre : *Nouvelle Fortification, tant pour un terrain bas et humide, que sec et élevé*, etc., traduit du flamend en français, la Haye, 1706, 1711, 1713, in-8°. Dans la campagne de 1703, Cöhorn fit plusieurs sièges, et continua d'appliquer son système de réduire les places en écrasant les ouvrages et en les inondant de projectiles. C'est par ce moyen qu'il força la place de Bonn à capituler dans l'espace de trois jours. Il rendit d'autres services dans cette mémo-

nable campagne; mais il approchait du terme de sa carrière. Au commencement de l'année suivante, sollicité par Marlborough de se rendre à la Haye pour y concerter la suite des opérations militaires, il y alla, mais il y fut frappé d'une récidive d'apoplexie qui le mit au tombeau, le 17 mars 1704. Son corps fut transporté en Frise et déposé dans une sépulture de famille, au village de Wijkel, près Sneek, où ses enfants lui ont érigé un monument représentant son effigie, avec une inscription qui est à la fois un hommage rendu au mérite de leur père et un gage de leur piété filiale. Cette épitaphe célèbre ses quarante-sept années de service militaire, le refus qu'il avait fait en plusieurs occasions de tout service étranger, etc. Il avait rejeté en effet les propositions de ce genre qui lui avaient été faites par Frédéric III, électeur de Brandebourg; par l'électeur de Bavière, qui, après la prise de Bonn, le gratifia de cinq pièces de canon, etc. Charles II, roi d'Angleterre, l'avait créé chevalier-baronnet; Guillaume III le combla de ses bontés les plus flatteuses. Cöhorn regardait comme son chef-d'œuvre la forteresse de Berg-op-Zoom, qui, jugée imprenable, se rendit en 1747, au maréchal de Lowendal. (V. CRONSTRÖM.) C'était un homme de mœurs antiques, franc, loyal, ennemi de l'adulation; ses qualités morales égalaient les talents. — Son second fils, Henri-Casimir, baron de CÖHORN, lieutenant-colonel et directeur des fortifications au service hollandais, rivalisa son père pour les talents et les connaissances; mais, doué d'un caractère bizarre et morose, il se retira de bonne heure du service, et vécut jusqu'à un âge avancé dans un isolement misanthropique. Il mourut célibataire à Leeuwarden en 1756. Le professeur Nicolas Ypey a

publié à Franeker en 1771 : *Narratio de rebus gestis Mennonis Cohorni*, in-8°. — La marine française a eu un officier du même nom (Joseph de CÖHORN), qui s'est distingué dans plusieurs occasions, et spécialement à l'attaque de Gigeri en Barbarie, sous les ordres du duc de Beaufort, en 1664, et devant Messine en 1675. Il y fit entrer un convoi, après avoir traversé la flotte ennemie. Il est mort à Carpentras, sa ville natale, en 1715. Depuis trois siècles, il s'était établi des Cöhorn dans le Comtat venaissin, originaires, comme les Cöhorn de la Frise, d'une illustre famille suédoise de ce nom, à laquelle on donne pour auteur Eric Cöhorn, un des courtisans d'Olaüs II, roi de Suède, baptisé à Hushyë en l'an 1012, en même temps que ce roi. D—M—T et M—ON.

COIGNET (GILLES), peintre, né à Anvers en 1530, travailla d'abord dans l'atelier d'Antoine Palermo. A peine eut-il appris les premiers principes de la peinture, qu'il partit avec Stella pour l'Italie. Doué des plus heureuses dispositions, il ne tarda pas à se faire connaître avantageusement par quelques peintures qu'il fit dans la ville de Terni, entre Rome et Lorette. Coignet voyagea par toute l'Italie; à Naples, en Sicile, et revint à Anvers, où il fut admis à l'académie en 1561. Sa manière fut très goûtée de ses compatriotes, qui lui demandèrent un si grand nombre de tableaux, qu'il était obligé d'employer le pinceau de Corneille Molenaer, surnommé le *Louche*, pour peindre les fonds, le paysage et l'architecture de ses tableaux. Coignet quitta les Pays-Bas pour aller chercher à Amsterdam le repos si nécessaire à l'étude; mais il quitta bientôt cette nouvelle résidence pour aller s'établir à Hambourg, où il mourut en 1600. Il était fort gai, peignait avec

promptitude et avec facilité tous les genres différents, la figure et le paysage. On connaît de lui de charmantes petites compositions à la lueur du flambeau et au clair de la lune. On lui reproche d'avoir fait copier par des élèves des ouvrages qu'il retouchait peu, et qu'il vendait pour des originaux.

A—s.

COIGNY (FRANÇOIS DE FRANQUETOT, duc de), maréchal de France, naquit le 16 mars 1670. Son père (Rob. Jean-Antoine, mort en 1704) était lieutenant-général, directeur-général de la cavalerie de France; et gouverneur de Barcelone. Le jeune comte de Coigny servit d'abord en Flandre, et ensuite sur le Rhin. Il emporta, l'épée à la main, un ouvrage avancé au siège de Landau. En 1754, Villars, plus qu'octogénaire, commandait en Italie les Français, les Espagnols et les Piémontais réunis contre les impériaux. Il prit Milan, mais, accablé par l'âge, et se sentant défaillir, il remit le commandement au comte de Coigny, comme au plus ancien des lieutenants-généraux. Le comte de Mercy, qui commandait les impériaux, jugeant l'occasion favorable, vint attaquer les alliés dans les champs de Parme, le 29 juin. Les premiers feux de la bataille commencèrent à onze heures du matin, et ne cessèrent qu'à neuf heures du soir. Le général Mercy avait été tué. Les impériaux se retirèrent, abandonnant huit à neuf mille morts ou blessés. Les généraux ennemis envoyèrent prier le comte de Coigny de faire enterrer les uns et de soigner les autres. L'armée alliée eut cinq cents officiers et deux mille cinq cents soldats tués ou blessés. L'ennemi perdit trois drapeaux, et on lui fit un assez grand nombre de prisonniers. Coigny avait été légèrement blessé. La prise

de Modène fut le premier fruit de la victoire. Cependant, le comte de Königseck ayant rassemblé les débris de l'armée impériale, passa la Secchia, surprit dans son camp le lieutenant-général de Broglie (depuis maréchal), et lui fit trois mille prisonniers; mais Coigny, vif, entreprenant, avide de renommée, et aimé du soldat, répara bientôt cet échec. La victoire le suivit à Guastalla (le 19 septembre 1734). Les impériaux vaincus, après avoir fait des prodiges de valeur, se retirèrent au-delà du Pô, abandonnant le champ de bataille couvert de leurs morts. On leur fit treize cents prisonniers. « Cette guerre d'Italie, dit Voltaire, est la seule qui se soit terminée avec un succès solide » pour les Français depuis Charles VIII. » (*Précis du siècle de Louis XV.*) L'année suivante, Coigny eut le commandement de l'armée d'Allemagne. Le prince Eugène commandait les impériaux. Il n'osa risquer une bataille, et toute la campagne se passa en manœuvres savantes (1). Les préliminaires de la paix furent signés à Vienne le 3 octobre de la même année, et la France obtint les duchés de Lorraine et de Bar. Le vainqueur de Parme et de Guastalla fut fait maréchal de France en 1741. Il était colonel-général des dragons. Il commanda encore en Allemagne en 1743. Le comté de Coigny fut érigé en duché en 1747. Le maréchal, créé chevalier des ordres du roi et de la toison d'or, mourut le 18 décembre 1759. Il avait eu pour secrétaire, pendant ses campagnes, l'auteur de *l'Art d'Aimer* (Voy. BERNARD). Il

(1) L'auteur de cet article possède un livre d'*Ordres* manuscrit de cette campagne; il comprend tous les mouvements de l'armée française, depuis le 24 mai jusqu'au 9 novembre suivant.

ent de son mariage avec Henriette de Monthoucher, fille de René, marquis de Bordage et maréchal de camp, Antoine-François, marquis de Coigny, né en 1702, lieutenant-général, colonel-général des dragons, qui servit avec distinction, surtout à l'attaque de Weissenbourg et au combat d'Angenun en 1744, puis au siège de Mons et à la bataille de Raucoux. Il jouissait d'une grande faveur auprès de Louis XV, lorsqu'un propos offensant, tenu au jeu à un prince légitimé, lui coûta la vie le 4 mars 1748. On a imprimé la *Relation de la bataille de Guastalla*, Metz, 1734, in-4°; et la description de la même bataille, par l'abbé Gaudrillet, Dijon, 1734, in-4°. On a aussi la *Campagne de M. le Maréchal de Coigny en Allemagne* en 1743, Amsterdam, 1761, 3 vol. in-12. V—VE.

COINSI (GAUTIER DE), naquit à Amiens, en 1177, d'une famille recommandable par les places qu'elle avait occupées. Après avoir achevé ses études, il se fit moine, et entra en 1193 dans l'abbaye de St.-Médard de Soissons. La bonne conduite et la régularité de ses mœurs le firent nommer, en 1214, prieur de Vic-sur-Aisne. Cinq ans après, en 1219, il fit une sorte de complainte en vers français sur le vol du corps de Ste.-Léocade, arrivé dans son monastère. C'est dans cette abbaye qu'il mit en vers les *Miracles de la Vierge*, recueil de contes dévots, composés primitivement en latin, par Hugues Farsi, moine de St.-Jean-des-Vignes de Soissons, par Herman, par Guibert de Nogent, etc. Non seulement Coinsi les traduisit en français et les rima, mais il y ajouta d'autres sujets dévots, de même nature, que lui fournit la tradition, ou qu'il tira d'autres auteurs antérieurs à lui, et quoique la plupart de

ces derniers sujets ne soient pas des histoires miraculeuses, il conserva à son ouvrage le nom primitif de *Miracles de Nostre-Dame*. Ces miracles, dont la Bibliothèque impériale possède plusieurs manuscrits, ont été le sujet d'une dissertation de Racine le fils, qui se trouve dans le tome XVIII de l'académie des inscriptions. Le style de ce poète est simple et naturel, mais sans imagination. Le *Miracle de Ste. Léocade* a été imprimé dans le tom. II de la nouvelle édition des Fabliaux. La réputation de Gautier de Coinsi le fit nommer prieur de l'abbaye de St.-Médard, en 1233; il y mourut en 1236. Legrand d'Aussy a traduit quelques-uns de ses contes dévots; ils se trouvent dans le 4°. vol. de l'édition, in-8°. de ses fabliaux.

R—T.

COINTE (CHARLES LE), prêtre de l'Oratoire, né à Troyes en 1611, de parents pieux, montra d'heureuses dispositions pour les lettres. Il fit ses études à Troyes, et ensuite à Reims, au collège des jésuites, qu'on venait d'y établir. Il s'y fit distinguer par son assiduité et son bon esprit, se concilia l'amitié de ses maîtres, et remporta souvent des prix. En 1629, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, que venait d'établir le cardinal de Bérulle. Il servait la messe du pieux fondateur lorsque celui-ci mourut à l'autel. Après son année d'épreuve, le P. Le Cointe fut envoyé à Vendôme, pour y professer les basses classes. Il enseigna ensuite la rhétorique à Nantes, à Angers et à Condom. Un goût particulier le portait à l'étude de l'histoire; il crut devoir s'y préparer par une étude approfondie de la chronologie et de la géographie. Il fit aussi entrer dans son plan la politique et les intérêts des princes, surtout en ce qui concerne la France. Deux harangues qu'il pro-

nonça à Angers, pendant qu'il y professait la rhétorique, prouvent combien il avait déjà fait de progrès dans ces sciences. Est-ce parce que le supérieur général de l'Oratoire, Bourgoing, connaissait l'habileté du P. Le Cointe dans cette science, qu'il l'envoya à Vendôme la professer aux pensionnaires, ou est-ce parce que, faisant peu de cas de cette étude, il regardait le P. Le Cointe comme un sujet peu utile, ainsi que l'assure Richard Simon ? C'est ce qui ne paraît point décidé. Est-ce aussi parce qu'il le considérait sous ce dernier rapport, que ce même supérieur général, pour s'en défaire, donna le P. Le Cointe à M. Servien, qui, partant pour l'Allemagne, en qualité de ministre plénipotentiaire, lui demandait un chapelain et un confesseur pour son épouse, comme le dit le père Nicéron ? C'est ce qu'on aurait peine à concilier avec le récit du P. Dubois, confrère et ami du P. Le Cointe, et qui a écrit les particularités de sa vie. Ce père dit expressément que le supérieur général de l'Oratoire, homme d'un esprit pénétrant, *vir acutæ mentis*, crut donner à M. Servien, dans le P. Le Cointe, non seulement un prêtre propre à diriger la conscience de M^{me}. Servien, mais encore un homme habile dans les affaires, et un excellent négociateur. Ce qui est certain, c'est que M. Servien ne tarda pas à reconnaître tout le mérite du P. Le Cointe, et l'utilité dont il pouvait lui être dans sa mission. Le P. Le Cointe passa trois ans à Munster. Ses lumières et la sagacité de son esprit lui méritèrent l'estime des autres plénipotentiaires, qui aimaient à le consulter, et qui souvent s'en rapportaient à sa décision. Il y fit connaissance avec le nonce Fabio Chigi, depuis pape sous le nom d'*Urbain VIII*, qui l'a toujours honoré

de son estime. C'est le P. Le Cointe qui dressa les préliminaires de la paix, et qui fournit la plupart des mémoires pour le fameux traité de Munster. De retour à Paris, ses supérieurs le renvoyèrent encore à Vendôme. Le duc de Mercœur, depuis duc de Vendôme et ensuite cardinal, habitait cette ville ; ce prince prit en affection le P. Le Cointe, l'appelait souvent à sa table, et se plaisait à converser avec lui sur des matières d'histoire et de politique. Alors étudiait au collège de Vendôme le jeune Pomereu, fils du premier président du grand conseil, d'un esprit et d'un jugement au-dessus de son âge. Le P. Le Cointe se plut à cultiver d'aussi heureuses dispositions. M. de Pomereu père en fut si reconnaissant, qu'il pria le supérieur général de l'Oratoire d'appeler le P. Le Cointe à Paris, et il vint demeurer à St.-Magloire. Libre de toute autre occupation, il résolut d'exécuter le projet qu'il avait formé depuis long-temps, d'écrire les *Annales ecclésiastiques de France*. Dans son séjour à Munster, il en avait fait part au nonce Chigi, qui l'y avait encouragé, et il avait déjà préparé beaucoup de matériaux. On l'appela à l'Oratoire de la rue St.-Honoré, en 1661, et on le chargea de la bibliothèque. Le ministre Colbert, avec qui il avait eu des relations, le fit connaître au cardinal Mazarin, qui lui accorda une pension de 1200 fr., à laquelle le roi en ajouta une de 500. Colbert, à qui il avait plusieurs fois fourni d'excellents mémoires, voulut aussi lui en faire une. La publication des *Annales ecclésiastiques* lui occasionna quelques différends avec les écrivains de son temps, le P. Chifflet, jésuite, dom Luc d'Achéry et d'autres savants bénédictins. M. de Harlay, archevêque de Paris, voulut qu'une de ces discussions fût traitée devant lui. La

conférence se tint au mois de février 1675, chez ce prélat, en présence du P. la Chaise, et du P. de Saillans, supérieur de l'Oratoire. Chacun des deux contendants soutint son opinion avec autant d'esprit que de force et de politesse. Quoique le P. Chifflet ne se rendit point, l'archevêque donna gain de cause au P. Le Cointe. Il continuait son travail sur l'histoire ecclésiastique, lorsqu'il mourut à l'Oratoire de Paris, le 18 janvier 1681, dans sa 70^e. année. Le P. Le Cointe avait entretenu des liaisons avec les personnages les plus célèbres de son temps. Louis XIV l'honorait de son estime et lui en donna des marques. Le pape Urbain VIII voulait bien avoir avec lui un commerce de lettres. D'Achéry, Mabillon, Henschenius, Baluze, ont fait son éloge. Aux plus belles qualités de l'esprit, aux connaissances les plus étendues, il joignait un caractère aimable. Il ne connaissait d'autre occupation que la prière et l'étude. Il aimait la conversation des personnes instruites, et il coûtait lui-même agréablement. On ne conçoit pas comment il a pu suffire à ses immenses travaux, ne se servant jamais de secrétaire. Les huit tomes si volumineux de ses annales étaient entièrement écrits de sa main, ainsi que beaucoup d'autres ouvrages inédits. Sa mémoire était admirable. Ses ouvrages sont : I. *Annales ecclesiastici francorum*, Paris, imprimerie royale, 8 vol. in-fol. Le premier parut en 1665, les autres successivement, jusqu'au 7^e. qu'on imprima en 1679. Lorsque le P. Le Cointe mourut, il y avait environ 400 pages du 8^e. d'imprimées. Le P. Dubois, de l'Oratoire, l'acheva sur les papiers du P. Le Cointe, dont il mit la vie en forme de préface à la tête de ce volume, qui parut en 1683. Ces huit volumes renferment un espace de quatre cent

vingt-huit ans (et non pas, comme le dit Moréri, 255), à compter de l'an 417, époque à laquelle le P. Le Cointe fixe le commencement du règne de Pharamond, jusqu'en l'an 845. C'est un livre d'une rare érudition. On y trouve les actes des rois, les fondations des églises et des monastères, les vies des évêques et des abbés, l'histoire des conciles et des synodes; des lettres, des chartes, et une infinité de monuments, concernant les antiquités ecclésiastiques. L'ouvrage est enrichi de savantes dissertations sur différents points de critique, et de recherches extrêmement curieuses. Le plus souvent l'auteur y rapporte le texte même des anciens historiens. Il en résulte de l'inégalité dans le style et l'inconvénient d'une lecture un peu sèche pour ceux qui n'y chercheraient que de l'agrément; mais les esprits sérieux y trouveront une instruction solide et une judicieuse critique. La chronologie diffère quelquefois de celle des autres auteurs; alors le P. Le Cointe donne les motifs de cette différence. Le P. Lorian, de l'Oratoire, a réduit les *Annales ecclésiastiques* à 3 vol. in-4^e., et les a continuées jusqu'en 1643; l'ouvrage n'a point paru, et le manuscrit était resté dans la bibliothèque de l'Oratoire de la rue St-Honoré. II. Deux harangues prononcées à Angers, et imprimées sous ce titre: *Orationes pro lectionum auspiciatione in collegio Andino habitæ annis Christi 1640 et 1641*, in-4^e. La première est sur la naissance de Philippe, duc d'Anjou, second fils de Louis XIII; l'autre sur la division du Portugal et de la Castille, et l'union de la France et du Portugal. Ces deux pièces sont remplies en marge de notes et de citations historiques. Nicéron, ou plutôt le P. Bougerel, aussi de l'Oratoire, et auteur de cet article dans les *Mé-*

moires pour servir à l'histoire des hommes illustres, n'en fait point mention. Les ouvrages laissés manuscrits par le P. Le Cointe sont : I. *Mémoires pour servir à l'histoire de Marseille et de la Provence*. Ils devaient être au nombre de quatre; il n'y en eut que deux de composés; le second finit au 11^e siècle. II. *Journal de son voyage à Munster*. Ce sont des extraits de mémoires et des pièces relatives au traité. III. *Traité succinct des vraies maximes d'aucuns princes de l'Europe*. Il en est fait mention dans la *Bibliothèque historique de France*, du P. Le Long, sous le N^o. 12216. IV. *Nouvelle édition des Oeuvres de St.-Grégoire de Tours*. Le P. Le Cointe prétendant que le texte de cet historien avait été altéré par Guillaume Parvi, qui l'avait publié le premier. Il revit ce texte avec soin, et le corrigea sur onze manuscrits; il ne put mettre la dernière main à ce travail. Le P. Dubois de l'Oratoire, à qui il avait légué ses manuscrits, devait l'achever, et publier l'édition avec beaucoup d'autres ouvrages, mais rien n'a paru. On trouve dans le 2^e. vol. des *Annales ecclésiastiques* une critique exacte des six premiers livres de Grégoire de Tours.

L—Y.

COINTE (GÉDÉON LE), né à Genève en 1714, reçu ministre du saint Evangile en 1758, professeur d'hébreu en 1757, et bibliothécaire en 1767, est mort en 1782. On a de lui : I. *Harangue de Démosthènes sur les immunités*, traduite en français; 1750, in-8^o.; II. *Lettre sur le prix de la vie*, écrite à l'occasion de l'Essai de philosophie morale attribué à Maupertuis, et insérée dans le *Journal britannique*, mai 1750; III. *Sermon sur la révocation de l'édit de Nantes*, prononcé à Lon-

dres; IV. *Sermons choisis*, ouvrage posthume, publié par son fils, 1784, in-8^o. — COINTE (Jean-Louis le), né à Nîmes le 29 juillet 1729, gentilhomme du prince de Conti, et capitaine dans le régiment de cavalerie de ce prince, a écrit : I. *la Science des postes militaires*, ou *Traité des fortifications de campagne à l'usage des officiers particuliers d'infanterie qui sont détachés à la guerre*, 1759, in-12 : c'est le premier ouvrage portatif qui ait été écrit sur cette matière; II. *Commentaire sur la retraite des dix mille*, ou *Traité de la guerre*, 1766, 2 vol. in-12; III. deux Dissertations, l'une sur la pêche des paillettes d'or qui se fait dans la rivière de Cèze en Cévennes; l'autre sur les cartes militaires, insérées dans les *Observations sur la physique*. A. B.—T.

COINTRE (LE). V. LECOINTRE.

COINTUS. V. QUINTUS CALABER.

COINY (JACQUES-JOSEPH), graveur, né à Versailles en 1761, d'abord orfèvre, se livra à l'étude de la gravure sous la direction de Lebas. L'envie de s'instruire et de se perfectionner dans le dessin lui fit entreprendre le voyage d'Italie en 1788. Il séjourna dans cette contrée jusqu'en 1791, et revint alors en France. Il a gravé, conjointement avec Simon, une suite considérable d'estampes pour les fables de La Fontaine, d'après les dessins de Vivier : cette collection est estimée. Il a gravé aussi une très grande planche, d'après le tableau de M. Lejeune, représentant la *Bataille de Marengo*, et plusieurs estampes pour les belles éditions in-fol. du *Racine* et de l'*Horace* de Didot. Coiny était d'un commerce doux et agréable. Il est mort à Paris le 28 mai 1809, à l'instant où ses talents, qui commençaient à se développer,

allaient le faire jouir d'une grande réputation. Son éloge a été inséré dans le *Magasin encyclopédique*, octobre 1809. P—E.

COISLIN (PIERRE DE CAMBOUST DE), cardinal, d'une ancienne et illustre maison de Bretagne, était fils de Pierre-César, marquis de Coislin, colonel-général des Suisses et Grisons, mort à vingt-huit ans des suites d'une blessure qu'il avait reçue au siège d'Aire. Pierre, né à Paris en 1636, n'avait que cinq ans lorsque son père mourut. Il fut élevé par Madeleine Segulier, sa mère, femme d'un haut mérite, qui ne négligea rien pour lui inspirer les sentiments d'honneur et de religion, héréditaires dans sa famille. Après avoir terminé ses études, il entra dans l'état ecclésiastique, et fut nommé à l'évêché d'Orléans. La conduite qu'il tint dans ce diocèse le fit aimer et respecter de toutes les classes de citoyens. Sa sollicitude et sa charité s'étendaient sur tous les malheureux, quelle que fût leur croyance. Pénétré des vrais principes de la religion, il s'opposa constamment aux violences exercées contre les protestants pour les forcer à une abjuration souvent simulée. Après la révocation de l'édit de Nantes, un régiment de dragons ayant été envoyé à Orléans pour inquiéter les familles calvinistes qui y restaient encore, il logea les officiers dans son palais, contint les soldats par ses exhortations et ses largesses, et, par ce moyen, empêcha qu'aucun de ses diocésains fût persécuté. Nommé grand aumônier de France et commandeur de l'ordre du St.-Esprit, il reçut de la cour de Rome le chapeau de cardinal, et mourut le 5 février 1706, à soixante-neuf ans, pleuré des pauvres, et regretté de tous les gens de bien. Son oraison funèbre fut prononcée dans toutes les

églises d'Orléans. Six de ces pièces ont été imprimées. W—s.

COISLIN (HENRI-CHARLES DE CAMBOUST, duc de), neveu du précédent, évêque et prince de Metz, commandeur de l'ordre du St.-Esprit, et premier aumônier du roi, membre de l'académie française et de celle des inscriptions, né à Paris le 15 septembre 1664. Nommé évêque de Metz en 1698, dès l'année suivante il publia un *Choix des statuts synodaux* de ses prédécesseurs, in-8°, et annonça l'intention de réformer les mœurs de son clergé. Il publia en 1713 un *Rituel* rempli d'instructions utiles, et qui fut reçu avec applaudissement. Doné de la même charité que son oncle, il établit à Metz une maison de refuge pour les personnes du sexe tombées dans quelques désordres; ajouta aux bâtiments de l'hôpital de Bon-Secours, fondé pour les femmes indigentes, et à ceux de la Doctrine-Christienne, où les enfants pauvres recevaient l'instruction nécessaire; institua un séminaire pour des ecclésiastiques tant français qu'allemands, et fit construire enfin un corps de casernes pour soulager les bourgeois du logement à demeure des militaires, qui n'est pas sans danger pour les mœurs. Ce respectable prélat mourut en 1732. Son oraison funèbre, par Morus, a été imprimée. Héritier de la célèbre bibliothèque du chancelier Segulier, il l'enrichit d'une infinité d'ouvrages précieux, tant imprimés que manuscrits, et la légua à l'abbaye St.-Germain-des-Prés. Les livres imprimés ont été en partie détruits par l'incendie de 1793; le surplus avec les manuscrits, a été réuni à la bibliothèque impériale. Les manuscrits formaient la partie la plus intéressante de cette collection. Le P. de Montfaucon a publié le catalogue des manus-

crits en langue grecque. (*Voy. MONT-FAUCON*). M. de Coislin eut quelques démêlés avec la cour de Rome. Il condamna l'office de Grégoire VII, et défendit de le réciter dans son diocèse, sous peine des censures ecclésiastiques. Son mandement au sujet de la bulle *Unigenitus* fut supprimé, sur la demande du nonce, par arrêt du grand conseil. W—s.

COITER (VOLCHER), né à Groningue en 1534, montra de bonne heure un goût décidé pour la médecine, et cultiva l'anatomie avec autant de zèle que de succès. Il visita les plus célèbres universités de l'Italie et de la France. D'abord, il se rendit à Pise, attiré par la réputation de Gabriel Fallope, et suivit cet illustre professeur à Padoue. Après avoir profité des leçons d'Eustachi, à Rome, Coiter vint à Bologne, où il se livra tout entier à l'anatomie humaine et comparée, sous la direction d'Aranzi et d'Aldrovande. Il passa ensuite à Montpellier pour y entendre Rondelet, avec lequel il lia une étroite amitié. Appelé en 1569, par les magistrats de Nuremberg, en qualité de médecin-physicien, il abandonna bientôt ces fonctions pour celles de médecin de l'armée française, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée, selon Eysson, en 1600, au camp de Jean Casimir, prince Palatin; mais Rotermond, d'après le *Dictionnaire des savants Nurembergeois*, de G. A. Will, place sa mort au 5 juillet 1576, et Chalmot, dans son *Dictionnaire des Hollandais célèbres*, à l'an 1590. Coiter doit occuper une place très distinguée parmi les médecins du 16^e. siècle. Il fut un des créateurs de l'anatomie pathologique, qui, de nos jours, est regardée avec raison comme une des bases de la science médicale. Il contribua puissamment aux progrès de la zootomie, et l'anatomie

humaine lui est redevable de plusieurs découvertes. Il a répandu de grandes lumières sur l'ostéologie, et donné le premier des figures exactes des os du fœtus. Il a fait beaucoup mieux connaître les parties de la génération, et surtout l'organe de l'ouïe; il a également perfectionné la myologie, décrit le muscle corrugateur des sourcils, etc. Ces découvertes utiles, dont il a suffi d'indiquer ici les principales, se trouvent consignées dans les divers ouvrages de Coiter, qui sont : I. *De ossibus et cartilaginibus corporis humani tabulæ*, Bologne, 1566, in-fol.; II. *Externarum et internarum principalium humani corporis partium tabulæ, atque anatomicæ exercitationes, observationesque variæ, novis, diversis ac artificiosissimis figuris illustratæ*, Nuremberg, 1573, in-fol.; III. *Gabrielis Fallopii Lectiones de particulis similaribus humani corporis, ex diversis exemplaribus à Volchero Coitero collectæ : accedunt ejusdem Coiteri diversorum animalium sceletorum explicationes, iconibus artificiosis et genuinis illustratæ; quæ omnia loco appendicis Anatomicarum exercitationum prius editarum inservire utiliter poterunt*, Nuremberg, 1575, in-fol.; IV. *Henrici Eyssonii Tractatus anatomicus et medicus de ossibus infantis cognoscendis, conservandis et curandis; accessit Volcheri Coiteri eorundem ossium historia*, Groningue, 1659, in-12. Cet opuscule intéressant de Coiter, extrait de son traité *De ossibus cartilaginibus*, a été inséré par Leclerc et Manget dans leur *Bibliotheca anatomica*. C.

COKE, ou COOKE (sir ÉDOUARD), d'une famille distinguée du comté de Norfolk, naquit en 1549, à Milcham, terre de son père, située dans ce comté. Il fut élevé à l'université de

Cambridge, et entra ensuite à Inner-Temple, pour s'y instruire dans la connaissance des lois. Ses talents se développèrent bientôt d'une manière si extraordinaire, qu'il fut reçu avocat avant la fin du temps qu'on avait coutume de donner aux études. Il acquit promptement une grande réputation, et fit un mariage avantageux qui, en augmentant sa fortune, déjà considérable, l'allia aux premières familles du royaume. Il fut nommé, en 1592, solliciteur de la reine (Elizabeth). Dans le même temps, le comté de Norfolk le choisit pour son représentant, et dans le parlement tenu en 1595, il fut nommé orateur de la chambre des communes. Peu de temps après, il devint procureur-général, et, ayant perdu sa femme, dont en dix ou douze ans il avait eu dix enfans, il épousa, en 1598, lady Hatton, sœur du comte d'Exeter, qui lui donna moins d'enfants, mais beaucoup plus de soucis que la femme qu'elle remplaçait. Il commença par être inquiet sur les formes de ce mariage, que, malgré sa régularité habituelle, il avait fait, à ce qu'il paraît, d'une manière assez irrégulière, sans publication de bans ni dispenses, comme on se le permettait souvent en ce temps-là. Cette affaire s'arrangea sans peine; il était destiné à en avoir de plus difficiles, que devaient également lui attirer les qualités et les défauts de son caractère, son exactitude et sa rigidité à remplir ses devoirs, et en même temps sa violence quand il croyait avoir raison, et son inexorable dureté envers les accusés traduits devant son tribunal. Cette odieuse disposition éclata particulièrement dans l'affaire du comte d'Essex. Coke, après avoir récapitulé les griefs énoncés contre le comte, ajouta « que ce seigneur, qui avait cru de-

» voir être Robert I^{er}. d'un royaume, » allait, par le juste jugement de Dieu. » être Robert dernier de sa race. » Il se conduisit avec plus de violence et d'inconvenance encore quelques années après, dans l'affaire de sir Walter Raleigh; mais il paraît s'être distingué au-dessus de tous les hommes de sa profession par son habileté à démêler tous les fils d'une affaire, la netteté avec laquelle il les exposait dans le moins de mots possible, marchant droit au fait, et saisissant d'abord le vrai côté des questions. Il avait coutume de dire que dans toute affaire « la matière tenait peu de place; » et il était si loin d'en rien retrancher, qu'on l'a regardé comme l'homme le plus propre à éclairer un jury; et il ne paraît pas qu'on lui ait reproché d'avoir jamais fait un usage injuste des aveux qu'il arrachait aux accusés avec trop d'âpreté et de violence. Nul, à ce qu'il paraît, n'a jamais mieux connu, mieux interprété la loi, dont il a été regardé comme l'oracle en Angleterre, et nul ne s'y tenait plus exactement attaché. Sa devise était : « La loi est » le meilleur de tous les casques, » et il agit toujours en conséquence. Aussi ses nombreux ennemis ont-ils pu le rendre souvent suspect, mais sans jamais parvenir à le perdre. De ses ennemis, le plus actif était le fameux Bacon, protégé par le comte d'Essex. Il avait espéré, en 1594, être nommé à la place de solliciteur-général : Coke, à ce qu'il paraît, s'était opposé à cette prétention, et son influence l'avait emporté sur celle du comte. Si Bacon savait renoncer à ses attachements, il conservait ses ressentiments; on le voit, et dans sa conduite envers Coke en toute occasion, et dans plusieurs lettres que leurs diverses relations l'ont mis dans le cas de lui écrire, et où il lui reproche ses

torts avec la rigoureuse justice d'un ennemi trop habile pour les exagérer. Il n'aurait pas été facile de nuire à Coke sous le règne d'Elisabeth, dont les favoris séduisaient plus aisément le cœur que la raison; mais la faiblesse de Jacques ouvrait un vaste champ aux intrigants de cour. Cependant, durant les dix premières années de ce règne, il ne fit que croître en honneurs et en crédit. L'habileté avec laquelle il conduisit l'instruction de l'affaire relative à la conspiration des poudres avait un peu rétabli sa popularité, que lui avait fait perdre la part qu'il avait prise à la condamnation du comte d'Essex et de sir Walter Raleigh. La cour crut aussi devoir l'en récompenser. En 1606, il fut nommé président (*chief justice*) de la cour des plaids-communs; en 1613, il fut élevé à la dignité de premier juge du *banc du roi*. On regarda cette promotion comme le résultat d'une intrigue de ses ennemis, qui, pour quelque raison particulière, désiraient l'éloigner de la cour des plaids-communs, ce qui ne se pouvait faire alors que d'une manière honorable pour lui. La même année, il fut nommé membre du conseil privé, bien que déjà il se fût montré peu disposé à favoriser les usurpations que la cour pouvait entreprendre. C'était alors contre elle qu'il avait principalement à exercer la rigueur de son caractère; ce qui avait été dureté devint courage, et cette dernière partie de la vie de Coke a généralement relevé et honoré la première. Déjà plusieurs oppositions avaient mécontenté la cour, lorsqu'on fit la découverte du crime commis sur la personne de sir Thomas Overbury, que le duc et la duchesse de Sommerset avaient fait empoisonner dans la tour de Londres, où ils avaient trouvé le moyen de le

faire renfermer, pour se débarrasser d'un ami trop incommode par sa prudence et son honnêteté. Le roi ordonna les plus sévères recherches contre un favori dont il commençait à se lasser; les coupables furent mis en jugement; les agents inférieurs du crime en subirent la peine légale; mais le duc et la duchesse, condamnés à mort aussi, obtinrent leur grâce, pour vivre odieux l'un et l'autre, chargés de la haine et du mépris public. Avec quelque prudence que sir Edouard Coke se fût conduit dans cette affaire, elle fournit à ses ennemis des prétextes pour le noircir, soit dans le public, soit dans l'esprit du roi. La circonspection avec laquelle il avait procédé lui fut imputée vis-à-vis du public comme un désir de sauver les coupables, et le silence gardé sur quelques-uns qui ne furent pas mis en jugement, sans qu'on ait jamais bien pu savoir pourquoi, parut justifier ces bruits. On prétendit d'un autre côté que Coke avait fait entendre qu'il ne lui était pas permis d'aller trop loin dans cette affaire. On renouvela les bruits répandus sur la mort du prince de Galles, prince cher à la nation, qui estimait son courage autant qu'elle méprisait la faiblesse de son père. On accusait très faussement le duc de Sommerset d'avoir empoisonné ce jeune prince, « bien assuré, disait-on, de ne pas dé- » plaire au roi, à qui le prince de Galles » donnait beaucoup d'ombrage. » Ces bruits, fortifiés par les mots mystérieux qu'on attribuait à sir Edouard, irritèrent vivement le roi. L'opposition de Coke, relativement à la disposition de quelques évêchés en commande, aigrit encore son ressentiment, et lui donna une occasion de le manifester, en faisant censurer par le conseil la conduite de Coke et des douze juges qui avaient

agi avec lui dans cette affaire. Lui seul se montra inébranlable dans son opinion, et soutint avec dignité la conduite qu'il avait cru de son devoir d'adopter; mais dans une dispute de juridiction avec la cour de la chancellerie, emporté par la violence et l'inflexibilité de son caractère, il donna du moins un prétexte de le traiter d'une manière sans exemple jusqu'alors envers un magistrat regardé comme le chef de la loi. Censuré par le conseil privé, et suspendu de ses fonctions, il fut obligé d'entendre sa sentence à genoux, et de répondre à plusieurs accusations ridicules, comme de s'être qualifié premier juge (*chief justice*) d'Angleterre, ce qui avait été l'usage de tous ses prédécesseurs, et d'obliger son cocher de le conduire *nu-tête*, ce qu'il assura que le cocher faisait pour sa propre commodité et nullement par son ordre. La suspension eut lieu en 1616. Six mois après, sir Edouard fut tout-à-fait privé de son office. Il paraît que le duc de Buckingham, alors favori, eut grande part à cette affaire, et qu'il aurait été possible à Coke de rentrer en fonction, s'il eut voulu employer les moyens en usage alors; mais il répondit à ceux qui l'en pressaient « qu'il n'était pas » plus permis à un juge de chercher à » corrompre que de se laisser corrompre; » et sa chute fut tellement honorable, qu'on prétend que le roi dit en parlant de lui « que, quelque part qu'on » le jetât, il tomberait toujours sur ses » pieds. » Il paraît, au reste, que le duc de Buckingham n'était pas très animé contre lui; car Coke lui ayant fait proposer le mariage de sa fille cadette avec sir John Villiers, frère aîné du duc, cette idée fut acceptée avec empressement; mais lady Hatton, peu disposée à complaire à son mari, et mécontente de n'avoir pas été con-

sultée, emmena sa fille dans la maison d'un de ses amis. Sir Edouard demanda un ordre du conseil privé pour ravoir sa fille; mais avant que l'ordre fût arrivé, ayant appris où elle était, il s'y rendit avec ses fils, et l'enleva de force. Lady Hatton porta plainte contre son mari. D'un autre côté, le duc de Buckingham et sa famille avaient pris ce mariage fort à cœur, et lady Compton, sa mère, traita avec une grande hauteur Bacon, alors chancelier, qui s'y opposait de tout son pouvoir. En fin, tout s'arrangea; le mariage se fit, et, en 1617, sir Edouard rentra dans toutes ses places. Le mauvais état des affaires du roi rendant ses conseils extrêmement nécessaires, Bacon même, à ce qu'il paraît, prit le parti de se rapprocher de lui, et l'on remarqua que de ceux de ses anciens ennemis qui ne s'étaient pas réconciliés, il n'y en eut presque aucun qui ne tombât entre ses mains, comme accusé de malversations, devant son tribunal. On a peut-être eu tort de regarder comme une preuve de ressentiment la sévérité qu'il porta dans ces sortes d'affaires; mais Coke du moins n'était pas homme à trouver dans le souvenir d'une injure un motif d'indulgence. Quelque répugnance qu'eussent le roi et ses favoris à assembler un parlement, il fallut bien en venir là; les besoins pressaient, et l'on ne pouvait plus se passer de subsides. On comptait beaucoup sur l'influence de Coke, membre de ce parlement; mais il était loin de vouloir y seconder les mesures de la cour. Le roi, dans son ressentiment contre lui, s'écria un jour « que c'était l'instrument le » plus commode pour un tyran qu'eût » jamais produit l'Angleterre. » Après de violents débats, le parlement fut dissous, et le même jour, Coke, accusé de prévarication dans l'affaire du duc

de Sommerset, fut mis à la Tour, où il ne demeura pas long-temps. En 1623, il fut envoyé en Irlande avec une commission, qui n'était qu'une espèce d'exil honorable. Un nouveau parlement ayant été convoqué en 1625, pour l'empêcher d'y siéger, on le nomma shérif du comté de Buckingham, et, en cette qualité, lui, qui avait été premier juge d'Angleterre, fut obligé d'accompagner les juges dans leurs assises; mais nommé ensuite au parlement de 1628, il s'y distingua plus que jamais par son zèle pour la défense des droits du peuple, et contre les abus de la cour : il y accusa formellement le duc de Buckingham. Il était alors âgé de près de quatre-vingts ans. Il se retira ensuite à sa maison de Stoke-Pogeys, dans le comté de Buckingham, où il mourut, en 1634, dans sa 86^e. année. Sa figure était belle, et ses manières pleines de dignité; il apportait un grand soin à la propreté de ses vêtements, disant « que la propreté des habits doit rap- » peler la nécessité de tenir le dedans » aussi net. » Il se félicitait beaucoup d'être parvenu à toutes ses places sans solliciter ni payer. Ses ouvrages passent pour des autorités du premier ordre, relativement aux lois de son pays; et un de ses compatriotes a dit, dans le style du temps, « qu'ils seraient ad- » mirés tant qu'il resterait à la renom- » mée une trompette et quelque haleine » pour y souffler ». Ils ne sont pourtant pas tous également estimés pour le style; autant ses plaidoyers sont concis et serrés, autant ses discours préparés et ses écrits imprimés, où il se livrait davantage à son imagination et au goût du temps, sont diffus et chargés d'une érudition surabondante. On a de lui : I. *Rapports de divers jugements rendus sur des cas nouveaux*; ces rapports sont divi-

sés en cinq parties, dont la première parut en 1660, et les quatre autres successivement; II. un *Recueil des divers procédés dont se compose la pratique pratique des lois*, 1614; III. *Institutes des lois d'Angleterre*, divisées en quatre parties, dont la première fut publiée en 1628, et eut une seconde édition en 1629; les trois autres parurent après sa mort. Hargavé et Butler ont donné la 13^e. édition, très augmentée, de la 1^{re}. partie, Londres, 1788, in-fol. Nous avons sous les yeux une édition des trois dernières parties, Londres, 1797, 4 vol. in-8°. S—D.

COL DE VILARS (ELIE), né en 1675, à la Rochefoucault en Angoumois. Ses parents, protestants, quoique pauvres, cultivèrent ses premières années; et, imbu de bonnes humanités, il vint à Paris pour mettre le complément à ses études. Il y fit abjuration, et dès-lors il se livra à l'éducation de la jeunesse, en même temps qu'à l'étude des lettres. Ses notions en ce genre le firent placer auprès du comte de Rieux, pour veiller à l'instruction de son fils. L'aisance qu'il trouva dans cette maison lui procura la facilité de satisfaire au goût décidé qu'il avait pour l'étude de la médecine. Cultivant les accessoires de cette science en même temps qu'il ornait l'esprit de son disciple, il fut bientôt disposé à en sonder les profondeurs. Ayant employé quinze ans, tant à remplir ses premiers devoirs, qu'à récolter, dans les amphithéâtres, les hôpitaux et les bibliothèques, de quoi fournir aux pénibles exercices de sa licence, il la commença en 1710, et la termina avec distinction en 1715, époque où il reçut le bonnet de docteur. Il eut la chirurgie en prédilection, non qu'il la pratiquât en routinier opérateur,

mais il donna une attention spéciale aux maladies qui peuvent, par suite, demander une industrieuse application de la main; aussi fut-il, sous ce rapport, agréable à la faculté, qui le nomma bientôt pour remplir une chaire de chirurgie et d'anatomie. Il fut successivement médecin du roi au Châtelet, médecin titulaire à l'Hôtel-Dieu. Connu de son corps sous les rapports les plus avantageux du savoir et de la probité, il en fut nommé doyen en 1740, et continué dans cette place quatre années de suite. Ce fut sous son décanat qu'on reconstruisit l'amphithéâtre des écoles, dont les dépenses gênèrent beaucoup la faculté. La trop grande confiance que donna Col de Vilars à l'entrepreneur fut cause qu'elle s'endetta alors d'une assez grosse somme. Trois ans après la cessation de ses fonctions décanales, à l'époque où il venait d'être désigné à une chaire de matière médicale, Col de Vilars mourut, le 26 juin 1747, regretté du petit nombre d'amis que lui avait fixé l'intégrité de ses mœurs. Il eut pour sépulture Saint-André-des-Arcs. Les ouvrages de Col de Vilars sont peu nombreux, mais ils ont joui d'une certaine célébrité dans leur temps. On cite de lui : I. quelques thèses d'une latinité assez pure ; II. *Cours de Chirurgie, dicté aux écoles de médecine*, 1738, 4 vol. in-12. Cet ouvrage offre quelques généralités sur la physiologie et la chirurgie, une histoire assez détaillée sur les tumeurs, les plaies et ulcères. Il a été complété par un traité sur les fractures et les luxations, ajouté par Poissonnier, et qui forme un 5^e. volume, 1748, in-12. Ce dernier travail est de la main de Col de Vilars; il était presque achevé à sa mort; il n'avait alors besoin que de la rédaction que lui donna l'édi-

teur. Cet ouvrage est publié aujourd'hui que la science a fait de si grands progrès. III. *Dictionnaire français-latin des termes de médecine et de chirurgie, avec leur définition, leur division et leur étymologie*, 1 vol. in-12, 1740 et 1760; c'est un extrait d'un dictionnaire beaucoup plus considérable, qui occupait depuis plus de trente ans les loisirs de l'auteur. Ce petit ouvrage fait regretter le grand, vu qu'il est assez bien fait, mais aujourd'hui il est de nulle valeur, à raison de la supériorité de ceux qui ont paru depuis. P—R—L.

COLALTO, acteur de la troupe italienne, où il avait été reçu en 1760, y remplissait les rôles de pantalon, et composa beaucoup de pièces pour son théâtre: *Pantalon avare*, en quatre actes, 1768; *Pantalon ra-jeuni*, en quatre actes, 1768; *la Famille en discorde*, en quatre actes, 1768; *Pantalon père sévère*, canevas italien remis au théâtre, en quatre actes, 1768; *le Retour d'Argentine*, en trois actes, 1769; *Pantalon jaloux*, en trois actes, 1769; *Arlequin gentilhomme par hasard*, en trois actes, 1769; *les Noces d'Arlequin*, en trois actes, 1769; *le Turban enchanté*, en deux actes, 1769; *les Intrigues d'Arlequin*, en deux actes, 1769; *les Mariages par magie*, en deux actes, 1769; *le Gondolier vénitien*, en deux actes, 1769; *le Vieillard amoureux*, en deux actes, 1769; *la Cantatrice*, en un acte, 1769; *les Perdrix*, en un acte, 1769; *le Monstre marin*, en un acte, mêlé de danses, 1770; *les Trois Jumeaux Vénitiens*, en quatre actes, 1773; le succès qu'eut cette dernière pièce engagea l'auteur à la dialoguer en français, et à la faire imprimer dans cette langue, 1777, in-8°. Cette comédie est supérieurement intriguée,

pleine de situations originales et de vrai comique. L'auteur y jouait avec un grand talent les trois rôles des jumeaux. Il est mort le 5 juillet 1778, âgé de soixante-cinq ans. A. B.—T.

COLARDEAU, ou COLLARDEAU (JULIEN), né vers 1590, à Fontenay-le-Comte, en Poitou, procureur du roi au présidial de cette ville, mérite, comme poète, une réputation que les justes éloges de plusieurs critiques n'ont pu encore lui faire obtenir, tant le public revient difficilement de ses premières impressions. Colardeau avait fait imprimer à Paris, en 1619, in-8°, une satire latine contre les bals et les mascarades, sous le titre suivant : *Larvina, satyricon in chorearum lascivias et personata tripudia*. Cette pièce, dans laquelle il s'était proposé d'imiter Apulée, se sent de l'affectation et de l'obscurité du modèle qu'il avait choisi. On y aperçoit cependant les germes du talent qu'il a montré dans ses deux poèmes, l'un *sur les victoires de Louis XIII*, et l'autre *sur le château de Richelieu*. C'est surtout dans ce dernier ouvrage que Colardeau a fait preuve d'un talent peu commun. On y trouve des morceaux entiers où l'homme du goût le plus sévère aurait peine à remarquer quelques taches; mais on y remarque peu d'invention. Le poème sur les campagnes de Louis XIII est trop historique, et dans sa description du château de Richelieu, l'auteur suit une marche trop régulière. On ne doit point oublier que Colardeau a eu le courage de louer le duc de Montmorenci, l'une des malheureuses victimes de l'ambition de Richelieu, dans un poème entrepris à sa gloire, et dédié à la duchesse d'Aiguillon sa nièce. Le duc de Montmorenci n'avait cependant point été son bienfaiteur. Le *Tableau des victoires*

de Louis XIII fut imprimé à Paris en 1630, in-8°, in-12 et la *Description du château de Richelieu* (vers 1643), in-4°. On a encore de Colardeau une *Ode sur le vaisseau le Grand-Armand*, dans le recueil des vers latins et français formé par Bois-Robert, et intitulé : *le Sacrifice des Muses au cardinal de Richelieu*, Paris, 1635, in-4°. Il mourut le 20 mars 1669, suivant Dreux-du-Radier, *Biblioth. du Poitou*, et non pas en 1641, comme le dit Sabatier, ni en 1650, comme le disent les nouveaux éditeurs de la *Bibliothèque historique de la France*, qui confondent Colardeau avec son père. W—s.

COLARDEAU (CHARLES-PIERRE), né à Janville en Beauce, le 12 octobre 1732, montra de bonne heure pour la poésie française un goût vif qui lui fit négliger un peu l'étude des langues anciennes. Le curé de Pithiviers, son oncle et son tuteur, qui voulait faire de lui un avocat, l'envoya à Paris chez un procureur au parlement; mais il n'y faisait que des vers, et il fallut bien enfin lui permettre de suivre un penchant impérieux qui le détournait de toute autre occupation. Son début poétique fut des plus brillants; ce fut sa fameuse *Lettre d'Héloïse à Abailard* (1758), imitée de Pope. Peu de temps après, il publia, avec beaucoup moins de succès, une héroïde d'*Armide à Renaud*, dont le fond et les idées appartiennent au Tasse. En 1758, il fit jouer une tragédie d'*Astarbé*, sujet pris dans le *Télémaque*, et deux ans après, en 1760, il donna *Caliste*, autre tragédie, imitée de la pièce anglaise de Rowe, intitulée la *Belle Pénitente*. Ces deux ouvrages prouvèrent beaucoup plus de talent pour la versification que pour le théâtre, où ils n'eurent qu'un succès passager. L'auteur

avait peut-être moins de dispositions encore pour la comédie, s'il en faut juger par les *Perfidies à la mode*, pièce en cinq actes et en vers, qui ne fut point représentée. Soit stérilité d'imagination, soit paresse d'esprit, il sembla se vouer principalement au genre de l'imitation, qui ne lui réussit pas toujours aussi bien que dans la *Lettre d'Héloïse*. Il mit en vers la prose des deux premières *Nuits d'Young* et celle du *Temple de Gnide*, de Montesquieu. Il avait dessein d'en faire autant de celle du *Télémaque*, mais il fut probablement effrayé de la difficulté de faire des vers plus harmonieux et plus poétiques que la prose de Fénelon. Ayant déjà traduit six chants de la *Jérusalem délivrée*, il apprit que Watelet avait entrepris le même travail ; il discontinua le sien ; et, de peur qu'on ne voulût en faire usage après lui, il le jeta au feu deux jours avant sa mort. C'est par le même principe de délicatesse et de modestie qu'il se désista du projet de traduire l'*Énéide*, dès qu'il fut informé que J. Delille, qui venait de publier ses *Géorgiques*, s'occupait aussi de ce grand ouvrage. Parmi ses productions originales, on distingue les *Hommes de Prométhée*, poème (1775), l'*Épître à M. Duhamel* (1774) et les *Épîtres à Minette* (1762). Ce sort, avec la *Lettre d'Héloïse*, les ouvrages qui lui font le plus d'honneur. Si le mérite des pensées neuves et fortes eût égalé en lui le charme et l'harmonie des vers, il occuperait un des premiers rangs parmi les poètes de notre nation. L'académie française le choisit en 1776 pour remplacer M. de St-Aignan ; mais il mourut avant le jour de sa réception, le 7 avril de la même année, âgé de quarante-trois ans et demi, et fut remplacé par La Harpe. Il avait tou-

jours été d'une complexion faible et valétudinaire, qu'avaient encore affaibli des plaisirs dont il aurait peut-être dû se refuser l'usage. On assure qu'une maladie avait tellement affecté en lui l'organe de la vue, qu'il ne distinguait point les couleurs, ne voyant que le noir et le blanc et des nuances d'ombres plus ou moins foncées. On connaît sa réponse à Barthe, qui vint lui lire une comédie au moment où il était près d'expirer. (*Voy. BARTHE*). Son humeur était mélancolique et douce. Il aimait le chant des oiseaux et passait des nuits à l'entendre. « Écoute, » disait-il à un ami qui veillait avec lui, » écoute. Que la voix du rossignol » est pure ! que les accents en sont » mélodieux ! Ainsi devraient être mes » vers. » Incapable d'envie et de malignité, il ne dissimulait pas son aversion pour ces deux défauts et la crainte qu'ils lui inspiraient. « La critique, » disait-il, me fait tant de mal, que je n'aurai jamais la cruauté de l'exercer contre personne. » Ses œuvres ont été recueillies en 2 vol. in-8°, Paris, 1779. A—G—R.

COLAS DE RIENZO. *Voy. RIENZO*.

COLAS (JACQUES) naquit à Montelimart vers le milieu du 16^e siècle. De Thou, qui avait étudié avec lui à Valence sous Cujas, raconte qu'il fut accusé d'avoir assassiné un de ses camarades, et emprisonné à cause de ce meurtre. Il le peint comme un homme d'une élocution facile, présomptueux, hardi, et qui avait médité de bonne heure des choses au-dessus de sa condition. En effet, fils d'un avocat professeur en droit, et quelque temps avocat lui-même, l'office de vicesénéchal de Montelimart, dont il fut pourvu en 1577, était peu propre à satisfaire sa turbulente ambition. Député par le tiers-état de sa province aux états de Blois, il s'y dévoua tout

entier aux intérêts des princes de la maison de Lorraine. En conséquence, il abandonna la magistrature pour la profession des armes, et désola d'abord le Dauphiné, à la tête de douze cents arquebusiers qu'il avait rassemblés pour faire la guerre aux protestants. D'autres provinces devinrent le théâtre de ses fureurs; mais le succès ne couronna pas toujours ses entreprises. Il était au pouvoir des protestants dans Châtillon, lorsque cette place fut obligée en 1586 de se rendre au duc de Mayenne. La délivrance de Colas, ainsi que celle de Birague et de la Roche-Dubreuil, fut une des conditions de la capitulation. Mayenne, dont la protection lui avait déjà fait obtenir des lettres de noblesse, la charge de grand prévôt de France et de l'hôtel, et le titre de capitaine de cent hommes d'armes, le nomma lieutenant de ses gardes, lui donna une pension de 2000 écus d'or, et l'envoya en 1591 à la Fère, dont les Espagnols et les ligueurs venaient de s'emparer. Halwin, marquis de Meignelai, y commandait. Sur le soupçon de quelque intelligence avec les royalistes, Colas le fit massacrer à la sortie de la messe. Il lui succéda dans le gouvernement de la ville, et la défendit avec Don Alvarès Osorio contre Henri IV qui l'assiégea en personne, et la prit le 16 mai 1595. S'il en faut croire de Thou, Osorio, interrogé pourquoi, avec des munitions et des vivres, il avait sitôt capitulé, répondit « qu'il devait compte de Colas » aux Espagnols. » Mais si l'on considère la durée du siège, le plus long de ceux qu'entreprit Henri IV, on croira plutôt que la place ne fut rendue que par famine, comme l'assurent d'autres historiens. Quoi qu'il en soit, Colas signa la capitulation en qualité de comte de la Fère; et comme

on refusait d'admettre ce titre, il répondit fièrement « qu'il avait autant » de droit de le porter que Moutluc- » Balagni celui de prince de Cambrai. » Il paraît qu'il contribua beaucoup à la surprise d'Amiens par les Espagnols en 1597. « Il servit, disent les *Mémoires de la Ligue*, à ôter cette ville » à la France. » Passé au service de l'archiduc Albert, il fut blessé à la bataille de Nieuport en 1600, fait prisonnier, et déporté à Ostende, où il mourut. » J'aurais moins parlé de lui, » dit l'historien de Thou, s'il n'était devenu célèbre par la témérité de ses » entreprises, et par l'amitié de Mayenne, qui finit par craindre l'homme » qu'il avait élevé. » L. B.—E.

COLAS (JEAN-FRANÇOIS), distingué par le nom de *Guyenne* que portait sa mère, naquit à Orléans, en 1702. Après de brillantes études, il professa jusqu'à trente ans chez les jésuites, qu'il quitta pour devenir successivement chanoine de Saint-Pierre-Empont, et de l'église royale de Saint-Aignan. Sous l'un et l'autre titre, Colas de Guyenne fut utile non moins par ses excellentes qualités que par les lumières qu'il jeta sur l'administration du temporel de ses deux chapitres. Après avoir été membre et l'un des chefs directeurs de la société littéraire d'Orléans, il mourut le 3 novembre 1772. Nous avons de lui: I. *Oraison funèbre de Louis d'Orléans, duc d'Orléans, premier prince du sang*, Orléans, 1752, in-4°. II. *Discours sur la Pucelle d'Orléans*, Orléans, 1766; III. *le Manuel du cultivateur dans le vignoble d'Orléans, utile à tous les autres vignobles du royaume*, Orléans, 1770, in-8°. Manuel plus précis, et surtout plus clair, que celui qu'avait précédemment publié Jacques Boulai.

COLASSE (PASCHAL), maître de chapelle du roi de France, né à Paris en 1639, mourut à Versailles en 1709. D'abord enfant de chœur à St.-Paul, il devint gendre de Lulli, et le prit pour modèle ; mais il lui resta fort inférieur ; car ses compositions, sans être plus savantes, sont beaucoup plus glaciales que celles du Florentin. On se rappelle la jolie épigramme faite au sujet de son opéra d'*Achille*, paroles de Campistron :

Entre Campistron et Colasse
Grand débat s'émut au Parnasse,
Sur ce que l'opéra n'eut pas un sort heureux.
De son mauvais succès nul ne se croit coupable ;
L'un dit que la musique est plate et misérable ;
L'autre, que la conduite et les vers sont affreux,
Et le grand Apollon, toujours juge équitable,
Trouve qu'ils ont raison tous deux.

Le défaut de faire de la mauvaise musique ne fut pas le seul tort de Colasse. Il cherchait la pierre philosophale, et trouva la misère et la mort. On a de lui : I. dix opéras : *Achille et Polixène*, dont le premier acte est de Lulli, 1687 ; *Thétis et Pélée*, 1689 ; *Enée et Lavinie*, 1690 ; *Astrée*, 1691 ; le *Ballet de Ville-Neuve-St.-George*, 1692 ; les *Saisons*, 1695 ; *Jason*, 1696 ; la *Naissance de Vénus*, 1696 ; *Canente*, 1700 ; *Polixène et Pyrrhus*, 1706 ; II. des *Motets*, *Cantiques*, *Stances* et autres fatras. D. L.

COLBATCH (JEAN), membre du collège de médecine de Londres vers la fin du 17^e. siècle. A peine fut-il sorti des officines pharmaceutiques, où il puisa les rudiments de la science médicale, qu'il s'annonça comme réformateur dans la pratique chirurgicale. Aux méthodes reçues du traitement des plaies, il ajouta l'usage d'une poudre vulnérable délayée dans l'eau, et qu'il vendait pour prendre intérieurement, non seulement comme propre à réprimer l'hémorrhagie dans le cas d'ouverture de quelques gros vais-

seaux, mais encore pour dissiper les symptômes de stupeur dans des plaies d'armes à feu. Colbatch avait beaucoup plus de prétention que de savoir : on peut s'en convaincre par la lecture des ouvrages qui sortirent de sa plume : I. *A new light of chirurgery*, etc., Londres, 1695, in-8°. Cet ouvrage fut vivement critiqué ; c'est pour le défendre que parut le suivant. II. *The new light of chirurgery vindicated from the many unjust aspersions*, etc., Londres, 1696, in-8°. Colbatch, mécontent des commencements de sa carrière chirurgicale, entra dans celle de la médecine. Il publia en ce genre : III. *A Physico-medical Essay concerning the alkalis and acids*, Londres, 1696, in-8°. ; IV. *A Treatise on the gout*, etc., 1697 ; V. *The doctrine of acids in the cure of diseases further asserted*, 1698. L'auteur, dans toutes ces productions, se montre grand partisan des acides, qu'il regarde comme neutralisateurs d'un alkali qui, dit-il, est la cause de nombre de maladies, et particulièrement de la fièvre, du scorbut et de la goutte. VI. *Dissertation sur le gui de chêne*, traduite en français, Paris, 1729, in-12. Tous les ouvrages de ce médecin parurent au commencement du 18^e. siècle, sous ce titre : *A Collection of tracts chirurgical and medical*, Londres, 1704, in-8°. P—R—L.

COLBERT (JEAN-BAPTISTE), ministre et secrétaire d'état, contrôleur-général des finances sous Louis XIV, naquit à Reims, le 29 août 1619. Quelques auteurs ont avancé que son père faisait dans cette ville le commerce des draps, et qu'il commença lui-même par être commis dans les bureaux de Cenami et Maserani, banquiers du cardinal Mazarin. S'il en était ainsi, celui dont le nom est attaché à tout ce

qui s'est fait de grand et d'utile sous le règne de Louis XIV, eût pu dire, comme Corneille :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Mais Colbert prétendait descendre d'une illustre famille d'Écosse, dont la branche cadette vint s'établir en France vers 1281. Quoi qu'il en soit de cette prétention, qui tenait peut-être plus aux mœurs du temps qu'à la vanité d'un homme qui fut toujours simple dans son ton et dans ses manières, Ménage composa la généalogie des Colbert, qu'il fit descendre des rois d'Écosse. Un bill du parlement britannique (29 juillet 1681), confirmé en 1687, par des lettres patentes du roi Jacques II, cite quatre barons de Castelhill comme aïeux communs des Colbert d'Écosse et de France, qui ont les mêmes armes. Le père de Jean-Baptiste Colbert devint seigneur de Vandière, gouverneur de Fimes, maître-d'hôtel ordinaire du roi. Il avait épousé une fille de Henri Pussort, qui fut conseiller d'état, et rédigea l'ordonnance civile connue sous le nom d'*Ordonnance de 1667*. Dans sa jeunesse, Colbert aima avec passion les sciences et les arts qu'il devait un jour protéger avec tant d'éclat. Il parcourut les provinces de France pour connaître l'état du commerce, et dès lors il faisait sa principale étude des moyens de le rendre florissant. Ce fut dans le cours de ses voyages qu'il forma les grands projets dont l'exécution illustra depuis son ministère. St.-Pouange, son proche parent et beau-frère de le Tellier, le plaça chez ce secrétaire d'état, en 1648. Le Tellier, qui avait la confiance de Mazarin, le fit connaître à ce ministre, à qui on imputait alors toutes les exactions des traitants, et qui voyait déjà se former les premiers troubles de la fronde. Mazarin, l'hom-

me de son siècle qui se connaissait le mieux en hommes, devina Colbert, et se l'attacha. Dès le mois de novembre 1648, Colbert commença à travailler avec le cardinal, à qui il dut son élévation et sa fortune. Il fut nommé conseiller d'état à l'âge de vingt-neuf ans ; le ministre éprouva son zèle dans les campagnes de 1649 et 1650, pendant les guerres de la fronde. Colbert l'avait suivi en Bourgogne, en Picardie, en Guienne, en Champagne, et il était chargé de toutes les dépenses faites pour le service du roi. En 1651, Colbert épousa Marie, fille de Jacques Charron, seigneur de Menars, grand bailli de Blois. La même année, Mazarin, poursuivi par la haine publique et par les grands du royaume, se retira à Cologne, d'où il continua de gouverner la France. Lionne, Servien et le Tellier ne décidaient rien, dans le conseil de la reine-régente, sans l'avoir communiqué à Mazarin. Colbert, intendante de la maison du cardinal, était l'agent secret de cette correspondance ; les dépêches du ministre lui étaient adressées, et il les portait à la reine, qui lui remettait les siennes. Sa conduite, dans ces temps difficiles, honore également son cœur et son esprit. Lorsque le grand Condé se plaignit si vivement de Lionne, de Servien et de le Tellier, il n'avait point soupçonné Colbert. Sa prudence égalait son zèle, et son secret ne fut jamais découvert. Mazarin, rentré en France, admit Colbert dans sa confiance intime. Il fit pourvoir un de ses frères de plusieurs bénéfices ; un second frère obtint une lieutenance au régiment de Navarre ; un troisième fut fait directeur des droits de prise en mer. En 1652, Colbert fut nommé intendante de la maison du duc d'Anjou, et, l'année suivante, il vendit cette

charge 40,000 liv. En 1654, Mazarin fit avoir à Colbert la charge de secrétaire des commandemens de la reine, et à l'abbé, son frère, un nouveau bénéfice de 6,000 livres de rente. Tels furent les commencemens de la fortune de Colbert et de sa famille. Il les a retracés lui-même dans une lettre adressée au cardinal, son bienfaiteur, et datée du 9 avril 1655. Cette lettre curieuse est un monument de la reconnaissance de Colbert : « Je supplie, dit-il, votre éminence de trouver bon que je ne paraisse pas insensible à tant de faveurs qu'elle a répandues sur moi et sur ma famille, et qu'au moins, en les publiant, je leur donne la sorte de paiement que je suis capable de leur donner. » Il parle ensuite de la *résistance* qu'il opposait au *torrent des libéralités* du cardinal (1). Lorsqu'en 1659 Mazarin voulut secourir l'île de Candie assiégée par les Turks, et faire restituer au duc de Parme le duché de Castro que retenait le pape Alexandre VII, il chargea Colbert, qui prit alors le nom de *marquis de Croissi*, d'aller remplir à Rome cette double mission, et, si elle n'eut aucun succès, on ne doit l'attribuer qu'au mécontentement que nourrissait le pontife contre le cardinal Mazarin. Après quatre mois de séjour à Rome, Colbert se rendit à Florence, à Gènes, à Turin. Il devait y solliciter des secours pour Candie ; mais les Vénitiens, qui possédaient cette île, excitaient plus la jalousie que la compassion de leurs voisins. Cependant Colbert finit par obtenir du duc de Savoie mille hommes de pied, qui s'embarquèrent avec les troupes que la

France envoya, mais qui ne purent empêcher Candie de tomber au pouvoir des Othomans. A son retour à Paris, Colbert trouva Mazarin attaqué de la maladie dont il mourut dans les commencemens de l'année suivante. Louis XIV connut bientôt le zèle et les talents de Colbert. Le cardinal-ministre, retenant le timon de l'état jusque dans les derniers temps de sa vie, travaillait presque tous les jours avec Colbert, en présence du jeune monarque. Colbert, dans des conférences secrètes, exposait, avec une entière liberté, toutes ses idées sur l'administration des finances et sur les traitans, qui ruinaient l'état et le peuple par leur insatiable avarice. Clair et concis dans ses discours, Colbert s'attachait à prouver au roi que l'ordre dans les finances est une des principales sources de la puissance et de la prospérité des empires ; et Louis voyait alors, dans l'administration de Fouquet, une telle confusion, un état si désespéré, qu'il ne pouvait comprendre comment il serait possible de débrouiller ce chaos. Il interrogeait Colbert, et Colbert gagnait sa confiance en répondant avec justesse et solidité. Mazarin, affaibli par les progrès de la maladie, se fit transporter à Vincennes. Colbert lui conseilla de donner tous ses biens au roi, et d'abandonner à la générosité du prince le soin de sa famille. Colbert lui-même présenta cette donation à Louis, qui la refusa, et fit expédier un brevet portant qu'il faisait don au cardinal de tout ce qu'il avait acquis pendant son ministère. Mazarin fit alors son testament, qui contenait des dispositions honorables pour Colbert, le don de l'hôtel qu'il occupait auprès de celui du cardinal, et l'ordre exprès qu'on remit entre ses mains toutes les dépêches et toutes les

(1) Colbert fit imprimer cette lettre, in-fol. de 8 pages ; elle est excessivement rare.

négociations, tous les traités et tous les papiers concernant les affaires de l'état. Colbert fut nommé exécuteur testamentaire avec Fouquet, le Tellier, Lamoignon et Zungo Ondedei, évêque de Fréjus. Cependant Louis allait tous les jours à Vincennes voir son premier ministre, qui lui parlait souvent de l'activité, de la sagesse et de la fermeté de Colbert. On lit dans plusieurs mémoires du temps, que Fouquet étant devenu l'ennemi du cardinal après lui avoir rendu de grands services, Mazarin le perdit dans l'esprit de son maître, en faisant retomber sur lui toutes les malversations financières, auxquelles, comme premier ministre, il avait eu le plus de part. D'autres, prêtant au cardinal un motif plus honorable, prétendent que son zèle pour l'état lui fit recommander, au monarque, Colbert, comme le seul homme qui pût rétablir l'ordre dans les finances. Il paraît certain que le ministre mourant dit à Louis : « Je vous doit tout, » sire, mais je crois m'acquitter en » quelque sorte avec V. M., en vous » donnant Colbert. » On doit compter, dit le président Hénault, parmi les services du cardinal Mazarin, celui d'avoir tellement préparé, sur la fin de sa vie, la confiance du roi pour Colbert, qu'elle se trouva tout établie quand le cardinal mourut. Louis fit expédier sur-le-champ à Colbert des lettres portant rétablissement en sa faveur d'une des deux charges d'intendant des finances qui avaient été supprimées après la mort des derniers possesseurs. Ce prince communiquait à Colbert les états qu'il recevait du surintendant; Colbert en montrait les erreurs au jeune monarque, et lui faisait voir que la recette était partout diminuée et la dépense exagérée. C'est ainsi que le ministre

infidèle se conservait les moyens de continuer ses profusions. Cette épreuve dura plusieurs mois. Fouquet voulait tromper son maître; Louis paraissait trompé, et Colbert l'empêchait de l'être : c'est ce que les amis du surintendant appelèrent la trahison de Colbert. Il est vrai qu'il eût pu avertir Fouquet, afin que, changeant de conduite, il pût mériter le pardon que le monarque paraissait disposé à lui accorder; mais tout annonce que Colbert aspirait à la place du surintendant. Il fut donc ambitieux, mais il ne fut point traître. Près de sa chute, Fouquet osait se flatter de succéder à Mazarin comme premier ministre. Louis, qui avait résolu de gouverner par lui-même, et qui songeait déjà à livrer le surintendant à une commission, voulait qu'au paravant il se démit de sa charge de procureur-général, afin que le parlement de Paris ne réclamât point le droit de le juger. On dit que Colbert fut chargé de tromper Fouquet, et qu'il le détermina à vendre sa charge, comme étant incompatible avec celle de premier ministre. On ajoute que le surintendant ayant fait fortifier Belle-Ile, qui lui appartenait, Colbert se servit de ce prétexte pour inspi- rer au jeune roi des soupçons; et pour lui faire craindre que Fouquet ne cherchât à se rendre souverain en Bretagne. Quoi qu'il en soit, Louis se rendit à Nantes; Fouquet malade y fut attiré. Il se flattait d'effacer Colbert, peut-être même de le perdre. Les deux rivaux voyageaient sur la Loire dans deux bateaux différents, et les courtisans disaient en les voyant voguer : « L'un coulera l'autre à fond. » Ce fut Fouquet qui périt. (V. FOUQUET). St-Simon, dans ses mémoires, appelle le Tellier et Colbert les *artisans de la ruine du surintendant*.

On blâmait devant Turenne l'emportement de Colbert contre Fouquet, et on louait la modération de Le Tellier. « Effectivement, dit Turenne, je crois » que M. Colbert a plus d'envie » qu'il soit pendu, et que M. Le Tellier » a plus de peur qu'il ne le soit pas. » Pélisson impute à Colbert d'avoir, pendant l'instruction du procès de Fouquet, violé le scellé apposé sur ses effets, et soustrait des papiers qui pouvaient compromettre la mémoire du cardinal, et peut-être Colbert lui-même, mais qui étaient utiles à la défense de Fouquet. On lit aussi dans les mémoires du temps que, dès qu'on eût imprimé les deux premiers cahiers de la défense de cet illustre accusé, Colbert les fit saisir chez l'imprimeur. Ce qui est certain, c'est que, parmi les juges qui conclurent à la peine de mort contre le surintendant, se trouvait Pussort, oncle de Colbert. Mais si la chute de Fouquet, que le siècle de Colbert a reprochée à ce ministre, le mit un moment, sinon pour les talents, du moins pour les faiblesses du cœur humain, au rang des hommes vulgaires, il en sortit bientôt par de grands services et par de hautes vertus. La place de surintendant ayant été supprimée, ainsi que celle de premier ministre, Colbert fut nommé contrôleur-général. Tout marcha bientôt vers un ordre nouveau. Une chambre de justice fut établie; les traitants, d'abord poursuivis criminellement, furent condamnés ensuite à de fortes taxes, et les rentes qui leur avaient été données en paiement, supprimées par forme de confiscation. En même temps une remise de trois millions fut faite sur les tailles. Le peuple, satisfait de se voir immoler des victimes et d'être soulagé dans le plus onéreux des impôts, bénit le monarque et applaudit à son

ministre; mais les amis de Fouquet, et ils étaient en grand nombre, les grands, qui ne subsistaient, pour la plupart, que de ses largesses, tous les gens d'affaires et de finances, haïrent Colbert, et cette haine fut le premier éloge de son administration. Quoique Colbert ne fût revêtu que du titre de contrôleur-général, le roi lui accorda plus d'autorité que n'en avait eu jusqu'alors aucun surintendant. Il est vrai que Louis visait toutes les ordonnances, mais tout se réglait dans le conseil sur les avis de Colbert. Il serait difficile de présenter dans l'ordre chronologique le tableau de la vaste et savante administration de Colbert; on la considérera successivement dans cet article sous le rapport des finances, du commerce, de la marine, de l'agriculture, de la surintendance des bâtimens, de la protection accordée aux sciences, aux lettres et aux arts. L'administration des finances avait été jusqu'alors un véritable chaos, que Sully même n'avait pu débrouiller. Richelieu, occupé d'affermir l'autorité royale et d'étendre au dehors la puissance de Louis XIII, négligea les finances; et, après lui, les guerres de la fronde, l'esprit et le caractère de Mazarin portèrent le désordre à son comble. Colbert trouva le trésor vide, deux années de revenu consommées d'avance, le peuple accablé d'impôts, la perception des deniers publics confiée à des hommes cupides et ignorants, qu'on ne pouvait convaincre de prévarication, parce qu'il n'y avait point de plan fixe pour établir la recette et la dépense, et qu'on était obligé de s'en rapporter aux bordereaux qu'ils présentaient. Les domaines se trouvaient aliénés, les charges, les exemptions, les privilèges singulièrement multipliés; les recettes étaient sans règle, les dépenses sans

mesure; partout fraude et malversation, confusion et désordre. Colbert établit un ordre admirable dans toutes les branches du revenu et des dépenses publiques; il fit supprimer tous les droits et tous les offices qui étaient à charge au roi et onéreux au peuple. Les gages furent diminués; les gains immenses des receveurs cessèrent; le trafic des emplois fut banni, et les gens de la cour ne se trouvèrent plus intéressés dans le produit des fermes publiques. Un grand nombre de bourgeois, se disant gentilshommes, avaient usurpé les titres d'écuyer, de chevalier, de comte ou de marquis, et s'exemptaient de payer la taille, qui pesait avec plus de force sur le cultivateur. Colbert fit rechercher tous ceux qui avaient usurpé les privilèges de la noblesse; il les obligea de représenter leurs titres devant les intendants de province, et les soumit à l'impôt commun. Il fit supprimer les justices que divers seigneurs ecclésiastiques ou laïques avaient dans Paris, et qui étaient aussi étendues que celles du roi. La réduction des rentes, l'une des opérations de Colbert qui n'a pu être justifiée, augmenta le nombre de ses ennemis; il méprisa leurs clameurs, leurs menaces, et renvoya Picon, son premier commis, parce que, au milieu d'un rêve pénible, il s'était éveillé en sursaut, criant que les rentiers le tenaient à la gorge. Les domaines de l'état furent régis avec plus de soin et d'intelligence. Colbert régla les droits de traite, qui subirent la réforme la plus utile aux manufactures et à la navigation dans les relations avec l'étranger. Il convertit en un droit de vente exclusive le droit d'entrée qui était établi sur le tabac. Les aides sont l'impôt que Colbert a le plus augmenté. Lorsqu'il entra au ministère, cet impôt ne rap-

portait que 1,520,000 liv.; à sa mort, il montait à 21 millions. Cependant le régime des aides fut rendu moins defectueux, et le code que rédigea Colbert est regardé comme un des plus grands services que ce ministre ait rendus à la France. Il tendit toujours à réduire le prix du sel, regardant la gabelle comme un impôt injuste, en ce qu'il pesait autant sur le pauvre que sur le riche. Une caisse d'emprunt avait remplacé la ressource de l'usure; l'intérêt de l'argent était réduit, la nature des divers impôts combinée avec art, et leur perception plus productive et moins onéreuse: tout était régularisé, amélioré. L'administration des finances, sous Colbert, présente les résultats suivants. Dans la première année de son ministère, en 1661, les impôts s'élevaient à 81 millions, et en 1683, année de sa mort, ils ne montaient qu'à 87 millions, et cependant les conquêtes avaient étendu le territoire de la France, le taux des monnaies s'était accru, et les denrées avaient haussé de prix. Il y avait donc une diminution réelle. Avant le ministère de Colbert, la taille, s'élevait à 53 millions; avant la mort de ce ministre, cet impôt se trouvait réduit à 35 millions, et il projetait de le réduire encore. Lors de son entrée au ministère, la dette était de 52 millions, les revenus s'élevaient à 89 millions. En 1683, la dette avait été réduite à 52 millions, et les revenus étaient portés à 115 millions. Le revenu disponible à l'avènement de Colbert n'était que de 52 millions; à sa mort, il montait à 83 millions. Chargé des finances et de la marine, Colbert soutenait l'un par l'autre ces deux départements, et Louis XIV, d'ailleurs si grand par lui-même, dut à son ministre une grande partie des succès de ses armes. Colbert

fournit à son maître les moyens d'entretenir trois fois plus de gens de guerre que la France n'en avait eus sur terre et sur mer à aucune autre époque; et, malgré les dépenses prodigieuses faites en bâtimens et en spectacles, Louis, par ses flottes et par ses armées, devint l'arbitre de l'Europe. Colbert disait à ce monarque : « Il faut épargner cinq sols » aux choses non nécessaires, et jeter » les millions quand il est question de » votre gloire. Un repas inutile de » 3,000 liv. me fait une peine in- » croyable, et lorsqu'il est question » de millions d'or pour la Pologne, » je vendrais tout mon bien, j'enga- » gerai ma femme et mes enfans, et » j'irais à pied toute ma vie pour y » fournir » (1). L'année la plus dispendieuse de la guerre, celle de 1672, ne coûta que 110 millions, tandis que dans la guerre de 1689, la première qui suivit la mort de Colbert, il y eut des années qui absorbèrent plus de 180 millions. Ainsi, grâce au ministre qui concevait avec sagesse et qui exécutait avec courage, l'ordre et l'harmonie étaient nés du chaos, et rien dans le royaume n'était plus clair et mieux réglé que les finances. — Avant Colbert il n'y avait guère eu en France d'autre commerce actif et durable que celui de quelques provinces avec la capitale, et ce commerce n'embrassait que les productions du sol; la France semblait ignorer les avantages de sa situation et ce que pouvait son industrie, tandis que ses voisins étendaient leurs relations jusqu'aux extrémités du monde. Colbert fit ouvrir de nouvelles routes, et réparer les grands chemins devenus impraticables. La jonction

des deux mers avait été proposée sous Louis XIII. Riquet eut le mérite de la faire approuver et exécuter sous Colbert. Ce ministre projeta le canal de Bourgogne. Il forma une chambre générale d'assurance en faveur des villes maritimes. Il établit une chambre de commerce, où les plus habiles négocians furent appelés à discuter les causes de la prospérité nationale. Des mémoires envoyés à tous les ministres, à tous les consuls français allèrent chercher dans toutes les parties du monde des éclaircissements sur toutes les branches du commerce, sur tous les moyens de le rendre florissant. Les douanes furent conservées aux entrées du royaume, et Colbert rédigea pour leur service de sages réglemens. Le prix de l'argent baissé fit diriger les capitaux vers le commerce et l'agriculture. Dunkerque était au pouvoir des Anglais. Cette ville, par son commerce, avait long-temps donné de la jalousie aux Provinces-Unies et à l'Angleterre; Mazarin s'était vu forcé, par les circonstances, de la céder à Cromwell. Colbert en négocia le rachat avec habileté : Charles II livra Dunkerque moyennant 5 millions (1662), et cette ville devint en peu de temps une des places les plus florissantes de l'Europe. Les compagnies des deux Indes, regardées, après la fameuse confédération des villes Anseatiques, comme la plus grande entreprise exécutée en faveur du commerce, furent établies par Colbert en 1664. Une colonie, partie de la Rochelle, alla peupler Cayenne; une autre prit possession du Canada et jeta les fondemens de Quebec; une troisième s'établit à Madagascar. Colbert médita de sages lois pour lier toutes les colonies à la métropole. Par une habile politique, il fut permis à la noblesse de faire le

(1) Extrait du plan de dépense tracé par Colbert en 1666.

commerce sans déroger; et Nantes, St.-Malo, Bordeaux sont encore habitées par des négociants qui appartiennent aux meilleures familles de leurs provinces. Colbert avait prêté 6 millions aux compagnies. Le commerce du Levant fut ranimé, celui du Nord ouvert, celui des colonies étendu. On vit partir, en un mois, du port de St.-Malo, soixante-cinq grands navires pour la pêche de la morue. Les corsaires d'Alger, de Tunis et de Tripoli infestaient les mers et troublaient le commerce; des vaisseaux français allèrent attaquer les barbaresques jusque dans leurs repaires; le port de Gigeri fut pris, et les corsaires africains, foudroyés par Duquesne, ne virent plus sans frayeur le pavillon français. En 1669, Colbert ayant succédé à Guénégaud dans la charge de secrétaire d'état, le roi lui confia le département de la marine. La marine avait repris quelque vigueur sous Louis XIII, pendant le ministère de Richelieu; mais les guerres civiles l'avaient fait retomber dans le plus triste abandon. Colbert entreprit de la rétablir. Les Anglais et les Hollandais se partageaient alors l'empire de la mer; la France étonna bientôt l'Europe en se montrant en état de disputer elle-même cet empire. Colbert avait compris que le siège de la puissance, déplacé dans l'ordre politique, se trouvait alors dans le commerce des deux mondes. Les ports de Brest, de Toulon et de Rochefort furent rétablis, ceux du Havre et de Dunkerque fortifiés; des écoles de navigation furent ouvertes. Nos vaisseaux, d'une construction supérieure à celle des vaisseaux anglais et hollandais, les surpassèrent aussi en force et en grandeur; et quoique Louvois entravât les efforts de Colbert, plus de cent vaisseaux de ligne, soixante mille mate-

lots, d'Estrées et Duquesne, Tourville, Jean Bart et Forbin firent triompher le pavillon français qui naguère, à peine connu sur les mers, y donna la loi aux autres nations (1). Colbert avait acheté en 1665, pour la somme de 200,000 livres, la charge de surintendant des bâtiments du roi; aussitôt il s'occupa de réparer les maisons royales et de les orner de meubles magnifiques. Il établit, la même année, au faubourg St.-Antoine, une manufacture pour les glaces, qu'on était obligé d'acheter des Vénitiens à des prix excessifs. En 1667, la célèbre manufacture des Gobelins fut établie au faubourg St.-Marceau, et Colbert en donna la direction à Lebrun. Une manufacture d'étoffes d'or et d'argent, placée à St.-Maur, les manufactures des draps d'Abbeville, d'Elbeuf et de Louviers, les nombreux ateliers établis pour les étoffes de soie de Lyon et de Tours, pour les bas au métier, et plusieurs autres, embrassant divers genres d'industrie nationale, furent, pour la plupart, d'utiles conquêtes sur l'industrie de l'étranger, et ces conquêtes sont dues à Colbert. Il encouragea ces grands établissements par des prêts considérables sans intérêt, par des exemptions, des lettres de noblesse et des distinctions particulières. On sait que Sully s'était déclaré contre les manufactures; il voulait seulement que les peuples s'occupassent d'agriculture. « Pâturage et » labourage, disait-il, sont les deux » mamelles de l'état. » Colbert fit principalement consister la richesse de la France dans le commerce et les

(1) En 1672, la France avait déjà soixante vaisseaux de ligne et quarante frégates; en 1681, elle comptait cent quatre-vingt-dix-huit bâtiments de guerre et cent soixante-six mille hommes de mer.

manufactures : ces deux grands ministres avaient raison l'un et l'autre , selon le temps où ils vivaient. On a trop oublié cependant que Colbert encouragea l'agriculture. A son entrée dans le ministère , il diminua l'impôt sur les terres et supprima un grand nombre de charges par lesquelles , en achetant l'exemption de contribuer aux besoins de l'état , on achetait aussi le droit de nuire aux pauvres cultivateurs. Il favorisa la multiplication des bestiaux , voulut encourager la population par des récompenses , et punir le célibat. Il diminua la rigueur des saisies , ne voulant pas , dit Necker , « que le » malheur fût puni par l'impuissance de le réparer. » Il s'occupa enfin du grand projet d'un cadastre général , entreprise , plusieurs fois vainement tentée , et dont l'utile gloire était réservée à nos jours. Colbert fut aussi un grand législateur ; les belles ordonnances du 17^e. siècle , sur toutes les parties de l'administration , ont été rédigées sous ses yeux. Il conçut , avec son oncle Pussort , le projet de réformer l'ordre judiciaire ; l'ordonnance de 1667 fut en partie son ouvrage. L'ordonnance de la marine , le code marchand et le code noir sont des monuments de son zèle et de son ministère : l'ordonnance de la marine est regardée encore comme un chef-d'œuvre. Le code marchand embrasse tout ce qui a rapport au commerce ; il en règle les négociations , en étend les privilèges , en bannit les abus. Colbert s'était entouré des négociants les plus intègres et les plus habiles ; il les interrogeait , il coordonnait , en les rédigeant , leurs pensées et les siennes ; et c'est ainsi qu'il forma cette législation qui a fait la gloire du ministre et la richesse de l'état. Il ne pouvait abolir la traite des nègres ; il

voulut la rendre moins affligeante pour l'humanité. Il établit les obligations des maîtres envers leurs esclaves , chargea le ministère public de punir les oppresseurs ; et , si les dispositions du code noir n'ont pas toujours été suivies dans les Antilles , il en faut moins accuser la sagesse du ministre que les passions enflammées par le climat. L'éclatante protection qu'accorda aux lettres et aux arts le digne ministre d'un roi qui connaissait tous les chemins de la gloire , eût suffi pour rendre son nom immortel. En 1663 , il fonda l'académie des inscriptions , dont les premiers membres , choisis par lui dans l'académie française , s'assemblèrent d'abord dans sa maison : il les chargea de rédiger des inscriptions pour les monuments , et de composer , par les médailles , l'histoire de Louis-le-Grand. En 1666 , il établit l'académie des sciences ; à sa voix se réunirent les plus célèbres géomètres , physiciens , mécaniciens , anatomistes et chimistes. Il en forma un corps qui s'assembla d'abord dans la bibliothèque du roi , ensuite au Louvre ; devint la première société savante de l'Europe , et conserva toujours cette prééminence. La noblesse dut alors à Colbert de ne plus mépriser les sciences , et même de se faire honneur de les cultiver. Il était membre de l'académie française ; depuis 1640 , aucun académicien n'avait été dispensé de prononcer un discours de réception ; le ministre ne fut point assujéti à l'usage , et le poids des affaires publiques fut le motif de cette exemption. « Il contribua plus que per- » sonne , dit d'Olivet , à faire connaître l'académie et à la faire aimer au » roi. » Il lui attira la plupart des grâces dont elle fut comblée sous son ministère ; ce fut lui qui fit les fonds pour

ses besoins, qui établit l'usage des jetons, pour déterminer l'assiduité aux séances, et qui commença la bibliothèque de l'académie par le don de six cent soixante volumes, mis sous la garde de Perrault. Colbert fit installer l'académie au Louvre, en 1672, et consacrer par une médaille cet événement. Il aimait à réunir ses collègues dans sa belle maison de Sceaux; le titre d'académicien donnait droit à ses bienfaits, et même à son amitié. L'abbé Régnier rapporte que Colbert, trouvant trop de lenteur dans le travail du *Dictionnaire de l'académie*, se rendit, un jour où on ne l'attendait pas, à une séance particulière, et qu'ayant écouté pendant deux heures la discussion engagée sur le mot *ami*, il sortit convaincu de l'impossibilité « qu'une compagnie allât plus vite » dans un travail de cette nature. » Colbert avait fondé, en 1664, l'académie royale de peinture, d'architecture et de sculpture; il réunit les artistes célèbres qu'il fit venir de l'étranger, à ceux que Mazarin avait rassemblés dans les dernières années de sa vie; il en forma un corps d'académiciens, et le plaça dans le vieux Louvre. Il fonda l'académie de France à Rome; le cabinet des tableaux au Louvre, singulièrement enrichi par ce ministre, est devenu le musée Napoléon. Colbert augmenta le jardin des Plantes; il établit au Roule une pépinière pour les maisons royales. La bibliothèque du roi lui dut la partie la plus considérable de ses richesses, principalement en manuscrits, connus aujourd'hui sous le nom de *fonds de Colbert*. Il enrichissait à cette époque le cabinet des médailles et des pierres gravées. Alors même, Nicolas Colbert, évêque d'Auxerre, frère du ministre, s'honorait du titre de garde de la bibliothèque; elle était placée

dans la rue de la Harpe, Colbert la fit transporter, en 1666, rue Vivienne, dans deux maisons qui lui appartenaient et qui étaient contiguës à son hôtel. Il fit construire l'observatoire de Paris, en 1667, et bientôt parurent les savantes observations de Picard, de Richer, de Lahire; bientôt de belles découvertes furent faites par Cassini et Huygens, que Colbert avait attirés en France par ses bienfaits. Ce fut encore lui qui fit commencer la méridienne qui traverse la France. On ne peut faire un pas dans la capitale sans y trouver des traces de Colbert. Avant lui, le palais des Tuileries était séparé du jardin par une rue qu'il fit supprimer, et l'un des plus beaux jardins de l'Europe, dessiné par Le Nôtre, est encore dû à Colbert. Ce ministre, ayant conçu le projet d'achever le Louvre, fit faire, en 1664, des plans et des dessins par les plus habiles architectes de France et d'Italie: il reçut avec une distinction particulière le cavalier Bernin, appelé à l'honneur d'élever la façade du Louvre; il le consulta, vit le plan de Perrault et le préféra. L'architecte italien s'en retourna chargé des bienfaits du prince, et la magnifique colonnade du Louvre devint, grâce au ministre, un monument tout-à-fait national. L'arc de triomphe de la porte St.-Martin, celui de la rue St.-Denis, l'hôtel des Invalides, une partie des quais et des boulevards, et les chemins voisins de la capitale, furent construits sous le ministère de Colbert. Il attachait sa pensée à tout ce qui était utile comme à tout ce qui était grand. Avant lui, les habitants de Paris étaient chargés de l'entretien du pavé; Colbert mit au nombre des dépenses publiques cette charge pénible, et d'ailleurs mal remplie. On avait aussi abandonné aux bourgeois

de Paris le soin d'éclairer les rues ; Colbert mit l'éclairage au rang des dépenses publiques, et le rendit plus régulier et plus complet. Enfin, par la vigilance de ce ministre, vingt-quatre corps-de-garde furent établis, en 1666, dans la capitale, et ses habitants cessèrent d'être effrayés par des bruits de meurtres et de brigandage. Tandis que Paris devait à Colbert ses monuments et sa tranquillité, ce ministre fournissait les moyens d'élever ce double et triple rang de places de guerre qui, du côté du Nord, forme une barrière plus forte que les Alpes et les Pyrénées. Les villes étaient embellies, tandis que le ministre faisait construire pour son maître les superbes bâtiments de Versailles ; mais il regrettait que Louis n'eût point employé à l'achèvement du Louvre les trésors qu'il prodiguait pour faire obtenir à l'art sur la nature un triomphe stérile et fastueux. « V. » M., disait-il au roi, sait qu'au dé- » faut des actions éclatantes, rien ne » marque davantage la grandeur et » l'esprit des princes que les bâti- » ments. Pendant que V. M. a dépensé » de très grandes sommes en cette » maison (Versailles), elle a négligé » le Louvre, qui est assurément le » plus superbe palais qu'il y ait au » monde, et le plus digne de la » grandeur de V. M. » Jusqu'alors les savants n'avaient eu ordinairement pour récompense que l'estime publique. Louis voulut étendre sur eux ses bienfaits. Le ministre invita Chapelain à dresser une liste de ceux qui avaient le plus de droits à la munificence du souverain. Chapelain, qui conservait sous Colbert l'influence dont il avait joui sous Richelieu et sous Mazarin, rédigea en forme de mémoire une liste de quatre-vingt-un savants ou gens de lettres,

avec les titres qu'ils pouvaient avoir. (V. CHAPELAIN.) Sur ce nombre, il y eut soixante *gratifiés* (c'est ainsi qu'on les appelait), et parmi eux quinze étrangers et quarante-cinq français, dont vingt-deux étaient ou devinrent membres de l'académie française. On remarque sur cette liste Péllisson avec un bel éloge ; Chapelain ne croyait pas déplaire à Colbert en indiquant comme digne des grâces du monarque l'ami de Fouquet. Colbert devint son bienfaiteur ; il lui offrit de l'employer ; et ce qui est peut-être la plus forte preuve que le successeur du surintendant avait été moins son ennemi que le sujet fidèle de son roi, c'est que Péllisson, autrefois commis de Fouquet, et qui dévota pour lui sa tête et sa réputation, entra chez Colbert, accepta ses bienfaits, et s'honora publiquement de son estime et de sa confiance. « Il n'y avait point » de savant d'un mérite distingué, dit » Perrault, quelque'éloigné qu'il fût » de la France, que les gratifications » n'allassent trouver chez lui par » des lettres de change. » Les dons que Colbert adressait aux savants étrangers étaient toujours accompagnés d'expressions flatteuses. « Quoi- » que le roi ne soit pas votre sou- » verain, écrivait-il à Isaac Vossius, » il veut néanmoins être votre bien- » faiteur. » Cependant toutes les pensions accordées aux savants ne montaient annuellement qu'à 69,500 liv., dont 53,200 pour les nationaux, et 16,300 pour les étrangers ; et en y comprenant les gratifications, la dépense ne s'élevait qu'à 100,866 liv. (1). C'était un grand objet rempli à peu de frais. Cependant la munificence et la grandeur de Louis furent en tous

(1) Ce qui ferait sur le pied de la monnaie actuelle 179,649 fr. 45 c.

lieux célébrés , et l'Europe retentit de son éloge et de son nom. Baluze et Boileau furent aimés de Colbert. Il logeait l'abbé Gallois dans sa maison. Racine, sortant du collège, éprouva en 1660 la libéralité de Colbert, pour une ode sur le mariage du roi. (*Voy.* Jean RACINE.) Mais Lafontaine, qui avait plaint le malheur de Fouquet, fut oublié, peut-être parce que son élégie ne l'était pas; et il ne se présenta pour entrer à l'académie qu'après la mort de Colbert. On remarque que ce ministre, qui a tant fait pour le progrès des sciences et des lettres, passait lui-même pour un homme peu savant et peu lettré; mais il eut la science la plus utile aux rois et aux ministres : il connut les grands avantages de la culture de l'esprit humain; et « l'on » peut sans exagérer, observe d'O- » livet, dire que le nom de Mécène » cessera d'être quelque chose, lors- » qu'on le mettra en parallèle avec le » nom de Colbert. » Cependant, ce ministre n'était pas toujours guidé par un goût éclairé dans la protection qu'il accordait aux lettres. Cotin, Chapelain et Boyer eurent part aux gratifications, comme Corneille, Racine et Fléchier; et l'abbé Cassaignes, nommé garde de la bibliothèque du roi, et l'un des quatre premiers membres de l'académie des inscriptions, obtint, pour ses vers, une pension de la cour. « Ce n'était pas par sentiment, dit le » président Hénault, que Colbert ai- » mait les artistes et les savants, c'é- » tait comme homme d'état qu'il les » protégeait, puisqu'il avait reconnu » que les beaux-arts sont seuls capa- » bles de former et immortaliser les » grands empires. » Ce ministre, qui avait lui-même une belle écriture, se déclara le protecteur de ceux qui excellaient dans cet art, et les employa

de préférence dans ses bureaux. Le nommé *Gobaille*, maître à écrire, établi à Poissy, avait la réputation de tracer avec élégance tous les caractères; Colbert alla le voir, examina ses ouvrages, conversa familièrement avec lui, et le retira de l'obscurité de son école. On a reproché à Colbert une ambition excessive. On prétend que, réunissant déjà le double ministère des finances et de la marine, il aspirait encore à la dignité de chancelier, et que, dans ce dessein, il se fit recevoir avocat; mais cette ambition des places et de la fortune se montra toujours suivie de l'amour de la gloire et de l'humanité. Avant la paix de Nimègue, les courtisans ne parlaient à Louis que de guerre et de triomphes. Tout retentissait à la cour du monarque du bruit de ses conquêtes. Colbert osa parler de la misère du peuple; le front du prince s'obscurcit; et lorsque le ministre demanda la permission de se retirer des affaires, pour n'être plus témoin de la ruine de l'état, Louis garda le silence. Colbert rentra chez lui; la douleur et l'inquiétude étaient empreintes sur ses traits. Il traversait ordinairement sa bibliothèque (1), où quelques gens de lettres réunis attendaient son arrivée, et s'entretenaient quelque temps avec lui. Ce jour-là Colbert refusa de les voir, et s'enferma dans son cabinet. Cependant Louis avait réfléchi sur les sages conseils de son ministre; et quand il le revit, il lui rendit, avec sa faveur, l'espoir d'une paix prochaine. Colbert

(1) Il laissa une grande et riche bibliothèque. (*V.* Jacques-Nicolas COLBERT.) L'auteur anonyme de la *Vie de Colbert* prétend que ce ministre avait pris dans la bibliothèque du cardinal Mazarin les manuscrits et les livres les plus précieux, et qu'il n'en envoya à la bibliothèque du collège des Quatre Nations que les livres les plus communs.

continua de travailler, et chercha de nouveaux fonds pour la dépense des armées; mais plus il trouvait de ressources, plus la paix semblait s'éloigner. Il fit de nouvelles représentations. Le roi l'écouta sans chagrin, et convint que la paix était nécessaire: « Je veux, » dit-il, la rendre à la France et à » l'Europe; et pour vous prouver que » rien désormais ne me détournera de » ce dessein, je vous laisse le choix » d'un des plénipotentiaires. » Colbert nomma le marquis de Croissi, son frère: la paix fut signée, et, par le traité de Nimègue, Louis devint l'arbitre de l'Europe. En 1679, ce prince se rendit dans les Pays-bas, pour se montrer aux villes qui lui avaient été cédées. Colbert le suivit et tomba dangereusement malade. On désespérait de sa vie, lorsqu'un médecin anglais lui fit prendre du quinquina, médicament qui avait été jusque-là peu employé. Bientôt le ministre recouvra la santé, et le quinquina devint le remède à la mode. En 1662, les ennemis de Colbert, cherchant à le perdre, avaient présenté au roi le plan d'une superbe fête, qui devait donner, disaient-ils, aux étrangers une haute opinion des ressources de l'état, et ajouter à l'idée qu'on avait de la puissance du monarque. Louis désira l'exécution de ce projet; mais il n'osait en parler à Colbert, qui se plaignait sans cesse de l'épuisement des finances. Le contrôleur, informé de ce qui se passait, feignit de l'ignorer, et prit secrètement des mesures pour satisfaire le roi, même au-delà de ses desirs. Enfin Louis, voyant que son ministre s'obstinait à se taire, lui parla de la fête projetée comme d'une idée agréable, mais à laquelle il renoncerait si elle devait entraîner des dépenses trop considérables. A ce mot de dépense, Colbert

parut surpris, fronça le sourcil, et Louis éprouvant une espèce d'embaras, déclara qu'il était disposé à choisir dans tous les plans qui lui avaient été présentés celui qui serait le moins dispendieux; mais quel fut son étonnement, lorsque le ministre lui dit: « Sire, puisqu'il est question de don- » ner une fête, il faut la rendre digne » du plus grand roi du monde, et ne » rien oublier de ce qui peut en aug- » menter l'éclat. » Alors il examina les plans, et annonça que la dépense s'élèverait à 1,800,000 livres. Le roi se récria: « Mon intention, » dit-il, n'est point de ruiner le peu- » ple pour divertir les courtisans, et » je renonce à cette fête. — Sire, » répliqua Colbert, vous l'avez an- » noncée vous-même à toute la cour; » votre honneur est engagé à la don- » ner; rien ne serait plus capable de » faire connaître le mauvais état de » vos finances, que de ne pas en » chérir en cette occasion sur la ma- » gnificence qui vous est naturelle. » Colbert promit au roi de rassembler les fonds nécessaires, et se retira. Il fit mettre aussitôt dans les feuilles publiques, que, dans quelques mois, Louis XIV donnerait à Paris un carrousel, qui surpasserait en magnificence tout ce qu'on avait vu jusque-là dans le même genre. La noblesse du royaume et les étrangers accoururent en foule, et firent dans la capitale une dépense prodigieuse. Le carrousel s'exécuta; les fêtes furent magnifiques, et Louis craignit qu'elles n'eussent coûté des sommes exorbitantes; mais sa joie fut extrême, lorsque Colbert lui montra que si tous les frais se montaient à 1,200,000 liv., les produits des fermes avaient augmenté de plus de deux millions. Pendant la guerre de 1672, Louvois proposa le système des emprunts, pour

lequel Colbert montrait de la répugnance. Le premier président, Lamoignon, consulté par Louis XIV, fit prévaloir l'avis de Louvois, et Colbert dit à ce magistrat : « Vous » triomphez, mais croyez-vous avoir » fait l'action d'un homme de bien ? » Croyez-vous que je ne susse pas, » comme vous, qu'on pourrait trouver de l'argent à emprunter ? Mais » connaissez-vous comme moi l'homme auquel nous avons affaire ; sa » passion pour la représentation, » pour les grandes entreprises, pour » tout genre de dépense ? Voilà » donc la carrière ouverte aux emprunts, par conséquent à des dépenses et à des impôts illimités ! » Vous venez d'ouvrir une plaie que » vos petits-fils ne verront pas re- » fermer ; vous en répondrez à la nation et à la postérité. » Un jour, Colbert étant à sa maison de Sceaux, regardait tristement la campagne, et ses yeux étaient baignés de larmes. Un de ses amis le surprend, et demande à connaître la cause de cette vive émotion : « Je voudrais, répond » Colbert, pouvoir rendre ce pays » heureux, et qu'éloigné de la cour, » sans appui, sans crédit, l'herbe crût jusque dans mes cours. » Mot simple et touchant, qui nous apprend encore quelle était la noble ambition de Colbert. Quoiqu'il fût religieux, et peut-être aussi parce qu'il l'était, il s'opposa tant qu'il vécut à la révocation de l'édit de Nantes : « Il » n'y aura plus qu'une religion dans » le royaume, écrivait M^{me}. de Maintenon ; c'est le sentiment de M. Louvois, et je le crois là-dessus plus voltairien que M. Colbert, qui ne » pense qu'à ses finances et presque » jamais à la religion. » Colbert avait une taille médiocre, l'œil perçant, des sourcils épais, le regard austère, le pli

de front redoutable. Louis XIV disait qu'il avait conservé à la cour le ton et les manières d'un bourgeois. Il était, dans ses audiences, froid et silencieux. M^{me}. de Cornuel, si connue par la vivacité de son esprit et par ses bons mots, lui dit un jour qu'elle l'entretenait d'affaires, sans pouvoir obtenir une réponse : « Monseigneur, faites » au moins signe que vous m'entendez. » Les mémoires que Colbert mettait sous les yeux du roi n'étaient point exempts de l'empreinte de son caractère entier et intolérant ; mais ils offraient aussi la preuve d'une probité sévère et de la passion qui l'animait pour le bien de l'état. Cette grande vertu, qui lui faisait souvent risquer de déplaire à son maître pour le servir, l'élevait au-dessus de l'opinion publique, qu'il savait braver lorsqu'elle était injuste ; et c'est avec l'intrépidité des âmes fortes qu'il luttait contre toutes les contradictions. Quand le poète Hénaut publia contre lui un sonnet injurieux, Colbert demanda si le roi y était offensé ; on lui répondit que non : « Dès-lors, dit-il, je dois » croire que je ne le suis pas. » Il ne se montra point aussi indulgent envers Mézerai. Cet écrivain ayant donné, dans son *Abrégé de l'Histoire de France*, l'origine des impôts, avec des réflexions qui pouvaient n'être pas sans danger sur leur extension irrégulière, Colbert lui fit dire que le roi était trop juste pour craindre la vérité, trop grand et trop généreux pour s'opposer à sa promulgation ; mais que S. M. ne lui donnait pas une pension pour qu'il s'érigeât en critique amer des impôts, sur le produit desquels il était payé, et qu'il fallait que ses écrits ne dégénérassent plus en une satire de la finance ; et sa pension fut réduite et ensuite supprimée. (Voyez MÉZERAI.) Colbert ne

connaissait ni le plaisir, ni le repos. Il voulut apprendre le latin ; mais ne pouvant donner à cette étude le temps qu'il consacrait aux affaires, c'était dans son carrosse, quand il sortait, qu'un savant lui enseignait la langue de Virgile. Il exigeait que ses commis fussent rendus à leurs bureaux à cinq heures et demie du matin, et souvent, sur vingt-quatre heures, ils en avaient seize de travail. Colbert concevait lentement. Ses plans étaient moins le fruit d'une inspiration soudaine que d'une longue méditation, et il dut ses succès moins encore à l'étendue de ses talents qu'à sa persévérance. La grande influence dont il jouissait commença de s'affaiblir en 1670, et fut toujours en déclinant jusqu'à sa mort. Louvois ayant pris un grand ascendant sur Louis XIV, Colbert ne put arrêter les dépenses qu'entraînaient la guerre, les bâtimens et les fêtes de la cour ; et celui qui avait étendu son autorité sur tous les ministères, finit par ne plus être maître dans le sien. Un jour qu'il rendait compte de ce qu'avait coûté la grande grille du château de Versailles, Louis XIV dit : « Il y a là de la friponnerie. — » Sire, répondit Colbert, je me flatte » que ce mot ne s'étend pas jusqu'à » moi. — Non, répliqua le roi, mais » il fallait avoir plus d'attention. Si » vous voulez savoir ce que c'est que » l'économie, allez en Flandre ; vous » verrez combien les fortifications des » places conquises ont peu coûté. » Cette comparaison avec Louvois fut un coup de foudre pour Colbert. Déjà, son application continuelle, ses travaux excessifs avaient altéré son tempérament. Attaqué de la pierre, il souffrit les douleurs les plus violentes avec une constance héroïque. Dans les derniers temps de sa mala-

die, le roi voulut lui donner un témoignage éclatant de son estime. Il partit de Versailles avec un cortège nombreux, se rendit à l'hôtel du ministre, et entra seul, craignant de l'incommoder. Ce prince, alors sans faste et dépouillé de toute sa grandeur, n'avait jamais paru plus grand. Colbert fut attendri lorsque Louis lui répéta plusieurs fois qu'il le priait de se conserver, et qu'il avait toujours besoin de ses services. Enfin le monarque se retira, et Colbert ne se montra plus occupé que de son salut. Dans les temps les plus difficiles de son ministère, il n'avait jamais interrompu ses exercices de religion. Cet homme si occupé trouvait le temps de lire chaque jour quelques chapitres de la *Bible* et de réciter le bréviaire ; il en avait fait imprimer un (Paris, 1679, in-8°.) pour son usage et pour celui de sa maison, qu'il conduisait avec le plus grand ordre. Il répondit à sa femme qui ne cessait de l'entretenir d'affaires : « Vous » ne me laisserez donc pas même » le temps de mourir. » Bourdaloue l'assista dans ses derniers moments, et il mourut le 6 septembre 1685, âgé de soixante-quatre ans (1). Le peuple, dont il avait été le plus zélé défenseur, le poursuivait de son aven-

(1) Quelques auteurs racontent d'une manière différente la maladie et la mort de Colbert. Ils prétendent qu'au lieu d'aller lui-même visiter son ministre, Louis lui écrivit et envoya un de ses gentilshommes porter sa lettre ; que Colbert s'écria : « Je ne veux plus entendre parler du roi ; qu'au moins à présent il me » laisse tranquille. Si j'avais fait pour » Dieu ce que j'ai fait pour cet homme ; » je serais sauvé dix fois, et je ne sais ce » que je vais devenir. » Les mêmes écrivains ajoutent que quand le gentilhomme entra, Colbert fit semblant de dormir, et qu'ensuite il refusa d'ouvrir la lettre du roi.

gle haine. On n'osa célébrer ses obsèques qu'au milieu des ombres de la nuit, encore fallut-il que des archers escortassent le convoi. Il fut enterré à St.-Eustache, où ses enfants lui firent élever un superbe monument, ouvrage de Girardon, qu'on voit aujourd'hui au musée des Monuments français. L'académie française voulut faire prononcer l'oraison funèbre de Colbert, dans l'église des Billettes, par un de ses membres, et aller ainsi au-delà de ce qu'elle avait fait pour tout autre académicien; mais les prêtres, membres de l'académie, ayant été retenus pour l'oraison funèbre de la reine, qui mourut à la même époque, il fut tenu au Louvre une séance extraordinaire, où Colbert fut célébré en vers par Quinault, et loué en prose par l'abbé Tallemant (1). En même temps, on répandait, avec une profusion scandaleuse, dans Paris et dans les provinces, plus de quarante épitaphes de Colbert: c'étaient des pièces satiriques en latin et en français. On faisait aussi circuler, en plus grand nombre encore des sonnets, des chansons, des épigrammes, des pamphlets dégoûtants (2). Les services de Colbert furent long-temps méconnus, et il fallut que ses successeurs, par les fautes de leur adminis-

(1) Cet *Éloge funèbre* fut imprimé à Paris, en 1697, in-4^o.

(2) Toutes ces pièces, au nombre de plus de cent, ont été imprimées dans un recueil assez rare, intitulé: *le Tableau de la vie de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin, et de M. Colbert, représentés en diverses satyres et poésies*, etc., Cologne, 1693, in-12. On y reproche à Colbert d'avoir fait un *Hôtel-Dieu de la France*, d'être le *destructeur de sa patrie*, etc. On l'appelle *le plus grand des tyrans*, un *potiron de cour* que *le soleil fit naître*. La pierre qui le tua doit s'appeler pierre philosophaie, etc. Les

tration, apprirent à la France qu'elle avait perdu un grand ministre. (*V. les Particularités et Observations sur les ministres de France les plus célèbres* (par M. de Monthion), Paris, 1812, in-8^o.) L'époque de la mort de Colbert fut celle où commença le déclin du règne jusqu'alors si brillant de Louis XIV. Aucun ministre n'a rendu des services aussi importants. Pour bien juger Colbert, il faudrait décrire ce que la France était avant lui, et ce qu'elle a été depuis. Sully ne fut que son précurseur; ceux qui sont venus après lui n'ont été que ses écoliers. Des plus hautes spéculations, il savait descendre aux plus petits détails, analyser les parties et diriger l'ensemble. Il eut des adulateurs; il eut des censeurs; il ne pouvait avoir de juges. Si Louis XIV obtint le nom de *Grand*, c'est surtout à Colbert qu'il en fut redevable. On a voulu comparer Louvois avec Colbert, sans songer que le premier travailla seulement pour la gloire du roi et pour sa propre réputation, tandis que Colbert joignait aux mêmes motifs l'avantage des peuples qui fut toujours son principal objet. Les deux ministres suivirent des routes opposées. Louvois ne voulait se signaler que par la guerre et les conquêtes; Colbert, qu'en faisant régner l'abondance et la paix. Cependant Colbert dut tous ses succès à lui-même, et ceux de Louvois, qui dépendirent de l'administration des finances, appartiennent encore à Colbert.

moins mauvaises de ces épitaphes sont celles-ci :

Hic jacet vir marmoreus;
Expilavit, expiravit et non expiavit.

Ci-gît le père des impôts,
Dont chacun a l'ame ravie:
Que Dieu lui donne le repos
Qu'il nous ôta pendant sa vie.

On a plus souvent comparé ce dernier avec Sully ; mais , comme on l'a observé , Sully faisait la loi à son maître , et Colbert la recevait du sien. Henri IV et Louis XIV tendaient tous deux aux grandes choses , mais l'un pour son royaume , et l'autre pour lui-même. Sully était absolu et approuvé ; Colbert dépendant et contrarié. Il fit sans doute tout ce qu'il pouvait pour le bonheur de la France ; mais il ne fit jamais tout ce qu'il voulait. Richelieu avait eu besoin d'être seul pour agrandir l'autorité royale ; Mazarin , de n'avoir point de concurrents pour la maintenir telle que Richelieu l'avait faite. Colbert , élève de Mazarin , avait pris de lui l'habitude de ne pas regarder comme distinctes et séparées les différentes parties de l'administration ; mais elles n'étaient pas toutes dans ses mains , et plusieurs , résistant à son influence , nuisirent à son administration. Pour juger les hommes d'état , il ne faut point les isoler des circonstances où ils se sont trouvés. Enfin , s'il est facile , après un siècle d'expérience , de découvrir quelques taches dans l'administration de Colbert ; ce n'est qu'à l'aide de la lumière apportée par lui-même qu'on peut les apercevoir. On a remarqué que Colbert est le seul ministre des finances qui ait conservé son emploi jusqu'à sa mort. Cette remarque , honorable pour ce grand homme , fait également l'éloge de Louis XIV. La fortune de Colbert s'élevait , en 1683 , à plus de dix millions ; mais il en expliqua l'origine au monarque , et prouva que , pendant vingt-deux ans d'administration , les appointements de ses places et les bienfaits de son maître avaient pu lui donner les moyens d'élever cette grande fortune. Des alliances illustres flattèrent son ambition ; ses trois filles épousèrent trois ducs et pairs ,

Chevreuse , St.-Aignan et Mortemar ; fils du maréchal de Vivonne. Il ouvrit à tous les siens la carrière des honneurs ; son fils aîné eut la marine , un de ses frères les affaires étrangères ; ainsi , quatre grands départements se trouvèrent réunis dans sa famille. Colbert eut neuf enfants , six fils et trois filles. On trouve la généalogie de la maison de Colbert dans le recueil des titres de la maison d'Estouteville , imprimé en 1741 , in-4°. Les *Mémoires et dépêches du card. Mazarin et de Jean-Baptiste Colbert à M. le Tellier , pendant le voyage de Bordeaux , en 1650* , et les *Mémoires de J.-B. Colbert* , 2 vol. manusc. in-fol. , qui étaient , l'un dans le cabinet de Louvois , l'autre dans celui de Chauvelin , intendant des finances , se trouvent maintenant à la Bibliothèque impériale. La *Vie de J.-B. Colbert* , imprimée à Cologne en 1695 , in-12 , est un libelle plein d'injures et de faussetés , que Bayle attribue à l'auteur des *Intrigues galantes des rois de France*. Le *Testament politique de J.-B. Colbert* , la Haye , 1694 , et 1704 , in-12 , est une des nombreuses compilations de Sandras de Courtitz , et une mauvaise copie du *Testament politique du card. de Richelieu*. D'Auvigny a donné une assez bonne *Vie de Colbert* , dans celles des *Hommes illustres de France* , tome V. Les *Mémoires de Charles Perrault* , publiés par Patte , architecte , Avignon , 1759 , in-12 , contiennent beaucoup de particularités et d'anecdotes intéressantes du ministère de Colbert. Quatre-vingt-dix ans après la mort de ce ministre , son éloge fut mis au concours par l'académie française , et le prix décerné à Necker , en 1773 : Pechmeja obtint le second accessit ; leurs discours furent publiés la même année , in-8°. De Bruny , di-

recteur de la compagnie des Indes, fit imprimer à Paris, en 1774, in-8°. un *Examen du ministère de M. Colbert*.

V—VE.

COLBERT (CHARLES), marquis de Croissy, frère du grand Colbert, né à Paris en 1629, fut successivement conseiller d'état, président au conseil d'Alsace, premier président du parlement de Metz, et intendant de justice. Son mérite personnel, joint au crédit de son frère, le fit nommer ambassadeur en Angleterre. Il fut l'un des plénipotentiaires au congrès de Nimègue, et eut la plus grande part au traité d'Aix-la-Chapelle, conclu en 1668. Il succéda à Arnauld de Pomponne dans la place de ministre-secrétaire d'état, et mourut le 26 juillet 1696, à soixante-sept ans. Il a laissé manuscrits des mémoires sur l'Alsace, les trois évêchés et le Poitou, conservés à la Bibliothèque impériale, et des lettres concernant ses différentes ambassades. Celles qui ont rapport au traité de Nimègue ont été imprimées avec celles du comte d'Estrade et du comte d'Avaux, la Haye, 1710, 3 vol. in-12.

W—s.

COLBERT (JEAN-BAPTISTE), marquis de Seignelay, fils aîné du grand Colbert, né à Paris en 1651, fut formé aux affaires par son père, qui obtint pour lui la survivance de sa charge de secrétaire d'état au ministère de la marine. Seignelay commença à le diriger seul en 1676. Il avait reçu de la nature un esprit vaste, capable de concevoir les plus grands projets, et cette fermeté de caractère qui seule les fait exécuter. Il donna tous ses soins à la marine, et ce fut sous son administration qu'elle devint la plus belle et la plus puissante de l'Europe. En 1684, les Génois, alors alliés de la France, ayant construit quelques frégates pour le service de l'Espagne, le

roi leur fit défense de les lancer à la mer. Sur leur refus d'obéir, une flotte, sur laquelle se trouvait Seignelay, sortit de Toulon, parut devant Gènes, et commença le bombardement de cette ville. Les Génois furent obligés de s'humilier, et Seignelay ramena à Versailles le doge et quatre sénateurs, qui firent toutes les satisfactions qu'on exigea d'eux (*Voy. LES-CARO*). Seignelay s'embarqua de nouveau, en 1688, sur la flotte destinée à combattre les Anglais et les Hollandais; enfin, il dirigea l'armement qui eut lieu en 1690, contre les mêmes puissances, et put jouir du succès de ses soins, par la nouvelle de la victoire signalée remportée à la hauteur de Dieppe sur les flottes combinées, le 10 juillet de la même année. (*Voy. CHATEAU-REGNAUD et TOURVILLÉ*). A cette époque, il était déjà atteint de la maladie de langueur dont il mourut le 5 novembre suivant, âgé seulement de trente-neuf ans. L'année précédente, il avait été nommé ministre d'état.

W—s.

COLBERT (JACQUES-NICOLAS), frère du précédent, archevêque de Rouen, né à Paris en 1654, fut reçu à l'académie française en 1678. Racine lui répondit en qualité de directeur de la compagnie, et sa réponse (imprimée pour la première fois en 1747, à la suite des Mémoires sur sa vie, et depuis dans différentes éditions de ses ouvrages) contient l'éloge le plus complet des talents et des qualités du récipiendaire. Placé jeune encore à la tête du diocèse de Rouen, l'abbé Colbert s'était fait remarquer par la sagesse de sa conduite et par sa tolérance envers les calvinistes, sentiment qu'il exprima dans un discours adressé au roi, au nom du clergé de France, et qui parut si beau qu'on soupçonna Racine d'en être l'auteur, et que son

filz n'a pas hésité de le joindre à ses autres ouvrages. Héritier de la bibliothèque connue sous le nom de *Colbert*, parce qu'elle fut fondée par le chef de cette maison, il l'augmenta de beaucoup de livres rares. On peut juger combien cette bibliothèque était précieuse, par le catalogue qu'en a publié Martin, en 1728, 3 parties in-8°. L'abbé Colbert mourut le 10 décembre 1707, dans sa 53^e. année. Il avait été l'un des fondateurs et des premiers membres de l'académie des inscriptions et belles-lettres. W—s.

COLBERT (MICHEL), de la même famille que les précédents, fut docteur de Sorbonne et abbé-général de prémontré. Il était entré dans cet ordre très jeune, et il y remplit successivement les emplois de maître des novices, de sous-prieur et de prieur. Charmé de sa douceur et de ses talents pour l'administration, M. le Scellier, son abbé-général, qui méditait son abdication, résolut de faire son possible pour qu'il fût son successeur dans la première prélature de l'ordre; et, dans un chapitre où il donna sa démission, il fit en sorte qu'il fût élu; mais cette élection ne s'étant point faite avec les formes convenables, une partie des *capitulants* y fit opposition, et ce ne fut qu'en 1670 que Colbert, par le crédit du ministre son parent, obtint ses bulles de Rome. Ce prélat était instruit, et protégeait les bonnes études; son gouvernement, quoique sage, fut cependant mêlé d'agitations, et sa conduite critiquée. Un religieux de la réforme de prémontré, Casimir Oudin, qui se retira en Hollande après avoir quitté l'habit de sa profession, et y embrassa le protestantisme, a publié un commentaire *De scriptoribus ecclesiasticis*, dans lequel il traite l'abbé Colbert et même tout son ordre de la

manière la plus outrageante (1). On dut à l'abbé Colbert la reconstruction du collège de Prémontré qui tombait en ruines; il en fit une maison vaste et commode. Il réussit à attirer dans son ordre des hommes capables de l'illustrer par leurs talents, et entre autres le célèbre abbé Vertot, qu'il admit dans sa propre abbaye, et auquel il donna le prieuré de Valsery. On a de Colbert: I. *Lettres d'un abbé à ses religieux*, Paris, 2 vol. in-8°; elles traitent des différents devoirs de cet état; II. *Lettres de consolations*; elles sont adressées à M^{me}. Plot, sa sœur, qui venait de perdre son mari, premier président du parlement de Rouen. L'abbé Colbert, après avoir gouverné son ordre pendant trente-deux ans, mourut à Paris le 29 mars 1702, à l'âge de soixante-neuf ans, et fut inhumé dans la chapelle du collège qu'il avait fait reconstruire. L—r.

COLBERT, duc d'Estouteville, petit-fils du grand Colbert, a traduit en français *la Divine Comédie du Dante Alighieri, contenant la description de l'enfer, du purgatoire et du paradis*, 1796, in-8°; publiée par les soins de Sallior, qui a revu le travail. Le traducteur avait inséré dans le texte beaucoup de pensées et de choses tirées des commentaires sur le Dante; c'était alors la seule traduction complète que l'on eût de cet auteur. Elle est inexacte et sans notes, aussi n'eut-elle aucun succès, et l'éditeur, fâché de cela, prit le parti extrême d'anéantir tous les exemplaires qui lui restaient; c'était presque toute l'édition. On croit que d'Estouteville a été le collaborateur de Fréron pour les

(1) Il appelle Colbert *venenatissimum colubrum*, par allusion sans doute aux armoiries de cette famille, qui portaient une couleuvre.

Vrais plaisirs, ou les Amours de Vénus et d'Adonis, 1748, in-12. Cet ouvrage, qui est une imitation, en prose, du 8^e chant de l'*Adone*, du cavalier Marin, fut reproduit sous le titre d'*Adonis, poëme*, 1775, in-8^e. D'Estouville est mort dans la dernière moitié du 18^e siècle. Montesquieu disait de lui « qu'il avait son style particulier, auquel il ne renonce pas même en parlant aux ministres. » Il demandait un jour quelque chose à Chauvelin, garde des sceaux, qui lui répondit : « Monsieur, je dois vous dire que ni le roi, ni M. le cardinal, ni moi n'y consentirons jamais. » A quoi d'Estouville répliqua : « Ma foi, monsieur, voilà deux beaux pendants que vous donnez au roi, M. le cardinal et vous. Je suis fils et petit-fils de ministres ; mais si mon père ou mon grand-père eussent tenu un pareil propos, on les eût mis aux Petites Maisons. » A. B—T.

COLBERT (JEAN-BAPTISTE), marquis de Torcy, né à Paris, le 14 septembre 1665, était âgé de six ans, lorsqu'il fut mené à Londres par le marquis de Croissy, son père, nommé ambassadeur près de Charles II. Son heureux caractère et les dispositions qu'il laissait déjà apercevoir, lui valurent les éloges et l'affection de plusieurs personnages considérables de la cour d'Angleterre, circonstance qui lui fut très utile dans la suite. De retour en France, après deux ans de séjour à Londres, il fit ses études au collège de la Marche. Sans négliger la lecture des ouvrages de littérature, dans lesquels il apprenait à s'exprimer avec goût et politesse, il s'appliquait particulièrement à l'histoire, la première des sciences pour le négociateur. A dix-neuf ans, il fut envoyé près d'Alphonse VI, roi de Portugal, pour le féliciter sur son avènement au

trône. Il reçut à Lisbonne l'ordre de se rendre en Danemark. L'objet de sa mission terminée, il visita Hambourg, Berlin, Ratisbonne, Vienne, Rome et Naples, dans le dessein de s'instruire des intérêts des diverses puissances. En 1687, il retourna à Londres, et, deux années après, il fut chargé d'accompagner l'ambassadeur de France, qui se rendit à Rome pour l'élection du successeur d'Innocent XI. Nommé ensuite secrétaire et grand-trésorier d'état, il remplaça son beau-père, M. de Pomponne, au ministère, et ouvrit l'avis d'accepter le testament de Charles II, qui, à défaut d'héritier, laissait le trône d'Espagne à un prince de la maison de Bourbon. Il détermina le conseil à déclarer la guerre au duc de Savoie, et en rédigea les motifs, qui furent rendus publics. Il tenta en 1709 de faire renoncer les Hollandais à la coalition armée contre la France, et, sur leur refus, parvint, à l'aide des amis qu'il avait conservés à Londres, à conclure une paix séparée avec l'Angleterre. Les autres puissances ne tardèrent pas à accepter les conditions qu'on leur proposait, et ainsi on peut dire qu'il fut le premier auteur de la pacification générale de l'Europe. Malgré ses nombreux services, il fut obligé, sous la régence, de se démettre de ses emplois. Sa vie ; depuis cette époque, ne fut guère moins laborieuse. Nommé membre de l'académie des sciences en 1718, il suivit assiduellement les séances de cette société, et remplit tous les devoirs d'un simple académicien. Il mourut le 2 septembre 1746, âgé de près de quatre-vingt-un ans. Grandjean de Fouchy prononça son éloge. On a de lui : I. *Relation de la fontaine sans fond, de Sablé, en Anjou* (*Mém. de l'Acad. des Scienc.* 1741) ; II. des *Mémoires pour servir à l'his-*

toire des négociations, depuis le traité de Riswick jusqu'à la paix d'Utrecht, la Haye (Paris), 1756, 3 vol. in-12. Ces mémoires, plusieurs fois réimprimés, contiennent des faits intéressants, et les rédacteurs de la *Bibliothèque de la France* ajoutent que l'auteur est un témoin irréprochable et un juge éclairé. W—s.

COLBERT (CHARLES-JOACHIM), second fils du marquis de Croissy, né à Paris le 11 juin 1667, fut destiné à l'état ecclésiastique. Après avoir fait ses études au collège de la Marche, il entra en théologie. Les talents qu'il annonçait et la sagesse de sa conduite lui firent des amis de Renaudot, Hermant et Mabillon, qui se plaisaient à reconnaître et à encourager ses heureuses dispositions. Il se préparait à sa licence, lorsque le pape Innocent XI mourut, et cet événement lui fournit l'occasion de voir Rome, où il accompagna le cardinal de Furstemberg, qui se rendait au conclave. A son retour, il fut enlevé par un détachement d'Espagnols, et enfermé dans le château de Milan. Il adoucit l'ennui de sa captivité par l'étude, et s'appliqua particulièrement à apprendre la langue espagnole. Au bout d'un an de détention, il recouvra sa liberté, et revint à Paris, où il prit ses degrés en Sorbonne. Après avoir rempli, pendant quelque temps, les fonctions de grand-vicaire de l'archevêque de Rouen, son cousin, puis celles d'agent du clergé de France, il fut nommé, en 1697, évêque de Montpellier. Il montra beaucoup de zèle pour l'instruction de ses diocésains, et engagea le P. Pouget (Voy. POUGET) à composer pour eux le célèbre catéchisme connu sous le nom de *Catéchisme de Montpellier* (Voy. CLÉMENT XII), traduit depuis en latin, et dont il a été fait

un très grand nombre d'éditions. Il prit une part trop active aux disputes qu'excita la bulle *Unigenitus*, et publia à ce sujet plusieurs instructions, des lettres pastorales et des mandements, recueillis en 1740, 3 vol. in-4°, et qui servirent plutôt à augmenter les troubles qu'à les apaiser. Il regardait les convulsions du cimetière de St.-Médard comme des miracles du premier ordre. Ce prélat était mort dès le 8 avril 1738. — La famille COLBERT a produit encore plusieurs autres personnages distingués. Nous nous contenterons de citer : 1°. ANTOINE-MARTIN, fils du grand Colbert, bailli et grand'-croix de Malte, général des galères de cet ordre, colonel du régiment de Champagne, mort le 2 septembre 1689, d'une blessure qu'il avait reçue au combat de Valcourt; 2°. JULES-ARMAND, frère du précédent, lieutenant-général, mort à Ulm, en 1704, des blessures qu'il reçut à la bataille d'Hochstett; et 3°. ÉDOUARD-FRANÇOIS, leur oncle, comte de Maulevrier, lieutenant-général, mort gouverneur de Tournay, le 31 mai 1693. W—s.

COLDEN (CADWALLADER), médecin écossais, né en 1688, après avoir achevé ses études à Edimbourg, passa en Pensylvanie, et y exerça son état avec distinction. Il revint en Angleterre en 1715. Les troubles qui agitaient alors ce royaume le déterminèrent à retourner en Amérique, où il se fixa dans la province de New-York; il y acheta des terrains considérables qu'il mit en culture. En 1761, il fut nommé lieutenant-gouverneur de cette province, pendant l'absence du gouverneur Tryon, signala son administration par la fondation de plusieurs établissements de bienfaisance, et exerça cet emploi jusqu'en 1775. Il mourut l'année sui-

vante, avec la douleur de voir un incendie consumer un quart de la ville de New-York quelques heures avant d'expirer. Colden était en liaison intime avec Franklin. Ses nombreux ouvrages sont un monument de son ardeur pour le travail et de la variété de ses connaissances; ils sont écrits en anglais; nous ne citerons que les suivants : I. *Histoire des maladies particulières à l'Amérique* : il s'y montre zélé adversaire du régime échauffant dans les fièvres et la variole; II. *Traité de la fièvre jaune* qui exerçait ses ravages à New-York en 1743; III. *Histoire des cinq nations Indiennes*, Londres, 1745; IV. *Causes de la gravitation* : il en donna, en 1751, une édition totalement refondue, sous ce titre : *Principes de l'action dans la matière*; et ajouta un *Traité abrégé des fluxions* ou *Éléments du calcul différentiel*; V. *Observations sur un mal de gorge épidémique* qui affligea la Nouvelle-Angleterre en 1753. Il a laissé plusieurs manuscrits sur le mouvement vital, sur les propriétés de la lumière, sur l'intelligence des animaux, sur les causes des phénomènes que présente le mélange des métaux; une introduction à l'étude de la médecine, qu'il écrivit en 1768, pour l'instruction d'un de ses petits-fils; des observations sur l'inexactitude et la partialité de l'histoire de New-York, par Smith, etc. Colden avait du goût pour la botanique, et s'occupa de la recherche des plantes de l'Amérique septentrionale, particulièrement de la contrée qu'il habitait, et dont il était inspecteur-général dès 1718. Il entretenait à ce sujet une correspondance suivie avec Linné, et il lui envoya un grand nombre de plantes, parmi lesquelles il y en avait plus de deux cents espèces nouvelles, dont l'il-

lustre botaniste suédois donna la description dans les *Actes de l'académie des sciences d'Upsal* en 1743 et 1744, sous le titre de *Plantæ Novæboracenses*, ou Plantes de la Nouvelle-York. Linné, en reconnaissance du zèle que ce gouverneur avait pour la botanique, et pour perpétuer le souvenir des services qu'il avait rendus à cette science, a donné le nom de *Coldenia* à un nouveau genre de plantes. D—P—s.

COLDORÉ, graveur en pierres fines, paraît être le même que Julien de Fontenay, que Henri IV, dans ses lettres patentes du 22 décembre 1608, qualifie de son valet-de-chambre et de son graveur en pierres fines. On pense que le surnom de *Coldoré* lui a été donné à cause de plusieurs chaînes d'or dont il était décoré et qu'il portait pendues à son col. Les chaînes d'or étaient, sous les règnes de Henri III et de Henri IV, les récompenses ordinaires que les princes faisaient aux gens de lettres et aux artistes. Henri IV, qui honorait Coldoré d'une protection particulière, le fit beaucoup travailler; il grava le portrait de ce prince plusieurs fois, tantôt en creux, tantôt en relief, et toujours avec le même succès dans la ressemblance et la même finesse dans les détails. On ne connaît point de pierres gravées de la main de Coldoré, où cet artiste ait représenté des figures entières. Il n'est pourtant pas croyable qu'un homme qui a fait des portraits aussi achevés que les siens n'eût pas su exécuter avec la même perfection des sujets plus compliqués; il est présumable qu'il en a faits; mais que ces ouvrages précieux, égarés dans le trouble des guerres civiles, ont disparu, ou sont tombés en des mains ignorantes qui n'y ont recherché que le prix de la matière. Les portraits gravés par Col-

doré sont estimés presque à l'égal des pierres antiques ; les Anglais , si indifférents pour les productions de nos artistes , les recherchent avec empressement. La reine Elisabeth , jalouse d'avoir son portrait gravé par Coldoré , l'attira en Angleterre. On sait que cette reine avait fait rendre , en 1563 , une ordonnance par laquelle il « était défendu à tout peintre et graveur de continuer de la peindre ou » de la graver , jusqu'à ce que quelque » excellent artiste eût pu faire un portrait fidèle , qui devait servir de modèle pour toutes les copies qu'on en » ferait à l'avenir , après que ce modèle aurait été examiné et reconnu » aussi bon et aussi exact qu'il pourrait l'être. » Cet honneur fut accordé à Coldoré. A—s et P—E.

COLÉ (GUILLAUME) , botaniste et théologien , né en 1626 , à Adderbury , dans le comté d'Oxford , fut reçu bachelier ès-arts , dans l'université de cette ville en 1650 , et alla ensuite à Putney , près de Londres , où il s'appliqua avec beaucoup de succès , à l'étude de la botanique. En 1660 , il devint secrétaire du docteur Duppa , évêque de Winchester ; mais cet emploi ne lui fit rien diminuer de son zèle pour l'avancement de la botanique. Ce savant mourut en 1662 , à l'âge de trente-six ans. On a de lui les ouvrages suivants , en anglais : I. *The art of sinpling* , etc. , c'est-à-dire , *l'Art d'herboriser* , suivi de la *Description d'un microscope* , Londres , 1656 in-12 ; II. *Adam in Eden* : c'est l'histoire des plantes , des jardins , des herbes et des fleurs ; III. *L'Homme considéré suivant la théologie , la philosophie , l'anatomie , et comparé avec l'univers*. — Guillaume COLÉ , médecin anglais , reçu docteur à Oxford en 1666 , et qui pratiqua à Bristol , fut lié d'a-

mitié avec Sydenham , qui lui paye un juste tribut de louange dans une dissertation épistolaire sur le traitement des petites véroles confluentes et l'affection hystérique. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Cogitata de secretionè animalì* , Oxford , 1674 , in-12 : il y assure qu'il n'est aucune sécrétion chez l'homme qui ne se fasse par le moyen des glandes , aussien trouve-t-il partout. ; II. *Practical - essay , concerning the late frequently of appoplexis* , Oxford , 1689 , in-8° ; Londres , 1693 , in-8° ; III. *Novæ hypotheseos , ad explicanda febrium intermittentium symptomata et typos excogitatae , hypotyposis* , Londres , 1693 , in-8° ; Amsterdam , 1698 , in-8° . Dans cet ouvrage , qui traite des fièvres intermittentes , l'auteur se déclare partisan du quinquina. IV. *Disquisitio de perspirationis insensibilis materiâ et peragendi ratione* , Londres , 1702 , in-8° .

D—P—s et P—R—L.

COLÉ (THOMAS) , ministre dissident , mort en 1707 , fut élève de l'école de Wesminster , d'où il passa à celle du Christ à Oxford. En 1656 , il fut nommé principal du collège de Ste-Marie , où il compta Locke au nombre de ses disciples. A la restauration , expulsé comme non conformiste , il tint une académie à Nettlebed ; il s'établit ensuite à Londres et devint un des professeurs de Pinners-Hall. On a de lui les ouvrages suivants : I. des *Discours sur la régénération , la foi et la pénitence* , in-8° ; II. un *Discours sur la religion chrétienne* , in-8° , et d'autres ouvrages mystiques. — Un autre COLÉ (Thomas) , ministre dissident de Gloucester , a vécu au commencement du 18^e siècle ; il était en correspondance avec le célèbre botaniste Dillenius. M. Pulteney dit , dans ses *Esquisses histo-*

riques et biographiques sur les botanistes de l'Angleterre, que Thomas Cole avait formé un herbier; mais que, dans un redoublement de zèle religieux (ou plutôt de mélancolie), il se repentit d'avoir mal employé son temps à faire cette collection et la livra aux flammes. D—P—s.

COLEONI (BARTHÉLEMI), général italien du 15^e. siècle, issu d'une famille noble de Bergame, qui pendant long-temps était demeurée à la tête du parti guelfe de cette ville, et qui y exerçait, par ses nombreux adhérents, une sorte de souveraineté. Il était fils de Pierre-Paul Coleoni, surnommé *Picho*, qui avait acquis quelque réputation dans la petite guerre qu'il faisait aux gibelins autour de son château de Solza, ou de celui de Trezzo, dont il s'était emparé. Barthelemi Coleoni était né en 1400, au château de Solza. Avant d'arriver à l'âge viril, il perdit son père, assassiné par trois de ses parents. Après avoir été page du seigneur de Plaisance, il apprit le métier des armes dans le royaume de Naples, à l'école des deux plus grands généraux du siècle, Sforza et Braccio de Montone. Il entra ensuite au service de la république de Venise, et il fut employé par elle à combattre l'ambitieux duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, qui savait attacher à son service des hommes d'un rare talent. Coleoni, sous les ordres de Carmagnola, fut long-temps opposé à Nicolas Piccinino, son ennemi personnel. Son général, comme ses adversaires, pouvaient lui donner d'utiles leçons, et le jeune condottiere avait le talent de les mettre à profit. Il remporta sur Piccinino, dans la val Camonica, des avantages qui lui méritèrent les remerciements du sénat et le grade de capitaine-général de l'infanterie vénitienne. Il surprit

l'armée milanaise au-delà du lac de Garda, qu'il avait traversé, contre toute attente, sur des barques qu'il avait fait transporter au travers des montagnes. Coleoni profita d'une de ces paix que le duc et les Vénitiens signaient souvent, et n'observaient jamais, pour changer de service, et passer, avec cinq cents gendarmes qui s'étaient attachés à sa personne, dans l'armée du duc de Milan. Il le servit utilement contre son gendre Sforza et contre les Vénitiens; mais la jalousie de Piccinino, ou peut-être la décevante de complots réels de Coleoni, le firent tout à coup arrêter en 1446, et enfermer dans les cachots de Monza, où il resta détenu pendant un an. Il y serait mort sans doute, si l'extinction de la maison Visconti n'avait produit une révolution dans l'état de Milan. Les habitants de cette ville essayèrent de rétablir leur ancienne république; ils tirèrent Coleoni de son cachot, et croyant pouvoir compter sur la reconnaissance de l'homme auquel ils rendaient la liberté et la vie, ils le nommèrent général en chef, honneur que Coleoni n'avait point obtenu encore, et qu'il justifia le 11 octobre 1447, par sa victoire sur la petite armée française que le duc d'Orléans destinait à conquérir l'état de Milan. Mais l'année suivante, Coleoni abandonna les Milanais, auxquels il débâcha toute leur armée, pour passer au service des Vénitiens, leurs ennemis, et cette trahison ne le déshonora point, tant la mauvaise foi était alors fréquente; ce ne fut pas même sa dernière désertion. Opposé par les Vénitiens à François Sforza, il passa au service de ce général avec un corps de transfuges, et il lui facilita l'acquisition de la souveraineté de Milan; il le quitta ensuite pour retourner aux Vénitiens. Le conseil des dix, croyant

l'avoir offensé, voulut, en 1451, le faire assassiner; Coleoni échappa au danger par une prompte fuite; mais disposé à pardonner une perfidie dont il sentait qu'il aurait été capable à son tour, il reentra en 1454 au service de ces mêmes Vénitiens qui avaient voulu le faire périr. Il demeura encore vingt-un ans leur généralissime. Ce fut, il est vrai, une période de paix presque constante en Italie, mais Coléoni, qui passait pour le meilleur tacticien du siècle, qui avait le premier fait usage de l'artillerie de campagne, et qui avait donné des af-futs aux canons, était digne de se signaler dans un temps plus agité, tandis que son manque de foi, son avidité et les brigandages de ses soldats le faisaient redouter de ceux mêmes qu'il servait. Il survécut à la race glorieuse de ces grands généraux que l'Italie avait produits en si grand nombre au commencement du 15^e siècle. Sa fortune ne fut point si brillante que la leur; au lieu de prétendre s'élever à la souveraineté, comme Sforza, Braccio, Malatesta, Cavalcabò et tant d'autres de ses anciens compagnons d'armes, il se contenta d'amasser d'immenses trésors. Demeuré seul après tant de grands hommes, il fixa les yeux des princes italiens que Paul II voulait engager, en 1468, dans une nouvelle croisade; on lui en offrit le commandement avec cent mille florins d'appointements, ou plutôt de paye pour le corps de gendarmes qu'il s'engageait à conduire; mais la chrétienté était bien loin alors d'une intention réelle de prendre les armes contre les infidèles. Barthélemi Coleoni, toujours généralissime des Vénitiens, passait sa vieillesse dans son château de Malpaga, où il tenait une cour des plus brillantes de l'Italie; c'est là qu'il mourut, le 4 novembre

1475. Le sénat de Venise lui ayant envoyé pendant sa maladie deux de ses membres pour le complimenter, il leur dit : « Conseillez à la république que de ne jamais confier à aucun autre général une si grande puissance et une autorité aussi étendue que celles qu'elle m'a laissées. » Le jaloux gouvernement de Venise était fait pour entendre ce conseil. Coleoni partagea son immense fortune entre les quatre filles qu'il avait eues de Thisbé Martinengo de Brescia, quelques collatéraux et la république de Venise, à laquelle il laissa plus de cent mille florins. Il enrichit Bergame de plusieurs établissements publics, entre autres de l'hospice de la *Pietà*, destiné à donner des dots à des filles honnêtes et pauvres. On dit que, dans certaines années, cet hospice en a doté plus de cinq cents. La république, par reconnaissance, lui a fait ériger une statue équestre en bronze doré, sur la place de SS. Jean et Paul, à Venise.

S.—I.

COLER (JEAN), médecin allemand qui vivait vers le commencement du 17^e siècle, a écrit, sur l'agriculture et l'économie rurale, des ouvrages estimés, et qui ont eu un grand nombre d'éditions. Le premier est intitulé : 1. *Oeconomia oder Hausbuch*, etc., divisé en six parties, qui parurent successivement à Wittemberg, in-4^o, depuis 1595 jusqu'en 1602. La première ne parut que la dernière, en 1602. La 6^e contient un calendrier d'agriculture; c'est-à-dire, l'indication des travaux de chaque mois. Ces diverses parties furent réimprimées plusieurs fois, in-4^o et in-fol., jusqu'à l'année 1622; enfin, elles furent toutes réunies, et l'ouvrage fut publié en entier à Wittemberg, en 1632, in-fol., et plusieurs fois depuis : les éditions de

Francfort, 1671, 1680 et 1692, in-fol., sont les plus complètes et les meilleures. C'est le fils de l'auteur qui en fut l'éditeur. Dans le Calendrier agricole, il y a plusieurs plantes qui sont décrites sous chaque mois. Ce livre traite de toutes les parties de l'agriculture, principalement de ce qui est relatif au Brandebourg. L'auteur tenait encore aux préjugés de son temps ; il croyait à l'influence des planètes. II. *Calendarium perpetuum œconomicum, erster Theil*, Wittemberg, 1592, in-4°. ; *ander Theil*, ibid., 1606, 1607, in-4°. ; 1620, in-fol. ; 1622, 1727, 1632, in-fol. : cet ouvrage fut très utile, et il est le premier en ce genre que l'on ait publié ; III. *Dissertatio de Bombyce*, Giessen, 1665, in-4°. D—P—s.

COLER (JEAN). Voy. SPINOSA.

COLER (JEAN-CHRISTOPHE), bibliographe et théologien protestant, né en 1691, à Alten-Gottern, près de Langen-Salza, en Thuringe, devint en 1724 ministre, et, en 1731, prédicateur de la cour à Weimar, où il mourut le 7 mars 1736. Il s'appliqua surtout à l'histoire littéraire dans son rapport avec la théologie. Ses principaux ouvrages sont : I. quelques dissertations académiques, *De epigraphe rabbinica, sive præcipuis quibus in scribendis libris suis rabbini usi fuerint rationibus* ; *De Ephraëmo et Joanne Damasceno* ; *De illustribus principum juventutis peregrinationibus*, etc., Wittemberg, 1714, in-4°. ; II. *Historia Gothofr. Arnoldi*, ibid., 1718, in-8°. ; III. *Acta litteraria academici Wittembergensis*, ibid., 1719, 2 cahiers in-8°. C'est un recueil de programmes, discours, éloges et autres pièces publiées à l'université de Wittemberg. Ce recueil commençait à devenir intéressant lorsqu'il fut interrompu par le

départ de Coler ; il a ensuite été repris par Sam. Fréd. Bucher, en 1724. IV. *Auserlesene theol. bibliothek*, c'est-à-dire, *Bibliothèque théologique choisie*, Leipzig, 1724-1736, in-8°. Ce journal, formant 7 vol., ou 84 N°.s, dont Coler a fait seul les trente-six premiers, donne l'analyse détaillée des ouvrages théologiques les plus récents et les plus estimés des protestants ; on y trouve l'extrait ou la traduction de ceux qui paraissaient en français. Après la mort de Coler, il a été continué par Guill. Ern. Bartholomæi. V. *Anthologia, seu Epistolæ varii argumenti*, Leipzig, 1725-1728, 6 cahiers formant 1 vol. in-8°. Ces lettres sont remplies de recherches curieuses. VI. *Nützliche Anmerkungen...*, ou *Remarques importantes sur divers sujets de théologie, d'histoire naturelle, de critique et de littérature*, Leipzig, 1734, in-8°. 4 cahiers. VII. *Acta historico-ecclesiastica* ; c'est une gazette ecclésiastique écrite aussi en allemand, Weimar, 1734 et suiv., in-8°. Coler étant mort après la publication du 5°. N°. , ce journal fut continué, de même que le précédent, par G. E. Bartholomæi, jusqu'au 96°. N°. , et, depuis 1753, par son frère (Jean-Christian), conservateur de la bibliothèque ducale de Weimar. La collection, terminée en 1758, forme 120 N°.s. soit vingt volumes, sans compter trois volumes de supplément. Coler avait aussi écrit la Vie de tous les théologiens et professeurs de l'université de Wittemberg ; mais il n'en a publié que celle de Théophile Wernsdorf, Wittemberg, 1719, in-4°. C. M. P.

COLES (le sieur DE). Duverdier et la Croix du Maine font mention de ce poète, mais ils ne nous ont conservé aucune particularité sur sa vie. Il n'est connu que par un ouvrage

intitulé : *l'Enfer de Cupido*, Lyon, Macé Bonhomme, 1555, in-8°. Cette édition, ornée de fig. en bois, est rare. C'est une satire assez piquante contre les femmes, dont il paraît que l'auteur avait eu à se plaindre. On en trouve l'analyse dans la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, tome XI, p. 204 et suiv. Duverdier en a inséré un fragment dans la sienne. W — s.

COLES (ELISHA), habile sténographe et grammairien anglais, né vers 1640 dans le Northamptonshire, fit ses études à l'université d'Oxford, et vint en 1663 s'établir à Londres comme maître de langues. Ses leçons étaient fort suivies, et il commençait à jouir d'une grande réputation, lorsqu'une procédure criminelle, dans laquelle il se trouva impliqué, le força de s'expatrier. Il se retira en Irlande, et on ignore l'époque de sa mort. Ses ouvrages, tous écrits en anglais, sont en grand nombre; nous ne citerons que les suivants : I. *The newest, plainest, and shortest Short-Hand*, 1674, in-8°. Ce traité de Sténographie a été souvent réimprimé; on recherche surtout la 10^e. édition, Londres, Marshall, 1707, in-8°, où l'on trouve les alphabets comparés et les règles fondamentales des méthodes de Rish, de Mason, de Shelton, de Metcalf, de Steel, de Willis, et de plusieurs autres systèmes de tachygraphie usités jusqu'alors. II. *Nolens, volens, ou Vous saurez le latin bon gré, mal gré*, ibid., 1675; III. *la Bible visible de la jeunesse*, offrant par ordre alphabétique les traits principaux de la Bible expliqués par des emblèmes, et ornée de 24 planches. Ces deux ouvrages se réunissent ordinairement. IV. *Dictionnaire anglais*, où l'on trouve l'explication des termes d'arts et de sciences; ainsi que leur étymo-

logie; V. *Dictionnaire anglais-latin et latin-anglais*, 1677, in-4°.; la 14^e. édition a paru à Londres, 1742, in-8°. C. M. P.

COLET (JEAN), théologien anglais, naquit à Londres en 1466, de sir Henri Colet, deux fois lord-maire de cette ville. Il fut élevé à Oxford, où il apprit tout ce qu'on y apprenait alors, et d'où il sortit pourvu d'un riche bénéfice, auquel, dans le cours de sa vie, il en ajouta un grand nombre d'autres. Ayant ensuite voyagé en France et en Italie, il se lia avec les hommes les plus éclairés de ce temps, et en particulier avec Robert Gaguin, Budé, Erasme, etc. Il étendit et perfectionna ses connaissances dans ses voyages, et s'instruisit surtout dans la langue grecque, qu'on cultivait peu en Angleterre. Après son retour dans ce royaume, il se retira à Oxford, où il prononça des discours publics sur la théologie, auxquels les auditeurs accouraient en foule, mais où le clergé apercevait, avec un grand mécontentement, des opinions du genre de celles qui amenèrent, bientôt après, la réformation. Ayant pris en 1504 le degré de docteur en théologie, il fut nommé chanoine et ensuite doyen de Mora, dans la cathédrale de St.-Paul, s'occupa de la réforme des abus introduits dans cette église, et y fit instituer trois leçons par semaine, pour l'explication des écritures, qu'on appelait alors *la nouvelle science*, et qu'il contribua beaucoup à faire substituer aux ridicules subtilités de l'école. Il professait aussi un grand mépris pour les moines et pour les prêtres, qu'il accusait de ne remplir aucun des devoirs de leur état, et quoique très charitable, il ne leur donna jamais rien. Il blâmait le célibat des prêtres, et condamnait beaucoup moins sévèrement dans un

prêtre une simple faiblesse que l'orgueil et l'avarice. Il rejetait la confession auriculaire et ne disait la messe que les dimanches et les grandes fêtes. Les évêques s'élevèrent plusieurs fois contre lui : il fut accusé d'hérésie, et courut grand risque de se faire condamner au feu. Riche de ses bénéfices et de sa fortune personnelle, qu'il dépensait en charités, il songea à en disposer d'une manière plus absolue : consultant à la fois, et son extrême tendresse pour les petits enfants, et son désir de répandre l'instruction et les lumières, il l'employa à fonder l'école de St.-Paul, à Londres, qu'il dédia à Jésus-Christ dans son enfance, et d'où sont sortis un grand nombre d'hommes distingués. La mort l'enleva en 1519, dans la 53^e. année de son âge. Il a laissé, outre plusieurs sermons : I. *Rudimenta grammatices*, etc., Londres, 1539, in-8^e., pour l'usage de son école de St.-Paul; II. *Ab-solutissimus de octo orationis partium constructione libellus*, Anvers, 1530, in-8^e.; III. des *Épîtres à Erasme*, qui, dans son voyage en Angleterre, s'était lié avec lui d'une amitié particulière et qui dura jusqu'à la fin de leur vie. Ces lettres sont, pour la plupart, imprimées parmi celles d'Erasme. IV. Des *Commentaires* sur différentes parties des livres saints et un grand nombre d'ouvrages de théologie. Son esprit était aimable, sa personne agréable, son langage simple et énergique, mais peu correct. Il méprisait l'étude de la grammaire et de la rhétorique, travers singulier pour un savant du 16^e. siècle, et qui venait peut-être de ce que ces deux études avaient trop long-temps composé tout l'enseignement public. S—n.

COLET (CLAUDE), ou COLLET, né à Rumilly en Champagne, au commencement du 16^e. siècle. On croit

qu'il avait une charge à la cour de France; cependant il n'en prend point le titre à la tête de ses ouvrages, et François Habert, dans une épigramme qu'il lui adresse, ne le désigne que par la qualité de maître-d'hôtel de M^{me}. la marquise de Nesle. Il a publié une traduction française du 9^e. livre d'*Amadis des Gaules*, roman espagnol célèbre, et qu'on recherche encore aujourd'hui. Lacroix du Maine attribue la traduction de ce livre à Gilles Boileau de Bullion (V. BOILEAU.) Baillet a cru que Colet était un nom supposé, sous lequel s'était caché Gilles Boileau; mais Lamounoye a bien relevé cette erreur, et a prouvé que, si Colet avait mis son nom à la tête de la traduction dont Boileau est l'auteur, il ne devait point être compté parmi les pseudonymes, mais parmi les plagiaires. Colet a encore traduit de l'espagnol l'*Histoire palladienne, traictant des gestes et généreux faicts d'armes et d'amours de plusieurs grandz princes et seigneurs, spécialement de Palladien et de la belle Sélérine*, Paris, 1555, in-fol., rare; Paris, 1573, in-8^e., édition moins recherchée. L'abbé Lenglet-Dufresnoy a indiqué ce roman dans sa *Bibliothèque* sous deux titres et comme deux ouvrages différents. On a du même auteur l'*Oraison de Mars aux dames de la court* (en rimes), Paris, 1544, in-4^e.; 2^e. édition augmentée, Paris, 1548, in-8^e. A la suite de ce poème, qui renferme une apologie de la guerre, on trouve d'autres pièces, parmi lesquelles on distingue des *Épigrammes* et une *Épître du coq à l'âne*, espèce de satire d'un genre singulier. Rigolet de Juvigny lui attribue une traduction de l'*Histoire éthiopique* d'Heliodore, Paris, 1549, in-8^e., et il reproche à Fabricius de ne l'avoir pas cité.

dans sa *Bibliothèque*; mais la traduction que Juvigny donne à Colet n'est autre que celle d'Amyot; Colet est auteur des vers qui sont après l'avertissement, et qui sont à la louange du traducteur. On ignore l'époque de la mort de Colet, mais on sait qu'il vivait encore en 1553, puisqu'il a composé l'*Épitaphe de Gilles d'Avrigny*, mort cette même année. Il avait fait beaucoup de vers, et, si on l'en croit, la plus grande partie lui fut dérobée, sans qu'il ait jamais pu en recouvrer seulement une copie. W—s.

COLETI (NICOLAS), prêtre vénitien, né en 1680, dans une famille que l'amour des lettres avait déterminée à la profession de libraire-imprimeur, commença sa carrière littéraire par exécuter le projet qu'avait eu son oncle J.-D. Coleti, de donner une nouvelle édition corrigée et augmentée de l'*Italia sacra* de Ferdinand Ughelli, ouvrage auquel on reprochait beaucoup d'erreurs et d'omissions, et qui n'allait que jusqu'à l'an 1648. Aux matériaux immenses que l'oncle avait recueillis pour cette entreprise, et qui avaient été l'origine de la librairie de ses autres neveux, frères de Nicolas, ceux-ci en avaient ajouté de nouveaux en grand nombre. Le catalogue raisonné et plein d'érudition que l'un d'eux (Jean-Louis) en publia l'an 1779, forme un gros volume in-4°, et présente une série de plus de mille ouvrages. L'édition qu'ils firent de l'*Italia sacra*, retravaillée et continuée par Nicolas, commença en 1717, et ne fut terminée qu'en 1753; ils la dédièrent à Clément XI. Malgré leurs soins et l'application du rédacteur, cette édition, qui forme 10 vol. in-folio, n'est pas exempte de fautes; mais il y en a beaucoup qui n'appartiennent qu'aux imprimeurs. Lorsqu'on imagina à Venise d'y réimpri-

mer, avec des additions et des corrections, la *Collection des Conciles* du P. Labbe, Nicolas fut des premiers à se présenter pour ce travail, dont lui seul resta chargé; et non seulement les Italiens, mais encore les étrangers, ont applaudi aux augmentations, aux notes, aux réflexions dont il enrichit cet ouvrage. L'ardeur de Coleti pour le travail était aussi infatigable que ses connaissances en matières ecclésiastiques étaient vastes. Dans un âge très avancé il s'appliquait encore à l'étude avec la vigueur et l'assiduité de la jeunesse. Il mourut à quatre-vingt-cinq ans, en 1765, et fut enterré dans l'église de St.-Moïse, à laquelle il était attaché. Indépendamment de sa grande *Collection des conciles* en 23 tom. in-fol. (*Voy. MANSI.*), et de son *Italia sacra*, ses ouvrages imprimés sont : I. *Series episcoporum Cremonensium aucta*, Milan, 1749, in-4°; II. une histoire, en latin, de l'église de St.-Moïse, sous le titre de *Monumenta ecclesiæ Venetæ S. Moïsis*, 1758, in-4°, avec un supplément en deux dissertations. — Jean-Antoine COLETI, libraire comme le précédent, publia, outre le catalogue *Della Storia d'Italia*, Venise, 1779, in-4°, qu'il rédigea avec son frère, plusieurs opuscules de sa composition; savoir : I. une *Oraison funèbre*, en latin, du pape Clément XIII, Venise, 1769; II. une autre, du grand chancelier Jérôme Zuccaro, Venise, 1772; III. *i versi di S. Gregorio Nazianzeno sovra la carità, ridotti in verso sciolto*; IV. une espèce de justification de l'imprimeur auteur vénétien, François Sansovino, qu'on accusait de vol, pour avoir publié, sans nommer celui qui l'avait écrite, la *Lettera di M. Bernardino Romitano al magnifico M. Francesco Longo del clarissimo M. Auto-*

nio. Cette justification se trouve dans la préface de la nouvelle édition que Jean-Antoine Coleti fit de cette lettre, en y ajoutant des notes intéressantes. — Jean-Dominique COLETI, jésuite, et de la même famille que les précédents, né en 1727, avait entrepris, vers la fin du 18^e. siècle, un nouveau travail sur l'*Italia sacra*, en la continuant jusqu'à l'an 1798, où il est mort. Son ouvrage, quoiqu'achevé, est resté en manuscrit, et formerait 10 vol in-fol. Il a laissé pareillement inédites quantité de dissertations sur des monumens trouvés à Aquilée, Venise, Trévise, etc. Ce jésuite avait été missionnaire au Mexique, où il avait voulu écrire sur les lieux une histoire du pays et des missions qui y avaient été faites. Déjà il avait recueilli d'abondants matériaux, lorsqu'il fut obligé de revenir en Italie en vertu des ordres du roi d'Espagne, Charles III, qui ne lui permettaient plus de rester dans aucun des états de la domination de ce monarque. Il a publié : I. *Dizionario storico geografico dell' America meridionale*, Venise, 1771, 2 vol. in-4^e. Ce dictionnaire, rédigé en partie d'après des matériaux neufs et authentiques, est indispensable pour tous ceux qui s'occupent de la géographie de l'Amérique. II. *Notæ et siglæ quæ in nummis et lapidibus apud Romanos obtinebant explicatæ*, Venise, 1785, in-4^e, avec des notes de Villoison. — L'année 1812 a vu s'éteindre, à l'âge de soixante dix-huit ans, un autre savant jésuite de la même famille, nommé Jacques COLETI, qui travaillait à la continuation de l'*Illyricum sacrum* de son confrère, le P. Daniel Ferrati. On a de lui : I. *Dissertazione sugli antichi pedagoghi*, imprimée à Venise par ses frères en 1780, et insérée d'ailleurs dans la

collection des *Opuscoli Ferraresi*; II. *De situ Stridonis urbis natalis sancti Hieronymi*, Venise, 1784, in-4^e. de 46 pag. G—N.

COLETTE (Ste.), réformatrice de l'ordre de Ste.-Claire, vint au monde à Corbie en Picardie, le 15 janvier 1380. Son nom de famille était *Boilet*. Ses parents, très dévots envers S. Nicolas, lui firent donner au baptême celui de *Colette*, c'est-à-dire, *petite Nicole*. Douée, dès sa plus tendre enfance, d'un goût naturel pour l'humilité et le soulagement des pauvres et des infirmes, elle trouva dans la pratique de ces vertus un préservatif contre les dangers du monde, auxquels aurait pu l'exposer sa rare beauté. Après la mort de ses parents, elle distribua le produit de son modique patrimoine en œuvres de charité, se retira chez les béguines, espèce de demi-religieuses qui vivaient du travail de leurs mains; puis chez les sœurs du tiers-ordre de St.-François, qui n'étaient liées par aucun vœu; enfin dans un ermitage dépendant de l'abbaye de Corbie. Elle ne sortit de cette solitude, après y avoir passé trois ans dans les exercices de la plus rigoureuse pénitence, que pour entrer chez les religieuses de Ste.-Claire, dites *Urbanistes*, du nom d'Urbain IV, qui avait mitigé leur institut. Colette ayant formé le dessein d'y rétablir la règle dans toute son austérité primitive, le fameux Pierre de Lune, que la France reconnaissait alors pour pape légitime, sous le nom de *Benoît XIII*, l'investit de tous ses pouvoirs à cet effet, et lui conféra le titre de supérieure générale de tout l'ordre. Les premières tentatives de la nouvelle réformatrice échouèrent dans les monastères de France, où elle fut regardée comme une visionnaire. Ceux de Savoie

lui offrirent des dispositions plus favorables, et leur exemple eut une grande influence sur ceux de Bourgogne, des Pays-Bas et d'Espagne, où la mission de Colette eut le plus heureux succès. Il en résulta dans l'ordre une distinction entre les *pauvres Clarisses* ou les *Colétines*, et les *Urbanistes*. (Voy. CLAIRE.) Cet état dura jusqu'en 1517, que Léon X en réunissant toutes les branches sous le titre général d'*Observantines*. L'esprit d'humilité, de simplicité, qui caractérisait la sainte réformatrice, se retraça dans leurs églises, d'où toute décoration brillante, capable de faire illusion à la vraie dévotion, était bannie, et où l'on ne se servait que d'ornements de laine; dans leurs maisons, dont la structure et les meubles annonçaient la pauvreté; dans leurs personnes vêtues d'étoffes grossières; dans leur genre de vie, soumis aux plus grandes privations et à toute sorte d'austérités. Colette, parvenue à l'âge de soixante-six ans, mourut à Gand le 6 mars 1446. Sixte IV lui donna de vive voix la qualité de *Beata et sancta*. Clément VIII permit aux clarisses de Gand d'en faire solennellement l'office au commun des vierges. Urbain VIII étendit cette permission à tout l'ordre de St-François. Le grand obstacle à sa canonisation venait de ce qu'elle avait reçu sa mission d'un anti-pape, et qu'elle avait voulu mourir dans le voile qu'il lui avait donné. Cependant son corps, ayant été relevé du tombeau, en 1747, il s'y opéra des miracles, dont le procès-verbal, dressé juridiquement par l'évêque diocésain, et envoyé à Rome, a décidé sa canonisation, qui a été prononcée par Pie VII, le 3 mars 1807. La Vie de Ste. Colette fut écrite dans le temps par le P. Devaux, son confesseur.

T—D.

COLEY (HENRI), né à Oxford en 1633, mort en 1690, était fils d'un tailleur, et destiné à l'état de son père; mais ayant eu l'occasion de connaître l'astronome Leilly, il quitta l'aiguille pour l'astrolabe, et s'adonna surtout aux rêveries de l'astrologie judiciaire. On a de lui: *Clavis Astrologiæ eliminata, or a Key to whole art of Astrology*, etc., Londres, 1675, in-8°, seconde édition augmentée. C'est un traité complet des éléments de cette science fantastique. On y trouve l'art de dresser toutes sortes de thèmes, avec des exemples de nativités calculées. L'auteur s'efforce d'y faire concorder les principes de l'art généthliaque avec les calculs de Regiomontanus, de Képler et des Tables rudolphines.

Z.

COLIGNI (GASPARD I^{er}. DE), d'une ancienne maison qui tire son nom d'un bourg à château situé sur les confins de la Bresse et de la Franche-Comté. Jean de Coligni, son père, seigneur de Châtillon-sur-Loin, avait quitté la Bourgogne pour s'établir en France, où il possédait de grands biens, et s'était acquis la réputation d'un capitaine habile, par le courage et la prudence dont il avait fait preuve en plusieurs occasions, notamment à Moulthéri, où il combattit pour Louis XI contre le duc de Charolais, fils de son souverain. Gaspard accompagna Charles VIII à la malheureuse expédition de Naples, et Louis XII à la conquête du Milanais; il commandait un corps de troupes à la bataille d'Aignadel en 1509, et un plus considérable à la bataille de Marignan. François I^{er}. le créa maréchal de France, et lieutenant de Champagne et de Picardie. Il avait épousé en 1514 Louise, sœur du connétable de Montmorency, dont la protection contribua à son rapide

avancement. En 1518, il prit possession de Tournay au nom du roi, et en 1520 il assista à l'entrevue qui eut lieu entre François 1^{er} et Henri VIII, près de Guines, dans un lieu nommé depuis le *Champ du drap d'or*. Nommé lieutenant-général de l'armée française en Espagne, il allait au secours de Fontarabie, assiégée par Charles-Quint, lorsqu'il tomba malade et mourut à Aqs le 24 août 1522, laissant trois enfants en bas âge, Odet, cardinal de Châtillon, Gaspard, amiral de Coligni, et François, connu sous le nom de *Dandelot*. Brantôme lui rend ce témoignage que « c'estoit un bon et » sage capitaine, du conseil duquel le » roi s'est fort servi tant qu'il a vescu, » comme il avoit raison, car il avoit » bonne teste et bon bras. » W—s.

COLIGNI (ODET DE), cardinal de Châtillon, fils aîné du précédent, naquit en 1515, et fut fait cardinal en 1533 par Clément VII, qui consulta moins dans cette circonstance les véritables intérêts de l'église que son désir de faire une chose agréable au roi. Nommé archevêque de Toulouse, ensuite évêque comte de Beauvais, il fut en outre pourvu de riches bénéfices; mais on convient généralement qu'il en employait les revenus d'une manière très honorable. Brantôme dit « qu'il » fesoit plaisir à tout le monde, et ja- » mais n'e refusa homme à lui en faire, » et jamais ne les abusa ni vendit de » la fumée de cour. » Non seulement il aidait ses frères, l'amiral et Dandelot, à soutenir l'état de leurs maisons, mais encore il venait au secours des gentilshommes pauvres qui trouvaient au service de l'état plus d'honneur que de fortune. Il aidait aussi de son crédit et de sa bourse les jeunes gens qui s'adonnaient aux lettres. La lecture de quelques ouvrages de Calvin, mais surtout l'ascendant de Dandelot

(*Voy. DANDELOT*), commencèrent à ébranler la foi du cardinal; des conférences qu'il eut ensuite avec les chefs de la réforme achevèrent de le déterminer pour leurs principes, mais il n'en fit une profession ouverte qu'à l'époque de la première guerre civile. Pie IV, informé de sa conduite, le raya de la liste des cardinaux : alors il ne garda plus de ménagements. Il épousa publiquement Elisabeth de Hauteville, qui fut présentée à la cour, où on la nommait indifféremment *M^{me}. la cardinale* ou *M^{me}. la comtesse de Beauvais*, dont son mari occupait le siège épiscopal; il parut même avec elle en habit de cardinal à la cérémonie de la majorité de Charles IX. Cependant, la paix ménagée entre les catholiques et les protestants n'était qu'apparente; les Guises ne cherchaient qu'un prétexte pour la rompre, et peut-être Condé ne demandait-il pas mieux que de reprendre les armes. Les chefs protestants pensèrent qu'il était de leur intérêt d'enlever le jeune roi à l'influence des Guises, et en conséquence de s'emparer de sa personne. Ils échouèrent dans leur dessein; mais la guerre recommença par la bataille de St-Denis (*Voy. CONDÉ et MONTMORENCI*), à laquelle assista le cardinal. « Il y fit » très bien, dit Brantôme, et montra » au monde qu'un noble et généreux » cœur ne peut mentir ni faillir, en » quelque lieu qu'il se trouve, ni en » quelque habit qu'il soit. » A la suite de cette journée, le cardinal, décrété de prise-de-corps, passa en Angleterre, où il fut accueilli par la reine Elisabeth. Après la pacification de 1570, il revenait en France, lorsqu'il mourut à Hampton, le 14 février 1571, du poison que lui avait donné un de ses valets-de-chambre, lequel, arrêté peu de temps après à la Rochelle, y subit le dernier supplice. La veuve

du cardinal de Châtillon réclama son douaire ; mais sa demande fut rejetée par un arrêt du parlement, de 1602.

W—s.

COLIGNI (**GASPARD II DE**), amiral de France, frère du précédent, naquit à Châtillon-sur-Loire, le 16 février 1517. Après la mort de son père, le connétable de Montmorency, son oncle, se chargea de veiller à son éducation. Il eut pour précepteur Nicolas Bérault, habile grammairien, qui sut démêler ses heureuses dispositions et en profiter. Il fit d'abord des progrès rapides dans les langues et dans la philosophie ; mais la crainte qu'il eut qu'on ne le forçât à embrasser l'état ecclésiastique, s'il réussissait trop bien dans ses études, les lui fit abandonner. En arrivant à la cour, il se lia avec le duc de Guise, l'un des cavaliers les plus accomplis qu'il y eût alors, et leur amitié devint si vive, qu'ils ne pouvaient rester l'un sans l'autre. La guerre avec l'Espagne s'étant rallumée en 1543, ils demandèrent à servir ensemble sous les ordres du duc d'Orléans, qui commandait en Flandre. Coligni fut blessé deux fois dans cette première campagne ; au siège de Montmédy, d'une balle qui ne lui occasionna qu'une contusion assez légère, et à celui de Bains, d'un coup de feu dans la gorge : il était alors dans la tranchée, et quoiqu'il perdît beaucoup de sang, il s'opiniâtra à y rester, disant « qu'il sentait son mal » mieux que personne ». L'année suivante, il se trouva à Cérisoles avec son frère Dandelot, et le comte d'Enghien les arma chevaliers sur le champ de bataille même. Il contribua puissamment à la prise de Carignan, qui devait entraîner celle du Milanais, et mérita, par son courage et ses autres belles qualités, l'estime et l'affection des soldats. L'empereur ayant essayé de faire

une diversion en Champagne, le duc de Lorraine eut le commandement de l'armée qu'on lui opposa, et Coligni demanda à servir sous les ordres de ce prince. Au siège de Boulogne, que le maréchal de Biez ne put reprendre sur les Anglais, il commandait un régiment d'infanterie. Il profita de la paix momentanée, conclue avec Henri VIII, pour établir dans ce corps une discipline sévère. Nommé colonel-général de l'infanterie à la mort du seigneur de Tais, pour qui avait été créée cette charge importante, il s'appliqua à faire régner dans les bandes françaises un ordre et une subordination qu'on n'y connaissait pas auparavant, défendit le pillage, le meurtre, hors d'une défense légitime, et fit plusieurs réglemens qui obtinrent la sanction du roi, et ont servi de base à l'ancien code militaire. Il accompagna Henri II en Lorraine dans le voyage qu'y fit ce prince en 1552 ; la même année, il succéda à d'Annebault dans la place d'amiral, et fut nommé chevalier de St.-Michel. En 1554, il servait en Flandre, et il eut part au succès de la bataille de Renty, dont le duc de Guise s'attribua tout l'honneur. Ce fut le sujet ou le prétexte de la rupture qui éclata alors entre ces deux hommes, qui jusque-là s'étaient tendrement aimés. La France, épuisée d'hommes et d'argent, paraissait hors d'état de continuer la guerre avec avantage. Coligni fut chargé d'entamer une négociation avec l'empereur, et il parvint à obtenir une trêve de cinq années, mais qui fut aussitôt rompue par suite des intrigues des Guises. Une armée espagnole, commandée par Emmanuel-Philibert, de Savoie, entra en Picardie et vint mettre le siège devant St.-Quentin, où l'amiral s'était jeté à la hâte avec quelques soldats déterminés.

Le connétable de Montmorenci (*V. MONTMORENCI*) marche à son secours , mais il est battu; et, après avoir perdu ses meilleurs officiers, tombe au pouvoir de l'ennemi. La place est enlevée d'assaut, et l'amiral, conduit prisonnier au fort de l'Ecluse, n'en sortit qu'après avoir payé une rançon de 50,000 écus. Déjà, avec le consentement du roi, il s'était démis de sa place de colonel-général en faveur de Dandelot; lassé des intrigues de la cour, il résigna successivement ses autres charges, et, retiré dans ses terres, chercha la paix dans sa famille. Dandelot, avec qui il avait eu plusieurs conversations secrètes au sujet de la religion, l'avait engagé à lire les livres qui en contiennent les principes. Ces lectures l'amènèrent insensiblement à partager les opinions des protestants; mais il ne voulut point en faire profession ouverte, dans la crainte des maux qui pouvaient en résulter pour sa famille. Dès ce moment sa conduite fut encore plus réservée; il employait plusieurs heures chaque jour à des exercices de piété. Les premiers édits rendus contre les protestants l'affligèrent d'autant plus, qu'il en prévit les suites, et ce fut pour les détourner, autant qu'il était en lui, qu'il chercha à établir des colonies de réformés, l'une au Brésil en 1557, que la division des chefs empêcha de se soutenir (*Voy. VILLEGAGNON*), et l'autre dans la Floride, qui fut ruinée par les Espagnols. Cependant, les édits contre les novateurs se renouvelaient et prenaient un caractère alarmant. Coligni ne crut pas pouvoir refuser plus long-temps l'appui de son nom aux malheureux qui le réclamaient, et il se chargea de remettre au roi lui-même un mémoire pour obtenir aux protestants le libre exercice de leur culte. Le résultat de

cette démarche fut la convocation des états à Orléans, d'où ils furent transférés à Pontoise. On n'y prit aucune mesure pour soulager le royaume endetté de 42 millions, ni pour contenir l'ambition des Guises. L'édit de 1562 sembla devoir rendre à la France la tranquillité; mais le meurtre de quelques protestants à Vassy, par les gens du duc de Guise, réveille leurs craintes; ils courent aux armes et s'emparent d'Orléans. Le prince de Condé est nommé leur généralissime, et Coligni son lieutenant-général. Le duc de Guise marche au-devant des protestants, les rencontre à Dreux et les défait. Coligni recueille les débris de son armée, et assure sa retraite en Normandie, où il s'empare de plusieurs places fortes. Cependant le duc de Guise, poursuivant sa victoire, vient assiéger Orléans (1567); au moment de donner l'assaut à cette ville, il est assassiné dans son camp d'un coup de pistolet (*V. POLTROT*). On accusa Coligni d'avoir conseillé ce crime; il s'en justifia mal; mais la connaissance qu'on a de son caractère semble repousser cette odieuse imputation. La mort du duc de Guise fut suivie d'un nouvel édit de pacification. Coligni licencia ses soldats, et se retira une seconde fois à Châtillon. Pendant ce temps-là, Catherine de Médicis, dont la politique consistait à opposer les Guises aux Bourbons, les protestants aux catholiques, pour les affaiblir les uns par les autres, et régner ensuite sous le nom de son fils, se rendit avec Charles IX à Bayonne, où elle eut une entrevue avec le duc d'Albe. Lorsqu'elle se fut assurée des dispositions de l'Espagne, elle fit des levées de troupes qui inquiétèrent les protestants et les forcèrent à se tenir sur leurs gardes. Lorsqu'ils virent que la cour pensait à reprendre avec eux une atti-

tude menaçante, ils voulurent la prévenir. Pour ne point mériter le nom de sujets rebelles, et pour prévenir l'effet des conseils des Guises sur l'esprit du jeune roi, ils résolurent de l'enlever pendant qu'il était à Meaux. Ce projet échoua, mais les protestants ne pouvaient plus reculer. La bataille de St.-Denis (1567) fut sanglante et pourtant indécise. La reine, qui attendait de nouveaux renforts, fait parler de paix aux chefs du parti; elle essaie d'attirer à Paris le prince de Condé et Coligni, sous l'appât des promesses les plus séduisantes; mais ils s'y refusent, et, après une trêve de six mois, la guerre recommence avec plus d'animosité de part et d'autre. Le duc d'Anjou (depuis Henri III) commandait l'armée royale; après différents combats où les avantages furent balancés, vint la bataille de Jarnac, où le prince de Condé fut tué. Coligni se retire à Cognac, où il est joint par Jeanne d'Albret, qui lui amène Henri de Bourbon, son fils, lequel est reconnu généralissime. Il marche ensuite sur Châtelleraut, dont il s'empare, et vient mettre le siège devant Poitiers, défendu par le jeune duc de Guise. Forcé de renoncer à prendre cette place, il est défait à Moncontour par le duc d'Anjou; mais ce prince ne profita pas de cette victoire, et laissa à Coligni le temps de recevoir les secours qu'il attendait d'Allemagne. Comme on vit les protestants, qu'on croyait écrasés, disposés à entrer de nouveau en campagne, la cour parla encore de paix, et on conclut un troisième traité à St.-Germain (août 1570). Les conditions en étaient si avantageuses aux protestants, que leurs chefs en conçurent quelques soupçons. Pour dissiper leurs inquiétudes, on négocia le mariage de Henri de Bourbon avec Mar-

guerite, sœur du roi, et on parla de confier à Coligni le commandement d'une armée qui devait entrer en Flandre. Rassuré par cette offre, Coligni vint à Paris, où il reçut de la reine mère et du roi un accueil plus flatteur qu'il ne devait l'espérer. « Je vous tiens, lui » dit le roi, et vous ne nous quitterez » pas quand vous voudrez; » puis il ajouta: « Voici le jour le plus heureux » de ma vie. » Toutes ces marques d'affection ne furent pas prises de la même manière par les intéressés. Un gentilhomme attaché à l'amiral lui demandant son congé. « Pourquoi donc? dit » Coligni.—Parce qu'on vous fait trop » de caresses. » Cependant les fêtes du mariage de Henri avaient commencé. Le jour de la cérémonie, protestants et catholiques s'étaient rendus à la cathédrale. En voyant les drapeaux pris sur lui à Jarnac et à Moncontour, Coligni avait dit: « Bientôt ils » seront remplacés par d'autres plus » agréables à des yeux français. » Il était occupé des préparatifs pour la guerre de Flandre, et chaque jour il en allait conférer avec le roi. Comme il sortait du conseil, un homme, aposté par les Guises, lui tira par une fenêtre un coup d'arquebuse qui lui perça le bras gauche et lui enleva l'index de la main droite. Le roi vint dans l'après-midi visiter Coligni; lui témoigna la plus grande peine de cet événement, et jura que le coupable serait puni. Cependant, les amis de Coligni effrayés voulaient le transporter à sa campagne, mais il n'y consentit point, disant qu'il en serait ce qu'il plairait à Dieu, puisqu'il était résigné à sa volonté. La nuit du 23 au 24 août, jour de St.-Barthelemy (V. CATHERINE DE MÉDICIS, CHARLES IX, GUISE, TAVANNES et RETZ), la porte de la maison de Coligni, rue de Bétizy (dans la portion qui fait aujourd'hui partie

de la rue des Fossés-St.-Germain l'Auxerrois), est enfoncée, les gardes qu'on lui avait donnés sont égorgés, et un bohémien, nommé *Bême*, monte à sa chambre. (*Voy. BÊME.*) L'amiral, qui s'était levé au bruit, la lui ouvre. « Est-ce toi qui es Coligni, lui demande l'assassin?—C'est moi-même, répondit-il tranquillement; jeune homme, respecte mes cheveux blancs. » Pour toute réponse, Bême lui donna un coup d'épée sur la tête, et, après l'avoir terrassé, le traîna par les pieds vers la fenêtre, et le jeta dans la cour, où était le duc de Guise qui avait voulu présider à cet horrible assassinat. Il eut l'infamie de frapper du pied le corps de l'amiral expirant, et de le livrer à la populace qui le mit en pièces. On a porté à plusieurs milliers le nombre des Français qui furent égorgés par suite de cette journée; et heureusement encore le roi ne trouva pas dans tous les officiers des ministres de ses vengeances (*Voy. HENNUYER et JANNIN*). Les restes du malheureux Coligni furent pendus au gibet de Montfaucon, où Charles IX alla le voir, répétant, dit-on, le mot de Vitellius, « qu'un ennemi mort n'a rien d'horrible et ne sent pas mauvais. » Quelques-uns des serviteurs de Coligni enlevèrent ses restes, au péril de leur vie; et les déposèrent dans le tombeau de sa famille à Châtillon. En 1786, ils furent transportés à Maupertuis, dont le propriétaire fit élever à la mémoire de l'amiral un monument qui se trouve actuellement au musée des Monuments français. Les papiers laissés par Coligni furent saisis et portés à la reine mère qui les fit lire en présence de plusieurs personnes. Entre autres avis qu'il donnait au roi était celui de ne laisser à ses frères ni trop de bien, ni trop de pouvoir. La reine, qui sa-

vait que le duc d'Alençon regrettrait l'amiral, dit à ce prince: « Voilà un bel ami qui vous était si cher et en si bonne estime. — Je ne sais, » répondit le duc, s'il a été bien mon ami, mais, par ce conseil, il montre clairement qu'il était celui du roi. » La reine, cherchant à détruire l'effet que l'assassinat de Coligni pouvait causer en Angleterre, dit à l'ambassadeur, que l'amiral avait toujours engagé le roi à se défier de cette cour. « Il est vrai, reprit l'ambassadeur, qu'il était mauvais anglais, mais très bon français. » Coligni était naturellement grave; sa sévérité le faisait craindre et respecter du soldat, sa douceur et sa bienveillance l'en faisaient aimer. Intrépide dans le danger, officier de la plus grande valeur, mais général malheureux, il réparait par son habileté ce qui semblait irréparable, et se montrait plus dangereux après une défaite que ses ennemis après une victoire. Il parlait et écrivait avec pureté. On conserve à la bibliothèque impériale ses lettres et ses négociations; différentes autres pièces de lui sont insérées dans le recueil connu sous le nom de *Mémoires de Condé*, et sa relation du siège de St.-Quentin a été imprimée plusieurs fois. On peut consulter sur cet homme célèbre; 1°. sa vie en latin par Jean de Serres, 1575, in-8°, Utrecht, 1644, in-12; traduite en français, Amsterdam 1643, in-4°, bonne édition; Leyde, Elzevirs, 1643, in-16, moins complète que la précédente. L'édition de Leyde a été copiée sous le titre de *Mémoires de Coligni*, Paris, 1665, in-12. Dans toutes, on trouve le *Discours sur ce qui s'est passé au siège de St.-Quentin*, 2°. *Discours sur l'amiral de Châtillon*, par Brantôme, tome VIII, édition de 1740. 3°. *Vie de l'amiral de Coligni* (par Sandras

de Courtilz), Cologne (Amsterdam), 1686; 1691, in-12, ouvrage plein de fables ridicules. 4°. *Vie de Coligni*, par Pérau, formant les tomes XV et XVI de ses *Vies des Hommes illustres de France*, etc. (Voy. Bouchet.) Chantelouve et d'Arnaud Baculard ont fait chacun une tragédie sur la mort de Coligni. W—s.

COLIGNI (FRANÇOIS DE), fils de l'amiral, né le 28 avril 1557, échappé aux massacres de la St-Barthélemi, se réfugia d'abord à Genève, et ensuite à Bâle où il séjourna deux ans. Il rentra alors en France, et se joignit aux mécontents, déjà maîtres d'une partie du Languedoc, et ayant à leur tête le duc d'Alençon. A la paix qui suivit, les protestants obtinrent la confirmation des édits qui leur accordaient le libre exercice de leur culte dans le royaume; la mémoire de l'amiral de Coligni fut réhabilitée, et son fils mis en possession de ses biens. Au bout de quelques mois, les troubles recommencèrent, et les protestants reprirent les armes. Coligni retourna en Languedoc, et força le maréchal de Bellegarde à lever le siège de Montpellier (1577). D'autres avantages obtenus par les protestants déterminèrent Henri III à leur proposer un nouveau traité sur les mêmes bases que les précédents. Pendant les guerres de la ligue, Coligni resta fidèle à Henri IV, qui le récompensa par le gouvernement du Rouergue, et la place de colonel-général de l'infanterie, que son père et son oncle avaient remplie. A son avènement, en 1589, Henri IV le nomma amiral de Guienne; il mourut en 1591. — HENRI, son fils, qui lui succéda dans la place d'amiral de Guienne, fut tué d'un coup de mousquet au siège d'Ostende, le 10 septembre 1601, à l'âge de vingt ans. W—s.

COLIGNI (FRANÇOIS DE). Voy. DANDELOT.

COLIGNI (GASPARD III), fils de François, amiral de Guienne, né le 26 juillet 1584, fit ses premières armes en Hollande, contre les Espagnols. Nommé colonel-général de l'infanterie, place qui semblait héréditaire dans sa famille, il montra beaucoup de zèle pour le maintien de la discipline. En 1622, il fut fait maréchal, pour avoir remis Aigues-Mortes au pouvoir du roi. En 1630, il assiégea Montmélian sur la frontière de Savoie; en 1635, de concert avec le maréchal de Brezé, il gagna la bataille d'Avein, sur les Espagnols commandés par le prince Thomas de Savoie; l'année suivante, il leur reprit Corbie; en 1638, il continua à commander en Flandre, assiégea St-Omer, mais ne parvint pas à s'en emparer. En 1639, il passa en Piémont, y obtint différents succès; revint en Flandre, et eut la plus grande part à la prise d'Arras, qui fut vaillamment défendu. Moins heureux en 1641, il fut battu à la Marfée par le comte de Soissons, qui paya la victoire de sa vie. Le maréchal de Châtillon se retira du service, et mourut le 4 janvier 1646. W—s.

COLIGNI (GASPARD IV), fils du précédent, duc de Châtillon, lieutenant-général des armées du roi, abjura le calvinisme, et mourut le 8 février 1639, à trente-quatre ans, d'une blessure qu'il avait reçue à l'attaque de Charenton; il laissa enceinte son épouse, Angélique de Montmorenci, qui accoucha d'un fils, mort à l'âge de dix-sept ans, et en qui finit la postérité de l'amiral de Coligni. — COLIGNI (Jean de), de la branche de Saligni, gouverneur d'Autun, et lieutenant-général, embrassa le parti du prince de Condé,

dans les guerres de la fronde. Lorsque le prince fit sa paix avec la cour, il ne se rappela pas les services de Coligni, qui fut oublié pendant plusieurs années. On lui confia cependant le commandement des troupes envoyées en 1664 au secours de l'empereur attaqué par les Turks. Forcé de quitter momentanément l'armée, il fut remplacé par le duc de la Feuillade, qui gagna la bataille de St-Gothard. Coligni rendit néanmoins d'autres services dans cette campagne à l'empereur, qui l'en récompensa par le don de son portrait. Il mourut le 16 avril 1686. Jean de Coligni a laissé des mémoires manuscrits dont on ne parle pas dans la *Bibliothèque historique de la France*. Il ne s'y montre ni aussi fidèle ni aussi dévoué au grand Condé qu'on pourrait le croire, d'après le témoignage de Voltaire. Ces mémoires de Coligni, écrits et signés de sa main, sont sur les marges d'un missel dont le célèbre Mirabeau avait fait l'acquisition.

W—s.

COLIGNI (HENRIETTE). V. SUZE.

COLIGNON (FRANÇOIS), graveur, naquit à Nanci, vers 1621. Callot fut son maître et son modèle. *Les Facétieuses inventions d'amour* furent un de ses premiers ouvrages; l'accueil favorable que cette suite de gravures reçut du public engagea Colignon à s'exercer encore dans le même genre. Les ouvrages de La Belle et de Sylvestre furent aussi l'objet de son émulation. Il fit le voyage de Rome en 1640; plein d'ardeur et d'amour pour son art, il partagea son temps, pendant le long séjour qu'il fit dans cette ville, entre le travail et le commerce des estampes. Colignon a gravé avec un égal succès le paysage, l'histoire, les vues et les tableaux de genre. Les vues qu'il a gravées d'après les des-

sins d'Etienne La Belle et de Callot sont les plus recherchées; plusieurs même de ces vues sont aujourd'hui d'autant plus curieuses pour l'artiste qui aime à suivre dans ses différentes révolutions l'histoire des monuments et des grands édifices publics, que la plupart de ces monuments ou de ces grands édifices ont reçu de chaque siècle, depuis celui qui les vit élever, tant de modifications, qu'ils conservent à peine de nos jours quelque trace de leur physionomie primitive; c'est ainsi que les *Bâtiments de Rome sous le pontificat de Sixte-Quint*, gravés par Colignon, sont pour tous les Romains d'aujourd'hui, et pour tous les amis des arts, des objets de comparaison très intéressants. La *Vue de Florence*, gravée de même par Colignon, porte avec elle le même genre d'intérêt: j'en dirai autant de la *Ville de Malte avec ses anciennes fortifications*. Colignon méconnut le genre de son talent quand il grava, d'après Raphaël, *Atila mis en fuite*; cet ouvrage était au-dessus de ses forces, et nullement dans son caractère de gravure: il fut mieux inspiré dans la composition des jolis paysages qu'il grava d'après ses propres dessins; la touche en est facile et légère. Il a encore gravé, d'après L. Valésio, des principes de dessin, qui forment un cahier composé de dix-neuf feuilles in-4°. Colignon mourut en 1671, laissant un œuvre considérable et estimé. A—s.

COLIGNON (CHARLES), médecin anglais, fils de Paul Colignon, de Hesse-Cassel, naquit à Londres en 1725, fut professeur d'anatomie et de médecine à Cambridge, et mourut en 1785. On a de lui plusieurs écrits relatifs à sa profession, des fragments de morale, et des poésies fort médiocres, recueillies en 1786, en 1 vol. in-4°.

sous le titre d'*OEuvres mêlées*. Les principales productions qui composent ce recueil sont : I. *Recherches sur la structure du corps humain, relativement à son influence sur les mœurs des hommes*; II. *Dialogue de morale et de médecine*; III. *Medicina politica, ou Réflexions sur l'art de la médecine comme inséparablement liée à la prospérité des états*. X—s.

COLIN (JACQUES), né à Auxerre, était lecteur et secrétaire du roi François I^{er}. Ce prince, qui l'aimait beaucoup, le pourvut de plusieurs bénéfices considérables, et notamment de l'abbaye de St.-Ambroise de Bourges. Il se servit de la faveur dont il jouissait pour être utile aux personnes qui cultivaient les lettres. Ainsi, on ne doit pas s'étonner que les poètes contemporains lui aient donné de grands éloges. Quelques indiscretions qu'il se permit causèrent sa disgrâce; il perdit sa place auprès du roi, quitta la cour, et mourut vers 1547, suivant les continuateurs de Moréri. Colin composait des vers en latin et en français; il a traduit d'Homère, en vers français, *la Description des armes d'Achille*; et d'Ovide, *le Procez d'Ajax et d'Ulysse pour ces armes*, Lyon, 1547, in-16; réimprimé dans un recueil de vers de différents auteurs, Lyon, 1549, in-16. On trouve dans cette seconde édition une *Épître de Colin à une dame sur ses infidélités*, et un *Dialogue entre Vénus et l'Amour*. Cette petite pièce est fort ingénieuse. L'abbé Goujet l'a réimprimée dans le tome XI, page 403 de sa *Bibliothèque française*. On lui attribue encore une traduction du *Courtisan* de Balth. Castiglione, de laquelle il parut une seconde édition, Lyon, 1538, in-8°. Quelques critiques ont conclu de ce que Mélin de St.-Gelais avait pris soin

de cette édition, que Colin ne vivait plus à cette époque; mais c'est fort mal raisonner. Mélin de St.-Gelais, ami de Colin, a très bien pu, du vivant de l'auteur, lui rendre le service de revoir une édition qui ne s'imprimait pas sous ses yeux. On trouvera quelques anecdotes sur Colin, dans le *Menagiana*, et dans les notes de Lamonnaye sur les contes de Desperriers. W—s.

COLIN (JEAN), licencié ès-lois, bailli du comté de Beaufort, vivait vers le milieu du 16^e siècle. Il est le premier qui ait donné une traduction française de l'*Histoire d'Hérodien*, Paris, 1541; Lyon, 1546, in-16. Comme il se servit, pour faire cette traduction, de la version latine d'Ange Politien, il est probable qu'il ne savait pas le grec. Il a cependant traduit l'opuscule de Plutarque, *De l'éducation et nourriture des enfants*, Paris, sans date, in-8°; et son *Traité de la tranquillité d'esprit*, Paris, 1558; mais il est probable qu'il eut recours aux versions latines qu'on avait déjà de ces deux traités. On a encore de lui la traduction du livre *De l'amitié*, de Cicéron, Paris, 1537 et 1542, in-8°; des trois livres *Des lois*, et du *Songe de Scipion*, du même auteur, Paris, 1541, in-8°; et enfin, l'*Introduction à la vraie sagesse*, trad. du latin de Loys Vivès, 1548, in-8°. La Croix du Maine et Duverdiér sont les seuls bibliographes français qui aient parlé de Colin. Il ne méritait cependant point cet oubli, à raison de l'utilité dont ses traductions ont été, dans un temps où il n'en existait pas de meilleures. W—s.

COLIN (PHILIBERT), né en 1507 à Chailly en Auxois, était avocat à Dijon, et fut conseiller au parlement de cette ville pendant trente-quatre ans. Il forma dans sa vieillesse un re-

cueil en quatre livres, qu'il intitula *Senilia*, et dont il adressa une copie à Cl. Mignault, son compatriote, professeur à l'université de Paris, en le priant de le publier. Mignault ne trouva personne qui voulût s'en charger, et on ignore ce que ce recueil est devenu. Les seuls ouvrages qu'on ait de Colin, sont : I. *Paradoxon de morosophia et sapientia stultitia*, Dijon, in-4°. On trouve à la suite des plaintes sur la mort de Bercy de Bellemont. II. *De majum festivitate, quæ sit maio mense. in duos maritos qui efferato trucique animo uxoris plagas insunt*, Dijon, 1571, 1572, in-4°. Ce poëme, devenu très rare, est relatif à la coutume qui existait dans plusieurs provinces de France, de placer sur un âne, le 1^{er} mai, les maris connus pour avoir battu leurs femmes pendant l'année, et de les promener ainsi au milieu des huées générales. W—s.

COLIN (ANTOINE), apothicaire à Lyon, publia, en 1612, un ouvrage dont la seconde édition est de 1619, sous le titre d'*Histoire des drogues, épiceries, et de certains médicaments simples qui naissent es Indes et en l'Amérique, divisée en deux parties*, 1 vol. in-8°, Lyon. Ce n'est autre chose que la traduction française d'une des parties du *Traité des plantes exotiques* de Lécluse, qui ne sont même encore que la traduction latine faite sur l'espagnol et le portugais, des ouvrages d'Acosta, de Monardes, de Garcias ab Orta, et d'un de Prosper Alpin; en sorte que ce livre n'était qu'une compilation, et a été d'un médiocre intérêt, même dans le temps où il parut. Il y a un assez grand nombre de figures gravées sur bois; mais elles sont copiées de celles des différents auteurs traduits, et généralement très mauvaises. D—P—s.

COLIN (l'abbé), trésorier et vicaire perpétuel de l'église de Paris, mort dans cette ville en 1754, remporta, de 1705 à 1717, trois prix d'éloquence à l'académie française; mais l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur est une traduction du *Traité de l'orateur*, de Cicéron, qui joint au mérite de la fidélité celui d'être écrite d'un style pur et agréable. La préface est elle-même, sinon une rhétorique complète, du moins une bonne introduction à la lecture de l'ouvrage de Cicéron. Les notes placées à la fin de chaque chapitre contiennent des explications, les unes grammaticales, les autres purement littéraires, qui prouvent l'érudition et le goût du traducteur. Sa traduction, imprimée pour la première fois à Paris en 1737, in-12, a eu plusieurs éditions. On trouve à la suite les trois discours académiques de l'abbé Colin. On lui attribue encore une *Vie de M^{me}. de Lumaque, veuve Polailon, fondatrice de l'hôpital de la Providence*, avec les pièces justificatives, Paris, 1744, in-12, et quelques opuscules, entre autres, une *Lettre* contre un livre intitulé: *Curiosités de N.-D. de Paris*, imprimée dans le *Journal de Verdun*, de décembre 1757, page 433-442. W—s.

COLIN. Voy. COLLIN.

COLINES (SIMON DE), célèbre imprimeur français au 16^e. siècle, naquit à Gentilly, près de Paris, ou, suivant d'autres, à Pont-à-Colines, près de Montreuil en Picardie, d'où l'on suppose qu'il a tiré son nom. La Caille dit qu'il exerça son art à Meaux; mais ce fait est très douteux, puisqu'on n'est pas encore parvenu à découvrir un seul ouvrage sorti de ses presses dans cette ville. Il est plus probable qu'il travailla d'abord chez Henri Etienne, le chef de cette illus-

tre famille d'imprimeurs, et qu'après qu'il eut donné des preuves de sa capacité, Henri se l'associa. Chevallier (*Origine de l'imprim. de Paris*) cite une édition de Clichtove, de 1519, qui porte leurs noms réunis. Henri Etienne étant mort l'année suivante, Colines épousa sa veuve, dont il eut une fille, mariée à Guillaume Chaudière. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il publia un grand nombre d'éditions, remarquables, pour la plupart, par la correction du texte, la beauté du papier et l'élégance des caractères. Il se servit pendant quelque temps de ceux qu'avait laissés Henri Etienne, et dont la forme approche des caractères dits gothiques; mais dans la suite il en fit fondre de romains, beaucoup plus beaux que tous ceux que l'on connaissait, et d'italiques, que Maittaire juge supérieurs même à ceux d'Alde. (*Voy. MANUCE.*) Colines n'a donné que très peu d'éditions grecques. Maittaire en cite quatre. La plus rare et la plus belle est celle du *Nouveau Testament*, de 1534. On lui reproche cependant d'avoir altéré le texte dans quelques endroits, et d'avoir omis en entier le passage fameux de la 1^{re}. *Épître de S. Jean*, chap. v, vers. 7: *Quoniam tres sunt qui testimonium dant in caelo*, etc. Colines était très versé dans les langues anciennes, et il reçut des marques d'estime de plusieurs savants, tant français qu'étrangers. On conserve une lettre de Sépulveda qui lui est très honorable. La date de ses dernières éditions est de 1546, et il mourut sans doute cette même année ou la suivante; cependant on ne connaît point d'ouvrage souscrit par ses héritiers avant 1550. Maittaire a publié la vie de Colines dans le premier vol. de ses *Vitæ typographorum inter Parisienses*, et le

catalogue chronologique de ses éditions, qui avait déjà été donné par R. Calderius, Paris, 1548, in-8°. Sa devise était: *Virtus sola acriens retundit istam*, et sa marque une figure de Saturne ou du Temps, mais il ne l'a pas toujours employée. W—s.

COLINI. *Voy. COLLINI.*

COLINS (PIERRE DE), chevalier, seigneur d'Hectveld, d'une noble et ancienne maison de Flandre, naquit au château de Ter-Meerén, en 1560. Il servit avec distinction dans les guerres de Flandre, sous le duc de Parme, et se signala surtout aux sièges de Tournai, d'Oudenarde, de Menin et de Ninove. Il quitta le service à trente ans, et se retira à Enghien, pour ne s'occuper que de la culture des lettres. Il a laissé une *Histoire des choses les plus mémorables advenues en l'Europe depuis l'an 1130 jusqu'à notre siècle*, etc., Mons, 1634, in-4°; Tournai, 1648, in-4°; livre estimé autrefois, à cause des généalogies des maisons d'Enghien, de Luxembourg et de Bourbon; mais depuis elles ont été mieux établies. L'auteur n'est pas fort exact pour les faits anciens; mais on trouve dans son livre des particularités sur les événements qui se passèrent de son temps. Pierre de Colins est mort à Enghien, le 3 décembre 1646.—Son arrière-petit-fils, le comte de COLINS-MORTAGNE, chevalier d'honneur de madame la dauphine (Charlotte-Elisabeth de Bavière) et capitaine en second des gendarmes de Bourgogne, mourut en 1720, avec la réputation d'un des courtisans les plus aimables de la cour de Louis XIV. Il avait épousé Charlotte de Rohan, fille du prince de Guéméné-Montbazou.

ST—r.

COLLADO (LOUIS), médecin qui vivait dans le 16^e. siècle. Il étudia et

prit des grades dans l'université de Valence, et il cultivait l'anatomie; tandis que Valesio, comme praticien, jouissait de la plus grande faveur à Madrid. Sa haute réputation dans cette science le fit appeler en cette ville, où il devait être membre du conseil de santé du roi; mais l'esprit d'indépendance, si ordinaire chez ceux qui cultivent les sciences et les lettres, le détermina à ne point changer sa liberté pour l'esclavage; il préféra une vie tranquille au sein de l'académie, aux jouissances de la cour. Les ouvrages sortis de sa plume sont: I. *In Galeni librum de ossibus commentarius*, Valence, 1555, in-8°. Il s'y dit être le premier qui ait découvert l'étrier dans la caisse du tympan. II. *Ex Hippocratis et Galeni monumentis isagoge ad faciendam medicinam*, ibid., 1561, in-8°. III. *De indicatibus liber unus*, ibid., 1572, in-8°.

P—R—L.

COLLADO (DIDACE), dominicain espagnol, né à Mezzadas en Estramadoure, partit comme missionnaire pour le Japon en 1619. Malgré la persécution que les chrétiens souffraient dans cet empire, il y donna des preuves de son zèle et de sa charité. Envoyé par les religieux du Japon à Rome en 1625, pour solliciter du souverain pontife une plus grande étendue de pouvoirs, sa demande lui fut accordée après quelques années de séjour dans cette ville. Muni du bref d'Urbain VIII, qui donnait aux religieux de tous les ordres la faculté de prêcher la foi à la Chine, au Japon, et dans toutes les contrées de l'Orient, sans avoir besoin de s'adresser spécialement à leurs supérieurs pour chaque pays, il alla s'embarquer en Espagne, où le roi lui donna des lettres patentes pour les Philippines. Arrivé en 1635 avec vingt-quatre missionnaires

de son ordre, il eut quelques difficultés avec le gouverneur. Il venait cependant de se conformer à ce que celui-ci exigeait, lorsqu'il fut rappelé en Espagne. Il s'embarqua à la Nouvelle-Ségovie pour aller à Manille; mais le vaisseau qui le portait essuya une tempête affreuse. Collado, qui savait très bien nager, eût pu se sauver, mais le désir de donner les derniers secours spirituels à ses compagnons d'infortune le fit périr avec eux en 1638. On a de lui: I. *Ars grammatica japonicae linguae*, Rome, 1631, in-4°; ibid., 1632; II. *Dictionarium, sive thesauri linguae japonicae compendium*, Rome, 1632, in-4°. de 558 pages, y compris deux suppléments, intitulés, l'un *Prætermissa*, et l'autre *Additiones*. Ce dernier est réellement le vrai dictionnaire latin-japonais; car la première partie du livre n'est qu'un recueil informe de phrases. III. *Modus confitendi et examinandi poenitentem japonensem formulâ suâmet linguae japonicâ*, Rome, 1631, in-4°, ibid. 1632; ces trois ouvrages furent composés de mémoire pendant le séjour que l'auteur fit à Rome; tous les textes japonais y sont écrits en caractères latins. IV. *Historia ecclesiastica de los sucesos de la christiandad de Japon*, etc., por El. P. H. Orfanel, anadida por Collado, Madrid, 1632, in-4°, ibid., 1633; V. *Dictionarium linguae sinensis cum explicatione latinâ et hispanicâ, character sinensi et latino*, Rome, 1632, in-4°. (1). VI. Divers opuscules. Les ouvrages de Collado sont très

(1) Cet ouvrage était sous presse en 1633, selon le rapport de Leon Allatius, dans ses *Apes Urbanae*; mais il paraît qu'il n'a jamais vu le jour: l'imprimerie de la propagande n'a jamais rien publié en caractères chinois.

utiles pour la connaissance des langues de la partie la plus orientale de l'Asie, sur lesquelles nous avons si peu de livres. E—s.

COLLADON (GERMAIN), docteur en droit, né à la Châtre, vint professer à Genève la religion protestante qu'il avait embrassée. Il obtint la bourgeoisie en 1555, et fut, cinq ans après, chargé, avec Dorsières, de la confection du code des édits politiques et civils de Genève, imprimé en 1568, et qui avait de grands rapports avec la coutume du Berri. (Voyez CALVIN.) Ce fut chez Colladon que Henri Estienne trouva le manuscrit d'après lequel il imprima l'édition donnée par Th. de Bèze, du *Livre contre les Ariens*, de S. Phébade. Colladon donna à la bibliothèque de Genève un manuscrit très bien écrit, du 13^e. au 14^e. siècle, du *Codex Justinianus*. — COLLADON (Nicolas), son parent, d'abord ministre à Bourges, se retira à Genève en 1555, eut le droit de bourgeoisie en 1557, fut, en 1564, élu recteur de l'académie. En 1566, il succéda à Calvin dans sa place de professeur de théologie. Sa hardiesse à censurer dans ses sermons le conseil souverain de Genève le fit déposer en 1571, et renvoyer au consistoire pour être censuré. Colladon reconnut ses torts dans un sermon; cependant il se retira ensuite à Lausanne, où il fut professeur de belles-lettres. On a de lui : I. une traduction estimée d'un ouvrage de Bèze (Voy. BÈZE); II. *Methodus facillima ad explicationem Apocalypseos Johannis*, Morges, 1591, in-8^o.; III. *Jesus Nazareus ex Matheo*, cap. 11, v. 32, Lausanne, 1586, in-8^o. — COLLADON (David), fils de Germain, professeur de droit en 1584, conseiller d'état en 1604, a laissé en manuscrit des *Mé-*

moires sur l'Histoire de Genève. — COLLADON (Isaïe), professeur de philosophie à Lausanne, puis à Genève en 1694, a publié divers ouvrages de J. Godefroy, avec des préfaces. A—B—T.

COLLADON (THÉODORE), originaire de Bourges, pratiqua la médecine à Genève, et a publié, dit Senebier : *Adversaria seu commentarii medicinalis critici dialytici*, Genève, 1615-17, 2 vol. in-8^o. , sous le titre de : *Sphalmata medica adornata et correctata tam in theoriâ quàm in praxi*. « C'est un ouvrage de pratique, mais l'auteur, en voulant » corriger Houllier, Lepois et Heurnius, s'est jeté, dit Eloy, dans des » minuties déplacées qui l'écartent de » son but. » A. B—T.

COLLAERT (ADRIEN), dessinateur et graveur, naquit vers 1520 à Anvers. Après avoir appris dans sa patrie les principes de son art, il alla visiter les chefs-d'œuvre de l'Italie; c'est là qu'il se forma cette grande manière de graver qui est le caractère distinctif de son talent. A son retour à Anvers, il publia successivement un grand nombre d'estampes. Les gravures de Collaert sont exécutées avec beaucoup de propreté; mais on leur reproche un peu de sécheresse; les masses de lumière sont rarement bien ménagées, et les ombres, également fortes partout, détruisent l'effet de l'ensemble. Ces défauts sont rachetés par une grande correction de dessin, et des figures pleines de caractère. Plusieurs des gravures de Collaert sont faites d'après ses propres compositions. Les *Annonciations*, l'*Isaac*, le *Samson*, le *S. Jean-Baptiste*, les *Bergers*, sont regardés comme les meilleures estampes de ce maître. Il mourut à Anvers en 1567. — Son fils (Jean COLLAERT) fut aussi

graveur, et eut beaucoup de part aux ouvrages de son père. Il fit seul, d'après Rubens, plusieurs gravures estimées, et que l'on préfère même à celles d'Adrien. A—s.

COLLANGES (GABRIEL DE), né à Tours près de Billom en Auvergne, en 1524, fut chargé de l'éducation du duc d'Atty, qui, par reconnaissance, lui procura une charge de valet-de-chambre de Charles IX. Il périt au massacre de la St-Barthélemy en 1572, victime, selon toute apparence, de la jalousie de quelques ennemis, puisqu'il n'avait jamais donné lieu de suspecter la sincérité de son attachement à la foi catholique. Mathématicien habile pour le temps, il n'employa ses connaissances qu'à la recherche des ridicules secrets de la cabale et des nombres. Les curieux recherchent encore sa traduction de la *Polygraphie et universelle écriture cabalistique de Trithème* (*Voy. TRITHÈME*), Paris, 1561, in-4°. Un certain Dominique Hottin-ga, frison, fit réimprimer cette traduction à Emden, en 1620, in-4°, sous son propre nom, et sans daigner faire mention de Trithème ni du véritable traducteur. Lacroix du Maine cite plusieurs autres ouvrages de Collanges, dont aucun n'a été imprimé, entre autres des traductions de l'*Histoire d'Angleterre*, de Polydore Virgile; du *Polycratique* de Salisbury; de la *Philosophie occulte* de Cornille Agrippa; une *Histoire universelle*; un *Traité de l'heur et malheur du mariage*, et un *Discours des sectes et ordres de religion*. W—s.

COLLANTES (FRANÇOIS), né à Madrid en 1599, cultiva avec succès les différents genres de la peinture; ses tableaux d'histoire, ses paysages et ses tabagies sont également estimés.

Palomino Velasco dit qu'il avait été formé peintre de paysage par la nature. Il composait avec une grande facilité; tout parle, tout est en mouvement dans ses tableaux; les groupes, les personnages, les sites sont variés comme la nature. Le tableau où il a représenté S. Jérôme passe pour un chef-d'œuvre; ce tableau est tout-à-fait dans la manière de l'Espanolet; mais l'ouvrage qui a marqué la place de Collantes au nombre des artistes les plus distingués de l'Espagne, est celui qu'on voit au palais de Buen-Retiro, et qui représente la *Résurrection de la chair*. On y voit des cadavres qui sortent du tombeau, et d'autres dont les squelettes dépouillés de chair, présentent le spectacle de la mort dans toute son horreur. Collantes mourut en 1656. A—s.

COLLAS (le P.), l'un des derniers jésuites français missionnaires à la Chine, naquit à Thionville, vers 1750 ou 1752. Son goût lui fit diriger toutes ses études vers les sciences exactes, et il professa de bonne heure et avec distinction les mathématiques à l'université de Lorraine. L'auteur de cet article a eu l'avantage d'y vivre avec lui, de suivre ses leçons pendant trois ans, et de l'aider quelquefois, comme son élève, dans ses observations astronomiques. Le collège de Pont-à-Mousson était pourvu d'un bon observatoire, et fourni d'excellents instruments. Les PP. Barlet et Collas y tenaient registre des phénomènes célestes, et y firent, pendant un grand nombre d'années, d'intéressantes observations. Ils y observèrent même une éclipse partielle de soleil, qui n'avait été ni prévue ni annoncée par les astronomes de Paris. Les détails de cette observation furent publiés par tous les journaux du temps. Le P. Collas partit de France en 1767, ar-

riva à la Chine dans la même année, et se rendit à Pé-king. Les fonctions qui l'attachèrent au service du palais furent celles de mathématicien. Nous lui devons d'intéressantes notices sur différents objets, insérées dans les divers volumes des *Mémoires sur les Chinois* : I. *État des réparations et additions faites à l'observatoire bâti depuis long-temps dans la maison des missionnaires français à Péking* ; II. *Observations astronomiques faites à Péking en 1775* ; III. *Lettre sur la quintessence minérale de M. le comte de Lagaraye* ; IV. *Lettre sur un sel appelé par les Chinois KIEN* ; V. *Lettre sur la chaux noire de la Chine ; sur une matière appelée LIEOU-LI, espèce de verre, et sur une sorte particulière de motes à brûler* ; VI. *Lettre sur le HOANG-FAN ou vitriol, sur le NAO-CHA ou sel ammoniac, sur le HOANG-PÉ-MOU* ; VII. *Notice sur le charbon de terre* ; VIII. *Notice sur le cuivre blanc de la Chine, sur le minium et l'amadou* ; IX. *Notice sur un papier doré sans or* ; X. *Notice sur le bambou* ; XI. *Mémoire sur la valeur du taël d'argent en monnaie de France*. Cet habile et laborieux missionnaire est mort à Pé-king, le 22 janvier 1781. G—N.

COLLATINUS (TARQUINIUS), romain plus fameux par la situation pénible où le sort le plaça dans quelques circonstances que recommandable par ses qualités personnelles. Il était de la famille des Tarquins et mari de Lucrèce, dont la beauté et la vertu n'avaient point encore été connues au-dehors de ses foyers domestiques, lorsque Collatinus eut l'imprudence de l'exposer aux regards de Sextius Tarquin. Après la mort tragique de son épouse, Collatinus devait être le premier à jurer l'expul-

sion des Tarquins. Il prêta ce serment. Brutus et lui furent les deux premiers consuls de Rome constituée en république. Lorsque Tarquin fit demander ses biens, Collatinus fut d'avis qu'on lui accordât sa demande, puisqu'elle semblait promettre qu'il renonçait à la pensée de recouvrer son trône à main armée. L'affaire fut portée devant le peuple, et le sentiment de Collatinus ne l'emporta, dit-on, que d'une voix sur celui de Brutus, qui lui était opposé. Lors de la conspiration de quelques jeunes Romains des principales familles contre la république naissante, trois fils d'une sœur de Collatinus étaient au nombre des conjurés. Collatinus se montra très sensible à leur destinée. Lorsque les fils de Brutus eurent péri par ordre de leur père, Collatinus essaya de sauver ses neveux, et leur accorda un jour pour se justifier ; mais le peuple, à la persuasion de Valérius Publicola, ordonna qu'eux et les autres conjurés seraient mis à mort le jour même. Collatinus s'était montré jusque-là plutôt partisan des Tarquins, ses parents, que sensible à l'injure qu'il avait reçue d'eux. Brutus profita des soupçons élevés contre lui pour le faire déposer. En vain Collatinus voulut-il opposer d'abord quelque résistance à ce projet de son collègue. Cédant aux instances de Spurius Lucretius, son beau-père, et encore plus sans doute à la nécessité, il abdiqua sa charge. Brutus satisfait déterminait le peuple à lui faire présent de vingt talents, auxquels il en ajouta cinq autres en son propre nom. Avec ces richesses qu'il n'aurait pas dû accepter, Collatinus se retira à Lavinium, où il vécut obscurément, et mourut dans une extrême vieillesse.

D—T.

COLLATIUS (PIERRE APOLLO-

nius), prêtre de Novare, vivait à la fin du 15^e. siècle. On croit qu'il était de la famille des *Cattaneo*; voilà tout ce qu'ont pu découvrir sur sa vie Bayle, D. Clément, Fabricius, Gerdès, Gérius, Heumann, Lamonnaye, Sassi, Scaliger, Vossius, Warthon. Tous ces savants se sont occupés de Collatius, auquel on doit : I. *De eversione urbis Jerusalem carmen heroicum*, Milan, 1481, in-8°, poème en quatre chants, où l'auteur, quoique prêtre, a invoqué les muses et les divinités païennes. Ce poème a été réimprimé sous le titre d'*Apollonius de excidio Hierosolymitano*, Paris, 1540, in-8°, par les soins de Jean Gagney, qui croyait publier l'ouvrage pour la première fois. Margarin de la Bigne le fit entrer dans le tome VIII de sa *Biblioth. Patrum*. Bayle, trompé par le catalogue de la bibliothèque d'Oxford, a pris cette réimpression donnée par la Bigne pour une édition faite séparément. Margarin de la Bigne avait de son côté commis l'erreur de regarder Collatius comme un auteur du 7^e. siècle : enfin la 4^e. et dernière édition de l'ouvrage de Collatius parut à Anvers en 1586, in-8°, par les soins de Adrien van der Burch ou Vanderbuch. Des exemplaires de cette édition portent, sous la même date, le titre de Leyde. Vanderbuch a intitulé son édition *editio secunda*, parce qu'il ne connaissait pas celle de Milan, et qu'il ne comptait pas celle de la Bigne. II. *Fastorum majorum libellus*, Milan, 1492, in-8°. C'est donc à tort que D. Clément a dit qu'avant Cotta on ne connaissait qu'un ouvrage de Collatius. L'auteur a dédié cet ouvrage à Ardicin de la Porte, né à Novare, évêque d'Aléria et cardinal. Ardicin ne fut revêtu de la pourpre qu'en 1489 par Innocent VIII.

Cette dédicace, que Sassi a imprimée sous le N^o. XLIV, à la pag. 504 de son *Hist. typogr. liter. mediolanensis*, prouve l'époque de l'existence de Collatius. III. *Heroicum carmen de duello Davidis et Goliath, elegiæ et epigrammata*, Milan, 1692, in-4°, publié par les soins de Laz. Aug. Cotta, jurisconsulte de Novare. Le poème sur le combat de David et de Goliath est dédié à L. de Médicis, et a été réimprimé par les soins de J. H. Acker, Rudolstadt, 1714, in-4°. Une nouvelle édition parut en 1762. (*Voy. Gloss.*) C. Aug. Heumann, dans son *Pœcile*, s'est occupé de ce poème. Mabillon parle des épitaphes de Paul IV et de Sixte IV, composées par Collatius, et que Cotta n'a pas mises dans son recueil. Les deux élégies de Collatius sont peu estimées; Scaliger loue la piété de l'auteur, mais le qualifie de poète un peu froid (*poëta frigidiusculus*). Platinus Platus a cependant dit :

Petrus Apollonius referens ab Apolline nomen
Carmina componit nomine digna suo.

A. B—r.

COLLE (RAPHAEL DAL), peintre, né au bourg St-Sépulcre, en 1490, fut élève de Raphaël et de Jules-Romain. Ces deux grands maîtres s'attachèrent à cultiver les heureuses dispositions qu'il annonçait, et il répondit à des soins si généreux par des progrès rapides. Jules-Romain était si content de sa manière, qu'il ne dédaignait pas d'employer le pinceau de son élève dans ses compositions. Plusieurs des ouvrages de ce peintre ont été ainsi exécutés, sous ses yeux, par Colle. Plein d'admiration pour le génie de son maître, il a encore souvent travaillé d'après ses cartons. Colle n'a pas seulement réussi à rendre les pensées pittoresques de Jules-Romain; il s'était fait une manière de composer qui lui

était propre; son style était noble et sévère comme celui de son maître; son dessin pur et correct, et sa couleur, plus chaude et plus éclatante. S'il appartient à l'école romaine par la sagesse de ses compositions, il tient à l'école de Venise par la vivacité de son coloris. Le tableau où il peignit *le Déluge* fut regardé, par ses contemporains, comme un ouvrage d'une plus belle exécution que les peintures de Jules-Romain. En ôtant de cet éloge ce qu'il peut contenir de trop exagéré, Colle reste toujours un peintre très habile. Il fut célèbre à Rome dans un temps où le mauvais goût et la médiocrité n'étaient pas encore des titres suffisants pour prétendre à l'admiration. Les loges du second étage du Vatican sont enrichies de plusieurs fresques de ce maître, qu'on regarde encore comme des modèles. Colle savait si bien prendre, dans quelques-uns de ses ouvrages, la manière de peindre de Raphaël, son premier maître, que les artistes de son temps lui avaient donné le surnom de *Rafaellino*. Il mourut à Rome en 1530. Caylus et N. Lesueur ont gravé, d'après un de ses dessins en clair-obscur, *Jésus-Christ apparaissant à ses disciples*. Gisbert Venius a gravé, dans une même composition, *les Quatre Saisons*, sous le nom de Raphaël d'Urbin; mais le dessin est de Raphaël dal Colle.

A—s.

COLLE (JEAN), médecin, né à Belluno, ville de l'état de Venise, en 1558, étudia à Padoue, sous Jérôme Capiavaccio, Albert Battoni et Émile Campolongo, dont il s'acquit l'estime et la bienveillance. Reçu docteur en 1584, il se rendit à Venise, où il exerça la médecine pendant quinze ans avec une grande réputation. François-Marie II, duc d'Urbin, l'ayant choisi pour son premier médecin, il

en remplit les fonctions pendant vingt-trois ans, et alla ensuite occuper la première chaire de médecine aux écoles de Padoue, où il succéda à Roderic Fonseca. Il mourut dans cette ville, en 1630, âgé de soixante-douze ans. On a de lui plusieurs ouvrages : I. *De idea et theatro imitatricium et imitabilium ad omnes intellectus facultates, scientias et artes, libri aulici*. Pesaro, 1618, in-fol. : c'est une espèce d'encyclopédie à l'usage des gens du monde, et où il traite, d'une manière très succincte, des sciences, des arts et métiers; II. *Medicina practica, sive Methodus cognoscendorum et curandorum omnium affectuum malignorum, et pestilentium*, ibid., 1617, in-fol.; III. *De morbis malignis*, Padoue, 1620, in-fol.; IV. *Elucidarium anatomicum et chirurgicum, ex Græcis, Arabibus, Latinis selectum; unâ cum commentariis in quarti libri Avicennæ fen tertiam*, etc., Venise, 1621, in-fol. C'est de Dulaurens qu'il a principalement tiré ce qui a rapport à l'anatomie; son Commentaire sur le quatrième livre d'Avicenne est estimé. V. *Cosmior Medicæ triplex, in quo exercitatio totius artis medicæ*, etc., Venise, 1621, in-fol. Par le titre de cet ouvrage, l'auteur fait allusion au nom de Cosime de Médicis, grand-duc de Toscane, auquel il voulait le dédier. VI. *De cognitu difficilibus in praxi, ex libello Hippocratis de insomniis, et ex libris Avenzoaris per commentaria et sententias dilucidata*, Venise, 1628, in-4°. VII. *Methodus facile parandi jucunda, tuta et nova medicamenta, et ejus applicatio adversus chymicos. De vitâ et senectute longius protrahendâ. De alexipharmacis chymicis adversus omnia venena, nec non de antiquâ morbi gallici naturâ, ejusque symptoma-*

tibus, notitiâ et modelâ singulari.
De plicâ, cyrrhis, capillorum ag-
glomeratione et ejus antiquâ origino.
De fascino dignoscendo et curando,
Venise, 1628, in-4°. D—P—s.

COLLÉ (CHARLES) naquit à Paris en 1709. Son père, était procureur du roi au Châtelet et trésorier de la chancellerie du palais. Cousin de Régnaud, il soutint l'honneur de cette parenté par sa gaieté vive et spirituelle. Dès ses plus jeunes années, il se sentit un attachement invincible pour la poésie et surtout pour le théâtre; nos vieux auteurs malins et naïfs faisaient ses délices; il chantait sans cesse les couplets de Haguenier, mais il leur préféra bientôt ceux de Gallet et de Pannard, avec qui il s'était lié. Né avec beaucoup de défiance de lui-même, il n'osa d'abord marcher sur leurs traces et il se borna pendant long-temps à faire des amphigouris. Il chantait un jour celui-ci devant Fontenelle chez M^{me}. de Tencin :

Qu'il est heureux de se défendre
Quand le cœur ne s'est pas rendu!
Mais qu'il est fâcheux de se rendre,
Quand le bonheur est suspendu;
Par un discours sans suite et tendre,
Egarez un cœur éperdu;
Souvent par un malentendu
L'aimant adroit se fait entendre.

Fontenelle, croyant comprendre un peu ce couplet, voulut le faire recommencer. « Eh! grosse bête, lui dit M^{me}. de Tencin, ne vois-tu pas que ce n'est que du galimatias? — Cela ressemble si fort, répondit Fontenelle, à tous les vers que j'entends ici, qu'il n'est pas étonnant que je m'y sois mépris. » Crébillon le fils força Collé de renoncer à ce méprisable genre, et lui fit faire sa première chanson raisonnable. Ils étaient l'un et l'autre de cette fameuse société du caveau où régnaient la gaieté et la franchise, où l'amitié s'armant de l'épigramme, donnait d'excellentes

leçons de goût et de modestie. Cette aimable réunion ayant été dissoute vers la fin de 1739, Collé fut accueilli dans la société du duc d'Orléans, dont la comédie faisait le principal amusement. Ce fut pour les plaisirs de cette société que, pendant vingt ans, il composa des parades dont quelques-unes ont été imprimées dans le *Théâtre des boulevards*, et toutes les pièces qui forment son *Théâtre de société*. Le prince l'en récompensa en le nommant l'un de ses lecteurs ordinaires; et en lui donnant dans ses sous-fermes un intérêt qui lui procura une existence aisée. Il s'éleva avec succès jusqu'au théâtre Français, où il donna *Dupuis et Desronais* en 1763. La comédie de la *Veuve* n'y eut qu'une représentation; la *Partie de chasse de Henri IV* ne put y être jouée qu'en 1774; mais elle l'était depuis près de dix ans sur tous les théâtres de province et de société. Ayant perdu une épouse qui pendant long-temps avait fait son bonheur, il tomba dans une espèce de mélancolie qui lui fit désirer la mort, et qui même, suivant quelques-uns, le porta à se la donner. Il mourut le 3 novembre 1783, âgé de soixante-quinze ans. « Parmi les comédies de » la seconde classe, nous en avons » peu, dit La Harpe, d'aussi suivies » et d'aussi intéressantes que *Dupuis* » et *Desronais* et la *Partie de chasse*. » Le nom de Henri IV est sans doute » pour cette dernière un relief très » précieux, mais l'ouvrage en lui-même, quoique assez irrégulier, a » beaucoup de mérite.... *Dupuis* et » *Desronais*, tiré du roman des *Il-* » *lustres Françaises* (V. CHASLES), » est une pièce de caractère. Celui » de *Dupuis* est bien soutenu; et, » s'il n'est pas dans l'ordre commun, » il n'est pas non plus hors de la

» nature.... La versification est la partie faible de l'ouvrage; mais tous les sentimens sont naturels : rien de faux; rien de recherché. » Le même critique, parlant des pièces du *Théâtre de société*, ou la gaîté n'est pas exempte de licence, remarque que cette gaîté est si originale et si franche, qu'on pourrait croire qu'elle n'avait pas besoin de si mauvaises mœurs. La *Vérité dans le vin* est le chef-d'œuvre de ce genre. Les chansons de Collé font une grande partie de sa gloire; le ton d'indécence aisée et spirituelle de la bonne compagnie d'alors y est imité avec une vérité parfaite. L'auteur ne s'est point borné aux sujets galants ou graveleux; il a aussi chansonné les ridicules littéraires et célébré les événements agréables à la nation. La chanson sur la prise du Port-Mahon lui valut une pension de 600 livres. Le *Recueil complet des chansons de Collé* a été publié en 2 vol. in-18, Paris 1807. Son *Théâtre de société*, imprimé d'abord en 2 vol. in-8°, Paris 1768, a été réimprimé en 3 vol. in-12, Paris 1777. On a imprimé séparément quelques anciennes pièces qu'il avait retouchées, la *Mère Coquette* de Quinault, l'*Andrienne* de Baron, l'*Esprit follet* de Hauteroche et le *Menteur* de Corneille. Il a laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels se trouvent le véritable texte de ses parades, défigurées dans le *Théâtre des boulevards*, et un commentaire sur quelques tragédies de Voltaire, ouvrage où il prétendait venger Corneille qu'il admirait, de Voltaire qu'il n'aimait pas. Collé passait généralement pour avoir joint à la plus folle gaîté cette bonhomie qui en est la compagne ordinaire; mais la publication de son *Journal historique*, 3 vol. in-8°, Paris 1805 - 1807, est

venu porter atteinte à cette réputation. Presque tous les auteurs du temps y sont jugés avec un ton d'amertume et d'âcreté qu'on pourrait prendre souvent pour l'accent de la haine ou même de l'envie. En tête du 1^{er}. vol. du *Journal historique*, on trouve la liste chronologique des ouvrages de Collé, donnée par lui-même, et le catalogue de ses ouvrages imprimés. A—G—R.

COLLENUCCIO (PANDOLPHE) de Pesaro, littérateur italien, historien et jurisconsulte célèbre vers la fin du 15^e. siècle, fut nommé podestat, ou magistrat suprême de plusieurs villes, et chargé de quelques ambassades où il se distingua comme orateur et comme négociateur. Envoyé par Hercule 1^{er}., duc de Ferrare, auprès de l'empereur Maximilien, il prononça une harangue latine qui est imprimée dans le vol. XI du recueil de Freher, *Script. rer. Germanic.* Il se retira dans un âge peu avancé à Pesaro, sa patrie, et comptait y vivre paisiblement; mais en haine de Jean Sforce qui était alors maître de cette ville, il entretenait une correspondance secrète avec César Borgia, qui voulait s'en emparer, comme il le fit quelque temps après. Sforce, ayant découvert cette intelligence, feignit de pardonner à Collenuccio, mais le fit ensuite arrêter et étrangler en prison. Il subit cette mort funeste en 1500: on ignore en quelle année il était né. Ce savant, auquel on reproche de l'orgueil, de l'aigreur dans la critique, et la manie trop ambitieuse de tout savoir, a laissé plusieurs ouvrages de différens genres qui prouvent qu'en effet il possédait une grande variété de connaissances. Le plus considérable est son *Abrégé de l'histoire du royaume de Naples*, depuis son origine jusqu'en 1459. Il le

dédia au duc Hercule I^{er}., qui ayant été élevé à Naples, à la cour du roi Alphonse, prenait un intérêt particulier à l'histoire de cet état. Elle était écrite en italien, et fut ensuite traduite en latin. Elle ne contenait que six livres, et parut d'abord à Venise, 1539, in-8^o.; Membrino Roseo la continua jusqu'à l'an 1513, et elle fut imprimée, en cet état, à Venise, 1557, in-8^o.; continuée jusqu'à 1610, Venise, 1613, in-4^o.; la traduction latine, par J.-N. Stuppano, ne le fut qu'en 1572, à Bâle, in-4^o.; toutes deux ont été réimprimées plusieurs fois. L'ouvrage a aussi été traduit en français, Paris, 1546, in-8^o.; et en espagnol, Naples; 1565, in-8^o. Ses autres ouvrages sont : I. *Comedia de Jacob et de Joseph*, espèce de représentation ou de tragédie sacrée, écrite en *terza rima*, et dédiée au duc Hercule I^{er}., imprimée à Venise, 1525, in-8^o.; 1555, in-4^o.; et 1564, in-8^o.; II. *L'Amphytrion* de Plaute, traduit en italien et aussi en tercets, joué en 1587 à Ferrare dans le palais du duc, pour les fêtes du mariage de la princesse Lucrèce, sa fille, avec un Bentivoglio, et publié à Venise, 1530, in-8^o.; III. un petit *Traité Dell' educazione degli antichi*, Vérone, 1543, in-8^o.; IV. quelques poésies italiennes, éparses dans divers recueils, et quatre apologues ou dialogues moraux; ces dialogues ont été traduits en latin par différents auteurs : celui qui est intitulé *La Bereta contro i cortegiani*, dans lequel il parle de diverses inventions, a été souvent réimprimé dans le 16^e. siècle : Ant. Geufroy l'a traduit en français sous le titre de *Dialogue de la tête et du bonnet*, Paris, 1543, in-4^o. Collenuccio écrivit en latin un *Traité sur la vipère* et une *Apologie de Pline* contre Leonicens, qui avait accusé

dans un ouvrage, ce grand naturaliste et plusieurs autres anciens auteurs, d'avoir commis beaucoup d'erreurs au sujet des plantes médicinales; mais Collenuccio était lui-même peu savant en histoire naturelle, et il a fait mal à propos des transpositions de noms de plantes. Hermolaüs Barbaro l'a critiqué, et a fait voir qu'il se trompait souvent dans ses interprétations et ses corrections du texte de Pline, qu'il voulait défendre. Cette critique prouve que la première édition, faite à Ferrare, sans date, avait paru avant 1493; car c'est dans cette année qu'Hermolaüs mourut à Rome, après avoir publié ses *Castigationes* sur Pline. On trouve les remarques de Collenuccio sur les plantes de Pline, dans le sixième livre de *l'Herbarum icones* de Brunfels, avec une réponse à ce qu'il appelle les calomnies de Leonicens. Ponticus Virunius a écrit contre Collenuccio pour la défense de Leonicens.

G—É et D—P—S.

COLLEONI (JÉRÔME), naquit en 1742, à Correggio, d'une illustre famille originaire de Bergame. Après avoir étudié avec le plus grand succès les belles-lettres, la philosophie et les mathématiques, il fut envoyé, en 1759, à Bologne pour y étudier la jurisprudence. Il y fut reçu docteur en 1765. Son goût particulier l'avait porté à cultiver en même temps les langues grecque, hébraïque, l'histoire ancienne et moderne. L'année suivante, son oncle paternel l'appela auprès de lui à Modène, pour qu'il y suivît le barreau; mais ce genre d'occupation ne pouvant lui convenir, il retourna, au bout de deux ans, dans sa patrie, et y remplit honorablement les premiers emplois. Dans les moments de loisir que lui laissaient ses fonctions, il s'appliqua à rechercher les

titres et les monuments de la ville de Correggio, dont il se proposait d'écrire l'histoire. Il entretenait à ce sujet une correspondance suivie avec plusieurs savants, et rassemblait les ouvrages les plus curieux sur les antiquités romaines et sur celles du moyen âge. Il avait aussi rédigé des notices sur tous les écrivains natifs de Correggio, non dans le dessein de les publier, mais seulement pour servir de matériaux à un ouvrage que méditait alors François Torre de Modène; mais ces notices étant tombées dans les mains du savant P. Affò, il les jugea dignes de l'impression, et les donna au public, sous ce titre : *Notizie degli scrittori più celebri, che hanno illustrato la patria loro di Correggio*, etc., in-4°, sans date et sans nom de lieu (Guastalla, 1776). Une faible complexion et une santé toujours languissante nuisirent beaucoup aux travaux de Colleoni; il mourut à peine âgé de trente-cinq ans, le 18 mars 1777, sans avoir pu terminer rien de ce qu'il avait entrepris. R. G.

COLLEONI. Voy. COLEONI.

COLLEKYE (ROGER DE). Voy. ROGER.

COLLET (PHILIBERT), avocat au parlement de Bourgogne, et substitut du procureur-général au parlement de Dombes, naquit à Châtillon-lès-Dombes, en 1643. Ayant achevé ses études à Lyon, dans le collège des Jésuites, n'ayant encore que seize ans, les PP. de la Chaise et Ménestrier, qui avaient été ses professeurs, le firent recevoir dans le noviciat de leur ordre à Avignon. Il enseigna les basses classes à Dole et à Roanne jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, et quitta alors cet état. Il passa en Angleterre, et fit quelque séjour à Londres, où il fut admis chez Willis, Robert Boyle, et chez d'autres savants. Il revint en France, où il fut

nommé à diverses fonctions dans la magistrature. Il a cultivé les sciences et particulièrement la botanique et l'histoire naturelle. Il mourut dans sa ville natale, le 30 mars 1718, après avoir composé un grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns sont estimés : I. *Traité des excommunications*, Dijon, 1683, in-12. Quoique cet ouvrage ait été critiqué, il a été placé par Mabilion dans le catalogue des livres choisis qu'il indique à la fin de son *Traité des études monastiques*. II. *Traité des usures*, in-8°, sans nom d'imprimeur, de ville, ni d'auteur; mais on sait que c'est à Lyon, en 1690; et Paris, 1693, in-8°. III. *Préface du Dictionnaire de mathématiques d'Ozanam*, 1691, in-4°, chez Michallet; IV. *Entretiens sur les dixmes, aumônes et autres libéralités faites à l'Eglise*, in-12, 1691, sans nom d'imprimeur ni de ville, mais on sait que c'est à Lyon; Paris, 1695, in-12. C'est le résultat de quelques entretiens qu'il eut à Paris avec le célèbre Talon, procureur-général au parlement de cette capitale. Il cherche à prouver que les dîmes ne sont ni de droit divin, ni de droit ecclésiastique, mais de droit domanial. V. *Historia rationis*, Lyon, 1695, in-12, sans nom d'auteur, mais avec ses lettres initiales. L'inclination qu'il a toujours eue pour la philosophie lui avait fait former le plan d'une histoire complète de cette science, sous ce titre : *Historia rationis, historia morum, historia naturæ*. On n'a que la première partie de l'ouvrage. VI. *Entretiens sur la clôture religieuse*, Dijon, 1697, in-12; VII. deux *Lettres concernant l'histoire de Dombes*, in-4°, sans date. Elles sont insérées parmi les dissertations préliminaires qui sont en tête de l'ouvrage suivant. Le P. Ménestrier fit des remarques en réponse à ces deux let-

tres. La dispute roulait principalement sur la position géographique des Séguisiens. VIII. *Commentaires sur les statuts de Bresse*, Lyon, 1698, in-fol.; IX. deux *Lettres à M. Bonnet Bourdelot, sur l'Histoire des plantes de Tournesfort*, in-12, 1697. Collet critique Tournesfort, et le blâme injustement d'avoir changé l'ancienne méthode de classer les plantes par les feuilles, et de vouloir que l'on en cherchât le caractère dans les fleurs et dans le fruit et les graines. Chomel y répondit (Voy. P. J. B. CHOMEL). On voit que Collet n'avait aucune idée des vrais principes de la botanique. X. *Catalogue des plantes que l'on trouve autour de la ville de Dijon*, Dijon, 1702, in-12. Il n'est pas nombreux; on y a beaucoup ajouté depuis. C'est dans cet ouvrage que Collet fait l'essai d'une méthode botanique de son invention, en établissant ses classes sur la couleur, le nombre et la situation des feuilles; sur leur texture, leurs découpures, leur odeur, leur saveur, etc. Les salsifis s'y trouvaient réunis aux œilleths. Collet a laissé plusieurs ouvrages manuscrits : une *Critique de l'Histoire de Bresse*, par Guichenon; une *Histoire naturelle de la Bresse*, qui devait contenir des figures de plantes qu'il avait fait dessiner avec soin; mais ce qu'il a publié sur la botanique n'inspire pas une idée favorable de la manière dont il a pu traiter cette histoire, et ne fait pas regretter sa non publication. Le botaniste Commerson, qui était compatriote de Collet, a dédié à sa mémoire un genre de plantes qu'il a nommé *Collettia*. La première espèce est un arbrisseau sans agrément, parce qu'il est hérissé d'épines et dénué de feuilles : ce qui fait allusion à la figure ignoble de cet auteur, et à son esprit critique et original. La vie de Collet,

écrite par l'abbé Papillon, se trouve dans le tome III des *Mémoires de littérature et d'histoire*, par le P. Desmolets. D—P—s.

COLLET (PIERRE), prêtre de la congrégation de la Mission, docteur et ancien professeur de théologie, supérieur du collège des Bons-Enfants, né à Ternay dans le Vendômois, le 6 septembre 1693, mort le 6 octobre 1770, s'est fait un nom parmi les théologiens, et a mérité l'estime des personnes pieuses, par la régularité de ses mœurs et ses nombreux écrits, dont les principaux sont : I. *Vie de S. Vincent de Paul*, Nanci, 1748, 2 vol. in-4°; II. *Histoire abrégée de S. Vincent de Paul*, 1 vol. in-12, 1764; III. *Vie de Boudon*, 2 vol. in-12, 1754; IV. *Vie abrégée de Boudon*, 1 vol. in-12, 1762; V. *Vie de S. Jean de la Croix*, 1769, 1 vol. in-12; VI. *Traité des dispenses en général et en particulier*, 5 vol. in-12, 1753; VII. *Traité des indulgences et du jubilé*, 2 vol. in-12, 1770; VIII. *Traité de l'office divin*, 1 vol. in-12, 1765; IX. *Traité des saints mystères*, 2 vol. in-12, 1768; X. *Traité des exorcismes de l'Eglise*, 1 vol. in-12, 1770; XI. *Abrégé du Dictionnaire des cas de conscience, de Pontas*, 2 vol. in-8°, 1764 et 1770; XII. *Lettres critiques*, sous le nom du prieur de *St.-Edme*, 1 vol. in-8°, 1744. Les jansénistes, et particulièrement l'abbé de *St.-Cyran*, sont fort maltraités dans cet ouvrage; ce qui fait que l'auteur a été fort maltraité lui-même par les écrivains de ce parti; ils ont dit que son style est dur en latin, incorrect en français, et que ses railleries sentent le collège. XIII. *Bibliothèque d'un jeune ecclésiastique*, 1 vol. in-8°; XIV. *Theologia moralis universa*, 17 vol. in-8°; XV. *Institutiones theologicæ*, ad

usum seminariorum, 7 vol. in-12, 1744 et suiv.; XVI. les mêmes, plus en abrégé, 4 vol. in-12, 1768; XVII. *Devoirs de la vie religieuse*, 2 vol. in-12.; XVIII. *De Deo, ejusque divinis attributis*, 3 vol. in-8°, 1768; XIX. *les Devoirs des pasteurs*, 1 vol. in-12, 1769; XX. *Traité des devoirs des gens du monde*, 1 vol. in-12, 1763; XXI. *Devoirs des écoliers*, 1 vol. petit in-12; XXII. *Instructions pour les domestiques*, 1 vol. in-12, 1765; XXIII. *Instructions à l'usage des gens de la campagne*, petit in-12, 1770; XXIV. *Sermons et Discours ecclésiastiques*, 2 vol. in-12, 1764; XXV. *Méditations pour servir aux retraites*, 1 vol. in-12, 1769; XXVI. *la Dévotion au sacré cœur de Jésus, établie et réduite en pratique*, 1 vol. in-16, 1770.

Z.
COLLETET (GUILLAUME), l'un des premiers membres de l'académie française, né à Paris, le 12 mars 1598, se fit d'abord recevoir avocat au parlement. Il ne paraît pas qu'il ait jamais plaidé. Des liaisons qu'il forma, presque au sortir des écoles, avec des jeunes gens qui s'occupaient de littérature et de vers, déterminèrent sa vocation pour la poésie. Le cardinal de Richelieu l'engagea à travailler pour le théâtre; il obéit et composa seul *Cyminde* (1), ou *les Deux Victimes*, tragi-comédie, et eut part à *l'Aveugle de Smyrne* et aux *Tuileries*. Le monologue de cette dernière pièce est de Colletet; le cardinal en fut si content, qu'il lui fit présent de 600 liv., pour six vers contenant la description de la pièce d'eau du jardin : il ajouta « qu'il ne lui donnait cette

» somme que pour ces vers, et que
» le roi n'était pas assez riche pour
» payer le reste. » Colletet témoigna sa reconnaissance au cardinal par ce distique :

Armand, qui pour six vers m'as donné six cents
livres,
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres ?

Cependant, le cardinal ayant voulu lui faire changer une expression dans un des vers de cette description, Colletet osa lui résister. On voit, avait-il dit :

La canne s'humecter de la bourbe de l'eau.

Au lieu d'*humecter*, le cardinal aurait préféré *barboter*. Colletet trouvait ce mot trop bas; et non content d'en avoir dit son avis, de retour chez lui, il écrivit à ce sujet une longue lettre au cardinal. Celui-ci achevait de la lire, dit Pélisson, lorsqu'il survint quelques-uns de ses courtisans, qui lui firent compliment sur je ne sais quel heureux succès des armes du roi, et lui dirent que rien ne pouvait résister à son éminence. « Vous vous trompez, leur » répondit-il en riant, et je trouve, » dans Paris même, des personnes » qui me résistent. » Et, comme on lui eut demandé quelles étaient donc ces personnes si audacieuses : « Col- » letet, dit-il; car, après avoir com- » battu hier avec moi sur un mot, il » ne se rend pas encore. » Richelieu ne fut pas le seul protecteur de Colletet; l'archevêque de Rouen, Fr. de Harlay, et d'autres grands seigneurs lui témoignèrent beaucoup d'estime et d'intérêt : il reçut du premier un Apollon en argent, pour une hymne à la Vierge, qu'il avait composée pour le palinod de Rouen. Il obtint des places honorables et lucratives, entr'autres, celle d'avocat du roi au conseil. Il n'a donc pas été toujours aussi pauvre et aussi malheureux qu'on le croit; on apprend même, par quelques-unes

(1) D'autres prétendent qu'il ne fit que mettre en vers cette pièce, qui avait été composée en prose par l'abbé d'Aubignac.

de ses pièces, qu'il possédait des terres assez considérables dans les environs de Paris, et qu'il avait lieu d'être plus que satisfait de son sort; mais les guerres civiles lui firent beaucoup de tort, et son inconduite acheva de le réduire à la misère. Peu délicat sur le choix de sa société habituelle, il épousa successivement trois de ses servantes, et affectionna particulièrement la troisième, qui se nommait *Claudine*. Il ne tint pas à lui qu'elle ne passât pour un miracle de beauté et pour une dixième muse: il composait, sous son nom, des vers qu'elle venait réciter à table avec assez d'agrément; et, voulant lui assurer la réputation de bel-esprit qu'il lui avait faite, il poussa la précaution au point de composer, dans sa dernière maladie, une pièce par laquelle elle était supposée faire ses adieux aux Muses. La Fontaine fit sur ce sujet une épigramme fort connue, qui commence par ces vers :

Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé;
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien;
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien, etc.

Il mourut le 11 février 1659, dans une situation si misérable, que ses amis furent obligés de se cotiser pour son enterrement. Colletet était fécond et laborieux; il ne manquait ni de nature, ni de facilité, et quelques-unes de ses épigrammes sont pleines d'agrément. Le jugement sévère, mais juste, de Boileau sur le fils (*Voy.* l'article suivant) a fait beaucoup de tort à la réputation du père, la plupart des lecteurs et même quelques critiques les ayant très souvent confondus. On a de Guill. Colletet : I. *Désespoirs amoureux*, Paris, 1622, in-12. D'après un titre pareil, on ne supposerait pas que cet ouvrage est une traduction des élégies latines du P. Rémond, jésuite,

intitulées *l'Alexiade*, ou *la Vie et les Miracles de S. Alexis*. II. *Chant pastoral sur la mort de Scévole de Ste.-Marthe*, 1623, in-4°; III. les *Divertissemens*, Paris, 1631 et 1633, in-8°; IV. le *Banquet des Poètes*, 1646, in-8°; V. des épigrammes, avec un *Discours sur l'épigramme*, Paris, 1653, in-12 (*Voy.* PH. CRIFFLET); VI. un *Traité de la poésie morale et sententieuse*, Paris, 1657, in-12; VII. un autre, du *Sonnet*, 1658, in-12; VIII. un autre, du *Poème bucolique* et de l'*Églogue*, 1658, in-12. Ces différents traités ont été réunis sous le titre de *l'Art poétique* du sieur Colletet, Paris, 1658, in-12. Ce que Colletet dit sur la poésie bucolique est utile et lumineux. Son traité sur l'épigramme est, pour le fond, ce que nous avons peut-être de meilleur en ce genre. Celui sur le sonnet est le seul où ce sujet soit approfondi; et enfin, le dernier, sur la poésie morale, peut beaucoup servir à l'histoire de la poésie en général, et de la nôtre en particulier. Colletet se donnait pour l'inventeur du sonnet en bouts-rimés. Il est encore l'auteur d'une traduction du roman *d'Ismène et d'Isménias*, *d'Eustathius*, Paris, 1625, in-8°, et de plusieurs autres ouvrages dont on trouvera la liste dans l'histoire de l'académie française. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, on distingue des *Vies des Poètes français*, dont on a long-temps désiré l'impression. Le manuscrit est à la bibliothèque du conseil d'état; il contient environ quatre cents Vies. On a dit que cet ouvrage avait été fort utile à Lamouroye. Cette anecdote est du nombre de celles que la malignité se plaît à répéter, mais qu'il ne faut pas admettre légèrement. W—s.

COLLETET (FRANÇOIS), fils du précédent, né à Paris, en 1628, était

fort inférieur, sous le rapport du talent, à son père, de qui il avait appris à faire des vers. Il n'est guère connu que par le ridicule dont Boileau l'a couvert dans ses Satires. C'est avec justice qu'il le relègue aux derniers rangs de la littérature, avec Perrin, Bardin, Titreville, Bonniecorsé et Pelletier. Cependant, le respect dont nous sommes pénétrés pour Boileau ne nous empêchera pas de dire que nous sommes affligés qu'il ait pris pour sujet de ses plaisanteries un homme qui, tout méprisable qu'il était comme poète, méritait quelque égard à raison de ses malheurs, et que nous voyons avec peine qu'il lui ait reproché aussi durement *de mendier son pain de cuisine en cuisine*. Il paraît que Fr. Colletet avait embrassé le parti des armes, puisqu'il fut pris par les Espagnols et conduit en prison dans une ville d'Espagne. Après avoir obtenu sa liberté, il revint à Paris, où il entra, comme précepteur, dans une grande maison; mais, ne trouvant pas son compte à ce nouveau métier, il chercha une ressource dans sa plume. Il écrivait pour vivre; aussi a-t-il publié un grand nombre de volumes en vers et en prose. Sur la fin de sa vie, en 1676, il obtint le privilège d'un *Journal d'avis*, qui, selon toute apparence, ne l'enrichit pas. Ses principaux ouvrages sont : I. *la Muse coquette*, Paris, 1665 et 1667, 4 volumes in-12; II. *Noëls nouveaux*, Paris, 1660, in-8°. Ces noëls eurent plusieurs éditions en peu d'années; ce qui ne prouve pas grand-chose pour leur mérite. Le ministre Jurieu reprocha aigrement à l'auteur d'avoir mis des sujets édifiants sur des airs profanes. III. *Le Tracas de Paris*, poème burlesque, imprimé avec la *Description de Paris*, en vers burlesques, 1665, in-12; IV. *Abrégé des An-*

nales et Antiquités de Paris, 1664, 2 vol. in-12; V. *Traité des Langues étrangères, de leurs alphabets, et des chiffres*, Paris, 1660, in-4°. de 72 pages. Cet ouvrage de Colletet est le seul qui ait été quelquefois recherché. Sur trente-six alphabets gravés en bois, qu'il renferme, douze ou quatorze sont imaginaires, comme ceux d'Apollonius, de Salomon, de Noé, d'Adam, etc.; les autres sont si mal exécutés, qu'ils sont à peine reconnaissables. VI. *Le Bureau académique des honnêtes divertissements de l'esprit*, Paris, 1677, in-4°. ouvrage périodique, dont il devait paraître une feuille par semaine, mais il y eut beaucoup d'interruptions, car il n'en parut que onze numéros, qui comprenaient aussi la *Bibliographie française* et la *Bibliographie de Paris*; annonce des livres nouveaux pour servir de continuation à celle du P. Jacob de St-Charles. W—s.

COLLIBUS (HIPPOLITUS A) est connu sous ce nom parmi les jurisconsultes. Son vrai nom était *Colle*, ou *Colli*. Il n'était pas natif d'Alexandrie de la Paille, comme on l'a dit dans un *Dictionnaire historique*. Sa famille en était à la vérité originaire, et son père s'étant fait protestant, quitta cette ville, pour venir s'établir à Zurich, où Hippolite son fils naquit le 20 février 1561. Il étudia en Suisse et en Italie avec tant de succès, qu'il devint lui-même professeur à Heidelberg, et ensuite à Bâle. Le prince d'Anhalt le fit son chancelier, et l'employa utilement dans diverses négociations en France, en Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas. Il mourut le 21 de février 1612, âgé de cinquante-un ans. Il a fait : I. *Princeps consiliarius-palatinus, sive Aulicus et nobilis*, avec des augmentations de Naurath, Francfort, 1670,

in-8°. Cet ouvrage est aussi imprimé avec le traité d'Antoine Perez, *De jure publico*, Francfort, 1668, in-12. II. *Incrementa Urbium*, aussi avec des notes de Naurath, Francfort, 1671, in-8°.; III. *Commentaria ad titulum, ff. de regulis juris*. B—1.

COLLIER (JÉRÉMIE), théologien anglais, né en 1650 à Stow-Qui, dans le comté de Cambridge, exerçait le ministère ecclésiastique depuis plusieurs années, et occupait une place de professeur à l'école de droit de Gray's-Inn à Londres, lors de la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône d'Angleterre. Ses principes, contraires à cette révolution, ne lui permettaient pas de continuer l'exercice public de ses fonctions; mais il n'était pas homme à se soumettre en silence. Le docteur Burnet venait de publier un pamphlet où le roi Jacques était représenté comme ayant déserté le trône; Collier y répondit en 1688, par un autre pamphlet sous le titre de *Considérations sur la désertion*. Il continua, après la révolution, à refuser le serment, et à empêcher d'autres de le prêter, ainsi qu'à écrire avec beaucoup de chaleur et de succès contre le parti dominant. Sa conduite ayant éveillé l'attention de la cour, il fut arrêté sur quelques soupçons de correspondance criminelle, et fut conduit à Newgate. Admis à donner caution, et remis en liberté, il conçut quelques scrupules sur cette caution, par laquelle il craignait d'avoir reconnu la compétence du tribunal : il alla donc se faire remettre en prison. Élargi au bout de huit à dix jours, par les soins de quelques amis, il ne fut pas encore tranquille, et il écrivit pour s'excuser d'être sorti de prison, quoique on l'eut mis, pour ainsi dire, à la porte. Il eut à se justifier, en 1696, d'une action bien plus

extraordinaire, à l'occasion de l'exécution de deux hommes convaincus d'avoir eu part à un complot formé contre la vie du roi. Collier et deux autres ecclésiastiques, réfractaires comme lui, ayant accompagné les criminels au lieu de l'exécution, leur donnèrent solennellement l'absolution par l'imposition des mains. Cet acte, où ils avaient bravé toutes les formes reçues dans l'église anglicane, fut regardé comme une insulte faite au gouvernement et au clergé : non seulement les tribunaux se crurent obligés d'en prendre connaissance, mais les deux archevêques d'Angleterre, et douze de leurs suffragants, publièrent une déclaration, où ils exprimaient l'horreur que leur inspirait une pareille action. Collier se cacha, pour éviter de donner une seconde fois caution; mais, sans se montrer, il reprit la plume, pour justifier sa conduite, ainsi que celle de ses confrères. Il fut déclaré contumace et privé de la protection des lois. Ce jugement, dont il ne fut jamais relevé, paraît cependant n'avoir pas eu pour lui des conséquences bien fâcheuses. Il travailla alors à divers ouvrages d'un genre plus utile et d'un but plus louable que tout ce qu'il avait produit jusqu'à cette époque. Ses *Essais sur divers sujets de morale*, en 3 vol. in-8°, publiés successivement en 1697, 1705 et 1709, furent très favorablement accueillis du public, qui, cependant, n'aimait point l'auteur. On y trouva autant d'esprit et d'originalité que d'érudition, mérites relevés encore par celui d'un style facile et élégant. On en a donné depuis un grand nombre d'éditions. Collier publia en 1698 son *Coup-d'œil sur l'immoralité et la dépravation du théâtre anglais, avec le sentiment des anciens sur ce sujet*. La publication de ce livre l'engagea dans une

controverse très animée avec plusieurs littérateurs du premier ordre, à la tête desquels étaient Congrève et Vanbrugh, qui prodiguèrent en vain beaucoup d'esprit pour soutenir une cause qu'ils avaient eux-mêmes rendue mauvaise par l'immoralité de leurs propres comédies. L'avantage resta au théologien, et l'on paraît s'accorder à lui attribuer l'heureuse révolution qui s'est opérée depuis, en Angleterre, dans la morale du théâtre. Cet ouvrage a été traduit en français par le P. Courbeville, grand admirateur de Collier. Celui-ci fut en 1713 sacré évêque par les non-jureurs, et mourut de la pierre, le 26 avril 1726. Il était très savant et très pieux. Les principaux traits de sa vie publique indiquent assez quel était son caractère. Dans la vie privée, c'était un homme paisible et aussi aimable que spirituel. Parmi d'autres ouvrages qu'on a de lui, on remarque : I. la *traduction anglaise du Dictionnaire de Moréri*, en 4 vol. in-fol., dont les deux premiers parurent en 1701, le 3^e., sous le titre de *supplément*, en 1705, et le 4^e., comme *appendix*, en 1721; II. les *Reflexions morales d'Antonin*, et le *Tableau de Cébès*, traduits en anglais et publiés en 1701; III. *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne, principalement de l'Angleterre, depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la fin du règne de Charles II, avec un précis des affaires religieuses en Irlande*, 2 vol. in-fol., 1708 et 1714, ouvrage écrit, dit-on, avec goût et même avec impartialité; l'auteur eut cependant à le défendre contre les censures des évêques Burnet et Nicholson, et contre celles du docteur Kennet; IV. des *Discours pratiques*, publiés en 1725, écrits en anglais, comme tous ses autres ouvra-

ges. — Un autre COLLIER, auteur anglais, plus connu sous le surnom de *Tim-Bobbin*, mort en 1786, a publié un livre original intitulé : *A View of the Lancashire dialect*. C'est une suite de dialogues en patois du comté de Lancastre; suivis d'un glossaire des mots particuliers à ce dialecte : la 4^e. édition a paru à Londres, en 1750, in-8°. S—D.

COLLIETTE (LOUIS-PAUL), curé de Gricourt, près de St.-Quentin, et doyen du doyenné rural de la même ville, où il mourut vers la fin du 18^e. siècle, s'occupa toute sa vie de recherches sur l'histoire ecclésiastique et civile de sa patrie. Il a publié : I. *Histoire de la vie, du martyre et des miracles de S. Quentin*, St.-Quentin, 1767, in-12. Cet ouvrage fut critiqué peu de temps après dans une *Lettre d'un maître des petites écoles, à M. Colliette, sur sa nouvelle Histoire de St.-Quentin*, Paris, Brocas, in-12 (sans date). II. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province de Vermandois*, Cambrai, 1771-72, 3 vol. in-4°. Cette histoire remplie de recherches, et divisée en vingt livres, dont chacun est suivi des pièces justificatives, va depuis le temps de Jules-César jusqu'à l'an 1767. L'ouvrage est terminé par une table générale, suivie du Pouillé de tous les bénéfices du diocèse de Noyon.

C. M. P.

COLLIN, ou plutôt COLIN (SÉBASTIEN), médecin de Fontenai-le-Comte, où il vivait en 1556, publia sous le nom de *Liset Benancios*, anagramme de *Sébastien Colin*, un livre intitulé : *Déclaration des abus et tromperies des apothicaires*, Tours, 1553, in-8°, où il prouve qu'on impute souvent à tort aux médecins les fautes commises par les

apothicaires. Pierre Braillier, apothicaire à Lyon, publia de son côté une *Déclaration des abus et ignorance des médecins*. On a encore de Colin : I. *le onzième livre d'Alexandre Trallien sur les gouttes*, traduit du grec, et *la Pratique et méthode de guérir les gouttes*, traduit du latin de Gaynier, avec des *augmentations sur la cure de cette maladie*, Poitiers, 1556; II. *Traité de la peste*, traduit du grec de Trallien, avec un *Abrégé des causes et remèdes de la peste et un Traité du régime de vivre*, Poitiers, 1566; III. *l'Ordre et régime pour la cure des fièvres, avec les causes et remèdes des fièvres pestilentielles*, Poitiers, 1558, in-8°. Éloy dit que c'est une traduction de l'ouvrage de Rhazes, *De pestilentia*. A. B—T.

COLLIN. Voy. COLIN.

COLLIN DE VERMONT (HYACINTHE), peintre, naquit à Versailles en 1693. Filleul du célèbre Rigaud, qui avait pour lui beaucoup d'affection, il en reçut les premières leçons de son art, et il alla ensuite à Rome étudier les chefs-d'œuvre des écoles d'Italie. Revenu dans sa patrie avec un bon goût de dessin, de l'élégance et de la pureté, il fut reçu à l'académie de peinture et nommé professeur. Il posait supérieurement le modèle, et le dessinait correctement. Collin de Vermont a fait plusieurs tableaux d'église et de cabinet; les principaux sont : une *Présentation au Temple*, qu'on voyait autrefois dans la paroisse de St.-Louis à Versailles, et *la Maladie d'Antiochus*, qui fut exposée au concours de 1727. Il a laissé une suite considérable d'esquisses terminées, dont il avait pris les sujets dans *l'Histoire de Cyrus*. Collin de Vermont est mort à Versailles le 16 février 1761. — Un

graveur du même nom, né à Luxembourg en 1626, reçut à Rome des leçons de Sandrart, vint à Anvers, où il prit le titre de graveur du roi d'Espagne, et grava beaucoup de portraits qui sont estimés. A—s.

COLLIN (HENRI-JOSEPH), médecin, né à Vienne en Autriche le 11 août 1731, reçut le doctorat à l'université de la même ville en 1760, et mourut le 20 décembre 1784. Sa dissertation inaugurale a pour objet une question thérapeutique très importante : *Medicamenta in morbis solidi et fluidi corrigentia*. Le fameux Antoine Stœrck, médecin de l'hôpital civil, avait publié le résultat des observations cliniques qu'il y avait faites pendant deux années. Appelé à des fonctions, sinon plus utiles, au moins plus brillantes, il fut remplacé par Collin, qui marcha, trop servilement peut-être, sur les traces de son prédécesseur, et publia sous le même titre : *Nosocomii civici Pazmanniani Annus medicus tertius, sive Observationum circa morbos acutos et chronicos pars I—VI*, Vienne, 1764-1781, in-8°. Dans chacune de ces parties l'auteur fait l'éloge, souvent exagéré, d'une des substances médicamenteuses recommandées par Stœrck. Dans la première, par exemple, il regarde la ciguë comme un remède héroïque, et lui attribue des vertus merveilleuses que l'expérience n'a point justifiées. La quatrième et la cinquième sont consacrées aux louanges de l'arnique. Les propriétés de cette plante, qu'il serait aisé d'énumérer en quelques lignes, occupent ici plus de huit cents pages. Quoique ces divers traités joignent à une prolixité fastidieuse un défaut absolu de saine critique, la plupart ont été traduits en allemand. Collin a écrit quelques autres opuscules insi-

gnifiants, et traduit en français la dissertation de Stœrck sur la ciguë. C.

COLLIN-HARLEVILLE (JEAN-FRANÇOIS), né à Mevoisin, près de Chartres, le 30 mai 1755, vint achever ses études à Paris, et se fit recevoir avocat. L'amour des lettres l'éloigna bientôt du barreau, et, dans les premiers vers qui échappèrent à sa muse, il déplora le sort malheureux d'un clerc du parlement. Il essaya d'abord son talent dans le genre satirique; mais ce genre ne convenait ni à ses goûts ni à la tournure de son esprit. En 1786, il débuta dans la carrière dramatique par l'*Inconstant*. Cette comédie, jouée d'abord en cinq actes, et réduite quelque temps après en trois, obtint le plus grand succès, et donna quelques espérances à ceux qui déploraient l'état de décadence où était tombé le théâtre français vers le milieu du 18^e. siècle. Deux ans après, Collin-Harleville fit représenter une autre comédie en cinq actes, intitulée l'*Optimiste*. Cette pièce, quoiqu'elle ne fût point encore la véritable comédie, devait obtenir les suffrages des gens de goût, parce qu'elle s'éloignait de toute espèce d'affectation, et qu'on n'y trouvait point ce jargon précieux qui était alors en possession de plaire au public. En 1789, une troisième pièce de Collin-Harleville, les *Châteaux en Espagne*, fut très accueillie du public, sans rien ajouter à la réputation de l'auteur. Cette pièce remplie de détails charmants, écrite d'une manière franche et naturelle, comme celles qui l'avaient précédée, manqua de fonds et de ce qui fait la véritable comédie, l'observation des mœurs. C'est toujours la même idée, et presque les mêmes personnages présentés sous des faces différentes, et dont on chercherait vainement le modèle dans la société. Collin montra

plus de talent, et s'éleva beaucoup plus haut dans le *Vieux Célibataire*, qui est son chef-d'œuvre. Cette pièce, jouée en 1792, obtint les succès les plus éclatants; elle réunit tous les suffrages, et l'envie ne put s'élever contre le triomphe de l'auteur, qu'en lui reprochant d'avoir emprunté beaucoup de choses heureuses de la *Gouvernante* d'Avisse. Après avoir donné le *Célibataire*, la muse de Collin-Harleville se ressentit de la malheureuse influence du temps où il écrivait, et il ne fit plus rien qui répondît aux espérances qu'il avait données en entrant dans la carrière. *M. de Crac*, farce ingénieuse, mais faible; *Rose et Picard*, ou *la Suite de l'Optimiste* (cette pièce est un sacrifice fait aux opinions du temps); la *Défense de la petite ville*, pièce qui honore son caractère encore plus que son talent; les *Artistes*, les *Deux Voisins*, ou *Etre et Paraître*; les *Mœurs du jour*, ou l'*Ecole des jeunes Femmes*; les *Riches*, *Malice pour malice*, ne rappellent que dans quelques détails l'auteur de l'*Inconstant* et du *Célibataire*. Les dernières pièces de Collin-Harleville, si on en excepte les *Vieillards* et les *Jeunes Gens*, et la *Querelle des deux Frères*, qui ont été joués après sa mort, avaient besoin de toute l'indulgence qu'inspiraient au public son caractère connu et le souvenir de ses premiers ouvrages. La Harpe, qui fut le premier à encourager le talent de Collin-Harleville, lui accordait de la gaieté et du naturel dans le dialogue, de la facilité et de l'élégance dans le style; il louait l'auteur du *Célibataire* de s'être sauvé de la longue contagion du faux esprit et du règne passager de la grossièreté révolutionnaire; mais il lui refusait le talent d'observateur, qui fait le véritable poète comique. M. Palissot va

beaucoup plus loin dans ses *Mémoires littéraires*; il ne trouve, dans la plupart des pièces de Collin-Harleville, ni sel, ni gaieté, ni finesse; en un mot, aucune trace de l'esprit du genre où rien ne peut remplacer la force comique. « Le ton doucereux, ajoute » M. Palissot, le ton sentimental, » quelquefois même un peu niais, » qui est le ton dominant de presque tous les ouvrages de Collin-Harleville; l'absence totale de sel » et l'insipidité qui les caractérisent, » prouvent qu'il n'était pas né pour » la comédie. » Ce jugement paraîtra d'une sévérité exagérée à ceux qui voient encore avec plaisir au théâtre l'*Inconstant* et le *Vieux Célibataire*. Collin-Harleville manquait de force et de vigueur dans ses conceptions; sa facilité, sa simplicité, son naturel, ne sont quelquefois que de la trivialité et de la faiblesse; il ne sait pas saisir les ridicules; ses tableaux manquent de variété, et n'offrent souvent que des peintures sans modèle; mais il ne faut point oublier qu'il s'est écarté du mauvais goût, et qu'il a fait quelquefois d'heureux efforts pour nous rapprocher de la bonne comédie. On a encore de lui un poème allégorique en deux chants, intitulé *Métopomène et Thalié*, 1799, in-8°, et plusieurs pièces de vers insérées dans l'*Almanach des Muses* et dans les journaux. Ceux qui ont connu Collin-Harleville ont gardé un souvenir touchant de sa candeur, de sa modestie, de la noblesse et de la franchise de son caractère. Quelques années avant sa mort, il fut attaqué d'une profonde mélancolie que rien ne pouvait dissiper. Il mourut à Paris, le 24 février 1806. Il a été remplacé à la seconde classe de l'institut par M. Darn. On a publié le *Théâtre et poésies fugitives de J. F. Collin-Harleville*, 1805, 4 vol. in-8°. C'é-

tait l'auteur lui-même qui avait donné des soins à cette édition. Quelques années après, on l'a reproduite sous le titre pompeux de *Théâtre complet*. On y a ajouté, il est vrai, la *Querrelle des deux Frères*, mais on n'y trouve ni *Rose et Picard*, qui avait été imprimée séparément, in-8°, ni plusieurs des pièces que l'auteur n'a pas voulu publier, mécontent de leur succès sur la scène. M—D.

COLLIN D'ANGLUS. Ce littérateur chimiste, ingénieur hydraulique, est auteur : I. d'un traité intitulé : *De la différence entre les qualités du cœur et de l'esprit*; II. d'une *Histoire des états-généraux de 1616*; III. d'une *Histoire des hommes illustres de la Champagne*. Il est mort à Paris, le 15 février 1809, âgé de soixante-quatre ans. Il était issu de David II, roi d'Ecosse, qui régnait en 1529. (*Journ. de Paris* du 19 mars 1809.) Z.

COLLIN (HENRI, noble (1) DE), né vers 1772 à Vienne en Autriche, et mort le 28 juillet 1811 dans la même ville, où, sous le titre de conseiller aulique, il exerçait les fonctions de membre du département des finances. Il a laissé la réputation d'un des poètes allemands les plus distingués du 19^e siècle. Six tragédies en vers iambiques, et accompagnées de chœurs, qu'il a successivement publiées depuis 1802, l'ont placé, dans l'opinion de ses compatriotes, immédiatement au-dessous de Schiller, qu'ils regardent comme leur premier poète tragique. Ces pièces portent les titres de *Régulus*, *Coriolan*, *Polixène*, *Balboa*, *Bianca della Porta*, et *Méon*. Lorsqu'au printemps de 1809, le gouvernement autrichien, décidé à faire la guerre à la France, forma la levée

(1) Ce mot exprime, en Autriche, un degré de noblesse intermédiaire entre ceux de baron et de simple noble.

en masse connue sous la dénomination de *landwehr*, on chargea Collin de composer des chants de guerre destinés à enflammer le courage de ces milices. La manière dont le poète autrichien s'acquitta de cette commission lui mérita les faveurs de la cour et la décoration de l'ordre de St.-Léopold. En effet, ces chants tyrtéens respirent le patriotisme le plus exalté; il est même juste de convenir que plusieurs sont admirables par la grandeur des idées, l'énergie des expressions et la beauté des images. Ils se trouvent dans le *Recueil des poésies lyriques de Collin*, qui parut en 1812 à Vienne, 1 vol. in-8°, orné du portrait de l'auteur. Quelques journaux ont publié des fragments de sa *Rodolphiade*, poème épique en douze chants, dont il s'occupait l'année de sa mort.

S—L.

COLLINA (ABONDIO) naquit à Bologne en 1691, entra dans l'ordre des camaldules en 1709, et fut appelé à Pise, où il apprit les mathématiques, sans négliger l'étude de l'art oratoire, et celle de la poésie, auxquelles il était naturellement porté. Il se livra pendant quelque temps à la prédication; mais la faiblesse de sa poitrine le força d'abandonner cette carrière; il passa de Pise à Bologne, où, pendant l'espace de dix ans, il occupa la chaire de géographie et de science nautique, à l'institut des sciences, puis celle de géométrie dans l'université. Il fut un des premiers membres de l'académie, et y lut un grand nombre de dissertations, parmi lesquelles on doit distinguer celle qui traite *dell'invenzione della bussola*, qui se trouve dans la 3^e. partie du second volume des *Atti dell'Accademia dell'Istituto di Bologna*. L'abbé Trombelli ayant critiqué cette dissertation, Collina lui répondit par

des *Considerazioni istoriche sopra l'origine della bussola nautica nell'asta*, imprimées à Faenza, 1748, in-8°. On lui doit la traduction en italien d'une partie des *Voyages de deux Arabes*, publiés en français par l'abbé Renaudot; elle parut, sans nom d'auteur, sous le titre suivant: *Antiche Relazioni dell'Indie, e della China di due Maomettani, tradotte dall'araba nella lingua francese, ed illustrate con note e dissertazioni dal signor Eusebio Renodozio, ed insieme con queste alcune aggiunte fatte italiane per un anonimo*, Bologne, 1749, in-4°. Les poésies de Collina sont répandues dans plusieurs recueils, et se trouvent particulièrement, dit-on, dans celui du Gobbi; mais ce que ce recueil en contient se borne à un sonnet et une *canzone*. Ce savant religieux mourut presque subitement, au mois de décembre 1753. R. G.

COLLINA (BONIFACE), frère du précédent, naquit en 1689 à Bologne, et prit à quinze ans l'habit des camaldules dans le monastère de Classe, près de Ravenne, où il enseigna la philosophie et la théologie. Il devint ensuite professeur de philosophie dans l'université de sa patrie, et l'enseignement de cette science ne le détournait point de son penchant pour la littérature agréable. Il prit plaisir à recueillir, non seulement toutes les productions de *Torquato Tasso*, en choisissant les meilleures éditions, mais encore tout ce qui avait été écrit pour ou contre ce grand poète, dans le dessein d'en faire une édition générale. Ce projet ne put s'exécuter, parce que Collina, qui ne l'avait conçu que dans un âge déjà avancé, en fut détourné par les incommodités de la vieillesse. Il avait quatre-vingt-un ans lorsqu'il mourut en 1770.

Les ouvrages imprimés qu'il a laissés, sont : I. *Opere diverse*, où l'on trouve des morceaux de prose sur des sujets religieux, des mémoires académiques et quelques tragédies, Bologne, 1744 ; II. quelques vies de saints de l'ordre des camaldules. Il a aussi traduit en vers italiens l'*Esther* et l'*Athalie* de Racine.

G—N.

COLLINGS (JEAN), théologien anglican du règne de Charles II, très versé dans les saintes écritures, a publié un grand nombre d'ouvrages de controverse et de théologie pratique. On cite particulièrement son *Manuel du Tisserand*, ou le *Tisserand instruit à la piété* (spiritualized), 1 volume in-8°. Cet ouvrage avait été composé pour l'usage de la petite ville qu'il habitait, fort renommée alors pour ses manufactures de soie. Il était, depuis quarante-quatre ans, ministre de St.-Etienne, à Norwich, lorsqu'il fut interdit de ses fonctions par l'acte d'uniformité de 1662. Il mourut en 1690, âgé de soixante-douze ans. X--s.

COLLINI (CÔME-ALEXANDRE), né à Florence, le 14 octobre 1727, fit ses études à Pise, et allait y prendre ses degrés de docteur en droit, lorsqu'il perdit son père en 1749. Il renonça alors au barreau qu'il allait suivre, et partit pour la Suisse avec deux amis, puis alla à Berlin. Voltaire y vint en 1750. Collini lui fut présenté et recommandé, et, en 1752, devint son secrétaire. Le premier ouvrage que Collini transcrivit était intitulé : *Campagnes de Louis XV*, et a été imprimé en 1768, sous le titre de *Précis du siècle de Louis XV*. Lorsque Voltaire quitta la Prusse, en 1753, Collini l'accompagna, et partagea les désagréments qui l'attendaient à Francfort, et qui les y retinrent trente-six jours. Il demeura avec Voltaire, en qualité de secrétaire, jusqu'au milieu

de l'année 1756, alla à Strasbourg, et y fut gouverneur du fils du comte de Sauer. A la recommandation de Voltaire, l'électeur bavaro-palatin le prit, en 1759, pour secrétaire intime, puis le nomma son historiographe et directeur du cabinet d'histoire naturelle de Manheim. Ce cabinet devint bientôt, par les soins de Collini, une des plus intéressantes collections de l'Europe. Collini était membre de plusieurs académies. Il est mort à Manheim, le 22 mars 1806. Outre un grand nombre de mémoires dans les *Acta academici Theodoro-Palatini* de Manheim, on a de lui : I. *Discours sur l'histoire d'Allemagne*, 1761 ; II. *Précis de l'histoire du Palatinat du Rhin*, Francfort, 1763, in-8° ; III. *Dissertation historique et critique sur le prétendu cartel envoyé par Charles-Louis, électeur palatin, au vicomte de Turenne*, 1767. Voltaire parle longuement et avec éloge de cette dissertation dans le chapitre 12°. de son *Siècle de Louis XIV*. IV. *Journal d'un voyage, qui contient différentes observations minéralogiques, particulièrement sur les agates et le basalte, avec un détail sur la manière de travailler les agates*, Manheim, 1776, in-8°, avec 15 planches, ouvrage estimé, qui a été traduit en allemand par Schröter, Manheim, 1777, in-8° : le voyage ne s'étend que depuis Manheim jusqu'à Alzig, le long du Rhin. V. *Considérations sur les montagnes volcaniques*, Manheim, 1781, grand in-4°, avec une planche. On l'a aussi traduit en allemand, Dresde, 1783, in-4°. VI. *Remarques sur la pierre élastique du Brésil, et sur les marbres flexibles qui sont à Rome dans le palais Borghèse* ; VII. *Exposé de la capitulation de Manheim*, 1794 ;

VIII. *Lettres sur les Allemands*, 1784, in-8°, réimprimées sous le titre de *Lettres sur l'Allemagne*, Vienne, 1787, in-12. Ces lettres ont été traduites en allemand par le baron de Risbeck, sous le titre de *Lettres d'un Voyageur français sur l'Allemagne*, Zurich, 1784, 2 vol. in-8°. Le travail de Risbeck a été traduit en français, sous le titre de *Voyage de Risbeck en Allemagne*, Paris, Regnault, 1793, 3 vol. in-8°. On en a fait aussi une traduction anglaise, et, d'après cette traduction anglaise, une seconde traduction française. IX. *Mon séjour auprès de Voltaire, et Lettres inédites que m'écrivit cet homme célèbre, jusqu'à la dernière année de sa vie*, ouvrage posthume, Paris, 1807, in-8°. L'auteur y relève plusieurs erreurs commises par les biographes de Voltaire, et parle avec intérêt du séjour de ce grand homme en Prusse, de son départ, de ses différentes stations à Leipzig, à la cour de Saxe-Gotha, à Francfort, à Mayence, à Mannheim, à Strasbourg, de sa longue résidence à Colmar, enfin de son établissement près du lac de Genève.

A. B—T.

COLLINS (SAMUEL), médecin anglais, reçut le doctorat à Oxford en 1659. Peu de temps après, il se rendit en Russie, et demeura neuf ans à la cour du czar. De retour en Angleterre, il fut agrégé au collège des médecins de Londres, et devint médecin de la reine. Il mourut au commencement du 18^e siècle, après avoir publié les ouvrages suivants : I. *L'État présent de la Russie*, Londres, 1671, in-8°. (en anglais) ; II. *Systema anatomicum of the body of man, birds, beasts, fishes, with his diseases, cases and cures*, Londres, 1685, 2 vol. in-fol. L'auteur a réuni, dans cet immense traité, l'anatomie hu-

maine et comparée, la physiologie, la pathologie et la thérapeutique. Parmi des assertions vagues et des opinions paradoxales, on trouve des observations intéressantes, et même de véritables découvertes. L'auteur a décrit et figuré, avec beaucoup de soin, le cerveau des poissons, dans lequel il a aperçu les vaisseaux lymphatiques. Il réfute victorieusement l'hypothèse de Willis sur l'origine et les fonctions des nerfs vitaux et animaux. On trouve, dans le même ouvrage, des observations sur l'anatomie des plantes, des fleurs et sur la génération des fèves. — Un autre Samuel COLLINS, d'Archeater, a publié, en 1717, un ouvrage en anglais, sur la culture des arbres fruitiers et des melons.

D—P—s.

COLLINS (JEAN), géomètre, né en 1624, à Wood-Eaton, près d'Oxford. Les troubles qui commençaient à diviser l'Angleterre l'engagèrent à s'éloigner, et il passa plusieurs années sur mer au service d'un vaisseau marchand. A son retour dans sa patrie, il se mit à enseigner la tenue des livres, l'écriture et les calculs, et fut nommé, après la restauration, premier commis du bureau de l'excise. Il fit imprimer plusieurs ouvrages sur des sujets de mathématiques, qui lui valurent, en 1667, l'honneur d'être admis dans la société royale de Londres. L'administration de l'échiquier eut souvent occasion d'éprouver son habileté, et il était l'homme à qui l'on avait recours dans les affaires embarrassées de calculs difficiles. Ses connaissances dans toutes les parties des mathématiques, mais surtout les relations qu'il établissait entre les savants par ses correspondances avec eux, le firent appeler le *Mersenne anglais*, et, comme le français, il servit utilement les sciences par l'é-

mulation qu'il excita entre ceux qui les cultivaient. Il fut nommé, vers la fin de sa vie, teneur de livres de la compagnie royale pour la pêche. Il mourut le 10 novembre 1683, dans un état d'aisance, fruit de ses utiles travaux, et avec une réputation qu'il ne devait qu'à son seul mérite; car il était aussi modeste que savant. Voici les principaux de ses ouvrages :

I. *Introduction à la tenue des livres*, 1652, in-fol., et 1665, avec un supplément; II. *The sector on a quadrant*, contenant la description et l'usage de quatre sortes de cadrans, 1658, in-4°; III. *la Gnomonique géométrique*, 1659, in-4°; IV. *Mariners plain scale new plaind*, 1659; V. *Traité sur le sel et la pêche*, in-4°, 1682. On trouve, dans les *Transactions philosophiques*, plusieurs dissertations curieuses de Jean Collins. Ses papiers, tombés vingt-cinq ans après sa mort entre les mains du savant William Jones, ont jeté du jour sur plusieurs points contestés, et ont fourni la plupart des pièces d'après lesquelles quelques savants anglais ont voulu attribuer exclusivement à Newton l'invention des nouveaux calculs (différentiel et intégral), que Leibnitz doit partager avec lui. Ces pièces ont été publiées en 1712, in-4°, et en 1725, in-8°, dans le *Commercium epistolicum D. Johannis Collins et aliorum de analysi promotâ, jussu societatis regiae in lucem editum*. X—s.

COLLINS (ANTOINE), né en 1676, à Heston, dans le comté de Middlesex, d'une famille noble et riche, fit ses études à Cambridge, et vint ensuite à Londres pour y étudier la jurisprudence; mais se sentant peu de goût pour cette science, il y renonça pour se livrer à la littérature et à la philosophie. Il se lia d'amitié avec

Locke, qui lui témoignait une estime et une affection particulière, parce qu'il crut découvrir en lui cet amour pur de la vérité, qui est, disait-il, « la première des perfections » humaines en ce monde. » Locke mourut à temps pour ne pas voir cet amour de la vérité, mal dirigé, entraîner son ami dans des opinions qu'un philosophe sincèrement religieux, comme il l'était, ne pouvait regarder que comme des erreurs. Il s'était fait connaître d'abord par un petit traité, publié en 1700, sous le titre d'*Examen de plusieurs particularités de la ville de Londres*, et par un *Essai sur l'usage de la raison*, publié en 1707; mais ayant pris part à la controverse qui s'était élevée entre Dodwell et Clarke, sur l'*immortalité naturelle de l'âme*, dès qu'il fut une fois entré dans ces discussions, il n'en sortit plus : elles l'éloignèrent toujours davantage de la religion révélée, et même, à ce qu'il paraît, de plusieurs points de la religion naturelle, tels que l'immortalité de l'âme, qu'on l'a accusé de nier, bien qu'il semble s'en défendre, et qu'il ne s'exprime sur ce sujet qu'avec précaution. Il publia en 1709 un pamphlet intitulé : *le Manège des prêtres dans sa perfection*, et un autre : *les Attributs de Dieu défendus*, contre un sermon de l'archevêque de Dublin, sur la prédestination et la prescience. Collins paraît avoir été d'un caractère doux et pacifique; il ne perdait pas une occasion d'énoncer ses opinions, mais n'apportant pas à les soutenir cette ardeur qui brave toutes les considérations. Il abandonna plusieurs fois des discussions où il sentait bien que l'opinion du public n'était pas favorable à sa cause, et il ne fit jamais imprimer ses ouvrages sous son nom. Il passa deux fois en Hollande, pour

s'éloigner, à ce qu'il paraît, du théâtre des animosités qu'il avait soulevées contre lui, en particulier par son *Discours de la liberté de penser*, publié en 1713. Il fut attaqué par un grand nombre d'adversaires, et traité, quant à ses opinions, avec une grande sévérité, mais sans qu'aucun reproche soit tombé sur son caractère moral, dont la pureté a prouvé que ses erreurs étaient celles d'un esprit de bonne foi. Il était obligeant et charitable, et montrait un éloignement marqué pour toute espèce de licence dans la conversation. Il mourut le 13 décembre 1729, déclarant, à ce qu'on dit, « que comme il avait toujours servi de tout son pouvoir, son Dieu, son roi et son pays, il était persuadé qu'il allait dans le lieu que Dieu a réservé à ceux qui l'aiment. » Cette déclaration répondait victorieusement à l'accusation d'athéisme et de matérialisme qu'un zèle outré et persécuteur ne manque guère de substituer à celle de déisme. Outre les ouvrages déjà cités, on a de Collins : I. *Recherche philosophique sur la liberté de l'homme*, Londres, 1717 : Clarke l'a réfuté; II. *Essai historique et critique sur les trente neuf articles de l'église d'Angleterre*; III. *Discours sur les bases et les preuves de la religion chrétienne*, etc. (1). S—D.

(1) On a en français : I. *Discours sur la liberté de penser*, traduit par Schéau-léer et Rousset, Londres, 1714, in-8°, 1766, in-12, 2 vol., avec la refutation de Crousaz; II. *Paradoxe sur le principe des actions humaines*, traduit par Lefèvre de Beauvray, 1754, in-12, et dans l'*Encyclopédie méthodique*. Le même ouvrage a été aussi traduit par de Bouc, et inséré par Desmaiseaux dans son *Recueil de diverses pièces sur la philosophie*, Amsterdam, 1740, in-12, 2 vol. III. *Examen critique des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne*, Londres (Amsterdam),

COLLINS (GUILLAUME), poète anglais, né en 1720, était fils d'un chapelier de Chichester. Il annonça de bonne heure une indolence de caractère presque égale à la vivacité de son esprit et à ses heureuses dispositions pour l'étude. Il fut élevé à l'université d'Oxford, où il publia en 1742 ses *Églogues persanes*, qui n'eurent pas alors tout le succès qu'elles méritaient. Sans protecteur, sans nom et sans fortune, il vint à Londres en 1744, plein de projets d'ouvrages, dont il n'exécuta aucun. Il fit paraître le prospectus d'une *Histoire de la renaissance des lettres*, fit le plan de plusieurs tragédies, et ne put achever que quelques odes qui furent imprimées en 1746, sous le titre d'*Odes descriptives et allégoriques*; mais sa poésie n'était pas de nature à obtenir un succès populaire. Le libraire ne retira pas ses frais d'impression. Naturellement fier et délicat, Collins lui rendit l'argent qu'il en avait reçu, et livra aux flammes tous ceux des exemplaires qui n'avaient pas été vendus. Ces odes, surtout celle qui a pour titre, *les Passions*, sont cependant, au jugement de plusieurs critiques éclairés, avec l'ode de Dryden *sur la fête de sainte Cécile*, et quelques odes de Gray, ce que la littérature anglaise a produit de mieux dans le genre lyrique. L'indolence naturelle de Collins, augmentée par le découragement qu'avaient produit en lui quelques efforts inutiles, le plongea bientôt dans un état voisin de la misère. Poursuivi par des créanciers impitoyables, il n'avait pu échapper à la prison qu'en se sau-

rant, 1763, in-12; traduction attribuée au baron d'Holbach. IV. *Esprit du judaïsme, ou Examen raisonné de la foi de Moïse et de son influence sur la religion chrétienne*, Londres (Amsterdam), 1770, in-12. D. L.

vant de Londres, n'emportant avec lui que quelques guinées, obtenues d'avance d'un libraire, pour lequel il s'était engagé à faire une traduction de la *Poétique d'Aristote*, accompagnée d'un commentaire. Heureusement pour lui, la mort d'un oncle vint le mettre en possession d'une somme de deux mille livres sterling. Il commença par retirer son engagement des mains du libraire, se trouvant assez riche pour s'abandonner sans inquiétude à son indolence naturelle; mais sa santé était considérablement affaiblie. Une sorte de faiblesse mélancolique le rendait chaque jour plus incapable d'action, et, sans altérer ses facultés intellectuelles, le réduisait à une espèce d'imbécillité. Il ne reprenait de force et de vivacité qu'en se livrant à des excès de boissons enivrantes, qui achevèrent de le détruire. Il essaya, mais sans succès, le secours des voyages; il paraît même qu'à son retour sa raison commença à s'affaiblir sensiblement, au point qu'on fut obligé de le mettre quelque temps dans une maison d'aliénés. Johnson, qui l'avait vu peu de temps après ce retour, n'avait aperçu en lui aucune marque d'aliénation; il l'avait trouvé lisant le *Nouveau Testament*: « Je n'ai qu'un livre, dit » Collins, mais c'est le meilleur de » tous. » Il mourut en 1756, âgé de trente-six ans, près de sa sœur, aux soins de laquelle on l'avait confié. Son imagination était vive, sensible, un peu bizarre. « Il se plaisait, dit Johnson, dans ces écarts d'imagination » qui entraînent l'esprit hors des bornes de la nature.... Il aimait les » fées, les génies, les géants, les monstres, etc.; mais il ne se livrait à ce » goût que pour lui-même; car il ne » se faisait point remarquer dans ses » ouvrages. Excepté son ode sur les » superstitions d'Ecosse, qu'il com-

» mença en 1749 et qu'il ne finit ja- » mais, ses ouvrages n'offrent guère » de traces de cette disposition d'ima- » gination que dans la tournure de son » style trop figuré, souvent mystique, » quelquefois obscur. » Johnson, qui, si l'on en peut juger par sa sévérité sur les odes de Gray, n'aimait pas la poésie lyrique, s'est montré sévère aussi à l'égard de Collins. Il lui reproche quelques vers durs et travaillés, et ne lui tient pas assez de compte du nombre, beaucoup plus grand, de ceux où l'harmonie de la versification est unie à la douceur du sentiment. Ses images sont agréables et brillantes, mais n'ont pas toujours la couleur du sujet. Ses *Églogues persanes*, imprimées plusieurs fois, et particulièrement en 1757, sous le titre d'*Églogues orientales*, lui paraissaient à lui-même, à la fin de sa vie, si peu orientales, qu'il avait coutume de les appeler, par une sorte de dédain, ses *Églogues irlandaises*. Langhorne a publié, en un volume in-12, les *OEuvres poétiques de Collins*, avec une notice sur sa vie. Les libraires Cadell et Davis en ont fait, en 1797, une édition soignée, en tête de laquelle ils ont placé l'Essai de mistriss Barbault sur l'auteur. Collins était un homme fort instruit, d'une conversation agréable, et qui avait conservé dans ses malheurs une fierté décente et convenable. On a remarqué, comme une singularité, que l'amour ne jouait aucun rôle dans ses poésies. Dans son ode sur les *Pas-sions*, il n'est pas même parlé de celle-là. En supposant que la misère, qui n'a pas arrêté chez Collins l'essor du talent, ait desséché la source des tendres émotions, il faudra croire que

Un auteur qui, pressé d'un besoin important,
Le soir entend crier ses entrailles à jeun,

est encore plus propre à faire des vers qu'à faire l'amour.

S—D.

COLLINS (J.), comédien et auteur anglais, mort en 1808 à Birmingham, âgé de soixante-six ans, jouait avec succès la tragédie, la comédie et l'opéra. Il est auteur d'un ouvrage facétieux intitulé *The morning brush*; mais sa réputation se fonde surtout sur des compositions lyriques, qu'il chantait lui-même avec un talent, un naturel et une gaîté remarquables. Il était un des propriétaires du *Birmingham chronicle*, ou *Gazette de Birmingham*, et mourut possesseur d'une fortune assez considérable, qu'il dut à des lectures publiques dans le genre de celles de George Alexandre Stephens, si goûtées en Angleterre. X—s.

COLLINSON (PIERRE), négociant, membre de la société royale de Londres, né dans le Westmoreland, en 1693, mort le 11 août 1768, a rendu de très grands services aux sciences, particulièrement à la botanique, à l'art de cultiver des plantes étrangères et à l'histoire naturelle. On lui doit l'introduction en Europe et la naturalisation d'un grand nombre de plantes. C'est dans ses jardins, situés à quelques milles de Londres, qu'il les faisait cultiver avec un soin particulier et par des procédés inconnus jusqu'alors. Il était parvenu à perpétuer chez lui les végétaux les plus délicats, ceux même qui semblaient se refuser à orner les jardins et ne pouvoir souffrir aucune sorte de culture. Son jardin contenait une collection d'orchis la plus nombreuse que l'on eût encore vue. Philanthrope éclairé, vrai bienfaiteur de l'humanité, il s'occupa avec un zèle infatigable de la transplantation des végétaux utiles, de l'Amérique en Europe, et de ceux de notre continent dans le Nouveau-Monde. C'est par ses conseils que la vigne fut cultivée en Vir-

ginie, et que l'on forma une bibliothèque publique à Philadelphie. Ami de Franklin, et quaker comme lui, il lui fit connaître, en 1745, les premières expériences sur l'électricité, et lui envoya la première machine électrique que l'on eût vue dans le Nouveau-Monde. Leur correspondance à ce sujet a été imprimée. Collinson a donné quelques mémoires à la société royale dont il était membre; il y en a un *sur les émigrations des troupeaux, de la plaine vers les montagnes et des montagnes dans la plaine*. On en trouve aussi qui ont été publiés dans le *Gentleman's Magazine*. En reconnaissance de son zèle pour la connaissance et la propagation des plantes de l'Amérique en Europe, Linné a donné le nom de *Collinsonia* à un genre de plantes qui fait partie de la famille des labiées. Plusieurs écrivains anglais ont publié son éloge: on peut le lire dans la *Biographia britannica*, volume IV de l'édition de 1782, et à la suite des *Mémoires sur le docteur Fothergill*, par M. Lettsom, qui donne un catalogue des divers écrits de Collinson. — Jean COLLINSON, ecclésiastique anglais, membre de la société des arts, mort aux bains de Hothwells le 27 août 1793, a publié en anglais: *Histoire et antiquité du comté de Sommerset, d'après les mémoires d'Edmond Rack*, Bath, 1791, 3 vol. in-4°. ornés de 42 planches. D—P—s.

COLLIUS (FRANÇOIS), savant docteur du collège Ambrosien, naquit dans le territoire de Milan, vers la fin du 16^e siècle. A la suite de son cours de théologie, fait avec beaucoup de distinction, il soutint en 1604, devant le 7^e concile provincial de cette métropole, une fameuse thèse, comprenant quinze cent cinq pro-

positions qui formaient un assez gros volume in-4°. Toute sa vie, consacrée à la pratique des devoirs de son état, n'offre aucun événement remarquable. Il mourut en 1640, étant depuis dix ans grand pénitencier du diocèse. Collius est auteur de deux ouvrages qui attestent son érudition, et que la singularité de ses opinions ont rendus célèbres. Dans le premier, intitulé : *De sanguine Christi libri quinque*, Milan, 1617, in-4°, il a rassemblé tout ce qui a été dit et écrit du sang de J.-C. et des différentes parties de son corps par lesquelles ce sang a été répandu. Il n'est point favorable aux traditions populaires qui en attribuent des portions plus ou moins abondantes à certaines villes; mais il agite des questions trop minutieuses, quelquefois même assez ridicules sur le saint prépuce. Le second ouvrage a pour titre : *De animabus paganorum libri octo*, Milan, 1622 et 23, 2 vol. in-4°. Quelques exemplaires du second volume portent, par erreur, le millésime de 1633. Il y en a eu une seconde édition en 1638 et 1640. L'auteur y traite du salut d'Adam, de Caïn, de Samson, de Melchisedech, de Balaam, des sages femmes d'Égypte, de Job, de Salomon, de la reine de Saba, de Nabuchodonosor. Il passe de-là à celui d'Homère, des sept sages, de Diogène, de Sénèque, et en général de tous les personnages qui ont figuré dans le paganisme. Il leur est assez favorable, excepté à Pythagore, Aristote, et quelques autres qui ne lui ont pas paru mériter qu'on élargît pour eux la voie du salut. Tout ce système conjectural est fondé sur la connaissance que ces personnages ont eue des choses divines, sur leur vie morale, leurs sentiments, leurs écrits, les témoignages rendus en leur faveur par

quelques anciens et modernes. Du reste, cet ouvrage rare, curieux, rempli de recherches, bien écrit, est regardé par quelques critiques comme une débauche d'esprit et d'érudition, un recueil de faits distribués avec art, et présentés avec beaucoup de réserve. T—D.

COLLOREDO (FABRICE), marquis de Ste.-Sophie, de l'illustre famille de ce nom, originaire du Frioul, né en 1576, entra comme page à la cour de Ferdinand de Médicis, grand-duc de Toscane. Dans l'expédition de Bone en Afrique, il commanda un corps de deux cents volontaires. Cosme II l'envoya en ambassade auprès de l'empereur Rodolphe II, pour lui notifier la mort de son père. Cette mission fournit à Collorede l'occasion de visiter plusieurs villes et différentes cours d'Allemagne. Daniel Eremita, noble flamand, qui l'accompagnait, publia en latin la relation de ce voyage, sous ce titre : *Iter Germanicum, sive epistola ad equitem Camillum Guidum scripta de relatione ad Rudolphum Cæs. Aug. et aliquot Germaniæ principes*. On y trouve des traits assez mordants contre plusieurs princes allemands. En 1614, le grand-duc donna à Collorede le commandement d'un corps de cuirassiers destinés à secourir le duc de Mantoue contre le duc de Savoie. Il jouit ensuite de la plus haute faveur sous Cosme II et sous son successeur Ferdinand II, dont il fut le principal ministre. Il mourut à Florence en 1645. — COLLOREDO (Jérôme) entra au service dès sa tendre jeunesse, et s'avança par degrés jusqu'au grade de colonel. Après la bataille de Lutzen, il fut nommé wachtmeister-général, et commanda en Bohême une armée contre les Saxons, qui le battirent le 3 mai 1634. Cet échec lui

attira la disgrâce de l'empereur Ferdinand II, qui le fit enfermer dans le château d'OEdembourg. Lorsqu'il eut recouvré sa liberté, il fit sous Gallas une expédition en Bourgogne, et fut pris par les Français, qui le relâchèrent peu de temps après. Ayant ensuite marché avec un corps de cavalerie au secours de St.-Omer, que les Français assiégeaient, il dégagera cette place; mais il fut tué d'un coup de pistolet en 1638. — COLLOREDO (Jean-Baptiste), comte de Wald-Sée, servit aussi la maison d'Autriche. En 1642, il se trouva avec son régiment à la bataille que l'archiduc Guillaume livra près de Leipzig au général suédois Torstenson, et y donna des preuves de bravoure si brillantes que l'archiduc le nomma colonel de ses gardes. Il continua à faire la guerre en Bohême, en Moravie et en Autriche, et fut nommé major-général. En 1648, la république de Venise, dont il était sujet, l'appela à son service, et lui confia le commandement des milices de Candie. Il défendit la capitale de cette île avec la plus grande valeur, contre les Turks, et fut tué dans une reconnaissance au mois d'octobre 1649.

E—s.

COLLOREDO (RODOLPHE), comte de Wald-Sée, feld-maréchal des armées impériales sous Ferdinand II et Ferdinand III, naquit en 1585, embrassa la profession des armes dès l'âge le plus tendre, et se signala particulièrement dans la fameuse guerre de trente ans. Quelques jours avant la bataille de Lutze (1632), il fut chargé par Wallenstein d'occuper le château de Weissenfels, pour observer les mouvements des Suédois. Dès qu'il se fut aperçu que Gustave-Adolphe s'avavançait vers lui, il tira trois coups de canon, signal dont il était convenu avec Wallenstein, qui fit ses dispositions.

Le lendemain, s'engagea cette bataille mémorable, dans laquelle Collorédo fit des prodiges de valeur, soutint pendant long-temps les efforts des Suédois, et reçut sept blessures. Lorsqu'en 1634, Wallenstein, qui méditait sa révolte contre l'empereur, convoqua à Pilsen les principaux officiers de son armée pour sonder leurs intentions, Collorédo fut du petit nombre de ceux qui, malgré ses messages réitérés, ne se rendirent pas à son invitation. Après la mort de Wallenstein, l'archiduc Ferdinand, qui fut nommé généralissime, confia à Collorédo dix mille hommes pour observer les mouvements de l'ennemi en Lusace et en Silésie. Collorédo s'acquitta de cette mission avec intelligence, puis rentra en Bohême pour garantir ce royaume. Les forces qu'il commandait ne s'étant pas trouvées suffisantes, en 1644, l'empereur accourut avec d'autres troupes. Pressé de retourner en Autriche pour défendre sa capitale, il laissa le commandement à Collorédo. Lors de l'invasion des Suédois en 1648, la Bohême était tellement dégarnie, qu'ils purent marcher sur Prague et surprendre la partie appelée *la Petite-Ville*, et la citadelle le 26 juillet. Collorédo, qui s'était retiré dans la ville vieille avec huit cents hommes, ferma les avenues principales, et fit échouer leurs attaques, quoiqu'il n'eût que deux pièces de canon, et qu'il eût été obligé de prendre des armes dans tous les magasins des armuriers pour en fournir aux étudiants et aux bourgeois. Des renforts arrivèrent aux Suédois; quarante pièces d'artillerie eurent bientôt fait taire les deux canons des assiégés, mais ne diminuèrent pas le courage de ceux-ci. L'arrivée de Conti, habile ingénieur, mit Collorédo à même de fortifier et d'augmenter ses

lignes de défense, et de suppléer, par des mines, au manque d'artillerie. Les ennemis, qui avaient encore reçu des renforts, redoublèrent leurs attaques avec une ardeur nouvelle. Ils firent des brèches assez larges pour qu'un chariot pût y passer, et l'artillerie s'approcha à la portée du pistolet. Les talents de Conti, la bravoure de Collorédo et des citoyens semblèrent s'accroître avec le danger. Les Suédois sommèrent en vain la place de se rendre : ils donnèrent l'assaut ; une partie d'entre eux fut engloutie par l'explosion d'une mine, le reste fut poursuivi jusque dans ses retranchements. Enfin, le 24 octobre, les assiégeants, lassés de l'inutilité de leurs efforts, se retirèrent. Le lendemain, les habitants reçurent les nouvelles d'une suspension d'armes, et, peu après, celle de la paix générale conclue à Munster. L'empereur récompensa la bravoure et la fidélité des habitants de Prague, et Collorédo fut nommé gouverneur de cette ville qu'il avait si vaillamment défendue, et dans laquelle il mourut le 24 janvier 1657.

E—s.

COLLOT. Voyez COLOT.

COLLOT D'HERBOIS (J. M.), l'un des hommes les plus remarquables que la révolution de France ait fait connaître. Il était d'une taille moyenne, avait le tein brun, la chevelure crépue et extrêmement noire, le regard soucieux et sombre, les traits ; enfin, qu'un peintre pourrait imaginer pour représenter un conspirateur. Comédien ambulante avant la révolution, il avait exercé son art dans plusieurs grandes villes, et notamment à Lyon, où il jouissait d'une espèce de considération : sa conduite n'était pas celle d'un comédien. Il alla ensuite établir à Genève un spectacle dont il était directeur. C'est-là qu'il

puisa sans doute ses principes républicains, qui s'exaltèrent lorsqu'il fut à Paris, et qui dégénérèrent en démente furieuse, par l'abus des boisons fortes ; car, dans les dernières années de sa vie, il était presque toujours ivre. C'est pour cela que, dans le fameux Noël de la Gironde, on le nommait *le sobre Collot*. Admis au club des jacobins, son audace, la force de son organe, et sa déclamation théâtrale, l'y firent remarquer, et lui donnèrent quelque ascendant. Une petite brochure commença sa fortune politique. Le club des jacobins avait proposé un prix pour le meilleur ouvrage dans lequel on ferait connaître au peuple combien le nouvel ordre de choses lui était avantageux. Il s'agissait de la royauté constitutionnelle. On eût à cette époque regardé comme le dernier terme de l'extravagance le projet de substituer la république à la monarchie. Collot composa un opuscule intitulé *l'Almanach du père Gérard*(1), qui remporta le prix, et lui donna beaucoup de considération dans une certaine portion du public. Ce succès excita son amour-propre, et il se crut destiné, dès ce moment, à remplir les premières places de l'état. La victoire de Bouillé sur les insurgés de Nanci étant devenue impopulaire, Collot imagina qu'il pourrait faire tourner à son avantage cette disposition des esprits. Appuyé par la société des jacobins, il présenta à l'assemblée législative une pétition en faveur de quelques soldats du régiment de Château-Vieux, que les lois de leur pays avaient envoyés aux ga-

(1) Le père Gérard était un cultivateur breton, que son bailliage avait député aux états-généraux ; c'était un homme simple et honnête, auquel la politique du temps voulait qu'on supposât toutes les vertus.

lères de Brest, pour avoir pris part à la sédition. La pétition fut accueillie ; le roi demanda aux cantons la grâce de ces soldats, qui l'accordèrent sans difficulté. Leur protecteur ne s'en tint pas là ; il voulut que le retour de ses protégés fût un triomphe, et il les recommanda à tous les clubs, depuis Brest jusqu'à Paris. On les reçut comme des martyrs de la liberté, et ils arrivèrent dans la capitale chargés de lauriers et de couronnes. Un banquet somptueux les attendait dans le local de la société ; enfin, d'une grâce accordée à des galériens, on fit une intrigue, un moyen de révolution. Pétion, maire de Paris, autorisa en leur honneur une espèce de fête civique. On les fit placer sur un énorme char attelé de chevaux blancs, et au haut duquel dominait Collot, entouré d'une multitude de petits drapeaux tricolors. Cette singulière ovation partit de l'emplacement de la Bastille, traversa lentement les boulevards, suivie d'une nombreuse populace, et se rendit au Champ-de-Mars, au pied de l'autel de la patrie ; et là, les triomphateurs et leur cortège firent de nouveau, au milieu des hymnes et des chants patriotiques, le serment de vivre libres ou de mourir. Ils furent ensuite présentés à l'assemblée nationale, qui leur accorda les honneurs de la séance. Ce fut après cet étrange triomphe que les révolutionnaires commencèrent à porter le bonnet rouge. Collot, imaginant qu'il était devenu un des plus importants personnages de France, brigua le ministère de la justice, et fut tout étonné de ne pas l'obtenir. Dès-lors Louis XVI, qui n'avait pas cru devoir le lui confier, le compta parmi ses plus violents ennemis, et la constitution que l'*Almanach du père Gérard* avait voulu populariser, fut tous les jours mise en pièces par son auteur.

Collot figura au 10 août parmi les membres de la nouvelle municipalité de Paris, présida l'assemblée électoral qui nomma les députés à la convention, et fut choisi un des premiers ; mais il ne prit point part aux massacres de septembre : c'est à tort qu'il en a été accusé. A la première séance de la convention, il demanda l'abolition de la royauté, non pas le premier, comme le dit le *Moniteur* du 22 septembre (la motion en avait déjà été faite avant qu'il prit la parole), mais il l'appuya avec force, et ne contribua pas peu à la faire adopter. Envoyé à Nice après la conquête de ce pays à la fin de 1792, il se trouvait absent lors du procès de Louis XVI, mais il écrivit qu'il votait la mort. Long-temps lié avec Robespierre, il le seconda dans tous ses projets, et surtout dans sa haine contre le parti de la Gironde, dont il fut un des plus ardents persécuteurs. Collot fut membre du comité de salut public, et contribua peut-être plus que Robespierre lui-même aux épouvantables proscriptions qui signalèrent le règne de ce pouvoir. Le comité le chargea de différentes missions ; c'est de là surtout que date son horrible célébrité. On délibérait un jour dans le comité de salut public sur le parti que les révolutionnaires avaient à prendre pour se délivrer des personnes suspectes. Quelques-uns de ses collègues étaient d'avis de les déporter. « Il ne » faut rien déporter, dit Collot, il » faut détruire tous les conspirateurs ; » que les lieux où ils sont détenus » soient minés ; que la mèche soit toujours allumée pour les faire sauter, » si eux ou leurs partisans osent encore conspirer contre la république. » Il répéta la même motion publiquement à une des séances de la convention. Il était lui-même le plus

habile de ses collègues à supposer ces conspirations, qu'il dénonçait pour avoir un prétexte de développer le système de terreur dont les gouvernants croyaient avoir besoin pour se maintenir. Envoyé successivement dans les départements du Loiret et de l'Oise, il y préluda par de nombreuses arrestations, qui le firent considérer comme digne de missions plus importantes. En novembre 1793, il se rendit à Lyon, chargé d'exercer sur cette malheureuse cité toutes les vengeances de la convention nationale. Les détails de sa conduite dans cette terrible mission ne peuvent tous appartenir à cet article. Il fit périr plus de seize cents personnes, par les mains des bourreaux, la fusillade et le canon. Un décret du 21 vendémiaire ordonnait la démolition de Lyon, et ajouta que les ruines de cette belle cité s'appelleraient *Ville affranchie*. Collot écrivit alors à la convention : « Nous le jurons, le peuple sera vengé ; le sol » qui fut rougi du sang des patriotes, » sera bouleversé. Tout ce que le » crime et le vice avaient élevé, sera » anéanti ; et sur les débris de cette » ville superbe et rebelle, qui » fut assez corrompue pour demander » un maître, le voyageur verra avec » satisfaction quelques monuments » simples élevés à la mémoire des » amis de la liberté, et des chaumières » res éparées, que les amis de l'égalité s'empresseront de venir habiter, etc. » Toute sa correspondance est écrite sur ce ton. Il entreprit d'effacer dans les âmes jusqu'au sentiment de la pitié, en insultant par une proclamation à la désolation générale, qu'il appelait *faiblesse anti-républicaine* ; il y déclara qu'on traiterait comme suspects tous ceux qui auraient laissé apercevoir sur leur physionomie, ou dans leurs propos, le

moindre signe de tristesse et de compassion. Une pétition rédigée en faveur des malheureux Lyonnais, fut lue à la barre de cette assemblée, et parut produire quelque effet ; mais Collot, qui avait été appelé à Paris par le comité, vint à bout d'intimider ses adversaires par un véritable coup de théâtre : il se servit de l'effigie de Châlier, comme autrefois Antoine des restes sanglants de César, pour exalter les fureurs populaires. Le simulacre du féroce piémontais fut présenté à la convention, porté dans toutes les rues, invoqué à la tribune des jacobins, et l'ordre de continuer les exécutions fut réitéré ; mais celui qui l'avait fait donner étant resté à Paris, elles se ralentirent insensiblement, et cessèrent enfin, à l'époque où elles devenaient plus effrayantes et plus multipliées dans la capitale. Mais la division commençait à s'établir parmi les plus ardents révolutionnaires ; Robespierre et Collot s'observaient. Celui-ci, tourmenté par d'effroyables souvenirs et par la terreur même qu'il avait inspirée, ne cessait de témoigner son inquiétude sur la mésintelligence qu'il voyait régner parmi ceux qui, peu de temps auparavant, marchaient sur la même ligne. Le 25 mai 1794, en rentrant chez lui à une heure du matin, il fut attaqué par un jeune homme, nommé *Admiral*, qui lui tira deux coups de pistolet, dont aucun ne l'atteignit. Cet événement fit beaucoup de bruit, et parut augmenter pour quelque temps l'influence qu'il avait dans la convention. Ce fut alors que Robespierre, jaloux de tous ceux qui voulaient l'égaliser, se déclara son ennemi, et que se forma le ridicule triumvirat, composé de Robespierre, Couthon et St.-Just, qui, après avoir exercé la puissance publique pendant quelques semaines, fut dissous le 9 thermidor.

Collot contribua puissamment à la proscription de Robespierre; mais il ne tarda pas à être dénoncé lui-même par Lecointre. Cette dénonciation enhardit tous ceux qui n'avaient pas encore osé parler. Ses collègues, les journaux, les pamphlets, le couvrirent d'opprobre, et l'assemblée, entraînée par l'indignation publique, décréta son arrestation le 2 mars 1795, et ensuite sa déportation à la Guiane. Six semaines après, une insurrection qu'on attribua à ses partisans, s'étant manifestée, la convention ordonna de le mettre en jugement pardevant le tribunal de la Charente; mais quand le courrier, porteur du décret, arriva, Collot était parti pour le lieu de sa déportation. A peine y fut-il arrivé qu'il s'efforça de soulever les noirs contre les blancs. On le renferma dans le fort de Synnamary, où il fut attaqué d'une fièvre chaude. Dans un moment de délire, il but une bouteille d'eau-de-vie qui lui brûla les entrailles. Enfin, le 8 janvier 1796, au moment où on le transportait à l'hôpital de Cayenne, il expira dans des tourments affreux, à l'âge de quarante-cinq ans, se reprochant sa conduite passée et tous les maux, dont il était l'auteur. Les ouvrages de Collot d'Herbois sont : I. *Almanach du P. Gérard pour 1792*, Paris, 1792, in-12, avec figures, réimprimé en divers formats, et aussi sous le titre d'*Étrennes aux amis de la Constitution française*, ou *Entretiens du P. Gérard avec ses concitoyens*, 1792, in-12, traduit en anglais à Paris même par J. Oswald, 1792, in-8°; en hollandais, à Dunkerque, 1792, in-8°, et en allemand. Un anonyme donna en même temps l'*Almanach de l'abbé Maury*, ou *Réfutation de l'Almanach du P. Gérard*, in-32, qui a eu au moins deux éditions. II. *Clémence et Mont-*

jair, drame en cinq actes et en vers; III. *les Français à la Grenade*, ou *l'Impromptu de la guerre et de l'amour*, comédie-divertissement, Lille et Douai, 1779, in-8°. C'est sans doute cette pièce que M. Ersch a indiquée sous le titre de *l'Impromptu à la dragonne*. IV. *Le Bon Angevin*, ou *l'Hommage du cœur*, comédie en un acte, 1777, in-8°; V. *le Vrai Généreux*, ou *les Bons Mariages*, drame villageois en un acte, 1777, in-8°; VI. *le Nouveau Nostradamus*, ou *les Fêtes provençales*, comédie en un acte et en prose, in-8°; VII. *le Bénéfice*, comédie-proverbe en un acte, 1778, in-8°; VIII. *l'Inconnu*, ou *le Préjugé nouvellement vaincu*, comédie en trois actes et en prose, 1790, in-8°; IX. *la Famille patriote*, ou *la Fédération*, pièce nationale en deux actes et en prose, 1790, in-8°; X. *le Procès de Socrate*, ou *le Régime des anciens temps*, comédie en trois actes et en prose, 1791, in-8°; XI. *les Portefeuilles*, comédie en deux actes et en prose, 1791, in-8°; XII. *l'Aîné et le Cadet*, comédie en deux actes et en prose, 1791, in-8°; XIII. *Adrienne*, ou *le Secret de famille*, comédie en trois actes et en prose, 1790, in-8°; XIV. *Lucie*, ou *les Parents imprudents*, drame en cinq actes et en prose, 1772, in-8°; Nantes, 1774, in-8°; Avignon, 1777, in-8°; la Haye, 1781, in-8°; XV. *le Paysan magistrat*, comédie en cinq actes et en prose, imitée de l'espagnol de Calderon, d'après la traduction de Linguet, 1777, in-8°; 1780, in-8°; Bruxelles, 1785, in-8°; Paris, 1790, in-8°. La pièce espagnole est intitulée, *l'Alcalde de Zalamea*, et l'ouvrage de Collot fut représenté aussi sous ce titre, et encore sous celui de *Il y a bonne justice*. XVI. *L'Amant Loup-garou*, ou *M. Rodomont*, pièce

comique en quatre actes et en prose, imitée de l'anglais, Douai, 1780, in-8°. C'est une imitation des *Com-mères de Windsor*, de Shakespeare. Ces trois dernières pièces ont été recueillies à la Haye par le libraire Constapel, qui s'est contenté d'imprimer un frontispice, portant ces mots : *OEuvres de théâtre de M. Collot d'Herbois*. Le libraire de la Haye annonçait la prochaine mise en vente de *Rodrigue et Séraphine*, comédie héroï-lyrique en quatre actes du même auteur : on ignore si elle est imprimée. Collot donna, en 1790, au théâtre du Palais-Royal (aujourd'hui le théâtre Français), la *Journée de Louis XII*, comédie héroïque et nationale en trois actes, et *Isabelle et Dom Louis*, comédie en trois actes. Ces deux pièces ne sont point imprimées. Collot d'Herbois a fait à la convention et aux jacobins plusieurs discours ou rapports qui ont été imprimés. Il signa avec Barrère, Billaud et Vadier la *Réponse des Membres des deux anciens comités de salut public et de sûreté générale, aux imputations renouvelées contre eux, par L. Lecointre de Versailles*, an III, in-8°; et avec les deux premiers, la brochure intitulée : *Les Membres de l'ancien comité de salut public au Peuple français et à ses Représentants*, an III, in-8°. Il publia aussi une apologie de sa conduite à Lyon, ou réponse aux accusations dirigées contre lui. Cette brochure est antérieure au 9 thermidor; enfin, plusieurs lettres de Collot sont imprimées dans le *Rapport fait (par Courtois) au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices*; et dans le *Rapport fait (par Saladin) au nom de la commission des vingt-un, créée pour l'examen de la conduite des représentants du*

peuple Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Barrère et Vadier.

B—U.

COLMAN (GEORGE) naquit en 1733, à Florence, de François Colman, résident d'Angleterre à la cour du grand-duc de Toscane, et d'une sœur de la comtesse de Bath. George II fut son parrain. Élevé au collège de Westminster, il y eut pour condisciples Lloyd, Churchill, Thornton, trois poètes anglais qui ont eu quelque réputation. Colman se distingua de bonne heure par son goût pour la poésie. Ce fut peu de temps après son admission à Oxford, que, très jeune encore, il s'associa avec Thornton dans la rédaction du *Connaisseur*, ouvrage périodique qui paraissait une fois par semaine, et qui fut continué depuis le 31 janvier 1754 jusqu'au 30 septembre 1756. On y trouve beaucoup d'esprit, et des peintures piquantes des mœurs du temps, de l'instruction, de la gaieté, mais peu de profondeur et de solidité, qualités qu'on ne pouvait guère attendre de l'âge des auteurs. Colman, destiné à suivre la carrière des lois, passa d'Oxford à l'école de droit de Lincoln's - Inn; mais il ne se montra guère au barreau. En 1760, parut à Drury-Lane son premier ouvrage dramatique, *Polly Honeycomb*, pièce fort gaie, qui obtint de grands applaudissements, et fut suivie, en 1761, de *la Femme jalouse*, ouvrage plus important, et dont le succès fut encore plus flatteur. La comédie française de *la Femme jalouse*, composée par Desfor-ges, n'est qu'une imitation de la pièce anglaise; et, quoique le ton en soit trop sérieux et l'effet peu piquant, elle a mérité de rester sur le répertoire du théâtre Français. Colman produisit successivement plusieurs autres comédies, qui obtinrent, en général,

la faveur du public, particulièrement le *Mariage clandestin*, qu'il composa avec Garrick. En 1764, la mort du lord Bath lui procura une fortune indépendante, que la mort du général Pulteney, héritier du lord Bath, vint encore augmenter en 1767. Il publia, vers cette époque, une *Traduction de Tércence*, fort estimée, quoiqu'on n'ait pas généralement approuvé l'espèce de rithme qu'il a choisie : c'est une sorte de vers blancs, peu réguliers, qui ne sont tout-à-fait ni vers ni prose. En 1768, il acheta, en société avec trois autres personnes, le privilège du théâtre de Covent-Garden, dont il prit lui-même la direction. Cette association fut la cause de quelques querelles qui ont fait beaucoup de bruit en Angleterre, et ont donné lieu à divers pamphlets pleins d'esprit et d'animosité. Après avoir dirigé ce théâtre pendant sept années, Colman vendit la part qu'il y avait, pour acheter, en 1777, le théâtre de Hay-Market, auquel il sut donner une vogue extraordinaire ; car il était, après Garrick, l'homme le plus propre à diriger un théâtre. Il fit paraître ensuite une nouvelle traduction en vers réguliers de l'*Art poétique d'Horace*, avec un commentaire, où, contre l'opinion du docteur Hurd, il explique ce poème suivant une idée de Wieland, qui a cru que cette épître d'Horace, mal à propos appelée *Art poétique*, a été adressée à un des petits-fils de Pison, d'après le désir de sa famille, pour le guérir d'un penchant pour la poésie qui n'était pas accompagné de talent. Ainsi, dans cette hypothèse, Horace, sous prétexte d'instruire le jeune Pison des règles de l'art des vers, l'effraie par le tableau de ses difficultés. Colman est auteur de vingt-six pièces de théâtre ; d'une *Préface* pour une édition

de Beaumont et Fletcher ; d'une dissertation ingénieuse imprimée en tête du théâtre de Massinger, etc. Ses œuvres dramatiques ont été recueillies en 4 vol. in-8°, Londres, 1777, et ses opuscules en prose, en 3 volumes, sous ce titre : *Prose on several occasions*, etc., ibid., 1787. Il a composé avec Robert Lloyd quelques parodies spirituelles, et deux odes qui ont eu du succès. Vers la fin de sa vie, une attaque de paralysie vint déranger cette tête si bien organisée, et l'on fut obligé de l'enfermer dans une maison d'aliénés à Paddington, où il mourut le 14 août 1794. Sa stature était extraordinairement petite, et il était le premier à en plaisanter ; il disait qu'il perdait plus de temps qu'un autre sur les grandes routes, parce que, lorsqu'il voyageait à cheval, les commis ne manquaient jamais de fermer les barrières à son approche, croyant toujours voir venir à eux un cheval échappé, attendu que son corps était entièrement caché par la tête et le cou du cheval. — George COLMAN, son fils, qui lui a succédé dans la propriété du théâtre de Hay-Market, a publié un recueil de mélanges, sous le titre de *Mynight-gown and slippers*, 1799, in-4°, et un grand nombre de pièces de théâtre : son opéra-comique d'*Inkle et Yariko* a été réimprimé à Paris en 1805.

S—D.

COLMAR (JEAN), né à Nuremberg en 1684, devint en 1719 recteur de l'école de l'hôpital de la même ville, et en remplit les fonctions avec autant de zèle que de talent. Il bannit les restes de barbarie qui subsistaient encore dans le système d'enseignement, perfectionna surtout l'éducation morale, et introduisit dans son école l'étude du grec et celle de l'éloquence. Il mourut d'une attaque

d'apoplexie le 2 avril 1737. Ses principaux ouvrages sont : I. *Antihenoticon, seu de causâ negati Lutheranos inter et Calvinianos unionis successûs disquisitio methodo mathematicâ instituta*, 1714; II. *Dissertatio de summi judæorum astorgia*, Altorf, 1716, in-4°.; III. *le Monde dans une noix*, Nuremberg, 1750, in-8°. (en allemand). C'est une nouvelle édition, continuée jusqu'à 1730, et arrangée par demandes et réponses, d'un ouvrage fort curieux (*Voy. Samuel FABER*). IV. *Cellarius mnemonicus, id est ratio promississima latinæ linguæ voces primigenias facile percipiendi et fideliter retinendi*, 1736, in-8°. Cet ouvrage, qui est aussi écrit en allemand, lui est généralement attribué, quoique anonyme.

C. M. P.

COLMENAR (D. JUAN ALVAREZ DE), historien espagnol du 18^e. siècle. On a de lui deux ouvrages estimés : I. *Annales d'Espagne et de Portugal*, Amsterdam, 1741, 14 vol. in-4°. ou 8 vol. in-12, fig. : cette histoire, traduite en français par Massuet, embrasse les annales des deux monarchies depuis leur établissement jusqu'à l'époque où l'auteur écrivait; II. *les Délices de l'Espagne et du Portugal*, Leyde, 1707, 5 vol. in-8°. , et 1715, 6 vol. in-12, figures. Cette description de la péninsule offre plus d'intérêt, et moins d'inexactitudes qu'on n'en trouve dans ces compilations connues sous le nom de *Délices de l'Italie, de la Suisse*, etc. Colmenar est le premier qui ait donné quelques notions assez satisfaisantes, mais incomplètes, sur les diverses routes de l'Espagne et de ses principales villes; mais son livre a été singulièrement défiguré par les additions de l'éditeur hollandais, qui a laissé percer jusque dans les

estampes sa haine contre l'église catholique. V—VE.

COLMENARES (DIEGO DE), né à Ségovie, long-temps curé de l'église de St.-Jean en cette ville, consacra tous les loisirs que lui laissait son ministère, à étudier l'histoire et les antiquités de sa patrie. Il découvrit dans les archives nationales un grand nombre de monuments historiques qu'il publia, et mourut au mois de février 1651. Son principal ouvrage a pour titre : *Historia de la insigne ciudad de Sigovia, y compendio de las Historias de Castilla*, Ségovie, 1637, in-fol. Les auteurs espagnols, en louant son style et sa méthode, reconnaissent qu'il doit être compté le premier parmi les écrivains de sa nation qui ont écrit l'histoire particulière des villes. V—VE.

COLOCCI (ANGE) naquit en 1467 (1) à Iési, dans la marche d'Ancone. Envoyé à Rome pour y faire ses études, il apprit sous les plus habiles maîtres le grec, le latin, sa propre langue, et le provençal, que tous les jeunes Italiens bien élevés apprenaient alors. Sa famille était noble et ancienne. François Colocci, son oncle, fit, pour se rendre maître d'Iési, une tentative malheureuse, qui obligea toute la famille à sortir de l'état ecclésiastique, et à se retirer à Naples. Ange s'y lia bientôt avec tous les poètes célèbres qui y floris-
saient alors, tels que Pontanus, San-
nazar, Lazzarelli, Summonte, Altilio
et plusieurs autres. A l'exemple de la
plupart d'entre eux, il changea son nom
en celui de *Colotius Bassus*. Six
années après, il fut rappelé dans sa
patrie, où il reçut de ses concitoyens
un accueil qui fut suivi de témoignages

(1) Selon Tiraboschi, ou en 1469, selon le recueil du P. Calogerà, t. XXXI, pag. 342.

de leur confiance. Ils le chargèrent en 1498 d'une ambassade auprès du pape Alexandre VI. Il ne put revoir Rome sans former le dessein de s'y fixer, et il obtint successivement de la cour romaine des emplois honorables et utiles. Riche de ses propres biens et des revenus de ses places, il tenait un grand état; sa maison, sa riche bibliothèque, ses superbes jardins étaient ouverts aux littérateurs et aux savants. Il y recueillit l'académie romaine, qui était errante et dispersée depuis la mort de Pomponius Lætus, son fondateur. Il avait été marié deux fois; resté veuf de sa seconde femme, il prit l'habit ecclésiastique, et reçut de Léon X, qui le nomma son secrétaire, la survivance de l'évêché de Nocera; Clément VII l'y confirma, y ajouta le gouvernement d'Ascoli, et le députa dans plusieurs cours de l'Europe pour former cette ligue qui fut si funeste à Rome, au pontife et à Colocci lui-même. Lors du trop fameux sac de Rome, en 1527, il reçut les insultes les plus graves, vit sa maison brûlée avec toutes les richesses littéraires et les chefs-d'œuvre des arts qu'il y avait rassemblés, et ce ne fut qu'en payant de fortes sommes qu'il racheta sa liberté. Il alla passer quelques mois dans sa patrie, pour réparer les pertes qu'il avait faites. Il retourna ensuite à Rome, et fut mis, en 1537, en possession de l'évêché de Nocera. Il ne le garda qu'environ neuf années, le céda en 1546 à l'un de ses neveux, et mourut à Rome le 1^{er}. de mai 1549. Sa vie a été donnée en latin par Frédéric Ubaldini, Rome, 1673, in-8°. L'abbé Lancelotti a publié à Rome, en 1772, les *Poésies italiennes et latines* d'Ange Colocci, précédées de sa vie et du catalogue de ses ouvrages; ils sont plus nombreux

qu'importants. On y distingue quelques opuscles de philosophie et de mathématiques; tout le reste appartient aux belles-lettres. G—É.

COLOGNE (Barthélemi DE). *Voy.* BARTHÉLEMI.

COLOM DU CLOS (ISAAC), né à Müncheberg, dans la moyenne Marche de Brandebourg, le 20 janvier 1708, d'une famille de réfugiés français, fut appelé, en 1730, pour diriger l'éducation du prince héréditaire d'Ost-Frise, Charles-Edzar, qui en fit dans la suite son secrétaire intime de cabinet et son bibliothécaire. Après la mort de ce jeune prince, Colom devint professeur de langue française, d'abord à Hefeld en 1744, puis, en 1747, à l'université de Göttingue, où il fut fait professeur de philosophie quelques années après. Il mourut le 26 janvier 1795. Outre l'ouvrage de Jean Schild, *De Chaucis nobilissimo Germaniæ populo*, Auric, 1742, in-8°, dont il fut l'éditeur, et plusieurs traductions, tant en allemand qu'en français, il a composé un grand nombre d'ouvrages, destinés, pour la plupart, à l'usage des allemands qui apprennent le français; nous citerons seulement : I. *Chronique d'Ost-Frise, depuis l'an 1106 jusqu'à 1661*, traduite de Jean-Fréd. Ravinga, et continuée jusqu'à 1744, Auric, 1745, in-8°. (en allemand). L'original est écrit en *plattdeutsch*, espèce de patois qui se rapproche du hollandais. II. *Principes de la langue française*, Nordhausen, 1747, in-8°, en allemand, souvent réimprimés; III. *les Aventures de Joseph Pignata*, ouvrage totalement refondu et augmenté d'une phraséologie, à l'usage des Allemands qui apprennent le français, Léipzig, 1766, in-8°; la 3^e. édition est de 1795; IV. il fut chargé depuis 1778 de la tra-

duction française de *l'Almanach de Göttingue*. On lui attribue aussi la *Lettre à M^{lle}. D. S. sur l'abus des grammaires dans l'étude du français, et sur la meilleure méthode d'apprendre cette langue*, Göttingue, 1797, in-8°, ouvrage posthume qu'un journaliste lui a contesté.

C. M. P.

COLOMA (D. CARLOS), fils de Jean, comte de Elda, naquit à Alicante en 1573. Dès l'âge de quinze ans, il servit dans les guerres des Pays-Bas, et parvint du grade d'enseigne aux plus grandes dignités. Gouverneur de Cambrai et ensuite du Milanais, ambassadeur en Allemagne et en Angleterre, il se distingua également dans les armes et dans la politique. Philippe IV le nomma marquis d'Espina, commandeur de Montiel et de la Osa, grand-maître du palais, conseiller d'état et du département de la guerre. Coloma mourut en 1637. On a de lui une Histoire des guerres de Flandre, depuis 1588 jusqu'en 1599; elle est intitulée : *Las Guerras de los Estados Baxos*, et fut imprimée à Anvers, en 1625 et 1635, in-4°. Cette histoire, réimprimée à Barcelone en 1627, in-4°, est bien écrite, et l'on estime la méthode et l'impartialité de son auteur. On lui doit encore une traduction de *Tacite* en espagnol (1). V—VE.

(1) La traduction de Tacite, par Coloma, fut imprimée à Douai, en 1629, in-4°. Elle contient les livres I—VI et XI—XVI des *Annales*, et les livres I—V des *Histoires*. Elle a cela de remarquable que c'est à l'auteur lui-même qu'est adressée l'épître dédicatoire signée *Fray Leandro de S. Martin*. N. Antonio se trompe en disant, dans sa *Bibliotheca hispana nova*, que cette traduction est la première que les Espagnols aient eue de Tacite, 1°. parce que, ainsi qu'on vient de le voir, elle est loin

COLOMB (CHRISTOPHE), le plus célèbre des navigateurs, naquit dans l'état de Gènes en 1441. Tous les historiens sont d'accord sur ce fait; mais ils diffèrent sur le lieu de sa naissance. (1) Les petits villages de Cogoreo et de Nervi disputent aux villes de Savone et de Gènes l'honneur de lui avoir donné le jour. Les ennemis de sa gloire, et il s'en est trouvé un grand nombre parmi ses contemporains, se sont attachés à déprécier sa personne, et ont répandu qu'il était d'une très basse extraction, sans songer que son génie en eût été d'autant plus relevé aux yeux de la postérité.

d'être complète; 2°. parce qu'Antoine de Herrera, d'après Antonio lui-même, avait fait imprimer en 1615, in-4°, une traduction des cinq premiers livres des *Annales* de Tacite; 3°. parce que, dès 1614, Emmanuel Sueyro, d'Anvers, avait donné sa traduction de *Las obras de C. Cornelio Tacito*, Madrid, in-4°, contenant les *Annales*, les *Histoires*, les *Mœurs des Germains* et la *Vie d'Agricola*: cette traduction a été réimprimée in-8° à Anvers, en 1619; 4°. parce que cette même année, 1614, parut à Madrid une autre traduction de Tacite, sous ce titre : *Tacito español ilustrado con aserimos por don Baltasar Alamos de Barrientos*, Madrid, in-fol., volume dans lequel sont les *Annales*, les *Histoires*, les *Mœurs des Germains* et la *Vie d'Agricola*. D. J. A. Pellicer y Saforcada, qui donne à cette traduction la date de 1613, dit qu'elle est la plus complète que les Espagnols aient de Tacite. Antonio a été trop vanté par Baillet, Morhof, D. Clément, il n'a pas, en général, le mérite de l'exactitude. A. B.—T.

(1) M. Napione a démontré que la famille de Christophe Colomb était établie depuis plusieurs siècles à Cuccaro dans le Montferrat, annexe de Piémont. (Voy. à cet égard la brochure de M. Lanjuinais, intitulée *Christophe Colomb*, on *Notice d'un livre italien concernant cet illustre navigateur*, Paris, 1809, in-8°. Voyez aussi les *Dissertazioni epistolari bibliografiche*, de Fr. Canclieri, Rome, 1809, in-8°.)

Pietro Martire d'Anghiera, son contemporain, Herrera qui a écrit l'*Histoire des Indes*, et F. Colomb, son fils, s'accordent à dire que sa famille était une des plus illustres de Plaisance. L'empereur Othon II avait fait donation à cette famille de plusieurs biens, et, entre autres, du château de Cogoreo dont on vient de parler, et où l'on doit peut-être, par cette raison, rapporter le lieu de sa naissance. Un passage d'une lettre de Christophe Colomb vient à l'appui de cette dernière opinion : « Je ne suis pas, écrit-il » à la nourrice de don Juan de Castille, le premier amiral de ma famille. Qu'on me donne le nom qu'on » voudra ; David a gardé les brebis, » et je suis le serviteur du même » Dieu qui l'a placé sur le trône. » Les ancêtres de Colomb perdirent leur fortune pendant les guerres de Lombardie, et cherchèrent à la réparer par le commerce maritime. Son père, Dominico Colomb, l'envoya à Pavie faire ses études ; mais il les interrompit, jeune encore, pour aller se livrer à la navigation. Ses progrès avaient cependant été très rapides, et il conserva toute sa vie le goût des belles-lettres qu'il ne cessa pas de cultiver. Ses facultés se développèrent ensuite ; il surpassa ses contemporains dans la géométrie, l'astronomie et la cosmographie ; son expérience dans la navigation était très étendue, lorsqu'il songea à entreprendre la découverte du Nouveau-Monde. Près de quarante années de sa vie avaient été employées à visiter les parties connues de notre globe. Les Portugais étaient, du temps de Christophe Colomb, le peuple dont la navigation était la plus étendue ; ils venaient de découvrir les côtes occidentales d'Afrique. Lisbonne était le lieu où se réunissaient les hommes les plus habiles de toutes les pa-

tions, en astronomie, en géographie et en navigation. Fernand Colomb, son fils, nous apprend qu'il les consulta sur la possibilité de découvrir, en allant par l'ouest, les terres de Cipangu et du Cathai, dont parle Marco Polo. Martin Béchain, de concert avec les deux médecins de Jean II, venait de proposer aux marins l'usage de l'astrolabe pour observer la latitude en pleine mer. Ce fut cet instrument qui donna à Colomb la possibilité de perdre pendant long-temps la terre de vue. Il s'en servit le premier, et il imagina des règles pour fixer la position des vaisseaux par la latitude et la longitude : c'est ainsi que son génie créateur perfectionna l'art nautique, avant de mettre son grand projet à exécution. Il avait étudié les ouvrages des anciens, et avait comparé leurs connaissances géographiques à celles qui nous ont été transmises par Marco Polo. Ses méditations et quelques faits nouvellement remarqués le confirmèrent dans l'espoir de retrouver le Cipangu du voyageur moderne, en se dirigeant d'abord à l'ouest. Il vint s'établir à Lisbonne avec son frère Barthélemy, et il y épousa la fille d'un navigateur portugais, dont il eut un fils nommé *Diego Colomb*, qui fut après lui vice-roi des Indes. L'envie, qui n'a pas cessé de le poursuivre, répandit que l'existence de terres situées à l'ouest de notre continent lui avait été révélée par un navigateur qui les avait vues avant lui ; mais cette assertion n'est fondée que sur des fables démenties par tous les contemporains. Son fils et Herrera nous ont fait connaître ses véritables motifs. On sait que les premières bases des connaissances géographiques des Italiens, et même de toutes les nations avant Christophe Colomb, se trouvent

dans les livres anciens , et principalement dans Ptolémée : ils y ont ensuite ajusté, le mieux qu'ils ont pu, les pays dont parle Marco Polo, qui devaient se trouver à l'orient des limites que les anciens avaient assignées à l'Asie. Or, Ptolémée avait donné beaucoup trop d'étendue à cette partie du monde vers l'orient ; lorsqu'il a fallu placer encore à l'est le Cathai et l'île Cipangu de Marco Polo, on a été forcé de dépasser considérablement la moitié de la circonférence du globe. Colomb croyait, en conséquence, qu'en s'avancant dans une direction opposée à celle qu'avait suivie Marco Polo, c'est-à-dire, en allant vers l'ouest, il n'aurait que le tiers de cette circonférence à parcourir. Les cartes d'André Bianco et le globe de Martin Behaim placent encore Cipangu plus près des côtes d'Afrique, puisqu'il n'en est pas à plus du sixième de la circonférence de la terre. On y trouve aussi quelques-unes des îles les plus éloignées des Açores, qui ont été placées à tort entre Cipangu et les côtes d'Afrique. Nous sommes loin de croire qu'un homme du génie de Colomb se soit arrêté aux contes absurdes que l'on trouve dans tous les écrits du temps, sur les îles Antilia, Saint-Brandon et la Man Satanaxio ; mais ces fables, qui circulaient alors de bouche en bouche, lui rappelaient sans cesse son projet favori, et augmentaient le désir qu'il avait de le mettre à exécution. Il semble que tous les esprits, s'élançaient, sans le savoir, vers ce grand objet, et se préparaient, comme il arrive souvent, par des erreurs, à la connaissance de la vérité. Des habitants de Madère et de Porto-Santo crurent voir, à plusieurs reprises, à l'ouest de ces îles, une terre qui ne se montrait que dans certaines circonstances, mais qui

paraissait toujours à la même place. Les historiens disent que l'on parlait d'hommes nus, qui avaient été jetés par les vents d'ouest sur les îles Açores. Ils avaient indiqué, disait-on, que leur pays était dans cette direction. Rien ne constatait la vérité de ces récits ; aussi Christophe Colomb profita-t-il de renseignements bien plus certains. Pierre Torrea, parent de sa femme, avait trouvé sur le rivage de Porto-Santo des pièces de bois qui y avaient été portées par les flots, après un vent d'ouest impétueux ; d'autres navigateurs avaient vu au large de cette île et du cap St.-Vincent, des cannes d'une grosseur extraordinaire et des plantes d'espèces inconnues dans ces contrées. L'ensemble de ces faits authentiques persuadèrent à Christophe Colomb qu'il trouverait Cipangu ou quelque autre terre en faisant route à l'ouest. Il s'occupa dès-lors à exécuter son projet ; le commerce ne lui avait procuré qu'une honnête aisance, et sa fortune était loin de pouvoir en supporter les frais. Il en fit hommage à sa patrie, et le proposa à la république de Gènes, qui le rejeta avec mépris. Colomb le présenta ensuite à Jean II, roi de Portugal, qui le fit examiner. Les idées de Colomb furent appréciées ; mais, par un manque de foi honteux, on prit le parti d'exécuter son projet secrètement. Le pilote qui en fut chargé n'avait pas le génie de Colomb ; incapable de diriger son vaisseau hors de vue des côtes, par l'aspect des astres, il devint le jouet des flots, et ne regagna le port, qu'après avoir erré pendant long-temps sur la vaste étendue des mers. Il crut se justifier en traitant Colomb de visionnaire. Celui-ci, outré du peu de justice qu'on lui rendait, prit la résolution de quitter le Portugal. La nécessité de

prévenir un nouvel abus de confiance lui inspira la pensée de faire en même temps des ouvertures aux rois d'Espagne et d'Angleterre. Il envoya son frère Barthélemi Colomb à Londres, où il fut accueilli favorablement ; mais sa négociation fut interrompue par les engagements qui furent pris avec la cour d'Espagne. Christophe Colomb partit secrètement par mer de Lisbonne sur la fin de 1484, et arriva au port de Palos. Il y éprouva le sort de tous les hommes supérieurs à leur siècle, et ne put se faire entendre de ses contemporains ; il eut à lutter contre les préjugés les plus absurdes. Il resta plus de cinq ans entiers à la cour sans rien obtenir. Rebuté par des refus si peu motivés, il eut le dessein de s'adresser au roi de France. Au moment où il allait quitter l'Espagne, un de ses amis, nommé le *P. Marchena*, qui jouissait de quelque crédit auprès de la reine Isabelle, lui procura l'appui de cette princesse. Les négociations furent reprises de nouveau, mais elles n'eurent pas plus de succès. Cette fois, on rendait justice à la supériorité de ses vues ; mais on trouvait ses prétentions exagérées. Enfin, la reine, à qui l'on fit sentir l'importance du projet de Colomb, et le danger d'en abandonner les avantages à une autre puissance, consentit à faire les frais de cette entreprise. Ce grand homme s'éloignait alors, le cœur ulcéré, du pays où l'on savait aussi peu l'apprécier. Un courrier fut envoyé sur ses pas ; on le joignit à deux lieues du camp de Santa-Fé, où était la cour, et il se mit en marche pour y revenir. Enfin, au bout de huit ans de sollicitations infructueuses accompagnées de dégoûts sans nombre, la recherche du Nouveau-Monde fut arrêtée. Le 19 avril 1492, on signa les arti-

cles d'un traité par lequel Christophe Colomb reçut les titres héréditaires d'amiral et de vice-roi dans toutes les mers, îles et terres qu'il découvrirait. Le 12 mai suivant, il se rendit au port de Palos, où devait se faire l'armement. Trois navires furent choisis pour ce voyage ; celui de Colomb fut nommé la *Santa-Maria* ; le second, commandé par Alonzo Pinçon, s'appela la *Pinta* ; le troisième, aux ordres de Yañez Pinçon, frère du précédent, la *Niña*. Martin Pinçon, le plus jeune des trois frères, était pilote sur la *Pinta*. Le nombre d'hommes des trois équipages était, suivant quelques-uns, de quatre-vingt-dix, et suivant d'autres de cent vingt. Le vendredi 3 août 1492, on mit à la voile. L'escadre se dirigea d'abord sur les îles Canaries, où elle relâcha. Le 6 septembre, on quitta ces îles, et ce jour peut être regardé comme le premier du plus mémorable voyage que les hommes aient osé entreprendre. On n'eut d'abord que des vents légers et du calme, et l'on fit très peu de chemin ; le second jour, on perdit la terre de vue. Les compagnons de Colomb, qui s'avançaient sur l'Océan sans voir de terme à leur voyage, furent alors étonnés de la hardiesse de leur entreprise. Plusieurs soupirèrent et se mirent à pleurer, croyant qu'ils ne la reverraient jamais. Colomb les consola et ranima leur courage. Le 11 septembre, étant à cent cinquante lieues de l'île de Fer, on vit un tronc de mât de navire qui paraissait avoir été entraîné par le courant. Colomb observait tous les jours la hauteur méridienne du soleil avec l'astrolabe, et vérifiait la direction de l'aiguille aimantée sur l'étoile polaire ; il était attentif à remarquer tous les phénomènes et surtout les différens aspects

des astres. Le 15, à trois cents lieues de l'île de Fer, et, par un temps calme, on vit un trait de feu qui se précipita dans la mer à cinq lieues des bâtiments. Depuis neuf jours que l'on était en mer, sans voir autre chose que le ciel et l'eau, les vents avaient soufflé sans interruption de la partie de l'est; les matelots, qui n'étaient jamais restés si long-temps loin de la terre, voyant qu'ils étaient contraires pour aller en Espagne, craignirent de ne pouvoir jamais y retourner. On aperçut le jour suivant des oiseaux qui ranimèrent leurs espérances, parce qu'ils les crurent d'une espèce qui ne s'éloigne jamais de plus de vingt lieues des côtes. La mer parut ensuite couverte de plantes marines, qui semblaient nouvellement détachées du fond ou de quelques îles, et ils furent persuadés du voisinage de la terre. Le 18 septembre, Alonzo Pinçon, qui marchait en avant, vint dire à Colomb qu'il avait vu dans l'ouest une multitude d'oiseaux, et avait cru apercevoir la terre dans le nord. Il demanda à l'aller chercher; mais Colomb, jugeant qu'il s'était trompé, lui ordonna de continuer sa route. On sonda néanmoins à cent brasses, sans trouver fond. Les matelots, ne voyant aucune apparence de terre se réaliser, commencèrent à se décourager et à se plaindre d'être ainsi abandonnés au milieu des mers, loin de tout secours. Le 20, on vit des oiseaux venant de l'ouest et une baleine; la mer parut couverte d'herbes flottantes. Ces divers indices de terre réprimèrent leurs murmures. Le 21, le vent, qui jusqu'alors avait été favorable, tourna au sud-ouest et devint contraire. Ces hommes, disposés secrètement à la révolte, s'écrièrent tous que les vents étaient bons pour retour-

ner en Espagne, et qu'ils voulaient y aller. Colomb chercha à les apaiser, en leur disant que ce n'étaient que des vents légers occasionnés par le voisinage de quelque terre. La rumeur s'accrut, malgré ses représentations; et ils finirent par perdre tout respect. Ils murmuraient contre le roi qui avait ordonné le voyage, et persistaient à vouloir s'en retourner. Colomb se conduisit avec une prudence extrême; il encourageait les uns en leur promettant que le voyage serait court, et menaçait les autres de l'autorité du roi. Les vents contraires commencèrent à forcer, la mer devint grosse, et l'on ne put continuer la route; ce retard, conforme à leur désir, les calma. On vit plusieurs oiseaux dans la journée, et l'on prit des crabes de mer dans les herbes répandues sur la surface de l'eau. L'amiral crut pouvoir profiter d'un moment où les esprits lui paraissaient plus tranquilles pour continuer la route de l'ouest; mais cette tranquillité n'était qu'apparente. Les murmures recommencèrent bientôt; il se forma des groupes, au milieu desquels on disait hautement que Colomb, avec sa folie, avait voulu devenir grand seigneur aux dépens de leur vie; qu'ils avaient rempli leur devoir en allant plus loin qu'aucun homme n'avait encore été; qu'ils ne devaient point être auteurs de leur propre perte, en s'avancant ainsi jusqu'à ce que leurs bâtiments, qui faisaient eau de toutes parts, leur manquassent sous les pieds. Personne, disaient-ils, ne le trouvera mauvais. Notre chef a tant d'ennemis, qu'on ajoutera plus de foi à notre rapport qu'au sien. Il y en eut qui s'emportèrent jusqu'à dire que le plus sûr était de le jeter à la mer, et de s'en retourner;

qu'on dirait ensuite qu'il y était tombé par malheur, tandis qu'assis sur le bord du vaisseau, il était occupé à considérer les astres. Personne, disaient-ils, ne s'embarrassera de le vérifier. Colomb sentit le danger de sa position ; il leur fit envisager les châtimens qui les attendaient, s'ils l'empêchaient de continuer son voyage. Le plus souvent, il cherchait à calmer leur insolence par la douceur. Il rappelait en détail, à chacun d'eux, tous les indices de terre qu'il avait vus, et leur promettait qu'ils ne tarderaient pas à la rencontrer. Peu à peu leur mécontentement s'apaisa ; mais leur inquiétude et leur chagrin ne purent jamais être entièrement dissipés. Le 25 septembre, au coucher du soleil, tandis que Colomb était à parler avec Yañez Pinçon, une voix cria : « Terre, terre ; » celui qui avait crié montra, dans le sud-ouest, une masse obscure qui ressemblait à une île, éloignée au moins de vingt-cinq lieues. Tout le monde reprit courage, rendit grâces à Dieu et ensuite à Colomb. Celui-ci fit aussitôt gouverner sur cette apparence de terre, et fit route toute la nuit, à pleines voiles, dans la même direction. Le lendemain tous les regards furent fixés de ce côté ; mais cette terre, qui leur avait causé tant de joie, avait disparu, et ils apprirent que des nuages pouvaient causer ces fausses apparences. La route de l'ouest fut reprise aussitôt à leur grand regret. On croit que ce fut un stratagème dont Colomb se servit avec succès pour les tirer de leur abattement. Ils y retombèrent peu de temps après ; cependant le grand nombre d'oiseaux que l'on vit les jours suivans, les morceaux de bois que l'on aperçut sur la surface de la mer, et plusieurs autres indices de terre, qui devenaient plus fréquens, les empê-

chèrent de se livrer au désespoir. Colomb, au milieu de l'inquiétude et du chagrin universel, conservait seule sa sérénité. Le 1^{er} octobre, il se croyait à sept cent sept lieues des Canaries. Le jour suivant, les espérances furent soutenues par la présence d'un grand nombre d'oiseaux ; le vaisseau était entouré de poissons. Le 3 se passa sans que rien s'offrit à la vue ; les équipages craignirent que l'on eût dépassé quelque île. Ils s'imaginèrent que les oiseaux qui, les jours précédents, avaient traversé leur route, se rendaient d'une île à une autre, et désirèrent que l'on se détournât vers la droite ou vers la gauche, pour aller chercher la terre qu'ils croyaient être de l'un ou de l'autre côté. Colomb demeura inébranlable, et continua la route de l'ouest. Il avait d'autant plus de raison, que rien ne pouvait lui indiquer de quel côté il fallait se diriger. Sa fermeté excita, parmi ses gens, un esprit de révolte plus fort que jamais ; il voyait l'instinct où il n'en serait plus le maître. La Providence vint à son secours ; le jour suivant, 4 octobre, les indices de terre se multiplièrent ; des oiseaux vinrent voler si près des bâtimens, qu'un matelot en tua un avec une pierre : l'espérance commença à renaître. Le 7, on crut voir la terre à bord de Christophe Colomb ; mais elle paraissait couverte de nuages, et l'expérience du passé fit que personne n'osa s'y fier. La *Niña*, qui était en avant, crut que c'était réellement la terre ; elle fit une décharge de son artillerie et arbora ses pavillons. L'algèresse fut extrême dans toute l'escadre ; mais, plus on s'avancait, et moins l'apparence qui l'avait causée se réalisait ; elle diminua insensiblement, et s'évanouit pour faire place à la tristesse la plus profonde.

Cependant des troupes immenses d'oiseaux continuaient à planer sur leurs têtes. Colomb crut en voir d'une espèce qui ne s'éloigne jamais de terre, et remarqua que ceux-là se rendaient tous dans le sud-ouest, il se persuada qu'ils allaient en chercher quelque une, et prit la résolution de suivre la même direction. Il dit à ses équipages qu'il n'avait jamais espéré rencontrer la terre avant d'avoir fait sept cent cinquante lieues, et leur annonça que ce terme étant dépassé, ils devaient la trouver dans les environs. Il ajouta qu'il était temps de se détourner de la route qu'ils avaient suivie. « Près de » toucher au but, conformons-nous, » dit-il, aux exemples des Portugais, » qui ont fait presque toutes leurs découvertes en se dirigeant d'après » le vol des oiseaux. » Le 8, on prit une douzaine d'oiseaux de différentes couleurs; pendant la nuit, on en vit beaucoup de grands et de petits, qui tous venaient du nord et allaient vers le sud. A la pointe du jour, le nombre semblait avoir augmenté; ils prenaient toujours la même direction. L'air était beaucoup plus frais qu'il ne l'avait été pendant le voyage; le vent apportait une odeur végétale, semblable à celle dont il est chargé, en Europe, au retour du printemps. Le découragement était tel, que les gens de Colomb, qui avaient été si souvent trompés, étaient devenus insensibles à tout ce qui aurait pu ranimer leur courage. Colomb, par sa prudence et sa fermeté, était parvenu à calmer les révoltés; mais il n'avait jamais entièrement réussi à faire taire les murmures, et craignait tous les jours de nouveaux éclats. Le 11 octobre, les indices de terre devinrent plus certains; un jonc encore vert passa près du vaisseau, et, peu de temps après, on vit de

ces poissons qui ne se tiennent pas loin des rochers. La *Pinta* vit un tronc de canne, et recueillit une planche travaillée de main d'homme; la *Niña* aperçut un rameau d'épines chargé de fruits; on sonda au coucher du soleil, et l'on trouva fond. Le vent soufflait alors avec inégalité; cette dernière circonstance acheva de convaincre Colomb que la terre ne pouvait être éloignée. On se rassembla, comme à l'ordinaire, pour faire la prière du soir; dès qu'elle fut achevée, il dit à tous ses gens de remercier Dieu de la grâce qu'il leur avait faite de les conserver pendant un si long et si périlleux voyage; les assura que les indices de terre devenaient de plus en plus certains. Il leur recommanda de veiller attentivement pendant la nuit; car ils la verraient certainement avant le jour. Il promit de donner une veste de velours à celui qui l'apercevrait le premier, en outre des dix mille maravedis de pension qu'il devait recevoir du roi. Colomb étant, à dix heures du soir, assis sur la poupe de son vaisseau, aperçut une lumière; il la fit remarquer à Pedro Gutierrez. Tous deux firent venir Sanchez de Segovia, commissaire des guerres; mais, lorsqu'il arriva, elle avait disparu. On la revit cependant encore deux fois. A deux heures après minuit, la *Pinta*, qui était de l'avant, signala la terre. Ce fut dans la nuit du 11 au 12 octobre 1492, après une navigation de trente-cinq jours, que se fit la découverte du Nouveau-Monde. On attendit le jour avec impatience. Chacun désirait contempler cette terre après laquelle ils avaient si long-temps soupiré, et que la plupart d'entre eux avaient désespéré de jamais voir. Enfin, elle se montra avec le jour naissant, et ils jouirent du spectacle

de montagnes et de collines couvertes de la plus agréable verdure. Les trois bâtimens firent route au lever du soleil. La *Pinta*, qui les précédait, commença le *Te Deum*, et tous, de concert, remercièrent Dieu de l'heureux succès de leur voyage. Ils virent, en s'approchant, un grand nombre d'hommes attroupés sur le rivage. Colomb s'embarqua dans une chaloupe armée, avec Alonzo et Yañez Pinçon, tenant l'étendard royal à la main. Dès qu'il eut mis pied à terre avec tout son monde, ils se prosternèrent les larmes aux yeux, et remercièrent Dieu de la faveur qu'il leur avait accordée. En se relevant, Colomb nomma l'île *San-Salvador*, et en prit possession au nom du roi d'Espagne, au milieu des habitants étonnés, qui l'entouraient et le regardaient en silence. Aussitôt tous les Castillans le proclamèrent amiral et vice-roi des Indes, et lui jurèrent obéissance. Le sentiment de la gloire qu'ils venaient d'acquérir, les rappela à leur devoir; ils lui demandèrent pardon des chagrins qu'ils lui avaient donnés. Colomb parut alors avec toute sa supériorité, lorsqu'il leur pardonna avec la dignité et la douceur qui ne l'avaient jamais abandonné. L'île qu'on venait de découvrir était appelée, par ses habitants, *Guanahani*; mais elle a conservé, sur la plupart des cartes, celui de *San-Salvador*. Elle fait partie des îles Lucaines, qui ne sont pas éloignées de plus de cent lieues des côtes de la Floride. Les habitants de San-Salvador parurent simples et bons; ils furent d'abord étonnés de la blancheur du teint des Espagnols, de leur barbe et de leurs vêtemens; mais, ensuite, ils s'approchèrent avec confiance. On leur donna des bonnets de diverses couleurs, des grains de verre et d'autres bagatelles. Lorsque l'amiral re-

tourna à bord, les uns le suivirent à la nage, d'autres dans leurs pirogues: sa chaloupe en était environnée. Leur teint était olivâtre. Les hommes et les femmes allaient entièrement nus; l'usage du fer leur était inconnu; ils ne craignaient pas de prendre les sabres par la lame, et souvent se blessaient. Le lendemain, ils vinrent au bâtiment troquer du coton contre des choses de peu de valeur. Ils avaient à leurs oreilles de petites plaques d'or qui frappèrent les Espagnols. On leur demanda d'où ils tiraient cet or, et ils indiquèrent, en étendant les bras vers le sud, qu'il venait d'un pays situé dans cette direction. L'amiral résolut d'aller le chercher; avant de partir, il s'assura que l'île n'était pas propre à faire d'établissement, et retint à son bord sept Indiens destinés à lui servir d'interprètes. L'escadre fit d'abord route au sud, et découvrit successivement l'île de la Conception, les îles Fernandine et Isabelle. Plus on s'avancait, plus on obtenait de renseignements sur le pays riche en or dont on avait entendu parler. On apprit qu'il se nommait *Cuba*, et l'on se hâta de s'y rendre. L'escadre continua sa route au sud, passa entre les petites îles appelées *las Areñas* et *los Miraporvos*, et eut connaissance, le 27 octobre, des côtes de Cuba. La partie orientale de la côte-nord de cette île fut visitée jusqu'à son extrémité. Partout où l'on voulut aborder, les habitants prirent la fuite; on parvint cependant à leur inspirer de la confiance, en leur faisant parler par les naturels de San-Salvador que l'on avait embarqués. Ils apprirent qu'il se trouvait de l'or dans leur pays; mais ils dirent qu'il y en avait bien davantage dans une autre contrée située à l'orient,

Les idées que les Espagnols s'étaient faites des richesses qu'ils allaient trouver, enflammèrent leur cupidité, et leurs cœurs commençaient à n'être plus sensibles qu'à cette passion. Alonzo Pinçon, capitaine de la *Pinta*, qui était le meilleur voilier, voulant y arriver seul, força de voile et se sépara de l'escadre. Le 5 décembre, Colomb, n'ayant plus que deux bâtiments, s'éloigna de la pointe orientale de Cuba, et arriva en très peu de temps à la côte de cette contrée riche, dont on lui avait fait des rapports si avantageux. Les habitants du pays l'appelaient *Haïti* ; Colomb la nomma *Española* ; mais le nom de *Saint-Domingue* a prévalu. L'escadre relâcha dans le port St.-Nicolas ; mais, trouvant un pays peu peuplé, elle prolongea la côte septentrionale ; et, après avoir passé dans le canal de la Tortue et avoir fait plusieurs mouillages, elle s'arrêta à peu de distance, dans l'ouest, du lieu où depuis la ville du Cap-Français a été bâtie. On eut beaucoup de peine à communiquer avec les habitants ; ils se mettaient en fuite, ainsi que ceux de Cuba, à l'approche des bâtiments. Un événement imprévu changea tout à coup leurs dispositions. Tandis que l'escadre était à luvoyer, avec un vent frais, dans le canal de la Tortue, on sauva un Indien qui était près de périr avec sa pirogue. L'amiral le recueillit à son bord, le traita le mieux qu'il put, et ensuite le fit mettre à terre. Cet homme fit part à ses compatriotes de l'obligation qu'il avait aux Espagnols, et des bons traitements qu'il en avait reçus. La confiance s'établit aussitôt ; ils accoururent de toutes parts avec des fruits et d'autres provisions, près des navires. Ils troquaient leur or contre des éclats de faïence cassée et les choses les plus viles. Le prince du pays,

ou, pour se servir du nom qu'ils donnaient à leurs rois, le cacique voulut voir des hommes dont on lui disait tant de bien. L'amiral le traita avec de grands égards. Ce prince, nommé *Guacanagari*, était chargé d'ornements d'or, et fit connaître que ce métal venait d'un pays situé plus à l'est, qu'on nommait *Cibao*. Colomb, trompé par une certaine conformité de nom, crut que c'était *Cipangu* ; mais il apprit ensuite qu'on appelait ainsi une montagne qui s'élève, au milieu de l'île, au-dessus de toutes les autres. Colomb visita la demeure du cacique, qui était aux environs du lieu où les Français ont depuis bâti la ville du Cap ; il en reçut de grandes marques de respect, et contracta avec lui une amitié qui ne se démentit jamais. L'escadre continua ensuite la route de l'est, dans l'intention de se rapprocher des mines de *Cibao*. Le 24 décembre, à onze heures du soir, tandis que Colomb s'était retiré pour prendre quelque repos, son navire toucha sur les bancs qui sont au large de la rade du Cap ; malgré les efforts que l'on fit pour le relever, il fut couché sur la côte par la lame, et s'ouvrit immédiatement après. Colomb se retira, avec tout son équipage, à bord de la *Niña*. Le cacique envoya aussitôt des barques au secours des Espagnols, ordonna à ses sujets de les aider à sauver leurs effets, et leur désigna un lieu pour les déposer. Aucun vol ne fut commis, et la bonne volonté qu'il témoignèrent est digne de louanges. Guacanagari vint lui-même consoler l'amiral ; dans ses épanchements, il lui confia que ses sujets avaient beaucoup à souffrir des descentes que les Caraïbes, peuple féroce, faisaient sur leur île, et lui dit que les habitants d'Haïti avaient pris la fuite à l'approche des Espa-

gnols, parce qu'ils avaient craint que cette nouvelle nation ne fût aussi barbare qu'eux. L'amiral lui promit de le défendre contre ses ennemis, et profita de cette ouverture pour lui demander à faire un établissement dans ses états. Le cacique y consentit. On construisit un fort des débris du bâtiment qui s'était perdu. Colomb choisit trente-huit hommes pour y rester sous les ordres de Diego d'Arana. Ce fort, qu'on nomma *la Natividad*, était à environ trois lieues dans l'est de l'emplacement de la ville du Cap, sur le bord d'une anse que nous appelons aujourd'hui baie de *Carracole*. L'amiral y laissa des vivres, des marchandises et tout ce qui était nécessaire à sa défense. Il prit ensuite congé du cacique, avec la promesse de revenir bientôt. Le 4 janvier 1493, il mit à la voile, et remonta à l'est pour achever la reconnaissance de la côte septentrionale de l'île. Il rencontra en chemin, la *Pinta* près de Monte-Christo. Colomb parut satisfait des excuses qu'Alonzo Pinçon lui donna pour justifier sa séparation. Les deux bâtiments vinrent ensuite de compagnie jusqu'à la baie formée par la presqu'île de Samana et la côte-nord de Saint-Domingue. Ils y mouillèrent, et se mirent en route pour l'Espagne, le 16 janvier 1493. Le temps fut très beau au commencement de la traversée; le 12 mars, étant près des Açores, le mauvais temps sépara une seconde fois la *Pinta*. Le navire de l'amiral courut les plus grands dangers. La tempête devint si forte, que Colomb lui-même désespéra de pouvoir en réchapper. Son plus grand chagrin fut de penser que sa découverte allait être ensevelie avec lui au fond des flots; il employa le seul moyen qui lui restait pour en con-

server la mémoire. Il écrivit sur deux feuilles de parchemin le précis de son voyage; chacune de ces feuilles fut mise dans une barrique goudronnée où l'eau ne pouvait pénétrer. Une des barriques fut jetée à la mer sur le champ; l'autre fut conservée sur le pont du navire, et ne devait y être lancée qu'au moment du naufrage; mais la Providence veillait à sa conservation; le vent se calma, et son vaisseau se trouva hors de danger. Le 15 février, on vit les Açores, et on relâcha à Sainte-Marie. Après avoir quitté ces îles, Colomb, poussé par la tempête, fut forcé d'entrer dans le Tage. Le 15 mars 1493, il arriva au port de Palos, d'où il était parti sept mois et demi auparavant, après avoir fait un voyage dont les hommes conserveront éternellement la mémoire. Alonzo Pinçon aborda en même temps au nord de l'Espagne, et mourut quelques jours après. Colomb fut reçu avec enthousiasme par la ville de Palos. On sonna toutes les cloches, les magistrats, suivis de tous les habitants, vinrent le recevoir sur le rivage. On ne se lassait pas d'admirer comment il avait terminé si heureusement une entreprise que tout le monde avait crue impossible. Son voyage pour se rendre à la cour fut un nouveau triomphe; on accourait de toutes parts pour considérer l'homme qui avait fait des choses si extraordinaires. Il fit une entrée publique à Barcelone. Toute la ville vint au-devant de lui. Il marchait au milieu des Indiens qu'il avait amenés, et qui avaient conservé le costume de leur pays. L'or, les bijoux et les autres choses rares étaient portés devant lui dans des corbeilles et des bassins découverts. Il s'avança ainsi au milieu d'une foule immense jusqu'au palais. Ferdinand et Isabelle l'attendaient assis sur leur trône. Lors-

qu'il parut au milieu de son cortège, ils se levèrent. Colomb vint se mettre à genoux à leurs pieds, et ils lui ordonnèrent de s'asseoir en leur présence. Colomb les remercia des grâces qu'il en avait reçues; et, continuant de parler modestement et avec une noble assurance, il leur rendit compte de son voyage et des découvertes qu'il avait faites. Ensuite, il leur présenta les Indiens qui l'accompagnaient, et les choses précieuses qu'il avait apportées. Tout le monde se mit à genoux, et l'on chanta, dans la salle même du trône, le cantique d'actions de grâces. Ferdinand confirma tous ses privilèges, et lui permit de joindre, dans son écusson, aux armes de sa famille, celles des royaumes de Castille et de Léon, avec les emblèmes de ses dignités et de ses découvertes. Tous ses parents reçurent des marques de faveur. Colomb partit bientôt après, avec une flotte de dix-sept voiles, pour aller faire des établissements dans les pays qu'il venait de découvrir. Cette flotte, sortie de Cadix le 25 septembre 1493, s'arrêta aux îles Canaries; mais Colomb, au lieu de suivre le parallèle de ces îles, comme dans son premier voyage, alla chercher celui des îles du Cap-Vert, et s'y maintint jusqu'au dimanche 3 novembre, jour où il découvrit la Dominique, l'une des Antilles. Peu de temps après, on aperçut d'autres îles dans le nord. Colomb se dirigea de ce côté, et prit successivement connaissance de la Guadeloupe, des îles Antigua, St.-Christophe et des îles connues sous le nom d'*îles sous le Vent*; ensuite il passa entre Ste.-Croix et les îles Vierges, et vint à la pointe orientale de St.-Domingue par le sud de Porto-Rico. En arrivant au port de la Natividad, il trouva le fort réduit en cendres; tous ceux qu'il y avait

laissés avaient été tués par trahison ou en combattant contre les insulaires. Colomb eut beaucoup de peine à retenter ses gens, qui voulaient venger la mort de leurs compatriotes. Enfin, il réussit à les calmer, et vint fonder la ville Isabella, au milieu d'une plaine fertile, et au fond d'un port situé à l'est de la pointe nommée aujourd'hui *Isabelique*. Son premier soin fut de visiter les mines du Cibao et d'établir, de distance en distance, des forts pour entretenir les communications avec la ville Isabella et en retirer l'or qu'il se proposait d'envoyer en Espagne. La prévoyance de l'homme de génie se fait remarquer dans toutes ses opérations; et il eut souvent occasion de donner, ainsi que dans son premier voyage, des preuves de l'ascendant qu'il savait prendre sur les esprits. A peine ces premières dispositions furent-elles prises, qu'il se rembarqua pour continuer ses découvertes. En partant de l'Isabella, il fit route à l'ouest, et visita la côte méridionale de l'île Cuba jusqu'à l'île Piños. Le manque de vivres et les fatigues de la navigation l'empêchèrent de vérifier si cette terre tenait au continent, et il fut obligé de s'en rapporter à ce que lui dirent les insulaires, qui l'assurèrent que c'était une île. La longitude de l'île Piños fut déterminée de 75° à l'occident de Cadix: ce serait $83^{\circ} \frac{1}{2}$ à l'occident de Paris. Elle s'accorde d'une manière surprenante avec nos cartes, qui placent la même île à $84^{\circ} \frac{1}{2}$. L'escadre, à son retour, côtoya la Jamaïque par le sud, et vint ensuite le long de la côte méridionale de St.-Domingue, à l'extrémité E. de cette île; ensuite elle se rendit à la ville Isabella. C'est en parcourant la côte méridionale de St. Domingue que Colomb eut connaissance de l'embouchure de la rivière Ozama, et qu'il

forma le dessein de bâtir la ville qui a donné son nom à toute l'île et en est devenue la capitale. Il retrouva à l'Isabella son frère Barthélemi, qu'il fit son lieutenant, avec le titre d'*adelantado*. Les dissensions qui s'étaient élevées dans la nouvelle colonie donnèrent à plusieurs caciques l'audace de se révolter contre les Espagnols; Colomb les fit rentrer dans l'obéissance, et construisit des forts dans leurs états pour les tenir en respect. Il fut obligé de renvoyer en Espagne les esprits brouillons qui avaient causé des troubles dans la colonie. Ceux-ci, appuyés du crédit de ses ennemis, portèrent des plaintes contre lui. L'évêque de Badajoz, président du conseil des Indes, n'eut pas de peine à persuader au roi d'envoyer un de ses officiers prendre connaissance de ce qui se passait dans les pays nouvellement découverts. Cet envoyé, au lieu de se borner à la mission qui lui avait été donnée, voulut usurper l'autorité de l'amiral, et se conduisit avec tant d'arrogance, que Colomb n'eut d'autre ressource que de venir lui-même à la cour pour se justifier. Sa présence et ses discours produisirent l'effet qu'il en avait attendu; le roi lui rendit sa confiance et le combla de nouvelles faveurs. On lui donna une flotte pour continuer ses découvertes et retourner ensuite à St.-Domingue. Le 30 mai 1498, Colomb partit pour son troisième voyage; c'est celui pendant lequel il eut connaissance du continent du Nouveau-Monde, dont la découverte lui a été contestée par Améric Vespuce. L'escadre découvrit, en premier lieu, l'île de la Trinité, passa au sud, s'engagea dans le golfe de Paria qui la sépare du continent, et vint à la sortie nord de ce golfe, appelée la *Bouche-du-Dragon*, après

avoir traversé une des embouchures de l'Orénoque; elle s'avança ensuite à l'ouest, et découvrit l'île de la Marguerite, ainsi nommée à cause de la grande quantité de perles qu'on trouve aux environs. Colomb étant parvenu jusqu'au lieu où l'on a bâti, depuis, la ville de Caracas, s'éloigna de la côte. Il arriva à l'embouchure de l'Ozama; où Barthélemi son frère avait fondé, par son ordre, la ville de St.-Domingo. La nouvelle colonie était alors en confusion: l'accueil que Fonseca, archevêque de Badajoz, avait fait aux mutins, leur avait inspiré de l'audace, et ils s'étaient révoltés ouvertement contre l'autorité de Barthélemi Colomb. Celui-ci marcha contre eux, et les obligea de se retrancher dans les montagnes. L'amiral craignit de donner trop d'avantage à ses ennemis, s'il les attaquait de vive force, parce qu'ils n'auraient pas manqué de l'accuser d'avoir suscité une guerre civile. D'ailleurs, les murmures qu'il entendait de tous côtés, lui firent appréhender d'être abandonné de ceux mêmes qui lui étaient restés fidèles, s'il prenait un parti violent. Les voies de conciliation devinrent sa seule ressource dans cette position délicate. Un traité fut conclu avec les rebelles, par lequel il consentait à oublier le passé et à les renvoyer en Espagne. L'exécution souffrit encore des difficultés, et l'on fut sur le point de reprendre les armes. Colomb fut obligé de leur accorder des conditions encore plus avantageuses pour rétablir la paix. La nouvelle de cette sédition arriva à la cour en même temps que celle de la découverte du nouveau continent. L'impression que fit ce succès ne fut pas capable de détruire l'effet des calomnies que les ennemis de Colomb avaient répandues sur sa conduite; ils

l'emportèrent dans l'esprit du roi, qui ne l'avait jamais aimé. La reine, qui avait toujours pris sa défense, fut elle-même séduite; et l'on se décida à lui ôter son gouvernement. Francisco de Bovadilla fut chargé de le remplacer et d'examiner sa conduite. Dès que cet homme violent se fut emparé de l'autorité, il fit mettre en liberté tous ceux qui avaient été arrêtés pour cause de sédition; ensuite il fit arrêter les frères de Colomb. Il le fit conduire, lui-même en prison où on le mit dans les fers. C'est ainsi que fut traité cet homme irréprochable, qui, par des travaux extraordinaires, avait acquis des trésors immenses à l'Espagne. Ceux qui avaient vécu de ses bienfaits furent les premiers à l'abandonner. Au moment où il entra dans la prison, aucun de ceux qui étaient présents ne voulut lui mettre les fers aux pieds; ce fut un de ses propres serviteurs qui se chargea de lui faire ce dernier outrage. Lorsque la flotte fut prête à mettre à la voile, Vallejo, capitaine du bâtiment qui devait le ramener en Espagne, vint le prendre dans sa prison pour le conduire à son bord. Colomb, crut qu'il allait le conduire à la mort, et parut accablé de ce dernier coup du sort. Il lui demanda avec le sentiment d'une tristesse profonde : « Vallejo, où me mènes-tu ? — Votre seigneurie va être conduite à bord. » Paraissant en douter, il répliqua : « Vallejo est-il vrai ? — Votre seigneurie va bien-tôt s'assurer qu'elle sera conduite à bord de mon vaisseau. » Cette réponse lui rendit son calme ordinaire. L'escadre mit à la voile au commencement d'octobre 1501. Vallejo, capitaine du vaisseau qui transportait Colomb, eut pour lui les plus grands égards; il voulut même lui ôter ses fers; mais l'amiral persista à les gar-

der, disant « qu'on les lui avait mis au nom du roi, et qu'il ne les quitterait que par ses ordres. » Il les conserva toujours depuis, et ordonna qu'après sa mort, ils fussent déposés dans son tombeau. Lorsque l'amiral fut arrivé en Espagne, Ferdinand et Isabelle parurent affligés du traitement qu'il avait souffert, et envoyèrent sur-le-champ un de leurs officiers lui porter des consolations, et lui donner ordre de venir en leur présence. Lorsqu'il parut devant eux, ils le reçurent avec bonté, et parurent compâtrer à ses peines; ils l'assurèrent qu'ils n'avaient jamais ordonné qu'on lui fit un pareil traitement; la reine, surtout, qui l'avait toujours défendu contre ses ennemis, lui témoigna beaucoup de compassion. L'amiral, ne pouvant plus proférer une parole, tomba à leurs pieds les yeux baignés de larmes. Il se releva par leurs ordres, et dès que son émotion fut calmée, il leur rendit compte de sa conduite, des peines qu'il avait souffertes, les assura de sa fidélité et du désir qu'il avait d'employer le reste de ses jours à leur service. Bovadilla, auteur de ses maux, fut rappelé; mais Colomb n'a jamais été, depuis, réintégré dans son gouvernement; l'abord lui en fut même expressément défendu dans le quatrième voyage qu'il eut la magnanimité de faire après tant de disgrâces. Il alla continuer la découverte des terres du continent du Nouveau-Monde, et rencontra sur sa route l'île de la Martinique; lorsqu'il fut arrivé à cette île, un de ses navires se trouva hors d'état de continuer le voyage, et il voulut aller à St.-Domingue pour en acheter un autre. Le gouverneur Ovando, qui avait remplacé Bovadilla, lui interdit l'entrée du port, et il fut obligé de continuer sa route. C'est au milieu des périls de toutes espèces,

et des douleurs intolérables de la goutte, qu'il découvrit cette partie de la côte du golfe du Mexique, comprise entre Truxillo et le golfe de Darien. Lorsqu'à son retour il se trouva porté par les courants sur la côte méridionale de l'île Cuba, ses bâtimens, battus par la tempête, furent près de couler bas d'eau. Ne pouvant les ramener avec sûreté à St.-Domingue, il fut obligé de les échouer au fond d'une baie, située à la côte nord de la Jamaïque. Le gouverneur Ovando, à qui il fit part de sa détresse, craignant sa présence à St.-Domingue, le laissa languir une année entière dénué de ressources, pendant laquelle il resta presque toujours couché sur son lit de douleur. Son grand caractère ne se démentit pas dans cette triste situation, où il eut à lutter contre plusieurs séditions. Son frère Barthélemi fut obligé de dompter les rebelles les armes à la main. Enfin Ovando fut forcé, par les cris de l'indignation publique, de permettre qu'on allât le délivrer. A son arrivée à San-Domingo, il lui rendit les honneurs qui lui étaient dus, mais chercha à lui donner indirectement toutes sortes de désagrémens. Colomb arriva en Espagne épuisé de fatigues. La nouvelle de la mort de la reine Isabelle lui porta le dernier coup; effectivement, le roi le traita depuis avec beaucoup de froideur. Il tenta de le faire renoncer à toutes ses charges; mais Colomb ne voulut jamais y consentir. Le chagrin augmenta ses infirmités, et il mourut à Valladolid, d'une attaque de goutte, le 20 mai 1506, âgé de soixante-cinq ans. Ses restes furent déposés dans l'église de Séville, et transférés ensuite dans la cathédrale de San-Domingo. Il laissa deux fils, Diego, qui hérita de ses titres, et Fernand, qui a écrit l'histoire de sa vie. Christophe

Colomb était d'une taille au-dessus de la moyenne; il avait le visage long, le nez aquilin, les yeux bleus, le teint fin, mais un peu enflammé. Ses cheveux avaient été roux dans sa jeunesse, mais ils blanchirent de très bonne heure. La noblesse de son maintien donnait de l'autorité à ses discours, et commandait les égards et le respect. Son éloquence était facile et sa conversation remplie de grâces et de vivacité. Affable avec les étrangers, doux et enjoué dans sa maison, ses manières posées et mêlées d'un peu de gravité lui conciliaient tous les cœurs. Il était sobre et d'une grande modération dans ses actions. Quoique l'un des meilleurs astronomes de son temps, et le plus habile navigateur, il n'avait cessé de cultiver les belles-lettres; elles contribuèrent à fortifier son ame contre l'adversité, et lui servirent de délassement dans des temps plus heureux: il faisait souvent des vers latins. Sa piété était exemplaire; son ame élevée était continuellement occupée de grandes pensées. La nature l'avait doué d'un tempérament très robuste; c'est à l'âge de cinquante ans qu'il a commencé les découvertes, et formé les établissemens qui ont immortalisé son nom. C'est dans les quatorze dernières années de sa vie que ces brillants travaux ont été achevés. Quand on songe aux progrès qu'il a fait faire à l'art nautique et à la géographie; on ne peut s'empêcher d'admirer son génie. Ces sciences ont fait depuis de plus grands progrès; cependant les marins de tous les âges pourront trouver dans sa navigation de grandes et utiles leçons. Nous croyons maintenant devoir examiner si Colomb a eu connaissance du continent du Nouveau-Monde avant Améric-Vespuce; mais avant de résoudre cette question, sur laquelle

l'esprit de parti s'est efforcé de jeter tant d'obscurité, il est nécessaire de rétablir les faits. Herrera dit que Alonzo de Ojeda, qui avait fait le second voyage de Christophe Colomb, et s'était distingué sous ses ordres à St.-Domingue, partit du port de Ste.-Marie, situé dans la baie de Cadix; le 20 mai 1499, ayant pour pilote Juan de Cosa, et ajoute immédiatement après, qu'Améric-Vespuce, florentin et habile cosmographe, était sur son bâtiment en qualité de marchand. On trouve dans la collection de Théodore de Bry, publiée en latin, la traduction de la relation de ce voyage, faite par Améric-Vespuce lui-même. Elle s'accorde assez avec celle que donne Herrera; mais l'époque du départ, au lieu d'être fixée au mois de mai 1499, l'est au mois de mai de l'année 1497, c'est-à-dire, qu'elle est avancée de deux années entières. Cette différence de date a donné lieu à la question dont il s'agit, et à des discussions dans lesquelles les deux partis se sont échauffés sans la résoudre. (*Voy CANOVAI.*) Améric-Vespuce a été accusé de mauvaise foi par tous les écrivains espagnols, et l'on doit convenir que toutes les apparences sont contre lui. En effet, le témoignage de Herrera nous semble devoir l'emporter sur tous les autres. Cet historien, simple et impartial, a écrit l'histoire des découvertes et des conquêtes des Espagnols dans le Nouveau-Monde, d'après tous les journaux officiels qui se trouvaient dans les archives du conseil des Indes; il a dû avoir entre les mains les journaux de Colomb et ceux d'Ojeda lui-même: par conséquent il n'a pu commettre une erreur de date de cette nature. D'ailleurs l'enchaînement que l'on remarque dans la suite des faits empêche de le supposer. Ramusio, qui a été en correspon-

dance avec des contemporains de Colomb, décide la question et n'hésite pas à lui attribuer la découverte du nouveau continent. Cependant c'est Améric-Vespuce, homme subalterne, qui, après y avoir été conduit par un des compagnons de Colomb, a eu l'honneur de donner son nom au Nouveau-Monde; il le doit sans doute à l'empressement que ses compatriotes ont mis à publier les lettres où il leur annonçait ses découvertes, tandis que Christophe Colomb, dépendant d'un gouvernement ombrageux, était obligé de cacher les siennes. Le nom d'Améric-Vespuce est ainsi devenu populaire en Europe avant que le troisième voyage de Colomb y ait été connu, et s'est trouvé irrévocablement attaché à l'idée de ses découvertes, sans qu'on puisse se plaindre de l'injustice des hommes. Quoi qu'il en soit, l'incertitude qui pourrait encore rester sur cette question, dans l'esprit de quelques personnes, ne peut porter aucune atteinte à la gloire de Colomb; la découverte de San-Salvador, de Cuba et de St.-Domingue, qu'on n'a pas imaginé de lui contester, tiennent de si près au Nouveau-Monde, qu'elles lui assureront dans la postérité la plus reculée la gloire de l'avoir vu le premier. La vie de Christophe Colomb a été écrite par son fils Ferdinand. Les travaux et la gloire de ce grand homme ont été le sujet de plusieurs poèmes (*Voy. M^{me} du BOCCAGE, H. CARRARA, GAMBARA, STIGLIANI, et, au Supplément, l'article BARLOW*). Différents souverains et corps littéraires ont proposé des prix pour son éloge; M. de Langeac en a remporté un sur ce sujet à l'académie de Marseille en 1782. L'une des plus anciennes vies de Colomb se trouve dans un endroit où l'on ne s'aviserait pas d'aller la chercher, le *Psalterium he-*

bræum, græcum, arabicum et chaldaicum, cum tribus interpretationibus et glossis. Agostino Giustiniani, qui fit imprimer ce livre à Gènes en 1516, in-fol., en le dédiant à Léon X, y mit la vie de Colomb dans ses notes sur le psaume XVIII, *Cæli enarrant gloriam Dei*. Pour la voir de suite, il faut lire d'abord ce qui est imprimé sur les marges, et de là reprendre ce qui se trouve au bas des pages. Ant. Gallo, génois, auteur contemporain, a écrit aussi une histoire de Colomb; on la trouve dans le tom. XXIII des *Rerum italicarum*, de Muratori. La lettre que Colomb adressa à Ferdinand et Isabelle, lors de son arrivée aux Indes occidentales, datée du 7 juillet 1503, traduite en italien et imprimée à Venise en 1605, étant devenue rare, a été réimprimée, par les soins de M. Morelli, à Bassano, 1810, in-8°, de 82 pages. R—L.

COLOMB (don BARTHÉLEMI), frère du précédent, s'était fait une réputation par la construction de ses sphères et par ses cartes marines; il passa d'Italie en Portugal avec son frère Christophe, dont il avait été le maître en cosmographie. Barthélemi partageait les vastes projets de son frère, et partit avec ses instructions en 1488 pour aller proposer la découverte du Nouveau-Monde à Henri VII, roi d'Angleterre; mais il fut pris dans son trajet de Lisbonne à Londres par des corsaires qui le dépouillèrent de tout. Ce fut dans cette malheureuse situation qu'il arriva en Angleterre, où il eut beaucoup à souffrir de son indigence. Il parvint cependant à faire remettre au roi les propositions où il expliquait le projet que son frère avait conçu de pénétrer dans l'Océan beaucoup plus loin qu'on n'avait encore osé le faire. Henri l'accueillit, et l'invita à faire venir

Christophe, promettant de fournir à tous les frais de l'entreprise; mais celui-ci, ayant été informé des malheurs arrivés à son frère et de la perte de ses papiers, venait de s'engager avec la cour de Castille. Quoique ces détails nous aient été transmis par Ferdinand Colomb, neveu de Barthélemi et fils de Christophe, on les regarde en partie comme imaginaires, surtout à l'égard de la proposition faite à Henri VII. Du reste, Barthélemi, de retour en Espagne, eut part aux libéralités que la cour de Castille fit à Christophe; il fut anobli en 1493, ainsi que Diego Colomb, son troisième frère, et, l'année suivante, il accompagna l'amiral dans son second voyage à St.-Domingue, où il fut nommé son adelantado ou lieutenant. En 1496, il fonda la ville et la forteresse de San-Domingo, qui fut d'abord nommée *la Nouvelle-Isabelle*. Il soumit ensuite les peuples de la côte de l'ouest, défit à son retour à San-Domingo les Indiens révoltés contre les Espagnols, et, par des exemples de sévérité, maintint les caciques dans l'obéissance de la Castille. Après plusieurs autres expéditions, il s'engagea en 1502 dans de nouvelles découvertes avec son frère Christophe, fit un établissement dans la province de Véragua, alla étouffer une révolte à la Jamaïque, fit encore plusieurs voyages, tant en Espagne qu'à St.-Domingue, et mourut dans cette île en 1514, emportant les regrets de la cour de Castille, qui lui avait donné le gouvernement et la propriété de la petite île de Saona et la direction de toutes les mines qu'on pourrait exploiter dans l'île de Cuba.

B—P.

COLOMB (don FERDINAND), fils de Christophe, embrassa, vers l'an 1530, l'état ecclésiastique, aima pas-

sionnement l'étude, choisit Séville pour sa résidence, et y forma une riche bibliothèque, composée, dit-on, de vingt mille volumes imprimés, avec des manuscrits rares, laquelle fut surnommée la *Colombine*. Il la légua en mourant à l'église de Séville. Ferdinand Colomb a écrit la Vie de son père sous ce titre : *Historia del amirante don. Christoval Colomb*. Alphonse d'Ulloa la traduisit en italien, et elle ne fut d'abord connue que dans cette traduction, imprimée deux fois à Venise l'an 1571 et 1614. Elle a été traduite depuis en français par Cotelendi, Paris, 1681, in-12. Les marges de beaucoup de livres de la bibliothèque de F. Colomb étaient surchargées de ses notes, entre autres, Sénèque le tragique, les *Métamorphoses* d'Ovide, les *Tristes*, et les *De Ponto*, Virgile, Horace, Suétone, Tite-Live, Lucrèce, Lucain, Saxo Grammaticus, etc. B—P.

COLOMBA. Voy. COLUMBA.

COLOMBAN (S.), l'un des plus illustres cénobites du 6^e siècle, était né vers 540, dans le pays de Leinster en Irlande. Ses premières études achevées, il fit profession à l'abbaye de Benchor, dirigée par S. Comangel, et dont la réputation s'étendait dans toute l'Europe. L'extrême ignorance dans laquelle tous les peuples étaient plongés avait entraîné la ruine des mœurs. La conduite des ecclésiastiques eux-mêmes n'était pas exempte de désordres. Une réforme générale était nécessaire; mais pour l'entreprendre, il fallait un homme qui joignît de grands talents à de grandes vertus. Colomban obtint la permission de se rendre en France, accompagné de douze religieux. Il en parcourut les différentes provinces, et l'éloquence de ses prédications, sa

charité, sa douceur, eurent partout les plus heureux effets. Les écoles épiscopales qui avaient cessé d'exister reprirent un nouvel éclat, d'autres furent établies; les églises furent réparées, et les cérémonies du culte observées avec la décence convenable. S. Colomban se retira ensuite dans les montagnes des Vosges, où il construisit un monastère; mais le nombre des personnes qui accoururent dans ce désert se ranger sous sa discipline fut bientôt si grand qu'en 590, il se vit obligé, pour les recevoir, de fonder un nouveau monastère à Luxeuil. Il en prit lui-même la direction, et l'école qu'il y établit, la plus célèbre du 7^e siècle, a été comme une pépinière de saints docteurs et d'illustres prélats. Cependant Gontran, roi de Bourgogne, protecteur de S. Colomban, était mort, et Childebert, après un règne de trois années, avait laissé la couronne à Thierry, prince faible, qui fut aisément subjugué par Brunehaut, son aïeule. Brunehaut, irritée de ce que S. Colomban avait osé reprocher à Thierry ses dérèglements, le fit enlever et conduire à Nantes pour y être embarqué sur un vaisseau qui devait le reconduire en Irlande. Le vaisseau, battu de la tempête pendant plusieurs jours, fut rejeté sur la côte, et Colomban traversa de nouveau la France secrètement, et vint s'établir près de Genève, dans un pays dépendant du royaume d'Austrasie, possédé par Théodebert, frère de Thierry. Il y vécut tranquille pendant plusieurs années; mais la guerre qui éclata entre les deux frères en 612, le força d'abandonner sa retraite, et de se réfugier en Italie, où, accueilli par Agilulphe, roi des Lombards, il fonda l'abbaye de Bobio, qui acquit dans peu de temps une grande célébrité. Il y mourut en 615,

le 21 novembre, dans un âge avancé. On célèbre sa fête le 27 du même mois. La règle de S. Colomban fut long-temps suivie dans presque tous les monastères de France. On la trouve dans le *Codex regularum* de S. Benoît d'Aniane, imprimé avec des notes de dom Hugues Menard, en 1638, in-4°. La collection des œuvres de S. Colomban a été publiée par Thom. Sirin, Louvain, 1667, in-fol. avec les notes de Fleming. On y trouve, outre sa règle, 1°. *De penitentiis mensurâ taxandâ*, imprimé dans le douzième volume de la *Bibliothèque des Pères*; 2°. des *Instructions*, au nombre de seize, dans la même Bibliothèque; 3°. un poème latin adressé à Humalde, l'un de ses disciples, imprimé dans le deuxième volume des Œuvres diverses du P. Sirmond, et quelques autres opuscules moins importants, insérés dans différents recueils. Il avait en outre composé plusieurs ouvrages qui se sont perdus, entre autres un *Commentaire sur les Psaumes et sur les Évangiles*; un *Traité contre les Ariens*, et deux livres sur la célébration de la Pâque. Il partageait l'opinion de Blaise, qui soutenait que la pâque devait être célébrée le 14°. jour de la lune, opinion combattue par S. Irénée et condamnée par l'Église comme judaïque. L'abbé Velly désapprouve l'excès de sévérité que S. Colomban montra à l'égard de Thiéri. Les bénédictins auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, ont voulu le justifier (t. XIII, pag. 9-17); mais comme ils s'appuient sur des faits qui n'ont pour garant qu'un moine nommé Jonas, auteur d'une Vie de S. Colomban (Voy. JONAS), il serait très possible que leur apologie ne parût pas convaincante.

W—s.

COLOMBAN, moine, abbé de St-

Tron, mort vers le milieu du 9°. siècle, est regardé, par quelques savants, comme l'auteur d'un poème *De origine atque primordiis gentis Francorum (stirpis Carolinæ)*. Il fut écrit vers l'année 840, et dédié à Charles-le-Chauve. L'auteur a pour objet de célébrer l'origine des rois de la seconde race, tirée de Ferréolus par Ansbert et Blitilde, S. Arnould, Auséaise, Pepin-Héristal, Charles-Martel, le roi Pepin, etc. Ce poème fut publié, avec des notes, par le P. Thomas d'Aquin de St-Joseph, carme déchaussé, Paris, 1644, in-4°. On le trouve aussi dans les *Preuves de la véritable origine de la maison de France*, par Du Bouchet, Paris, 1646, in-fol.; dans les *Vindiciæ hispanicæ* de Chifflet, Anvers, 1650, in-fol.; et dans le Recueil de D. Bouquet, tom. III. Chifflet croit que ce poème est de Lothaire, diacre. Foutette avait dans sa bibliothèque un exemplaire de l'édition donnée par le P. Thomas, chargé de notes et variantes de la main de Baluze. V—VE.

COLOMBE (Ste.), vierge et martyre à Sens. Plusieurs auteurs, la regardant comme la première martyre de la Gaule celtique, ont placé sa mort avant la persécution des églises de Lyon et de Vienne, et au plus tard, sous le règne de Marc-Aurèle: il paraît que Colombe vivait cent ans plus tard, et, suivant le martyrologe attribué à S. Jérôme et celui de Bède, elle souffrit sous l'empereur Aurélien, soit dans le premier voyage que ce prince fit dans les Gaules en 275, et après la célèbre bataille de Châlons, soit dans le second voyage qui eut lieu l'année suivante. Au reste, si l'on excepte le martyre de Ste. Colombe, que personne ne conteste, on ne peut regarder comme certain aucun des faits dont on a composé son his-

toire. S. Ouen dit, dans la *Vie de S. Eloi*, que le culte de Ste. Colombe était établi à Paris avant le 7^e. siècle, et qu'elle avait une chapelle dans cette ville sous le règne de Dagobert. Ce monarque fit faire par S. Eloi une châsse magnifique pour Ste. Colombe. Elle était placée dans l'église des bénédictins de Sens; les calvinistes la pillèrent pendant les guerres de religion du 16^e. siècle. Les martyrologes d'Adon, d'Usuard, et presque tous ceux qui leur sont postérieurs, marquent la fête de Ste. Colombe au 31 décembre.

V—VE.

COLOMBE (Ste.) de Cordoue, était fort jeune encore lorsqu'elle perdit son père. Elisabeth, sa sœur aînée, était mariée à S. Jérémie, que l'Eglise honore comme martyr. Ces deux époux, ayant fait bâtir un double monastère à Tabane, sur des montagnes, à deux lieues de Cordoue, Colombe alla se mettre sous la direction de sa sœur, qui gouvernait la communauté de filles. Les Maures chassèrent les moines et les religieuses. Alors Colombe et ses compagnes se réfugièrent à Cordoue, et se réunirent dans une maison voisine de l'Eglise de St.-Cyprien; mais les infidèles continuant de persécuter les chrétiens, Colombe sortit secrètement du nouveau monastère, courut au palais où l'on rendait la justice, se déclara chrétienne, fut arrêtée et décapitée le 17 septembre 853. Son corps, jeté dans le Guadalquivir, mais retrouvé par les chrétiens, fut enterré dans l'église de Ste. Eulalie (*Voy. les Bollandistes, tome V du mois de septembre*).

V—VE.

COLOMBEL (NICOLAS) naquit à Sotteville, près de Rouen, en 1646, et mourut à Paris en 1717. Il fut placé de bonne heure dans l'atelier de Le Sueur, et ne tarda pas à devenir le

meilleur élève de ce grand maître. Il le quitta pour se rendre à Rome, où les tableaux de Raphaël et du Poussin furent pour lui l'objet de nouvelles études; il en fit des copies estimées. Le tableau qui représente *les Amours de Mars et de Rhéa*, et que l'on voit aujourd'hui au musée Napoléon, le fit recevoir à l'académie, à son retour à Paris. Plusieurs ouvrages de Colombel font encore l'ornement des belles galeries; ceux qui représentent *Orphée jouant de la lyre*, *Moïse sauvé des eaux*, et *Moïse défendant les filles de Jéthro*, sont regardés comme ses plus belles compositions. L'ordonnance en est froide et symétrique, mais d'un excellent goût; la perspective en est savante, et les fonds d'architecture magnifiques. Quelques-uns des tableaux de Colombel ont été gravés. Celui qui représente *Jésus guérissant les deux aveugles de Jéricho* l'a été par Michel Dossier en 1712. Nicolas Colombel est le seul artiste distingué qui soit sorti de l'atelier de Le Sueur. Il avait beaucoup d'amour-propre, et critiquait souvent avec amertume les ouvrages de ses confrères, qui ne manquaient pas de s'en venger. A—s.

COLOMBET (CLAUDE), jurisconsulte du 17^e. siècle, donna d'abord des leçons de droit dans sa maison, à Paris, et devint ensuite, en 1636, conseiller au parlement. Il fit imprimer en 1647 des *Paratitles sur le Digeste*, avec un *Abrégé de la jurisprudence romaine*, dont il montrait les rapports avec le droit moderne. Cet ouvrage a été souvent réimprimé; l'édition de 1685 est la plus complète. Antoine Favre, qui l'avait fréquenté quelque temps à Paris, le trouvait un des meilleurs esprits, pour le droit, qu'il eût connus. Colombet avait revu l'édition des *OEuvres de Cujas*, donnée à Paris en 1634, 6

vol. in-fol. — COLOMBET (Antoine), avocat à St.-Amour, dans le 16^e. siècle, a publié : *Conciliatores super Codicem*, Lyon 1551; Rome, 1571, in-8^o. ; II. un traité sur la main-morte, sous le titre assez singulier de *Colonia celtica lucrosa*, Lyon, 1578, in-8^o. B—1.

COLOMBI (JEAN). V. COLUMBI.

COLOMBIER (JEAN), médecin, né à Toul, le 2 décembre 1736, fit ses humanités au collège des jésuites de Besançon. Ses premiers pas dans la carrière médicale furent guidés par son père, docteur en médecine et chirurgien-major. Reçu parmi les élèves de l'hôpital militaire de Metz, le jeune Colombier passa, peu de temps après, à celui de Landau. Ce fut là qu'il obtint en 1758, dans un concours présidé par Ravaton, la place de chirurgien-major du régiment de Commissaire-Général, cavalerie. Le tumulte des armes ne l'empêcha point de se livrer à l'étude. C'est au milieu des camps qu'il a recueilli les matériaux de ses ouvrages les plus importants. Il profita de son séjour à Douai pour mettre le complément à son éducation, et obtint le doctorat à l'université de cette ville en 1765. Dans sa dissertation inaugurale, il traite de la cataracte, et préfère l'extraction du cristallin à son abaissement. En 1767, Colombier fut reçu docteur de la faculté de Paris. En 1780, il fut nommé inspecteur-général des hôpitaux et prisons du royaume. Honoré de la confiance des ministres, il eut beaucoup de part à l'établissement de l'hospice de Vaugirard et de l'hôtel de la Force, ainsi qu'aux premières réparations de l'Hôtel-Dieu et à la réforme des hôpitaux de Lyon. Les utiles travaux de Colombier ne restèrent pas sans récompense. Il obtint d'abord le cordon de St-Michel, ensuite une

pension de 5000 francs, puis le brevet de conseiller d'état; enfin on lui offrit l'inspection générale des hôpitaux militaires. Déjà surchargé d'emplois, accablé sous le poids d'occupations aussi multipliées que pénibles, Colombier n'eut pas le courage de refuser un titre qu'il avait toujours vivement désiré. Jaloux de remplir dignement ses nouvelles fonctions, il fut la victime de son zèle et de sa noble ambition. Épuisé par un travail opiniâtre, il mourut le 4 août 1789, au retour d'une mission dans laquelle, quoique malade, il avait déployé une activité prodigieuse. Les écrits de Colombier sont : I. *Dissertatio de Fusionem seu Cataractâ*, 1765, in-12; II. *Code de médecine militaire pour le service de terre, ouvrage utile aux officiers, nécessaire aux médecins des armées et des hôpitaux militaires*, Paris, 1772, 5 vol. in-12; III. *Médecine militaire, ou Traité des maladies, tant internes qu'externes, auxquelles les militaires sont exposés dans leurs différentes positions de paix et de guerre*, Paris, 1778, 7 vol. in-8^o. La plupart des objets, seulement indiqués ou ébauchés dans le *Code*, se trouvent exposés et développés fort en détail dans ce second traité, auquel on reproche d'être trop diffus, et de contenir quelques projets inexécutables. IV. *Préceptes sur la santé des gens de guerre, ou Hygiène militaire*, Paris, 1775, in-8^o., reproduite sous le titre d'*AVIS aux gens de guerre*, 1779, in-8^o. Colombier avait une prédilection marquée pour cet ouvrage, et souvent il se félicitait de l'avoir composé. C'est en effet, dit Vicq-d'Azir, celui où il est le plus original; il y parle souvent d'après sa propre expérience. Tout ce qui concerne le vêtement, le logement, la nourriture, le

service et la discipline du soldat , tout ce qui est relatif à la santé de l'armée , à sa position , à ses cantonnements , l'administration des hôpitaux tout entière : tels sont les objets que l'auteur examine tour à tour , et sur lesquels il ne laisse rien à désirer. Plusieurs changements utiles dans le service médical militaire sont dus à Colombier. On entassait les malades dans des salles où la contagion en moissonnait le plus grand nombre. Colombier les plaça sous des tentes , et la plupart furent conservés. Il fit construire pour le transport des blessés un chariot plus commode que ceux dont on se servait avant lui. Les courroies du havresac passaient d'un côté à l'autre de la poitrine , qu'ils gênaient assez dans ses mouvements pour produire des maux très graves : il indiqua une autre manière de le porter qui eut un grand succès. V. *Du lait considéré dans tous ses rapports* , 1^{re}. partie , Paris , 1782 , in-8°. La régularité du plan adopté par l'auteur , et l'intelligence avec laquelle il avait commencé à l'exécuter , font vivement regretter que l'ouvrage soit resté incomplet. Les détails anatomiques y sont exacts , les vues physiologiques et la doctrine pathologique très judicieuses. On y démontre , à l'aide d'observations et de faits incontestables , que les maladies généralement désignées sous le nom de *lait répandu* reconnaissent presque toujours une autre cause. Colombier a rédigé une pharmacie très méthodique , mais trop riche , à l'usage des dépôts de mendicité. Il a publié , en commun avec Doublet , deux recueils de *Mémoires sur les épidémies de la généralité de Paris* , et une bonne *Instruction sur la manière de gouverner les insensés , et de travailler à leur guérison dans les asyles qui leur sont destinés*. Enfin on doit à Co-

lombier l'édition des OEuvres posthumes du savant chirurgien Pouteau , enrichie d'une préface , de notes critiques , et de la vie de l'auteur , Paris , 1783 , 3 vol. in-8°. C.

COLOMBIÈRES (FRANÇOIS DE BRIQUEVILLE , baron DE) , un des plus braves capitaines du 16^e. siècle , fit ses premières campagnes sous François I^{er}. et Henri II ; commanda une compagnie de cent lances dans les armées de François II , et servit avec distinction sous Charles IX , à la tête de corps séparés. Quand les premières guerres de religion éclatèrent , Colombières , parent de la princesse de Condé , Eléonore de Roie , suivit , à cause d'elle , le parti de Louis de Bourbon , son mari , et se mit avec Gabriel de Lorges , comte de Montgomeri , à la tête des religionnaires , en Normandie. Il perdit , en se déclarant contre la cour , la portion qu'il aurait eue dans le riche héritage de son oncle maternel , le baron de Torci. Colombières fit aborder au Hâvre-de-Grâce , en 1563 , une flottille anglaise portant deux régiments d'infanterie auxiliaires , quatorze pièces de canon , cent cinquante mille ducats et des munitions de guerre. Il se trouva en 1568 , avec les calvinistes normands , au rendez-vous général indiqué à la Rochelle. Il assista , avec tous les chefs du parti protestant , au mariage de Marguerite de Valois avec le roi de Navarre ; mais il eut le bonheur d'échapper à la St-Barthélemi. Après ce massacre , le comte de Montgomeri et Colombières firent en Normandie une guerre à mort aux catholiques avec autant de cruauté que de succès ; Colombières porta au plus haut degré la bravoure et la fermeté. Après une lutte de deux années , il se vit assiégé dans la ville de St.-Lo , en 1574. La veille de la prise de la place

on amena sous les murs le comte de Montgomeri, qui venait d'être fait prisonnier à Domfront, pour l'engager à se rendre. « Non, non, mon capitaine, lui répondit-il, je n'ai pas le cœur si poltron de me rendre pour être mené à Paris servir de spectacle à ce sot peuple, dans la place de Grève, comme je m'assure qu'on vous y verra bientôt. Voilà, dit-il, montrant la brèche, le lieu où je me résouds de mourir, peut-être demain, et mon fils auprès de moi ! » Il tint parole ; le lendemain, après un assaut de trois heures et la plus vive résistance, St-Lo fut emporté par les catholiques ; tout fut passé au fil de l'épée, jusqu'aux femmes. Le brave Colombières, la pique à la main, resta sur la brèche, animant les siens par son exemple, jusqu'à ce qu'il reçût dans l'œil un coup d'arquebuse qui le tua sur la place. S—Y.

COLOMBIÈRE. *Voyez* VULSON (de LA).

COLOMBIÈRE (CLAUDE DE LA), jésuite, né en 1641, à St-Symphorien d'Ozon, entre Lyon et Vienne, professa la rhétorique au collège de Lyon, et s'appliqua ensuite au ministère de la chaire. Il passa, avec l'agrément de ses supérieurs, en Angleterre, pour y relever le zèle des catholiques, et prêcha avec succès devant Charles II; mais, soupçonné d'avoir pris part à quelques intrigues, il reçut l'ordre de quitter l'Angleterre, et se retira à Paray-le-Monial, où il devint le directeur de la célèbre Marie Alacoque, et on croit même qu'il est l'auteur de la vie de cette religieuse publiée par Languet. (*Voyez* ALACOQUE.) Il coopéra avec elle à faire ériger la fête du cœur de Jésus, dont il composa l'office, et mourut avec la réputation d'un saint, le 15 février 1682. Le P. de la Colombière,

sans s'être placé parmi les prédicateurs du premier ordre, ne mérite cependant pas cette espèce d'oubli dans lequel il est tombé. On trouve dans ses sermons de la chaleur, de l'onction, et le style, si l'on excepte quelques tournures et quelques expressions vieillies, en est agréable et naturel. Ils ont été imprimés plusieurs fois dans le 17^e siècle, en 4 vol. in-8°; la dernière édition est celle de Lyon, de 1757, 6 vol. in-12. En rendant compte de cette édition, l'abbé Trublet s'exprime ainsi : « Tout, dans les discours du P. de la Colombière, respire la piété la plus tendre, la plus vive : je ne connais même aucun écrivain qui ait ce mérite dans un degré égal et qui soit plus dévot sans petitesse. Le célèbre Patru, son ami, en parlait comme d'un des hommes qui de son temps, pénétrait le mieux les finesses de notre langue. » On a encore de lui des harangues latines, composées pendant qu'il professait la rhétorique, des lettres et des *Retraites spirituelles*, Lyon, 1725, 3 vol. in-12. W—s.

COLOMBINI (S. JEAN), fondateur de l'ordre des jésuites, issu d'une famille distinguée de Sienne, fut élu premier magistrat de cette ville, et mérita l'estime publique dans l'exercice de ses fonctions. Un jour, accablé de fatigue, et rentrant à midi dans sa maison, il ne trouva point le dîner prêt, et fit éclater sa colère. Sa femme, pour le calmer et le distraire, lui donne un livre, en le priant de le lire pendant qu'on hâterait l'instant de se mettre à table. C'étaient les *Vies des Saints*. Colombini furieux jette le livre par terre ; mais bientôt, honteux de ce premier mouvement, il reprend le volume, l'ouvre, et tombe sur la vie de Marie Egyptienne. Il la lit, elle l'intéresse ; il ne pense plus à

son dîner. Enfin, il s'attendrit, rougit de sa vie passée, et forme la résolution de quitter le monde. Il se démet de sa charge, distribue aux pauvres la plus grande partie de ses biens, embrasse la pénitence, passe les nuits presque entières à prier; sa maison devient un hospice pour les pauvres et pour les malades, et bientôt un chrétien fervent, nommé *François Vincent*, se réunit à lui pour partager ses œuvres de miséricorde. Ayant perdu son fils et sa fille, le saint vendit le reste de son bien, et en distribua le produit aux pauvres et aux églises. Alors, réduit à une pauvreté semblable à celle des apôtres, il se livra tout entier au service des hôpitaux. Plusieurs disciples se joignirent à lui, et, comme ils avaient souvent à la bouche le nom de Jésus, le peuple les appela *jésuates*. Colombini les réunit en congrégation, sous la règle de S. Augustin, alla trouver à Viterbe le pape Urbain V, qui approuva le nouvel institut, et lui accorda de grands privilèges; mais le saint ne survécut que trente-cinq jours à l'approbation donnée à son ordre, et mourut le 31 juillet 1367. Les jésuates, qui avaient pour patron S. Jérôme, n'étaient, dans l'origine, que des laïques, et s'appliquaient à la pharmacie. En 1606, ils obtinrent la permission de recevoir les ordres sacrés. Les premiers disciples de S. Jean Colombini sont presque tous honorés d'un culte public par l'Eglise. L'institut des jésuates fut supprimé, en 1668, par Clément IX. La *Vie de S. Jean Colombini* a été écrite par Paul Morigia, Venise, 1604, in-4°; par J.-B. Rossi, Rome, 1648, in-4°; et par un anonyme, Rome, 1658, in-4°. (*Voy.* le P. Cuper, hollandiste, dans les *Acta Sanctorum*, tome VII du mois de juillet.) V—VE.

COLOMBO (REALDO), célèbre anatomiste du 16^e siècle, naquit à Crémone. Il se livra d'abord à la pharmacie; mais les leçons de Jean-Antoine Plazzi, et surtout celles de l'illustre Vesale, lui inspirèrent le goût, ou plutôt la passion de l'anatomie, qui fut désormais son occupation principale et dont il recula les bornes. Nommé, en 1540, professeur de logique à l'université de Padoue, il fut désigné l'année suivante pour occuper la chaire de chirurgie; mais le sénat ne confirma point cette élection. En 1542, Colombo fut choisi pour remplacer Vesale pendant son absence, et en 1544 il lui succéda. Au bout de deux ans, il alla professer à l'université de Pise et enfin à celle de Rome. C'est là qu'il ouvrit le corps de saint Ignace de Loyola, mort en 1556. L'ouvrage auquel Colombo doit sa réputation est intitulé: *De re anatomicâ libri XV*, Venise, 1559, in-fol. Parmi les nombreuses éditions de cet important traité, on distingue celle de Paris, 1562, in-8°; on estime celle de Francfort, 1590, in-8°, à cause des utiles observations de Jean Posthius, dont elle est enrichie. J. A. A. Schenck en a publié une traduction allemande, à Francfort, en 1609. Les biographes ne sont point d'accord sur l'époque de la mort de Colombo; l'opinion la plus générale est qu'il ne termina sa carrière qu'en 1577. Dans ce cas, il dut être vivement flatté du prodigieux succès de son ouvrage; car il portait à l'excès la jactance et la vanité. Il s'attribue plusieurs découvertes qui ne lui appartiennent pas, et montre autant de mauvaise foi que d'ingratitude envers son maître Vesale, auquel il reproche des erreurs imaginaires. Plus juste à l'égard de Colombo, la postérité lui assigne un rang très distingué parmi les anatomistes. Il ne s'est point

borné à disséquer des cadavres humains ; il a fait des expériences intéressantes sur des animaux vivants. C'est ainsi qu'il a observé que le cœur se resserre quand les artères se dilatent, et réciproquement ; il a vu le mouvement de ce viscère isochrone à celui de la respiration ; il a connu et décrit avec plus d'exactitude et de clarté que Servet la circulation pulmonaire ; il a même entrevu la circulation générale ; en un mot, il a répandu beaucoup de lumières sur divers points d'anatomie humaine, comparée, et pathologique. C.

COLOMBO (DOMINIQUE), poète italien, mort le 2 avril 1813 à Gabbiano, dans le territoire de Brescia, où il était né en janvier 1749, eut dès sa jeunesse un penchant presque invincible pour la poésie pastorale. Néanmoins, après ses études faites à Brescia sous les excellents maîtres Zola et Tamburini, par un effet sans doute de la douceur, ou si l'on veut de la mollesse de caractère que supposent les goûts champêtres, il se laissa engager, comme malgré lui, dans l'état ecclésiastique, pour lequel il n'était point né. Il raconte lui-même dans une histoire de sa vie, en vers, qu'il adressa en 1809 à son ami le docteur Jean Labus, qui nous l'a communiquée en manuscrit autographe ; que lorsqu'il se vit obligé de dire sa première messe, il ne savait trop comment s'y prendre :

Pieno il luogo di amici e parenti ;
E io non sapeva ancora l'introibo.
Chi il ridere che fecero le genti
Puo mai narrare ?

Quatre ans après, il fut nommé à la chaire des belles-lettres de Brescia, et plusieurs des disciples qu'il y forma se distinguent aujourd'hui dans la littérature. Quoiqu'il fût transporté pour les délices de la campagne, auxquelles il consacrait tous ses vers, il n'était

pas tout-à-fait indifférent aux charmes que les beaux-arts répandent dans les villes, comme il le prouve dans une dissertation fameuse, où il établit que, si la tragédie convenait à la nation française, elle était absolument inconvenante en Italie, où il n'y a point de poésie propre pour ce genre, auquel le vers *scioltto* convient encore moins que le vers lyrique. Il croit que le drame lyrique est exclusivement propre à ce pays, et pense qu'on ne peut composer qu'un style colérique et forcé avec le *scioltto* tragique imaginé par Alfieri, contre lequel il dirigea particulièrement les traits de sa critique. On l'attaqua vivement ; il se défendit avec art, et se vit même soutenu par M. J. B. Corriani, auteur des *Secoli della letteratura italiana*. Dégoûté des villes par cette querelle, Colombo se consacra tout entier à la vie champêtre, en se retirant dans les champs de Gabbiano, où, vivant au milieu des bergers et des villageois, il les chanta tout à son aise. Son inclination allait jusqu'à transformer en bergeries les sujets guerriers. Ce fut en deux églogues qu'il célébra le siège et la ruine de Brescia, au 15^e. siècle, et ces deux églogues, qui eurent un très grand succès, furent insérées par le célèbre abbé Parini dans le *Journal encyclopédique de Milan* (t. X, an. 1781, ett. V, an. 1792). Lors de l'arrivée des Français en Italie (1796), Colombo se laissa nommer officier municipal de sa commune, où, pour avoir trop bien servi ses chers villageois contre les commissaires chargés d'y faire des réquisitions de grains, il mérita d'être arrêté. Emprisonné dans un couvent de capucins de Brescia, il disait, dans une pièce de vers adressée à l'un de ses amis : « La cause » pour laquelle je suis enfermé dans » un couvent, c'est :

« Perchè portai un pennacchio sulla testa
 » E perchè feci un certo giuramento. »

En une autre pièce de vers, écrite au même lieu, il s'exprimait non moins gaîment en ces termes :

« Io vi ringrazio, padre S. Francesco;
 » Vostra mercè son diventato un gogo,
 » Un vostro amico, un partigian tedesco. »

Au rétablissement de la paix, Colombo fut appelé, par l'administration du département du Mella, pour remplir au lycée de Brescia la chaire d'éloquence; il la refusa. Cependant, il revenait quelquefois dans cette ville pour y assister aux séances de l'athénée, dont il était membre, et où il lut plusieurs dissertations ingénieuses; mais il retournait bien vite dans le village où il a fini ses jours, à l'âge de soixante-quatre ans. Parmi ses dissertations, on remarque celles sur le *laserpizio* (espèce de gomme), sur la *difficulté et les moyens de rétablir le bon goût en Italie*, et enfin une sur la *décadence du bon goût en cette contrée*. Les ouvrages imprimés de Colombo sont : I. *i Piaceri della solitudine*, Brescia, 1781; II. *il Dramma è la tragedia d'Italia, dissertazione*, Venise, 1794; III. *Sciolti campestri*, Brescia, 1796. Vers la fin de ses jours, il fit présent à l'un de ses anciens écoliers, André Castellani, de toutes ses autres poésies manuscrites, parmi lesquelles se trouvaient ses églogues intitulées : *l'Assedio, il Sacco, la Rovina, le Fontane di Brescia*.

G—N.

COLOMBY (FRANÇOIS CAUVIGNY, sieur DE), né à Caen, vers 1588, fut un des premiers membres de l'académie française. Il était parent de Malherbe, qui lui apprit à faire des vers; mais il n'était pas né poète, et Malherbe, qui lui trouvait l'esprit bon, ajoute « qu'il n'avait nul génie pour la poésie. » Malgré la médiocrité de ses talents, il avait réussi à la cour, et il

était même parvenu à se faire donner une pension de douze cents écus, avec le titre d'orateur du roi pour les discours d'état, place créée pour lui et supprimée à sa mort. Dégouté du monde, il y renonça, prit l'habit ecclésiastique, et ne voulut plus paraître aux assemblées de l'académie. Il mourut vers 1648; la plupart de ses poésies ont été imprimées dans les recueils du temps. Son poème, intitulé *Plainte de la belle Caliston au grand Aristarque, durant sa captivité*, a paru séparément, Paris, 1616, in-12. Cette pièce est écrite avec assez de facilité, et, suivant Goujet, on y trouve une sorte de génie. L'ouvrage le plus connu de Colomby, est sa traduction de *l'Histoire de Justin*, publiée pour la première fois à Tours, en 1616, in-8°; elle a eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle qu'a donnée Tanneuy le Fèvre, à Saumur, en 1672, in-12. Cette traduction est fort inférieure à celle de l'abbé Paul. Colomby avait traduit, mais avec moins de succès, une partie du premier livre des *Annales de Tacite*, Paris, 1613, in-8°. On a encore de lui quelques petits ouvrages, dont on trouvera la liste dans *l'Histoire de l'académie française*, par Péliisson.

W—S.

COLOMEZ (DON JUAN), ex-jésuite espagnol, retiré en Italie, s'y est fait de la réputation par trois productions dramatiques, *Coriolan, Inès de Castro et Scipion à Carthage*, écrites dans une langue qui n'était pas la sienne. La première parut en 1779, la seconde en 1781, la troisième en 1783. Les gens de lettres et les journaux d'Italie s'empresèrent de rendre hommage à son talent, presque ignoré dans sa véritable patrie.

B—G.

COLOMIÈS (PAUL), né à la Ro-

chelle le 2 décembre 1658, d'un médecin, alla, dès l'âge de seize ans, faire ses cours de philosophie et de théologie à Saumur. Il apprit l'hébreu, sous le célèbre Cappel. Dans un voyage qu'il fit à Paris en 1664, il se lia avec Isaac Vossius, qui l'emmena en Hollande. Après y avoir séjourné un an, Colomiès revint en France et y demeura jusqu'en 1681, qu'il passa en Angleterre, où il retrouva Vossius qui s'y était fixé depuis 1670. Il embrassa le parti des évêques, et s'attacha à Guillaume Sancroft, archevêque de Cantorbéry, qui le nomma son bibliothécaire : cette bibliothèque était à Lambeth. Sancroft, ayant eu assez de fermeté pour ne vouloir jamais prêter le serment de fidélité au prince d'Orange, fut dépouillé de son temporel en 1691. La disgrâce du protecteur fit perdre au protégé son emploi et ses émoluments, et Colomiès en mourut de chagrin à Londres le 13 janvier 1692. Ce ne fut qu'après sa mort qu'on découvrit qu'il était marié à une fille de basse naissance. Colomiès avait beaucoup de lecture, et ses ouvrages prouvent de grandes connaissances. Il y a cependant commis des erreurs dont quelques-unes ont été relevées par Lammonoye ; mais ce qu'on ne saurait trop louer en lui, c'est sa bonne foi, et, comme dit Vigneul-Marville « cet » air d'honnête homme qui rend justice à chacun, sans avoir égard à » la différence de religion. » Il pouvait avoir des ennemis ; mais il n'était l'ennemi de personne. R. Simon, dans la seconde édition de l'*Histoire critique du Vieux Testament*, l'avait appelé « un auteur à juste prix, et » gagé par M. Vossius pour faire de » petits livres où il ne parle presque » d'autre chose que du grand Vossius. » Colomiès, qui avait lu ce

trait, n'en traita pas moins honnêtement R. Simon dans les ouvrages qu'il publia depuis. On a de Colomiès : I. *Gallia orientalis*, la Haye, 1665, in-4°. Cet ouvrage contient les vies des Français qui ont cultivé l'hébreu et les autres langues orientales ; ou, comme l'a dit Baillet d'après le *Journal des Savants*, il paraît que Colomiès s'est plutôt proposé de ramasser, de divers livres, les témoignages avantageux et les éloges des Français qui ont su ces langues, que de rapporter les particularités de leur vie. On trouve des additions au *Gallia orientalis* dans les *Singularités historiques* de D. Liron, tome III, p. 362, et dans l'édition de la *Bibliothèque choisie*, de 1731. II. *Opuscula*, Paris, Seb. Mabre-Cramoisy, 1668, in-12 ; Utrecht, P. Elzévir, 1669, in-12, contenant, 1°. *Κεφάλια literaria* ; 2°. *Recueil de particularitez*, fait l'an 1665 ; 3°. *Clavis epistolarum Jos. Just. Scaligeri* ; 4°. *Clavis epistolarum Is. Casauboni* ; 5°. *Clavis epistolarum Cl. Salmasii* ; 6°. *Clef des épîtres françaises de Joseph Juste de la Scala (Scaliger)* ; 7°. *Ad Quintilianii Instit. orat. notæ*. Ces notes sont réimprimées dans le Quintilien de Burmann. III. *Bibliothèque choisie*, la Rochelle, 1682, in-8° ; Amsterdam, 1700, in-8° ; nouvelle édition, avec des notes de Bourdelot, Lammonoye et autres, Paris, 1731, in-12. IV. *Clarorum virorum epistolæ singulares*, Londres, 1687 ; V. *Observationes sacræ et Remarques sur quelques passages de la version française du Nouveau Testament de Genève*, Amsterdam, 1679, in-12. On trouve à la suite une *Lettre à M. Claude sur la version française des Bibles de Genève* et les *Testimonia doctorum de auctore et ejus*

scriptis. VI. *Paralipomena de scriptoribus ecclesiasticis* (Voy. CAYE), et *passio S. Victoris massiliensis*, 1686, in-8°, 1687, in-8°, 1689, in-12. Cette dernière impression contient la 4^e. édition de l'ouvrage précédent. VII. *Rome protestante, ou Témoignage de plusieurs catholiques romains en faveur de la créance et de la pratique des protestants*, Londres, 1675, in-8°. VIII. *Theologorum presbyterianorum icon*, 1682. C'est un ramas de passages tirés des œuvres de quelques savants réformés, lesquels montrent avec franchise les côtés faibles de la réforme. Quoique Colomiès n'ait rien mis du sien dans cet opuscule, il s'attira par-là beaucoup d'ennemis, et c'est à cette occasion que Jurieu se déchaîna contre lui dans son *Esprit de M. Arnauld*. Colomiès y est qualifié de grand auteur de petits livres. IX. *Parallèle de la pratique de l'Eglise ancienne et de celle des protestants de France dans l'exercice de leur religion*, 1682, in-12; X. *Lettre à M. Justel touchant l'Histoire critique du Vieux Testament du P. Simon*, à la suite de l'ouvrage de Vossius : *Appendix observat. ad Pomponium Melam*, Londres, 1686, in-4°; XI. *Mélanges historiques*, Orange, 1675, in-12, réimprimé sous le titre de *Colomesiana* dans le recueil de Fabricius. Sous ce nouveau titre de *Colomesiana*, Desmaiseaux a fait réimprimer parmi les œuvres de Saint-Evremond le *Recueil de particularités fait en l'an* 1665 et les *Mélanges historiques*. Il corrigea d'après un manuscrit autographe ces deux opuscules, et les purgea ainsi des fautes grossières et nombreuses qui les défiguraient; les corrections de Desmaiseaux sont rapportées à la dernière page du recueil

de Fabricius. C'est d'après l'édition de Desmaiseaux que le *Colomesiana* a été réimprimé avec les *Scaligerana*, *Thuana*, *Perroniana* et *Pithæana*, Amsterdam, 1740, 2 vol. in-12. XII. *Catalogus manuscript. codicum Isaaci Vossii*. Ces douze ouvrages de Colomiès ont été recueillis par les soins de J. A. Fabricius, et publiés par lui sous le titre de *Pauli Colomesii opera*, Hambourg, 1709, in-4°, édition très incorrecte. Lamounoye a fait sur ce volume des notes qui se trouvent dans l'édition de la *Bibliothèque choisie* de 1731. XIII. *Épigrammes et madrigaux*, la Rochelle, 1669, in-12. Ces épigrammes n'ont rien de bien saillant. XIV. *La Vie du P. Jacques Sirmond*, 1671, in-12, réimprimée à la suite de la *Bibliothèque choisie*, 1731, in-12; mais dans cette réimpression, on a supprimé l'*Avertissement sur les Mémoires de la reine Marguerite*; ce qui doit faire rechercher l'édition originale. XV. *Remarques sur les seconds Scaligerana*, Groningue, 1669, in-12, réimprimées dans le *Scaligerana* de 1695, in-12 de 418 pages, et dans le *Scaligerana* de 1740; XVI. *Italia et Hispania orientalis*, ouvrage posthume et dans le même goût que le *Gallia orientalis*, publié par les soins de J. Ch. Wolf, Hambourg, 1730, in-4°. Ancillon dans ses *Mélanges de littérature*, Jean Fabricius dans son *Historia bibl. Fabr.*, Baillet dans ses *Jugements des savants*, Bayle dans son *Dictionnaire*, Nicéron dans ses *Mémoires*, ont reproché à Colomiès de n'avoir pas donné place dans son *Gallia orientalis* à Isaac Casaubon. Ce n'est pas dans le *Gallia orientalis* que les Gênois devaient figurer; ils sont placés plus convenablement dans l'*Italia orientalis*,

et Casaubon n'y est point oublié. Non seulement Colomiès y donne la liste des ouvrages publiés par Casaubon, mais encore celle des ouvrages qu'il avait promis et commencés ; il y transcrit huit lettres inédites de ce savant, ensemble les jugements des divers écrivains sur Casaubon, de telle sorte que son article fait presque le cinquième de l'*Italia orientalis*. XVII. *Exhortation de Tertullien aux martyrs, traduite en français*, 1673, in-12, réimprimée à la suite de la *Bibliothèque choisie* de 1751; XVIII. *Animadversiones in Giraldu de poetis*, dans l'édition des *Œuvres du Giraldu* donnée par Jean Jensius, Leyde, 1696, in-folio. Colomiès a été éditeur des *Lettres de la reine de Suède* (Christine) et de quelques autres personnes, in-12, sans date ni nom de ville ; de *G. J. Vossii et clarorum virorum ad eum epistolæ*, Londres, 1690, in-folio ; et de *S. Clementis epistolæ duæ ad Corinthios interpretibus Patricio Junio, Gottefredo Vendelino et J. B. Cotelario*, Vienne, 1687, in-12, avec des notes, et la vie de Vossius. Colomiès avait promis plusieurs ouvrages de sa composition : 1°. *Belgium orientale* ; 2°. *Découverte d'auteurs cachés* ; cet ouvrage était presque achevé en 1664 ; 3°. *Criticus gentilis, sive de dubiis scriptoribus ethnicis commentatio*, qu'il n'avait entrepris qu'après avoir vu qu'on ne pouvait plus espérer la publication du *Traité de Gaspard Barth*, sur la même matière ; 4°. *Raretés d'études*, qui devaient contenir des particularités curieuses sur les auteurs ; 5°. *De plagiariis* ; 6°. *Historia librorum* ; 7°. *Historia doctorum* ; 8°. *Clef de quelques endroits de Balzac* ; 9°. une *Vie de Casaubon* ; et c'est peut-être l'article qu'on

lit dans l'*Italia orientalis* ; 10°. *Cupidon sur le trône*, ou *Histoire des amours de nos rois depuis Dagobert*. Bayle regrette beaucoup que ce dernier ouvrage n'ait pas vu le jour, et la publication faite en 1695 à Cologne (ou plutôt en Hollande) des *Intrigues galantes de la cour de France* (par Vannel), ne fit qu'augmenter les regrets de Bayle, qui préféra cependant cette édition de 1695 aux réimpressions. Struvius, dans son *Introductio in notitiam rei litterariæ* ; Jugler et Fischer, dans les réimpressions qu'ils ont données de l'ouvrage de Struvius, disent que c'est aux soins d'un G. L. Colomiès que l'on doit le *Sorberiana* d'Amsterdam, 1694, in-12. L'épître dédicatoire du *Sorberiana* de 1691 est signée *G. L. Colomyez* ; et cette épître dédicatoire se retrouve avec la même signature dans l'édition de 1695. Ce Guillaume Louis Colomyez était imprimeur à Toulouse.

A. B.—T.

COLOMME (JEAN-BAPTISTE-SÉBASTIEN), supérieur des barnabites, né à Pau le 12 avril 1712, mort à Paris en 1788, a composé les ouvrages suivants : I. *Plan raisonné de l'éducation publique, pour ce qui regarde la partie des études*, Avignon et Paris, 1762, in-12. Ce plan parut à l'époque de la suppression des jésuites, lorsque Rousseau publiait son *Émile*, et La Chalotais son *Essai d'éducation nationale*. II. *Vie chrétienne, ou Principes de la sagesse*, 1774, 2 vol. in-12 ; III. *Dictionnaire portatif de l'écriture-Sainte*, 1775, in-8°. C'est une description topographique, chronologique, historique et critique des royaumes, provinces, villes, tribus, rivières, etc., dont il est fait mention dans la *Vulgate*. Ce dictionnaire avait été publié en 1773, in-8°, sous le titre de *No-*

tice sur l'Écriture-Sainte. IV. *Manuel des religieuses*, 1779, in-12; V. *Éternité malheureuse, ou les Supplices éternels des réprouvés*, traduit du latin de Drexélius, Paris, 1788, in-12. Cet ouvrage est précédé d'une longue préface du traducteur contre les incrédules du 18^e. siècle, qu'il appelle les N.N. P.P. (*nouveaux Philosophes*). V—VE.

COLON (FRANÇOIS), né à Nevers, en 1764, étudia la médecine à l'université de Paris, et alla se faire recevoir docteur à celle de Reims en 1789. Nommé chirurgien de l'hospice de Bicêtre, Colon proposa des réformes utiles, qui depuis ont été exécutées au-delà de ses espérances. Toujours occupé d'idées philanthropiques, il fut un des premiers et des plus ardens propagateurs de la vaccination en France. Il pratiqua cette opération sur son fils unique, transforma, pour ainsi dire, sa maison en un hôpital, où étaient admis et vaccinés gratuitement tous ceux qui se présentaient. On l'accusa de mettre un peu de jactance et même de charlatanisme dans sa conduite; en effet, il eut tort de publier isolément un travail qui devait émaner du comité dont il était membre. Peut-être commit-il une inconséquence encore plus blâmable en imprimant son adresse au frontispice de son livre. Sans vouloir le justifier de cette double faute, il est du moins permis de croire qu'il fut entraîné par l'excès de son zèle, comme il en fait lui-même l'aveu. Colon quitta Paris pour aller exercer les fonctions de maire à Montfort, près d'Auxerre. C'est là qu'après avoir rendu, avec un noble désintéressement, de très grands services en qualité de magistrat, de médecin et de chirurgien, il a terminé sa carrière le 17 juillet 1812. Tous ses ouvrages ont pour objet la vaccine : I.

Essai sur l'inoculation de la vaccine; ou Moyen de préserver pour toujours et sans danger de la petite vérole, Paris, an ix, in-8^o.; traduit en hollandais, par Pruys, Rotterdam, 1800, in-8^o.; en espagnol, par Piguille, Madrid, 1800, in-8^o.; etc. II. *Recueil d'observations et de faits relatifs à la vaccine, auxquels on a joint les procès-verbaux de la contre-épreuve*, etc., Paris, nivôse an ix, in-8^o.; III. *Précis des contre-épreuves varioliques faites sur le fils du citoyen Colon et sur quarante-sept autres vaccinés*, etc., Paris, an ix (1801), in-8^o.; IV. *Histoire de l'introduction et des progrès de la vaccine en France*, Paris, an ix (1801), in-8^o. : l'auteur est le principal et presque le seul personnage célébré dans cette histoire; V. *Mémoire présenté au premier Consul, sur la nécessité et les moyens de répandre la vaccine en France*, Paris, an xi (1803), in-8^o.; VI. *Observations critiques sur le rapport du comité central de vaccine*, Paris, messidor an xi (1803), in-8^o. C.

COLONIA (DOMINIQUE DE), né à Aix en Provence, le 25 août 1660, jésuite à quinze ans, fit les quatre vœux en 1694. Après avoir enseigné dans les basses classes pendant cinq ans, il fut dix ans professeur de rhétorique à Lyon, et professa ensuite pendant vingt-six ans la théologie positive dans la même ville. Le séjour de cinquante-neuf ans qu'il y fit lui fut très utile pour la composition de ses ouvrages historiques. Il y mourut le 12 septembre 1741. C'était un petit homme, plein de feu, d'une physionomie toute spirituelle; il devait encore plus à son travail, à ses lectures immenses et à sa mémoire, qui tenait du prodige, qu'à son esprit. Atterbury, évêque

de Rochester, lors de son passage à Lyon, n'eut rien de plus pressé que d'y voir Colonia. Dans un voyage que celui-ci fit à Rome, il refusa la place que Clément XI lui offrit, d'instituteur des neveux du pape. Pernetti, qui a connu Colonia, et qui en fait le portrait flatteur que nous avons transcrit, avoue qu'il était susceptible de jalousie, et lui reproche d'avoir souvent profité des travaux des autres, sans leur en faire honneur. Il l'accuse surtout de ce tort envers le P. Ménestrier, « dont il a dépécé les manuscrits au point de les anéantir. » On a de Colonia un grand nombre d'ouvrages dont on trouve la liste dans les *Mémoires de Trévoux* (novembre 1741), et, d'après eux, dans le *Moréri* de 1759 et dans le *Dictionnaire de la Provence et du Comtat Venaissin*. Les plus remarquables sont : I. *Tragédies et œuvres mêlées, en vers français*, 1697, in-12, contenant *Germanicus*, tragédie, la *Foire d'Augsbourg*, ou la *France mise à l'encan*, ballet allégorique, pour servir d'intermède à *Germanicus*; *Jovien*, tragédie; *Annibal*, tragédie; *Juba*, tragédie; les *Préludes de la paix*, ballet. Ces pièces avaient été imprimées à part de 1693 à 1698; ce sont ces éditions qu'on a mises en corps d'ouvrage, en les décorant d'un frontispice. II. *De arte rhetorica libri quinque*, 1710, in-12, très souvent réimprimé; mais livre hors d'usage aujourd'hui; III. *Antiquités de la ville de Lyon, avec quelques singularités remarquables*, Paris, Musier, 1702, petit in-12, avec 9 planches; les cent premières pages sont consacrées aux antiquités profanes, soixante-un aux antiquités sacrées, et le reste du volume aux singularités sacrées et profanes. C'est probablement cet ouvrage que désignent

les éditeurs de Lelong, N°. 37,556, sous le titre d'*Antiquités sacrées et profanes de la ville de Lyon*, Lyon, 1701, in-4°, Paris, 1702, in-12, après en avoir rapporté le titre exact sous le N°. 37,343. IV. *Dissertation sur un monument taurobolique découvert à Lyon*, 1705, in-12. De Boze publia sur le même sujet une *Explication*, etc. (V. de Boze). Ces deux derniers ouvrages de Colonia ont été par lui refondus dans son grand ouvrage sur Lyon. V. *Mémoires sur l'histoire littéraire de la ville de Lyon*, discours lu à l'académie de cette ville, le 29 avril 1727, imprimés dans la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire*, par le P. Desmolets, tom. VI, 2^e partie. Il était inutile d'imprimer ce discours, dont plusieurs passages se trouvent mot à mot dans les sections 3, 5, 6, 7 du chapitre I^{er}, et dont les autres sont disséminés dans les chapitres suivants du grand ouvrage de Colonia. VI. *Histoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais sacrés et profanes, distribués par siècles*, 1728, in-4°, 2^e et dernière partie, 1730, in-4°. En tête du 1^{er} volume est un livre, divisé en dix-sept chapitres, consacrés à la fondation et aux antiquités de Lyon, avec des planches, dont quelques-unes seulement avaient déjà paru dans le petit volume d'antiquités dont nous avons parlé. L'*Histoire littéraire* vient jusqu'en 1730; elle est divisée par siècles, et les siècles par chapitres; les articles d'un très petit nombre d'auteurs sont curieux; mais en général les indications de Colonia sont vagues et incomplètes; il y a beaucoup d'omissions. Les *Lyonnais dignes de mémoire*, par Pernetti, n'ont cependant pas fait oublier l'ouvrage du jésuite. La seconde

ville de l'ancienne France attend encore une bonne histoire littéraire. VII. *Bibliothèque janséniste*, ou *Catalogue des principaux livres jansénistes ou suspects de jansénisme*, 1722, in-12, 2^e édition, corrigée et augmentée de plus de la moitié, « par conséquent, dit l'abbé Goujet, » d'un plus grand nombre de mensonges et de calomnies, » 1731, in-12. (V. CLUGNY.) Cette bibliothèque est par ordre alphabétique des titres des ouvrages. On trouve à la suite une *Bibliothèque des auteurs quiétistes*, et une *Bibliothèque anti-janséniste*. La *Bibliothèque janséniste* fut réimprimée en Hollande en 1735, et c'est sur cette édition qu'Osmond du Sellier composa sa *Réponse à la Bibliothèque janséniste*, Nancy (Utrecht), 1740, in-12. L'ouvrage de Colonia avait été réimprimé à Bruxelles, 1739, 2 vol. in-12; enfin, il a été porté par le R. P. Patouillet, à 4 vol. in-12, Anvers, 1752. A. B—T.

COLONIA (ANDRÉ DE), de la même famille que le précédent, naquit dans la même ville en 1617, entra dans l'ordre des minimes, se distingua dans le ministère de la chaire à une époque où Bourdaloue n'avait pas encore paru. Il fut aussi grand théologien et canoniste. Il est mort à Marseille en 1688. Colonia a écrit : I. *Eclaircissement sur le légitime commerce des intérêts*, Lyon, 1675, in-8°, 1676; Bordeaux, 1677, 4^e édition; Marseille, 1682. Le Camus, évêque de Grenoble, et Grimaldi, archevêque d'Aix, censurèrent cet ouvrage, sur lequel la cour de Rome et la Sorbonne n'ont jamais prononcé. II. *Eloge du roi* (Louis XIV), à l'occasion de la solennité que firent les officiers des galères pour le rétablissement de la santé du roi, en 1687; III. *Lettre de Théopiste à Théotime, contenant un*

éclaircissement nouveau, théologique et nécessaire sur la distinction du droit et du fait, Aix, 1674, in-8°; IV. *le Calvinisme proscrit par la piété héroïque de Louis-le-Grand*, Lyon, 1686, in-12. A. B—T.

COLONNA (JEAN), cardinal, d'une famille noble et puissante de Rome, fut élevé à la pourpre, en 1216, par le pape Honoré III. Il était légat de l'armée chrétienne à la 5^e croisade, et contribua beaucoup à la prise de Damiette. Demeuré prisonnier des Sarrasins, il fut condamné à être scié par le milieu du corps; mais le courage avec lequel on le vit se préparer à cet horrible supplice étonna ses bourreaux, et ils lui rendirent la liberté et la vie. Il revint à Rome, où il fonda l'hôpital de Latran; et mourut en 1245.—COLONNA (Jean), son neveu, acheva ses études à Paris, et y entra dans l'ordre des dominicains, au grand déplaisir de son oncle, qui employa en vain le crédit du pape Grégoire IX pour le détourner de cette vocation. Nommé archevêque de Messine en 1255, il n'y demeura que sept mois, et revint à Rome pendant les troubles dont la Sicile était alors agitée. Nommé ensuite vicaire du pape Urbain IV, il s'appliqua à la composition de ses ouvrages historiques, et mourut à Rome entre 1280 et 1290. C'est par erreur qu'on l'a dit archevêque de Nicosie. Il a composé : I. *Mare historiarum ab orbe condito ad sancti Galliae regis Ludovici IX tempora inclusivè*. Cette chronique, dont on a deux beaux manuscrits à la Bibliothèque impériale (N^{os}. 4684 et 4684-2), peut être consultée avec fruit pour les événements contemporains. Il ne faut pas la confondre avec celle qui a été traduite en français sous le nom de *Mer des histoires* (Voy. BROCARD). II. *De viris illustribus ethni-*

cis et christianis. Le manuscrit de cette biographie, plus intéressante, peut-être, que l'ouvrage précédent, se trouve dans la bibliothèque de St.-Jean et St.-Paul, à Venise. Montfaucon en parle avec éloge, et regrette qu'on ne l'ait pas publiée. III. Des lettres et quelques ouvrages théologiques, demeurés manuscrits, ainsi que les deux précédents. S. S.—I.

COLONNA (JACQUES), cardinal créé par Nicolas III, fut, sous le pontificat de Nicolas IV, le principal conseiller de la cour de Rome. Ce dernier pape sembla n'avoir d'autre pensée que d'élever la maison Colonna au faite des grandeurs; il nomma cardinal Pierre Colonna, neveu de Jacques; il fit Jean Colonna marquis d'Ancône; Etienne Colonna, comte de Romagne; et dans les libelles du temps on peignait ce pape qui sortait avec effort sa tête d'une colonne, tandis que deux autres colonnes, placées devant lui, l'empêchaient de voir tous les objets. Après la mort de Nicolas et la renonciation de Célestin V, tandis que Benoît Cajétan brigait la tiare, les Colonna s'opposèrent de toutes leurs forces à l'élection de ce pontife intrigant et altier. Lorsqu'il fut élu, sous le nom de *Boniface VIII*, il ne tarda pas à vouloir se venger, et il lança en 1297 une bulle outrageante d'excommunication contre les Colonna; il priva Jacques et Pierre de la dignité de cardinaux; il exclut des ordres sacrés tous les Colonna jusqu'à la quatrième génération, et saisit en même temps tous les biens de cette famille; il renversa ses palais, et chargea deux légats d'assiéger ses châteaux et de la dépouiller de tous ses fiefs. Jacques Colonna se retira en France avec les membres les plus distingués de sa famille. On croit qu'il eut part à la conjuration que Sciarra Colon-

naet Guillaume de Nogaret exécutèrent contre Boniface VIII (*Voy. Sciarra COLONNA et Guillaume de NOGARET*). Il fut rétabli le 17 décembre 1305 dans sa dignité de cardinal, ainsi que son neveu Pierre, par Clément V, et la bulle fulminée contre sa famille fut retirée, à l'intercession de Philippe-le-Bel. Il mourut en 1318. S. S.—I.

COLONNA (SCIARRA), commandait à Palestrina, lorsque Boniface VIII en fit faire le siège en 1299; et, comme cette ville paraissait inexpugnable, Guido de Montefeltro, que le pape consulta sur les moyens de la réduire, n'y vit d'autre expédient que de promettre aux Colonna des conditions qu'on ne leur tiendrait pas; Sciarra fut averti, dès qu'il eut rendu cette ville au pape, que celui-ci, loin de vouloir exécuter le traité qu'il avait signé, avait l'intention de le faire mourir. Il s'enfuit par mer; mais il fut pris par des pirates, qui le mirent à la chaîne. Philippe-le-Bel, qui le fit délivrer à Marseille, le choisit comme un des hommes les plus propres à le venger du pape. Sciarra s'associa en effet à Guillaume de Nogaret; il surprit avec lui Boniface dans Anagni, le 7 septembre 1303; il le menaça, il pilla son palais, sans attendre cependant à sa personne, quoique des historiens modernes aient prétendu qu'il lui avait donné un soufflet. Boniface fut, au bout de trois jours, retiré des mains de ses ennemis par les habitants d'Anagni; mais le succès des conjurés n'en fut pas moins complet, quoiqu'un remords les arrêât au moment de l'exécution du crime odieux qu'ils paraissaient avoir médité: la douleur, la rage ou la honte agirent si puissamment sur l'esprit de Boniface, qu'il mourut, hors de lui, au bout de peu de semaines. Sciarra Colonna, demeuré à Rome, embrassa

le parti gibelin avec fureur, tandis que son frère Etienne demeurait attaché aux guelfes. Le premier fut fait sénateur avec Jacques Savelli en 1328, lorsque Louis de Bavière vint à Rome prendre, malgré le pape, la couronne impériale. Dans la cérémonie, Sciarra porta cette couronne. Il eut ensuite la plus grande part aux tentatives que fit Louis IV pour détrôner Jean XXII, et lui substituer un anti-pape; mais lorsque, le 4 août de la même année, Louis fut obligé de quitter Rome, tous les gibelins en furent chassés avec lui; et Sciarra Colonna, exilé comme les autres, mourut peu après, loin de sa patrie.

S. S.—I.

COLONNA (ETIENNE), frère du précédent, et seigneur de Fénarrano, avait été créé comte de Romagne par Nicolas IV, dès l'an 1290, et comme il parvint à une grande vieillesse, il fut, jusqu'au milieu du siècle suivant, le chef de la noblesse et du parti des guelfes à Rome. A peine son frère Sciarra fut-il chassé de cette ville, en 1328, qu'il y fut appelé pour être fait sénateur avec Bertoldo Orsini. Pendant près de vingt-ans, dès cette époque, il vécut à Rome plutôt en prince qu'en citoyen; mais son arrogance et son mépris pour les lois entretenaient l'anarchie que Colas de Rienzi voulut détruire en 1347. Le *bon état* avait été établi par le tribun pendant l'absence d'Etienne Colonna, et ce chef de la noblesse fut obligé à son retour d'en jurer l'observation. A l'occasion d'une altercation qu'il eut depuis avec le tribun, celui-ci le condamna à mort, et lui envoya même des prêtres pour le confesser; cependant il lui fit grâce ensuite, croyant s'être ainsi acquis des droits à sa reconnaissance; mais Etienne, dès qu'il fut libre, arma ses vassaux de Palestrine pour at-

taquer les Romains; il entra dans la ville par la porte de St.-Paul, qu'on avait laissée ouverte: là, ses partisans, saisis d'une terreur panique, l'abandonnèrent. Il y fut tué avec son fils Jean, Pierre Agapit Colonna et plusieurs autres seigneurs de sa maison.

S. S.—I.

COLONNA (JACQUES), fils d'Etienne, eut le courage d'afficher à Rome les excommunications du pape contre Louis de Bavière, tandis que cet empereur était maître de cette ville, où il était venu se faire couronner. En récompense, le pape Jean XXII nomma le jeune Colonna à l'évêché de Lombez. Il avait étudié à Bologne avec Pétrarque; il prit le poète sous sa protection, et l'introduisit auprès d'Etienne, son père, et des principaux barons de Rome. Ce fut en partie à sa protection que Pétrarque dut la gloire d'être couronné de lauriers à Rome en 1341.

S. S.—I.

COLONNA (ANTOINE), neveu du pape Martin V, qui lui-même était de la maison Colonna, fut l'objet des préférences de ce pontife, qui travaillait avec ardeur à augmenter la puissance de sa famille. Pour prix de la réconciliation de Jeanne II, de Naples, avec le Saint-Siège, Antoine Colonna fut investi, en 1419, de la principauté de Salerne et du duché d'Amalfi. La reine, qui n'avait point d'enfants, donna même à entendre qu'elle le nommerait peut-être pour son successeur. En même temps, Martin V permettait à Antoine Colonna d'établir des garnisons dans toutes les villes de l'état pontifical. Il avait donné la pourpre à Prosper, son frère, et le comté de Celano à Edouard; et, cette famille était tellement puissante, qu'à la mort du pape, en 1431, elle put encore s'emparer du trésor pon-

tifical, qui montait à plus de 200,000 florins ; mais Eugène IV, monté sur le trône, voulut faire rendre à l'Église ce qui lui appartenait ; il déclara la guerre aux Colonna ; il les força de dépenser une partie des trésors de leur oncle pour se défendre, et ensuite de lui rendre le reste. En même temps, Jeanne retira aux Colonna la principauté de Salerne et tous les fiefs qu'elle leur avait donnés ; en sorte que cette maison fut de nouveau réduite aux biens qu'elle possédait avant le pontificat de Martin V. S. S—1.

COLONNA (PROSPER), fils du précédent, un des plus grands généraux qu'ait eu l'Italie. La haine héréditaire de sa maison contre les Orsini lui fit embrasser le parti français en 1494, lorsque Charles VIII attaquait le royaume de Naples, parce que Virginio Orsini, son ennemi, s'était attaché au parti aragonais. Prosper Colonna fut récompensé généreusement par Charles VIII, qui lui donna le duché de Trajetto, le comté de Fondi, et d'autres fiefs dans le royaume de Naples. Après l'expulsion des Français, Prosper se réconcilia cependant avec le nouveau roi Frédéric d'Aragon, et il assista le 10 août 1497 à son couronnement. Dès lors, il servit contre la France avec autant de fidélité que de talent et de bravoure ; il fut perfectionné dans l'art de la guerre par le grand capitaine Gonsalve de Cordoue, auquel il fut quelque temps subordonné. Ce fut lui que Gonsalve chargea de conduire en Espagne César Borgia, qu'il avait arrêté, et quoique Borgia et son père eussent été les ennemis acharnés des Colonna, Prosper eut la générosité de ne pas fixer une fois les yeux, pendant tout le voyage, sur son prisonnier, pour ne pas paraître triompher de son malheur. Prosper Colonna, envoyé par

Ferdinand le catholique en Lombardie, remporta en 1513 une grande victoire près de Vicence sur l'Alviane, général des Vénitiens. Il passa ensuite au service du duc de Milan, qui était allié de son précédent maître. Comme il voulait, en 1515, fermer l'entrée de l'Italie à François I^{er}, il fut surpris le 15 août à Villa-Franca, et fait prisonnier avec tout son état-major. Il se releva cependant avec gloire de cet échec ; il prit Milan aux Français en 1521 ; il battit le 22 avril 1522 le maréchal de Lautrec à la Bicoque ; il s'empara de Gènes la même année. En 1523, quoiqu'il fût très malade, il défendit Milan contre l'amiral Boniviet qui l'attaquait avec des forces supérieures, et il le contraignit à se retirer. Il mourut à la fin de la même année d'une maladie qu'on croit avoir été le fruit de ses débauches. S. S—1.

COLONNA (FABRICE), fils d'Édouard, comte de Célano et duc d'Amalfi, se voua aux armes en même temps que son cousin Prosper, et servit tour à tour avec lui Charles VIII, Frédéric, roi de Naples, et Ferdinand-le-Catholique. Ce dernier l'éleva en 1507 à la dignité de grand connétable, qu'il avait ôtée à Gonsalve de Cordoue. Pendant la guerre de la ligue de Cambrai, il enleva aux Vénitiens les places qu'ils possédaient le long du golfe Adriatique, dans le royaume de Naples. Il passa ensuite au service du pape Jules II. Fait prisonnier à la bataille de Ravenne par Alfonso d'Este, duc de Ferrare, il fut traité par ce prince avec les égards les plus flatteurs, et renvoyé ensuite sans rançon. Par reconnaissance, il voulut, après la retraite des Français, faire la paix du duc de Ferrare avec le pape Jules II : il lui envoya un sauf-conduit, sous la garantie duquel ce prince vint à Rome ; mais

le pape en profita pour faire attaquer les états de Ferrare en l'absence de leur souverain, qui était gardé à vue dans Rome. Fabrice Colonna, indigné de cette trahison, attaqua les soldats du pape avec ses compagnons d'armes, leur enleva le duc de Ferrare, et le reconduisit dans ses états. La mort de Jules II, survenue peu après, sauva Fabrice de sa colère. Il mourut en 1520.

S. S.—I.

COLONNA (MARC-ANTOINE), neveu des deux précédents, suivit, comme eux, la carrière des armes, et se distingua au service du pape Jules II, le plus belliqueux des successeurs de S. Pierre. Il défendit Ravenne d'une manière glorieuse en 1512. Passant ensuite au service de l'empereur Maximilien, il repoussa en 1515, dans Vérone, les attaques des Vénitiens et des Français, conduits par Lautrec. Après la paix de 1517, il entra au service de François I^{er}. Comme il s'approchait avec l'armée française, en 1522, des remparts de Milan, que son oncle Prosper défendait, il fut tué d'un coup de couleuvrine, qu'on dit avoir été dirigé par cet oncle lui-même, qui ne l'avait pas reconnu.

S. S.—I.

COLONNA (POMPÉE), neveu de Prosper, par qui il fut élevé, embrassa l'état ecclésiastique sans renoncer aux armes. Il était évêque de Rieti, lorsqu'il profita d'une maladie du pape Jules II pour soulever le peuple contre lui. Son caractère turbulent, impatient et emporté, se manifestait dans toutes les révolutions de la cour de Rome. Nommé cardinal par Léon X, il fut toujours l'ennemi de ce pontife. En 1523, il balança long-temps l'élection de Clément VII; mais tout à coup, impatienté des divisions qui se manifestèrent dans son parti, il donna sa voix et celles des cardinaux

qui dépendaient de lui à Julien de Médicis, depuis Clément VII. Il ne resta pas long-temps en paix avec ce pape. A peine avait-il été réconcilié avec lui en 1526, qu'il essaya de l'enlever avec huit cents chevaux et trois mille fantassins. On assure que si Clément ne s'était pas mis en sûreté dans le château St-Ange, le cardinal Colonna l'aurait fait mourir. Cependant l'année suivante, lorsque Clément VII fut prisonnier du connétable de Bourbon, ce fut Colonna qui travailla avec le plus de zèle à son élargissement. Il rentra ainsi dans les bonnes grâces du pontife, et il fut rétabli dans sa dignité, dont il avait été privé l'année précédente. Il mourut en 1532.

S. S.—I.

COLONNA (FRANÇOIS), religieux dominicain, se rendit célèbre dans le 15^e. siècle, par un livre bizarre écrit en italien, et plusieurs fois traduit en français, sans en être plus intelligible dans l'une ni dans l'autre langue. Il est intitulé, en latin : *Poliphili hypnerotomachia*; le second mot signifie *combat du sommeil et de l'amour*; le premier ne contient point le nom de l'auteur, mais celui de la jeune personne qui le faisait ainsi rêver. On dit qu'elle s'appelait *Ippolita*, par abréviation *Polita*, et ensuite *Polia*. *Poliphilus* signifie donc *amant de Polia*; et ce nom se trouve lié avec celui de l'auteur, si l'on rassemble, en les mettant de suite, les lettres initiales de tous les chapitres du livre. Elles forment cette phrase latine : *Poliam frater Franciscus Columna adamavit*, c'est-à-dire, « frère François Colonna a aimé Polie, » Polite, ou Hippolyte. » Né à Venise, il entra fort jeune dans l'ordre de St-Dominique. Il était professeur de grammaire et de belles-lettres dans le couvent de cet ordre, à Trévise, en

1467; il l'était de théologie en 1473, à Padoue, et y reçut le doctorat. La règle des dominicains exigeait que l'on eût quarante ans pour le recevoir; il ne mourut qu'en 1527; il vécut donc quatre-vingt-quatorze ans; et de cette longue vie, il n'est resté qu'un songe obscur et presque inintelligible. « Heureux, dit le savant Tiraboschi, » celui qui parvient, je ne dis pas à l'entendre, mais seulement à savoir » en quelle langue il est écrit, tant » on y voit un confus mélange de » fables, d'histoire, d'architecture, » d'antiquités, de mathématiques, et » de mille autres choses, avec le plus » étrange entassement de mots grecs, » latins, hébreux, arabes, chaldéens, » lombards et italiens. Aussi certaines » gens, qui admirent davantage à proportion qu'ils entendent moins, ont-ils cru y voir réuni tout ce qu'on » peut savoir au monde. » L'édition originale de ce singulier ouvrage, parut à Venise, chez Alde Manuce, 1499, in-folio; réimprimé *ibidem*, 1545, in-folio. C'est sans doute sur cette seconde édition que fut faite la traduction française publiée sous ce titre: *l'Hypnerotomachie*, ou *Discours du Songe de Poliphile*, Paris, 1546, in-folio, qui est d'un chevalier de Malte, et que l'on attribue à tort à Jean Martin: celui-ci n'en fut que l'éditeur, l'ayant reçu des mains de Jacques Gohori, ami du traducteur. Une seconde édition de cette traduction fut donnée en 1554, et une troisième par Jacques Gohori en 1561, in-folio; c'est la seule édition que l'on cite en Italie. Béroalde de Berville fit quelques changements à cette traduction, qu'il reproduisit en 1600, grand in-4°, avec un beau titre gravé et une table des matières. Il l'a intitulée: *Le tableau des riches inventions souvertes du voile des teintes amou-*

reuses qui sont représentées dans le songe de Poliphile dévoilées des ombres du Songe, et subtilement exposées. Par la suite, on supprima le frontispice gravé, qu'on remplaça par un autre en caractères mobiles, avec la date de 1657. J.-G. Legrand a donné récemment une traduction libre du *Songe de Poliphile* (*Voy. LEGRAND*); et, comme ses prédécesseurs, il a eu soin de commencer chaque chapitre par la même lettre que dans l'original. Lamonnaye, dans le *Ménagiana* de 1715, tom. IV, et Prosp. Marchand dans son *Dictionnaire*, ont parlé très longuement du *Songe de Poliphile* et de son auteur.

G—É et A. B—T.

COLONNA (VICTOIRE), marquise de Pescaire, l'une des femmes les plus illustres de l'Italie, naquit en 1490, de Fabrice Colonna, grand connétable du royaume de Naples, et d'Anne de Montefeltro, fille de Frédéric, duc d'Urbain. Dès l'âge de quatre ans, elle fut promise à un enfant du même âge, Ferdinand François d'Avalos, fils du marquis de Pescaire. Le mariage se fit lorsqu'ils eurent tous deux dix-sept ans. Ils joignaient aux avantages du rang, de la fortune et de la figure, l'éducation la plus cultivée. Victoire savait parfaitement la langue latine, écrivait élégamment dans la sienne, en vers et en prose, et possédait, avec tous ces dons de l'esprit, les plus rares vertus. La guerre la sépara de son époux. Pendant son absence, elle n'eut d'autre consolation que son souvenir, les lettres qu'elle lui écrivait et qu'elle en recevait régulièrement, et l'étude. L'érudition, l'histoire, les belles-lettres et particulièrement la poésie italienne l'occupaient tour à tour. Le marquis, fait prisonnier en 1512, à la journée de Ravenne,

composa, dit-on, dans sa prison, non des poésies, mais un dialogue en prose *sur l'amour*, qu'il adressa de Milan à son épouse. En 1525, quoique blessé à la bataille de Pavie, il fut exposé à manquer de foi à l'empereur, dont il commandait les troupes; les princes italiens lui offrirent de le faire roi de Naples, s'il voulait se ranger de leur parti. La tentation était forte; on n'a su à quoi attribuer l'incertitude qu'il montra en ce moment (*Voy. Ferdinand François d'Avalos*). Ce fut la généreuse Victoire qui le retint dans le devoir. « Sou- » venez-vous, lui écrivit-elle, de votre » vertu, qui vous élève au-dessus de » la fortune et de la gloire des rois. » Ce n'est point par la grandeur des » états ou des titres, mais par la » vertu seule que s'acquiert cet hon- » neur, qu'il est glorieux de laisser » à ses descendants. Pour moi, je » ne desire point être la femme d'un » roi, mais de ce grand capitaine qui » avait su vaincre, non seulement par » sa valeur pendant la guerre, mais » dans la paix par sa magnanimité, les » plus grands rois. » D'Avalos mourut à Milan des suites de ses blessures. Victoire était partie de Naples pour l'aller joindre; elle avait passé par Rome et était arrivée à Viterbe lorsqu'elle apprit sa mort. Elle revint à Naples, où elle resta plusieurs années, plongée dans la plus profonde douleur. L'époux qui était le seul objet de ses pensées le fut aussi de ses chants; elle ne cultiva plus son talent poétique que pour exprimer sa douleur. Elle n'avait que trente-cinq ans; sa beauté était encore dans tout son éclat, sa renommée littéraire croissait de plus en plus: des princes désirèrent sa main; ses propres frères la pressèrent de faire un choix; mais elle resta fidèle à l'époux qu'elle avait perdu,

et fut pendant sept ans uniquement occupée de lui. La dévotion vint à son secours; et, depuis ce moment, elle fut un exemple de piété sincère, comme elle l'avait été d'amour conjugal. Elle n'écrivit plus que des poésies sacrées. Après quelques années de séjour à Rome, elle se retira en 1541, dans une maison religieuse, d'abord à Orviète, ensuite à Viterbe. De retour à Rome, au commencement de l'année 1547, et logée dans le palais de Césarini, appelé *Argentina*, elle y tomba malade, et mourut vers la fin de février, dans sa 58^e. année. Elle avait été liée avec tous les hommes les plus célèbres et les plus vertueux de son temps. Ils ont unanimement loué dans leurs ouvrages sa beauté, ses vertus, ses talents, et il paraît qu'il n'y avait rien d'exagéré dans leurs éloges. Ses poésies la mettent au rang des plus heureux imitateurs de Pétrarque. Sa modestie eut à souffrir de se voir donner le titre de *divine* dans plusieurs éditions. La première parut à Parme en 1538, in-8^o; après deux autres qui suivirent de près, on en fit encore une plus complète, sous ce titre: *Rime de la diva Vittoria Colonna de Pescara; nuovamente aggiuntovi 24 sonetti spirituali, le sue stanze, ed uno trionfo della croce di Cristo, non più stampato*, Venise, 1544, in-8^o. Plusieurs ont été données depuis; on distingue celle de 1558, par Ruscelli, avec un commentaire de Rinaldo Corso, in-8^o; les deux d'Antonio Bulifon, Naples, 1692 et 1693, in-12; et enfin celle de Bergame, 1760, in-8^o, avec une vie de l'auteur fort bien écrite par Jean-Baptiste Rota. On trouve aussi quelques détails sur Victoire Colonna dans les *Vies des littérateurs catholiques*, par le comte de St.-Raphaël, Turin, 1780. G—É.

COLONNA (MARC-ANTOINE) le jeune, duc de Palliano, a eu le bonheur d'attacher son nom au plus grand fait d'armes du 16^e. siècle, la bataille de Lépante. Il avait de bonne heure embrassé la carrière des armes, par laquelle un si grand nombre de ses parents s'étaient couverts de gloire; mais les circonstances étaient bien moins avantageuses pour la noblesse immédiate du St.-Siège. Les grandes puissances qui se disputaient alors l'Italie et l'Europe entière ne voulaient plus de *condottieri*, et leurs puissants sujets voyaient avec jalousie l'élévation des étrangers. Marc-Antoine Colonna chercha donc à se placer auprès du pape son souverain. Il fut nommé, en 1570, général des douze galères pontificales que Pie V avait jointes à la flotte des Vénitiens et du roi catholique pour la défense de Chypre. Arrivé dans l'île de Candie, au port de la Sude, rendez-vous de toutes les forces chrétiennes, il réclama le commandement de la flotte entière, au nom du pape qu'il représentait. Jean-André Doria, qui avait amené au même rendez-vous quarante-neuf galères du roi d'Espagne, croyait y avoir plus de droit encore, tandis que Girolamo Zeno, qui lui seul avait sous ses ordres près de cent soixante vaisseaux vénitiens; qui, de plus, était partie principale dans une guerre où les autres n'étaient qu'auxiliaires, était loin de vouloir céder son rang. Leurs contestations arrêtaient les armes des chrétiens pendant que les Musulmans soumettaient Nicosie, Cérides et presque toute l'île de Chypre. Ce fut pour éviter une aussi honteuse inaction que l'année suivante Philippe II donna le commandement de sa flotte à son frère naturel, don Juan d'Autriche. Marc-Antoine Colonna consentit à recevoir ses ordres. Il le suivit à Lé-

pante, et, dans la grande bataille du 7 octobre 1571, il commandait une des ailes de l'armée, et l'on assure qu'il y déploya beaucoup de valeur et de talent militaire. On lui donna pour la part du pape, dans le butin, dix-sept galères et quatre galiotes prises sur l'ennemi. La cour de Rome, mettant de la vanité à ce qu'une aussi insigne victoire eût été remportée sous les auspices du général pontifical, lui prodigua toutes les marques d'honneur qui pouvaient rendre son retour plus glorieux. Quand il entra dans Rome, le 16 décembre de la même année, le sénat et les magistrats de la ville vinrent à sa rencontre, et l'accompagnèrent au Capitole, à l'audience du pape et au temple de Ste.-Marie d'Ara-Coeli, où il déposa ses trophées. L'enthousiasme du peuple, qui s'était cru menacé du joug ottoman, rendit cette cérémonie plus semblable encore aux anciens triomphes décernés dans cette même Rome. Cependant lorsque, l'année suivante, Marc-Antoine Colonna alla reprendre le commandement de la flotte pontificale, les jalousies des différents chefs recommencèrent, et l'on ne tira aucun parti d'une victoire qui aurait pu être décisive. Colonna joignait à une réputation militaire, qu'il devait peut-être en partie à sa bonne fortune, celle de l'élégance des mœurs, de l'amour des arts et des lettres, de la réunion des qualités qui, dans ce grand 16^e. siècle, étaient jugées nécessaires pour former un chevalier accompli. Philippe II l'avait engagé à son service, et l'avait nommé viceroy de Sicile. En 1584, il lui donna ordre de lui amener dix galères sici-liennes qu'il avait fait armer; mais à peine M.-A. Colonna était débarqué, qu'il fut saisi à Medina - Coeli d'une maladie si violente, qu'on soupçonna

qu'elle était l'effet du poison. Il mourut presque immédiatement, le 2 août 1584. — Son fils (ASCAGNE), cardinal et vice-roi d'Arragon, a laissé un *Traité* contre Baronius : *De monarchiâ Siciliæ*. On le trouve, avec la réponse de Baronius, dans la 3^e. partie du *Thesaur. antiq. Siciliæ*, de Grævius. S. S—I.

COLONNA (FABIO), botaniste, plus généralement connu sous le nom latin de *Fabius Columnna*, naquit à Naples en 1567; il était fils de Jérôme, petit-fils de Jean, et arrière-petit-fils du cardinal Pompée Colonne, vice-roi de Naples. Jérôme Colonna, littérateur distingué, mort en 1586, et éditeur des fragments d'Ennius, eut trois fils de sa femme Artemire, de l'illustre famille des Frangipani : Jean, qui a cultivé les belles-lettres, comme son père, lequel lui dédia les fragments d'Ennius, dont il fut l'éditeur, Naples, 1590, in-4°; Pompée qui fut évêque, et Fabio, le plus célèbre des trois, par ses connaissances en histoire naturelle, et surtout par ses immortels travaux sur la botanique. Dès sa plus tendre jeunesse, il montra beaucoup de goût pour cette science. Son père ne négligea rien pour son éducation; mais il la dirigea principalement vers l'étude des langues savantes, latine et grecque. Il se rendit fort habile dans les mathématiques, la musique, le dessin, la peinture, etc. Parvenu à l'adolescence, il entra dans la carrière du droit, suivant l'usage qui en était alors presque général chez la noblesse d'Italie; mais se trouvant sujet à l'épilepsie, il chercha les moyens de se guérir de cette terrible maladie. Ayant pris sans aucun succès une quantité de médicaments, il se mit à lire tout ce que l'on avait écrit là-dessus; et, s'apercevant que les modernes n'avaient fait que copier les

anciens, il voulut remonter aux sources et parcourut les ouvrages de Dioscoride; il y trouva que ce botaniste recommande comme un excellent anti-épileptique, une plante à laquelle il donne le nom de *phu*. Après bien des recherches, il reconnut que c'était la valériane (*valeriana phu*, ou la *V. sylvestris*, Linn.), et, par l'usage qu'il fit de la racine, il obtint sa guérison. Cependant, par un principe religieux, il ne l'attribue pas lui-même entièrement à la vertu de la valériane, mais aussi à l'intercession de la Ste. Vierge. Déjà Fabio Colonna était devenu un savant botaniste, et ayant remarqué que l'on avait commis beaucoup d'erreurs en cherchant à reconnaître les plantes dont les anciens ont parlé, et que l'on avait mal appliqué leurs noms, il résolut de les soumettre à un nouvel examen. Il annonça son but, et donna le commencement de son travail dans un ouvrage qu'il publia à l'âge de vingt-cinq ans, sous ce titre : *Ι. Φυτοθεσάυρος, sive Plantarum aliquot historia, in quâ describuntur diversi generis plantæ veriores, ac magis facie viribus respondentes antiquorum Theophrasti, Dioscoridis, Plinii, Galeni, aliorumque delineationibus, ab aliis huc usque non animadversæ. Accessit insuper piscium aliquot, plantarumque novarum historia*, Naples, 1592, in-4°, avec 37 planch.; Florence, 1714, in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé à Florence, en 1744 (*V. Jean BIANCHI*). Le titre de *Phytobasanos* est un mot grec, composé, qui veut dire, *torture des plantes*, parce que Colonna comparait les recherches qu'il faisait sur chacune d'elles à la question que l'on fait subir aux malfaiteurs. Ce livre le plaça au rang des plus grands botanistes. Cependant, on ne peut pas dire que dans toutes ses

recherches, il ait été plus heureux que ceux qui l'avaient précédé; quelquefois il remplaça des erreurs par d'autres erreurs; mais ce qui rendit cet ouvrage recommandable, ce fut l'exactitude des descriptions et la correction, la beauté des figures. Colonna avait eu l'attention de mettre à côté les parties de la fructification détachées, afin d'en faire mieux voir les détails. Il avait été précédé en cela par Gessner et par Joachim Camérarius. Il est le premier qui ait fait graver des figures de plantes sur des planches en cuivre, à la place de celles en bois, les seules dont on se fût servi auparavant (1); mais depuis lors l'usage des planches en cuivre devint général. On y a gagné d'un côté, par l'élégance des traits; mais, d'un autre, on y a perdu, par les frais de l'exécution. On a prétendu long-temps que Fabio Colonna avait gravé lui-même ses planches; mais plusieurs passages de ses ouvrages prouvent qu'il se servait d'un artiste. Il est vrai qu'il possédait parfaitement l'art du dessin, et qu'il s'était mis au fait des procédés de la gravure; mais il n'en fit usage que pour diriger les artistes qu'il employait. Après la publication de cet ouvrage, il fut chargé, par Marcio Colonna, son parent, d'aller dans sa principauté d'Équicoli, Cirinola, et Campochari; s'y étant fixé quelque temps, pour terminer des différends sur les limites avec les seigneurs voisins, il se trouva dans un pays très-riche en productions naturelles, et qui n'avait pas encore été visité par

les botanistes. Séjournant ensuite dans la Pouille, il y fit encore une abondante moisson, s'occupa à décrire et à peindre les plantes les moins communes de ces contrées; il en fit un second ouvrage sous le titre d'*Ecphrasis*; et, comme la mer qui baigne les côtes lui avait offert des poissons et d'autres animaux peu connus, il donna la figure de quelques-uns. Il dédia cet ouvrage à Marcio Colonna, ainsi qu'il avait dédié le premier au cardinal Marc-Antoine Colonna. En voici le titre entier: II. *Minus cognitarum rariorumque nostro cœlo orientium stirpium Ecphrasis. Item de aquatilibus conchis, aliisque animalibus, libellus*, Rome, 1606, in-4°, avec 161 figures. C'est vers ce temps qu'il fut appelé à Rome pour concourir à la fondation de l'académie des Lyncées (Voyez Frédéric Cési). Personne n'y était plus propre que lui; car il s'agissait de laisser de côté toute érudition, et de n'observer que la nature: c'est ce qu'il avait fait jusqu'alors. Depuis ce moment, Colonna prit la qualité de Lyncée dans tous ses ouvrages. Ce fait, qui devait être généralement connu, a pourtant donné lieu à une singulière méprise: Boccone, qui était Sicilien et en relation avec tous les savants d'Italie, dit dans ses Lettres, que Fabio Colonna fut nommé Lyncée à cause de la perspicacité de son génie dans la recherche et l'observation des choses naturelles. Colonna, à la sollicitation du prince Cési, fit paraître, en 1616, la seconde partie de son *Ecphrasis*, ornée de son portrait gravé en bois. L'ouvrage entier parut alors en trois tomes réunis en un volume in-4°. L'édition fut faite à Rome, chez Mascardi, imprimeur de l'académie des Lyncées. L'auteur dédia cette seconde partie au cardinal Odoard Farnèse, célèbre par

(1) Car on ne doit pas compter pour la science l'essai qu'avait fait deux ans auparavant le même Camérarius dans ses *Emblèmes*. On cite aussi une édition de Doudis, faite en 1536, avec des planches en cuivre; mais tout porte à croire qu'elles étaient bien imparfaites.

son goût pour la botanique , comme le témoigne l'*Hortus Farnesianus*, publié par Aldini. C'est dans cet ouvrage que Colonna posa les vrais principes de cette science , en indiquant la marche qu'il fallait suivre , et en établissant les genres. Gessner , long-temps avant lui , et ensuite Césalpin et Camérarius , en avaient déjà énoncé l'idée ; mais il l'exécuta , et l'appuya par des observations. En réimprimant la 1^{re}. partie de son *Ecphrasis* , il y ajouta une Lettre apologétique contre Quatramius , docteur en théologie , et professeur de botanique à Ferrare , qui l'avait attaqué vivement sur l'opinion qu'il avait annoncée relativement au *phu* de Dioscoride. Dans cette lettre , Colonna donne sur sa vie quelques détails que l'on aurait ignorés sans cela. Il publia aussi , à cette époque , les deux ouvrages suivants : III. *De purpurâ , ab animali testaceo fusâ , de hoc ipso animali aliisque rarioribus testaceis quibusdam tractatus* , Rome , 1616 , 1678 , in-4°. , avec 44 fig. Ce traité , dans lequel il fait connaître le coquillage qui prodnit la pourpre , et que l'on employait chez les Tyriens pour teindre l'étoffe précieuse à laquelle on donnait ce nom , a été réimprimé à Kiel , en 1675 , in-4°. , par les soins de Jean-Daniel Major , médecin allemand , avec des notes et des tables pour l'arrangement des coquillages. IV. *De glossopetris*. Dans cette dissertation , l'auteur prouva que ces fossiles étaient des dents de chiens de mer ou de requins ; on la trouve aussi avec un ouvrage d'Augustin Scylla , sur les corps marins. Le prince Cési engagea Fabio Colonna à retourner à Naples , pour y présider , à la place de Jean-Baptiste Porta , la colomie de Lyncées qu'il y avait établie. C'est là qu'il publia en italien un traité sous ce titre :

V. *Sambuca lincea , overo dell' instrumento musico perfetto* , libri III , Naples , 1618 , in-4°. , ouvrage estimé et rare. C'est la description d'un instrument de son invention , composé de cinquante cordes ; il en expliqua les avantages et la manière de s'en servir. Il y joignit un petit traité sur l'orgue hydraulique de Héron. Dans ce livre , qu'il dédia au pape Paul V , il développa de grandes connaissances sur la théorie de la musique ; mais quelque temps après , cet écrit fut attaqué par Jean-Baptiste Povius , qui , dans un ouvrage intitulé : *Præstantia musicæ veterum* , prétend qu'on n'a rien produit de plus inepte , tout en rendant justice à Colonna pour ses autres travaux. Le prince Cési , voulant faire paraître un abrégé de l'*Histoire naturelle du Mexique* , de Hernandez , fait par Recchi , invita tous les membres de l'académie des Lyncées d'y faire des notes. Colonna se réunit à eux , et l'ouvrage fut imprimé en 1651 , in-fol. Les observations de Colonna font un corps séparé à la suite de cet ouvrage ; il y développa avec une grande clarté les principes de la botanique. C'est là qu'il proposa , le premier , de se servir du mot de *pétale* , pour désigner la partie brillante de la fleur que l'on nommait *feuilles* , évitant par-là toute équivoque. Il y ajouta encore quinze figures de plantes , parmi lesquelles il y en a une qu'il nomma *cæsia* , en l'honneur du prince Cési , et une autre qu'il nomma *cardinalis* , en la dédiant au cardinal Barberini. C'est maintenant la *lobelia cardinalis* : ce nom a prévalu , parce que ses fleurs ont la couleur pourpre des vêtements des cardinaux. On lui a attribué les tables phytoscopiques qui se trouvent à la suite de cet ouvrage , et qui font une philoso-

phie botanique des plus complètes ; mais Stelluti, qui en fut l'éditeur, les donne positivement comme du prince Cési. Il est probable que Colonna a contribué à leur exécution. La mort de ce prince retarda long-temps la publication de ce grand ouvrage, qui ne fut mis au jour qu'en 1651, quoiqu'il fût achevé dès 1628. Ces observations furent le dernier travail de Fabio Colonna. Ses attaques d'épilepsie le reprirent vivement, et il paraît qu'alors la valériane fit peu d'effet. Cette maladie affaiblit par degrés les facultés de son esprit, et il passa les dernières années de sa vie dans un état d'imbécillité. Il mourut à Naples en 1650, âgé de quatre-vingt-trois ans. Colonna avait parlé avec peu d'égards de Mathiole, dont il avait fait voir les erreurs et surtout les impostures. Aldini, ou, sous son nom, Pierre Castelli, prit vivement le parti du fameux botaniste siennois. Colonna paraît être le seul philosophe de son siècle qui ait apprécié et senti l'importance des principes lumineux que Césalpin avait établis pour la botanique. Il fut en correspondance avec tous les naturalistes de son temps, particulièrement avec Lécuse et Gaspard Bauhin. Tournefort a rendu un témoignage éclatant à son génie, en déclarant que c'est lui qui a ouvert la route pour la formation des genres. On doit à ses recherches la connaissance de plus de quatre-vingts plantes très rares. Les botanistes ont donné à quelques-unes le surnom de *columnna*. Plumier a consacré un genre à sa mémoire.

D—P—s.

COLONNA (LAURENT-ONUPHRE) de Gioëni, duc de Tiliacoti, prince de Palliano et de Castiglione, né à Rome, épousa, en 1661, Marie Mancini, nièce du cardinal Mazarin, alliance qui semblait lui assurer les

moyens de satisfaire son ambition. Marie, amenée à l'âge de quinze ans à la cour de France, avait attiré un instant les regards de Louis XIV, et s'était même flattée de déterminer ce prince à l'épouser. Le mariage du roi avec l'infante d'Espagne, en la détrochant, n'avait pu détruire tout d'un coup un sentiment qu'elle avait long-temps nourri, et ce ne fut que par déférence aux volontés de son oncle qu'elle consentit à épouser le prince Colonna. Les premières années de cette union furent heureuses ; mais, soit que le prince cessât d'avoir les mêmes soins, soit qu'elle regrettât toujours en secret la cour de France, elle forma le dessein de s'enfuir de Rome, et l'exécuta à l'aide de la duchesse Mazarin, sa sœur. Elle se retira d'abord en France, et, pendant plusieurs années, erra dans différentes villes, tourmentée de la crainte qu'on ne la forçât à se rejoindre à son mari. Elle crut être plus tranquille en Flandre ; mais elle y fut arrêtée par ordre du roi d'Espagne, conduite à Madrid sous une escorte, et enfermée dans un couvent. Le prince Colonna venait d'être nommé vice-roi d'Arragon. Il employa tous les moyens pour engager sa femme à revenir avec lui, et, pour mieux vaincre sa résistance, la mit sous la garde du gouverneur de Ségovie, homme d'un caractère sévère, qui la tourmenta sans lasser sa patience. Enfin, lorsque le prince Colonna vit qu'il ne lui restait aucun espoir de décider son épouse à remplir ses devoirs, il consentit au divorce qu'elle demandait (*Voy.* Marie Mancini), et, avec la permission du pape, entra dans l'ordre de Malte, dont il fut nommé grand'croix en 1680. En qualité de grand connétable du royaume de Naples, il présenta au souverain pontife le tribut pour l'investiture

du royaume. Il remplit ensuite les fonctions de vice-roi de Naples pendant deux années, et se retira à Rome, où il mourut le 15 avril 1689. — COLONNA (Philippe-Alexandre), fils du précédent, né à Rome en 1663, succéda à son père dans la place de grand connétable du royaume de Naples. C'était le neuvième de la famille qui fut honoré de cette place importante. Pendant la guerre de la succession, le pape, qui avait reconnu Philippe V pour roi d'Espagne, imposa, en août 1707, une amende de cinq cents écus par jour sur tous ceux qui laisseraient les armes de l'archiduc sur leur palais. Le connétable Colonna sut concilier tous les partis en faisant abattre le portail de son palais, sous prétexte d'en faire bâtir un plus magnifique; les ouvriers travaillèrent avec tant de lenteur, qu'il ne fut achevé qu'à la paix générale. Le prince Colonna mourut le 6 novembre 1714, dans sa 52^e. année. W—s.

COLONNA (ANGE-MICHEL), peintre, né à Ravenne en 1600, fut amené dans sa jeunesse à Bologne, par un oncle qui le plaça dans l'atelier de Gabriel Ferrantino, où il apprit les principes de la peinture; Dentone lui enseignait dans le même temps la *quadrature*. Colonna sut si bien profiter des leçons de ces deux habiles maîtres, qu'Augustin Metelli, qui était à cette époque le premier peintre à fresque *quadratoriste* de Bologne, le trouva digne d'être associé à ses travaux; ils firent en société plusieurs ouvrages pour différents princes d'Italie, et furent appelés en Espagne par Philippe IV, qui leur fit donner des pensions et des gratifications, avec la promesse de sa protection, s'ils faisaient à sa satisfaction les ouvrages qu'il leur ordonna. Les tableaux exécutés par Colonna à l'Escurial lui

firent le plus grand honneur. Comblé des bienfaits du roi d'Espagne, il revint à Bologne, et fit pour les églises et pour les palais de cette ville différents tableaux qui accrurent encore sa réputation. Il y mourut en 1687. Le *Temps*, la *Fortune* et *Prométhée*, qu'il a peints pour le palais Albergati, sont ses plus beaux tableaux. A—s.

COLONNA (JEAN-PAUL), natif de Bologne, maître de chapelle de St.-Pétrone, membre de l'académie des philharmoniques, dont il fut quatre fois président, était un des plus habiles compositeurs de la fin du 17^e. siècle. Sa science était profonde; son style, brillant, vivement accentué, savamment modulé. Il ne travailla guère que pour l'Eglise. On a de lui: I. quatre œuvres de *Psaumes*, à 3, 4, 5 et 8 voix, de 1681 à 1694, in-4^o.; II. deux livres de *Motets*, à 1, 2 et 3 voix, 1681, in-8^o.; III. trois *Messes*, à 8 voix, et autres pièces, 1684-1691; IV. les *Litanies de la Ste. Vierge*, 1682; V. les *Lamentations de la Semaine Sainte*, 1689; en tout 12 œuvres. On a aussi de lui un opéra d'*Amilcar*. Dans une église de Venise, on conserve de ce maître de nombreuses compositions manuscrites, dont, suivant l'usage des Italiens, on ne laisse point prendre de copies. Colonna mourut en 1695, et fut enterré à St.-Pétrone avec beaucoup de pompe. On lui érigea un monument. Z.

COLONNE (GILLE), en latin *Egidius à Columnâ*, ou *Egidius Romanus*, théologien de la fin du 13^e. siècle, de l'illustre famille Colonna de Naples, entra dans l'ordre des augustins, dont il fut fait général en 1292. Il avait étudié à Paris, sous S. Thomas d'Aquin, et fut le premier de son ordre qui enseigna dans l'université de cette ville, où il mérita d'être appelé

Doctor fundatissimus. Philippe-le-Hardi le choisit pour être précepteur de son fils (Philippe-le-Bel), et c'est pour ce prince qu'il composa un traité *De regimine principis*. Il fut fait archevêque de Bourges en 1294, se trouva au concile de Vienne en 1311, et mourut à Avignon, le 22 décembre 1316. Son corps fut porté à Paris, où l'on voyait son tombeau dans l'église des Grands-Augustins. Il affectionnait beaucoup cette maison, et lui avait légué sa bibliothèque, qu'on y voyait encore en 1610, selon le témoignage d'Aubert le Mire. On a dit qu'il avait été nommé cardinal par Boniface VIII, ennemi juré de sa famille, parce que son traité *De renunciatione papæ* avait puissamment contribué à dissiper les doutes qu'on avait voulu élever sur la légitimité de l'élection de ce souverain pontife. Gilles Colonne avait composé un grand nombre d'ouvrages; Trithème en cite trente-deux, dont plusieurs étaient déjà perdus de son temps : ils roulent tous sur des matières de théologie ou de philosophie scolastique; ceux qui nous sont parvenus ont été recueillis par le P. Paulin Berti, Venise, 1617, in-fol. Le traité, *De regimine principis*, imprimé pour la première fois en 1473, in-fol., sans nom de ville, a été traduit en français par Simon de Hesdin, Paris, 1497, in-fol. La vie de Gilles Colonne, composée par Angelo Roccha, se trouve à la tête de son *Defensorium seu correctorium corruptorii librorum Sanctæ Thomæ Aquinatis*, Naples, 1644, in-4°, quoique quelques auteurs aient attribué ce *Defensorium* à Jean Pâris.

C. M. P.

COLONNE (FRANÇOIS-MARIE-POMPÉE), mort à Paris en 1726, âgé de quatre-vingt-deux ans, avait joint l'étude de la physique, des mathé-

matiques, de l'algèbre et de l'astrologie à celle des belles-lettres. Venu d'Italie en France à la fin de 1669, il y retourna en 1690, et revint de nouveau se fixer à Paris, où il périt, le 6 mars 1726, par l'incendie de la maison qu'il habitait. On a de lui trois ouvrages imprimés : I. les *Principes de la nature suivant l'opinion des anciens philosophes*, Paris, 1725, 2 vol. in-12; II. *Histoire naturelle de l'univers*, Paris, 1754, 4 vol. in-12, fig.; l'ouvrage ne répond pas à l'importance du titre : il renferme un petit traité sur les plantes; mais l'auteur y montre beaucoup de crédulité, et, à cet égard, il était en arrière des connaissances de son temps; III. *Le Nouveau Miroir de la fortune, ou Abrégé de la géomancie*, Paris, 1726, in-12. Il a laissé manuscrits les *Raisons physiques de l'astrologie*, et un *Traité du mouvement*. D—P—s.

COLONNE (GUI DELLE.) Voyez BELLEBUONI et DARÈS.

COLOT. On compte plusieurs lithotomistes de ce nom, et tous descendants d'une famille protestante. — Laurent COLOT, médecin de la petite ville de Tresnel, près de Troyes, et dont Paré parle avec éloge. Octavian Deville, élève de Marianus Sanctus, venu de Rome en France pour tailler ceux qui s'offriraient à lui dans sa tournée, fit connaissance avec ce praticien, se lia d'amitié avec lui, et tellement qu'il l'initia dans sa méthode. Il y avait peu de temps qu'Octavian était de retour à Rome, lorsque la mort le surprit. Colot, resté seul possesseur de son moyen, acquit dès-lors une telle célébrité que Henri II l'engagea à se fixer à Paris en 1556, créant pour lui une charge de lithotomiste de sa maison, dont ses successeurs eurent la jouissance jusqu'à Philippe Colot.

Celui-ci, né en 1593, mort à à Luron en 1656, ayant hérité du moyen et de la réputation de ses prédécesseurs, avait peine à suffire au grand nombre de ceux qui avaient recours à lui. Étant d'ailleurs obligé de suivre la cour de Henri IV, il forma deux élèves, l'un Restitut Girault, auquel il maria sa fille aînée, à condition qu'il instruirait Philippe Colot, son fils, et l'autre Severin Pineau, qui épousa sa cousine, fille de Philippe Colot. Severin Pineau, n'ayant point d'enfants, se préparait à instruire dix élèves, d'après les ordres de Henri IV, lorsque la mort l'empêcha de remplir son projet. C'est à Girault fils que François Colot, fils de Philippe second du nom, dut son éducation. Ce dernier de sa famille vivait dans le commencement du 18^e. siècle; il soutint la réputation de ses ancêtres. Il fut lui-même attaqué de la maladie pour laquelle il avait été si utile à d'autres, et ce fut son fils qui l'opéra. François, sur la fin de ses jours, rassembla ses observations; il avait intention de les publier, mais la mort vint suspendre ses projets. On trouva dans la bibliothèque de son héritier son ouvrage écrit de sa propre main; il fut publié sous le titre suivant: *Traité de l'opération de la taille, avec des observations sur la formation de la pierre et la suppression d'urine, ouvrage posthume de François Colot, auquel on a joint un Discours sur la méthode de Franco et sur celle de Raw*, Paris, 1727, in-12. Cet ouvrage offre l'histoire développée du grand appareil et celle des ancêtres de l'auteur. C'est dans cet ouvrage qu'on trouve l'histoire de la taille en deux temps. L'éditeur l'a orné d'une préface où il prouve combien il est nécessaire que l'opérateur soit guidé

dans sa conduite par les lumières de la médecine. Il paraît que ce dernier Colot était au-dessus des reproches qu'on fait communément aux chirurgiens, de travailler plus de la main que de la tête; on est du moins porté à le croire, d'après le témoignage même du médecin qui a rédigé son travail. « Sa réputation, » dit-il, se répandit tellement dans » toute la France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, qu'on venait à lui de toutes parts; aussi » fut-il recherché de tout le monde. » Les autres opérateurs, jaloux, ne » purent lui refuser leur bienveillance. Ils lui doivent leurs lumières; » il était souvent le réparateur discret de leurs fautes; mais de tels » bienfaits ne sont pas ceux qui attirent le plus la reconnaissance. »

P—R—L.

COLOTÈS, ou COLOTHÈS, sculpteur grec, était contemporain de Phidias, qui le fit travailler avec lui à la fameuse statue de Jupiter Olympien. Colotès avait déjà signalé son habileté en faisant le bouchier d'une statue de Minerve; mais son chef-d'œuvre était un *Esculape* en ivoire, qu'on voyait à Cyllène, petite ville d'Élide. La table d'ivoire et d'or, sur laquelle on déposait à Élis les couronnes destinées aux vainqueurs, était un autre ouvrage fort précieux de cet artiste. Suivant des traditions rapportées par Pausanias, Colotès descendait d'Hercule; d'autres se bornaient à dire qu'il était né à Paros, et que son maître se nommait *Pasitèle*, personnage qu'il faut se garder de confondre avec un autre Pasitèle, sculpteur grec plus connu et moins ancien, qui florissait à Rome vers l'époque de Cicéron. Mais Colotès, suivant Pline, était disciple de Phidias, d'où l'on peut conclure qu'il eut deux maîtres et

non pas qu'il y ait eu deux sculpteurs grecs célèbres nommés *Colotès*. — Il y eut cependant un peintre grec du même nom; il était de Théos, et florissait dans la 95^e. olympiade. Il concourut avec Timanthe pour le tableau du sacrifice d'Iphigénie (*Voy. TIMANTHE*). L—S—E.

COLSON (JEAN-FRANÇOIS-GILLE), peintre, né à Dijon le 2 mars 1733, était fils de Jean-Baptiste-Gille Colson, peintre en miniature et en pastel, né à Verdun, en 1680, et mort à Paris en 1762. Colson le fils était neveu de Nicolas Dupuis, et petit-fils de Gaspard Duchange, tous deux habiles graveurs; il tenait, par les alliances de sa famille, à celle de l'illustre maréchal de Vauban. Transporté dès son enfance sous le beau ciel de la Provence, son père le mit à Avignon sous la direction du frère Imbert, qui avait acquis une sorte de célébrité dans la peinture. Obligé de se rendre à Grenoble, son père étant appelé dans cette ville, il s'y lia d'amitié avec les jeunes gens de l'école du génie. Ce fut alors que l'étude des mathématiques et celle de la géométrie l'occupèrent tout entier. Arrivé à Lyon, où son père s'était fixé, il s'appliqua sérieusement à la peinture, et y fit de sensibles progrès, surtout dans le genre du portrait, dont les principes lui furent donnés par Nonotte, peintre assez habile. A peine avait-il atteint l'âge de dix-neuf ans, que, curieux de voir la capitale et de se livrer au genre de l'histoire, il se rendit à Paris; mais ayant été présenté au prince de Bouillon, et l'affection que ce prince lui témoignait l'ayant en quelque sorte forcé de s'attacher à sa personne, il fut si souvent détourné de ses grandes études, soit par les travaux qu'il fit à Navarre, comme architecte, sculpteur, peintre, ou

même jardinier, qu'il se fixa au genre du portrait, dans lequel il obtint beaucoup de succès et de réputation. Navarre, ce site enchanteur, doit à Colson une grande partie de ses embellissements; il n'a cessé d'y travailler pendant les quarante ans qu'il a vécu avec M. de Bouillon, jusqu'à la mort de ce prince. Colson lui a peu survécu, étant mort à Paris le 1^{er}. mars 1803. Il a laissé différents ouvrages manuscrits sur la perspective et les beaux-arts. Son Recueil de poésies indique du goût et de la facilité. L'auteur de cet article a publié une notice sur Colson dans les *Nouvelles des arts*, de M. Landon. Colson était frère du comédien Bellecour (*V. BELLECOUR*). P—E.

COLSON (LOUIS-DANIEL), né à Vienne-le-Château, en Argonne, en 1734, fit ses études avec distinction dans l'université de Reims. Destiné au barreau, et envoyé à Paris, il y fit son droit, travailla quelque temps chez un procureur, puis chez un notaire, mais renonça bientôt à la carrière des affaires pour s'adonner entièrement aux lettres. Il se contenta d'abord de surveiller l'impression des éditions de quelques bons ouvrages, et se lia avec plusieurs littérateurs, tels que Grébillon fils, Pechméja, Dubreuil, Pidansat de Maurobert, etc. Lorsque M. Grosier eut publié le prospectus de l'*Histoire générale de la Chine* du P. de Mailla, Deshauterayes, chargé de la révision, confia d'abord à Colson le soin de l'impression; mais Deshauterayes, devenu propriétaire de l'ouvrage, et voyant que ce travail de révision était trop fort pour un seul homme, s'adjoignit pour rédacteur Colson, qui rédigea six des volumes de cet ouvrage. (Ce sont les tom. II, IV, VI, VIII, X et XI.) Colson, toujours modeste, ne

voulut pas qu'on mît son nom sur les frontispices des volumes (*Voy. DESHAUTERAYES et MAILLA*). C'est Colson qui est l'auteur de la préface qu'on lit en tête de la dernière traduction en prose de la *Jérusalem délivrée*. Il a fait plusieurs autres travaux pour le même traducteur. Ce fut lui qui fit imprimer et acheva les *Aventures d'Abdalla* (*Voy. J. P. BIGNON*). Il a revu aussi l'édition de *Tarsis et Zélie*, de 1774. Colson, avant la révolution, était secrétaire du Grand-Orient de France ; lors de la suppression et de la clôture des loges maçonniques, il obtint une place de garde-magasin à la Rochelle ; cette place ayant été supprimée, il revint à Paris, où il est mort le 18 mai 1811.

A. B.—T.

COLSTON (ÉDOUARD), négociant anglais, remarquable par sa bienfaisance, naquit en 1636 à Bristol. Son père faisait avec l'Espagne le commerce d'huile et de fruits. Colston le continua, et résida quelque temps dans ce pays avec deux de ses frères qui y furent assassinés. La bienfaisance, dont Colston donna tant de preuves, et qui paraît avoir été une vertu commune à toute sa famille, a donné lieu à un conte, généralement répandu, et très propre à flatter les préjugés nationaux et religieux des Anglais. On prétendit que les trois frères, disputant en Espagne avec les catholiques sur leurs religions respectives, avaient entendu reprocher à la religion réformée de ne s'être jamais distinguée par de grands exemples de bienfaisance ; sur quoi ils répondirent que, s'il plaisait à Dieu de les ramener sains et saufs en Angleterre, ils laveraient leur religion de ce reproche. Deux des trois frères furent assassinés par des bandits peu de temps après ; Édouard,

qui eut peine à échapper au même sort, revint en Angleterre avec une fortune considérable, qu'il augmenta par le commerce, et dont il consacra la plus grande partie à des œuvres de bienfaisance, telles que de fonder des écoles, doter ou enrichir des hôpitaux, améliorer le sort du clergé pauvre, etc. La somme de ses charités publiques se monte à 17,000 liv. sterl. une fois payées, et près de 2000 liv. sterl. de revenu en fondations toujours subsistantes. Il dépensait presque autant en charités particulières ; il ne donnait jamais aux mendians, mais s'informait avec soin des nécessités cachées. Il portait dans ses affaires un ordre scrupuleux, il ne fit jamais assurer aucun de ses batiments, et n'en perdit jamais aucun. Il mourut en 1721, âgé de près de quatre-vingt-cinq ans, laissant, entre autres legs charitables, quatre-vingt-cinq guinées pour être partagées entre quatre-vingt-cinq pauvres vieillards, autant qu'il avait vécu d'années. C'était un homme d'un caractère doux, égal, circonspect et de mœurs exemplaires.

X—s.

COLTELLINI (AUGUSTIN) ; né à Florence, le 17 avril 1613, d'une famille noble, originaire de Bologne, n'avait encore que dix-huit ans, lorsqu'en 1631, il fonda dans sa propre maison la célèbre académie des *Apattisti*. Des jeunes gens studieux venaient s'y exercer à la poésie et à l'éloquence. S'étant lui-même consacré à la jurisprudence, il prit ses degrés, fut reçu docteur, et se livra en même temps aux exercices du barreau et à l'enseignement de la science des lois, dont il démontrait chez lui les principes à la jeune noblesse ; mais il ne put soutenir long-temps cette vie fatigante, et, renonçant à tout le reste, il se donna aux soins

de l'académie qu'il avait fondée, et à laquelle se firent bientôt inscrire les premiers littérateurs, non seulement de l'Italie, mais encore des pays étrangers. Après sa mort, cette académie fut placée par le grand-duc Cosme III dans l'université de Florence, avec une forme et des réglemens particuliers. Coltellini a publié plusieurs opuscles, tant en prose qu'en vers, où il faisait briller beaucoup de gout et de connaissances littéraires. Il était membre de l'académie de la Crusca, et fut quatre fois consul de l'académie florentine. Il a été loué par un grand nombre d'écrivains. On trouve dans les *Fastes consulaires* de Salvino Salvini les détails les plus circonstanciés sur cette académie des *Apatisti*, dont Coltellini fut le fondateur, et qui lui a fait plus de réputation que ses écrits. Coltellini est mort à Florence le 26 août 1693.

R. G.

COLUCCIO (SALUTATO). *Voy.* SALUTATO (Coluccio).

COLUMBA (GÉRARD), médecin, né à Messine. florissait en Italie vers le milieu du 16^e. siècle. Son savoir, son éloquence, joints à un grand fond de modestie, lui firent une si grande réputation, que l'université de Padoue l'attira dans ses écoles, où il enseigna la médecine avec distinction. Il a publié les ouvrages suivans : I. *Apologia pro illustri Francisco Bisso, regio proto-medico in hoc Siciliae regno ad excellent. philosophiæ et medicinæ doctorem dom. Paulum Crino*, Messine, 1589, in-8^o.; II. *De febris pestilentis cognitione et curatione. Disputationum medicinalium libri duo, in priore agitur de stellarum influxibus adversus Joannem Picum Mirandulanum; in posteriore de abusibus phænigmatum, de febre pestilenti,*

Messine, 1596, in-4^o.; Venise, 1620, in-4^o.; Francfort, 1601, 1608, in-8^o. P—R—L.

COLUMBI (JEAN), né à Manosque, en Provence, en 1592, fit ses études à Avignon, entra en 1608 dans l'ordre des jésuites, professa successivement la rhétorique, la philosophie, la théologie scolastique, la théologie morale, enfin, expliqua les saintes écritures dans le collège de Lyon, où il mourut le 11 décembre 1679. On a de lui : I. *Virgo romigeria, seu manuascensis*, Lyon, 1638, in-12 : c'est l'histoire d'une image de la Vierge qui était en vénération à Manosque; la *Bibliothèque hist. de la France* en cite une édition française de la même date et du même format; II. *De rebus gestis episcoporum Valentinarum et Diensium libri quatuor*, Lyon, 1638, in-4^o., réimprimé en 1652, par les soins de J. Ch. Gelase Leberon, évêque de Valence et de Die; III. *De rebus gestis episcoporum Vivarensium libri quatuor*, 1651, in-4^o.; IV. *De rebus gestis episcoporum Vasionensium libri quatuor*, 1656, in-4^o.; V. *De Manuescæ urbe Provinciae libri tres*, 1663, in-12; c'est l'histoire de la patrie de l'auteur; VI. *Guillelmus junior comes Forcalquerii*, 1663, in-12; VII. *Noctes Blancalandanæ*, 1660, in-4^o.: c'est un supplément au *Gallia christiana*, de MM. de Ste.-Marthe; VIII. *De rebus gestis episcoporum Sistaricensium*, 1663, in-8^o.; IX. *Quòd Joannes Monlucius non fuerit hæreticus*, 1640, in-4^o.; X. *Dissertatio de Blancalandæ cœnobio et Lucernâ in pago Abrincensi*, 1660, in-4^o.: l'abbaye de Blanchelande était au diocèse de Contances; XI. *Opuscula varia*, 1668, in-fol., contenant, outre tous les ouvrages précédents : 1^o. *Dissertatio de Carthusianorum initiiis*, où

il raconte la fable du chanoine ressuscité; 2°. *De origine congregationis sancti Rufi*; 3°. *De Simiuned gente libri quatuor* : c'est la généalogie de la maison Simiane; 4°. *Appendix ad libros episcop. Valent. et Diensium*; 5°. *Appendix ad noctes Blancalandanas*; 6°. *Dissertatiuncula de incorruptione corporis Philibertæ à Sabaudia ducissæ Nemoresii*; 7°. *Appendix ad Guillelmum juniorem*; XII. *Commentaria in Sacram Scripturam*, tome 1^{re}, Lyon, 1656, in-fol. L'ouvrage entier devait avoir douze volumes. Le style de tous les ouvrages du P. Columbi est dur et embarrassé, et l'auteur y fait preuve de science plus que d'esprit. — Un autre COLUMBI (Dominique), jacobin, mort le 5 octobre 1696, a publié : *Histoire de Ste. Madeleine où est solidement établie la vérité qu'elle est venue et décédée en Provence*, Aix, 1688, in-12.

A. B.—T.

COLUMBUS (JONAS), théologien suédois, du 17^e. siècle. Ayant été nommé pasteur en Dalécarlie, il prit plusieurs mesures pour donner plus de décence et de dignité au culte public dans cette province éloignée, et il s'attacha surtout à introduire dans les églises une musique convenable. Il laissa un fils nommé *Samuel*, qui cultiva les lettres, et que les Suédois comptent parmi les créateurs de leur poésie. Le recueil des œuvres de Sam. Columbus fut publié en 1687 par Jacques Reenstierna.

C—AU.

COLUMELLE (LUCIUS-JUNIUS-MODERATUS), le plus savant agronome de l'antiquité, naquit à Cadix, et vécut sous le règne de l'empereur Claude : il a composé ses ouvrages vers l'an 42 de notre ère. Columelle était un grand propriétaire; il dirigea lui-même l'administration de ses biens et la culture de ses terres. Voulant ac-

quérir plus de connaissances, il voyagea dans les diverses parties de l'empire romain pour en connaître toutes les productions ainsi que les différentes méthodes de cultiver, et tout ce qui concerne l'agriculture et l'économie rurale. Il parcourut avec soin, non seulement l'Espagne (sa patrie) et l'Italie, mais encore plusieurs provinces de l'Asie, particulièrement la Cilicie et la Syrie. S'étant fixé à Rome, ce fut dans cette capitale qu'il écrivit ses ouvrages. Columelle avait aux environs de Cadix un oncle qui avait le même goût pour l'agriculture, et il dit que cet oncle, pour améliorer la qualité de la toison de ses troupeaux, avait fait venir de la Mauritanie, province d'Afrique, des bœufs à laine fine, pour les croiser avec des brebis d'Espagne, ce qu'il fit avec beaucoup de succès. On pourrait croire que c'est de là qu'est provenue la belle race des mérinos. L'ouvrage de Columelle est intitulé : *De re rustica*; il est divisé en douze livres, dont le dixième est en vers; C'est un poème sur la culture des jardins. Toutes les parties de l'agriculture et de l'économie rurale y sont présentées d'une manière agréable. L'auteur commence par des vues générales, et termine par une sorte de calendrier agricole, en indiquant les différents travaux à faire, suivant l'ordre des saisons. Dans la préface, Columelle rappelle les temps heureux où la république était florissante et l'agriculture en honneur, et il se plaint de l'avisement où cet art était tombé. Il dit qu'il voyait des écoles très fréquentées par les rhéteurs, les géomètres, les musiciens, les cuisiniers et les coiffeurs; il s'étonne que le premier des arts, l'agriculture, fût le seul pour lequel il ne voyait ni maîtres ni disciples. L'ouvrage de Columelle est précieux pour les préceptes qu'il renfer-

me; son style se ressent de la latinité et du bon goût du siècle d'Auguste. Les Romains apprécèrent le mérite de ce savant agronome; Sénèque le cite et Pline en fait l'éloge. Il a fait aussi un traité *De arboribus*, que l'on imprime ordinairement avec le précédent ouvrage, et qui forme alors un treizième livre. La première édition fut faite à Venise, chez Jenson, en 1472; elle porte ce titre: *Rei rusticæ authores varii, Cato, Varro, Columella, Palladius Rustilius*, in-fol., très rare; la seconde, dans la même ville, en 1482, in-fol.; la troisième à Bologne, avec des explications et des commentaires, par Béroalde, Bologne, 1494, in-fol.; et à Paris, Robert Etienne, 1543, in-8°. L'édition la plus complète et la plus exacte porte ce titre: *Rei rusticæ scriptores veteres latini, cum notis variorum, et ex nova Matth. Gesneri recensione*, Leipzig, 1735, 2 vol. in-4°. Les deux ouvrages de Columelle ont été imprimés seuls, à Strasbourg, en 1543, in-8°, à Lyon, en 1548, in-8°; ils ont été publiés avec des interprétations par J.-B. Pio, à Bologne, en 1520, in-fol. Ils ont été traduits en allemand, en italien, et enfin en français par Claude Cotereau, chanoine de Notre-Dame à Paris, en 1551, in-8°. Cette traduction fut réimprimée avec des corrections, sous le titre suivant: *Les douze livres de Lucius-Junius-Moderatus Columelle, traduits du latin en françois, par feu maistre Claude Cotereau, chanoine de Paris; la traduction duquel ha esté soigneusement reveue et en la plupart corrigée et illustrée de doctes annotations, par maistre Jean Thierry de Beauvoisis*, Paris, 1552, 1555, 1556, in-4°. Cette traduction, quoique fort ancienne, est préférée à celle que Sabou-

reux de la Bonneterie en a donnée en 1771 et 1772, sous ce titre: *l'Économie rurale de Columelle*, Paris, 1771, 2 vol. in-8°, qui font aussi partie de la collection des Agronomes latins, dont le même auteur a publié la traduction sous le titre général d'*Économie rurale, par Caton, Varron, Columelle, Palladius et Végèce*, Paris, 1771-1773, 6 vol. in-8°. Le 10^e. livre de Columelle a été imprimé séparément plusieurs fois. M. Fayolle en a publié la traduction en vers français, par L. Th. Hérisant, dans le *Magasin Encyclopédique* de mars 1813. Par reconnaissance pour les utiles travaux de Columelle, et par la considération qu'il était né en Espagne, MM. Ruiz et Pavon, auteurs de la *Flore du Pérou*, ont donné à un genre de plantes de ces contrées le nom de *columellia*.

D—P—s.

COLUMNA. Voy. COLONNA.

COLUTHUS, poète grec, né à Lycopolis, dans la Thebaïde d'Égypte, selon Suidas, vivait sous l'empereur Anastase, vers la fin du 5^e. siècle. Il avait écrit un poème en six livres, intitulé les *Calydoniaques*, un autre nommé les *Persiques*, et des *Eloges* en vers. On le croit aussi l'auteur d'un petit poème de l'*Enlèvement d'Hélène*, retrouvé à Otrante par le cardinal Bessarion. Il fut imprimé pour la première fois, chez les Aldes, à la suite de *Quintus Calaber*, Venise, sans date (vers 1505), in-8°; et réimprimé par Henri-Étienne, avec les autres *Poètes héroïques* grecs, in-fol., 1562; et à Genève dans le *Corp. poët. græc.*, 2 vol. in-fol., 1614. Il a été traduit en français par du Molard, avec des remarques historiques et mythologiques, en 1742, in-12; en italien par Theodore Villa (Milan, 1752); édition assez curieuse

par les notes sur le texte original, tirées d'un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne, et par l'addition des Discours d'Isocrate et de Gorgias au sujet d'Hélène; la meilleure édition de ce petit poème est, sans contredit, celle de Lennep, Leuwarden, 1747, in-8°. M. Harles, qui a fait imprimer le poème de Coluthus, avec des notes, à la suite de son édition du *Plutus* d'Aristophane (Nuremberg, 1776, in-8°.), a prouvé, dans quatre dissertations académiques sur Coluthus, combien les défauts en tout genre l'emportent sur les beautés, dans cet auteur, qu'il appelle un inepte imitateur d'Homère. A—D—R.

COLVENER (GEORGE), docteur en théologie, prévôt de la collégiale de St.-Pierre de Douai, et chancelier de l'académie de la même ville, naquit à Louvain en 1564, et mourut en 1649. Il a publié : I. *Joh. Nideri Formicarium*, Douai, 1602, in-8°, avec des notes; II. le *Chronicon Cameracense et Atrebatense* de Balderic, Douai, 1615, in-8°. (Voyez BALDERIC); III. l'*Historia Remensis ecclesiæ* de Flodoard, Douai, 1617, in-8°, avec des notes et la vie de Flodoard; IV. *Rhabani Mauri opera*, Cologne, 1627, 6 vol. in-fol.; V. l'ouvrage de Thomas de Cantimpré, intitulé *Miraculorum et exemplorum memorabilium libri duo*, Douai, 1605, 1627, in-8°, avec la vie de l'auteur; VI. *Kalendarium SS. V. Mariæ novissimum ex variis syrorum, Æthiopum, græcorum, latinorum menologiis, breviariis, martyrologiis et historiis concinnatum*, Douai, 1638, 3 vol. in-8°. C. T—Y.

COLVIUS (ANDRÉ), né à Dordrecht en 1549, fit de très bonnes études à Leyde, et se destina au ministère pastoral des églises réformées. Ayant accompagné en 1620

l'ambassade hollandaise à Venise, il se lia particulièrement dans cette ville avec le célèbre Fra Paolo Sarpi. Colvius a joui, tant dans l'étranger qu'au sein de sa patrie, de la considération des hommes les plus instruits de son temps. Claude Saumaise lui a adressé son *Epistola de cæsarie virorum et mulierum comâ*, Leyde, 1644, et il a orné son portrait de vers latins extrêmement flatteurs. Dans le recueil de Jean Beverwick, sur la question *De vitæ termino fatali an mobili*, on trouve une lettre de Colvius. Il a traduit de l'italien en latin une *Histoire de l'Inquisition*. — COLVIUS (Pierre), né à Bruges en 1567, se distingua parmi les humanistes du 16^e. siècle. On lui doit une bonne édition d'*Apulée*, Leyde, 1588, in-8°, avec des notes qui ont été réimprimées dans l'édition d'Oudendorp. On doit aussi à Colvius de savantes notes sur *Sidonius Apollinaris*, publiées avec cet auteur à Paris en 1598, in-8°. Il cultiva avec succès la poésie latine, et la preuve en est dans les *Deliciae poetarum Belgicorum*, 1^{re}. partie, page 978 et suivantes. Il mourut d'un coup de pied d'une mule à Paris en 1594. Janus Dousa a fait allusion à ce fatal accident, peu digne d'un éditeur de l'*Asinus aureus*, dans les deux derniers vers d'une longue épitaphe qu'il lui a consacrée. M—ON.

COLWIL (ALEXANDRE), théologien écossais, né en 1620, près de St.-André, dans le comté de Fife, et élevé à l'université d'Édimbourg, dont il fut nommé principal en 1662. Il mourut à Édimbourg en 1676. Ses traités de controverse sont presque entièrement oubliés; mais un ouvrage qui a conservé plus de réputation, c'est son poème intitulé l'*Hudibras écossais*, écrit dans le

genre de Butler. Ce poème, assez peu connu en Angleterre, est encore fort estimé aujourd'hui en Écosse, au grand scandale des presbytériens, contre lesquels il est dirigé. X—s.

COMAZZI (JEAN-BAPTISTE), auteur italien d'un ouvrage intitulé, *De la morale des princes*, qui a été traduit en français (par Dupuy Dempo-tes), et en anglais par Guillaume Hatchett, Londres, 1729. Le traducteur anglais donne à Comazzi le titre de comte et celui d'historiographe de S. M. l'empereur. Nous n'avons pu découvrir aucune particularité sur le lieu et la date de la naissance de cet écrivain. Sa *Morale des princes* consiste en un choix des traits les plus remarquables de la vie des empereurs romains, depuis César jusqu'à Constance Chlore, et chaque trait donne lieu à des réflexions morales qui annoncent un esprit sage et éclairé.

S—D.

COMBABUS, jeune homme de la plus grande beauté, était l'un des favoris de Séleucus I^{er}, roi de Syrie. Stratonice, femme de ce prince, étant tombée malade, crut que c'était une punition de sa négligence à exécuter l'ordre que la déesse de Syrie lui avait donné en songe de lui bâtir un temple à Bambycé, ville sur les bords de l'Euphrate. Elle pria son époux de lui permettre d'aller exécuter cet ordre, et Séleucus désigna Combabus pour l'accompagner. Ce jeune homme, connaissant l'esprit des cours, fut alarmé de ce choix, et fit tout ce qu'il put pour le faire porter sur un autre; n'ayant pas pu y réussir, il demanda quelques jours pour mettre ordre à ses affaires. S'étant fait cunogue, il embauma ce qu'il avait retranché de son corps, l'enferma dans une boîte, qu'il scella de son sceau, et la confia au roi comme contenant ce qu'il avait

de plus précieux : il partit ensuite. Comme la reine voulait faire construire un temple magnifique, son séjour à Bambycé fut très long; presque toujours avec Combabus, elle ne put s'empêcher de remarquer sa beauté, et en étant devenue éperdument amoureuse, elle lui fit l'aveu de sa passion. Combabus lui ayant fait connaître l'impossibilité où il était de la satisfaire, l'amitié prit la place de l'amour, et Stratonice ne quittait plus Combabus. Les envieux ne manquèrent pas de rendre compte au roi de ce qui se passait, et de le faire de la manière la plus envenimée. Séleucus, transporté de fureur et de jalousie, lui donna ordre de revenir sur-le-champ, le fit mettre aux fers dès son arrivée; le fit ensuite comparaître en présence de ses courtisans, et l'ayant accablé de reproches, il le condamna à mort. Combabus, sans se déconcerter, demanda au roi le dépôt qu'il lui avait confié : cette boîte ayant été apportée, il l'ouvrit, fit voir les preuves de son innocence, et raconta tout ce qui s'était passé. Séleucus le combla de caresses, et fit mourir sur-le-champ ses accusateurs. Combabus lui demanda la permission d'aller achever le temple qu'il avait commencé, et d'y consacrer le reste de ses jours au service de la déesse. Le roi y consentit, et lui fit ériger dans le temple même une statue en bronze, qui fut exécutée par Hermoclès, Rhodien. Cette histoire, tirée du *Traité de la déesse de Syrie*, attribué mal à propos à Lucien, peut bien ne pas être vraie dans tous ses détails; mais il ne faut pas les rejeter entièrement; car il paraît constant que le temple en question fut bâti sous le règne de Séleucus, qui, suivant Elien, donna le nom d'*Hiérapolis* à Bambycé. C—R.

COMBALUSIER (FRANÇOIS DE

PAULE), né en 1713, à Saint-Andéol, en Vivarais, se livra de bonne heure à l'étude de la médecine, et ses progrès furent si rapides, qu'il obtint le doctorat à l'âge de dix-neuf ans, à l'université de Montpellier. Il fit dans cette ville des cours publics, et publia quelques opuscules intéressants, parmi lesquels se distingue son *Mémoire sur les eaux minérales de St-Laurent en Vivarais*. Nommé successivement aux deux chaires de la faculté de Valence, il les occupa d'une manière distinguée, mais pendant fort peu de temps. Jaloux de briller sur un théâtre plus vaste, il se rendit à Paris, et fut reçu docteur en 1750, après avoir soutenu et gagné un procès avec la faculté, qui refusait de lui accorder certaines dispenses. Choisi en 1755 pour professer la pharmacie aux écoles de médecine, Combalusier déploya de grandes connaissances, ornées de tous les charmes de l'élocution. Il mourut le 24 août 1762. Ce médecin, estimable d'ailleurs, montra beaucoup trop d'acharnement dans la dispute scandaleuse qui, durant plus d'un siècle, arma l'une contre l'autre deux professions naturellement amies. Il suffira de citer un des nombreux pamphlets sortis de la plume de Combalusier : *Les prétextes frivoles des chirurgiens, pour s'arroger l'exercice de la médecine, combattus dans leurs principes et dans leurs conséquences*, Paris, 1748, in-4°. On doit regretter qu'un homme de mérite ait consacré à de vaines disputes des moments précieux que la science réclamait. Combalusier avait une sorte de prédilection pour la polémique ; il aimait singulièrement à plaider. Non content d'avoir attaqué les chirurgiens, il a écrit contre Astruc et plusieurs autres de ses collègues. Il s'est

déclaré l'avocat de la faculté ; il a rédigé des *Défenses*, des *Mémoires*, des *Requêtes* ; mais sa réputation est établie sur des titres plus solides : I. *Pneumato-pathologia, seu Tractatus de flatulentis humani corporis affectibus*, Paris, 1747, in-8. Le docteur Jault en a donné une traduction française, en 2 vol. in-8°, Paris, 1754. Cet ouvrage est encore lu et consulté avec fruit, malgré les immenses progrès de la physiologie et de la pathologie. II. *Observations et réflexions sur la colique de Poitou ou des peintres, où l'on examine et l'on tâche d'éclaircir l'histoire, la théorie et le traitement de cette maladie*, Paris, 1761, in-12. Combalusier proscriit l'usage des émolliens, et adopte la méthode suivie à l'hospice de la Charité de Paris, qui consiste essentiellement dans l'emploi des drastiques. C.

COMBAULT (CHARLES DE), baron d'Auteuil, né à Paris en 1588, mort dans la même ville en 1670, est auteur de plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de France, qui, à raison de leur utilité, auraient dû lui mériter quelques marques de souvenir des biographes : I. *Discours abrégé de l'Artois, membre ancien de la couronne de France, et de ses possesseurs, depuis le commencement de la monarchie*, Paris, 1640, in-4°. L'auteur paraît avoir eu pour but, dans cet ouvrage, de flatter le cardinal de Richelieu, qu'il fait descendre, par les femmes, de Louis VIII et de Robert, comte d'Artois. II. *Histoire des ministres d'état qui ont fleuri sous les rois de la troisième lignée*, Paris, 1642, in-fol., et 1667, 2 vol. in-12. Il en annonçait 3 part., mais il n'a paru que la 1^{re}, qui contient les vies de dix-huit ministres, depuis Eudes, en 887, jusqu'à Charles-le-Bel en 1327,

et des dissertations assez curieuses sur l'ancien étendard nommé *chape de S. Martin*, sur le *dapifer* ou sénéchal, sur le connétable de France, le maréchal de France, le chancelier et le chambellan. III. *Blanche, infante de Castille, mère de S. Louis, reine et régente de France*, Paris, 1644, in-4°. Combault s'est proposé de prouver que les femmes, exclues de la couronne par nos lois, ne sont point cependant étrangères aux affaires de l'état, et que plusieurs de nos reines ont montré de grands talents pour l'administration : c'était, comme on voit, une apologie de la régence d'Anne d'Autriche. IV. *Le Vrai Childebrand*, en réponse au traité injurieux de J.-J. Chifflet, contre le duc Childebrand, frère du prince Charles Martel, et duquel descend la maison de Hugues Capet, Paris, 1659, in-4°. Le traité de Chifflet, intitulé : *Vindiciæ Hispanicæ*, entrepris pour prouver que Hugues Capet ne descend pas en ligne masculine de Charlemagne, et que, du côté des femmes, la maison d'Autriche précède celle de France, lui attirera un grand nombre d'adversaires. (Voyez David BLONDEL). Chifflet s'attacha à réfuter le système de Blondel dans son *Verum stemma Childebrandinum*, Anvers, 1654, in-fol. C'est à cet ouvrage que Combault répondit par son *Vrai Childebrand*. Il y établit l'existence de ce prince et sa descendance jusqu'à Hugues Capet ; il se montre très savant dans cet ouvrage, et non moins habile critique que bon français. Chifflet lui opposa, la même année, les *Mémoires des siècles passés, contre le faux Childebrand, au Philosophe inconnu, ou le faux Childebrand relégué aux fables*, Bruxelles, 1659, in-4°. Le point de la discussion a été examiné encore depuis

par plusieurs savants (Voy. CHILDEBRAND), et il n'en reste pas moins un des plus embrouillés de notre histoire.

W—s.

COMBE (LA). Voy. LACOMBE.

COMBEFIS (FRANÇOIS) naquit à Marmande en 1605, prit, vingt ans après, l'habit des dominicains réformés à Bordeaux, où il enseigna la philosophie et la théologie ; se rendit en 1640 à Paris, et professa quelque temps dans le couvent de la rue St.-Honoré. Habile helléniste, il entreprit de rétablir dans sa pureté primitive le texte des anciens Pères, et consacra près de cinquante années à ce travail. Le clergé de France, assemblé en 1655, le chargea de donner de nouvelles éditions et des versions latines de plusieurs Pères grecs, et lui accorda une pension de 500 livres, qui fut ensuite portée à 800, et enfin, à 1000 livres, faveur qui n'avait encore été accordée en France à aucun régulier. Le P. Combefis n'était pas, à beaucoup près, aussi versé dans la langue latine qu'il l'était dans la langue grecque. Ses traductions sont obscures et en quelques endroits inintelligibles. Ce savant modeste mourut à Paris, le 23 mars 1679. Il avait publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : I. *SS. Patrum Amphiloicii, Methodii et Andreæ Cretensis opera omnia*, Paris, 1644, 2 vol. in-fol. L'éditeur y a joint une version latine et des notes. II. *Græco-latina Patrum bibliothecæ novum auctuarium*, 1648, 2 vol. in-fol. On trouve dans le premier les œuvres de S. Astère, évêque d'Amasée, et de plusieurs autres pères, et, dans le second, l'histoire des monothélites, qui fut désapprouvée à Rome, parce que l'auteur n'avait pas eu, dit-on, assez de respect pour le cardinal Baronius. III. *Bibliotheca*

Patrum concionatoria, 1662, 8 vol. in-fol. On avait publié à Lyon, en 1588, un ouvrage semblable, en 4 vol. in-fol.; mais l'édition du P. Combefis est beaucoup plus ample et plus exacte. IV. *Originum rerumque Constantinopolitanarum ex variis autoribus manipulus*, etc., 1664, in-4°; V. *Bibliothecæ græcorum Patrum auctuarium novissimum*, græcè et latine, 1672, 2 vol. in-fol., qui font suite à la *Bibliothèque des Pères*; VI. *Ecclesiastes græcus*, 1674, in-8°, ouvrage utile aux prédicateurs, et dans lequel le P. Combefis a fait entrer plusieurs pièces des deux SS. Basile de Césarée et de Séleucie; mais il n'a pas donné le texte grec, et, dans ce volume, on n'a qu'une version latine; VII. *S. Maximi opera*, 1675, 2 vol. in-fol.: il devait y avoir un troisième tome qui n'a point été publié; VIII. *Basilius Magnus ex integro recensitus*, etc., 1679, 2 vol. in-8°. Le P. Combefis était au lit de la mort lorsqu'on acheva l'impression de cet ouvrage. IX. *Historiæ Byzantinæ scriptores post Theophanem usque ad Nicephorum Phocam*, græcè et latine, imprimerie royale, 1685, in-fol. Ce volume, qui forme le 19^e. de l'*Histoire byzantine*, et que Combefis entreprit par ordre de Colbert, contient les cinq historiens grecs qui ont écrit depuis Théophane. L'éditeur mourut pendant l'impression de ce volume, et les notes qui devaient y être jointes ont été perdues par la négligence de ceux qui avaient été chargés du soin de ses papiers. Le P. Combefis est aussi l'auteur des notes sur Théophane, insérées au tome VI de la même collection. Il avait préparé pour l'impression les œuvres de S. Grégoire de Nazianze, de S. Athanase, de Paul diacre et de Michel Psellus. On trouve la liste

de ses travaux littéraires dans les *Mémoires* du P. Nicéron (*Voy. QUÉTIF*).

V—VE.

COMBER (THOMAS), théologien anglican, né en 1645 à Westerham, dans le comté de Kent, mort en 1699, après avoir été prébendier d'York, doyen de Durham et chapelain de Guillaume III et de la reine Marie. Il fut aussi recommandable par sa piété que par son savoir, et se montra un zélé défenseur de l'église d'Angleterre. Ses principaux ouvrages sont : I. *Histoire scolastique de l'usage primitif et général des liturgies dans l'église chrétienne*, Londres, 1690; II. *le Compagnon au temple*, 2 vol. in-8°, 1679; III. *le Compagnon à l'autel*, 1684, réimprimé pour la quatrième fois en 1685. Comber est un des auteurs des *Antiquitates ecclesiæ orientalis*. — Un autre Thomas COMBER, né dans la province de Sussex en 1575, après avoir été doyen de Carlisle et principal du collège de la Trinité à Cambridge, fut en 1642 mis en prison, volé et dépouillé de ses bénéfices, et mourut à Cambridge en 1655. On a de lui, en anglais, une *Défense historique du droit divin des dîmes*, contre l'*Histoire des dîmes* de Selden.

X—s.

COMBÈS (FRANÇOIS), jésuite, né à Saragosse, en 1613, alla aux Philippines où il professa la théologie et travailla à la conversion des idolâtres. Nommé par sa province pour aller comme procureur à Rome, les fatigues de la traversée altérèrent tellement sa santé qu'il mourut peu après son arrivée à Acapulco, en 1663. On a publié en espagnol, après sa mort : *Histoire des îles de Mindanao, Solo et autres adjacentes, et des progrès qu'y a faits la religion chrétienne*, Madrid, 1667, in-folio. Le peu de renseignements que l'on possède sur

les îles dont il est question dans ce livre le rendent très précieux. Les auteurs de l'*Histoire générale des Voyages* y ont eu recours, et l'on voit, par le parti qu'ils en ont tiré, que Combès n'a rien omis de ce qui peut faire connaître le pays qu'il a entrepris de décrire.

E—s.

COMBES (DE). *Voy. DECOMBES.*

COME. *Voy. COSME.*

COMEIRAS (VICTOR DELPUECH DE), fils de François Delpuech de Comeiras, brigadier des armées du roi, naquit à Saint-Hippolyte du Gard, le 11 septembre 1753, et fut abbé de Sylvanès et vicaire-général de Beauvais. Il mourut à Paris le 29 mars 1805. On a de lui : I. une édition entièrement refondue et considérablement augmentée de la *Géographie moderne et universelle de Nicolle de la Croix*, 1800, 2 vol. in-8° : il agâté ce livre en y mêlant des erreurs et des âneries sans nombre ; II. *Considérations sur la possibilité, l'intérêt et les moyens qu'aurait la France de rouvrir l'ancienne route de l'Inde, accompagnées de recherches sur l'isthme de Suez et sur la jonction de la mer Rouge*, 1798, in-8° ; III. *la Voix du sage ou l'intérêt des peuples bien entendu dans l'exercice du droit de guerre et de conquête*, 1799, in-8° ; IV. *Abrégé de l'Histoire générale des voyages*, tomes XXII à XXXII : les vingt-neuf volumes précédents sont de La Harpe ; V. *Abrégé de l'Histoire générale des voyages faits en Europe*, 1804, 1805, 12 vol. in-8°, mauvais ouvrages ; VI. *le Géographe manuel*, 1801, in-8°, 1803, in-8°. M. Debray a contribué à cette édition. L'auteur primitif est l'abbé Expilly. VII. *Histoire politique et raisonnée du consulat*, 1801, in-8° : l'auteur ne se borne pas au con-

sulat romain ; VIII. *Tableau général de la Russie moderne, et situation politique de cet empire au commencement du 19^e siècle*, Paris, 1802, 2 vol. in-8°, avec des cartes : c'est l'ouvrage de Tooke, mal abrégé ; IX. *Histoire de l'astronomie ancienne et moderne, par Bailly, ouvrage dans lequel on a conservé religieusement le texte, en supprimant les calculs abstraits, les notes hypothétiques, les digressions scientifiques*, 1806, 2 vol. in-8°. En général, Comeiras est un des plus mauvais et des plus inhabiles compilateurs. Il y a lieu de présumer que la révolution, l'ayant privé de son état, l'avait forcé de travailler pour les libraires : il leur en donnait pour leur argent. On lui a attribué l'*Examen de l'esclavage en général*, 1804, 2 vol. in-8° ; mais cet ouvrage est de M. Valentin de Cullion. Il a laissé en manuscrit, dit M. Ersch, *Histoire de Marie Stuart, Histoire de la Pucelle d'Orléans, et Balance politique des différents états de l'Europe*. — COMEIRAS (P.-J. Bonhomme), avocat au parlement depuis 1775, né, dit M. Ersch, dans le midi de la France, et conséquemment peut-être parent de Victor, fut résident auprès des ligues grises, puis commissaire-général dans les départements de la mer Ionienne, et mourut en revenant en France, à Ancône, en 1798. On a de lui : I. *Essai sur les réformes à faire dans notre procédure criminelle*, 1789, in-8° ; II. *Mémoire à consulter et consultation pour Louis-Philippe-Joseph d'Orléans*, in-8°. Ce mémoire est daté du 29 octobre 1790. A. B—r.

COMENIUS (JEAN AMOS), philosophe du 17^e siècle, connu par ses travaux pour perfectionner l'éducation et les méthodes d'instruction, était

bohémien d'origine, et naquit en 1592, au village de Comna, près de Brumen, en Moravie. La religion protestante, dans laquelle il fut élevé, l'ayant exposé à de fréquentes persécutions, il changea de nom, suivant l'usage des religionnaires de son pays, et se fit appeler *Comenius*, du nom de son village. On ne sait plus quel était son nom de famille, et le savant Daniel-Ernest Jablonski, son petit-fils, qui le lui avait ouï-dire dans sa jeunesse, ayant négligé de le mettre par écrit, l'avait lui-même oublié. Ses parents, qui étaient de la secte qu'on appelle des *frères moraves*, lui inspirèrent de bonne heure une tendre piété, un ardent amour de l'humanité et un grand fonds de tolérance. Devenu orphelin fort jeune, son éducation fut négligée, et il nous apprend lui-même qu'il ne commença qu'à seize ans à étudier le latin. Il fit ses études à Herborn, dans le pays de Nassau, et la vivacité de son esprit lui fit faire des progrès tels qu'au bout de six ans, il retourna en Moravie, fut fait recteur à Prerau, puis à Fulnek, et commença en 1616 l'exécution de ses plans de perfectionnement qui, dans son imagination ardente, embrassaient à peu près l'universalité des connaissances humaines. Il ne put long-temps continuer avec tranquillité ces premiers essais : la guerre contre les protestants s'étant rallumée en 1618, la Bohême et la Moravie furent inondées de troupes impériales, et le bourg de Fulnek ayant été pillé et brûlé en 1621 par des soldats espagnols, il y perdit ses livres, ses manuscrits et tout son mobilier. Poursuivi lui-même avec une rigueur particulière, en qualité de ministre protestant, il trouva pendant quelque temps un asyle dans les terres du baron de Zerotin et ensuite chez le baron Sa-

dousky de Slapna en Bohême, pour le fils duquel il recommença ses travaux sur l'éducation. Il y acheva en 1627 sa *Didactica magna*. La persécution s'étant rallumée avec plus de violence, Comenius fut obligé de se réfugier à Lissa ou Lesna, dans la grande Pologne, où il fut nommé recteur de l'école et surintendant ou évêque de la petite église des frères bohémiens ou moraves. Ce fut là qu'il publia sa *Janua linguarum*, qui lui fit en peu d'années une réputation véritablement colossale. Les procédés employés jusqu'alors pour l'étude des langues étaient si imparfaits, on employait un si grand nombre d'années à n'apprendre que des mots, qu'on dû regarder comme un chef-d'œuvre une méthode qui ne séparait point la connaissance des choses de celle des mots, et qui réunissent tous les mots d'une langue en discours suivis, les faisait tous passer sous les yeux en peu de temps, sans offrir l'ennui d'une stérile nomenclature. On crut, d'après le système de l'auteur, qu'en traduisant ce livre en diverses langues, il serait un instrument suffisant pour les apprendre sans grammaires ni dictionnaires. Aussi, par un succès unique dans l'histoire littéraire, cet ouvrage, au bout de vingt-six ans, se trouvait déjà imprimé en douze langues, sans compter les traductions en arabe, turk, persan et moghol qui n'ont jamais été imprimées, mais qui circulaient en Orient dès 1641, c'est-à-dire, dix ans seulement après la première édition ; comme le célèbre Jacques Golijs l'apprit d'une lettre que son frère, le P. Célestin de Sainte-Lidwine, lui écrivit d'Alep cette année-là. On a reproché au latin de Comenius de fourmiller de barbarismes ; mais il est juste d'observer qu'ayant eu à par-

ler de tous les objets que présentent la nature et la société, il a dû se servir souvent de mots qui n'ont pas été employés par les écrivains du siècle d'Auguste, parce qu'ils s'appliquent à des choses qu'ils ne connaissent pas. La réputation de Comenius s'étendant de plus en plus, on le regarda bientôt dans tous les pays protestants comme le seul homme capable de réformer le système d'instruction publique, et on l'appelait pour cet objet d'un bout de l'Europe à l'autre. En 1637, il était en Angleterre, d'où on l'attira en Suède en lui faisant les offres les plus séduisantes. Son protecteur, L. de Geer, l'y fit venir à ses frais en 1642, et le recommanda fortement au chancelier Axel Oxenstierna; mais Comenius voulut auparavant terminer quelques-uns de ses livres élémentaires, et promit seulement d'aider de ses conseils la commission nommée pour la réforme des études. Retiré à Elbing, il s'y livra, pendant six ans, à la composition de ses ouvrages. En 1648, de nouvelles circonstances le déterminèrent à retourner à Lesna. On croit que ses protecteurs, lassés d'attendre la publication de ses livres élémentaires, cessèrent de lui payer la pension qu'ils lui faisaient à Elbing. Le prince Rakotzy l'ayant appelé en Transylvanie, il y établit son école, que la crainte continuelle d'une invasion des Turks l'engagea bientôt à transférer à Patak, près de Tokai. Il la dirigea pendant quatre ans avec le plus grand succès, et revint à Lesna en 1654. La guerre ne tarda pas d'y troubler encore son repos. Les frères moraves de cette ville, ayant célébré avec beaucoup d'éclat les premières victoires de Charles-Gustave, roi de Suède, furent exposés au ressentiment des armées catholi-

ques, lorsque ce prince eut été forcé d'évacuer la Pologne. La malheureuse ville de Lesna fut pillée et réduite en cendres vers la fin d'avril 1657, et Comenius y perdit de nouveau ses livres et une partie de ses manuscrits; il en sauva quelques-uns qu'il avait enterrés, et qu'il retrouva encore dix jours après l'incendie. Desmarets et Nicolas Arnold lui ont reproché d'avoir lui-même attiré ce malheur sur sa patrie adoptive, en célébrant les victoires de Charles-Gustave dans deux panégyriques, où, se livrant à son enthousiasme prophétique, il annonçait que ce prince serait le sauveur de l'Eglise évangélique et le destructeur de la papauté; mais on n'a jamais montré ces prétendus panégyriques, et on voit, par les autres ouvrages de Comenius, que, loin de se permettre de semblables déclamations, il y montre, en parlant de l'Eglise romaine, un esprit de douceur et de modération qui le ferait prendre pour un catholique. Obligé de chercher un nouvel asyle en Silésie, puis à Francfort-sur-l'Oder et à Hambourg, il finit par se fixer à Amsterdam, où Laurent de Geer, fils de son ancien protecteur, fournit généreusement aux frais de l'impression de ses ouvrages et de ses plans pour l'amélioration de l'instruction publique. Il y publia, sous le titre d'*Opera didactica*, la collection de la plupart de ses ouvrages en ce genre. Vers la fin de sa vie, il s'abandonna trop à des querelles théologiques contre les sociniens, et finit par se livrer aveuglément aux rêveries de quelques visionnaires fanatiques. Il fut aussi un des plus ardents admirateurs de la fameuse Bourignon. Il mourut à Amsterdam, le 15 novembre 1671, regardé par les uns comme un génie supérieur, par les autres comme un effronté charlatan. Si on lit attentive-

ment ses *Opera didactica*, l'on verra que ces deux jugemens sont exagérés, et on ne pourra refuser de lui reconnaître une érudition variée et étendue, mais superficielle; un esprit juste, mais peu cultivé, et beaucoup de bonne foi. Adelung (*Hist. de la folie humaine*, tom. 1^{er}.) donne la Vie de Comenius, avec la liste de ses ouvrages, au nombre de quatre-vingt-douze, et cette liste n'est pas complète; nous n'indiquerons ici que les principaux : I. *Theatrum divinum*, Prague, 1616, in-4°. Ce morceau, écrit en langue bohémienne, est regardé, de même que le suivant, comme un ouvrage classique dans cette littérature si peu connue. C'est un tableau de l'ouvrage des six jours ou de la création. II. *Labyrinthe du monde*, Prague, 1631, in-4°. C'est par erreur qu'Adelung indique une édition de 1601, in-8°, puisque Comenius n'avait alors que neuf ans. Cet ouvrage, réimprimé en 1782, in-8°, a été traduit du bohémien en allemand, sous le titre de *Voyages philosophiques et satiriques dans tous les états de la vie humaine*, Berlin, 1787, in-8°. de 269 pag. III. Une *Carte de la Moravie*, remarquable surtout par l'exactitude de la nomenclature qui s'y trouve en allemand et en bohémien, pour la plupart des lieux où ces deux langues sont en usage : Vischer la fit graver de nouveau à Amsterdam en 1627, et ce n'est que plus d'un siècle après qu'elle a été surpassée. IV. *Janua linguarum reserata*, Lesna, 1631, in-8°, très souvent réimprimée, et traduite en diverses langues. On y trouve, en cent chapitres subdivisés en mille paragraphes numérotés, une véritable encyclopédie élémentaire, renfermant tous les mots usuels, au nombre de plus de neuf

mille trois cents, le même mot n'y étant presque jamais répété. Pour l'étude des langues, cet ouvrage est préférable à celui qui avait paru à Salamanque sur le même sujet (*V. BATHÉ*), en ce que les mots y sont pris le plus souvent dans leur sens propre. L'édition bohémienne, originale comme la latine, est plus recherchée, parce que Comenius est encore aujourd'hui regardé comme un auteur classique en cette langue, qu'il écrivait avec beaucoup de pureté. Les traductions en grec, en polonais et en hongrois sont les meilleures; les autres sont barbares, et n'ont plus aucun mérite aujourd'hui. Parmi les éditions en plusieurs langues, il faut préférer celles où chaque langue est accompagnée d'un *index* ou répertoire alphabétique. V. *Orbis sensualium pictus*, Nuremberg, 1658, in-8°, avec figures en bois. Cet ouvrage, souvent réimprimé, traduit en bohémien, en hongrois, etc., etc., a été confondu mal à propos avec le précédent; il renferme de même une encyclopédie élémentaire en cent cinquante chapitres, ornés chacun d'une gravure en bois, où des chiffres de renvoi mettent sous les yeux la figure de chaque objet indiqué dans le texte. On en publie chaque année de nombreuses imitations, qui souvent ne valent pas l'original. VI. *Apologia pro latinitate januæ linguarum*, Amsterdam, 1657, in-4°. Il cherche à s'y justifier du reproche de barbarisme; mais Morhof observe que le latin de cette apologie aurait lui-même besoin d'apologie. VII. *Janua eruditionis scholasticæ, rerum et linguarum structuram exhibens*, Schaffhouse, 1659, in-8°. VIII. *Novissima linguarum methodus*, 1648. On y trouve une notice des principaux essais faits jusqu'alors pour perfectionner l'enseignement des langues,

et une grammaire savante et méthodique, presque toute en tableaux synoptiques, avec des applications nombreuses à l'allemand, au grec, au hongrois, etc., même à l'hébreu et au turk : on voit que l'auteur possédait les vrais principes de la grammaire générale. IX. *Januæ linguarum novissimæ clavis grammatica latino-vernacula*, ou *Grammatica janualis* : c'est une suite du précédent. X. *Lexicon januale, seu Sylva latinæ linguæ*. Tous les mots radicaux latins y sont mis en phrases suivies, sans sortir de l'ordre alphabétique. XI. *Prodromus Pansophiæ universæ, in quo admirandi illius et verè incomparabilis operis necessitas, possibilitas, utilitas solidè, perspicuè et elegantèr demonstratur*, Londres, 1639, in-12. C'est le prospectus d'une espèce d'encyclopédie qui fut la chimère de sa vie entière. XII. *Schola ludus, seu Encyclopædia viva, hoc est januæ linguarum praxis scenica*, Francfort, 1679, in-8°. Ce curieux ouvrage donne le détail de huit exercices, ou pièces dramatiques représentées, en 1654, à son école de Patak, et qui mettent en action scénique toute la matière du *Janua linguarum*. La scène est à Alexandrie, où le roi Ptolémée (Philadelphie), accompagné d'Eratosthènes, Platon et autres philosophes, fait successivement passer en revue devant lui des hommes de tous les états. La troisième pièce, par exemple, intitulée *Mundus artificialis*, a quatre-vingt-six acteurs, qui viennent l'un après l'autre ou trois à trois, chacun avec le costume et les outils du métier qu'il représente, en expliquer en latin les principes élémentaires et les termes techniques. Chaque pièce est précédée d'un prologue et accompagnée de musique. XIII. *Ope-*

ra didactica omnia, Amsterdam, 1657, in-fol. très bien imprimé et orné du portrait de l'auteur. Ce recueil, divisé en quatre parties, renferme trente-trois pièces, dont plusieurs ne sont que des discours, lettres ou prospectus; les plus importantes sont celles que nous venons d'indiquer N°. IV. XII. Presque toutes ces pièces avaient déjà paru séparément. XIV. *Echo absurditatum*, Amsterdam, 1644, in-8°, id., 2.° édition, 1658, in-8°. Cette petite brochure, publiée sous le nom d'*Ulric Neufeld*, est une réponse aux censures du P. Valérianus Magnus, capucin et savant théologien. Les protestants trouvèrent trop de modération dans cet écrit polémique de Comenius, et lui en firent le reproche. XV. *Historiola ecclesiæ Slavonicæ*, Amsterdam, 1660, in-8°; on la trouve aussi quelquefois sous ce titre : *Ratio disciplinæ, ordinis-que ecclesiastici in unitate fratrum Bohemorum*. Une première édition, très rare, avait été imprimée à Lesna en 1632; J.-F. Buddæus en a donné un extrait sous ce titre : *J.-A. Comenii Historia fratrum Bohemorum*, Halle, 1702, in-4°, et on l'a traduit en allemand, Schwabach, 1739, in-8°. XVI. Il a travaillé à l'*Historia persecutionum ecclesiæ Bohemicæ, jam inde à primordiis conversionis suæ ad christianismum, ad annum usque 1632*, sans nom de lieu d'impression, 1648, in-12. L'édition la plus complète est celle qu'a donnée en allemand Jean-Théophile Elsner, sous le titre de *Martyrologium Bohemicum*, Berlin, 1763, in-8°. L'ouvrage a été aussi traduit en français et en anglais. XVII. *Lux in tenebris* (Hollande), 1657, in-4°; idem, sous ce titre : *Lux è tenebris, novis radiis aucta* (Hollande), 1665, 2 vol. in-4°, fig. C'est une traduction

latine des prétendues prophéties et visions de Kotter, de Drabicius et de Christine Poniatowska. Elles avaient d'abord paru en langue bohémienne; Coménius, craignant d'un côté de résister à un ordre du ciel s'il refusait de les traduire, et de l'autre, de se couvrir de ridicule si elles n'étaient pas vérifiées par l'événement qui était peu éloigné, prit le parti de ne les faire imprimer qu'à un très petit nombre d'exemplaires; c'est ce qui les rend fort rares, quoiqu'il y en ait eu plusieurs autres éditions plus ou moins incomplètes (1), sur lesquelles Baumgarten (*Nachr. von einer Hall. Bibl.*) et Freytag (*Adpar. litter.*) donnent de grands détails. Bunemann (*Catal. man.*) prétend même que Louis XIV avait fait acheter tous les exemplaires de cet ouvrage pour le supprimer. XVIII. *Diogenes cynicus redivivus, seu De compendioso philosophando*, Amsterdam, 1658, in-12, pièce dramatique en quatre actes, qui avait été jouée à Lesna vers 1638. XIX. *Disquisitio de caloris et frigoris naturâ*, Amsterdam, 1659, in-12 de 59 pag. De tous les ouvrages de physique de Coménius, c'est le seul qui mérite d'être recherché, à cause de quelques faits curieux qu'il renferme. On y trouve, pag. 59, le détail du procédé par lequel un paysan de Moravie, gelé dans un hiver rigoureux, vers 1618, fut rappelé à la vie au bout de quatre jours. XX. Une traduction en vers bohémiens des *Distiques moraux de Caton*, Amsterdam, 1662; Voigt en rapporte quelques-uns dans les *Acta litterar., Bohem.*, I, 149. XXI. *Antiquitates Moraviæ*; cet ouvrage, ainsi que

(1) Bayle n'a connu que l'édition de 1659, intitulée : *Historia revelationum*, etc. C'est la moins rare et la moins complète.

d'autres morceaux historiques moins importants, se conservent en manuscrit dans diverses bibliothèques de Bohême.

G. M. P.

COMES (NATALIS.) V. Noël CONTI.

COMESTOR (PIERRE, surnommé), c'est-à-dire, le *mangeur*, non parce qu'il mangeait plus qu'un autre, mais parce qu'il avait lu, et comme dévoré beaucoup de livres. Comestor était doyen de l'église de Troies; il gouverna l'école de théologie de Paris, depuis 1164 jusqu'en 1169, se retira ensuite à St-Victor, et mourut, suivant quelques auteurs, l'an 1178; selon d'autres, le 21 octobre 1185. Il laissa par son testament tout ce qu'il possédait aux pauvres, et fut enterré à St-Victor, avec cette épitaphe :

*Petrus eram, quem petra tegit, dictusque Comestor;
Nunc comedor, etc.*

Autour du livre fameux, intitulé : *Scolastica historia*, Comestor l'entreprit, s'il faut l'en croire, aux vives instances de ses amis, qui trouvaient insuffisantes les gloses qu'on avait alors sur l'Écriture sainte. Il le dédia à Guillaume-aux-blanches-mains, archevêque de Sens. Cet ouvrage est l'*Histoire sainte*, suivie, depuis le commencement, de la *Genèse* jusqu'à la fin des *Actes des Apôtres*, et tirée du texte de l'Écriture et des *Gloses*. L'auteur y a joint quelques traits de l'histoire profane. Ce livre est à la fois dogmatique et historique; le récit est chargé de dissertations. Comestor mêle à l'histoire de la création les opinions des philosophes et des théologiens sur le ciel empirée, les quatre éléments, la formation du monde et l'état du premier homme. Il cite, mais vaguement, Platon, Aristote, l'historien Josèphe, et rapporte plusieurs histoires, sans les appuyer d'aucune autorité. Il donne diverses explications, qu'il suppose vraies, sans s'em-

barrasser de les prouver. Le texte de l'*Écriture* est presque tout entier dans l'*Histoire scolastique*; mais l'auteur s'écarte souvent du sens littéral pour suivre des sens figurés, et donne aux noms propres de fausses étymologies. Il raconte affirmativement des fables ridicules; cependant son livre fut reçu avec enthousiasme, et, pendant trois siècles, on le regarda comme un excellent corps de théologie positive. Il était mis en parallèle avec le livre des *Sentences* de P. Lombard et avec le *Décret* de Gratien. On croyait avoir dans ces trois ouvrages tout ce qui était nécessaire pour devenir habile dans les deux théologies scolastique et positive, et dans le droit canon, et, comme ces trois auteurs paraissaient concourir à composer une théologie universelle, on admit comme un fait constant la fable qui les disait frères. L'édition que l'on croit la première de l'*Histoire scolastique*, intitulée *Scholastica Historia super Novum Testamentum, cum additionibus atque incidentiis*, parut à Utrecht en 1473, petit in-fol. C'est un des premiers livres qui aient été imprimés dans cette ville, et même dans la Hollande. On en donna diverses éditions, à Strasbourg, 1483, in-fol.; Bâle, 1486, in-fol., etc. Guiart des Moulins traduisit en français (1294) l'*Histoire scolastique*, sous ce titre: la *Bible historiée*, Paris, A. Vérard, sans date (1495, selon l'abbé Rive), 2 vol. in-fol. Il y avait, de cette édition, chez le duc de la Vallière, un exemplaire sur velin, avec 410 miniatures, et, de la même version, deux beaux manuscrits du 14^e siècle, intitulés, l'un: les *Livres ystoriaulz de la Bible*; l'autre: *Ci commence la Bible hystoriaus*, ou les *Hystoires escolastres*. Quelques auteurs ont attribué à Pierre Comestor un ouvrage

non moins fameux que l'*Histoire scolastique*, la *Catena temporum*, ou *Rudimentum novitiorum*, qui a été traduite sous le titre de *Mer des Histoires* (Voy. BROCARD). V—VE.

COMEYRAS (Voy. COMEIRAS).

COMGALL, ou CONGEL (S.), naquit de parents nobles, dans le nord de l'Ultonie, en l'an 516, et fut un des plus célèbres fondateurs de la vie monastique en Irlande. Élevé sous la conduite de S. Fintan, dans le monastère de Cluain Ridhnech, au comté de la reine, il hérita, suivant Notker, des vertus de S. Colomb. Camden se trompe en regardant Comgall comme le patriarche des moines en Irlande, puisqu'il est certain que S. Patrice avait établi des monastères dans cette île, près d'un siècle auparavant. Comgall fonda, vers l'an 550, la grande abbaye de Bangor ou Benchor, dans le comté de Down, en Irlande, et non l'abbaye de Bangor, dans le pays de Galles, comme l'avance Camden, qui a été réfuté par Usseus; mais ces deux abbayes devinrent également célèbres. On dit que Comgall eut sous sa direction trois mille moines, tant à Bangor que dans d'autres maisons. Ses plus célèbres disciples furent S. Lugil et S. Colomban. Comgall passa dans le pays de Galles, vers l'an 562, et y bâtit un monastère dans la terre de Heth. De retour en Irlande, il en fonda un autre, qu'on appela Cell-Comgall, et qui fut depuis réuni à l'archevêché de Dublin. La plupart des moines que dirigeait Comgall labouraient la terre et vivaient du travail des mains. Il mourut le 10 mai 601. S. Bernard a fait son éloge. V—VE.

COMIERS (CLAUDE), né à Embrun, embrassa l'état ecclésiastique, et fut successivement docteur en théologie, protonotaire apostolique, prieur

de Ternant, et chanoine de la cathédrale d'Embrun. Il professa longtemps les mathématiques à Paris ; mais ayant perdu la vue , il entra aux Quinze-Vingts ; où il prenait le titre d'*aveugle royal*, parce qu'il était pensionné du roi. Il mourut en 1695. Comiers a écrit un grand nombre d'ouvrages qui ont été imprimés séparément ou dans les journaux du temps : on en peut voir les titres dans Moréri ; voici les principaux : I. *Instruction pour réunir les églises prétendues réformées à l'église romaine*, Paris, 1678, ouvrage superficiel et mal écrit ; II. *la Duplication du cube , la trisection de l'angle , et l'inscription de l'heptagone régulier dans le cercle*, Paris, in-4°, 1677 ; III. *Traité de la parole , des langues et écritures , et l'art de parler et d'écrire occultement*, in-12, Paris, 1690 , et Liège, 1691, ouvrage rare et recherché ; IV. Comiers a travaillé au *Journal des Savants* pendant les années 1676, 1677 et 1678, et y a inséré divers articles consacrés à la description de plusieurs machines dont il est l'inventeur. V. Il a été aussi, depuis 1681, jusqu'à sa mort, l'un des rédacteurs du *Mercure*, où il a fait imprimer un grand nombre de dissertations, qui, par leur étendue, forment autant de traités. Dans le *Mercure* de 1683, il a fait paraître un *Traité des lunettes* qui forme la plus grande partie de onze volumes du *Mercure*, en commençant par l'extraordinaire de 1682, qui parut en 1683. Dans l'extraordinaire de 1684, Comiers a inséré, 1°. la relation d'un voyage fait en Amérique ; ce voyage imaginaire est le récit d'un songe que l'auteur adresse à une femme : il est écrit en mauvaise prose, et en vers plus mauvais encore ; 2°. une *Dissertation contenant des réflexions sur les*

changemens de la surface de la terre et la facile construction de toutes sortes de cadrans solaires par un seul point d'ombre , ou par deux points d'ombre , sans connaître la déclinaison de la muraille ni l'élévation du pôle. Dans le *Mercure* de 1689, se trouve un *Traité des prophéties , vaticinations , prédictions et prognostications*. L'auteur y donne quelques détails sur sa vie, et nous apprend qu'il a fait poser les armes à plusieurs mutins des Cévennes, qu'il a engagé le comte de Dona à remettre au roi la principauté d'Orange moyennant la somme de 200,000 liv. ; qu'il a empêché, avec le marquis de St-André-Monbrun, la fabrication des poisons en France, où Denys Lhomme, moine apostat, l'avait introduite, et qu'il a fait un procès à ceux qui s'en mêlaient. Ce journal contient encore une foule de *Dissertations* de Comiers sur la conduite des eaux, la vitrification, les langues et écritures, les alphabets des langues orientales, l'art d'écrire et de parler occultement et sans soupçons, sur l'éclipse de 1685, sur un calendrier perpétuel et invariable ; quelques écrits polémiques sur la baguette divinatoire que l'auteur veut justifier ; des *Opuscules théologiques*, et un assez long traité intitulé *la Médecine universelle , ou l'Art de se conserver en santé et de prolonger sa vie*. Ce traité, divisé en trois discours qui parurent en 1687, a été écrit à l'occasion d'un Italien nommé *Louis Galdo*, qui, suivant la *Gazette de Hollande*, a vécu quatre cents ans. Les *Discours* de Comiers contiennent des détails historiques assez curieux, et de bonnes observations d'hygiène. B—C—T.

COMINES (PHILIPPE DE), seigneur d'Argenton, naquit au château de Comines, près de Menin, en 1445,

d'une illustre famille de Flandre. Il passa sa jeunesse à la cour de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, où il fut attaché au service du comte de Charolais. Il le suivit dans la guerre du *bien public*, et se trouva à la bataille de Montlbery. Quand le comte eut succédé à son père, sous le nom de *Charles-le-Téméraire*, Comines continua à jouir de sa confiance et de son intimité. Il était près de lui, lorsque irrité d'un manque de foi de Louis XI, le duc retint ce roi prisonnier à Péronne. Dans sa colère, il se fût porté à quelque violence insensée contre le roi; Comines, tout jeune qu'il était, se montra sage et prudent en essayant de calmer son maître, et, ne pouvant y réussir complètement et craignant les effets de l'empchement du duc, il avertit le roi des points sur lesquels il fallait céder pour ne pas se mettre dans le plus grand danger; puis il contribua à la pacification et au traité qui réunirent pour un moment ces deux princes. Il fut ensuite employé à diverses négociations, où il se conduisit avec habileté. Cependant, l'esprit du duc de Bourgogne s'aigrissait de plus en plus par ses revers, par son ambition trompée, par ses ruses qui échouaient contre les ruses de Louis XI. Une sorte de frénésie s'emparait de lui et faisait chaque jour des progrès; les sages conseils l'irritaient. Téméraire à entreprendre, il était imprudent à exécuter. Louis XI, qui profitait de toutes les fautes de son rival, mit surtout un grand soin à détacher de lui, peu à peu, tous les hommes habiles et considérables qu'il avait parmi ses serviteurs. Travaillant avec patience à les séduire l'un après l'autre par des promesses, ne se rebutant pas pour avoir été refusé; flattant ceux que le duc outrageait en récompense de leurs prudents avis, il parvint ainsi à lui enle-

ver tous ceux qui pouvaient lui être secourables. Comines passa en 1472 du service de Bourgogne au service de France. Dans ses mémoires, il se tait absolument sur ce point important de sa vie. On a beaucoup recherché quels motifs avaient pu le porter à abandonner ainsi son maître; on a voulu excuser cette désertion. Si l'on s'en rapporte à une tradition populaire, Comines, dans sa jeunesse, se trouvant à la chasse avec le comte de Charolais, le prince lui avait dit de lui tirer ses bottes; Comines, abusant de la familiarité qui régnait entre le comte et lui, avait réclamé ensuite le même service de sa complaisance; le prince, mécontent de ce manque de respect, l'avait frappé de sa botte à la tête, d'où lui était resté le surnom de *tête bottée*. Cette anecdote est hors de toute vraisemblance; elle s'accorde mal avec le caractère mesuré qu'eut toujours Comines; d'ailleurs, s'il s'était trouvé offensé par le prince, comment aurait-il passé encore dix ans à son service? Une insulte pardonnée pendant la prospérité de l'offenseur, et dont on se souvient pour l'abandonner dans ses revers, serait une méchante excuse. Il est probable que Comines, comme les autres serviteurs de Charles-le-Téméraire, se dégoûta de servir un maître livré à l'esprit de vertige, et se laissa aller au chagrin et au dépit que ressent un homme sage, qui voit un insensé courir à sa perte. Louis XI lui devait de la reconnaissance, et, depuis sa prison de Péronne, s'efforçait sûrement de l'attirer à lui. Les exemples ne manquaient pas pour autoriser cette espèce de désertion. Dans ce temps-là un seigneur se regardait comme indépendant, portait assez volontiers ses armes du côté où il espérait des honneurs et du profit. Comines se laissa marchander comme les autres. Un homme d'un

caractère moins réfléchi, un guerrier emporté ou insouciant, nous eût raconté les circonstances de ce changement, nous eût dit ce qu'il eût à endurer à la cour de Charles, et ce que lui offrit Louis XI; mais le grave Comines a senti ce qu'il y avait de peu honorable à quitter son souverain malheureux, non pas pour aller vivre dans la retraite, mais pour servir contre lui, et il a jeté un voile épais sur cette action. Mézerai dit avec sa brusquerie ordinaire : « Si les raisons de » Comines eussent été honnêtes, il » les aurait expliquées, lui qui raisonnait si bien sur toutes choses. » Louis XI combla de biens Philippe de Comines. A peine fut-il à son service, qu'il lui fit donation de la principauté de Talmont et des seigneuries d'Olonne, de la Chaume, Garzon, Château-Gontier, Chastel-Berry, Brem et Brandois. Il le maria avec Hélène de Jambes, d'une famille riche et illustre de Poitou, l'aïda de ses deniers à acheter la terre d'Argenton, le fit sénéchal de Poitou, et publia hautement dans les lettres patentes par lesquelles il assura ses bienfaits à Comines, combien il lui devait de reconnaissance. « Louis, » etc., savoir fisons, etc., que comme » notre amé et féal conseiller et chambellan, Philippe de Comines, des- » montrant sa grande et ferme loyauté » et la singulière amour qu'il a eue » pour nous, se soit dès son jeune âge » disposé à nous servir, honorer et » obéir comme bon, vray et loyal sujet doit son souverain seigneur, et » nonobstant les troubles qui ont été » et les lieux où il a conversé, qui, par » aucun temps, nous ont été et encore » sont contraires, rebelles et désobéissants, toujours ait gardé envers » nous, vraye et loyale fermeté de courage; et même en notre grande et » entière nécessité, à la délivrance de

» notre personne, lorsque étions en- » tre les mains d'aucuns de nosdits re- » belles et désobéissants, qui s'estoient » déclarés contre nous et en dangers » d'être là détenus, notre dit conseil- » ler et chambellan, sans crainte du » danger qui luy en pouvoit advenir, » nous avertit de tout ce qu'il pouvoit » pour notre bien, et tellement s'em- » ploya, que par son moyen et aide » nous saillimes hors des mains de nos- » dits rebelles; et en plusieurs autres » manières nous a fait, et continue de » faire chaque jour, plusieurs grands, » louables et recommandables servi- » ces, etc. » Comines devint un des serviteurs les plus intimes de Louis XI; le roi l'employa souvent et le tint habituellement auprès de sa personne. Quelquefois, et même dans des occasions mémorables, il porta le même habit que son chambellan; d'autres fois il le fit coucher dans son lit; marques de faveur que Louis XI avait assez en usage, et qui étaient dans les mœurs simples et cordiales du temps. Cependant, le nom de Comines ne se rattache à aucun des événements du règne de Louis XI. Ce prince gouvernait par lui-même. Personne ne lui dictait ses desseins, et ceux qui les exécutaient étaient des instruments plus ou moins intelligents et habiles, à qui restait le seul mérite d'une obéissance sensée, mais passive. Les conseils qu'il recevait, qu'il cherchait même, le guidaient pour accomplir ses résolutions, mais non pas pour les former. « Il était si sage qu'on ne pouvait faillir » avec lui, moyenant qu'on obéît à ce » qu'il commandait sans y rien ajouter » du sien. » Comines, plus qu'un autre, convenait au gouvernement de Louis XI. Il ne fut jamais ni son ami, ni son favori; mais il lui avait été utile en une circonstance importante, et ne cherchait pas à s'en prévaloir, non plus

que des autres services qu'il lui rendait. Il savait plaire au roi par la droiture de son sens, par son caractère, qui ne cherchait ni l'éclat ni le bruit, par sa prudence, comme on parlait alors ; il lui procura des intelligences et des espions chez le duc de Bourgogne. Après la chute de ce prince, il essaya, sans beaucoup de succès, de gagner au roi les villes de Flandre ; il y eût mieux réussi peut-être, si Louis eût suivi les conseils qu'il lui donna, sans insister. Il acheta les bons offices et les complaisances du comte de Hastings, grand chambellan d'Angleterre, que déjà il avait gagné une fois pour le duc. Ce marché, où toute la fierté du comte consiste à ne pas signer une quittance, est un des récits les plus curieux de Comines. Après la prise de possession de la Bourgogne, Comines y fut envoyé. Quelques lettres qu'il écrivit à des bourgeois de Dijon, touchant le logement des gens de guerre, se joignant à d'autres légers soupçons, le roi lui retira un peu de sa faveur et le nomma ambassadeur à Florence. Les Pazzi et les partisans du pape venaient d'y échouer dans leurs complots. Le roi voulait défendre les Médicis : Comines leur amena un léger secours du duc de Milan, et leur fut encore plus utile en témoignant hautement combien la France leur était favorable. Il passa un an à Florence, et Laurent de Médicis remercia le roi de lui avoir envoyé un si sage ambassadeur ; aussi, à son retour, Comines fut-il mieux accueilli que jamais par le roi. Il le trouva malade, et déjà affaibli ; il le soigna après sa première attaque, couchant près de lui, et le servant « alentour de sa personne, comme un valet de chambre. » Le roi, après s'être un peu rétabli, vint chez lui dans son château d'Argenton, où il passa quelque temps malade. Comines fut

ensuite envoyé en Savoie, pour s'emparer, moitié par ruse, moitié par force, du jeune duc Philibert, et le placer entièrement sous la tutelle et l'influence du roi, son oncle ; ce fut le dernier emploi que lui donna Louis XI, qui mourut deux ans après. Sous le règne suivant, Comines ne jouit pas de la même faveur. Il avait été nommé, de concert entre la cour et les états, membre du conseil créé pendant la régence. Il se rangea du parti des princes, contre le gouvernement sage et paternel d'Anne de Beaujeu. Il fut mêlé à toutes les cabales du duc d'Orléans et s'attacha surtout au vieux connétable, Jean de Bourbon. Les princes prirent les armes, pour les poser bientôt après, déconcertés par les mesures que la régente avait prises contre cette *guerre folle*. Alors Comines fut chassé de la cour avec *rudes paroles* par le duc René de Lorraine, et se retira à Moulins auprès du connétable. Il en revint avec lui, au bout de deux ans ; mais ce prince, après quelques menaces et emportements, ayant été apaisé par la cour, renvoya Comines et n'écouta plus ses conseils. Une nouvelle conjuration fut encore ourdie par le comte de Dunois et le duc d'Orléans. Le duc de Lorraine, qui auparavant avait déjà confié à Comines son mécontentement de la cour, était entré dans cette ligue secrète. Le complot était sur le point d'éclater, lorsque, sur de bons avis, l'on fit arrêter un homme qui portait des lettres de Comines, des évêques du Puy et de Montauban et de quelques autres conseillers. On découvrit ainsi qu'ils trahissaient les secrets de l'état ; ils furent mis en prison. Comines fut traité durement ; il passa huit mois à Loches, enfermé dans une de ces cages de fer que Louis XI avait mises en usage. « Plusieurs » les ont maudites, et moi aussi, dit-

» il, qui en ai tâté sous le roi d'à pré-
 » sent. » Quand le duc d'Orléans eut
 été vaincu et fait prisonnier à St-Au-
 bin, et que l'autorité de la régente fut
 tout-à-fait assurée, le parlement fit le
 procès de Comines, et, en 1458, il fut
 reconnu, d'après ses propres aveux,
 « qu'il avait eu intelligence, adhésion et
 pratiques par paroles, messages, let-
 tres de chiffres et autrement, avec
 plusieurs rebelles et désobeissants su-
 jets du roi, et commis autres crimes
 et maléfices. » Il fut condamné à être
 exilé dans une de ses terres pendant
 dix ans, et le quart de ses biens con-
 fisqué. Il ne semble pas que cette sen-
 tence ait été exécutée. Pour mieux
 apaiser les haines et les partis, l'on
 fut indulgent envers les coupables;
 d'ailleurs, le mérite et l'expérience de
 Comines étaient connus, et l'on savait
 qu'il pouvait être utile. En 1493, il
 assista au traité qui fut conclu à Senlis,
 entre le roi et l'archiduc d'Autriche,
 duc de Bourgogne. Charles VIII l'em-
 mena en Italie, et, après que l'expédi-
 tion de Naples eut été résolue, il fut
 envoyé à Venise, dont il était impor-
 tant de maintenir la neutralité. Il y fut
 fort considéré, et lorsque Pierre de
 Medicis, chassé de Florence, vint cher-
 cher un asyle à Venise, Comines en-
 couragea à le recevoir les Vénitiens
 qui craignaient de déplaire au roi.
 Malgré le grand accueil qu'ils avaient
 fait à l'ambassadeur du roi, les Véniti-
 ens ne tardèrent pas à traiter secrète-
 ment avec ses ennemis, et à conclu-
 re une ligue pour s'opposer à la re-
 traite des Français. Comines tint le roi
 et le duc d'Orléans constamment in-
 formés des négociations de la républi-
 que, et, quand les Vénitiens furent tout-
 à-fait déclarés, il vint retrouver le roi
 à Florence. Il aurait bien voulu hâ-
 ter le retour en France contre lequel
 il voyait s'accumuler tant d'obsta-

cles; mais ce n'était plus le gouverne-
 ment habile et prudent de Louis XI.
 Il avait affaire à un roi léger dans son
 caractère et sa conduite, à une cour
 jeune et présomptueuse; il hasardait
 timidement d'inutiles conseils. « Ses
 » affaires avaient été telles au com-
 » mencement de ce règne, qu'il n'osait
 » guère s'entremettre, afin de ne pas
 » se faire ennemi de ceux à qui le roi
 » donnait autorité; qui était beaucoup
 » trop grande quand il s'y mettait. »
 Tant fut tardé, que la retraite fut
 coupée aux Français, et qu'il fallut
 combattre pour passer. Les deux ar-
 mées se trouvèrent en présence à
 Fornovo. Le roi voulut alors parle-
 menter, et chargea Comines de tra-
 vailler à un accommodement: c'était
 s'y prendre bien tard. Il tenta sans
 espoir cette négociation, et, comme
 il allait l'entamer, le combat com-
 mença, et les Français tirèrent le ca-
 non; tant il y avait de désordre dans
 la conduite des affaires. Comines com-
 battit près du roi dans cette journée,
 et lui prêta son manteau. Le lende-
 main, les armées étaient à peu près
 en même position; Comines essaya
 encore de négocier. Les allées et ve-
 nues entre deux armées remplies de
 soldats indisciplinés, ne laissaient pas
 d'être dangereuses. La journée se pas-
 sa ainsi en pourparlers, et, la nuit sui-
 vante, l'armée française passa, à l'insu
 des ennemis, par des défilés pres-
 que impraticables. Les négociations
 continuèrent ensuite, et Comines y fut
 toujours employé. Jamais il ne sentit
 mieux quelle différence il y avait en-
 tre Charles VIII et Louis XI. Sans
 cesse désavoué, employé dans un sens
 opposé à ses avis, et d'autant plus
 blâmé de ne pas réussir, qu'il avait
 annoncé un mauvais succès; trou-
 vant dans les ennemis une défiance
 qu'autorisait le peu de fond qu'on

pouvait faire sur les Français; traversé par les intérêts particuliers de ceux qui gouvernaient le roi, desservi par eux auprès de lui; prenant ces contrariétés en patience, et d'autant plus résigné qu'il jugeait de sang-froid les affaires et les hommes. Enfin, il conclut le traité de Vercell, qui n'eut rien de trop honorable, après les entreprises et les espérances présomptueuses du roi. Il fut chargé de le faire agréer aux Vénitiens; il y échoua; puis, de réclamer l'exécution de quelques articles dont le duc de Milan s'écarterait: il n'avait aucun moyen pour l'en empêcher, il ne réussit point. Ceux qui avaient à la fois traversé et blâmé ses négociations « furent fort » joyeux de cette tromperie et lui lavèrent bien la tête, comme on a accoutumé à la cour des princes en pareil cas. Il fut bien iré et mari. » Il essaya de se justifier sans pouvoir se faire écouter; d'ailleurs, à quoi sert de convaincre un roi faible et qui se laisse gouverner? Pendant trois ans que vécut encore Charles VIII, il ne semble pas que Comines ait été employé. Louis XII monta sur le trône en 1498; Comines vint rendre ses hommages au nouveau roi, « de qui il avait été » aussi privé que nulle autre personne, et pour lui avait été en tous ses troubles et pertes; toutefois, » pour l'heure, ne lui en souvint point fort. » Là se termine tout ce que Comines nous apprend de lui; et son nom ne se trouve plus prononcé dans l'histoire. Il conserva l'état riche et honorable que lui avait donné Louis XI, et mourut le 16 août 1509, à Argenton, à l'âge de soixante-quatre ans. Son corps fut transféré à Paris, aux Grands-Augustins, où l'on voyait son tombeau qui est maintenant placé au musée des Monuments français. Comines laissa une fille unique, dont

la statue est aussi sur ce tombeau. Elle épousa René de Broches, comte de Penthievre, et, d'alliance en alliance, le sang de Comines se trouve mêlé aux plus illustres maisons souveraines. Ce fut après le retour d'Italie que Comines, dans sa retraite, commença à écrire ses *Mémoires*, à la sollicitation de l'archevêque de Vienne, Angelo Cattho, qui, comme lui, avait été serviteur du duc de Bourgogne, puis de Louis XI. Parmi les historiens modernes, aucun peut-être n'a été estimé aussi haut que Comines. Aux charmes d'un langage naturel et flexible, qui reçoit toute l'empreinte des pensées et les laisse voir dans leur vraie nuance, à l'intérêt, au récit vivant, et naïf d'un témoin oculaire, Comines joint une profonde connaissance des hommes et des affaires. Ce n'est pas en philosophe et en moraliste qu'il juge; ce n'est pas non plus en écrivain politique qui a médité sur les révolutions et les gouvernements; mais ses discours, comme le dit Montaigne, « représentent par » tout, avec autorité et gravité, l'homme de bon lieu et élevé aux grandes » affaires. » Tout en lui respire la froide observation, le jugement droit et sain. Nourri au milieu du mouvement des empires, des intrigues des princes, de la corruption de leurs courtisans, dans un temps où l'enthousiasme de la chevalerie et de la religion avait déjà fini, où l'empire du monde appartenait aux plus prudents et aux plus habiles, Comines s'accoutuma à estimer avant tout la sagesse de la conduite et du caractère. On ne trouve pas en lui un amour noble et élevé de la vertu, de la loyauté; mais, comme la justice, la bonne foi, le respect de la morale sont les fondements de tout ordre durable, grâce à la rectitude de son jugement et à la gravité de son

caractère, il les a en grande recommandation ; il voit les hommes comme les instruments de la Providence, ne sait point les haïr ni les aimer. Il se rend si bien compte de leur caractère, lit si bien au fond de leur âme, que leurs actions lui paraissent résulter, par une irrévocable nécessité, de leurs circonstances intérieures et extérieures. En fait d'habileté même, il plaint les imprudents, plutôt qu'il ne les blâme. Il lui convenait sans doute de s'appliquer à lui-même cette espèce de fatalité, et d'attribuer au sort, plutôt qu'à sa libre volonté, l'abandon du duc de Bourgogne et les intrigues contre la régente. L'on croit entrevoir que, si Comines eût été irrépréhensible, il eût répété moins souvent cet adage qui se retrouve dans tous ses chapitres : *Au demeurant, la Providence le voulait ainsi* ; mais, du moins, il se résigna à ses malheurs aussi froidement qu'à ses fautes. Il dit, en parlant de Charles VIII : « Je crois que » j'ai été l'homme du monde à qui il » a fait le plus de rudesse ; mais, con- » naissant que c'était en sa jeunesse, » et qu'il ne venait pas de lui, ne lui » en sus jamais mauvais gré. » Les bienfaits de Louis XI ne troublent pas davantage son impartialité. C'est bien le héros de ses *Mémoires* et le plus sage homme qu'il ait connu ; mais il ne dissimule ni ses fautes, ni ses petitesse. Il blâme son peu de respect pour les lois et les mœurs de la France, les nouvelles charges qu'il imposa au peuple, ses cruautés et ses méfiances. L'on voit dans Comines, mieux que partout ailleurs, ce qu'étaient alors et les droits des rois et les privilèges des peuples. Il témoigne pour les Anglais, qui déjà savaient mieux que toute autre nation maintenir leurs libertés, une grande considération ;

de même qu'il fait cas du roi de France, qui a su conserver et exercer son pouvoir. Le caractère des divers peuples de l'Europe est souvent peint d'une manière qui n'a pas cessé d'être vraie. Enfin, il n'existe pas un livre de politique plus applicable et plus pratique ; il est plein d'une science positive, fruit de l'expérience, sur laquelle n'ont influé ni opinions, ni systèmes : « Princes et gens de cour y » trouveront de bons avertissements, » à mon avis, dit-il ; » et on doit le reconnaître avec lui. Ce n'est point par vanité que Comines a écrit ses *Mémoires*, ni par cette espèce de plaisir qu'ont trouvé beaucoup de vieux narrateurs à faire des récits où ils étaient pour quelque chose. En cela, les *Mémoires* de Comines n'ont pas le caractère français ; il avait bien la dextérité et la facilité aux affaires de notre nation, mais un calme et une dignité qui s'y voient rarement ; il se plaît moins à raconter qu'à observer, et une imagination plus vive se montre dans beaucoup d'historiens du vieux temps. Il parle peu de lui, et seulement pour attester qu'il est sûr de la vérité des choses, parce qu'il y était. Les circonstances les plus importantes de sa vie sont omises, et il eût été embarrassé de les rapporter ; à peine indique-t-il qu'il a été utile à Louis XI lors du traité de Péronne. Il ne dit rien de sa retraite de chez le duc de Bourgogne, et ne rappelle qu'en passant et par occasion ses malheurs sous Charles VIII ; aussi sa narration laisse-t-elle une lacune complète entre la mort de Louis XI et l'expédition de Charles VIII. La première édition des *Mémoires* de Comines, donnée par le président Jean de Selve (Paris, 1523, in-fol.), ne contient que le règne de Louis XI, de 1464 à 1483 ; Nicolo la traduisit en italien, Venise, 1569,

in-8°. Elle est divisée en six livres; les deux derniers livres, contenant l'histoire de Charles VIII jusqu'à l'an 1498, parurent, pour la première fois, dans l'édition de Paris, 1528, in-fol. Denys Sauvage, sieur du Parc, donna une nouvelle édition des *Mémoires de Comines, revus et corrigés sur un exemplaire pris à l'original de l'auteur*, Paris, 1552, in-fol., souvent réimprimé; l'éditeur a mis en tête le sommaire de la Vie d'Angelo Catho. L'édition donnée par Denys Godefroy, Paris, 1649, in-fol., est corrigée et augmentée. Jean Godefroy, fils de l'éditeur, en donna une encore plus complète, Bruxelles, 1706-1713, 4 vol. in-8°, augmentée de nouvelles preuves, de notes historiques, de portraits en taille-douce, et de la *Chronique scandaleuse* (on donne ce nom à la Chronique de Louis de Valois, de 1460 à 1483). Les exemplaires de ce livre qui portent la date de 1714, sont d'une contrefaçon faite à Rouen et pleine de fautes. L'édition la plus complète et la plus recherchée est celle qu'a donnée Lenglet-Dufresnoy, Londres, 1747, 4 vol. in-4°; on y joint cinquante portraits gravés par Odieuvre, et les plans des batailles de Montlhéry et de Nancy. On trouve dans le *Ducatianna*, pag. 411, des remarques sur les *Mémoires de Comines* de l'édition de Bruxelles, 1706, et sur la *Chronique scandaleuse*. A.

COMITOLO (NAPOLÉON), prélat et jurisconsulte de Pérouse, né au milieu du 16^e. siècle, était le dernier rejeton de la famille des comtes de Collemezzo (*De colle medio*). Après avoir enseigné quelque temps la jurisprudence, il obtint une abbaye, fut nommé auditeur de rote, et fut fait évêque de Pérouse en 1591; cette ville lui doit la fondation d'un

collège et de quelques maisons religieuses. Il mourut octogénaire, le 24 ou le 30 août 1624, pleuré des pauvres, auxquels il distribuait la plus grande partie de ses revenus. Il composa quelques livres liturgiques, un recueil de décisions du tribunal della Rota, et une *Histoire des évêques de Pérouse*. — Paul COMITOLO, probablement de la même famille, né à Pérouse en 1545, entra fort jeune dans l'ordre des jésuites, où il enseigna la rhétorique et la théologie morale, et mourut dans sa patrie le 18 février 1626. Il traduisit du grec en latin un recueil des meilleurs commentateurs du livre de Job, *Catena illustrium auctorum in librum Job*, Lyon, 1586, in-4°; Venise, 1587, in-4°. Il publia aussi en latin et en italien quelques ouvrages de controverse et de morale oubliés depuis long-temps. C. M. P.

COMMANDINO (FRÉDÉRIC), l'un des plus savants mathématiciens d'Italie au 16^e. siècle, naquit à Urbin, d'une famille noble, en 1509. Attaché d'abord au pape Clément VII, en qualité de camerier secret, il quitta Rome après la mort de ce pontife, et vint à Padoue pour étudier la langue grecque, la philosophie et la médecine. Au bout de dix ans, il fut reçu docteur à Ferrare en cette dernière faculté; mais son esprit, naturellement juste, trouva tant d'incertitude dans la médecine, telle qu'on l'enseignait alors, qu'il s'en dégoûta bientôt, et se tourna tout entier du côté des mathématiques. Il fut appelé à Vérone pour les enseigner au duc d'Urbin, Gui Ubalde de Monte Feltró. Il les enseigna ensuite au jeune duc, François-Marie II, fils et successeur de Gui Ubalde, et mourut le 3 septembre 1575. Il n'a pas fait de découvertes dans les mathématiques; mais il a

rendu un plus grand service aux sciences par les bonnes éditions et traductions qu'il a données d'un grand nombre d'anciens mathématiciens. Montucla le regarde comme le modèle des commentateurs en ce genre; ses notes vont droit au fait, sans être trop longues ni trop courtes. Sa traduction latine des quinze premiers livres d'*Euclide* parut à Pésaro, 1572, et 1619, in-fol.; les livres I à VI, XI et XII de cette traduction ont été très souvent réimprimés en Angleterre, où on les regarde comme un ouvrage classique, et cette version fut traduite par ses ordres en italien, et revue par lui, Urbino, 1575, in-fol. Sa traduction latine du livre d'Archimède, *De iis quæ vehuntur in aquâ*, dont le texte grec est perdu (Bologne, 1565, in-4°), est encore la meilleure que nous ayons. Joseph Torelli a cependant jugé à propos d'y faire quelques corrections dans son édition d'Archimède. Commandino avait publié précédemment une partie des autres œuvres d'Archimède (Venise 1558, in-fol.), aussi traduites en latin avec des notes. Sa traduction latine (aussi accompagnée de notes) des collections mathématiques de Pappus est la seule qui ait paru, et, sans lui, cet ouvrage si important pour l'histoire des sciences mathématiques serait peut-être encore enseveli dans la poussière des bibliothèques. Il y travailla longtemps, et l'ouvrage ne parut qu'après sa mort, Pésaro, 1588, in-fol. On lui doit aussi des traductions latines des quatre premiers livres des *Coniques* d'Apollonius, Bologne, 1566, in-fol.; avec les *Commentaires* d'Eutocius et les *Lemmes* de Pappus; du livre d'Aristarque, *De magnitudinibus et distantibus solis et lune*, Pésaro, 1572, in-4°; de la *Géodesie*, attribuée à Mohammed de

Baghdad (*Voy. BAGDEDIN*), dont l'original lui fut fourni par Jean Dée, géomètre anglais, Pésaro, 1570, in-4°: il en publia la même année une traduction italienne. Le texte des deux traités de Ptolémée, celui des *Planisphères* et de l'*Analemme* était perdu; il n'en existait que des traductions latines très défectueuses, qui avaient été faites sur des traductions arabes: Commandino eut assez de patience et de savoir pour retoucher ces traductions, corriger les contre-sens, remplir les lacunes, et tout éclaircir par des suppléments et des notes. Ce service modeste n'est pas le moindre qu'il ait rendu à la science. Il publia le premier traité à Venise, 1558, in-4°, assez belle édition, et le second, auquel il ajouta un petit traité de sa composition sur les horloges, à Rome, 1562. Sa vie a été écrite par Bernardino Baldi. (V. BALDI). C. M. P.

COMMENVILLE (ECHARD, connu sous sa qualité d'abbé DE), prêtre au diocèse de Rouen, vivait à la fin du 17^e. siècle et au commencement du 18^e. On a de lui: I. *Histoire de tous les archevêchés et évêchés de l'univers, avec un Dictionnaire où l'on trouve l'explication de ce qu'il y a de plus curieux*, 1700, in-8°, dont la table chronologique a été reproduite par D. Vaissette dans sa *Géographie historique, ecclésiastique et civile*; II. *Vies des Saints*, 1701 et 1714, 4 vol. in-12, ouvrage fort abrégé et peu recherché, dit Lenglet-Dufresnoy. — Un autre ecclésiastique, sieur de COMMENVILLE, que la *Bibliothèque historique de la France* appelle Jean de ROUEN, et qualifie aumônier du roi, a donné l'*Anniversaire ou bout de l'an d'Adrien de Breauté*, Paris, 1611, in-8°. A. B.—r.

COMMELIN (JÉRÔME), imprimeur,

né à Douai dans le 16^e. siècle, embrassa la religion réformée, et s'établit à Genève, où il exerça sa profession pendant plusieurs années. L'élève palatin, informé de son mérite, l'attira à Heidelberg, et lui confia le soin de sa bibliothèque. C'est dans cette ville que Commelin publia les éditions grecques et latines qui ont fait sa réputation; elles passent pour très correctes. Les plus estimées sont celle d'Eunape, dont il a corrigé le texte sur les manuscrits palatins; et celles d'Héliodore, d'Appollodore, etc., avec des notes critiques; mais on ne recherche plus ses éditions des Pères grecs, depuis qu'il en existe de meilleures. Scaliger et Casaubon donnent de grands éloges à Commelin, et de Thou ne l'a pas jugé indigne d'occuper une place dans son histoire; cependant, il ne faut point le mettre, avec quelques bibliographes, sur la même ligne que les Alde et les Étienne. Il mourut en 1598. Ses fils continuèrent sa profession. La marque de Commelin est une figure de la vérité. Plusieurs ouvrages sortis de ses presses portent sur le frontispice ces mots : *Ex officinâ Sant-Andreadâ*. — Jacques COMMELIN, son frère, né à Gand, s'établit à Embden. Il a laissé des poésies latines, imprimées en 1568. W—s.

COMMELIN (ABRAHAM), probablement de la même famille, était imprimeur à Leyde, et n'est guère connu que par l'édition de Virgile qu'il a donnée sous ce titre : *P. Virgilii Maronis cum veterum omnium commentariis et selectis recentiorum notis, nova editio*, Leyde, 1646, in-4°. On y trouve le commentaire de Servius tout entier, revu par Saumaise, celui de Donat, et les notes appelées des *variorum*, revues par Schrévélius. Le nombre de ces annotateurs

s'élève en tout à cent vingt-six. Le nombre des auteurs cités est beaucoup plus considérable. Le tout est terminé par une table alphabétique des mots ou passages expliqués dans ces commentaires; cette édition, qui est rare et estimée, ne comprend pas les ouvrages apocryphes qu'on trouve dans plusieurs éditions de Virgile. C. M. P.

COMMELIN (ISAAC), né à Amsterdam en 1598, mort le 3 janvier 1676, s'est particulièrement occupé de recherches historiques relatives à la Hollande. Il a donné en langue hollandaise I. *les Commencements et les progrès de la compagnie des Indes hollandaise*, Amsterdam, 1646, in-4°, format oblong; II. *Hollandsch placaat-boek*, c'est-à-dire, *Recueil des actes de l'autorité publique en Hollande*, Amsterdam, 1644, 2 vol. in-folio; III. *Vies des stathouders Guillaume 1^{er}. et Maurice*, Amsterdam, 1651, 1 vol. in-fol.; IV. *Vie de Frédéric-Henri*, Amsterdam, 1651, 1 vol. in-fol. Il s'était long-temps occupé d'une *Histoire d'Amsterdam*, mais il ne l'acheva point. Les matériaux en furent très utiles à Tobie Van Domselaar pour l'Histoire assez peu soignée de cette ville, qu'il publia en 1666, en 1 vol. in-4°, et elle servit de base à l'histoire, tout autrement recommandable, de cette métropole du commerce hollandais, qu'a composée Gaspard Commelin, son fils cadet, Amsterdam, 1694, 2 vol. in-fol., et qui fut réimprimée en 1726. Ce Gaspard Commelin, né à Amsterdam en 1636 et mort en 1693, est père de Gaspard Commelin le botaniste, dont l'article se trouve ci-après. — COMMELIN (Jacques), frère puîné d'Isaac, et né à Amsterdam comme lui, s'occupait de même à former des recueils de pièces originales et curieuses, rela-

lives surtout à l'histoire de la Hollande. Il avait écrit en français l'*Histoire des troubles, divisions et déplorable calamités des guerres civiles survenues dans les dix-sept provinces, depuis le commencement du règne de Philippe II, jusqu'à la mort de Guillaume, prince d'Orange*; mais cet ouvrage est demeuré inédit. Il avait également recueilli les *Actes et privilèges des villes de Delft et de Leyde et de leur banlieue*, en 3 vol. in-fol. M—ON.

COMMELIN (JEAN), célèbre botaniste, né à Amsterdam en 1629, remplissait avec honneur la charge d'échevin dans sa ville natale, et s'occupait de l'étude des plantes, lorsque le magistrat, ayant pris la résolution d'employer le terrain de l'ancien jardin de botanique à l'augmentation de la ville, chargea Jean Commelin, conjointement avec Jean Huidekoper, seigneur de Marseveen et de Neerdyk, de diriger l'arrangement du nouveau. Le travail fut poussé avec tant de vigueur sous leur direction, que, malgré les difficultés du terrain, qui était marécageux, ce jardin devint, en moins de quatre ans, un objet d'admiration par le grand nombre de plantes qu'il contenait, et se trouva le plus riche de l'Europe, surtout en végétaux exotiques. Commelin ne s'est pas borné à contribuer par ses soins à cet établissement si utile à la botanique; il n'a épargné ni peines ni dépenses pour faire connaître aux savants les richesses qu'il renfermait, et il a consacré les vingt dernières années de sa vie à composer de très bons ouvrages, qui ont beaucoup contribué à l'avancement de cette science. Il mourut à Amsterdam en 1692. Son neveu, Gaspard Commelin, lui succéda dans ses fonctions de professeur. Voici le catalogue des ouvrages de Jean Comme-

lin : I. *Nederlandsche Hesperiden*, etc. (les Hespérides des Pays-Bas), Amsterdam, 1676, in-fol.; Londres, 1684, in-8°. Cet ouvrage, qui a été traduit en anglais, renferme plusieurs belles planches qui représentent différentes espèces et variétés d'orangers; il y décrit la manière de cultiver ces arbres dans le climat de la Hollande, et de construire une serre ou orangerie. Ce livre était alors d'autant plus utile, que le P. Ferrari, dans son *Traité des orangers*, n'avait parlé de ces arbres que relativement au climat d'Italie. II. La 2^e. partie de l'*Hortus Malabaricus* de Rhéède, publiée à Amsterdam en 1679, in-fol., ainsi que la 3^e., qui parut dans la même ville en 1682, in-fol., sont enrichies de ses *Notes* et de ses *Commentaires*, et il y a ajouté les *Synonymes*. III. *Catalogus plantarum indigenarum Hollandiæ, cui præmissa Lamberti Bidloo dissertatio de re herbariâ*, Amsterdam, 1683 et 1685, in-12; Leyde, 1709, in-12. Ce catalogue contient sept cent soixante seize plantes. IV. *Catalogus plantarum Horti medicæ Amstelodamensis, pars prior*, Amsterdam, 1689, in-8°; ibid., 1697 et 1702, in-8°, sans aucun changement; V. *Horti medicæ Amstelodamensis rariorum plantarum descriptio et icones*, tome 1^{er}, Amsterdam, 1697, in-fol. Ce bel ouvrage ne parut qu'après la mort de Commelin, par les soins du célèbre Frédéric Ruysch, qui le mit en latin, et de Kiggelaar, qui y ajouta des notes. Le tome II fut donné par Gaspard Commelin, son neveu, Amsterdam, 1701, in-fol., en latin et en hollandais. VI. *Oeffening der Vruchtboomen*, Amsterdam, 1687, in-12. C'est la traduction hollandaise de l'ouvrage de Legendre, curé d'Hénonville, sur la *Manière de cultiver les arbres fruitiers*, publié à Paris

en 1652, rédigé par Arnould d'Andilly. Il fit quelques remarques sur l'ouvrage, pour en adapter les principes au climat de la Hollande. On en donna une traduction allemande à Hanovre en 1703, in-8°. D—P—s.

COMMELIN (GASPARD), neveu du précédent, naquit à Amsterdam en 1667, et fut docteur en médecine et professeur de botanique à Amsterdam, membre de l'académie des curieux de la nature, qui lui donna le titre de *Mantias*, en considération de ses vastes connaissances. Le goût que son oncle lui avait inspiré pour l'étude des plantes le porta à s'en occuper par préférence aux autres parties de son art. Il contribua aux progrès de l'histoire naturelle par ses propres ouvrages et par les travaux qu'il fit pour rendre plus savaux et plus généralement utiles ceux que d'autres auteurs avaient laissés imparfaits : tels sont la *Flore de Malabar* et le *Traité des insectes d'Europe et de Surinam*, de M^{lle}. Mérian. Pierre Hotton, qui était démonstrateur de botanique au jardin d'Amsterdam, ayant été appelé pour remplir les mêmes fonctions à celui de Leyde, Gaspard Commelin fut nommé pour le remplacer et pour professer cette science, conjointement avec le célèbre Ruysch. Il donna une idée de la manière intéressante dont il remplissait cette place, en publiant, sous le titre de *Praeludia botanica*, Leyde, 1703 et 1715, in-4°, avec fig., deux de ses leçons, l'une faite au mois d'octobre 1701, et l'autre au mois de mai 1702. La première traite des euphorbes et des tithymales, et l'autre des aloës. Les figures sont très bien exécutées, mais sans détails des parties de la fructification. Un autre ouvrage plus considérable est le 2^e volume de l'*Horti medici Amstelod.*

plantarum descriptio et icones, de son oncle, Amsterdam, 1701, in-fol. La totalité de ce bel ouvrage contient 224 planches, qui représentent un pareil nombre de plantes, dont la plupart étaient nouvelles et provenaient des colonies hollandaises. C'est dans cette collection que l'on voit la première figure qui ait été donnée du pois de senteur (*lathyrus odoratus*). Il avait été cultivé par le P. Cupani en Sicile; c'est ce qui a fait croire qu'il était originaire de cette île, quoiqu'il le soit de Ceylan. Commelin fit paraître une suite à cet ouvrage, mais avec moins de magnificence, sous ce titre : *Horti medici Amstelodamensis plantæ rariores exoticæ, æri incisæ et descriptæ*, Leyde, 1706, in-4°; 1715 et 1716, in-4°. contenant 48 planches bien gravées. Gaspard Commelin continua les soins qu'avait donnés son oncle à la publication de l'*Hortus Malabaricus*; et, pour ajouter à l'utilité et à l'intérêt de ce grand et magnifique ouvrage, il en fit une table raisonnée, sous ce titre : *Flora Malabarica seu horti Malabarici catalogus*, Leyde, 1696, in-fol. et in-8°. Il y développe une grande connaissance de la botanique et une vaste érudition. On y trouve réunis tous les synonymes des différents auteurs qui ont parlé des végétaux qu'il contient. Ce tableau manque quelquefois d'exactitude. On doit encore à Gaspard Commelin : I. *Horti medici Amstelodamensis plantarum usualium catalogus*, Amsterdam, 1697, in-8°; *ibid.*, 1715 et 1724, in-8°; II. *Botanographia Malabarica à nominum barbarismis restituta*, Leyde, 1718, in-fol.; VII. *Praeludia anatomica*, *ibid.*, 1703, in-4°; VIII. des notes contenant quelques observations, ainsi que les noms et les synony-

mes latins, français et hollandais, qui appartiennent aux plantes dont il est parlé dans le bel ouvrage sur les *Insectes de Surinam et d'Europe*, par M^{lle}. Mérian. Gaspard Commelin mourut en 1751, âgé de soixante-quatre ans. Les travaux de l'oncle et du neveu ont contribué aux progrès de la science; mais ils leur assignent cependant à peine une place au second rang parmi les botanistes. Plumier leur a consacré, sous le nom de *Commelina*, un des genres qu'il a découverts en Amérique: ce sont des plantes herbacées et aquatiques, répandues dans toutes les contrées qui sont situées entre les tropiques; quelques-unes sont cultivées dans nos jardins, où elles se font remarquer par la couleur d'azur de leurs pétales, au nombre de trois, dont une plus petite, ce qui, suivant Linné, fait allusion à trois Commelin, botanistes, mais dont un n'a rien publié. D—P—s.

COMMENDON (JEAN-FRANÇOIS), cardinal, naquit à Venise en 1524. Son père était philosophe et médecin. Dès l'âge de dix ans, Commendon improvisait des vers latins. L'ambassadeur de Venise le présenta, en 1550, au pape Jules III, qui faisait alors bâtir une maison de campagne hors des murs de Rome; il désirait des inscriptions en vers pour les fontaines de ses jardins; Commendon les composa: elles furent trouvées bonnes, et Jules nomma le jeune poète un de ses camériers; mais bientôt le pontife trouva que Commendon avait trop de mérite pour ne l'employer qu'à faire des vers, et il l'envoya à Londres lorsque Marie fut monté sur le trône d'Angleterre en 1553. Il s'agissait de ramener la Grande-Bretagne à la foi de l'Eglise romaine, mission également importante et difficile, dont le succès exigeait le plus profond secret. Les

domestiques même de Commendon crurent qu'il allait recueillir la succession d'un oncle dont les affaires étaient embrouillées. Il arriva à Londres caché sous un autre nom que le sien. Marie venait de faire son entrée dans la capitale; elle était dans la dépendance des grands qui, craignant qu'un changement de religion ne les obligeât de rendre à l'Eglise les biens qu'ils avaient usurpés, assiégeaient leur souveraine, sous prétexte de veiller à sa sûreté, mais dans le dessein d'empêcher aucun étranger de l'approcher. Commendon sut, sans exciter aucune défiance, parvenir jusqu'à Marie; il eut avec elle plusieurs conférences secrètes, obtint tout ce que la cour de Rome désirait, et repartit avec des lettres de la reine pour Jules III et pour le cardinal Polus, qui vivait alors retiré dans un Monastère près de Vérone. Marie le demandait pour légat, et exprimait sa ferme résolution de remettre l'Angleterre sous l'obéissance de l'Eglise. Le plein succès de cette négociation répandit la joie dans Rome, où les réjouissances publiques durèrent trois jours. A cette époque, les papes croyaient avoir le droit d'intervenir dans l'élection des empereurs. En 1558, après l'abdication de Charles-Quint, Commendon composa un écrit tendant à prouver que l'élection de Ferdinand était nulle de droit, comme ayant été faite sans l'autorité du Saint-Siège. Lorsqu'en 1561, il fut question de continuer le concile de Trente, Commendon, alors évêque de Zante, et auparavant d'Atri, fut envoyé par Pie IV, en qualité de nonce, en Allemagne. Il devait exhorter tous les princes, toutes les villes libres et tout l'empire à concourir à la célébration du concile. L'empereur et le roi de Bohême, son fils, firent à Com-

mendon un accueil très distingué. Le nonce montra beaucoup d'adresse et de talent dans cette occasion. Il se rendit à Naumbourg, où la plupart des princes protestants se liguèrent pour des intérêts communs. Commendon eût voulu ouvrir des conférences particulières avec ces princes, sachant que le seul moyen de les gagner était de les désunir; mais il ne put être admis qu'en assemblée générale. Il y parla avec éloquence, avec fermeté, et reçut des témoignages d'estime personnels dans la déclaration que firent les princes qu'ils ne reconnaissaient point le pontife romain. Cependant, l'électeur de Saxe accueillit honorablement le nonce dans ses états. L'électeur de Brandebourg, après l'avoir entendu dans son palais, lui dit en soupirant : « En » vérité, révérendissime seigneur, » vous me donnez bien à penser, » et il lui offrit son amitié. Commendon visita ensuite le duc de Brunswick, les électeurs de Cologne et de Trèves, le duc de Clèves, gendre de l'empereur, et les évêques d'Allemagne, présentant partout les lettres et la bulle du pape; souvent mal reçu comme envoyé de Rome, toujours bien accueilli pour l'estime que l'on faisait de ses vertus et de ses talents. Il proposa, mais en son nom seulement, une alliance entre les électeurs ecclésiastiques, les évêques et les princes voisins, afin de s'opposer à la ligue des princes protestants. Sur ces entrefaites, il reçut de Rome l'ordre de se rendre en Danemark, pour indiquer au roi Frédéric II la convocation du concile; mais ce prince refusa de le recevoir. Commendon se rendit, par Liège et Aix-la-Chapelle, en Flandre, où Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, lui accorda sa confiance. Il eut de fréquentes conférences avec

le cardinal Granvelle sur les moyens de ramener l'Europe chrétienne à l'unité. C'est dans cette vue qu'il écrivit pour que Bajus et Hesselius fussent admis au concile. Chargé de se rendre en Suède, il ne put remplir cette mission, le roi lui ayant écrit qu'il s'apprêtait à partir pour l'Angleterre, dans le dessein d'épouser la reine Elisabeth. Le nonce se rendit alors de Lubeck à Hambourg et à Brême, traversa la Hollande, la Frise et la Westphalie, et reçut à Bruxelles des lettres qui le rappelaient en Italie. Il partit après avoir conféré avec le duc de Lorraine à Nanci, avec les électeurs de Trèves et de Mayence. Il venait de déployer les talents d'un grand négociateur, mais sans avoir pu avancer en Allemagne les affaires du concile. Il se rendit à Trente, et fut envoyé par les légats à Inspruck où se trouvait alors l'empereur. En 1564, il partit, en qualité de nonce, pour la Pologne. Sigismund-Auguste lui donna d'amples témoignages de son estime et de son amitié. Les esprits étaient alors violemment agités par les troubles qu'excitaient les novateurs. Commendon attaqua vivement le fameux Ochin, si connu par son inconstance dans les dogmes de la religion, et obtint du sénat un décret qui chassa du royaume tous les étrangers, prédicateurs imprudents de nouvelles doctrines. Le nonce s'attacha ensuite à réunir les évêques divisés. Bientôt, ayant reçu le volume des *Décrets du concile de Trente*, il le présenta à l'acceptation du roi, dans la diète assemblée à Varsovie, et prononça, en cette occasion, un discours si éloquent, que Gratiani, qui était présent, dit, dans sa *Vie de Commendon*, que plusieurs sénateurs furent attendris jusqu'aux larmes. Dès que le nonce eut fini de parler, il présenta le

livre que tenait Gratiani, et voulut se retirer; mais Sigismond le retint, et lui dit en souriant : « Vous savez si peu notre langue, que nous opinerons ici, devant vous, aussi librement que si vous n'y étiez pas. » L'archevêque de Gnesne voulut proposer des moyens dilatoires; un murmure général s'éleva, et Sigismond-Auguste, prenant la parole, dit : « Le nonce a parlé avec tant d'ordre, de jugement et de force, qu'on peut croire que Dieu lui-même a inspiré son discours; je me crois donc obligé de recevoir les Décrets du concile, » et la diète les recut aussi avec acclamation. Cette nouvelle, arrivée à Rome, y causa une grande joie, et Commendon fut fait cardinal (mars 1565). Il reçut le chapeau à la diète d'Augsbourg, où il avait été envoyé en 1566, en qualité de légat, pour menacer l'empereur Maximilien de la déposition et de la privation de ses états, si l'on prétendait traiter dans la diète des affaires de religion : il n'y fut question que des moyens de s'opposer aux Turks qui menaçaient la Hongrie. Commendon travailla aussi, mais sans beaucoup de succès, à faire recevoir le concile en Allemagne. En 1569, Pie V ayant créé Cosme de Médicis grand-duc de Toscane, Maximilien cassa cette nomination avec menaces, et le pape chargea Commendon d'apaiser ce différend. On sait quel fut le résultat de cette négociation. Maximilien céda; mais il fallut que Cosme appuyât par une somme assez considérable l'éloquence de Commendon. En 1571, lors de la ligue sacrée conclue au Vatican contre les Turks, Commendon fut chargé d'engager dans la confédération les cours de Vienne et de Varsovie; mais cette négociation n'eut point de succès. Maximilien montra de l'incertitude,

et Sigismond-Auguste mourut. Commendon eut ordre de demeurer en Pologne jusqu'après l'élection du nouveau roi. Il fit admirer son éloquence, en 1573, dans la diète de Varsovie, qui, suivant de Thou, était composée de trente mille gentilshommes assemblés sous des tentes, et qui se termina par l'élection du duc d'Anjou. Commendon devait solliciter la couronne en faveur de l'archiduc Ernest; mais la cour de Vienne trouva qu'il avait trop servi les intérêts de la France. Grégoire XIII étant tombé malade, les cardinaux d'Este, de Médicis et plusieurs autres songèrent à élever Commendon sur le trône pontifical; son élection paraissait certaine, mais Grégoire ne mourut point. Commendon s'était retiré à Padoue, où, après avoir été long-temps tourmenté par une insomnie continuelle, il cessa de vivre le 26 décembre 1584, « La cour de Rome, dit Fléchier, n'eut jamais de ministre plus éclairé, plus agissant, plus désintéressé, ni plus fidèle. » Il fut employé dans les ambassades les plus importantes, et passa presque toute sa vie dans le maniement des plus grandes affaires de son temps. On imprima à Paris, en 1573, in-4°, son *Oratio ad Polonos*, et il en parut, la même année, une traduction française in-8°, par Belleforest. Antoine-Marie Gratiani composa en latin la Vie du cardinal Commendon; Fléchier la fit imprimer à Paris, en 1669, in-12, et la traduisit lui-même en français, Paris, 1671, in-12. Cet ouvrage est estimé; l'original et la traduction sont écrits avec élégance et pureté.

V—VE.

COMMERELL (l'abbé DE), aumônier de la princesse de Læwenstein et membre de la société d'agriculture de Paris, habitait la Lorraine allemande.

de, et s'est occupé de l'économie rurale; il a fait connaître en France toute l'utilité que l'on pourrait retirer de la culture de quelques végétaux en usage en Allemagne. Vers 1784, il se donna une certaine célébrité en publiant une brochure dans laquelle il préconisait les avantages prodigieux d'une plante alors peu connue, qui est une variété de la betterave, à laquelle il donna les noms contradictoires de *racine d'abondance* et de *racine de disette*, et que l'on désigne aujourd'hui tout simplement par celui de *betterave champêtre*. Il avait sans doute raison de recommander cette plante très productive; mais il y a beaucoup à rabattre dans les éloges qu'il en a faits. L'abbé de Commerell savait que la raison seule et la vérité toute nue n'attirent pas l'attention du vulgaire. Il avait cultivé lui-même cette plante et l'avait propagée dans le pays qu'il habitait. Il distribuait au loin les graines qu'il en avait recueillies. Une grêle effroyable ayant ravagé en 1788, les campagnes d'une partie de la France, le gouvernement fit répandre une instruction sur les moyens de réparer ses effets désastreux. Commerell publia dans le même but l'ouvrage suivant : I. *Supplément à l'Avis aux cultivateurs dont les récoltes ont été ravagées par la grêle*, 1788, in-8°.; ensuite, II. *Mémoire sur la culture, l'usage et l'avantage du chou à faucher*, in-8°.; III. *Mémoire sur l'amélioration de l'agriculture par la suppression des jachères*, 1788, in-8°. Commerell était en 1793 président du district de Sarguemines, mais il fut près de périr sur l'échafaud, pour un jeu de mots découvert dans une de ses lettres, adressée à une femme de qualité, en lui envoyant des oiseaux étrangers. « Je vous envoie,

» écrivait-il, les deux charmants » émigrés que vous désiriez avoir. » Arrêté comme conspirateur, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et il eut beaucoup de peine à prouver que ce n'était qu'une plaisanterie. L'abbé de Commerell vécut encore quelques années, toujours occupé d'observations et de travaux agricoles.

D—P—s.

COMMERSON (PHILIBERT), botaniste, naquit le 18 novembre 1727, à Châtillon-lès-Dombes, où son père était notaire et conseiller du prince de Dombes. Ses études littéraires étant finies, il alla étudier la médecine à Montpellier en 1747, y fut reçu docteur, et y passa quatre ans pour se livrer à l'étude de la botanique et de l'histoire naturelle. Il commença dès-lors un herbier, qui a été le plus nombreux et le plus riche en espèces différentes, qu'un seul homme ait pu former par lui-même. Tous les jeunes médecins qui fréquentaient cette école ayant été les témoins de ses connaissances et de sa prodigieuse activité, portèrent sa réputation jusqu'aux extrémités de l'Europe. Linné lui écrivit, et l'engagea à faire la description et la collection des poissons les plus rares de la Méditerranée, pour la reine de Suède : ce travail a formé une Ichthyologie complète, qui était en état d'être publiée dès ce temps-là. Cette commission lui procura les moyens de faire une immense d'observations du plus grand intérêt. La reine de Suède lui témoigna sa satisfaction, par des présents qui flattèrent beaucoup son amour pour la gloire. En 1755, il fit un voyage à Genève, pour herboriser dans les montagnes de la Savoie et de la Suisse, et il alla voir à Berne l'illustre Haller, avec lequel il était en commerce de lettres. L'an-

née suivante, s'étant fixé à Châtillon, il y forma un jardin de botanique très riche, et il parcourut les montagnes de l'Auvergne, du Dauphiné et le mont Pilate près de Lyon. Dès lors, il était en correspondance avec Lalande, né dans la même province, qui a toujours été son ami le plus intime et son admirateur. Ce fut lui qui le détermina à venir demeurer à Paris, où il arriva en 1764. Quelque temps après, il fut choisi, comme savant naturaliste, pour faire le voyage autour du monde, dans l'expédition que devait commander Bougainville. Le ministre de la marine, lui ayant demandé une notice générale des observations d'histoire naturelle qu'il était possible de faire dans un voyage tel que celui des terres Australes, Commerson lui présenta un projet qui parut si complet et si bien conçu, que l'on en fit des copies pour servir de guide à tous ceux que l'on voudrait charger de pareilles recherches. Il partit au commencement de 1767, et au mois de mai suivant, il arriva à Montevideo; il parcourut ensuite les environs de Rio-Janeiro et de Buenos-Aires. Après y avoir séjourné trois mois, et avoir fait une collection de plantes, il visita les îles Malouines, la terre de Feu et les côtes du détroit de Magellan. Ses observations prouvèrent que les Patagons ne sont pas un peuple de géants, comme quelques navigateurs, qui ne les avaient vus que de loin, l'avaient dit dans leurs relations exagérées. Il convient cependant, qu'ils sont en général d'une haute stature. Il visita ensuite les îles de la mer du Sud, et surtout celle de Taïti, dont il fit une description qu'il envoya à Lalande, et que ce savant fit insérer dans le *Mercur de France*, en octobre 1769.

Elle diffère en plusieurs points de celle qui a été publiée par Bougainville. En revenant, il parcourut les côtes de la Nouvelle-Bretagne, de la terre des Papous, les Moluques, l'île de Java, Batavia, et il arriva à l'Île-de-France sur la fin de 1768. Commerson trouva dans cette colonie le voyageur Poivre, qui en était alors intendant, et que le ministre de la marine avait chargé de l'engager à prolonger son séjour dans cette île, dans celles de Bourbon et de Madagascar, pour connaître et décrire une partie des richesses naturelles qu'elles renferment. Il vit partir avec un bien vif regret ses compagnons de voyage, et il resta pour remplir sa nouvelle mission. Un fragment d'une lettre qu'il écrivit à Lalande, le 18 avril 1771, après avoir passé quatre mois à Madagascar, peut donner une idée de son style et de sa manière de voir : « Quel admirable pays que Madagascar ! il mériterait seul, non » pas un observateur ambulant, mais » des académies entières : c'est à » Madagascar que je puis annoncer » aux naturalistes qu'est la véritable » terre de promission pour eux; c'est » là que la nature semble s'être re- » tirée comme dans un sanctuaire » particulier, pour y travailler sur » d'autres modèles que ceux auxquels » elle s'est asservie ailleurs : les for- » mes les plus insolites, les plus mer- » veilleuses s'y rencontrent à chaque » pas. Le Dioscoride du Nord, M. » Linné, y trouverait de quoi faire » encore dix éditions de son *Système de la nature*, et finirait peut-être » par convenir de bonne foi, que » l'on n'a encore soulevé qu'un coin » du voile qui la couvre, etc. » A Bourbon, il décrivit le volcan qui est au milieu de l'île, et qui était alors terrible. On voit, par les manuscrits

de Commerson, combien il s'était occupé de minéralogie, et qu'il avait de profondes connaissances sur les diverses parties de l'histoire naturelle. A l'exemple de Linné, il voulut que les noms qu'il donnait à ses nouveaux genres de plantes fissent allusion aux personnes auxquelles il les dédiait, et qu'ils exprimassent l'opinion favorable ou défavorable qu'il voulait en donner. Cette sorte d'apothéose, d'immortalité, est un jeu d'esprit puéril dont les botanistes ont souvent abusé. C'est lui qui a donné le nom d'*hortensia* à la plante originaire de la Chine qui fait aujourd'hui l'un des principaux ornements des jardins et des salons en Europe. Une jeune bretonne, nommée *Barre*, qui l'avait suivi en qualité de domestique, habillée en homme, le secondait avec beaucoup d'intelligence dans ses herborisations. C'est la première femme qui ait fait le tour du monde; son sexe, ignoré jusqu'alors du reste de l'équipage, fut reconnu à Taïti par les insulaires. Commerson mourut à l'Ile-de-France en 1773. Le ministre fit venir à Paris ses papiers, ses dessins et ses collections qui furent déposées au jardin du Roi. Ce savant, trop occupé à observer et à rassembler des objets qu'il se proposait de décrire dans un grand ouvrage, ne put y mettre la dernière main. Il n'a publié aucun ouvrage essentiel, et on n'a de lui que les fragments de quelques lettres, dont l'une est insérée en entier dans le *Supplément au Voyage de M. de Bougainville*, traduit de l'anglais par Fréville, Paris, 1772, in-12. Avant son voyage, il avait composé un *Martyrologe de la Botanique*: c'était l'histoire de tous les botanistes morts victimes de leurs travaux et de leur zèle pour

cette science. Par une honorable exception, l'académie des sciences le nomma un de ses membres, quoique absent; et qu'il ne lui eût jamais ni lu ni envoyé de mémoires. Il aurait été sensible à cet honneur, mais il était mort à l'Ile-de-France depuis huit jours, lorsque cette compagnie savante le lui conférerait à Paris. MM. de Jussieu et Lamarck ont rendu hommage à sa mémoire, en publiant d'après son herbier, ses dessins et ses manuscrits, un grand nombre d'espèces et même de genres nouveaux. Forster, qui a fait le même voyage de la mer du Sud avec le capitaine Cook, lui a dédié un genre de plantes qu'il a nommé *commersonia*. Lalande a fait son éloge historique, que l'on trouve dans les *Observations sur la physique et l'histoire naturelle*, par l'abbé Rozier, année 1775, in-4°, tome I^{re}, pag. 89. D—P—s.

COMMIRE (JEAN), jésuite, né à Amboise en 1625, mérite une place distinguée parmi les modernes qui ont cultivé la poésie latine. On peut croire que son talent ne se serait pas élevé jusqu'aux grandes compositions; mais il réussissait parfaitement dans les pièces qui, à raison de leur peu d'étendue, n'exigent qu'une application médiocre. Il avait fait une étude particulière d'Horace, et les connaisseurs trouvent que le P. Commire saisit quelquefois dans ses odes le ton de son inimitable modèle. Ses fables n'ont ni l'élégante précision, ni le but moral de celles de Phèdre; peut-être même sont-ce moins des fables que d'ingénieux parallèles, d'agréables descriptions; mais les charmes du style couvrent si bien les défauts du sujet, qu'on les lit toujours avec plaisir. Ses *Paraphrases des Psaumes et des Prophètes* n'ont

pas le genre de mérite qu'on leur souhaiterait ; et les qualités de l'auteur sont l'opposé de celles qu'il lui aurait fallu pour rendre la majesté et le sublime des livres saints. Le P. Commire ne se dispensa point de ses devoirs pour se livrer à des études qui contribuaient cependant à répandre de l'éclat sur son ordre, et, pendant plusieurs années, il professa la théologie ; il fournit aussi des morceaux au *Journal de Trévoux*, entre autres des *Remarques sur les poésies de S. Orientius* (1701). On assure qu'il avait fait sur Ovide des observations importantes, dont Nic. Heinsius a profité ; il avait entrepris une *Histoire des guerres entre la France et l'Angleterre*, et une *Vie de Philippe de Valois*, qui était fort avancée quand parut celle de l'abbé de Choisy. Le P. Commire était en correspondance avec Ménage, Santeul, Huet qu'il engagea à écrire l'*Histoire des navigations* de Salomon ; le P. Boubours, à qui il adressa une belle ode pour le consoler des critiques de Barbier d'Aucourt (*Voy. BARBIER et BOUBOURS*), Grævius, le P. la Baune, etc. Il mourut à Paris le 25 décembre 1702. Le recueil de ses poésies a été imprimé plusieurs fois, Paris, 1678, in-4°, figures d'Edelinck ; 1681, in-12, avec des additions. En 1704, le P. Sanadon publia un volume d'*OEuvres posthumes*, avec l'éloge de Commire en latin. Toutes les poésies de Commire sont réunies dans l'édition de 1715, sur laquelle a été faite celle de Barbou, 1753, 2 vol. in-12, la meilleure de toutes. On y trouve, 1°. les *Imitations des Psaumes et des Prophètes* ; 2°. les *Pièces héroïques* ; 3°. les *Odes* ; 4°. les *Idylles* ; 5°. les *Fables* ; 6°. les *Epigrammes* (plusieurs sont imitées de l'*Anthologie*) ; 7°. un drame, dont

le sujet est la Conception de la Vierge ; des traductions et des imitations françaises de plusieurs pièces, et enfin un discours latin que le P. Commire avait prononcé au collège de Rouen, et dans lequel il traite des *Moyens d'acquérir de la réputation*.

W—s.

COMMIIUS. *Voy. CORREUS.*

COMMUNE (LUCIUS, ou MARCUS AELIUS AURELIUS). Antonin, empereur romain, fils de Marc-Aurèle, et arrière-petit-fils de Trajan, par Faustine sa mère, vint au monde l'an 161 de l'ère chrétienne. Il fut fait César à l'âge de cinq ans, avec Annus Verus, son frère. Suivant un de ses historiens, il montra d'heureuses dispositions dans sa première jeunesse ; suivant les autres, il fut cruel et dépravé dès l'âge de douze ans. On cite de lui, à cette époque, ce trait de cruauté. Ayant trouvé l'eau de son bain trop chaude, il ordonna qu'on jetât dans la fournaise celui qui l'avait fait chauffer, et ne fut tranquille que lorsqu'il fut persuadé que son ordre avait été exécuté. En 176, il triompha, avec son père, des Germains et des Sarmates, et on lui donna le nom de *Germanicus* et de *Sarmaticus*. Il était en Pannonie avec Marc-Aurèle, quand ce prince mourut, et l'eut pour successeur, l'an 180. Les Quades et les Marcomans, déjà à demi-vaincus, subirent sa loi ; mais empressé de retourner à Rome, il traita honteusement de la paix avec les autres peuples de la Germanie. Il n'en fut pas moins honoré du triomphe à sa rentrée dans la capitale. En l'année 184, il envoya Ulpius Marcellus pour faire la guerre aux Bretons qui avaient passé le mur qui les séparait des Romains : Commode prit à cette occasion le nom de *Britannicus*. Une chose assez constante, c'est que, pendant les premiè-

res années de son règne, il se conduisit souvent par les conseils des amis de son père. Lorsqu'il voulut gouverner sans guide, il les éloigna, et donna le commandement des cohortes prétoriennes à Pérénnis, homme de guerre, qui, pour se rendre le maître, sevrâ l'empereur des affaires, et le poussa à toutes sortes d'excès. Une conspiration se forma contre Commode. Ses cruautés en furent le prétexte et la raison. Lucilla, sa sœur aînée, veuve de Lucius Vérus, collègue de Marc-Aurèle, avait conservé tous les honneurs d'impératrice, mais il fallut qu'elle cédât le pas lorsque Crispina eût épousé Commode. L'orgueil blessé de cette sœur de l'empereur la fit conspirer contre la vie de son frère. Quadratus et Quintianus, jeunes patriciens qui lui étaient dévoués, et plusieurs des principaux sénateurs, ulcérés contre l'empereur, entrèrent dans le complot. Quintianus, d'autres disent Pompéianus, devait frapper Commode dans un passage obscur qui conduisait à l'amphithéâtre. Lorsqu'il vint à passer, l'assassin se jeta sur lui, un poignard à la main, en criant : « Voici ce que le sénat t'envoie. » L'empereur eut le temps d'éviter le coup. Il en garda une haine implacable au sénat. Lucilla fut reléguée dans l'île de Caprée, où dans la suite elle fut tuée par son ordre. Crispina, sa femme, eut le même sort. Pérénnis profita de l'occasion pour faire périr tous ceux dont l'attachement à Commode lui faisait ombrage. Quand il se vit en possession de toute la faveur du prince, et pour ainsi dire de sa personne, il songea à s'emparer de l'empire. Il fit entrer son fils, qui commandait en Illyrie, dans une conspiration qui fut découverte et leur coûta la vie à tous deux. Ces dangers, auxquels

Commode s'était vu exposé, redoublèrent sa défiance. Il se livra à des cruautés et à des débauches sans bornes. La place de premier ministre fut donnée à Cléandre, phrygien de naissance, autrefois esclave. L'empereur était si absorbé par les plaisirs, qu'il ne trouvait pas un moment à donner aux affaires. Il ne voulait même pas signer ses dépêches; et, dans plusieurs lettres qu'il écrivait à ses amis, il ne mettait que ce mot : *vale*. Le nouveau favori porta la tyrannie encore plus loin que Pérénnis; il y joignit de la folie. Il donna entrée dans le sénat à plusieurs esclaves nouvellement affranchis, et fit dans un an vingt-cinq consuls, presque tous ses créatures. Il se rendit odieux au peuple même, qui lui imputa les fléaux et les malheurs dont il se trouvait frappé. Pendant que se célébraient les jeux du Cirque, une troupe d'enfants y entra, ayant à sa tête une femme imposante par sa taille, et terrible par son air. Ces enfants se mirent à pousser de grands cris contre Cléandre : le peuple y répondit par des cris semblables. Après que ces clameurs eurent duré quelque temps, la multitude se porta à un palais près de Rome, où Cléandre était alors avec l'empereur, le chargeant de malédictions, et demandant avec fureur qu'il lui fût livré. Cléandre fit sortir toute la cavalerie des prétoriens qui repoussa le peuple jusque dans la ville; mais cette cavalerie, accablée bientôt par les pierres et les tuiles qu'on jetait des fenêtres et des toits, prit la fuite et fut poursuivie jusqu'au palais où l'empereur, plongé dans les plaisirs, ignorait ce qui se passait. Sa maîtresse, sa sœur coururent l'avertir que tout était perdu, s'il n'abandonnait Cléandre à la fureur du peuple. Commode effrayé manda Cléandre, lui fit couper la tête, et l'envoya

au peuple qui s'apaisa à l'instant. Il avait eu, quelque temps auparavant, un autre sujet de terreur. Maternus, simple soldat, ayant rassemblé des déserteurs comme lui, se trouva à la tête d'un parti assez puissant, avec lequel il ravagea les Gaules et l'Espagne. Pescennius Niger fut envoyé contre ces brigands, et les poussa vivement. Maternus, ne pouvant résister, passa secrètement en Italie, avec ses camarades, partagés en différentes bandes, dans le dessein de tuer l'empereur pendant la célébration d'une fête, et de s'emparer de l'empire. Il vint à Rome sans avoir été découvert; mais, trahi par des gens de son parti, il fut arrêté et mis à mort. On ne voyait sous ce règne que des fins tragiques. Chaque année, Commode faisait périr des hommes et des femmes de la maison impériale, des patriciens et des consulaires, pour cause de conspiration. Il les imaginait, afin de trouver des victimes. Sa vie se partagea en cruautés, en débauches et en folies. S'il faut en croire ses historiens, il fit jeter aux bêtes féroces un homme pour avoir lu la *Vie de Caligula* par Suétone, parce que cet empereur était né le même jour que lui. Rencontrant un homme d'une corpulence peu commune, il le coupa en deux, pour essayer sa force qui était extraordinaire, et pour voir, comme il l'avoua, les entrailles de ce malheureux se répandre tout à coup. Il se plaisait à mutiler ceux qui se trouvaient sur son passage dans ses courses nocturnes. Sa cour était le réceptacle de la plus infâme prostitution. Ses sœurs même furent déshonorées par lui. Il vivait au milieu de trois cents concubines et d'autant de jeunes garçons. Dans ses extravagances, il en vint à changer de nom, et il se fit appeler *Hercule, fils de Jupiter*, au

lieu de *Commode*, fils de Marc-Aurèle. Revêtu d'une peau de lion, et armé d'une massue, il tuait publiquement dans son palais, ou dans l'amphithéâtre, des bêtes féroces. Dans ses lettres au sénat, il s'appelait l'*Hercule Romain*, et il prit ce nom sur les médailles, où il est représenté avec tous les attributs d'un demi-dieu. Il écrivit à cette compagnie, pour demander que le nom de *Rome* fût changé en celui de *Colonia Commodiana*, et les médailles nous prouvent que le sénat y consentit. Il lui donna même, soit par lâche adulation, soit par une dérision que le prince ne sentit pas, les titres de *pieux*, d'*heureux*, d'*Hercule*, etc. Ayant fait ôter la tête d'une grande statue du Soleil révéree de tout temps par les Romains, il fit mettre la sienne à la place, avec cette inscription : *Commode victorieux de mille gladiateurs*. Sa passion favorite était d'abattre des bêtes féroces dans l'amphithéâtre, et de se mesurer avec des gladiateurs. Il s'était fait exercer à tirer des flèches par des Parthes très habiles, et à lancer des javelots par des Maures non moins experts. Une panthère s'était saisie d'un homme, et était sur le point de le dévorer; Commode lui tira une flèche avec tant de force et d'adresse, que la panthère fut tuée du coup, sans que l'homme fût blessé. Il abattit cent lions les uns après les autres avec le même nombre de javelots. Hérodien, témoin oculaire, dépose de ce fait. L'empereur eut l'impudeur de se produire nu dans l'amphithéâtre, pour y danser et y combattre contre des gladiateurs. La multitude en rougit de honte pour lui. Le premier jour de l'année 193, jour solennel où les consuls entraient en exercice, il résolut de paraître comme consul et comme gladiateur,

après avoir fait tuer les deux consuls désignés. Il communiqua à Marcia, sa maîtresse favorite, le dessein où il était de sortir ce jour-là en cérémonie, non de son palais avec la robe impériale, mais du lieu des exercices, armé de pied en cap, précédé de tous les gladiateurs. Marcia se jeta en larmes à ses pieds, le conjurant de renoncer à ce projet déshonorant et dangereux pour lui. Lætus, chef des cohortes prétoiriennes, et Electus, le principal officier de sa chambre, lui firent les mêmes prières. Commode, irrité de trouver de la contradiction, se retira, comme pour dormir à l'ordinaire. Sur le midi, il prit une cédula, et écrivit dessus les noms de ceux qu'il voulait faire tuer la nuit suivante. En tête se trouvaient Marcia, Lætus et Electus. Il laissa cette cédula sur le chevet de son lit. Un de ces jeunes enfants qui servaient aux plaisirs des Romains, étant entré dans la chambre de Commode pendant qu'il était au bain, trouva la cédula, et l'emporta. Il fut rencontré par Marcia, qui, en le caressant, lui ôta le billet qu'elle communiqua aussitôt à Lætus et à Electus. Ils décidèrent alors qu'il fallait, sans perdre de temps, prévenir l'empereur, et pensèrent que le moyen le plus sûr et le plus facile serait le poison. Marcia se chargea de l'exécution. C'était elle qui à table versait toujours le premier coup à boire à Commode. Quand il fut revenu du bain, elle lui présenta une coupe empoisonnée. Après l'avoir bue, l'empereur fut pris d'un assoupissement auquel succédèrent des vomissements. Marcia et ses complices effrayés eurent recours à Narcisse, athlète favori du prince, et obtinrent de lui, à force de promesses, qu'il entrât dans la chambre de Commode et l'achevât. Cet homme hardi

et vigoureux trouva l'empereur affaibli par les effets des vomissements; il lui serra si fortement le cou, qu'il l'étrangla, vers la fin de l'an 192. Ainsi finit Commode, à l'âge de trente-un ans, après un règne de près de treize années. Il était d'une beauté peu commune par la figure et la taille (1).

Q—R—Y.

COMMODO (ANDRÉ), né à Florence en 1560, fut élève de Gigoli. Ses progrès dans la peinture furent rapides; il alla étudier à Rome les chefs-d'œuvre du Vatican, et peignit aussi le portrait avec succès; mais le talent le plus remarquable de Commode était de copier les tableaux les plus fameux avec une si grande fidélité, qu'il était presque impossible de distinguer l'original de la copie. Il s'était rendu le style des différents maîtres si familier, qu'il s'en était approprié jusqu'aux moindres nuances. De retour dans sa patrie, il fit plu-

(1) Les médailles de Commode sont assez communes, excepté celles d'or qui sont encore rares, malgré la découverte précieuse, faite il y a environ dix ans, près du village d'Hornoy en Picardie, où il se trouva plus de cent Commodes avec plusieurs types curieux et inédits. Une grande partie est entrée dans le cabinet impérial, à Paris, et les autres ont été distribuées dans les collections particulières qui en manquaient. Quelques médaillons de bronze nous représentent la tête de Commode accolée à celle d'une femme coiffée d'un casque. Les antiquaires conjecturent avec quelque fondement que cette tête offre les traits de Marcia, sa maîtresse, qui était souvent vêtue en amazone, et en l'honneur de laquelle Commode voulut nommer le mois de décembre *amazonien*, comme il avait voulu nommer *commodus* le mois d'août; et *Hercullus, invictus*, et *Exuperatorius* (trionphant) ceux de septembre, octobre et novembre. Septime Sévère, qui désirait faire croire qu'il était frère de Commode, voulut honorer sa mémoire, et le fit mettre au rang des Dieux. T—N.

sieurs tableaux originaux, dans lesquels il transporta les beautés qu'il avait si bien copiées des plus grands maîtres. Il a peint, entre autres, un *Jugement universel*, qui est regardé comme son chef-d'œuvre. Commodo mourut à Florence en 1638. A—s.

COMNÈNE. *Voy.*, pour les princes de cette maison, les articles ALEXIS, ANDRONIC, ANNE, DAVID, ISAAC, JEAN et MANUEL.

COMO (IGNACE-MARIE), napolitain, mort en 1750, se fit une si grande réputation par sa facilité à faire des vers, surtout en latin, qu'il fut associé à plus de vingt académies, qui, toutes avaient alors, ainsi que lui, beaucoup de célébrité. Il était au reste fort savant antiquaire, très pieux et né d'une famille noble; le P. Calogerà nous l'apprend dans la dédicace qu'il lui a adressée du 9^e. volume de ses *Oposcoli scientifici*. Outre plusieurs pièces de vers et épigrammes latines que l'on trouve dans quelques recueils, il a laissé en prose un ouvrage qui n'est pas sans utilité pour l'histoire ecclésiastique du royaume de Naples, intitulé : *Inscriptiones stylo lapidario historicas vitas exhibentes summorum Pontificum et S. R. E. Cardinalium regni Neapolitani*. Il a aussi écrit en italien une *Histoire de la fondation de la confrérie de la Ste.-Trinité, à Naples*; et l'on trouve dans le 18^e. volume du recueil de Calogerà une lettre italienne de lui sur la vie et les ouvrages du savant P. Jacques Antoine del Monaco, mort à Naples en 1736. G—É.

COMPAGNI (DINO), né à Florence, vers la fin du 13^e. siècle, a écrit une histoire de sa patrie, qui contient les événements arrivés depuis 1270 jusqu'à 1312. Muratori a publié cette histoire dans le 9^e. tome des *Rerum italicar. script.*; elle a paru de nou-

veau à Florence en 1728. Dans la préface de cette édition, on donne les raisons qui en ont si long-temps retardé la publication. Compagni fait souvent mention de lui dans sa *Chronique*, et, selon Tiraboschi, on peut conjecturer qu'il avait au moins trente ans lorsqu'il la composa. En 1289, il était l'un des prieurs de Florence, et en 1293 il fut nommé gonfalonier de justice; ce fut cette même année qu'il découvrit une conspiration ourdie contre Giano della Bella; en 1301 il fut encore appelé à l'une des places de prieur. Dans l'exercice de ces emplois, Compagni fut témoin de la plus grande partie des faits qu'il rapporte; on loue son exactitude et sa véracité, mais on le trouve un peu sévère dans la peinture qu'il fait des vices qui régnaient alors dans sa patrie. Son histoire est remarquable par l'élégance et la pureté du style; il mourut à Florence, le 26 février 1323. Dino Compagni est aussi compté parmi les anciens poètes italiens; il était ami du Dante. Crescimbeni a publié un de ses sonnets, tom. III, p. 117, de son *Histoire de la poésie vulgaire*. R. G.

COMPAGNI (DOMINIQUE.) *Voy.* DOMENICO.

COMPAGNO (SCIRION), peintre, né à Naples vers 1624, n'est pas nommé dans l'ouvrage de Lanzi. Les tableaux de ce maître sont très rares; depuis peu on en voit deux au Musée, l'un représente le *Martyre de S. Janvier, évêque de Bénévènt, et de sept autres chrétiens*. La scène est entre Pouzzoles et la Solfatara. La couleur de ce tableau est souvent fautive et exagérée. Il y a une sorte de cruauté révoltante dans l'attitude de quelques personnes du peuple groupées sur des hauteurs voisines, qui ne paraissent pas prendre la moindre part à cette action. Le peintre a cependant

senti que quelques spectateurs devaient être occupés de cette scène et se rattacher au sujet principal, et il a introduit une femme qui recueille le sang des martyrs. L'auteur a-t-il voulu faire entendre que, dans des événements semblables, il y a plus d'hommes indifférents et insensibles que d'individus émus de compassion ? En général, il a mal expliqué son idée. Le second tableau offre le *Vésuve au moment d'une éruption*. La vue est prise du pont de la Madeleine. Cette composition a plus d'effet que la précédente, quoique l'air ait la même teinte que les eaux de la mer. Scipion vivait encore en 1680. On ne sait pas l'époque de sa mort. Dans quelques cabinets de Naples, on montre des dessins de ce maître ; ils sont très estimés. A—D.

COMPAGNON, était, en 1716, facteur de la compagnie française d'Afrique au Sénégal, sous Brue, directeur-général. Celui-ci, qui mettait la plus grande importance à découvrir la contrée de l'intérieur d'où l'on tirait l'or, proposa cette entreprise à plusieurs de ses agents. Quelques-uns, après avoir accepté, se pressaient de retirer leur parole, dès qu'ils apprenaient à quels dangers étaient exposés les blancs qui se hasardaient à entrer dans le royaume de Bambouk où se trouvaient ces mines. Compagnon osa seul risquer ce périlleux voyage. Après s'être muni de marchandises convenables au pays, et de présents pour les chefs de villages qui pouvaient favoriser son dessein, il remonta d'abord le fleuve du Sénégal jusqu'au fort St-Joseph dans le pays de Galam, d'où il parcourut cette contrée dans tous les sens pendant un an et demi. Il visita les fameuses mines d'or de Tamba-Aoura et de Nettekô dans le pays de Bambouk, fixa ses observations sur tous les ob-

jets dignes d'attention, et leva la carte du pays. La sagesse de sa conduite et son adresse lui gagnèrent l'affection des naturels, remplis de défiance contre les blancs. Il obtint des échantillons de la terre dont on tirait l'or, et en envoya à Brue qui les fit passer à Paris. Compagnon est le premier qui ait pénétré dans ces contrées, visitées depuis par d'autres Français. On trouve la relation de son expédition dans le 4^e. vol. de *la Relation de l'Afrique occidentale*, par Labat, et dans le tom. III, in-4^e., de *l'Histoire générale des voyages* de Prévost. Ce dernier nous apprend que l'autorité de Labat lui ayant paru trop faible pour établir la vérité d'une relation si merveilleuse, il s'était adressé aux directeurs de la compagnie des Indes, qui lui avaient garanti la vérité de l'histoire de Compagnon. La mémoire de son nom et la tradition de son voyage s'étaient conservées au Sénégal, où il avait laissé des descendants. De retour en France, il exerça à Paris la profession d'architecte, et y mourut vers le milieu du 18^e. siècle. L'auteur d'un *Voyage au pays de Bambouk*, imprimé à Paris en 1789, prétend que Compagnon n'a pas réellement pénétré dans cette contrée, qu'il a pris un pays pour un autre, et que, dans ses Mémoires, il a trompé les écrivains de voyages : cette assertion paraît sans fondement. E—s.

COMPAGNONI (POMPÉE), l'un des plus savants et des plus illustres prélats italiens du 18^e. siècle, naquit à Macerata, le 11 mars 1693, d'une noble et ancienne famille. Après avoir achevé ses premières études dans le séminaire et dans l'université de sa patrie, il alla en 1712 à Rome, où il continua de s'instruire à la fois dans la jurisprudence, les antiquités, l'histoire, la poésie, et particulièrement

dans la poésie latine; où il obtint de grands succès. Il suivit les leçons du célèbre Gravina, et se lia d'amitié avec Métastase, alors fort jeune; et avec Crescimbeni, qui était son compatriote. Quoiqu'il fût l'aîné de sa famille, il embrassa l'état ecclésiastique. Benoît XIII le fit archidiacre de Macerata, en lui permettant de rester à Rome; où il fut auditeur du cardinal François Barberini. Son savoir et sa piété lui attirèrent l'estime de ce cardinal, des autres membres du sacré collège et du souverain pontife, qui l'employèrent en diverses occasions, où il déploya une grande habileté. Benoît XIV lui conféra l'évêché d'Osimo: il reçut la consécration le 2 octobre 1740, et, pendant près de trente-six ans qu'il gouverna son diocèse, il ne cessa d'y montrer des vertus et d'y répandre des bienfaits dont le souvenir se conserve encore. Il mourut le 25 juillet 1774. On a de lui: I. une *Épître latine à l'académie de Cortone en tête des fragments de Cyriaque d'Ancone*, qu'il publia avec des notes d'Annibal Olivieri; II. *Memorie istorico-critiche della Chiesa e de' vescovi d'Osimo*, 5 vol. in-4°, publiés à Rome, en 1782, par l'abbé Philippe Vecchiotti, qui donna lui-même au public, en 1784, une vie de l'auteur. — Un autre Pompée COMPAGNONI, de la même famille, avait déjà publié: I. une histoire de la Marche d'Ancone, intitulée *la Regia Picena*, Macerata, 1661, in-fol.: ce volume ne contient que la première partie; la suite n'a pas paru; II. *Memorie istoriche dell' antico Tuscolo, Oggi Frascati*, Rome, 1711, in-4°. — Deux autres savants portèrent le même nom; l'un, Camille COMPAGNONI, frère de l'évêque d'Osimo, né en 1698, entra dans la compagnie de Jésus, se

distingua par la variété de ses connaissances et par son talent pour la prédication: il mourut presque octogénaire dans son pays, quelque temps après la suppression de sa compagnie; l'autre, Alexandre COMPAGNONI, de la même famille, embrassa l'état ecclésiastique et fut un des membres les plus distingués de l'Arcadie romaine. Né en 1649, il mourut le 27 septembre 1699.

R. G.

COMPARETTI (ANDRÉ), physicien, et médecin italien, né dans le Frioul, en août 1746, et mort à Padoue, le 22 décembre 1801. Après ses études, faites en cette ville, il alla exercer la médecine à Venise, où il publia un ouvrage intitulé *Occursus medici*, dont les journaux italiens et allemands firent un grand éloge, et qui valut à son auteur d'être appelé à Padoue pour y remplir à l'université la chaire de médecine théorique-pratique. Au milieu de ses nouvelles fonctions, il composa et publia quelques dissertations relatives à son art, et dont la plus remarquable a pour titre: *Observationes de luce inflexâ et coloribus*, Padoue, 1787, in-4°, fig. En profitant de ce que Grimaldi et Newton avaient écrit sur les phénomènes de la lumière réfractée et réfléchie, il y avança de quelques pas dans la connaissance des défauts auxquels la vue est sujette. Les leçons de clinique, déjà fort anciennes dans l'université, ne se répétaient point auprès du lit des malades; Comparetti proposa de les rendre pratiques, et se chargea de ce double enseignement, qu'il alla faire alternativement dans l'hôpital et dans la salle particulière uniquement destinée aux leçons orales de clinique, sans manquer néanmoins aux devoirs de sa première chaire. Ces nombreuses occupations ne l'empêchèrent point

de trouver le temps de travailler à de nouveaux ouvrages ; le premier a pour titre : *Observationes anatomicae de aure internâ comparatâ*, 1 vol. in-4°, fig., Padoue, 1789. Cet ouvrage, qui parut la même année que l'ouvrage de M. Scarpa sur cet important sujet, a également pour but de prouver que le siège de l'ouïe se trouve dans le labyrinthe membraneux de l'oreille ; et l'auteur, pour démontrer sa proposition, donne la description exacte, on pourrait dire minutieuse, de la structure de cet organe dans un grand nombre d'animaux différents. Les détails où il entre rendent son livre assez difficile à lire, et les figures qui les accompagnent, trop petites, trop peu développées, ne contribuent pas beaucoup à l'éclaircir. Les anatomistes y trouvent cependant beaucoup de faits précieux, et la description de l'oreille de plusieurs animaux dans lesquels cet organe n'avait pas été examiné. Les Allemands le traduisirent en leur langue. Le savant Bonnet, après l'avoir lu, invita Comparetti à s'occuper de la physique végétale, dont la science était encore dans une sorte d'enfance. Celui-ci, en conséquence, commença par publier, en 1791, son *Prodromo di un trattato di fisiologia vegetabile*, dont les Italiens ont cru reconnaître bien des idées dans le système de Sênchier sur cette matière. Comparetti acheva son traité, et en publia la 2^e partie en 1799. Il donna en 1793 un *Saggio della scuola clinica nello spedale di Padova*, et en 1799 un *Riscontro clinico nel nuovo spedale : Regolamenti medico-pratiche*, in-8°, pour répondre, en quelque sorte, à la demande que la société de médecine de Paris avait faite, par un programme publié, d'un plan pour enseigner le

mieux possible la médecine pratique dans un hôpital. En 1794, il publia des *Osservazioni sulla proprietà della china del Brasile*, dont l'usage venait de s'introduire en Italie. Un ouvrage plus célèbre que tous les précédents fut celui qu'il donna en 1795 sous ce titre : *Riscontri medici delle febbri larvate periodiche perniciose*, Padoue. Cette maladie, qu'il combattait avec tant de zèle, le conduisit au tombeau six ans après. Ses *Observationes dioptricae et anatomicae comparatae de coloribus apparentibus, visu et oculo*, 1 vol. in-4°, Padoue, 1798, n'ont pas un aussi grand intérêt, sous le rapport de l'anatomie, que celles *De aure internâ*, et l'auteur paraît avoir commis l'erreur d'y attribuer à l'imperfection de la structure de l'œil, des phénomènes qui dépendent de ce que les physiciens nomment la *diffraction de la lumière*. Son dernier ouvrage fut le premier tome en deux parties, d'une *Dinamica animale degli insetti*, de 608 pages in-8°, imprimé à Padoue, avec la date de 1800, quoiqu'il n'ait paru qu'en 1801. Cet ouvrage est très curieux ; l'auteur y décrit, avec son détail ordinaire, la structure de tous les organes des insectes, en choisissant pour exemples un certain nombre d'espèces prises dans les différents ordres. Cet ouvrage est très instructif et plein de vues nouvelles sur tout ce qui tient aux organes du mouvement ; il semble cependant que l'auteur s'est trompé en prenant pour des vaisseaux sanguins, dans des sauterelles, quelques branches de leurs vaisseaux hépatiques, ce qui peut avoir tenu à une méthode imparfaite de dissection. Comparetti suit la même marche dans ses trois écrits, marche qui contribue encore à en rendre la lecture peu attrayante. Il rapporte successivement et isolément

chacune de ses observations , et ne fait ses réflexions , ne tire ses conclusions qu'à la fin de chaque chapitre ; mais ceux qui prennent la peine de l'étudier sont bien dédommagés par le trésor des faits qu'ils recueillent. Comparetti a laissé dans son portefeuille plusieurs autres ouvrages inédits, dont on trouve la liste dans un opusculé de Dominique Palmaroli, romain, imprimé à Venise, en 1802, sous le titre de *Saggio sopra la vita letteraria di Andrea Comparetti*. Ses obsèques à Padoue furent des plus honorables; on y voit son épitaphe dans l'église de Ste.-Sophie; mais elle renferme quelques erreurs de date, que le *Journal littéraire* de cette ville a judicieusement relevées aux pages 295 et 319, du tome 1^{er}. de 1802. C—V—R.

COMPEYS (JEAN DE), seigneur de Torens, favori et général de Louis, duc de Savoie, se rendit célèbre par son intrépidité. Envoyé en 1449, avec une armée dans la Lumelline, contre François Sforce, duc de Milan, il fit d'abord la conquête de plusieurs châteaux, et finit par être battu et fait prisonnier près de la Sesia, par Alviano, général vénitien. Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de courir à Turin pour se battre en champ clos contre Jean de Boniface, chevalier sicilien, qui le défiait depuis un an, non pour querelle particulière, mais pour la gloire des armes, dit Guichenon. Le duc Louis fit les fonctions de juge du camp en présence de toute sa cour. Le combat se renouvela pendant trois jours à la hache, à la dague, à la lance et à l'épée, sans que les champions eussent le bonheur de se tuer, comme ils le désiraient; mais l'honneur des armes demeura au brave Compeys, ainsi que le duc de Savoie le déclara par une attestation authentique. Ce favori ayant abusé ensuite,

avec insolence, du crédit que lui donnait la faveur de son maître, s'attira la haine des seigneurs les plus distingués de la Savoie et du Piémont, qui se liguèrent contre lui; mais son crédit l'emporta, et il fit exiler ses ennemis, ce qui occasionna des troubles. Compeys mourut vers l'an 1473, après avoir vu rétablir ses ennemis, par la protection de la France. B—P.

COMPTON (HENRI), sixième fils de Spencer, comte de Northampton, naquit à Compton, en 1632; fut élevé à l'université d'Oxford, et voyagea ensuite dans les pays étrangers, dont il étudia avec soin les mœurs et particulièrement les langues. Il revint en Angleterre après la restauration, et accepta une commission de cornette dans le régiment des gardes; mais, se sentant peu de goût pour la vie militaire, il la quitta pour l'Eglise, entra dans les ordres à l'âge de plus de trente ans, fut nommé, en 1674, évêque d'Oxford, et, en 1675, évêque de Londres. En 1676, il fut nommé membre du conseil privé. Chargé d'instruire dans leur religion les deux nièces du roi, filles du duc d'York, depuis Jacques II, il célébra leur mariage avec le prince d'Orange et le prince de Danemark. L'attachement de ces deux princesses à la religion protestante fut par la suite un des griefs de Jacques II contre l'évêque de Londres. Il avait de plus à lui reprocher la fermeté avec laquelle il s'était opposé, à la tête de son clergé, aux tentatives faites pendant les dernières années de Charles II en faveur du catholicisme. Aussi, peu de temps après l'avènement de Jacques au trône, fut-il exclu du conseil privé, et dépouillé de la dignité de doyen de la chapelle. Le docteur Sharp ayant prononcé un sermon contre le papisme, on prétendit y trouver un manque de respect

envers le roi, et de plus, contravention à la défense qui avait été faite de prêcher sur des points de controverse. L'évêque de Londres reçut l'ordre de suspendre le docteur Sharp de ses fonctions. Il répondit que cela lui était impossible, parce que, dans ce cas, agissant comme juge, il ne pouvait condamner sans connaître le crime de l'accusé, et sans avoir entendu sa défense. En conséquence de ce refus, il fut cité devant la commission ecclésiastique nouvellement établie, et après de longues procédures, dans lesquelles on ne voulut entendre à aucune de ses raisons, il fut suspendu lui-même de ses fonctions le 6 septembre 1686 : cette suspension fut un des griefs allégués ensuite par le prince d'Orange dans sa déclaration. Lorsque les nouvelles de l'arrivée de ce prince vinrent effrayer la cour, Jacques voulut apaiser le parti protestant en rétablissant l'évêque de Londres, qui ne montra aucun empressement pour reprendre ses fonctions. Il favorisa de tout son pouvoir les vues de Guillaume, et aida dans son évasion la princesse Anne de Danemark, qui, apprenant que son mari avait joint le prince d'Orange, se hâta de fuir le ressentiment du roi en se rendant à Northampton, où il se forma bientôt autour d'elle une petite armée qui voulut être commandée par l'évêque. Celui-ci, dit Burnet, se laissa trop facilement persuader de prendre cette résolution. Mais rien ne choque dans les temps de désordre où rien n'est à sa place : on ne vit dans la conduite de l'évêque que ce qu'elle avait de favorable à un changement désiré par toute la nation, et son zèle le fit appeler *l'évêque protestant* par excellence. Après la révolution, il seconda vivement le prince d'Orange dans toutes les mesures né-

cessaires pour établir son gouvernement. Compton fut réintégré dans toutes ses places, par ce prince, qui le choisit pour la cérémonie du couronnement. La même année 1688, il fut nommé l'un des commissaires chargés de réformer la liturgie, et fut président de la convocation de 1689. Il s'efforça vainement de réunir les *dissenters* à l'Église anglicane. Peut-être, pour y parvenir, l'évêque de Londres, comme la plupart de ceux qui ont été jetés dans les révolutions, était-il trop opposé à tout ce qui portait un air d'innovation. L'évêque Burnet, qu'un esprit plus ardent rendait moins circonspect, et dont l'opinion était favorable aux *dissenters*, l'a accusé de *faiblesse, d'entêtement et d'attachement à un parti*; Compton ne tenait probablement qu'à celui du repos. Calme dans la bonne et dans la mauvaise fortune; tranquille sur les vicissitudes de faveur auxquelles est exposé un homme qui approche des cours, ne cherchant que le bien, et le cherchant sans petitesse d'esprit, il travailla constamment à entretenir la bonne intelligence entre l'Église d'Angleterre et les autres Églises réformées. Il employa tout ce qu'il avait de crédit et de fortune à améliorer le sort du clergé pauvre. Si les troubles de son temps l'entraînèrent dans quelques démarches contraires à la dignité extérieure de son ministère, ils ne lui en firent jamais négliger les vertus. Il mourut en 1713, âgé de quatre-vingt-un ans. On a de lui : I. un *Traité de la sainte Communion*, Londres, 1677, in-8°, où il n'a pas mis son nom; II. six lettres au clergé de son diocèse, sur différents points de doctrine, imprimées d'abord séparément, ensuite réimprimées ensemble, sous le titre d'*Episcopalia*;

III. une *Lettre* à un ecclésiastique de son diocèse, *sur la non résistance*, écrite après la révolution, et imprimée dans les *Mémoires de John Kettlewell*, Londres, 1718; IV. quelques traductions de l'italien. Il prêchait, selon l'évêque Burnet, sans beaucoup de chaleur, avec encore moins d'érudition; et l'on peut juger en effet, d'après les éloges de ses panégyristes, que son ton paternel, mais simple, était plus édifiant qu'éloquent. Ce prélat se fit un délasement de la botanique, et concourut aux progrès de cette science, en encourageant et protégeant les botanistes, et en favorisant, par tous les moyens que lui donnaient sa fortune et son rang, l'introduction des plantes rares et étrangères. Sa maison de campagne de Fulham devint célèbre par le grand nombre de plantes curieuses qu'il y avait rassemblées. Ses contemporains Ray, Petiver et Plukenet indiquent souvent celles que l'on doit au goût éclairé de ce savant prélat. Trentehuit ans après sa mort, Watson rendit hommage à sa mémoire, en publiant une liste de trente-quatre arbres étrangers qui ornaient encore les jardins de Fulham; mais ce n'est que plus récemment que l'Héritier lui a rendu les derniers honneurs botaniques, en nommant *comptonia* un genre d'arbrisseau de la famille des amantacés. S—D.

COMTE (LE). Voy. LECOMTE.

CONAN, dit *Mériadec*, ou *Caradog*, prince d'Albanie, naquit dans la Grande-Bretagne, passa dans les Gaules avec le tyran Maxime, dont il servit la fortune, et fut créé duc des frontières armoricaines. Il gouvernait depuis vingt-six ans, sous la dépendance des Romains, la partie de l'Armorique connue depuis sous le nom de *Bretagne*, lorsque, vers l'an 409,

les Bretons soulevés lui déférèrent l'autorité souveraine. Ce prince établit à Nantes le siège de son gouvernement; il assigna des terres, accorda des titres et des honneurs à ses soldats, fonda des églises, établit les diocèses de Vannes et de Dol, éleva des forteresses, fit des réglemens pour la navigation, pourvut à la défense des côtes, établit des magistrats dans les villes; et, vers l'an 419, les Romains, désespérant de réduire les Bretons armoricains, les comprirent au nombre de leurs alliés. Il paraît que le traité fut conclu entre le roi Conan et Exupérantius, préfet du prétoire des Gaules. L'Armorique était devenue l'asyle des Bretons insulaires, depuis qu'ils étaient exposés aux courses des Scots et des Saxons. Fracan, cousin de Conan, vint s'établir entre Quintin et St.-Brieuc, sur le bord de la petite rivière de Gouet, dans le lieu qui a été depuis appelé *Ploufragan*, du nom de son premier seigneur. Après avoir consolidé sa puissance, dans le cours d'un règne long et glorieux, Conan partagea ses états entre ses trois fils, Cuil ou Huelin, Rivelin, et Urbien ou Concar, et mourut peu d'années après, vers 421. Il fut enterré dans l'église de Léon, avec cette épitaphe: *Hic jacet Conan, rex Britonum*. Conan est regardé par les historiens comme la tige de tous les souverains qui régnèrent après lui en Bretagne. On a une médaille frappée à Nantes avec cette légende: *Conanus, rex Britonum*. Le P. Toussaint de St.-Luc croit, dans ses *Antiquités Bretonnes*, qu'elle appartient au règne de Conan Mériadec; mais elle pourrait aussi se rapporter à Conan le Tors, qui prit le titre de roi de Bretagne. Ce fut sous le règne de Conan Mériadec que l'archevêché de Tours, cessant d'être suffragant de

Ronen, devint métropole des évêchés de Bretagne. Vers le même temps (409), l'empereur Honorius établit les Marches de Tiffauges et de Clisson, pour arrêter les courses des Nantais et des peuples qui vivaient sur les bords de la Loire. Il fut accordé à ces Marches des privilèges et des exemptions dont les habitants ont joui jusqu'à ces derniers temps. V—VE.

CONAN I^{er}, dit *le Tors*, fils de Bérenger, comte de Rennes, se prétendit héritier direct de Salomon, dernier roi de Bretagne, soutint une guerre sans succès contre le comte Hoël (fils d'Alain *barbe torte*), et, suivant la *Chronique de Nantes*, le fit assassiner par un gentilhomme, nommé *Galuron*, dans une forêt, pendant une chasse au cerf, et tandis que ce prince s'était éloigné de ses gens, pour réciter vêpres avec son chapelain. Guérech, évêque de Nantes, et frère du comte Hoël, voulut venger sa mort : il quitta le bâton pastoral pour prendre les armes, et livra bataille à Conan, dans la lande de Conquereux, en 981. Conan, d'abord vainqueur, fut enfin blessé et obligé de se retirer. Ne sachant, dit d'Argentré, comment se défendre de l'évêque de Nantes, il chargea Hervic, son médecin, abbé de Rhédon, de le défaire de cet ennemi. Hervic alla trouver Guérech, qui était malade, lui conseilla de se faire saigner, et se servit, à cet effet, d'une lancette empoisonnée. Guérech mourut, et son fils Alain lui ayant survécu peu de temps, Conan se rendit maître de Nantes en 990. Il commençait à régner sans concurrent, lorsque le vicomte Hamon, frère utérin de Hoël, et Foulques Nerra, comte d'Anjou, lui déclarèrent la guerre. Il fut convenu que les deux armées se battraient encore dans la lande de

Conquereux. Conan y fit creuser un fossé large et profond, qui fut converti à sa superficie de branches d'arbres : c'était un piège tendu à ses ennemis. Le 27 juin 992, les deux armées se rencontrèrent. Foulques, prenant dans ses mains le jeune Judicaël, fils du comte Hoël : « Voilà, cria-t-il » à haute voix, l'héritier légitime du » comté de Nantes ; Conan n'est qu'un » usurpateur. Vous ne tirerez l'épée » aujourd'hui que pour punir l'injuste » tice et réprimer la tyrannie. » Alors les soldats jetèrent de grands cris, et demandant le combat. Conan feint de fuir, pour attirer Foulques dans le piège. L'armée surprise est attaquée avec furie ; Foulques lui-même est renversé de son cheval ; il se relève, ranime le courage étonné des siens, fond sur les Bretons, et achève leur défaite par la mort de Conan. Ce prince fut transporté et inhumé à l'abbaye du Mont-St.-Michel, qui servait de limite entre la France et la Normandie, et à laquelle il avait fait de grandes donations. Il avait épousé, en 990, Hermengarde, fille de Geoffroi, comte d'Anjou, et dont il eut plusieurs enfants. Il fit bâtir à Nantes le château du Bouffai, prit le titre de roi, et l'inscrivit sur ses monnaies. V—VE.

CONAN II, fils d'Alain, duc de Bretagne, n'était âgé que de trois mois, lorsqu'il perdit son père. Eudon, son oncle et son tuteur, le tint renfermé pendant plusieurs années, et se saisit du duché ; mais en 1047, suivant la *Chronique de Quimperlai*, les seigneurs bretons enlevèrent Conan, qui fut couronné l'année suivante à Rennes : il n'avait encore que huit ans. Cependant, Eudon continua de gouverner, tantôt avec le titre de comte, tantôt avec celui de duc. Enfin, ce tuteur ambitieux et turbulent prit les armes, et voulut se faire recon-

naître souverain. Il fut vaincu, l'an 1057, par le jeune prince. Geoffroi, fils d'Eudon, eut dans la suite le même sort, et Conan se vit, en 1062, paisible possesseur du duché de Bretagne. Lorsque Guillaume, duc de Normandie, projetait la conquête de l'Angleterre, Conan refusa de lui prêter serment de fidélité, et de lui rendre hommage, comme l'avaient fait ses prédécesseurs. Il prétendit même que Guillaume devait lui remettre le duché de Normandie, « qui lui appartient », disait-il, puisqu'il était petit-fils de Havoise, sœur de Richard II. Conan leva des troupes, s'avança jusqu'à Dol; mais à l'approche de Guillaume, il se retira. Ces deux princes parurent alors plusieurs fois chercher et éviter le combat. Conan assiégeait Château-Gontier, lorsqu'il mourut subitement, le 11 septembre 1066. Guillaume de Jumièges, d'Argentré et D. Morice rapportent que le duc de Normandie, inquiet de voir ses états menacés d'une invasion, au moment même où il n'attendait qu'un vent favorable pour descendre en Angleterre avec sa flotte de près de trois mille vaisseaux, corrompit un chambellan du duc de Bretagne, et que ce traître empoisonna les gants de son maître et la bride de son cheval. « Conan était, » dit d'Argentré, un jeune prince de « grande espérance, hardi, libéral, doux, aimant la justice, toujours conduit par la raison, adroit à tous les exercices, et doué de toutes les vertus. » Il fut enterré à Rennes, dans l'abbaye de St.-Melaine. V—VE.

CONAN III, dit *le Gros*, duc de Bretagne, fils d'Alain Fergent, lui succéda l'an 1111, et épousa Mathilde, fille de Henri I^{er}, roi d'Angleterre. Henri étant en guerre avec Louis-le-Gros, envoya demander du secours à son gendre; mais Conan se déclara

contre lui, et joignit ses armées à celles de Louis; il le suivit aussi deux fois dans ses expéditions en Auvergne. Quoique l'empereur Henri eut épousé une sœur de Mathilde, Conan conduisit dix mille Bretons sur les frontières d'Allemagne, et arrêta les Impériaux qui menaçaient d'entrer sur les terres de France. Il convoqua, l'an 1115, à Nantes, un concile, où il fut réglé que les enfants qui naîtraient d'un mariage incestueux seraient inhabiles à succéder; que les biens ecclésiastiques, qui se partageaient alors et se vendaient comme les autres biens, ne seraient plus héréditaires dans les familles, et que le droit du bris serait supprimé. Ce droit barbare consistait à piller les navires que la tempête ou le hasard jetait sur les côtes de l'Armorique. Conan fit dans la suite, avec les marchands étrangers, un traité dont les conditions furent que, moyennant une certaine somme, on leur délivrerait un passeport, appelé *bref de sauve-té, de conduite et de virtualité*, et on leur fournirait des locmans ou pilotes-côtiers. Cette coutume fut mise en usage l'an 1127, et l'on établit à la Rochelle, à Bordeaux, et dans d'autres ports, des bureaux pour percevoir les droits. Conan mourut le 17 septembre 1148, à l'âge de cinquante-neuf ans. Ce prince religieux alla voir S. Bernard en Bourgogne, et reçut son frère Nivard, qui amena une colonie de Cisterciens dans ses états. Il désavoua, dans ses derniers moments, Hoël, fils de son épouse Mathilde, et déclara qu'il n'était point le sien. Cette déclaration fut la source des guerres civiles qui désolèrent la Bretagne pendant cinquante ans, et qui firent passer successivement ce duché dans les maisons de Penthievre, d'Angleterre, de Thouars et de France. V—VE.

CONAN IV, duc de Bretagne, que la faiblesse de son règne fit surnommer *Conan-le-Petit*, descendait de Conan, dit *le Gros*, par sa mère. Il disputa, par les armes, le duché de Bretagne à Eudon, son beau-père, fut vaincu par lui, passa en Angleterre, obtint des secours du roi Henri II, et revint, l'an 1155, combattre son rival. Il assiégea et prit Rennes, défit Eudon, qui fut fait prisonnier. Alors tous les seigneurs se rassemblèrent autour de Conan, le reconnurent pour duc de Bretagne, et lui firent hommage de leurs terres. Eudon, devenu libre, mais abandonné de ses amis, se réfugia à la cour de Louis VII. Cependant les Nantais, qui avaient reconnu pour souverain ce même comte Hoël, que Conan III désavoua pour son fils, se donnèrent ensuite à Geoffroi, comte d'Anjou, frère de Henri, roi d'Angleterre; mais Geoffroi étant mort l'an 1158, Conan, qui n'avait osé le troubler dans la possession de Nantes, s'empara de cette ville. Le roi Henri prétendit qu'elle devait lui appartenir par droit de succession; il passa la mer, menaça Conan d'entrer en Bretagne avec ses troupes, et Conan lui céda la ville de Nantes avec tout le terrain qui est entre la Loire et la Vilaine. Ce prince épousa bientôt après Marguerite, sœur de Malcolm, roi d'Ecosse. Eudon, ayant pris le titre de comte de Vannes et de Cornouailles, forma une nouvelle ligue avec plusieurs seigneurs, et recommença la guerre contre Conan. Ce duc, trop faible pour résister à ses ennemis, implora le secours du roi d'Angleterre. Henri se rendit en Bretagne, soumit tous ceux qui avaient pris les armes, et songea bientôt à réunir la Bretagne aux provinces de Normandie, d'Aquitaine, de Gascogne, de Poitou, d'Anjou, de Touraine et du Maine,

qu'il possédait en France. Il proposa le mariage de Geoffroi, son 3^e. fils, qui n'avait que huit ans, avec Constance, fille unique de Conan, et qui n'en avait que cinq : le mariage fut conclu. Les deux époux ne devaient entrer en jouissance de tout le duché qu'après la mort de Conan et d'Eudon; mais il fut stipulé que, jusqu'à ce temps, ils jouiraient des revenus du comté de Nantes. L'ambition et l'avarice de Henri ne se trouvaient point assouvies. Connaissant la timide faiblesse du duc, il ne craignit point de lui demander ses états; Conan n'osa les refuser, et ne se réserva que le comté de Guinguamp. Le roi d'Angleterre reçut donc l'hommage des barons, et prit possession du duché de Bretagne; mais après son départ, Eudon et les seigneurs de son parti prirent les armes pour secouer un joug qui leur était odieux. Conan, qui ne montra quelque énergie que dans les guerres qu'il fit contre les siens, contre sa gloire et ses intérêts, attaqua les Bretons, eut d'abord l'avantage, et finit par appeler Henri à son secours. Henri vint avec des forces considérables, prit Josselin, Vannes, Aurai, fut partout triomphant et barbare, et Eudon alla une seconde fois chercher à la cour de Louis VII un asyle contre sa mauvaise fortune. Geoffroi, fils de Henri, fut reconnu duc de Bretagne, et couronné à Rennes par Étienne, évêque de cette ville. Conan, esclave de l'Angleterre, fit encore la guerre pour rétablir l'évêque de Léon sur son siège, et mourut l'an 1171, n'étant regretté que des moines, auxquels il avait fait beaucoup de bien. V—VE.

CONANT (JEAN), théologien anglais, d'une famille d'origine française, établie depuis plusieurs années dans le comté de Devon, naquit en 1608 à Yeatenton, petit village de ce comté.

Il fut élevé à Oxford, où il se distingua par ses progrès et son extrême modestie. Nommé, en 1633, associé du collège d'Exeter, il résigna cette place en 1647, plutôt que d'entrer dans le *covenant* que l'on obligeait tous les membres de l'université de signer. Déjà depuis long-temps il avait quitté le collège, et était entré comme chapelain chez le lord Chandos; il refusa plusieurs bénéfices avantageux, craignant d'être obligé à des choses contraires à sa conscience. Cependant, en 1649, il fut nommé recteur de ce même collège d'Exeter; mais bientôt le parlement envoya l'ordre de signer un engagement conçu en ces termes: « Nous promettons d'être fidèles à la » république d'Angleterre telle qu'elle » est établie maintenant, sans roi ni » chambre des pairs. » On avait prescrit un certain terme pour signer cet engagement; Conant demanda quinze jours de plus pour y penser; au bout des quinze jours, il demanda encore un mois, après lequel il signa ainsi: « *Requis de signer, je déclare hum-* » *blement*, 1°. que je ne dois pas » être censé approuver ce qui a été » fait pour établir le présent gou- » vernement, ni ce qui a été fait » par ce gouvernement, ni le gou- » vernement lui-même; qu'on ne » doit pas croire non plus que je » le désapprouve, étant toutes cho- » ses au-dessus de ma portée, et » les bases d'après lesquelles on » procède m'étant inconnues; 2°. que » je ne m'engage à rien qui puisse » être contraire à la parole de Dieu; » 3°. que je ne m'engage pas tellement » que si Dieu m'appelait visiblement » à obéir à un autre gouvernement, » je ne fusse libre de me rendre à cet » appel, nonobstant le présent en- » gagement; 4°. en ce sens, et en ce » sens seulement, je m'engage à être

» fidèle, etc. » L'engagement passa de cette manière; exemple remarquable, et du courage de conscience de celui qui osait le réduire à de pareils termes, et en même temps de la tolérance que commençait à porter dans ses procédés un gouvernement fanatique, mais dont le fanatisme cédait insensiblement au besoin de s'établir, et à cette force qui finit toujours par faire prévaloir l'esprit d'une nation sur celui de son gouvernement. Conant demeura ensuite paisible possesseur de sa place de recteur, dans l'exercice de laquelle il porta la même conscience et la même prudence que dans l'acte qui la lui avait conservée, corrigeant les abus, défendant les privilèges de sa maison contre le gouvernement ou ceux qui voulaient lui en faire le sacrifice, rétablissant les revenus qu'avaient suspendus des dettes contractées pour le service du roi; enfin veillant avec un zèle infatigable à l'instruction. En 1654, il fut nommé professeur de théologie à l'université d'Oxford, et en 1657, vice-chancelier de cette université. C'est en cette dernière qualité qu'il alla complimenter Charles II lors de la restauration. Nommé de la commission instituée pour revoir le livre des prières, il tâcha d'y faire prévaloir la tolérance qu'il avait droit de recommander, d'autant plus qu'il ne la demandait pas pour lui-même. Bientôt après, l'acte d'uniformité vint alarmer les consciences délicates; la chose leur paraissait demander un mûr examen; cependant il fallait commencer par se soumettre. Conant trouva plus simple de commencer par renoncer à ses places et d'examiner ensuite. Il y passa huit ans, pendant lesquels, refusant de se joindre aux *dissenters*, il fréquenta constamment les églises publiques. Enfin, au bout de huit ans, convaincu

qu'il pouvait se soumettre en conscience, il se soumit en 1670, et fut nommé ministre de Ste.-Marie Aldermanbury à Londres ; mais il préféra un petit bénéfice dans le voisinage de Northampton , où il était aimé et estimé, et qu'il refusa ensuite de quitter pour des bénéfices plus considérables. En 1676, il fut nommé archidiacre de Norwich par l'évêque de ce diocèse, qui lui écrivit en même temps : « Je ne vous demande » pas de remerciements, et je vous en » ferai même beaucoup si vous acceptez. » Il accepta, de peur d'être taxé de mauvais procédé ; mais non, comme on le pense bien, sans avoir demandé le temps de la réflexion. En 1681, une des prébendes de la cathédrale de Worcester étant venue à vaquer, le comte de Radnor la demanda au roi pour un homme *qui n'avait jamais rien demandé pour lui-même* ; c'était Conant ; elle fut accordée sur-le-champ. Il n'est pas nécessaire de dire avec quelle exactitude il remplit les devoirs de ces diverses fonctions, ni quelle fut la bienfaisance d'un homme qui, n'ayant encore pour tout bien que sa place d'associé du collège d'Exeter, avait abandonné son patrimoine d'aîné à son plus jeune frère chargé de famille. Aussi modeste que savant, il communiquait peu sa science, et l'on n'obtint qu'avec peine qu'il fît imprimer, la dernière année de sa vie, un volume deses *Sermons*, 1693, in-8° ; cinq autres ont été successivement publiés après sa mort. Il mourut en 1693, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Sa vie a été écrite par son fils. X—s.

CONARUS, roi d'Écosse, vivait du temps de l'empereur Antonin. Il se trouva impliqué dans une conjuration tramée contre son père Mogald, auquel il succéda. Avec le secours des Pictes, il combattit les Bretons et les

Romains qui avaient passé le mur d'Adrien, et avaient emporté un butin considérable. La guerre n'ayant pas eu de résultat décisif, les hostilités furent suivies d'un an de paix. Alors Eullius Urbicus, envoyé pour renforcer les Romains, défit les Écossais, les repoussa au-delà du mur d'Adrien ; qu'il fit réparer, et les força à la paix. Conarus se livra à tous les excès, et fut déposé par les états du royaume qu'il avait rassemblés pour leur demander des subsides. Il mourut en prison en 150, après quatre ans de règne. E—s.

CONCA (SÉBASTIEN), peintre de l'école napolitaine, naquit à Gaète, en 1679, d'une honnête famille, qui l'appliqua d'abord à l'étude des belles-lettres ; mais ayant montré du goût pour le dessin, il fut envoyé à Naples et confié aux soins du célèbre François Solimène, sous la direction duquel on le vit faire en peu de temps des progrès rapides. A l'âge de dix-huit ans, il fit connaître, par ses premiers ouvrages d'invention, ce qu'on pouvait attendre de lui. Il fit voir, pendant l'espace de seize années, par un nombre considérable de tableaux, tant à fresque qu'à l'huile, combien il avait su profiter des leçons de Solimène, qui n'eut pas de plus fidèle imitateur. Voulant se perfectionner par la vue des chefs-d'œuvre anciens et modernes, Conca se rendit à Rome. L'étude des ouvrages de Michel-Ange et de Raphaël fortifia en lui le goût du dessin, sans apporter aucun changement à sa manière de peindre. Les Romains, en qui une longue habitude du beau semblait avoir affaibli le sentiment du beau même, admirèrent aussi les ouvrages de Conca, seulement parce qu'ils ne ressemblaient point à ceux qu'ils avaient admirés jusqu'alors. Cet ar-

tiste, gâté par les éloges de ses contemporains, sacrifia au désir de leur plaire l'ambition de plaire aux générations futures. Plein d'ardeur pour le travail, il établit dans sa maison une académie, où tous les jours il posait un modèle, et donnait à ses élèves non seulement de savantes leçons, mais encore l'exemple de l'application et de l'assiduité. Clément XI le choisit pour exécuter plusieurs grands tableaux, tant à fresque qu'à l'huile, dans l'église de St.-Clément que ce pontife faisait orner. Le succès de cet ouvrage lui procura toutes les grandes entreprises qui se firent à Rome de son temps. Sa renommée ne resta pas bornée à l'Italie, et les étrangers disputèrent aux Italiens l'avantage d'exercer son pinceau. Il entendait bien les grandes compositions, et les distribuait avec sagesse; il dessinait bien, avait un beau pinceau, une passable intelligence du clair-obscur et de l'art de draper; mais, pour vouloir être agréable, il tombait dans le joli, et n'était que mesquin. On voit qu'il a cherché le grand; cependant son talent, naturellement petit, s'est rarement élevé jusque-là. Son coloris a la prétention d'être brillant, mais il est trop maniéré. Conca parut un grand, artiste parce que l'art était lui-même dans sa décadence, et il ne fit qu'en accélérer la ruine à Rome. Il apporta dans cette ville, dit Mengs, la manière de Solimène, et des principes moins bons que faciles qui firent tomber tout-à-fait la peinture. Cet artiste est mort à Naples en 1764. Jacques Frey a gravé d'après lui *la Vierge apparaissant à S. Philippe de Néri*; *la Vierge donnant le scapulaire à S. Simon Stock*. A—s.

CONCANEN (MATHIEU), auteur irlandais du 18^e siècle, était destiné au barreau, où il ne paraît pas cepen-

dant s'être fait jamais remarquer. Étant venu à Londres avec M. Styrling pour y chercher fortune, ils se mirent tous deux à écrire dans les journaux, l'un pour et l'autre contre le gouvernement. On rapporte qu'ils avaient jugé à propos, pour le bien de leurs affaires, de diviser ainsi leurs intérêts, et qu'ayant tiré au sort pour décider la cause que chacun d'eux devait défendre, Concanen devint le champion du ministère. Il travailla principalement au *Journal britannique*, au *Journal de Londres* et au *Spéculateur*, où il se permit quelques réflexions peu obligeantes sur Bolingbroke, et principalement sur Pope, qui, en retour, lui donna une place dans la *Dunciade*. Le duc de Newcastle lui fit obtenir la place d'attorney-général de l'île de la Jamaïque, qu'il remplit avec honneur pendant dix-sept ans. Possesseur alors d'une fortune indépendante, il revint à Londres, où il mourut quelques semaines après, en 1749. On a de lui des poésies et des chansons estimées, une comédie intitulée *Wexford Wells*, et a *Supplément to the Profound*, pamphlet satirique, où Pope est fort maltraité.

S—D.

CONCHILLOS FALCO (JEAN), peintre et graveur, né à Valence en Espagne dans l'année 1641, apprit les éléments de la peinture d'Étienne Marc, et se rendit à Madrid pour se perfectionner. Palomino Velasco y fut son guide et son ami. Le zèle dont il était animé lui fit concevoir le projet de former une académie de peinture dans sa ville natale. Il s'y rendit, et n'ayant trouvé aucun secours pour réaliser son projet, il ne laissa pas de former dans sa propre maison une école où il dessinait lui-même tous les soirs, et donnait des leçons aux personnes qui voulaient profiter de

ses talents et de ses conseils. Il fit plusieurs tableaux pour les villes de Madrid, Valence, Murcie, etc. Il éprouva dans les dernières années de sa vie une attaque de paralysie qui le rendit bègue, et peu de temps après il perdit la vue, et succomba en 1711 aux malheurs auxquels il fut exposé par suite des événements de la guerre de la succession. L—IE.

CONCHYLIIUS. Voy. COQUILLE.

CONCINA (DANIEL), fameux théologien de l'ordre de S. Dominique, naquit vers l'année 1686, dans le Frioul, sur une des terres des seigneurs Savorani, nobles vénitiens. Il prit l'habit monastique en 1708, consacra toute sa vie à la prédication et aux lettres, joua un rôle très actif dans les disputes théologiques qui agitérent l'Italie vers le milieu du dernier siècle, obtint la confiance de Benoît XIV, dont plusieurs décisions importantes furent prises sur ses avis, et mourut à Venise, le 21 février 1756. Son humilité l'éloigna des charges et des dignités de son ordre; il avait un esprit juste, étendu, une imagination vive et féconde, une vaste érudition. Il se montra constamment l'ennemi des casuistes relâchés, et les journalistes de Trévoux le peignirent comme un déclamateur, plus accoutumé à parler beaucoup qu'à bien parler. Il a composé plusieurs ouvrages, les uns en italien, les autres en latin. Les principaux sont : I. *Disciplina apostolica monastica*, Venise, 1739, in-4°; II. *Della Storia del probabilismo e del rigorismo, dissertazioni, con la difesa*, Lucques, 1743, et Pesaro, 1745, 4 tom. in-4°. Concina expose les subtilités des probabilistes modernes, et les combat en leur opposant les principes fondamentaux de la théologie chrétienne. Il divise l'histoire du probabilisme en

quatre époques, dont la première commence en 1577, la seconde en 1620, la troisième en 1656, et la quatrième en 1690. Cet ouvrage fut vivement attaqué par les jésuites S. Vital, Ghezzi, Lecchius, Bovius et Richelmi. III. *Commentarius in rescriptum Benedicti XIV de jejunii lege*, Venise, 1745, in-4°. Concina publia deux autres écrits sur le jeûne, sujet alors fortement controversé entre Montegazzi, les abbés Capellotti et Cazali, le célèbre Muratori, Carbonara, le P. Brignolle, etc. IV. *Usura contractus trini dissertationibus hist. theolog. demonstrata adversus mollioris ethicæ casuistas*, Rome, 1746, in-4°. Concina écrivit ce livre contre le savant traité de marquis Maffei, *Dell'impiego del danaro*, publié en 1744. Le pape avait établi en 1745 une congrégation de cardinaux, de prélats et de religieux de différents ordres, parmi lesquels se trouvait le P. Concina; cette congrégation fut chargée de parcourir toute la tradition et de fixer avec précision le dogme constamment reçu dans l'Eglise sur l'usure. Concina s'attache à prouver l'usure du triple contrat, et défend la lettre circulaire sur l'usure, que Benoît XIV écrivit à tous les évêques d'Italie. V. *Theologia christiana dogmatico-moralis*, 1746, 12 vol. in-4°. Cette théologie, quoique un peu diffuse, est estimée dans les écoles d'Italie, et les jésuites l'attaquèrent sans succès. VI. *Despectaculis theatralibus*, Rome, 1752, in-4°, contre le marquis Scipion Maffei et le P. Bianchi, cordelier : l'un et l'autre prétendaient que la comédie n'est défendue que lorsqu'elle flatte ou irrite les passions. VII. *De sacramentali absoluteione impertinentiâ aut differendâ recidivis consuetudinariis*, 1755. Cette dissertation a été traduite en français sous ce titre :

Traité du délai d'absolution, 1756, in-12. Cette traduction est précédée d'un éloge historique de l'auteur et du catalogue de ses ouvrages. VIII. *Explication de quatre paradoxes qui ont été en vogue dans notre siècle*, traduite par le P. Dufour, Avignon, 1751, in-12; l'original italien, dédié au cardinal Quirini, fut imprimé à Lucques en 1746. Les ennemis de Concina lui donnaient la dénomination de *Pascaliste*, et l'accusaient, 1°. d'être chef de la secte des rigoristes; 2°. de relever mal à propos et sans discernement les erreurs de ses adversaires; 3°. d'être sans charité et de publier tout le mal qu'il savait des personnes qui pensaient autrement que lui; 4°. d'être un esprit inquiet et qui ne cherchait qu'à exciter des disputes et à troubler la paix de l'Eglise. Ce sont ces quatre accusations que le P. Concina traite de paradoxes dans son livre, et dont il entreprend de se justifier. On a encore du P. Concina la *Vie du cardinal Ferrari*, dominicain; un *Traité de la religion révélée*, contre les athées, les déistes, les matérialistes et les indifférents, Venise, 1754, in-4°.; neuf *Lettres sur la morale relâchée*, des *Mémoires historiques sur l'usage du chocolat les jours de jeûne*, Venise, 1748, et Lucques, 1749, in-8°.; etc. Sandelius fit imprimer à Brescia, en 1767, in-4°. , une vie du P. Concina, intitulée : *De Danielis Concinae vitâ et scriptis commentarius*. — CONCINA (Nicolas), frère de Daniel, embrassa aussi l'institut de S. Dominique, enseigna la philosophie et la théologie, remplit, avec succès, depuis 1732, pendant seize ans, la chaire de métaphysique dans l'université de Padoue, se retira à Venise pour rétablir sa santé, et mourut dans cette ville en 1763. On a de lui plusieurs ouvrages : I. *Syn-*

nopsis tertiæ partis metaphysicæ, hoc est, theologiæ naturalis, in-4°.; II. *Origines et fundamenta et capita prima delineata juris naturalis et gentium*; III. *Juris naturalis et gentium doctrina metaphysicè asserta*, Venise, 1736, in-8°. V—VE.

CONCINI. Voy. ANCRE.

CONCORREGGIO (JEAN DE), médecin, né à Milan dans le 15^e. siècle, fut reçu au collège de médecine de cette ville en 1413. Après avoir professé d'une manière distinguée à Bologne et dans plusieurs autres universités, il obtint une chaire à celle de Pavie, où il mourut vers 1440. On connaît de lui deux ouvrages assez bons pour le temps auquel ils furent écrits. Le premier est intitulé : *Summula de curis februm, secundum hodiernum modum et usum compilata*; le second, que l'auteur termina en 1438, porte le titre de *Lucidarium, seu flos florum medicinæ*, etc. Ces deux traités, imprimés plusieurs fois isolément, ont été réunis et publiés sous ce titre : *Practica nova totius fere medicinæ*, etc., Pavie, 1485, in-fol.; Venise, 1515, in-fol. Z.

CONDAMINE (CHARLES-MARIE LA), de l'académie des sciences, de l'académie française, de la société royale de Londres, et des académies de Berlin, de Pétersbourg et de Cortone, naquit à Paris, le 28 janvier 1701. On peut dire de lui, avec vérité, que le trait saillant de son caractère, la cause principale de ses succès dans les sciences, dans les lettres et dans le monde, fut la curiosité; mais une curiosité active, unie à des qualités solides, telles que l'ardeur, le courage et la constance dans les entreprises. En sortant du collège; il alla, comme volontaire, au siège de Roses, où déjà sa passion dominante manqua de

lui devenir fatale. Il était monté sur une hauteur pour examiner la place de plus près, et il s'occupait à regarder avec une lunette le service d'une batterie, dont les boulets tombaient autour de lui sans qu'il s'en aperçût. Il fallut qu'on lui donnât l'ordre de descendre, et qu'on lui apprît qu'un manteau écarlate qu'il portait l'avait rendu le point de mire des assiégés. La paix vint, et La Condamine ne pouvant espérer qu'un avancement lent et une vie monotone, qui ne satisfaisait point son infatigable activité, quitta la carrière militaire, et entra à l'académie des sciences en qualité d'adjoint-chimiste. Sa curiosité, qui s'étendait sur tout et que tout éveillait, l'avait porté à s'occuper également des diverses sciences cultivées à l'académie; mais l'inquiétude de son esprit lui rendant une longue méditation insupportable, il ne pouvait que les étudier superficiellement et les effleurer toutes sans en avancer aucune. C'était en lui un goût, plutôt qu'un savoir; mais ce goût suffisait alors pour entrer à l'académie, parce que les sciences étaient bien moins généralement cultivées qu'aujourd'hui. Peu de temps après sa réception, il s'embarqua sur l'escadre de Duguay-Trouin, et parcourut, dans la Méditerranée, les côtes de l'Asie et de l'Afrique. Il examina curieusement et avec une activité égale les productions de la nature, les monuments de l'antiquité, les usages des peuples, la forme des gouvernements. Il visita la Troade, et passa cinq mois à Constantinople. De retour à Paris, il trouva l'académie occupée d'un projet de voyage à l'équateur, pour déterminer la grandeur et la figure de la terre. Il se proposa aussitôt pour faire partie de l'expédition; on l'accepta, et l'accès qu'il avait près du ministre, ainsi que son amabilité,

furent, dit-on, les causes les plus puissantes qui en accélérèrent l'exécution. Il partit avec Bouguer et Godin, deux autres membres de l'académie. Ce qu'ils eurent de peines, de fatigues, de malheurs à supporter ne saurait se concevoir. Leur voyage dura dix ans, et, quand ils revinrent en France, ils rapportèrent, avec leurs résultats, les malheureux germes d'une inimitié réciproque qui fit le chagrin de leur vie. Cependant Bouguer et La Condamine, avec des talents très divers, avaient concouru, d'une manière également utile, au succès de l'expédition. Le premier était sans doute bien supérieur à son collègue comme savant. Tout ce qui concernait la construction des instruments, leur disposition, leur usage, tout ce qui tenait à l'art de préparer des observations exactes, doit être accordé à Bouguer; mais, pour développer ces moyens, il fallait se concilier l'esprit des habitants, se faire écouter des autorités, surmonter les obstacles, sans cesse renaissants, qu'un peuple ignorant et superstitieux oppose toujours à des étrangers; il fallait se faire respecter, et imposer aux malveillants à force de courage, et de persévérance; voilà ce qu'a fait La Condamine. Tant de soins, de démarches, d'inquiétudes auraient épuisé l'activité de tout autre; mais lui, quand il pouvait s'y dérober, c'était pour venir aussitôt partager avec ses collègues les travaux astronomiques, dans lesquels il ne leur était pas inférieur sous le rapport de l'exactitude. S'ils ont plus contribué que La Condamine à cette partie du travail, c'est à lui seul qu'ils ont dû la faculté de s'y livrer, et, malgré toute leur habileté, il est très probable que, sans lui, ils n'eussent point exécuté l'opération. La Condamine, après des fatigues inouïes,

revint en Europe, et publia ses observations, qui devinrent un sujet de dispute. Bouguer l'attaqua avec humeur ; La Condamine répondit avec gaieté, et le public, incapable de juger le fonds de la question, se mit du parti de celui qui l'amusait (V. BOUGUER). A peine La Condamine fut-il débarrassé de cette dispute, qu'il se livra à un projet qu'il avait depuis long-temps médité : c'était l'établissement d'une mesure universelle. Il proposait de choisir pour unité la longueur du pendule simple à l'équateur. Il écrivit aussi avec succès en faveur de la pratique naissante de l'inoculation, et il eut le plaisir de voir qu'il avait contribué efficacement à la propager. En 1737, il fit un nouveau voyage en Italie. Il mesura avec la plus grande exactitude les dimensions des édifices de Rome les mieux conservés, et supposant, ce qui était assez vraisemblable, qu'elles devaient toujours contenir un nombre entier de pieds romains, il chercha à retrouver la longueur de ce pied, d'après leur comparaison. Dans ce voyage, son ardente curiosité pensa plus d'une fois lui devenir funeste. On lui montrait dans le trésor de Gènes un grand vase d'une seule émeraude, qui passait à la fois pour une relique et pour une ressource dans les besoins pressants (1). La Condamine voulut s'assurer si le vase était réellement d'émeraude, et il allait essayer de le rayer, pour éprouver sa dureté, lorsque, heureusement pour lui, et peut-être pour le vase, on l'en empêcha. Une autre fois, dans un petit village situé sur les bords de la mer, on lui montrait un cierge que l'on entretenait toujours allumé, et l'on ajoutait que, s'il venait à s'éteindre

le village serait aussitôt englouti par les flots. « Êtes-vous bien sûr de ce » que vous dites ? » demanda La Condamine au prêtre qui l'accompagnait ; et comme celui-ci répondit qu'il n'en doutait point, « Eh ! bien, reprit le » curieux académicien, nous allons » voir ; » et aussitôt il souffle le cierge et l'éteint. On n'eut que le temps de le dérober à la fureur du peuple en le faisant échapper par une issue secrète, et lui recommandant de quitter le village au plus vite. Il rapporta d'Italie la permission d'épouser sa nièce, qui fit le bonheur du reste de sa vie ; mais quoique marié, malade et sourd, car il avait contracté cette dernière infirmité dans son voyage au Pérou, il ne put se fixer encore ; il voulut voir l'Angleterre, ce pays de Newton et de Locke. Sa curiosité, désormais réduite à un seul sens, celui de la vue, semblait n'en être devenue que plus active. On en cite des traits presque incroyables. Un jour, passant dans l'appartement de M^{me}. de Choiseul tandis qu'elle écrivait une lettre, il ne put résister à la tentation de s'approcher derrière elle pour lire ce qu'elle écrivait. M^{me}. de Choiseul, qui s'en aperçut, continua d'écrire en ajoutant : « Je vous en » dirais bien davantage, si M. de La » Condamine n'était pas derrière moi » lisant ce que je vous écris. — Ah ! » madame, s'écria La Condamine, rien » n'est plus injuste, et je vous assure » que je ne lis pas. » Une autre fois, appelé chez M. de Choiseul, et se trouvant seul dans son cabinet, il se mit à visiter les papiers du ministre, qui, à son retour, le surprenant dans cette occupation, ne put s'empêcher de rire, en le priant toutefois très sérieusement de n'y plus revenir. Enfin, sa mort même fut encore l'effet d'un acte de curiosité. Peu de temps après son

(1) Ce vase, connu sous le nom de *sacro catino*, est aujourd'hui au cabinet des antiques de la Bibliothèque impériale. Il est d'un verre coloré.

retour d'Angleterre, il avait été attaqué d'une paralysie presque totale et de diverses autres infirmités graves. Comme il ne pouvait plus aller à l'académie, il se faisait apporter les registres des séances, et se faisait rendre compte des mémoires les plus intéressants. Il apprit ainsi qu'un jeune chirurgien venait de proposer une opération très hardie et nouvelle pour une des maladies dont il était attaqué. Il le fait aussitôt venir, et lui propose de répéter sur lui-même son expérience. « Mais, si j'ai le malheur de ne pas » réussir. — Eh bien, cela ne peut » avoir aucun inconvénient pour vous. » Je suis vieux et malade; on dira » que la nature vous a mal secondé. » Si, au contraire, vous me guérissez, » je rendrai moi-même un compte » exact de votre procédé à l'académie, » et cela vous fera le plus grand hon- » neur. » Ce jeune homme consent et commence l'opération, mais le curieux malade ne se contentait pas de souffrir, il voulait encore voir comment on l'opérerait. « Allez donc doucement, » monsieur, je vous prie, permettez » que je voie... Mais, monsieur, si je ne » vois pas votre manière d'opérer, je » n'en pourrai jamais rendre compte à » l'académie. » Il ne put résister aux suites de cette opération, et mourut le 4 février 1774. Sa gaieté, son courage, sa philosophie ne l'abandonnèrent pas un instant. Depuis long-temps il était habitué à plaisanter de ses souffrances; il en faisait même des chansons. Ce fut ainsi, dans les derniers temps de sa vie, qu'il composa pour son amusement quelques petites pièces de vers où l'on trouve du naturel et de la facilité. En général, il écrivait d'une manière simple et négligée, mais claire et quelquefois piquante. L'académie française le recut au nombre de ses

membres en 1760. Elle avait alors l'adroite politique de vouloir réunir tout ce qui jetait de l'éclat dans les lettres, les sciences et le monde. La Condamine, spirituel, aimable, célèbre par ses longs voyages, jouissant dans le monde d'une grande réputation comme savant, écrivant avec correction, souvent même avec une facilité élégante, lui convenait sous trop de rapports pour qu'elle ne cherchât pas à l'attirer. Son discours de réception n'a rien de remarquable; il est simple et clair comme ses autres écrits. La réponse de Buffon est majestueuse et sublime. Elle n'a que deux pages; mais ces deux pages, écrites avec génie, porteront plus loin le nom de La Condamine que tous ses ouvrages n'auraient pu le faire (1). J. Delille le remplaça à l'aca-

(1) Les ouvrages de La Condamine sont : I. *The distance of the tropicks*, 1738, in-8°. (distance observée de Quito); II. *Estrato de observaciones en el viage del rio de Amazonas*, 1745, in-12; III. *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, Paris, 1745, in-8°.; traduite en anglais et en hollandais, 1747, in-8°.; IV. *Lettre sur l'émeute populaire excitée en la ville de Cuença, le 29 août 1739, contre les académiciens, et sur la mort du sieur Seniergus*, 1746, in-8°; V. *la figure de la Terre, déterminée par les observations de MM. de La Condamine et Bouguer*, Paris, 1749, in-4°.; VI. *Lettre critique sur l'éducation*, Paris, 1751, in-12; VII. *Mesure des trois premiers degrés du méridien dans l'hémisphère austral*, Paris, 1751, in-4°.; VIII. *Histoire des Pyramides de Quito*, Paris, 1751, in-4°.; IX. *Journal du voyage fait par ordre du roi à l'équateur*, Paris, 1751, in-4°.: ce journal fait aussi partie des *Mémoires de l'académie des sciences*. En 1752, La Condamine y joignit un *Supplément*, dans lequel on trouve sa réponse à Bouguer, et l'*Histoire des Pyramides de Quito*, réimprimée. X. *Trois Mémoires sur l'inoculation*; le 1^{er}.

démie, et prononça son éloge, selon l'usage. C'est un des plus beaux morceaux de prose que ce grand poète aits écrit, et il se trouve imprimé dans le volume de ses *Poésies fugitives*.

B—T.

CONDÉ (LOUIS I^{er}. DE BOURBON, prince DE); naquit à Vendôme, le 7 mai 1530, de Charles de Bourbon duc de Vendôme. Lorsqu'il vint à la cour, on lui donna une place de simple gentilhomme de la chambre, avec 1200 liv. d'appointements. Condé était ambitieux, mais trop fier pour rechercher la protection des Guises, qui disposaient alors de tous les emplois. Le connétable de Montmorenci redoutait leur funeste influence, et, voulant se faire un appui contre eux, fit épouser à Condé, Éléonore de Roze, sa petite-nièce. Les Guises prévirent les suites de ce mariage, et tentèrent de l'empêcher, mais inutilement. Condé se rendit ensuite en Piémont; il y fit ses premières armes, comme volontaire, sous le maréchal de Brisac, qui ne parvint pas toujours à tempérer son impétuosité naturelle, en lui représentant qu'elle était un obstacle à l'ensemble des opérations de l'armée. Le désir de trouver l'occasion de se signaler le déterminait à s'enfer-

mer dans Metz, assiégé par Charles-Quint (1552), et défendu par le duc de Guise. Mêlé dans les rangs des soldats, il se trouva partout où il y avait du danger, et partout il fit son devoir. Une pareille conduite semblait devoir lui mériter les faveurs de la cour. Il sollicite le gouvernement de Picardie; on le lui refuse, et, le cœur ulcéré de cet affront, il retourne en Piémont. La puissance des Guises, toujours croissante, n'a plus de bornes à la mort de Henri II. Condé, incapable de dissimuler la peine qu'il en éprouve, est éloigné, sous le prétexte d'une ambassade en Flandre, et en même temps on lui refuse les sommes nécessaires pour la représentation. Sa haine contre les Guises s'en accrut, et elle devint si forte, que, dans la première assemblée des seigneurs mécontents, il proposa de prendre les armes pour les chasser du royaume: cet avis fut rejeté. Cependant les réformés, dont les persécutions augmentaient le nombre, résolurent d'obtenir, par la force, des concessions refusées à leurs prières. La Renaudie, qui regardait, avec tous les réformés, les Guises comme les seuls auteurs de leurs maux, s'avance vers Amboise où était la cour, dans l'intention de s'emparer de leurs personnes. (Voyez RENAUDIE.) Ce projet est découvert, et la Bigne, secrétaire de la Renaudie, appliqué à la question, déclare que le prince de Condé devait se mettre à la tête des protestants, si la conjuration eût réussi. D'autres témoignages viennent à l'appui du premier, et Condé, gardé à vue, est obligé de se justifier publiquement. L'assurance qu'il mit dans ses réponses ne permet pas de croire qu'il eût réellement trempé dans la conjuration. Il le nia solennellement, et provoqua en champ-clos quiconque lui ferait un reproche ou élèverait un

en 1754, traduit en italien, Lucques, 1755; le 2^e. en 1758, et le 3^e. en 1765. XI. *Lettres à Daniel Bernoulli sur l'inoculation*, 1760, in-12; XII. *Lettres au docteur Maty sur l'état présent de l'inoculation en France*, Paris, 1764, in-12; XIII. *Histoire de l'inoculation de la petite vérole*, Amsterdam (Avignon), 1773, 2 vol. in-12; XIV. *le Pain mollet*, poème, 1768, in-12; XV. on a encore de La Condamine plusieurs lettres et mémoires dans le *Recueil de l'académie*, dans le *Mercure de France*, et l'on cite de lui diverses pièces de vers, telles que l'*Épître d'un vieillard*, la *Dispute d'Ajax et d'Ulysse pour les armes d'Achille*, etc. D. L.

doute sur sa conduite. Le duc de Guise, que ce défi regardait particulièrement, offrit au prince d'être son second contre tous ceux qui oseraient l'accuser, et une affaire qui avait eu des commencements si sérieux, se termina de part et d'autre par des politesses. Peu de temps après, Condé quitta la cour et se retira à Nérac, près de son frère; le roi de Navarre, où il fit profession ouverte de calvinisme. Ceux des seigneurs qui lui étaient attachés vinrent le visiter dans sa retraite, et un nouveau plan fut arrêté entre eux pour bannir les Guises du royaume. Ce plan fut encore découvert; mais les lettres dont la Sagues, secrétaire de Condé, fut trouvé porteur, ne laissèrent plus aucun doute sur la part qu'y avait prise le prince. Les Guises furent d'avis de garder le secret sur ces lettres, jusqu'à ce que leur auteur fût arrêté; la convocation des états-généraux à Orléans (octobre 1560) fut le prétexte dont on se servit pour l'attirer à la cour. Il hésita s'il s'y rendrait; la parole du roi le décida; mais il se repentit de sa confiance quand il s'aperçut que les soldats qu'on avait envoyés au-devant de lui et de son frère ne les perdaient point de vue. A leur entrée à Orléans, on ne leur rendit aucun honneur; le soir même, le roi lui fit de violents reproches. Condé voulut se justifier. « Je ferai, dit le roi, tout » examiner par les voies ordinaires » de la justice, » et on le conduisit en prison. On nomma des commissaires pour instruire son procès, et, sur leur rapport, il fut condamné à mort. De Thou dit que l'arrêt fut dressé et non signé; mais les Guises avaient tellement animé le roi contre le prince, qu'on ne peut savoir où se serait arrêtée sa vengeance. Une maladie violente conduisit en peu de jours François II au tombeau, et les Guises, crai-

gnant les changements que pouvait amener un nouveau règne, après avoir tout employé pour perdre Condé, sollicitèrent les premiers sa grâce. Un arrêt du parlement le déchargea de toute accusation; il reprit son rang à la cour, et Charles IX exigea qu'il se réconciliât publiquement avec le duc de Guise. Il obéit, mais cette réconciliation ne pouvait être durable; le massacre de Vassy fut le sujet d'une nouvelle rupture (*V. Gaspard I^{er}. de COLIGNI et Franç. de GUISE*). Les protestants se plaignirent, et menacèrent d'appuyer par la force leurs réclamations. On désignait publiquement Condé comme leur chef. La reine Catherine de Médicis, qui avait cherché à se faire un appui du prince contre les triumvirs (*Voyez CATHERINE*), n'osa pas le défendre contre eux, et il reçut l'ordre de s'éloigner de Paris. Les mécontents vinrent le joindre, et le pressèrent de se mettre à leur tête pour demander le renvoi des Guises et la liberté de conscience. Condé, se rendant enfin à leurs désirs, vint à Orléans, où il avait beaucoup de partisans, et il en fit sa place d'armes. Il écrivit de cette ville au roi et à la reine, qu'il était prêt à poser les armes si ses ennemis en faisaient autant, et aux princes d'Allemagne pour leur demander des secours d'hommes et d'argent. Les négociations entamées par la reine n'eurent aucun résultat; l'armée des triumvirs se mit en marche et reprit successivement plusieurs villes sur les protestants. Condé, laissant la garde d'Orléans à Dandelot (*Voyez DANDELOT*), marcha avec le reste de ses troupes sur Paris, et les négociations recommencèrent, mais avec aussi peu de fruit que la première fois, aucun des partis ne voulant rien céder de ses prétentions. La mauvaise saison força Condé d'abandonner ses

projets sur la capitale et de se retirer ; il fut suivi par l'armée royale qui l'atteignit près de Dreux (le 18 décembre 1562). Dans la bataille qui eut lieu, l'avantage fut d'abord pour les protestants ; le connétable de Montmorenci , commandant l'armée royale, fut blessé et fait prisonnier ; mais un renfort amené par le duc de Guise changea la face du combat. Condé avait eu un cheval blessé ; au moment où il en montait un autre, il fut entouré et contraint de se rendre. Le duc de Guise le reçut avec une grande affabilité ; ils soupèrent ensemble , et , ne s'étant trouvé qu'un seul lit, ils le partagèrent comme s'ils n'eussent pas cessé d'être les meilleurs amis du monde. Condé recouvra sa liberté par la paix de 1563. La reine n'épargna rien pour le fixer à la cour ; elle lui accorda une somme de cinquante mille écus sur la vente des biens du clergé ; elle voulut qu'il la suivît au siège du Havre , que les Anglais gardaient contre les traités , et il ne s'y fit pas moins remarquer par son courage que par sa galanterie. Sa vivacité naturelle ne lui permettait pas de cacher ses intrigues ; la princesse de Condé en eut connaissance , et le chagrin qu'elle en ressentit abrégé ses jours. Deux nouveaux édits avaient restreint les privilèges accordés aux protestants ; Condé en fit des plaintes ; la reine , qui croyait n'avoir plus d'intérêt à le ménager , ne l'écoula point. La lieutenance générale du royaume était vacante ; cette place appartenait de droit à Condé , premier prince du sang , par la mort du roi de Navarre ; il la demanda sans succès. Le duc d'Anjou (depuis Henri III) l'insulta même grièvement à cette occasion. Condé n'attendit pas long-temps l'occasion de se venger. La reine mère avait traité avec les Espagnols pour exterminer les pro-

testants du royaume ; malgré toutes ses précautions, le traité fut connu , et les protestants reprirent les armes. Condé ayant échoué dans le dessein de s'emparer du roi à Mouceaux , bloque Paris ; le connétable de Montmorenci lui livre une bataille à St.-Denis (le 10 novembre 1567). Montmorenci est tué ; Condé se retire en bon ordre pour aller au-devant des renforts que lui annonçaient les protestants d'Allemagne. Lorsque ces troupes furent arrivées , l'embarras fut de les payer ; Condé vendit sa vaisselle et ses bijoux : les autres seigneurs l'imitèrent, et on eut de cette façon une partie de l'argent nécessaire. Le traité du 23 mars 1568 , rendit encore un instant la paix à la France. La reine cherche à s'emparer de Condé par surprise ; il en est prévenu et se réfugie à la Rochelle avec sa famille. Les guerres précédentes avaient conservé quelque chose de régulier ; celle-ci fut la plus désastreuse ; il s'y commit de part et d'autre une infinité d'horreurs. La campagne de 1569 s'ouvrit par la bataille de Jarnac ; au premier choc , Condé fut blessé au bras , et un cheval fougueux lui cassa une jambe. « J'ai encore assez de courage , » dit-il , pour donner une bataille. » Il fondit ensuite sur quelques escadrons , qu'il culbuta ; mais , obligé de céder au nombre , il se retirait , lorsque son cheval , percé de coups , tomba sur lui. Alors il leva la visière de son casque et tendit son épée à Dargence , qui le fit transporter au pied d'un arbre. Dans ce moment , Montesquiou , capitaine des gardes du duc d'Anjou , apprenant que Condé était prisonnier , accourut , criant : « Tue , tue , mort à dieu ! » et lui lâcha un coup de pistolet qui lui cassa la tête , le 15 mars 1569. On plaça ensuite le corps sur un âne , et on le condui-

sit au duc d'Anjou , qui ne cacha point la joie qu'il ressentait de cette mort. Le prince de Condé était doué des plus belles qualités ; spirituel , éloquent , affable envers les soldats , généreux : la violence de son caractère occasionna seule ses fautes. On a prétendu qu'il avait fait frapper une monnaie d'or , avec cette légende : *Ludovicus XIII, Dei gratia, Francorum rex primus christianus*. On ne peut nier l'existence de cette monnaie , puisque Leblanc , dans son *Traité*, assure en avoir vu une pièce entre les mains d'un Anglais ; mais Catherine de Médicis , ou quelques-uns de ses favoris , ont bien pu fabriquer cette monnaie pour rendre Condé odieux au roi et détacher de leur parti le grand nombre de ceux qui n'avaient pris les armes que pour la religion. On trouvera des additions à cet article dans les ouvrages suivants : 1°. *Mémoires de Brantôme* , tom. VIII , p. 232 — 64 (on doit observer que Brantôme était favori des Guises , et opposé à Condé et aux protestants , et qu'on ne peut le lire qu'avec circonspection) ; 2°. *Histoire de Louis I^{er} , prince de Condé* , par Pérau (*Vies des hommes illustres de France*, tom. XIII) ; elle est écrite avec impartialité et intérêt ; 3°. *Histoire de la maison de Bourbon* , par Désormeaux , tom. III ; 4°. *Mémoires de Condé* , Strasbourg , 1566 , 3 vol. in-8° ; la meilleure édition est celle de 1743 , Londres (Paris) , 6 vol. in-4° , avec des notes de Secousse et un supplément de Lenglet-Dufrenoy. W—s.

CONDÉ (HENRI I^{er}. DE BOURBON , prince DE) , fils du précédent , né à la Ferté-sous-Jouarre , le 9 décembre 1552 , était à peine âgé de seize ans lorsqu'il perdit son père. Il se hâta de joindre l'armée des protestants ,

dont le commandement était passé à l'amiral de Coligni , et se fit remarquer dans plusieurs occasions : « C'é- » tait , dit Brantôme , un prince très » libéral , doux , gracieux et très élo- » quent , et il promettait d'être aussi » grand capitaine que son père. » Il n'échappa au massacre de la St.-Barthelemy qu'en promettant d'abjurer le calvinisme ; mais , aussitôt qu'il fut débarrassé de ses gardes , il s'enfuit en Allemagne , d'où il adressa à Henri III une requête pour demander le libre exercice de sa religion. Il leva ensuite des troupes , et se rendit à leur tête au camp du duc d'Alençon , élu généralissime des protestants. Il fut excommunié en 1585 , avec le roi de Navarre , son cousin , par Sixte V , et il y eut des personnes qui regardèrent sa fin malheureuse comme un effet de l'excommunication. Il mourut à St.-Jean-d'Angely , le 5 mars 1588 , empoisonné par ses domestiques. Charlotte de la Trémouille , son épouse , fut soupçonnée d'avoir conseillé ce crime , et l'on instruisit son procès ; mais Henri IV en fit jeter les pièces au feu , et un arrêt du parlement de Paris reconnut son innocence ; cependant , on n'a pas craint de faire planer le plus odieux soupçon sur sa mémoire. Elle se serait portée à ce crime , dit-on , pour dérober à son mari les suites d'une intrigue qu'elle avait eue avec un de ses pages , suivant les uns , et , suivant d'autres , avec Henri IV lui-même. W—s.

CONDÉ (HENRI II DE BOURBON , prince DE) , fils du précédent , naquit à St.-Jean-d'Angely le 1^{er}. septembre 1588 , six mois après la mort de son père. Il fut amené à la cour à l'âge de sept ans ; on l'instruisit dans la religion catholique , et le soin de surveiller son éducation fut confié au marquis de Pisani , seigneur d'un rare mérite. Henri IV lui

fit épouser en 1609 Charlotte-Marguerite de Montmorenci, dont il était épris lui-même. Condé, s'apercevant des attentions du roi pour son épouse, s'enfuit avec elle à Bruxelles. Le roi se plaignit au conseil d'Espagne de l'accueil qu'on avait fait à un prince de son sang, sorti du royaume sans sa permission; mais il serait absurde d'imaginer que la jalousie fût la cause de la guerre que Henri IV méditait contre l'Espagne. Le prince ne se croyant pas en sûreté à Bruxelles: s'enfuit en Italie, et ne revint en France qu'après la mort de Henri IV. Outré de se voir sans emploi, il se mit à la tête du parti des mécontents; la reine fit des sacrifices pour les apaiser; mais Condé, loin d'être satisfait, quitta une seconde fois la cour, après avoir publié un manifeste sanglant contre le gouvernement. Une déclaration le priva lui, et ses adhérents, de leurs biens, comme criminels de lèse-majesté. Le traité de Loudun entre la reine et le prince rétablit la paix; mais, de retour à Paris, il continua ses cabales. La reine en étant instruite, le fit arrêter, conduire à la Bastille, et de là à Vincennes, où il resta enfermé pendant trois ans. Il sollicita sa liberté et un commandement en Languedoc contre les protestants; on lui accorda ces deux grâces, mais avec méfiance. C'était à tort; il haïssait les protestants, et avait son crédit à recouvrer, deux raisons qui devaient rassurer sur sa conduite. Elle fut celle d'un bon général et d'un sujet fidèle. En 1636, il entra en Franche-Comté, s'empara de quelques places, et vint mettre le siège devant Dole. Cette ville fit une courageuse résistance, et le prince, obligé de porter une partie de ses forces en Picardie, en leva le siège le 15 août. Il ne fut pas plus heureux devant Fon-

tarabie en 1638; mais ce fut la faute du duc de la Valette. L'année suivante, il prit Salces en Roussillon et Elne en 1642. Après la mort de Louis XIII, il fut admis au conseil de la régente et lui rendit de grands services. Il mourut à Paris le 11 décembre 1646. « Sa plus grande gloire, dit Voltaire, » est d'avoir été le père du grand » Condé. » W—s.

CONDÉ (LOUIS II DE BOURBON, prince DE), né à Paris le 8 septembre 1621. La postérité lui a confirmé le nom de *grand*, qui lui fut donné par ses contemporains. Il fit ses premières études au collège des jésuites, à Bourges, et montra des dispositions très remarquables pour les sciences. « Il était né général. L'art » de la guerre était en lui, dit Voltaire, un instinct naturel. » Il fit ses premières armes à dix-sept ans, et se trouva au siège d'Arras en 1641. Il épousa la même année Claire Clémence de Maillé-Brezé, nièce du cardinal de Richelieu. Ce fut malgré lui, dit-on, qu'il fit ce mariage, et le roi fut obligé d'user de son autorité pour l'y contraindre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en arrivant à la cour il avait laissé voir beaucoup d'éloignement pour le ministre, et que même il s'était exprimé sur son compte d'une manière peu favorable. La mort de Louis XIII mit en mouvement toutes les passions des courtisans, et Condé (alors duc d'Enghien) aurait sans doute figuré dans les troubles qui signalèrent les commencements de la régence, si l'entrée des Espagnols en Champagne ne l'eût retenu à l'armée. Il leur livra bataille, contre l'avis de son conseil, le 19 mai 1643, dans la plaine de Rocroi; et quoiqu'ils eussent l'avantage du nombre et de la position, il les défit entièrement. Dix mille des

leurs restèrent sur le champ de bataille et cinq mille furent faits prisonniers. C'était l'élite de leurs troupes, et l'on a remarqué que, depuis cette journée, l'infanterie espagnole, auparavant si renommée, n'a plus rien fait de remarquable. D'un autre côté, ce fut comme le présage de cette époque si glorieuse pour les armes de la France. Tous ces avantages furent obtenus par les bonnes dispositions et l'activité du jeune prince (1). Après

(1) On sera peut-être étonné d'apprendre que c'est dans l'oraison funèbre de Bossuet que se trouve la description la plus exacte et la plus vraie de cette mémorable bataille, et que c'est l'évêque de Meaux qui en a tracé le plus fidèle, comme le plus éloquent tableau. L'impétuosité et la brillante valeur du jeune prince y sont d'ailleurs si bien présentées, que nous ne pouvons résister au désir de le donner tout entier : « A l'âge de vingt-
» deux ans, le duc conçut un dessein
» où les vieillards expérimentés ne purent atteindre ; mais la victoire le justifia devant Rocroi. L'armée ennemie
» est plus forte, il est vrai ; elle est
» composée de ces vieilles bandes wallones, italiennes et espagnoles, qu'on
» n'avait pu rompre jusqu'alors ; mais
» pour combien fallait-il compter le courage qu'inspiraient à nos troupes, le besoin pressant de l'état, les avantages
» passés, et un jeune prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux ? Don
» Francisco de Mellos l'attend de pied
» ferme ; et, sans pouvoir reculer, les
» deux généraux et les deux armées semblaient avoir voulu se renfermer dans
» des bois et dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos. Alors que ne vit-on
» pas ? Le jeune prince parut un autre homme : touchée d'un si digne objet, sa grande âme se déclara tout entière ; son courage croissait avec les périls, et ses lumières avec son ardeur. A la nuit,
» qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine, il reposa le dernier, mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille
» d'un si grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trou-

cette glorieuse journée, Condé ne fit plus que marcher de succès en succès. Thionville, dont le siège pouvait

» ve dans son naturel ! et on sait que, le
» lendemain, à l'heure marquée, il fallut
» réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme
» il vole ; ou à la victoire, ou à la mort ?
» Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang
» l'ardeur dont il était animé, on le vit
» presque en même temps pousser l'aile
» droite des ennemis, soutenir la nôtre
» ébranlée, rallier les Français à demi-vaincus, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et
» étonner de ses regards étincelants ceux
» qui échappaient à ses coups. Restait
» cette redoutable infanterie de l'armée
» d'Espagne, dont les gros bataillons
» serrés, semblables à autant de tours,
» mais à des tours qui sauraient réparer
» leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes
» parts. Trois fois le jeune vainqueur
» s'efforça de rompre ces intrépides combattants ; trois fois il fut repoussé par
» le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise, et, malgré
» ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime ; mais enfin il faut céder. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Bek précipite sa
» marche pour tomber sur nos soldats épuisés ; le prince l'a prévenu, les bataillons enfoncés demandent quartier ; mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enghien que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque ; leur effroyable décharge met les nôtres en furie ; on ne voit plus que carnage ; le sang enivre le soldat, jusqu'à ce que le grand prince, qui ne peut voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus, et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur ! de quels yeux regardèrent-ils

traîner en longueur, est pris avant la fin de la campagne, et rend les Français maîtres du cours de la Moselle. L'année suivante, Condé va réparer les pertes éprouvées par l'armée d'Allemagne. Cependant elle était commandée par Turenne ! La présence de Condé rend la confiance aux soldats. Fribourg, assiégé par les Allemands, avait été obligé de capituler. Les Français étaient inférieurs en nombre, et Turenne, dont la réputation n'était pas encore établie, avait à se défendre contre Mercy, général non moins habile que brave (*Voyez Mercy*). Condé n'hésite point à l'attaquer sous les murs mêmes de Fribourg. Le combat dura trois jours, et fut indécis; cependant la gloire de Condé s'en augmenta. Il y courut les plus grands dangers. Un boulet emporta le pommeau de sa selle, et une balle brisa le fourreau de son épée. On rapporte qu'ayant vu ses troupes balancer, il jeta son bâton de commandant dans les rangs ennemis, et marcha ensuite pour le reprendre. C'était connaître le caractère français. Turenne, laissé à lui-même, éprouve de nouveaux échecs; Condé vole une seconde fois à son secours, passe le Necker; les deux généraux joignent Mercy à Nordlingen, où ils remportent une victoire complète (3 août 1645) : l'armée allemande fut mise en pleine déroute; Mercy mourut de ses blessures. Condé, épuisé de fatigues, tombe malade; mais on le voit bientôt après (1646) entrer en Flandre et se

rendre maître de Dunkerque, place alors d'une grande importance. Tant de gloire et de succès éveillent enfin l'envie. On l'enlève aux soldats habitués à vaincre sous ses ordres, pour l'envoyer en Catalogne, où il ne trouve que de mauvaises troupes mal payées. Pour la première fois, la fortune se montre infidèle à ses drapeaux; il assiège Lérida, mais sans succès. Cependant le besoin de ses talents se fait bientôt sentir; il est rappelé en Flandre, et remporte sur l'archiduc Léopold, avec une armée de beaucoup inférieure en nombre, la victoire de Lens (20 août 1648), qui décida la paix avec l'Allemagne. Ce fut dans cette bataille que le prince de Condé acheva d'écraser les restes de la fameuse infanterie espagnole. Les dépenses nécessitées par la guerre avaient amené un grand embarras dans les finances. Mazarin, tout-puissant alors, était odieux aux grands qui enviaient sa fortune, et au peuple qui le regardait comme l'auteur de ses maux. Cette haine contre le ministre fut la première cause des troubles. Le parlement de Paris, appuyé de quelques jeunes gens auxquels on donna le nom de *frondeurs*, osa s'opposer aux volontés de la cour. Condé, recherché des deux partis, se déclara en faveur de la cour, quoiqu'il eût à s'en plaindre, et se servit de son influence pour amener la paix. On l'accusa d'avoir mis un prix trop haut à ce service; mais un tort plus réel, suivant toutes les apparences, fut d'avoir voulu empêcher le mariage de la nièce de Mazarin avec le duc de Mercœur, et de s'être permis publiquement des railleries très vives sur son administration. Condé, rappelé à la cour par la reine, fut arrêté (18 janvier 1650) avec son frère le prince de Conti (*Voy. Ar-*

» le jeune prince, dont la victoire avait
 » relevé la haute contenance, à qui la
 » clémence ajoutait de nouvelles grâces !
 » Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie
 » au brave comte de Fontaines ! mais il
 » se trouva par terre parmi ces milliers
 » de morts dont l'Espagne sent encore la
 » perte. »

mande de Contri), conduit à Vincennes, à Marcoussy et ensuite au Hâvre, où il resta treize mois enfermé. A la nouvelle de sa détention, le peuple avait allumé des feux de joie (1); quand il rentra dans Paris, ce fut comme en triomphe. Ni les fêtes qui célébrèrent son retour, ni l'exil de Mazarin ne purent le satisfaire : il avait à se venger de la cour. « Je suis » entré dans cette prison, disait-il » dans un âge plus avancé, le plus » innocent de tous les hommes; mais » j'en suis sorti le plus coupable. » Ne songeant donc plus alors qu'à la vengeance, il lève des troupes, marche sur Paris, rencontre l'armée royale commandée par le maréchal de Hocquincourt, près de Gien, lui enlève cinq de ses quartiers, et force le reste de se jeter dans Bleneau et de se sauver vers Auxerre. Mais, dans cette guerre, Condé n'était plus l'émule ni le maître de Turenne. Turenne, fidèle à son devoir, combattait contre lui. Leurs armées se rencontrèrent le 2 juillet 1652, dans le faubourg St.-Antoine, et il y eut un combat où il se fit de part et d'autre de si grandes choses, que la réputation des deux généraux, déjà si grande, s'en accrut encore. Si Monsieur n'eût fait ouvrir les portes à Condé (V. MONTPENSIER), il restait prisonnier. Désespérant d'obtenir son pardon de la cour, après une faute si éclatante, il prit la fuite, et lorsque le roi fit publier une amnistie générale, Condé était passé, depuis cinq jours, dans les rangs espagnols. En 1654, il chercha à reprendre Arras qu'il avait contribué à donner à la France;

(1) Pendant les guerres de la *fronde*, on avait publié contre le prince de Condé plus de deux cents pamphlets en prose ou en vers burlesques. Voyez les recueils connus sous le nom de *Mazarinades*.

Turenne en fait lever le siège, mais Condé assure la retraite des Espagnols. En 1656, il défait le maréchal de la Ferté, qui commandait en second le siège de Valenciennes, et le fait prisonnier. L'année suivante, il se jette dans Cambrai, investi par Turenne et l'oblige à son tour de se retirer; mais il ne put empêcher D. Juan d'Autriche d'être battu par le même général à la journée des Dunnes (1). En France, où Condé commandait en chef les armées, il avait toujours exécuté les plans qu'il avait lui-même conçus; en Espagne, où il n'occupait que le second rang, il était obligé de soumettre ses vues ou d'exécuter celles d'un autre : voilà ce qui explique cette alternative de succès et de revers qu'il eut au service des Espagnols. La paix des Pyrénées (1660) lui assura l'oubli de ses torts; le cardinal Mazarin n'y aurait jamais consenti, si le ministère espagnol n'eût adroitement insinué que la cour de Madrid serait obligée de donner au prince fugitif un établissement dans les Pays-Bas, ce qui eût été assurément bien plus fâcheux que son retour. Condé revint à Paris et fut présenté au roi par le cardinal, qui mourut peu de temps après. Louis, qui annonça son intention de gouverner par lui-même, ne donna point de commandement à Condé qu'il craignait peut-être encore : Turenne paraissait suffire à tout. Louvois en devint jaloux, et lui fit préférer Condé pour la conquête de la Franche-Comté (1663). Cette pro-

(1) Condé, voyant les mauvaises dispositions de D. Juan, qui avait négligé ses avis, se porta sur une éminence, et dit au duc de Glocester : « Jeune homme, » vous n'avez jamais vu perdre de ba- » taille? eh bien! dans un moment, vous » le verrez. »

vince fut soumise en moins de trois semaines. Condé assiégea en personne Dole, qui avait résisté à son père, et la prit en peu de jours. La guerre de 1672, contre la Hollande, lui fournit de nouvelles occasions de montrer au roi la sincérité de son repentir. Au passage du Rhin, l'imprudencé du duc de Longueville, qui tira un coup de pistolet sur des soldats qui demandaient quartier, fit courir au prince le plus grand danger. Longueville fut tué d'une décharge de mousqueterie, et un officier allemand courut à Condé et lui appuya un pistolet contre la tête; Condé détourna le coup qui lui cassa le poignet. C'est la seule blessure qu'il ait reçue dans toutes ses campagnes. La bataille de Senef (11 août 1674) est la dernière que Condé ait gagnée; elle fut meurtrière, et sans de grands résultats. Après un léger avantage, auquel il devait se borner, ce prince attaqua imprudemment le prince d'Orange dans les plus fortes positions, et toute l'impétuosité française ne servit qu'à augmenter l'effusion du sang (1). En 1675, après la mort de Turenne, Condé fut chargé d'arrêter les progrès de Montecuculli, et il y parvint aisément; mais il demanda sa retraite, à cause des douleurs de goutte dont il continuait d'être tourmenté, et Louis XIV, encore mécontent de ce qu'il avait prodigué le sang français à la bataille de Senef, ne chercha point à le détourner de son projet de se retirer à Chantilly. Ce fut alors que Condé orna ce lieu avec

autant de goût que de magnificence. Dans sa jeunesse, il avait fréquenté l'hôtel de Rambouillet, mais il avait su se préserver de l'affectation et du ton précieus qui régnaient dans ces assemblées. Son admiration pour Corneille ne lui ferma point les yeux aux sublimes beautés de Racine; il l'encouragea dans ses essais, et le soutint contre les cabales qui cherchaient à le dégoûter du théâtre. Il fut son protecteur, celui de Boileau et de Molière, et il les accueillit constamment. L'amour de la gloire est le principal trait du caractère de Condé. Son humeur était inégale; on lui a reproché d'être avare; l'embarras dans lequel il fut pour acquitter ses dettes prouverait le contraire. Coligni l'accuse d'ingratitude envers ses amis (*Voy. Jean de COLIGNI*). Peut-être ne fut-il pas assez reconnaissant envers cet homme, qui lui avait donné la preuve d'un dévouement sans bornes; mais tous les historiens s'accordent à dire qu'il s'employa pour obtenir des grâces à tous ceux qui l'avaient servi. Condé mourut dans de grands sentiments de religion, le 11 décembre 1686, à Fontainebleau. Les plus célèbres orateurs prononcèrent son oraison funèbre. Ce fut par la sienne que Bossuet termina sa carrière, et, de l'avis des meilleurs juges, c'est le chef-d'œuvre d'un homme qui en compte autant que d'ouvrages de ce genre. Bourdaloue en prononça aussi une, dont Bayle fait un grand éloge. La physionomie du grand Condé annonçait bien ce qu'il était. « S'il » avait, a-t-on dit, le cœur d'un » lion, il avait aussi le regard d'un » aigle. » Voici le portrait qu'en a tracé Folard, digne appréciateur de sa valeur et de son caractère militaire: « Incapable de céder, quelques obs- » tacles qu'il pût rencontrer dans la

(1) On a dit qu'avert des murmures qu'avait fait naître l'horrible massacre de la bataille de Senef, Condé répondit: « Il ne faut qu'une nuit de Paris pour tout » réparer. » Cette anecdote est peu vraisemblable, et l'on s'est abstenu d'en rapporter dans cet article beaucoup d'autres du même genre.

» poursuite de ses desseins , d'un es-
 » prit extrêmement vif , tout plein de
 » feu , de lumières et de ressources ;
 » d'un coup-d'œil admirable ; impé-
 » rieux , quelquefois violent dans le
 » commandement , plus encore dans
 » l'action , où l'on prétend qu'il sui-
 » vait assez volontiers les voies meur-
 » trières.... » Si le grand Condé se
 montra quelquefois prodigue du sang
 de ses soldats ; on doit avouer qu'il
 se ménageait fort peu lui-même , et que
 le sacrifice de sa propre existence lui
 parut toujours au-dessous de la honte
 d'un revers. Au moment où il allait li-
 vrer la bataille de Rocroi , Gassion ,
 qui en redoutait les suites , à cause de
 la supériorité des Espagnols , lui ayant
 dit : « Que deviendrons-nous , si nous
 » sommes vaincus ? — Je ne m'en
 » mets point en peine , répond Con-
 » dé , parce que je serai mort aupa-
 » ravant. » On trouve dans St-Evre-
 mont un beau parallèle entre Turen-
 ne et Condé. On peut consulter sur
 ce dernier : 1°. *Mémoires pour ser-
 vir à son histoire* (par la Brune),
 Cologne (Amsterdam), 1692, 2 vol.
 in-12 ; 2°. *Vie du prince de Condé*,
 (par P. Coste), Cologne (Amsterdam),
 1693, in-12 ; 2°. édition, 1694, in-12 ;
 3°. *Essai sur la vie du grand Condé*,
 par Maizière de Montville, chanoine
 de Bordeaux , dans le *Recueil de l'a-
 cadémie de Montauban*, 1750 ; 4°. *Histoire de Louis de Bourbon prin-
 ce de Condé*, par Desormeaux , Paris ,
 1766-68, 4 vol. in-12 : elle est in-
 téressante ; le style en est élégant ;
 5°. *Vie du prince de Condé*, par
 Turpin , formant les tomes XXIV et
 XXV des *Vies des Hommes illustres
 de France* ; impartiale , mais écrite
 négligemment ; 6°. enfin *Essai sur
 la vie du grand Condé*, par Louis-
 Joseph de Bourbon , son 4°. descen-
 dant , Paris , 1806, in-8°. Cette édi-

tion est la seconde. (*Voy. aussi les ar-
 ticles MAZARIN et TURENNE.*) W—s.

CONDÉ (HENRI-JULES DE BOUR-
 BON , prince DE), fils du grand Con-
 dé , naquit en 1643. Son père prit
 un soin particulier de son éducation ;
 il surveillait lui-même ses maîtres , se
 faisait rendre compte de ses progrès ,
 et les hâtait par ses leçons. Il l'em-
 mena avec lui lorsqu'il passa au ser-
 vice de l'Espagne ; mais ne pouvant
 pas le conserver au milieu des hasards
 d'une guerre poussée vivement , il le
 plaça chez les jésuites de Namur pour
 y terminer ses études. Il lui enseigna
 ensuite tout ce qui peut s'enseigner de
 l'art de la guerre , et eut le plaisir de le
 voir répondre à ses espérances par sa
 docilité et son application. Rentré en
 France avec son père (1660), le
 jeune prince partagea son sort , et
 n'eut point de service. Ce ne fut qu'au
 bout de cinq ans que le roi lui permit
 de l'accompagner , comme volontaire ,
 au siège de Tournay : il s'y distingua
 par sa bravoure ; mais une maladie
 l'empêcha de continuer la campagne.
 Il suivit encore le roi au siège de
 Dole en 1668 , et à celui de Besançon
 en 1674. Il combattit près de son
 père à la bataille de Seneff , et lui sauva
 la vie , en aidant le comte d'Ostain
 à le replacer sur son cheval ; il s'em-
 para de Limbourg (1675), après huit
 jours de tranchée ouverte. Doué d'un
 esprit fin et délicat , il faisait le char-
 me de la société , qu'il aimait ; mais
 il était froid et sévère dans son in-
 térieur. Généreux jusqu'à la prodi-
 galité dans les actions d'éclat , il était
 naturellement parcimonieux ; peut-
 être que le souvenir de la détresse où
 il avait vu son père contribua beau-
 coup à lui donner ce vice , si odieux
 dans les personnes d'un rang élevé. Il
 avait épousé , en 1663 , Anne de Ba-
 vière , princesse palatine du Rhin.

Dans les dernières années de sa vie , il fut sujet à des vapeurs qui le rendirent la fable des courtisans. St.-Simon , trop enclin à la malignité pour être toujours impartial , parle de ce prince d'une manière peu favorable ; il est à croire cependant qu'il aurait illustré le nom qu'il portait , si son père lui eût laissé quelque chose à faire à cet égard. Il mourut le 1^{er} avril 1709. W—s.

CONDÉ (MARIE DE CLÈVES).
Voy. CLÈVES.

CONDILLAC (ETIENNE BONNOT DE), abbé de Mureaux, naquit à Grenoble en 1715. Il était frère de l'abbé de Mably, et, comme lui, il parvint à la célébrité, mais par des travaux d'un genre différent. Son goût et le désir d'être utile lui firent diriger de bonne heure ses études vers la métaphysique. Les efforts des plus grands génies n'avaient encore produit dans cette science que d'ingénieuses fictions ou de vains systèmes ; Locke, qui était entré le premier dans la bonne voie, était peu connu en France. Ami de la retraite, si nécessaire aux occupations sérieuses, Condillac vécut peu dans le monde ; du moins n'a-t-il pas laissé, sur l'esprit qu'il y portait, de ces traditions que l'on se plaît à rappeler en parlant des hommes célèbres. On sait seulement qu'il montra dans sa conduite la même sagesse que dans ses écrits. Ses mœurs étaient graves sans austérité ; lié dans sa jeunesse avec J.-J. Rousseau, Diderot et Duclos, il fut aussi réservé que ce dernier, et ne contracta jamais d'engagements indiscrets avec les philosophes de son temps. Le talent de l'abbé de Condillac n'était pas de nature à être apprécié de la multitude ; mais il jouissait de la gloire d'être un des premiers philosophes dans l'opinion des esprits les plus distingués, et lorsqu'il fallut choisir un précepteur

pour l'enfant, duc de Parme, petit-fils de Louis XV, on jugea que l'homme qui connaissait le mieux la marche de l'esprit humain, serait aussi le plus propre à diriger et à former celui d'un prince. Appelé à un emploi aussi important, l'abbé de Condillac suivit, pour l'instruction de son élève, une méthode profonde et lumineuse, qui étonne autant par sa hardiesse que par sa simplicité. Cette méthode est la manière même dont les hommes se sont conduits pour créer les arts et les sciences. Il ne s'attacha pas tant à donner à son élève les connaissances qui devaient lui servir un jour, qu'à le préparer à les acquérir lui-même. Après avoir rempli cette tâche difficile, Condillac, revenu à ses premières habitudes, continua de méditer en silence. Il fut reçu à l'académie française en 1768, à la place de l'abbé d'Olivet : on a remarqué qu'il ne parut plus dans la suite aux séances de cette compagnie. La célébrité qu'il avait acquise dans toute l'Europe lui attira, peu de temps après, un témoignage glorieux d'estime et de confiance. Le conseil préposé à l'éducation de la jeunesse polonoise, qui avait suivi ses principes dans le système de l'instruction publique, l'invita, en 1777, à travailler à un ouvrage élémentaire de logique pour les écoles palatinales. Condillac ne survécut que de quelques mois à la publication de cet écrit ; il mourut dans sa terre de Flux, près de Baugenci, le 3 août 1780, au moment où son talent, loin d'être affaibli par les années, avait acquis le plus haut degré de perfection. Le premier de ses ouvrages, *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines*, parut en 1746, 2 vol. in-12 ; c'était le moment où les grands écrivains de la nation se distinguaient tous également par un esprit philosophique, carac-

tère dominant du siècle. Condillac montre dans la première partie de cet ouvrage, quels sont les matériaux de nos connaissances, par quelles facultés ils sont mis en œuvre, et quels instruments l'esprit emploie dans ce travail. C'est avec le principe de la liaison des idées qu'il explique la plupart des phénomènes de l'esprit humain. On n'avait presque pas aperçu jusqu'à la fécondité de ce principe; Condillac le suit dans ses conséquences les plus éloignées. Les idées ne se lient entre elles que par le moyen des signes, et c'est surtout dans la formation des signes et dans l'explication de leur pouvoir qu'il déploie la supériorité de ses vues. Locke avait dit que la plupart de nos disputes viennent de ce que nous n'attachons pas les mêmes idées aux mêmes mots; Condillac nous a appris que c'est à l'usage des signes que l'homme doit le développement de ses facultés; que c'est à l'institution des langues que commencent, non pas l'exercice, mais les progrès de la pensée; qu'en un mot, nous ne savons réfléchir que parce que nous savons parler. Cette découverte est bien autrement importante que la remarque du philosophe anglais, qui n'en est qu'une des plus simples conséquences. Il était remonté d'un côté à la perception, qui est la première des opérations de l'ame; d'un autre côté, il commence au langage d'action, et trouve dans ce principe l'origine des arts de l'imagination, qui sont autant de langues différentes. C'est une chose intéressante et curieuse de voir comment il fait naître tous les arts les uns des autres. Cette seconde partie est remplie de vues neuves et ingénieuses: quoiqu'elle soit moins profonde, elle eut plus de succès que la première, parce qu'elle est à la portée d'un bien plus grand nombre de lecteurs. On a

dit que tout l'*Essai sur l'origine des connaissances* se trouvait dans le livre de Locke; ce reproche est très injuste: la seconde partie de l'ouvrage de Condillac n'est pas même indiquée dans Locke. Celui-ci avait, il est vrai, remarqué quelques uns des effets de la liaison des idées, mais il n'avait pas connu combien les signes sont nécessaires aux progrès de la pensée. Condillac développe et féconde ces deux importantes vérités. Locke ne traite que superficiellement des facultés de l'ame; Condillac pénètre bien plus avant dans l'analyse de nos opérations mentales. Cependant il s'est aperçu dans la suite qu'il ne s'était pas encore assez arrêté sur les premiers actes de notre entendement; et en effet, l'analyse qu'il donne de l'imagination, de la mémoire et de la réflexion, n'est ni assez claire ni assez rigoureuse. Après avoir fait connaître la vraie méthode, Condillac montre le vice et le danger de celle qui avait été presque universellement suivie jusqu'alors. Tel est l'objet du *Traité des systèmes* (1749, 2 vol. in-12); il distingue trois sortes de systèmes, qui reposent sur trois sortes de principes. Les principes qui étaient le plus à la mode sont des maximes générales et abstraites, que l'on regardait comme le fondement et la source de nos connaissances; les métaphysiciens surtout ont travaillé à l'envi à multiplier ces sortes de maximes. Condillac fait sentir l'inutilité et les abus des systèmes abstraits; il montre combien est stérile et dangereuse une méthode qui renverse l'ordre de la génération des idées. Il passe en revue les idées innées des cartésiens, les idées en Dieu de Malbranche, l'harmonie et les monades de Leibnitz, et la substance unique de Spinoza. Ce n'est pas par de longs raisonnements qu'il anéantit ces systè-

mes, long-temps renommés, c'est en leur donnant la clarté qui leur manque; ils ne peuvent se soutenir que par l'obscurité qui les environne. A peine a-t-il fait pénétrer la lumière dans ce ténébreux et imposant appareil d'*axiomes* et de *définitions*, que tous ces fantômes s'évanouissent. Persuadé que les erreurs ont la même origine dans tous les genres, il rapproche les préjugés les plus populaires des systèmes des philosophes : c'est partout la même marche et le même abus de termes figurés ou abstraits. Il est loin cependant de condamner toute espèce de systèmes; les bons systèmes sont fondés sur l'expérience. Il loue, au contraire, les efforts de ceux qui s'attachent à recueillir des phénomènes, à embrasser une grande quantité de faits et à en découvrir la dépendance mutuelle. Le *Traité des sensations*, qui parut en 1754 (2 vol. in-12), met dans tout son jour le progrès des idées et le développement de nos facultés, depuis la première impression sensible jusques aux notions les plus élevées. Pour remplir cet objet, l'auteur imagine une statue organisée comme nous, mais n'ayant encore l'usage d'aucun de ses sens. Il les ouvre tour à tour aux différentes impressions dont ils sont susceptibles; il considère séparément et ensemble l'odorat, l'ouïe, le goût, la vue et le toucher. Il observe les instructions que nous devons à chaque sens et les secours mutuels qu'ils se prêtent. Ce n'est que par le toucher que la statue prend connaissance des corps. D'Alembert avait jugé ce problème insoluble; Condillac voulut en donner la solution; mais il ne fut pas content de cette première explication, et, dans la suite, il en donna une autre, qui est plus claire, à la vérité, mais qui ne fait qu'écarter la difficulté sans la résoudre. On ne peut même dissi-

muler que ses principes sur cette question conduisent au spiritualisme de Berkeley. Condillac fait de l'étendue et de la solidité, propriétés fondamentales des corps, des sensations de notre âme, comme les couleurs et les sons. Il suit de-là que nous ne connaissons réellement que nos sensations, ou les manières d'être de notre âme, et non pas les qualités des corps, et que nos sensations sont des effets dont les causes nous sont entièrement inconnues. Mais qui nous assurera alors que la volonté divine n'est pas la seule cause de nos sensations? Le *Traité des sensations* est l'ouvrage d'un esprit lumineux et pénétrant; ceux qui en ont critiqué le plan, sous prétexte qu'il n'est pas conforme à la nature qui anime tous les sens à la fois, n'ont pas vu que c'était faute d'avoir remarqué ce que nous devons à chaque sens en particulier, que plusieurs philosophes ont pris pour l'effet d'un seul sens des actions qui résultent du concours de plusieurs; mais ce qui est surprenant, c'est de voir que l'hypothèse d'une statue organisée, et surtout cette opinion de Condillac, qui fait sortir toutes les facultés dont l'âme est capable de la faculté de sentir, ont été un sujet d'inquiétude pour quelques personnes qui ont craint qu'une telle doctrine ne favorisât l'absurde système des matérialistes. Ces soupçons sont bien peu fondés; et sans parler du témoignage respectueux que Condillac rend à la religion dans son *Cours d'histoire* et ailleurs, on peut assurer qu'il est, au moins sous ce rapport, le plus circonspect des philosophes; loin de détruire l'activité de l'âme, loin de tendre au matérialisme, il tombe peut-être dans l'excès contraire. Le système de la *Sensation transformée*, de la manière dont il l'a entendu et expliqué, ne fait rien contre la spiri-

tualité de l'ame ; car ce préjugé, qui donne à l'homme une ame sensitive, matérielle, est un reste des chimères scolastiques, anéanties depuis longtemps ; mais ce système ne paraît pas exact dans son principe. En voulant déduire du fait unique de la sensation toutes nos facultés, toutes nos connaissances, Condillac, d'après le jugement des hommes les plus éclairés, s'est laissé emporter trop loin, et a cédé, à son insu, à l'esprit de système. Le *Traité des sensations* eut assez de succès pour que l'envie cherchât à enlever à l'auteur la gloire de l'avoir fait. On prétendit que cet ouvrage était dans les *Lettres sur les aveugles et sur les sourds-muets*, de Diderot, et dans l'*Histoire naturelle de Buffon*. Condillac fut sensible à cette injustice ; il cita les deux morceaux de Diderot, et on vit que celui-ci n'avait pas fait le *Traité des sensations*. Pour se justifier d'avoir copié l'auteur de l'*Histoire naturelle*, il fit le *Traité des animaux* (1775, in-12), ouvrage qui contient des vues neuves et excellentes, et dans lequel il réfute victorieusement les opinions de Buffon, avec les principes mêmes du *Traité des sensations*. Le *Cours d'études* qu'il composa pour l'instruction de l'enfant de Parme parut (1755, in-8.) en treize volumes, qui renferment une *Grammaire*, un *Art d'écrire*, un *Art de raisonner*, un *Art de penser*, et une *Histoire générale des hommes et des empires*. Sa *Grammaire* n'est pas seulement une grammaire particulière de la langue française, c'est une théorie générale de l'expression de nos idées, qui, commençant au langage d'action, nous conduit, par des développements successifs, jusqu'à l'analyse de nos pensées par le moyen des signes artificiels. L'auteur s'y attache à démontrer combien le langage est

nécessaire pour nous faire des idées de toute espèce ; il fait voir que les langues, qui sont des méthodes analytiques, sont les véritables leviers de l'esprit, et que ceux qui les ont seulement regardées comme un moyen de communication entre les hommes, ont ignoré leur premier avantage. L'*Art d'écrire* est un de ses ouvrages les plus utiles et les plus agréables à lire. On s'est trop attaché à y relever de légères critiques sur quelques vers de Boileau. L'auteur ramène à un seul principe tous les préceptes qui concernent l'art d'écrire ; c'est de se conformer toujours à la plus grande liaison des idées ; et, dans les différentes applications qu'il fait de ce principe, il trouve toutes les règles du style. L'*Art de raisonner* ne ressemble point aux logiques ordinaires : ce n'est pas en faisant raisonner sur rien, que Condillac enseigne à son élève les règles du raisonnement ; c'est en lui mettant sous les yeux l'histoire des pensées de ces savants illustres qui ont découvert les lois du mouvement et de la pesanteur, les principes de la mécanique et de la théorie du monde. Après quelques vues générales sur les objets de nos connaissances et sur le degré de certitude dont ils sont susceptibles, il prouve que l'évidence de raison consiste uniquement dans l'identité, et ce principe entre ses mains répand une nouvelle lumière sur la nature du raisonnement. Dans l'*Art de penser*, il ne fait que donner, avec plus de simplicité et de clarté, ce qu'il avait déjà dit dans son premier ouvrage ; mais on aurait tort d'en conclure qu'il n'a fait que se répéter : sachons-lui gré, au contraire, d'avoir rendu faciles et mis à la portée de tous, les idées les plus profondes. Son *Histoire* est un corps de morale et de législation. Condillac n'est pas un his-

torien éloquent ; c'est un moraliste , qui s'applique surtout à montrer , dans leurs causes et dans leurs effets , l'origine et la fin des opinions et des lois qui ont régné sur la terre ; cependant sa marche , trop systématique peut-être , ne plaît pas à tous les esprits , parce qu'elle semble accommoder les faits à des principes posés d'avance ; c'est là sans doute une des causes pour lesquelles cette histoire a eu moins de succès que ses autres ouvrages. Sa narration est pure et nette ; mais elle est sans ornements et sans chaleur. *Le Commerce et le Gouvernement, considérés relativement l'un à l'autre*, parut en 1776 , in-12 ; ce livre fut attaqué par les économistes. Si l'on a relevé quelques écarts dans les opinions de l'auteur , du moins son ouvrage est un modèle de la méthode que l'on doit suivre en traitant de semblables matières. Les deux derniers ouvrages de l'abbé de Condillac sont la *Logique*, imprimée quelques mois avant sa mort , et la *Langue des calculs* , qui ne le fut que long-temps après , en 1798. Dans tous les genres de connaissances , c'est à la nature que nous devons nos premières leçons : cette idée , longuement méditée , est le fondement de sa *Logique*, qu'il composa pour guider les professeurs des écoles de Pologne dans leurs leçons. L'auteur y montre les avantages de l'analyse : il s'attache surtout à cette partie de la logique qui dépend le plus du langage. Après avoir considéré les langues comme autant de méthodes analytiques , il fait voir combien la justesse de nos raisonnements dépend de la perfection des langues que nous nous sommes faites ; en conséquence , il réduit tout l'art de raisonner à bien faire la langue de chaque science. Ce principe , trop généralisé , peut-être , est exposé plus

au long dans la *Langue des calculs*. D'autres philosophes avaient conçu l'idée de tirer des sciences-mathématiques , les principes de l'*Art de raisonner* ; Condillac a fait le contraire. Ses opinions sur la nature du raisonnement ne s'étaient jamais présentées dans un tel ensemble ; mais il ne les offre point séparées de leurs résultats ; il les applique à l'instant même. La *Langue des calculs* est tout à la fois une logique et un traité de calcul. On a vu que la substance de la philosophie de Condillac peut être ramenée à cinq ou six propositions fondamentales , et que la plupart sont susceptibles de modifications ou restrictions ; mais tout en rejetant des vues systématiques , que la raison réprouve , on ne peut s'empêcher de convenir que ce philosophe a singulièrement contribué aux progrès de la saine métaphysique , par l'analyse lumineuse et profonde qu'il a donnée de nos sensations et de nos facultés , et surtout par les découvertes qu'il a faites sur le langage et sur son influence. Condillac avait , sur la fin de sa carrière , retouché et augmenté presque tous ses ouvrages ; ses œuvres , revues et corrigées , ont été imprimées sur ses manuscrits autographes , Paris , 1798 , 23 vol. in-8°. (1). S—ZE.

(1) Une édition complète des œuvres de Condillac a été réimprimée , à Paris , en 32 vol. in-12 , 1803 et années suivantes ; les *Paradoxes de Condillac* , ou *Réflexions sur la Langue des calculs* , Paris , 1805 , ne sont pas l'ouvrage de Condillac , puisqu'au contraire c'est un examen de sa *Langue des calculs* ; c'est donc à tort que des bibliographes les lui ont attribués ; ils sont de M. Laromiguière. Dans un éloge prononcé , en 1787 , dans la Société d'agriculture d'Orléans , on attribue à Condillac des *Recherches sur l'origine des idées que nous avons de la beauté et de la vertu* , 1749 , 2 vol. in-12. Cet ouvrage est de

CONDIVI (ASCANIO), peintre, né vers 1520 à Ripa-Transone, ou suivant d'autres, à Capra-Montana, qu'on croit être Montalte, dans la marche d'Ancône, fut élève de Michel-Ange. Plus remarquable par son zèle et par son application au travail que par les productions de son pinceau, Condivi ne s'éleva point au-dessus de la médiocrité. Il eut cela de commun avec la plupart de ses condisciples; car les historiens distinguent des propres élèves de Michel-Ange ceux qui, après avoir reçu de quelque autre les principes de l'art, se perfectionnèrent ensuite, soit en peignant sur les dessins de ce grand maître, comme le firent Fra-Sebastiano del Piombo, Marcello Venusti, Batista Franco, Pontormo, Salviati, Bugiardini, Sabbatini, etc.; soit en cherchant à suivre sa manière grande, noble et fière, ainsi que le pratiquèrent Francesco Granacci, Daniel de Volterre, F. Barthélemi de St.-Marc, et quelques autres artistes très recommandables, qui vécurent dans l'intimité de Michel-Ange, ou travaillèrent sous sa direction. C'est cette réunion de peintres

Hutcheson, le traducteur français est Eidous. Chalvet, dans sa mauvaise édition de la *Bibliothèque du Dauphiné*, a répété cette faute. Il y a plusieurs éditions du *Cours d'études*. L'édition originale fut imprimée chez Bodoni, à Parme, en 1775, en 13 vol. in-8°; mais la cour d'Espagne s'opposa à la circulation du livre. Quelques exemplaires avaient cependant échappé; le *Cours d'études* fut réimprimé à Deux-Ponts, sous la fausse indication de *Parme*, 1776, 16 vol. in-8°. Cependant Bodoni obtint, en 1782, la permission de faire circuler son édition, au moyen de quelques cartons, et sans y mettre son adresse; l'imprimeur des Deux-Ponts avait daté son édition de *Parme*; Bodoni data la sienne des *Deux-Ponts*, 1782. Les amateurs recherchent quelques exemplaires de l'édition de Bodoni qui ont les doubles cartons. A. B.—T.

que l'on nomme communément l'école de Michel-Ange; mais Condivi, qui pourtant ne la quitta jamais, ne se distingua que faiblement, et peut-être son nom n'aurait-il pas été sauvé de l'oubli, s'il n'eût, dix ans avant la mort de Michel-Ange, écrit son histoire qu'il publia en 1553. Cette biographie du chef de l'école florentine présente, conjointement avec celle que nous a transmise Vasari, le contemporain et en quelque sorte l'élève de Michel-Ange, toutes les particularités que l'on peut désirer sur sa vie. La première édition (Rome, 1553, in-4°), étant devenue fort rare, on en publia une nouvelle à Florence, 1746, in-fol., avec de savantes notes de Gori, Vasari, Manni, Mariette, du sénateur Philippe Buonaroti, etc. L.—N.

CONDORCET (JACQUES-MARIE-DE CARITAT DE), naquit en 1703, au château de Condorcet, près de Nions en Dauphiné. Ses ancêtres furent les premiers qui embrassèrent publiquement, en France, la religion réformée. Henri de Caritat était dans Orange, pendant le massacre de 1572, à la tête de quelques gentils-hommes et d'un petit nombre de soldats réfugiés dans sa maison. Il en imposa aux brigands, qui, sous les ordres du comte de la Suze, étaient venus d'Avignon surprendre la ville d'Orange, et il obtint la liberté de se retirer. J. M. Condorcet, après avoir servi pendant plusieurs années, prit l'habit ecclésiastique, et devint d'abord grand-vicaire de son oncle, d'Yse de Saléon, évêque de Rhodés, qui fut depuis archevêque de Vienne, et fit beaucoup parler de lui, par la part qu'il eut au concile d'Embrun, et par son attachement aux jésuites. En 1741, le roi nomma Condorcet à l'évêché de Gap; en 1754, à celui d'Auxerre, et en 1761 à celui de Lizieux. En arri-

vant à Auxerre, il donna l'exemple d'un grand désintéressement, en refusant une abbaye qu'avait possédée son prédécesseur, Caylus, si connu par son attachement au jansénisme. Condorcet professant des sentiments tout-à-fait opposés, éprouva de grandes contradictions de la part des curés de son diocèse. On imprima de part et d'autre de volumineux mémoires, etc., oubliés aujourd'hui. La rigidité de ce prélat occasionna aussi quelque troubles dans son évêché de Lizieux, mais ses ennemis n'ont pu s'empêcher de convenir qu'il était savant et laborieux. Il mourut dans son diocèse le 21 septembre 1783, âgé de quatre-vingts ans, et généralement regretté pour ses vertus. Z.

CONDORCET (MARIE-JEAN-ANTOINE-NICOLAS CARITAT, marquis DE), né en 1743 à Ribemont, près de St.-Quentin en Picardie, était neveu de l'évêque de Lizieux, sujet de l'article précédent. Son oncle prit soin de son éducation, et l'envoya au collège de Navarre, où il soutint, à l'âge de seize ans, une thèse de mathématiques en présence de Clairaut, d'Alembert et Fontaine, dont les applaudissements l'engagèrent à se livrer tout entier à cette étude. Il vint se fixer à Paris en 1762, sans fortune, mais avec la protection du duc de la Rochefoucauld, qui lui fit obtenir des pensions, et l'introduisit dans plusieurs maisons distinguées. Il se lia particulièrement avec Fontaine, célèbre géomètre, dont il se proposa d'étendre les vues dans son *Essai sur le calcul intégral*, qu'il publia en 1765. Ce mémoire, présenté à l'académie dès l'année précédente, fut jugé digne d'entrer dans la collection des travaux des savants étrangers, ainsi que celui qu'il donna en 1767 sur le *Problème des trois corps*, et ces premiers essais lui ouvrirent

l'entrée de cette société, où il fut reçu en 1769. Il justifia ce choix en publiant sur le calcul analytique de nouveaux mémoires, qui, de même que les précédents, prouvaient un génie pénétrant, mais auxquels il négligea toujours de donner des applications utiles, se contentant de présenter de belles formules, sans s'arrêter à les particulariser pour les rendre accessibles aux méthodes d'approximation. Il semblait craindre de faciliter aux autres, selon son expression, des routes qu'il n'avait pas le courage de suivre lui-même. Ces premiers travaux avaient été réunis sous le titre d'*Essai d'analyse* (1768, in-4°). Il reprit ce travail long-temps après, et le refondit dans un nouveau traité qui embrassait dans leur ensemble les calculs différentiel et intégral, et substituait des considérations d'un genre absolument neuf à l'hypothèse des infiniments petits. L'impression de cet ouvrage, commencée en 1786, fut arrêtée à la seizième feuille, et n'a jamais été reprise. On trouve dans les Mémoires des académies de Paris, de Berlin, de Pétersbourg, de Turin et de l'institut de Bologne ses autres travaux du même genre, parmi lesquels on remarque surtout ceux qui concernent l'application des séries à la résolution de toutes les espèces d'équations différentielles, et l'intégration des équations aux différences mêlées, que personne n'avait considérées avant lui. Aspirant à la place de secrétaire de l'académie des sciences, il voulut s'essayer au genre des éloges, dont Grandjean de Fouchy s'acquittait depuis long-temps de manière à faire regretter ceux de Fontenelle. Pour donner une preuve de sa capacité en ce genre, Condorcet publia, en 1773, les *Éloges des académiciens morts avant 1699*. On trouva que son style man-

quait souvent d'intérêt, et qu'il n'atteignait pas encore son modèle. Cependant il fut nommé secrétaire perpétuel, et ses éloges furent trouvés fort au-dessus de ceux de son prédécesseur. Chargé en 1777 de faire celui du duc de la Vrillière, académicien honoraire, et Maurepas lui reprochant qu'il tardait trop à le prononcer, il répondit que jamais il ne louerait un pareil ministre, odieux dispensateur des lettres de cachet sous le règne de Louis XV. Cette liberté piqua Maurepas, qui l'empêcha, tant qu'il vécut, d'être de l'académie française, dont les portes ne lui furent ouvertes qu'en 1782. Il prit pour sujet de son discours de réception, *les avantages que la société peut retirer de la réunion des sciences physiques aux sciences morales*. Dans le nombre des éloges que Condorcet lut à l'académie des sciences, on distingue ceux de d'Alembert, Bergmann, Buffon, Euler, Franklin, Linné, Vaucanson. On sent que de pareils noms l'obligèrent à rendre compte des plus grandes découvertes du siècle, et firent voir toute la flexibilité de son talent pour les développer. Cette variété de travaux ne l'empêcha pas de continuer à s'occuper des mathématiques. Il remporta en 1777 un prix de l'académie de Berlin, sur la théorie des comètes. Il calcula aussi les formules pour la résistance des fluides d'après les expériences qu'il fit en commun avec d'Alembert et M. Bossut; mais son esprit se portait avec prédilection aux recherches philosophiques. Ami de Turgot, il sonda la profondeur de tous les systèmes des économistes; ami intime de d'Alembert, qui le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires, il fournit de nombreux articles à l'*Encyclopédie*, et fut lié avec la plupart des auteurs de ce grand ouvrage. Il fut sur-

tout un des plus zélés admirateurs de Voltaire. Pendant la guerre d'Amérique, il écrivit en faveur de l'indépendance de ses habitants, défendit la liberté des nègres, développa les abus du despotisme, et sema dans tous ses ouvrages le germe de ses principes républicains. Sous un extérieur froid, il cachait une énergie peu commune; aussi d'Alembert disait que c'était un *volcan couvert de neige*. On disait encore de lui qu'il était un *mouton enragé*. Dès 1788, il publia son ouvrage sur les assemblées provinciales, dans le but de préparer les réformes dont l'administration de l'état lui paraissait susceptible. Au commencement de la révolution, il embrassa avec ardeur le parti populaire, et rédigea la *Feuille villageoise*, de concert avec Cérutti. En 1791, il fut nommé commissaire de la trésorerie. Député de Paris à l'assemblée législative, dont il fut élu secrétaire le 3 octobre, il y parla sur l'émigration, distingua les émigrés en deux classes, et ne demanda la peine de mort que contre ceux qui seraient pris les armes à la main. Il présida l'assemblée en février 1792, et, après le 10 août, il rédigea l'adresse aux Français et à l'Europe, pour rendre compte des motifs qui avaient engagé à prononcer la suspension du roi. Nommé par le département de l'Aisne à la convention nationale, il y vota le plus souvent avec les membres désignés sous le nom de *Girondins*. Dans un discours prononcé au mois de novembre, il avait engagé l'assemblée à faire juger Louis XVI par les députations des départements, et à se réserver le droit d'adoucir la sentence. Il vota « pour la » peine la plus grave qui ne soit pas » celle de la mort » (ce furent ses expressions), et ensuite il proposa de supprimer à l'avenir la peine de mort,

excepté pour les délits contre l'état. C'est alors que la czarine et le roi de Prusse le firent rayer du tableau des académies de St.-Petersbourg et de Berlin. Membre du premier comité de salut public, et ensuite du comité de constitution, il avait rédigé un plan qui allait être adopté quand arriva la révolution du 31 mai. Il ne fut pas d'abord du nombre des députés proscrits; mais s'étant expliqué sans ménagement contre la constitution de 1793, il fut dénoncé le 8 juillet par Chabot, mandé à la barre, et mis en accusation le 3 octobre, comme complice de Brissot. Obligé de se cacher, et bientôt mis hors de la loi, il trouva pendant huit mois un asyle chez une amie généreuse, qui poussait l'attention jusqu'à lui adresser quelquefois des couplets pour l'égayer. « Je n'ai » jamais fait de vers, lui dit-il un » jour, mais vous m'en ferez faire. » C'est en effet dans cette retraite que, sous le voile d'un polonais exilé en Sibérie, il composa une épître dans laquelle il parle à sa femme de ses sentiments et de ses distractions. On y remarque ces vers :

Ils m'ont dit : Choisis d'être oppresseur ou victime;
J'embrassai le malheur, et leur laissai le crime.

Un nouveau décret, qui frappait de mort ceux qui donneraient asyle aux personnes mises hors la loi, l'obligea de changer de retraite, ne voulant pas exposer davantage sa généreuse bienfaitrice, qui voulait le retenir en lui disant : « Si vous êtes hors de la loi, » nous ne sommes pas hors de l'humanité. » Il sortit de Paris vers le milieu de mars 1794, sans passeport, vêtu d'une simple veste, et la tête couverte d'un bonnet. Son intention était de chercher, pendant quelques jours, un asyle dans la maison de campagne d'un ancien ami : ne l'ayant pas trouvé, et craignant d'être re-

connu, il fut forcé de se cacher, pendant plusieurs nuits, dans des carrières abandonnées. Pressé par la faim, il entra dans un cabaret de Clamart, où il demanda une omelette de six œufs, se donnant pour un domestique dont le maître venait de mourir. Son air inquiet, sa longue barbe et son misérable équipage, donnèrent à l'hôtesse des inquiétudes sur le paiement : pour les dissiper, il sortit son porte-feuille, dont l'élégance contrastait si fort avec son extérieur, qu'un membre du comité révolutionnaire du lieu le fit arrêter et conduire au Bourg-la-Reine. Blessé au pied et exténué de besoin, il tombait en défaillance sur la route, et on fut obligé de lui donner le cheval d'un vigneron. Arrivé au Bourg-la-Reine, on le jeta dans un cachot; et, quand on vint le lendemain pour l'interroger, on le trouva mort, le 28 mars 1794 : il avait fait usage du poison qu'il portait depuis long-temps sur lui pour se dérober au supplice. Ainsi périt Condorcet, à l'âge de cinquante ans. « La bonté brille » dans ses yeux, dit Grimm, et » il aurait eu plus de tort qu'un autre de n'être pas honnête homme, » parce qu'il aurait trompé davantage » par sa physionomie, qui annonçait » les qualités les plus paisibles et les » plus douces. » Son caractère, quoique non exempt d'orgueil, se montra presque toujours paisible et obligeant. On le voyait timide et même embarrassé dans un cercle nombreux; mais, avec ses amis, il était d'une gaité douce et spirituelle, ne se prévalant jamais de la supériorité que lui donnait l'étendue de ses connaissances. Il avait beaucoup lu, et sa mémoire était prodigieuse. S'il ne fut pas un géomètre du premier ordre, on en a peu vu qui aient annoncé plus tôt des talents aussi distin-

gnés. Il y a eu des philosophes qui ont mieux éclairé la métaphysique, l'économie politique, la législation ou la morale; mais peu ont discuté autant d'opinions importantes. Sa philosophie, dont la base était le scepticisme, eut toujours pour but le perfectionnement indéfini de l'espèce humaine, et il y rapportait tout. A la fin de sa vie, cette passion du bonheur de l'humanité semblait occuper exclusivement son cœur; mais il ne songeait jamais à sa femme (née Grouchy) et à sa fille sans répandre des larmes. Il était à la fois ferme et indulgent. Il a poursuivi sans relâche les parlements, le sacerdoce, la noblesse, la royauté; mais c'était les institutions qu'il haïssait, et non les hommes: il savait excuser les défauts et pardonner les vices. On a vu avec quelle liberté il parlait à Maurepas; quand il fit son éloge, il ne parla guère que des voyages que ce ministre avait fait faire à Maupertuis et à La Condamine. Pour n'avoir aucune relation avec Necker, il donna sa démission d'inspecteur des monnaies, et il montra la même fermeté à Voltaire, en refusant de faire insérer dans le *Mercur* une lettre où ce dernier mettait Montesquieu au-dessous de d'Aguesseau. Voltaire retira la lettre en le remerciant. On a reproché à ses écrits de l'obscurité, un style entortillé et de fréquentes négligences: ils sont en si grand nombre, qu'il était difficile qu'ils fussent bien soignés. Ses œuvres complètes, imprimées à Paris en 1804, forment 21 volumes in-8°. On peut voir le détail de ses ouvrages dans la *France littéraire* de M. Ersch; nous citerons seulement: I. *Essai d'analyse*, Paris, 1768, in-4°. Ce recueil comprend le traité du *Calcul intégral* et celui du *Problème des trois corps*; qui avaient déjà paru sé-

parément. II. *Lettres d'un théologien à l'auteur du Dictionnaire des trois Siècles*, Berlin, 1774, in-8°. Cette critique de Sabatier de Castres fut quelque temps attribuée à Voltaire. III. *Eloge des académiciens de l'académie royale des Sciences, morts depuis 1666 jusqu'en 1699*, Paris, 1773, in-12. On y trouve onze éloges et une courte notice alphabétique de vingt autres académiciens sur lesquels on n'a eu que peu de détails. IV. *Eloge et Pensées de Pascal*, Londres, 1776, in-8°, réimprimé en 1778, avec des notes de Voltaire. On sait qu'après la mort de Pascal, ses *Pensées* avaient été trouvées écrites sans ordre sur des morceaux de papier séparés. L'ordre dans lequel ses héritiers les publièrent ayant paru à Condorcet tout-à-fait arbitraire et trop conforme au sentiment des théologiens, il leur donna un autre arrangement, et les accompagna de notes, pour relever l'homme que Pascal avait voulu abaisser, et pour montrer que ses crimes, ses vices, sa faiblesse sont le résultat des institutions sociales, et non une preuve de l'existence de Dieu et de la vérité du christianisme. V. *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix*, Paris, 1785, in-4°, refondu avec de nombreuses additions, sous ce titre: *Elémens du calcul des probabilités et son application aux jeux de hasard, à la loterie et au jugement des hommes, avec un Discours sur les avantages des mathématiques sociales, et une Notice sur M. de Condorcet*, 1804, in-8°. VI. *Vie de M. Turgot*, Londres, 1786, in-8°. Elle a été traduite en allemand, Géra, 1787, in-8°, et en anglais, 1788, in-18. VII. *Vie de Voltaire*, Genève, 1787, Londres, 1790, 2 vol. in-18.

Elle a été traduite en anglais et en allemand; on l'a insérée dans l'édition de Kehl des œuvres de Voltaire. VIII. *Rapport sur l'Instruction publique, présenté à la Convention nationale*, Paris, 1792, in-8°. IX. *Bibliothèque de l'homme public, ou Analyse raisonnée des principaux ouvrages français et étrangers sur la politique en général, la législation, les finances*, etc., Paris, 1790-1792. Cette volumineuse compilation, à laquelle Chapelier, Peyssonel et autres ont travaillé, forme 28 volumes in-8°. Condorcet n'y a fourni qu'un petit nombre de pièces. X. *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, ouvrage posthume*, 1795, in-8°, traduit en anglais, 1795; et en allemand, par E. L. Posselt, Tubingen, 1796, in-8°. Cet ouvrage, ainsi que le suivant, ayant été composé dans la retraite où il se tint caché huit mois, et privé de tous ses livres, il n'est pas étonnant qu'on y trouve quelques faits peu exacts. C'est là surtout qu'il développe ses idées sur le perfectionnement indéfini de l'espèce humaine; il ne désespère pas que l'homme ne vienne à bout de prolonger sa vie de plusieurs siècles. XI. *Moyen d'apprendre à compter sûrement et avec facilité*, Paris, an vii (1799), in-12; ouvrage neuf, profond et d'une excellente logique. L'auteur, voyant combien une nomenclature méthodique avait facilité les progrès de la chimie moderne, voulut procurer le même avantage à l'arithmétique; mais ses innovations n'ont pas fait fortune, et l'on a continué d'employer les mots *vingt* et *quatre-vingts*, au lieu de *duante* et *d'octante* qu'il voulait y substituer. XII. Enfin Condorcet a ajouté un volume de notes aux *Recherches sur la nature et les causes de la richesse*

des nations, traduites de l'anglais de Smith, par Roucher. Il a donné, avec M. Lacroix, une nouvelle édition des *Lettres à une Princesse d'Allemagne*, par Euler. Il a travaillé au *Journal encyclopédique*, à la *Chronique du Mois*, au *Républicain*, au *Journal d'Instruction publique*, etc. M. Fayolle a inséré de lui quelques fragments inédits dans le *Magasin encyclopédique*. Son éloge a été publié par A. Diannyère, sous ce titre : *Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet*, 1796, in-8°; 2^e édition, an 7 (1799). Z.

CONDREN (CHARLES DE), second général de l'Oratoire, naquit d'une famille noble, au village de Vaubuin, près de Soissons, en 1588. Son père, gouverneur du château de Monceaux, le destinant à la carrière des armes, le fit en quelque sorte élever au bruit des tambours. Adroit et courageux, mais doux et modeste, le jeune Condren ne prit un arc et des flèches que pour percer son portrait, qu'il regardait comme un objet de vanité. Joignant à un jugement solide un esprit pénétrant, il fit d'excellentes études, apprit le grec, les mathématiques, et même un peu d'astrologie, selon l'esprit du temps. Henri IV, qui aimait son père, voulut prendre soin de sa fortune. On cherchait toujours, dans ce dessein, à lui inspirer des inclinations martiales; mais Condren étudiait en secret la théologie, et passait souvent les nuits à lire l'Écriture et les Pères. Son humilité était extrême, et plusieurs fois il déchira ses habits, craignant de se trouver sensible à l'éclat d'une vaine parure. Enfin, le moment arriva où il devait partir pour l'armée : il tomba malade; son père craignit de le perdre, et cessa de s'opposer à sa vocation. Condren reçut la tonsure. Il étudiait en Sorbonne, où

ses talents ne brillaient pas moins que ses vertus, lorsqu'une maladie violente fit désespérer de sa vie. Gamaches, son professeur, montant un jour en chaire, au lieu de dicter la leçon, dit à ses élèves, d'une voix que les larmes étouffaient : « Levons nos » mains et nos esprits au ciel, afin » qu'il plaise à Dieu de nous conser- » ver le trésor de cette auguste facul- » té, l'ange de cette école, le flam- » beau de cette maison ; » et toute la classe se mit en prières. Condren guérit, et fut reçu docteur de Sorbonne en 1615 ; mais il eut toute sa vie une santé délicate, et ne vit aucun de ses jours s'écouler sans quelques douleurs. Il renonça à son droit d'aînesse, et même à l'héritage de ses parents. Réduit ainsi volontairement à la pauvreté évangélique, il vendit jusqu'à ses livres pour assister les indigents. Ayant été élevé au sacerdoce, il parut avec distinction dans les chaires de Paris ; à cette époque même, il allait dans les villages catéchiser le peuple, consoler les affligés ; les hôpitaux, les prisons étaient le théâtre de son zèle et de sa charité. Tandis qu'il pensait à embrasser ou la règle de S. Bruno ou celle du tiers-ordre de S. François, le cardinal de Bérulle le décida à entrer dans sa congrégation (1617). « Il a plu à Dieu, écrivait le » pieux fondateur, de nous donner M. » de Condren, homme d'une très gran- » de considération, et un des plus ra- » res esprits que j'aie connus. » Il fut chargé de fonder les maisons de Nevers et de Langres. Bérulle le nomma, en 1622, supérieur de la maison de St.-Magloire, et le choisit pour son directeur. Il disait : « Tout l'oratoire » obéit au général ; mais le général, » lui-même obéit au P. de Condren ; » et toutes les fois que le pieux cardinal passait devant la chambre de Condren,

il s'inclinait jusqu'à terre pour baiser les vestiges de ses pas : il admirait toutes les paroles qui sortaient de sa bouche, et souvent il se mettait à genoux pour les écrire lui-même. Le P. de Condren fut nommé, malgré sa résistance, confesseur de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Il réconcilia plusieurs fois ce prince avec le monarque, et l'empêcha de sortir du royaume. Richelieu admira l'habileté de Condren dans des négociations difficiles, au milieu de l'extrême fermentation des esprits, et lorsque Gaston se montrait trop disposé à écouter des seigneurs inquiets et mécontents. C'est dans ces circonstances que la vie du P. de Condren fut plusieurs fois menacée par des factieux. Il rendit à l'état des services importants, qui firent dire à la reine régente « qu'elle ne connaissait personne » qui fût plus attaché aux intérêts de » ses souverains. » L'église de France lui dut l'évêque de Comminges (Donadieu), qu'il engagea à quitter l'épée, et qui honora le bâton pastoral. Elle lui dut aussi Bernard, surnommé *le pauvre prêtre*, et dont tout Paris admira les vertus (*Voy. BERNARD*). Le cardinal de Bérulle étant mort en 1629, le P. de Condren fut unanimement élu général de l'Oratoire. Il n'accepta cette dignité que par obéissance et pour un an. Directeur du célèbre Jacques Ollier, il lui conseilla d'établir le séminaire de St.-Sulpice, que Louis XIV approuva en 1645. Condren était obligé d'avoir une voiture pour se rendre auprès de Monsieur : on vint lui annoncer un jour que le feu venait de prendre à l'écurie : « Tant » mieux, répondit-il, nous n'aurons » plus de chevaux. » Lorsque la première année de son généralat fut expirée, il prit la fuite et envoya sa démission ; mais les chefs de l'institut,

réunis en assemblée, refusèrent d'ouvrir sa lettre, et il fut décidé par un statut que, tant que le P. de Condren vivrait, on ne procéderait à aucune nouvelle élection. Il fut enfin découvert dans sa retraite, et obligé de reprendre ses fonctions. On lui avait offert en vain diverses prélatures; il refusa l'archevêché de Reims, celui de Lyon et le chapeau de cardinal. Sa vie était une prière presque continuelle: cependant la calomnie osa l'attaquer dans ses mœurs; mais il dédaigna de se justifier. On le vit à la cour demander pardon à un seigneur qui venait de l'insulter, et empêcher que ce seigneur ne tombât dans la disgrâce du roi. Les sollicitations du cardinal-ministre ne purent le fléchir, et il refusa de souscrire à la déclaration du clergé sur la nullité du mariage de Gaston, duc d'Orléans. Richelieu et Gaston le visitèrent dans sa dernière maladie. Il mourut le 7 janvier 1641, âgé de cinquante-deux ans. Louis XIII dit alors: « Le plus saint homme de mon royaume et le plus désintéressé est mort; » plus on a voulu l'élever à la cour, » plus il s'est caché. » La reine désira que l'évêque de St.-Brieuc, son prédicateur ordinaire, prononçât son oraison funèbre. « Il me semble, disait M^{me}. de Chantal, que Dieu avait » donné François de Sales pour instruire les hommes; mais qu'il a rendu le P. de Condren capable d'instruire les anges. » Il comparait les vieux docteurs ignorants aux vieux jetons qui n'ont plus de lettres. Il ne voulut rien publier de son vivant. On a de lui: I. *Discours et Lettres, divisés en deux parties*, Paris, 1643, in-8°. La quatrième édition de ce recueil parut en 1648; il contient quatre *Discours sur la manducation réelle dans l'Eucharistie, contre la créance des calvinistes et des luthé-*

riens, un Discours contre l'astrologie, un Traité des équivoques, composé, ainsi que le discours sur l'astrologie, par le commandement du cardinal de Richelieu, et quatre-vingt-onze *Lettres sur divers sujets de piété et de morale*. II. *Idée du sacerdoce et sacrifice de J.-C.*, Paris, 1677, in-12, plusieurs fois réimprimé. Cet ouvrage passe pour appartenir moins au P. de Condren qu'au P. Quesnel, qui en fut l'éditeur. La vie du P. de Condren a été écrite, 1°. par le P. Amelotte, Paris, 1643, in-4°.; refaite et augmentée par le même, Paris, 1657, in-8°.; 2°. par le marquis de Caraccioli, Paris, 1764, in-12. On trouve dans ces deux vies un grand nombre de lettres, de maximes et de pensées du P. de Condren.

V—VE.

CONEGLIANO (IL). V. CIMA.

CONESTAGGIO (JÉRÔME FRANCHI DE), noble génois, fut successivement secrétaire du cardinal Sforce, chapelain de Philippe III, évêque de Nardo en 1616, et archevêque de Capoue en 1634. Il mourut en 1635. Quoique fréquemment tourmenté de la goutte, il a composé plusieurs ouvrages historiques assez estimés: I. *Dell'unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*, Gênes, 1585, in-4°, souvent réimprimé; traduit en français, par Th. Nardin, Besançon, 1596, in-8°.; en latin, Francfort, 1602, in-8°.; en espagnol, par L. de Bania, Barcelone, 1610, in-4°. La multiplicité des éditions prouve le cas qu'on faisait de cet ouvrage; mais les Espagnols refusèrent d'en reconnaître Conestaggio pour l'auteur, et l'attribuèrent à Jean de Sylva, comte de Portalègre. II. *Historie delle guerre della Germania inferiore*, Venise, 1614, in-4°.; Hollande, 1634, in-8°. Cette his-

toire des troubles et des guerres des Pays-Bas, dans le 16^e. siècle, est très intéressante; Bentivoglio et Strada en ont tiré bien des anecdotes, bien des particularités curieuses, sans en faire honneur à l'auteur. Adrien Stopner a publié des *Avvertimenti* sur cette histoire, 1619, in-8^o.; et Paul Martyr Rizo l'a critiquée dans son *Historia de las guerras de Flandes contra la de geronimo de Franqui Conestaggio*, Valence, 1627, in-8^o. On lui doit encore une relation de l'expédition de Tunis, et diverses poésies italiennes, outre une vie de Sforza Sforza, comte de Ste-Flore, qui se garde en manuscrit dans la bibliothèque Barberini à Rome. W—s.

CONFUCIUS. Nous nous conformerons à l'usage établi depuis longtemps en Europe, de désigner, par ce nom latinisé, le philosophe illustre que sa patrie ne connaît que sous le nom de *Koung-tsée*. La Chine, qui l'appelle le *saint maître*, le *sage par excellence*, le place avec orgueil au premier rang des grands hommes qu'elle a produits, et aucun d'eux, pas même de ses empereurs les plus chéris, n'a recueilli plus d'honneurs et ne jouit d'une vénération plus universelle, devenue presque religieuse. Nous ne nous étendrons pas sur la famille de Confucius, aujourd'hui la plus illustre de la Chine; elle remonte, selon tous les historiens, jusqu'à Hoang-ti, regardé comme le législateur de l'empire chinois: elle avait donné des ministres, des princes, des empereurs, dont l'un fut le célèbre fondateur de la dynastie des Chang, l'an 1766 avant J.-C. Cette maison de Koung, reconnue par l'état, subsiste encore avec gloire à la Chine, et comptait, en 1784, soixante-onze générations depuis Confucius: généalogie unique dans le monde, puisqu'elle em-

brasse plus de quarante siècles. Confucius vit le jour dans le royaume ou principauté de Lou, qui forme aujourd'hui la province de Chan-long, et naquit l'an 551 avant notre ère, à Tséou-y, aujourd'hui Kin-fou hien ou Tséou-hien, ville du troisième ordre, dont son père était gouverneur. Il perdit son père à l'âge de trois ans; ses progrès rapides dans ses premières études, son éloignement pour tous les jeux de son âge et la gravité précoce qu'on remarqua dans ses mœurs et ses manières, annoncèrent un enfant extraordinaire. Bientôt, il passa pour un jeune homme d'une rare sagesse, égalant déjà les plus habiles lettrés dans la connaissance des rites et des usages de la haute antiquité. A dix-sept ans, Confucius débuta dans le monde par l'exercice d'un petit mandarinat qui lui donnait inspection sur la vente des grains et des autres denrées nécessaires à la consommation d'une grande ville. Dès qu'il eut atteint sa 19^e. année, sa mère l'unit à la jeune Ki-koan-ché, sortie d'une des plus anciennes familles de l'empire. L'année suivante, il en eut un fils, qu'il nomma Pê-yu. Sa conduite et ses succès dans sa première magistrature le firent élever, peu de temps après, à un mandarinat plus important, qui lui attribuait la surveillance générale sur les campagnes et sur l'agriculture. Confucius exerça cette charge pendant quatre ans et fit le bonheur de ses administrés. La mort de sa mère, qu'il perdit lorsqu'il n'était âgé que de vingt-quatre ans, interrompit ses fonctions administratives. Selon les anciennes lois de la Chine, alors presque oubliées, à la mort du père ou de la mère, tout emploi public était interdit aux enfants. Confucius, rigide observateur des rites et des usages, et qui eût voulu faire revivre dans sa patrie tous ceux

de la vénérable antiquité, se fit un devoir de se conformer à celui-ci dans une circonstance aussi importante. Il voulut que les obsèques de sa mère retraçassent toutes les cérémonies funèbres qui s'observaient dans les beaux siècles de Yao, de Chun et de Yu. Ce spectacle, dans lequel la pompe s'alliait à la décence, frappa d'étonnement tous ses concitoyens, auxquels il rappelait de touchants souvenirs. Bientôt ils s'empressèrent d'imiter sa conduite dans les mêmes circonstances; et, à l'exemple de ceux-ci, les peuples des divers états tributaires qui partageaient alors l'empire, eurent la louable émulation de faire revivre aussi parmi eux tout le cérémonial anciennement établi pour honorer les morts. Depuis cette restauration des anciens rites funéraires, la nation entière les a constamment suivis pendant plus de deux mille ans, et elle les observe encore aujourd'hui avec une religieuse exactitude. Après s'être acquitté de ces premiers devoirs, Confucius se renferma dans l'intérieur de sa maison, pour y passer dans la solitude les trois années du deuil de sa mère. Lorsqu'elles furent écoulées, il alla rendre à ses restes un dernier et solennel hommage, et déposa sur son tombeau ses vêtements funèbres, pour reprendre ensuite ceux qui étaient d'usage dans la vie commune. Ces trois années de retraite ne furent pas perdues pour la philosophie; Confucius consacra tout ce temps à une étude continuelle. Il réfléchit profondément sur les lois éternelles de la morale, remonta jusqu'à la source d'où elles découlent, se pénétra des devoirs qu'elles imposent indistinctement à tous les hommes, et se proposa d'en faire la règle immuable de toutes ses actions; mais, pour parvenir plus sûrement à ce terme élevé de

vertu, il mit toute son application à découvrir, dans les *King* et dans l'histoire, les différentes routes que les anciens sages s'étaient déjà frayées, pour y arriver eux-mêmes sans s'égarer. Ce fut aussi à la suite de toutes ces réflexions que Confucius se décida sur le genre de vie qu'il devait embrasser. La dynastie des Tchéou, qui occupait alors le trône impérial, penchait vers sa décadence; les princes tributaires, qui se trouvaient les maîtres d'une grande partie du sol chinois, affectaient l'indépendance et le droit d'introduire dans leurs états respectifs des formes particulières de gouvernement. Le faste et la licence régnaient dans leurs cours; leurs guerres étaient continuelles. Ces désordres ayant influé sur les peuples, ils s'étaient insensiblement relâchés des antiques maximes. Confucius, renonçant au repos, à la fortune et aux honneurs, auxquels sa naissance et ses talents lui donnaient le droit de prétendre, consacra modestement sa vie à l'instruction de ses concitoyens. Il entreprit de faire revivre parmi eux l'attachement et le respect pour les rites et les usages anciens, à la pratique desquels se rattachaient, selon lui, toutes les vertus sociales et politiques. Non content d'expliquer à ses compatriotes de tous les ordres les préceptes invariables de la morale, il se proposa de fonder une école, de former des disciples qui pussent l'aider à répandre sa doctrine dans toutes les parties de l'empire, et qui en continuassent l'enseignement après sa mort. Il entra même dans son plan de composer une suite d'ouvrages où il déposerait ses maximes, c'est-à-dire, celles de la vertueuse antiquité, qu'il ne faisait que reproduire. Toutes les parties de ce plan ont été exécutées par le philosophe chinois. La mission noble

et sublime à laquelle il s'était dévoué sembla sa vie de dégoûts et d'amertumes; il fut en butte à la contradiction; accueilli dans quelques cours, il se vit dédaigné et presque un objet de risée dans plusieurs autres. A la fin de sa carrière, épuisé par les travaux d'un long et pénible enseignement, il regrettait encore que sa doctrine n'eût recueilli que de stériles applaudissements; il était loin de prévoir l'immense succès qu'elle devait obtenir après lui, et l'influence durable qu'elle aurait un jour sur sa nation. Aucun philosophe, aucun sage de l'antiquité n'a eu, en effet, la brillante destinée de Confucius, et n'a recueilli autant d'honneurs posthumes; jamais la doctrine d'aucun d'eux n'a eu, comme la sienne, la gloire de s'associer à la législation d'un grand peuple. La morale de Socrate n'a pas changé les mœurs d'une seule bourgade de l'Attique; celle du philosophe chinois continue, depuis plus de deux mille ans, de régir l'empire le plus vaste et le plus peuplé de l'univers. Nous ne suivrons pas Confucius dans le détail des travaux que lui fit entreprendre la mission philosophique qu'il s'était imposée : une grande partie de sa vie fut employée en excursions dans les différentes souverainetés qui partageaient l'empire, courses presque toujours infructueuses pour la réformation de ces états, mais qui contribuèrent néanmoins à répandre sa doctrine, et lui attirèrent un grand nombre de disciples. Le roi de Tsi, frappé de ce que la renommée publiait de la sagesse de Confucius, fut le premier qui le fit inviter à se rendre à sa cour; le philosophe y fut accueilli avec distinction. Le prince l'écoutait avec plaisir, applaudissait même à toutes ses maximes; mais il n'en continua pas moins de vivre dans le

luxu et la mollesse, et de laisser à ses ministres la liberté d'abuser, pour le malheur des peuples, de la puissance qu'il leur confiait. Il voulut donner à Confucius un témoignage de son estime, en lui offrant pour son entretien le revenu d'une ville considérable; mais le philosophe refusa ce cadeau, sous prétexte qu'il n'avait encore rendu aucun service qui méritât une semblable récompense. Après plus d'une année de séjour dans le royaume de Tsi, Confucius s'aperçut avec douleur que ses leçons et ses discours n'avaient produit aucun changement, ni dans la conduite du prince, ni dans celle de ses ministres; le même goût des plaisirs régnait à la cour, et les mêmes désordres dans l'administration. Il prit le parti de se retirer, et se rendit, accompagné de quelques-uns de ses disciples, à la ville capitale, résidence des empereurs des Tchéou. Le but qu'il se proposait, en visitant la ville impériale où il passa près d'une année, était d'y observer les formes du gouvernement, l'état des mœurs publiques, et la manière dont on s'acquittait des rites et des cérémonies (*Voy. LAO-TSÉE*). Il eut des entretiens avec quelques ministres, et obtint toutes les permissions nécessaires pour voir les lieux augustes destinés par l'empereur à honorer le ciel, et ceux où il rend hommage aux ancêtres de sa famille. Il eut même la liberté de fouiller dans les annales de l'empire, et d'extraire, des planchettes sur lesquelles elles étaient écrites, un grand nombre de faits et d'observations, dont il crut avoir besoin pour les ouvrages qu'il méditait. Satisfait des nouvelles connaissances qu'il avait acquises, il reprit la route de Tsi, où il s'arrêta encore quelque temps, et revint ensuite dans le royaume de Lou, sa patrie, où il se fixa

pendant l'espace de dix ans. Sa maison devint un lycée, toujours ouvert à tous ceux de ses concitoyens qui cherchaient à s'instruire. La manière d'enseigner de ce philosophe n'était nullement celle qu'employaient alors les autres maîtres dans les écoles et les gymnases, où le temps de chaque exercice et les matières des leçons étaient toujours fixes et déterminés. Les disciples se rendaient chez lui lorsqu'ils le jugeaient à propos, et ils se retiraient de même. Il dépendait d'eux de déterminer le sujet des leçons, en demandant des éclaircissements sur tel ou tel point de morale, de politique, d'histoire ou de littérature. Confucius a compté plus de trois mille disciples; mais il ne faut pas croire que ce nombre formât une masse d'auditeurs, toute composée de jeunes gens, réunis habituellement autour du maître pour se former sous sa discipline. Ces disciples, qui avaient reçu en différents temps les leçons du philosophe de Lou, étaient la plupart des hommes d'un âge mûr, déjà engagés dans la carrière des emplois et vivant au sein de leurs familles, des lettrés, des mandarins, des gouverneurs de villes, des officiers militaires, les uns et les autres répandus dans tous les états tributaires qui partageaient la Chine. Tendrement attachés à leur maître, ils s'en rapprochaient avec empressement toutes les fois que leurs voyages, ou ceux mêmes de Confucius, leur en fournissaient l'occasion. Ils s'honoraient de professer sa doctrine, et en étaient les zélés propagateurs dans les lieux où ils résidaient. Observons néanmoins que, parmi ses disciples, un petit nombre, plus passionnés pour l'étude de la philosophie, s'étaient plus particulièrement attachés à la personne de leur maître; ils vivaient avec lui,

l'entouraient sans cesse, et le suivaient presque partout. Confucius jouissait, depuis plusieurs années, du repos et des douceurs de la vie privée, lorsque le souverain de Lou vint à mourir. Le nouveau roi ne partagea point l'indifférence de son prédécesseur pour un philosophe que sa naissance avait rendu son sujet, et dont la doctrine obtenait déjà une si grande célébrité dans tout l'empire; il crut pouvoir tirer un utile parti des vertus et des talents d'un sage aussi généralement estimé. Il le fit venir à sa cour, l'accueillit, eut avec lui de longs entretiens, à la suite desquels il lui accorda toute sa confiance, et lui conféra successivement la police générale sur le peuple, dont il le nomma gouverneur, la magistrature suprême de la justice, et enfin le titre et l'autorité de ministre. L'activité, le courage et le désintéressement que montra Confucius dans l'exercice de ces divers emplois, eurent un succès éclatant, et ne tardèrent pas à opérer une heureuse révolution dans le royaume de Lou. Par ses sages réglemens, par l'autorité de ses maximes et de ses exemples, il réforma en peu de temps les habitudes vicieuses, et fit changer de face à la capitale, que les villes secondaires s'empressèrent d'imiter. Le sage ministre s'occupa ensuite de l'agriculture, régla les subsides et la manière de les percevoir. Il résulta de ses mesures, habilement combinées, que le produit des terres fut plus considérable, que l'aisance du peuple augmenta, et que les revenus du souverain s'accrurent aussi en proportion. Confucius porta les mêmes réformes dans la justice, dont il fut déclaré le chef suprême. Il commença ce ministère par un exemple de sévérité, dont ses propres disciples ne le croyaient pas même

capable. Un des hommes les plus puissants de la cour s'était couvert de crimes, restés impunis par la crainte qu'inspiraient son crédit, ses richesses et le nombre de ses clients; Confucius le fit arrêter, ordonna l'instruction de son procès, et, lorsque des preuves accablantes eurent convaincu le coupable de ses forfaits, il le condamna à perdre la tête, et présida lui-même à l'exécution. Cet acte de justice sévère frappa de terreur tous les grands qui se sentaient coupables de quelques abus de pouvoir. Du reste, tous les gens de bien y applaudirent, et le peuple vit dès-lors dans Confucius un protecteur courageux, prêt à le défendre contre la tyrannie des hommes en place. Le royaume de Lou était florissant; les princes voisins s'en alarmèrent, et craignirent qu'un état où régnaient les mœurs et les lois ne devînt trop puissant et capable de tout entreprendre. Le roi de Tsi, dont les terres confinaient avec celles de Lou, et qui d'ailleurs avait récemment usurpé le trône qu'il occupait, en assassinant son souverain, était celui qui partageait le plus vivement ces craintes. Il résolut d'arrêter le cours de ce nouveau gouvernement, et de ruiner l'ouvrage de Confucius. Fondé sur la connaissance qu'il avait du caractère léger du roi de Lou, et de son goût pour les plaisirs, et, sous prétexte de renouveler les anciens traités qui existaient entre les deux états, il nomma un ambassadeur qu'il chargea de porter des présents à ce jeune prince. Ils étaient magnifiques, mais d'une espèce nouvelle et singulièrement perfides. A trente chevaux de main, dressés à tous les exercices du manège, et à une grande quantité de bijoux et de raretés, il avait joint une troupe de filles charmantes, qu'il avait fait rassembler de

toutes les parties de ses états. Toutes étaient des filles à talents : les unes excellaient dans la musique; les autres, dans l'art de la danse, ou celui de bien jouer la comédie. Elles étaient au nombre de quatre-vingts. Quel système de philosophie aurait pu tenir contre un essaim aussi redoutable de jeunes beautés folâtres, empressées de plaire, et armées de tous les moyens de séduction ? La triste et austère étiquette de la cour de Lou céda bientôt à l'aimable folie de ces belles étrangères; on ne s'y occupa plus que de fêtes, de comédies, de danses, de concerts. En vain Confucius voulut s'opposer à ces désordres, rappeler ses préceptes et faire parler les lois; on ne l'écouta plus. Le souverain, qui partageait l'ivresse de sa cour, fut fatigué des importunes remontrances du philosophe; il lui fit défendre de paraître en sa présence. Le philosophe disgracié s'éloigna de sa patrie, se retira, suivi de ses disciples, dans le royaume de Ouï, et s'y fixa pendant plus de dix ans, sans chercher à exercer d'emploi, mais uniquement occupé du soin de continuer ses ouvrages, d'instruire ses disciples, et de répandre sa doctrine. Cette résidence ne le possédait pas toujours : elle était le point central d'où il entreprenait de fréquentes excursions dans les autres états feudataires qui dépendaient de l'empire. Quelquefois recherché et applaudi, il fut plus souvent en but à la persécution; plus d'une fois il faillit perdre la vie. Il éprouva les dernières extrémités de la misère, endura la faim, manqua d'asyle; il se comparait à un chien qu'on a chassé du logis. « J'ai, disait-il, la » fidélité de cet animal, et je suis » traité comme lui. Mais que m'im- » porte l'ingratitude des hommes ? » Elle ne m'empêchera pas de leur

» faire tout le bien qui dépendra de
 » moi. Si mes leçons restent infruc-
 » tueuses, j'aurai du moins la conso-
 » lation intérieure d'avoir fidèlement
 » rempli ma tâche. » Confucius, âgé
 de soixante-huit ans, rentra enfin dans
 sa patrie, après onze années d'ab-
 sence. Il y vécut en homme privé,
 et mit la dernière main à ses ouvrages.
 Il est à propos que nous fassions re-
 marquer ici que, d'après l'itinéraire
 exactement connu des voyages de
 ce philosophe, il est aisé de se con-
 vaincre qu'il n'a jamais franchi les
 anciennes limites de la Chine. Il ré-
 sulte de cette observation qu'il n'a
 point voyagé chez les nations étran-
 gères, qu'il n'a rien emprunté de leurs
 opinions religieuses, morales et po-
 litiques, et que la doctrine qu'il a
 enseignée est la simple et pure doc-
 trine des anciens sages chinois, dont
 il s'efforçait de rappeler le souvenir
 à ses contemporains, qui l'avaient
 presque entièrement mise en oubli. C'est
 sans fondement qu'on a dit qu'il a pu
 profiter de la philosophie des Grecs,
 s'approprier les idées de Pythagore
 sur la science mystérieuse des nom-
 bres, et piller même une des visions
 du prophète Ezéchiel. Il est plus rai-
 sonnable de croire que Confucius n'a
 jamais connu ni Pythagore, ni Ezé-
 chiel, nés à peu près vers le même
 temps que lui, et qu'il s'est occupé
 de toute autre chose que de l'étude
 du grec et de l'hébreu. Les cinq der-
 nières années de la vie de ce philo-
 sophe ne présentent aucun événement
 remarquable. Il les partagea entre
 l'enseignement et les soins qu'il don-
 nait à la révision de ses ouvrages. Dans
 ce même espace de temps, il acheva
 de mettre en ordre les six *King*, livres
 sacrés, où se trouvent rassemblés les
 plus anciens monuments écrits de la
 Chine. Cette restauration, qu'il avait

jugée nécessaire, l'avait occupé pen-
 dant toute sa vie. Lorsqu'il eut fini
 ce grand ouvrage, il rassembla ses disci-
 ples, et les conduisit, hors de la ville,
 sur un de ces tertres antiques sur les-
 quels on avait coutume anciennement
 d'offrir des sacrifices. Il y fit élever
 un autel, et y plaça de ses mains
 les six *King*, qu'il venait de corriger
 et de rendre à leur pureté primi-
 tive; puis, se mettant à genoux, le
 visage tourné vers le nord, il adora
 le ciel, lui rendit d'humbles actions
 de grâces de lui avoir donné assez
 de vie et de forces pour terminer
 cette laborieuse entreprise, et le con-
 jura de lui accorder encore que le
 fruit d'un aussi long travail ne fût
 pas du moins inutile à ses concitoyens.
 Il s'était préparé à cette pieuse céré-
 monie par la retraite, le jeûne et la
 prière. Confucius avait essuyé des
 chagrins dans sa vieillesse. Il avait
 perdu son épouse, et, peu d'années
 après, son fils unique, Koung-ly, qui
 ne laissa que le jeune Tsée-sse, seul
 rejeton par lequel fut continuée la pos-
 térité du philosophe. La mort de
 quelques-uns de ses disciples les plus
 chers avait encore ajouté à l'amertume
 de ces pertes. Confucius commen-
 çait à ressentir la pesanteur et les
 infirmités de l'âge. Il fut atteint
 d'une maladie grave et douloureuse
 dont il guérit, mais sa convalescence
 fut longue et pénible, et, depuis
 cette époque, il ne fit plus que lan-
 guir. Parvenu enfin à sa 73^e année,
 il tomba dans un profond assoupis-
 sement, dont aucun secours de l'art
 ne put le faire sortir. Il passa sept
 jours dans cet état léthargique, et
 mourut l'an 479 avant notre ère,
 neuf ans avant la naissance de So-
 crate. Il avait rendu le dernier sou-
 pir au milieu de ses disciples en
 pleurs, qui voulurent se charger du

soin de ses funérailles. On en peut voir les curieux détails dans l'excellente *Vie de Confucius*, qui forme le tome XII des mémoires sur les Chinois (*Voy. AMIOT*). Un de ses plus chers disciples planta sur son tombeau l'arbre *kiai*. Cet arbre, qui n'est plus aujourd'hui qu'un tronc sec et aride, subsiste encore dans le même lieu où il a été planté, malgré tous les bouleversements qu'a dû entraîner la révolution de vingt-deux siècles; il est devenu un monument sacré pour les Chinois, qui l'ont fait dessiner avec le plus grand soin, et graver ensuite sur un marbre, d'où l'on a tiré une multitude d'empreintes qui font l'ornement du cabinet de la plupart des lettrés. Tous les disciples de Confucius qui étaient sur les lieux assistèrent à ses obsèques, et s'engagèrent à porter son deuil comme celui d'un père, c'est-à-dire, pendant trois ans. Les autres disciples, qui se trouvaient disséminés dans tous les états voisins, arrivèrent successivement pour rendre les devoirs funèbres à leur ancien maître, et apportèrent chacun une espèce d'arbre particulière à leur pays, pour contribuer à embellir le lieu qui contenait ses respectables restes. Plusieurs de ces disciples vinrent avec leurs familles s'établir dans le même lieu. Leur réunion donna naissance à un village qu'ils nommèrent *Koung-ly*, ou *village de Confucius*; et leurs descendants, après quelques siècles, se trouvèrent assez nombreux pour peupler, eux seuls, une ville du troisième ordre, qui porte aujourd'hui le nom de *Kiu-fou-hien*, dans la province de Chan-tong. Confucius n'a pas été le législateur de la Chine, comme paraissent l'avoir cru quelques-uns de nos écrivains; jamais il n'a été revêtu de l'autorité nécessaire pour publier des lois, et jamais

il n'a eu la pensée de rien innover dans la religion de son pays. Confucius, comme Socrate, qui vint après lui, cultiva et professa la morale; né vertueux, conduit par sa raison à l'étude de la sagesse, philosophe sans ostentation, il aimait ses concitoyens, et se crut appelé à les éclairer sur les routes qui mènent à la vertu et au bonheur. Loin de se donner pour l'inventeur de sa doctrine, il rappelait sans cesse que les maximes qu'il enseignait étaient celles des anciens sages qui l'avaient précédé. « Ma doctrine, dit-il, est celle de Yao et de Chun; » quant à ma manière de l'enseigner, elle est fort simple. Je cite pour exemple la conduite des anciens; je conseille la lecture des *King*, dépouillés de leurs sages pensées, et je demande qu'on s'accoutume à réfléchir sur les maximes qu'on y trouve. » Mais si Confucius a emprunté de ses prédécesseurs les principes fondamentaux de sa philosophie, quels heureux développements il a su leur donner! quelles sages et nombreuses applications il a su en faire! Jamais la raison humaine, privée des lumières de la révélation, ne s'est montrée avec autant de force et d'éclat. Quelque sublime que soit sa morale, elle paraît toujours simple, naturelle, conforme à la nature de l'homme. Il traite de tous les devoirs, mais il n'en outre aucun; un tact exquis lui fait toujours sentir jusqu'où le précepte doit s'étendre. Tout le code moral du philosophe chinois peut se réduire à un petit nombre de principes : l'exacte observation des devoirs qu'imposent les relations de souverain et de sujets, du père et des enfans, de l'époux et de l'épouse. Il y joint cinq vertus capitales, dont il ne cesse de recommander la pratique : 1°. l'humanité; 2°. la justice; 3°. la fidélité à se

conformer aux cérémonies et aux usages établis; 4°. la droiture, ou cette rectitude d'esprit et de cœur qui fait qu'on recherche toujours le vrai; 5°. enfin, la sincérité ou la bonne foi. Nous joindrons ici quelques-unes des pensées et des maximes qui étaient les plus familières à Confucius. « Qui » a offensé le *Tien* (le Seigneur du » ciel) n'a plus aucun protecteur. — » Le sage est toujours sur le rivage, » et l'insensé au milieu des flots; l'insensé se plaint de n'être pas connu des hommes, le sage de ne pas les connaître. — Un bon cœur penche » vers la bonté et l'indulgence; un cœur » étroit ne passe pas la patience et la » modération. — La bienfaisance d'un » prince n'éclate pas moins dans les » rigueurs qu'il exerce, que dans les » plus touchants témoignages de sa bonté. — Conduisez-vous toujours avec » la même retenue que si vous étiez » observé par dix yeux et montré par » dix mains. — Pécher et ne pas se repentir, c'est proprement pécher. — » Un homme faux est un char sans timon; par où l'atteler? — La vertu, » qui n'est pas soutenue par la gravité, n'obtient pas de poids et d'autorité parmi les hommes. — Ne vous » affligez pas de ce que vous ne parvenez point aux dignités publiques, » gémissiez plutôt de ce que, peut-être, » vous n'êtes pas orné des vertus qui » pourraient vous rendre digne d'y » être élevé. — Il est du devoir d'un » monarque d'instruire ses sujets; mais » ira-t-il dans la maison de chacun » d'eux leur donner des leçons? Non; » sans doute; il leur parle à tous par » l'exemple qu'il leur donne. » Confucius, n'est pas moins distingué comme écrivain, que comme philosophe. On lui est redevable d'avoir épuré et mis en ordre les livres canoniques des Chinois; il expliqua les *Koua* de Fou-

hi, fit des commentaires sur le *Li-ki*, et corrigea le *Ché-king*. Il composa aussi le *Chou-king* et le *Tchun-tsieou*. Le style de ces ouvrages, dont aucune traduction ne peut rendre l'énergique laconisme, fait encore l'admiration des Chinois. Leurs plus habiles lettrés ont vainement essayé de l'imiter et ont reconnu leur impuissance à cet égard : leurs plus beaux morceaux ne peuvent soutenir la comparaison avec les endroits les plus ordinaires du *Ché-king*, du *Chou-king* ou du *Tchun-tsieou* (1). Quelques critiques prétendent que Confucius n'a formé le *Chou-king* que des extraits qu'il avait faits des anciennes annales chinoises, dont l'étude l'avait occupé pendant vingt ans; d'autres croient que le *Chou-king* existait anciennement en cent chapitres, et que Confucius n'a fait que le réduire en cinquante-huit, tel que nous l'avons aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, ce livre, le plus beau sans doute et le plus révérend de tous ceux que la Chine a produits, n'est pas, comme l'ont cru quelques écrivains, un livre d'histoire, mais simplement un livre de morale. Le but que se proposa Confucius en le rédigeant, fut de conserver les vrais principes de l'ancien gouvernement chinois et les maximes fondamentales de la morale politique, en réunissant dans un même ouvrage les discours et les règles de conduite qu'avaient tenus les empereurs, les ministres et les sages de la haute antiquité. La nature même d'un semblable recueil suppose nécessairement des lacunes historiques, et si beaucoup de princes y sont omis, c'est que Confucius n'a pas jugé qu'ils méritassent d'être proposés comme modèles à la postérité.

(1) Voyez le *Moniteur*, an 1812, N°. 314.

Le *Chou-king* commence à l'empereur Yao, qui monta sur le trône l'an 2357 avant notre ère, et finit à l'an 624 avant J.-C. Nous avons une traduction française de cet ouvrage, due au P. Gaubil, jésuite, Paris, 1770, in-4°. Le *Tchun-tsieou* contient une partie des annales du royaume de Lou, depuis l'an 722 avant notre ère, et retrace les événements qui y ont eu lieu, durant deux cent quarante-deux ans. L'auteur y fait mention de trente-cinq éclipses de soleil arrivées et observées dans sa patrie, pendant ce même espace de deux cent quarante-deux années. La plupart de ces éclipses ont été vérifiées par d'habiles calculateurs européens, et reconnues pour avoir été indiquées avec précision. Bayer a publié le texte chinois du commencement du *Tchun-tsieou* dans les *Mémoires de l'académie de Pétersbourg*. Le *Hiao-king* est un dialogue sur la piété filiale, suivant la doctrine de Confucius, l'apôtre le plus zélé et le plus éloquent de cette vertu. On croit qu'il a été composé l'an 480 avant notre ère. Quoiqu'il n'ait pas été recouvert en entier, il n'en a pas moins eu l'honneur de donner lieu à une foule de commentaires. Le *Ta-hio* (la grande science) et le *Tchong-yong* (le juste milieu), deux ouvrages attribués par les uns à Confucius, et par d'autres à deux de ses disciples qu'on suppose les avoir rédigés d'après les instructions de leur maître, présentent l'ensemble le plus complet de la morale et de la politique du philosophe chinois. On y joint encore le *Lun-yu*, ou *livre des Sentences*, compilation en vingt chapitres des maximes de Confucius; mais dont plusieurs semblent s'écarter de sa doctrine et de ses principes. Le *Ta-hio*, traduit en latin, ou plutôt paraphrasé, par le P. Ignace de Costa, le *Tchong-*

yong par la P. Intorcetta, et la première partie du *Lun-yu*, ont été publiées avec le texte chinois imprimé horizontalement entre les lignes. Cette édition commencée à Nank'ing et terminée à Goa, est extrêmement rare en Europe. La paraphrase latine, augmentée par les PP. Couplet, Herdreich et Rougemont, a paru sous ce titre : *Confucius Sinarum philosophus*, Paris, 1687, in - fol. Celle du *Tchong-yong* avait déjà paru, en 1672, sous le titre de *Sinarum scientia politico-moralis*, dans le tome II de la collection de Melch. Thevenot. La morale de Confucius, philosophe de la Chine, Amsterdam, 1688, in-8°, est un extrait de ces divers ouvrages : on les retrouve, avec des commentaires beaucoup plus diffus, dans l'ouvrage du P. Noël, intitulé : *Sinensis imperii libri classici VI*, Prague, 1711, in-4°. C'est d'après ce dernier ouvrage, que M. l'abbé Pluquet a publié les *Livres classiques de l'empire de la Chine*, en 7 petits vol. in-18, Paris, Didot, 1784 et 1786. G—R.

CONGALL I^{er}., roi d'Écosse, succéda à son cousin Constantin I^{er}., en 478. Il s'efforça de réformer les mœurs de son peuple et de mettre un terme aux brigandages qui s'accroissaient chaque jour, donna l'exemple d'une vie tranquille et modérée, et punit sévèrement ceux qu'il ne put corriger de cette manière. Ses efforts furent couronnés par le succès. Les Bretons apprenant qu'il était pacifique, engagèrent Aurélius Ambrosius à reprendre aux Écossais le Westmorland, dont ils s'étaient emparés. La guerre qui eût pu résulter de cette démarche fut heureusement prévenue par un accommodement. Congall fit pendant tout son règne la guerre aux Saxons, et envoya sou-

vent des secours contre eux aux Bretons. De son temps, vécurent Merlin et Gildas, les deux fameux prophètes bretons. Congall mourut en 500. — CONGALL II, qui succéda à Eugène III en 558, fut un prince pacifique et débonnaire, et donna l'exemple de toutes les vertus. Il semblait rivaliser d'austérités avec les moines, qui dans ce temps menaient une vie de mortification et de pénitence. Il enrichit beaucoup les églises, et s'efforça de réformer la vie dissolue des militaires et des jeunes gens, plus par son exemple que par des lois sévères. Il secourut les Bretons contre les Saxons, et mourut en 568. — CONGALL III, successeur d'Achaius, eut un règne tranquille, et mourut en 814. E—s.

CONGOLITAN, général gaulois, vers l'an 225 avant J.-C., commandait avec Anéroest, les Gessates, nom sous lequel les Romains désignaient la confédération des Allobroges, des Voconces, et de leurs alliés. Les Boïens, les Cénomans, les Taurisques, les Venètes, les Insubriens, les Sénonais et les autres nations celtiques établies en Italie, menacées par les Romains, qui voulaient leur enlever leur territoire, appelèrent à leur secours les Gessates, qui firent une irruption en Italie, sous la conduite de Congolitan et d'Anéroest, l'an de Rome 529. Dès qu'ils eurent passé les Alpes, ceux qui les avaient appelés se réunirent à eux, formèrent une armée formidable, et marchèrent contre Rome. Les Romains, qui s'attendaient à la guerre, avaient fait d'immenses préparatifs, et Polybe assure que le cens qui eut lieu cette année porta à deux cent un mille cinq cents hommes l'état des troupes, et à sept cent soixante-dix mille hommes le nombre de ceux qu'on pouvait lever en cas de nécessité. Le consul

L. Emilius Papus se porta avec son armée à Ariminium pour y arrêter les Gaulois, et l'un des préteurs fut envoyé en Étrurie, tandis que C. Attilius Régulus, second consul, alla en Sardaigne pour y apaiser une révolte. L'armée gauloise s'avança dans l'Étrurie, où elle fit un butin considérable; elle était déjà parvenue à trois journées de Rome, lorsqu'elle apprit que l'armée prétorienne, qui la suivait, allait l'atteindre. Congolitan retourna aussitôt sur ses pas pour lui livrer bataille, et les deux armées se trouvèrent en présence au coucher du soleil. Le général gaulois fit décamper ses troupes pendant la nuit, et se retira sur Fésule, après avoir ordonné à sa cavalerie de rester en face des Romains, et de les attirer, par une fuite simulée, au milieu de l'armée gauloise, qui les attendrait en ordre de bataille. Les Romains donnèrent dans le piège, furent vaincus, et perdirent cinquante mille hommes. Le reste des légions prit la fuite et se cantonna dans un poste assez avantageux, mais que les Gaulois environnèrent. Congolitan, au lieu de les forcer tout de suite, voulut attendre le lendemain, pour donner à ses soldats le temps de prendre quelque repos. L'armée du préteur une fois détruite, les Gaulois n'avaient plus d'obstacle qui les empêchât d'aller à Rome et de la brûler; mais la fortune des Romains ne les abandonna pas. Émilius Papus, qui attendait les ennemis à Ariminium, apprenant qu'ils étaient en Étrurie, se hâta d'y aller, et arriva auprès des débris de l'armée prétorienne dans la nuit même de la bataille. Congolitan et les autres chefs Gaulois résolurent alors de se retirer pour mettre à couvert leur butin, et revenir ensuite attaquer les ennemis. Émilius n'osa pas inquiéter

leur retraite, et se contenta de les suivre, afin d'observer leur marche. Par un bonheur singulier, le consul Atilius Régulus débarquait alors à Pise, après avoir pacifié la Sardaigne. Ignorant les événemens de la guerre, il se rendait à Rome avec son armée, lorsqu'il rencontra les Gaulois auprès de Télamon. Congolitan, se voyant coupé, disposa sa troupe de manière à faire tête aux deux armées romaines, et livra une bataille où le choc fut terrible et le succès disputé pendant long-temps. Enfin le nombre l'emporta; les Gaulois, dont le courage était trahi par la mauvaise qualité de leurs armes et par une disposition qui les obligeait de faire face de tous les côtés en même temps, furent taillés en pièces. Anéroest périt sur le champ de bataille; Congolitan, fait prisonnier, et conduit en triomphe à Rome, y mourut dans les fers.

B—G—T.

CONGRÈVE (GUILLAUME), célèbre poète dramatique anglais, naquit vers 1672, et en Angleterre, bien que quelques-uns de ses biographes aient placé le lieu de sa naissance en Irlande, où son père avait un grade dans l'armée. Congrève fut élevé à l'université de Dublin et destiné à l'étude des lois; mais cette étude étant peu conforme à ses goûts, et sa fortune lui permettant de les suivre, il employa le temps que ses parents destinaient à en faire un bon avocat à des études qui lui étaient beaucoup plus agréables. Il donna de bonne heure une preuve du penchant qui l'entraînait vers le théâtre, dans un roman intitulé : *Incognita* ou *l'Amour réconcilié avec le devoir*, composé à l'âge de dix-sept ans, et où il s'est de lui-même donné à combattre la plupart des difficultés d'un ouvrage dramatique, en s'imposant

une sorte d'unité de temps et de lieu. Ce petit ouvrage, qui n'est remarquable que par cette circonstance et par la jeunesse de l'auteur, ne parut pas sous son nom, mais sous celui de *Cléophile*. Ce fut deux ou trois ans après que, dans la convalescence d'une maladie, il composa sa première comédie *The old Bachelor* (*le Vieux Garçon*). Il la soumit d'abord à Dryden, qui, frappé du talent d'un jeune auteur auquel il ne manquait que l'usage du théâtre, le dirigea dans la manière de donner à sa pièce la forme dramatique. *Le Vieux Garçon* fut représenté en 1693 avec le plus grand succès, et Congrève fut regardé comme l'espérance du théâtre. Lord Halifax, voulant favoriser une vocation qui s'annonçait d'une manière si brillante, lui donna dans les douanes une place de la valeur de 600 liv. sterl. de revenu, et deux autres commissions du même genre, dont les fonctions n'étaient pas de nature à interrompre beaucoup ses travaux littéraires. Congrève, encouragé par ses premiers succès, donna bientôt (1694) une autre comédie, *The double Dealer* (*le Fourbe*), traduite en français par Peyron, Paris, 1775, in-8°. Cette pièce, plus approuvée encore par la bonne compagnie que *le Vieux Garçon*, fut moins applaudie du public. C'était la première comédie régulière qu'on eût vue en Angleterre, et l'auteur avait été obligé de sacrifier au mérite de la régularité l'effet d'un mouvement plus rapide et plus varié, qu'il lui eût été aisé de donner à une action que l'on transporte sans scrupule d'un lieu à un autre, et surtout à une réunion de plusieurs actions qui n'ont aucun rapport immédiat entre elles; ce qu'on trouve dans la plupart des comédies anglaises, et

en particulier dans le *Vieux Garçon*. C'est par l'intrigue et le mouvement que les Anglais remplacent ce comique que nos bons auteurs dramatiques tirent d'un ou de plusieurs caractères, groupés ou contrastés, et contribuant à se faire ressortir mutuellement. Sur le théâtre anglais, les caractères les plus comiques ne paraissant guère dans des situations très variées, ont peu de développement, et ne peuvent par conséquent produire leur effet sans un peu de caricature. Où manque le trait profond, il faut un trait plus brillant, pour avertir l'esprit et donner du relief au ridicule. Les comédies de Congrève sont très intriguées; son dialogue est extrêmement spirituel, mais d'un esprit souvent recherché, et même sophistiqué. Il semblerait qu'à cette époque, peu éloignée des troubles civils du règne de Charles I^{er}, les Anglais, du moins les gens du monde, avaient conservé dans leur conversation quelque chose de cette subtilité que donne l'habitude des disputes de théologie et même de politique. Congrève, qui s'en moque, ne sait pas s'y soustraire; il ne connaît pas cet art de Molière, d'opposer la simplicité du gros bon sens au langage apprêté qu'il veut tourner en ridicule. Ses personnages les plus raisonnables ont toujours quelque chose du ton de ceux dont il se moque. Rarement d'ailleurs montre-t-il un personnage tout-à-fait raisonnable, et encore moins un personnage honnête. « Vous voyez partout » dans ses pièces, dit Voltaire, le » langage des honnêtes gens avec des » actions de fripons; ce qui prouve » qu'il connaissait bien son monde » et qu'il vivait dans ce qu'on appelle » la bonne compagnie. » Cependant, il doit se trouver, même dans la société la plus corrompue, quelque

personnage plus moral, dont la rectitude, présentée avec art par le poète comique, peut servir comme de règle pour mesurer les autres et fixer l'esprit du spectateur, embarrassé de ne savoir où s'attacher dans cette multitude de personnages sans foi et sans probité, qui ne varient guère que dans l'objet et le degré de leur immoralité. *Love for Love* (*Amour pour amour*), la meilleure des pièces de Congrève, offre cependant l'exemple d'un amour honnête et intéressant, et Congrève a peint aussi l'amour d'une manière fort touchante dans sa tragédie *the Mourning bride* (*l'Épousée en deuil*), pièce où l'on trouve beaucoup de pathétique, des sentiments nobles, et ce genre d'intérêt qui résulte d'une intrigue extrêmement romanesque. Ces deux pièces sont traduites en français dans le *Théâtre anglais* de Laplace. Sa dernière pièce (1700) fut *the Way of the World* (*le Train du monde*). Le monde s'y trouva, dit-on, trop fidèlement et trop ridiculement peint, et le peu de succès qu'elle eut alors acheva de dégoûter Congrève de la carrière dramatique, dont avaient commencé à l'éloigner les critiques de Jérémie Collier, qui avait attaqué avec beaucoup de chaleur et même de succès, l'immoralité et l'indécence du théâtre anglais. C'était pour un auteur avoir peu de courage; mais Congrève était fort riche; ses places lui rapportaient, dit-on, plus de 12,000 liv. sterl. de revenu; il jouissait d'une existence honorable et brillante; et l'on sait qu'il faut peu compter sur la résolution d'un soldat dont la fortune est faite. D'ailleurs Congrève vivait dans le monde; la nuance de considération qui distingue en Angleterre l'homme public et l'homme privé, n'avait pas échappé.

à son amour-propre. Il était peu flatté de n'être considéré dans la société que comme auteur. Voltaire, étant en Angleterre, alla faire une visite à Congrève, alors retiré à la campagne, et lui témoigna son empressement de voir un homme de lettres dont le talent honorait son pays. « Monsieur, lui répondit Congrève, » je suis un simple gentilhomme, plus » occupé à cultiver ses terres que la » littérature. — Monsieur, répliqua » Voltaire, si vous n'étiez qu'un simple gentilhomme, je n'aurais pas » aujourd'hui l'honneur de vous voir » chez vous. » Congrève n'avait que vingt-cinq ans lorsqu'il quitta le théâtre; il n'entreprit plus aucun ouvrage de longue haleine. Des épîtres, de petites pièces de vers de circonstance, des chansons qui ont de l'esprit et de la grâce, des traductions ou imitations en vers de Juvénal, d'Horace, d'Ovide, etc., suffirent pour entretenir sa réputation sans la compromettre; son goût et sa complaisance comme critique ajoutèrent à sa considération par les obligations que lui eurent les hommes célèbres de son temps. Dryden avouait devoir beaucoup aux conseils de Congrève pour sa traduction de l'*Énéide*. Il a traduit aussi quelques morceaux de l'*Illiade*, et Pope lui a dédié la sienne. On a encore de lui deux espèces d'opéras, le *Jugement de Paris* et *Semélé*. On trouve dans différents recueils plusieurs de ses lettres; plusieurs de ses épîtres n'ont jamais été imprimées. La vie d'homme du monde est peut-être moins saine que celle d'écrivain. Congrève, tourmenté de la goutte, alla à Bath pour y prendre les eaux; sa voiture versa; depuis ce moment, il se plaignit d'une douleur dans le côté; sa santé déclina sensiblement, et il mourut six mois après à Londres, en janvier 1729,

agé de cinquante-six ans, après une vie si heureuse qu'il semble qu'il n'y ait manqué qu'un peu plus d'ardeur à jouir des biens dont elle fut remplie. C'était un homme d'un caractère obligeant et d'une conversation agréable. Comme poète comique, on ne peut lui refuser le mérite d'un écrivain élégant, très spirituel, et plus sage dans ses compositions que tous les autres poètes anglais; mais il manque de cette originalité d'observation, de cette naïveté de ton, de cette vigueur de pinceau qui distingue le génie. On l'a appelé le *Molière des Anglais*; mais il est bien loin de mériter ce titre. Molière est peut-être le seul homme de génie qui n'ait eu ni modèle chez les anciens, ni concurrent parmi les modernes. Baskerville a donné une belle édition des *Oeuvres de Congrève*, Birmingham, 1761, 3 vol. grand in-8°, fig. S—D.

CONNAN (FRANÇOIS DE), jurisconsulte parisien du 16^e. siècle, était fils d'un maître des comptes, et avait étudié à Orléans sous Pierre de l'Étoile, et à Bourges sous Alciat. Marchant sur les traces de ce dernier, qui, le premier, voulut tirer la jurisprudence de cette espèce de barbarie où elle avait été plongée jusqu'alors, il forma l'entreprise tentée par tant d'autres, et jamais exécutée, de réduire en art la science des lois, et d'en ranger les matières dans un ordre clair et méthodique; mais une mort prématurée l'empêcha d'exécuter un plan aussi vaste et aussi difficile. Il n'est resté qu'une partie de son travail, sous le titre de *Commentaria juris civilis*, Paris, 1538, in-fol. Louis Leroy, son ami, fut l'éditeur de cet ouvrage, et il le dédia au chancelier de l'Hôpital. L'édition la plus ample est celle que François Hotman publia en 1662, à Bâle, aug-

mentée de l'éloge de Connan par L. Leroy. Le style de Connan est plus élégant que celui des juriconsultes qui l'avaient précédé ; mais il insiste trop sur l'étymologie et la propriété des mots. Les gens du métier sont très divisés sur le mérite de son ouvrage. Cujas lui accordait beaucoup de savoir, mais peu de jugement. C'était, suivant lui, un temps perdu que celui qu'on employait à le lire. Connan, d'abord maître des comptes, comme son père, fut fait maître des requêtes par François I^{er}. en 1544. Il mourut le 1^{er}. septembre 1551, âgé seulement de quarante-trois ans. B—I.

CONNOR (TORDHELVACH, ou TURLOGH O), naquit en 1088, de la dynastie des rois provinciaux de Conacie en Irlande. Le sceptre monarchique de toute l'île étant passé alors, de la tribu des O'Neill, qui l'avait possédé pendant cinq siècles, à celle des O'Brien, qui s'en était emparé vers l'an 1000, Turlogh O'Connor y prétendit à son tour, et, salué d'abord du titre de monarque par ses sujets conaciens, il étendit insensiblement sa suprématie sur tous les peuples de l'Irlande. Elle avait été promptement reconnue par les trois provinces du centre. Au nord, et surtout au midi, il eut à soutenir de longues et de fréquentes luttes contre des rivaux puissants et des ennemis acharnés. Il dompta les uns, et se concilia les autres. Les plus dangereux pour lui furent les O'Brien. Non seulement ils vinrent à bout de l'emporter souvent sur leurs compétiteurs dans leur province de Momonie, mais ils firent plusieurs incursions dans la Conacie, dès l'an 1132, jusqu'à l'an 1151. Provoqué par ces hostilités, appelé par Dermot MacCarthy, roi de Desmond, au secours des Eugéniens opprimés, le

monarque leur envoya d'abord son fils Rodéric, qui ravagea le Thomond, et réduisit en cendres un fameux palais de Ceancora, *demeure immémoriale des O'Brien, et le plus bel édifice royal qu'il y eût en Irlande*, disent les *Annales de Tigernach*. Bientôt Turlogh lui-même, ayant réuni à son armée les troupes de Midie et de Lagénie, pénétra dans le cœur de la Momonie, et vint remporter, près de Cork, la sanglante victoire de Moïn-Mor, où périt, avec Mortogh O'Brien, roi de Thomond, toute la fleur de ces braves *Dal-Caïss*, qui ne se relevèrent plus d'un pareil désastre. O'Connor, maître de Liméric, ne voulut plus qu'il y eût un chef souverain de cette grande province ; il la partagea en deux grands districts, entre un roi de Thomond et un roi de Desmond, qui, parfaitement égaux entre eux, ne relèveraient que de lui seul. Après deux ans de paix, une nouvelle guerre vint du nord. Morintach-Mac-Loghlin O'Neill, ligué avec l'O'Brien qui avait été exclus de la souveraineté de Momonie, entra en campagne pour le rétablir. Cette fois, le monarque fut vaincu, et le suzerain obligé de donner des otages au vassal de qui il en avait reçus. Cependant, O'Connor vint encore à bout de raffermir son autorité qui n'avait été qu'ébranlée, puisque, rétabli malgré lui, le roi Momonien lui fit hommage de sa couronne en 1156. Ce fut le 13 juin de cette année, que mourut Turlogh O'Connor, nommé le Grand, parce qu'en effet il fut grand guerrier, grand politique, grand surtout par son amour de la justice, sa piété charitable, ses soins pour faire fleurir le commerce et amener l'abondance. Il fonda une nouvelle chaire de théologie dans Armagh, à Tuam un prieuré pour les Templiers, çà et là des hôpitaux, un

hôtel des monnaies à Cluan-Mac-Noïs, enfin il rétablit les anciens jeux de Tuilton où se distribuient les prix pour les courses, la lutte, la fronde, tous les exercices du corps. Il avait été marié plusieurs fois. Le livre *Lécan* nommé pour sa première femme Dubeasa, fille d'O Mehghlin, roi de Midie, et de Dubeasa Ni-Mul-Lally. De ce mariage naquit Roderic O Connor.

L—T—L.

CONNOR (BERNARD), médecin anglais, naquit vers 1666 dans le comté de Kerry en Irlande, d'une ancienne famille. Ses parents étant catholiques, il ne fut point élevé dans les écoles publiques. Il vint en France en 1686, pour achever ses études à Montpellier et à Paris. De là, il accompagna en Pologne les deux fils du grand chancelier de ce royaume. Il fut bien reçu à la cour de Sobieski, et nommé, à vingt-huit ans, premier médecin de ce prince. Cependant il ne resta en Pologne que le temps nécessaire pour s'instruire dans l'histoire naturelle de ce pays. Il revint en Angleterre en 1695, donna avec un grand succès à Oxford des leçons publiques sur l'économie animale, et se distingua par sa manière d'enseigner claire et méthodique. Il fit imprimer, sous le titre de *Dissertationes*, etc., des traités sur différents sujets de médecine et d'histoire naturelle, 1695, in-8°, et fut nommé la même année membre de la société royale et du collège royal des médecins de Londres. En 1696, il fit des leçons publiques à Cambridge; en 1697, il publia un ouvrage assez curieux, intitulé *Evangelium medici, seu medicina mystica de suspensis naturæ legibus, sive de miraculis*, etc., Londres, 1697, in-8°, et in-12; Amsterdam, 1699, in-8°. Le but de cet ouvrage est d'expliquer physiquement de quelle manière la

toute-puissance divine a dû agir sur les corps pour produire les divers miracles rapportés dans l'Écriture; « car il est aussi aisé de concevoir, dit-il, comment la puissance infinie agit sur les corps pour y produire des effets surnaturels que pour y produire les phénomènes ordinaires de la nature. » Quoique l'auteur assurât avoir pour objet de convaincre les *sceptiques* et les *déistes*, soit que ses intentions ne parussent pas claires, ou que, dans une matière si délicate, il fût difficile de ne pas se laisser entraîner à quelques propositions susceptibles de quelque censure, cet ouvrage éleva une grande rumeur contre l'auteur, et n'en eut pas moins deux éditions dans l'année. La mort de Sobieski et les événements qui en furent la suite lui donnèrent occasion de publier deux volumes de lettres sur la Pologne, qui, bien qu'écrites avec précipitation, comme tout ouvrage de circonstance, contiennent cependant sur ce pays des particularités curieuses et intéressantes. On les a traduites en allemand en 1700, et Mitzler de Kolof les a traduites en latin dans l'édition latine qu'il a donnée des œuvres de Connor. Ces lettres sont au nombre de seize; mais Connor n'est auteur que des sept premières. Les autres furent rédigées, d'après son plan et ses papiers, par Savage. Connor mourut le 30 octobre 1698, âgé d'un peu plus de de trente-deux ans. Né catholique, il avait embrassé la religion protestante; il fut accusé d'athéisme, ou au moins de déisme, et reçut à la mort l'eucharistie d'un ministre protestant, et l'extrême-onction d'un prêtre catholique.

X—s.

CONOBERT. Voy. BRETAGNE (Alain I^{er}).

CONON, fils de Timothée, célèbre

général Athénien, se forma pendant la guerre du Péloponnèse. Il eut d'abord le commandement des troupes que les Athéniens tenaient à Naupacte ; il fut ensuite nommé, l'an 407 av. J.-C., un des dix généraux qu'on choisissait tous les ans. Étant allé à Samos prendre le commandement de l'escadre, il la trouva dans le plus mauvais état, les équipages, qui n'étaient plus composés d'Athéniens, ayant déserté en grande partie pour passer au service des Lacédémoniens, qui donnaient une paie plus forte. Il prit alors le parti de réformer un grand nombre de vaisseaux, pour n'en conserver que soixante-dix bien équipés. Ces forces n'étant pas suffisantes pour se mesurer avec les Lacédémoniens, il sut les éviter ; et leur fit beaucoup de mal en ravageant les pays de leurs alliés. Callicratidas parvint cependant à le joindre, et Conon, quoiqu'avec des forces très inférieures, fit balancer pendant quelque temps la fortune ; mais ayant perdu trente vaisseaux, il prit la fuite et se réfugia dans un des ports de Mitylène, où il fut bloqué par Callicratidas. Voulant faire connaître aux Athéniens sa situation, il choisit deux vaisseaux les plus légers qu'il eut, avec les meilleurs rameurs, et les fit sortir vers le milieu du jour, moment où les Lacédémoniens étaient le moins sur leurs gardes. L'un de ces deux vaisseaux fut pris ; mais l'autre se rendit à Athènes, et les Athéniens envoyèrent sur-le-champ une escadre considérable, qui remporta aux Arginusés une victoire complète sur les Lacédémoniens, ce qui dégagait Conon. Les généraux qui avaient remporté cette victoire ayant presque tous été condamnés à mort à leur retour, pour avoir négligé d'enlever les morts, on en nomma dix autres, du nombre desquels fut Conon. Ils se rendirent vers

l'Hellespont, où se trouvait Lysandre avec l'escadre lacédémonienne. Après l'avoir défié plusieurs fois au combat, sans qu'il voulut l'accepter, ils se crurent invincibles, et, malgré les avis de Conon, ils négligèrent tellement de se tenir sur leurs gardes, que Lysandre les surprit à Egospotamos, et détruisit entièrement l'escadre athénienne, à l'exception de neuf vaisseaux avec lesquels Conon s'échappa. La galère paralienne, qui était de ce nombre, alla porter à Athènes la nouvelle de ce désastre, et Conon, désespérant pour le moment du salut de sa patrie, emmena les huit autres dans l'île de Chypre, où il resta auprès d'Evagoras, en attendant que les circonstances lui permissent de faire quelque chose pour les Athéniens. Les Lacédémoniens, n'ayant plus de rivaux dans la Grèce, envoyèrent Agésilas avec une armée en Asie pour faire la guerre au roi de Perse ; Conon se rendit aussitôt auprès de Pharnabaze, satrape de la Lydie et de l'Ionie, l'aida de ses conseils, et lui suggéra l'idée de forcer les Lacédémoniens à rappeler Agésilas, en leur faisant déclarer la guerre par les Thébains et d'autres peuples de la Grèce. Pharnabaze ayant fait sentir au roi la nécessité d'avoir une escadre, Conon fut chargé du soin de la former ; mais se voyant arrêté par la malveillance de ceux qui devaient lui fournir les fonds nécessaires, il alla trouver le roi de Perse, et lui inspira tant de confiance, que ce souverain le nomma général en chef de ses forces navales, et, sur sa recommandation, il chargea Pharnabaze, son ami, de lui fournir tout l'argent dont il aurait besoin pour équiper une escadre. Il ne fut pas trompé dans son attente ; car peu de temps après (l'an 394 avant J.-C.), Conon remporta vers Guide une

victoire éclatante sur les Lacédémoniens, qui perdirent l'empire de la mer. Les îles ne tardèrent pas à se détacher d'eux, et Pharnabaze les laissa libres, à la prière de Conon. Ces deux généraux allèrent ensuite ravager les côtes de la Laconie, et prirent l'île de Cythère, où ils mirent une garnison. Conon se rendit alors à Athènes, et en fit rétablir les murs, ainsi que ceux du Pirée, avec l'argent que Pharnabaze lui avait fourni, et il donna à cette occasion un repas splendide à tous les Athéniens. Les Lacédémoniens, consternés des succès de Conon, et alarmés du rétablissement des murs d'Athènes, envoyèrent Antalcidas vers Tiribaze, l'un des généraux du roi de Perse, pour demander la paix, en offrant d'abandonner les villes grecques d'Asie, à condition seulement que les îles restassent libres. Les Athéniens députèrent de leur côté Conon et quelques autres, pour s'opposer au traité que proposaient les Lacédémoniens. Tiribaze, qui favorisait ces derniers, probablement par jalousie contre Pharnabaze, fit arrêter Conon, sous prétexte qu'il cherchait à soulever l'Ionie et l'Eolide, et se rendit vers le roi de Perse pour lui faire part des propositions des Lacédémoniens. Il paraît que le roi n'approuva pas sa conduite; car il envoya un autre de ses généraux prendre le commandement des provinces maritimes, et Conon, ayant été relâché, retourna dans l'île de Chypre, où il mourut de maladie, vers l'an 390 avant J.-C., laissant des biens considérables à Timothée son fils, qui devint lui-même un général célèbre. On rapporta son corps dans l'Attique, où on lui érigea un tombeau. Le peuple athénien rendit les plus grands honneurs à sa mémoire, et il est, dit-on, le premier, depuis Harmodius et Aristogiton, à

qui on ait érigé une statue en bronze. Nous avons un abrégé de sa vie par Cornélius Népos; mais on trouve beaucoup plus de détails dans l'histoire grecque de Xénophon et dans Diodore de Sicile. C—R.

CONON de Samos, astronome et géomètre célèbre, dont il ne nous reste aucun ouvrage, n'est connu que par les témoignages honorables qu'ont rendus de lui Archimède, Sénèque, Virgile, Callimaque et plusieurs autres poètes. Il vivait vers la 126^e. et la 130^e. olympiade, environ 260 et 300 ans avant J.-C. Nous savons, par la préface du *Traité des spirales*, qu'Archimède lui avait envoyé plusieurs théorèmes sur la sphère et le cône, et que Conon n'en avait pas deviné les démonstrations. « Il les » eût trouvés, sans doute, ajoute » Archimède, s'il eût assez vécu; il y » eût ajouté de nouveaux théorèmes, » et fait avancer la science; car il » avait une sagacité extraordinaire et » un grand amour pour le travail. Il » était mon ami, dit-il encore, en » commençant son *Traité de la quadrature de la parabole*, et il » était un homme admirable en mathématiques. » Un pareil témoignage, consigné dans les écrits d'Archimède, après la mort de Conon, doit nous faire regretter la perte de ses ouvrages. Apollonius lui est moins favorable au 4^e. livre des *Sections coniques*. On y voit que Conon avait déterminé le nombre de points qui peuvent être communs à un cercle et à une section conique, ou bien à deux sections coniques, sans que les deux courbes se confondent; mais il s'était trompé dans la démonstration qu'il avait donnée de son théorème. Nicotèles de Cyrène avait écrit contre Conon, pour lui prouver son erreur; mais, se laissant emporter à son ani-

mosité, il avait dit qu'il n'y avait rien d'utile dans l'ouvrage de Conon. Apollonius trouve ce jugement trop sévère, et pense que si les théorèmes de Conon ne sont pas d'une nécessité indispensable, ils peuvent au moins abrégier plusieurs démonstrations. Conon avait proposé aux géomètres de trouver la théorie de la spirale, et c'est là probablement ce qui nous a valu le traité d'Archimède sur les hélices. (Voy. Pappus, liv. IV, proposition XVIII.) C'est tout ce qu'on sait de Conon comme géomètre. Comme astronome, nous voyons qu'un commentateur de Ptolémée, dans une note ajoutée au petit ouvrage sur les apparitions des étoiles, cite Conon parmi ceux qui ont fait leurs observations en Italie. Sénèque, dans ses *Questions naturelles* (VII, 3), nous dit qu'il avait recueilli les éclipses de soleil observées en Egypte. Virgile l'a nommé dans ces vers de la 3^e. églogue :

In medio duo signa: Conon, et... quis fuit alter?...
Descripsit radio totum qui gentibus orbem.

Mais ce qui surtout fera vivre son nom, c'est l'épigramme de Callimaque sur la chevelure de Bérénice, ou plutôt la traduction que Catulle a faite de ce joli poème. Bérénice, femme et sœur de Ptolémée Evergète, avait fait vœu de consacrer à Vénus une *boucle* de ses cheveux, si Ptolémée revenait triomphant de la guerre d'Asie. Elle accomplit son vœu, et la boucle suspendue dans le temple de Vénus avait disparu dès le lendemain. Le poète feignit que Vénus l'avait fait enlever par Pégase, pour la placer dans le ciel, comme Bacchus y avait placé la couronne d'Ariadne. Callimaque, à l'appui de sa fiction, cite le témoignage de Conon, qui avait vu briller au ciel la nouvelle constellation, et, pour donner encore plus de crédit à ce témoi-

gnage, il cite avec emphase les divers travaux de l'astronome. Les vers de Callimaque ne nous sont pas parvenus, mais tous les littérateurs connaissent la traduction de Catulle :

Omnia qui magni dispexit lumina mundi,
Qui stellarum ortus comperit atque obitus,
Flammeus ut rapidi solis nitor obsenretur,
Ut cedant certis sidera temporibus
Ut triviam furtim sub latmia saxa relegans
Dulcis amor gyro devocet ærio :
Idem me illic Conon celesti lumine vidit
E Bereniceo vertice casariem
Fulgentem claré...

Il est à croire que Conon n'est point l'auteur de cette métamorphose poétique, et Callimaque put emprunter son nom sans le consulter ; il ne faudrait donc pas conclure, comme ont fait quelques écrivains modernes, en enchérissant encore sur ce qu'avaient dit Hygin et Théon, que Conon fut aussi bon courtisan que savant astronome : nous ne voyons pas même que la nouvelle constellation, généralement adoptée aujourd'hui, l'ait été d'abord par les astronomes d'Alexandrie. Ératosthènes, qui est à peu près de la même époque, en fait mention en passant, dans ses *Caractérismes*, à la suite de la constellation du Lion ; mais cet opuscule est, au moins, apocryphe. Ptolémée, qui vivait environ trois cents ans après Conon, n'en cite que deux ou trois étoiles, qu'il met comme *informes* à la suite de la constellation du Lion. Il les désigne par le mot *πλόκαμος* (*la boucle*) : c'était le mot de Callimaque ; Catulle l'a traduit par *casariem*. Les cartes modernes représentent une chevelure tout entière ; mais ce n'était qu'une boucle ; ce qui est prouvé par ces mots de Catulle :

Abjunctæ paulò antè oommæ mea fata sorores
Lugebant.

On n'a fait aucune attention à ces détails, et l'on s'est souvenu principalement du titre de l'épigramme *De comâ Berenicis*. D—L—E.

CONON avait dédié à Archélaüs Philopator, roi de Cappadoce, et contemporain d'Auguste, un petit ouvrage en grec, contenant cinquante narrations mythologiques et historiques qu'il avait extraites de divers auteurs anciens. Photius en a donné un abrégé assez étendu dans sa *Bibliothèque*. Elles ont été imprimées séparément en grec et en latin, mais d'une manière très incorrecte, dans l'*Historiæ poeticæ scriptores* de Gale. La meilleure édition est celle que M. Kanne a publiée en grec et en latin avec des notes, Göttingue, 1798, in-8°. Elles se trouvent ordinairement jointes au *Parthénius* de Legrand. Gêdoyn en a donné une traduction française peu fidèle dans le tome XIV des *Mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. C—R.

CONON, peintre. Voy. CIMON.

CONON, élu pape le 21 octobre 686, successeur de Jean V, était né en Sicile et originaire de Thrace. A la mort du dernier pape, les suffrages se trouvaient partagés entre deux compétiteurs. Le clergé désirait l'archiprêtre Pierre; l'armée souhaitait le prêtre Théodore. Le clergé et les évêques ne pouvant entrer dans l'église de Latran, que l'armée avait fait fermer, résolurent, après deux mois et demi d'incertitudes et d'opposition, de faire leur élection dans le palais. Leur choix tomba sur un tiers, ce qui apaisa tous les partis. Conon était un vieillard vénérable par sa figure et ses cheveux blancs, simple, paisible, étranger à toutes les factions, mais peu expérimenté dans les affaires. Il laissa surprendre sa confiance par le diacre Constantin, homme méchant et artificieux, qu'il établit directeur du patrimoine de Sicile. Une sédition s'éleva contre les exactions de

ce mandataire processif et violent, et le gouverneur de la province le fit mettre en prison. Conon traîna une vie malheureuse pendant son pontificat, qui fut de peu de durée. Il mourut le 22 octobre 688, et eut pour successeur Sergius II. D—s.

CONRAD (S.), évêque de Constance, était fils de Henri, duc de Bavière, frère de l'impératrice Judith, et appartenait à l'illustre maison des Guelfes d'Allemagne. Né vers le commencement du 10^e siècle, il fit ses études à Constance, et fut successivement ordonné prêtre, nommé prévôt de la cathédrale, et élu, d'une voix unanime, évêque de Constance en 934. Une amitié tendre l'unissait à S. Ulric, évêque d'Augsbourg. Il fit bâtir à Constance trois églises sous l'invocation de S. Maurice, de S. Paul et de S. Jean. Il donna tous ses biens à sa cathédrale et aux pauvres, fit, dans le temps des croisades, trois pèlerinages à Jérusalem, et mourut en 976. Calixte II le canonisa vers l'an 1120. On trouve le recueil des miracles qui lui sont attribués dans la *Chronique de Constance*. Il est nommé le 26 novembre dans le martyrologe romain. Sa vie a été publiée par Leibnitz, dans les *Scriptor. Brunswicens*. V—VE.

CONRAD I^{er}., roi d'Allemagne, fils de Ghismonde, fille de l'empereur Arnoul (Voy. ARNOUL), fut, depuis l'élévation de la dynastie carlovingienne, le premier roi d'Allemagne qui ne descendit pas de Charlemagne en ligne directe. Il en descendait à la vérité par les femmes, puisque sa mère était fille d'un petit-fils de Charlemagne, Louis-le-Germanique. L'époque de la naissance de Conrad est incertaine. A la mort de Louis IV, le dernier des princes carlovingiens, l'Allemagne était sur le point de

se diviser en plusieurs souverainetés, non seulement indépendantes, mais ennemies les unes des autres. Les chefs des différentes peuplades, issus tous également de Charlemagne par les femmes, paraissaient avoir des droits égaux ; ce qui ajoutait à la confusion. Parmi ces chefs, deux se trouvaient élevés au-dessus des autres par leur puissance : le premier était Othon-le-Grand, duc de Saxe et de Thuringe ; le second, le duc Conrad, qui gouvernait ce qu'on nommait alors la France Rhénane et la Franconie. Othon-le-Grand réunit les suffrages en sa faveur ; mais il refusa d'en profiter, et se servit de son ascendant pour les faire tomber sur Conrad. Celui-ci fut élu roi d'Allemagne par le suffrage unanime de toutes les nations germaniques, à l'exception des Lorrains, qui se donnèrent à Charles-le-Simple. L'élection de Conrad eut lieu dans le mois de septembre 911. Ce prince fut le premier auteur des troubles qui désolèrent son règne. Oubliant la reconnaissance qu'il devait à Othon, il voulut affaiblir la puissance de Henri, son fils, connu plus tard comme chef de l'Empire, sous le nom de *Henri-l'Oiseleur*, et, ne lui accordant que l'investiture du duché de Saxe, il lui refusa celle du duché de Thuringe, dont il devait pareillement hériter d'Othon, son père. Cette injustice, que Conrad crut sans doute de la politique tant qu'il en espéra du succès, lui fit du duc de Saxe un ennemi redoutable, qui remporta sur lui plusieurs victoires. Henri, non content d'employer ses propres forces à se venger de Conrad, conclut une alliance contre lui avec le roi de France ; mais Conrad combattit Charles-le-Simple avec plus d'avantage, et parvint à s'emparer de l'Alsace. Au milieu de cette guerre, les Hongrois firent une irruption dans

l'Empire, pénétrèrent jusqu'au Rhin, et brûlèrent la ville de Bâle. Le duc de Bavière et plusieurs princes que la conduite de Conrad envers le duc de Saxe avaient révoltés, se liguerent avec les Hongrois. Le roi Conrad convoqua à Altheim, ancien château de Souabe, une diète générale. Cette assemblée embrassa sa cause, et prononça des peines sévères contre les princes insurgés ; mais, après quelques victoires sur ses adversaires, Conrad, forcé de livrer une bataille aux Hongrois, y fut blessé mortellement. N'ayant point d'espoir de guérison, il se reprocha les injustices dont il s'était rendu coupable envers Henri, duc de Saxe ; il le désigna pour son successeur, chargea son frère Eberhard de lui porter les ornemens royaux, et mourut le 23 décembre 919. Il paraît que Conrad avait le mérite ou l'intention de protéger les lettres ; car l'histoire parle d'un professeur de langue grecque, nommé *Bovon*, parmi les personnes qui lui furent attachées. Conrad I^{er}. avait été marié à la veuve du duc de Bavière, mais n'en avait point eu d'enfants.

B. C.—r.

CONRAD II, dit *le Salique*, à cause de sa haute naissance, fils de Henri, duc de Franconie, fut élu roi de Germanie par les états, et couronné à Mayence, le 8 septembre 1024. A peine était-il monté sur le trône, qu'il découvrit une conjuration formée dans sa propre famille pour l'en faire descendre, et qu'en même temps les Italiens, las de la domination allemande, offrirent la couronne de roi d'Italie au roi de France et ensuite au duc d'Aquitaine. Ces deux princes la refusèrent l'un et l'autre, et Conrad sut bientôt triompher de ces premiers obstacles. Il passa les Alpes avec une armée, se fit couronner, comme roi

d'Italie, à Milan, et ensuite à Rome, comme empereur d'Occident. Cette dernière cérémonie eut lieu l'an 1027, en présence de Canut, roi d'Angleterre, et de Rodolphe, roi de Bourgogne. Devenu héritier de ce dernier prince par les droits de sa femme, en 1033, Conrad fut aussi couronné roi de Bourgogne; mais cette couronne lui fut disputée long-temps avec opiniâtreté par Eudes, comte de Champagne, et il ne put en disposer avec sécurité qu'après la mort de celui-ci : ce fut pour la placer sur la tête de son fils. Il recueillit aussi la succession de son cousin Conrad, duc de la France Rhénane, mort sans postérité, et dont il avait appuyé les droits contre les prétentions d'Adalbéron. Les troubles d'Italie n'étaient pas entièrement apaisés, et Conrad fut encore obligé d'y conduire une armée en 1037; mais, après quelques revers, et surtout après avoir essuyé de grandes pertes par une peste terrible qui en détruisit plus de la moitié, cette armée fut obligée de retourner en Allemagne. Conrad mourut à Utrecht, le 4 juin 1039, et son corps fut inhumé à Spire. Son fils, Henri III, lui succéda. Ce prince avait fait mettre au ban de l'Empire Ernest II, duc de Souabe, son beau-fils, qui s'était mis à la tête de la ligue teutonique formée contre lui; et l'on a remarqué que ce fut le premier exemple de ce genre de proscription, dont les empereurs ont tant abusé dans la suite. Les lois et les ordonnances que Conrad fit dans l'Empire, surtout à la diète de Roncaglia, l'ont fait regarder, par quelques écrivains, comme l'auteur du droit féodal écrit. D'un caractère doux et affable, on cite de lui plusieurs traits de bonté et de clémence remarquables, et, si l'on en excepte quelques guerres malheureuses et presque iné-

vitables dans ces malheureux temps, son règne fut heureux pour ses peuples. M—D J.

CONRAD III, né en 1093, était petit-fils de l'empereur Henri IV, et fut d'abord duc de Franconie. Après la mort de Lothaire II, auquel il avait disputé l'empire pendant dix ans, (*Voyez* LOTHAIRE.) il fut élu empereur par une diète tenue à Coblenz, l'an 1138, en présence et par les intrigues de Téodomir, légat du Saint-Siège, qui le couronna à Aix-la-Chapelle. Henri-le-Superbe, duc de Bavière, chercha en vain à s'opposer à cette élection, et à se faire nommer lui-même empereur, comme gendre de Lothaire. Conrad le mit au ban de l'Empire, et le pape le laissa dépouiller de ses propres états, malgré les services qu'il avait rendus au Saint-Siège. Ce prince ne put supporter tant de malheurs, et il en mourut de chagrin peu de temps après. Son oncle Welfe défendit encore ses droits avec quelque courage; mais il succomba aussi dans une bataille qu'il perdit près du château de Weinsberg. Il existait depuis long-temps, entre les maisons de ces deux princes, une secrète jalousie, et quelques historiens ont prétendu, sans beaucoup de vraisemblance, que c'est de cette rivalité que sont nées les factions qui ont, ensuite, divisé si long-temps l'Italie, sous le nom de *guelfes* et de *gibelins*. A peine la puissance de Conrad était-elle bien affermie, qu'il se laissa entraîner, par les prédications de S. Bernard, à une croisade contre les Sarrasins. Tandis que Louis VII, roi de France, rassemblait les croisés français à Metz (*Voy.* LOUIS VII et S. BERNARD), Conrad partit de Ratisbonne, à la tête de soixante mille cavaliers et plus de cent mille fantassins. Les croisés allemands, arrivés à Constantinople, fu-

rent mal accueillis par les Grecs, qui employèrent la ruse et la trahison pour les affaiblir et les conduire à leur perte. Tantôt on leur refusait des vivres; tantôt on leur donnait des vivres empoisonnés; partout on les environnait de pièges destructeurs. Enfin, Conrad III partit de Constantinople, et se mit en route à travers l'Asie mineure, pour arriver dans la Palestine. Des guides infidèles que lui avait donnés Manuel Comnène l'égarèrent dans les défilés de la Cappadoce; l'armée des Allemands, accablée par la fatigue, par la disette, fut surprise et taillée en pièces par les Turks. Conrad lui-même, percé de deux flèches, ayant perdu presque toute son armée, revint sur ses pas, et rejoignit, près de Nicée, l'armée de Louis VII, dont il n'aurait pas dû se séparer. Honteux de ses revers, il quitta les croisés français qu'il avait promis de suivre en Syrie, et retourna à Constantinople, où il fut d'autant mieux accueilli qu'il n'était plus redoutable. L'empereur grec lui fournit des vaisseaux pour le conduire, avec les débris de son armée, sur les côtes de Syrie. Quand Conrad eut rejoint Louis VII à Jérusalem, les chefs des chrétiens prirent la résolution d'assiéger la ville de Damas. Ce siège fut d'abord poussé avec vigueur; mais bientôt la discorde, la jalousie et même la trahison firent échouer les efforts des croisés. Conrad montra dans ce siège le courage d'un soldat, plus que l'habileté d'un chef. Les chroniques du temps rapportent que, d'un coup de sabre, il coupa en deux un Sarasin qui le défiait au combat. Les chrétiens ayant levé le siège de Damas, Conrad revint en Europe en 1149, deux ans après son départ. Il mourut, le 15 février 1152, à Bamberg, et fut inhumé dans la cathédrale de cette

ville. Conrad, n'ayant pas reçu le sacre impérial, se faisait scrupule de prendre dans ses chartes le titre d'empereur; il ne s'y nomme que *roi* simplement, ou *roi des Romains*, excepté dans ses lettres aux empereurs de Constantinople, où il se dit *empereur* pour traiter de pair avec eux. Son fils Henri, qu'il avait fait désigner comme son successeur, à son départ pour la croisade, mourut avant lui. Ce fut son neveu, Frédéric I^{er}, qui l'avait suivi dans la Terre-Sainte, qui lui succéda à l'empire.

M—D.

CONRAD IV, fils de Frédéric II et d'Élisabeth de Brieune, naquit en 1228 à Andria, dans la Pouille, fut reconnu duc de Souabe et d'Alsace dès l'âge de huit ans, et, deux ans après, roi des Romains par les princes d'Allemagne, du consentement de son père. A peine était-il en état de porter les armes, que son père l'envoya combattre le landgrave de Thuringe, que les partisans de la cour de Rome avaient élu empereur pour l'opposer à Frédéric II. N'ayant avec lui que quelques troupes levées à la hâte, Conrad fut défait dans une première bataille près de Francfort; mais ayant reçu de nouveaux renforts, il remporta sur l'ennemi une victoire complète, et le poursuivit jusque dans la Thuringe. Le pape Innocent IV, implacable ennemi de Frédéric II et de la maison de Souabe, ayant fait élire en 1248. un autre empereur, dans la personne de Guillaume, comte de Hollande, Conrad fit tous ses efforts pour soutenir les droits de son père; mais il fut battu par son compétiteur dans un combat qu'il lui livra près d'Oppenheim. Frédéric étant mort deux ans après, Guillaume fit déclarer Conrad déchu de tous ses droits à l'empire, par une diète assemblée à

Francfort et par le pape lui-même. Ce prince se rendit alors en Italie, où le pape lui avait aussi suscité de nombreux ennemis. A son arrivée en Sicile, Mainfroi, son frère naturel, lui rendit compte des avantages qu'il avait remportés sur les villes et les barons soulevés contre lui par l'instigation du pontife romain. Conrad parut satisfait de ses services, et il le rendit justice à son habileté; mais il en prit ombrage, et chercha bientôt à le rabaisser. Mainfroi dissimula, et continua à servir son frère dans la réduction de la Pouille. Dès son entrée dans ce pays Conrad fut excommunié par le pape, qui prétendit que la Pouille, ainsi que la Sicile, appartenaient au Saint-Siège, en vertu des censures prononcées contre Frédéric II. Ce fut en vain que l'empereur envoya une ambassade à Rome pour protester de son respect et de sa soumission; rien ne put fléchir le St.-Père. Il alla jusqu'à accuser Conrad d'avoir fait empoisonner son propre frère, Henri, qui, étant venu lui rendre visite, était mort presque subitement à sa cour. Il le rendit aussi responsable de tous les excès auxquels ses troupes s'étaient livrées en Sicile, et, cité de comparaître à Rome, l'empereur fut une seconde fois frappé d'excommunication pour ne s'y être pas rendu. Cependant, malgré les foudres du Vatican, Conrad avait poursuivi ses succès, et après un long siège, il s'était emparé de Naples, où il avait exercé de cruelles vengeances sur les habitants; mais une mort presque subite l'arrêta au milieu de ses triomphes, et ce fut cinq semaines après sa seconde excommunication qu'il expira, le 27 mai 1254, près de Lavello, dans la Basilicate. Quelques historiens prétendent que son frère Mainfroi le fit empoisonner; d'autres disent qu'il

mourut par suite d'une erreur fort ordinaire dans la médecine. Ce prince avait épousé en 1246 Elisabeth de Bavière, dont il eut Conradin. (*Voy. CONRADIN.*) M—d j.

CONRAD, roi de la Bourgogne-Transjurane, était encore enfant lorsque Rodolphe II, son père, mourut. Berthe, sa mère, se remaria peu de temps après à Hugues, roi d'Italie, et le laissa à la garde des seigneurs bourguignons. L'empereur Othon I^{er}, qui avait des vues sur l'héritage de Conrad, trouva le moyen de l'attirer à sa cour, et l'y retint prisonnier, sous prétexte de veiller à son éducation. Il recouvra sa liberté par le mariage d'Adélaïde, sa sœur, avec Othon, et n'éprouva aucun obstacle pour monter sur le trône. Les premières années de son règne furent remarquables par le soin qu'il apporta à remédier aux maux de ses peuples, qui lui donnèrent le surnom de *Pacifique*. Les Sarrasins, après avoir ravagé la Lombardie, s'étaient établis au pied des Alpes, dans des défilés inexpugnables, et d'où ils faisaient continuellement des incursions dans le Dauphiné et la Provence. Vers le même temps, les Hongrois, qui cherchaient à s'établir en France, attaquent à l'improviste l'un des lieutenants de Conrad, taillent son armée en pièces, traversent le Jura, et descendent le long du Rhône, pillant et brûlant toutes les habitations qui se trouvent sur leur passage. Conrad craint que les Hongrois n'unissent leurs forces à celles des Sarrasins; il persuade à ceux-ci que les Hongrois ont le projet de les attaquer; et, lorsqu'il les voit disposés à se défendre, il offre aux Hongrois la paisible possession des pays occupés par les Sarrasins, s'ils parviennent à les en chasser. Les uns et les autres donnent dans le piège; mais tandis qu'ils com-

battent avec le plus grand acharnement, Conrad les fait envelopper par ses troupes, et ceux qui échappent au fer des soldats sont contraints d'accepter les conditions du vainqueur. Cette guerre fut la seule qui troubla le règne de Conrad. Il épousa, en 958, Mahaut de France, dont il eut plusieurs enfants. Il mourut le 19 octobre 994, et fut enterré dans l'église de St.-André de Vienne, où l'on voyait encore son épitaphe il y a quelques années. Rodolphe III, l'aîné de ses fils, lui succéda. W—s.

CONRAD, fils de Guillaume III, marquis de Montferrat, dit le Vieux, connu dans l'*Histoire des Croisades* sous le nom de *marquis de Tyr*, naquit vers le milieu du 12^e. siècle; il s'était signalé dans les guerres d'Italie en faveur du pape contre l'empereur Frédéric II, son parent, et, entre autres actions d'éclat, il avait vaincu et fait prisonnier l'archevêque de Mayence, qui commandait l'armée impériale contre le pape. Conrad, pour mériter tous les genres de gloire, voulut aussi combattre les infidèles. Il prit la croix, et s'embarqua pour la Syrie en 1186, avec plusieurs chevaliers; mais ayant été poussé sur les rives du Bosphore, il fut accueilli à Constantinople par l'empereur Isaac l'Ange, qui l'appela à sa défense contre ses sujets révoltés. Conrad remporta sur eux une victoire complète, et tua de sa propre main leur chef Brannas. Isaac, pour récompenser son défenseur, lui donna sa sœur Théodora en mariage, avec le droit de porter des brodequins couleur de pourpre, et l'espérance au trône. Conrad, peu touché de tous ces honneurs, résolut d'aller en Palestine chercher de nouvelles aventures. Il fit équiper un vaisseau, abandonna sa femme et l'empereur grec, et fit

voile pour les côtes de Syrie. Il arriva dans le port de Tyr au moment où les habitants se disposaient à rendre la ville à Saladin. Conrad ranima leur courage, se mit à leur tête, et les força par ses prières, et surtout par son exemple, à résister aux infidèles. Saladin promit à Conrad la liberté de son père, fait prisonnier à la bataille de Tibérai que, s'il voulait rendre la ville de Tyr, et menaça même de le faire mourir, en cas de refus. Conrad resta inflexible. La ville se défendit avec opiniâtreté, et Saladin, obligé deux fois de lever le siège, finit par y renoncer. Quelque temps après, Conrad obtint la liberté de son père, qui fut échangé contre un chef des musulmans pris par les Tyriens. Comme le roi de Jérusalem était dans les fers des Sarrasins, Conrad se fit donner la souveraineté de Tyr qu'il avait si glorieusement défendue, et refusa, dans la suite, de la rendre à Lusignan (*Voy. Gui de LUSIGNAN*). Pendant le siège d'Acre ou de Ptolémaïs, il épousa Isabelle, sœur de Sybille, et voulut se faire déclarer roi de Jérusalem. Il était soutenu par Philippe-Auguste et par les templiers; mais son compétiteur l'était par le roi d'Angleterre (Richard). La prétention de Conrad occasionna de grands débats dans l'armée chrétienne. Les deux partis venaient de se rapprocher par un accommodement, lorsque Conrad, ayant refusé de rendre au Vieux de la Montagne un vaisseau que les Tyriens lui avaient enlevé, fut poignardé par deux assassins, dont l'un, au milieu des tourments qu'on leur fit subir, se fit gloire d'avoir exécuté les ordres de son maître, et l'autre, suivant la chronique de Sicard, déclara « qu'envoyé par » le Vieux, son seigneur, il avait agi » par ordre du roi d'Angleterre. » Conrad mourut le 29 avril 1190. M—D.

CONRAD, surnommé *Mosca in cervello*, l'un des généraux les plus redoutables de l'empereur Henri VI. Son impétuosité et sa férocité ressemblaient quelquefois à de la folie; aussi les Italiens disaient-ils qu'il avait une mouche dans le cerveau. Cependant il montra dans les guerres des Deux-Siciles, contre Tancredé, une habileté et une promptitude de détermination que peu de capitaines ont possédées au même degré. Frédéric I^{er}. lui donna, dès l'an 1172, la principauté de Ravenne et le marquisat d'Ancone. Henri VI y joignit en 1195 le duché de Spolète et le comté d'Assise; mais toutes ces terres lui furent enlevées en 1198 par Innocent III. S. S.—I.

CONRAD, évêque d'Utrecht, en 1075, avait été précepteur de l'empereur Henri IV. Il se signala par son zèle à défendre ce prince contre les violentes entreprises de Grégoire VII, tandis que le monde voyait avec étonnement un pontife déposer le chef de l'Empire, et un empereur déposer le chef de l'Eglise. On trouve une harangue de l'évêque Conrad, *Pro imperatore contra papam*, dans le recueil de pièces (*Apologiæ pro Henrico IV*) publié par Goldast, à Hanau, en 1611, in-4°. Conrad fut assassiné dans son palais en 1099; il venait de dire la messe, et priait encore en ce moment. Les uns imputent sa mort à un maçon, dont il avait, dit-on, surpris le secret pour bâtir solidement dans un terrain marécageux; les autres, avec plus de vraisemblance, à un seigneur dont les terres avaient été données par Henri IV à cet évêque, qui avait défendu ses droits contre la cour de Rome. V—VE.

CONRAD DE LICHTENAU, de la noble famille des comtes de ce nom, avait d'abord été chanoine de Constance. Il quitta ce bénéfice pour en-

brasser la vie religieuse, fit ses vœux à Ursperg, au diocèse d'Augsbourg, et fut élu abbé de ce monastère en 1225. Ses rares qualités lui valurent l'avantage d'être admis dans la familiarité et dans les conseils de l'empereur Frédéric II. Il gouverna son abbaye avec sagesse. Peu de temps avant son élection, et sous Burchard, son prédécesseur, elle avait été incendiée; celui-ci commençait à la rétablir, lorsqu'il mourut. Conrad acheva de la relever de ses ruines; il en augmenta les bâtiments, et l'orna d'une nombreuse bibliothèque; il fit fleurir les études, donna lui-même à ses confrères l'exemple de l'amour des lettres, et consacra surtout ses travaux à l'histoire. Il mourut en 1240. Il avait composé une *Vie des Saints* en douze livres; mais ce qui l'a rendu célèbre, c'est la fameuse *Chronique d'Ursperg*, qui, aujourd'hui, lui est généralement attribuée; néanmoins, de puis-antes raisons portent à croire qu'il n'en est l'auteur qu'avec beaucoup de restrictions. Cette chronique est un ouvrage sorti de plusieurs mains; *liber ex variis consarcinatus*, dit Casimir Oudin. Il est certain que l'histoire de Frédéric I^{er}., dit *Barberousse*, insérée dans cette chronique, est de Burchard, prédécesseur de Conrad. On pourrait en dire autant de plusieurs autres morceaux. Il y a quatre éditions de la *Chronique d'Ursperg*: la 1^{re}., d'Augsbourg, en 1515, faite sur le manuscrit autographe, est due aux soins de Conrad Peutinger; la 2^e., de Strasbourg, en 1557, donnée par Mélanchthon, qui la dédia au duc de Bavière, et y ajouta, sous le titre de *Prolegomènes*, un supplément d'une main anonyme, lequel continue l'histoire des empereurs depuis 1230 jusqu'en 1536; la 3^e., de Bâle, en 1569, chez Pierre Perna, porte le nom de Con-

rad, omis dans les deux précédentes, et qui ne se trouvait point dans le manuscrit; la 4^e. parut à Strasbourg, 1609, chez Lazare Zethner. Outre les paralipomènes insérés dans les deux précédentes, elle contient les annales de Rhéginon, abbé de Prum, et celles de Lambert, abbé de Schaffensbourg; quant au manuscrit autographe, il existait encore à Ursperg en 1630. On présume qu'il a péri dans un quatrième incendie de cette maison, pillée et réduite en cendre par les Suédois, dans la guerre de trente ans. On reproche à la *Chronique d'Ursperg* de parler des papes et de la cour de Rome avec trop peu de ménagement. Henschénius, l'un des bollandistes, donne à croire qu'elle a été altérée par les éditeurs des trois dernières éditions, imbus des nouvelles opinions en matière religieuse. Il est possible qu'ils y aient introduit quelques imputations exagérées, mais il ne serait pas étonnant que Conrad et ses prédécesseurs, attachés aux empereurs, leurs fondateurs et leurs souverains, eussent laissé échapper des marques d'une vive et juste improbation au sujet des prétentions mal fondées de quelques papes contre les droits légitimes de ces princes. Au reste, cette chronique, quelque défaut qu'on lui suppose, offre, dit Oudin, des lumières très précieuses sur les affaires d'Allemagne, soit du temps de Conrad, soit même pour les siècles précédents. — Il ne faut pas confondre, comme l'ont fait Gérard-Jean Vossius et Gretser, Conrad de Lichtenau avec un autre CONRAD, aussi de l'ordre de Prémontré, qui avait vécu à la cour de l'empereur Henri V. Celui-ci, d'abord abbé de Weissenau, en Souabe, puis de Valsery, au diocèse de Soissons, élu ensuite abbé-général de Prémontré, et déposé de cette

dignité injustement, mourut abbé de Cuissy, au diocèse de Laon, en 1241. (Voy. BURCHARD et J.-F. CHRIST.)

L—Y.

CONRAD, dit le *Philosophe*, bénédictin, mort en 1241, a écrit, sous le titre de *Chronicon Schirensse*, la Chronique de l'abbaye de Scheuern en Bavière, Ingolstadt, 1623, et Strasbourg, 1716, in-4^o. Aventin loue l'érudition de l'auteur, dont le travail lui avait été très utile; il donne la liste de ses autres ouvrages. — CONRAD, évêque, on ne sait de quel siège, a écrit *Chronicon vetus rerum Moguntinarum*, où on lit des détails intéressants sur ce qui s'est passé dans le pays de Mayence et en Allemagne, depuis l'an 1140 jusqu'en 1251. On trouve cette Chronique dans les collections des historiens d'Allemagne, qui ont paru en 1552, 1569, 1584, 1585 et 1630. Helwich l'a publiée, avec des notes, Francfort, 1530, in-12.

G—Y.

CONRAD D'HOCHSTADT, archevêque de Cologne, succéda dans cette dignité, en 1238, à Henri de Molenarck, et, dès le commencement de son épiscopat, s'engagea dans des querelles continuelles contre ses voisins et contre ses propres sujets. La première fut celle qu'il soutint contre les ducs de Brabant, de Limbourg et le comte de Juliers; elle fut sanglante, et, suivant Albéric, on commit de part et d'autre d'énormes atrocités. La paix se fit en 1240, et, deux ans après, Conrad, de concert avec l'archevêque de Mayence, et excité par le pape Innocent IV, se jeta sur les terres de l'Empire. Les deux prélats combattaient eux-mêmes à la tête de leurs troupes, lorsqu'ils furent entièrement défaits par le comte de Juliers. L'archevêque de Mayence fut grièvement blessé, et celui de Cologne, resté prisonnier de guerre,

n'obtint sa liberté qu'en payant une rançon de 4000 marcs d'argent. Peu de temps après, s'étant fait d'autres alliés, il attaqua de nouveau le comte de Juliers, et, pressé par ses voisins de poser les armes, il ne consentit qu'à une trêve de six mois; mais d'autres intérêts devaient bientôt appeler son activité d'un autre côté. La déposition de l'empereur Frédéric II avait divisé toute l'Allemagne; Conrad se rangea du parti du Saint-Siège. Il concourut successivement à l'élection de trois compétiteurs de Frédéric II, couronna comme roi de Germanie, en 1248, à Aix-la-Chapelle, Guillaume, comte de Hollande, et, après la mort de ce prince, vendit son suffrage à Richard, frère du roi d'Angleterre. Enfin, de concert avec l'archevêque de Mayence et l'électeur Palatin, il couronna encore à Aix-la-Chapelle, en 1257, ce nouveau rival de la famille de Frédéric II, mort en 1250, et continua d'appuyer les ennemis de ce prince de toute sa puissance. Pendant ce temps, il n'avait pas cessé d'être en querelle avec les habitants de Cologne, et, en 1250, à l'occasion d'une nouvelle monnaie, il en était venu aux hostilités. Il conduisit lui-même devant la ville une petite flotte de quatorze bateaux, et essaya en vain de brûler, par le feu grégeois, d'autres bateaux qui étaient à l'ancre. Après plusieurs trêves bientôt rompues par de nouvelles agressions de la part de Conrad, les habitants de Cologne n'obtinrent leur tranquillité qu'en se soumettant à un jugement du légat du pape, qui leur ordonna de payer à leur souverain 6000 marcs d'argent. Ce prélat donna encore en 1260 une nouvelle preuve de son avidité et de sa mauvaise foi, en retenant prisonnier Waldemar, héritier du trône de Danemark, qui passait par Cologne

en revenant de Paris, et il ne rendit la liberté à ce jeune prince qu'après une captivité de quatre ans et en exigeant de lui 6000 marcs d'argent. Du reste, l'archevêque Conrad était un homme lettré, disert et guerrier, dit la grande chronique belge. Il enrichit son église de plusieurs acquisitions importantes, et il accorda sa protection aux savants, et particulièrement au grand Albert et à Thomas de Cantimpré, qui illustrèrent cette église. Il mourut le 28 septembre 1261. M—D J.

CONRAD de Marburg ou Marbourg, dominicain selon les uns, franciscain selon les autres. Ste. Elisabeth, qui épousa Louis-le-Pieux, 5^e. landgrave de Thuringe et de Hesse, choisit Conrad pour son directeur. Le landgrave avait en lui une entière confiance, et ne nommait aux bénéfices de l'église que d'après ses avis. Conrad traitait la princesse avec sévérité, « jusqu'à lui ôter, dit Fleury, » deux filles qui la servaient, parce » qu'elle les aimait trop tendrement. » D'autres ajoutent que le directeur osait même la frapper, afin de l'exercer dans l'humilité. Après la mort du landgrave, Conrad logea Elisabeth dans un hôpital où elle soignait les malades (*Voy. Sainte ÉLISABETH de Hongrie*). Dans le même temps qu'on poursuivait avec fureur, dans le midi de la France, les hérétiques connus sous les noms de *Vaudois* et d'*Albigéois* (1232), Conrad découvrait en Allemagne d'autres hérétiques qu'on appela *stadings*, du nom d'un peuple qui habitait des marais impraticables sur les confins de la Frise et de la Saxe. Les stadings avaient été excommuniés parce qu'ils refusaient de payer les dîmes, et faisaient la guerre aux comtes et aux évêques. On leur reprochait des abominations sembla-

bles à celles des manichéens. Le pape Grégoire IX, dans une lettre adressée, l'an 1233, à Conrad, nommé commissaire du St.-Siège en Allemagne, contre les hérétiques, accuse les standings de plusieurs extravagances monstrueuses (V. Fleury, *Hist. eccles.*, liv. LXXX, N°. 24). Le roi Henri, fils de l'empereur Frédéric II, et Conrad, archevêque de Mayence, firent examiner, dans une assemblée d'évêques, de comtes et de clercs, tenue à Mayence en 1233, un grand nombre de personnes dénoncées comme hérétiques par Conrad de Marbourg. Parmi les accusés se trouvait un comte de Saym, homme courageux et puissant, qui demanda et obtint un délai pour se justifier. Plusieurs seigneurs également dénoncés ne comparurent point, et Conrad donna la croix à ceux qui voulurent s'armer contre eux. La même année, il avait fait brûler quatre hérétiques, en sa présence, à Erfurt. « On accusait Conrad, dit Fleury, de » précipitation dans ses jugements, » et d'avoir fait brûler trop légèrement, sous prétexte d'hérésie; plusieurs nobles et non nobles, clercs, » moines, récluses, bourgeois et » paysans; car il les faisait exécuter » le même jour qu'ils étaient accusés, » sans déférer à l'appel. » L'Allemagne se trouvait alors comme inondée d'hérétiques et d'inquisiteurs. « Les » injustices et les cruautés de ces derniers, dit Pfeffel, dans son *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*, lassèrent enfin la patience des peuples » et de la noblesse. » Conrad fut assassiné, le 30 juillet 1233, dans un embuscade près de Marbourg, avec frère Gérard, son compagnon. Alors un concile fut assemblé en Allemagne; le comte de Saym et tous ceux qui

étaient suspects d'hérésie furent absous. Les commissions inquisitoriales cessèrent leurs terribles fonctions, et les meurtriers de Conrad furent renvoyés à Rome pour obtenir l'absolution. Grégoire IX trouva mauvais que le concile eût absous, sans le consulter, des gens qu'il avait ordonné de poursuivre comme hérétiques. Il dissimula quelque temps, mais enfin il écrivit, le 31 juillet 1235, à l'archevêque de Saltzbourg et à l'évêque d'Hildesheim, pour leur enjoindre de reprendre les poursuites contre les hérétiques, et, en même temps, il leur envoya la pénitence qu'il avait imposée aux meurtriers de Conrad, et qui consistait à se faire fustiger dans les églises voisines du théâtre de leur crime, et à se croiser pour aller combattre les Sarrazins (Voy. Fleury, *ibid.*). On a de Conrad de Marbourg : *Epistola ad papam* (Grégoire IX), de *miraculis S. Elisabethæ*, Cologne, 1653, in-8°. V—VE.

CONRAD, de Wurtzbourg, dit *Maître Chuonrad*, minnesinger ou troubadour allemand, mourut en 1280. Ceux qui aiment la littérature germanique des premiers temps le connaissent, ainsi que sa manière, par les passages de ses écrits, que l'on trouve dans Goldast, dans Morhof et dans la *Collection des Minnesingers*, par Bodmer (Zurich, 1737, in-4°). Voici quelques-uns de ses ouvrages : I. la *Guerre de Troie*, roman de chevalerie, tiré de Darès le Phrygien, dont une partie a paru dans la *Collection des auteurs allemands*, par Müller, Berlin, 1784, in-4°, tome III : Oberlin, *Diatribes de Conrado Herbipolitæ*, Strasbourg, 1782, in-4°, en donne quelques passages; le reste de l'ouvrage est resté manuscrit; II. un poème épique, en trois

chants, intitulés : *Nibelungen*, la *Vengeance de Chriemhild*, et ses *Doléances* (Müller, tome I) : Bodmer a fait connaître les deux premiers chants ; III. *Jolie Histoire d'Engelhard de Bourgogne, de Diétrich, duc de Brabant, son compagnon d'armes, et d'Engeldrut, fille du roi de Danemarck, ce qui leur est arrivé, et les malheurs qu'ils ont soufferts*. Eschenbourg, dans le *Musée allemand*, cahier de février 1776, en a fait connaître des passages tirés d'un manuscrit conservé dans la *Bibliothèque de Wolfenbuttel*. Cette histoire a été publiée à Francfort, 1573, mais en langue allemande du 16^e. siècle ; IV. *Uzlauf (Excursion)*, poème épique dont on trouve des passages dans Goldast, *Parænet. vet.* ; V. Des *Satyres*, des *Fables*, une pièce contre l'orgueil et l'insolence, que Conrad reproche à ses contemporains. G—Y.

CONRAD, moine de Cîteaux, surnommé *Léontorius* de Lowenberg, petite ville de Souabe, où il était né en 1460, s'appliqua à l'étude de la théologie et des antiquités ecclésiastiques, sciences dans lesquelles il fit des progrès si rapides, qu'avant l'âge de trente ans Jean de Cirey, supérieur-général de l'ordre, l'avait choisi pour secrétaire. C'est tout ce qu'on sait de la vie de Conrad. Les biographes n'ont pu découvrir d'une manière positive ni le lieu, ni le temps de sa mort. Prosper Marchand croit qu'il termina ses jours dans un village peu distant de Bâle, vers l'année 1520. Conrad laissa manuscrits des lettres, des discours et des vers. Au nombre de ses amis, il faut remarquer le célèbre Reuchlin, l'un des restaurateurs des bonnes études en Allemagne, et l'on a imprimé quelques-unes des lettres que Conrad

lui a adressées ; elles suffisent pour prouver qu'il écrivait purement en latin, et que ses idées sur les sciences étaient fort au-dessus de celles du siècle où il a vécu. C'est à ses soins qu'on doit l'édition des privilèges de Cîteaux, *Privilegia ordinis Cisterciensis* (V. CIREY), imprimée à Dijon par Bellingier, en 1491, in-4°. Il a également donné des éditions de la Bible, avec la glose de Walafrid Strabus (*Textus Biblicus cum glossâ ordinariâ*), Nuremberg, 1496, 6 vol. in-fol., réimprimée cinq fois dans l'espace de trente ans ; des *Postilles* d'Hugues de St.-Cher, Bâle, 1504, 6 vol. in-fol., et enfin de la *Cité de Dieu*, de St.-Augustin, Lyon, in-fol., 1520. On croit qu'Amerbach l'employa dans son imprimerie de Bâle comme correcteur ; du moins on a la preuve qu'il le chargeait de la révision de ses manuscrits, et qu'il l'avait prié de mettre en ordre les pièces destinées à une nouvelle édition des *OEuvres de S. Jérôme*. W—s.

CONRAD (OLIVIER), religieux cordelier, natif du Gatinais, vivait dans le 15^e. siècle. Le plus connu de ses ouvrages est celui qui est intitulé : *le Miroir des pécheurs*, in-8°, Paris, 1526. Les curieux recherchent cette édition, qui est fort rare. L'auteur l'a dédiée à Jean Olivier de Leuville, premier président au parlement de Paris, dont il avait déjà éprouvé la protection. Il avait d'abord composé cet ouvrage en latin, et on apprend, dans une lettre en tête de l'édition citée, que ce fut à la sollicitation de quelques amis, et par le désir de rendre son travail utile à un plus grand nombre de personnes, qu'il se décida à le traduire en vers français. Conrad avait fait ses études à Paris, et il s'était fait connaître par des vers latins, dans lesquels il avait

si bien saisi la manière de Fausto Andrelini (*Voy. ANDRELINI*); qu'il en avait acquis le surnom de *Faus-tulus*. Ses poésies latines ont été recueillies et imprimées à Paris, Denis Roce, in-4°, et par Chr. Weckel, 1550, in-8°. Lacroix du Maine et Duverdier lui attribuent encore un ouvrage en prose française, intitulé : *la Vie, Faits et Louanges de Saint Paul, apôtre de J.-C.*, extraits fidèlement, tant des Actes des Apôtres que de ses Épîtres, et autres saints docteurs, Paris, Gautherot, 1546, in-16. Lamonnaye pense que cet auteur se nommait *Conrad*, et non pas *Conrad*, et il ajoute que son nom est imprimé de cette manière au-devant de ses poésies latines; mais il est écrit *Conrad* dans le *Miroir du pécheur*, et tous les biographes ont adopté cette orthographe, qui a prévalu.

W—s.

CONRAD, né à Heresbach, dans le duché de Clèves, le 2 août 1496, suivant quelques biographes, descendait de Godefroi de Bouillon. Il fit ses premières études à Cologne, et fréquenta ensuite les universités de France et d'Italie. Le duc de Clèves le plaça près de son fils en qualité de précepteur, et le récompensa de ses soins par un canonicat qu'il résigna peu de temps après. Le jeune duc, ayant succédé à son père, voulut attacher à sa personne Conrad, dont il appréciait les talents, et lui donna le titre de son conseiller intime. Dans cette place, qu'il remplit près de trente ans, Conrad rendit à son prince les plus grands services. Il empêcha les troubles de religion, en comprimant les efforts des chefs de tous les partis, encouragea les bonnes études, fit fleurir le commerce, et adoucit, autant qu'il était en lui, le sort des peuples. Ce que dit Hartz-

heim, que Conrad n'eut que des amis et pas un envieux, n'en paraîtra pas moins difficile à croire. Lorsqu'il sentit que l'âge ne lui permettait plus de se livrer aux affaires publiques avec la même assiduité, il se démit de ses emplois, et se retira à Wesel, où il employa le temps qui le séparait de la mort à la prière et à l'étude. La perte d'une épouse chérie jeta quelque amertume sur ses derniers jours; il lui survécut cependant plusieurs années, et demanda, en mourant, à être enterré auprès d'elle. La mort de Conrad, arrivée à Wesel le 14 octobre 1576, fut le sujet d'un deuil universel. Il légua, par son testament, sa bibliothèque à la ville et une partie de ses biens aux pauvres. Conrad possédait toutes les langues anciennes; mais il avait fait une étude plus particulière de l'hébreu et du grec; il était en correspondance avec Érasme, et c'est dans une lettre qu'il lui écrivit que se trouve la *Relation de la prise de Munster par les Anabaptistes* (en 1534). Ce morceau d'histoire estimé a été imprimé avec des notes de Thomas Strackius, à Leyde en 1637 et 1650. Conrad était également lié avec Mélancthon, et il est bien digne de remarque que ses liaisons avec des protestants n'aient jamais fait soupçonner sa foi pendant sa vie, et que son attachement à la religion catholique ne l'ait jamais engagé dans aucune controverse. Quelques écrivains ont dit qu'il se reconnut luthérien en mourant, mais un tel fait, allégué sans preuve, est d'ailleurs trop visiblement dicté par l'esprit de parti pour qu'on y fasse la moindre attention. Les principaux ouvrages de Conrad d'Heresbach sont : I. une *Explication des Psaumes*, en latin, Bâle, 1578, in-4°; II. deux *Livres de l'Éducation des Princes*,

dans la même langue, Francfort, 1572, in-4°. Il a traduit du grec en latin quelques livres de la *Grammaire de Gaza*, et la *Vie d'Homère* par Hérodote. On lui doit des éditions latines d'*Hérodote*, 1526; de *Thucydide*, 1527, l'un et l'autre de la version de Valla; de la *Géographie* de Strabon, de la traduction de Guarini et de George Tiferna; du *Dictionnaire grec et latin* de Curion. Enfin, il a laissé plusieurs manuscrits. W—s.

CONRAD (BALTHASAR), jésuite, né en 1559, à Neiss, en Silésie, professeur de mathématiques à l'université d'Olmütz, mort en 1660, a publié: I. *Nova Tabularum chronographicarum ratio, edita ad specimen tabulae utriusque hemisphaerii, in cono rectangulo, cujus basis est æquator terræ, vertex verò polus*, Prague, 1630; II. *Propositiones physico-mathematicæ, de flammâ viridi, de ortu et interitu flammæ*, Olmütz, 1639, in-4°. Il travaillait à un grand ouvrage de physique, sous ce titre: *Teledioptice*, sur lequel il avait consulté les premiers mathématiciens de son temps; il mourut avant d'avoir achevé les derniers chapitres. G—y.

CONRADI (FRANÇOIS-CHARLES), jurisconsulte saxon, né en 1701 à Reichenbach, dans le Voigtland, où son père était bailli, enseigna le droit aux universités de Wittenberg et de Helms-tadt, et mourut dans cette dernière ville le 17 juillet 1748, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages. L'un des plus curieux, *Grund-Sätze der deutschen Rechte in Sprichwör-ten*, est un abrégé des principes du droit germanique, en proverbes allemands. Ses autres écrits, tous en latin, sont: I. *Observationes de monumento Sexti Aur. Propertii, Hispani in Umbria reperto* (dans les *Acta eruditor.*, de 1725); II. *Obser-*

vationes de nummis ænigmatiis aliisque contorniatis (ibid., 1726); III. *Parergorum in quibus historia et antiquitates juris illustrantur, libri IV*, suivi d'un supplément intitulé: *Curæ secundæ et observationes reliquæ*; IV. un grand nombre de dissertations de jurisprudence; V. des éditions des *Opuscula* de Bynkershœk, de ceux de Jacques Godefroy, et du traité de Brisson, *De formulis et solennibus populi romani verbis*.

— JEAN-LOUIS CONRADI, né à Marbourg en 1730, fut professeur de philosophie à Leipzig dès 1754, enseigna le droit dans la même université, et ensuite à Marbourg, depuis 1765 jusqu'à sa mort, arrivée le 19 février 1785. Il a publié: I. une traduction allemande des *Nouvelles* de Cervantes, d'après la traduction française, Leipzig, 1753, in-8°.; II. une édition latine d'*Aulu-Gelle*, d'après celle de Gronovius, avec des augmentations, ibid., 1761 et 1762, 2 vol. in-8°.; III. *Opuscula e jure civili*, Brême, 1777-78, 2 vol. in-8°.; IV. plusieurs dissertations et programmes de jurisprudence, et quelques morceaux dans les *Acta eruditorum* et autres ouvrages périodiques. — DAVID-ARNOLD CONRADI publia en 1759, et dédia à son frère, Juste-Antoine Conradi, secrétaire de la chambre du roi d'Angleterre, sa *Cryptographia denudata sive Ars decifrandi quæ occultè scripta sunt*, Leyde, in-8°, petite brochure de soixante-treize pages, ouvrage exact et méthodique, mais qui n'est qu'un abrégé de celui que Breithaupt publia la même année (*Voy. BREITHAUPT*), quoique Conradi prétende être le premier qui ait écrit de *industria* sur cette matière. C. M. P.

CONRADI (GEORGE-CHRISTOPHE), médecin, né le 8 juin 1767, à Roes-

sing, dans le pays de Hanovre, reçut le doctorat à Göttingue, en 1789, fut nommé médecin-physicien de Northheim en 1792, et mourut dans cette ville le 16 décembre 1798. Outre sa dissertation inaugurale, sur l'*Hydropisie*, il a publié : I. *Observations sur l'extraction de la cataracte*, Leipzig, 1791, in-8°. (en allemand); II. *Manuel dans lequel on enseigne à juger la pureté des médicaments, et à reconnaître leur falsification*, Hanovre, 1793, in-8°. (en allemand); III. *Extraits choisis du journal d'un médecin praticien*, Chemnitz, 1794, in-8°. (en allemand) : ce prétendu choix pouvait rester en porte-feuille, sans que l'art y perdît rien; IV. *Manuel d'anatomie pathologique*, Hanovre, 1796, in-8°. Ce mauvais ouvrage, écrit en allemand, a été traduit en italien, et considérablement augmenté (Milan, 1804-1806, 5 vol. in-8°), par Jean Pozzi, qui n'a pas corrigé toutes les imperfections, ni rempli toutes les lacunes de l'original. Conradin a inséré dans divers recueils périodiques des Mémoires assez médiocres, sur le *charlatanisme médical*; sur la *manière de remédier à l'empoisonnement par l'arsenic*; sur la *dentition*, qu'il regarde, avec Wichmann, comme une opération naturelle, toujours exempte de dangers, etc. C.

CONRADIN, fils de Conrad IV, roi de Germanie, et d'Elisabeth de Bavière, petit-fils de l'empereur Frédéric II, était né en 1251, et n'était âgé que de trois ans, lorsque son père, après avoir achevé de soumettre le royaume de Naples, mourut à Lavello. Les fiefs allemands de l'illustre maison de Hohenstauffen, dont Conradin était le dernier rejeton légitime, furent le seul héritage qui ne lui fut pas ravi durant sa longue minorité. Élevé à la cour de

son aïeul maternel, Othon, duc de Bavière, il dut sa sûreté à la protection de ce prince et du comte de Tyrol, second mari de sa mère; mais pendant ce temps les couronnes qu'il avait droit de porter lui étaient ravies par ceux mêmes qui auraient dû le protéger. Fils et petit-fils des rois de Germanie; d'Italie, de Naples et de Jérusalem; appelé à être empereur à son tour, il fut écarté du trône de Germanie parce que toutes les fois que l'héritier du dernier monarque était faible, on regardait ce trône comme électif. Ses droits ne furent pas même considérés par les électeurs, qui se partagèrent entre Richard de Cornouaille et Alphonse X de Castille. La couronne de Lombardie et celle de l'empire n'étaient décernées qu'à celui qui avait obtenu la première; elles restèrent en dispute entre les deux concurrents; celle de Jérusalem ne fut point contestée à Conradin, parce qu'elle n'était plus alors qu'un vain titre; mais quoiqu'il soit quelquefois désigné par le nom de *Conrad V*, il ne recueillit jamais l'héritage de Conrad IV, son père. Le royaume de Naples du moins était purement héréditaire, et lui appartenait par un droit incontestable. Les papes, si long-temps ennemis de son père et de son aïeul, si long-temps effrayés de ce qu'un prince entreprenant possédait aux portes de Rome des provinces fertiles et de redoutables forteresses, prêtes à accueillir ses armées allemandes, auraient dû voir avec plaisir un enfant succéder à ces héros, et un prince apanagé recueillir cette partie de l'héritage des empereurs d'Allemagne. Le margrave de Hochberg, bailli du royaume de Naples, et tuteur que Conrad IV, mourant, avait donné à son fils, s'était empressé d'annoncer au pape Innocent IV, qui régnait alors, sa soumis-

sion et son attachement à l'église; il avait mis le jeune prince qu'il représentait sous la protection du saint siège, et il avait imploré pour lui la commisération, aussi bien que la justice qu'on doit aux pupilles; mais Innocent IV, enivré de présomption pour un succès auquel il n'avait eu aucune part, regardait la mort de Conrad comme une victoire. Il crut le moment arrivé où il pourrait s'emparer de l'héritage de ses anciens ennemis, de la maison de Hohenstauffen; il chargea ses émissaires d'appeler partout les Appuliens à la révolte; il rassembla une armée, à la tête de laquelle il entra dans le royaume de Naples, et il força le marquis de Hochberg et Mainfroi, frère naturel de Conrad IV, à se soumettre à lui. (V. MAINFROI.) Mais ce succès ne fut pas de longue durée. Les troupes de l'église furent bientôt repoussées, et le royaume de Naples fut gouverné au nom de Conradin, avec lequel il était difficile qu'on établît aucune communication suivie. Tandis que cet enfant royal était élevé obscurément en Bavière, le bruit de sa mort arriva aux armées que Mainfroi conduisait à la victoire. Le régent put croire, ou crut peut-être en effet à cette nouvelle, et cessant dès-lors de se considérer comme un simple administrateur du royaume, il se fit couronner lui-même, le 11 août 1258, comme successeur de son neveu. Elisabeth de Bavière n'opposa point la force des armes aux usurpations qui dissipaient l'héritage de son fils; elle protesta, par une ambassade solennelle, contre le couronnement de Mainfroi; mais lorsque ce prince déclara qu'il ne redescendrait point du trône où il venait de monter, elle résolut d'attendre ce que le temps pourrait faire pour elle, et elle se borna à former l'ame de son fils, pour

le rendre digne de ses aïeux et capable de ressaisir un jour l'héritage dont il était si injustement dépouillé. Elle lui donna pour compagnon et pour frère d'armes un prince non moins malheureux que lui, Frédéric, dernier rejeton de la maison de Babenberg, qui, de son côté, avait été dépouillé du duché d'Autriche, son héritage, par Othocar de Bohême. L'émulation entre ces jeunes princes développait en eux les vertus du siècle, la constance et l'audace. L'émulation qu'on leur donnait était destinée à les faire agir, bien plus qu'à les faire penser; cependant, Mainfroi avait à son tour perdu le royaume de Conradin avec la vie : le pape avait donné les Deux-Siciles à un prince français, et Charles d'Anjou avait triomphé, dans la plaine de Grandella, le 26 février 1266, de l'armée royale et gibeline, qui défendait les droits de Conradin aussi bien que ceux de son oncle. Bientôt l'oppression, sous le joug de Charles, ramena tous les cœurs des Appuliens et des Siciliens à l'héritier naturel de la monarchie. Les chefs des Gibelins de Naples, les Capèce et une foule de gentilshommes, se rendirent en Bavière auprès de Conradin; les républiques et les petits princes qui, dans le reste de l'Italie, suivaient le parti gibelin, espéraient même de trouver un défenseur et un vengeur dans l'héritier des Frédéric et des Henri. Ils offrirent au jeune prince de l'argent, des armes, des chevaux; ils lui promirent qu'une foule de vieux guerriers, qui avaient servi sous son père et son aïeul, viendraient se ranger sous les étendards de la maison de Souabe; ils s'engagèrent encore à lui procurer l'assistance de deux princes de Castille, frères d'Alphonse X, qui, avec un corps nombreux d'Espagnols mécontents, servaient chez les Maures d'Afrique,

mais qui paraissaient impatients de se mesurer contre les Français. Les deux marquis Lancia, parents de la mère de Mainfroi, vinrent se réunir au prince injustement dépouillé, avec deux comtes de la Ghérardesca, oncles ou frères de cet Ugolin, dont le Dante a rendu l'affreux supplice à jamais célèbre. L'Italie retentissait d'imprécations contre Charles d'Anjou et ses Provençaux. Le moment semblait venu où le ciel se déclarerait pour la cause des opprimés; Elisabeth, qui longtemps avait résisté aux instances de ses partisans et à la bouillante impatience de son fils, qu'elle trouvait trop jeune pour une si haute entreprise, céda enfin à leurs sollicitations; cent mille florins (1,200,000 francs) qui lui avaient été envoyés par les républiques de Pise et de Sienne, furent employés aux premiers frais de son armement; le duc de Bavière, frère d'Elisabeth, et le comte de Tyrol, son mari, s'engagèrent à conduire le jeune prince jusqu'au centre de la Lombardie, où il devait trouver ses partisans sous les armes; et en effet, avant la fin de l'année 1267, Conradin, escorté par les deux princes d'empire, ses parents, avec cinq mille hommes d'armes et autant de cavalerie légère, arriva à Vérone, où Martin I^{er}. de la Scala, un des plus considérés parmi les chefs des gibelins en Lombardie, l'attendait avec ses partisans. L'armée avec laquelle Conradin avait franchi les Alpes était, d'après le système militaire adopté dans ce siècle, une des plus puissantes qu'on eût vues depuis long-temps en Italie; mais elle n'était pas destinée à l'accompagner jusqu'au bout de son entreprise. Le duc de Bavière et le comte de Tyrol n'étaient point assez riches pour garder long-temps un si grand nombre de soldats à leur paye, et le terme

du service que les gentilshommes devaient, en raison de leurs fiefs, était fort limité. La puissante cavalerie qui avait accompagné Conradin jusqu'à Vérone, l'abandonna donc dans cette ville sans avoir vu l'ennemi; les deux princes, ses tuteurs, retournèrent avec leurs sujets en Allemagne, et le jeune homme, âgé à peine de dix-sept ans, qui venait attaquer un des plus vieux guerriers et des plus redoutables souverains de l'Europe, se trouva seul au milieu de ses nouveaux alliés. Il ne lui restait qu'un petit nombre de soldats allemands, son ami et son frère d'armes, le duc Frédéric d'Autriche, et ses sages conseillers, les Lancia et les Ghérardesca. Cependant, le zèle des Italiens qui l'avaient appelé ne se démentit point; Conradin, traversant la Lombardie de Vérone à Pavie, loin de rencontrer de la résistance, voyait grossir sa petite troupe de tous les gentilshommes gibelins attachés à sa famille par un long dévouement, de tous les soldats allemands qui avaient cherché des établissements en Italie, et qui quittaient la solde des petits princes qu'ils avaient servis pour suivre la fortune du fils de leur empereur. Conradin évita de toucher au territoire des républiques guelfes, et après avoir recueilli les gibelins de la marche Trévisane et de la Lombardie, il s'engagea dans les montagnes de la Ligurie, pour mettre en mouvement toute cette noblesse immédiate, qui brûlait de venger ses injures. Lui-même il s'avança par la rivière du Ponent jusqu'aux fiefs des marquis de Carreto, tandis que sa cavalerie, à l'extrémité de la rivière de Levant, traversait les fiefs des Mallespina, et descendait le long de la Magra jusqu'à Sarzane. Conradin, après avoir rassemblé tout ce que la Ligurie lui pouvait fournir de soldats,

les conduisit à Pise sur dix galères pisanes qui l'attendaient. L'armée, que tant d'activité, tant de dévouement, et cette antique fidélité avaient mise sur pied, montait alors à trois mille cinq cents hommes d'armes, force assez redoutable pour que Charles d'Anjou se vît forcé d'abandonner la Toscane à son approche, et de retourner précipitamment dans la Pouille pour arrêter la rébellion qui y éclatait de toutes parts. Un mouvement universel d'insurrection semblait devoir délivrer l'Italie de ses oppresseurs; l'approche du jeune prince excitait partout l'enthousiasme, et la haine commune suggérait aux peuples des opérations qui semblaient concertées. Les Pisans avaient armé trente galères, montées par cinq mille soldats; après avoir dévasté les environs de Gaète, elles avaient battu la flotte provençale de Charles et brûlé vingt-sept de ses vaisseaux à la vue du port de Messine. Les Sarrasins, dont Frédéric II avait établi une puissante colonie à Luceria, dans la Pouille, y relevèrent l'étendard de Conradin. Guillaume de Belselve, lieutenant de Charles en Toscane, avait été mis en déroute par des émigrés gibelins de Florence. Frédéric de Castille, revenant de Tunis avec huit cents chevaliers espagnols, allemands et toscans, avait débarqué à Sciatta, en Sicile, et avait soulevé toute l'île, à la réserve de Palerme, Messine et Syracuse. Henri de Castille, qui gouvernait Rome avec le nom de sénateur, attendait Conradin à bras ouverts; le pape demeurait seul fidèle à Charles d'Anjou. (*Voyez* CLÉMENT IV.) Trois fois il avait envoyé à Conradin l'ordre de licencier son armée, et de venir sans suite, recevoir, aux pieds du prince des apôtres, la sentence qui déciderait de son sort. Enfin, le jour de Pâques, 1268, il prononça

à Viterbe, contre lui et tous ses partisans, la sentence d'excommunication, le déclarant en même temps déchu du royaume de Jérusalem, le seul dont jusqu'alors le saint-siège lui eût permis de porter le titre, et déliant tous ses vassaux de leur serment de fidélité. Conradin, qui à cette époque s'avancait vers Rome, passa en revue son armée sous les murs mêmes de Viterbe, pour intimider le vieux pontife. Les cardinaux et les prêtres, effrayés, accoururent en effet auprès de Clément IV, qui dans ce moment était en prières: « Ne craignez point, leur dit-il; car tous ses efforts doivent se dissiper en fumée. » Alors il s'avança sur les remparts, d'où on lui montra Conradin et Frédéric d'Autriche, à la tête de leurs chevaliers. « Ce sont, dit-il à ses cardinaux, des victimes qui se laissent conduire au sacrifice. » Cependant le sénateur Henri de Castille reçut Conradin à Rome, avec huit cents hommes d'armes, espagnols, qui s'engagèrent à le suivre. Les trésors des églises furent mis à la disposition de l'ennemi du pape; l'armée se fortifia par l'enrôlement de nouveaux seigneurs gibelins, et après quelques semaines de séjour à Rome, elle se remit en route, le 18 août, pour entrer par les Abruzzes dans le royaume de Naples. Conradin était parvenu dans la plaine de St.-Valentin ou Tagliacozzo, lorsqu'il rencontra Charles d'Anjou avec une armée moins forte que la sienne, mais toute composée de vieux guerriers, accoutumés à une exacte discipline. D'une part, cinq mille chevaliers, de l'autre trois mille, devaient, le 23 août 1268, décider, dans la bataille de Tagliacozzo, du sort de toute l'Italie, et de la domination des Français ou des Allemands dans le royaume de Naples. De puis-

sants états ne pouvaient guère mettre des armées plus considérables sur pied, lorsque chaque soldat et chaque cheval devait être tout revêtu de fer ou d'airain, et que l'éducation ou l'armure d'un guerrier coûtait seule le travail de longues années. Conradin avait pour lui une supériorité de nombre qui semblait devoir être décisive; mais Charles, et surtout le vieux Alard de St.-Valery, son conseiller, espérèrent que ces troupes, levées par l'enthousiasme de parti, seraient plus facilement que d'autres enivrées par une facile victoire. Charles osa exposer à leur fureur les deux tiers de son armée, calculer d'avance sa défaite, et attendre le moment où les soldats de Conradin se disperseraient à la poursuite des vaincus, pour leur tomber dessus avec un corps de réserve, l'élite de l'armée, qu'il avait dérobé à leur observation. Cette manœuvre hasardeuse fut pleinement couronnée par le succès. Conradin et Frédéric passèrent hardiment la rivière qui les séparait des Provençaux; ils renversèrent tout ce qui leur était opposé, ils vainquirent tout ce qu'ils croyaient avoir à vaincre; déjà ils se dispersaient à la poursuite des fuyards, déjà, trompés par la mort de Henri de Co-sence, qui portait les habits royaux de Charles, ils croyaient la guerre finie, lorsque le comte d'Anjou fondit sur eux avec ses huit cents gendarmes. Tout l'art de la guerre consistait alors dans l'emploi des masses de la cavalerie pesante. Les hommes d'armes épars de Conradin ne pouvaient opposer aucune résistance à cette muraille de fer qui se précipitait sur eux; ils étaient culbutés et massacrés sans avoir pu combattre; en peu d'instant la bataille fut perdue sans ressource, et les conseillers, qui avaient jusqu'alors si bien dirigé tous les pas de Conra-

din, les comtes Lancia et les Ghérardescas, lui conseillèrent de s'enfuir, pour réunir ensuite son armée loin de ce malheureux champ de bataille, et tenter de nouveau des chances de guerre, qui ne paraissaient point désespérées. Le parti de Conradin, si menaçant avant la bataille, était anéanti par un seul échec; les fugitifs, croyant rejoindre leurs partisans, ne trouvèrent dans le pays qu'ils traversaient que des hommes empressés à faire oublier leur révolte par des trahisons. Henri de Castille fut livré à Charles par l'abbé du Mont-Cassin, auquel il avait demandé un asyle. Conradin et ses amis avaient fait quarante-cinq milles pour s'éloigner du champ de bataille, sans trouver un baron qui osât embrasser leur cause. Parvenus sur le bord de la mer, ils résolurent de passer en Sicile, où ils étaient sûrs d'être accueillis par un parti puissant. Ils s'embarquèrent à Astura sur un frêle bateau; mais Jean Frangipani, seigneur d'Astura, craignant d'être rendu responsable de leur fuite, et se repentant d'une action généreuse, les poursuivit avec des barques armées, les ramena de force, et les livra, moyennant une infâme récompense, à l'amiral de Charles d'Anjou, qui les transporta à Naples. La monarchie de Charles avait été ébranlée, et son existence entière avait été en danger. Le jeune prince, que la fortune des armes et la trahison livraient entre ses mains, avait des droits incontestables, et avait reçu trop de preuves de l'amour et du dévouement des peuples, pour que l'usurpateur pût lui pardonner. Il est peu probable qu'il ait consulté sur la conduite qu'il devait tenir; et la réponse hypocrite qu'on prête à Clément IV: « Il ne convient point à un pape » de conseiller de faire mourir per- » sonne; » ou selon d'autres, *vita*

Conradini, mors Caroli; mors Conradini, vita Caroli, n'était nullement nécessaire pour le déterminer à la cruauté; mais si l'on s'attendait à ce que Conradin pérît de la mort des rois détrônés, on ne s'attendait pas à ce qu'un supplice effrayant, et en apparence juridique, appelât en quelque sorte l'Europe à ses funérailles. Apparemment Charles d'Anjou voulut ainsi redoubler l'effroi des vaincus, et lier les vainqueurs entre eux par la communion à un même crime. Il forma un tribunal des députés des provinces qui lui étaient les plus dévouées, et, au milieu de ces magistrats, effrayés ou vendus, il n'en trouva encore qu'un seul qui osât prononcer la peine de mort contre un prince légitime, qui tentait de recouvrer son héritage. A peine ce juge inique avait condamné Conradin, que Robert de Flandre, propre gendre de Charles, l'étendit mort à ses pieds, en lui disant: « Il ne t'appartient pas, misérable, de condamner à mort si noble » et si gentil seigneur. » Cependant Conradin fut livré au bourreau, le 26 octobre 1268; il détacha lui-même son manteau, et s'étant mis à genoux pour prier, il se releva en s'écriant: « O ma mère! quelle profonde douleur te causera la nouvelle qu'on va » te porter de moi! » Il jeta ensuite son gant au milieu de la foule, comme pour y chercher un vengeur. Il posa sa tête sur le bloc, et elle tomba sous le glaive. Son noble ami, Frédéric d'Autriche, et ses conseillers fidèles, les Lancia et les Ghérardesca, subirent le même supplice sur le même échafaud. Des milliers de victimes furent sacrifiées ensuite par Charles d'Anjou. La mort du dernier prince de la race qui a donné au trône le plus de héros, fut accompagnée par le massacre de tous ses plus fidèles sujets. S. S.—I.

CONRARIO (ANGE). *Voy. GRÉGOIRE XII*, pape.

CONRART (VALENTIN), né en 1603 à Paris, d'une famille calviniste et originaire du Hainaut, conseiller et secrétaire du roi, fut, pour ainsi dire, le père de l'académie française. C'était chez lui que se rassemblaient vers 1630 Godeau, Gombauld, Chapelain, Giry, Habert, commissaire de l'artillerie; l'abbé de Cerisy son frère, Serizay et Malleville. Ce dernier introduisit dans ces assemblées Faret, qui fut à son tour cause de l'introduction de des Marests et de l'abbé Boisrobert. En 1634, cet abbé en parla au cardinal de Richelieu, qui fit offrir sa protection à cette compagnie. Serizay, Malleville et quelques autres voulaient qu'on refusât le cardinal; mais l'avis de Chapelain l'emporta, et cette société, à laquelle on donnait les noms d'*académie des beaux-esprits*, d'*académie de l'éloquence*, d'*académie éminente*, prit celui d'*académie française*. Montmor, maître des requêtes, du Chastelet et Bautru, conseillers d'état, Servien, secrétaire d'état, voulurent être de cette compagnie. On nomma trois officiers, un directeur et un chancelier qui seraient changés, et un secrétaire qui serait perpétuel: cette dernière charge fut confiée à Conrart. On tint alors registre de ce qui se passait dans les assemblées, et les registres commencent au 13 mars 1634. Les lettres-patentes de Louis XIII pour l'établissement de l'académie française sont datées de janvier 1635, et furent scellées le 29 du même mois. Le garde des sceaux Seguier, depuis chancelier, fit dire qu'il désirait être compris dans le tableau des académiciens. Les lettres-patentes ne furent vérifiées au parlement que dans le mois de

juillet 1637. Conrart occupa la place de secrétaire jusqu'à sa mort, arrivée le 23 septembre 1675. Quoiqu'il ne sût ni le grec ni le latin, mais seulement l'italien et l'espagnol, il possédait parfaitement la langue française. Pelisson en fait, comme de droit, un grand éloge dans son *Histoire de l'académie française*, et attribue à sa modestie le petit nombre de ses écrits. Boileau, plus sévère, et peut-être plus juste, qualifie ce silence de prudent. Conrart a fait si peu de choses qu'on ne peut trouver une hyperbole dans le vers de Boileau. On a de Conrart : I. une *Épître dédicatoire* à la tête de la vie de *Philippe de Mornay*, Leyde, 1647, in-4°. : Jean Daillé fut l'éditeur de cet ouvrage dressé sur un journal de Charlotte Arbalestre, femme de Mornay, et continué par David de Lignes ; II. *Épître en vers*, imprimée dans la première partie des *Épîtres de Boisrobert* ; III. une *Ballade* en réponse à celle du *Goutteux sans pareil*, et imprimée dans les *OEuvres de Sarasin* ; IV. la *Préface des Traités et Lettres de Gombauld touchant la religion*, Amsterdam, 1669, in-12 : cette préface, qui contient l'éloge de Gombauld, a été réimprimée en grande partie par d'Olivet dans son *Histoire de l'académie*, etc. ; V. *Imitation du psaume XCII* dans le tome 1^{er}. des *Poésies chrétiennes et diverses* ; VI. les *Psaumes* (au nombre de cinquante - un seulement) *retouchés sur l'ancienne version de Clément Marot*, Charenton, 1677, in-12 : on prétendit en 1720 avoir découvert en Hollande le manuscrit des cent cinquante psaumes retouchés par Conrart ; mais il y a tout lieu de croire que c'était une charlatanerie de libraire ; VII. *Lettres familières à M. Féli-*
bien, 1681, in-12. Conrart a été

l'éditeur de l'ouvrage anonyme de Michel le Faucheur, intitulé : *Traité de l'action de l'orateur ou de la prononciation et du geste*, Paris, 1657, in-12. C'est à tort que la traduction latine de ce traité, publiée à Helmstædt en 1690, in-4°. donne Conrart pour auteur. A. B.—T.

CONRING (HERMAN), un des savants les plus distingués du 17^e. siècle, naquit le 9 novembre 1606, à Norden en Ostfrie. Il n'était âgé que de cinq ans lorsqu'il fut atteint de la peste qui régnait dans sa patrie, et qui enleva toutes ses sœurs. L'application du feu sur un anthrax à la mamelle droite le fit tellement souffrir, que, pour ne pas s'exposer aux mêmes douleurs, il cacha deux bubons qui lui survinrent aux aines. La mort pouvait être le résultat d'une pareille imprudence ; mais la nature triompha. Cependant, Conring fut tourmenté par une éruption rebelle qui épuisa ses forces, et le priva, pendant plusieurs mois, de la faculté de marcher. Dès que sa santé fut rétablie, il commença le cours de ses études, et montra les plus heureuses dispositions ; ses progrès furent aussi brillants que rapides. Une satire qu'il fit à quatorze ans sur les poètes couronnés fut très favorablement accueillie. Corneille Martini, professeur de philosophie à Helmstædt, conçut tant d'estime pour le jeune auteur, qu'il désira guider ses pas dans la carrière des sciences. Conring ayant perdu cet habile maître, au bout d'une année, trouva un nouveau Mentor dans Rodolphe Diephold, professeur de langue grecque, et possédant de vastes connaissances en histoire et en géographie. La guerre et la peste qui désolaient son pays, déterminèrent Conring à s'en éloigner. Ils se rendit à Leyde en 1625, suivit avec ardeur les leçons de l'uni-

versité, étudia la théologie, surtout la médecine, et y obtint ses premiers degrés en 1627. Sa dissertation inaugurale, *De calido innato*, plusieurs fois réimprimée, et considérablement augmentée, est devenue un traité spécial. De retour à Helmstædt, Conring fut nommé, en 1632, professeur de philosophie naturelle. En 1636, il fut reçu docteur en médecine, et il vit sa réputation s'étendre au loin, et les dignités se succéder. Il fut d'abord transféré à la chaire de médecine; la princesse régente d'Ostfrise lui donna, en 1649, le titre de son médecin et conseiller. L'année suivante, il fut honoré de la même distinction par la reine Christine de Suède, qui l'attira à Stockholm, où elle essaya vainement de le fixer. Le duc de Brunswick, sensible à la préférence de Conring pour Helmstædt, augmenta ses appointements, et le nomma professeur de droit. Les talents qu'il déploya dans cette nouvelle carrière et les excellents ouvrages qu'il publia sur la législation, lui acquirent une telle renommée, qu'il fut consulté par divers souverains sur des objets de la plus haute importance. Charles-Gustave, roi de Suède, puis l'électeur palatin, ensuite le roi de Danemarck lui adressèrent des lettres de conseiller. Louis XIV, dont la munificence allait de toutes parts chercher le mérite pour le récompenser, fit une pension à Conring. Son traité *De finibus imperii* obtint les suffrages de l'empereur d'Allemagne, qui invita l'auteur à l'augmenter et le perfectionner encore. Il travaillait sans relâche, sous les auspices du monarque, à cette édition nouvelle, lorsqu'il fut frappé de la maladie qui termina sa longue et glorieuse carrière, le 12 décembre 1681. Henri Meibom, son digne col-

lègue, lui fit cet épitaphe honorable et juste à tous égards : *Hoc tumulo clauditur regum principumque consiliarius, juris naturalis gentium publici doctor, philosophiae omnis peritissimus practicae et theoreticae, philologus insignis, orator, poeta, historicus, medicus, theologus : multos putas hic conditos ? Unus est ; Hermannus Conringius, saeculi miraculum*. Cet illustre professeur avait une tête véritablement encyclopédique; on le regardait comme une bibliothèque vivante. Il a publié une immense quantité d'ouvrages sur des matières diverses. La plupart sont entièrement de lui; il a enrichi les autres de notes, de préfaces, de commentaires, où brille une érudition vaste et presque toujours choisie. Nicéron, qui présente une liste assez exacte et complète de tous ses écrits, les fait monter à deux cent un; il suffira d'indiquer et d'apprécier les plus importants : I. *Introductio in naturalem philosophiam ac naturalium institutionum liber unus*, Helmstædt, 1658, in-4°. On reproche à Conring un attachement trop excessif, trop aveugle pour les opinions d'Aristote. La partie historique de cette introduction n'est qu'ébauchée; cependant elle se lit avec intérêt. II. *De sanguinis generatione et motu naturali*, Helmstædt, 1643, in-4°.; Leyde, 1646, in-12. La belle découverte d'Harvey trouva un partisan zélé dans Conring, qui enseigna le premier la circulation du sang à l'université d'Helmstædt. III. *De origine juris germanici commentarius historicus*, Helmstædt, 1643, in-4°. La cinquième édition, publiée à Iéna en 1719, in-4°, est considérablement augmentée. IV. *De imperio Germanorum romano liber unus*, Helmstædt, 1644, in-4°.; ibid., 1694.

V. *De germanicorum corporum habitus antiqui ac novi causis*, Helmstædt, 1645, in-4°; ibid., 1652, 1666; idem *Cum annotationibus Joannis Philippi Burggravii*, Francfort, 1727, in-8°. Cet ouvrage est un des meilleurs qui soient sortis de la plume de Conring. Il a exigé d'immenses recherches, et les réflexions de l'auteur sont presque toujours judicieuses. Il explique d'une manière assez vraisemblable pourquoi les Allemands n'ont plus la stature élevée, la force, la blancheur, la longue chevelure blonde dorée, les yeux bleus de leurs ancêtres. Il trouve les principales causes de cette dégénération dans le changement des mœurs et des aliments; ce qui le conduit à l'examen comparatif de la manière de vivre de ces peuples aux diverses époques de leur histoire. Il avait prélué à cet important travail par un savant commentaire sur le livre de Tacite, *De moribus Germanorum*. VI. *Pro pace perpetuâ protestantibus dandâ consultatio catholica*, autore Irenæo Eubulo; Friedeburgi, apud Germanum Patientem, 1648, in-4°; réimprimée avec des augmentations, sous ce titre: *De pace civili inter imperii ordines religione dissidentes perpetuâ conservandâ libri duo*, Helmstædt, 1677, in-4°. On s'accorde généralement à penser que cet ouvrage contribua puissamment à la paix de Munster, qui fut conclue l'année même de sa première publication. Conring, qui s'y est caché sous le nom d'Irenæus Eubulus, réfute victorieusement l'écrivit pseudonyme intitulé, *Judicium super quæstione: an pax qualem desiderant protestantes sit secundum se illicita*, etc. VII. *De Asiæ et Egypti antiquissimis dynastiis adversaria chronologica*, Helmstædt,

1648, in-4°. Cette dissertation curieuse tend à soutenir le sentiment d'Hérodote, qui ne donne que cinq-cent vingt années de durée à l'empire des Assyriens. VIII. *De hermeticâ Ægyptiorum vetere et Paracelsicorum novâ medicinâ liber*, Helmstædt, 1648, in-4°, editio secunda, infinitis locis emendatior et auctior, cum apologetico adversus calumnias Olai Borrichii, ibid., 1669. Borrichius exagère prodigieusement les connaissances chimiques des anciens Égyptiens; Conring les déprécie trop. Le premier fait remonter l'histoire de la chimie jusque dans le temps fabuleux; le second lui attribue peut-être une origine trop moderne. Borrichius affecte une admiration outrée pour Paracelse; Conring traite ce fougueux réformateur comme un charlatan, et la postérité semble avoir confirmé ce jugement sévère. IX. *De antiquitatibus academicis dissertationes (sex)*, Helmstædt, 1651, in-4°; ibid., 1674. Heumann a publié une nouvelle édition très-correcte de cet ouvrage intéressant, auquel il a fait des additions énoncées sur le titre: *De antiquitatibus academicis dissertationes septem, unâ cum ejus supplementis, recognovit Christophorus Augustus Heumann, adjecitque bibliothecam historicam academicam; accedunt Georgiæ Augustæ privilegia*, Göttingue, 1739, in-4°. X. *Introductio in universam artem medicam singulasque ejus partes, quam ex publicis præcipuè dissertationibus Hermanni Conringii concinnatam proponit Sebastianus Scheffer*, Helmstædt, 1654, in-4°. Ce recueil comprend toutes les branches de la médecine, avec l'indication et l'appréciation des auteurs principaux qui ont écrit sur chacune d'elles. L'édi-

tion publiée en 1687 par Gonthier Christophe Schelhammer, gendre de Conring, est enrichie de suppléments nombreux, puisés à de bonnes sources; on la préfère à celle de Halle, quoique celle-ci soit plus moderne (1726) et ornée d'une préface de Frédéric Hofmann. XI. *De finibus imperii germanici libri duo, quibus jura finium à primo imperii exordio ad hæc nostra usque tempora propugnantur*, Helmstædt, 1654, in-4°; Leipzig, 1680, in-4°; XII. *De bibliothecâ augustâ quæ est in arce Wolfenbütteleusi epistola, quâ simul de omni re bibliothecariâ disseritur*, Helmstædt, 1661, in-4°; ibid., 1684, in-4°; XIII. *De civili prudentiâ liber*, Helmstædt, 1662, in-4°; XIV. *Epistolæ hactenus sparsim editæ, nunc uno volumine comprehensæ, de variâ doctrinâ*, Helmstædt, 1666, in-4°; XV. *De civili philosophiâ ejusque optimis scriptoribus*, Helmstædt, 1673, in-4°; XVI. *De nummis Ebræorum paradoxa: accesserunt exercitatio academica de republicâ Ebræorum, et commentariolus de initio anni sabbatici, et tempore messis Ebræorum*, Helmstædt, 1675, in-4°, et dans le deuxième fascicule des *Opusculæ* de Th. Crenius; XVII. *Hermanni Conringii epistolarum syntagmata duo, unâ cum responsis; præmissâ Conringii vita, scriptorum index, et de his doctorum virorum judicia*, Helmstædt, 1694, in-4°. Ce recueil a été publié, treize ans après la mort de l'auteur, par Gaspard Corber; il est divisé en deux parties, dont la première renferme les lettres de Conring au prince Ferdinand de Furstemberg, et la seconde, celles qu'il a écrites à Baluze. XVIII. *Conringiana epistolica, sive animadversiones variæ eruditionis, ex Hermanni Con-*

ringii epistolis miscellaneis nondum editis libatæ, curâ Christophori Henrici Ritmeieri, Helmstædt, 1708, in-12. On en a donné, en 1719, à Leipzig, une seconde édition in-4°, considérablement augmentée. XIX. *Hermanni Conringii musæ errantes; dispersas collegit ediditque Justus Christophorus Bæhmer*, Helmstædt, 1708, in-8°; XX. *De scriptoribus XVI post Christum natum sæculorum commentarius, cum prolegomenis antiquiorem eruditionis historiam sistentibus, notis perpetuis, et additionibus, quibus scriptorum series usque ad finem sæculi XVII continuatur* (curâ Gottlobii Krantz), Breslau, 1727, in-4°, de 256 pag., édition plus complète que celle qui avait paru en 1703. C'est un traité que Conring avait dicté à ses écoliers en 1664, et dont on a long-temps conservé des copies manuscrites. Les quatre chapitres de prologomènes traitant de l'érudition des Hébreux, des Barbares, des Grecs et des Italiens, c'est-à-dire des Romains, sont de Krantz. Le travail de Conring qui vient ensuite présente siècle par siècle les écrivains divisés en cinq classes: théologiens; — philosophes; — jurisconsultes; — médecins; — historiens, poètes et orateurs. Le chapitre ajouté sur le 17^e siècle est sur le même plan. Cet ouvrage souvent cité est bien loin des autres travaux de Conring, il en est même si loin que les notes de l'éditeur en font le principal mérite. Conring a publié, sur des sujets variés, une foule de dissertations plusieurs fois réimprimées, tantôt isolément, tantôt réunies. Elles peuvent être rangées sous trois chefs, suivant qu'elles ont pour objet: 1^o la politique; 2^o la physique et la médecine; 3^o la théologie. Dans la première classe, on

distingue celles *De jure*, 1637; *De rebus publicis in genere*, 1639; *De regno et tyrannide*, 1640; *De morbis ac mutationibus rerum publicarum*, 1640; *De imperatore romano-germanico*, 1641; *De oligarchiâ*, 1643; *De legibus*, 1643; *De regno*, 1650; *De ratione statûs*, 1651; *De optimâ republicâ*, 1652; *De politiâ, sive republicâ in specie sic dictâ*, 1652; *De civitate et civitate in genere consideratâ*, 1653; *De republicâ in communi*, 1653; *De republicâ antiquâ veterum Germanorum*, 1654; *De differentiâ regnorum*, 1655; *De ortu et mutationibus regnorum*, 1658; *De fœderibus*, 1659; *De legatis*, 1660; *De morbis ac mutationibus oligarchiarum, earumque remediis*, 1661; *De militiâ lectâ, mercenariâ et sociâ*, 1663; *De bello et pace*, 1663; *De vectigalibus*, 1663; *De ærario boni principis rectè constituendo, augendo et conservando*, 1663; *De re nummariâ in republicâ quâvis rectè constituendâ*, 1663; *De importandis et exportandis*, 1665; *De rectâ in optimâ republicâ educatione*, 1665; *De commerciis et mercaturâ*, 1666; *De judiciis in republicâ rectè instituendis*, 1666; *De causâ judiciorum efficiente materiali et finali*, 1667; *De legatione*, 1668; *De contributionibus*, 1669; *De dominio maris*, 1676; *De maritimis commerciis*, 1680; *De senatu liberarum rerum publicarum*, 1681. A la seconde classe des dissertations appartiennent : *De scorbuto*, 1634; *De respiratione animalium*, 1634; *De somno et vigiliâ animalium*, 1635; *De motu animalium*, 1635; *De terris, earumque ortu et differentiis*, 1638; *De aquis*, 1638; *De nutritione ho-*

minis, 1639; *De variolis et morbillis*, 1641; *De palpitatione cordis*, 1643; *De phrenitide*, 1643; *De peripneumoniâ*, 1644; *De manniâ*, 1644; *De vitâ et morte*, 1645; *De lacte*, 1649; *De vertigine*, 1650; *De gravissimo cordis affectu, syncope*, 1651; *De pleuritide*, 1654; *De fermentatione*, 1657; *De incubatione in fanis deorum medicinæ causâ*, 1659; *De morbo hypocondriaco*, 1662. Dans la troisième classe, on remarque les dissertations, *De majestatis civilis autoritate et officio circa sacra*, 1645; *De conciliis, et circa ea summæ potestatis autoritate*, 1650; *De purgatorio*, 1651; *Concussio fundamentorum fidei pontificiæ*, 1654; *Defensio ecclesiæ protestantium adversus duo pontificiorum argumenta*, 1654. Conring a été le traducteur et l'éditeur de nombreux ouvrages, qu'il a enrichis de notes, de préfaces, de suppléments : tels sont, entre autres, l'excellent *Traité de Jacques Berenger de Carpi, De fracturâ cranii*, 1629; les *Politiques d'Aristote*, 1637; les *Observations médicales de Philippe Salmuth*, 1648; la *Chirurgie de Thomas Fienus*, 1649; la *Polonia de Simon Starowolsky*, 1656; le *Prince, de Machiavelli*, 1660; la *Dissertation curieuse de J. Dubrav, De piscinis*, 1671. Il a publié le premier les lettres du pape Léon III à Charlemagne, et le capitulaire de cet empereur, *De Villis suis*, Helmstædt, 1647, in-4°. Tous les ouvrages de Conring ont été recueillis par Jean-Guillaume Göbel, et publiés, en 1730, à Brunswick, en 7 volumes in-fol. Il est aisé de s'apercevoir que l'éditeur était jurisconsulte. En effet, les écrits politiques de Conring sont disposés avec ordre, et plusieurs questions sont

éclaircies à l'aide de remarques jointes au texte. La partie médicale est beaucoup moins soignée et présente diverses lacunes. L'éloge funèbre de Conring, prononcé en allemand par André Froeling, a été imprimé et inséré dans plusieurs recueils. Le *Programma academicum in funere Hermannii Conringii*, par Melchior Schmid, est une bonne biographie de ce savant polygraphe : on le trouve en tête des *Epistolarum syntagmata duo*, et des *Opera omnia*, avec des notes de Göbel. — Deux filles de Conring tiennent un rang distingué parmi les dames qui ont cultivé la poésie allemande : l'une (Elise-Sophie), mariée au baron de Reichenbach, chancelier de Holstein-Gottorp, et morte le 11 avril 1718, a publié une traduction en vers allemands, de la *Sagesse de Salomon*, et quelques autres poésies ; l'autre (Marie-Sophie), mariée à G. Chr. Schellhammer, professeur en médecine, a traduit du latin un ouvrage de Boccace, et publié quelques *Traité d'économie domestique* et quelques *Poésies*.

C.

CONSENCE (P. CONSENTIUS), né à Narbonne dans le 4^e. siècle. S. Sidoine l'a loué avec une telle exagération qu'on ne peut lui accorder aucune confiance. A l'en croire, Conscience aurait composé des poèmes, des tragédies, des comédies, des harangues, des histoires, et aurait surpassé les premiers écrivains dans tous les genres. Il ne reste point de fragment de tant d'ouvrages. Conscience mourut vers 450. Il avait épousé la fille du consul Jovin, dont il eut un fils du même nom que lui, et qui, par ses succès dans les lettres, obtint l'estime de Valentinien III. L'empereur le nomma comte du palais et le chargea d'une mission

importante près de Théodose le jeune. Valentinien étant mort en 455, il se démit de ses emplois et se retira à Narbonne ; mais il céda aux instances d'Avitus, qui le suppliait de revenir dans une cour dont il faisait l'ornement. Au bout d'un an de séjour à Rome, il revint une seconde fois dans sa patrie, où il mourut, laissant un fils nommé aussi *Consentius*, qui, au rapport de S. Sidoine, excellait dans la poésie lyrique, et passa une vie tranquille dans une campagne délicieuse, sur le bord d'une rivière, à peu de distance de la mer. On ne sait auquel des deux on doit attribuer la *Grammaire latine* publiée par Jean Sichard, Bâle, 1528, et réimprimée, d'après un manuscrit plus complet, dans la collection de Putschius, Hanau 1605, in-4^o.

W—s.

CONSTANCE-CHLORE (FLAVIUS-VALERIUS), était fils d'Entropius, illyrien d'un sang illustre, et de Claudia, nièce de l'empereur Claude le Gothique. Un de ses titres à la célébrité est d'avoir donné le jour à Constantin. Il reçut une éducation toute militaire, et s'éleva par degrés au commandement. Il servit avec distinction sous Aurélien et sous Probus. Vopiscus raconte que l'empereur Carus, mécontent de la conduite de Carinus son fils, eut l'intention de créer César, Constance, qui était alors gouverneur de la Dalmatie. Dioclétien l'employa avec succès à repousser une irruption des Sarmates, voisins du Bosphore Cimmérien. Maximien, collègue de cet empereur, le fit César et l'adopta. On lui donna pour département les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne ; ce qui lui donna deux ennemis à combattre, Carausius, qui avait usurpé la Grande-Bretagne (*Voy. CARAUSIUS*), et les

Francs, qui s'étaient emparés du pays des Bataves. Il enleva au premier la ville de Boulogne qu'il possédait au bord de l'Océan; il reprit aux Francs leur conquête, les força de se rendre à discrétion, et les dispersa dans divers endroits de la Gaule. Vers le même temps, il rétablit la ville d'Autun, que les Bagaudes avaient détruite vingt-cinq ans auparavant, et releva son antique et célèbre école, à la tête de laquelle il plaça l'orateur Eumène, qui y professa les belles-lettres (*V. EUMÈNE*). Il porta enfin la guerre dans la Grande-Bretagne. Allectus, assassin de Carausius, y régnait depuis trois ans. Pour cette expédition, Constance équipa deux flottes: il se mit à la tête de celle de Boulogne, et donna le commandement de l'autre à Asclépiodotus, préfet du prétoire. Celui-ci débarqua le premier, et attira sur lui les forces que commandait Allectus en personne. Constance profita du conflit et aborda sans obstacles. Il fut reçu comme libérateur par les naturels du pays. Allectus s'empressa de mettre tout au hasard d'une bataille contre Asclépiodotus. Son armée fut battue, et lui tué sur le champ de bataille. Constance se trouva maître de la Grande-Bretagne sans s'être mesuré lui-même avec le rebelle. Il usa de la victoire avec la modération qui était dans son caractère, et termina tout par une amnistie générale. Ainsi fut réduite cette province, l'an de J.-C. 296, après plus de neuf ans de révolte. Constance eut encore d'autres succès militaires: il remporta sur les Germains ou Allemands une victoire si considérable, que, suivant un auteur, ils perdirent soixante mille hommes. Quand Dioclétien et Maximien-Hercule eurent abdiqué, l'empire eut à sa tête

Constance et Galère, en qualité d'augustes: Sévère et Maximin-Daza furent nommés césars. Il n'échut à Constance, pour sa part, que son ancien département. Il continua d'en faire le bonheur par la douceur et l'équité de son gouvernement. Il y fit cesser la persécution exercée contre les chrétiens dans tout l'empire. Bien loin de fouler ses peuples par des impôts, il laissait vuide le trésor public. Son historien cite, à ce sujet, un trait curieux. Dioclétien, qui aimait à thésauriser, n'approuvait pas la conduite de Constance. Il envoya des personnes de sa cour lui en faire des reproches, et lui représenter que la pauvreté ne convenait pas à un prince, et que négliger ses finances était négliger le bien public. Constance ne répondit rien dans le moment; mais il pria les députés de demeurer quelque temps auprès de lui. Incontinent, il manda les plus riches citoyens de toutes les provinces de son ressort, et leur témoigna qu'il avait besoin d'argent. Tous s'empressèrent de lui apporter or, argent, effets précieux. Le trésor de Constance se trouvant ainsi rempli, il appela les envoyés de Dioclétien, et leur montra toutes ces richesses, les chargeant de rendre compte à l'empereur de ce qu'ils avaient vu. « Je » laissais, dit-il, la garde de ces trésors aux possesseurs, qui, comme » vous voyez, en étaient de fideles » dépositaires. » Constance, bien assuré de trouver des ressources toujours prêtes dans les cœurs de ses peuples, fit reprendre à chacun ce qu'il avait apporté. Il était si éloigné de tout faste, que, lorsqu'il lui fallait donner un grand repas, il était obligé d'emprunter l'argenterie de ses amis pour le service de sa table. Ce bon empereur termina sa carrière au re-

tour d'une campagne glorieuse contre les Pictes. Il mourut à York, dans les bras de Constantin son fils, l'an 306 de J.-C. (1). Q—R—Y.

CONSTANCE (CONSTANTIUS FLAVIUS JULIUS), fils et successeur du grand Constantin, naquit à Sirmich, en Pannonie, au mois d'août 317. Il était le second fils de l'impératrice Fausta. Constantin, dans le partage qu'il fit de ses états, deux ans avant sa mort, désigna pour le lot de Constance une partie de l'Asie, la Syrie et l'Egypte. Ce fut ce prince qui rendit les derniers honneurs à son père, mais

(1) Constance-Chlore avait épousé Ste. Hélène, dont il eut Constantin-le-Grand. Aussitôt qu'il fut créé César avec Galère, les empereurs Dioclétien et Maximien les forcèrent l'un et l'autre à répudier leurs femmes. Dioclétien donna sa fille à Galère, et Maximien fit épouser à Constance Théodora, fille de sa femme. Ce prince en eut plusieurs enfants, dont les noms ne sont pas exactement rapportés par les historiens: ce sont Delmace ou Anniballien, Jules Constance et Constantin; Constantia, qui fut mariée à l'empereur Licinius, Anastasie, et Eutropie, mère de l'empereur Népotien. Constance-Chlore ne donna le titre de César à aucun des fils qu'il avait eus de Théodora, mais plusieurs de ses petits-fils en furent décorés par Constantin-le-Grand et par Constance II. Delmace et Anniballien, l'un et l'autre fils de Delmace, durent à Constantin leur élévation. Le premier fut créé César, et le second fut fait roi de Pont; c'est le seul romain qui depuis Tarquin ait porté le titre de roi. Constantius Gallus et Julien III, fils de Jules Constance, échappèrent fort jeunes au massacre de la famille de Constantin, immolée presque sur sa tombe par Constance II. Celui-ci donna quelque temps après la dignité de César à Constantius Gallus, et Julien fut son successeur à l'empire. Constance-Chlore fut mis au rang des dieux après sa mort. On a plusieurs médailles relatives à sa consécration. C'est sous le règne de ce prince qu'on cessa d'en fabriquer en Egypte avec des légendes grecques, et le type des empereurs. 1—x.

qui ne put empêcher, s'il ne l'autorisa pas, la sanglante tragédie dont ses funérailles furent suivies. Les soldats, en proclamant augustes Constance et ses deux frères Constantin et Constant, massacrèrent Anniballien et Delmace, leurs cousins, qui devaient régner sur une partie de l'empire. Deux frères de Constantin et cinq autres de ses neveux, ses principaux courtisans, le patrice Optat, et Ablave, préfet du prétoire, furent égorgés, et l'attachement qu'on portait à la mémoire et aux fils d'un grand homme devint l'arrêt de mort de sa famille, de ses favoris et de ses ministres, et la cause de l'inexécution de ses volontés. Il fallut faire un nouveau partage de l'empire, qui ne fut réglé définitivement que l'année suivante, dans une conférence que les trois princes eurent en Pannonie. Les états de Constance furent accrus de la Thrace, de Constantinople, du Pont et de la Cappadoce. Ses frères obtinrent de lui le rappel de S. Athanase et des autres évêques que Constantin avait exilés. Cependant Constance, également plein de faiblesse et de prévention, était alors dominé par les Ariens; ils l'engagèrent à exiler Paul, qui venait d'être nommé à l'évêché de Constantinople, et cette première tracasserie ne fut que le prélude de tous les débats religieux qui remplirent presque entièrement le règne de ce prince, plus occupé de convoquer, de dissoudre, de soutenir ou d'improver des conciles, que de défendre sa puissance, d'entretenir la discipline, et de repousser les nombreux ennemis de l'empire. Après avoir combattu mollement Sapor, roi de Perse, contre lequel il eut quelques succès en Arménie, il revint à Constantinople. Les ariens susciterent une nouvelle persécution contre S. Athanase. Déposé par

le concile arien de Tyr, défendu par celui d'Alexandrie, le saint évêque vit confirmer sa déposition dans le concile d'Antioche. Grégoire, qui fut nommé pour le remplacer, regarda la ville d'Alexandrie comme sa conquête, et la traita comme une ville prise d'assaut; de pareilles violences eurent lieu dans plusieurs parties de l'empire. Constantinople éprouva une sédition dans laquelle Hermogène, général de la cavalerie, fut tué, et Paul rétabli sur le trône épiscopal. Constance accourut en maître offensé; mais bientôt sa colère fut apaisée par le renvoi de Paul. Tout occupé de ces querelles, il s'était à peine aperçu de la guerre qui s'était allumée entre ses deux frères, et qui se termina par la mort tragique de Constantin, dont les états agrandirent ceux de Constant (*Voy. CONSTANT et CONSTANTIN II*). D'un autre côté, les Perses menaçaient toujours les provinces d'Orient, et d'affreux tremblements de terre ébranlaient les plus belles villes de l'empire. La garnison de Nisibe fit seule échouer les efforts de l'ennemi, et l'empereur revint, sans tirer l'épée, à Antioche, qu'il embellit, ainsi que Séleucie et Antaratade, ville de Phénicie, qui prit son nom. Cependant, un concile tenu à Milan par les évêques d'Occident, amena bientôt le concile général de Sardique; S. Athanase y fut justifié, et la foi de Nicée confirmée. Les ariens formèrent une scission; il fallut un autre concile à Milan; Constant, qui le convoqua, insista près de Constance pour qu'il en admît les décisions. Ce dernier combattait alors contre les Perses, qu'il défit d'abord à Singara, sur les rives du Tigre; mais l'indiscipline des Romains leur coûta cher; les vaincus, avant de repasser le fleuve, se précipitèrent sur les vainqueurs, tout occupés du pillage, et en firent un car-

nage horrible. En 350, Sapor attaqua de nouveau Nisibe; mais il fut repoussé. Constance parut enfin se lasser d'être l'instrument de l'arianisme; les évêques orthodoxes cessèrent un instant d'être persécutés, et bientôt l'état de l'Occident attira tous les soins de l'empereur. Son frère Constant venait de perdre le trône et la vie par la révolte de Magnence, l'un de ses officiers, pour lequel l'Italie, la Sicile et l'Afrique se déclarèrent. Vétranion, au même instant, se fit proclamer auguste en Pannonie, et Népoïen tenta également de s'emparer de la pourpre et de Rome: il y parvint, mais ne garda cette double conquête que vingt-huit jours. Attaqué par Magnence, il fut défait et tué. Constance fit lentement d'immenses préparatifs; Magnence et Vétranion tentèrent la voie des négociations; mais Constance se mit en marche, et l'armée de Vétranion s'étant déclarée en faveur du fils de Constantin, l'usurpateur se trouva heureux d'obtenir la vie et un traitement honorable. Maître de la Pannonie et de l'Illyrie, Constance voulut alléger le poids du sceptre en faisant nommer César, Gallus, frère de Julien; ces deux jeunes princes, échappés au massacre de la famille de Constantin, leur oncle, étaient élevés en Cappadoce et soumis à une surveillance sévère. Gallus fut chargé de défendre l'Orient. De son côté, Magnence nomma César son frère Décence, qu'il envoya dans la Gaule au moment où lui-même traversait les Alpes Juliennes pour marcher contre Constance: l'empereur éprouva d'abord quelque revers sur les bords de la Save; enfin, une bataille terrible et décisive eut lieu en 351, près de Murse, sur la Drave; Magnence fut vaincu; Constance y perdit la meilleure partie de ses troupes et

ses plus braves officiers. Il versa des larmes sur leur sort ; mais il n'avait point partagé leurs périls ; et pendant que le plus pur sang des armées romaines coulait à grands flots, l'empereur, enfermé dans une église, s'occupait avec inquiétude de pronostics superstitieux. Magnence se retira d'abord en Italie, et bientôt dans la Gaule, seule province dont il restât le maître. Il tâcha de faire assassiner Gallus dans l'Orient ; mais voyant échouer tous ses complots, et se trouvant pressé vivement par les généraux de Constance, il entra dans un accès de fureur horrible, tua de sa propre main ses parents, ses amis et sa mère, et se perça lui-même sur leurs corps sanglants. Décence, à cette nouvelle, s'étrangla. Constance, maître de tout l'empire, promulgua un grand nombre de lois et de réglemens ; mais son caractère faible et soupçonneux le rendit le jouet des délateurs et l'instrument de leurs fureurs ; les intrigues, les exactions et les cruautés se multiplièrent. De son côté, Gallus, qui défendait l'Orient contre les attaques des Perses, y exerçait la plus affreuse tyrannie. Constance le manda près de lui, le fit arrêter et condamner à mort en 354. Peu s'en fallut que Julien ne partageât le sort de son frère ; mais l'impératrice Eusébie le protégea. En 355, les Allemands firent une incursion dans la Gaule, et furent repoussés ; ce fut la même année qu'Arbétiou, un des généraux de Constance, trama la perte de Sylvain, autre officier, que ses services, sa valeur et ses talens avaient élevé au commandement de la Gaule. A force d'intrigues, on le poussa à la révolte. Ursicin, général non moins habile, se vit avec regret chargé de le poursuivre, et débaucha les Gaulois et les Illyriens qui servaient sous Sylvain et qui l'assassinè-

rent. Peu de temps après, Constance éleva Julien, par le conseil de l'impératrice Eusébie, à la dignité de César ; mais il l'entoura de surveillans, et lui donna très peu de forces et d'autorité. Il lui confia la défense et le commandement de la Gaule. Les troubles religieux n'avaient point été suspendus pendant ces événemens et avaient occasionné successivement les conciles d'Arles, où Athanase fut encore une fois condamné, et de Milan, où Constance se déclara ouvertement arien, et exila avec emportement les évêques qui lui résistèrent, et le pape Libère, qui refusa de ratifier les décisions arrachées par l'empereur. Tout l'empire fut agité par ces querelles et par les persécutions qui en furent le résultat. Cependant la réputation de Julien croissait avec rapidité ; ses talens et sa valeur lui préparaient chaque jour de nouveaux succès. Constance, jaloux de sa réputation, crut la balancer en se faisant décerner à Rome les honneurs du triomphe en 357. Il admira la magnificence de cette ville, y fit apporter d'Egypte le grand obélisque qui décore aujourd'hui la place de St.-Pierre, et ne put refuser au cri public le rappel de Libère. De retour à Milan, l'empereur s'enfonça de plus en plus dans les querelles religieuses, tandis que Julien s'illustrait dans les Gaules en repoussant les peuples barbares, malgré les pièges que lui tendait Barbation, l'un des favoris de Constance. En 358, l'empereur battit les Sarmates et les Quades, et sa clémence entraîna la soumission de quelques autres peuples. Les Limigantes, plus opiniâtres, furent presque entièrement détruits. Les succès de Julien continuaient dans la Gaule et dans la Germanie ; les courtisans envieux en rabaissaient l'éclat. Constance, entouré d'intrigues, fit trancher la tête à

Barbation , naguère un de ses favoris , mais qu'Arbétion , plus perfide encore , lui rendit suspect. L'empereur partit ensuite pour Constantinople afin de veiller sur l'Orient , que menaçaient les Perses , et dont les Isaures ravageaient les frontières. Ursicin , général romain , rempli de zèle et de talent , et pour cela même odieux aux favoris de Constance , multipliait les faibles ressources qu'on lui avait laissées pour défendre l'empire ; l'historien Ammien Marcellin l'accompagnait , et le servait avec zèle. Ils ne purent empêcher la prise d'Amide , que Sapor fit saccager après un siège opiniâtre ; mais la longue résistance de cette ville sauva l'Orient. L'empereur était entièrement occupé du concile de Rimini , où la foi de Nicée fut d'abord confirmée , mais où les ariens finirent , à force de ruse , par triompher encore. Enfin , en 360 , Constance songea sérieusement à repousser les Perses , et commença par se priver de l'appui d'Ursicin , qu'il disgracia à l'instigation d'Arbétion , des eunuques et des intrigants de toute espèce , dont il était le jouet ; mais son imprudence allait lui susciter de plus grands embarras. Il envoya dans la Gaule demander à Julien la plus grande partie de ses troupes ; ce dernier se montra disposé à obéir , toutefois en remontrant publiquement l'inconvénient de laisser la Gaule en proie aux barbares. Bientôt l'armée , prévenue de cette mesure , se révolta , et le proclama auguste. Julien écrivit à Constance avec une apparence de respect et de soumission ; l'empereur irrité menaça et négocia alternativement : les succès des Perses le retenaient en Mésopotamie , où il eut la honte d'échouer devant Bézabde , que les Perses venaient de lui enlever , et qu'il ne put reprendre. Julien profita de ce délai

pour assurer les frontières de la Gaule par de nouvelles victoires , et en 361 , il se mit en marche pour aller combattre son rival. Ses progrès furent rapides , et Constance avait perdu plus de la moitié de son empire , lorsqu'il partit d'Antioche pour repousser Julien ; mais arrivé au pied du mont Taurus , dans une bourgade nommée *Mopsucrènes* , il fut saisi d'une fièvre ardente , dont il mourut à l'âge de quarante-quatre ans , après un règne de vingt-quatre ans , le 3 novembre 361. Son plus beau titre est d'avoir été fils et successeur du grand Constantin ; doux , clément et généreux , il n'eut d'ailleurs aucune des qualités qui conviennent aux souverains ; mais ses défauts , comme son caractère , furent sans suite et sans énergie. Son incapacité égala son entêtement et sa versatilité ; sa lenteur et son manque d'habileté furent fatales à l'empire. Les Romains , sous son règne , ne s'étonnèrent plus d'être vaincus ; l'ambition et l'intrigue devinrent les mobiles des grands , des capitaines et des hommes d'état , et l'esprit public fut anéanti. Constance avait épousé d'abord une nièce de Constantin , et ensuite Aurelia Eusebia , qui mourut en 360. Il se remaria bientôt à Faustine , qu'il laissa grosse d'une fille. Elle fut nommée *Constantia* et mariée depuis à l'empereur Gratien. (V. les articles de JULIEN , d'ARBÉTION , d'EUSEBIA , d'ATHANASE). On a des médailles de cet empereur. L—S—E.

CONSTANCE , général romain , naquit en Illyrie , sous le règne du grand Théodose , et s'avança , par son mérite , du rang de simple officier jusqu'au grade de général , qu'Honorius , empereur d'Occident , lui conféra en 411. Constance fut chargé de combattre Géronce et Constantin , deux autres généraux qui s'étaient révoltés

dans la Gaule, et qui déchiraient cette province en se disputant la pourpre et l'autorité. Gêronce assiégeait Constantin dans Arles, lorsque Constance arriva, précédé d'une grande réputation et assuré de la confiance des troupes. Celles de Gêronce désertèrent à l'instant; leur chef effrayé se sauva en Espagne, où sa femme et lui se tuèrent de désespoir. Constance reprit le siège commencé par Gêronce, et pressa vivement Constantin, qui fut forcé de se rendre au bout de quatre mois. Constance lui promit la vie, ainsi qu'à son fils Julien, et les envoya tous deux à Honorius, qui leur fit trancher la tête. (V. CONSTANTIN III, tyran). Cette victoire augmenta le crédit de Constance, qui fut nommé consul en 413, et qui prétendit bientôt à l'honneur d'épouser Placidie, sœur de l'empereur; il la fit redemander à Ataulfe, roi des Goths, qui la retenait captive depuis cinq ans. Ataulfe la refusa, et l'épousa. En 414, Constance marcha contre lui pour le forcer à livrer Attale, ce fantôme d'empereur dont le roi goth se servait pour intimider Honorius (Voy. ATTALE). Ataulfe fut contraint de fuir en Espagne, et Attale, livré aux Romains. Placidie fut également rendue quelque temps après la mort d'Ataulfe, et Constance l'épousa en 417. En 421, Honorius, pressé par les vives sollicitations de Placidie, accorda le titre d'auguste à Constance; mais Théodose II, empereur d'Orient, refusa de le confirmer. Constance allait, pour se venger, porter la guerre en Orient, lorsqu'il mourut à Ravenne, d'une inflammation de poitrine, le 2 septembre 421. Les qualités qui l'avaient porté au rang suprême se démentirent lorsqu'il l'eut obtenu; Placidie le rendait avide, injuste, oppresseur. Il regretta, dit-on, la liberté et la douceur de la vie pri-

vée; il dut aussi en regretter les vertus. Il laissa un fils qui régna dans la suite sous le nom de *Valentinien III*, et une fille, nommée *Justa Grata Honoria*, qui fut fiancée à Attila, et dont nous avons des médailles. Celles de Constance sont fort rares, et ne se trouvent qu'en or. L—S—E.

CONSTANCE, ou CONSTANTIUS, né dans le 5^e. siècle, à Lyon, suivant l'opinion la plus commune, « fut, » dit Pernetty, le Mécène et l'Aristarque des gens de lettres; il les encourageait par ses bienfaits et les perfectionnait par ses conseils. » Il fut l'ami de Sidoine Apollinaire, qui lui adressa quatre lettres, et entre autres la première du premier livre, où l'évêque de Clermont reconnaît n'avoir recueilli ses lettres qu'à la sollicitation de Constance. En 473, les habitants de Clermont ayant abandonné leur ville que les Goths avaient incendiée, Sidoine engagea Constance à venir à Clermont pour consoler et réunir son peuple; et son éloquence produisit l'effet qu'en attendait Sidoine, qui lui écrivit une lettre de remerciements (livre III, épitre 2) au nom du peuple d'Auvergne. Il paraît que Constance vécut jusqu'en 488. On a de lui : I. *Vie de S. Germain, évêque d'Auxerre*, imprimée dans la collection de Surius, au 31 juillet, et traduite en français par Arnould d'Andilly; II. *la Vie de S. Just, évêque de Lyon*, imprimée aussi dans le recueil de Surius, au 2 septembre, et traduite en français par le Maître de Sacy dans ses *Vies des Pères du désert*. A. B—T.

CONSTANCE, reine de France, surnommée *Blanche* ou *Candide*, à cause de la blancheur de son teint, était fille de Guillaume V, comte d'Arles. Elle épousa en 998 le roi Robert, que le pape venait de con-

traindre à se séparer de Berthe, sa première femme, qu'il aimait tendrement (Voy. ROBERT). Le caractère impérieux et tracassier de cette nouvelle épouse ne fit qu'ajouter aux regrets de ce malheureux prince. « Dès » que Constance parut à la cour, dit » l'historien Glaber, on vit la France » inondée d'une nouvelle espèce de » gens, les plus vains et les plus légers de tous les hommes. Leur façon de vivre, leur habillement, leur armure, les harnois de leurs chevaux étaient également bizarres; » vrais histrions dont le menton rasé, » les hauts de chausse, les bottines » ridicules et tout l'extérieur mal composé annonçait le dérèglement de » leur ame. Hommes sans foi, sans loi, sans pudeur, dont les contagieux exemples corrompaient la » nation française, autrefois si décente, et la précipitèrent dans » toutes sortes de débauches et de » méchancetés. » Il ne faut cependant pas omettre que ce fut à Constance que la France dut ses premiers poètes ou troubadours, que cette princesse amena de la Provence pour plaire à son époux, qui aimait beaucoup la poésie. Ce léger bienfait fut acheté chèrement par le malheureux Robert, dont le caractère doux et facile eut bientôt à fléchir devant tous les caprices et les moindres volontés de la reine. Elle prétendait que toutes les affaires passassent par ses mains; et si le roi accordait quelque grâce sans qu'elle s'en fût mêlée, il disait ordinairement : « Faites en sorte que » Constance n'en sache rien. » Cette femme cruelle alla jusqu'à faire assassiner, sous les yeux mêmes de son époux, Hugues de Beauvoir, seul favori et seul confident des peines du malheureux monarque, qui ne cessa de regretter sa première union. On

prétend que ce fut de concert avec lui que, vingt-un ans après leur séparation, Berthe le suivit en Italie, où elle tenta en vain de faire réhabiliter son mariage. Constance, qui fut informée du motif de ce voyage, en conçut une grande inquiétude, et, si l'on en croit la chronique d'Odrou, la protection de S. Savinien put seule lui rendre son époux, qui parut à ses yeux le jour même où elle avait invoqué le saint pour son retour. Ce trait montre combien Constance était superstitieuse. Elle fit rendre de grands honneurs à des reliques, entre autres à un crâne d'homme trouvé dans une muraille, et qui fut pris pour la tête de S. Jean-Baptiste. On ne peut assurément croire, d'après toute sa conduite, qu'elle fût d'une piété sincère; cependant elle montra, à la manière du temps, une sorte de zèle pour la religion, surtout en poursuivant avec fureur tout ce qui lui parut éloigné de la véritable foi. Son propre confesseur, nommé *Étienne*, ayant été accusé d'une espèce d'hérésie à laquelle on donna le nom de *manichéisme*, Constance fut présente à son jugement, et en sortant de l'église, où ce malheureux avait été condamné au feu, ainsi que dix de ses confrères, elle lui creva les yeux avec un bâton, en l'accablant d'injures, et assista ensuite à son supplice. Elle voulut aussi faire preuve de piété en faisant bâtir plusieurs monastères; parmi lesquels on remarque celui de Poissy, où du Tillet a dit par erreur qu'elle fut inhumée. Des quatre fils de Constance, celle-ci ne chérissait que le troisième, nommé *Robert*, et elle accabla de mauvais traitements Hugues, l'aîné de tous, que son père avait fait couronner en 1017, afin de lui assurer le trône. Ce jeune prince, quoique d'un caractère doux et soumis, fut obligé

de s'éloigner de la cour et de prendre les armes pour résister à tant d'injustices; et lorsque, par sa mort, il eut laissé ses droits à Henri, son second frère, toute la haine de sa mère se tourna contre ce dernier; mais ce fut en vain qu'elle forma des lignes et des intrigues de toute espèce pour empêcher qu'il ne fût couronné. Elle se vit obligée de rendre les places qu'elle avait prises au nom de Robert, son fils chéri, et, peu secondée par le caractère pacifique et juste de l'objet de toutes ses affections, elle eut la douleur de le voir simple duc de Bourgogne, sans pouvoir arracher la couronne à Henri. On prétend que le chagrin qu'elle éprouva de ces contrariétés la conduisit au tombeau. Elle mourut à Melun, en juillet 1032, un an après la mort de son mari, et fut inhumée à St.-Denis.

M—D J.

CONSTANCE, reine des Deux-Sicules, fille posthume de Roger I^{er}, sœur de Guillaume I^{er}, et tante de Guillaume II. Ce dernier, n'ayant point d'enfants, maria Constance, qu'il regardait comme son héritière, à Henri VI, fils de l'empereur Frédéric Barberousse. Le mariage fut célébré en 1185, et Constance avait trente ans à cette époque. Ainsi le sang des Normands conquérants des Deux-Sicules se confondit avec celui de la maison de Hohenstauffen ou de Souabe. Frédéric II, empereur et roi de Naples, naquit de ce mariage. Quoique Guillaume II fût mort en 1189, ce ne fut qu'en 1194 que Constance put recueillir l'héritage des Deux-Sicules, qui lui avait été disputé par son cousin Tancred. Son mari Henri VI traita dès-lors avec la dernière cruauté les sujets de sa femme et le royaume qui lui appartenait. Constance ne put voir sans douleur l'op-

pression de ses fidèles Normands; elle les seconda dans leur résistance. Plusieurs historiens assurent même qu'elle prit les armes avec eux, et qu'elle fit la guerre à son mari; mais ses confidants lui furent enlevés les uns après les autres, et périrent par d'horribles supplices. Tout à coup Henri VI, qui s'était réconcilié avec sa femme, ou qui du moins habitait avec elle, mourut, non sans qu'on soupçonnât Constance de l'avoir empoisonné. La reine dès-lors se joignit à ses sujets pour chasser des Deux-Sicules les généraux allemands que son mari y avait amenés; elle rechercha l'alliance du pape; elle mit sous la protection d'Innocent III, son fils Frédéric II, qui était à peine âgé de quatre ans; mais elle mourut le 27 novembre 1198, avant d'avoir pourvu suffisamment à l'indépendance de sa couronne.

S. S—r.

CONSTANCE, reine de Sicile, fille du roi Mainfroi et de Béatrix de Savoie, fut mariée à don Pedro d'Arragon en 1261, avant que Mainfroi eût un fils de sa seconde femme. Cependant la succession au royaume de Naples ayant été assurée par Mainfroi lui-même à Conradin, ce ne fut qu'après la mort de Mainfroi et de Manfredin son fils, et le supplice de Conradin, que Constance put songer à le revendiquer. Jean de Proceida fit alors valoir les droits de Constance; il alla en Arragon implorer sa protection pour les sujets de ses pères, et sa vengeance contre la maison d'Anjou. Constance engagea son mari à prendre la défense des Siciliens après les vèpres siciliennes. Elle vint elle-même à Palerme, le 22 avril 1283, avec tous ses enfants, y fut reconnue comme reine de Sicile, et dès-lors ne quitta plus cette île qu'elle aimait, et qu'elle gouverna

en mère tendre, tandis que don Jayme et don Frédéric, ses deux fils, portèrent successivement le titre de rois. Elle sauva la vie à Charles-le-Boiteux fils du roi de Naples (V. CHARLES II, tome VIII, page 156). En 1297, elle vint à Rome recevoir l'absolution du pape Boniface VIII, qui levait enfin après quinze ans, les peines spirituelles prononcées contre les Siciliens et les Arragonais, pour les punir des vèpres siciliennes. Elle y mourut peu après.

S. S.—I.

CONSTANCE FAULKON, ou PHAULKON, ou PAULKON, aventurier, dont le véritable nom était *Constantin*, naquit vers le milieu du 17^e. siècle à la Custode, bourg de l'île de Céphalonie, d'un cabaretier, suivant Forbin, et d'un noble vénitien, fils du gouverneur de l'île, suivant l'opinion la plus commune. Sa mère était grecque. Il avait à peine atteint sa 12^e. année, qu'il s'embarqua pour l'Angleterre, d'où il passa dans les Indes. Ayant gagné quelque chose au service de la compagnie, il fréta un vaisseau pour commercer, fit naufrage sur la côte de Malabar, perdit tout, mais eut le bonheur d'y rencontrer l'ambassadeur du roi de Siam, en Perse, naufragé comme lui. Ils parvinrent à se procurer une barque, et Constance ramena l'ambassadeur à Siam. Celui-ci lui fit faire la connaissance du barkalon, ou premier ministre du royaume, qui, charmé de l'intelligence de Constance, l'employa dans l'administration, et le chargea de plusieurs négociations extérieures dont il s'acquitta avec adresse et courage. Il obtint un grand crédit, et mérita la confiance du roi, qui, à la mort du barkalon, lui offrit le ministère. Constance craignant d'indisposer contre lui les grands du royaume, refusa le titre de premier ministre, mais il en exerça tou-

tes les fonctions. Son administration, fréquemment contrariée, eut cependant des commencements heureux; et fut très avantageuse à l'état. Quoique grec de naissance, Constance, ayant vécu long-temps avec les Anglais, avait embrassé la religion anglicane; le jésuite portugais Thomas entreprit d'en faire un catholique. Constance écouta, pendant une maladie, les instructions du jésuite, et fit abjuration le 2 mai 1682. Il résolut aussitôt d'introduire le christianisme à Siam, au Tonquin; à la Chine, à la Cochinchine et au Japon: les jésuites attribuent ce projet gigantesque à un grand zèle pour la religion; mais Forbin et Deslandes, qui peignent Constance comme un intrigant hypocrite et sans vertu, disent qu'une ambition démesurée fut le motif de sa conduite. Il détermina le roi de Siam à envoyer à Louis XIV trois députés, qui, par malheur, moururent en route. Louis XIV, l'ayant su, envoya lui-même une ambassade à Siam (Voy. CHAUMONT et CROISY), et le roi promit, dit-on, de se convertir. Au milieu de ces négociations, dont le christianisme était l'objet apparent, les princes de Giampa et de Macassar, réfugiés à Siam, y ourdirent un complot en faveur du mahométisme; mais l'activité du premier ministre parvint à l'étouffer, après un combat où le prince de Macassar fut tué par Constance, qui montra une grande valeur. Les troupes françaises se répandirent dans le royaume de Siam; on leur donna les forteresses de Mergui et de Bankok, et le roi fit demander de nouvelles troupes par le jésuite Tachard, son ambassadeur à la cour de France; mais une mésintelligence ayant éclaté entre Constance et Desfarges, commandant des Français, les grands du royaume, mécontents de l'in-

fluence qu'avaient les étrangers sur toutes les affaires , en profitèrent pour la détruire. Un mandarin, de l'ordre des Opras, nommé *Pitracha*, excita un soulèvement, fit le monarque prisonnier, et se déclara régent du royaume. On contraignit les Français à quitter Siam; plusieurs chrétiens furent mis à mort, et Constance eut la tête tranchée. Le roi de Siam mourut bientôt lui-même, et *Pitracha*, qu'on soupçonna d'être son assassin, lui succéda. Constance laissa un enfant de son mariage avec une Japonaise, dont *Soyetan*, fils de *Pitracha*, devint amoureux; il voulut d'abord la faire entrer dans son sérail; la veuve de Constance repoussa avec horreur cette proposition; échappa à ses persécuteurs, et se réfugia à *Bangkok*, où les Français étaient encore; mais *Desfarges* la livra à *Pitracha*. Le fils de cette infortunée lui fut enlevé, et probablement mis à mort: elle resta long-temps esclave. Enfin le tyran s'adoucit, et lui confia même l'éducation de ses enfans. On trouve dans *Forbin*, *Choisy* et *Chauumont* de longs détails sur l'administration et les projets de Constance. Le P. d'Orléans et *Deslandes* ont écrit sa vie l'un et l'autre, mais avec un esprit bien opposé; le premier en fait presque un saint, le second le dénigre avec emportement.

B—G—R.

CONSTANT I^{er}. (FLAVIUS-JULIUS CONSTANS), empereur romain, était le plus jeune des fils du grand Constantin et de *Fausta*. Nommé César en 333, il parvint à l'empire après la mort de son père, en 337. Il était alors âgé de dix-sept ans. Constantin en mourant avait partagé l'empire entre ses trois fils: l'Illyrie, l'Italie et l'Afrique échurent à Constant; il y joignit bientôt après la Macédoine et la Grèce, qui formaient, avec la

Thrace, les états du jeune *Delmace*, son cousin, massacré dans les premiers jours du règne de *Constante*. (*Voyez* *CONSTANCE*.) On ne croit pas que *Constant* ait eu part à ce crime; mais il ne tarda pas à en recueillir le fruit. *Constantin*, l'aîné des trois frères, qui régnait dans les Gaules, réclama une part de l'héritage de *Delmace* et d'*Annibalien*. Pour faire reconnaître ses droits, il s'avança à la tête d'une armée; la fortune trompa son courage; il périt dans une embuscade, auprès d'*Aquilée*. Son frère, vainqueur, s'empara de tout l'Occident, et, fidèle à sa haine, qui n'était pas éteinte par la mort du malheureux *Constantin*, il détruisit ses lois, ses établissemens, et voulut proscrire jusqu'à sa mémoire, en le déclarant ennemi de l'état. Fier, emporté, fastueux, livré à ses courtisans, plongé dans la débauche, il s'attira bientôt la haine et le mépris. Cependant, il avait d'abord disposé les esprits en sa faveur, en se montrant le protecteur de *S. Athanase*, évêque d'*Alexandrie*, proscrit par les Ariens, que protégeait *Constance*. *Constant* parvint à le faire rétablir sur son siège épiscopal; il porta ensuite la guerre dans la Grande-Bretagne; tout, en apparence, lui promettait un règne plus long et une fin plus heureuse, lorsque la sourde ambition de *Magnence*, qu'il avait tiré de l'obscurité pour l'élever aux premières places, lui ravit à la fois le trône et la vie. En 340, *Magnence*, qui commandait à *Autun*, se fait saluer empereur par ses soldats; à la tête de ses troupes, il traverse rapidement les Gaules, et trouve partout de nouveaux partisans. Au premier bruit de cette révolte, *Constant* effrayé, n'ayant aucun moyen à opposer aux progrès du rebelle, s'enfuit vers l'Espagne; mais *Gaïson*, l'un des

émissaires de Magnence , à la tête d'une troupe d'élite, l'atteignit au pied des Pyrénées. Abandonné de tous les siens , excepté d'un seul Franc , nommé *Lamogaise*, qui vendit chèrement sa vie pour défendre son maître, Constant fut massacré la 13^e. année de son règne , à l'âge d'environ trente ans. Nous avons des médailles de cet empereur.

L—S—E.

CONSTANT II (**HERACLIUS CONSTANTINUS**), fils de Grégoria et d'Héraclius II Constantinus. Il perdit son père à l'âge d'onze ans , et fut associé à l'empire par Héracléonas son oncle , collègue , successeur et frère d'Héraclius II. Après la disgrâce d'Héracléonas , en 641 , Constant fut proclamé empereur. Ce prince , né en 630 , n'était alors âgé que de douze ans. Sous son règne , les Sarrasins , conduits par le khalyfe Moavia , obtinrent les succès les plus éclatants ; Rhodes fut perdue pour l'empire. C'est à cette époque que le fameux colosse , l'une des sept merveilles du monde , fut vendu à un juif par ce conquérant. (*Voyez* CHARÈS.) Constant épouvanté équipe une flotte , et rencontre celle des ennemis sur les côtes de la Lycie. La victoire ne resta pas longtemps incertaine ; la mer fut bientôt couverte par les débris des vaisseaux romains , et l'empereur ne dut la vie qu'au déguisement qu'il avait eu soin de prendre. Les Sarrasins massacrèrent l'infortuné qui était revêtu de la pourpre impériale. A la faveur du bruit de sa mort , Constant , échappé aux poursuites des vainqueurs , courut cacher au fond de son palais la honte de sa défaite. Depuis ce moment , uniquement occupé de disputes théologiques , il fit subir les plus rigoureux traitements au pape saint Martin , ainsi qu'à tous les prélats attachés à l'Église romaine. Cruel , soup-

onneux , il n'épargna pas son propre frère Théodose , qu'il avait déjà forcé de prendre les ordres sacrés , et il le fit tuer en 659. Constant , devenu , par ce nouveau crime , l'horreur de ses sujets , voulut punir sa capitale , en établissant son séjour dans une autre partie de l'empire. Après avoir parcouru l'Italie , pillé Rome et vu battre les troupes impériales par les Lombards , qui le forcèrent à lever le siège de Bénévent , il se retira dans la Sicile , qu'il épuisa par ses rapines et par les vexations les plus odieuses. Cependant , le khalyfe Moavia poursuivait ses victoires et s'emparait de toutes les places de la Syrie , sans que Constant se mit en devoir de l'arrêter. Tant de lâcheté , de fureurs et d'incapacité trouvèrent leur terme. Le 15 juillet 668 , Constant fut tué dans son bain , à Syracuse ; l'officier qui le servait lui porta sur la tête un coup si violent , qu'on le trouva quelques heures après noyé dans l'eau mêlée avec son sang. Constant périt dans la 38^e. année de sa vie , après un règne de vingt-sept ans. Il laissa trois fils , Constantin-Pogonat , qui lui succéda , Héraclius et Tibère , avec lesquels il se trouve sur ses médailles ; mais l'état de barbarie dans lequel étaient tombés les arts dans le bas-empire , ne permet pas de distinguer les traits des personnages qui sont représentés sur ces monnaies.

L—S—E.

CONSTANT, tyran. *V.* **CONSTANTIN III**, tyran.

CONSTANT (**PIERRE**), poète français de la fin du 16^e. siècle , était de Langres , mais il paraît qu'il passa les dernières années de sa vie à Dijon , où il demeurait en 1595. On ignore l'époque de sa mort. Il a publié plusieurs ouvrages , dont le plus connu est un poème didactique intitulé : *la République des Abeilles* ,

Paris, 1582, in-4°. Ce poëme commence ainsi :

Je chante l'union, l'état, aussi les mœurs.
De ces peuples aisés, etc.

La seconde édition parut dix-huit ans après, sous ce titre : *les Abeilles et leur état royal*, Paris, 1600, in-8°. Lacroix du Maine dit que Pierre Constant était « homme docte » et gentil poète français. » On a encore du même auteur : I. *Invective contre le parricide attenté sur le roi Henri IV*, Paris, 1595, in-8°, réimprimé dans les *Mémoires de Condé*, tome V, édition de 1743; II. *la Cause des guerres civiles de France*, Paris, 1597, in-8°. On voit, par ces deux ouvrages, que Constant était zélé partisan de Henri IV, et fut ennemi des jésuites, qu'il regardait comme coupables de toutes les tentatives faites contre la vie de ce prince. III. *Le grand Avant-Messie M. S. Jean-Baptiste, avec sa Nativité, Vie et Décolation*, en vers, Lan-gres, 1601, in-12. Ce poëme a été inconnu à presque tous les bibliographes. W—s et D—P—s.

CONSTANT DE REBECQUE (DAVID), citoyen de Genève, d'une famille française réfugiée, naquit en 1638, et se fit connaître par les ouvrages suivants : I. *L'Ame du monde*, ou *Traité de la Providence*, Leyde, 1679; II. *Florus, cum notis philologicis et historicis*, Genève, 1684; III. *Erasmi colloquia*; IV. *Abrégé de politique*, Cologne, 1689; V. *Cicero, de Officiis*, etc., Genève, 1688; VI. *Systema ethico-theologicum*, Lausanne, 1689; VII. *Transitus per mare rubrum*, Genève, 1690, et plusieurs autres dissertations sur les antiquités hébraïques. Bayle parle de lui avec estime, et loue surtout son *Abrégé de politique*. Après avoir rempli différents em-

ploiis dans l'académie de Lausanne, il se retira dans une campagne, et mourut le 27 février 1733. — CONSTANT DE REBECQUE (Samuel), petit-fils du précédent, né en 1729, mort en 1800, est auteur de plusieurs romans, de différentes pièces de théâtre et de quelques ouvrages de morale. Officier dès l'enfance, dans le régiment de son père, lieutenant-général au service de Hollande, ce fut probablement à ses liaisons avec Voltaire qu'il dut les premiers développements des talents littéraires qu'il avait reçus de la nature. Constant, admis dans la société intime de cet homme illustre, acteur dans les pièces qu'il faisait représenter aux Délices, et admirateur des écrits par lesquels toute l'Europe était subjuguée, contracta le goût de l'étude et de la composition, et s'y exerça dans différents genres. Ce ne fut néanmoins que beaucoup plus tard qu'il fit imprimer ses ouvrages; le plus volumineux, intitulé : *Laure de Germosan* (Paris, 1787, 7 vol. in-12), contient un tableau des mœurs et de la société de Suisse et de Genève. La fidélité de ce tableau lui a mérité d'être cité dans un ouvrage estimé sur la constitution de cette petite république (Voy. *Dictionnaire de la Suisse*, article *Genève*.); ses autres productions en ce genre sont : *le Mari sentimental*, Genève, 1783, et *Camille*, ou *Lettres de deux filles de ce siècle*, Paris, 4 vol. in-12, 1784. Ce dernier eut plusieurs éditions et fut traduit en diverses langues. Au milieu de ses occupations littéraires, Constant ne négligea point ses devoirs publics et particuliers; l'éducation d'une famille assez nombreuse, et une part active et honorable aux dissensions de la république de Genève, dissensions dont on s'exagérait alors les inconvénients

et les malheurs, remplirent ses dernières années. Il composa pour ses enfants un *Abrégé de l'Histoire juive* et un *Traité de la religion naturelle*, et, lorsqu'en 1781, l'académie française eut proposé le plan d'un catéchisme de morale à l'usage de toutes les classes, il publia à ce sujet une brochure, dont l'édition fut promptement épuisée, et qui fut insérée ensuite dans un recueil destiné à l'instruction. Vers la fin de sa vie, il se retira dans une campagne près de Lâussanne; mais son attachement pour Genève l'y rappela en 1792, lorsque cette république, menacée par une puissance formidable, voulut défendre son indépendance, et ses concitoyens le virent, à soixante-trois ans, monter la garde dans les fossés de la ville, comme simple soldat. Ayant rempli ce dernier devoir, il retourna dans son asyle, et publia, peu de temps avant sa mort, une seconde édition, très augmentée, de son *Catéchisme de morale*. B. C.—r.

CONSTANTI, ou COSTANZIO, en latin CONSTANTIUS (ANTOINE), professeur de la ville de Fano, en Italie; au 15^e siècle, eut pour disciple le poète Octave Cléophile de Fano, qui s'est fait honneur dans ses écrits d'avoir été formé par ce maître dans l'art oratoire et dans celui des vers. L'un et l'autre furent liés d'une étroite amitié, et moururent la même année, en 1490(1). On a d'Antoine Constanti, un recueil contenant *Epigrammatum libellus*, *Ode III*, *Epistole IV*,

(1) Pierius Valerianus (*De infelicitate litteratorum*), rapporte que, pendant les troubles d'Italie, Antoine Constanti avait transporté ses livres et ses papiers dans la citadelle de Mondolfi comme dans un asyle assuré : la place ayant été prise et pillée par les troupes de Laurent de Médicis, il perdit tout et en mourut de chagrin.

Orationes nuptiales VIII, *Prælectiones IV*, *Orationes VII*, *Angelicæ Salutatio*, Fano, 1502, in-4°. On y trouve une lettre très curieuse d'Antoine Constanti, adressée à Galéaz Manfredi, prince de Faenza, dans laquelle il lui envoie la description et le dessin d'une girafe qu'il avait vue vivante à Fano en 1486. Sa lettre est datée de cette ville le 16 décembre de la même année. Les détails qu'il donne sur ce singulier quadrupède, sur sa haute stature, sur son caractère, ses habitudes, sa manière de vivre et les aliments qu'il préfère, font voir qu'il l'a fort bien observée, et qu'il l'a peut-être mieux connue que Buffon, qui n'en a parlé qu'environ trois cents ans après, sur le dire des auteurs qui ne l'avaient pas vu, ou des voyageurs qui l'avaient mal observé, et mieux même que le professeur et naturaliste J. N. F. Allamand, qui a donné des *Suppléments à l'Histoire naturelle de Buffon*. Constanti parle de la girafe que l'on vit à Rome sous la dictature de Jules-César, et d'une autre qui appartenait à l'empereur Frédéric, que l'on avait amenée d'Éthiopie, et dont Albert-le-Grand fait mention, comme l'ayant vue; mais aucun des auteurs anciens, tels que Varron, Diodore de Sicile, Plin^e, Strabon, Solin, ni même aucun des modernes jusqu'à Constanti, n'avait dit que l'espèce de cet animal eût des cornes. Il fait de cette omission des écrivains de l'antiquité, et même de ceux de son temps, une critique judicieuse. Il y a ensuite une jolie épître en vers latins à Laurent de Médicis, dans laquelle il fait parler cette girafe, qui réclame pour faire connaître l'existence de ses cornes, et se plaindre à cet égard du silence affecté des auteurs. Le prince de Faenza, homme

éclairé, et qui aimait les sciences, lui écrivit pour le remercier de sa lettre, et lui envoya des présents. L'abbé de St.-Léger a publié, dans le *Journal des Savants* de juillet 1784, une notice sur ce livre, il y a joint le texte latin de cette lettre et sa traduction en français (1). Ce volume renferme encore des opuscules d'Octave Cléophile et de Jacques Constanti. On a encore d'Antoine Constanti plusieurs *Dissertations* sur Ovide et sur ses Fastes; elles se trouvent réunies au commentaire de Paul Marso, sur le même ouvrage, dans les éditions de ce poète, de Venise, 1502, 1508, in-fol., dans la jolie édition de Frascati (*Tusculum*), 1527. in-4°, etc., et, par extrait, dans l'*Ovidius* de Burmanni, à l'appendice du tome IV. Celle qui concerne la personne de ce poète a pour titre: *Disceptatio pulchra, an Ovidius plures filius habuerit? An Perilla fuerit ejus filia? An tertia uxor ei soli nupserit?* — CONSTANTI (Jacques) passe pour être le fils du précédent. On voit, par un des ouvrages qui restent de lui, qu'il se passionna, comme Antoine, pour Ovide. La femme qu'il épousa se trouvant être parente du cardinal de Corneto (*V. CASTELLES*), il crut devoir faire hommage à ce cardinal de sa première production; où il montrait beaucoup de connaissance des anciens: il n'avait pu l'acquérir sans peine, parce qu'étant toujours resté à Fano, il n'y avait pas eu, comme il le dit lui-même, la ressource des grandes bibliothèques. Sa seconde production, composée à la campagne, dans l'été de 1507, a pour

objet les poésies d'Ovide, dont la lecture faisait ses délices. Il regardait cet opuscule comme une appendice aux *Enarrationes* de Calderini, ainsi qu'on le voit dans une lettre qu'il écrivit sur ce sujet à Nicolas Abstemius de Fano, le 12 juillet 1508. Ces deux ouvrages se trouvent réunis en un seul volume in-4°, imp. imé à Fano, en 1508, sous ce titre: *Collectaneorum Hecatomys: in Ibin Ovidii sarritiones annotationum ultra centum; in ejusdem Metamorphoses assumenda annotationum supra ter centum*; il en existe à la bibliothèque Ambrosienne de Milan un exemplaire chargé à la marge de notes manuscrites. Ces *Collectanea*, mêlés de prose et de vers, contiennent l'exposition des usages pratiqués chez les anciens, en commençant par la description de leurs repas, et il assure qu'il n'a voulu consulter que les auteurs classiques. Les poésies particulières de Jacques Constanti se trouvent réunies à celles d'Antoine Constanti, dans les *Opuscula varia* de celui-ci, Fano, 1502; elles consistent en quelques épigrammes, et en un *Epicedium in Thadæam matrem*. G—N et D—P—S.

CONSTANTIA (FLAVIA - JULIA - VALERIA), sœur du grand Constantin et femme de Licinius, fut célèbre par ses vertus, son esprit et sa beauté. La plus tendre affection l'unit toujours à son frère, qui, en 313, lui fit épouser Licinius, dont il recherchait l'alliance, pour l'opposer à celle de Maxence et de Maximin. Constantia eut un fils, et maintint, autant qu'elle put, l'union entre les deux empereurs, en réprimant la jalousie et les emportements de Licinius; mais lorsque ce dernier força Constantin à le combattre, Constantia abandonna son époux et apprit sa mort avec peu de regrets. Il ne paraît pas même que le

(1) C'est par erreur que, dans le *Catalogue de la bibliothèque d'histoire naturelle de M. Banks*, on rapporte cette lettre à Antoine Constantin, médecin d'Aix en Provence, qui a vécu un siècle après, et qui mourut en 1616.

meurtre du jeune Licinius, son fils, qui avait été créé César, l'ait longtemps irritée contre Constantin, puis qu'elle continua de vivre à la cour, et de jouir d'un grand crédit dans l'empire; elle l'employa, vers la fin de sa vie, en faveur des ariens, et leur donna près de Constantin un accès qui devint funeste à l'église. Constantia mourut en 329. L—S—E.

CONSTANTIA (FLAVIA-JULIA), fille posthume de Constance II et de Faustine, naquit en 362. Le tyran Procope, qui s'était fait déclarer empereur, portait cet enfant dans les rangs des soldats, parce que la mémoire de Constance leur était chère, et qu'il voulait se concilier la faveur de l'armée. Constantia épousa, l'an 373, Gratien qui l'aimait passionnément. Elle mourut en 383, à l'âge de vingt-un ans. V—VE.

CONSTANTIN-LE-GRAND (CAÏUS FLAVIUS VALERIUS AURELIUS CLAUDIUS), empereur, naquit en 272, suivant quelques historiens, et, selon d'autres, en 274. On est aussi peu d'accord sur le lieu de sa naissance, sur l'origine de sa mère Héléne, et sur les détails qui concernent les premières années de ce prince, on peut même ajouter, sur les dates, les causes et les circonstances des principaux faits de ce règne, que ses nombreux historiens ont rapportés diversement, d'après leurs opinions particulières. On regarde comme assez certain que Constantin reçut le jour à Naïsse, ville de Dardanie (1); qu'Héléne, sa mère, était d'une naissance obscure, et que Constance-Chlore,

père de Constantin, fut forcé de la répudier, lorsqu'il fut nommé César avec Galère par les empereurs Dioclétien et Maximien. Constance épousa Théodora, l'elle-fille du dernier, et Constantin son fils fut remis en otage entre les mains de Dioclétien, qui le traita d'abord avec bienveillance, et lui fournit plusieurs occasions de se distinguer. Constantin, à peine âgé de dix-neuf ans, le suivit en Égypte où Achillée s'était révolté. Les vertus et les talents du jeune prince parurent avec tant d'éclat, qu'il devint bientôt l'amour et l'espérance des Romains et l'objet de la jalousie des empereurs et des autres césars; et, lorsqu'après l'abdication de Dioclétien, Constance et Galère prirent le titre d'augustes, le dernier ne voulut jamais consentir à donner celui de César au fils de son collègue; il le retint même auprès de lui, malgré les demandes répétées de Constance, et Constantin se vit à chaque instant entouré de pièges et chargé des ordres les plus périlleux. Mais déjà le ciel semblait avoir choisi ce prince pour renouveler la face du monde, et les historiens lui font accumuler les prodiges: comme Hercule, il abat un lion furieux; comme David, il terrasse un barbare d'une taille gigantesque; il traverse à cheval un marais sans fond; enfin, son adresse, son courage, sa prudence et sa fermeté le tirent des mains de Galère. Il traverse l'Europe entière, et rejoint son père à l'instant où ce prince s'embarquait pour porter ses armes dans la Grande-Bretagne. Constance, victorieux des Pièces, mourut à York en 306, après avoir désigné Constantin pour son successeur, au préjudice des enfants de Théodora. L'armée applaudit à ce choix, que Galère n'apprit qu'avec fureur; mais, obligé

(1) Plusieurs historiens le font naître dans la Grande-Bretagne. On trouve dans les *Commentationes historicae* de Schœpflin, Bâle, 1741, in-4^o, une dissertation intitulée: *Constantinus Magnus non fuit Britannus*.

de ménager Constantin, il ne put lui refuser le titre de César. Le premier usage que celui-ci fit de son pouvoir fut d'accorder aux chrétiens, déjà très nombreux dans l'empire, le libre exercice de leur religion. Il s'occupa ensuite de délivrer la Gaule des incursions des Francs. Deux de leurs rois, nommés *Ragaise* et *Ascaric*, furent pris et livrés aux bêtes; un grand nombre de prisonniers furent égorgés, et la rigueur que Constantin déploya dans cette occasion ne peut être justifiée que par des raisons politiques sur lesquelles l'humanité gémit avec raison. Cependant, tout l'Occident se préparait à reconnaître la puissance du nouveau César, et Rome, opprimée par les satellites de Galère, s'agitait sourdement. Maxence, fils de Maximien et gendre de Galère, profita de cette agitation secrète pour reprendre le rang dont ses vices obscurs l'avaient écarté. Il se servit du crédit et du nom de son père et de la haine qu'on portait à Galère, pour faire déclarer l'Italie en sa propre faveur. Maximien reprit le titre d'empereur, et passa dans la Gaule pour offrir à Constantin la main de sa fille Fausta. Constantin avait été marié, vers le temps de son voyage en Égypte, avec Minervine, dont il avait eu un fils nommé *Crispus*; elle n'existait plus, et Constantin, qui s'était fait déclarer auguste, devint le gendre de Maximien. Ce dernier, s'étant brouillé avec son fils Maxence, se réfugia dans la Gaule; Constantin l'y reçut avec déférence, et lui accorda les honneurs, mais non le titre d'empereur. Peu de temps après, en 309, Maximien, voyant son gendre engagé dans une expédition contre les Francs, voulut profiter de son absence pour ressaisir le rang suprême, et se fit couronner dans la ville d'Arles. A

cette nouvelle, Constantin quitte les bords du Rhin, embarque ses meilleures troupes sur la Saône, descend cette rivière et ensuite le Rhône avec rapidité. Maximien effrayé s'était sauvé à Marseille. Constantin l'y poursuit, surprend la ville, et se contente de dépouiller de la pourpre son perfide beau-père; mais le vieil empereur, désespéré de voir échouer ses projets, forma le dessein d'assassiner Constantin, et voulut faire entrer Fausta dans le complot. Celle-ci feignit de servir son père contre son époux, et prévint Constantin, qui fit placer dans son lit un esclave que Maximien trompé vint lui-même poignarder. L'empereur parut à l'instant environné de ses gardes, et Maximien, ne pouvant excuser ni faire pardonner son crime, fut condamné à s'étrangler de ses propres mains. Constantin, maître de la Gaule, embellit Trèves, où il faisait sa résidence ordinaire, et remporta plusieurs victoires sur les peuples de la rive droite du Rhin. Tandis qu'une partie de l'Occident respirait sous l'empire de Constantin, l'Orient gémissait sous la tyrannie de Maximin, qui avait partagé avec Licinius les départements soumis à Galère, et l'Italie et l'Afrique étaient en proie aux fureurs, aux rapines de Maxence. Les principales villes de l'empire étaient baignées du sang des martyrs. Constantin, appelé par les vœux secrets des Romains, et instruit de la haine que lui portait Maxence, résolut de le prévenir, et se prépara à passer en Italie à la tête de toutes ses forces. Il s'assura d'abord de l'alliance ou plutôt de la neutralité de Licinius; Maxence, de son côté, se lia secrètement avec Maximin. Cependant Constantin, tourmenté des craintes les plus vives sur les résultats de la grande querelle dans laquelle il

s'engageait, voulut interroger les volontés du ciel : les dieux des païens furent muets ; les aruspices menacèrent. Constantin penchait intérieurement pour la foi chrétienne ; tout à coup il aperçut dans les airs le signe sacré de cette religion , entouré de ces mots tracés en lettres de feu , *In hoc signo vinces*. Ce miracle , que quelques auteurs ont contesté (1), frappa toute l'armée et la remplit d'étonnement. Constantin adopta pour étendard, sous le nom de *labarum* , le signe merveilleux qui lui promettait la victoire ; la garde en fut confiée aux plus braves de l'armée. L'empereur , sa mère Hélène , son fils Crispus , et sa sœur Constantia , qui venait d'être fiancée à Licinius , se firent instruire dans la doctrine des chrétiens , et , dès le commencement de l'année suivante , 312 , Constantin , plein de la confiance des braves et du zèle des néophytes , passa les Alpes , s'empara de Suze , écrasa , dans les plaines de Turin , l'armée que Maxence avait envoyée contre lui , prit Milan , gagna une seconde bataille près de Vérone , et pénétra jusqu'à deux milles de Rome , au pont Milvius , aujourd'hui *Ponte-Mole*. Maxence , qui jusque-là célébrait dans Rome des triomphes imaginaires , avait suspendu leurs pompes , ses orgies et ses cruautés , et s'était avancé au-devant de son rival qu'il attendait sur les bords du Tibre , à quelque distance

au-dessus de Ponte-Mole. Il avait fait construire un pont de bateaux sur le fleuve pour faciliter sa retraite. Constantin eut bientôt enfoncé une armée nombreuse , mais fatiguée du joug d'un tyran ; tout plia , et prit la fuite dans un désordre affreux. Les fuyards s'entassaient sur le pont ; Maxence lui-même le traversait , enveloppé d'une foule de ses gens , lorsque les bateaux s'abîmèrent sous le poids ; Maxence fut englouti , et le lendemain son cadavre fut trouvé dans la vase. Les Romains reçurent le vainqueur en triomphe. Constantin ne monta point au Capitole pour rendre grâces à Jupiter , et cependant il accepta le titre de souverain pontife , usage qui fut encore pratiqué par quelques-uns de ses successeurs. L'Afrique et les provinces reconnurent le nouvel empereur , qui s'occupa sur-le-champ de tout ce qui pouvait assurer la stabilité et le bonheur de son empire. Il rétablit les monuments et les décors , autant que put le permettre l'état des arts , déjà totalement corrompus à cette époque ; il cassa la garde prétorienne , tant de fois funeste à l'autorité , rétablit la justice , les mœurs et la police , releva les fortunes particulières par ses bienfaits , ranima l'activité dans toutes les classes , promulgua des lois et des réglemens utiles , réforma le calendrier , mit en usage les indictions , période de quinze années encore employée aujourd'hui dans l'église de Rome , mais avec quelques modifications. La religion qu'il venait d'embrasser fut également l'objet de ses soins ; il fonda plusieurs basiliques , obtint de Licinius et de Maximin le libre exercice du christianisme dans leurs états , et s'occupa de pacifier l'église d'Afrique , déchirée par le schisme des donatistes (Voy. DONAT). Ce fut à cette occasion qu'il

(1) On ne trouve aucun monument contemporain de ce miracle. On n'en voit point de trace dans l'arc de triomphe de Constantia ; mais on y lit ces deux mots : *Instinctu divinitatis* (par l'inspiration divine). Il n'y a aucune croix dans les statues de Constantin qu'on voit à Rome. On peut d'ailleurs consulter la savante *Dissertation sur la vision de Constantin* , par J. B. Duvoisin , évêque de Nantes.

fit assembler à Arles, en 314, un concile des évêques d'Occident. Cependant Licinius, qui, l'année précédente, avait vaincu Maximin et l'avait réduit à se donner la mort, conçut une jalousie extrême de l'élévation et de la renommée de Constantin. Il chercha les moyens de l'irriter en persécutant les chrétiens. Constantin vint aussitôt à leur secours; il gagna une première bataille à Cibales en Pamphonie; une seconde, livrée en Thrace près de Mardie, n'eut point de résultat, mais Licinius effrayé demanda la paix : le prix qu'y mit Constantin fut la cession de l'Illyrie et de la Grèce, et la déposition du César Valens, que Licinius avait nommé après la bataille de Cibales. De nouveaux réglemens, la promulgation des décrets, et les débats sans cesse renaissans des donatistes occupèrent Constantin toute l'année suivante. Il fit cependant quelques expéditions contre les Goths et les Sarmates qui paraissaient sur les bords du Danube. En 317, il fit nommer César son fils Crispus et le fils de Licinius. L'éducation de Crispus fut confiée au célèbre Lactance, nommé depuis *le Cicéron de la chrétienté*, et le jeune prince, en 321, battit les Francs; qui de nouveau s'étaient montrés sur les frontières de la Gaule. Constantin, de son côté, repoussa les barbares dans la Thrace et dans la Mœsie. Licinius en conçut de l'ombrage, et ralluma la guerre en 323. Les deux princes se rencontrèrent à Andrinople (5 juillet). La bataille fut sanglante. Licinius y perdit son armée, et Constantin y fut blessé à la cuisse. Crispus remporta bientôt après une victoire navale dans le détroit de Gallipoli. Licinius retira à Chalcédoine parut fléchir, et feignit de demander la paix, pour avoir le temps de ras-

sembler de nouvelles troupes, à la tête desquelles il vint attaquer Constantin à Chrysopolis, en face de Byzance; il fut battu de nouveau, et s'enfuit à Nicomédie. Constantin maître de Byzance et de Chalcédoine, poursuivit son rival; celui-ci ne vit plus de ressource que dans la médiation de sa femme Constantia sœur de l'empereur; cette princesse obtint pour le vaincu la permission de vivre tranquille à Thessalonique; mais, soit que Licinius eût ourdi de nouvelles intrigues, soit que Constantin n'eût consulté dans cette occasion que le désir de la vengeance, ou les conseils de la politique, le prince détrôné fut mis à mort peu de temps après, et c'est encore un de ces faits sur lesquels les historiens ne sont pas d'accord, et qu'ils présentent sous des rapports entièrement opposés. Constantin se montra moins rigoureux en matière de religion qu'il ne l'avait été en matière de politique. L'église et l'empire éprouvaient de nouveaux troubles par l'hérésie d'Arius (*Voy. Arius*). Quelques-uns de ses sectateurs, furieux de ce que l'empereur n'embrassait pas leurs opinions, lapidèrent ses statues; Constantin, auquel on rapporta l'affaire de manière à l'irriter, se contenta de sourire en passant la main sur son visage et en assurant qu'il n'avait point été blessé. Il convoqua en 325 un concile général à Nicée; Arius et ses sectateurs y furent frappés d'anathème. Constantin les exila, et les évêques orthodoxes fixèrent irrévocablement les bases de la foi chrétienne, en dressant cette fameuse profession qu'on appelle le *symbole de Nicée*. Cependant Constantin, occupé de rétablir l'ordre et la paix dans l'empire et dans l'église, allait flétrir sa gloire en n'écoutant que sa

violence et une excessive sévérité dans le gouvernement de sa propre famille. Son fils Crispus, dont les belles qualités faisaient l'espoir de l'empire et l'orgueil de sa maison, fut tout à coup accusé par sa belle-mère Fausta d'avoir osé lui montrer une passion incestueuse. On ignore si ce fut l'envie ou l'amour méprisé qui porta cette nouvelle Phèdre à une démarche si fatale. Constantin fit trancher la tête à Crispus; mais à peine le coup fut-il porté qu'il en sentit toute l'horreur. Les reproches de sa mère Hélène vinrent augmenter ses remords, et ils furent à leur comble lorsqu'on lui découvrit les désordres publics de Fausta et son infâme calomnie. Dans l'égarement de la colère, il fit étouffer dans une étuve sa coupable épouse. Plusieurs personnages marquants furent aussi mis à mort, et Rome put croire un moment que Constantin allait marcher de cruautés en cruautés; car ce fut à la même époque qu'il fit périr le jeune fils de Licinius, à peine âgé de douze ans. Les clameurs des Romains vinrent à ses oreilles; ils lui prodiguèrent les insultes. On voulut l'exciter à un massacre général; mais il rejeta ce conseil, et chercha à regagner, par la douceur, des cœurs aigris. Cependant le souvenir de ces scènes sanglantes augmenta le dégoût qu'il avait conçu pour le séjour de Rome. Il quitta cette ville, pour n'y plus revenir, à la fin de septembre de la même année, et partit pour la Pannonie. Ce fut l'année suivante qu'Hélène, mère de l'empereur, entreprit le voyage de la Palestine, dans la vue de retrouver la croix de J.-C. et de rendre à ces lieux, berceau du christianisme, l'éclat dont les persécutions des empereurs et les cérémonies du paganisme les avaient privés.

Constantin seconda le zèle et la piété de sa mère, et lui prêta son autorité pour diminuer l'influence des superstitions (1) païennes; il lui prodigua ses trésors, pour donner plus de magnificence aux pieuses fondations dont elle couvrit la Judée. Mais à peine eut-elle rejoint Constantin, auquel elle rapportait les restes de la croix, qu'elle mourut entre ses bras. Il lui rendit les plus grands honneurs, et voulut que des monuments multipliés, une ville entière et de nombreuses médailles conservassent la mémoire et le nom de cette princesse; il crut l'honorer encore plus en poursuivant avec zèle les restes de l'idolâtrie dans l'Orient. Il fit fermer ou détruire les temples les plus renommés par le concours des peuples et par l'obscénité de leurs mystères; tels étaient le temple d'Apollon, sur un des sommets du Liban, dédié à Vénus et Adonis, et le temple de Sérapis en Egypte. Constantin mit tant de prudence et de modération dans les mesures qu'il prit pour éteindre l'idolâtrie, qu'il ne donna pas au paganisme l'honneur de compter des martyrs. Cependant les changements qu'il apportait dans les mœurs, dans la religion et dans les lois de l'empire ne lui semblèrent pas encore suffisants, et déjà, depuis plusieurs années, il méditait de transférer dans l'Orient la rési-

(1) Constantin se contenta de défendre les sacrifices nocturnes et les assemblées suspectes, comme contraires à la bonne police; mais il n'a jamais défendu le culte des idoles. Il paraît néanmoins qu'il avait projeté sur ce sujet les lois qui sont insérées sous son nom dans le *Code Théodosien*; mais il ne les publia point pendant son règne. (Voyez la dissertation du baron de Labastie, sur le souverain pontificat des empereurs romains.

dence des empereurs et le centre du gouvernement. On n'a que des conjectures sur les motifs qui le déterminèrent à cette translation ; les uns l'ont attribuée à l'éloignement que les malheurs de sa famille et ses propres violences lui donnèrent pour Rome, d'autres à l'attachement que cette ville et ses habitants témoignaient pour le paganisme. On prétend, avec plus de raison, que Constantin désespéra de réformer un peuple amolli, que les cruautés, le luxe et les débauches de ses tyrans avaient conduit au dernier degré de corruption, et qui n'avait d'ardeur et d'énergie que pour les jeux publics. Il est probable aussi que ce prince, qui avait commencé par régner en Occident, avait pu s'apercevoir de l'affaiblissement de cette partie de l'empire et de la chute rapide dont elle était menacée, soit par les incursions prochaines des barbares, soit par le délabrement général, et qu'il ne vit d'autres moyens de prolonger la puissance romaine que de la transférer tout entière au centre de ses possessions et dans un pays en quelque sorte nouveau, ou moins fatigué par le poids du pouvoir et par les secousses qu'il entraîne à sa suite. La durée qu'eut ce nouvel empire, qui ne fut anéanti qu'après plus de dix siècles, peut servir à justifier la politique de Constantin dans cette occasion. Il suffit d'avoir entendu parler de la situation de Constantinople pour admirer le choix qu'il fit de l'ancienne et peu importante ville de Byzance, lorsqu'il la destina à devenir la première ville du monde, et à recueillir les restes de la magnificence et des arts des Grecs et des Romains. Il paraît qu'il avait songé d'abord à relever les ruines de Troie ; mais les avantages réels de Byzance l'emportèrent sur les souvenirs poétiques d'Iliou. On vit

s'élever avec une promptitude étonnante, dans une enceinte immense, des bâtimens de toute espèce, des places publiques, des fontaines, un cirque, des palais, de vastes citernes, des marchés. Il paraît que ces monumens furent construits avec plus de somptuosité que de goût, avec plus d'étendue que de solidité. La dédicace de la nouvelle Rome eut lieu le 11 mai 530 ; les solennités durèrent quarante jours. Constantin ne prodigua point les inscriptions en son honneur ; il blâmait Trajan d'avoir eu cet orgueil, et l'appelait le *parietaire*, parce que le nom de cet empereur se lisait sur toutes les murailles ; mais un autre orgueil, non moins onéreux à l'état, marqua cette époque, et ne fit que s'accroître sous les successeurs de Constantin : ce fut celui des charges et des titres, et enfin la somptuosité dans les habits et dans les solennités : un luxe insensé prit la place des arts. Quelque temps auparavant, Constantin avait vu mourir dans ses bras sa sœur Constantia, veuve de Licinius ; elle lui demanda, en mourant, d'accorder sa protection et sa confiance à un prêtre arien, d'un esprit insinuant et dangereux. L'empereur se l'attacha, et bientôt cet homme obtint le rappel d'Arius, qui présenta une justification en termes équivoques, dont Constantin fut la dupe, mais que les évêques orthodoxes, et entre autres S. Athanase, évêque d'Alexandrie, refusèrent de reconnaître. Ce vertueux prélat fut persécuté par les ariens, et exilé à Trèves. Cependant d'autres soins avaient occupé Constantin, et en 552, son fils Constantin le jeune battit les Goths, et força Ariaric, leur roi, à donner des otages. Les Sarmates, qui voulurent secourir les Goths, furent défaits et soumis. L'an 555 fut marqué par une famine qui désola tout l'Orient ;

Constantin envoya du blé aux évêques pour le distribuer aux pauvres. Les peuples de l'Ethiopie et de l'Inde, les ambassadeurs de Sapor, roi de Perse, vinrent la même année rendre hommage à sa puissance et à sa sagesse. En 335, Constantin, soit qu'il crût le fardeau de l'empire trop lourd pour une seule tête, soit qu'il craignit les divisions qui pourraient s'élever après lui, partagea l'empire entre ses trois fils et ses deux neveux; il assigna les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne à Constantin l'aîné; à Constance le second, l'Asie, la Syrie et l'Egypte; à Constant le dernier, l'Illyrie, l'Italie et l'Afrique; à Delmace, un de ses neveux, la Thrace, la Macédoine et l'Achaïe; à Annibalicn, l'Arménie, le Pont et la Cappadoce. Cependant, en 337, Sapor, roi de Perse, réclama cinq provinces cédées aux Romains quarante ans auparavant par un de ses prédécesseurs. Constantin, chez qui l'âge n'avait pas abattu le courage, passa en Asie pour se mettre à la tête de ses troupes, et porter lui-même sa réponse à Sapor; mais il tomba malade près de Nicomédie, et sentit sa fin s'approcher. Il ordonna, avant de mourir, le rappel d'Athanase et des évêques contre lesquels les ariens avaient excité son ressentiment, et, suivant l'usage de ces temps, il se fit administrer le baptême, remit son testament à ce prêtre arien dont on a parlé, et mourut le 2 mai 337, à l'âge de soixante-trois ans, après un règne de trente-un ans. Tout l'empire se livra à la plus vive douleur; Constance, celui de ses fils qui se trouvait le moins éloigné, accourut à Constantinople pour lui rendre les derniers honneurs. Il fut enterré avec pompe dans l'église des Apôtres. Depuis, son tombeau fut déplacé à différentes fois; un voyageur du 16^e. siècle croit en avoir

vu les débris à Constantinople. Les païens firent un dieu de ce prince, les chrétiens le révérent comme un saint : ses grandes qualités étaient dignes du moins d'immortaliser son nom; mais on a blâmé avec raison quelques actions indignes d'un chrétien et d'un grand homme, et plusieurs actes impolitiques, tels que le partage de l'empire entre ses successeurs. Des écrivains, ennemis du christianisme, se sont attachés à déprimer toutes les actions de Constantin; ils ont voulu le présenter comme un prince faible, superstitieux, cruel, imprévoyant, et ont été jusqu'à ne point regarder son règne comme une grande époque historique. Il suffit de penser que Constantin réunit sous sa domination autant de provinces qu'Auguste et que Trajan; qu'il en a renouvelé totalement les mœurs, les lois et les usages; qu'il a transféré le siège du pouvoir d'Occident en Orient; qu'il a substitué, sans secousses, la religion sévère des chrétiens aux rites relâchés de l'idolâtrie; qu'à partir de ce moment, d'autres vertus, d'autres vices peut-être, devinrent le partage de l'humanité; que les liens de famille, l'action du pouvoir, les relations des peuples prirent un autre caractère, et qu'enfin les arts, la littérature reçurent une autre impulsion, pour convenir que son règne et son nom semblent partager l'histoire du monde en deux parts immenses. Le goût que ce prince montra pour les arts (1), la magnificence, et les lettres, fut sans doute mauvais et corrompu; mais cette corruption existait avant lui. En effet, lorsque Constantin, après ses premières victoires en Italie, voulut faire bâtir l'arc qui existe encore à Rome, il ne

(1) Voyez Ciampini, *De sacris aedificiis à Constantino M. constructis*.

trouva de moyen pour l'orner de sculptures passables, que de dépouiller d'autres monuments de leurs bas-reliefs; et les sculptures que les artistes contemporains y ajoutèrent étaient déjà de la dernière barbarie. Constantin était d'une belle figure, d'une taille majestueuse, d'un esprit vif et pénétrant; la douceur de ses manières et sa libéralité gagnaient tous les cœurs. Sa prudence, son bonheur et son génie rendaient toutes ses entreprises aussi nobles qu'étendues; il aimait la justice, mais il se prévenait avec trop de facilité pour des hommes qui savaient l'éblouir. Son goût pour la magnificence était outré; toutefois, on doit le louer d'avoir réparé et embellì les principales villes de l'empire, depuis la Gaule jusqu'au fond de l'Asie. Constantin laissa, outre ses trois fils, deux filles, Constantine, qui épousa d'abord Annibalien et ensuite Gallus, et Hélène, femme de Julien-l'Apostat. On en ajoute une troisième sans aucun fondement. Les médailles de cet empereur sont nombreuses en tous métaux. Eusèbe de Césarée a écrit la vie de Constantin; le jésuite Mambrun a composé un poème latin intitulé : *Constantinus sive idolatria debellata*; J. Vogt a publié sous le titre d'*Historia litteraria Constantini magni* (Hambourg, 1720, in-8°. de 68 pages), une bibliographie raisonnée et fort curieuse de cent quatre-vingts auteurs qui ont écrit sur Constantin-le-Grand. L—S—E.

CONSTANTIN II (CLAUDIUS FLAVIUS JULIUS CONSTANTINUS), empereur romain, était l'aîné des trois princes, fils de Fausta, qui succédèrent au grand Constantin leur père, en 337. Il obtint pour son partage les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne, et ne profita point de la dépouille de ses jeunes cousins, Delmace et An-

nibalien (*Voyez* DELMACE), mais sacrés avec tous les autres parents de l'empereur. Constantin fut étranger à ces horreurs, dont on accusa Constantine. Né avec des vertus, rempli de valeur et de bonté, il s'était déjà signalé sous le règne de son père par des succès brillants contre les Goths; mais il était superbe, audacieux, imprudent; il ne put supporter patiemment que ses frères partageassent seuls les états qui avaient appartenu aux princes de leur famille. Il passa les Alpes à la tête d'une armée, pour combattre Constant, au mois d'avril 340; mais, s'étant avancé sans précaution, il fut attiré dans une embuscade, près d'Aquilée, et entouré par les troupes de son frère. Son armée fut taillée en pièces, et lui-même fut tué la 5^e. année de son règne, et la 24^e. de son âge. Il était né à Arles, le 7 août 316; avait été nommé César en 317, et proclamé auguste en 337. Les médailles de cet empereur, en or et en argent, sont plus rares que celles de ses frères. L—S—E.

CONSTANTIN (HÉRACLIUS.) *V.* HÉRACLIUS II CONSTANTINUS.

CONSTANTIN III, tyran, était un simple soldat que les légions romaines cantonnées dans la Grande-Bretagne, revêtirent de la pourpre vers l'an 407. Sa bravoure et un nom cher aux armées furent ses seuls droits à l'empire. Aussitôt après son élection, il se hâta de passer dans la Gaule, accompagné de ses deux fils, Constant et Julien, et se fit reconnaître depuis le Rhin jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées. Plusieurs victoires remportées sur les barbares, la défaite de Sarus que l'empereur Honorius avait envoyé contre lui, et la conquête de l'Espagne par son fils Constant qu'il avait nommé César, semblaient assurer sa puissance. Arles devint la résidence

du nouvel empereur. La cour de Ravenne était alors en proie aux dissensions. Honorius, le jouet perpétuel de ses ministres, souscrivit aux demandes de Constantin, le reconnut pour son collègue, lui donna le titre d'auguste, et lui envoya les ornements impériaux; mais bientôt Géronce, le plus habile des généraux de Constantin, averti que le jeune Constant, créé nouvellement auguste par son père, revenait en Espagne pour lui ôter le commandement de cette province, se crut assez fort pour faire de son côté un nouvel empereur. Il fit prendre la pourpre à un officier, nommé *Maxime*, homme inconnu, sans ambition comme sans talents, qui ne prêtait que son nom aux entreprises de Géronce. Celui-ci laisse à Tarragone ce fantôme d'empereur, et marche contre le jeune Constant. La guerre fut horrible. L'Espagne, déchirée d'un côté par les deux compétiteurs, et de l'autre par les Vandales, acharnés sur les débris de la puissance romaine, devint la proie de tous les fléaux. Le famine acheva de détruire ce qu'avaient épargné le fer des barbares et la fureur des guerres civiles. Les hommes se dévoraient entre eux; et l'histoire répète avec effroi le trait d'une mère qui égorga successivement ses quatre enfants, les fit rôtir et se nourrit de leur chair. Constant, défait dans plusieurs batailles, se réfugia dans les Gaules; Géronce l'y suivit, mit le siège devant Vienne où son ennemi s'était renfermé, s'empara de la place par force ou par adresse, et fit couper la tête à Constant. Il courut ensuite attaquer Constantin, qui s'était renfermé dans la ville d'Arles. Honorius profita de la désunion des rebelles pour recouvrer la Gaule; une armée romaine, sous les ordres de Constance, le même

qui mérita depuis la main de Placidie, sœur de l'empereur, parut sous les murs d'Arles. Les soldats de Géronce, mécontents de la dureté de son commandement, l'abandonnèrent pour se ranger sous les drapeaux de Constance; Géronce effrayé s'enfuit en Espagne, et, peu de temps après, périt misérablement. Après la défaite de Géronce, Constance poussa le siège d'Arles avec vigueur; un corps nombreux de Francs et de Germains, qui venait au secours de Constantin, fut taillé en pièces par les troupes romaines; Edobine, leur chef, périt dans cette bataille. Constantin, après un siège de quatre mois, privé de toutes ressources, consentit à se rendre: avant d'ouvrir les portes, il quitta les marques de la dignité impériale, et se fit ordonner prêtre, espérant éviter le châtimement. Constance lui promit la vie, ainsi qu'à son fils Julien, et leur fit prendre le chemin de Ravenne; mais Honorius ne se crut pas lié par la parole de son général; il voulut venger la mort de Didyme et de Vérinien, neveux du grand Théodose son père, et que Constantin avait fait secrètement égorger, malgré les promesses du jeune Constant, leur vainqueur en Espagne. Ce fut auprès de Mantoue que l'ordre arriva de faire périr les prisonniers. Constantin et son fils furent décapités le 18 septembre 411, et leurs têtes portées à Ravenne, et ensuite à Carthage. Les médailles de Constantin et de son fils Constant sont rares.

L—S—E.

CONSTANTIN IV, surnommé *Pogonat*, ou *le Barbu*, empereur d'Orient, monta sur le trône en 668, avec ses deux frères Tibère et Héraclius, après la mort de leur père Constant II, qui venait d'être assassiné en Sicile. Le premier soin de

Constantin fut de punir les meurtriers de ce prince. Le patrice Justinien, homme d'un rare savoir, dans ces temps de barbarie, et généralement estimé, se trouva au nombre des coupables, et périt avec eux. Misizi, Arménien, et l'un des officiers du palais, que les rebelles avaient proclamé empereur, paya de sa tête ce dangereux honneur. Devenu tranquille possesseur de la couronne, Constantin réunit tous ses efforts contre les Sarrasins. Le khalyfe Moavia, enhardi par des victoires multipliées qui ne lui avaient pas même été disputées, rassembla toutes ses forces et vint mettre le siège devant Constantinople en 670. L'empereur, averti depuis long-temps des desseins du khalyfe, s'était préparé à une défense vigoureuse. Pendant sept années, les Sarrasins se présentèrent avec des flottes considérables, et chaque année ils furent forcés de lever le siège; enfin, en 679, ils abandonnèrent une entreprise qui leur avait coûté l'élite de leurs troupes, et des milliers de vaisseaux incendiés par le feu grégeois. Ce feu, qui consumait au milieu des flots, les navires auxquels des plongeurs l'attachaient, venait d'être inventé par Callinique. Les souverains de Constantinople reçurent avec joie cette invention incurtrière. Ils en firent un secret, et sa composition n'était connue que d'eux seuls et de quelques grands de l'empire, engagés par les serments les plus terribles à ne le pas révéler. Moavia, trompé dans l'espoir de prendre la capitale, se trouva trop heureux d'accepter les conditions que Constantin voulut lui imposer, et se soumit à payer un tribut annuel à l'empire dont il avait médité la ruine. Les victoires de Constantin imprimèrent le respect aux peuples accoutumés à dé-

soler les provinces. Les Abares, les ducs de Bénévent, de Frioul, et le roi des Lombards, lui envoyèrent des ambassadeurs pour obtenir son alliance. Les Bulgares seuls ne furent pas intimidés, et recommencèrent leurs courses avec plus de fureur. Constantin ne parvint à les éloigner qu'en achetant la paix. Ce prince s'occupait ensuite de rétablir la tranquillité de l'église, troublée par les erreurs des monothélites : ces sectaires furent condamnés au concile de Constantinople, que l'empereur convoqua en 680, et après lequel il accorda de grands privilèges au pape et au clergé. Le désir d'assurer la couronne à son fils, et la crainte que lui inspiraient ses deux frères, Tibère et Héraclius, qui semblaient se lasser de ne jouir auprès de lui que des vains titres d'*augustes* sans prendre aucune part au gouvernement, troublèrent la tranquillité de Constantin, et ternirent la gloire de son règne. On leur supposa des projets criminels, et l'empereur leur fit crever les yeux. Il ne survécut pas long-temps à ce crime, et sentant sa fin s'approcher, il se hâta d'associer son fils Justinien à l'empire. Il mourut; au mois de septembre 683, dans la 37^e. année de son âge, et la 17^e. de son règne, et fut enterré dans l'église des Apôtres. Constantin, élevé très jeune sur un trône chancelant, montra des talents et des qualités qui rendirent à l'empire quelque tranquillité et quelque éclat; il dut néanmoins une partie de ses succès à l'invention terrible du feu grégeois, et cependant il fit deux fautes graves, en accordant trop légèrement la paix aux Sarrasins, et en l'achetant honteusement des Bulgares. Son fils, Justinien II, qu'il avait eu d'Anastasie, lui succéda. On connaît plusieurs mé-
dailles de cet empereur. L—S—E.

CONSTANTIN V (surnommé *Copronyme*, parce qu'il salit les fonts baptismaux), empereur d'Orient, était fils de Léon l'Isaurien et de l'impératrice Marie. Il naquit à Constantinople en 718, et succéda en 741 à son père Léon. Dès le commencement de son règne, il donna un libre cours à son impiété et à ses fureurs. Livré à la débauche et à la magie, il soutenait en même temps l'hérésie des iconoclastes, et rétablissait les pratiques des juifs et des païens. Tout lui devenait bon, pourvu qu'il persécutât. La haine publique, que ses violences lui avaient attirée, même du vivant de son père, fut portée à son comble, et Constantin ayant quitté sa capitale en 742 pour aller combattre les Sarrasins, apprit bientôt qu'Artabasde, son beau frère, soutenu par le patriarche Anastase, venait d'être proclamé empereur et s'était rendu maître de Constantinople (Voy. ARTABASDE et ANASTASE). Copronyme, dont on publiait la mort, rassembla des troupes en Asie, et, après avoir inutilement sollicité l'appui du khâlyfe Oualid, le plus cruel ennemi des Romains, il s'avança vers Sardes, où il rencontra l'armée d'Artabasde. Ce dernier fut vaincu, et, quelque temps après, son fils Nicétas éprouva le même sort en Arménie. Constantin victorieux marcha vers Constantinople, poussa le siège avec vigueur, emporta la ville d'assaut en 743, et y exerça les plus cruelles vengeances. Artabasde et ses deux fils étant tombés dans ses mains peu de temps après, il leur fit crever les yeux. On les promena dans Constantinople, montés chacun sur un âne dont ils tenaient la queue. Le patriarche Anastase reçut le même traitement; mais Constantin, qui connaissait sa lâche complaisance, le

laissa sur le siège patriarchal, et fit en même temps des protestations de soumission au pape Zacharie. L'année 746 fut plus glorieuse pour Copronyme, qui reprit sur les Sarrasins la province de Comagène. En 747, une peste affreuse dépeupla Constantinople : elle dura trois ans. L'empereur s'occupait tout à la fois de s'emparer des richesses des pestiférés, de repeupler sa capitale, et de continuer ses persécutions et ses crimes; mais il parut oublier l'Asie, où s'élevait la puissance des khâlyfes abbacydes, et l'Italie où les Lombards lui enlevaient l'exarcate de Ravenne et menaçaient Rome. Le pape Étienne II réclamait en vain des secours; Constantin envoyait des députations, au lieu d'armées. Les Romains abandonnés se jetèrent dans les bras de Pépin, roi de France; et Rome, délivrée par les Français, fut perdue pour l'empire d'Orient. Constantin, pendant ce temps, avait assemblé un concile d'iconoclastes; il y proclama patriarche de Constantinople un moine scandaleux, nommé *Constantin*, qui se prêta d'abord à tous ses caprices et à toutes ses fureurs. En 757, les Bulgares s'avancèrent jusqu'aux portes de Constantinople; l'empereur marcha contre eux et les repoussa; mais trois ans après, il vit ces mêmes barbares tailler en pièces l'armée qu'il commandait, tandis que les Sarrasins en Asie battaient ses généraux et ravageaient ses provinces. Aigri par ces revers, il redoubla de férocité, et multiplia les persécutions et les cruautés, malgré les représentations réitérées du pape et des évêques. L'année 763 fut marquée par quelques succès contre les Bulgares, et l'année 764 par un hiver si rigoureux, que le Pont-Euxin gela en partie, et que d'effroyables masses de glaces s'amou-

celant dans le détroit, vinrent frapper les murs de Constantinople et menacer la ville d'une destruction entière. Par une nouvelle bizarrerie, l'empereur songea secrètement à rétablir l'hérésie de Nestorius; mais tout corrompu qu'était le patriarche Constantin, il s'opposa à ce nouveau sacrilège: Copronyme le déposa, le remplaça par l'eunuque Nicéas, l'accabla d'opprobres et de traitements barbares, et, après plusieurs mois de la plus dure captivité, le patriarche eut la tête tranchée dans l'amphithéâtre. Les exécutions se multiplièrent, et l'empereur, au milieu de ses débauches et de ses cruautés, s'occupait encore à composer des sermons qu'il récitait en public. En 760, il tenta de former une alliance avec Pépin, auquel il demanda sa fille Giselle pour le jeune Léon son fils. Ce mariage n'eut pas lieu, et Léon épousa une athénienne nommée *Irène*, que ses crimes et ses talents ont rendu célèbre. Constantin était méprisé dans l'Occident, et ne songeait guère à recouvrer dans Rome une autorité qui flottait incertaine entre les rois de France et de Lombardie et les papes qui se disputaient la tiare. Charlemagne, en 774, mit fin à ces troubles et au royaume des Lombards. A cette époque, les Sarrasins et les Bulgares ravageaient l'Orient. Constantin eut quelques succès contre ces derniers; il se préparait à les combattre l'année suivante, lorsqu'il fut attaqué par des charbons qui parurent sur ses jambes et qui le firent périr dans des douleurs insupportables. On dit qu'il reconnut dans ces affreux tourments la juste punition de ses crimes. Il était âgé de cinquante-six ans, et en avait régné trente-quatre. Il fut enterré dans l'église des SS. Apôtres; mais quatre-vingts ans après, Michel III fit déterrer ses os et les fit brûler

sur la place où l'on exécutait les meurtriers. Quelques talents militaires n'ont pas suffi pour relever sa mémoire flétrie par ses vices infâmes et par son caractère odieux. Il laissa d'*Irène*, sa première femme, Léon qui lui succéda et une fille nommée *Anthuse*, dont l'histoire vante les vertus et la piété. Marie, sa seconde femme, n'eut pas d'enfants. Eudocie, la troisième, laissa cinq princes, Christophe et Nicéphore, nommés césars par Copronyme, Nicéas, Anthime et Eudoxe. Quoique l'histoire ne fasse mention d'aucune trêve entre Constantin et Artabasde, son compétiteur à l'empire, il existe une médaille où la tête de ce dernier se trouve au revers de celle de Constantin. L.—S.—E.

CONSTANTIN VI, empereur d'Orient, fils de Léon IV Chazare et d'*Irène*, n'était encore que dans sa 10^e. année, lorsqu'en 780 la mort de Léon le fit monter sur le trône, sous la tutelle d'une mère ambitieuse, altière et vindicative. Cette princesse, dont le génie égalait les vices, chercha pour son fils une alliance qui pût soutenir l'empire ébranlé. Elle jeta les yeux sur Rotrude, fille de Charlemagne, dans l'espoir que ce prince lui rendrait l'Italie; la jeune princesse fut fiancée en 781. Cependant, dix ans plus tard, *Irène* rompit le mariage projeté (V. *IRÈNE*), et Constantin épousa une jeune fille d'une rare beauté, à laquelle toutefois il ne put s'attacher, et qu'il accabla de mépris. *Irène* gouvernait l'empire sans partage, lorsque des courtisans excitèrent Constantin à reprendre l'autorité. L'impératrice mère, avertie du complot, s'emporta, fit arrêter plusieurs conjurés, et confina le jeune prince dans une chambre du palais. Les troupes, excitées par Alexis Musèle, délivrèrent Constantin, et forcèrent *Irène* à se retirer

dans un château, au bord de la Propontide. En 791, l'empereur obtint quelques succès contre les Sarrasins. A son retour, il rappela sa mère, et indisposa les troupes en faisant raser, battre de verges et enfermer ce même Alexis qui lui avait rendu l'autorité. Une défaite qu'il essuya en Bulgarie acheva d'aigrir les esprits. On parla de couronner Nicéphore, fils de Constantin V, et oncle de l'empereur. Irène et l'eunuque Staurace déjouèrent la conspiration. Constantin fit crever les yeux à Nicéphore, et couper la langue à quatre autres de ses oncles, Christophe, Nicétas, Anthime et Eudoxe; de nombreuses exécutions augmentèrent la haine et l'effroi général. En 795, Constantin devint éperdûment amoureux de Théodote, une des filles de la suite d'Irène, qui favorisa cette passion pour rendre son fils odieux. Constantin répudia Marie, malgré l'opposition du patriarche Taraise, et couronna Théodote. Le mépris public augmentant de jour en jour pour un prince qui ne gardait aucune mesure, Irène conjura contre son propre fils; il finit par tomber dans les pièges dont on l'entourait. Arrêté près de Constantinople en 797, et ramené dans le palais, où on l'emprisonna, il s'était endormi, accablé de fatigues, lorsqu'on vint, par l'ordre de sa mère, lui enfoncer des poignons dans les yeux : on croit qu'il ne survécut pas long-temps à cette catastrophe. Constantin avait montré des talents militaires, et si l'ambition de sa mère et une mauvaise éducation n'avaient point avili son caractère, il eût sans doute régné avec plus d'honneur. Il laissa deux filles, Euphrosine et Irène; la première fut placée sur le trône vingt-sept ans plus tard par l'empereur Michel-le-Bègue. Constantin est aussi désigné dans l'histoire

par le surnom de *Porphyrogénète*, qui lui est commun avec Constantin VII. Nous avons des médailles de cet empereur, au revers d'Irène sa mère.

L—S—E.

CONSTANTIN VII, surnommé *Porphyrogénète*, empereur d'Orient, reçut le jour à Constantinople en 905, de Léon VI, le philosophe, et de Zoé Carbonopsime. A la mort de Léon, arrivée en 911, le sceptre passa dans les mains de son frère Alexandre, qui chassa Zoé, et qui voulut faire mutiler Constantin, alors âgé de moins de sept ans (Voy. ALEXANDRE). Le jeune prince n'évita ce danger que parce que sa santé chancelante faisait croire qu'il ne vivrait pas long-temps. Alexandre mourut l'année suivante. Zoé revint à Constantinople, et Constantin fut couronné. Les favoris du dernier empereur excitèrent alors quelque trouble; ils voulurent donner le sceptre à Constantin Ducas, qui périt dans le tumulte : ses complices furent punis. Cependant Siméon, roi des Bulgares, dont Alexandre avait provoqué la colère, parut aux portes de Constantinople avec une armée nombreuse. On lui résista d'abord avec courage : on finit par acheter sa retraite, et, l'année suivante, il fallut recommencer ce marché honteux ; mais la paix ayant été faite avec les Sarrasins, qui, de leur côté, dévastaient l'Asie, Zoé entreprit d'anéantir les Bulgares. Les succès de cette guerre furent partagés; mais elle devint le prétexte de la rivalité et des dissensions de deux généraux puissants, Léon Phocas, commandant des troupes de terre, et Romain Lecapène, amiral. Romain s'insinua dans l'esprit de Constantin, et fit disgracier Zoé et Léon. Ce dernier conspira, et finit par avoir les yeux crevés, Constantin, toujours dupe de Romain, venait d'épouser la fille de cet homme

ambitieux, et bientôt, en exilant Zoé et Théodore son gouverneur, il se mit entièrement sous la dépendance de son beau-père, qui ne cacha plus ses projets, et qui se fit couronner en 919. Les fils de Romain partagèrent bientôt les honneurs et le titre d'empereur, et Constantin, qui n'eut que le dernier rang parmi ses collègues, ne prit aucune part au gouvernement, et fut même obligé, pour subsister, d'exercer les talents qu'il avait acquis dans les arts. Il supporta cette humiliation pendant vingt-cinq ans, sans faire aucune tentative pour recouvrer ses droits; mais en 944 les fils de Romain, mécontents de sa sévérité, et excités par Basile l'Oiseau (*Voy. BASILE*), firent enlever leur père, et le reléguèrent dans l'île de Prote; Basile, leur fit éprouver un sort pareil. Délivré de ses rivaux, il ne donna pas plus de soin aux affaires publiques, et, laissant l'impératrice Hélène gouverner l'empire, il se livra entièrement à l'étude des sciences et des lettres, et se contenta de faire proclamer auguste, son fils Romain le jeune. Les premières années qui suivirent le rétablissement de Constantin furent paisibles, et Constantinople devint florissante; les étrangers y accouraient en foule. Elga, reine des Russiens, Bologude et Gylas, princes hongrois, y vinrent pour en admirer la magnificence; frappés de la majesté des cérémonies des chrétiens, ils abjurèrent l'idolâtrie, et devinrent les alliés de l'empire. Cependant les Sarrasins établis dans la Crète, s'étant réunis à ceux d'Asie en 956, ravageaient les provinces. Ils essayèrent une défaite complète en 957; Apollusème, un de leurs généraux, fut pris et conduit à Constantinople devant l'empereur, qui lui prodigua les

affronts. La guerre n'en devint que plus acharnée, et les Romains furent battus à leur tour. Constantin parut accablé de ces revers; un forfait exécrable vint mettre le comble à ses malheurs. Romain, impatient de régner, et excité par l'infâme Théophano qu'il avait épousée (*Voyez THÉOPHANO*), fit donner du poison à son père. Un accident ayant fait renverser la coupe avant que Constantin l'eut bue entièrement, il en éprouva seulement une révolution violente, qui le fit tomber en langueur. Cependant il partit pour la Syrie l'année suivante; mais ayant appris que son fils conspirait de nouveau contre lui, il ne put supporter cette horrible nouvelle, et mourut le 15 novembre 959, à l'âge de cinquante-quatre ans. Ses funérailles furent honorées par des larmes sincères et générales; la pompe en fut magnifique. Un héraut, à la tête du cortège, prononçait ces paroles solennelles : « Levez-vous, ô roi » du monde, répondez à l'appel du roi » des rois. » Constantin, en mourant, avait recommandé à son fils de ne jamais prendre de femme chez les peuples barbares, n'exceptant que les femmes françaises, à cause de la noblesse et de la valeur de cette nation. Constantin fut zélé pour la justice, la religion, les sciences et les arts; mais il eut plutôt les talents et les qualités d'un homme privé que celles d'un empereur : il négligeait totalement les affaires publiques pour se livrer à ses goûts. On lui reproche aussi d'avoir aimé le vin avec excès. Constantin a laissé plusieurs ouvrages qui nous sont parvenus, et que J. Meursius a publiés avec des notes et une version latine, Leyde, 1611, 1617, in-8°. On y trouve des traités d'Hippiatrique, les 27^e. et 50^e. des cinquante-trois livres qu'il avait fait extraire des anciens au-

teurs, et qui traitent, le 27^e., des ambassades, et le 50^e., des vertus et des vices. On n'est pas certain que ces ouvrages soient de lui. Les suivants sont plus authentiques : I. deux livres contenant la description géographique des provinces de l'empire ; II. une *Vie de l'empereur Basile*, aïeul de Constantin, en deux livres, Francfort, 1551, in-8^o.; Cologne, 1653, in-8^o., et dans les *Scriptores post Theophanem*, du P. Combéfis : c'est moins une histoire qu'un panégyrique ; elle commence en 867 et finit en 886 ; III. deux livres des cérémonies de la cour Byzantine, Leipzig, 1751, 2 vol. in-fol., belle édition donnée par H. Leichius et J. J. Reiské : la version latine est très estimée ; IV. un *Traité de gouvernement de l'empire*, dédié à son fils Romain, Leyde, 1611, in-8^o., avec la version latine de Meursius ; V. une histoire de la fameuse image d'Édesse ; VI. un fragment de tactique ; VII. un discours sur la translation de S. Jean-Chrysostôme. Zonaras lui attribue aussi quelques poésies qu'on n'a point. C'est par l'ordre de ce prince que l'on fit le recueil des lois, nommé les *Novelles*, et celui des *Basiliques*, augmenté et perfectionné, et l'extrait des divers auteurs grecs et latins qui avaient écrit sur l'agriculture et l'économie rurale ; ce dernier recueil, fait en langue grecque, est intitulé : *les Géoponiques*. On l'a mis sous le nom de cet empereur, parce qu'il fut fait à sa demande et sous ses auspices ; aussi a-t-on donné quelquefois à ce livre le titre de *Traité d'agriculture de Constantin César*. Quelques auteurs l'ont attribué à Constantin Pogonat ; mais on sait aujourd'hui plus positivement que ce fut un avocat de Constantinople (*scholasticus*), nommé *Cassianus Bassus*, qui rassembla cette collection, et la diri-

gea par l'ordre de Constantin Porphyrogénète. Cet ouvrage a été traduit en latin et en français dans le 16^e. siècle (*Voy. CASSIANUS-BASSUS* et *CORNARIUS*). Constantin avait épousé Hélène, fille de Romain Lecapène ; il en eut Romain, qui lui succéda, Zoé, Théodora et Agathe ; la seconde épousa dans la suite Jean Zimiscès. On a des médailles de cet empereur, au revers de sa mère Zoé et de son fils Romain II. L—S—E.

CONSTANTIN VIII, empereur. On désigne sous ce nom un des fils de Romain Lecapène. En effet, ce dernier donna les titres d'augustes à ses trois enfants, et leur fit prendre le pas sur son collègue Porphyrogénète. Constantin fut déposé avec ses frères en 944, et relégué à Ténédos et ensuite à Samothrace, où il fut massacré dans une tentative qu'il fit pour s'échapper (*Voy. BASILE l'Oiseau, ROMAIN LECAPÈNE, CONSTANTIN* et *CHRISTOPHE*). D'autres auteurs ne le comprennent pas sur la liste des empereurs de ce nom, mais ils y mettent un fils de Basile le macédonien, créé auguste en 868, pendant le règne de son père, et mort vers l'an 878. On trouve aussi dans quelques historiens, parmi les Constantin, Héracléonas, fils d'Héraclius et de Marine, et frère de Constantin III (*V. CONSTANTIN III*). L—S—E.

CONSTANTIN IX, empereur d'Orient, était fils de Romain le jeune, et frère de Basile II, avec lequel il fut d'abord réduit en tutelle, sous les règnes de Nicéphore Phocas et de Jean Zimiscès. A la mort de ce dernier, en 975, les deux jeunes princes furent reconnus empereurs, et la direction des affaires tomba dans les mains de l'eunuque Basile, jusqu'à ce que Basile II se fût mis à la tête de l'empire, qu'il gouverna avec plus

de vigueur que de talent pendant cinquante ans (*Voy. BASILE*) : Constantin, pendant tout ce temps, se contenta du titre d'empereur, et ne fit usage du pouvoir que pour satisfaire ses passions. A la mort de Basile, en 1025, Constantin put donner un libre cours à ses vices. Il s'entoura de délateurs et d'hommes corrompus, il opprima les provinces et choisit pour ses victimes les premiers personnages de l'empire; Nicéphore Comnènes, les patrices Constantin et Bardas et un petit-fils de Sclérus eurent les yeux crevés; enfin, trois ans après la mort de Basile, Constantin, épuisé de débauches, fut attaqué d'une maladie incurable, s'occupa sur-le-champ de se choisir un successeur, auquel il voulait faire épouser une de ses filles. On lui désigna Romain Argyre; mais comme il était marié, Constantin, féroce jusqu'au dernier moment, le fit venir, et lui donna le choix, ou d'avoir les yeux crevés, ou de répudier sa femme pour épouser Zoé, la plus jeune des trois princesses filles de l'empereur. Romain hésitait, sa femme se sacrifia pour lui, et courut s'enfermer dans un cloître; Romain, déclaré libre, obéit aux ordres de Constantin, qui termina ses crimes et sa vie à l'âge de soixante-dix ans, après en avoir régné cinquante avec Basile, et seul un peu moins de trois. Il laissa de sa femme Hélène, trois filles : Eudocie, Zoé, femme de Romain, et Théodora, qui régna dans la suite avec Zoé. Il est représenté sur les médailles avec son frère, Basile II.

L.—S.—E.

CONSTANTIN X, surnommé *Monomaque*, empereur d'Orient, dut son élévation à l'amour que conçut pour lui l'impératrice Zoé, veuve de Romain Argyre et femme de Michel le paphlagonien. Ce dernier, instruit

des désordres de Zoé, avait relégué Constantin à Mitylène; mais lorsque Michel eût été privé de l'empire et enfermé dans un cloître, elle rappela son favori, le nomma gouverneur de la Grèce, et bientôt après le choisit pour époux. Le mariage fut célébré sans pompe le 11 juin 1042. Le règne de Monomaque fut celui du scandale. L'empereur entretenait un commerce public avec une jeune veuve nommée *Sclérène*, petite-fille de ce fameux Bardas Sclérus qui avait disputé l'empire à Basile II. Zoé connaissait cette intrigue; mais elle ne s'offensait pas des écarts de son mari, pourvu qu'il usât envers elle de la même condescendance. Ces désordres prirent une sorte de régularité. Sclérène fut logée dans le palais; elle eut des gardes, prit la pourpre, et même fut décorée du titre d'auguste. Dans les cérémonies publiques, Constantin paraissait assis sur le trône entre l'impératrice et sa maîtresse, qui, plus souveraine que lui, disposait à son gré et à prix d'or, des emplois et des dignités. La prodigalité, le faste et les débauches de Zoé, l'avidité de Sclérène, et la faiblesse de Constantin, firent éclater des révoltes de toutes parts. Maniacès, qui commandait en Italie, s'étant attiré le courroux de Sclérène, vit en un moment ses terres envahies et sa femme indignement outragée par le frère de la favorite, lui-même fut dépouillé de ses emplois. Justement irrité, il leva l'étendard de la révolte; tout plia d'abord devant lui; mais, au moment où il venait de remporter une victoire décisive sur le sébastophore Etienne, qu'on avait envoyé pour le réduire, Maniacès tomba percé d'un coup de flèche, et le vaincu rapporta comme un trophée dans Constantinople la tête de son vainqueur. L'empire n'en fut pas plus tranquille; un

parent de l'empereur, nommé *Léon Tornice*, prit la pourpre dans Andrinople et vint assiéger Constantin jusque dans sa capitale. C'en était fait de ce malheureux prince, si Tornice eût su profiter de ses avantages; mais il perdit un temps précieux dans de vaines négociations. Constantin bien servi par Jasite, son général, devint bientôt maître de Tornice et lui fit crever les yeux. Au milieu de tous ces troubles, l'empire était successivement attaqué par les Serviens, les Russes et les Turks Seljoucides, dont l'histoire fait mention ici pour la première fois, et qui, après avoir donné naissance à la puissance othomane, renversèrent enfin l'empire grec qu'ils avaient si long-temps ravagé. Une autre circonstance mémorable du règne de Constantin Monomaque est la division qui sépare encore l'église grecque d'avec la communion romaine. (*V. Michel CÉRULARIUS.*) Au milieu de ces troubles, Constantin traînait une vieillesse obscure et méprisable. Sclérène n'était plus depuis long-temps, Zoé avait cessé de vivre en 1053; l'empereur, accablé de chagrins et d'ennuis, affligé du schisme qu'il n'avait pas eu la force d'arrêter, mourut peu après (le 30 novembre 1054), après un règne de douze ans. Il ne laissa point d'enfants. Les médailles de Constantin Monomaque sont d'une grande rareté. L—S—E.

CONSTANTIN XI (DUCAS), empereur d'Orient, descendait d'une des plus illustres familles de Constantinople. Il monta sur le trône le 25 décembre 1059. Isaac Comnènes, en abdiquant volontairement la couronne, l'avait désigné pour son successeur. Ducas s'était signalé dans plusieurs guerres sous les règnes précédents, et ses mœurs étaient restées pures au milieu des désordres d'une cour

corrompue; mais il ne montra dans le rang suprême que des vertus obscures et aucune des qualités d'un roi. Il avait la faiblesse de se croire un brillant orateur, et il employait à composer et à prononcer en public de longues harangues, un temps que réclamaient les soins du gouvernement. Son règne, qui dura sept ans et cinq mois, fut marqué par l'invasion des Uses ou Usiens, peuples de Scythie, qui entrèrent dans l'empire au nombre de cinq cent mille et causèrent d'affreux ravages : les Grecs s'unirent vainement aux Bulgares pour leur disputer le passage. Les Usiens vainqueurs renversaient tout devant eux, lorsque la peste vint les arrêter, et les livra sans force au fer des Bulgares, qui achevèrent de les détruire en 1065. Constantin mourut dans les derniers jours de mai 1067. Il avait épousé en secondes noces Eudocie Macrembolitissa, dont il eut trois fils, Michel, Andronic et Constantin, et trois filles. Au lit de la mort, il désigna les trois princes pour ses successeurs, sous la tutelle de leur mère. Il exigea de l'impératrice une promesse signée qu'elle ne prendrait pas d'autre époux. Eudocie fondant en larmes promit tout ce qu'on lui demandait; mais les dernières volontés de Constantin Ducas eurent le sort des testaments des rois : il fut à peine déposé dans la sépulture impériale, que l'on vit ses ordres oubliés, sa veuve remariée, et ses fils écartés du trône. L—S—E.

CONSTANTIN XII, fils du précédent, n'est pas compté par tous les historiens au nombre des empereurs grecs. Constantin Ducas laissa l'empire, en mourant, à ses trois fils, sous la tutelle de leur mère; mais cette princesse les priva bientôt du sceptre, en le donnant avec sa main à

Romain Diogène, auquel succéda Michel, l'aîné des trois princes dont il s'agit. Il paraît que Constantin ne regretta pas sa part d'autorité; car, lorsque Michel, effrayé des révoltes de Nicéphore Bryenne et de Nicéphore Botoniate, descendit du trône en 1078, Alexis Comnènes, qui fut depuis empereur, engagea vainement Constantin à ceindre le diadème abandonné par son frère. Ce prince, d'un caractère timide, aima mieux se soumettre à Botoniate; mais celui-ci lui ayant donné, quelque temps après, le commandement d'une armée destinée à combattre les Turks, Constantin se fit imprudemment proclamer auguste. Les émissaires de Botoniate s'emparèrent bientôt de l'esprit des soldats; Constantin fut pris, tonsuré et relégué dans un monastère situé dans une île de la Propontide. Alexis Comnènes, devenu empereur, l'en tira et l'employa dans quelques expéditions.

L—S—E.

CONSTANTIN DRACOSÈS, dernier empereur de Constantinople, était fils de Manuel Paléologue. Il succéda à Jean Paléologue, son frère, en 1449, et fut le treizième du nom de *Constantin*, ou le quinzième suivant quelques auteurs, qui comprennent dans ce nombre deux princes que d'autres historiens ne regardent que comme des césars. Lors de l'avènement de Constantin sur un trône qu'aucune puissance humaine ne pouvait plus soutenir, l'empire était réduit au territoire de Constantinople et à quelques villes de la Grèce et de la Morée. Constantin se trouvait dans cette dernière province; Démétrius, son frère, plus rapproché de la capitale, éleva quelques prétentions à la couronne. L'impératrice-mère, le sénat, le clergé, le peuple et l'armée se déclarèrent pour Constantin, et

le sort sembla le désigner pour honorer la chute de l'empire d'Occident, comme une noble victime immolée sur une tombe illustre. Il fallut solliciter à Andrinople, auprès du sulthân Amurath, la ratification de ce choix; exemple honteux de l'avilissement et de la faiblesse des derniers Romains. Constantin, à peine sur le trône, chercha à s'appuyer d'une puissance ennemie des Turks. On lui proposa d'épouser la fille du doge de Venise; la politique prescrivait ce choix; la vanité des nobles romains le fit rejeter, et Constantin se décida pour une princesse de Géorgie. Il songea aussi à obtenir, par l'entremise de ses frères Démétrius et Thomas, auxquels il avait abandonné la Morée, quelques secours des princes de l'Occident; mais, tandis qu'il formait ces projets insuffisants, Amurath n'était plus, et le fier Mahomet II, son fils et son successeur, méditait d'anéantir un reste de puissance que la pitié, plutôt que la crainte, semblait avoir fait respecter par ses prédécesseurs. Il ratifia cependant, par des promesses solennelles, les traités qu'il avait conclus avec les empereurs grecs; mais, peu de temps après, il fit déclarer par le dyvân la nullité de semblables serments. Une réclamation imprudente de la part des ambassadeurs de Constantin acheva d'irriter Mahomet. « Misérables Romains, leur répondit son vézyr, ignorez-vous le danger qui vous menace, et dont toutes les nations de l'Occident ne pourraient vous sauver? » Constantin eut recours aux supplications. Mahomet feignit de se laisser désarmer; mais il resserra Constantinople, en élevant, à cinq milles de cette ville, une forteresse en face de celle qui existait déjà sur le rivage d'Asie, et de là les troupes se répandaient dans

la campagne, et vivaient à discrétion jusque sous les murs de Constantinople. L'empereur, ayant fait en vain de nouvelles représentations, renouvela ses démarches auprès des princes européens, et promit au pape Nicolas V de faire cesser le schisme d'Orient : cette promesse était devenue la ressource bannale dont les empereurs grecs se servaient dans leurs dangers pour armer l'Occident en leur faveur ; mais les Grecs éprouvaient la plus vive répugnance pour cette réunion, et Constantin, en usant de ce moyen, s'attira un instant de défaveur. La haine invétérée de ses sujets pour le rite latin rendit les négociations inutiles, et les secours devinrent trop tardifs. Constantin ne songea plus qu'à défendre jusqu'à la dernière extrémité le siège de son empire. Il fit remplir les magasins de vivres et de munitions, s'assura le secours de deux mille Génois commandés par le brave Justiniani, et se prépara à repousser, avec huit ou neuf mille hommes, les attaques dirigées contre une ville d'environ seize milles de circonférence. Ce fut le 6 avril 1453 que Mahomet parut devant la porte St.-Romain, à la tête de quatre cent mille combattants. Des canons d'un calibre prodigieux lancèrent la foudre pendant neuf jours sur la ville impériale. Constantin, à la tête des assiégés, et Justiniani, nommé commandant-général, soutinrent avec intrépidité les attaques les plus vives ; leur exemple électrise les Génois, les Grecs et les Vénitiens ; Constantinople n'est plus défendue que par des héros. Les Turks élèvent une tour de bois d'où ils battent en ruine celle de St.-Romain. Ils creusent des mines, les assiégés les évitent. La tour de bois est brûlée ; les murs, ruinés pendant le jour, sont

rebâti pendant la nuit. Quatre vaisseaux auxiliaires traversent et mettent en désordre la flotte turke qui bloquait le port, et ravitaillent la place. Mahomet, furieux de ne pouvoir forcer l'entrée du port de Constantinople fermé par une chaîne, conçut le hardi projet d'y faire transporter ses vaisseaux par terre, en les conduisant sur un chemin fait de madriers et de planches graissées, depuis le Bosphore jusqu'au haut du port. Cette entreprise gigantesque fut exécutée en une nuit, et les Grecs, au point du jour, virent avec effroi la flotte turke au milieu du port. La discorde se mit parmi eux ; on parla de se rendre ; la fermeté de Constantin arrêta les murmures. Quelques propositions qu'il fit faire à Mahomet ne furent point écoutées. Cependant le bruit se répandit dans le camp des Turks, que les chrétiens, sous la conduite de Jean Huniade, accouraient au secours de Constantinople. Mahomet effrayé songea à se retirer ; un de ses vèzyrs le détourna de ce projet, et l'engagea à donner un assaut général. Le siège dura depuis cinquante jours. Les der-vychs promirent une jeunesse éternelle à ceux qui périeraient dans l'attaque ; Mahomet promit le pillage de la ville à ceux qui survivraient ; du reste, un jeûne solennel fut ordonné dans l'armée. Constantin, de son côté, ne négligea rien pour exciter les siens et pour leur cacher les justes craintes qui l'agitaient. Il se rendit avec ses plus braves guerriers à l'église de Ste. Sophie, y prononça le pardon des injures, le demanda pour lui-même, et reçut solennellement la communion. Il semblait que la puissance divine, invoquée par les deux armées, allait être témoin des derniers moments de l'empire de Constantinople. Enfin, les Turks s'avancèrent ; leurs

premiers rangs furent moissonnés par le fer des Grecs et de leurs alliés ; de nouveaux assiégeants succédèrent aux premiers. Les assiégés, fatigués de carnage, conservaient cependant leur avantage, lorsque les janissaires firent pleuvoir sur eux une grêle de traits. Justiniani dans ce moment fut blessé ; la vue de son sang glaça son courage. En vain Constantin le rappela au combat ; Justiniani s'enfuit à Galata, où, quelques jours après, il mourut de honte et de remords. Sa défection entraîna une partie des assiégés, qui quittèrent les murailles avec le plus affreux désordre. Les Turks pénétrèrent par toutes les brèches en poussant des cris de joie et de fureur. Constantin, n'écoutant que son désespoir, court avec un gros de sujets fidèles à la porte St.-Romain et se précipite au milieu des ennemis. La noblesse la plus illustre, les Paléologue, les Comnènes, Jean de Dalmatie, François de Tolède, meurent à ses côtés. Constantin envie leur sort, et s'écrie : « N'y a-t-il donc pas un chrétien » qui veuille me délivrer de la vie ? » Dans ce moment, il est frappé par un Turk qui lui coupe la moitié du visage, un second l'achève. Comme il avait ôté son manteau de pourpre, de crainte d'être fait prisonnier, on ne reconnut son cadavre qu'aux aigles d'or qui décoraient ses brodequins. Ainsi périt Constantin Dracosès, dans la 50^e. année de son âge, après un règne de trois ans et sept mois. Sa mort fut suivie du pillage de Constantinople ; où Mahomet fixa le siège de l'empire othoman. Constantin était digne, par ses vertus et par ses talents, de régner sur un état florissant. Il a du moins répandu l'éclat le plus glorieux et l'intérêt le plus vif sur la dernière journée de l'empire romain d'Orient. Fondé par un prince illustre

et puissant, cet empire cessa d'exister sous un empereur digne du nom de Constantin. Quelques auteurs ont placé cette catastrophe en 1452 ; mais cette opinion n'est pas suivie. Chalcondyle rapporte différemment la mort de Dracosès ; et prétend qu'il fut étouffé par la foule des combattants ; mais Phranzès, témoin oculaire, et Ducas, qui se trouvait près de Constantinople lors de la prise de cette ville, sont d'accord sur les circonstances que nous avons rapportées, et ils ont été suivis par tous les historiens modernes. Constantin ne laissa point d'enfants ; il avait été marié d'abord à Théodora, ensuite à Catherine ; il ne fut que fiancé à la princesse de Géorgie. L—S—E.

CONSTANTIN I^{er}., roi d'Écosse, succéda, en 458, à son frère Donnard. Avant de monter sur le trône, il avait manifesté des inclinations vertueuses ; mais, dès qu'il fut roi, il s'abandonna à tous les vices, ne fréquenta que les hommes de la plus vile populace, et se montra cruel et hautain envers les nobles. Ceux-ci, après lui avoir vainement adressé des représentations, cherchèrent à exciter un soulèvement, dans le temps même où les Pictes venaient de conclure une alliance avec les Saxons. Dugal de Galloway, homme qui jouissait d'un grand crédit sur ses compatriotes, les empêcha de se révolter, en leur faisant entendre qu'ils allaient exposer le royaume à un grand danger, puisque les Pictes venaient de se séparer d'eux, et que les Bretons étaient des amis peu sûrs. Constantin reçut ensuite une ambassade d'Ambroise, prince breton, qui l'engageait à renouveler l'ancienne alliance entre les Bretons et les Écossais contre les Saxons, ennemis communs des chrétiens. Cette alliance subsista jusqu'à l'époque à la-

quelle les Bretons furent subjugués par les Saxons, et les Pictes par les Écossais. Constantin mourut en 479, et eut Congal pour successeur. E—s.

CONSTANTIN II succéda à son frère Donald en 858. Ce prince, doué d'un grand courage, voulait rendre au royaume ses anciennes limites ; mais la jeunesse ayant péri presque entièrement sous le règne de Donald, et le reste étant si corrompu que l'on n'osait pas l'armer pour la guerre, les grands du royaume lui conseillèrent de différer son projet, jusqu'à ce que l'ancienne discipline fût rétablie. Ce prince, pour hâter ce moment, entreprit une réforme générale, tant parmi les militaires, que parmi les ecclésiastiques. Ces mesures occasionnèrent des mécontentements passagers que le monarque sut apaiser, et ses efforts eurent tout le succès qu'il en attendait. Les Danois ayant fait une descente dans le royaume, Constantin marcha à leur rencontre, et défit une de leurs armées ; mais ayant attaqué avec trop d'impétuosité l'autre armée, défendue par de forts retranchements, il fut tué en 874, près de Carail, dans le comté de Fife. E—s.

CONSTANTIN III, fils d'Èthe, succéda à Donald V en 903. Les Danois, qui n'avaient pu engager les deux rois ses prédécesseurs à prendre les armes contre les Anglais, réussirent mieux auprès de lui, à force de présents et de promesses ; mais à peine deux ans s'étaient écoulés, qu'ils l'abandonnèrent et firent alliance avec les Anglais. Ceux-ci les ayant attaqués quatre ans après, les Danois revinrent aux Écossais, auxquels ils jurèrent une amitié inaltérable. Les deux peuples fondirent sur le territoire des Anglais, et éprouvèrent une défaite si sanglante, que la plus grande partie

de la noblesse écossaise y périt, et que l'Écosse y perdit deux provinces, le Cumberland et le Westmorland. Constantin, dégoûté de la couronne, abdiqua, et se retira dans un monastère à Saint-André, en 945. Il avait ôté au peuple le droit d'élire le successeur au trône, en ordonnant qu'à l'avenir le prince qui porterait le titre de comte de Cumberland hériterait de droit de la couronne. E—s.

CONSTANTIN IV, fils de Culen, parvint à la couronne après la mort de Kenneth III, en se faisant soutenir par un parti qui l'aida à renverser l'ordre de succession naturelle, par ordre de primogéniture, établi par le roi précédent. Milcolombus, fils de ce dernier, chercha à faire valoir ses droits ; mais voyant que son rival était beaucoup plus fort que lui, il congédia son armée et se retira dans le Cumberland. Peu de temps après, Constantin, attaqué dans le Lothian par Kenneth, frère naturel du roi détrôné, fut défait et perdit la vie en 1002. Il avait régné un an et demi. E—s.

CONSTANTIN, élu pape le 4 mars 708, successeur de Sisinnius, était syrien de naissance. C'était le 7^e. pape de suite venu de Syrie ou de Grèce. Il paraît que la persécution des Arabes et les progrès rapides de la puissance musulmane chassaient de l'Orient les Syriens et les Grecs qui venaient se réfugier à Rome. Constantin fut appelé à Constantinople par l'empereur Justinien II. On ignore quel était l'objet de ce voyage. L'empereur communia de la main du pape, confirma tous les privilèges de l'Église et renvoya le pontife, dont l'absence avait duré un an ; il rentra à Rome en 711. Justinien ayant été tué, Philippique le remplaça. Ce nouvel empereur, qui protégeait le mo-

nothélisme, et fit brûler les actes du 6^e. concile général, envoya au pape une lettre dans laquelle son erreur était exprimée; mais Constantin la rejeta. Le peuple romain signala son zèle en cette occasion, et on éleva dans l'église de St.-Pierre une image qui contenait les six conciles généraux. Philippique ayant été détrôné par une conspiration domestique, Anastase, qui le remplaça, écrivit aussitôt une lettre à Constantin, par laquelle il faisait profession de la foi catholique, et rétablissait l'autorité du 6^e. concile. Le patriarche de Constantinople écrivit aussi à Constantin pour renouveler leur communion de croyance. L'archevêque de Milan Benoît, disputa à Constantin le droit de consacrer l'évêque de Pavie; mais il perdit sa cause contre le pape, à qui cette prérogative avait toujours appartenu. Constantin mourut le 9 avril 715, après sept ans de pontificat. D—s.

CONSTANTIN, anti-pape, fut élu par une faction séditieuse, après la mort de Paul I^{er}. en 767. Il était laïque, frère du duc Soton ou Toton, qui, à la tête de quelques brigands armés, l'installa avec violence au palais de Latran, et le fit consacrer de la même manière. C'était le premier exemple à Rome d'une pareille usurpation. Cet intrus resta en possession du saint siège pendant treize mois. Il écrivit à Pépin pour lui faire approuver son élection, et n'en reçut point de réponse. Une nouvelle révolution détruisit le pouvoir de Soton, et mit pour un instant un autre intrus, nommé *Philippe*, à la place de Constantin, qui fut obligé de se cacher, avec un de ses frères, nommé *Passif*, dans l'oratoire de St.-Césaire. Ces troubles durèrent jusqu'à l'élection d'Étienne III, le 6 août 768; mais

les violences continuèrent; Constantin fut tiré de sa retraite; on le mit à cheval sur une selle de femme, avec de grands poids aux pieds, et, en cet état, on le mena au monastère de Celles-Neuves. Il en fut tiré quelques jours après. On lui arracha les yeux, et on le laissa dans cet état étendu dans la rue. L'année suivante, au mois d'avril 769, il fut traduit devant un concile, où on le condamna à faire pénitence le reste de ses jours. On annulla toutes les ordinations et tous les autres actes faits pendant son intrusion. Il paraît que Constantin fut enfermé dans un monastère jusqu'à sa mort, dont on ignore l'époque. Le jésuite Gretser a publié les *Lettres* de cet anti-pape, avec celles de Grégoire III, Étienne III, Zacharie I^{er}., Paul I^{er}., etc., Ingolstadt, 1613, in-4°. Duchesne les a aussi recueillies dans sa *Collection des historiens de France*; mais, suivant Lambécus, Gretser a altéré le texte de ces lettres, dont le manuscrit, qu'on croit unique, se trouve à la bibliothèque impériale de Vienne. (Voy. PHILIPPE, anti-pape, et ÉTIENNE III). D—s.

CONSTANTIN, surnommé l'*Africain*, parce qu'il était de Carthage, occupa un des premiers rangs parmi les hommes célèbres du 11^e. siècle. Jaloux d'acquérir des connaissances profondes et variées, il se rendit à Babylone (d'Égypte), qui était, pour ainsi dire, à cette époque, la métropole des sciences. Constantin étudia avec un zèle infatigable et un succès prodigieux la grammaire, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, la physique, l'astronomie, la nécromancie et la musique, des Chaldéens, des Arabes, des Persans et des Sarrasins; ensuite il passa dans l'Inde, toujours occupé du vif désir de s'instruire. Après trente-neuf années d'absence,

il revint à Carthage; mais ses compatriotes, incapables d'apprécier un mérite si transcendant, l'attribuèrent à la magie, et Constantin se vit cruellement persécuté. Pour se soustraire au péril qui le menaçait, il prit la fuite, et se rendit à Salerne, où il se déguisa sous l'habit de mendiant. Le frère du roi de Babylone vint à Salerne, reconnut Constantin, l'accueillit honorablement, et le recommanda particulièrement au fameux duc Robert Guiscard, qui le choisit pour son premier secrétaire. Constantin, préférant l'obscurité du cloître à l'éclat des dignités, se retira au monastère du Mont-Cassin, et s'acquiesça l'estime de l'abbé, Didier, qui devint pape sous le nom de *Victor III*. Il lui dédia une partie des écrits qu'il rédigea dans cette solitude, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1087. On a porté sur ce moine médecin les jugements les plus contradictoires. Ceux-ci le proclament docteur de l'Orient et de l'Occident, restaurateur des sciences et surtout de l'art de guérir, nouvel Hippocrate, et fondateur de l'illustre école de Salerne; ceux-là le représentent comme un écrivain barbare, un traducteur infidèle, un compilateur, un plagiaire méprisable. Constantin ne mérite ni tout le bien ni tout le mal qu'on a dit de lui. Sans doute il ne fut point un auteur original; on peut même lui reprocher de s'être parfois approprié des écrits dont il n'était que le traducteur, l'abréviateur ou le commentateur; mais il faut savoir gré à cet homme laborieux de la vive impulsion qu'il donna à son siècle. Les sciences, et particulièrement la médecine, étaient tombées dans une sorte de léthargie. Constantin eut le bon esprit de remonter aux sources les plus pures. Il traduisit en latin les

meilleures productions des Grecs et des Arabes. Son style est, à la vérité, dur et incorrect; sa version est quelquefois infidèle; mais celui qui fait le premier pas dans une carrière utile et pénible, n'a-t-il pas droit à notre indulgence et même à nos hommages? Si l'école de Salerne ne fut pas créée par ce médecin, elle lui doit au moins une grande partie de sa renommée. Les ouvrages qui portent le nom de Constantin ont été recueillis en deux volumes, intitulés : I. *Constantini Africani, post Hippocratem et Galenum quorum, græcæ linguæ doctus, sedulus fuit lector, medicorum nulli prorsus, multis doctissimis testibus, posthabendi, Opera, conquistata undique magno studio*, etc., Bâle, 1539, in-folio; II. *Summi in omni philosophiâ viri Constantini Africani medici Operum reliqua, hactenus desiderata, nuncque primum impressa, ex venerandæ antiquitatis exemplari quod nunc demum est inventum*, etc., Bâle, 1539, in-folio. Ces deux volumes renferment un grand nombre de traités, dont la plupart n'ont pas été composés, mais seulement traduits, abrégés, quelquefois refondus par Constantin. André Turini, éditeur des *OEuvres d'Isaac* (en 1515), attribue à ce médecin arabe presque tous les écrits publiés par le moine du Mont-Cassin, et notamment le *Pantechnum* et le *Viaticum*. Personne ne dispute à Constantin le *Traité des Maladies de l'estomac*, qui, sans contredit, est un des meilleurs de cette volumineuse collection. C.

CONSTANTIN MANASSES. *V*. MANASSES.

CONSTANTIN (ANTOINE), pratiqua la médecine à Aix en Provence, et mourut en 1616. Il fit imprimer à Lyon, en 1597, un ouvrage in-8°,

sous ce titre : *Brief traité de la pharmacie provençale et familière, dans lequel on fait voir que la Provence porte dans son sein tous les remèdes qui sont nécessaires pour la guérison des maladies*. Il tâche de prouver que l'on peut faire la médecine avec les remèdes indigènes de chaque province, et c'est presque entièrement des végétaux qu'il les tire. Ses raisonnements, et ceux de Symphor. Champier, qui avait traité le même sujet, ne persuadèrent ni le public, ni les médecins; sans cela, l'auteur et le livre ne seraient pas tombés dans l'oubli, quoique Peiresc en ait parlé d'une manière honorable. Ce médecin est aussi l'auteur du livre suivant : *Opus medica prognoseos, in quo omnium quæ possunt in ægris animadverti symptomatum in omnibus morbis, causæ et eventus copiosè et luculenter exponuntur. Omnia à Galeno, Hollerio, Dureto et Jacotio, fidelissimis summi Hippocratis interpretibus deprompta*, Lyon, 1613, in-8°. D—P—s.

CONSTANTIN (ROBERT), né à Caen, dans le 16^e siècle, s'appliqua, dès sa jeunesse, à l'étude des langues et des belles-lettres, et y fit de très grands progrès. Il se rendit ensuite à Agen, pour suivre les leçons de Jules-César Scaliger, qui le prit en affection, et dont il devint le commensal. Scaliger, en mourant, le chargea de publier quelques ouvrages qu'il laissait imparfaits, et lui en fit remettre les manuscrits. Cette préférence, que Scaliger donnait à Constantin sur son propre fils, fut la cause de la haine que celui-ci lui porta dans la suite. Constantin passa en Allemagne, où il fréquenta les écoles les plus célèbres, s'appliquant particulièrement à se perfectionner dans la langue grecque. Il en fut rappelé par ses concitoyens,

qui lui offrirent, en 1561, la place de professeur de belles-lettres. Il était alors occupé de l'impression de son dictionnaire grec et latin, qui parut l'année suivante, et qu'il dédia aux magistrats de la ville de Caen et à Jacques Dalechamp, son ami, par une épître remarquable, en ce qu'elle contient sa profession de foi. De retour à Caen, il se fit recevoir docteur en médecine en 1564, et donna des leçons publiques et particulières de langue grecque. On l'accusa de laisser percer, dans ses explications du *Nouveau-Testament*, des opinions favorables au protestantisme : il en résulta pour lui quelques désagréments; mais il tint bon pendant quelque temps. Cependant la prudence le détermina à se retirer, à Montauban, où il exerça la médecine; et, ne s'y croyant pas en sûreté, il se réfugia en Allemagne. Il y vécut dans l'obscurité et la misère jusqu'à sa mort, arrivée le 27 décembre 1605. De Thou dit que Constantin a vécu cent trois ans, mais Joseph Scaliger, qui l'avait connu personnellement, assure qu'il n'avait que dix ans de plus que lui, suivant le *Scaligériana* de 1669 (1); or, Scaliger était né en 1540, et, d'après ce calcul, Constantin en 1530, ce qui réduit la durée de sa vie à soixante-quinze ans. Ses principaux ouvrages sont : I. *Lexicon græco-latinum*, Genève, Crispin, 1562, 2 vol. in-fol.; nouvelle édition, augmentée par F. Portus, Genève, Vignon, 1592, 2 vol. in-fol., rare et recherchée. On en trouve des exemplaires avec les dates de 1607 et 1637. Les mots y sont classés dans l'ordre alphabétique, ce qui en rend l'usage

(1) Ou même deux ans seulement, si l'on s'en rapporte à l'édition de 1666 du même ouvrage.

plus facile que celui du dictionnaire de H. Estienne, où ils sont rangés d'après leurs racines; aussi, par cette raison, plusieurs personnes le préfèrent-ils à celui d'Estienne, qui est cependant plus savant et plus complet. On en a fait un abrégé sous ce titre : *Lexicon græco-latinum ex R. Constantini et aliorum scriptis collectum*, Genève, 1566, in-4°, souvent réimprimé. II. *Supplementum latinæ linguæ seu dictionarium abstrusorum vocabulorum*, Genève, 1573, in-4°; III. *A. Corn. Celsi de re medica libri*; *Sereni poëma medicinale et Rhemnii poëma de ponderibus et mensuris cum annotat.*, Lyon, 1549, 1664, in-16; Th. Jansson d'Almeloveen a réimprimé les notes sur Celse, avec des additions, Amsterdam, 1687, in-12, et 1713, in-8°; IV. *Theophrasti de historia plantarum cum annot. J. C. Scaligeri*, Lyon, 1584, in-4°. Constantin publia cette édition d'après les manuscrits de Scaliger; il y joignit, sur quatre livres de cette histoire, des remarques, qui sont certainement de lui, quoiqu'il n'y ait pas mis son nom; c'est ce qui a fait croire à Vossius qu'elles étaient de Dalechamp; mais, quarante ans après sa mort, elles furent réimprimées sous son nom, dans la grande et belle édition de l'*Histoire des plantes de Théophraste*, qui fut donnée à Amsterdam en 1644, in-fol. (Voy. THÉOPHRASTE). Ces notes, réunies à celles de Scaliger, avaient été publiées séparément du texte, Lyon, 1584, in-8°, et il paraît que Constantin n'en fut pas l'éditeur, à en juger par les éloges qu'on lui prodigue dans la préface. V. Des notes sur *Dioscoride* (Voy. AMATUS); VI. *Nomenclator insignium scriptorum quorum libri extant vel manuscripti vel impressi ex bibliothecis Angliæ et Galliæ*;

indexque totius bibliot. atque pandectarum Conrad. Gesneri, Paris, 1555, in-8°; compilation sans intérêt, et qui date de la jeunesse de l'auteur. W—s.

CONSTANTIN DE MAGNY (CLAUDE-FRANÇOIS), né à Reignier, en Savoie, l'an 1692, se destina d'abord à l'étude de la jurisprudence, et reçut le degré de licencié à l'université de Louvain, où il avait fait ses études avec la plus grande distinction. Ayant dédié sa thèse au prince Eugène de Savoie, cette circonstance le fit connaître du roi de Sardaigne, Victor-Amédée II, qui lui fit offrir une chaire de droit à l'université de Turin. Ébloui par quelques succès littéraires, le jeune avocat se flatta de parcourir une carrière plus brillante en se rendant à Paris. Reçu en 1726 chez le maréchal d'Estrées, gouverneur de Bretagne, en qualité de bibliothécaire, il suivit ce seigneur à Rennes, et lui servit de secrétaire pendant la tenue des états de la province. Peu content d'un emploi qu'il regardait encore comme trop subalterne pour lui, de Magny trouva moyen de se faire nommer bibliothécaire du roi de Pologne, électeur de Saxe. Il se rendit à Dresde, et s'y maria en 1754; mais son humeur inconstante et son esprit caustique, qui le faisait surnommer le *Diable boiteux*, ne lui permirent pas d'y demeurer long-temps. Il revint dans sa patrie, et se rendit ensuite à Lausanne, avec le projet d'y former un établissement pour l'instruction des sourds-muets : il avait lieu d'espérer un heureux succès dans cette entreprise; car ayant un fils né avec cette infirmité, il était parvenu, à force de patience, à lui apprendre à lire, à écrire, à pratiquer les quatre règles d'arithmétique, et à se reconnaître sur une carte géographique; au point d'al-

ler sans guide dans toutes les villes des environs. L'établissement de Lausanne n'ayant pu être formé, l'avocat Constantin mena encore pendant quelques années une vie errante, et mourut à Strasbourg vers 1764. On a de lui : I. *Dissertation critique sur le Paradis perdu de Milton*, Paris, 1729, in-12 ; les beautés et les défauts de ce poëme y sont appréciés avec impartialité, ou plutôt avec sévérité ; II. *l'Olla potrida, soit recueil sur toutes sortes de matières littéraires, facétieuses et amusantes*, 2 vol. in-12 ; III. quelques brochures, une *Dissertation sur la poésie*, insérée dans le *Mercur de France* (octobre 1724), et des manuscrits conservés dans sa famille. — Boniface CONSTANTIN, jésuite, grand-oncle du précédent, mort à Vienne en Dauphiné, le 8 novembre 1651, a publié : I. *Vie de Cl. de Granyer, évêque et prince de Genève*, Lyon, 1640, in-4°, ouvrage où l'on trouve des détails sur la mission de Chablais, faite par S. François de Sales ; II. *Historiæ sanctorum angelorum epitome*, Lyon, 1652, in-8°, ouvrage curieux, divisé en quatre livres. Les trois premiers et les corollaires qui terminent l'ouvrage sont purement théologiques ; mais le quatrième livre, qui forme seul les deux tiers du volume, est un recueil par ordre chronologique de tous les événements auxquels les anges ont eu quelque part, avec la citation en marge des légendes et historiens originaux desquels les récits sont tirés. III. Plusieurs autres ouvrages ascétiques. C. M. P.

CONSTANTINA (FLAVIA-JULIA), fille aînée de Constantin-le-Grand, fut mariée par son père au jeune Annibalien, lorsque cet empereur le fit roi de Pont. Annibalien ayant été assassiné, Constantina resta veuve et

vécut ainsi pendant quatorze ans. On l'accuse d'avoir favorisé la révolte de Vétranion en 350. Il paraît bien certain qu'elle y contribua et que ce fut elle qui le revêtit de la pourpre ; mais elle ne le fit que pour servir les intérêts de Constance II, son frère. A cette époque, Magnence ayant fait assassiner l'empereur Constant dans les Gaules, s'était rendu maître de cette province et de l'Italie. Constance, qui était alors en Mésopotamie, se trouvait trop éloigné pour marcher contre ce tyran, et, comme il était urgent d'arrêter ses progrès, Constantina se hâta de lui opposer un concurrent, et favorisa l'élection de Vétranion, préférant de donner un collègue à son frère, plutôt que de laisser l'empire d'Occident entre les mains d'un usurpateur. Ce qui peut justifier notre opinion, c'est l'accord parfait qui régna entre Constance et Vétranion ; celui-ci, loin d'être traité en rebelle, fut reconnu empereur, et joignit ses troupes à celles de Constance. Quelque temps après, Constance II, satisfait sans doute de la conduite de sa sœur, la donna en mariage à Constance Gallus, qu'il décora du titre de César. Ils partirent l'un et l'autre pour Antioche, siège du gouvernement donné à Gallus. Ce fut alors que se développèrent toutes les mauvaises inclinations de Constantina. Son ambition s'était réveillée ; fille du grand Constantin et créée auguste par lui, elle voyait avec peine que son mari n'eût que le titre de César. Loin de le ramener aux sentiments de douceur et d'équité dont il s'écartait tous les jours, elle devint complice des persécutions et des crimes de Gallus. Ammien Marcellin l'appelle une furie, et lui attribue la mort de plusieurs personnages de distinction. La conduite de ces deux

époux excita le mécontentement de Constance, qui manda Gallus auprès de lui. Celui-ci prit la route de Rome, et se fit précéder par Constantina, dans l'espoir qu'elle fléchirait plus aisément son frère; mais elle mourut dans une ville de Bithynie, et son mari resta seul exposé à la vengeance de l'empereur. Il fut mis à mort par ses ordres en Istrie, avant son arrivée à Rome. On n'a point de médailles authentiques de Constantina. T—N.

CONSTANTINI (ANGELO), natif de Vérone, embrassa fort jeune l'état de comédien dans sa patrie, où il jouait avec succès le rôle d'arlequin. En 1681, il fut appelé à Paris pour doubler Dominique; mais ce dernier quittant peu son emploi, Constantini s'en créa un particulier, celui de *mezzetin*, qui, dans les canevas italiens, représente toujours un intrigant. A la mort de Dominique, Angelo le remplaça jusqu'à l'installation de Gherardi, son successeur. Il reprit alors le rôle de *mezzetin*, qu'il continua de remplir jusqu'en 1690. La troupe italienne ayant été supprimée à cette époque, Constantini se rendit à Brunswick, où il en leva une pour le service d'Auguste, roi de Pologne. Ce prince, enchanté des talents de son comédien, l'anoblit et le fit trésorier de ses menus-plaisirs. Ces faveurs tournèrent la tête au pauvre *mezzetin*, qui eut l'insolence d'adresser ses vœux à une maîtresse du monarque. Celle-ci s'en plaignit; Auguste surprit le coupable et le fit plonger dans les cachots. Il y demeura vingt ans, au bout desquels il revint à Paris et prit parti dans la nouvelle troupe italienne. Constantini eut, à son début, un succès prodigieux; cependant, la même année, il partit pour Vérone, où il mourut quelques mois après. Le portrait de cet artiste, gravé par Vermeulen,

d'après de Troy, a le rare avantage d'être enrichi d'un sixain de La Fontaine, qui finit ainsi :

Qui ne le voit pas n'a rien vu,
Qui le voit a vu toute chose.

ce qui fit dire au poète Gâcon que c'était là un *conte* de La Fontaine. On a de Constantini une facétie assez rare : *La Vie, les amours et les actions de Scaramouche*, Lyon, Cologne, 1695, Paris, 1698, in-12. D. L.

CONSTANTINUS (JULIUS CELSUS). C'est le nom de l'auteur des *Commentarii de vitâ Cæsaris*, qui parurent pour la première fois à la suite des *Commentaires* de César, en 1473. Cet auteur attribue à un Julius Celsus le 8^e. livre de la *Guerre des Gaules*, qui est à la suite de ceux qu'a composés César, et il nomme, comme un des officiers de César qui se trouvait présent à la guerre d'Ambiorix, ce même Julius Celsus. D'un autre côté, on trouve nombre de manuscrits de ces mêmes *Commentaires* qui portent ce titre : *C. Julii Cæsaris per Julium Celsum Commentarii*, et qui semblent par conséquent attribuer ces *Commentaires* à Julius Celsus. C'est en effet le sentiment que Juste-Lipse, Carrion et d'autres savants ont voulu soutenir. On est certain cependant que les sept premiers livres des *Commentaires sur la Guerre des Gaules* et les trois livres de la *Guerre civile* sont de César. A la vérité, dans un grand nombre de manuscrits des ouvrages de ce conquérant, on trouve ces mots : *Julius Celsus vir clarissimus recensuit*; ce qui prouve seulement que ce Julius Celsus a été simplement éditeur; mais à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, on ignorait déjà quel était l'auteur du huitième livre des *Commentaires de la Guerre des Gaules* et des livres sur la *Guerre d'Alexandrie* et sur la *Guerre d'Es-*

pagne. Suétone dit que, de son temps, quelques-uns les attribuaient à Hirtius et d'autres à Oppius; mais il penche pour le premier. Aucun ancien n'a parlé de *Julius Celsus Constantinus*; ce nom ne se trouve pas dans les écrits de César, qui paraît avoir eu soin de nommer tous les officiers qui, sous ses drapeaux, s'étaient acquis quelque célébrité. Cependant, comme les manuscrits de la vie de César, dont nous avons parlé, portent aussi le nom de *Julius Celsus*, et qu'elle a été imprimée sous ce titre, il est des écrivains (*Voyez* Chaudon, article *Celsus Julius*) qui ont d'abord réalisé l'existence douteuse de ce *Julius Celsus*, contemporain de César, et qui lui ont ensuite attribué la vie qui a été imprimée sous ce nom. Cette vie fut réimprimée à Londres avec une préface de Grævius, en 1697. Elle parut enfin pour la troisième et dernière fois dans l'édition de César, dite *Variorum*, Leyde, 1713, in-8°. C'est la seule édition que nous ayons eu occasion de consulter. Cet ouvrage est peu connu, même des savants; il ne méritait pas cependant cet abandon. Non seulement on y trouve tous les faits relatifs à la vie de César, mais ils y sont disposés avec ordre et clarté; la narration est vive et rapide, semée de courtes réflexions, quelquefois exprimées avec élégance, et qui décèlent un homme judicieux, probe et instruit. On est tellement incertain sur l'époque où vivait cet auteur, qu'un savant a attribué son ouvrage à Pétrarque, et que Grævius le fait vivre au 5^e. ou au 6^e. siècle. Il était cependant possible de déterminer cette époque avec assez de certitude: en effet, les plus anciens auteurs où l'on ait trouvé cet ouvrage cité, sont Walter Burlée (*Gualterus Burleus*) et Vincent, évê-

que de Beauvais, qui écrivaient tous deux vers l'an 1230 et 1240. Ainsi, il est prouvé du moins que *Celsus Constantinus* est antérieur au 13^e. siècle. Parmi les auteurs qu'il cite lui-même dans son ouvrage, *S. Augustin* est le plus récent; il est donc postérieur au 5^e. siècle. Il y a encore dans *Celsus Constantinus* deux autres circonstances qui peuvent servir à déterminer l'époque où il a écrit. En décrivant la Gaule, il dit que les Belges s'étendent vers les limites de la Flandre, du Hainaut et du Brabant. Les plus anciens monuments où l'on trouve les deux premières dénominations sont de la fin du 7^e. siècle; mais *Celsus* est encore postérieur à cette époque; car il compare une partie des limites des Helvétiens à celles des Bourguignons vers le midi, dont il étend le territoire jusqu'à Bâle et à la ville de Constance. Or, les limites des Bourguignons ne se sont étendues jusqu'à Constance que postérieurement à l'an 937, et lorsque Rodolphe II, roi de la Bourgogne Transjurane, conclut un traité avec Henri I^{er}. roi d'Allemagne, qui lui céda l'ancienne *Allemagne* (*Voyez* Luitprand, liv. IV, ch. XII). Ainsi, tout considéré, c'est vers la fin du 10^e. siècle que *Julius Celsus Constantinus* doit avoir écrit. Quelques traces de barbarie dans le style, et d'autres indices qu'il serait trop long de développer, viennent à l'appui de ces recherches. Il était de Constantinople; car les plus anciens manuscrits qui nous restent de son ouvrage lui donnent le titre de *Constantinopolitanus*. Il était zélé chrétien; car il tourne en ridicule les superstitions du paganisme et désapprouve la mort volontaire de Caton. C'est à ce propos qu'il cite *S. Augustin*; cependant, en rapportant l'accusation dirigée contre César de ne s'être point levé lorsque le

sénat vint pour le féliciter, il ajoute : « Ne voilà-t-il pas un grand crime , et » de nos jours, ne voyons-nous pas » des rustres qui ne daignent pas se » lever en présence des princes et des » rois ? » Ce trait de satire paraît dirigé contre les gens d'église de son temps. Il est probable qu'il était comte du palais ; car il a le titre de *comes* dans les manuscrits, et peut-être n'a-t-il fait paraître un Julius Celsus au nombre des officiers de César, que pour faire remonter à ces temps reculés l'illustration de sa famille. Il nous apprend qu'il a parcouru les Gaules, tantôt pour affaires et aussi pour le plaisir de voir et de voyager. Il employa un jour d'été pour traverser la forêt des Ardennes. Les auteurs qu'il cite sont César, Cicéron, Suétone, Florus, Pline le jeune, S. Augustin ; mais il n'en a eu aucun que nous ne possédions. Nous voyons même que le texte des *Commentaires* de César, qu'il paraît avoir revu, était, de son temps, dans l'état d'imperfection où nous l'avons. W—R.

CONSTANTINUS (EMMANUEL), théologien, poète et historien portugais, naquit dans le 16^e. siècle, à Funchal, ville épiscopale de l'île de Madère, passa en Italie, et s'établit à Rome, où il fut nommé clerc du sacré collège, professeur de théologie au gymnase romain, et où il mourut en 1614. Il avait publié dans cette ville plusieurs ouvrages : I. *Insulæ Matæria historia*, 1599, in-4^o. ; II. *Orationes duæ habitæ coram Clemente VIII et Gregorio XIII* ; à la suite de l'ouvrage précédent, III. *Historia de origine atque vitâ Regum Lusitaniæ*, 1601, in-4^o. ; IV. *Carmina varia*. Ce sont des poèmes à la louange du pape Paul V ; du cardinal Scipion Borghèse, etc. Ils furent imprimés séparément, in-4^o. V—VR.

CONSTANTIUS (ANTONIUS). V. CONSTANTII.

CONTANCIN (CYRIQUE), jésuite, né à Bourges en 1670, et l'un des plus vertueux missionnaires que la France ait donnés aux missions de la Chine, partit pour cet empire en 1700, et y passa trente-un ans dans l'exercice du ministère apostolique. Les besoins de la mission le firent députer en France, où il arriva en 1731. Lorsqu'il y eut terminé les affaires qui lui avaient fait entreprendre ce long et pénible voyage, il se hâta de repasser ces mêmes mers, pour revoler au milieu de ses chers néophytes. Chargé de conduire à la Chine deux nouveaux missionnaires, il se rendit avec eux au Port-Louis : on mit à la voile le 10 novembre 1733 ; mais le pieux missionnaire, déjà consumé de travaux, ne put résister à ces nouvelles fatigues. Le 13, il fut attaqué d'une fièvre ardente, et y succomba le 21. Tout l'équipage, qui avait été témoin de son zèle et de ses vertus pendant la précédente traversée de la Chine en France, l'honora de ses regrets et de ses larmes. Par une délibération du capitaine et des autres officiers du vaisseau, il fut arrêté que, contre l'usage ordinaire, et dans la vue de procurer les honneurs de la sépulture à ce respectable missionnaire, on conserverait son corps jusqu'à Cadix, où l'on devait relâcher. Le corps fut embaumé, gardé pendant cinq jours sur le vaisseau, et remis, en abordant à Cadix, aux jésuites du collège de cette ville, qui, après lui avoir rendu tous les devoirs funèbres, l'inhumèrent dans le caveau de leur église. Le P. Contancin retournait à la Chine avec le titre de supérieur-général des missions, qualité à laquelle sa modestie s'était longtemps refusée. Ce missionnaire, à qui

l'on doit plusieurs lettres insérées dans le recueil des *Lettres édifiantes* (tom. XVIII et suivants de l'ancienne édition), est le premier qui nous ait fait connaître les gazettes chinoises. Elles s'impriment en caractères mobiles, que les Chinois connaissaient longtemps avant nous, mais dont ils ne font usage que pour les impressions qui exigent de la célérité. La gazette de Pé-king paraît tous les jours, et forme un cahier de 60 à 70 pages, petit in-fol. Elle se répand dans tout l'empire; celles qui s'impriment dans les provinces ne font que la copier et l'abrégé. C'est au nom de l'empereur, et sous l'autorité du gouvernement, qu'elles se publient; y faire le plus léger changement, pour en altérer la sincérité, serait un crime. Le P. Contancin rapporte que deux écrivains, l'un employé dans un tribunal, l'autre dans la régie des postes, furent punis de mort, pour avoir fait insérer dans la gazette quelques circonstances qui se trouvaient fausses.

G—R.

CONTANT (PAUL), fils de Jacques Contant, savant apothicaire de Poitiers, embrassa la profession de son père, pour satisfaire plus facilement son goût pour la botanique. Cette science ne faisait alors que de renaître en Europe, et le petit nombre de personnes qui la cultivaient modestement n'avaient entre eux aucune communication. Contant, à l'exemple de son père, entreprit plusieurs voyages en France, en Allemagne et en Italie, dans le dessein de voir les curieux, de visiter leurs cabinets, et il en rapporta des connaissances utiles et les semences de plusieurs plantes rares ou inconnues auparavant dans sa province. De retour à Poitiers, il y établit un jardin botanique, qui se trouva fort riche, comparé à ceux qu'on avait alors. Il ne

crut pas avoir encore assez fait pour la science, son unique passion; il voulut lui créer des partisans. C'est dans ce dessein qu'il publia un ouvrage intitulé le *Jardin et Cabinet poétique*, Poitiers, 1608, in-8°, fig. C'est un poème où il décrit les plantes qu'il avait rassemblées, avec leurs propriétés médicales; les animaux, les oiseaux, les poissons qui formaient son cabinet. Quelque temps après, il en publia un second, sous le titre d'*Eden*. Dans celui-ci, il suppose qu'Adam et Eve, ayant été bannis du paradis terrestre, s'occupèrent à rassembler dans un jardin des plantes, des fleurs et des arbustes de toutes les espèces; ce poème n'est qu'une longue nomenclature rimée des plantes connues alors. Contant n'était qu'un poète médiocre, et ses ouvrages ne méritent plus d'être consultés. Il mourut dans sa patrie, en 1632, âgé d'environ soixante ans. Il était protestant; ses connaissances et ses qualités personnelles lui avaient mérité de nombreux amis. Comme pharmacien, il jouissait d'une juste réputation: il continua le travail de son père, sur *Dioscoride*, et fit imprimer leurs observations réunies, sous le titre d'*OEuvres de Jacques et Paul Contant*, contenant, outre les ouvrages cités plus haut, les *Commentaires sur Dioscoride*, *Exagoge mirabilium naturæ*, *synopsis plantarum*, et le *Second Eden*, Poitiers, 1628, in-fol.

W—s.

CONTANT D'ORVILLE (ANDRÉ-GUILLAUME), né à Paris vers 1730, voyagea beaucoup, travailla pour les théâtres de province, et se fit encore connaître par des romans et des compilations, dont quelques-unes ne sont pas dénuées d'intérêt. Ses productions dramatiques ou relatives à la scène sont: l'*Opéra aux enfers*, le *Paysan parvenu*, *Balthésie*, tra-

gédie; la Surprise, le Médecin par amour, l'Essai des talents, le Plaisir et la Reconnaissance; Lettres sur l'Enfant prodigue; sur une troupe de Comédiens faits esclaves par un corsaire, avec une Description de Gènes; sur ce qu'on pense dans le monde des auteurs et des comédiens; Apologie de Chilpéric. Parmi ses autres ouvrages, on distingue : I. *Mémoires d'Azéma*, 1764, in-12; II. *l'Humanité*, ou *Histoire des infortunes du chevalier de Dampierre*, 1765, in-12, 2 vol.; III. *le Mariage du siècle*, ou *Lettres de la comtesse Castelli*, 1766, in-12, 2 vol.; IV. *la Destinée*, ou *Mémoires de lord Kilmarnock*, traduits de miss Woodwill, 1766, in-12, 2 vol.; V. *Pensées philosophiques, morales et politiques des philosophes Sans-Souci et Bienfaisant* (Frédéric II et Stanislas), Nanci, 1768, in-8°; VI. *Fastes de la Pologne et de la Russie*, 1769, in-8°, 2 vol.; VII. *Fastes de la Grande-Bretagne*, 1769, in-8°, 2 vol.; VIII. *Anecdotes germaniques*, 1769, in-8°; IX. *Histoire des différents peuples du monde, contenant les cérémonies religieuses et civiles*, 1770-72, in-8°, 6 vol., ouvrage un peu superficiel, mais curieux; X. *Sophie*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire des femmes du 18^e siècle*, 1779, in-12, 2 vol. XI. Contant d'Orville a eu une très grande part à la rédaction des *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, à laquelle le marquis de Paulmy n'a guère fait que présider. Il est mort vers le commencement de ce siècle. D. L.

CONTANT (PIERRE). Voy. COU-
TURE.

CONTANT DE LA MOLLETE
(PHILIPPE DU), naquit à la Côte-St.-
André, le 29 août 1737. Se destina-
nt à l'état ecclésiastique, il étudia

en Sorbonne, obtint le grade de doc-
teur en 1765, et soutint, sur l'Écri-
ture-Sainte, une thèse, en six lan-
gues, qui a été imprimée en un
vol. in-4°. Il fut ensuite nommé vi-
caire-général du diocèse de Vienne,
et, malgré les obligations que cette
charge lui imposait, il a trouvé le
temps de composer plusieurs ouvrages.
Ce savant ecclésiastique a été judi-
ciairement assassiné en 1795. On lui
doit les ouvrages suivants : I. *Essai
sur l'Écriture-Sainte*, ou *Tableau
historique des avantages que l'on
peut retirer des langues orienta-
les pour la parfaite intelligence
des livres saints*, 1775, in-12 : il
y a en tête de ce volume, d'ailleurs
fort superficiel, une planche conte-
nant plusieurs alphabets orientaux;
II. *Nouvelle Méthode pour entrer
dans le vrai sens de l'Écriture-
Sainte*, 1777, 2 vol. in-12; III. *la
Genèse expliquée d'après les textes
primitifs, avec des réponses aux
difficultés des incrédules*, 1777, 3 vol.
in-12 : l'auteur répond très bien, dans
cet ouvrage, à plusieurs des ob-
jections de Voltaire; IV. *l'Exode
expliqué*, 1780, 3 vol. in-12; V. *les
Psaumes expliqués*, 1781, 5 vol.
in-12; VI. *le Lévitique expliqué*,
1785, in-12 : ces trois derniers ou-
vrages n'appartiennent que d'une ma-
nière indirecte à la littérature hébraï-
que; VII. *Traité sur la poésie et la
musique des Hébreux*, 1781, in-12.
Un autre ouvrage de Contant, impré-
mé en un vol. in-4°, et intitulé : *Nou-
velle Bible polyglotte*, est fort rare.
Il était laborieux, mais peu savant
dans la littérature orientale; il connais-
sait médiocrement l'hébreu et ignorait
absolument l'arabe et les autres lan-
gues si nécessaires pour l'intelligence
du texte des divines écritures. Il avait
puisé presque toute son érudition

dans les *Prologomènes de la Polyglotte* de Walton; et, quant à ses ouvrages de controverse, ils sont tirés en partie des *Lettres de quelques Juifs Portugais*, etc., à *Voltaire*, par l'abbé Guénée. Contant de la Mollete est cité avec éloge dans le rapport sur l'histoire, fait à l'empereur au nom de l'institut, par M. Dacier. B—G—T.

CONTARINI (DOMINIQUE), de l'une des familles les plus illustres de Venise (*Voy.* Balthazar BONIFACIO), fut doge de cette république en 1043, succédant à Dominique Gradénigo. Il rebâtit, l'année suivante, la ville de Grado, qui avait été brûlée par le patriarche d'Aquilée; reprit sur Salomon, roi de Hongrie, la ville de Zara, que ce monarque avait fait révolter contre les Vénitiens, et mourut en 1071, après avoir régné vingt-huit ans. Dominique Silvio fut son successeur. S. S—I.

CONTARINI (JACQUES), doge, succéda, en 1275, à Laurent Tiepolo: il était alors âgé de quatre-vingt-deux ans. Les Vénitiens, pendant son règne, forcèrent la ville d'Ancone à reconnaître leur souveraineté sur la mer Adriatique; ils soumièrent aussi Capo d'Istria qui s'était révoltée. Cependant la vieillesse et la maladie forcèrent Contarini à s'absenter des conseils; il abdiqua, en 1280, une magistrature qu'il ne pouvait plus remplir, et il eut pour successeur Jean Dandolo. S. S—I.

CONTARINI (ANDRÉ), doge de Venise, succéda, le 20 janvier 1367, à Marc Cornaro: il était alors procureur de St-Marc. On assure qu'il se refusa long-temps aux vœux des électeurs, parce qu'on lui avait prédit que, sous son gouvernement, sa patrie courrait les plus grands dangers. En effet, le règne d'André Contarini fut l'époque de la guerre de Chioz-

za, qui menaça l'existence même de la république. Les Gênois, conduits par Pierre Doria, s'emparèrent, en 1379, de la ville de Chiozza, qui, enfermée dans l'enceinte des lagunes, est comme un avant-poste de Venise. Vettor Pisani, le grand-amiral de la république, avait été mis en prison après une défaite dont on le rendait responsable; la flotte du golfe était détruite; Charles Zéno, avec le reste des galères, croisait dans les mers du Levant; la nombreuse armée de François de Carrare bordait la lagune; le roi Louis de Hongrie assiégeait Trévis avec une cavalerie innombrable; Venise manquait déjà de vivres, et le trésor de St.-Marc était vide. André Contarini soutint par son courage celui de tout le peuple; il pourvut à la défense de la ville, qui était ouverte du côté de Chiozza, et, s'étant avancé sur la place publique, le gonfalon de Saint-Marc à la main, il invita ses compatriotes à suppléer, par de généreux efforts, à l'épuisement du trésor public. Trente-quatre galères furent armées en peu de temps par des marchands vénitiens, et le doge, âgé lui-même de soixante-douze ans, monta le premier sur cette nouvelle flotte. Il ne redescendit point à terre avant que Chiozza eût été reprise. Enfin, le 24 juin 1380, André Contarini rentra triomphant dans Venise, après avoir fait prisonnière la flotte et l'armée génoise, qui avait mis sa patrie en si grand danger. Il mourut le 5 juin 1382, et eut pour successeur Michel Morosini. S. S—I.

CONTARINI (FRANÇOIS), successeur d'Antoine Priuli, qui était mort le 12 août 1623. La république était, à cette époque, engagée dans une lutte difficile avec la maison d'Autriche. Celle-ci, déjà maîtresse du Milanais, voulait asservir les Grisons,

pour établir par la Valteline la communication entre les états d'Italie du roi d'Espagne et les états d'Allemagne de l'empereur. Les Vénitiens prirent la protection des Grisons; ils s'allièrent avec Louis XIII, le duc de Savoie et les cantons protestants de Suisse. La Valteline fut reconquise en 1624, par leurs armes réunies; mais Contarini mourut en 1625, avant de voir la fin de cette entreprise. Il eut pour successeur Jean Cornaro.

S. S—I.

CONTARINI (NICOLAS), successeur de Jean Cornaro, fut élu au commencement de janvier 1630, et ne régna qu'une année; mais cette année fut marquée par deux grands désastres pour la république. Charles de Gonzague, duc de Nevers, à qui les Vénitiens croyaient avoir assuré la succession du duché de Mantoue, et qu'ils avaient maintenu dans ses nouveaux états par d'énormes sacrifices, fut surpris par les Impériaux dans sa capitale, le 18 juillet 1630, et réduit à s'échapper dans le Ferrarais, tandis que Mantoue fut saccagée par les Allemands avec une excessive cruauté. En même temps, la peste se répandit dans toute l'Italie; elle enleva plus de soixante mille âmes dans Venise seule, et cinq cent mille dans l'état vénitien. Nicolas Contarini eut pour successeur François Erizzo. S. S—I.

CONTARINI (CHARLES) succéda, le 25 mars 1655, à François Molino. Son règne fut illustré par une victoire que Lazaro Mocenigo, amiral de la république, remporta au commencement de juin sur les Turks, dans le canal des Dardanelles. Trois vaisseaux turks furent pris, onze brûlés, neuf submergés; mais la guerre n'en continua pas avec moins d'acharnement. Contarini n'en vit point la fin; il mourut au commencement de l'année

1656. François Cornaro, qui lui succéda, ne vécut que peu de jours. Bertucci Valieri lui fut substitué. S. S—I.

CONTARINI (DOMINIQUE II), doge de Venise, succéda, vers la fin de l'année 1659, à Jean Pesaro. La république, à son avènement au trône, était engagée dans une guerre dangereuse avec les Turks, pour la possession de l'île de Candie. Pendant cinq ans, les armes des Turks furent partagées entre la Hongrie et la Grèce; aussi les Vénitiens repoussèrent-ils leurs attaques avec avantage; mais, l'empereur Léopold ayant fait la paix en 1664, Mahomet IV tourna dès lors toutes ses forces contre les Vénitiens. En 1667, le grand-vézyr Achmet-Kiuperghli passa lui-même dans l'île de Candie avec une nombreuse armée. La Canée et tout un côté de l'île étaient déjà soumis aux Ottomans. Les Vénitiens avaient conservé Candie, la Sude et quelques autres petites places. Le grand-vézyr ouvrit la tranchée devant la première le 22 mai 1667. Le siège fut continué, pendant trois campagnes, avec un acharnement et des efforts de valeur qui ne sont comparables à rien dans l'histoire. Un très grand nombre de volontaires de France, de Savoie et d'Italie vinrent successivement s'enfermer dans Candie, pour donner des preuves de leur bravoure et apprendre l'art de la guerre dans la plus brillante école. Presque tous se retirèrent après quelques mois de combats, rebutés par les fatigues du siège et la férocity de leurs ennemis. Cent huit mille Turks avaient péri devant Candie; trente mille chrétiens avaient été tués en la défendant, et cette ville n'était plus qu'un monceau de ruines arrosé de sang, et dont les remparts étaient ouverts de toutes parts, lorsque François Morosini, capitaine-général vé-

nien ; prit le parti de capituler et d'évacuer Candie le 26 septembre 1667. La paix avec les Turks fut une suite de la reddition de cette place. Peu d'années après, Dominique Contarini mourut, en 1674, dans un âge très-avancé ; il eut pour successeur Nicolas Sagredo. — CONTARINI (Louis) fut élu doge en 1676, pour succéder à Nicolas Sagredo. Son gouvernement fut pacifique et n'eut rien de remarquable. Il mourut en 1683, et eut pour successeur, Marc-Antoine Giustiniani. S. S.—1.

CONTARINI (FRANÇOIS), de la même famille que les précédents, vivait dans le 15^e. siècle. En 1460, il professa la philosophie à Padoue, et fut chargé d'une ambassade auprès du pape Pie II. Il conduisit des troupes vénitienues au secours des Siennois attaqués par les Florentins, et écrivit lui-même en latin l'histoire de cette expédition, en trois livres, que Jean Michel Brutus a joints aux huit premiers livres de son *Histoire de Florence*, et a fait imprimer pour la première fois, à Lyon, 1562, in-4°. Cet ouvrage est peu commun, les grands-ducs de Florence en ayant fait rechercher les exemplaires pour les supprimer. Contarini fut même obligé de quitter l'Italie pour avoir parlé trop librement de la maison de Médicis. C. T.—x.

CONTARINI (AMBOISE), de la même famille que les précédents, fut choisi, en 1473, pour aller en ambassade auprès du roi de Perse, à qui l'on venait déjà d'envoyer Josaphat Barbaro (Voy. BARBARO). Contarini partit, le 23 février, avec une suite nombreuse, traversa l'Allemagne, la Pologne, la Russie méridionale, la Crimée, s'embarqua sur la mer Noire, aborda à Fazo en Mingrélie, fut maltraité par un petit prince de Géorgie,

et arriva, en août 1474, à Tauris, où il vit le fils d'Usun-Cassan. Le 30 octobre, il trouva à Ispahan ce monarque, auquel il fut présenté par Barbaro. Il fut bien accueilli, et suivit dans plusieurs voyages le roi, qui lui donna l'ordre de retourner dans sa patrie, et de déclarer qu'il ne tarderait pas à attaquer les Turks. Contarini quitta à regret la cour de Perse en juin 1475, et retourna à Fazo. Il y apprit que les Turks venaient de s'emparer de Caffa. Forcé de revenir sur ses pas, il alla par Schamaki à Derbent, où il passa l'hiver. Au mois d'avril 1476, les désagréments qu'il éprouva le forcèrent à s'embarquer sur la mer Caspienne. Arrivé à Astracan, il fut traité hostilement par les Tatars. Secouru par un ambassadeur russe qui revenait de Perse, il prit sa route par les Steppes et par Rézan, et entra, en septembre 1476, à Moscou. Le grand-duc le reçut bien, et lui avança de l'argent. Contarini avait renvoyé sa suite à Venise, afin d'y chercher des fonds pour payer ses dettes et continuer son voyage. Après avoir reçu des dons considérables, il quitta Moscou le 21 janvier 1477, passa par Troki, où, pour la seconde fois, Casimir, roi de Pologne, auprès duquel il avait rempli une mission en allant en Perse, l'accueillit avec affabilité et lui fit des présents. Il revint à Venise le 10 avril 1477. La première édition du voyage de Contarini fut imprimée sous ce titre : *Il Viaggio del magnifico M. Ambrogio Contarini, ambasciatore della illustrissima Signoria di Venetia al gran signore Ussum-Cassan, re di Persia, nell' anno 1473*, Venise, 1487, in-fol. Il fut ensuite inséré dans le recueil publié par Manuce, et imprimé par les Alde, Venise, 1543, in-8°, et dans le tome II

du recueil de Ramusio. Jac. Geuder en a donné une version latine infidèle, dans son livre intitulé : *Persicarum rerum scriptores*; enfin, on en trouve une traduction française dans le 2^e. volume de la 2^e. édition du recueil de Bergeron. La relation de Contarini est bien moins intéressante que celle de Barbaro. Il donne peu de détails instructifs. On voit, par le soin qu'il mit à se procurer des guides dans toute l'Allemagne, combien il était difficile de voyager en Europe à la fin du 15^e. siècle. On ne peut pas toujours déterminer avec certitude les noms actuels des lieux dont parle Contarini; ses traducteurs, latins et français, ont encore augmenté la difficulté. Le rédacteur de cet article a inséré dans le tome IV des *Annales des Voyages* un mémoire sur le Voyage de Contarini, traduit de l'allemand de Bekmann. Ayant eu depuis l'occasion de consulter l'original, il s'est aperçu qu'il était échappé quelques inexactitudes au savant professeur de Göttingen. E—s.

CONTARINI (GASPAR) naquit à Venise en 1483. Ses parents le destinaient au commerce, qui, dans la république vénitienne, n'était point incompatible avec la noblesse; mais Contarini montra une si grande inclination pour les lettres, que, changeant de dessein, ils le laissèrent suivre sa vocation. Il suivit à Padoue les leçons de Pomponace. Ayant achevé ses études, il entra dans les affaires de la république. Nommé ambassadeur auprès de Charles-Quint, il ménagea une paix solide entre ce prince et la république, et fut nommé à son retour gouverneur de Brescia. En 1527, il fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, à Rome, et ensuite à Ferrare, pour négocier la liberté du pape Clément VII, que l'armée de Charles-

Quint tenait prisonnier dans le château Saint-Ange. Lorsque ce pontife eut recouvré sa liberté, Contarini fut nommé ambassadeur auprès de lui; il le servit utilement, et retourna ensuite à Venise, où il fut admis au nombre des sénateurs. Le pape Paul III le créa cardinal en 1555, sans qu'il eût recherché cette dignité. Son mérite imposa silence au fameux Arétin, qui fit de lui de grands éloges. Contarini était évêque de Belluno; il fut fait évêque de Bologne. Le pontife l'envoya bientôt en qualité de légat à la diète de Ratisbonne (en 1540). Contarini eut plusieurs conférences particulières avec Charles-Quint, et lui parla du désir qu'avaient tous les peuples de voir la paix rétablie : « J'ai offert, répondit l'empereur, » des conditions équitables; mais le » roi de France ne veut pas me traiter » en frère, mais en maître ». Le jour de l'ouverture de la diète, Charles ayant parlé du légat comme d'un homme d'une grande vertu et très porté à la paix, annonça que l'assemblée devait avoir pour but de parvenir à une réconciliation entre les catholiques et les protestants. Ceux-ci nommèrent pour discuter les points de doctrine, Mélanchthon, Bucer et Pistorius. Les théologiens catholiques avec lesquels ils entrèrent en conférence furent Eckius, Gropper et Phlug. Le prince Palatin, Granvelle, Jacques Sturmius, Calvin, député par Strasbourg, et plusieurs autres assistèrent à ces conférences. Granvelle présenta le livre de la *Concorde*, attribué par les uns à Mélanchthon, et par les autres à Jean Gropper, archidiacre de Cologne. Ce livre avait été revu et corrigé secrètement par le légat Contarini, par le nonce Moron, et par des théologiens italiens. Tous les articles qu'il contenait, au-

nombre de vingt-deux, furent examinés dans les conférences, et en partie contestés, en partie accordés. Eckius prétendit que le livre était rempli d'erreurs; il écrivit bientôt après une lettre circulaire pour le décrier. L'archidiacre Gropper et Phlug avaient émis une opinion contraire. Les conférences étant terminées, le rapport fut fait à la diète. Les évêques rejetèrent entièrement le livre de la *Concorde*. Les électeurs et les princes catholiques invitèrent l'empereur à communiquer l'affaire au légat. Les protestants s'expliquèrent par écrit sur les articles accordés, montrant combien il serait facile de convenir des autres, et déclarèrent d'ailleurs vouloir s'en tenir à la Confession d'Augsbourg: l'affaire fut donc communiquée au légat par Charles-Quint. Contarini donna par écrit une réponse conçue en termes ambigus: « Ayant vu, disait-il, le livre de la *Concorde* et tous les écrits des députés de la conférence, il trouvait que, comme les protestants différaient de la créance commune de l'Eglise en certains articles, sur lesquels il espérait de les voir bientôt d'accord avec les catholiques, l'on ne devait point passer outre, mais remettre la décision du tout au pape et au Saint-Siège ou au concile général qui allait bientôt s'assembler. » En même temps, le légat réunit chez lui tous les évêques, et, dans un très long discours, il les exhorta à ne point scandaliser les peuples par le luxe, l'avarice et l'ambition, à visiter leurs diocèses, à soulager les pauvres, à établir des écoles et des collèges, à ne conférer les bénéfices qu'à des ecclésiastiques pieux et éclairés, etc. Contarini donna copie de ce discours à l'empereur, aux évêques et aux princes; mais aucun des deux partis ne fut

content ni des discours, ni de la conduite du légat. Les catholiques trouvèrent qu'il semblait approuver les articles accordés dans la conférence, et qu'il ne s'opposait point à ce qu'ils fussent observés jusqu'à la tenue du concile. Les protestants se plaignirent aussi de Contarini, dont ils louaient d'ailleurs la profonde érudition, et déclarèrent, par écrit, que le légat se trompait en pensant qu'on leur ferait approuver les erreurs qu'ils avaient jusque là condamnées. Contarini répondit par un troisième écrit aux plaintes des catholiques et des protestants, et déclara qu'il n'avait rien voulu décider, ni définir qu'on dût recevoir, tolérer, même observer certains articles jusqu'au futur concile; mais Charles-Quint n'eut aucun égard à cette déclaration. Il désirait que les troubles religieux fussent pacifiés, afin de réunir contre les Turks toutes les forces de la chrétienté. Il invita donc la diète à délibérer si l'on devait recevoir les articles accordés dans la conférence, du moins jusqu'au concile. Les princes électeurs adoptèrent cet avis, en exprimant le vœu d'un concile national en Allemagne. Les protestants firent la même réponse, déclarant néanmoins qu'ils n'accepteraient jamais un concile où le pape, par ses légats, serait juge des affaires de la religion. Contarini écrivit alors à tous les états de l'empire pour s'opposer à la tenue d'un concile national, alléguant que les différents concernaient l'Eglise universelle, et ne pouvaient être terminés que dans des conciles généraux. Il publia aussi un quatrième écrit sur le même sujet; les théologiens protestants le réfutèrent. Voyant ainsi les avis partagés, Charles congédia la diète, en annonçant qu'il ferait le voyage d'Italie pour obtenir du pape,

soit un concile général, soit un concile national, et que, si l'un et l'autre étaient refusés, il convoquerait dans dix-huit mois une diète où l'on prierait le pape d'envoyer un légat, et où l'on tâcherait de terminer les différends. Cependant Contarini fut rappelé de sa légation en Allemagne. La cour de Rome ne paraissait pas contente de ses négociations. On lui reprochait d'avoir trop accordé aux protestants, d'être dans leurs intérêts, de n'avoir pas montré assez de résistance, et d'avoir mis l'autorité du pape en danger. Contarini arriva à Rome; il se justifia facilement, et fut envoyé, en qualité de légat, à Bologne, où bientôt après il mourut, le 24 août 1542, âgé de cinquante-neuf ans. Contarini avait composé plusieurs ouvrages dont le recueil fut imprimé à Paris, en 1571, in-fol. Les principaux sont : I. *De immortalitate animæ*. L'auteur établit, par des raisons naturelles, l'immortalité de l'âme, contre le sentiment de Pomponace, son maître, qui, croyant qu'on ne pouvait la démontrer par la raison, soutenait que la foi seule pouvait nous apprendre cette vérité. II. *Conciliorum magis illustrium Summa*. Cette Somme, qui a eu plusieurs éditions, est un des plus anciens recueils de ce genre. Contarini le composa lors de la convocation du concile de Trente. Ce n'est qu'un abrégé des principaux conciles jusqu'à celui de Florence, que l'auteur appelle le neuvième œcuménique. Il paraît avoir suivi l'ordre qu'Isidore tient dans sa collection. On y trouve des remarques judicieuses qui servent à faire connaître le dogme, la morale et la discipline de l'Eglise. III. *De potestate pontificis*. Ce traité de la puissance du pape est réuni à la Somme des conciles dans plusieurs

éditions, notamment dans celle de Venise, 1562, in-8°. Contarini établit que le droit de gouverner l'Eglise appartient aux papes, successeurs de S. Pierre, à qui J.-C. l'a donné, et qu'il est de droit divin. IV. *De magistratibus ac republicâ venetorum libri V*, Paris, Vascosan, 1543, in-4°, souvent réimprimé, traduit en italien et en français (V. COOTWYK.) L'auteur, comme vénitien, n'a garde d'expliquer le gouvernement de sa république; il se borne à faire connaître les anciennes magistratures et les tribunaux de Venise. V. *De elementis et eorum mixtionibus libri V*, Paris, 1548, in-8°. Les autres ouvrages de Contarini sont quatre livres des *Sacrements*: les matières n'y sont qu'effleurées; deux livres *Des devoirs des évêques*: ils contiennent des maximes très utiles; des *Scholies sur les Épîtres de S. Paul*: le sens littéral y est bien expliqué dans les endroits les plus difficiles; des *Traités de controverse* contre Luther: la méthode de l'auteur est d'expliquer la doctrine de l'Eglise, de faire voir qu'elle est conforme à l'Ecriture; et que les novateurs ne l'attaquent que sur de fausses suppositions; une *Explication* du psaume *Ad te levavi*, composée à la prière d'une sœur qui s'était retirée dans un monastère; une traduction des *Exercices spirituels* de S. Ignace, dont il était ami; un *Catéchisme*, des traités de la *Justification*, de la *Prédestination* et du *Libre arbitre*. Contarini paraît avoir des sentiments particuliers sur la prédestination. Il déclare qu'il ne peut adopter, sur ce point, le sentiment de S. Augustin, et qu'il ne pense pas comme ceux qui disent que les hommes seront réprouvés à cause du péché originel. Il croit que

la prédestination et la réprobation ne sont point des causes nécessaires du salut et de la condamnation. Au surplus, il conseille aux prédicateurs de parler sur ces matières avec beaucoup de réserve et rarement. Contarini écrit avec netteté, correction et politesse ; mais on trouve qu'il est plus philosophe que théologien. Jean Casa a donné une *Vie de Contarini* dans ses *Latina monimenta*, Florence, 1564, in-4. ; on en a une autre, écrite en italien par Louis Beccatello, Brescia, 1746, in-4°. Le cardinal Quirini en fut l'éditeur, et y joignit quelques pièces qui concernent Contarini. V—VE.

CONTARINI (JEAN), peintre, contemporain des Palma, naquit à Venise en 1549, et y mourut en 1605. Son père, qui avait été professeur de philosophie à Padoue, voulut lui faire étudier le droit ; mais Jean aimait mieux suivre la carrière de la peinture. Il préféra le style du Titien, et posséda à un degré éminent le talent de bien peindre les voûtes et les plafonds, comme on le voit à St-François-de Paule à Venise, où il a laissé une *Résurrection*. Il alla en Allemagne, et travailla pour Rodolphe II, qui le fit chevalier. Ses sujets les plus ordinaires sont tirés de la mythologie. Il a peint aussi le portrait. Il eut pour élève Tibère Tinelli, qui montra encore plus de talent. Le chevalier Marini a fait quelques poésies en l'honneur de Contarini. Le musée possède un tableau de ce peintre. A—D.

CONTARINI (VINCENT), littérateur, né à Venise en 1577, s'était acquis une telle réputation, que les magistrats de Padoue, pour le fixer dans cette ville, créèrent en sa faveur une chaire extraordinaire d'éloquence grecque et latine. Il n'était alors âgé que de vingt-six ans. Il professait

encore à Padoue en 1614 ; mais des tracasseries qu'il éprouva le déterminèrent à donner sa démission. Il se retira d'abord à Rome, où il passa deux années. Il entreprit un voyage dans l'Istrie pendant l'été de 1617 ; l'extrême chaleur qu'il eut à souffrir, et peut-être le chagrin qu'il conservait d'avoir quitté sa place, le rendirent malade ; il se hâta de se rendre à Venise, où il mourut peu de jours après. Muret et Juste-Lipse étaient au nombre de ses amis ; il écrivit cependant contre Lipse, et avec trop peu de ménagement. On a de Contarini : I. *Variarum lectionum liber, in quo multis veterum cum græcorum tum latinorum scriptorum loci illustrantur atque emendantur*, Venise, 1606, in-4°, rare. L'édition d'Utrecht, 1754, in-8°, a l'avantage d'être augmentée des remarques de Nicolas Bond. II. *De frumentaria Romanorum largitione, et de militari Romanorum stipendio commentarius*, Venise, 1609, in-4° ; Wesel, 1669, in-8°. Le premier de ces traités a été inséré dans le tome VIII, et le second dans le tome X du *Thesaurus antiquit. Romanarum* de Grævius. W—S.

CONTARINI (SIMON), poète italien, et procureur de St-Marc, était né à Venise, en 1563. Après avoir fait d'excellentes études à Padoue, sous les meilleurs maîtres, il alla à Rome pour se former à l'esprit des affaires ; et quand il en revint, le sénat l'envoya en qualité d'ambassadeur au duc de Savoie, ensuite au roi d'Espagne Philippe II, puis à Constantinople, auprès de Mahomet III, après cela au pape Paul V, et enfin, à l'empereur Ferdinand II. La haute dignité de procureur de St-Marc lui fut conférée, et il fit encore un voyage à Constantinople pour

les intérêts de l'état. Lors de la peste qui, en 1630, vint ravager la ville de Venise, il ne voulut point fuir le danger, parce qu'il lui aurait fallu s'éloigner d'une cité dans laquelle il regardait comme d'autant plus important de maintenir le bon ordre, que c'était l'un des moyens les plus efficaces pour en écarter ce terrible fléau. Il mourut le 10 janvier 1633, des suites de ce mal, comme encore des fatigues qu'il avait essuyées en cette affreuse circonstance. Les mémoires de ses ambassades, qu'on prétend qu'il avait écrits, n'ont jamais été publiés; le vénitien Bali Farsetti, qui publia sa vie à Venise en 1772, possédait un cahier de ses poésies en langue italienne, qu'à sa mort, arrivée l'an 1792, il a léguées, avec ses propres manuscrits, à la bibliothèque de St.-Marc. G—N.

CONTAT (LOUISE, M^{me}. DE PARNY, connue au théâtre sous le nom de mademoiselle), née à Paris en 1760, débuta à la Comédie française le 5 février 1776, par le rôle d'Atalide de la tragédie de *Bajazet*, et fut reçue en 1777. Ses débuts n'eurent rien de remarquable. Élève de M^{me}. Préville, on lui trouva la diction sage, le maintien noble de son institutrice, mais elle retraça aussi ses défauts, qui étaient un peu de monotonie et un ton généralement froid; cependant la grâce, la finesse qu'elle laissait entrevoir, enhardirent quelques auteurs à lui confier des rôles neufs, et on la vit, dans les *Courtisanes* de M. Palissot et le *Vieux Garçon* de Du-buisson, céder plus à ses heureuses dispositions qu'à des leçons qui semblaient en contrarier le développement. C'est vers cette époque que Beaumarchais, qui avait une aussi grande habitude du théâtre que du monde, donna à cette actrice, alors en pos-

session de l'emploi des *grandes coquettes*, un rôle de soubrette, et le brillant succès de M^{lle}. Contat dans Suzanne (du *Mariage de Figaro*), prouve qu'il avait bien présumé de la souplesse de son talent. La pièce était à peine finie lorsque Préville, surpris et enchanté, vint lui dire dans la coulisse : « Voilà la première infidélité qu'on m'ait fait faire » à M^{lle}. Dangeville. » Faisant ainsi allusion à l'impression profonde que cette dernière actrice, qui jouait l'emploi des soubrettes, avait laissée dans son esprit. Dès-lors la réputation de M^{lle}. Contat parut fixée, et n'eut plus besoin, pour s'accroître, que de nouvelles occasions; les auteurs s'empresèrent de les lui offrir. On se fera une idée de la variété de son talent en se rappelant qu'elle a joué avec une égale perfection plusieurs rôles des comédies de Marivaux, *la Coquette corrigée*, M^{me}. de Volmar du *Mariage Secret*, M^{me}. Evrard du *Vieux Célibataire*, Elmoire du *Tartuffe*, Célimène du *Misanthrope*, et une foule d'autres, dans lesquels il faut ou de la sensibilité, ou de la profondeur, ou de la finesse et de la grâce, ou enfin un mélange de ces diverses qualités, que M^{lle}. Contat possédait à un haut degré, et qui étaient encore rehaussées par un maintien plein de décence, une taille élégante et la physionomie la plus spirituelle. C'est surtout à cette rare intelligence, qui crée en quelque sorte des beautés dans des rôles jusque-là peu remarqués, qu'il faut attribuer la vogue qu'elle a donnée aux pièces de Marivaux. M^{lle}. Contat, en acquérant de l'embompoint, crut devoir ne garder qu'une partie des rôles dans lesquels cependant on la revoyait toujours avec plaisir; elle en joua avec la même supériorité quelques-uns de

l'emploi des mères, et elle aurait pu briller encore long-temps sur la scène française, lorsqu'elle se retira du théâtre, à l'âge de cinquante ans, laissant de vifs regrets. Les personnes qui ont connu M^{me}. de Parny dans le monde, et de ce nombre sont des gens de lettres très distingués, s'accordent à louer en elle la bonté de son cœur, la douceur de ses mœurs, la franchise de son caractère. Une raison solide, jointe à beaucoup d'esprit naturel, et fortifiée par l'instruction, l'ont fait citer comme un modèle pour le charme et le piquant de la conversation. Un trait peut servir à faire connaître à la fois son esprit et la noblesse de ses sentiments. La reine, ayant désiré, en 1789, aller à la Comédie française et y voir représenter *la Gouvernante*, fit savoir à M^{lle}. Contat qu'elle souhaitait la voir dans ce rôle, qui n'était point de son emploi. Il fallait des efforts surnaturels pour apprendre en vingt-quatre heures plus de cinq cents vers; M^{lle}. Contat fit ce qu'on aurait pu croire impossible, et, satisfaite d'elle-même, écrivit à la personne qui lui avait fait part des desirs de la reine : « J'ignorais où » était le siège de la mémoire, j'étais à » présent qu'il est dans le cœur. » Cette lettre, qui fut publiée par ordre de la reine, faillit bientôt après coûter la vie à son auteur, et devint, pendant les orages de la révolution, le motif de son arrestation. On lit dans une excellente notice publiée dans les journaux que, six semaines avant sa mort, M^{me}. de Parny jeta au feu, malgré l'opposition d'un témoin, un recueil assez considérable d'ouvrages en vers et en prose échappés à sa plume, et qu'elle anéantissait parce qu'ils contenaient quelques traits de satire personnelle. M^{me}. de Parny est morte

le 9 mars 1815; des suites d'un cancer, et après cinq mois de souffrances qu'elle a supportées avec un rare courage. P—x.

CONTE (JACOB DE), peintre, naquit à Florence en 1502. Il fut élève d'André del Sarto, devint, sous ce grand maître, un dessinateur correct et un habile coloriste. Il peignait le portrait avec tant de succès qu'il fut appelé à Rome, quoique cette ville comptât alors parmi les artistes qui l'embellissaient de leurs ouvrages plusieurs maîtres célèbres dans ce genre de peinture. Conte fit le portrait de plusieurs papes, princes et autres grands personnages; on voit dans les églises de Rome plusieurs tableaux de sa composition. Tous les ouvrages de Conte annoncent un maître formé à l'école des grands modèles. Son dessin est pur, son coloris a de l'éclat et ses compositions sont bien entendues. Jacob de Conte mourut à Rome en 1598. A—s.

CONTE (LE) Voy. LECONTE.

CONTÉ (NICOLAS-JACQUES), peintre, chimiste et mécanicien habile, naquit à St.-Géneri, près de Séez, en Normandie, le 4 août 1755. Etant encore en bas âge, il perdit son père. Sa mère le garda près d'elle, espérant qu'il l'aiderait un jour à faire valoir leur commun héritage; mais, à peine avait-il douze ans, qu'un penchant invincible l'entraîna vers la mécanique et la peinture. Ses premiers essais, composés à l'insu de ses parents, sans maître, sans secours, avec les seuls instruments qu'il s'était faits lui-même, devaient nécessairement manquer de correction et d'élégance; mais on y découvrait déjà l'éclat du talent, et surtout cet esprit d'invention par lequel Conté devait se distinguer un jour. Pourrait-on croire, par exemple, que, n'ayant d'outil qu'un cou-

teau, il était parvenu à fabriquer un violon, un violon qui a été entendu avec plaisir dans plusieurs concerts, et qu'un de ses amis conserve encore aujourd'hui ? Il n'avait pas alors dix-huit ans. M^{me}. de Prémésle, supérieure de l'hôpital de Séez, instruite des dispositions du jeune Conté, l'engagea à peindre divers sujets religieux pour l'église de cet établissement. On imaginera aisément qu'il entreprit ce travail avec crainte; mais, ce qui est plus difficile à croire, il y réussit. On montre encore aujourd'hui ces tableaux dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Séez, et l'on admire comment un jeune homme, n'ayant jamais eu d'autre maître que la nature, a pu, à quelques incorrections de dessin près, exécuter de pareilles compositions. Encouragé par les suffrages qu'il recueillait, Conté se livra à la peinture du portrait, en y joignant l'étude des sciences physiques et mécaniques, pour lesquelles il se sentait un goût particulier. Il se fit bientôt une réputation dans toute la province, par la ressemblance parfaite de ses portraits, la fraîcheur et la vérité du coloris, de sorte que l'intendant d'Alençon désira le connaître, et le détermina à aller perfectionner son talent à Paris. Vers cette époque, Conté, s'étant lié d'une étroite amitié avec un seigneur des environs d'Alençon, entreprit de lever le plan de ses terres; mais trouvant la méthode usitée jusqu'alors, longue et peu sûre, il inventa un instrument très simple pour mesurer les distances. Dans le même temps, Conté fit aussi exécuter une machine hydraulique très ingénieuse, qui fut soumise à l'examen de l'académie des sciences, et dont cette compagnie rendit un compte avantageux : elle est maintenant déposée dans le beau cabinet de physi-

que de M. Charles, qui l'employait habituellement dans ses démonstrations. Les talents de Conté, et les qualités de son cœur qui valaient mieux encore, lui gagnèrent l'estime et la confiance d'une femme issue d'une des premières familles de Normandie par ses parents maternels; il l'épousa. Tous deux se trouvaient privés de fortune; ce fut pour Conté un nouveau motif de redoubler de zèle dans sa double carrière. Arrivé à Paris, son temps se trouva partagé entre les portraits qu'on lui demandait de toutes parts, et les études qu'il voulait continuer. Il satisfait à ces deux genres d'engagements; tandis qu'il faisait des portraits pour les autres, il suivait pour lui-même des cours d'anatomie, de chimie, de physique et de mécanique. Ce fut ainsi que, dans le silence des arts et dans le commerce de quelques vrais amis, s'écoulèrent paisiblement les six premières années de son séjour dans la capitale. Les temps orageux de la révolution le tirèrent de sa retraite. A l'époque où l'on voulait faire des aérostats une machine de guerre, il fut, avec plusieurs autres savants, chargé de répéter en grand l'expérience de la décomposition de l'eau par le moyen du fer. On voulait substituer ce procédé à l'emploi de l'acide sulfurique, qui paraissait devoir être trop coûteux. L'activité de Conté et ses lumières le firent distinguer; on le chargea de répéter les expériences plus en grand à Meudon, et on lui donna la direction d'une école d'aérostats que l'on y avait placée. La plupart des élèves arrivaient dans cette école sans aucune teinture de chimie, de dessin, ni de mathématiques; ils en sont sortis avec des connaissances qui les ont mis en état de suivre la carrière des arts, où quelques-uns même

se sont distingués depuis. Conté s'était particulièrement chargé de faire diverses expériences pour reconnaître l'altération que le gaz hydrogène pouvait produire sur l'enveloppe des aérostats ; il avait préparé pour cet objet plusieurs matras remplis de différents gaz , et des morceaux de taffetas enduits de compositions diverses. Voulant un soir terminer ses observations, il se fait donner une lumière qu'il place à l'extrémité de son laboratoire , et il enlève le bouchon d'un des matras pour essayer le gaz qu'il renfermait. Malheureusement la porte, laissée entr'ouverte, établit un courant d'air, qui porte le gaz hydrogène combiné sur la lumière ; il se forme à l'instant une traînée de gaz enflammé, qui, en arrivant au matras, produit une détonation terrible, brise tous les instruments de verre, dont les éclats atteignent Conté sur toutes les parties du corps. Il tomba baigné dans son sang, et le pansement de ses plaies donna la triste certitude qu'il était privé de l'œil gauche. Le gouvernement, touché de son zèle, lui conféra le grade de chef de brigade, avec le commandement en chef des aérostiers. Ce fut dans le même temps que se fit sentir la nécessité de former un dépôt des modèles, outils, instruments et machines relatifs aux arts et métiers, disséminés sans ordre sur plusieurs points de la capitale. Le Conservatoire fut établi, et Conté en fut nommé membre. A cette époque encore, la pénurie des crayons que nous tirions de l'étranger augmentait de plus en plus ; l'agence des mines, consultée par le gouvernement, chargea Conté de reproduire ou de remplacer, à force d'industrie, une matière que notre sol ne donne point : il réussit, et éleva, en moins d'une année, la manufacture de crayons qui porte son nom.

Il s'occupait d'y joindre un nouveau genre de couleurs inattaquables à tous les agents connus ; mais, appelé, avec beaucoup d'autres savants, à l'expédition d'Égypte, il ne put achever cette entreprise. Il partit en qualité de chef de brigade du corps des aérostiers qu'il avait commandé à Meudon. A peine arrivé à Alexandrie, il se livra aux travaux les plus urgents pour le service de cette place, presque dénuée de tout ce qui était nécessaire à l'armée. Il proposa une ligne télégraphique pour signaler à notre flotte, qui était stationnée à Aboukir, l'apparition de la flotte anglaise. Cet avis fut négligé, et l'on n'eut connaissance de l'ennemi qu'au moment où il fallut se battre. Après le combat, les Anglais menaçaient Alexandrie, qu'on pouvait enlever d'un coup de main ; il construisit en deux jours, au Phare, des fourneaux à boulets rouges avec les moyens les plus simples ; depuis, les vaisseaux anglais se tinrent éloignés des côtes, et l'on eut le temps de fortifier la place. Appelé peu après au Kaire, il forma aussitôt des ateliers destinés à remplir les besoins des différentes armes et de tous les services publics. La révolte du Kaire venait de mettre au pouvoir des Arabes les instruments et les machines rassemblés en France pour l'expédition ; il fallut tout créer, jusqu'aux outils eux-mêmes ; mais aucun obstacle n'arrêtait le génie actif et fécond de Conté. Il fit plusieurs moulins à vent, dans un pays où l'on ne connaissait rien de semblable, des machines pour la monnaie du Kaire, pour l'imprimerie orientale, pour la fabrication de la poudre. Il créa diverses fonderies : on faisait dans ses ateliers des canons, de l'acier, du carton, des toiles vernissées, etc. En moins d'un an, il transporta ainsi tous les arts de l'Eu-

rope dans une terre lointaine, et jusqu'alors presque entièrement réduite à des pratiques grossières. C'était peu de tous ces services rendus à l'expédition; Conté voulut que les habitants profitassent aussi de ses travaux. Il visitait les manufactures du pays; il proposait avec simplicité des améliorations faciles, et il était favorisé dans son dessein par l'adresse et la docilité qui sont propres aux naturels. Aussi, a-t-on vu en peu de temps s'introduire dans leurs fabriques des procédés nouveaux. Quelques années auraient suffi pour opérer une révolution totale dans leur industrie. Au milieu de ses visites, il recueillait des renseignements nombreux, il dessinait les ateliers, les instruments et les machines. C'est ainsi qu'il s'était fait un immense porte-feuille, où son pinceau facile et fidèle retraçait une foule de travaux, de scènes intérieures, de costumes du pays inconnus aux autres voyageurs. Cette collection de dessins a été gravée en partie pour le grand ouvrage que publie la commission d'Égypte; elle pourrait être regardée comme l'ouvrage d'un artiste qui ne se serait livré qu'à cet unique travail, et cependant son auteur paraissait occupé tout entier des besoins de la colonie. Il perfectionna la fabrication du pain; il faisait exécuter des sabres pour l'armée, des ustensiles pour les hôpitaux, des instruments de mathématiques pour les ingénieurs, des lunettes pour les astronomes, des crayons pour les dessinateurs, des loupes pour les naturalistes, etc.; en un mot, depuis les machines les plus compliquées et les plus essentielles, comme les moulins à blé, jusqu'à des tambours et des trompettes, tout se fabriquait dans son établissement. La physique lui four-

nit en Égypte plusieurs applications utiles. On lui dut bientôt, par exemple, un nouveau télégraphe, qui était moins facile à établir là qu'ailleurs, à cause du *mirage* et des autres phénomènes analogues et propres à cette atmosphère brûlante. On voulut, à l'occasion des fêtes annuelles, donner aux Égyptiens un spectacle frappant, celui des ballons, et il fit des montgolfières. On ne saurait détailler tous les travaux qu'il a exécutés ou commencés en Égypte. Des événements imprévus l'arrachaient souvent à une entreprise utile pour des soins plus urgents. C'est ainsi que, pour l'embarquement de l'armée qui allait repasser en France, il avait projeté et commencé la fabrication de citernes ou grands réservoirs en plomb, qui devaient suppléer au manque de tonneaux; mais la mémorable bataille d'Héliopolis le rappela au Kaire, où il dut organiser de nouveau ses établissements. L'habillement de l'armée avait épuisé tous les magasins du pays, et l'état de blocus empêchait le commerce d'y apporter des draps. Fabriquer des draps pour une armée entière et pour la consommation des habitants, tel fut le projet qu'il conçut, et il y réussit avec le même succès qui avait couronné toutes ses autres entreprises. Tant de services lui méritèrent l'estime la plus distinguée de la part des trois généraux qui ont commandé successivement en Égypte. Ils appréciaient surtout en lui cette simplicité unie à tant de mérite, et qui le mettait au-dessus de l'envie; cette intégrité qui écartait de lui tous les reproches; ce courage, cette constance, cette abnégation de soi-même qui rendaient légers pour lui tous les sacrifices, et le faisaient renoncer, pour le bien des autres, aux affections les plus chères, aux inté-

rêts les plus impérieux qui l'appelaient en France. Le retour de l'expédition le força d'abandonner tout ce qu'il avait exécuté en Égypte. Aussi, quelque désir qu'il eût de revoir sa patrie, il ne put refuser des regrets à la perte de tant de travaux qu'il avait eu la douce habitude de croire destinés un jour à la prospérité d'une nouvelle colonie française. Il rapporta au sein de sa famille cette simplicité de mœurs, cette douceur de caractère et cette modestie rare qui lui ont toujours mérité les suffrages et l'estime universels. Il était heureux du bonheur de sa femme et de ses enfants, lorsqu'il perdit cette compagne si tendrement aimée. Rien ne fut capable de le distraire de ses regrets. « J'étais ai- » guillonné, disait-il à un ami, par le » désir de plaire à ma femme ; je lui » rapportais le plus léger succès. Que » me reste-il maintenant ? » Néanmoins, sa douleur et un état de souffrance habituelle, qui commençait à se manifester, n'arrêtèrent point ses travaux. Le gouvernement venait de créer la commission d'Égypte ; il chargea Conté de diriger l'exécution du grand ouvrage qu'elle allait publier. Le nombre des monuments et des objets d'art qu'il fallait représenter était immense ; le seul détail de la gravure, si on l'eût exécutée par les procédés ordinaires, aurait exigé des dépenses énormes, et absorbé un grand nombre d'années. Conté imagina une machine à graver, au moyen de laquelle tout le travail des fonds, des ciels et des masses des monuments se fait avec une facilité, une promptitude et une régularité merveilleuses. L'utilité de cette machine n'a pas été bornée à l'ouvrage sur l'Égypte ; plusieurs artistes l'ont déjà introduite dans leurs ateliers. En eela, comme dans toutes ses autres

inventions, Conté ne pensa jamais à ses intérêts personnels. Il a fallu tout l'ascendant de ses amis pour le déterminer à prendre le privilège de la fabrique des crayons ; invention qui lui avait cependant coûté beaucoup de dépenses et de peines. Tant de désintéressement, de talents et de services ne pouvaient être méconnus. Conté fut l'un des premiers membres de la légion d'honneur ; mais l'estime publique, dont il jouissait au plus haut degré, ne remplaçait pas pour lui ce qu'il avait perdu. Le coup qui l'avait frappé étant sans remède, sa santé continua de s'affaiblir, et il mourut le 6 décembre 1805. Les détails que nous venons de donner sur la vie de Conté sont extraits d'un article nécrologique, inséré par M. Verrier dans le 1^{er}. N^o. de l'*Athæneum* ; tout ce qui concerne l'expédition d'Égypte est tiré d'une notice publiée par M. Jomar, qui a succédé à Conté dans le travail de la commission ; et qui, en Orient et en France, a été le témoin de tous ses travaux.

B—T.

CONTENSON (VINCENT), né vers 1640, dans l'ancien diocèse de Condom, entra chez les dominicains à l'âge de dix-sept ans, se fit une réputation comme prédicateur, et mourut à Creil, dans le diocèse de Beauvais, où il venait de prêcher l'Avent, le 27 décembre 1674. Il a laissé un ouvrage assez estimé, intitulé : *Theologia mentis et cordis*. Aussitôt après sa mort, on l'imprima à Lyon en 9 vol. in-12 ; on en donna une seconde édition augmentée, dans la même ville, en 1687, 2 vol. in-fol. Contenson a voulu faire disparaître l'aridité des scolastiques par de nombreuses citations de tout ce que les Pères ont écrit de plus solide et de plus beau sur le dogme et sur la morale. Il traite des matières de la

grâce, non d'une manière sèche et spéculative, mais dans le goût de S. Augustin. On trouve sa vie dans les *Hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, par le P. Touron, tom. V.

V—VE.

CONTI (ARMAND DE BOURBON, prince de), frère du grand Condé, et chef de la branche de Conti, naquit à Paris en 1629. Il était faible et contrefait. Ce fut peut-être la raison qui le fit destiner à l'état ecclésiastique. Il étudia la théologie à Bourges, sous le P. de Champs (V. DE CHAMPS), avec beaucoup de succès. Cependant, la gloire que Condé avait acquise par ses victoires lui inspira de la jalousie; il renonça à l'étude pour se livrer aux intrigues, et lorsque Condé défendit la cour contre le parlement, dans cette guerre ridicule connue sous le nom de la *fronde*, Conti commanda l'armée opposée à celle de son frère. Leur désunion ne dura pas. Devenus les chefs de la cabale des *petits-maitres*, qui avaient remplacé les *frondeurs*, ils furent arrêtés ensemble et enfermés au Havre pendant treize mois. Condé, en cabalant pour le renvoi de Mazarin, avait l'ambition de lui succéder dans le conseil de la régente, mais Conti ne désirait que le chapeau de cardinal. Sa détention le fit réfléchir, et il se détermina à épouser Anne-Marie Martinozzi, nièce de Mazarin. Ce mariage le bronilla encore une fois avec son frère; mais ils se réconcilièrent dans la suite. Conti eut le gouvernement de Guienne en 1654. Il prit, la même année, Villefranche et Puyserda aux Espagnols. Il fit en 1657 la campagne d'Italie, qui ne fut point heureuse, et échoua, avec le duc de Modène, devant Alexandrie. Il obtint ensuite le gouvernement de Languedoc, et mourut à

Pézénas le 21 février 1666. Dans les dernières années de sa vie, il était tombé dans une dévotion excessive, et l'on croit que les austérités auxquelles il se livra, abrégèrent ses jours. Il avait été charmé du talent naissant de Molière, au point de lui offrir une place de secrétaire. Il écrivit cependant contre les spectacles. « Il aurait mieux fait, » dit Voltaire, d'écrire contre les guerres civiles. » On a quelques ouvrages de ce prince : I. *Traité de la comédie et des spectacles, selon la tradition de l'Eglise*, Paris, 1667, in-8°. L'abbé d'Aubignac attaqua ce livre, et du Voisin, aumônier du prince, en prit la défense. II. *Les devoirs des grands*, avec son testament, Paris, 1666, 1667, in-8°; IV. des *Lettres sur la grâce, en réponse à celles du P. de Champs, sur le même objet*. — CONTI (Louis Armand, prince de), l'aîné de ses fils, né en 1661, épousa M^{lle}. de Blois, fille de Louis XIV et de la duchesse de la Vallière; il se distingua dans une campagne contre les Turks, et mourut de la petite vérole le 9 novembre 1685, sans laisser de postérité. La beauté de la princesse de Conti est célèbre; on s'est plu à exagérer l'effet d'un de ses portraits qu'une peuplade africaine prit pour celui d'une divinité, et l'on ne doit regarder que comme des romans le *Triomphe de la déesse Monas, ou Histoire du portrait de M^{me}. la princesse de Conti, fille du roi*, Amsterdam, 1698, in-12; et la *Relation historique de l'amour de l'empereur de Maroc pour M^{me}. la princesse de Conti*, Cologne, 1700 ou 1707, in-12, rare et curieux. W—s.

CONTI (FRANÇOIS-LOUIS, prince de LA ROCHE-SUR-YON et de), le second fils d'Armand, naquit à Paris en 1664. Il avait reçu de la nature

tous les charmes extérieurs et toutes les grâces de l'esprit. St-Simon, qui semble n'avoir écrit ses mémoires que pour avoir l'occasion de dire du mal de tout le monde, le loue presque sans restriction. « Il fut, dit-il, les » constantes délices de la cour, des » armées, la divinité du peuple, le » héros des officiers, l'amour du » parlement et l'admiration des savants les plus profonds. » Élevé sous les yeux du grand Condé, qui l'aimait à l'égal de son fils, il se passionna facilement pour la gloire militaire, et demanda un emploi dans l'armée. Par une singularité qu'on ne se permettra pas d'expliquer, le prince de Conti, qui plaisait généralement, n'avait pu obtenir la bienveillance de Louis XIV. Il n'eut pas l'emploi qu'il sollicitait, et il prit la résolution d'aller offrir ses services à l'empereur, alors en guerre contre les Turks. Il se rend en Hongrie avec son frère et quelques officiers; d'autres se proposent de les suivre. Louvois s'alarme; on intercepte les lettres arrivant d'Allemagne, et, dans le nombre, il s'en trouve une de Conti, qui renferme des plaisanteries très vives sur le roi et sur son ministre (*Voy. Emmanuel BOUILLON*). La campagne finie, les princes rentrent en France, et le roi refuse de voir Conti. Condé mourant demande son pardon à Louis XIV, qui le promet, et ne l'accorda pas entièrement, puisque le prince n'eut point de commandement dans l'armée. Il fit cependant plusieurs campagnes, et se trouva aux batailles de Gran, de Steinkerque et de Nerwinde, où il montra ce que peut la valeur réunie à la prudence. Il fut élu roi de Pologne, après la mort de Sobieski; mais un autre parti portait sur le trône l'électeur de Saxe. (*Voy. AUGUSTE II*). Lorsque Conti

arriva en Pologne, son compétiteur, reconnu pour roi par la majorité de la nation, contenait ses ennemis par la force ou les achetait par ses largesses. Il revint en France sans montrer le moindre regret d'avoir perdu une couronne qu'il n'avait pas cherchée. Nommé enfin général des troupes alliées en Lombardie, une capitulation la faisait évacuer aux Espagnols et aux Français; dans le même temps qu'il se disposait à s'y rendre. Le roi lui avait promis qu'il commanderait l'armée de Flandres dans la campagne de 1709; mais il mourut le 22 février de cette même année, âgé de quarante-cinq ans, et universellement regretté. Massillon prononça son oraison funèbre. « Conti, dit » Voltaire, ressemblait au grand Condé » par l'esprit et le courage, et il fut » toujours animé du désir de plaire, » qualité qui manqua quelquefois au » grand Condé. » De son mariage avec Adélaïde de Bourbon, il eut un fils nommé *Louis Armand*, né en 1675, et qui mourut le 4 mai 1727. W—s.

CONTI (LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, prince de), petit-fils du précédent, né à Paris le 13 août 1717, fit ses premières armes en qualité de lieutenant-général du maréchal de Belle-Isle, dans la guerre de Bavière, entreprise pour soutenir le malheureux Charles VII. En 1744, il eut le commandement en chef de vingt mille Français envoyés pour s'emparer du Piémont, de concert avec les Espagnols. Les alliés franchissant la première chaîne des Alpes, s'emparèrent de Montalban et de Villefranche, et vinrent attaquer Château-Dauphin. Après la prise de ce poste, à laquelle les troupes espagnoles n'avaient pu contribuer, leur général écrivit à la cour : « Il se présentera quelques occasions où nous ferons aussi bien que

» les Français; car il n'est pas possible » de faire mieux.» La bataille de Coni, livrée le 30 septembre, fut meurtrière sans être décisive. Le prince y eut sa cuirasse percée de deux coups de feu et deux chevaux tués sous lui. Les pluies continuelles et les débordements forcèrent de lever le siège de Coni, et le prince ramena en France son armée victorieuse, mais affaiblie. En 1745, il fit la campagne d'Allemagne, et, l'année suivante, celle de Flandre, où il prit Mons. La paix lui permit de revenir à Paris, où il avait conservé des liaisons avec plusieurs hommes de lettres célèbres. Il avait montré dans sa jeunesse un goût assez vif pour la poésie, et on a conservé des vers qu'il fit à l'occasion de l'*OEdipe* de Voltaire. Ses liaisons publiques avec des personnes connues pour blâmer les opérations de la cour, des propos indiscrets qu'il se permit, affaiblirent les sentiments de Louis XV pour lui, et il cessa même d'être employé. C'était une véritable disgrâce, mais il feignit de ne pas s'en apercevoir, et ne changea point de conduite. Sous le règne suivant, il appuya les parlements dans leur opposition aux réformes demandées par Turgot, et contribua fortement au renvoi de ce ministre. Il mourut le 2 août 1776. On assure qu'avant sa mort il se fit apporter son cercueil, s'y plaça lui-même, et plaisanta sur ce qu'il s'y trouvait à l'étroit. On trouve dans les *Mémoires secrets* (mars 1776) quelques anecdotes sur le prince de Conti. (Voy. du GERGEAU). W—s.

CONTI (LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, princesse DE), fille de Henri, duc de Guise, née en 1577, fut élevée par Catherine de Clèves, sa mère, femme faible, et qui ne sut point la mettre à l'abri de cette licence de mœurs, inséparable des troubles

civils. Sa beauté, son esprit et le haut rang que lui assurait sa naissance, la firent rechercher en mariage par les partis les plus considérables. Henri IV écarta tous les prétendants, en annonçant son projet de l'épouser; mais Gabrielle d'Éstrées le fit changer de résolution. De son côté, la princesse, moins flattée de la passion du monarque que de l'éclat du trône, avait formé une intrigue avec le grand-écuyer Bellegarde, qu'elle trouvait plus à son gré. Henri ne conserva aucun souvenir de cet affront, et ce fut lui qui la maria, en 1605, à François de Bourbon, prince de Conti. Devenue veuve en 1614, elle épousa secrètement le maréchal de Bassompierre, si connu par son esprit et sa galanterie. Elle en eut un fils, nommé *Latour*. L'intimité dans laquelle ils vivaient ne pouvait rester ignorée; aussi elle partagea avec lui la haine du cardinal de Richelieu. Bassompierre ayant été conduit à la Bastille, le 15 février 1631, elle fut exilée dans sa terre d'Eu, où elle mourut de chagrin le 30 avril suivant. La princesse de Conti avait infiniment d'esprit naturel, et elle avait pris soin de l'orner par la lecture et par la conversation habituelle de gens instruits. On a de cette princesse l'*Histoire des amours de Henri IV*, Cologne, Sambyx (Elzévir), 1664, in-12, plusieurs fois réimprimée. On lui attribue aussi l'*Histoire des amours du grand Alcandre*, petit ouvrage écrit avec beaucoup de simplicité et d'agréments. C'est un tableau des intrigues galantes de la cour de Henri IV et de la chronique scandaleuse de son règne. La princesse y parle d'elle-même, sous le nom de *Milagarde*; Alcandre désigne Henri IV. Tous les personnages y sont cachés sous des noms empruntés. Les principales éditions de cet ou-

vrag^e sont les suivantes : Leyde, Sambyx (Elzévir), 1663, in-12 ; Colongne, 1730 ou 1736, in-12 ; Amsterdam, 1743, in-18, et enfin Paris, Didot, 1786, 2 vol. in-12. (V. J. B. de la Borde). On a inséré le même ouvrage dans la nouvelle édition du *Journal de Henri III* (V. l'ÉTOILE), tome IV, p. 337-432, avec la clef des noms supposés et des additions. L'éditeur annonce qu'il en a revu le texte sur un manuscrit appartenant au duc de Béthune, frère de Sully, qui le tenait du galant Bellegarde. Ce manuscrit existe aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, N^o. 8943. W—s.

CONTI (NICOLAS), en latin *de Comitibus*, voyageur du 15^e. siècle, était d'une ancienne famille noble de Venise. Se trouvant dans sa jeunesse à Damas, en 1419, il y apprit l'arabe, et, s'étant réuni à une caravane, il traversa le désert, vit Babylone, Bassora, et s'embarqua à l'embouchure de l'Euphrate. Après avoir touché à Calcun, à Ormuz, puis à Calatia, très beau port de Perse, où il s'arrêta quelque temps pour apprendre le persan, il prit l'habit du pays, qu'il garda durant tout son voyage. Il fit ensuite société avec des Maures et des Persans pour affréter un navire, arriva à Cambaye, d'où il longea la côte de Malabar, s'arrêta dans les ports les plus commerçants, et pénétra plusieurs fois assez avant dans la presqu'île de l'Inde, probablement pour suivre les affaires de son négoce. Il visita ensuite Ceylan, puis Sumatra, qu'il appelle aussi *Taprobane*. Il resta un an dans cette dernière île, vint à Tennasserim, ensuite aux bouches du Gange. Il remonta ce fleuve, y navigua trois mois jusqu'à des montagnes où se trouvent les escarboucles, retourna à Cernovem, d'où il alla par

terre à Racha, traversa ensuite des montagnes et des déserts pendant un mois, et se trouva sur les bords d'un fleuve appelé *Ava*, qui est plus considérable que le Gange. Y ayant navigué long-temps, il trouva une ville du même nom : quelques usages de ce pays lui parurent très singuliers. Sa relation nous le montre ensuite à Mangi (Chine méridionale), puis à Catai et à Cambalu ; il y alla sans doute par terre ; mais comme il se trouve après son séjour à Ava une lacune dans le texte, nous ne savons pas comment il entra en Chine, ni ce qui lui arriva durant son voyage. Il descendit après cela le fleuve d'Ava jusqu'au port de Zactour ; et, après avoir navigué sur la mer, il aborda à Pauconia, seul endroit de l'Inde où croisse la vigne. Une autre lacune interrompt encore ici le fil de la narration de Conti. Nous le trouvons ensuite dans l'Inde intérieure, d'où il arrive en deux mois aux deux Javas, qui sont les confins du monde. Il y séjourna neuf mois avec sa femme, ses enfants et ses compagnons, et il en donne une description très étendue. Il retourne au couchant, et, après une navigation de deux mois, aborde à la côte de Malabar ; il la prolonge jusqu'à Calecut, traverse la mer des Indes, touche à l'île de Socotora, à Aden, puis à la côte d'Éthiopie et à divers ports de la mer Rouge, dont la navigation est très difficile. Il fut deux mois à arriver au mont Sinaï, traversa le désert, et entra au Caire, où sa femme et deux de ses fils moururent. Il arriva en 1444 à Venise, après vingt-cinq ans d'absence. Conti, dans ses longs voyages, avait été obligé de renoncer à la foi chrétienne pour sauver sa vie ; et, désirant obtenir l'absolution de son apostasie, il alla l'implorer du pape Eugène IV. Ce

pontife l'accueillit avec bonté, le réconcilia avec l'Eglise, et lui ordonna pour pénitence de raconter en toute vérité ses aventures au Poggio, son secrétaire. Celui-ci les écrivit en latin; mais il paraît qu'il ne les publia pas, ou que le livre devint très rare. En effet, Ramusio, qui a inséré la relation de Conti dans le tome I^{er}. de son recueil, dit qu'il la chercha en vain dans toute l'Italie, et qu'il ne put en trouver qu'un exemplaire fort défectueux en langue portugaise, et qu'il fut obligé de traduire en italien. Il ajoute qu'Emmanuel I^{er}., roi de Portugal, ayant entendu parler de cette relation, avait jugé qu'elle pourrait fournir des lumières aux capitaines et pilotes qu'il envoyait dans l'Inde, et donna ordre de la traduire à Valentin Fernandez. Celui-ci, dans son épître dédicatoire, adressée au roi, dit que les Portugais qui ont découvert l'Inde ont trouvé les choses conformes au récit de Conti, qui a parcouru aussi les pays situés entre les Indes et ceux qu'avait vus Marc Polo, auquel il ajoute un nouveau témoignage. Les observations de Conti sont exactes et judicieuses; il décrit bien. Il raconte des fables, c'était le goût du temps; mais il n'exagère point, ce qui imprime à son récit le sceau de la bonne foi. La relation de ses aventures ne comprend que la moitié de son ouvrage; le reste offre une description de l'Inde, remplie de faits qui durent être bien précieux pour les lecteurs dans un temps où ce pays n'était pas, à beaucoup près, aussi connu qu'il l'est aujourd'hui.

E—s.

CONTI (JUSTE DE'), poète italien du 15^e. siècle, était romain. Ce fut à Rome même, et en 1409, qu'il devint amoureux d'une jeune personne dont on ignore le nom, et qu'il a célébrée dans ses vers. Il était juricons-

sulte, et fut conseiller de Sigismond Pandolphe Malatesta, seigneur de Rimini. Il mourut dans cette ville le 19 novembre 1449, et fut enterré dans la magnifique église de St-François, que Sigismond avait fait bâtir. Ses poésies, dans lesquelles il imite Pétrarque autant que le talent peut imiter le génie, furent imprimées à Bologne, 1472, in-8^o, et réimprimées à Venise, 1492, in-4^o. Ce qu'il y chante le plus souvent, c'est la main de sa maîtresse, qui, apparemment, l'avait fort belle; aussi son recueil de sonnets et de *canzoni* a-t-il pour titre : *la Bella Mano*. Jacques Corbinielli en donna une édition plus régulière à Paris, 1589, 1595, in-12. On y trouve, à la fin des poésies de de' Conti, un recueil de pièces du premier âge de la poésie et de la langue italienne, qui ont été fort recherchées dans le temps où ces sortes de recueils étaient rares. Ant. M. Salvini fit réimprimer le tout à Florence, 1715, in-12, avec des notes et une préface, où il a rassemblé le peu de notions que l'on pouvait avoir sur la vie de Conti, et qui se réduisent à ce que l'on vient de voir.

G—É.

CONTI (Antoine-Marie). Voyez MAJORAGIUS.

CONTI (NOEL), savant italien du 16^e. siècle, naquit à Milan. Ayant, suivant l'usage des humanistes de son temps, latinisé dans ses ouvrages son nom de *Conti* ou *Conte*, correspondant en italien au mot français *comte*, quelques-uns de nos biographes ont cru devoir rendre ce nom latin, *Natalis Comes*, par celui de *Noël le comte*. La célébrité qu'il s'acquit par sa vaste science et ses nombreuses productions fit que les Vénitiens, chez lesquels il en composa la majeure partie, et parmi lesquels il existait une famille Conti, voulurent au moins

s'attribuer l'honneur de son origine, puisqu'ils ne pouvaient revendiquer celui de l'avoir vu naître dans leurs murs. Noël déclare lui-même, dans un de ses ouvrages, qu'il vit le jour à Milan; mais dans presque tous il se qualifie vénitien : ce qui a fait dire par Marc Foscarini (*Letteratura veneziana*, Venise 1752), que ce ne fut qu'accidentellement, et par l'effet d'un voyage que la mère de Noël avait fait dans la capitale du Milanais, qu'il y naquit; qu'enfin sa famille était vénitienne et demeurait à Venise. Mais un autre vénitien, l'abbé Tartarotti, dans sa critique du livre de Foscarini, laquelle resta inédite par le crédit de celui-ci devenu doge, a démontré que la famille de Noël, originaire de Rome, était établie à Milan depuis plusieurs siècles. Nous y voyons en effet, dès 1447, deux Conti qui déjà, remplissant alors en cette ville d'éminentes places, latinisaient leur nom, dans leurs actes publics, en langue latine. Tels furent deux des chefs du gouvernement républicain qui précéda l'installation de François Sforce comme premier duc de son nom. On les voit signés *Cabriolus de Comite* et *Federicus de Comite*, au bas d'un ordre donné par les capitaines et défenseurs de la liberté du peuple pour que tous les registres de taxes et d'impositions fussent livrés aux flammes. Le célèbre Marie-Antoine Conti qui, dans la même ville, professa l'éloquence depuis 1540 jusqu'en 1555, et prit aussi, dans ses ouvrages, tous latins, le nom de *Comes* et de *Marcus Antonius Majoragi* (*V. MAJORAGIUS*), était probablement un proche parent, et l'oncle ou le père peut-être de Noël. Quoi qu'il en soit, celui-ci alla à Venise, lorsqu'il n'était encore qu'un enfant; il y fit ses études, y composa presque

tous ses ouvrages, dans lesquels, en se qualifiant vénitien, par reconnaissance sans doute envers Venise qui lui procurait tant de facilité pour les écrire et les faire imprimer, il montre néanmoins en quantité de passages, qu'il conservait pour Milan et pour plusieurs Milanais, une sorte d'attachement filial. Il y était même venu habiter quelques années, lorsqu'il était jeune encore, dans la maison du fameux jurisconsulte Gabriel Panigarola, qui le donna pour premier maître à son fils (*Voy. PANIGAROLA*). C'est là probablement qu'il composa le poème *De anno*, que l'on voit dédié par lui-même à Gabriel Panigarola. Argellati a dit en passant qu'il fut professeur à Padoue; mais les historiens de l'université de cette ville ne font aucune mention de lui. On a très peu de notions sur la vie de cet auteur, qui mourut vers 1582. Voici les titres de ses ouvrages : I. *Carmina scilicet de Horis liber unus* (en grec et en latin); *De anno libri IV*; *Mirmicomachiae* (bataille des mouches avec les fourmis) *libri IV*; *Amatoriarum libri II*; *Elegiarum libri VI*, Venise 1560. Ce fut vraisemblablement ce volume qui lui valut de la part de Scaliger la qualification de *homo futilissimus*. II. *Mythologiae, sive explicationes fabularum libri X*; *in quibus naturalis et moralis philosophiae dogmata in veterum fabulis contenta fuisse demonstratur*, Venise chez Alde le fils, en 1551 et 1581, souvent réimprimé. C'est par sa *Mythologie* que Noël Conti est le plus connu; elle a fourni bien des matériaux à ceux-là même qui l'ont le plus décriée. III. *De venatione, carminum libri IV*; *Hieron. Russelii scholiis illustrati cum argumentis Joan. Ant. Zanetti*, Venise, chez Alde le fils, in-8°.

1551. Ce poëme se trouve réuni à la *Mythologie*, dans plusieurs éditions de celle-ci. IV. *Commentarii de acerrimo ac omnium difficillimo turcarum bello in insulam Melitam* (Malte) gesto, anno 1565, Venise, 1566, in-12. L'auteur y prit le nom de *Hieronimi Comitit Alexandrini*. V. *Universæ historiæ sui temporis libri XXX, pars primâ*, in-4°, Venise, 1572. Cette édition a paru imaginaire à Foscarini, mais on en trouve des exemplaires dans plusieurs bibliothèques. L'histoire y commence à l'année 1545 et s'y continue jusqu'en 1572. Il en fut fait une seconde édition, in-folio, comme la précédente, à Venise en 1581, par les soins de Gaspard Birschio; et dans celle-là l'histoire est conduite jusqu'à cette même année, comme dans celle de Strasbourg en 1612, à laquelle la précédente avait servi de modèle. Un italien, nommé *Charles Saraceni*, en avait publié une traduction en sa langue, l'an 1589, Venise, 2 vol. in-4°; on y trouve ce qui concerne Charles VI, les empereurs Ferdinand et Maximilien, ainsi que Philippe II, roi d'Espagne; mais ces diverses additions ne paraissent point être tirées des manuscrits de Noël Conti, qui cependant avait composé vingt autres livres, indépendamment des trente qui ont été imprimés. On doit à cet infatigable écrivain les premières traductions latines qui se soient faites, d'après le grec, des *Deipnosophistes* d'Athénée, du traité de Ménandre *De genere demonstrativo*, des livres *De mirabilibus* d'Aristote, de la *Rhétorique* d'Hermogène, du *Traité de l'Oraison* par Démétrius de Phalère, de celui des *Figures* par Alexandre d'Aphrodisée, et de quantité d'autres morceaux d'auteurs grecs. Il mit en vers latins ceux de Gorgias, de Zénon, de Xénophane,

et transporta en outre de l'italien en latin l'ouvrage d'Enée Vico *Sulle immagini delle Auguste*. G—N.

CONTI (J. F.) P. QUINZANO.

CONTI (BERNARD DE'), né à Pavie vers le milieu du 15^e siècle, fut un peintre estimé. Son coloris est brillant; ses tableaux, peu connus en France, sont recherchés en Italie. Il mourut en 1525. Plusieurs peintres du nom de Conti ont successivement fleuri en Italie; mais il ne paraît pas qu'ils fussent parents de celui-ci. — César CONTI, le premier dans l'ordre chronologique, était né à Ancône; il avait orné de ses tableaux plusieurs églises de Rome: il avait un talent particulier pour les grotesques et les arabesques. Il mourut à Macerata vers 1615. Les papes Grégoire XIII et Sixte V avaient souvent employé son pinceau. — Vincent CONTI, son frère et son élève, travailla concurremment avec lui, mais avec plus de talent. Le pape Sixte V lui confia plusieurs grands ouvrages. Vincent quitta l'Italie pour passer au service du duc de Savoie. — Dominique CONTI, de Florence, avait été élève d'André del Sarto, auquel il avait fait élever un monument en marbre dans l'église des pères Servites de Florence. Ce fut Raphaël de Montelupo qui fut chargé d'en faire la sculpture. Dominique Conti est aujourd'hui moins connu par ses tableaux que par le monument de sa reconnaissance envers son maître. — Enfin un quatrième CONTI, fondeur et sculpteur, fit, à Venise, dans la cour du palais ducal, différents ouvrages de feuillage en bronze. A—s.

CONTI (l'abbé ANTOINE SCHNELLA), patricien de Venise, savant littérateur, philosophe et poète célèbre du 18^e siècle, naquit le 22 janvier 1677 à Padoue, première patrie de sa

famille. Le nom de *Schinella*, qui suit celui d'Antoine, était héréditaire dans cette famille noble et ancienne, dont une branche l'avait autrefois porté : l'abbé Conti le signait dans tous ses contrats et autres papiers d'affaires, et le supprimait partout ailleurs. Il montra, dès sa première jeunesse, un grand amour pour l'étude et pour la vie retirée qu'elle exige. Il embrassa l'état ecclésiastique, mais ne voulut jamais que ses parents, qui en avaient le désir, sollicitassent pour lui aucune des dignités de l'église. Pour se livrer tout entier à ses goûts, il se retira, en 1699, à Venise, dans la congrégation de l'Oratoire. Il y reçut la prêtrise, et y demeura pendant neuf ans. Il prêcha, et fit admirer son éloquence ; mais on voulut aussi qu'il confessât, et, ne se sentant aucun goût pour cette fonction délicate, il sortit de l'Oratoire en 1708. Il y était encore lorsque, dégoûté de la philosophie et de la théologie scolastique, il commença d'étudier la *Méthode* et les *Méditations* de Descartes, la *Recherche* de Malebranche, le *Novum organum* de Bacon, et l'*Essai* de Locke sur l'*entendement humain*. Il s'était aussi livré aux mathématiques sous le P. Maffei, le docteur Michelotti, et d'autres habiles maîtres ; il avait même pris pour ces sciences une passion particulière, y avait fait de grands progrès, et était déjà en correspondance avec plusieurs savants sur les questions les plus abstraites. Il alla continuer ses études à Padoue. Guglielmini y enseignait la physique, et Vallisnieri l'histoire naturelle : il suivit leurs leçons avec application et avec fruit. Ce fut Vallisnieri qui l'engagea à écrire, contre le médecin Nigrisoli, professeur à Ferrare, une Dissertation qui fut insérée dans le journal de *Letterati d'Italia* (vol. XII, art. 10,

1712), qui le fit connaître dans le monde savant. Ce médecin avait écrit, dans un livre sur la génération, des pauvretés, honteuses en quelque sorte pour la philosophie italienne. L'abbé Conti se chargea de la venger. Fontenelle lui écrivit au sujet de sa dissertation : « Quelqu'estime que j'aie pour » le génie italien, je crois que ceux qui » sont aussi profonds que vous en » physique et en mathématiques, sont » rares dans ce pays et dans tous les » les autres. » Peu de temps après, Conti se rendit à Paris ; le P. Keyneau, dont il avait étudié les ouvrages, le présenta chez Malebranche, avec qui il crut pouvoir discuter philosophiquement et librement plusieurs points de sa philosophie ; mais le bon Père ne goûta point cette manière de rechercher la vérité, et, après les premières visites, il le reçut avec une froideur qui mit fin à leurs entretiens. L'abbé Conti fut présenté de même à Fontenelle, à l'abbé Fraguier, à Malézieux, et autres savants qui florissaient alors ; il le fut aussi dans les meilleures sociétés, et fit partout aimer sa vivacité d'esprit, sa franchise et sa politesse. En 1715, l'éclipse solaire, qui devait être vue à Londres le 22 avril, y attira plusieurs savants français ; Conti s'y rendit avec Rémond de Monmort, auteur du livre sur le *Calcul des probabilités des jeux de hasard*. Il s'empressa de visiter Newton, qui lui communiqua ses manuscrits et ses plus belles expériences. Newton lui rendit ses visites, s'entretint souvent avec lui sur les matières de la plus haute philosophie, et le fit recevoir de la société royale. Dans la célèbre dispute qui s'éleva entre Newton et Leibnitz, au sujet du calcul différentiel, l'abbé Conti prit une part très active ; mais il conserva entre ces deux illus-

tres rivaux une impartialité qui ne satisfit aucun des deux. Il rendit cependant à Newton des services essentiels dans cette affaire, en engageant tous les ministres étrangers qui étaient à Londres à se trouver à la société royale le jour où l'on examina les pièces du procès, en rendant personnellement compte au roi du progrès de tous les détails de l'affaire; mais la suite ferait croire que ces services mêmes avaient déplu au grand homme à qui il les rendait. La cour de St.-James était alors fort occupée des sciences; le roi lui-même s'entretenait avec les savants, et, ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il n'aimait à entendre qu'en français les principes de la physique et l'explication des phénomènes. Le docteur Clarke, qui expliquait à ce prince le système de Newton, ne parlant qu'anglais ou latin, c'était l'abbé Conti, qui avait de tout temps cultivé notre langue et qui s'était perfectionné à Paris, que le roi prenait pour interprète. L'ardeur qu'il continuait de mettre dans ses études et la rigueur de l'hiver de 1715 lui occasionnèrent une attaque d'asthme, maladie à laquelle il avait été sujet dès l'enfance; il alla, pour se rétablir, passer le printemps à Kinsington. Obligé de suspendre ses grands travaux, il se livra, pour la première fois, à des études poétiques et philologiques, qui eurent pour lui beaucoup d'attrait. De retour à Londres, il partit, en octobre 1716, pour la Hollande, passa en Allemagne, visita à Hanovre le roi George, qui l'avait invité à s'y rendre, et qui, pendant son séjour, le fit dîner tous les jours avec lui. Ce ne fut qu'après être retourné en Angleterre par la Hollande, et avoir visité les universités d'Oxford et de Cambridge, qu'il revint à Paris en 1718. Il continua d'y réunir les

études philosophiques et littéraires à celles de la haute géométrie, de l'astronomie et de la physique, et les plaisirs de la société à la fréquentation des savants et aux travaux du cabinet. Parmi les liaisons du premier rang qu'il entretenait pendant tout son séjour en France, on distingue surtout la maison de la Rochefoucauld et la comtesse de Caylus. C'est à l'abbé Conti que l'on dut la première connaissance de la Chronologie de Newton. Il avait obtenu à Londres, de la princesse de Galles, un manuscrit qui contenait seulement les époques, les dates principales, en un mot une simple table chronologique sans développements et sans explications; il en avait pris copie, et s'était procuré de la bouche de Newton tous les éclaircissements qu'il en avait pu tirer. Il n'avait pu à Paris se dispenser de communiquer ce manuscrit, qui excitait une grande curiosité et donnait lieu à de fortes objections. Fréret, qui l'avait copié, le traduisit en français, et le publia en 1725 avec des observations. Newton fit grand bruit à Londres, de ce qu'il appela une infidélité; il écrivit contre Fréret et contre l'abbé Conti. Celui-ci était malade; il répondit cependant, et avec beaucoup de modération et de témoignages d'estime pour le savant anglais, dont il réfutait en même temps toutes les accusations. Le public instruit fut pour lui, en France et même en Angleterre. Newton était devenu vieux et dévot. Il portait alors pour armoiries sur son carrosse une tête de mort, et il commentait *Daniel* et l'*Apocalypse*; mais dans cette dispute, et depuis, Conti ne cessa jamais d'écrire et de parler de lui avec les égards dus à une ancienne amitié et le respect dû au génie. Ses infirmités habituelles augmentaient cependant chaque année, et le forcèrent enfin,

vers la fin de 1726, de quitter la France pour aller chercher dans sa patrie un air plus doux. Il ne sortit plus de Venise que pour aller tantôt à Padoue et tantôt à la campagne. Ce fut alors qu'il composa la plupart de ses poésies, ses poèmes philosophiques et ses tragédies; il ne cessait point pour cela de donner une grande partie de son temps aux sciences. Il avait apporté d'Angleterre d'excellents instruments de physique; il s'en servait pour répéter les expériences de Newton, et, pour montrer la véritable manière d'y procéder. On en faisait à la fois à Venise, à Padoue, à Bo'logne, à Turin; il animait tout par sa correspondance, et était instruit de tout. On le pressait depuis long-temps de publier ses ouvrages en prose et en vers; il y consentit enfin, et en donna un premier volume, à Venise, chez Pasquali, 1759, in-4°. Il comptait alors que ses Œuvres complètes, dont plusieurs étaient finies, d'autres commencées, d'autres simplement ébauchées ou même projetées, n'auraient pas moins de six volumes. Il en donne les titres et les différents sujets dans sa préface. Le tout était lié par un plan commun; c'était un grand Traité du Beau, conforme à la doctrine de Platon; cette doctrine, ou l'échelle platonique du beau en était la matière; des traités particuliers sur l'imitation, sur l'enthousiasme, sur l'allégorie, sur les images poétiques, et les principes qu'il y devait établir, confirmés par l'histoire de la poésie égyptienne, grecque, latine et italienne, en offraient la forme; quatre tragédies et un poème philosophique d'environ mille vers en faisaient voir les exemples, ou, dans le langage philosophique de l'auteur, l'union de l'idée à la matière, tendant à instruire les hommes, de

la manière la plus agréable, dans la vertu. Toutes les autres pièces, même les sonnets et les odes, entraient dans le même plan. Le premier volume contient donc d'abord cette longue préface remplie des idées générales sur le beau platonique, qui devaient se retrouver plus développées dans chaque ouvrage particulier; ensuite le poème philosophique, intitulé : *le Globe de Vénus* (*Il Globo di Venere*), précédé d'une lettre à monsignor Cerati, sur le sujet qu'il traite dans le poème, et sur la méthode, le style et les ornements qu'il y emploie. C'est un songe ou une vision qu'il y raconte. Croyant s'élever au globe de la lune, il arrive dans celui de Vénus, mais de la Vénus céleste. Une troupe de femmes y conduisent dans un temple Antoinette Carrara, qui était morte récemment, et dont on y fait l'apothéose. Béatrix, qui fut immortalisée par le Dante; Laure, qui l'a été par Pétrarque, et Vénus-Uranie elle-même assistent à la cérémonie. Tel est le fond de l'action du poème; mais le véritable sujet est le développement des grandes idées de Platon sur le beau. Il y a plus d'élévation, de force et de poésie dans les pensées que dans le style. Dans ce poème, l'auteur parle plusieurs fois de *l'aurore boréale*; ayant ensuite réfléchi plus particulièrement sur ce sujet, il écrivit une dissertation en deux parties, dont la première contient la description de ces sortes de phénomènes, et la seconde, l'explication de ce qui les produit et des éléments dont elles se composent. C'est le second morceau du volume. Le troisième est une longue idylle en vers, intitulée *Protée*, et consacrée à la gloire de la république de Venise, qu'il fait prédire par ce dieu, au temps même de sa fonda-

tion. Viennent ensuite trois cantates, *Timothée* ou *les Effets de la musique*, *Cassandra* et *Orphée* : la première est imitée de la belle cantate de Dryden ; l'abbé Conti a seulement changé le poème lyrique en dramatique, par l'introduction du chœur, et en faisant chanter Timothée lui-même devant Alexandre. Ces cantates furent mises en musique par le célèbre Benedetto Marcello. Un petit nombre de sonnets théologiques, philosophiques et héroïques, et des poésies diverses terminent la 1^{re}. partie du volume. La 2^e. contient des traductions de l'*Athalie* de Racine, avec une préface ; de quelques odes d'Anacréon, de l'ode de Sapho à Vénus, de quelques odes d'Horace, et de plusieurs morceaux grecs et latins, dont le dernier est le poème de Callimaque sur *la Chevelure de Bérénice*, d'après la traduction de Catulle. Il traduisit aussi en vers italiens la *Mérope* de Voltaire, qui fut imprimée sans nom d'auteur, mais elle ne se trouve pas dans ce volume ; il en aurait pu remplir plusieurs de celles qu'il avait faites. Ne laissant jamais détendre son esprit, quand il ne composait pas, il traduisait du grec, du latin, du français, de l'anglais, et il accompagnait toutes ces versions poétiques de notes et d'observations. Tandis qu'il paraissait tout occupé de travaux purement littéraires, il ne suivait pas moins ardemment ses études philosophiques. Cependant ses infirmités croissaient avec l'âge ; le 25 novembre 1748, il eut à sa campagne une attaque d'apoplexie ; il en eut une seconde au printemps, à Padoue, et mourut le 6 avril 1749, laissant un grand nombre d'ouvrages imparfaits, presque tous relatifs au grand plan qu'il avait conçu. Deux ans après sa mort, on réunit en un seul volume ses quatre tragédies, qui

avaient déjà paru séparées en divers temps, *Junius Brutus*, *César*, *Marcus Brutus* et *Drusus*, Florence, 1751, in-8°. Celle qui a pour titre *César* est regardée comme la meilleure ; il en avait eu la première idée à son premier voyage en Angleterre, et l'avait achevée à son retour en France. Il traita depuis le même sujet dans son *Marcus Brutus* ; mais dans la première, sans dissimuler les vices de César, c'était sur lui qu'il avait réuni l'intérêt. Le héros de la seconde est le meurtrier du dictateur ; il entreprit d'en fonder l'intérêt sur les irrésolutions de Brutus, partagé entre son amour pour la liberté de Rome et la reconnaissance qu'il devait à César. Cette idée est froide, et l'exécution ne l'est pas moins. *Junius Brutus* vaut beaucoup mieux. *Drusus* est son dernier ouvrage ; il l'avait terminé et publié depuis peu de temps, lorsqu'il eut sa première attaque. Un de ses projets avait été de traiter en tragédies toutes les grandes époques de l'histoire romaine ; les quatre qu'il a faites marquent trois de ces époques : *Junius Brutus*, l'établissement de la république ; *César* et *M. Brutus*, sa décadence ; et *Drusus*, fils de Tibère, l'établissement de la monarchie. Cette conception est grande ; l'ordonnance de chacune des pièces est belle et conforme aux règles de l'art ; le style seul est faible, prosaïque, et quelquefois un peu dur. Les préfaces et dissertations dont elles sont accompagnées prouvent une connaissance également approfondie de l'art dramatique et de l'histoire. Les papiers de l'abbé Conti se trouvèrent à sa mort dans le plus grand désordre. Un éditeur patient et zélé, après en avoir écarté tous les essais de sa première jeunesse, tous les manuscrits étrangers et toutes les lettres indifférentes, mit le reste en

ordre, autant que le lui permirent la confusion qui y régnaît, l'extrême difficulté de l'écriture et le nombre infini de ratures, d'additions et de renvois, et il en forma un second volume de la même étendue que le premier, qui parut à Venise chez le même libraire, 1756, in-4°. Il ne contient que des fragments, mais dont plusieurs sont d'une assez grande étendue, faisant partie de différents traités et dissertations sur des sujets de philosophie et de philologie, des traductions en vers de morceaux de poésie anglaise et du poëme entier de *la Boucle de cheveux enlevée*, de Pope; enfin quelques essais en prose française et quelques lettres italiennes. On trouve, dans les poésies de l'abbé Conti, le philosophe et le penseur, plus souvent que le poète; sa prose est facile, mais presque généralement corrompue par des tours anglais ou français. Il eut la gloire d'être un des auteurs italiens qui contribuèrent le plus à donner à la littérature de son pays le caractère philosophique qu'elle a eu pendant le 18^e. siècle; mais on lui reproche aussi d'avoir été, à l'égard du style, un des corrupteurs qui ont altéré la pureté de cette belle langue en y mêlant des éléments étrangers. G—É.

CONTILE (J LUCIA) naquit, en 1505 ou 1507, à Cétone, dans le territoire de Sienne. Il fit ses études, d'abord dans sa patrie, et ensuite à Bologne, où il demeura pendant sept ans. Il entra au service du cardinal Trivulce à Rome, et s'y lia d'amitié avec tous les savants et les littérateurs célèbres qui y étaient alors rassemblés; mais n'étant pas satisfait des procédés du cardinal, il s'attacha, en 1542, à Milan, au marquis del Vasto, qu'il accompagna, en 1545, à la diète de Worms. Après la mort de ce grand protecteur des lettres, il resta, pen-

dant deux ans, auprès de sa veuve et du marquis de Pescaire, son fils aîné. On le voit ensuite attaché à D. Ferdinand de Gonzague, gouverneur de Milan, envoyé par lui, en 1550; en Pologne, sans que l'on sache pour quel objet; de là passant à la cour du cardinal de Trente, puis au service de Sforza Pallavicino, général des Vénitiens; revenant enfin à Milan chez le marquis de Pescaire; et, peut-être à sa recommandation, pourvu de l'emploi de commissaire du roi d'Espagne à Pavie, en 1562. Il y passa tranquillement les douze dernières années de sa vie. On remarque qu'il avait eu part à la création des plus célèbres académies, dans toutes les villes où il avait fait quelque séjour. Il vit naître à Rome l'académie de *la Vertu*, à Venise la célèbre académie vénitienne, et à Pavie celle qui prit le nom des *Affidati*. Il mourut à Pavie, le 28 octobre 1574. On a de lui : I. *Istoria de' fatti di Cesare Maggi da Napoli, dove si contengono tutte le guerre succedute nel suo tempo in Lombardia ed in altre parti d' Italia*, Pavie, 1564, in-8°. II. *Rime, divise in tre parti, con discorsi ed argomenti di M. Francesco Patritio e M. Antonio Borghesi, e con le Sei canzoni dette le sei Sorelle di Marte*, Venise, 1560, in-8°. Le premier livre est consacré à la gloire et à la beauté de Jeanne d'Arragon, et de Victoire Colonna, ancienne marquise de Pescaire; le second est tout entier en l'honneur du marquis del Vasto, dont il déplore la perte, et le troisième sur différents sujets. Le discours et les arguments annoncés dans le titre contiennent des éloges un peu exagérés et des éclaircissements utiles. Cinq des *canzoni*, appelées *les Six Sœurs de Mars*, sont à la louange de cinq princes et guerriers italiens à qui elles

sont adressées; la sixième l'est à D. Philippe d'Autriche, qui fut ensuite Philippe II. III. Un petit poëme dramatique intitulé *Nice*, Naples, 1551, in-4°, dans lequel il loue allégoriquement la jeune Victoire Colonne, sous le nom grec, *Nice*, qui signifie *Victoire*. IV. Trois comédies en prose: *la Pescara*, *la Cesarea Gonzaga*, et *la Trinozia*, Milan, 1550, in-4°; V. *Lettere*, Pavie, 1564, 2 vol. in-8°; VI. *Ragionamento sulle imprese degli accademici Affidati*, magnifiquement imprimé à Pavie, l'année même de sa mort, 1574, in-fol. VII. On lui attribue une *Istoria delle cose occorse nel regno d'Inghilterra dopo la morte d'Odoardo VI*, Venise, 1558, in-4°. VIII. Il traduisit en italien la *Bulle d'or* de Charles IV, imprimée à Venise la même année, 1558. Apostolo Zéno, dans ses *Notes sur Fontanini*, dit avoir vu, dans le musée impérial de Vienne, une belle médaille de bronze, frappée en l'honneur de Luca Contile; son portrait et son nom y étaient gravés, et, sur le revers, une montagne au sommet de laquelle était une figure de femme, avec cette légende: *Ardens ad æthera virtus*. G—É.

CONTRACTUS. Voy. HERMANN.

CONTRERAS (ANTOINE DE), naquit en 1587, à Cordoue où il apprit l'art de la peinture dans l'école de Paul de Cespèdes; il alla ensuite s'établir à Grenade où il travailla pendant quelques années; c'est là qu'il acheva de se perfectionner, et qu'il se fit une manière de peindre pleine de fraîcheur et de correction. Il vint ensuite à Buxalance, ville du royaume de Cordoue, et y fit plusieurs beaux ouvrages, qui sont répandus dans tous les couvents, surtout dans celui de St.-François. Antoine de Contreras mourut dans cette ville en 1654, âgé

de soixante-sept ans. — Emmanuel CONTRERAS, habile sculpteur, florissait en Espagne à la même époque; il ne paraît pourtant pas qu'il fût son parent. Palomino Velasco met au nombre des plus belles statues qui décoraient la ville de Madrid, un *S. Lazare* d'Emmanuel de Contreras. Cet artiste était élève de Dominique de la Rioja. Le maître et l'élève travaillèrent ensemble aux belles statues de bronze dont on orna la salle octogone du palais de Madrid. Emmanuel fut encore chargé des statues de stuc pour le même palais. Cet artiste mourut à Madrid vers 1656. A—s.

CONTRI (ANTOINE), peintre assez habile, né vers la fin du 17^e. siècle, inventa, suivant beaucoup d'auteurs italiens, l'art de transporter les peintures d'un mur sur la toile. Fils d'un homme de loi de Ferrare, il se vit dans la nécessité de faire des voyages à Rome et à Paris, et il étudia dans cette dernière ville l'art de la broderie, qu'il cultiva d'abord plus que le dessin. Revenu en Italie, il s'établit à Crémone, et commença sous le Bassi à peindre des paysages et des fleurs: on lui doit aussi des perspectives et des animaux. Ses tableaux et ceux de François, son fils, se trouvent communément à Crémone, à Ferrare et dans les environs; mais ce qui augmenta la réputation de ce maître, fut la découverte dont nous avons parlé, et qui a été depuis perfectionnée par d'autres artistes, au point que nous espérons bientôt voir exposée au Muséum la magnifique fresque de Daniel de Volterre, qui était dans l'église de la Trinité du Mont à Rome. Contrì, le premier, déclara qu'il enlèverait toutes les fresques quelconques des murs où elles seraient peintes, pour les transporter sur une toile, sans qu'elles perdissent

rien du dessin et de la couleur. Différentes expériences tentées pendant une année entière lui apprirent à composer une colle qu'il étendait sur une toile de la grandeur de la fresque qu'il voulait enlever. Quand il avait étendu et fixé avec soin la colle sur la toile, il l'appliquait alors dans toute sa longueur sur la peinture, et l'assujétissait par des morceaux de bois fortement unis; il faisait tracer ensuite le long de la toile une ligne autour de laquelle on entaillait le mur. La toile était bientôt soutenue par une tablette de bois disposée de manière que le travail devint plus uni, et que la pâte ne courût aucun risque de s'écailier. Après quelque temps, on détachait la toile qui emportait avec elle la peinture du mur. Cette première toile ainsi détachée était placée sur une table *planée* où l'on appliquait une seconde toile vernie avec une autre colle plus tenace que la première. Sur le tout on jetait, en masses égales, une grande quantité de sable qui comprimait les toiles dans toutes leurs parties; enfin, après quinze jours, on les découvrait; on détachait la première en la mouillant avec de l'eau chaude, et toute la peinture du mur restait parfaitement empreinte sur la seconde. Ces expériences, renouvelées dans différents palais de Crémone et de Ferrare, et à Mantone chez le prince de Darmstadt, gouverneur de la ville, permirent d'envoyer à Vienne quelques têtes de Jules Romain, ainsi détachées d'une muraille. Contrì tint caché pendant sa vie le secret de la composition de sa colle; mais de nos jours on l'a retrouvé. Lanzi doute que Contrì soit l'inventeur de cet art; mais il est certain que ce maître fut le premier à le faire connaître. Il mourut à Crémone en 1732. A—D.

CONTUCCI (ANDRÉ), sculpteur et architecte, né à Sansovino en Toscane, en 1460, était fils d'un paysan nommé *Dominique*. Ainsi que Giotto, on le trouva modelant de petites figures avec de la terre glaise, pendant qu'il gardait les troupeaux. Simon Vespucci, qui était alors podestat de ce petit endroit, ayant remarqué l'inclination de cet enfant, l'emmena à Florence, pour lui faire donner une bonne éducation, et André devint un des premiers sculpteurs de son siècle. Il construisit vers l'an 1514, dans l'église de Saint-Augustin, à Rome, une magnifique chapelle de famille où il plaça un superbe morceau de sculpture représentant *l'Enfant Jésus avec la Vierge et sainte Anne*. Ces figures, quoique tirées toutes les trois d'un seul bloc de marbre, sont presque de grandeur naturelle, et Vasari parle de ce groupe comme d'une des plus belles productions du temps. André Contucci n'obtint pas moins de célébrité dans l'architecture. On admire avec raison la chapelle du St.-Sacrement dans l'église du St.-Esprit à Florence, dont il donna les plans. Quoiqu'elle soit petite, l'architecture en est si belle, et le dessin si bien exécuté, qu'on serait tenté de croire qu'elle est d'une seule pierre. On vante encore l'entresol de la sacristie de la même église du St.-Esprit. Il est entièrement de pierre de taille, et orné de onze colonnes corinthiennes. L'entablement soutient une voûte à lunette, de pierre de taille, décorée avec des compartiments très bien sculptés. On remarqua qu'ils ne répondent pas au milieu ou à l'axe des colonnes. Comme l'on fit ce reproche à Contucci, il répondit qu'il en était de même au Panthéon. Le roi de Portugal le fit commander à Laurent de Medicis, et cet

artiste bâtit en Portugal plusieurs édifices parmi lesquels on distingue un palais flanqué de quatre tours pour le souverain. Après avoir passé neuf ans dans ce pays, il revint en Italie, comblé d'honneurs et de présents, et fut envoyé par Léon X à Lorette, où il exécuta les beaux bas-reliefs qui décorent l'extérieur de la *Santa Casa* (1); il acheva le logement des chanoines, commencé par le Bramante, et fit fortifier cette ville. Cet artiste trouvait un délassement à ses travaux dans les détails de l'agriculture, et passait tranquillement sa vie au milieu de ses parents et de ses anciens amis. Il voulut décorer le lieu de sa naissance d'un couvent qu'il bâtit à ses frais pour les religieux de l'ordre de S. Augustin, avec une chapelle hors de la porte de la ville. Il fut attaqué d'une pleurésie, dont il mourut en 1529. Il était très lié avec les gens de lettres et les artistes les plus distingués de son temps; il a laissé quelques dessins, et un *Traité manuscrit de perspective sur l'art de faire les décorations de théâtre*, ainsi qu'une *Dissertation sur les mesures des anciens et sur les proportions en architecture*. A—s.

CONVENNOLE, ou CONVENNOLE *da Prato*, maître de grammaire et de rhétorique dans le 14^e. siècle, doit l'espèce de célébrité dont il jouit au bonheur qu'il eut de compter Pétrarque parmi ses disciples. Pétrarque nous donne lui-même, dans une de ses lettres, des détails intéres-

sants sur les relations qu'il avait eues avec lui dans son enfance, et sur les rapports d'une autre espèce qui s'établirent ensuite entre eux. « J'eus, dit-il » (*Sénil.* l. XV, ép. 1.), presque dès » mon enfance, un maître qui m'apprit les premiers éléments, et ensuite la grammaire et la rhétorique, » car il était professeur et maître en ces deux arts. Dans la théorie, je » n'en ai point connu qui l'égalât: il » n'en était pas ainsi dans la pratique... » Il tint école pendant soixante années, et dans un si long espace de » temps, il est plus aisé de penser » que de dire combien il eut d'écouliers, parmi lesquels on comptait » plusieurs hommes illustres par leur naissance et par leur savoir, des » professeurs de droit et de théologie, » des abbés, des évêques, et même » un cardinal. Or, il est incroyable » que, dans tout ce nombre, il n'en ait » mât aucun autant que moi. Tous le » savaient, et il ne s'en cachait pas » lui-même.... Quand on lui parlait de » moi, quand on lui demandait s'il » avait pour moi quelque préférence, » les larmes lui venaient aux yeux; il » s'en allait sans rien dire, ou, s'il pouvait parler, il jurait que personne ne lui avait jamais été aussi cher. » Mon père, tant qu'il vécut, secourut libéralement ce bon homme, alors » réduit à deux états fâcheux, la vieillesse et la pauvreté. Après la mort » de mon père, il mit en moi toute » son espérance, et moi, qui savais » combien je lui avais d'obligation, je » le secourais de toutes manières; » quand je manquais d'argent, ce qui » arrivait assez souvent, j'obtenais » pour lui des secours de mes amis, » tantôt en répondant pour lui, tantôt à force de prières, ou même » quelquefois en mettant des objets » en gage. Combien de fois ne reçut-il

(1) Les talents que Contucci déploya dans cette entreprise justifièrent pleinement le choix du souverain pontife, et Vasari lui-même, quoique grand admirateur de Michel-Ange, reconnu pour les morceaux de sculpture les plus beaux et les plus finis qui eussent paru, ceux que Contucci fit en cette occasion.

» pas de moi, pour cet effet, et des
 » livres et d'autres choses. Il me les
 » rendait fidèlement; mais, à la fin,
 » la pauvreté le rendit infidèle. » Ici,
 Pétrarque raconte qu'il avait prêté à
 son bon vieux maître le traité de Ci-
 céron, *De Gloria*, qu'un de ses amis
 lui avait donné, et qu'il estimait plus
 qu'un trésor; que, plusieurs années
 après n'en entendant point de nou-
 velles, il le lui demanda plusieurs fois, et
 que, sous différents prétextes, le bon-
 homme éludait sa demande; qu'étant
 enfin pressé de répondre, il avoua que
 la pauvreté l'avait forcé à le mettre en
 gage. Pétrarque aurait du moins voulu
 savoir en quelles mains était ce livre,
 pour le racheter; une fausse honte
 empêcha Conventole de le lui avouer
 et Pétrarque n'eut pas le courage de le
 forcer à cet aveu. Depuis lors, il n'a
 plus été pendant long-temps question
 de cet exemplaire. Alcyonius, médecin
 et littérateur italien, a été accusé d'en
 avoir volé un, qui était sans doute
 le même, d'avoir inséré les plus beaux
 passages de ce traité dans son livre sur
 l'*Exil*, et de l'avoir ensuite détruit.
 On a dit, dans l'article *ALCYONIUS*,
 les raisons qui paraissent détruire
 cette accusation. Quoi qu'il en soit,
 Conventole, après avoir, pendant
 plusieurs années, tenu école à Car-
 pentras et à Avignon, retourna en
 Toscane, tandis que Pétrarque était
 encore en France. Peu de temps avant
 sa mort, ou peut-être même après,
 ses concitoyens, qui auraient mieux
 fait de le secourir pendant sa vie, le
 couronnèrent de lauriers, et ce fut
 avec cette couronne qu'il fut porté en
 terre. L'abbé Méhus, dans sa *Vie*
d'Ambroise le Camaldule, parle
 fort au long d'un poème latin de dif-
 férentes mesures, que l'on conserve
 à Florence dans la bibliothèque de
 Magliabecchi. Dans ce poème, adressé

au roi Robert, et écrit au temps du
 pape Benoît XII, l'Italie personnifiée
 prie le roi de la secourir dans les
 malheurs dont elle est accablée. L'au-
 teur ne se nomme pas; mais il se dit
 né à Prato, professeur et poète. Ces
 titres, joints aux circonstances du
 temps, font croire, avec assez de fon-
 dement à l'abbé Méhus, que cet au-
 teur n'est autre que Conventole; les
 traits qu'il en cite annoncent un poète
 médiocre, et qui, comme ledit Pétrar-
 que, était loin d'être aussi fort en pra-
 tique qu'en théorie. G—E.

CONWAY. Voy. SEYMOUR.

CONYBEARE (JEAN), savant et
 pieux évêque anglican, né en 1692,
 à Pinhoe près d'Exeter, fut successi-
 vement ministre de Fetcham, dans le
 comté de Surrey, prédicateur du roi
 au palais de Witchall, principal du
 collège d'Exeter, doyen du collège
 de Christchurch à Oxford, et enfin
 évêque de Bristol en 1750. Il mou-
 rut à Bath en 1754. Il est auteur d'une
Défense de la Religion révélée, Lon-
 dres, 1732, in-8°, contre le livre
 du déiste Tindal, intitulé: *le Chris-
 tianisme aussi ancien que le monde*,
 ou *l'Évangile n'est qu'une publica-
 tion nouvelle de la loi de nature*.
 L'ouvrage de Conybeare fut si bien
 accueilli, qu'il en parut une 3^e. édi-
 tion l'année suivante. Il est écrit avec
 autant de modération que de candeur:
 le docteur Warburton le cite com-
 me un livre remarquable pour la
 solidité du raisonnement, et, parmi le
 grand nombre d'écrits publiés par les
 anglicans et les *dissenters* contre l'ou-
 vrage de Tindal, c'est peut-être le
 meilleur. On a aussi de Conybeare,
 des *Sermons*, dont la plupart ont été
 réimprimés après sa mort en 2 vol.,
 1757, par souscription et au profit
 de ses enfants, qu'il avait laissés sans
 fortune. On peut juger de l'intérêt qu'on

prenait à la mémoire de ce digne prélat, par le nombre des souscripteurs, qui s'éleva à quatre mille six cents.

X—s.

COOK (EDOUARD). Voy. COKE.

COOK (JACQUES) naquit le 27 octobre 1728 à Marton, village du comte d'York, en Angleterre. Son père, qui servait dans une ferme de ce village, avait neuf enfants et n'était pas dans le cas de leur donner une éducation soignée. Sir Thomas Skotow, riche propriétaire des environs, confia la direction des travaux de sa ferme de *Airy-Holme* au père de Cook, lorsque celui-ci n'avait encore que huit ans. La bonne conduite du père et le soin qu'il mettait à élever ses enfants méritèrent à cette famille l'intérêt de ce nouveau maître. Jacques Cook fixa particulièrement son attention ; il lui fit apprendre à lire et à écrire à ses dépens dans l'école d'Aiton. Cette première éducation, qui ne devait pas l'élever au-dessus des fonctions auxquelles sa naissance semblait l'avoir destiné, dans un pays où les plus simples artisans savent lire et écrire, est cependant la seule que Cook ait reçue, et c'est celle qui lui a donné les moyens de devenir, par la suite, le plus célèbre des navigateurs anglais. Ses parents le mirent, à l'âge de treize ans, en apprentissage chez un marchand mercier de Staith, située à peu de distance de Newcastle, ville considérable par ses mines de charbon de terre et par son commerce maritime. Le voisinage de la mer éveilla dans le jeune Cook une passion dominante, ainsi que la plupart des hommes supérieurs en ont éprouvé. L'état de marin devint bientôt l'unique objet de ses desirs ; le hasard décida ensuite son sort. Quelques altercations survenues entre son maître et lui le déterminèrent à

s'engager comme novice sur les bâtiments qui faisaient le commerce du charbon de terre. Il y servit ensuite comme matelot, puis comme maître d'équipage, jusqu'à l'âge de vingt-sept ans. La guerre ayant été déclarée entre l'Angleterre et la France en 1755, et le navire où était Cook s'étant trouvé dans la Tamise, près de Londres, on vint y prendre, suivant l'usage, des matelots pour armer les vaisseaux de guerre. Cook chercha d'abord à se soustraire aux recherches ; mais, entraîné par des sentiments plus élevés, il alla s'offrir lui-même et fut embarqué sur le vaisseau l'*Aigle*, où il servit sous les ordres de sir Hugh - Palliser, qui devint son plus ferme appui. C'est sur ce vaisseau qu'il donna les premières preuves de sa bravoure et de son intelligence. Les habitants de son village ayant appris qu'il s'était distingué, excités par un sentiment de bienveillance en faveur de sa famille, engagèrent leur représentant au parlement à le recommander à sir Hugh-Palliser. Cette recommandation eut son effet, et Cook fut embarqué sur le *Mercury*, le 10 mai 1759, en qualité de *master*. Il partit pour le Canada, et y arriva à l'époque où Québec était assiégé par le général Wolf. Cook sonda le canal qui est au nord de l'île d'Orléans, et en leva le plan avec une intelligence qui donna dès-lors une haute idée de ses dispositions, dans un genre où il a surpassé dans la suite tous ceux qui l'avaient précédé. Ce premier essai engagea à le charger de faire la carte du cours du fleuve St-Laurent. Il l'exécuta avec tant de succès que cette carte, qui a été gravée, est la seule dont on se serve, et que l'on n'a pas jugé nécessaire d'en construire d'autre. Cook commença alors à sentir ses forces, et à s'aperce-

voir de ce qui lui manquait ; il ne s'occupa plus que d'acquérir les connaissances propres à développer le talent que les circonstances lui avaient donné occasion de manifester. Pendant une seconde campagne qu'il fit dans l'Amérique septentrionale , en qualité de *master*, au milieu des agitations de la vie de marin , privé de tout secours , il prit dans Euclide connaissance des premiers éléments de géométrie , et se livra à l'étude de l'astronomie. Les progrès qu'il fit dans ces deux sciences le mirent en état de faire , en 1764 et dans les années suivantes , les plans des côtes de l'île de Terre-Neuve , avec l'exactitude et la précision du talent le plus éclairé. On trouve , dans le 57^e. volume des *Transactions philosophiques*, un mémoire dans lequel il rend compte d'une observation d'éclipse de soleil , qu'il avait faite le 5 août 1766. Depuis 1763 , le gouvernement anglais avait entrepris des voyages de découvertes , uniquement dans le dessein d'accroître les connaissances humaines , et principalement la géographie. Byron avait fait le premier voyage ordonné dans des vues si désintéressées ; Wallis et Carteret furent expédiés pour un voyage de ce genre , aussitôt après son retour. Ces deux navigateurs n'avaient pas encore achevé leur campagne , qu'il se présenta une nouvelle occasion d'en entreprendre une troisième. Le passage de Vénus sur le disque du soleil y donna lieu. L'astronomie devait tirer de grands avantages de l'observation de ce phénomène dans quelques-unes des îles du grand Océan. Le gouvernement anglais , à la sollicitation de la société royale de Londres , fit armer un vaisseau destiné à y transporter des astronomes. Alexandre Dalrymple , ha-

bile géographe , qui avait fait plusieurs voyages dans la mer des Indes , rédigea le plan de cette campagne , et fut même désigné pour la commander ; mais , étranger à la marine militaire , il manquait des titres nécessaires à un pareil commandement. On avait accordé précédemment une commission de capitaine de vaisseau au docteur Halley ; mais son équipage avait refusé de lui obéir , et cet exemple empêcha d'en donner une pareille à Dalrymple. On fut forcé de jeter les yeux sur un officier. Les preuves de capacité que Cook avait données déterminèrent à lui confier cette expédition. L'événement a prouvé que l'on ne pouvait faire un meilleur choix. Le 27 mai 1768 , il prit le commandement de l'*Endeavour* , bâtiment destiné à faire ce voyage , et eut le brevet de lieutenant de vaisseau. Il ne s'agissait plus d'aucun motif d'intérêt , ni d'aucune entreprise de commerce. Cette campagne , qui est devenue le modèle de celles qui ont été faites dans la suite , devait uniquement être utile à la science : rien ne fut épargné de ce qui était propre à en favoriser les progrès. Des instructions furent données par la société royale , sur la marche à suivre dans les diverses espèces de recherches que l'on devait faire. Le docteur Solander , qui s'était livré aux sciences naturelles , fut chargé des parties qui y ont rapport. Sir Joseph Banks , alors jeune , jouissant d'une fortune considérable , et doué de talents qui lui donnaient le droit de prétendre aux plus grands emplois , accompagna Cook , animé uniquement du zèle et de l'amour des sciences. Tant d'espérances ont été réalisées ; tous ont illustré leurs noms : M. Banks , aujourd'hui président de la société royale de Londres , a partagé leur gloire , et

Il en jouit encore à la fin d'une carrière honorable à tant d'autres titres. L'*Endeavour*, qui les transportait dans le grand Océan Pacifique, sortit de la Tamise, le 13 août 1768. On relâcha à Madère, ensuite au Brésil, dans la rivière de Rio-Janeiro, et l'on entra dans le grand Océan par le cap Horn. Cook se dirigea d'abord au nord-ouest, et eut connaissance de plusieurs îles de la partie méridionale de l'Archipel dangereux de Bougainville. Il mouilla le 11 juin 1769 à Otaïti. C'est à cette île qu'on devait observer le passage de Vénus. Cook montra, à son début, qu'il était fait pour commander aux hommes : son premier soin fut de prescrire à ses équipages des règles de conduite qui font autant d'honneur à son humanité qu'à sa prévoyance. Il se retrancha ensuite à terre, dans un lieu commode, où l'on pouvait faire, sous la protection de ses canons, des observations astronomiques, sans être troublé par la foule des curieux. Quoique le caractère doux et sociable des habitants d'Otaïti ait mérité, à juste titre, au groupe d'îles dont elle fait partie, le nom d'*îles de la Société*, on eut à se plaindre du penchant qu'ils avaient au vol. Cook sut en réprimer quelques-uns, et, par sa prudence, il empêcha ses équipages de tirer vengeance des autres. Dès que le passage de Vénus fut observé, on se prépara à mettre à la voile. L'*Endeavour* quitta Otaïti le 13 juillet 1769, après un séjour de trois mois. Les îles de cet archipel furent visitées avec soin, ensuite on fit route sur la Nouvelle-Zélande, découverte par Tasman, et dont on eut connaissance le 6 octobre. Cook aborda la partie orientale de l'île la plus nord, dans une baie qu'il appela *Poverty*. Les habitants voulurent s'opposer à son débarquement,

et il fut obligé de les repousser par la force. En quittant la baie de Poverty, il suivit la côte en remontant au nord, contourna le cap nord de l'île septentrionale, et vint, par le sud, le long de la côte occidentale, jusqu'à une grande baie où Tasman avait mouillé. Cook découvrit que c'était l'entrée du canal qui partage la Nouvelle-Zélande en deux îles. Après avoir fait une courte relâche dans le port de la *Reine-Charlotte*, qui est à l'entrée, il traversa le détroit, et gouverna au sud, le long de la côte orientale de l'île la plus sud, dont il acheva de faire le tour entier. Les côtes de la Nouvelle-Zélande sont les premières grandes découvertes de Cook. Il les visita avec une intrépidité mêlée de prudence et digne d'admiration. On remarque avec satisfaction, en lisant les noms qu'il a donnés aux caps et aux îles qui y sont situées, que ce grand homme a consacré ses premières découvertes à la reconnaissance. On y trouve le nom de son premier capitaine, sir Hugh Palliser, qui était devenu son protecteur, et celui de lord Colville, avec lequel il avait fait sa seconde campagne. Les Anglais ont nommé le canal qui sépare les deux îles de la Nouvelle-Zélande *Détroit de Cook*. Lorsque l'*Endeavour* se trouva, pour la seconde fois, à l'entrée de ce détroit, on quitta la Nouvelle-Zélande, et l'on fit route à l'ouest. Quelque temps après, Cook eut connaissance de la pointe nord de l'entrée du détroit qui sépare la Nouvelle-Hollande de la Terre-de-Van-Diémen, que l'on n'avait pas encore découverte. Ensuite, il remonta au nord, en suivant la côte de cette grande île, qu'il trouva presque entièrement bordée de rescifs. Parvenu au cap du Capricorne, nommé ainsi parce qu'il se trouve sous

le tropique de ce nom, la côte lui parut précédée d'une multitude d'îles au milieu desquelles il n'hésita pas à s'engager, sans abandonner sa prudence ordinaire. Les dangers se multiplièrent à mesure qu'il s'avait ; enfin, le vaisseau échoua sur un banc de corail, où il fut sur le point de périr : on parvint heureusement à le mettre à flot ; mais, dès qu'il y fut, on s'aperçut qu'il coulait bas d'eau. Cook eût le temps de gagner l'entrée d'une rivière, qui reçut le nom de l'*Endeavour*, et il fit aussitôt réparer son vaisseau. Lorsqu'il fut abattu en carène, on reconnut le danger que l'on venait de courir ; la pointe du rocher sur lequel il avait touché était restée dans le trou qu'elle avait fait, et l'avait ainsi préservé du naufrage. L'*Endeavour* fut bientôt en état de continuer son voyage ; Cook remonta, au milieu des écueils et des rescifs qui bordent la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, jusqu'à la pointe nord de cette île ; il passa entre cette pointe et la Nouvelle-Guinée, gagna la pleine mer en faisant route à l'ouest. Après avoir pris connaissance de cette dernière terre, il passa au sud de Timor, et alla relâcher à l'île Savu ; de là il vint à Batavia, où il mouilla le 21 septembre 1770. Le bâtiment ne put mettre à la voile que trois mois après. Le 27 décembre, il quitta Batavia, et, après avoir relâché au cap de Bonne-Espérance, il arriva dans la rade des Dunes le 21 juin 1771. Cook fut promu, à son arrivée, au grade de commandant de vaisseau, qui est, dans la marine anglaise, immédiatement inférieur à celui de capitaine. Bientôt après, il reçut ordre de faire un second voyage, dont le plan était encore plus étendu que celui du premier : il s'agissait de vérifier l'existence des terres Australes,

qui avaient jusqu'alors excité tant de discussions parmi les géographes. Cook partit le 13 juillet 1772, avec deux vaisseaux, la *Résolution*, qu'il commandait, et l'*Adventure*, aux ordres du capitaine Furneaux. Cette seconde campagne dura trois ans, pendant lesquels Cook chercha, à trois reprises différentes, à pénétrer, pendant la belle saison, c'est-à-dire dans les mois de notre hiver, aussi loin qu'il pourrait aller du côté du pôle sud. Il s'attacha d'abord à la recherche du cap de la Circoncision, que Bouvet avait cru voir au sud-sud-ouest du cap de Bonne-Espérance, à près de 54°. de latitude. L'inutilité de cette recherche peut faire croire que le capitaine Bouvet a vu quelques glaces qu'il a prises pour de la terre. Le reste de la belle saison fut consacré à visiter les mers australes qui sont vis-à-vis de celles de l'Inde. La seconde année fut employée à parcourir les mers qui forment la continuation du grand Océan ; enfin, pendant la troisième, Cook visita le prolongement de la mer Atlantique. Il rencontra dans tous ces parages les mêmes difficultés, et lutta avec son intrépidité et sa persévérance ordinaires contre les dangers auxquels il fut exposé par les glaces. Quelquefois, pendant les brumes épaisses qui ont lieu dans ces parages, il en fut environné au point d'être long-temps sans trouver d'issue : c'est toujours entre 50°. et 60°. de latitude qu'il les rencontra ; jamais il n'a pu s'avancer que de quelques milles au-delà du 71°. degré. Aucune terre ne s'offrit à sa vue dans ces affreux climats ; il ne vit que des glaçons qui paraissaient souvent couvrir la surface de la mer ; ou des masses de glace énormes qui ressemblaient à des îles. Il paraît certain qu'il n'existe aucune terre de

quelqu'étendue en - deçà des régions où il s'est élevé. Chaque fois que le mauvais temps ou la rigueur du froid l'obligeait de se rapprocher de l'équateur, il venait dans le grand Océan visiter les îles dont il est parsemé entre les tropiques. Il relâcha plusieurs fois à la Nouvelle - Zélande, aux îles de la Société et à celles des Amis; il fit la reconnaissance de l'archipel du St.-Esprit de Quiros, dont Bougainville avait vu quelques îles, qu'il avait nommées les *Grandes - Cyclades*. Cook découvrit pendant cette campagne la Nouvelle-Calédonie, dont il reconnut la côte orientale. Tandis qu'il s'avancait vers le pôle sud par l'Océan atlantique, il visita la terre de la Roche et les îles Sandwich. Le 22 mars 1775, il mouilla au cap de Bonne-Espérance, et le 3 juillet il arriva à Portsmouth. Cette seconde campagne le couvrit de gloire en Angleterre et dans toute l'Europe. Le roi d'Angleterre lui donna le grade de capitaine de vaisseau, et un emploi dans l'administration de l'hôpital de Greenwich. Le 29 février 1776, la société royale l'admit, à l'unanimité, dans son sein, et, dans la suite, elle lui décerna le prix fondé par sir Godfrey Copley, qui devait être donné à celui qui aurait fait les expériences les plus utiles à la conservation des hommes. Le soin qu'il avait pris de la santé de ses équipages, l'avait rendu digne de cette distinction. De tels succès ne firent qu'augmenter en Angleterre le zèle des découvertes; le premier lord de l'airauté, Sandwich, conçut l'idée d'une troisième expédition, pour décider une grande question qui avait partagé les géographes. Il voulait vérifier s'il était possible de pénétrer dans le grand océan, connu sous le nom de *mer du Sud*, par la baie de Hudson, et s'il existait un passage

entre le nord de l'Amérique et de l'Asie. Les fatigues que Cook avait éprouvées pendant huit ans consécutifs empêchèrent de lui proposer cette nouvelle entreprise. On ne voulut cependant pas perdre le fruit de son expérience et de ses lumières; il fut consulté sur le plan de cette campagne, et sur le choix de l'officier à qui on devait la confier. Cook, qui avait d'abord discuté assez froidement les avantages que l'on pouvait en attendre et les moyens les plus propres de les obtenir, s'anima insensiblement, et, lorsqu'on vint à lui parler de l'officier à qui l'on pouvait confier une mission de cette importance, il resta un instant dans le recueillement, ensuite, s'élançant de son siège, il dit qu'il s'en chargerait lui-même. Cette proposition, qui répondait au désir que l'on n'avait osé exprimer, fut acceptée avec transport, et les préparatifs furent faits sans perdre de temps. Il partit de Plymouth, le 12 juillet 1776, sur la *Résolution*, accompagnée de la *Découverte*, commandée par le capitaine Clerke, et il arriva au cap de Bonne-Espérance le 18 octobre. La première terre qu'il visita en quittant le cap, fut celle de Kerguelen. Il toucha ensuite à la terre de Van-Diëmen et à la Nouvelle Zélande. Les îles de la Société et celles des Amis furent visitées de nouveau. Enfin, après avoir découvert la partie occidentale des îles Sandwich, Cook arriva le 7 mars 1778 à la côte nord-ouest de l'Amérique, à environ $3^{\circ} \frac{1}{2}$ dans le nord du cap Mendocino. Le mauvais temps et la brume ne lui permirent pas d'en approcher autant qu'il l'aurait désiré. Il mouilla cependant à l'entrée du détroit de Nootka; mais il ne put reconnaître celui de Jean de Fuca, où l'on présumait que pouvaient être les prétendues dé-

couvertes de l'amiral de Fonte. Lorsque les bâtimens se trouvèrent entre les 57° et 59° de latitude nord, à l'endroit où devait se trouver une communication avec la baie de Hudson, si elle existe, le temps lui permit de se rapprocher de la côte. Il s'engagea d'abord dans une vaste baie qu'il nomma *baie du Prince William*, mais il fut bientôt arrêté par les terres du continent; ensuite il pénétra dans un bras de mer qui offrait l'apparence d'un passage; il était néanmoins fermé à cinquante lieues de l'entrée, et Cook y trouva l'embouchure de deux petites rivières, dans lesquelles ses bâtimens ne pouvaient point pénétrer. Revenu sur ses pas, il côtoya la partie méridionale de la presqu'île d'Alaska et celle des îles Aleutiennes; ensuite il remonta vers le nord. Cette route le conduisit dans le détroit de Béhring, qui sépare l'Amérique de l'Asie, et n'a pas plus de quinze lieues de largeur. Cook continua à se diriger au nord sans perdre de vue la côte d'Amérique. Des glaces qui s'étendaient à perte de vue à sa droite et à sa gauche, l'arrêtèrent à 70° 44' de latitude. Les vaisseaux s'y trouvèrent environnés de glaçons flottans, tandis que l'on voyait dans le nord, à une grande distance, des montagnes de glace très élevées. Les bas fonds de la côte de l'Amérique ajoutèrent encore au péril de cette navigation. Cook, par son habileté et sa présence d'esprit, sut éviter les dangers qui le menaçaient; il prit le parti de côtoyer les glaces par un temps quelquefois orageux et souvent obscur. Elles le ramenèrent en le forçant de descendre un peu vers le sud, par 68° 56' de latitude, en vue de la côte d'Asie, où il arriva le 29 août 1778, sans avoir pu se frayer un passage vers le nord. La mauvaise

saison qui s'avancait, le força à revenir sur ses pas. Il se dirigea sur les îles Sandwich. Le 26 novembre 1778, on eut connaissance de l'île Mowée, située au milieu de cet archipel; ensuite on fit route au sud, et, après avoir contourné par le sud, l'île d'O-whihée, la plus méridionale la *Résolution* et le *Discovery* vinrent mouiller dans la baie de Karakakoua, située à la côte occidentale. Cook avait découvert, ainsi qu'il a été dit, les îles septentrionales de cet archipel, et avait relâché à l'île d'Atoï; il ne lui était rien arrivé de fâcheux; cependant les habitans lui avaient paru d'un caractère sombre, et il avait cru remarquer qu'ils étaient antropophages. Les hommes qui étaient venus par curiosité à bord des bâtimens avant leur mouillage, avaient conçu un tel respect pour lui, que tous s'étaient prosterné le visage contre terre, lorsqu'il avait mis le pied sur leurs îles pour la première fois. A ce nouveau voyage, les communications furent plus franches. Dès que les Anglais parurent, des pirogues vinrent de toutes parts leur apporter des rafraîchissemens; les bâtimens en étaient souvent environnés; leur conduite dissipa les mauvaises impressions que l'on avait conçues d'abord. Cook, qui était loin de prévoir sa destinée, ne cessait de s'applaudir d'avoir fait la découverte d'îles qui lui offraient tant de ressources; il se plaît, dans son journal, à détailler les avantages que ses bâtimens et sa nation pouvaient en retirer. Il fut reçu en mettant pied à terre par une foule d'habitans qui chantèrent et dansèrent autour de lui. L'entrevue qu'il eut avec le roi de l'île, nommé *Terréobou*, se fit avec beaucoup de cérémonie et cependant avec cordialité. Cook le reçut à son bord et le

trahait avec beaucoup d'égards; il se forma entre eux une liaison qui fut cimentée, suivant l'usage de ces peuples, par l'échange réciproque de leurs noms. Les insulaires continuaient à venir en foule à bord des bâtimens, et ne donnaient aucun sujet de méfiance. Cependant, on commença à s'apercevoir qu'ils étaient très enclins au vol; plusieurs d'entre eux s'emparaient des effets qui étaient sous leur main, toutes les fois qu'ils croyaient pouvoir le faire sans être aperçus. Les larcins devinrent ensuite plus fréquents et plus audacieux, et l'on fut obligé de les réprimer avec quelque sévérité. Les Anglais passèrent néanmoins depuis le 17 janvier jusqu'au 3 février au milieu de ces peuples, sans que le moindre accident troublât la bonne intelligence. Le 3 février, Cook eut une dernière entrevue avec Terréobou: ce roi témoigna le plus grand regret de le voir partir. Les vaisseaux mirent à la voile, le 4 février, dans l'intention d'aller reconnaître les autres îles de cet archipel. En partant, ils furent environnés de pirogues, comme ils l'avaient été à leur arrivée. Le mauvais temps endommagea quelques jours après le mât de misaine de la *Résolution*, et Cook fut obligé de venir le réparer à la baie de Karakakoua, où il arriva le 11 février. La rade était solitaire au moment du mouillage; on n'y voyait aucune embarcation. Rien d'ailleurs ne put faire penser que les sentimens des habitans fussent changés; plusieurs Anglais s'avancèrent dans l'intérieur de l'île, et retrouvèrent leurs anciens amis, qui les reçurent avec de grandes démonstrations de joie. Il venait à la vérité peu de monde à bord des bâtimens. Le roi, sous prétexte d'absence, ne vint pas visiter Cook; il

se contenta de lui envoyer quelques présens. Malgré tant de réserve, rien n'annonçait encore de mauvaises intentions. On établit l'observatoire à terre, comme la première fois, et l'on y transporta le mât de misaine pour le réparer. Dès que les établissemens furent formés, on eut lieu de s'apercevoir que l'on s'était trompé sur les sentimens secrets de ce peuple. La foule qui les environnait commença par se rendre importune, et ils finirent par voler effrontément. Ceux qui venaient à bord des vaisseaux se conduisirent avec la même insolence. Les précautions que l'on prit les empêchèrent d'écarter jusqu'au 13 février. Le même jour, les gens qui étaient de service à l'aiguade s'aperçurent qu'ils étaient entourés et que les habitans avaient des intentions hostiles. Les matelots de l'équipage d'un canot qui était à terre ayant saisi entre les mains d'un groupe d'habitans des effets volés, furent assaillis en les rapportant à leur embarcation. Un des chefs qui avait eu le plus de liaisons avec les Anglais, fut frappé dans la mêlée et renversé par terre. Cette rixe fut néanmoins apaisée par son intervention. Le capitaine Cook, que l'on prévint de ces événemens, sentit avec chagrin qu'il serait obligé de prendre quelque mesure violente. Il donna ordre à ses gens de se tenir sur leurs gardes et de charger leurs fusils, mais de ne faire feu que lorsque les insulaires auraient commencé à les attaquer. Le canot du *Discovery*, qui était mouillé sur la bouée de ce bâtiment, fut enlevé pendant la nuit. Aussitôt que Cook en fut informé, il se décida à descendre à terre avec neuf soldats armés, commandés par un officier. Son dessein était de s'emparer du roi Terréobou, de l'amener

ner à son bord, et de l'y garder jusqu'à ce que les effets volés eussent été rendus. Ce moyen lui avait réussi plusieurs fois. Il parvint sans opposition jusqu'à sa demeure. Ce chef, âgé, surpris au moment où il venait de s'éveiller, consentit sans peine à l'invitation qui lui fut faite de venir avec ses deux fils à bord de la *Résolution*, et suivit Cook jusqu'au rivage. Lorsqu'il y fut arrivé, la mère de ses deux enfants et ses autres femmes le supplièrent, en faisant de grands gémissements, de ne pas s'embarquer. Deux chefs se saisirent alors de lui, et le forcèrent de s'asseoir à la place même où il se trouvait. La foule que le tumulte avait attiré, entourra en un instant le roi et le capitaine Cook avec son détachement. Les soldats, voyant que cette multitude allait les presser de toutes parts, craignirent de ne plus pouvoir se servir de leurs armes. Ils la forcèrent de s'écarter, et parvinrent à les éloigner de trente pas du lieu où leur roi était assis. Cook réitéra alors ses instances, et le pressa de venir avec lui. Toutes les fois que Terreëbou paraissait céder, les chefs qui étaient près de lui l'engageaient à rester; enfin, voyant que ce vicillard se levait pour aller s'embarquer, ils le prirent par les bras et le forcèrent de demeurer assis. Les esprits s'étaient animés pendant tout ce temps. Cook voyant qu'il ne pourrait pas le faire embarquer sans s'exposer à verser beaucoup de sang, se décida à y renoncer. Jusque-là, il ne parut pas avoir couru de danger. Les habitants, malgré leur exaltation, cédaient encore à l'ascendant qu'il avait pris sur eux; mais, sur ces entrefaites, un de leurs compatriotes ayant été tué au large par les gens d'un canot anglais, l'esprit de vengeance prit le dessus. Les

femmes se retirèrent, et les Anglais furent assaillis d'une grêle de pierres. Cook, croyant les disperser, fit faire une décharge de mousqueterie; mais loin d'en être intimidés, ils profitèrent du moment où les soldats rechargaient leurs armes, et se précipitèrent sur les Anglais en jetant de grands cris; quatre soldats furent tués et tombèrent sur le rivage; trois autres et le lieutenant qui les commandait, furent blessés dangereusement. Le respect qu'ils conservèrent, dans leur fureur, pour le capitaine Cook, était tel, qu'aucun d'eux n'osa l'attaquer tant qu'il les regarda en face. Enfin, voyant la plupart de ses gens tombés à ses côtés, il se tourna vers le canot pour donner des ordres. Il reçut à l'instant un coup de poignard dans le dos, et tomba le visage dans la mer. Les meurtriers redoublèrent leurs cris, le retirèrent à terre, et se jetèrent à l'envi sur son corps, qu'ils déchirèrent avec une joie barbare. Ainsi périt ce grand homme, des propres mains de ceux qui, peu de temps auparavant, lui avaient rendu des honneurs presque divins. Ses restes furent dispersés parmi les guerriers de l'île. On ne put en rassembler que quelques lambeaux qui furent ensevelis, et auxquels ses compagnons rendirent dans leur douleur des honneurs militaires et religieux. Le capitaine Clerke lui succéda, et mourut quelques temps après (*V. CLERKE*); le lieutenant Gore ramena les vaisseaux en Europe par la Chine, et mouilla à Deptford le 6 octobre 1780. Cook était d'une constitution robuste, et capable de supporter les plus grandes fatigues. Il se contentait des aliments les plus grossiers, et se soumettait sans effort à tous les genres de privations. La trempe de son ame répondait à la force de son corps. Doné d'une perspicacité singulière, son jugement, quoique prompt, ne le

trompait jamais. Aussi hardi dans la conception que sage dans l'exécution, il est parvenu à surmonter les plus grandes difficultés par une persévérance qu'aucun danger ne pouvait rebuter. D'un courage calme et inébranlable, il ne montrait jamais plus de présence d'esprit qu'au milieu des périls. Ses manières étaient franches. On pourrait peut-être lui reprocher trop de vivacité; mais ses emportements étaient bientôt apaisés par un naturel rempli de bonté et d'humanité. Les devoirs d'un service pénible ne l'avaient pas empêché d'acquérir, sans y avoir été préparé par une éducation soignée, des connaissances en géométrie et en astronomie. La même supériorité d'esprit qui lui avait rendu l'étude facile, l'éleva au rang des bons écrivains. La relation de son second voyage a été écrite par lui-même, et c'est un modèle de simplicité et de précision. Ce n'est qu'en la lisant qu'on peut se faire une juste idée de l'étendue de son mérite. Aucun navigateur n'a plus enrichi la géographie. Ses trois voyages ont donné la solution des trois plus grandes questions qui occupaient les géographes à l'époque où ils ont été entrepris. Cook nous a donné les meilleures cartes hydrographiques et les meilleures déterminations en longitude et en latitude qui eussent encore paru. Tous les navigateurs qui ont marché sur ses traces rendent hommage à l'exactitude des unes et des autres; chacun d'eux n'a pu que compléter une partie de ses découvertes. (*Voy. LAPÉROUSE, VANDOUVER et ENTRECASTEAUX.*) C'est lui qui le premier a fait concourir les longitudes obtenues par des montres marines avec celles des distances, et a donné, par cette combinaison, à ces deux moyens, la perfection dont ils sont susceptibles. Il serait trop long de

détailler tous les différents genres d'observations qui ont été faites sur son vaisseau. Ce qui regarde les sciences naturelles a été observé avec autant de soin que ce qui a rapport à la navigation. Cook est le premier qui ait porté une attention sérieuse à la santé des gens de mer. Pendant son second voyage, il ne perdit qu'un seul matelot. La médaille que la société royale lui décerna fut un hommage qu'elle rendit à cette occasion à son humanité. Cook laissa trois enfants. Sa veuve reçut du roi d'Angleterre une pension de 200 liv. sterl., et ses enfants eurent chacun une de 25. Le gouvernement abandonna en outre à sa famille la moitié des produits de la vente de ses relations, qui avaient été imprimées à ses frais. Celle du premier voyage, rédigée en anglais par Hawkesworth (Londres, 1773, 3 vol. in-4°, et atlas), a été traduite en français par M. Suard, Paris, 1774, 4 vol. in-4°. ou 8 vol. in-8°. avec cinquante-deux planches ou cartes. La relation du deuxième voyage, comprenant celle du capitaine Furneaux (Londres, 1777, 2 vol. in-4°, et atlas), a été mise en français par le même traducteur, Paris, 1778, 5 vol. in-4°. et atlas, avec les observations de Forster (*Voy. FORSTER*): l'édition en 6 vol. in-8°. ne renferme pas ces observations. Enfin, la relation du troisième voyage, écrite en anglais par le lieutenant King (Londres, 1784, 3 vol. in-4°. et atlas), a été traduite en français par M. Démeunier, Paris, 1785, 4 vol. in-4°. et atlas, ou 8 vol. in-8°, atlas. La Vie de Cook a été publiée à Londres par Kippis, et traduite en français par M. Castera, 1788, in-4°. et 1789, 2 vol. in-8°. Ces voyages ont été traduits en diverses langues, et on en a fait un grand nombre d'abrégés.

dont le détail serait inutile. Les observations astronomiques faites pendant ses trois voyages ont été imprimées à Londres en 2 vol. in-4°. La carte des côtes de Terre-Neuve, l'un des premiers ouvrages de Cook, a été publiée à Londres, en 8 feuilles, par Jefferys, Dury, etc., en 1766 et 1768; on l'a réduite en français, dans la carte de Terre-Neuve, donnée par Chabert en 1784, et dans le *Nouveau pilote de Terre-Neuve*. La société royale a fait frapper une médaille en l'honneur de Cook. R—L.

COOKE (THOMAS), auteur anglais, né en 1707 à Baintree, dans le comté d'Essex, a donné quelques pièces de théâtre et des traductions d'auteurs anciens. Il ne fut pas heureux comme auteur dramatique; aucune de ses pièces n'eut de succès. Il composa avec Motley, et fit représenter, peut-être fort innocemment, une tragédie burlesque, intitulée *Pénélope*, au moment où Pope venait de publier sa traduction de l'*Odyssée* d'Homère. On ne manqua pas d'y voir l'intention de ridiculiser l'ouvrage de Pope; ce qui l'exposa au ressentiment du poète, et lui mérita d'être cité au 2^e. livre de la *Dunciade*. On a de lui une édition très correcte des *Œuvres d'André Marvel*, avec la vie de l'auteur, publiée en 1726, Cook n'ayant encore que dix-neuf ans; une traduction d'Hésiode, 1728; une autre du traité de Cicéron, *De naturâ Deorum*; la traduction des *Œuvres de Térence*, et celle de l'*Amphitryon* de Plaute. Il mourut, dans l'indigence, vers 1750.

X—s.

COOKE (THOMAS), né dans le Northumberland, après avoir fait ses études à Oxford, entra dans les ordres sacrés et obtint un bénéfice dans sa province. Son goût pour les auteurs mystiques les lui fit lire avec une

attention qui bientôt le remplit du même enthousiasme qui les avait distingués, et il fut regardé par ses compatriotes comme un second Jacob Boehm. Il avançait dans ses sermons et dans sa conversation que le christianisme n'avait pu abolir les observances de la religion judaïque; il soutenait, entre autres, la nécessité de la circoncision, et se soumit à cette cérémonie. Des idées aussi singulières et une conduite aussi extravagante lui attirèrent la perte de son bénéfice. Il alla à Londres, et se fit auteur; mais le jargon inintelligible de ses ouvrages empêchant de les vendre, sa position devint très critique. Alors il mit en pratique une autre opinion non moins bizarre, c'est que les dons de la fortune doivent être partagés en commun par toutes les créatures de Dieu. En conséquence, il entra dans les cafés les plus fréquentés et s'emparait de ce que l'on servait aux personnes qui s'y trouvaient. Celles-ci le laissaient ordinairement faire sans le déranger. Quand il avait ainsi apaisé sa faim, il se levait, remerciait, et s'en allait. Quand le maître du café lui représentait l'inconvenance de sa conduite, il lui prouvait par des arguments en forme, accompagnés de citations hébraïques, grecques et latines, et de passages du *Talmud*, qu'elle n'était pas reprehensible. Il sortait toujours victorieux de ces disputes qui divertissaient beaucoup les assistants. Il attira aussi l'attention du public par une autre pratique, qui fut de prêcher dans les rues; comme il avait, quelque temps auparavant, laissé croître sa barbe, on le connaissait généralement sous le nom du *prêtre barbu*. Toutes ces extravagances le firent renfermer à Bedlam, où il resta trois ans. A peine en fut-il sorti qu'il fit à pied, et sans un denier dans sa

poche, le voyage de Londres en Écosse, subsistant; comme il le dit dans un de ses pamphlets, des dons des vrais fidèles. Il alla ensuite en Irlande, dont il parcourut la plus grande partie. A son arrivée à Dublin, en 1760, il fut accueilli par quelques membres du collège de la Trinité, qui, touchés de voir un ecclésiastique dans un si triste état, le logèrent et le nourrirent. Ayant séjourné quelques mois en Irlande, où il publia des pamphlets que lui seul était en état d'entendre, il repassa en Angleterre; alla à Oxford, puis à Londres. Il se proposait de visiter l'Amérique; on suppose que le mauvais état de ses finances l'empêcha d'effectuer ce projet. On prétend que sa mort, dont l'époque est incertaine, fut occasionnée par sa trop grande exactitude à copier Origène. Indépendamment des différents pamphlets, tous signés *A. M. E.* (c'est-à-dire Adam, Moïse, Emmanuel), il publia aussi deux comédies : I. *le Roi ne peut errer*, 1762; II. *l'Hermite converti*, ou *la Fille de Bath mariée*, 1771. Ces deux pièces, qu'un fou seul a pu composer, n'ont jamais été représentées. Malgré sa folie, Cooke entendait très bien l'art de tirer de l'argent au moyen de souscriptions d'ouvrages imaginaires. E—s.

COOLHAAS (GASPARD), né à Cologne en 1536, exerça le ministère évangélique dans différentes églises réformées de l'Allemagne et de la Hollande, avant d'être appelé à celle de Leyde en 1575. Cette dernière année fut celle de l'inauguration de l'université de Leyde, et le professeur Guillaume Fongereau, qu'on attendait de la Normandie, n'étant pas encore arrivé, Coolhaas fut chargé de l'enseignement provisoire de la théologie. A la procession inaugurale décrite dans les

Athenæ Batavæ de Meursius, on le vit marcher au premier rang, entre Gérard de Wyngaërde, représentant du stathouder Guillaume I^{er}, et l'illustre Dousa, nommé curateur. Coolhaas prononça un discours consacré à l'éloge de la théologie. Peu après, il fut impliqué dans des démêlés fâcheux, moitié religieux, moitié politiques : il s'agissait de l'élection des anciens et des diacres, dans laquelle Coolhaas réclamait l'intervention du magistrat, contre l'avis de Pierre Cornelissen, son collègue. « Cette contestation, dit Brandt » dans son *Histoire de la réformation des Pays-Bas*, fut l'origine » de toutes les disputes qui se sont » élevées dans la suite touchant l'autorité du gouvernement civil dans les » matières ecclésiastiques. » Coolhaas ne tarda pas à se compromettre par d'autres opinions. Il voulait qu'on reconnût pour frères tous ceux qui s'accordent sur les dogmes fondamentaux. Il n'approuvait pas le dogme calviniste de la prédestination absolue. Un synode, convoqué à Middelbourg en 1578, condamna les écrits de Coolhaas et exigea qu'il réparât sa faute par une rétractation publique. Le théologien recourut aux états de Hollande; il fut soutenu par le magistrat de Leyde, qui, sans avoir égard à sa destitution, continua encore pendant deux ans à lui payer ses appointements. Au bout de ce terme, Coolhaas cessa de vouloir être à charge à la caisse publique par un traitement gratuit, et il prit en 1580 ou 81 l'état de distillateur; conduite délicate, et qui contribua à ramener dans l'église de Leyde l'ordre et la paix. Coolhaas mourut dans cette ville en 1615. Ses écrits, tous du genre polémique, sont à peu près oubliés. — COOLHAAS (Guillaume), descendant de Gaspard, naquit à Deventer en 1709, et y fit ses premières études.

des. Il les continua à Utrecht, où, en 1733, il soutint une thèse philologique sur le sens consacré des mots *πίστις, πίσος et πίστεύειν*. Admis au ministère évangélique, il l'exerça d'abord à Langerak; mais, en 1753, il fut nommé professeur de langues orientales à l'athénée d'Amsterdam, et, deux ans après, pasteur de l'église réformée de cette ville, où il mourut en 1773. On a de lui : I. deux vol. de *Sermons* en hollandais; II. *Dissertationes grammatico-sacræ, quibus analogia temporum et modorum linguæ hebrææ investigatur et illustratur*; III. *Observationes philologico-exegeticæ in quinque Mosis libros, aliosque libros historicos veteris Testamenti*; IV. *Dissertatio de interrogationibus in sacro codice hebræo non temerè admittendis*. M—ON.

COONINXLOO (GILLE DE), né à Anvers en 1544, étudia la peinture d'abord chez le fils du vieux Pierre Van Aëlst, et ensuite chez Léonard Kroës, qui peignait en détrempe l'histoire et le paysage, puis chez Gil-le Mostaërt. Il voyagea long-temps en France, travailla à Paris et à Orléans. Comme il se disposait à partir pour Rome, on l'obligea de retourner à Anvers, où il travailla malgré les troubles auxquels cette ville était en proie : il ne la quitta que lorsqu'elle fut assiégée, et, alors il alla s'établir à Frankenthal, où il resta près de dix ans, et revint à Anvers avec toute sa famille. Sa réputation augmenta de jour en jour. Il fit un grand tableau pour le roi d'Espagne, un paysage de seize pieds de longueur pour une maison près d'Anvers; il composa encore plusieurs tableaux pour l'empereur. Ses ouvrages furent dispersés pendant les troubles des Pays-Bas. Les marchands étrangers ne lui laissèrent presque pas le temps de satisfaire à

l'empressement de ses compatriotes. Cooninxloo fut le plus grand paysagiste de son temps; il fut imité par les meilleurs artistes. Ses paysages sont d'une couleur agréable et d'une touche légère; ses fonds toujours variés montrent la fécondité de son talent. On ignore l'époque précise de sa mort, on sait seulement qu'il vivait encore en 1604. A—s.

COOPER (THOMAS), évêque anglais, né à Oxford en 1517, étudiait la théologie, et se destinait à suivre la carrière ecclésiastique, lorsque la reine Marie monta sur le trône. Se sentant peu de penchant pour la religion catholique, qui devenait alors dominante, il renonça à l'état ecclésiastique, et s'appliqua à la médecine, qu'il pratiqua à Oxford jusqu'à l'avènement de la reine Elisabeth. A cette époque, il revint aux études théologiques, prit les ordres, se distingua par ses talents comme prédicateur, composa un excellent dictionnaire, qu'il publia en 1565, et mérita par ses travaux l'estime et la faveur d'Elisabeth. Il fut successivement doyen de Christchurch et de Gloucester, évêque de Lincoln en 1569, et de Winchester en 1584. Il montra un zèle excessif pour la religion protestante dans son diocèse, peuplé en grande partie de catholiques, dont il proposa à la reine de faire enlever deux cents des plus robustes et de les envoyer en Flandre comme pionniers et laboureurs, « afin de débarrasser le pays et de » contenir le reste par la crainte. » On le regarde, à cela près, comme un homme d'un caractère irréprochable. Il avait épousé une femme qui fut peu fidèle à ses devoirs, et qui ne prenait pas même la peine de cacher ses infidélités. L'université, qui avait pour lui la plus haute considération, lui offrit de faire dissou-

dre son mariage; mais il s'y refusa, disant qu'il connaissait sa faiblesse, qu'il ne pouvait pas vivre dans le célibat, et ne voulait point donner le scandale d'un divorce suivi d'un nouveau mariage. Ou croit qu'il mourut en 1594. Ses principaux ouvrages sont : I. *Abrégé des Chroniques* depuis la 17^e. année après J.-C. jusqu'en 1540, et de-là jusqu'en 1560, publié fautivement en 1559 sous le titre de *Chronique de Languet*. Thomas Languet était en effet auteur des deux premières parties et du commencement de la troisième. Cooper en donna lui-même, en 1560, une édition correcte, in-4^o, connue sous le nom de *Chronique de Cooper*. II. *Thesaurus linguae romanae et britannicae*, etc.; et *Dictionarium historicum et poëticum*; 1565, in-fol. C'est, suivant les uns, le dictionnaire d'Elliot, perfectionné; suivant d'autres, une compilation faite d'après le *Thesaurus linguae latinae* de Robert Etienne, et le *Lexicon latino-teutonicum* de Frisius. III. *Douze Sermons*, publiés ensemble en 1580, in-4^o, et quelques écrits de théologie. S—D.

COOPER (ANTOINE-ASHLEY). V. SHAFTESBURY.

COOPER (SAMUEL), peintre, né à Londres en 1609, était fils d'Alexandre Cooper, bon peintre de portraits, qui, après s'être formé sous les grands maîtres de l'école hollandaise, avait été appelé en Suède par la reine Christine. Samuel se livra au même genre de peinture, et le traita avec tant de succès, qu'il s'acquit par ses ouvrages le surnom de *petit Van-Dyck*. Cet artiste vint en France, où il peignit le portrait de plusieurs hommes célèbres du temps, et fit admirer la grâce et la fidélité de son pinceau. Il revint enfin dans sa patrie, et y mourut en 1670. Le temps n'a encore porté au-

cune atteinte à sa réputation; ses portraits, qui représentent presque tous des personnages éminemment historiques, sont toujours fort recherchés et méritent de l'être. Il a peint d'une manière bien remarquable Cromwell et ses principaux partisans, tels que Thurlow, Fairfax et autres. Ces différents portraits ont été gravés par G. Vertue, J. Houbracken et G. Valck: le portrait de Cooper lui-même a été gravé par Chambars. — Quatre autres COOPER figurent encore dans l'histoire des arts en Angleterre; le premier (Edward), dessinateur, peintre, graveur et marchand d'estampes à Londres, a peint le portrait avec succès, et gravé d'après l'Albane, C. Lebrun, G. Kneeller et autres maîtres. Il y a dans l'œuvre de cet artiste une pièce vraiment remarquable par l'espèce de phénomène qu'elle représente, c'est le portrait d'une certaine Marguerite Patten, âgée de cent trente-six ans, fait d'après nature en 1779. On trouve le portrait d'Edward Cooper dans Lawater. Van der Gucht a gravé plusieurs portraits d'après un autre Cooper (Williams); enfin, Strutt cite encore deux artistes du même nom qui ont vécu en Angleterre vers 1730, et dont les ouvrages sont assez recherchés. A—s.

COOPER (RICHARD), peintre et graveur, naquit en Écosse vers 1708. Joseph Strutt, qui cite ses portraits avec éloge, n'indique pas le lieu de sa naissance; il nous apprend seulement que Cooper florissait à Édimbourg vers 1730. Cet artiste paraît avoir peu travaillé; son œuvre n'est pas considérable; il se compose de portraits, qui représentent, pour la plupart, des contemporains de Richard, illustres dans les arts, les lettres ou les armes. Il ne faut pas confondre cet artiste avec un autre Richard Cooper,

qui fut graveur comme lui : celui-ci était né en Angleterre vers 1736 ; il est compté au nombre des meilleurs graveurs anglais. Ses estampes au burin, en manière noire et à l'*aquatinta*, sont également estimées. La manière de graver de Richard Cooper est grande et pleine d'effet ; il excelle surtout à rendre les jeux d'optique qui donnent aux beaux ouvrages de Rembrandt une magie si puissante. Les portraits historiques qu'il a gravés d'après les chefs-d'œuvre de van Dyck ont un autre genre de mérite qui n'est pas moins remarquable. On y trouve un dessin noble et correct, un burin savant et plein d'harmonie. Un des caractères du talent de Richard Cooper est une grande aptitude à saisir tous les genres de gravures, et à cultiver avec une étonnante flexibilité ceux qui semblent les plus opposés entre eux. C'est ainsi qu'après avoir donné à la gravure les beaux effets de lumière que nous admirons dans Rembrandt et la perfection des ouvrages de van Dyck, il sait rendre avec un même talent les effets pittoresques et les grandes masses de lumières répandues sur des vues de sites prises des lieux les plus favorables aux grandes illusions de la perspective. La Vue de l'église de St.-Pierre de Rome et de ses environs, qu'il a faite en 1778 à l'*aqua tinta* ; une autre Vue du même édifice pour servir de pendant à la première, et où l'église de St.-Pierre est représentée avec la colonnade et la place attenante ; une Vue très pittoresque du Ponte-Salario sur la rivière de l'Anion ; la Vue d'un autre pont (Ponte-Nomentano) sur la même rivière ; la Vue, véritablement admirable, de l'intérieur de l'amphithéâtre de Vespasien, nommé le *Colisée*, 1779, in-fol. ; la Vue d'une partie de Tivoli, etc., sont au-

tant de morceaux dignes des plus grands maîtres A—s.

COOPER (JEAN-GILBERT), ingénieux écrivain anglais, né en 1723 à Thurgarton, dans le comté de Nottingham, d'une bonne famille, dont la fortune avait beaucoup souffert à cause de son attachement à la défense de la monarchie. Son premier ouvrage, *le Pouvoir de l'Harmonie*, poème en deux chants, publié en 1745, in-4°, n'est guère qu'une faible imitation des *Plaisirs de l'Imagination*, poème d'Akenside, son ami. Il publia en 1746 et 1747, dans le recueil périodique de Dodsley, intitulé *le Muséum*, quelques essais et des poésies sous la signature de *Philalèthes* ; mais l'ouvrage sur lequel est fondée sa réputation est la *Vie de Socrate*, composée d'après les *Memorabilia* de Xénophon et les *Dialogues* de Platon, 1749, in-8° ; traduite en français par de Combes, Amsterdam (Paris) 1751, in-12. On y reconnaît un esprit supérieur, mais vain et inconsidéré. Il se permit d'y critiquer assez vivement les ouvrages de Warburton, écrivain orgueilleux et irascible, qui, dans son édition des *OEuvres de Pope* (note de l'*Essai sur la critique*), fit plus qu'user de représailles, et le traita d'une manière fort injurieuse. Cooper répliqua par une brochure intitulée *Courtes Remarques sur la nouvelle édition des OEuvres de Pope, par M. Warburton, ou Lettre à un ami*, 1751. Ses autres productions sont principalement : I. *Lettres sur le goût*, 1754, in-8°, ouvrage plus agréable que solide, fort estimé néanmoins en Angleterre, où il a été réimprimé plusieurs fois ; on a ajouté aux dernières éditions neuf essais sur divers sujets ; II. *Épîtres d'Aristippe dans*

la retraite à ses amis de la ville, 1758, in-4°. : ces épîtres, où il a imité la manière de Gresset, sont ce qu'il a écrit de mieux en vers; III. une traduction du *Vert-Vert* de Gresset, 1759, in-4°, réimprimée dans le 1^{er}. volume du *Repository* de Dilly, 1777; IV. *Poèmes sur divers sujets*, par l'auteur de la *Vie de Socrate*, 1764. Ce recueil contient, excepté le *Vert-Vert*, tous les ouvrages de l'auteur; V. *Avis d'un père à son fils*, 1756, in-4°. Cooper a écrit aussi quelques numéros du recueil périodique intitulé *le Monde*, et publié par Moore. Il mourut en 1767, après avoir exercé avec honneur la place de grand shérif de son comté. S—D.

COOPER (SAMUEL), ecclésiastique anglais, ministre de Great-Yarmouth, et recteur de Morley et de Great-Yelverton, dans le comté de Norfolk, mort en 1799, âgé de soixante-un ans, a laissé des sermons et d'autres écrits de morale, de controverse et de piété, dont nous ne citerons que les suivants: I. *Définitions et axiomes relatifs à la charité, aux institutions charitables, et aux lois concernant les pauvres*, in-8°, 1764; II. *Lettre à l'évêque de Gloucester, où la Mission divine de Moïse est vengée contre les fausses interprétations des amis et des ennemis de l'auteur, et où l'on démontre clairement que ses mérites, comme écrivain, sont bien au-dessus des éloges de ses admirateurs les plus ardents*, in-8°, 1766; III. *Explications de différents textes de l'écriture, en quatre dissertations*, — sur les *châtiments éternels*; — sur *J.-C. maudissant le figuier*; — sur les *traductions inexactes*; — sur la *tentation de J.-C.*, 1 vol. in-8°. IV. *Les premiers principes du gouvernement*

civil et ecclésiastique, esquissés dans des lettres au docteur Priestley, à l'occasion de sa lettre à Edmund Burke, in-8°, 1791. X—s.

COOPMANS (GEORGE), savant médecin, né à Makkum en Frise, en 1717, fit d'excellentes études à Franeker, où il prit ses degrés, et à Leyde, où florissaient alors Boërhaave et Albinus. S'étant établi dans la première de ces villes, il y fut toujours considéré comme un praticien distingué. Les sociétés savantes de Harlem et d'Utrecht l'adoptèrent au nombre de leurs membres. Quand, après la révolution de 1795, l'académie de Franeker eut reçu une nouvelle organisation, il fut nommé l'un de ses directeurs. Il mourut digne des regrets de tous les amis de la science et du bien public, en 1800. Nous avons de lui: I. une traduction latine de l'anatomie des nerfs, d'Alexandre Mouru, sous ce titre: *De nervorum anatome contracta*, Franeker, 1754, in-8°. , réimprimée huit ans après, avec un chapitre additionnel *De cerebri et nervorum administratione anatomicâ*. II. *Neurologia et observatio de calculo ex urethra excreto*, Franeker, 1789, in-8°. Il en a paru une nouvelle édition, enrichie d'additions et de corrections, cinq ans après. George Coopmans a dédié sa *Neurologia* à son fils, Gadso Coopmans, médecin non moins distingué. — Celui-ci venait de quitter alors sa chaire de professeur de médecine et chimie à l'académie de Franeker, et de s'expatrier à la suite des troubles politiques de la Hollande. Son père l'approuve d'avoir préféré à la servitude l'exil volontaire. Cette manière de voir avait, au bout de quarante ans de liaison, brouillé George Coopmans avec son illustre concitoyen Pierre Camper, dont les opinions politiques différaient totalement des siennes.

Gadso fut d'abord accueilli avec distinction par le gouvernement autrichien des Pays-Bas; mais les troubles qui éclatèrent dans la Belgique, lui firent prendre le parti de se retirer en France. Le roi de Danemark lui ayant offert une chaire de professeur à Kiel, il l'accepta; il fut ensuite attiré à Copenhague. Enfin l'attachement à sa patrie lui fit prendre le parti d'y retourner, et il est mort à Amsterdam le 5 août 1810, âgé de soixante-quatre ans. A l'exemple de Fracastor et d'autres médecins célèbres, Gadso Coopmans cultivait avec succès les muses latines. Il en a surtout laissé la preuve dans sa *Varis, sive carmen de variolis*, imprimée à Francker en 1783, in-4°. Il l'avait prononcée dans cette ville, le 11 juin de la même année, en résignant le rectorat académique. L'auteur y célèbre surtout la pratique de l'inoculation, tout en déplorant la perte de sa fille unique, qui en était devenue la victime, et cette funeste catastrophe lui fournit une péroraison des plus touchantes. On a encore de lui : *Opuscula physico-medica*, vol. 1^{er}., à Copenhague, 1795, in-8°, et les deux premiers chants de *Petrens*, poème à la louange de Pierre-le-Grand, imprimé à petit nombre pour ses amis, et demeuré incomplet. La société royale de médecine de Paris l'avait nommé son correspondant, et il était membre de plusieurs autres sociétés savantes.

M—on.

COOTE (EYRE), général anglais, né en 1726, entra de bonne heure dans la carrière militaire, et fit ses premières armes contre les rebelles d'Ecosse en 1745. Le régiment dans lequel il servait s'embarqua pour les Indes en 1754. Coote, alors capitaine, fut chargé en 1757 de prendre possession de Calcutta que le nabab ve-

nait de rendre; on le nomma même au gouvernement de cette place. Obligé de le céder au colonel Clive, il fut chargé de réduire Houghly et Chandernagor, et il se signala tellement à la bataille de Plassey, qu'on lui attribua en grande partie la victoire. Lorsque le général Lally menaçait Trichena-pali d'un siège, Coote, élevé au grade de colonel, rassembla des forces, et alla prendre Vandavaschi; Lally, qui connaissait l'importance de ce poste, essaya de le reprendre. Les deux armées en étant venues aux mains le 22 juillet 1760, les Français furent défaits et forcés de se retirer dans Pondichéri, où Coote les obligea de se rendre à discrétion, le 26 novembre, après quinze mois de siège (*Voyez LALLY*). La prise de cette ville porta le dernier coup à la puissance française dans l'Inde. En 1762, Coote passa en Angleterre; les directeurs de la compagnie des Indes, pour lui témoigner leur gratitude, lui offrirent une épée montée en diamants. Vers la fin de 1769, il fut nommé commandant en chef des forces de la compagnie dans l'Inde. Arrivé à Madras en 1770, il en partit vers la fin d'octobre pour Bassorah, et revint en Europe par terre. On suppose que son départ fut occasionné par une dispute qu'il eut avec le gouverneur du fort St.-George. En 1771, il fut décoré de l'ordre du Bain, et, en 1773, il devint colonel d'un régiment d'infanterie, en garnison en Ecosse, où il resta jusqu'à la mort du général Clavering. Il fut nommé alors membre du conseil suprême de Bengale et commandant des forces britanniques dans l'Inde. Hyder-Ali ayant envahi le Carnate, le général Coote quitta le Bengale avec des secours en hommes et en argent pour se porter sur la côte de Coromandel, où il prit le commandement

de l'armée. En juillet 1781, il défit, près de Porto-Novo, avec une armée de dix mille hommes, composée d'Européens et de naturels du pays, celle d'Hyder-Ali, forte de cent cinquante mille hommes. Depuis ce moment, Hyder-Ali essuya constamment des échecs. Coote était mourant en 1783; cependant le service public exigeant encore sa présence dans le Carnate, il partit de Calcutta pour Madras; mais il mourut le 26 avril, deux jours après son arrivée dans cette ville. Son corps fut transporté en Angleterre. E—s.

COOTWYK (JEAN), jurisconsulte d'Utrecht, parcourut, à la fin du 16^e siècle, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Italie, s'embarqua en 1598 à Venise, aborda en plusieurs endroits de la côte du golfe Adriatique, aux îles Ioniennes, en Morée, à Candie, à Rhodes, en Chypre, prit terre à Jafa, et se rendit à Jérusalem. Après avoir visité les saints lieux et avoir été reçu chevalier du St.-Sépulcre, il voyagea dans la Palestine jusqu'au Jourdain, le traversa et alla à Damas. Il rencontra dans sa route un chiaïa turk qui l'admit dans sa caravane, ce qui lui fut d'un grand secours pour la sûreté de sa route. Il traversa le mont Liban, passa à Hems, à Hamah, resta trois mois à Alep, et s'embarqua à Alexandrette, après avoir vu Antioche. En retournant à Venise, il suivit en partie la même route qu'il avait tenue en allant en Palestine. De retour dans sa patrie, il publia en latin le récit de son voyage au Levant: *Itinerarium Hierosolymitanum et Syriacum*, etc., auctore J. Cotovico, Anvers, 1619, in-4^e, avec beaucoup de fig. : il fut traduit en flamand l'année suivante. La relation de Cootwyk est une des meilleures que nous possédions; elle annonce un observateur instruit et judicieux. Il décrit avec soin, depuis Po-

la en Istrie, les antiquités de tous les pays qu'il a parcourus; il porte son attention sur les arts et les mœurs des différents peuples. Un extrait de cette relation a été insérée sous le titre d'*Excerpta de ritibus Mahometanorum*, dans l'*Arabiae respublica*, Amsterdam, 1633, in-32, qui fait partie de la collection des *Petites Républiques*, donnée par les Elzévir. On lui doit aussi l'abrégé du livre de Gasp. Contarini, sous le titre de *Synopsis reipublicæ venetæ*, qui est dans le volume de la même collection, intitulé *Contarenus de republica venetâ*, Leyde, 1626, in-32. Cootwyk mourut à Utrecht en 1629. E—s.

COP (GUILLAUME), médecin, né à Bâle, étudia, d'abord dans sa patrie, puis sous les plus célèbres professeurs de l'Allemagne, les langues latine et grecque. Il alla ensuite se perfectionner à Paris, où il devint le disciple et l'ami de Lascaris et d'Erasme. Après avoir terminé avec distinction le cours de ses humanités, il se livra à la médecine, et obtint le doctorat en 1495. Bientôt il jouit de la plus brillante réputation. Louis XII et son successeur, François I^{er}, le choisirent pour leur archiâtre, et il occupa cet honorable emploi jusqu'à sa mort, arrivée le 2 décembre 1532. Quoique la carrière de ce savant médecin ait été longue et laborieuse, il n'a publié aucun ouvrage original; on doit pourtant le regarder comme un des restaurateurs de l'art de guérir en France. En effet, il lut avec beaucoup de soin les écrits des médecins arabes, qui pour lors jouissaient de la plus haute considération dans les écoles, et ne tarda pas à s'apercevoir que ces Arabes, si généralement admirés, si aveuglément suivis, n'étaient, pour la plupart, que des compilateurs, des copistes, tan-

tôt serviles, tantôt infidèles; des médecins grecs; aussi ces derniers devinrent-ils les objets chéris, ou pour mieux dire, exclusifs de son culte. Il consacra sa vie tout entière à traduire les œuvres des plus illustres médecins de la Grèce, et ces traductions estimées ont toutes eu un grand nombre d'éditions : I. *Pauli Æginetæ Præcepta salubria*, Paris, 1510, in-4°; ibid., 1532, in-8°, etc.; II. *Hippocratis Cei Præsigiorum libri tres; ejusdem de ratione victûs in morbis acutis libri quatuor*, Paris, 1511, in-4°, etc.; III. *Galenî de affectorum locorum notitiâ libri sex*, Paris, 1513, in-4°; Lyon, 1547, in-12; IV. *Galenî de morborum et symptomatum causis et differentiis libri sex*, Paris, 1528, in-4°; Lyon, 1550, in-12, etc. Parmi les anciennes traductions des écrits immortels du père de la médecine, on distingue celle qui parut à Bâle, en 1526, in-fol., sous ce titre : *Hippocratis Cei medicorum omnium longè principis opera, quibus maximâ ex parte annorum circiter duo millia latina caruit lingua, Græci verò et Arabes, et prisçi nostri medici, plurimis tamen utilibus prætermisiss, scripta sua illustrarunt, nunc tandem per M. Fabium* (Calvum) *Rhavennatem, Gulielmum Copum Basiliensem, Nicolaum Leoniceum, et Andream Brentium, viros doctissimos, latinitate donata, ac jamprimum in lucem edita*, etc. C.

COPERNIC (NICOLAS), naquit à Thorn en Prusse, le 19 février 1473, d'une famille distinguée (1). Après avoir appris, dans la maison pater-

nelle, les lettres grecques et latines, il alla terminer ses études à Cracovie : il s'appliqua à la philosophie, à la médecine, et obtint dans cette dernière science le grade de docteur; mais comme, dès ses plus jeunes années, il avait montré une passion ardente pour les mathématiques, il en suivit surtout les leçons avec avidité. Il étudia également l'astronomie et se familiarisa avec l'usage des instruments. Frappé de l'éclat que Regiomontanus jetait alors dans cette science, il résolut de faire un voyage en Italie, afin de visiter cet homme célèbre, et, pour ne rien perdre de ce que ce voyage pourrait lui offrir d'instructif, il s'appliqua au dessin et à la peinture, à quoi, dit-on, il réussit parfaitement. Il partit en effet à vingt-trois ans pour l'Italie. Il s'arrêta d'abord à Bologne pour entendre l'astronome Dominique Maria, qui bientôt, charmé de sa sagacité, l'admit dans sa société la plus intime. Il fit à Bologne quelques observations astronomiques. De là étant passé à Rome, il fut bientôt aussi étroitement lié avec Regiomontanus. On lui confia une chaire de mathématiques, qu'il remplit avec beaucoup de distinction. Il continua aussi d'observer le ciel, et, après quelques années, il revint dans sa patrie, où il fut accueilli très favorablement pour ses grandes connaissances et pour l'aménité de ses mœurs. Enfin, il vint se fixer à Frauenburg, où son oncle, évêque de Warmie, le pourvut d'un canonicat. Cependant, ayant eu des démêlés à soutenir et des prétentions injustes à combattre, il ne jouit pas tout de suite du loisir que cette place lui promettait. Mais son bon droit, aidé de sa constance, l'emporta complètement, et il jouit enfin d'un sort tranquille; alors il distribua pour tous jours son temps entre trois occupa-

(1) Zernecke (*Chronique de Thorn*, Berlin, 1727) dit cependant qu'il était fils d'un paysan serf, et que son nom était *Zopernick*. (*Voy. Lalande, Bibliogr. astron.*, p. 63).

tions principales, qui étaient d'assister aux offices divins, de faire gratuitement la médecine pour les pauvres, et de consacrer le reste à ses études chéries. Quel que fût son éloignement pour les affaires, il ne put refuser l'administration des biens de l'évêché qu'on lui confia plusieurs fois pendant les vacances du siège (1). Cette commission exigeait de la probité et du courage; il fallait défendre les droits de l'évêché contre les chevaliers teutoniques, alors très puissants : Copernic ne se laissa ni éblouir par leur autorité, ni intimider par leurs menaces. Si l'on rapporte ces détails, qui semblent étrangers à sa gloire, c'est pour montrer que, dans ce caractère, l'esprit d'étude et de contemplation était uni avec la fermeté et la constance, qualités non moins nécessaires que le génie, pour attaquer et renverser des préjugés consacrés par la croyance des siècles. Copernic avait vu les plus célèbres astronomes ses contemporains. Il connaissait les travaux des anciens, et il était aussi étonné de la complication de leurs systèmes, que de leur discordance et du peu de symétrie qu'ils supposaient dans l'arrangement de l'univers. Il entreprit de relire encore une fois tous ces systèmes, de les étudier comparativement, de chercher dans chacun d'eux ce qu'il y aurait de plus vraisemblable, et de voir s'il ne serait pas possible de réunir le tout en un seul système plus symétrique et plus simple. Dans cette va-

(1) On voit encore à Allenstein la maison qu'il habitait à cette occasion. Il y avait fait pratiquer, aux murs de sa chambre, des trous pour observer le passage des astres par le méridien. On montre aussi les ruines d'une machine hydraulique dans le genre de celle de Marly, qu'il avait construite pour élever l'eau d'un ruisseau à Frauenburg.

riété de sentiments, il s'arrêta bientôt à deux opinions qui méritaient principalement d'être distinguées : celle des Egyptiens qui faisait tourner Mercure et Vénus autour du soleil, mais qui mettaient Mars, Jupiter, Saturne et le soleil lui-même en mouvement autour de la terre; et celle d'Apollonius de Perge, qui choisit le soleil pour centre commun de tous les mouvements planétaires, mais qui fait tourner cet astre autour de la terre comme la lune, arrangement qui devint le système de Tycho-Brahé. Ce qui attachait surtout Copernic à ces idées, c'est qu'il trouvait qu'elles représentaient admirablement les excursions limitées de Mars et de Vénus autour du Soleil; qu'elles expliquaient leurs mouvements, tour à tour directs, stationnaires et rétrogrades; avantage que le dernier de ces systèmes étendait même aux planètes supérieures. Ainsi déjà les systèmes astronomiques n'étaient plus pour lui de simples jeux de l'imagination; il les éprouvait par l'expérience; il avait trouvé les conditions auxquelles il fallait les obliger de satisfaire; et la partie la plus difficile de sa découverte était déjà faite, puisqu'il connaissait les moyens de les juger. D'un autre côté, il vit que les pythagoriciens avaient éloigné la terre du centre du monde, et qu'ils y avaient placé le soleil. Il lui parut donc que le système d'Apollonius deviendrait plus simple et plus symétrique, en y changeant seulement cette circonstance, de rendre le soleil fixe au centre, et de faire tourner la terre autour de lui. Il avait bien vu aussi que Nicéas, Héraclide et d'autres philosophes, tout en plaçant la terre au centre du monde, avaient osé lui donner un mouvement de rotation sur elle-même, pour produire les phéno-

mènes du lever et du coucher des astres, ainsi que l'alternative des jours et des nuits. Il approuvait davantage encore Philolaüs qui, ôtant la terre du centre du monde, ne lui avait pas seulement donné un mouvement de rotation sur elle-même autour d'un axe, mais encore un mouvement de circulation annuelle autour du soleil; et, quoiqu'il pût paraître alors difficile et même absurde d'ôter ainsi la terre du centre, pour en faire une simple planète, cependant, comme il voyait que les astronomes avaient eu jusqu'à lui la liberté de scinder à volonté des cercles dans le ciel pour représenter les phénomènes, il crut qu'il lui serait également permis d'éprouver s'il ne pourrait pas inventer quelque autre arrangement qui établît un ordre plus simple dans les mouvements des astres. Ce fut ainsi qu'en prenant ce qu'il y avait de vrai dans chaque système, et rejetant tout ce qu'il y avait de faux et de compliqué, il en composa cet admirable ensemble que nous nommons le *système de Copernic*, et qui n'est réellement que l'arrangement véritable du système planétaire dans lequel nous nous trouvons. Copernic commença vers l'an 1507 à arrêter ainsi ses idées et à écrire ses découvertes; mais, comme nous l'avons déjà fait voir, il ne se bornait point à vouloir accorder les apparences les plus générales; il sentait que, pour éprouver son système, il fallait entrer dans le détail et dans le calcul même des phénomènes particuliers; qu'il fallait en déduire des tables de tous les mouvements célestes, qui donnassent le moyen de les prédire avec toute la simplicité, toute la précision que semblaient promettre la grandeur de l'idée, et les premières épreuves qu'elle avait subies. Ce fut le travail de toute sa vie.

Il se mit à faire des observations (1), à réunir celles qu'il ne pouvait se procurer par lui-même, et s'attacha surtout à tirer de sa théorie les phénomènes qui jusqu'alors avaient paru les plus compliqués du système du monde, tels que les stations et les rétrogradations des planètes, et la précession des équinoxes. Enfin, quand il eut avoir assez d'observations et de preuves, il entreprit d'exposer l'ensemble de ses découvertes dans un ouvrage divisé en six livres, qu'il intitula : *De orbium coelestium revolutionibus*, et qui soumet à une seule idée toute l'astronomie. Il y expose ses opinions à peu près dans l'ordre où nous les avons présentées. Il paraît que tout cet ouvrage était terminé vers l'an 1530. Copernic avait alors cinquante-sept ans. Déjà le bruit de ces idées nouvelles s'était répandu : les astronomes les plus célèbres en désiraient le développement avec impatience; on le pressait de les publier; il résistait, il attendait encore; il corrigeait chaque jour les données que lui fournissaient des observations plus exactes, il ajoutait ce que des réflexions nouvelles lui avaient appris; enfin, il faut le dire, il craignait d'exposer son repos, en se livrant au jugement de ses contemporains, et cette crainte était malheureusement fondée. Il n'y a rien de si sûr de soi, ni de si intolérant que l'ignorance. Montrez la vérité aux hommes, si l'objet ne les intéresse guères, ils pourront vous le pardonner; mais si vous voulez dé-

(1) En 1584, Tycho-Brahé envoya Oläus, l'un de ses élèves, mesurer à Frauenburg la hauteur du pôle sur la tour où Copernic avait fait ses observations. Il conservait avec un soin religieux l'instrument parallactique, composé de deux règles en bois divisées chacune en 1414 parties, que Copernic avait fabriqué lui-même pour son usage.

truire en eux une opinion qu'ils ont depuis long-temps admise, fût-ce un préjugé sans fondement et sans preuve, n'importe, il suffit qu'ils l'aient admis constamment pour que leur orgueil s'offense de vous voir devenir plus difficile qu'eux. L'exemple en fut frappant à l'égard de Copernic. Pendant que les savants les plus distingués, que les seuls juges de ces matières se rangeaient à ce qu'ils connaissaient de ses idées, la foule s'en inquiétait; la plupart les regardaient comme des chimères absurdes. On alla jusqu'à tourner Copernic en ridicule dans une comédie publique, comme Socrate l'avait été autrefois par Aristophane; mais le caractère respectable de ce grand homme, et peut-être, plus que tout, le silence qu'il avait gardé jusqu'alors, le préservèrent contre l'insulte, et celui qui l'avait si indignement attaqué ne reçut que des mépris. Que l'on s'étonne après cela que Galilée et Descartes aient été persécutés, et que Newton ait hésité à donner au monde ses grandes découvertes! Cependant Copernic sentit qu'en retardant plus long-temps la publication de ses recherches, il laissait à l'ignorance un champ plus libre, et que l'exposition de vérités si évidentes, accompagnées de preuves si nombreuses et si palpables, serait le meilleur moyen de réfuter l'accusation d'absurdité dont on qualifiait ses opinions. Il permit donc à ses amis de publier son livre qu'il dédia au pape Paul III. « C'est, dit-il » à ce pontife, pour que l'on ne m'accuse pas de fuir le jugement des » personnes éclairées, et pour que » l'autorité de votre sainteté, si elle » approuve cet ouvrage, me garan- » tisse des morsures de la calomnie. » L'ouvrage s'imprima à Nuremberg, par les soins de Rhéticus, l'un des disciples de Copernic. L'impression

venait d'être terminée et Rhéticus envoyait à Copernic le premier exemplaire, lorsque celui-ci, qui avait joui toute sa vie d'une santé parfaite, commença à être attaqué d'une dysenterie qui fut suivie presque aussitôt d'une paralysie du côté droit. En même temps sa mémoire et son esprit s'affaiblirent. Le jour même de sa mort, et seulement quelques heures avant qu'il rendit le dernier soupir, l'exemplaire de son ouvrage, en 2y6 par Rhéticus arriva; on le lui mit dans les mains; il le toucha, il le vit, mais il était alors occupé d'autres soins. Il mourut le 24 mai 1543, âgé de soixante-dix ans. (1). Le premier ouvrage où soient annoncés les travaux de cet illustre astronome est la lettre que Rhéticus publia sous ce titre: *Ad clar. v. d. Jo. Schonerum, de libris revolutionum, eruditiss. viri et mathematici excellentiss. rev. doctoris Nicolai Copernici torunnæi. canonici warmiensis, per quemdam juvenem mathematicæ studiosum, narratio prima*, Dantzig, 1540, in-4°, réimprimé avec un éloge de la Prusse, Bâle, 1541, in-8°. Les ouvrages que nous avons de Copernic sont : I. *De revolutionibus orbium cælestium, libri VI*, Nuremberg, 1543, petit in-fol. de 196 feuillets; réimprimé à Bâle, 1566, in-fol., avec la lettre de Rhéticus: Nic. Muler en donna une nouvelle édition, avec quelques notes, sous le titre d'*Astronomia instaurata*, Amsterdam, 1617 et 1640, in-4°; II. un traité de trigonométrie, avec des tables de Sinus, sous ce titre :

(1) Son tombeau, qui ne se distinguait pas de celui des autres chanoines, fut orné, en 1581, d'une épitaphe latine par l'évêque Cromer, le Tite-Live de la Pologne. On lui a élevé, en 1800, un petit monument. (V. les *Annales des Voyages*, tome I^{er}, page 361).

De lateribus et angulis triangulorum, etc., Wittemberg, 1542, in-4°. : il se trouve aussi dans l'ouvrage précédent ; III. *Theophylacti scholastici Simocattæ epistolæ morales, rurales et amatoriae, cum versione latinâ*. Copernic avait présenté en 1521, aux états de sa province, un ouvrage sur les monnaies, et l'on conservait encore de lui plusieurs traités manuscrits dans la bibliothèque des évêques de Warmie. Sa Vie a été écrite par Gassendi, à la suite de celle de Tycho-Brahé, Paris, 1654, in-4°. B—r.

COPPIER (GUILLAUME), né à Lyon au commencement du 17^e. siècle, fut capitaine de la marine des Indes et du Ponant. Il vivait encore en 1670. On a de lui : I. *Histoire et Voyage des Indes occidentales et autres pays éloignés*, Lyon, 1645, 1654, in-12 ; II. *Cosmographie universelle et spirituelle, ensemble les définitions des vertus et des vices*, Lyon, 1670, in-12 ; III. *Essais ou définitions des mots, avec l'origine et les noms des premiers inventeurs des arts*, 1663. A. B—r.

COPPIN (JEAN) fut d'abord capitaine de cavalerie dans la guerre entre la France et l'Autriche, et s'embarqua en 1638 pour l'Égypte, séjourna deux ans au Caire, visita les pyramides et le monastère de St.-Antoine dans le désert. Revenant en France, il aborda à Malte, puis à Livourne, et fut ensuite pris par les pirates maïorquains, qui, après l'avoir pillé, le déposèrent dans l'île de Corse, d'où il gagna Marseille. En 1640, il fit un voyage à Tunis, puis à Seyde, visita Sour, St.-Jean-d'Acre, Nazareth, la mer de Galilée, le mont Thabor, Jérusalem. De retour à Seyde en 1643, la peste le força à fuir de cette ville et à se réfugier dans les terres de l'é-

myr du pays de Chouf ou des Druses. Après avoir passé trois mois à parcourir ce canton et celui qu'habitent les Maronites, ainsi que Damas, il retourna à Seyde, où il apprit en 1644 que les consuls généraux de France et d'Angleterre, résidants au Caire, l'avaient nommé consul à Damiette. Il y séjourna jusqu'en 1647, et fut, dans l'intervalle, nommé par les PP. de l'Observance de la Terre-Sainte, leur syndic pour recevoir les aumônes des fidèles. Lorsqu'il revint en France, lassé du monde et du trouble qu'il y avait éprouvé, il prit l'habit des ermites de St.-Jean-Baptiste, au diocèse du Puy, dans le désert de Chaumont. L'état déplorable où il avait vu les saints lieux lui fit présenter à la cour, en 1665, les mémoires qu'il avait composés dans ses voyages, pour montrer la faiblesse des Turks, et indiquer la manière de leur faire la guerre : cet écrit fut accueilli par Louvois. Coppin passa ensuite en Italie, présenta ses mémoires au pape, qui approuva le zèle du religieux, goûta ses propositions, et écrivit à tous les princes chrétiens pour les inviter à une union générale contre l'ennemi commun. Coppin reçut ordre de rester à Rome, où, durant un séjour de deux ans et demi, il fut admis à plusieurs audiences ; mais les affaires d'Europe empêchèrent que les désirs du chef de l'Église obtinssent aucun effet, et Coppin revint dans sa solitude. On l'engagea à publier son ouvrage, qui pouvait être utile dans la guerre que plusieurs princes chrétiens faisaient aux Turks, et il le fit imprimer sous le titre de *Bouclier d'Europe, ou la Guerre Sainte, contenant des avis politiques et chrétiens qui peuvent servir de lumière aux rois et aux souverains de la chrétienté, pour garantir leurs états des*

incursions des Turks et reprendre ceux qu'ils ont usurpés sur eux, avec une relation des voyages faits dans la Turquie, la Barbarie et l'Egypte, le Puy (1), 1686, in-4°. Coppin nous apprend qu'il avait plus de soixante-dix ans quand son livre parut. La première partie contient le mémoire adressé à tous les princes chrétiens pour les conjurer, au nom de leur amour pour la religion et de leur propre sûreté, de se liguier contre la nation turke; il leur représente que l'on se fait une fausse idée de sa puissance, qu'elle peut être vaincue par les mêmes moyens qu'elle a employés pour assurer ses succès, et que ses derniers progrès doivent engager les chrétiens à s'armer promptement. Il déduit les causes qui ont fait échouer les croisades, et indique les moyens d'éviter les mêmes inconvénients. Après avoir donné une description sommaire des contrées soumises à la domination turke, depuis le Danube jusqu'aux côtes occidentales de Maroc, il en propose le partage. Il conseille, pour assurer le succès de l'expédition, l'usage de plusieurs machines que sa connaissance de l'art militaire lui a fait inventer, pour mettre les fantassins chrétiens à l'abri des attaques de la cavalerie turke; mais, dans son dernier chapitre, il exprime ses craintes de parler en vain. L'événement a justifié ses appréhensions, et jamais la ligue qu'il a proposée n'a pu s'effectuer, quoique le siège de Candie eût un moment réuni les forces de la chrétienté, et fait naître quelques idées d'une expédition contre les mahométans. Les moyens indiqués par

Coppin sont raisonnables, le contingent qu'il assigne à chaque puissance n'est pas trop fort; mais le résultat donne une armée considérable. Son plan de partage est moins judicieux, quoiqu'il donne la Judée au pape, et la basse Egypte à la France. La seconde partie de son livre, qui a été réimprimée à Lyon, 1720, in-4°, renferme la relation de ses voyages; elle annonce un homme qui a bien observé le pays où il a fait un long séjour. Coppin écrit d'un style simple et sans faire parade d'érudition; il est exact et véridique. E—s.

COPROGLI, pacha. V. KOPROLI.

COQ (LE). Voy. LECOQ.

COQ DE VILLERAY (PIERRE-FRANÇOIS), natif de Rouen, mourut à Caen en 1777. On a de lui: I. *Abrégé de l'Histoire de Suède*, 1748, in-12, 2 vol.; II. *Traité historique et politique du droit public de l'empire d'Allemagne*, Paris, 1748, in-4°; III. *Réponse aux Lettres philosophiques de Voltaire*, Bâle (Reims), 1735, in-12. Cet ouvrage avait été retouché par l'abbé Goujet. IV. *Ariane, ou la Patience récompensée*, Paris, 1757, in-12, traduit de l'anglais de Hankersworth; V. *Abrégé de l'Histoire de la ville de Rouen*, Rouen, 1759, in-12; VI. il a terminé et publié les *Mémoires historiques du comte de Bethlem Nicklos sur la Transylvanie*, 1734, in-12, 2 vol., qui avaient été rédigés par l'abbé Reverend. Ces Mémoires se trouvent aussi à la suite des *Révolutions de Hongrie*, la Haye, 1739, 2 vol., in-4°, ou 6 vol. in-12. Z.

COQUELET (LOUIS), né à Péronne en 1676, mort le 26 mars 1754. Il a donné au public les facéties dont voici les titres: I. *Éloge de la goutte*, 1727, in-12; II. *Éloge de quelque chose dédié à quelqu'un*,

(1) Quelques exemplaires portent un frontispice refait, avec la rubrique de Paris, mais c'est la même édition: d'autres portent le nom de Lyon, Briasson.

tant avec une préface chane, seconde édition, 1730, in-12; III. *Eloge de rien, dédié à personne, avec une postface*, troisième édition, 1730, in-12. Ces deux derniers ouvrages ont été réunis et réimprimés par les soins de Mercier de Compiègne, 1793, in-18; 1795, in-18. Ils font partie d'un petit vol. in-48, imprimé sous le titre d'*Encyclopédie liliputienne*. IV. *L'Ane*, 1720, in-12; V. *Triomphe de la charlatanerie*, 1730, in-12. La *France littéraire* de 1765 lui attribue le *Calendrier des fous*, l'*Almanach burlesqué*, l'*Almanach des Dames*, et dit qu'il a eu part aux *Mémoires historiques d'Amelot de la Houssaye*, dont il a donné une édition, 1742 (et non 1741), 3 vol. in-12.

A. B.—T.

COQUELEY DE CHAUSSE-PIERRE (G.... G....), avocat au parlement de Paris en 1736, censeur royal pour la jurisprudence, mourut vers 1791. On a de lui : I. *Code de Louis XV, ou Recueil d'édits, déclarations, ordonnances concernant la justice, police et finances, depuis 1722 jusqu'en 1740*, Paris, 1758, 12 vol. in-12; II. *Études du Droit civil et coutumier français*, 1789, in-4°, ouvrage dont nous ne parlons que d'après Desessarts, qui lui-même n'en parle que d'après M. Ersch; III. le *Roué vertueux*, poème en 4 chants, 1770, in-8°. Diderot et quelques autres écrivains faisaient souvent usage des phrases suspendues, des mots entrecoupés, des points et des points d'exclamation. Pour les parodier, Coqueley imagina le *Roué vertueux*, dont le titre est d'abord une parodie du titre d'un drame de Fenouillot de Falbaire, (*l'Honnête Criminel*), et qui n'est composé que de quelques mots jetés çà et là dans chaque page et entre-

mêlés de virgules, de points d'admiration et d'interrogation. Dans les *Réflexions essentielles*, qui sont en tête du livre, Coqueley fait l'éloge ironique des drames et du goût du siècle. IV. *Monsieur Cassandre, ou les Effets de l'amour et du verd de gris, drame en deux actes et en vers, par feu M. Doucet*,... 2^e édition, 1775, in-8°; 3^e édition, 1781, in-8°. C'est une parodie des tragédies bourgeoises en général. Plusieurs personnes l'attribuent à Coqueley, toutefois sans aucune preuve. L'auteur a su en chasser d'une manière burlesque des vers de *Mérimval*, drame d'Arnaud-Baculard, d'*Hirza ou les Illinois*, et de la *Mort de Socrate*, tragédies de Sauvigny, de *Guillaume Tell*, tragédie de le Mierre, de *Térée et Philomèle*, tragédie de Renou, etc. C'est une bonne plaisanterie contre la comédie larmoyante. Coqueley la publia sous le nom de feu M. Doucet, et sa pièce obtint ainsi le suffrage de La Harpe, qui, dans le *Mercur*, loua beaucoup M. Doucet, tandis que, dans sa *Correspondance littéraire*, il ne parle pas sur le même ton de Coqueley. Coqueley a aussi beaucoup travaillé au *Journal des Savants*, depuis août 1752 jusqu'à juin 1789. Le *Code de la nature*, que quelques personnes lui attribuent, est de Lavicomterie. Coqueley était ce qu'on appelle en société un mauvais plaisant. Il a composé quelques chansons burlesques qu'il s'amusait quelquefois à débiter lui-même. Il est auteur, entre autres, du *Cantique de Virginie*, inséré dans le *Recueil de Romances historiques tendres et burlesques, tant anciennes que modernes*, avec les airs notés par M. D. L. (Delusse, musicien, et non Laujon, comme dit le *Catalogue La Vallière*, N^o 1519), 1767, in-8°. Coqueley était laid, et avait une fem-

me aimable et jolie. Il parlait lentement, et appuyait sur chaque syllabe. Un jour, il rencontre Linguet : « Bon jour, mon-sieur Lin-gu-et, » et celui-ci de répondre sur le même ton : « Bon-jour, mon-sieur Co-qu-e-le-y : » A. B—T.

COQUELIN (DOM JÉRÔME), dernier abbé de Faverney, né à Besançon le 21 juillet 1690, d'une ancienne famille de robe, entra dans l'ordre de St-Benoît à l'âge de dix-huit ans. Il se consacra d'abord à l'instruction des novices, et composa pour leur usage un *Cours complet de philosophie et de théologie*. Nommé abbé de Faverney, il en augmenta la bibliothèque, l'enrichit d'une collection de livres rares et précieux, et forma un nombreux médailler. Il avait entrepris plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de la Franche-Comté, et en a laissé quatre manuscrits : I. *Dissertation sur le port Abucin* ; II. une autre sur l'antiquité de l'église de Besançon ; III. le *Cartulaire de l'abbaye de Faverney* ; IV. un *Abrégé chronologique des comtes de Bourgogne*. Il mourut à Faverney le 1^{er} septembre 1771. Il fut l'un des premiers membres de l'académie de Besançon. Son *Eloge* y a été prononcé par Droz. — COQUELIN (Français), feillant, né à Salins, dans le 17^e siècle, est auteur d'une *Vie de S. Claude* (en latin), Rome, 1652, in-8^o, traduite en italien la même année. W—s.

COQUEREAU (CHARLES-JACQUES-LOUIS), médecin, né à Paris en 1744, fit ses premières études avec distinction au collège des Grassins, et commença le cours de sa licence en 1768, sous les auspices de Lorry, son allié. Des quatre thèses qu'il soutint, trois furent son ouvrage. Dans celle de physiologie : *An soliditati partium corporis humani conferat aer?* (février 1769),

et dans celle d'hygiène : *An aer corruptus expurgari possit?* (mars 1769), il fit usage, avec autant d'élégance que de succès, de toutes les connaissances acquises à cette époque sur la chimie pneumatique. La thèse de pathologie présentait une question infiniment curieuse. Il s'agissait de prouver que les maladies chroniques ont des crises particulières : *Ergo sui sunt morbis chronicis motus critici*, (février 1770.) Quelque paradoxale que paraisse d'abord cette proposition, elle est démontrée par toute la force du raisonnement, et le suffrage des écrivains les plus célèbres. Enlevé par une mort prématurée, Louis-Antoine-Prospér Hérissant n'avait pas eu le temps de mettre la dernière main à la *Bibliothèque physique de la France* ; Coquereau, son ami, son confrère de licence, acheva cet ouvrage, à la tête duquel il plaça l'éloge historique de l'auteur (Paris, 1771, in-8^o). Cette bibliographie, contenant treize cent soixante-deux articles, est insérée dans la *Bibliothèque historique de la France*, par Fontette. Coquereau a encore achevé et mis au jour un autre ouvrage de Hérissant, sous ce titre : *Jardin des Curieux*, ou *Catalogue raisonné des plantes les plus belles et les plus rares, soit indigènes, soit étrangères, avec les noms français et latins, leur culture et les vertus particulières à chaque espèce*, Paris, 1771, in-8^o. C'est la description du beau jardin qu'avait formé à Châtillon près Mont-Rouge, Cochin, ancien échevin de Paris, mort en 1786 à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Enfin Coquereau a publié, en commun avec A. L. de Jussieu, une dissertation intitulée : *Oeconomiam inter animalem et vegetabilem analogia* Paris, 1770, in-4^o. Il fournit successivement aux éditeurs de la *Ga-*

lerie française, les Vies de Louis XIV, de Winslow, de l'abbé Chappe, de Deparcieux, de Lecat, de d'Olivet et de Servandoni. Après avoir rempli les honorables fonctions de médecin des pauvres et celles de professeur de physiologie et de pathologie aux écoles de la faculté, Coquereau mourut le 11 août 1796. Le docteur Lafisse a publié son éloge. M. le professeur Hallé a aussi donné une courte notice sur Coquereau; on la trouve en tête du catalogue de la bibliothèque de ce dernier. C.

COQUES (GONZALES), peintre, naquit à Anvers en 1618. Il eut pour maître David Ryckaert le vieux; mais l'étude qu'il fit des ouvrages de van Dyck et plus encore son application à imiter la nature, contribuèrent surtout à lui faire faire des progrès surprenants. Il acquit une grande réputation dans la peinture de portrait en petit, et bientôt de simples particuliers purent à peine employer son pinceau. Charles I^{er}, roi d'Angleterre, le manda pour orner son palais de Kensington, et lui fit l'accueil le plus honorable. Le duc de Brandebourg, l'archiduc Léopold, et le prince d'Orange, rendirent aussi hommage aux talents de Coques; ce dernier prince lui donna même son portrait en médaillon, avec une chaîne d'or. Si les biographes sont d'accord pour rendre justice aux talents de Coques, dont ses ouvrages fournissent d'ailleurs des preuves irrécusables, et pour attester qu'il fut dignement récompensé, il serait difficile d'être plus opposés qu'ils ne le sont sur les événements de sa vie privée. Selon Descamps, Coques, marié à la fille de son maître, perdit sa femme, ainsi que le fils et la fille qu'il en avait eus, se remaria, et mourut le 18 avril 1684. L'écrivain va jusqu'à marquer le lieu

de sa sépulture, la chapelle de la Vierge, dans l'église de St.-George, à Anvers. Au lieu de ces détails si positifs, on trouve dans d'Argenville une aventure romanesque. Le premier mariage de l'artiste est le seul point sur lequel il soit d'accord avec Descamps. Selon lui, Gonzalès Coques, doué d'une heureuse physionomie, inspira une passion violente à une jeune et jolie personne, tandis qu'il était chez le duc de Lorraine. L'amour fut bientôt réciproque. Pour se soustraire à l'autorité de ses parents, la jeune fille se travestit en homme, et, sous le costume d'un élève polonais, vint demeurer chez son amant. Traversés de nouveau dans leurs amours, et en butte aux soupçons, ils allèrent d'abord habiter un village auprès d'Anvers; mais les recherches de la famille et la jalousie de la femme de Gonzalès Coques ne les y laissèrent point en repos, de sorte qu'on allait se porter contre eux à de rigoureuses extrémités, lorsqu'ils disparurent, et se cachèrent si bien que, depuis ce temps, on ne pût jamais apprendre de leurs nouvelles. La manière dont Coques disposait et exécutait ses portraits rappelait tellement ceux de van Dyck, qu'ils n'en différaient que par la grandeur, et qu'on l'honora souvent du surnom de *petit van Dyck*. Tout grand que soit cet éloge, il ne paraît point exagéré, lorsque l'on considère le seul tableau de ce maître que le musée Napoléon possède. Il représente *un jeune homme, près d'une table couverte d'objets d'arts, et écoutant une jeune fille qui joue du clavecin*. Ces figures sont charmantes, et les accessoires très soignés. Ceux qui aimeraient à adopter la version de d'Argenville, pourraient, au besoin, s'appuyer de ce tableau, et y voir l'artiste avec sa maîtresse. D—T.

COQUILLART (GUILLAUME), né en Champagne, était official de l'église de Reims, en 1478. Il assista en 1484 à la cérémonie du sacre de Charles VIII, et mourut vers 1490, de chagrin, dit-on, d'avoir perdu au jeu de la *morre* une somme d'argent considérable. Il s'était acquis une grande réputation par quelques petites pièces de vers, dans lesquelles on trouve de la facilité, du naturel, et cette naïveté, caractère particulier de la langue et des poésies de ce temps-là. Il faut convenir aussi que Coquillart a mérité tous les reproches que lui ont faits les critiques, sur la licence de ses expressions et sur le choix de ses sujets. On a de ce poète deux pièces de vers qui peuvent être regardées comme pièces dramatiques : ce sont le *Plaidoyer d'entre la Simple et la Rusée* ; l'*Enquête d'entre la Simple et la Rusée*. Le duc de la Vallière en a donné l'analyse ; elles se trouvent dans l'ouvrage intitulé : *Sensuyvent les Droits nouveaux*, Paris, sans date, in-4°. Ces *Droits nouveaux* sont de Coquillart, ainsi qu'une autre pièce intitulée *le Débat des dames et des armes*. Les poésies de Coquillart n'ont été recueillies qu'après sa mort, puisque la première édition connue est celle de Paris, veuve Trepperel, 1493, in-4°. goth. Elle est fort rare, mais moins complète que les suivantes ; Paris, Galliot-Dupré, 1532, in-16, lettres rondes. Celle-ci, qui est fort jolie, est la plus recherchée. Celle de Paris, 1534, in-16, est encore estimée, ainsi que l'édition de Coustelier, 1723, in-12. Cette dernière édition est précédée d'une lettre de l'éditeur, contenant des remarques de Lamonnoye, dans lesquelles ce savant critique a démontré que le *Purgatoire des mauvaises femmes*, l'*Avocat des dames de Paris* tou-

chant le pardon de S. Trotlet, et autres pièces attribuées par Lacroix du Maine à Coquillart, ne sont point de lui, mais de quelques auteurs du même siècle, aujourd'hui tout-à-fait inconnus. W—s.

COQUILLE (GUY), sieur de Ro-menay, qui prenait en latin le nom de *Conchylius*, fut un des jurisconsultes du 16^e. siècle les plus recommandables par son érudition et la solidité de son jugement. Né à Decize, dans le Nivernais, vers l'an 1523, il fit ses premières études en droit dans les écoles d'Italie, qu'on regardait encore alors comme les sources les plus pures de la jurisprudence. Coquille eut pour maître Marian Socin le jeune, professeur célèbre de l'université de Padoue ; mais quoiqu'il eût étudié sous des docteurs ultramontains, il en reconnaissait tous les défauts, comme on le voit par le jugement qu'il en porte dans la préface de son *Commentaire sur la coutume de Nivernois*. Coquille vint se perfectionner en France, et acquérir des instructions plus solides à l'université d'Orléans, et en suivant le barreau de Paris. Il alla ensuite enfouir, dans sa ville natale, les connaissances qu'il avait acquises. La mort prématurée de sa femme put seule la lui faire quitter et l'engager à s'établir à Nevers. Il y devint bientôt l'oracle de sa province ; sa réputation s'étendit même au-delà de cette étroite enceinte. On venait le consulter de partout. Il exerçait la profession d'avocat avec un si rare désintéressement, qu'il rendait souvent une partie des honoraires qu'on lui donnait volontairement, et qu'il distribuait aux indigents le dixième de ce qu'il gardait. Il fut député aux états d'Orléans en 1560, et à ceux de Blois en 1576 et en 1588. Après avoir rempli cette mission ho-

norable en bon citoyen , il venait se renfermer dans sa modeste retraite. Louis de Gonzague, duc de Nevers, qui avait pour lui de l'estime et de l'attachement, eut beaucoup de peine à lui faire accepter la place de son procureur fiscal, qui était recherchée par tant d'autres. A la sollicitation du même prince, Henri IV, qui aimait d'ailleurs à attirer à sa cour les hommes recommandables par leurs talents et par leur probité, lui offrit inutilement de le faire conseiller d'état. Quoique tout son temps fût presque absorbé par l'exercice de sa profession, il ne laissait pas que d'y dérober quelques instants pour cultiver les muses grecques, latines et françaises. La reine Marguerite, première femme de Henri IV, avec laquelle il était en relation, lui dut des renseignements précieux, dont elle fit usage dans ses *Mémoires*. Il fournit à Brantôme, son ami intime, les principaux matériaux de son ouvrage *des Dames illustres* de son temps. Il eut encore des rapports avec l'illustre Bâcon. Coquille mourut octogénaire le 11 mars 1603. Il avait composé, dans sa jeunesse, des *Poésies latines*, qui ne sont pas dans l'édition de ses Œuvres; ce fut le seul de ses ouvrages qu'il publia lui-même, Nevers, en 1590, in-8°. Les autres ne furent publiés qu'après sa mort, par les soins de Guillaume Joly, qui y ajouta une *Vie de l'auteur*. Toutes ses œuvres furent recueillies, Paris, 1666, 2 vol. in-fol. On y trouve une *Histoire du Nivernois*, achevée en 1595, qui passe pour exacte et fidèle, et que Loisel avait publiée, à Paris, 1612, in-4°; on y voit aussi le *Traité des libertés de l'Eglise Gallicane*, qui lui avait été dérobé de son vivant, et qu'on ne retrouva que vers le milieu du 17^e. siècle. Il y a une autre édition des *Œuvres*

de Coquille, Bordeaux, 1703, 2 vol. in-fol., plus ample que la première. — Un autre COQUILLE (Jean), parent de celui-ci, et qui a latinisé son nom en celui de *Coquillatus*, est auteur d'un recueil d'*Elégies latines*, intitulé : *Magistri Johannis Coquille Nivernensis Decesii Elegiarum liber*. B—i.

CORAM (THOMAS), philanthrope anglais, né vers 1668, était dans sa jeunesse capitaine de navire marchand, et faisait la navigation des Antilles. Lorsqu'il séjournait à Londres, ses affaires l'obligeant à sortir de bonne heure, lui fournirent de fréquentes occasions de voir des enfants exposés dans les rues, soit par la pauvreté, soit par l'inhumanité de leurs parents. Cette vue produisit tant d'effet sur son ame sensible, qu'il conçut le projet de fonder un hôpital pour les enfants trouvés. Il s'occupa pendant dix-sept ans de ce projet, et parvint enfin, par ses seuls efforts, à obtenir la charte royale nécessaire pour un pareil établissement. Il fut aussi l'auteur d'autres mesures utiles relatives au commerce et aux colonies, et songea même à faire donner de l'éducation aux enfants des naturels de l'Amérique septentrionale voisins des colonies anglaises. Il consacra ainsi la plus grande partie de sa vie au soulagement de l'humanité, et négligea tellement ses propres affaires, que, vers la fin de sa carrière, il subsista des secours qui lui furent donnés par une souscription volontaire de personnes bienfaisantes, à la tête desquelles était le prince de Galles, père de George III. Cet homme, dont le nom mérite si bien de vivre éternellement, mourut à Londres en 1751, et fut, suivant ses desirs, enterré dans la chapelle de l'hôpital des enfants trouvés. Une inscription y rappelle

ses bienfaits. Hogarth a fait son portrait. E—s.

CORARIO. Voyez CORRARO.

CORAS (JEAN), jurisconsulte, né à Toulouse en 1513, d'une famille originaire de Réalmont. Il fit des progrès si rapides dans l'étude du droit, qu'il fut en état d'en donner des leçons publiques avant l'âge de dix-huit ans. De Toulouse il se rendit à Angers, puis à Orléans, et enfin à Paris, et partout il fit admirer la solidité de son jugement et l'étendue de ses connaissances. Le chancelier de l'Hospital assista à une conférence qu'il eut à Paris sur les Institutes, et en fut si satisfait, que, dès ce moment, il lui accorda son estime. Coras, à l'âge de vingt-un ans, se rendit à Padoue, où il professa pendant trois années; au bout de ce temps-là, il revint dans sa patrie, accepta la chaire de droit à l'université de Valence, nouvellement fondée, la quitta pour retourner en Italie, où ses amis lui avaient procuré la même chaire à l'université de Ferrare; et, cédant enfin aux vœux des magistrats et des citoyens de Toulouse, il vint remplir les mêmes fonctions dans cette ville. Sa réputation était alors si grande, qu'au rapport de Maynard, la salle où il donnait ses leçons était trop petite pour le nombre des auditeurs qui accouraient de toutes parts, et que plus de quatre mille personnes suivaient ses cours assidûment. Coras, honoré des bontés de la reine de Navarre, fut nommé son chancelier; quelque temps après, Henri II le désigna pour une place de conseiller au parlement de Toulouse. On rapporte que, lorsqu'il en voulut prendre possession, n'ayant point été dispensé de l'examen public, où l'on supposait qu'il ferait briller tous ses talents, il s'en tira si mal que, s'il n'eût pas été si connu, on l'aurait refusé comme

incapable. Il embrassa l'un des premiers, à Toulouse, le parti des réformés, et, convaincu d'avoir voulu leur livrer cette ville en 1562, il fut mis en prison et privé de sa place. Les protections qu'il conservait à la cour lui valurent sa liberté et sa réintégration dans ses emplois; mais il ajouta à ses premiers torts celui d'écrire contre les capitouls avec une hardiesse qu'ils ne lui pardonnèrent point. La guerre civile s'étant rallumée en 1568, Coras se retira à Réalmont, et accepta, ainsi que ses confrères qui partageaient ses opinions, des commissions de juge, expédiées par le prince de Condé, chef des protestants. Après la paix de Longjumeau, il revint à Toulouse, et y vécut tranquillement jusqu'en 1572. La nouvelle du massacre de la St-Barthémi étant arrivée dans cette ville le 4 septembre, Coras fut arrêté avec deux autres conseillers, Ferrière et Latger. Le parlement instruisit leur procès, et députa en même temps auprès du roi pour connaître ses intentions à l'égard de ces malheureux. La réponse fut qu'il fallait les faire mourir; mais le 4 octobre, pendant qu'on délibérait au parlement, des assassins, armés de haches et de coutelas, se rendirent à la Conciergerie, s'en firent ouvrir les portes, et massacrèrent tous les prisonniers, au nombre de deux à trois cents. Coras et ses deux collègues furent ensuite revêtus de leurs robes, et pendus à l'orme du palais. Il était âgé de cinquante-neuf ans. Ses ouvrages de droit, dont on trouvera la liste détaillée dans les *Mémoires de Nicéron*, tome XIII, avaient été recueillis et imprimés à Lyon en 1556 et 58, 2 vol. in-fol. Il y en a une seconde édition de Wittemberg, 1603, 2 vol. Les *Miscellanea juris civilis* sont celui qu'on estime le plus. Parmi les

ouvrages de Coras qui ne se trouvent pas dans ses *OEuvres*, on distingue : I. un *Commentaire* très curieux sur l'arrêt rendu dans la cause du faux Martin Guerre, Paris, 1565, in-8°, souvent réimprimé, et traduit en latin par Suræus, 1588, in-8° ; II. une *Traduction des douze règles de conduite*, de Pic de la Mirandole. Sa vie a été écrite en latin par Jacques de Coras, dont il sera question dans l'article suivant. W—s.

CORAS (JACQUES), de la même famille que le précédent, né à Toulouse vers 1630, suivit d'abord le parti des armes, et fut cadet dans le régiment aux gardes ; mais il céda aux instances de son père, qui souhaitait de lui voir choisir une profession plus analogue à ses moyens, donna sa démission, et étudia la théologie. Nommé ministre de la religion réformée, il en exerça les fonctions pendant quelques années dans de petites villes du Languedoc et de la Guienne, et auprès du maréchal de Turenne. Ayant eu occasion de lire les *Controverses du cardinal de Richelieu*, il résolut d'en entreprendre la réfutation ; une lecture plus attentive de cet ouvrage lui ayant inspiré des doutes que ses confrères ne purent résoudre, il s'adressa à un prêtre catholique, et ne tarda pas à abjurer entre ses mains. Il rendit compte des motifs qui l'avaient porté à cette action dans un ouvrage qu'il dédia au clergé de France, 1665, in-12. Coras avait déjà publié à cette époque le poème de *Jonas*, ou *Ninive pénitente*, 1663, in-12, qui n'est connu que par les satyres de Boileau. Le mauvais succès de son début dans la carrière poétique ne le découragea point, et il mit successivement au jour *Josué*, *Samson* et *David*, qui, réunis au premier, parurent sous le titre d'*OEu-*

vres poétiques, Paris, 1665, in-12. Ce volume, qui n'a de mérite que celui de la rareté, est pourtant recherché des curieux. Cette malédiction de Boileau :

Le Jonas inconnu sèche dans la poussière, s'est étendue à toutes les productions de l'auteur. On a encore de lui : I. différents *Traité de Controverses* ; II. *Vita Joannis Corasii senatoris*, Montauban, 1673, in-4°. Cette vie peut être encore consultée. Jacques de Coras mourut en 1677, dans un âge peu avancé. W—s.

CORAX, sicilien, est regardé comme le créateur de l'art oratoire. Cicéron dit, d'après Aristote, que les jugements ayant été rétablis en Sicile, après l'expulsion des tyrans, on y vit naître l'éloquence du barreau, dont les règles furent tracées par Corax et Tisias, qui vivaient par conséquent vers la 77^e. olympiade (473 ans avant J.-C.), époque à laquelle les Siciliens recouvrèrent leur liberté, dont ils avaient été privés par Gélon et les autres tyrans, ses contemporains. On trouvera dans le 2^e. vol. des nouveaux *Mémoires de la troisième classe de l'institut* un Mémoire dans lequel l'abbé Garnier cherche à prouver que la *Rhétorique à Alexandre*, qu'on trouve parmi les ouvrages d'Aristote, est en grande partie tirée de celle de Corax. C—R.

CORAZZI (HERCULE), bénédictin olivetan, né à Bologne en 1689, étudia la philosophie et les mathématiques dans les principales universités d'Italie avec un succès remarquable. Le penchant qui l'attirait vers les sciences exactes ne l'empêcha point de cultiver la littérature, et de joindre à des connaissances positives le mérite de les communiquer avec une facilité et une élégance peu communes. Il professa d'abord la science de l'a-

analyse à l'université de Bologne, l'al-gèbre, et ensuite la théorie des forti-fications. Le roi de Sardaigne lui fit des offres si avantageuses pour l'en-gager à se rendre à Turin, qu'il ne put s'en défendre. Il professa les ma-thématiques transcendantes en cette ville, avec une grande distinction, de-puis 1720 jusqu'à sa mort, arrivée en octobre 1726. Son caractère in-quiet et soupçonneux lui fit des en-nemis dont ses succès accrurent le nombre, et on attribue sa mort pré-maturée aux chagrins qu'ils lui cau-sèrent. Il était membre de l'institut de Bologne et de l'académie des *inge-gnosi*. On a de ce savant religieux : I. *Dissertationes tres*, Bologne, 1717 : la première roule sur des sujets de physique; la seconde, sur la maison de Pline, découverte au Laurentin, et la troisième, sur une maladie con-tagieuse du bétail; II. *De inundatione Rheni ecloga*, Bologne, 1718 : le Réno est une petite rivière qui passé à Bologne; III. *Dissertatio ad Mich. Mercati metallothecam*, Bologne, 1719. Cet ouvrage lui attira des re-proches de Lancisi, éditeur de l'ou-vrage de Mercati. Corazzi avait avancé que les métaux sont produits par des semences, et qu'ils végètent comme les plantes; mais il ne soutint pas cette opinion, qu'il voulut faire re-garder comme un badinage. IV. Un *Eloge de Ch. Lignani*, peintre cé-lèbre, 1720; V. *l'Architettura mi-litare di Franc. Marchi, difesa dalla critica del Alan. Mallet*, Bologne, 1720; VI. des discours prononcés dans différentes academies, des poé-sies latines, et une dissertation publiée en 1706, dans laquelle il s'attribuait l'honneur d'avoir découvert la qua-drature du cercle. Cet ouvrage, d'un jeune homme de dix-sept ans, fit assez de bruit pour obliger les ma-

thématiciens à l'examiner; mais ils re-connaurent que l'idée principale était d'Archimède, et que la solution du problème restait encore à trouver.

W—s.

CORBEIL (GILLES, ou GILET DE), médecin de Philippe-Auguste, vivait au 12^e. siècle. Il écrivit un ouvrage de six mille vers latins sur la vertu et le mérite des médicaments. On lui attri-bue généralement un poème latin *De urinarum judiciis* (*Voy. EGIDIUS*). On dit qu'après avoir fait ces ou-vrages, il tourna ses études du côté de la théologie, et devint chanoine de Notre-Dame de Paris. — COR-BEIL (Pierre de), professeur en théo-logie à Paris, vécut sous Philippe-Au-guste, et fut successivement évêque de Cambrai, puis archevêque de Sens. Il mourut dans cette dernière ville le 3 juin 1222. Trithème et d'autres lui attribuent un *Commentaire sur S. Paul* et des *Sermons*, avec d'autres opuscules qui ne nous sont pas par-venus. On conserve à la Bibliothèque impériale un manuscrit intitulé: *Pe-tri de Corbellio satyræ adversus eos qui uxores ducunt*. Il fut un des plus célèbres professeurs de théologie de son temps, et eut pour auditeur Lo-thaire, issu des comtes de Segni en Italie, et qui devenu pape, sous le nom d'*Innocent III*, le nomma successive-ment aux dignités ecclésiastiques qu'il remplit, et lui confia plusieurs af-faires importantes; mais leur amitié se refroidit, et, dans une dispute qu'ils eurent ensemble, Innocent III lui ayant dit en forme de reproche : *Ego te episcopavi* (je vous ai fait évêque), Pierre de Corbeil lui répondit : *Et ego te papavi* (et moi je vous ai fait pape), voulant dire que, l'ayant fait si savant en théologie, il lui avait donné le moyen de parvenir au trône apostolique.

A. B—r.

CORBET (RICHARD), poète anglais, né à Ewell, dans le comté de Surrey, fut envoyé en 1598 à Oxford, où il prit le degré de maîtres-ès-arts. Il se fit remarquer parmi les beaux esprits de l'université, et se distingua aussi comme prédicateur. Nommé chapelain ordinaire de Jacques I^{er}, il obtint plusieurs bénéfices considérables, et fut nommé en 1629 évêque d'Oxford, et en 1652 transféré à Norwich. Il s'était adonné dans sa jeunesse à la poésie, et on a de lui un assez grand nombre de petites pièces de vers sur différents sujets. La versification en est facile, mais généralement prosaïque; on y trouve de l'esprit, de la douceur, même de la gaiété, un peu plus quelquefois qu'il ne convient à un évêque; mais les vers étaient faits depuis long-temps quand il parvint à l'épiscopat; il n'avait d'ailleurs jamais eu l'intention de les publier; ils n'ont été imprimés qu'après sa mort, en 1648, in-8^e, et 1672, in-12, sous le titre de *Poëmata strimata*. Richard Corbet mourut en 1635. — Un autre **CORBET** (Jean), théologien, a donné une *Relation historique du gouvernement militaire de Gloucester au temps de la rebellion*; et sous le titre de *l'Emploi particulier de soi-même*, vol. in-12, 1681, un livre de morale pratique assez estimé. X—s.

CORBIAC, ou **CORBIAN** (PIERRE DE), poète provençal, né à Corbian, florissait vers la fin du 13^e siècle et au commencement du 14^e. Les manuscrits de la Bibliothèque impériale ne renferment que deux pièces de ce troubadour, dans l'une desquelles Corbian donne quelques détails sur sa personne et sur ses talents. Il se dit plus riche d'esprit que de moyens pécuniaires, et se vante de posséder un trésor plus précieux que

l'or et les pierreries. Ce trésor est sa science et les connaissances variées qu'il possède; car rien ne lui est inconnu. Cette pièce, qui ne manque pas d'intérêt, est imitée ou plutôt traduite d'un de nos fabliaux du 13^e siècle, intitulé : *Les deux Bordeors ribauds*, c'est-à-dire, les deux plaisants en belle humeur. Legrand d'Aussy l'a traduite en prose sous le titre des *Deux Ménestriers*. Corbian a fait de nombreux emprunts au *Trésor* de Brunetto Latini, sans citer la source où il avait puisé. Au surplus, ce troubadour avait des connaissances plus étendues que la plupart de ses confrères, et, sans croire entièrement à la quantité prodigieuse de talents qu'il s'attribue, on voit qu'il avait lu quelques-unes des nombreuses productions de nos trouvères, et particulièrement les romans de *Charlemagne*, de la *Table ronde*, etc. R—T.

CORBICHON (JEAN), religieux augustin et chapelain du roi Charles V, a traduit, du latin en français, un ouvrage intitulé : *le Propriétaire*, parce qu'il traite des propriétés des plantes et des animaux, et, en général, de la plupart des corps de la nature. Il est divisé en dix-neuf livres, qui traitent successivement et d'une manière très abrégée, de la théologie, de la métaphysique, de la physique, de l'astronomie, de la géographie, de l'anatomie humaine, de la médecine, de la botanique sous le rapport des vertus des plantes, de l'économie domestique et rurale. C'est une compilation faite sans choix et sans goût, suivant l'esprit du temps, d'un grand nombre d'auteurs anciens, grecs, latins et arabes, dont les noms s'y trouvent cités presque à chaque ligne pour faire autorité. Quoique l'auteur n'y soit pas nommé, il est évident que c'est la traduction du traité *De pro-*

prietatibus rerum (V. GLANVILLE). Cette traduction française fut faite par l'ordre du roi Charles V. Il y en a plusieurs éditions in-fol., sans date, en caractères gothiques, avec des planches gravées sur bois. Dans les plus anciennes éditions, le titre est à la fin du volume. Voici celui que l'on voit à la fin d'un grand in-fol., sans date, en caractères gothiques, et dont les figures sont coloriées, qui est à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris : *Cestuy livre des propriétés des choses, fut translaté du latin en françois, l'an de grâce mil ccc^{lxxii}, par le commandement du très chrestien roy de France, Charles le Quint de ce nom, régnant en ce temps paisiblement. Et le translata son petit et humble chapelain, frère Jehan Corbichon, de l'ordre de St. Augustin, maistre en théologie de la grâce et promotion dudit prince et seigneur très excellent, et a été revisité par vénérable et discrète personne frère Pierre Ferget, docteur en théologie du couvent des Augustins de Lion, et imprimé audit lieu de Lion par honorable home maistre Jehan Cyber, maistre en l'art de impression.* Cette édition paraît être la première; il y en a quatre autres de Lyon, in-fol., qui portent les dates de 1482, 1485, 1491 et 1500. Le titre offre quelques différences, et, dans quelques-unes, le traducteur est nommé *Jehan Corbechon*. Ce livre fut aussi imprimé à Rouen, en 1507, 1539 et 1556, in-folio; à Paris, en 1510, sous ce titre: *le Grand Propriétaire de toutes choses*. Cet ouvrage, estimé dans ce temps-là, n'a d'autre mérite aujourd'hui que son ancienneté et sa rareté.

D—P—s.

CORBIÈRE (PIERRE DE), antipape, élu le 12 mai 1528, par l'au-

torité de Louis de Bavière, lors de ses démêlés avec Jean XXII (Voyez JEAN XXII). Ce pape négociait avec les différents princes d'Allemagne pour faire élire un autre empereur; Louis de Bavière le prévint en faisant élire un autre pape. Ce fut de Pierre Rainalluci, natif de Corberia dans l'Abbruzze, qu'il fit choix pour accomplir son projet. Cet homme, dans sa jeunesse, avait épousé une femme qu'il avait délaissée au bout de cinq ans, et était entré, dès 1310, dans l'ordre des frères mineurs. Quelques historiens ajoutent que cette femme réclama son état, au moment où Corbière fut élevé au pontificat, et qu'une sentence de l'évêque de Riez lui ordonna de retourner avec elle (Voy. le P. Maimbourg). Quoi qu'il en soit, Pierre de Corbière était pénitencier du pape, lorsque Louis de Bavière entra dans Rome. Il avait une grande réputation de vertu, de science et de dextérité dans les affaires. La manière dont il fut nommé mérite d'être connue. Le jour de l'Ascension, le peuple de Rome s'assembla devant l'église de St-Pierre, hommes et femmes, tous ceux qui voulurent, et Louis de Bavière monta sur l'échafaud qui était au haut des degrés de l'église; il fit paraître Pierre de Corbière sous le même dais que lui, et demanda au peuple s'il voulait pour pape celui qu'il leur présentait. Le peuple s'attendait qu'on lui donnerait un Romain pour souverain pontife; la crainte l'obligea néanmoins à donner son consentement. L'empereur se leva, et nomma Nicolas V. Tel fut le nom d'adoption de Pierre de Corbière. Il reçut aussitôt l'anneau de l'empereur, qui, en outre, le revêtit de la chape et le fit asseoir à sa droite. Trois jours après, Pierre de Corbière créa sept cardinaux, qui

furent depuis dépouillés de leurs bénéfices par le pape Jean. Louis de Bavière fut obligé de quitter Rome pendant quelques moments; mais il revint bientôt couronner lui-même l'anti-pape, qui le couronna à son tour, et le confirma dans sa dignité impériale. L'empereur soumit de nouveau la ville, mais il y laissa un sénateur qui fit brûler deux hommes estimables, pour avoir soutenu que Pierre de Corbière n'était pas le pape légitime. Le sort de Pierre de Corbière étant dès-lors attaché à la fortune de Louis de Bavière, il fut obligé de quitter Rome en même temps que son protecteur s'en éloignait par le malheur des circonstances. Ce fut à Pise que Corbière se refugia d'abord, et qu'il fit un dernier essai de son pouvoir, en élevant à la pourpre Jean Visconti, qu'il envoya, en qualité de légat, en Lombardie, et en faisant quelques nouveaux évêques. Il excommunia le pape Jean XXII, et fit à ce sujet un sermon, pendant lequel survint le plus furieux ouragan dont on eût jamais entendu parler à Pise. Le mauvais temps ayant empêché l'auditoire d'être très nombreux, l'empereur envoya par la ville son maréchal avec des gens armés, pour contraindre tout le monde à venir au sermon de son pape. Le maréchal, après cette course où il avait été saisi du froid, se fit faire un bain où l'on mit de l'eau-de-vie; le feu y prit, le maréchal fut brûlé, et cet accident fut regardé comme un miracle et un mauvais présage contre l'empereur et son anti-pape. Le mécontentement éclata bientôt, lorsque Louis de Bavière fut contraint de quitter Pise. Pierre de Corbière se cacha pendant trois mois dans un château à dix lieues de la ville; mais il y revint bientôt, menacé par l'armée des Florentins, et

la retraite la plus secrète, qui dura pendant trois mois, put seule le soustraire au danger. Après beaucoup de traverses de ce genre, le pape Jean, ayant voulu faire arrêter Pierre de Corbière, obtint enfin qu'il lui serait livré par Boniface, comte de *Donoralique*, chez lequel il était réfugié. Pierre de Corbière, se voyant sans ressource, écrivit au pape Jean une lettre pleine de soumission et de repentir. Il fit à Pise une abjuration solennelle de son usurpation. Il fut absous des censures qu'il avait encourues; ce qui ne l'empêcha point de s'embarquer pour Nice, où il arriva le 6 août 1530, et de là partit pour Avignon, accompagné du nonce du pape et d'une escorte armée. Là, il parut en consistoire public devant le pape et les cardinaux. Afin qu'il fût mieux vu de tout le monde, on avait dressé un échafaud, où il parut en habit de simple frère mineur. Il ne put achever son discours, soit qu'il fût accablé de fatigue et d'humiliations, soit que le bruit des assistants lui étoufât la voix. Il descendit de l'échafaud la corde au cou et fondant en larmes. Il se jeta aux pieds du pape, qui le releva, lui ôta la corde, et le reçut à lui baiser les pieds, puis les mains et la bouche; ce qui frappa d'étonnement la plupart de ceux qui étaient témoins de cette scène, qui finit par un *Te Deum* et par une messe solennelle en action de grâces. Ce fut le 6 septembre suivant que Pierre de Corbière acheva sa confession générale dans un consistoire secret, à la suite duquel le pape lui accorda un pardon définitif, et, pour pénitence, le fit enfermer dans une prison honnête, où il était, suivant l'expression de Bernard Guion, évêque de Lodève, traité en ami et gardé en ennemi. La chambre que

Pierre habitait était sous la trésorerie. Il était nourri de la table même du pape; il avait des livres, mais il ne voyait personne. Il vécut ainsi pendant trois ans et un mois, mourut pénitent, en octobre 1536, et fut enterré honorablement à Avignon, dans l'église des Frères Mineurs, en habit de religieux. Maimbourg essaie d'atténuer quelques imputations injurieuses à la mémoire de Pierre de Corbière, et dans lesquelles il est probable que des écrivains, voués au parti de Jean XXII, ont mis quelque exagération; mais il ne peut le défendre d'avoir cédé à des vues ambitieuses, qui ont terni quelques belles qualités dont il aurait pu faire un meilleur usage. D—s.

CORBIN (ROBERT), sieur de Boissereau, gentilhomme d'Issoudun, en Berri, cultivait la poésie française dans le 16^e siècle. Lacroix du Maine lui attribue un *Traité en vers de la Poésie et des Poètes*, dédié à Ronsard, et un poème intitulé : *le Songe de la Piaffe*, imprimé à Paris, Nicol. Chesneau, 1574, in-4°. Duverdier, qui fait mention de ce dernier ouvrage, en connaissait mal l'auteur, puisqu'il ne le désigne que par le nom de *seigneur de Boissereau*. Les nouveaux éditeurs de nos deux Bibliothèques ne se sont pas aperçus que le sieur de Boissereau et Robert Corbin étaient un même auteur. Nous avons vu à l'article Gabriel Bounyn, que ce poète fit imprimer, en 1579, une tragédie dont le sujet était *la Défaite de la Piaffe et de la Piquorée*. Suivant Pasquier, *piaffe* et *piquorée* étaient deux mots nouveaux; le premier servait à désigner la fausse bravoure. *Le Songe de la Piaffe*, par Corbin, comme *la Défaite de la Piaffe*, par Bounyn, pourraient donc bien être des satyres des faux braves. W—s.

CORBIN (JACQUES), que Boileau cite dans son *Art poétique*, avec les auteurs les plus obscurs :

On ne fit guère plus Rampale et Ménardièrre
Que Maignon, du Souhait, Corbin et Lamorlière.

était né à St.-Gaultier, en Berri, vers 1580. Il se fit recevoir avocat au parlement de Paris, et fut successivement honoré de la place de conseiller du roi en ses conseils, et de celle de maître des requêtes ordinaire de la reine Anne d'Autriche. Il a publié plusieurs ouvrages de jurisprudence et aurait pu se faire un nom respectable s'il eût voulu se borner à être jurisconsulte; mais il composa des romans, des histoires, des traductions, des poèmes, et il ne fut qu'un écrivain médiocre et un mauvais poète. Ses principaux ouvrages sont : I. *les Amours de Philocaste*, Paris, 1601, in-12; II. *la Vie et Miracles de Ste. Geneviève*, poème, Paris, 1652, in-8°; III. *la Ste. Franciade* ou *Vie de S. Francois*, poème en douze chants, Paris, 1654, in-8°. L'auteur, dans un quatrain imprimé en tête de son poème, le compare à l'*Iliade* et à l'*Énéide*.

A genoux, Énéide; à genoux, Iliade,
Adorez toutes deux ma sainte Franciade;
Car vous n'êtes que fable et pure vanité,
Ma sainte Franciade est toute vérité.

De pareils vers suffisent pour faire juger le poète et apprécier son ouvrage. IV. *La Vie de S. Bruno*, poème en quatre chants, avec l'*Histoire des Chartreux*, Poitiers, 1647, in-fol.; V. *le Triomphe de J.-C. au très saint Sacrement*, et l'*Histoire miraculeuse de l'Institution de sa Fête*. Il traduisit en outre, par l'ordre de Louis XIII, la Bible en français, littéralement de mot à mot sur la Vulgate, et cette traduction fut imprimée à Paris, en 1643, 8 vol. in-16; elle n'eut aucun suc-

cès. Corbin mourut en 1653, dans un âge déjà avancé. Son fils, qui se nommait *Jacques*, comme lui, embrassa la profession d'avocat. A quatorze ans, il plaida sa première cause et s'en tira fort bien. Il jouissait d'une certaine réputation au barreau, puisque Boileau le place à côté de Lemazier, avocat fort employé :

Nón, non, tu n'iras point, ardent bénéficiér,
Faire enrouer pour toi Corbin ni Lemazier.

W—S.

CORBINELLI (*Jacques*), né à Florence, vint à Paris du temps de Catherine de Médicis, dont il était allié. Cette princesse le plaça auprès du duc d'Anjou, son fils, pour surveiller son éducation. Franc, incapable d'adulation, Corbinelli fut estimé des grands, et ami de tous les gens de lettres. Le chancelier de l'Hospital disait qu'il était le seul homme que la cour n'eût pas corrompu. Corbinelli fut souvent utile à Henri IV, en l'informant secrètement de ce qui se passait au dedans de Paris. On lui doit les éditions de plusieurs ouvrages qu'il faisait imprimer à ses dépens. Entré autres : I. le *Corbaccio* de Boccace, avec des notes, 1569, in-8°; II. le *Traité* du Dante *Della volgare eloquenza*, avec de savantes notes, Paris, 1577, in-8°; III. la *Bella Mano* de Juste de' Conti, avec d'autres poésies, Paris, 1589, 1595, in-12; IV. l'*Éthique* d'Aristote, abrégée par Brunet, Lyon, 1568, in-4°. Montfaucon (*Biblioth. MSS.*) lui attribue plusieurs ouvrages inédits et des lettres en italien. Bassompierre fut l'ennemi de Corbinelli; mais beaucoup de gens de lettres le vengèrent de ses critiques. — **CORBINELLI** (*Jean*), secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis, était petit-fils du précédent, et mourut à Paris le 19

(d'autres disent le 28) juin 1716, âgé de plus de cent ans. C'était un épicurien aimable, recherché dans les premières sociétés, pour l'enjouement de son caractère et les grâces de son esprit; mais sa conversation valait mieux que ses écrits. On a de lui : I. *Extraits de tous les beaux endroits des ouvrages des plus célèbres auteurs de ce temps*, Amsterdam, 1681, in-12, 5 tom.; II. *les Anciens Historiens latins réduits en maximes*, 1694, in-12. La préface de cet ouvrage est attribuée au P. Bouhours. III. *Sentiments d'Amours, tirez des meilleurs poètes modernes*, Paris, 1665, in-12, 2 vol.; IV. *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, dont il était allié, Paris, 1705, in-4°, 2 vol. Le héraut d'armes, Antoine Pezay, contribua à cette histoire, et la duchesse de Lesdignières fit les frais de l'édition. Il est résulté de cette association un plaisant quiproquo, plusieurs bibliographes ayant appelé notre auteur *Ant. Pezay de Corbinelli*. Ce dernier se vantait d'avoir eu une très grande part à la rédaction du fameux livre de la Rochefoucault, et plusieurs auteurs pensent que c'est à Corbinelli que les maximes répandues dans cet ouvrage doivent le tour original qui en fit la fortune. Il est souvent question de l'épicurien dans les lettres de M^{me}. de Sévigné, parmi lesquelles on trouve de lui quelques billets qui se lisent avec plaisir. La comtesse de Grignan l'appelait le *Mystique du diable*; mais sa mère prouvait, avec plus d'esprit, qu'il n'y avait rien de diabolique dans Corbinelli. Fontenelle disait avoir appris de lui cette maxime : « Tenir peu de » place et en changer peu. » Bayle ne craint pas de se tromper en prenant Corbinelli pour l'auteur de

plusieurs lettres insérées parmi celles du comte de Rabutin, sous le nom de *M. C.* Mais il est bon de remarquer que c'est par erreur que les éditeurs des *Œuvres diverses* de Bayle ont, dans la table, donné à Corbinelli le prénom de son grand père. D. L.

CORBINIEN (S.), né, dans le 7^e. siècle, à Châtres (aujourd'hui Arpajon), vécut pendant quatorze ans dans une cellule bâtie près d'une chapelle, et ne sortait jamais de cette solitude. Cependant son nom devint bientôt célèbre. Il eut des disciples et en forma une communauté religieuse. On venait le consulter de toutes parts; mais ayant résolu de vivre inconnu au monde, il quitta le gouvernement des solitaires de Châtres, se rendit à Rome, et fixa sa demeure dans une cellule, près de l'église de St.-Pierre. Le pape Grégoire II ayant connu que les lumières de Corbinien égalaient sa vertu, lui représenta qu'il ne devait pas vivre pour lui seul. Le saint fut sacré évêque régional, et chargé d'aller annoncer l'Evangile en Allemagne. Il convertit un grand nombre d'idolâtres bavarois, et fixa son siège à Freisingen. Grimoald, duc de Bavière, qui professait le christianisme, mais sans en avoir l'esprit, avait épousé Biltrude, veuve de son frère. Corbinien osa lui reprocher ce mariage incestueux; mais il ne retira d'autre fruit de son zèle que la haine du duc et celle de Biltrude, qui suborna des assassins pour lui ôter la vie. Le prélat se déroba par la fuite à la persécution, et ne revint qu'après la mort de ses ennemis à Freisingen, où il termina sa carrière l'an 730. Aribon, 3^e. évêque de Freisingen, a écrit la vie de S. Corbinien, et Mabillon l'a publiée. On peut aussi consulter la collection des Bollandistes, et l'*Histoire de Freisingen* par le P. Meikbel-

beck, bénédictin, Augsbourg, 1724, 2 vol. in-fol. V—VE.

CORBUEIL. Voy. VILLON.

CORBULON (Cnēius DOMITIUS), général romain sous les règnes de Claude et de Néron. Il est à croire qu'il était de l'illustre maison Domitia. L'histoire ne nous apprend presque rien de lui avant le moment où on le voit, à la tête des légions, repousser les Cauques qui s'étaient répandus sur les terres de l'empire, dans la basse Germanie. Pour consolider ses succès, Corbulon travaillait à affaiblir les vaincus, en semant la division parmi eux; mais Claude, qui avait toutes les faiblesses, eut celle de craindre son lieutenant plus que les ennemis de l'état. Il défendit qu'on entreprît rien contre eux, et ordonna même que toutes les garnisons fussent reportées en deçà du Rhin. Il accorda cependant au général les ornements du triomphe. Corbulon, en recevant un ordre qui l'exposait au mépris des barbares et aux railleries des alliés, se contenta de dire avec cette modération qui lui était naturelle : « Heureux autrefois les généraux romains ! » Ce sont ses propres expressions dans Tacite. Craignant alors que son armée ne se corrompît par l'oisiveté, il lui fit creuser entre la Meuse et le Rhin un canal de vingt-trois mille pas, destiné à recevoir les débordements de l'Océan. On voit reparaître Corbulon sous le règne de Néron, et avec bien plus d'éclat. Les Parthes avaient fait une irruption dans l'Arménie : Vologèse, leur souverain, avait donné ce royaume à Tiridate son frère. L'empereur chargea Corbulon de conduire la guerre qui fut déclarée à ce sujet. Il eut d'abord beaucoup à faire avec les légions de Syrie, amollies par une longue paix, pour les ramener à la discipline. Il

fallut qu'il déployât cette inflexible rigidité qui était dans ses principes , et peut-être dans son caractère. Tiridate faisait dans l'Arménie des progrès que le général romain cherchait à arrêter en lui livrant bataille ; mais l'ennemi évitait toute rencontre. Corbulon se trouva forcé de porter , à son exemple , la guerre sur différents points ; en conséquence , il divisa ses troupes , et envoya ses lieutenants attaquer à la fois divers postes. Tiridate parut alors vouloir entamer une négociation ; il demanda une conférence qui lui fut accordée , et à laquelle il ne se rendit pas. Corbulon , pour abrégier une guerre qui se prolongeait sans fruit , et réduire les Arméniens à la défensive , se disposa à assiéger leurs places. La plus forte s'appelait *Volande*. Pour l'assaillir en même temps de toutes les manières , il partagea son armée en quatre corps. Les uns sapent les murs , les autres escaladent les remparts , d'autres font pleuvoir des traits et des torches. Bientôt tout fut emporté. On massacra ceux qui portaient les armes ; le reste fut vendu , et le pillage accordé aux soldats. De leur côté , les lieutenants de Corbulon eurent un pareil succès. La terreur ou la disposition des esprits ayant entraîné la reddition des autres forteresses , le général romain entreprit le siège d'Artaxate , capitale de l'Arménie. Les habitants se voyant menacés d'une attaque vigoureuse , ouvrirent leurs portes , et se rendirent avec tous leurs biens. Cette soumission sauva seulement leurs personnes ; la ville fut détruite. Corbulon voulut mettre à profit les premiers moments de terreur en s'emparant de Tigranocerte. Les barbares se montrèrent diversement ; les uns cherchèrent à fléchir le vainqueur , les autres abandon-

nèrent leurs habitations pour s'enfoncer dans leurs déserts , d'autres se cachèrent dans des cavernes avec leurs effets les plus précieux. Le général usa de clémence envers les suppliants , de célérité contre les fugitifs ; à l'égard des autres , il fut impitoyable : il les brûla dans leurs repaires , en faisant remplir de bois et de sarments enflammés toutes les bouches et issues des antres qui les recelaient. Peu de temps après cette expédition , l'armée romaine passa dans le pays des Tauranites. Bientôt arrivèrent des députés de Tigranocerte avec la nouvelle que les portes de la ville allaient s'ouvrir. Ils présentèrent au chef , en signe d'hospitalité , une couronne d'or. Corbulon n'enleva rien de la ville , voulant gagner les habitants par sa générosité. La citadelle , défendue par une jeunesse martiale , ne se rendit qu'à l'extrémité. Tiridate tenait toujours la campagne ; le général romain rassembla ses forces , et le contraignit de fuir au loin et de renoncer à tous ses projets de guerre. Il était maître absolu dans l'Arménie , quand y arriva Tigrane , envoyé par Néron pour régner sur cette contrée. Corbulon alors se retira dans la Syrie , dont il avait le gouvernement. Vologèse , informé de ses succès et de l'expulsion de Tiridate , chargea Monèse , guerrier d'une haute naissance , d'aller , à la tête de la cavalerie qui accompagnait toujours les rois , et des Adiabéniens , chasser Tigrane d'Arménie , et lui-même se prépara à fondre sur les provinces romaines. Corbulon , bien instruit de ces mouvements , envoya deux légions au secours de Tigrane , avec un ordre secret à ses lieutenants de mettre en tout plus de prudence que de précipitation. Il avait écrit à Néron qu'il fallait à l'Arménie un général particu-

lier pour la défendre. La Syrie, menacée par Vologèse, était dans une situation plus critique : il ne négligea rien pour la fortifier. De son côté, Tigrane, le protégé de l'empereur, avait occupé Tigranocerte, place très forte, remplie de soldats et de munitions. Les Parthes tentèrent inutilement de s'en rendre maîtres. Corbulon, malgré ses succès, crut qu'il fallait montrer de la modération ; en conséquence, il députa à Vologèse pour se plaindre qu'on eût envahi une contrée qui appartenait aux Romains, et qu'on tint assiégé un roi, leur allié et leur ami ; il demandait qu'on levât le siège, menaçant, en cas de refus, d'aller camper sur les terres des ennemis. Le roi des Parthes, après avoir bien considéré l'état des choses, répondit qu'il allait députer à l'empereur des Romains pour demander l'Arménie et consolider la paix. Il donna ordre à son lieutenant de lever le siège de Tigranocerte. Les ambassadeurs envoyés à Rome par Vologèse revinrent sans avoir rien terminé ; les Parthes alors recommencèrent ouvertement la guerre. Corbulon, qui n'avait jamais négligé la rive de l'Euphrate, y ajoutait de nouvelles fortifications. De peur que la cavalerie ennemie ne vînt troubler la construction d'un pont qu'il jetait sur le fleuve, il fit avancer de très grands navires qu'il joignit par des pontons et qu'il rempara de tours, et il mit le désordre parmi les barbares en les assaillant de pierres et de javalots lancés par des balistes et des catapultes. Le pont étant achevé, le général romain fit occuper les collines opposées par les cohortes des alliés et des légions avec tant de célérité et d'appareil de forces, que les Parthes renoncèrent à leur projet d'envahir la Syrie, et tournèrent vers l'Arménie toutes leurs espérances. Pætus était chargé

par Néron de la défendre ; il s'acquitta mal de cette commission. Pætus, présomptueux rival et même détracteur de Corbulon, se vit forcé de l'appeler à son secours contre Vologèse qui le pressait de tous côtés. Corbulon lui envoya d'abord mille légionnaires et huit cents chevaux ; ensuite, ayant laissé en Syrie une partie de ses troupes pour garder ses retranchements aux bords de l'Euphrate, il se dirigea vers l'Arménie. Bientôt, instruit du danger où se trouvait l'armée romaine, il précipita sa marche. Vingt mille légionnaires étaient assiégés dans leur camp par le roi des Parthes, à la tête de toutes ses forces. Pætus, en attendant Corbulon, entama des négociations avec Vologèse : le résultat fut que les Parthes leveraient le siège ; que les Romains évacueraient entièrement l'Arménie, et que Vologèse aurait la faculté d'envoyer à Néron des ambassadeurs. La retraite de l'armée de Pætus ressemblait à une fuite par sa précipitation et la confusion qui y régnait. Corbulon alla à sa rencontre sur les bords de l'Euphrate ; mais, par générosité, il ne voulut pas que son armée, toujours victorieuse, se montrât dans tout l'éclat de ses armes et de ses décorations. Les deux généraux eurent une courte entrevue ; Corbulon se plaignit de l'inutilité de tant de fatigues, quand on aurait pu terminer la guerre par la déroute entière des Parthes ; il ajouta que, dans l'incertitude où il était de leurs nouveaux projets, il allait regagner la Syrie. Cet habile général eut assez d'ascendant sur Vologèse pour obtenir de lui qu'il évacuerait entièrement l'Arménie : ce pays resta sans maître. Les ambassadeurs des Parthes arrivèrent à Rome avec les instructions et une lettre de leur roi : elle disait en substance, qu'ils avaient tenu

Tigrane investi; que depuis, maîtres de la vie de Pétus et de ses légions, ils les avaient laissé librement partir; que Tiridate n'aurait pas refusé de venir à Rome recevoir le diadème, s'il n'eût été retenu par la dignité de son sacerdoce; qu'il se rendrait au camp des Romains, et que là, au pied des enseignes et de l'effigie de l'empereur, il recevrait, en présence des légions, l'investiture du royaume d'Arménie. Néron sentit la dérision des barbares, qui demandaient ce qu'ils avaient pris. Il tint conseil avec les grands de l'état, sur le choix ou d'une guerre hasardeuse, ou d'une paix déshonorante. Toutes les voix furent pour la guerre; la conduite en fut donnée à Corbulon qui connaissait si bien ses soldats et ses ennemis : on ajouta à son armée une légion. Les rois alliés, les préfets, les procureurs, les préteurs qui commandaient dans les provinces voisines eurent ordre de lui obéir. Il fut revêtu à peu près du même pouvoir que le peuple romain avait donné à Pompée dans la guerre contre les pirates. Corbulon ordonna à toutes ses troupes de se réunir à Melitène, où il se proposait de passer l'Euphrate. Là, dans une assemblée générale, il harangua son armée; il entraîna, dit Tacite, par cette grande considération, qui dans un guerrier tenait lieu d'éloquence. On vit bientôt arriver des ambassadeurs de Tiridate et de Vologèse pour traiter de la paix; loin de rejeter leurs propositions, le général romain fit partir avec eux des centurions munis d'instructions pacifiques. En même temps, il joignit la terreur aux négociations; il chassa de leurs demeures les grands d'Arménie qui avaient donné l'exemple de la révolte, et détruisit leurs châteaux. Le lieu pour conférer de la paix fut déterminé entre Tiridate et

Corbulon; ce fut dans le camp même du prince. Il fut convenu que Tiridate déposerait au pied de l'effigie de Néron toutes les décorations royales, pour ne les reprendre que de la main de l'empereur, ce qui fut ponctuellement exécuté. Ainsi les Romains durent à la valeur, à l'habileté de Corbulon, d'avoir en spectacle, à Rome, le frère du roi des Parthes, recevant des mains de Néron la couronne d'Arménie. Au milieu de tant de gloire, Corbulon fut toujours inviolablement fidèle à l'empereur; il en avait toute la confiance. Ce prince lui écrivit une lettre remplie des témoignages d'estime et d'amitié, l'appelant son bienfaiteur et son père. Il l'invitait à se rendre en Grèce pour le voir; le général se mit en route sans défiance; à peine était-il arrivé à Corinthe, que Néron, dans un de ces caprices de cruauté qui lui étaient si familiers, expédia des ordres pour qu'on le mît à mort. Corbulon, instruit de ces ordres, en prévint l'exécution en se perçant de son épée. Suivant l'historien Dion, il dit à ce dernier moment : « Je » mérite bien de mourir, » se reprochant sans doute de n'avoir pas mieux jugé Néron. Ainsi périt, l'an 67 de J.-C., le plus grand guerrier de son siècle, et l'un des hommes les plus vertueux. Corbulon avait composé des mémoires sur les guerres qu'il avait faites, dans le genre des *Commentaires de César* : il ne nous en est rien parvenu.

Q—R—Y.

CORCUD, fils de Bajazet II, fut appelé à gouverner l'empire ottoman pendant l'absence de son père, occupé au pèlerinage de la Mecque. Corcud lui remit à son retour les rênes du gouvernement, et se retira dans l'Asie mineure, où on lui avait donné le sandjacet de Teké-Ili. Mécontent de cette résidence, il voulut

la changer contre le sandjacet de Surroukhan; mais son père lui ayant refusé cette faveur, Corcud se rendit auprès du sulthân d'Égypte, qui eut pour lui beaucoup d'égards, et lui assigna une pension de trois mille sequins par mois. Ces honneurs cependant inquiétaient vivement Corcud qui, connaissant la fierté de son père, était persuadé que sa conduite n'en était pas approuvée. Bajazet ne pouvait en effet souffrir que son fils fût à la charge d'un sulthân d'Égypte. Corcud, après avoir demandé avec instance à retourner dans sa province, s'embarqua pour s'y rendre, et arriva, malgré les corsaires de Rhodes qui croisaient dans ces parages, à Antakié, chef-lieu de son gouvernement. Il adressa sur-le-champ des lettres d'excuses et des présents à son père qui, oubliant ses écarts, le confirma de nouveau dans le gouvernement de Téké-Ili. Quelque temps après, il alla vivre à Magnésie, et on lui conféra le sandjacet de Surroukhan; mais sa tranquillité fut bientôt troublée par les excursions de Ahmed son frère, qui se jeta avec une nombreuse armée dans l'Asie mineure. Incertain dans ses mouvements et redoutant Ahmed, il reçut fort à propos, de Constantinople, des lettres des chefs de partis. Ceux-ci, voyant que les rênes du gouvernement allaient bientôt échapper des faibles mains de Bajazet, et passer dans celles de Sélim, dont ils connaissaient la férocité, avaient cru pouvoir remédier à cela, en se déclarant pour Corcud, connu par la douceur de son caractère. Pressé de se rendre à Constantinople pour s'emparer du gouvernement, Corcud se détermina d'autant plus facilement qu'il avait déjà occupé le trône provisoirement, lors de la mort de Mohammed II;

mais il arriva trop tard, les esprits étaient déjà disposés en faveur de Sélim. Corcud, déchu de ses espérances, se soumit sans répugnance à son frère, et les deux rivaux contractèrent un engagement qui semblait établir entre eux une paix durable; mais bientôt Corcud fut accusé d'entretenir des relations avec plusieurs personnes marquantes; Sélim, pour s'en convaincre, eut recours à l'artifice : il fait parvenir à Corcud des lettres supposées de plusieurs personnalités en place, qui l'engageaient vivement à reprendre les rênes du gouvernement. Corcud, sans aucune méfiance, reçoit ces lettres et y répond dans le même sens. Il promet même ses bonnes grâces à l'armée. La réponse est aussitôt portée à Sélim, qui ne doute plus des dispositions de son frère. Sous le prétexte d'aller à la chasse, il se rend inopinément à Magnésie, et fait investir le palais du malheureux prince. Celui-ci, se voyant cerné et sans aucun moyen de résistance, se sauve avec un domestique qui lui était dévoué. Obligés de se cacher de caverne en caverne, ils sont enfin découverts. Corcud arrêté fut étranglé par ordre de son frère, en 919 de l'hég. (1513 de J.-C.) R—s.

CORDARA (JULES-CÉSAR), naquit le 16 décembre 1704, d'une famille noble d'Alexandrie en Piémont, originaire de Nice. Dès son enfance, il fut envoyé à Rome, et il entra chez les jésuites, à l'âge de quatorze ans. Il se fit remarquer par son esprit et ses talents, qui le firent choisir pour continuer l'histoire de sa compagnie, entreprise par Orlandini, à qui succédèrent, dans le même travail, Sacchini et Jouvenci. Le P. Cordara ne publia de cette continuation qu'un volume, qui parut en 1750, à Rome, Rossi, in-

fol., sous ce titre : *Historia societatis Jesu pars sexta complectens res gestas sub Mutio Vitellesco, tomus prior.*; le style en est pur, élégant et plein de dignité. Lors de la destruction des jésuites, Cordara, qui était parmi eux depuis plus d'un demi-siècle, se retira dans sa patrie, au collège de St-Ignace, où le roi de Sardaigne permit à quelques ex-jésuites de demeurer ensemble. Il y mourut le 6 mars 1784, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait cultivé avec succès l'éloquence et la poésie. On lui doit encore : I. *Ristretto della vita, virtù e miracoli del B. Simone de Roxas, dell' ordine della santissima Trinità, della redenzione de' schiavi*, Rome, 1766, in-4°; II. *Collegii Germanici et Hungarici historia, libris IV comprehensa*, Rome, 1770, in-4°; III. une *Oraison funèbre de l'empereur Charles VI*; IV. la *Vie de la bienheureuse Eustoquie de Padoue*; V. des poésies italiennes et latines. Parmi ces dernières on distingue, *Carmen in fatuos numerorum divinatores, vulgò cabalistas*, et *Luc. Sectani, Q. fil. de totâ Græculorum hujus ætatis litteraturâ, sermones quatuor*, Hagæ-Vulpiæ, 1758, in-8°. Cette dernière pièce fut attribuée à Jérôme Lagomarsini, savant jésuite de Gènes, et au célèbre Jean Lanzi. Il est reconnu qu'elle est de Cordara (*Voy. les Notabilia de Herkens*, liv. 1^{re}, pag. 70) qui a voulu rappeler les satires de L. Sergadi, publiées sous ce titre : *Q. Sectani satyræ in Philodemum*. Il en donna, plus de vingt-cinq ans après, une deuxième édition augmentée et accompagnée de notes, Augsbourg, 1764; VI. *Discorso in morte di P. Metastasio*, Rome, 1763; VII. *De' Vantaggi dell' orologio italiano sopra l'oltramontano*,

Alexandrie 1783; VIII. il a été l'éditeur de l'histoire des campagnes du prince Eugène en Hongrie, de 1697 à 1717, écrite en très beau latin par le P. Gui Ferrari, jésuite, Rome, 1747, in-4°, avec une préface curieuse de l'éditeur. G—N.

CORDAY D'ARMANS (MARIE-ANNE-CHARLOTTE), née en 1768, à St-Saturnin, près de Séez, en Normandie, de parents nobles. Après les événements du 31 mai 1793, les chefs du parti républicain de la convention, pros crits par Robespierre, allèrent se réfugier dans les départements de l'Eure et du Calvados, où ils avaient l'espoir de soulever en leur faveur la nombreuse population de la Normandie. (*Voyez* GUADET, GENSONNÉ, PÉTON, etc.) Les livres de quelques écrivains, et surtout ceux de l'abbé Raynal, son auteur de prédilection, avaient fait oublier à Charlotte Corday les leçons de douceur et de résignation du paisible couvent où elle avait été élevée; la cause des réfugiés, honorable et belle dans les principes qu'elle s'était formés, l'énergie, le charme de leurs discours, et l'intérêt qu'inspirent toujours à une âme généreuse des hommes de mérite indignement persécutés, exaltèrent, outre mesure, son imagination ardente. Voyant le peu d'empressement de ses compatriotes à tirer vengeance des oppresseurs de son pays, elle se détermina à frapper seule un grand coup qui jetât le trouble et l'effroi dans les rangs de la faction triomphante. Elle se rend à Paris, où elle s'occupe d'abord à reconnaître l'esprit qui régnait dans le public, et se fait ensuite introduire dans les tribunes de la convention par l'abbé Fauchet, auquel cette simple complaisance pour une inconnue devait bientôt coûter la vie. (*Voyez* FAUCHET.) L'assemblée re-

tentissait des déclamations les plus violentes contre les malheureux proscrits; c'était à qui proposerait de prendre contre eux les mesures les plus extrêmes. Tant d'invectives contre des hommes dont elle avait embrassé la cause, redoublent l'indignation de Charlotte Corday, et elle ne balance plus à exécuter son projet. Marat, celui des députés conventionnels qui avait le plus contribué, au moins publiquement, à la révolution du 31 mai, ne paraissait pas à l'assemblée depuis quelques jours. Charlotte s'informe de son logement et lui écrit ces mots: « *Citoj en*, j'arrive de Caen, votre » amour pour la patrie, vous fait sans » doute désirer de connaître les événements qui ont eu lieu dans cette » partie de la république. Je me présenterai chez vous vers une heure, » ayez la bonté de me recevoir; je » vous mettrai à même de rendre un » grand service à la France. » Cette lettre et une seconde étant restées sans réponse, elle en écrivit une troisième le 15 juillet 1793. où elle parlait des grands secrets qu'elle avait à révéler et de ses malheurs personnels, auxquels elle espérait que la belle ame de Marat ne serait pas insensible. Elle suivit le porteur de ce billet, et arriva presque aussitôt que lui à la porte du député. Deux femmes qui étaient dans l'antichambre refusèrent d'abord de la laisser entrer; mais Marat, qui comprit, à leur conversation, que c'était la personne qui lui avait écrit, ordonna de l'introduire. Il était alors dans une baignoire, dévoré par une maladie dégoûtante qui le faisait tomber en putréfaction. La conversation s'étant engagée sur ce qui se passait dans le Calvados, Marat demanda à l'inconnue les noms des députés et des administrateurs qui étaient alors à Caen et à Evreux, les écrivit sous sa

dictée, et lui dit en terminant, que, sous peu de jours, il les ferait tous guillotiner à Paris. Charlotte ne voulut pas en entendre davantage; elle tire un couteau caché sous sa robe, et l'enfonce tout entier dans le sein de Marat, qui expire en poussant ce seul cri: « A moi, ma chère amie! » Les deux femmes accourent, le voyent expirant, et celle qui venait de lui donner la mort tenant encore son couteau sanglant à la main et cherchant à s'échapper. N'osant pas la saisir, elles bouleversent quelques meubles sur son passage, en criant à l'assassinat. La garde arrive, la coupable est arrêtée et livrée au tribunal révolutionnaire. Charlotte n'y montra pas un instant de faiblesse. Fouquier-Tinville ayant voulu faire l'éloge de Marat, elle l'interrompt brusquement, et dit que Marat était un monstre. Le délit et toutes ses circonstances étant non seulement avoués, mais soutenus par l'accusée, comme une action digne d'éloges, un pareil tribunal ne devait pas être embarrassé dans une affaire aussi claire: il affecta cependant d'épuiser toutes les formalités judiciaires avant de prononcer, et chargea Chauveau-Lagarde de la défendre. Voici tout ce que crut devoir dire ce défenseur. « L'accusée » avoue de sang froid l'horrible attentat qu'elle a commis; elle en » avoue, avec sang-froid, la longue » préméditation; elle en avoue les » circonstances les plus affreuses, en » un mot, elle avoue tout, et ne veut » avoir recours à aucun moyen de » justification; voilà, citoyens jurés, » sa défense tout entière. Ce calme » imperturbable, cette entière abnégation de soi-même, et qui n'annoncent aucun remords, pour ainsi » dire, en présence de la mort même; » ce calme et cette abnégation subli-

» mes, sous un rapport, ne sont pas
 » dans la nature. C'est à vous, citoyens
 » jurés, à juger de quel poids doit être
 » cette considération morale dans la
 » balance de la justice. » La fière républicaine remercia l'avocat avec grâce : « Vous avez, lui dit-elle, saisi le
 » véritable côté de la question ; c'était
 » la seule manière de me défendre, et
 » la seule qui pût me convenir. » Et elle voulut lui donner un témoignage de sa reconnaissance ; en le priant d'acquitter quelques petites dettes qu'elle laissait dans la prison. Elle entendit son arrêt de mort avec le même calme ; ses traits n'éprouvèrent pas la moindre altération ; enfin, cette force de caractère, presque surnaturelle, se montra avec la même énergie au milieu des huées de la populace rassemblée sur le chemin du supplice. Sa belle et noble figure était animée des couleurs les plus vives et les plus naturelles ; elle inspirait à la fois de l'intérêt, de l'étonnement et de la terreur. Lorsque l'exécuteur lui enleva une partie de ses vêtements, le sentiment de la pudeur offensée s'exprima dans ses traits ; la perte de la vie, qu'on allait lui ravir à l'instant même, était ce qui paraissait l'occuper le moins. Elle fut décapitée le 17 juillet 1793, âgée de vingt-cinq ans. Elle n'avait voulu être assistée par aucun prêtre. Louvet a parlé de Charlotte Corday avec un enthousiasme extraordinaire. Couet de Gironville, né à Orléans en 1760, et mort en 1802, a publié une brochure intitulée : *Charlotte Corday décapitée à Paris le 16 juillet 1793, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la vie de cette femme célèbre*, Paris (an IV), 1796, in-8°. : on y trouve la lettre de Corday à Barbaroux. B—U.

CORDEMOY (GÉRAUD DE), membre de l'académie française, né à Paris

au commencement du 17^e. siècle, d'une ancienne famille originaire d'Auvergne, exerça d'abord la profession d'avocat avec succès, mais sans vocation déterminée. Son penchant le portait à l'étude de la philosophie, et il devint bientôt l'un des disciples les plus distingués de Descartes. Un discours qu'il publia sur *la nature de l'ame*, le fit connaître de Bossuet, qui le plaça auprès du dauphin, en qualité de lecteur, et le chargea de composer l'*Histoire de Charlemagne*, pour l'éducation de ce jeune prince. Les recherches qu'il fut obligé de faire pour remplir cette tâche lui découvrirent les contradictions et les fables des auteurs qui ont écrit sur les premiers temps de notre histoire, et, en cherchant à les éclaircir et à les concilier, il se trouva naturellement conduit à remonter à l'origine de la monarchie. Comme il travaillait lentement, et qu'il ne se payait pas de subtilités et de vaines raisons, dans l'espace de dix-huit ans, il ne put conduire son ouvrage jusqu'à la fin de la seconde race ; il mourut le 8 octobre 1684, avant de l'avoir mis au jour. Son fils le termina, et le publia sous ce titre : *Histoire de France depuis le temps des Gaulois et le commencement de la monarchie, jusqu'en 987*, Paris, tome 1^{er}., 1685 ; tome II, 1689, in-fol. Quelques écrivains, entre autres, le P. Daniel, n'ont pas rendu, au travail de Cordemoy, la justice qu'il mérite. La sécheresse du style, et la manière de procéder de l'auteur, trop méthodique, rend fatigante la lecture de son ouvrage, mais on ne peut nier qu'il ne soit très utile, et que personne avant lui n'avait mieux débrouillé le cahos des premiers siècles de la monarchie. On a encore de lui : I. le *Discernement du corps et de l'ame, en six*

discours, Paris, 1666, in-12; II. *Discours physique de la parole*, 1668, 1677, in-12; III. *Lettre à un savant Religieux* (le P. Cossart), sur le système de Descartes touchant les bêtes, Paris, 1668, in-4°; IV. divers *Traité de métaphysique, d'histoire et de politique*, Paris, 1691, in-12. Ces divers morceaux ont été recueillis sous le titre d'*OEuvres de Cordemoy*, Paris, 1704, in-4°. On y remarque le *Traité de la nécessité de l'histoire, de son usage, de la manière dont il faut y mêler les sciences en la faisant lire à un prince*, morceau bien pensé, bien écrit, et qui suffirait pour prouver que Cordemoy était digne de la place qu'il occupait auprès du dauphin, et de l'amitié dont Bossuet l'a constamment honoré. W—s.

CORDEMOY (LOUIS GÉRAUD DE), fils du précédent, docteur de Sorbonne et abbé de Fenières, né à Paris le 7 décembre 1651, s'appliqua particulièrement à l'étude des ouvrages des controversistes, et fit plusieurs missions en Saintonge; il composa contre les erreurs des protestants plusieurs ouvrages écrits avec plus de solidité que d'agrément, dont on trouvera la liste dans le tome XXXVII des *Mémoires de Nicéron*. L'abbé de Cordemoy mourut à Paris le 7 février 1722, âgé de soixante-onze ans. Il continua, par ordre de Louis XIV, l'*Histoire de France*, commencée par son père, et la conduisit depuis Hugues Capet jusqu'à la mort de Henri 1^{er}, en 1060. Cette suite était conservée manuscrite dans la bibliothèque de Pontchartrain. On a encore de lui : I. *Récit de la conférence du diable avec Luther, fait par Luther même dans son livre de la Messe privée et de l'action des prêtres*; traduit du

latin, avec des notes, Paris, 1681, 1684, in-12, réimprimé avec d'autres ouvrages du traducteur, Paris, 1701, in-12, et enfin avec son *Traité des saintes images, prouvé par l'Écriture et par la tradition*, Paris, 1715, in-12. On ne doit pas confondre cet ouvrage avec un autre portant à peu près le même titre, et qui est attribué à Pillon; II. deux *Lettres contre Jurieu*, Paris, 1689, in-4°; III. *Traité de l'invocation des Saints*, 1686, in-12; IV. *Traité de l'Eucharistie*, 1687, in-12; V. *Traité contre les Sociniens*, 1696, in-12; VI. *L'Éternité des peines prouvée contre eux*, 1697, in-12; VII. et enfin différents petits ouvrages purement ascétiques. W—s.

CORDER (BALTHASAR), que Baillet appelle *Cordier*, et dont le nom est en latin *Corderius*, né à Anvers en 1592, entra dans l'ordre des jésuites en 1612, enseigna le grec pendant trois ans, la théologie morale pendant huit, fut nommé docteur en théologie à Vienne en Autriche, et y professa l'Écriture-Sainte. Ses grandes connaissances dans la langue grecque le portèrent à traduire en latin des écrivains grecs. Dans ce dessein, il parcourut l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Italie, et visita les principales bibliothèques. Dans un second voyage qu'il fit à Rome, il poursuivait avec ardeur ses travaux, quand il mourut le 24 juin 1656. Il a fait imprimer : I. *Job elucidatus*, Anvers, 1646, in-fol.; II. *Expositio patrum græcorum in psalmos ex vetustissimis manuscriptis codicibus concinnata, in paraphrasin, commentarium, et catenam digesta*, 1643-46, 3 vol. in-fol., grec et latin: la version latine et les notes sont de Corder; III. *Symbolarum in Mattheum, tomus alter quo continetur catena*

græcorum patrum triginta, collectore Nicetâ episcopo serrarum, interprete Corderio, Toulouse, 1647, in-fol. Le premier volume, contenant la chaîne de vingt-un PP. grecs seulement, recueil d'un anonyme, avait été traduit par le P. Poussines (*Possinus*), et avait paru l'année précédente. IV. *Catena sexaginta quinque græcorum Patrum in Lucam*, Anvers, 1628, in-fol., grec et latin; V. *Catena Patrum græcorum in Joannem*, 1630, in-fol.; VI. *S. Dionysii areopagitæ opera cum S. Maximi scholiis*, et *G. Pachymæ paraphrasi in epistolas*, Anvers, 1634, 2 vol. in-fol.; réimprimé à Paris, chez L. Cottereau, 1644, in-fol.; VII. *S. Cyrilli archiepiscopi Alexandrini Homeliæ XIX in Jeremiam prophetam, hæctenus ineditæ*, Anvers, 1648, in-8°.; VIII. *S. Cyrilli Apologi morales nunc primum in lucem editi*, Vienne (en Autriche.), 1630, in-8°.; IX. *S. Dorothei archimandritæ Institutiones asceticæ*, Anvers, 1646, in-12; X. *Joannis Philoponi in cap. prim. Geneseos de mundi creatione libri quatuor, una cum disputatione de paschate*, Vienne, 1630, in-4°, grec et latin. Il a laissé en manuscrit *Joannis Calecæ patriarchæ constantinopolitani et Joannis Ceranei Homiliæ in quatuor Evangelia unâ cum opusculo J. Geometræ de B. Virgine*, et *Liber Sapientiæ elucidatus*. Baillet met Corder au nombre des célèbres scholiastes d'entre les critiques ecclésiastiques de son siècle; mais Baillet s'est trompé en annonçant comme ayant vu le jour les ouvrages que nous avons indiqués n'être qu'en manuscrit.

A. B—T.

CORDERO (JEAN - MARTIN), auteur espagnol, né à Valence, dans le 16^e. siècle, composa plusieurs

ouvrages, et en traduisit un grand nombre d'autres, tels que la *Guerre des Juifs*, de Josèphe; Anvers, 1557, in-8°.; Madrid, 1616, in-4°.; l'*Histoire romaine*, d'Eutrope, ibid., 1561, in-8°.; divers fragments des *Épîtres de Sénèque*, sous le titre de *Flores*, ibid., 1555, in-8°.; la *Christiade*, de Jérôme Vida, ibid., 1554, in-8°.; le *Traité du duel*, d'Alciat, ibid., 1555, in-8°., etc. Ses autres ouvrages sont: I. *Promptuario de Medallas, traducido de diversas lenguas*, Lyon, 1561; in-4°, fig.; II. *el Hecho horrible y nunca oido de la muerte del hijo del gran Turco Solimano dada por su mismo padre*: c'est une relation de la fin tragique de Mustapha, frère de Zéangir, qui a fourni le sujet d'une tragédie de Chamfort, et d'une autre de M. Maisonneuve; III. *Modo de escribir en castellano para corregir los errores ordinarios*: ce traité fut imprimé avec la Relation de la mort de Mustapha et plusieurs autres opuscules, à Anvers, 1556, in-8°.; IV. *Summa de la doctrina christiana*, ibid., 1556, in-8°., etc. V—VE.

CORDES (SIMON DE), navigateur hollandais, était vice-amiral d'une flottille de cinq vaisseaux, commandée par Jacques de Mahu, et destinée à tenter la route des Moluques par le détroit de Magellan. Elle appareilla de l'embouchure de la Meuse le 27 juin 1598, et elle eut d'abord beaucoup à souffrir des vents contraires, de la disette des vivres, enfin de la négligence et de l'ignorance des pilotes. Mahu étant mort au mois de septembre, Cordes lui succéda dans le commandement. Après avoir été jeté sur les côtes de Guinée, la flotte, où le nombre des malades augmentait chaque jour, entra dans le détroit de Magellan le 6 avril 1599, et y fut re-

tenue jusqu'au 3 septembre, souffrant tout ce qu'il est possible d'imaginer. Les vaisseaux furent ensuite dispersés par la tempête, et deux d'entre eux furent pris par les Espagnols et les Portugais. Cordes après avoir battu la mer pendant cinquante-quatre jours, vint mouiller sur la côte du Chili par les 46°. S. Il y fut rejoint par un de ses vaisseaux que commandait Benningesen. Après avoir renouvelé leurs provisions à l'île Ste.-Marie, ils firent voile pour le Japon le 27 novembre. Dans leur longue navigation, les Hollandais rencontrent par les 16°. N., des îles habitées par des antropophages. Le 24 février 1600, le vaisseau amiral disparut, et depuis l'on n'en eut aucune nouvelle. Benningesen aborda à Bungo au Japon, le 19 avril, avec son pilote Adams. La relation du voyage de Cordes se trouve dans la 9^e. partie des grands Voyages de De Bry, sous ce titre : *Designatio navigationis Sebalt de Veer*, et dans le *Recueil des voyages de la compagnie des Indes*, tome I^{er}, édition d'Amsterdam, 1702; tome II, édition de Rouen, 1725, page 256. Le reste de la relation, dans ces deux collections, ne concerne que le voyage de Weert, l'un des capitaines de la flotte (*Voyez de WEERT*); il faut, pour connaître les aventures ultérieures de Cordes et de ses compagnons, consulter l'ouvrage intitulé : *Description des Indes occidentales*, par Antoine Herrera, Amsterdam, 1622, 1 vol. in-fol., à laquelle l'éditeur a joint divers extraits de voyages par le détroit de Magellan, un extrait contenu dans l'*Histoire de l'Amérique*, par Jean de Laet, et surtout la relation du pilote Adams, insérée dans le *Recueil de Purchas*, tome I^{er}. (*Voy. ADAMS*, au

Supplément), et dans celui de Harris, tome I^{er}. La relation de Cordes est peu intéressante pour la géographie; on a néanmoins donné son nom à une baie du détroit de Magellan. E—s.

CORDES (JEAN DE), en latin *Cordesius*, né à Limoges en 1570, d'une famille originaire de Tournay, montra dès sa jeunesse, beaucoup de goût pour les lettres; mais ses parents s'opposèrent à ses desirs, et le placèrent à Lyon chez un commerçant. Il y demeura jusqu'à trente ans. A cette époque, il renonça aux affaires, et suivit à Rome Alexandre de la Rochefoucault. Bientôt il embrassa l'état ecclésiastique, obtint un canonicat de Limoges, et devint abbé de Mauzac. Il voulut ensuite se faire jésuite, mais sa mauvaise santé l'obligea de renoncer à ce projet. Cordes mourut à Paris, en 1642, âgé de soixante-douze ans. Un bégaiement qui lui faisait répéter jusqu'à vingt fois les mêmes mots, affligea ses derniers instants. Il a publié : I. une *Dissertation sur S. Martial de Limoges*, qui se trouve dans le tome I^{er}. de la vie de ce saint, par Bonaventure de St.-Amable, Clermont, 1676; Limoges, 1683, 1685, in-fol., 3 vol. Cette dissertation, dans laquelle l'auteur prouve que S. Martial ne fut pas un des soixante-dix disciples de J.-C., et qu'il ne vint à Limoges qu'en 250, a été traduite en latin par François Bosquet, dans son *Histoire de l'Eglise de France*, et se trouve aussi dans les Bollandistes, avec des *Notes* du P. Papebroch. II. *Hincmari opuscula et Epistolæ; accesserunt Nicolai I et aliorum Epistolæ*, Paris, 1615, in-8°. Cordes fut le premier éditeur de ce recueil. III. *Georgii Cassandri opera*, Paris, 1616, in-fol.; IV. *Histoire des troubles du royaume de Naples*, en 1480, traduite de Ca-

mille Portio, Paris, 1607, in-8°. V. *Histoire des différens entre Paul V et la république de Venise*, traduite de Fra-Paolo, Paris, 1625, 1688, in-8°. Quelques auteurs lui ont attribué la traduction du traité de Mariana, *Des grands défauts qui sont en la forme du gouvernement des jésuites*, 1625, in-8°; mais cette traduction paraît être d'Auger de Mauléon. Cordes avait recueilli une bibliothèque très considérable, qu'il se faisait un plaisir de mettre à la disposition des savants, et qui fut achetée, après sa mort, par le cardinal Mazarin. Naudé en publia le catalogue, 1643, in-4°. Ce catalogue, précédé de l'éloge du propriétaire, est assez recherché par la richesse de la collection; mais il manque d'ordre. — CORDES (Denis de), de la famille du précédent, cultiva la littérature, fut avocat, puis conseiller au Châtelet. On rapporte qu'un homme, condamné à mort par son tribunal, et qui voulait en appeler, se désista de son appel lorsqu'il sut que Cordes avait été un de ses juges. Cette histoire est peu vraisemblable. Ce vertueux magistrat fut l'ami de Vincent-de-Paul, et l'aida beaucoup dans l'établissement de St.-Lazare. Il mourut en novembre 1642, et fut enterré à St.-Méry. Sa vie a été écrite par Godeau, évêque de Grasse, Paris, 1645, in-12. Elle est dédiée aux paroissiens de St.-Méry.

D. L.

CORDIER (MATHURIN), prêtre, né en 1479, en Normandie, suivant quelques biographes, et selon d'autres, dans la province du Perche, s'est fait une réputation assez étendue, en enseignant aux enfants les éléments de la grammaire latine. Il possédait très bien cette langue, et il était d'ailleurs doué d'une patience admirable. Il professa la grammaire

d'abord à Paris et dans quelques-unes des principales villes de France, et enfin à Genève, où il mourut; en 1564, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il avait formé de très bons élèves, parmi lesquels on doit remarquer Calvin, qui, par la suite, lui dédia son Commentaire sur la 1^{re} Épître de St. Paul aux Thessaloniens. Cordier avait embrassé la réforme, à la persuasion de son disciple, et les magistrats de Genève l'avaient nommé principal du collège de cette ville; mais, comme il n'avait en vue que d'être utile, il se démit volontairement de ses fonctions de principal pour reprendre celles de régent de quatrième, et son grand âge ne put jamais le déterminer à les abandonner un instant. Il avait composé, pour l'usage de ses écoliers, quelques ouvrages qui ont joui long-temps d'une certaine réputation. Les plus estimés sont : I. *De corrupti sermonis apud Gallos emendatione, et latine loquendi ratione*, 1530, in-4°. souvent réimprimé. On estime surtout la quatrième édition, intitulée : *Commentarius puerorum de quotidiano sermone*, Paris, Rob. Estienne, 1550, in-4°; II. *Colloquiorum scholasticorum libri quatuor*, 1564, in-8°. Ces dialogues ont été traduits en français par Chapuseau, en 1569; par Gab. Chapuis en 1574, par Jean des Caurres en 1578, et en partie par Dumas, en 1762. On doit encore à Cordier une Version interlinéaire des Distiques attribués à Caton, et le Miroir de la Jeunesse, ouvrage plus connu sous le nom de la *Civilité puérile*. Cet ouvrage, dont la première édition est de Poitiers, 1559, a été imprimé un grand nombre de fois, ce qui en prouve au moins l'utilité dans un temps où l'on n'en avait point de meilleur. Lacroix du Maine lui attribue des

Remontrances et Exhortations au roi et aux états de son royaume, en vers français, Genève, 1561, in-4°. On trouvera, dans l'*Histoire littéraire de Genève*, un bon article Cordier, et un autre dans le *Dictionnaire de Bayle*, qui peuvent servir de supplément à celui-ci, pour les titres d'ouvrages qu'on n'a pas jugé à propos d'indiquer. W—s.

CORDIER (NICOLAS), prêtre, naquit au Hâvre en 1682. Il est auteur d'une *Instruction des pilotes*, en trois parties, qui sont : le *Pilotage*, les *Tables de déclinaison*, et le *Journal de navigation*. Cet ouvrage est fort estimé. L'auteur fut professeur hydrographe du roi à Dieppe, où il est mort en 1766. Pendant plus de quarante ans qu'il occupa cette place, il a fait un nombre considérable de bons élèves. Son père était aussi auteur de plusieurs petits ouvrages de navigation, et a dressé quelques cartes marines, estimées dans le temps. — CORDIER (François), sieur des Maulets, fut quelque temps dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta vers 1680, et mourut en 1693. On a de lui le *Manuel chrétien*, et la *Vie d'Anne des Anges*, carmélite, Paris, 1694, in-8°. — CORDIER (Claude-Simon), chanoine d'Orléans, né dans la même ville en 1704, y mourut le 17 novembre 1772, après avoir publié une *Vie de la mère de Chantal*, fondatrice de l'ordre de la Visitation, Orléans, 1752, in-12. Z.

CORDONNIER. Voy. SAINT-HYACINTHE.

CORDOUE. Voy. GONSALVE.

CORDOVA (FRANÇOIS HERNANDEZ DE), était un riche colon de Cuba que des aventuriers mirent à leur tête pour aller faire des découvertes à l'ouest. Il fit voile de la Havane le 8

février 1517, avec trois petits vaisseaux équipés à ses frais et à ceux de Vélasquez, gouverneur de l'île. Dès qu'il eut doublé le cap St-Antoine, Ant. de Alaminos, son pilote, qui avait servi sous Colomb, lui conseilla de cingler directement à l'ouest, parce qu'il y devait faire d'importantes découvertes. Après vingt-un jours d'une navigation difficile, on aperçut le cap Catoche, extrémité orientale du Yucatan, nom donné à ce pays par les naturels. Bientôt ceux-ci vinrent en canot auprès des vaisseaux, et invitèrent les Espagnols à descendre à terre; ces derniers furent surpris de trouver de grandes maisons bâties en pierre, et d'autres marques d'une civilisation qu'ils n'avaient pas encore vue dans le Nouveau-Monde. Le cacique, qui reçut Cordova avec une cordialité apparente, ayant donné un signal, des hommes embusqués attaquèrent avec beaucoup d'ordre les Espagnols qui eurent quinze hommes blessés, et ne purent se débarrasser de leurs ennemis qu'en faisant usage des armes à feu. Cordova abandonna ce pays, emmenant avec lui deux prisonniers, et continua sa route à l'ouest sans perdre la côte de vue. Le seizième jour, il arriva vis-à-vis d'une bourgade que les gens du pays appelaient *Kimpech*, et où l'on a bâti depuis la ville de Campeche. Après avoir longé une grande étendue de côtes très arides, ils découvrirent l'embouchure d'une rivière où ils voulurent faire de l'eau; mais, malgré les précautions de Cordova, les Indiens lui tuèrent quarante de ses gens; tous les autres furent blessés et eurent beaucoup de peine à regagner leurs vaisseaux. En retournant à la Havane, ils abordèrent à la Floride, où ils furent de nouveau assaillis par les naturels. Cordova mourut à Cuba, dix jours après son arrivée. E—s.

CORDOVA (ALPHONSE DE), né à Séville, astronome et médecin, qui vivait sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, compléta et corrigea le fameux almanach perpétuel du juif Abraham Zacuth, intitulé : *Almanach perpetuum solis*, et le fit imprimer en 1496, in-4°. On a aussi du même Cordova des *Tables astronomiques*, en latin, Venise, 1517, in-4°. — Un autre Alphonse de CORDOVA, religieux augustin, né à Salamanque, « fut le premier, dit G. » Mayans, qui enseigna dans cette ville, vers 1474, l'obscur philosophie des Nominiaux, qu'il avait étudiée à Paris. » Il mourut en 1504. — CORDOVA (Fernandez), ainsi nommé parce qu'il naquit à Cordoue, dans le 16^e. siècle, acquit la réputation d'un savant distingué, et composa un livre devenu rare, intitulé : *Didascalía multiplex*, Lyon, 1615, in-8°. — CORDOVA (Juan de) est auteur d'un roman de chevalerie qui a pour titre : *Historia del valeroso cavallero Lydamor de Escocia*, Salamanque, 1539, in-fol. V—VE.

CORDUS (A. CRÉMUTIUS), auteur d'une *Histoire des guerres civiles de Rome et du règne d'Auguste*, fut témoin, presque en naissant, des dissensions qui renversèrent la république, et des proscriptions dont son père avait été l'une des nombreuses victimes. La franchise avec laquelle il s'exprimait dans ses discours, sur l'énorme crédit de Séjan, fut aussi la cause de sa perte. Ce favori le fit accuser, devant le sénat, du crime de lèse-majesté, parce qu'il avait osé louer dans ses écrits Brutus et Cassius. Il est vrai qu'on affectait alors de traiter de brigands ces deux républicains, morts depuis soixante-dix ans. Cependant leurs statues subsistaient encore, et les écrivains qui

avaient parlé d'eux honorablement dans ce long espace de temps n'avaient été ni blâmés, ni inquiétés. Malgré cela, Cordus, ne doutant point que sa condamnation n'eût été préparée et commandée d'avance, résolut de la prévenir par une mort volontaire, et commença à exécuter son projet, en s'abstenant de toute nourriture. Celle qu'on lui apportait fut secrètement écartée par lui pendant trois jours ; le quatrième, les forces l'abandonnèrent, et son dépérissement ne laissa plus aucun doute sur sa funeste résolution. A peine ses accusateurs en eurent-ils connaissance, qu'ils coururent au sénat, présentant requête sur requête pour en obtenir un prompt jugement ; mais, pendant que les sénateurs délibéraient sur cette demande, Cordus, dit Sénèque, s'était absous lui-même, *jam ille se absolverat* ; il n'existait plus. Tibère fit brûler publiquement tout ce que l'on put découvrir des ouvrages de Cordus. Une copie, cachée par sa fille Marcia, échappa à cette destruction, et se multiplia en d'autres temps. Sénèque, Tacite, Suétone, Dion, etc., possédaient ces écrits. C'est à Marcia que Sénèque, long-temps après, adressa un discours de consolation, quand elle perdit son fils. C'est là qu'il lui rappelle le courage, la résignation qui l'avaient aidée autrefois à supporter la mort funeste de Crémutius Cordus son père, et les témoignages qu'elle avait reçus de la reconnaissance publique, pour en avoir sauvé les ouvrages, « qui sont, dit-il, » dans les mains et dans le cœur de » tous les Romains. » Si ces ouvrages n'existent plus aujourd'hui, la vraie cause de leur perte n'est donc point dans les mesures inquisitoriales de Tibère, mais dans le concours de circonstances fatales qui a fait périr

tant d'autres monuments précieux de l'antiquité.

D—x.

CORDUS (EURICIUS), médecin, poète du 16^e. siècle, dont le véritable nom, suivant Melchior Adam, est *Henricus Urbanus*, naquit à Simsthausen, petit bourg de la Hesse. Il fit ses études dans les principales universités de l'Allemagne; mais en sortant de ces écoles, son père ayant douze enfants et très peu de biens, il fut obligé, pour subsister, de se mettre, pendant quelque temps, à instruire la jeunesse à Erfurt. La manière dont il s'acquitta de cette fonction lui fit honneur; car il nous reste une lettre qu'Érasme lui a écrite pour lui témoigner la satisfaction qu'il avait de le voir occupé si utilement. Vers l'an 1512, Cordus passa en Italie, où il fut disciple de Nicolas Léoniceni et de Manard à Ferrare; il y fut reçu docteur en médecine. Ce fut dans ce pays qu'il prit pour la botanique le goût qu'il conserva toute sa vie. A son retour en Allemagne, il enseigna la médecine à Erfurt, et fut ensuite professeur à Marbourg; mais en 1534, on l'appela à Brême pour être médecin de cette ville, où il mourut le 24 décembre 1538, âgé d'environ soixante-trois ans. Sa vie fut partagée entre la littérature et les sciences. Il a composé des poésies latines qui ne parurent que long-temps après sa mort, et il traduisit du grec en vers latins le poème qui nous est resté de Nicander, intitulé *Theriaca et Alexipharmaca*. Celui de ses ouvrages où il a mis le plus d'érudition, et qui lui a fait le plus d'honneur, porte le titre de *Botanologicon, sive colloquium de herbis*. Ce sont des dialogues dans lesquels il expose tout ce que l'on savait alors sur les plantes; ils sont agréablement écrits, mais plus amusants qu'instruc-

tifs. Il fait des efforts pour déterminer les plantes des anciens, et surtout de Dioscoride; mais ne sachant pas très bien le grec, comme il l'avoue lui-même, il fit peu de véritables découvertes. Participant au défaut de son temps, il montre plus d'érudition que de connaissances puisées dans l'observation de la nature. On ne doit donc pas être étonné de le voir se tromper souvent dans l'indication qu'il fait des plantes; quelquefois aussi il rencontre juste, et éclaircit des points qui avaient été douteux jusqu'alors. Ses ouvrages sur la médecine font voir qu'il avait des connaissances fort étendues sur son art, et qu'il haïssait le charlatanisme et les préjugés. Cordus fut en correspondance avec les hommes les plus distingués de son siècle. Il était l'admirateur de Rabelais. Il se fit des ennemis par la franchise avec laquelle il s'exprimait. Vers le milieu du 18^e. siècle, Wigand Kahler a rendu hommage à sa mémoire en publiant l'histoire de sa vie: *Vita Euricii Cordi, Rinteln, 1744, in-4°*. Ses principaux ouvrages sont: I. *Regiment wie mann sich von der neuen plage der englisch schweis genannt bewahren solle*, Nuremberg, 1529, in-4°; Tubingue, 1529, in-4°; Fribourg, 1529, in-8°. Éloy dit que ces deux dernières éditions sont en anglais; il n'a pas connu le titre de la première édition, qui fut donnée en allemand. C'est un des premiers traités qui ont paru sur une maladie nouvelle et jusqu'alors inconnue qui faisait de grands ravages en Angleterre, et à laquelle on donna le nom de *suetie* ou de *sueur anglaise*. Depuis cette époque, elle a perdu peu à peu de sa malignité. L'auteur indiquait les moyens de s'en garantir. II. *Nicandri theriaca et alexipharmaca in latinica*

versus redacta, Francfort, 1532, in-8°. III. *Botanologicon, sive colloquium de herbis*, Cologne, 1534, in-8°. Paris, 1551, in-12 ou in-16, avec les notes de Valérius Cordus sur Dioscoride; IV. *Judicium de herbis et medicamentis singulis quorum in medicina usus est, et hujus generis eorum quæ apud medicos contravertuntur explicatio*, dans l'édition de Dioscoride donnée à Francfort, 1549, in-fol. : cet ouvrage, de même que les suivants, ne parut qu'après la mort de l'auteur; V. *De abusu uroscopiæ conclusiones, earumdemque enarrationes adversus mendacissimos medicastro qui imperitam plebeculam, vanâ suâ uroscopiâ et medicatione, miserè bonis et vitâ spoliant*, Francfort, 1546, in-8°. Ce livre n'a pu désabuser le peuple et détruire ce préjugé qui existe encore. VI. *Opera poetica*, Helmstædt, 1614, in-8°. C'est la réunion de toutes ses poésies. D—P—s.

CORDUS (VALÉRIUS), fils du précédent, naquit à Simsthausen, dans la Hesse, le 18 février 1515. Son père lui apprit de bonne heure les langues savantes, lui inspira le goût des sciences, et lui fit part de tout ce qu'il savait lui-même. Valérius alla ensuite à Wittemberg, et successivement dans plusieurs autres universités de l'Allemagne. Ainsi que son père, il cultiva la botanique, et fut bientôt en état d'expliquer Dioscoride; mais, dans cette étude, il ne suivit pas la marche de son père, et fut aussi plus heureux que lui dans ses recherches et dans ses explications; il ne se contenta pas de l'érudition; il voulut encore observer la nature, voir et comparer les objets vivants. La médecine, la chimie, la pharmacie et la botanique occupaient toute la pénétration et l'activité de son esprit. Le nombre et

l'exactitude de ses connaissances le firent nommer, malgré sa grande jeunesse, professeur de médecine à Marbourg. Pierre Belon, célèbre par son voyage au Levant, fut son disciple, et l'accompagna dans quelques excursions de botanique. Valérius Cordus, après avoir parcouru la Hesse, la Saxe, la forêt Noire, la Bohême et l'Autriche, pour en connaître les plantes, et en avoir découvert un grand nombre qui n'étaient pas connues, et fait plusieurs observations curieuses, partit pour l'Italie en 1542. Il s'arrêta quelque temps à Padoue, à Pise, à Lucques, à Florence, et partout on admira son savoir. Il mourut à Rome, des suites d'un coup de pied de cheval, le 25 septembre 1544, dans sa 29^e. année. Cornélius Sivard, qui avait été son compagnon de voyage, recueillit ses papiers et la belle collection de plantes d'Italie qu'il avait rassemblée, et les remit à la famille. En 1549, Egenolphe, libraire de Francfort, fit paraître, à la suite de la version latine de Dioscoride, par Ruell, in-fol., les *Remarques ou Annotations de Cordus*. Ces notes étaient le recueil des leçons publiques qu'il avait données à Marbourg. On y a réuni les trois opuscules suivants: *Sylva rerum fossilium in Germania plurimarum, metallorum, lapidum, stirpium aliquot rariorum; De artificiosis extractionibus liber; Compositiones medicinales aliquot non vulgares*. Ce dernier traite de la médecine et de la chimie. On a encore de Cordus: 1. *Dispensatorium pharmacorum omnium, quæ in usu potissimum sunt*, Nuremberg, 1535, in-8°, très souvent réimprimé avec les notes de Coudenberg et de Mathias Lobel. Coudenberg, apothicaire à Anvers, le traduisit en français, sous le titre de *Guidon des*

apothicaires, Lyon, 1575, in-12. Ce Dispensaire est encore aujourd'hui un ouvrage estimé. II. *Historiæ stirpium libri quatuor*, à *Conrado Gessnero collectæ, et præfationibus illustratæ*, Zurich, 1561, in-fol., par les soins de Conrad Gessner, qui y a joint d'autres ouvrages de Cordus, et même quelques-uns de sa propre composition. On cite une autre édition de Strasbourg, de la même année, qui est probablement la même avec un nouveau titre. Gessner dédia cet ouvrage au collège des médecins de Wittemberg. Il y ajouta des planches; mais le plus grand nombre sont celles de Tragus, et plusieurs sont transposées. La première partie du livre contient les *Remarques* sur Dioscoride, mais elles ne sont pas d'une grande importance; la seconde, sous le titre d'*Histoire*, contient des descriptions de plantes faites sur le vivant: elles font plus d'honneur à Cordus, et l'on y trouve plusieurs espèces décrites pour la première fois. Il fait voir, dans plus d'une occasion, qu'il était excellent observateur. C'est ainsi qu'il détermine avec beaucoup de vérité le caractère des plantes de la famille des légumineuses. Il prend soin surtout d'indiquer exactement la saveur des végétaux, en quoi il a été rarement imité par ses successeurs. III. *Stirpium descriptionis liber quintus, quas in Italia sibi visas describit, in præcedentibus vel omnino intactas, vel partim descriptas, à morte præventus, perficere non potuit*, Strasbourg, 1563, in-fol. Melchior Adam parle d'un 6^e. livre, mais il est resté manuscrit. IV. *De Halosantho, seu spermate Ceti, vulgò dicto, liber*. On le trouve dans l'ouvrage de Conrad Gessner, qui parut à Zurich en 1566, in-8^o, sous le titre: *De omnium fossilium gene-*

re. On voit, par ces détails, que si Valérius Cordus eût vécu plus longtemps, il eût contribué plus efficacement aux progrès de la botanique et des sciences en général. Plumier a consacré à la mémoire du père et du fils un des nouveaux genres qu'il observa en Amérique, auquel il donna le nom de *cordia*; il comprend des arbres intéressants, entre autres celui de l'Asie qui produit les sébastes, fruit employé comme béchique, dans la médecine. Cordus était dans l'usage de signer son nom, dans ses manuscrits, par une sorte de rebus, en faisant l'image d'un cœur, auquel il ajoutait la terminaison *das*. Un écrivain a confondu cette figure avec un o, et il en a conclu que ces remarques étaient d'un auteur nommé *Odus*.

D—P—s.

CORÉ. Voy. AARON.

CORÉAL (FRANÇOIS), voyageur espagnol, né à Carthagène en 1648, s'embarqua pour l'Amérique en 1666, aborda aux Antilles, alla ensuite à la Floride, puis au Mexique, et, après avoir parcouru jusqu'en 1681 la partie septentrionale du nouveau continent, il prit parti, à la rivière de Darien, avec des filibustiers anglais qu'il accompagna dans leurs courses. Le désir de revoir sa patrie le fit retourner en 1684 en Angleterre, d'où il gagna l'Espagne. Il quitta ce pays l'année d'après, et s'embarqua à Lisbonne pour le Brésil. Trois mois après son arrivée à San-Salvador, il fut envoyé pour donner les ordres sur un convoi chargé de porter des provisions aux Portugais établis dans la capitainerie de St.-Vincent, ce qui lui fournit l'occasion de voir une partie de l'intérieur du Brésil. Il séjourna dans ce pays jusqu'en 1690, époque à laquelle il résolut d'aller par terre au Paraguay. Les difficultés de la route lui paru-

rent si grandes, qu'il profita de l'occasion d'un vaisseau anglais portant pavillon espagnol, pour se rendre de Rio-Janeiro à Buénos-Aires. Il traversa le continent jusqu'au Pérou, qu'il parcourut en plusieurs sens, quitta Lima en 1695, passa par Quito, Popayan et Cali sur le Rio Cauca, et, gravissant les montagnes, il arriva au fort Bonaventure, situé dans une baie du grand océan. Il s'embarqua pour Panama, traversa l'isthme, prit son passage sur un vaisseau qui allait à la Havane, où il resta une partie de l'année 1697. Il en partit au mois d'août, arriva à Cadix à la fin de septembre, après avoir employé trente-un ans à visiter l'Amérique. La guerre de la succession, qui menaçait d'éclater, le força, en 1700, à faire un voyage en Angleterre, et à passer deux fois en Hollande pour disposer de quelques effets qu'il avait entre les mains de négociants de ces deux pays. Il revint au commencement de 1707 à Carthagène, où il vécut tranquillement. Le grand nombre de pays visités par Coréal, le long séjour qu'il a fait dans chacun d'eux, rendent la lecture de ses voyages extrêmement intéressante. On y trouve une foule de particularités d'autant plus curieuses qu'elles sont souvent relatives à des contrées sur lesquelles nous n'avons eu jusqu'à présent que très peu de notions positives. Coréal entretient peu le lecteur de ses aventures personnelles, et s'occupe plus particulièrement d'écrire ce qu'il a vu. On ne peut lui reprocher aucune erreur importante; si ses observations ne sont pas profondes, elles sont généralement judicieuses. Il montre une grande antipathie pour les moines, dont il raconte quelque détails scandaleux. Sa relation parut sous ce titre. *Voyages de François Coréal aux*

Indes occidentales, contenant ce qu'il y a vu de plus considérable pendant son séjour de 1666 à 1697, traduits de l'Espagnol, Amsterdam, 1722, 3 vol. in-12, fig.; la même relation fut traduite en hollandais la même année. On ne connaît pas l'original espagnol, ce qui a fait penser à quelques écrivains que quelqu'un avait pris le nom de Coréal pour publier sur l'Amérique un recueil de documents extraits de divers écrivains. Coréal est souvent cité par les auteurs de *l'Histoire générale des voyages*. E—s.

CORELLA (ALPHONSE DE), médecin du 16^e. siècle, nommé aussi *Lopez de Corella*, probablement, selon Nicolas Antonio, du lieu de sa naissance, petite ville de Navarre. Après avoir professé, d'une manière très distinguée à l'université d'Alcala, Corella fut rappelé dans sa patrie, en qualité de médecin stipendié. Les ouvrages qu'il a publiés sont en grand nombre, et tous fort rares aujourd'hui: I. *Secretos de filosofia, astrologia y medicina, y de las quatro mathematicas ciencias, divididos en cinco quinquagenos de preguntas*, Valladolid, 1546, in-fol.; Saragoce, 1547, in-fol.; II. *Enchiridion, seu methodus medicince*, Saragoce, 1549, in-12.; Valence, 1581, in-16; III. *De arte curativâ libri quatuor*, Estella, 1555, in-8°.; IV. *Naturæ querimonia*, Saragoce, 1564, in-8°.; V. *Annotationes in omnia Galeni opera*, Saragoce, 1565, in-fol.; Madrid, 1582, in-4°.; VI. *De naturâ venæ*, Saragoce, 1573, in-8°.; VII. *De febre malignâ et placitis Galeni*, Saragoce, 1574, in-8°.; VIII. *De morbo pustulato liber unus*, Valence, 1581, in-4°.; IX. *Catalogus auctorum qui post Galeni ævum et Hippocrati et Galeno contradixerunt*, Valence, 1589, in-12. Z.

CORELLA (JACQUES DE), capucin navarrois, prédicateur de la cour d'Espagne, sous le règne de Charles II, mourut en 1699, à l'âge de quarante-deux ans, ayant déjà composé en langue espagnole un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs, tels que les suivants, obtinrent un succès prodigieux : I. *Conférences morales*, 3 vol. in-fol., qui ont joui des honneurs d'une dixième édition ; II. *Devoirs du Confesseur*, réimprimés à Madrid, pour la vingt-quatrième fois, en 1742. On y trouve une explication des propositions condamnées par Alexandre VII et par Innocent XI. — **CORELLA** (Jérôme Ruiz de), marquis d'Almenara, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Theatro y descripcion del mundo y del tiempo*, Anvers, 1614.

V—VE.

CORELLI (ARCANGELO) naquit à Fusignano, sur le territoire de Bologne, en 1653. Au rapport d'Adami, il reçut les premières leçons de contrepoint de Matteo Simonelli, maître de la chapelle du pape, et son maître de violon fut J.-B. Bassani, de Bologne. C'est sans fondement que le bruit a couru qu'en 1672, Corelli était venu à Paris, et que Lulli l'avait fait renvoyer par jalousie. Corelli, au sortir de ses études musicales, partit pour l'Allemagne, et fut même au service du duc de Bavière, en 1680. Il retourna deux ans après en Italie, et se rendit à Rome, où il publia, en 1683, son premier œuvre, composé de douze sonates pour deux violons et une basse, avec une partie appelée *organo* pour le clavecin. En 1686, le roi d'Angleterre, Jacques II, envoya le comte de Castelmair en ambassade à Rome, avec un cortège considérable. La reine Christine, qui venait d'abdiquer la couronne de Suède et se trouvait alors à Rome, y fit jouer

dans son palais un drame qui faisait allusion à cette ambassade solennelle. Le poëme était d'Alessandro Guidi, de Vérone, et la musique de Bernardo Pasquini; Corelli conduisait l'orchestre composé de cent cinquante musiciens. Corelli avait déjà une si grande réputation, qu'on le demandait dans toute l'Europe. Mattheson l'appelait le *Prince de tous les musiciens*, et Gasparini lui donnait le titre de *virtuosissimo di violino, e vero Orfeo de' nostri tempi*. Ce grand violoniste reçut bientôt à Rome les témoignages le plus marqués de la bienveillance du cardinal Ottoboni, protecteur éclairé des beaux-arts : Crescembeni nous apprend qu'il tenait tous les lundis une séance musicale dans son palais. C'est là que Corelli fit connaissance avec le célèbre Hændel. Ce prélat nomma Corelli premier violon et directeur de sa musique, et lui donna un logement dans son palais. Ce dernier lui resta attaché jusqu'à sa mort, arrivée le 18 janvier 1713. Le caractère de Corelli était doux, aimable, et tout-à-fait conforme au style de sa musique. Un jour qu'il jouait du violon dans une assemblée nombreuse, il s'aperçut que chacun se mettait à causer. Il posa doucement son violon au milieu du salon, disant qu'il craignait d'interrompre la conversation. Ce fut une leçon pour les auditeurs, qui le supplièrent de reprendre son violon, et lui prêtèrent toute l'attention due à son talent. Voici les titres de ses ouvrages : l'œuvre I^{er}. des *Sonates en trio* parut à Rome en 1683 ; l'œuvre II parut en 1685, sous le titre de *Balletti di Camera*, et lui attira une querelle de la part de Paul Colonna, sur une succession diatonique de quintes, entre le premier dessus et la basse d'une allemande de la 2^e. sonate. En 1690, il publia l'œuvre III ; et, en 1694

l'œuvre IV, qui, comme l'œuvre II, consiste en airs de ballets. L'œuvre III est le chef-d'œuvre de Corelli, comme le remarque Avison, célèbre organiste, dans son ouvrage sur l'*Expression musicale*. « Quoique depuis » Corelli, dit-il, le style de la musique s'est bien changé, et que l'on » ait fait de grands progrès dans la » recherche de l'harmonie, cependant » on trouve dans les meilleurs compositeurs modernes le fond des idées » de Corelli, dont ils ont su habilement profiter, en étudiant surtout » l'œuvre III et l'œuvre V des sonates. » L'œuvre V de Corelli parut à Rome en 1700, et l'on croit que l'auteur le fit graver à ses frais. On en a publié un grand nombre d'éditions. La dernière est due à M. J. B. Cartier. Elle est précédée d'une courte notice sur Corelli, où l'on trouve ce passage sur l'œuvre V : « Ces sonates doivent être regardées par ceux qui » se destinent à l'art du violon, comme leur rudiment : tout s'y trouve, » l'art, le goût et le savoir. Quoi de » plus vrai, de plus naturel, et en même temps de plus large que ses » *adagio* ? de plus suivi et de mieux » senti que ses *fugues* ? de plus naïf » que ses *gigues* ? Enfin, il a été le » premier à nous ouvrir la carrière de » la sonate, et il en a posé la limite. » Dans l'œuvre VI, sont les *Concerti grossi*, que Corelli publia lui-même, le 3 décembre 1712, c'est-à-dire, environ six semaines avant sa mort. Torelli, excellent violoniste, avait composé un recueil intitulé : *Concerti grossi con una pastorale per il santissimo Natale*, qui furent publiés en 1709; mais ce fut aux *Concerti* de Corelli que ce genre dut son plus grand éclat. Ce sont, de tous ses ouvrages, ceux qu'il a le plus soignés. Les concertos ont pris des for-

mes bien différentes dans les mains de Tartini, de Stamitz, de Mestrino, de Jarnowick, et surtout de Viotti; mais si l'on ne peut aujourd'hui entendre avec plaisir ceux de Corelli, on peut du moins les étudier avec fruit. Etienne Roger, éditeur de musique à Amsterdam, avait promis un 2^e. livre de *Sonates* de Corelli, qui n'a point paru. Une statue a été érigée à Corelli dans le Vatican, avec cette inscription : *Corelli princeps musicorum*. F—LE.

CORENZIO (BÉLISSAIRE), peintre, grec de nation, naquit vers 1588, suivant le Dominici; Lanzi dit, au contraire, que cet artiste, après avoir passé cinq ans dans l'école du Tintoret, se fixa à Naples vers 1590, ce qui doit faire reporter sa naissance à une époque bien différente. Ce maître avait reçu de la nature une grande abondance d'idées et une promptitude d'exécution admirable. Quatre peintres expéditifs auraient fait à peine tout ce qui est sorti des pinceaux de cet artiste. On ne peut pas le comparer au Tintoret, comme quelques écrivains l'ont prétendu. Il ne fut pas non plus imitateur de ce maître, ainsi qu'on le voit dans le tableau peint pour le réfectoire des bénédictins à Naples, où il représenta le miracle de la *Multiplication des pains*, composition immense, terminée en quarante jours; mais, le plus souvent, il imita le cavalier d'Arpino (V. JOSEPHIN). Quelquefois néanmoins il se souvint des principes de l'école vénitienne, mais, en conservant un caractère de style qui lui était propre, particulièrement dans les *gloires* qu'il couvre de nuées épaisses, et pour ainsi dire humectées de pluie. « S'il fut fécond d'inventions », dit le cavalier Massimo, » il ne fut pas assez choisi. » Il peignit peu à l'huile, quoiqu'il excel-

lât dans la force et dans l'union du coloris. L'appât du gain le portait à entreprendre de grandes machines à fresque, et il se montra, pour ce genre de compositions, varié, résolu, juste dans l'ensemble, souvent étudié dans les détails, et généralement assez correct, quand un compétiteur habile travaillait auprès de lui. C'est ce qui arriva à la chartreuse de Naples, dans la chapelle de S. Janvier. Il y employa tout son talent, parce qu'il était excité par le succès de Caracciolo, qui y avait placé un tableau que l'on admirait comme le plus beau de ses ouvrages. Corenzio se faisait aider, pour la perspective, par un artiste célèbre dans cette partie, qui introduisait dans ses fresques des figurines coloriées avec finesse, et si bien entendues, qu'elles s'accordaient agréablement avec le sujet principal. Dans le tome III des *Lettre pittoriche*, on en lit une du P. Sébastien Resta de l'Oratoire, où l'on voit que Corenzio était aussi appelé *le chevalier Bélisaire*, et qu'il vécut cent vingt ans; mais différents auteurs assurent que cette dernière circonstance est une fable. Tiraboschi nous fournit plusieurs preuves de la crédulité innocente du P. Resta. On croit que Corenzio mourut vers 1643, des suites d'une chute qu'il fit en tombant d'un échafaud d'où il retouchait quelques fresques. C'est à lui qu'il faut reprocher les mauvais traitements que tous les peintres étrangers eurent à souffrir à Naples et ceux qui rendirent si misérable la fin de la vie du Dominiquin. « Bélisaire s'était formé dans » cette ville une espèce de royaume, » dit Lanzi, et il exerçait une tyrannie sans pitié sur les autres artistes : on le craignait comme un homme frauduleux, faux et vindicatif. »

Il abreuva de dégoûts, et fit renvoyer successivement Annibal Carrache, le Josépin, le Guide, le Gessi, Jean-Baptiste Ruggieri et Laurent Ménini; enfin il dirigea les plus affreuses persécutions contre le Dominiquin, qu'il fit inquiéter par les menées les plus odieuses. (Voy. DOMINIQUIN)

A—D.

CORET (PIERRE), d'Ath dans le Hainaut, fut d'abord curé de St-Crespin, puis de Notre-Dame de Tourmay, et enfin chanoine de cette ville, où il mourut en 1602. On a de lui deux ouvrages; le premier, dans lequel il se propose de réfuter les principes religieux avancés par Lanoue, dans ses *Discours politiques*, est intitulé: *Defensio veritatis*, Anvers, 1591, in-8°. Le second, dirigé contre la *République* de Bodin, a pour titre: *Anti-Politicus*, Douai, 1599, in-8°. — CORET (Jacques), jésuite, mort à Liège en 1721, est auteur d'une *Vie d'Anne de Beauvais*, Lille, 1667, in-4°, et de quelques ouvrages ascétiques qui n'ont de remarquable que la singularité de leurs titres; ce sont: le *Journal des Anges*; la *Maison de l'Éternité*; le *cinquième Ange de l'Apocalypse*, etc. — CORET Y PERIS (Christophe), prêtre, professeur de belles-lettres à l'université de Valence, est, au rapport de Mayans, l'un des meilleurs grammairiens que l'Espagne ait produits. Il était né à Alboraya, et mourut vers 1760, dans un âge avancé. On a de lui: I. une édition des *Commentaires de Léonard Mijavila, sur la Grammaire de Torrella*, Valence, 1712, in-8°; l'éditeur l'a enrichie d'additions très importantes; II. une traduction en espagnol, des *Dialogues* de Vivès, Valence, 1723, et 1749, in-8°; III. des Remarques sur la Grammaire de Torrella, sous

ce titre : *Noches i Dias feriadas sobre la Sintaxis del maestro Torrella*, Valence, 1750, in-8°. W—s.

CORETTE (MICHEL), chevalier de l'ordre de Christ, fut, au commencement du 18^e siècle, un des partisans de la vieille musique française. Il était organiste de la maison professe des jésuites, à Paris. Son amour pour l'antique psalmodie qui charmait nos aïeux lui attira de fréquents sarcasmes de la part de ses confrères, et les jeunes gens de son école étaient désignés par eux sous le nom d'*Anachorètes* (ânes à Corette). Malgré ses ridicules, ce musicien fut utile à son art par les différentes méthodes qu'il publia. Ses principaux ouvrages sont des *pièces de clavecin, des concerto*; une *Méthode de dessus de viole*, 1748; le *Maître de clavecin*, 1753; les *Amusements du Parnasse*, en 3 livres; *Prototypes pour l'accompagnement*; plusieurs livres pour l'orgue, etc. D. L.

CORINNE, née à Tanagre en Béotie, près de Thèbes, fut surnommée *la Muse lyrique*. Contemporaine de Pindare, elle étudia la poésie avec lui, et triompha cinq fois de ce célèbre poète. Elle fut, dit-on, redevable de cet honneur à l'avantage du dialecte éolien, qu'elle employa de préférence au dorique, dont se servait son redoutable concurrent. On prétend aussi qu'elle dut son triomphe à sa beauté. C'est à Corinne que Plutarque (*de glor. Athen.*) attribue l'excellent conseil qu'on donna à Pindare de jeter beaucoup de fictions dans ses poésies. Trop docile à ce précepte judicieux, mais susceptible, comme tous les autres, de restrictions prescrites par le goût, Pindare composa un poème dans lequel il entassa indistinctement tout ce qu'il put recueillir de traditions fabuleuses.

» Vous versez le sac, lui dit Corinne, » quand il faut semer grain à grain. » Le lyrique thébain ne prit pas la critique comme il avait reçu le conseil; il reprocha amèrement aux auditeurs l'ineptie de leur jugement, provoqua de nouveau Corinne au combat, et accompagna son défi des expressions les plus injurieuses. Pausanias, Ephes-tion (dans son *Enchiridion*), Suidas, Athénée et Antonius Liberalis citent plusieurs ouvrages attribués de leur temps à cette fameuse Corinne; il ne nous en reste aujourd'hui qu'un petit nombre de fragments recueillis par Fulvius Ursinus et par Chrétien Wolf, dans ses *Fragments et Éloges des huit femmes poètes*, dont il a donné une édition. Les Tanagriens placèrent le tombeau de Corinne dans l'endroit le plus apparent de leur ville, et il y existait encore du temps de Pausanias, ainsi que son portrait, où elle était représentée la tête ceinte d'un ruban. — Suidas cite deux autres CORINNE, l'une de Thespies, l'autre de Thèbes. A—D—R.

CORINNUS, d'Ilion, poète épique bien antérieur à Homère, puisqu'il vivait, dit-on, du temps même du siège de Troie, dont il célébra les revers et la fin tragique, dans une *Iliade*, modèle prétendu de celle d'Homère, qui en emprunta une foule de choses. Ce Corinnus était, au rapport de Suidas, l'élève de Palamède, et employa, le premier, les caractères doriques, récemment inventés par son maître. Il avait également écrit la guerre de Dardanus contre les Paphlagoniens. Tout cela a bien l'air d'une fable inventée à plaisir par les détracteurs d'Homère, pour lui ravir la gloire de son invention. Suidas et la princesse Eudoxie, ne donnent tout cela que pour des oui-dire. A—D—R.

CORIO (BERNARDIN), historien, naquit à Milan, d'une famille patricienne, en 1459. Le duc Galéas Sforce et plusieurs autres grands seigneurs assistèrent à son baptême, et furent ses parrains, suivant l'usage où l'on était alors, en cette ville, d'en admettre plusieurs. Le père de Bernardin jouissait de l'estime et de l'amitié du prince, qui la fit partager à son fils. Les talents et les mœurs de ce jeune homme le rendirent bientôt cher à tout le monde. Il avait une disposition étonnante à l'art oratoire, et le droit, tant canonique que civil, qu'il étudia avec le plus grand soin, le rendit très utile au duc Ludovic Sforce, surnommé le More, qui s'empara du gouvernement peu après la mort de Galéas. Corio était si vanté pour son érudition, que Ludovic le chargea d'écrire en italien l'histoire de sa patrie, tandis que, par ses ordres, Tristan Calchi, fils de son ministre et premier secrétaire, en faisait une en latin. Il favorisa même, d'une manière toute spéciale, Corio dans l'entreprise de ce travail; car il lui constitua pour cet objet un revenu particulier, et lui fit ouvrir toutes les bibliothèques et toutes les archives de ses états. On montre encore, dans celles du royaume d'Italie, la lettre patente par laquelle Ludovic Sforce invita les évêques, abbés, moines, etc., des contrées de la Valteline et de tous les pays sur le lac de Côme, à laisser Corio maître de fouiller dans leurs dépôts de manuscrits, et même d'en emporter à Milan ce qui lui conviendrait pour s'en servir à loisir. Dans ce diplôme, il est qualifié par le duc, *familiarem nostrum*, et l'on croit qu'il remplissait auprès de lui la charge de chambellan; mais, comme cet acte est du 1^{er}. octobre 1497, il est évident que ce ne fut pas à vingt-

cinq ans, comme l'a dit Argelati, mais à trente-huit ans, qu'il eut la commission d'écrire l'histoire de Milan. On lui reproche d'avoir adopté beaucoup de fables des anciennes chroniques en ce qui concerne les premiers temps de cette ville; mais on convient de son exactitude pour les faits qui s'y passèrent depuis la conquête de Milan par Marcellus. Il fait un assez bon emploi des monuments et des titres, et en général il est aussi véridique que le pouvait être un historien choisi et payé par Louis-le-More, écrivant presque sous ses yeux. Corio est le premier Italien qui ait écrit l'histoire en langue vulgaire; son style, quoiqu'il soit loué par Vossius et Simler, est dur, incorrect, et rempli de latinismes, selon l'usage de ce temps-là. Le roi de France, Louis XII, s'étant emparé du Milanais, et ayant fait conduire en son royaume le prince Ludovic, comme prisonnier, en 1500, Corio fit imprimer son histoire à ses frais, selon Paul Jove, et il y dépensa une partie de sa fortune qui était considérable. Cet ouvrage, auquel il joignit ses *Vitæ Caesarum*, fut imprimé à Milan, sous la domination du gouverneur que Louis XII y avait établi, et néanmoins Corio dédia cette édition au cardinal Ascanio Sforce, frère de Ludovic, en l'appelant son unique seigneur. Paul Jove et Vossius ont dit qu'il était mort de chagrin, à cause des malheurs arrivés à Ludovic; mais il vécut encore dix-neuf ans après la catastrophe de ce prince. Paul Jove lui-même convient, ainsi que Trithème, que Bernardin Corio mourut sexagénaire, en 1519. Dans l'intervalle, et notamment en 1513, époque où Maximilien Sforce, l'un des fils de Ludovic, se trouvait remplacé par les Suisses sur le trône de son père, il

avait été l'un des décurions de la ville. Parmi les vers qui furent faits à sa louange, lors de sa mort, on remarque ce distique :

Bernardine tibi insubres debere fatentur
Non minus ac magno Roma superba Tito.

Ses ouvrages imprimés sont : I. *Bernardini Corii viri clarissimi Mediolanensis Historia*, Milan, 1503, in-fol. Ce titre lui ayant paru trop court, il le changea, dans la même édition, en cet autre plus conforme au goût du temps : *Dello eccellentissimo oratore messer Bernardino Corio Milanese Historia, continente de la origine di Milano tutti li gesti, fatti, detti preclari, e le cose memorande Milanesi, infino ad tempo di esso autore cum summa fede de idioma italico composta*, sans indication de pays, ni table : on y ajouta, dans la suite, un *Repertorio chronico*, qui manque dans plusieurs exemplaires. Cette édition est belle et rare ; on la recherche beaucoup plus que les trois autres qui parurent ensuite in-4°, savoir : deux à Venise, en 1554, et 1565. Cette dernière est fort infidèle, parce que l'éditeur (Thom. Porcacchi), en réformant entièrement le langage, a retranché des passages importants et curieux ; la quatrième parut à Padoue, 1646, in-4° ; II. *Vitæ Caesarum continenter descriptæ à Julio ad Federicum Enobar dum*. Ces Vies, écrites en italien, malgré ce titre latin, sont jointes aux premières éditions de l'ouvrage précédent. III. *Utile dialogo amoroso* poëme, probablement en vers latins, car il était terminé par ce vers :

Ore Venus, Pallas manibus, Diana pudore.

il s'est perdu ; on ne le connaît que par la mention qu'en a faite Picinelli. Il existait en un gros volume manuscrit, qu'on croyait autographe, entre les mains de Jean-Ange de Custodi-

bus, vers le milieu du 18^e. siècle, un quatrième ouvrage de Bernardin Corio, intitulé : *Bernardi Corii, Marci filii, de Viris illustribus libri II.* — Son neveu, Charles CORIO, s'occupa aussi de travaux historiques, et il a laissé un *Tableau de la ville de Milan.* G—N.

CORIOLAN (CAIUS-MARCUS surnommé), naquit à Rome, d'une famille patricienne. Doué d'une force de corps extraordinaire et d'une brillante valeur, il se distingua dès sa jeunesse dans plusieurs batailles. Corioles, capitale des Volsques, ayant été assiégée l'an 261 de Rome, 493 av. J.-C., par le consul T. Posthumius Cominius ; le jeune Marcius repoussa une sortie que les assiégés avaient tentée, pendant que le général romain marchait contre les Antiates, à la tête d'une partie de son armée. Profitant de ce succès, il entra dans la place avec les Romains qu'il avait ralliés, et força les habitants de se rendre à discrétion. Après cet exploit, il rassembla de nouveau sa troupe victorieuse, vola avec elle vers le consul, et décida le gain de la bataille. Cominius fit publiquement son éloge, lui mit sur la tête une couronne d'or, lui accorda la dixième partie du butin, lui fit présent d'un cheval de bataille, et, pour mettre le comble à sa gloire, lui décerna le surnom de *Coriolan*. Il lui avait de plus offert dix prisonniers à son choix ; mais le généreux Coriolan n'accepta de tous ces dons que le cheval de bataille et un seul prisonnier, son hôte, et ancien ami de sa famille, auquel il rendit la liberté. L'année suivante, Rome fut affligée d'une famine, et les Antiates profitèrent de cet événement pour faire des courses sur son territoire. Les tribuns empêchèrent qu'on ne fit des levées ; mais Coriolan, ayant rassemblé un

certain nombre de jeunes gens, admirateurs de son courage, repoussa les ennemis, et retourna triomphant à Rome avec un butin considérable. Il devint plus que jamais l'idole des patriciens; mais les tribuns et leurs partisans lui jurèrent dès-lors une haine éternelle. La division parmi les deux ordres fut bientôt à son comble, et Coriolan se fit remarquer par ses procédés violents contre le parti populaire. Il fut appelé en jugement par les tribuns, comme ayant affiché la tyrannie, espèce d'accusation bannale, qui dès-lors ne manquait jamais de produire un grand effet sur la multitude. Elle hésita cependant à le condamner, et les tribuns prononcèrent contre lui, en leur propre nom, la peine capitale; mais les patriciens le défendirent et s'opposèrent à ce qu'il fût précipité de la roche Tarpeienne. Cité de nouveau à comparaître vingt-sept jours plus tard, il se défendit avec autant d'énergie que de présence d'esprit. Il parla de ses grandes actions, montra ses couronnes, ses blessures et les citoyens auxquels il avait sauvé la vie. L'assemblée allait l'absoudre et se séparer, lorsque le tribun Décius lui reprocha d'avoir violé une loi, très respectée et qui remontait même à l'origine de Rome; il l'accusa de n'avoir pas remis au trésor public le butin qu'il avait fait sur les Antiates, et de l'avoir partagé entre ses soldats. Cette inculpation adroite réveilla dans l'esprit du peuple des sentiments d'envie et de cupidité. Coriolan, faiblement défendu par les patriciens, fut condamné à un bannissement perpétuel par douze tribuns sur vingt-un. Il avait toujours été, pour Veturie sa mère, le fils le plus tendre et le plus respectueux: forcé de la quitter, il l'exhorta, ainsi que Volumentia sa femme, au courage et à la patience. Il lui recommanda ses deux

enfants en bas âge, et sortit de Rome, méditant les plus terribles projets de vengeance. De tous les peuples voisins et ennemis de Rome, les Volsques étaient le plus en état d'entreprendre de nouveau la guerre, malgré le mal que Coriolan lui-même leur avait fait. Il se rend à Antium, l'une de leurs villes, pénètre dans la maison d'Artius Tullus, leur général, et va se placer près du foyer des dieux domestiques, lieu sacré chez les anciens. Là, il se fait reconnaître de celui qui avait long-temps été son ennemi: il lui apprend ses malheurs et la haine ardente qui l'anime contre les Romains. Tullus et lui, maintenant unis par les mêmes intérêts, trouvent moyen de rompre la trêve, en faisant exclure la jeunesse des Volsques des jeux publics donnés par les Romains. Ils se partagent alors le commandement; Tullus couvre le pays du côté du Latium; Coriolan, adopté par les Volsques et reçu au rang de leurs sénateurs, entre sur le territoire de Rome avec l'élite de l'armée. Avant que les consuls puissent s'y opposer, il prend et saccage plusieurs petites places et fait partout d'horribles dégâts; ayant toutefois l'attention de ménager les terres des patriciens. Il s'avance enfin jusque près des fossés Cluiliens, à cinq milles de Rome. Dans son effroi, le peuple, toujours porté aux résolutions extrêmes, demandait à grands cris la paix et le rappel de Coriolan; mais le sénat n'adopta point cette mesure. Il se contenta d'envoyer au redoutable ennemi de Rome, une députation de cinq personnages consulaires, au nombre desquels étaient Cominius, qui l'avait comblé de tant d'honneurs, et Minucius, le plus zélé de tous ceux qui s'étaient prononcés en sa faveur contre les tribuns. Coriolan leur accorda seulement une

trêve de trente jours pour se résoudre à accepter les conditions qu'il leur offrait. Il employa ce temps à ravager le territoire des alliés de Rome; mais quoiqu'il s'emparât alors de sept villes, dès ce moment des murmures se firent entendre dans son armée. On disait, non sans quelque raison, qu'au lieu de profiter d'une de ces circonstances qui décident du sort des états, il accordait aux ennemis le temps nécessaire pour se mettre en défense. Quoi qu'il en soit, Rome, naguère si superbe, ne profita pas de ce temps précieux; lorsque Coriolan revint à ses portes, ce furent encore des députés et non des soldats qu'elle envoya au-devant de lui. Coriolan menaça les nouveaux ambassadeurs de les traiter comme des espions s'ils revenaient dans son camp. Les pontifes et les augures qui se présentèrent ensuite l'ayant trouvé également inflexible, on crut que la république était perdue; mais Valérie, dame romaine, eut soudain une idée à laquelle Rome dut son salut. Elle alla trouver la mère et la femme de Coriolan, et les pria de se joindre aux autres matrones pour obtenir de lui qu'il épargnât sa patrie. Malgré sa répugnance et la crainte de ne pas réussir, Véturie consentit enfin à cette démarche, quand elle eut été autorisée par le sénat à la tenter. Coriolan reçut avec des transports de joie sa mère et sa famille; il se livra aux tendres sentiments de la nature, mais sans laisser d'abord à Véturie l'espoir de le fléchir; cependant, lorsqu'il vit celle qu'il honorait à l'égal des dieux, prosternée à ses pieds, toute en pleurs, et le suppliant d'abjurer sa vengeance, il ne fut plus maître de lui. « O ma mère, s'écria-t-il, vous me désarmez! » Puis, d'une voix basse, il ajouta : « Rome est sauvée et

» votre fils est perdu. » Il ne prévoyait que trop le sort que les Volsques lui réservaient et qu'il allait mériter. Après avoir promis d'engager ses nouveaux concitoyens à faire la paix, et, s'ils s'y refusaient, d'abjurer le commandement, il donna le signal de la retraite. En lui obéissant, et en renonçant ainsi à l'espoir fondé d'anéantir des ennemis implacables, les soldats de Coriolan donnèrent une preuve bien remarquable de respect pour sa personne et de soumission aux lois de la discipline. Les Romains se portèrent en foule dans les temples, et firent connaître par la ferveur de leur piété quel avait été l'excès de leur frayeur. Véturie et ses compagnes furent reçues avec des acclamations générales, et le sénat leur offrit une récompense : elles se bornèrent à demander qu'on leur permît d'élever à leurs frais un temple à *la Fortune des femmes*. Il fut construit, mais aux dépens du trésor public, au lieu même où Véturie avait fléchi la colère de son fils. Valérie fut la première prêtresse de ce temple, dont on défendit l'entrée aux hommes. Cependant Tullus, secrètement jaloux de Coriolan et de l'enthousiasme qu'il avait inspiré aux soldats, saisit une occasion si favorable de perdre son rival. Il l'accusa d'avoir sacrifié à ses affections privées les plus chers intérêts du peuple hospitalier qui avait tant fait pour lui. Coriolan entreprit de se justifier; mais Tullus, qui craignait son éloquence, excita une émeute et le fit tuer par des gens apostés. Les Volsques plaignirent son sort, et le peuple d'Antium consacra sa mémoire par un superbe monument. Rome, en apprenant la mort de ce fameux transfuge, ne témoigna ni joie ni douleur; mais les dames romaines obtinrent du sénat la permission de porter pendant

deux mois le deuil de Coriolan. Dans ce récit des derniers instants de Coriolan, on a suivi l'opinion, très probable, du plus grand nombre des auteurs; cependant Cicéron paraît croire qu'il se tua lui-même. Tite-Live observe que les historiens varient sur le genre et sur l'époque de sa mort. Il ajoute que, selon Fabius Pictor, écrivain très ancien, Coriolan mourut fort âgé, répétant souvent que l'exil était bien pénible pour un vieillard. La destinée et le caractère de Coriolan lui ont assuré une place durable dans le souvenir des hommes, et, à l'exemple de l'histoire, la poésie et la peinture se sont pluës à le prendre pour sujet de leurs travaux. Il existe de Shakespeare une tragédie de *Coriolan*, où les traditions historiques sont plus respectées que les règles de l'art; Thomson, l'auteur des *Saisons*, a aussi traité le même sujet; M. de Ségur a composé une tragédie de *Coriolan*, qui se trouve dans le *Théâtre de l'Hermitage*; plusieurs auteurs français se sont exercés sur ce sujet (Voy. CHAPOTON.) Un tableau du Poussin représente Coriolan désarmé par les prières de sa famille. D—T.

CORIAN (CHRISTOPHE), dessinateur et graveur en bois, naquit à Nuremberg vers 1560; il passa en Italie, et travailla long-temps à Venise. M. de Henecke présume que son nom de famille était *Lederer* (corroyeur), qu'il changea en Italie contre celui de *Coriolanus*. Vasari, dans la vie de Marc-Antoine, dit positivement que Christophe Coriolan, après avoir exécuté à Venise un grand nombre de belles estampes, grava en bois les portraits des peintres, sculpteurs et architectes, dessinés par lui Vasari et ses élèves. L'ouvrage de cet artiste-historien n'est pas le seul que Christophe ait

enrichi de ses gravures; il a fait, pour la volumineuse collection des ouvrages d'histoire naturelle d'Aldrovande, la plupart des planches nombreuses qu'on y trouve; l'*Ars gymnastica Hieronymi Mercurialis* est également orné de figures gravées par Coriolan; on en voit encore dans les cours d'anatomie d'André Vesal. Coriolan s'était retiré dans sa vieillesse à Bologne, où il mourut au commencement du 17^e siècle. — CORIAN (Barthélemi), fils aîné du précédent, naquit à Bologne en 1590. Dessinateur et graveur comme son père, il apprit les éléments de son art dans la maison paternelle. Admis à l'école du Guide, il vit bientôt croître et se développer le germe du talent qu'il avait reçu de la nature; il dédia au pape Urbain VIII plusieurs ouvrages qu'il avait exécutés en taille de bois d'après le Guide, les Carraches et Vanni. Quelques-unes de ces tailles de bois sont exécutées en clair-obscur; elles sont très estimées. Coriolan avait un bon goût de dessin; il savait donner à ses têtes un beau caractère, et les extrémités de ses figures sont bien marquées. Il a gravé, d'après Paul Macci, quatre-vingt-deux sujets emblématiques. Ses estampes en clair-obscur sont gravées sur trois planches de bois; la première pour les contours et les ombres fortes; la seconde pour les demi-teintes, et la troisième pour les parties claires. Coriolan mourut en 1654. — Jean-Baptiste CORIAN, son frère, né à Bologne en 1595, était peintre et graveur; il avait appris de Jean-Louis Valesio les principes de la peinture. On voit dans les églises de Ste.-Anne et de l'Annonciade, à Bologne, plusieurs tableaux de Jean-Baptiste; il paraît cependant qu'il s'est plus occupé de gravure. Plusieurs frontis

pices de livres, ainsi qu'un grand nombre de thèses, sont gravés de sa main. Quelques-unes des estampes de Coriolan sont très rares, et particulièrement celle qui représente *Cupidon endormi*, pièce en clair-obscur, sans marque, mais de l'invention du Guide. Les connaisseurs préfèrent les tailles en bois de Coriolan à ses gravures au burin. Il a beaucoup travaillé d'après le Guide et Louis Carache. Presque tous les portraits qu'il a gravés représentent des hommes célèbres de son temps. — Sa sœur, Thérèse-Marie CORIOLAN, cultiva, comme lui, la peinture et la gravure; mais ses ouvrages sont peu nombreux.

A—s.

CORIPPUS (FLAVIUS CRESCONIUS), évêque au 6^e. siècle, africain de naissance, poète latin, est auteur de plusieurs ouvrages très dissemblables, ce qui a fait croire long-temps que Cresconius et Corippus étaient des écrivains différents. Quelques variations dans l'orthographe de ces noms, tantôt réunis, tantôt séparés, contribuèrent aussi à prolonger cette opinion. On a pu facilement confondre avec cet évêque un Cresconius, évêque de Compostelle, qui fit adopter divers canons au concile tenu dans cette ville en 1056; car on doit aussi à notre Cresconius Corippus des recueils de canons des premiers siècles de l'Eglise. Mais le savant J. A. Fabricius ayant comparé ce qu'ont dit à ce sujet Baronius, Conrad Gessner et d'autres érudits, en a conclu, avec beaucoup de probabilité, que, sauf ce qui concerne l'évêque de Compostelle, tout le reste se rapporte à un seul et même auteur. Plusieurs de ses ouvrages parvenus jusqu'à nous ne sont pas sans mérite. Ses poésies se distinguent par un style fort supérieur à celui de ses contemporains. Il s'était

rempli des grands modèles du siècle d'Auguste, et l'on ne remarque dans ses écrits que peu de taches de la rouille qui avait déjà tant dégradé la langue latine au 6^e. siècle. A peine, dit Barthius, trouverait-on parmi les chrétiens un seul poète préférable à Corippus. En le comparant, ajoute-t-il, aux auteurs les plus renommés de son temps, tel, par exemple, que Venantius Fortunatus, on croit voir un vrai poète romain à côté d'un versificateur gaulois ou franc, aussi l'appelle-t-il par honneur *le dernier poète latin*. Ses ouvrages sont : I. *Johanneis* (la Jeannéide), poème héroïque en vers hexamètres, dont le sujet est la guerre d'Afrique glorieusement terminée vers 548 par Jean, surnommé *Troglita*, l'un des meilleurs généraux de Justinien, et frère de Pappus le mathématicien. Procope en parle avec éloge en divers endroits, et particulièrement au livre II, chap. 28 de la *Guerre contre les Vandales*. Ce poème est inédit, et peut-être est-il perdu. Dautius; dans une lettre à Nic. Heinsius (tome V, page 217, coll. de Burmann, in-4^e.), dit, d'après Conrad Gessner et Simler, que le manuscrit avait existé dans la bibliothèque de Bude. Cuspinien avait vu cet ouvrage au mont Cassin, et il en cite plusieurs vers dans son *Histoire des Césars*. C'est ce qui faisait soupçonner à Barthius, cent ans après (*Advers.*, liv. LV, c. 2), que l'un de ces manuscrits pouvait avoir été transporté à Vienne. Il invitait avec instance les savants à en faire la recherche, ajoutant que, s'il pouvait en obtenir une copie à quelque prix que ce fût, il suspendrait tout autre travail pour ne s'occuper que de la publication de ce poème, avec un commentaire. Léon Marcien en fait l'éloge dans la *Chro-*

nique du mont Cassini (I. III, c. 2.) Corippus en parle lui-même dans l'ouvrage indiqué ci-après, N^o. II, où il dit :

Quid Libycas gentes, quid Syrtica praelia dicam,
Jam libris completa meis ?...

II. *Fragmentum panegyrici in Justinum minorem*. C'est l'éloge de Justin, empereur en 565 jusqu'en 578. III. *Panegyricum breve in laudem Anastasii*. Anastase était trésorier et préfet du palais de Justin. IV. *De laudibus Justiniani minoris, ejusque in Justinianum I avunculum pietate libri quatuor*. Autre panégyrique du même empereur. Il est triste de voir ces derniers ouvrages remplis d'adulation, pour un prince indigne de tout éloge. Ils parurent ensemble à Anvers, 1581, in-8^o, avec des notes de Michel Ruizius; à Paris, 1610, in-8^o, avec celle de Th. Dempster, etc. La dernière édition est celle qu'a donnée Jøger, dans son recueil des Panégyriques des anciens, Nuremberg, 1779, in-8^o, avec un choix de notes. On estime aussi l'édition d'Altdorf, 1745, in-8^o, avec les notes de Rittershus, donnée par les soins d'André Goetz, et celle que Foggini a publiée dans le *Corporis historiae byzantinae nova appendix*, Rome, 1777, in-fol. L'éditeur y a joint ses notes à celles des commentateurs qui l'avaient précédé. Adrien de Cattembourg (*Biblioth. Remonstrantium*, p. 6), parle d'un commentaire inédit sur Corippus, par Arckelinus. Gasp. Barthius a commenté aussi ces mêmes ouvrages, et il en préparait une édition quand celle de Paris de 1610 fut publiée, ce qui le détourna de son dessein. Il se contenta alors d'insérer une grande partie de ses notes dans plusieurs livres de ses *Adversaria*. V. *Breviarium canonum*. L'auteur, devenu évê-

que vers 570, adressa cet ouvrage à son confrère Libère. Ce livre, divisé en trois cents titres ou trois cents trois, suivant le manuscrit d'Helmstadt, est extrait des Actes des apôtres et de ceux des premiers conciles. C'est là qu'on trouve, pour la première fois, les décrets des papes mis au nombre des canons de l'Eglise. Ceux des papes Sirice jusqu'à Gélase figurent dans ce recueil. Fr. Pithou le publia à Paris, 1598, in-8^o, et il a été souvent réimprimé depuis. VI. *Concordia canonum*, autre ouvrage publié à la suite du précédent dans la Bibliothèque canonique, Paris, 1661, in-fol. D—X.

CORK (RICHARD BOYLE, comte DE), surnommé le *grand comte de Cork*, naquit dans le comté de Kent en 1566. Il étudia d'abord les lois, mais la mort de ses parents l'ayant presque entièrement privé de ressources, il entra dans les bureaux du chancelier de l'échiquier. Voyant qu'il n'avancait que bien lentement, il résolut de voyager, afin, comme il l'apprend lui-même, d'améliorer sa fortune. Il arriva en 1588 à Dublin, où, muni de bonnes recommandations, il ne tarda pas à avoir de l'occupation qui lui donna les moyens de bien connaître l'état de l'Irlande. En 1595, il épousa une femme qui lui apporta 500 livres sterling de revenu. S'étant trouvé, pour des achats de terres, en concurrence avec des hommes puissants de ce pays, ils lui suscitèrent des tracasseries, qui le forcèrent d'aller en Angleterre pour se justifier. Il retourna en Irlande avec le titre de greffier du conseil de la province de Munster. Le président, qui connaissait la bonne opinion qu'Élisabeth avait de Boyle, eut pour lui beaucoup de bienveillance. Promu à de nouveaux emplois, il donna de nouvelles preuves d'intelligence et de zèle. Les Irlandais re-

belles et leurs alliés, les Espagnols, ayant été défaites vers la fin de 1601, il fut porteur de cette nouvelle si agréable pour Élisabeth. De nouveaux succès lui firent donner l'année suivante une commission semblable. Ayant perdu sa femme, il épousa la fille du secrétaire d'état d'Irlande, eut créé chevalier le même jour. Nommé membre du conseil privé du Munster, il consacra tous ses soins à la prospérité et à la défense de cette province. Il remplit ensuite avec distinction l'emploi de grand-trésorier d'Irlande; mais il se brouilla avec le comte de Strafford, nouveau vice-roi d'Irlande, qui, de concert avec Laud, archevêque de Cantorbéry, ne néglegia rien pour nuire à Boyle, qui avait obtenu le titre de comte de Cork. Lorsque Strafford fut traduit en 1641 devant la chambre haute en Angleterre, pour crime d'état, Cork déposa contre lui. L'accusé, indigné, tint des propos injurieux contre Cork, qui déclara n'être pas venu en Angleterre pour se venger de ce qui s'était passé entre eux, puisqu'il n'avait apporté aucune pièce contre lui; mais qu'ayant été mandé, et sommé de répondre, il avait dû dire la vérité. Il était à peine de retour en Irlande, que ce pays vit éclore la révolte fatale qui le déchira si long-temps. Quoique Cork n'eût jamais servi, il entra dans la carrière des armes avec une ardeur incroyable, surtout quand on considère son âge avancé. Il fortifia le château de Lismore, sa résidence principale, arma et disciplina ses gens, courut à Yonghall, place assez faible, rassembla ses vassaux, mit ses quatre fils à leur tête, et se vit ainsi, en peu de temps, chef d'un corps de cinq cents hommes qui lui étaient dévoués, et qu'il entretenait à ses frais. Le Munster fut, par sa vigilance, la dernière

partie du royaume que les rebelles attaquèrent; il remporta sur eux de fréquents avantages, leur prit plusieurs châteaux, et leur tua plus de trois mille hommes. Lorsque la paie de ses troupes eut épuisé son argent, il fit convertir sa vaisselle en monnaie. Cependant ses forces, ses trésors et sa patience finirent par s'épuiser, et il écrivit à l'orateur de la chambre des communes du parlement d'Angleterre pour lui exposer, dans les termes les plus pressants, la situation déplorable de la province. En même temps, quoique tout le monde désespérât du salut de ce pays et craignît d'exaspérer les rebelles, Cork songea à les punir légalement; il fit décerner par les juges des bills ou décrets d'accusation contre onze cents personnes, dont quelques-unes tenaient le rang le plus distingué, toutes convaincues d'avoir trempé dans la révolte. Il envoya ces décrets en Angleterre, en signifiant que son intention était de poursuivre les accusés suivant toute la rigueur des lois. Cette démarche hardie ne l'exposa pas plus qu'un autre aux attaques des rebelles; mais la mort du président St.-Léger, qui les avait tenus en respect, leur ayant donné plus de hardiesse, ils vinrent en force l'assaillir le 3 septembre 1642, et furent défaites: un des fils du comte périt dans l'action. Malgré cette perte douloureuse, il continua à servir son pays avec la même ardeur, quoiqu'il ne fût plus en état de faire d'aussi grandes choses; car ses biens étaient dévastés, et il avait tout sacrifié pour soutenir la lutte honorable dans laquelle il s'était engagé. Le chagrin, les infirmités de la vieillesse, enfin les fatigues de la guerre épuisèrent sa santé, et il mourut le 15 septembre 1643, le jour même où l'on conclut la cessa-

tion d'armes avec les Irlandais. Il avait écrit, sur les événements de sa vie, des Mémoires assez succincts, dans lesquels il exposait avec franchise ce qui lui était arrivé. Il laissa de sa seconde femme quinze enfants : plusieurs de ses fils se distinguèrent (*Voy. BOYLE*). *Le Comte de Cork* est le titre et le sujet d'une nouvelle de M^{me}. de Genlis. E—s.

CORK (**RICHARD BOYLE**, comte DE), fils du précédent, naquit à Yonghall en 1612. Après avoir voyagé dans sa jeunesse dans les pays étrangers, il embrassa la cause du roi avec ardeur dès le commencement des troubles d'Angleterre, et leva un corps de cavalerie pour aller punir les Écossais de leur première rébellion, démarche qui lui fit beaucoup d'honneur, et lui attira l'amitié de plusieurs personnes, d'ailleurs assez mal disposées pour son père. Lorsque la révolte d'Irlande éclata, il alla coopérer aux efforts généreux de son père pour défendre la cause du roi. Après la cessation d'armes conclue en 1643, il amena au roi sa brigade, et soutint le parti de ce prince infortuné tant qu'il lui resta une place. Lorsque Charles fut au pouvoir de ses ennemis, le comte de Cork entra en arrangement avec le parlement pour conserver ses propriétés, sur lesquelles on établit une taxe considérable. Retiré en Irlande, de nouvelles contributions, que l'on imposa sur ses biens, jointes aux dépenses que les circonstances et son caractère généreux lui avaient occasionnées, forcèrent sa femme à écrire à Cromwell (car Cork refusa de le faire) pour demander un dégrèvement, qui fut accordé. Malgré les revers que sa fortune avait essuyés, il contribua de sa bourse à hâter le rétablissement de Charles II, et prêta des sommes considérables à ce

prince. Le roi, pour le récompenser, le créa comte de Burlington. Quelques années après, pour le consoler de la perte de son fils, tué en 1665 dans le combat naval de Solebay, il le nomma lieutenant du district occidental du comté d'York. Il résigna cet emploi sous le règne de Jacques II, lorsque ce malheureux prince manifesta le dessein de renverser la constitution de l'état. Cork soutint la révolution de 1689, mais ne chercha pas les honneurs. Il mourut, généralement regretté, en janvier 1598. Son fils, qui mourut avant lui, fut appelé par le roi Guillaume à la chambre des pairs. E—s.

CORKY, roi de Géorgie. *V. GEORGE.*

CORMAC-CASS, prince irlandais, était le 2^e. fils d'Oilioll - Olum, premier roi de la Momonie, dans le 3^e. siècle. Pour ôter tout prétexte de jalousie et de guerre entre ses fils, Oilioll - Olum fit un réglemeut portant que le sceptre de Momonie alternerait entre les deux branches, et qu'après la mort d'Eogan, son fils aîné, il passerait à la ligne de Cormac-Cass; mais ce réglemeut fut mal observé (*Voy. EOGAN.*) — **CORMAC** (Mac-Culinan), roi de Momonie, et évêque de Cashel en Irlande, descendait d'Angus, roi de Momonie, converti au christianisme par S. Patrice. Plusieurs princes de la famille d'Angus réunirent de même la dignité piscopale à la puissance royale. Cormac, qui commença son règne l'an 901, s'occupait à réparer les maux causés par les fréquentes incursions des Danois; mais l'ambition de ses voisins le força plus d'une fois de faire la guerre, et il périt les armes à la main, à la bataille de Moy-Albe, le 26 août 908. Il était très versé dans les antiquités de sa patrie, et on conserve encore en manuscrit une chronique qu'il avait composée, en vers irlandais.

dais, sous le titre de *Psautier de Cashel* : on en voit une partie dans un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne. On lui attribue aussi un glossaire étymologique de la langue irlandaise, connu sous le nom de *Glossaire de Cormac*, et un livre intitulé : *De genealogiâ sanctorum Hiberniæ*. C. M. P.

CORMATIN (PIERRE-MARIE FÉLICITÉ DESOTEUX), né dans un village de Bourgogne, était fils et neveu de chirurgiens. Son oncle, qui avait sauvé le baron de Viomenil d'une maladie grave, pria cet officier d'emmener en Amérique, comme aide-de-camp, le jeune Désoteux, qui s'attacha à MM. Lameth. Lors de la révolution, il suivit le même parti que ses protecteurs. On dit qu'habillé en femme, il eut part à la journée du 6 octobre 1789. Il fut employé comme officier d'état-major sous les ordres de Bouillé, à Metz, travailla à favoriser l'évasion de Louis XVI, puis émigra. La mauvaise réception qu'on lui fit à Coblenz le décida à revenir à Paris; il fut nommé lieutenant de la garde constitutionnelle du roi, et émigra de nouveau après le 10 août 1792. Il fut en 1794 major-général de Puisaye, chef des insurgés sur la rive droite de la Loire. Il signa en cette qualité l'acte de pacification de la Vendée; mais accusé d'y avoir fait des infractions, il fut arrêté. Une commission militaire fut nommée et installée pour le juger; Cormatin réclama la loi de l'amnistie, puis les lois constitutionnelles. Ce fut de sa prison qu'il fit, en décembre 1795, placarder dans Paris des affiches où il disait que le comité de salut public lui avait promis garantie et impunité. Les membres du comité démentirent cette assertion. Cormatin fut condamné à la déportation, et ses co-accusés, au nombre de

sept, furent acquittés. Détenu dans le fort de Cherbourg, ensuite transféré à Ham, il obtint sa liberté sous le gouvernement consulaire, et se retira dans ses propriétés, près de Mâcon. Il est mort à Lyon le 19 juillet 1812. C'est Cormatin qui est l'auteur de l'ouvrage dont un manuscrit se trouvait dans la bibliothèque du duc du Châtelet, et que Bourgoing a publié sous le titre de *Voyage du ci-devant duc du Châtelet en Portugal, revu, corrigé sur le manuscrit, et augmenté de notes par J. F. Bourgoing*, 1798, 2 vol. in-8°. C'est après avoir quitté l'Angleterre en 1777 ou 1778 que Cormatin alla en Portugal. Chastelet était revenu de son ambassade de Londres depuis 1770, et n'avait jamais mis le pied en Portugal. A. B.—r.

CORMIER (THOMAS), jurisconsulte et historien médiocre, même pour le temps où il a vécu, naquit à Alençon vers 1520, de Guy Cormier, médecin du roi de Navarre. Il étudia le droit, et fut pourvu d'une charge de conseiller à l'échiquier d'Alençon, tribunal souverain, supprimé en 1584 (1). Un procès, que sa femme lui intenta sur le fait d'impuissance, troubla la tranquillité de Cormier; son mariage fut déclaré nul par sentence de l'official, et sa femme autorisée à contracter de nouveaux liens. Au bout de plusieurs années, Cormier prit une seconde femme, dont il eut trois enfants. Après sa mort, arrivée en

(1) *La Bibliothèque historique de France* indique, sous le N°. 35,305, un *Mémoire historique sur l'échiquier d'Alençon* (par Odolant Desnos, in-4°.), manuscrit. L'académie de Rouen ayant proposé en 1765 cette question : *Quelle était la forme et la nature de l'échiquier ou parlement ambulatoire de Normandie?* adjugea le prix au mémoire de M. Toustain qui a été imprimé, Rouen, 1766, in-8°.

1601, ses collatéraux attaquèrent leur légitimité, fondés sur la sentence de l'officiel, qui le déclarait impuisant; mais ils furent déclarés légitimes par un arrêt de la chambre de l'édit. On croit que Cormier avait embrassé la religion réformée. On a de lui : I. *Rerum in Gallia Henrico II rege gestarum historiae libri V*, Paris, 1584, in-4°. Au jugement de Legendre, le style de cet ouvrage est net et la latinité belle; mais c'est moins une histoire qu'un panégyrique. La continuation, jusqu'à l'année 1600, est restée manuscrite, et se trouve manuscrite dans diverses bibliothèques. II. *Codex juris civilis Romani incertum et perspicuum ordinem artificiosè redacti, unè cum civili gallico*, Lyon, 1602, in-fol.; III. *le Code de Henri IV*, réimprimé plusieurs fois in-4°. et in-fol. Louis Vrevin a publié des *Observations* sur ce Code, Paris, 1617, in-8°. W—s.

CORMIS (FRANÇOIS DE), avocat, natif d'Aix en Provence, mourut dans cette ville en 1734, dans un âge fort avancé. Il jouit de beaucoup de considération par l'étendue de ses connaissances et la solidité de son jugement. Il était également versé dans toutes les parties de la jurisprudence, comme on le voit par ses Consultations, réimprimées sous le titre de *Recueil de Consultations sur diverses matières de droit*, Paris, 1755, 2 vol. in-fol. On y a joint assez souvent les jugements qui avaient été rendus à la suite. — CORMIS de Beaurecueil (Louis de), président à mortier au parlement d'Aix, est le véritable auteur des *Tables des illustres Provençaux*, imprimées à Aix, 1622, in-fol., sous le nom de Pierre d'Hosier.

B—r.

CORMONTAINGNE (...), célèbre ingénieur français, naquit à la fin du

17^e. siècle, et mourut le 26 octobre 1752, âgé de près de soixante ans. Il entra dans le corps royal du génie en 1713; il en parcourut tous les grades, et fut fait maréchal-de-camp. Il fit, en 1713, le siège de Landau et de Fribourg; en 1734, ceux de Traerbach et de Philisbourg; en 1744 et 1745, ceux de Menin, d'Ypres, de Furnes, de la Kenoque, de Fribourg, de Tournai, d'Oudenarde, d'Yth et de Dendermonde. Les grands ouvrages ajoutés, sous le règne de Louis XV, aux places de Metz et de Thionville, furent construits sur ses projets et sous sa direction. « Cormontaigne » était, selon Bousmard, le plus » heureux des disciples de Vauban » dans les efforts faits pour ajouter à » la force des places. » Sans contester la vérité de cet éloge prononcé il y a plus de vingt ans, nous pensons qu'il est permis de croire que, depuis cette époque, le génie français a offert des officiers généraux qui pourraient, à plus juste titre, être comptés au nombre de ces *heureux disciples*, et peut-être la postérité en pourra-t-elle désigner comme *émules* de l'immortel régénérateur de cette arme. On doit à Cormontaigne les réduits, dans les places d'armes rentrantes, du chemin-couvert, pour en prolonger la défense; la méthode d'employer plusieurs fronts de fortifications sur la même ligne droite, ou sur des angles de polygone très ouverts; l'usage des pièces à revers sur les fronts d'attaque; le soin d'assurer la communication aux ouvrages extérieurs, et de faciliter partout l'accès de l'artillerie. Toujours occupé de son art, Cormontaigne avait écrit des Mémoires sur les fortifications et sur les différentes branches de la science militaire de l'ingénieur. On en fit des extraits, que l'on publia sous diffé-

rentes formes; ce qui contribua à perfectionner l'instruction du corps du génie, en servant de base aux leçons que les élèves de ce corps ont reçues à l'école établie à Mézières depuis 1750. Cormontaigne n'eut pas la prétention de faire un système; il se contenta de perfectionner celui de Vauban. Bousmard (*Voyez Bousmard*) développa, dans un de ses ouvrages, ou commenta les préceptes de Cormontaigne. On désirait généralement de voir rétablis dans leur texte et publiés les manuscrits de cet auteur. M. Bayart, capitaine du génie, a rendu ce service réel. Les matériaux avaient été, pour le *Mémorial sur la fortification permanente*, préparés et mis en ordre par MM. Foureroy et Lafitte, officiers supérieurs du génie. C'est à ses soins qu'on doit : I. *Mémorial pour l'attaque des places, ouvrage posthume de Cormontaigne, maréchal-de-camp, directeur des fortifications des places de la Moselle*, etc., édition autographe (1), enrichie d'additions tirées des autres manuscrits de l'auteur, Paris, 1806, in-8°; II. *Mémorial pour la défense des places, faisant suite au Mémorial pour l'attaque*, 1806, in-8°; III. *Mémorial pour les fortifications permanente et passagère*, 1809, in-8°. Ces trois volumes complètent le *Manuel de l'officier de génie*. Le dernier avait été publié à la Haye, en 1741, sous le titre d'*Architecture militaire*, ou *l'Art de fortifier*. Cormontaigne s'en plaint dans une note qu'on lit en tête de son manuscrit, conservé au dépôt des fortifications, ainsi que ceux de son illustre maître, le ma-

(1) Ce qui veut dire sans doute faite sur les manuscrits écrits de la main de l'auteur.

réchal de Vauban, et sur lequel nous donnerons, à son article, des renseignements complets. D—M—T.

CORNA (ANTOINE DELLA), peintre qui travaillait à Crémone vers 1478, est mentionné dans l'ouvrage de Jean-Baptiste Zaist, intitulé : *Notizie istoriche de' pittori, scultori e architetti Cremonesi*, suivi d'un Supplément et de la Vie de l'auteur, écrite par Anton. Maria Panni, Crémone, 1774, 2 vol. in-4°. L'époque où florissait ce maître est constatée par un tableau représentant *Julien* qui tue son père et sa mère, croyant surprendre dans son lit son épouse et son amant; au bas du lit sont écrits ces vers :

Hoc quod Manteneæ didicit sub dogmate clari
Antonii Cornæ dextera pinxit opus. MCCCCLXVIII.

On voit, par ce monument, qu'Antoine della Corna était élève de Mantegna, et qu'il suivit plutôt sa première que sa seconde manière. Cependant, il y a lieu de croire que ce maître n'était pas fort goûté de son temps, puisqu'il ne fut pas appelé à être du nombre des peintres qui laisserent, dans le dôme de Crémone, un monument de peinture, « rival, dit » Lanzi, de la chapelle Sixtine; car, » ajoute ce célèbre critique, si les figures du monument de Rome sont » plus animées, celles de celui de Crémone sont plus correctes. » On ne sait pas l'époque de la mort de della Corna. Nous avons consacré un article à ce peintre, parce qu'il est toujours intéressant de recueillir, pour l'histoire des arts, les noms des artistes qui ont laissé des ouvrages signés et portant une date authentique.

A—D.

CORNACCHINI (THOMAS), médecin, natif d'Arezzo, professa longtemps à l'université de Pise, et mourut au commencement du 17^e siècle,

laissant un ouvrage utile, qui fut augmenté et publié par ses fils Marc et Horace, sous ce titre : *Tabulæ medicæ, in quibus ea ferè omnia quæ à principibus medicis græcis, arabibus et latinis, de curationis apparatus, capitulis ac thoracis morbis, febribus, pulsibus, urinis, scripta sparsim reperiuntur, methodo adedè absolutà collecta sunt, ut et illa, et loci unde sunt hausta sub unum cadant oculorum obtutum*, Padoue, 1605, in-folio; Venise, 1607, in-folio. L'auteur a bien rempli la tâche qu'il s'était imposée. Son travail devrait être mieux apprécié, surtout actuellement que l'on aime à réduire toutes les branches de la littérature en tableaux. Ceux de Cornacchini sont un véritable chef-d'œuvre pour le temps auquel ils ont été composés. Ils présentent un ordre, un ensemble de faits, et pour ainsi dire une masse d'instruction, qui ne se retrouvent pas dans les tableaux les plus modernes. Il est à regretter que Marc, l'un des éditeurs, qui a rempli diverses lacunes, n'ait pas complété ce cadre ingénieux, en y faisant entrer les maladies abdominales, comme il en avait formé le projet. — CORNACCHINI (Marc), fils de Thomas, fut également professeur à l'université de Pise, et s'acquit une grande réputation pour avoir mis en usage une poudre composée par le comte de Warwick, dont elle porte quelquefois le nom; mais que l'on appelle plus communément *poudre cornachine* ou *de tribus*. C'est pour célébrer les vertus de cette poudre purgative que Cornacchini publia, et dédia au comte de Warwick, un traité qui est loin de tenir ce que promet le titre : *Methodus quæ omnes humani corporis affectiones ab humoribus copii vel qualitate pec-*

cantibus genitæ, tutò, citò et jucundè curantur, Florence, 1619, in-4°; ibid, 1620, in-4°; Francfort, 1628, in-8°, etc. Haller a commis une double erreur en attribuant à Thomas Cornacchini l'invention de la poudre de Warwick. Disciple de Jérôme Mercuriali, Marc Cornacchini a mis au jour, en 1607, les Commentaires de ce professeur célèbre sur quelques livres d'Hippocrate, et il y a joint divers opuscules, sur la génération de l'homme, sur le vin et l'eau, et sur les bains de Pise. C.

CORNARIUS (JEAN), médecin saxon, né en 1500, à Zwickau, se nommait *Hagenbut*, terme par lequel les Allemands désignent le fruit de l'églantier. Pierre Mosellan, croyant que le nom de son disciple exprimait le fruit du cornouiller, le traduisit par celui de *Cornarius*. Le jeune élève se montra digne de cet habile maître. Ses progrès dans les langues et la littérature latines et grecques furent aussi rapides que brillants, et bientôt il fut jugé capable de donner lui-même des leçons. Il avait cependant à lutter contre un tempérament faible, et sujet à de fréquentes maladies. C'est principalement ce qui déterminait son choix pour la médecine, dont il obtint la licence en 1523, à Wittemberg, et le doctorat quelques années après. Les Arabes étaient alors regardés dans les universités comme des oracles, et leur doctrine était exclusivement admise et enseignée. Cornarius sentit tous les défauts d'un pareil enseignement, et se persuada que les écrits des anciens médecins grecs devaient être les sources pures de l'art de guérir; mais ces précieux écrits, négligés pendant une longue suite de siècles, ne se trouvaient plus. Cornarius fit, pour en découvrir au moins quel-

ques fragments, de longs et pénibles voyages. Il avait parcouru vainement la Livonie, la Belgique, l'Angleterre et la France, lorsqu'il eut la satisfaction de trouver les œuvres d'Hippocrate, de Galien, de Paul d'Égine, de Dioscoride, à Bâle, chez Jean Froben, qui les avait reçus des Aldes, célèbres imprimeurs de Venise. Enchanté de sa découverte, Cornarius resta une année à Bâle, entièrement occupé de la lecture de ces ouvrages, qui justifiaient pleinement son admiration pour les écrivains grecs. Chargé de ce trésor, il se rendit à Northausen, puis à Francfort, avec le titre de médecin-physicien. Il exerça aussi sa profession à Zwickau, pendant que la guerre désolait ce pays, et il fut assez heureux pour conserver la vie à une foule de militaires, qui ne lui témoignèrent pas la plus légère reconnaissance. La réputation de Cornarius le fit appeler à Marbourg, en qualité de professeur, et, quelque temps après, à la célèbre université de Iéna, où il devint premier doyen de la faculté de médecine. Il y mourut d'apoplexie le 16 mars 1558. Ses ouvrages sont très nombreux; quelques-uns sont originaux, mais la majeure partie consiste en remarques, additions, commentaires et traductions. Celles-ci méritent une mention particulière sous divers rapports. En effet, plusieurs d'entre elles sont les plus anciennes que l'on connaisse; elles sont en général assez exactes, et cependant, malgré ce double avantage, la plupart ont été, sinon ignorées, du moins oubliées par les bibliographes les plus vantés. Les traductions latines qu'ils citent de Platon, de Parthénien, de S. Basile, de S. Epiphane, d'Adamantius, de Synesius, sont toutes postérieures à celles qu'a faites Cornarius; il suffira d'énumérer

le titre de quelques-unes : I. *Parthenii Nicæensis, Erotica, sive de amatoris affectionibus liber*, græc. lat., Bâle, 1531, in-8°; II. *Omnia D. Basilii magni, archiepiscopi Cæsareæ Cappadociæ, quæ extant opera, juxta argumentorum congruentiam, in tomos partita quatuor*, Bâle, 1540, in-folio; III. *Adamantii sophistæ Physiognomonicon, id est, de naturæ indicibus cognoscendis libri duo*, Bâle, 1544, in-8°. Après la version latine, on trouve le texte grec. Parmi les autres ouvrages dont Cornarius a été traducteur, commentateur ou simplement éditeur, on remarque la Médecine d'Aétius et celle de Paul d'Égine, divers traités de Galien, les Matières médicales de Dioscoride, d'Emilius Macer, de Marcel l'empirique, l'Interprétation des songes d'Artémidore, un Choix d'épigrammes tirées de l'Anthologie, et le recueil des *Géoponiques*, dont il publia d'abord une version intitulée : *Constantini Cæsaris selectarum præceptionum de agriculturâ libri XX, Jano Cornario interprete*, Bâle, 1533, in-8°. Ayant ensuite cru retrouver dans cet ouvrage la traduction des vingt-huit livres de Magon, sur l'Agriculture, que le sénat fit mettre en latin par Cassius Denys d'Utique, après la destruction de Carthage, Cornarius en donna une nouvelle édition, revue et corrigée, avec des remarques, sous ce titre : *Cassii Dionysii uticensis de agriculturâ libri XX, hactenus Constantino Cæsari adscripti*, Lyon, Vincent, 1543, in-8°. C'est d'après cette version de Cornarius que les *Géoponiques* ont été traduites en français par Pierre de Narbonne (*V. CASSIANUS BASSUS*), etc.; mais Cornarius acquit surtout une grande réputation par ses travaux sur Hippo-

crate. Il publia d'abord quelques fragments, accompagnés de préfaces intéressantes sur les connaissances nécessaires au médecin, et sur le mérite transcendant d'Hippocrate. En 1538, il donna une édition grecque des Oeuvres de ce père de la médecine, et, huit ans après, parut à Bâle la traduction latine, sous ce titre : *Hippocratis Cei, medicorum omnium longè principis, opera quæ ad nos extant omnia*, in-fol. Cette traduction, qui lui coûta quinze ans de travail, est infiniment supérieure à celle de Calvo, la seule qui existât alors, et que Cornarius ne connaissait pas. Elle a été fort souvent réimprimée, dans divers pays et sous divers formats, tantôt imitée, tantôt copiée par les traducteurs modernes, qui, plus d'une fois, ont feint de l'ignorer, ou affecté de la déprécier. Cornarius dédia cet ouvrage aux sénateurs d'Augsbourg, qui, en reconnaissance, lui offrirent cent écus d'or. La seconde édition est préférable à toutes les autres; elle parut à Bâle, en 1558, in-fol., avec des corrections et des additions importantes. Léonard Fuchs, professeur de médecine à Tubingue, critiqua durement certaines traductions de Cornarius, prétendant, avec peu de fondement, qu'il n'était pas assez savant dans le grec, et qu'il n'écrivait pas le latin avec pureté. Celui-ci crut devoir se venger par un libelle intitulé : *Fulpecula excoriata*, Francfort, 1545, in-4°. (On sait que le mot allemand *fuchs* signifie renard). Le docteur de Tubingue répondit par une diatribe intitulée : *Cornarius furens*. Le professeur de Marbourg justifia cette épithète par la virulence de sa réplique : *Nitra ac brachyla pro vulpecula excoriata asservanda*, Francfort, 1545, in-4°. Les écrits scientifiques originaux de

Cornarius sont : I. *Universæ rei medicæ Enypographia, seu enumeratio compendio tractata*, Bâle, 1529, in-4°; ibid, 1535, in-4°. Ce mince opuscule ne tient pas ce que semblaient promettre son titre et le nom de l'auteur. II. *De utriusque alimenti receptaculis, Dissertatio contra quam sentit Plutarchus*, Marbourg, 1543, in-8°; Bâle, 1544, in-8°; III. *De conviviorum veterum græcorum et hoc tempore germanorum ritibus*, etc., Bâle, 1548, in-8°. Gronovius a inséré la première partie de cet opuscule dans le 9^e. vol. de son *The-saurus antiquitatum græcarum*. IV. *De peste libri duo, pro totius Germaniæ, in dñ omnium hominum salute*, Bâle, 1551, in-8°; V. *Medicina, sive medicus, liber unus : accedunt Orationes duæ : altera, Hippocrates sive doctor verus ; altera, De rectis medicinæ studiis amplectendis*, Bâle, 1556, in-8°; VI. *Theologiæ vitis viniferæ libri tres*, Heidelberg, 1614, in-8°. Abraham Schulze a été l'éditeur de cette monographie. On trouve des notices biographiques assez étendues sur Cornarius dans les *Vitæ germanorum medicorum* de Melchior Adam, et dans l'*Ehrentempel* de Jacques Brucker. Ernest-Godefroi Baldinger a publié : *Programmata III de Jano Cornario*, Iéna, 1770, in-4°. — CORNARIUS (Diomède), fils de Jean, étudia la médecine à Iéna, à Vienne et à Wittemberg. Après avoir exercé quelque temps sa profession à Tirnau en Hongrie, il obtint une chaire à l'université de Vienne. L'empereur Maximilien II le choisit en 1566 pour son archiâtre, et l'anoblit. Cornarius mourut dans un âge fort avancé, après avoir mis au jour un recueil de consultations, sous ce titre : *Consiliorum medicinalium habitum in*

consultationibus à clarissimis atque expertissimis, apud diversos ægrotos, partim defunctis, partim adhuc superstitionibus medicis, tractatus, etc.; accedunt: 1°. Observationum medicinalium partim ab autore, partim ab aliis doctrinâ et eruditione excellentissimis viris annotatæ præmeditationes; 2°. Historiæ admirandæ raræ ab eodem autore collectæ, Leipzig, 1599, in-4°. Cornarius publiâ cette même année l'éloge funèbre du célèbre professeur et historiographe Wolfgang Lazius, qu'il avait prononcé le 20 juin 1565. C.

CORNARO (MARCO), doge de Venise, succéda, le 27 juin 1365, à Laurent Celso. On vantait son éloquence et son savoir, et la république l'avait chargé plusieurs fois d'ambassades importantes avant de l'élever à cette haute dignité. Il acheva de soumettre l'île de Crète qui s'était révoltée pendant le règne de son prédécesseur. Ce fut lui qui fit orner la salle du grand conseil des peintures à fresques qu'on y voit encore aujourd'hui. Il mourut le 13 juin 1368, et eut pour successeur André Contarini. S. S.—1.

CORNARO (JEAN), doge de Venise, succéda, en 1625, à François Contarini. Renier Zeno, un des chefs du conseil des dix, était son ennemi déclaré, et il s'efforçait d'armer contre le doge ce conseil soupçonneux. George Cornaro, fils du doge, provoqué par les invectives répétées chaque jour contre son père, attendit Zeno à la sortie du conseil, et le frappa de plusieurs coups de poignard. Il s'enfuit ensuite croyant l'avoir tué; mais Zeno guérit de ses blessures, et redoubla d'acharnement contre la maison Cornaro, tandis que George fut dégradé de sa noblesse et que sa tête fut mise à prix. Cependant la haine du conseil des dix pour le

doge aurait eu des suites fatales pour ce dernier, si la noblesse vénitienne n'avait pas déjà commencé à se plaindre de la tyrannie de ce conseil, et à vouloir restreindre ses usurpations. Elle n'osait point agir ouvertement contre lui; mais à l'époque où il devait être renouvelé par une élection, les nobles refusèrent également leur suffrage à tous les candidats, et l'oligarchie qui se formait au milieu d'eux, se voyant sur le point d'être anéantie, fut réduite à capituler. On lui ôta le droit qu'elle s'était arrogé d'annuler les décrets du grand conseil, et après lui avoir fait sentir qu'elle n'était pas souveraine, on acheva les élections. Pendant le règne de Jean Cornaro, la république fut presque toujours en guerre avec la maison d'Autriche; d'abord pour la défense de la Valteline, qui lui fut enlevée par Pappenheim, général de Ferdinand II, ensuite pour assurer la succession de la branche française des Gonzague, ducs de Nevers, aux duchés de Mantoue et de Montferrat, tandis que le comte de Collalto, général impérial, avait ordre de s'emparer de ces duchés comme de fiefs dévolus à l'Empire. La guerre de trente ans était déjà allumée en Allemagne, et les soldats s'y étaient accoutumés à une effroyable férocité, en sorte que leur invasion du Mantouan fut signalée par des ravages et des cruautés inouïes, qui répandirent la terreur dans l'état vénitien; cependant les frontières de la république furent à peine entamées. Cornaro mourut au plus fort de la guerre, vers la fin de 1629. Il eut pour successeur Nicolas Contarini.

S. S.—1.

CORNARO (JEAN II), doge de Venise, succéda, en 1709, à Louis Mocénigo. La république s'abstenait depuis long-temps de prendre part aux querelles de ses voisins; elle pres-

crivait rigoureusement à tous ses généraux la plus exacte neutralité ; mais, en évitant trop la guerre, elle se rendit incapable de la soutenir. Les Turcs l'attaquèrent en 1714, et, en deux campagnes, ils lui enlevèrent la Morée, par la lâcheté des garnisons et de leurs gouverneurs, dont aucun ne fit une honorable résistance. Deux places qui restaient encore aux Vénitiens dans l'île de Candie leur furent enlevées en même tems. Corfou fut défendu avec plus de vaillance et demeura à la république, et les sujets de S. Marc, dans la Dalmatie et l'Albanie, combattirent les Turcs avec leur acharnement et leur courage accoutumés. La guerre de Hongrie fit, en faveur des Vénitiens, une diversion puissante, et la paix de Passarowitz, en 1718, fixa d'une manière honorable les frontières de la république vis-à-vis des Turcs. Jean Cornaro mourut en 1722, âgé de soixante-quinze ans. Il eut pour successeur Sébastien Mocénigo. S. S—I.

CORNARO (CATHERINE), reine de Chypre. Jacques, bâtard de Lusignan, étant monté sur le trône de Chypre en 1458, au préjudice de sa sœur Charlotte, fille légitime de Jean III, le dernier roi, épousa, par reconnaissance, Catherine Cornaro, fille d'un Vénitien exilé de sa patrie, qui lui avait rendu les plus signalés services. Ce mariage fut célébré en 1468 seulement, et le sénat de Venise, révoquant aussitôt en faveur d'une aussi noble alliance la sentence prononcée contre Cornaro, adopta Catherine, et la déclara fille de S. Marc. La situation de Jacques de Lusignan était difficile, et il avait besoin de puissants protecteurs ; Charlotte de Lusignan, sa sœur, héritière légitime du royaume, avait épousé le prince Louis de Savoie, et faisait valoir tour à tour, par les armes

ou les négociations, ses droits sur le trône : c'est d'elle que les ducs de Savoie ont hérité le titre de rois de Chypre. Le sultan d'Egypte, suzerain de ce royaume, se regardait comme arbitre dans ces contestations, et les nobles chypriotes étaient charmés d'y trouver un prétexte pour leurs intrigues ou un motif d'indépendance. Jacques de Lusignan se jeta entièrement entre les bras des Vénitiens ; il leur accorda tous les emplois de confiance dans les finances, la justice et l'armée. Le sénat répondit à cette confiance par son zèle à le secourir en toute occasion. Jacques mourut enfin en 1473, laissant sa femme grosse, sous la tutelle de son oncle André Cornaro, et sous la surveillance de la république. La protection que les Vénitiens avaient accordée au royaume de Chypre n'avait jamais été désintéressée ; mais leur cupidité et leur ambition se manifestèrent plus ouvertement après la mort de Jacques de Lusignan. Le fils dont sa femme était grosse, était mort deux ans après lui, en sorte qu'ils regardaient Catherine comme héritière du trône de Chypre ; celle-ci, à son tour, ayant été déclarée fille de S. Marc, ils se regardaient comme ses héritiers ; mais pour conserver ce droit dans son intégrité, il fallait empêcher Catherine de se remarier, et s'assurer de tous les descendants de la maison de Lusignan. Ils firent de vains efforts pour engager Charlotte, princesse de Savoie, à se mettre entre leurs mains ; ils enlevèrent de Nicosie, en 1476 ; les bâtards du dernier roi, qu'ils transportèrent à Padoue, où celui dont ils se défiaient le plus, mourut empoisonné : ils soumièrent Catherine à la surveillance la plus sévère, la retenant prisonnière dans son palais, et la dépouillant des derniers restes de son autorité. Ils punirent par de fréquents

supplices les conjurations des nobles , tantôt en faveur de Charlotte de Lusignan , tantôt en faveur de Catherine Cornaro ; enfin ils fatiguèrent tellement de sa captivité cette malheureuse princesse , qu'ils la déterminèrent , en 1489 , à renoncer à sa couronne en leur faveur. Une guerre entre les Turks et le soudan d'Egypte servit de prétexte à cette abdication forcée. Le frère de la reine , George Cornaro , lui fut envoyé par le conseil pour l'y contraindre , et Cornaro fut averti qu'il payerait de sa tête la non-réussite des ordres de la seigneurie. Catherine , avec une profonde douleur , consigna le royaume de Chypre à François Priuli , général de la république , le 26 février 1489. Elle s'embarqua ensuite pour Venise , et elle fut établie par le sénat dans le château d'Asolo près de Trévise , où elle acheva ses jours dans l'obscurité , en conservant le titre de reine , et une petite cour qui rappelait le rang qu'elle avait occupé (1). L'île de Chypre demeura soumise aux Vénitiens jusqu'à ce que les Turks en firent la conquête en 1571.

S. S.—L.

CORNARO (Louis) , naquit à Venise en 1467. Appartenant à une famille distinguée , et possesseur d'une grande fortune , il mena , pendant sa jeunesse , une vie fort dissipée , et se livra sans réserve à la fougue de ses passions. Cette conduite imprudente eut des suites d'autant plus funestes , que Cornaro avait reçu de la nature un tempéramment très faible. Sa santé devint de jour en jour plus chancelante ; il fut en proie à des maladies fréquentes , longues et douloureuses.

(1) Cette cour acquit quelque célébrité dans les lettres , par les *Asolani* de Bembo ; ce sont des entretiens sur l'amour , qu'il prête aux courtisans de la reine de Chypre.

En vain les médecins lui conseillèrent-ils de suivre un régime exact , en vain lui représentèrent-ils la modération en tout genre comme l'unique moyen de guérison ; Cornaro fut sourd à leurs sages avis. Cependant l'état déplorable auquel il se trouva réduit à l'âge de quarante ans le rendit plus docile. Menacé d'une mort prochaine , il résolut de mettre tout en œuvre pour éloigner ce terme funeste ; il passa tout à coup de l'intempérance à une excessive sobriété ; il restreignit sa nourriture à douze onces d'aliments solides et quatorze onces de vin par jour. Ce changement , quoique subit , eut les plus heureux résultats ; Cornaro fut lui-même surpris de la rapidité avec laquelle sa santé , jusqu'alors languissante , se rétablit. Dans l'espace de quelques mois , il fut délivré de tous les maux qui l'avaient tourmenté ; aussi demeura-t-il fidèle à ce régime sévère. Il fit plus ; non content d'avoir réglé la dose de ses aliments , il étudia et choisit ceux que son estomac digérait le mieux. Naturellement morose , haineux , irascible , il combattit ces odieux penchants avec tant de persévérance et de succès , qu'il devint en quelque sorte un modèle de patience et d'aménité. Désormais , libre de souffrances , inaccessible aux cruelles atteintes du chagrin , consacrant la plus grande partie de son temps aux beaux-arts ou à d'autres occupations agréables , il parcourut une carrière extrêmement longue , et mourut à Padoue , presque centenaire , le 26 avril 1566 (1565 , selon Graziani). L'opuscule dans lequel il trace le plan de conduite auquel il dut ces précieux avantages , est écrit d'un style simple , même lâche , et parfois trivial. Malgré ces défauts , il reçut le plus favorable accueil , et devint pour ainsi dire classique , tant le désir

de prolonger son existence est naturel et général. Cette mince production fut très souvent réimprimée; on en fit de nombreuses versions et des imitations : quelques-uns l'abrégèrent, d'autres la surchargèrent de notes et de commentaires. Elle se compose de quatre parties, que l'auteur rédigea successivement depuis l'âge de quatre-vingt-trois ans jusqu'à celui de quatre-vingt-quinze. La première est intitulée : *Trattato della vita sobria*; la seconde, *Compendio della vita sobria*; la troisième, *Amorevole esortazione, nella quale con vere ragioni persuade ognuno a seguir la vita ordinaria e sobria*; la quatrième, *Lettera al reverendissimo Barbaro, Patriarca eletto di Aquileia*. Publiés d'abord isolément, ces quatre fragments furent ensuite réunis sous le titre collectif de *Discorsi della vita sobria, ne' quali, con l'esempio di se stesso, dimostra con quai mezzi possa l'uomo conservarsi sano fino all'ultima vecchiezza*. La première édition, composée de trois discours, parut en 1558, à Padoue. Parmi les suivantes, qui renferment les quatre parties, on distingue celles de Venise, 1599 et 1620, et celle de Paris, 1646, in-24. L'opuscule de Cornaro a été mis en vers italiens, Venise, 1666, in-8°; traduit en latin par Léonard Lessius, qui l'a joint à son *Hygiasticon*, Anvers, 1613, in-8°; Milan, 1615, in-8°; en français, par Sébastien Hardy, avec l'*Hygiasticon* de Lessius, Paris, 1646, in-8°; par Jacques Martin, sous ce titre : *Trois Discours nouveaux et curieux* (c'est le premier qui manque), etc., Paris, 1647, in-8°; par M. D*** (de Prémont), avec ce titre : *Conseils pour vivre long-temps*, Paris, 1701, in-12; par M. D. L. B. (De la Bonaudière) : *De la sobriété*

et de ses avantages, Paris, 1701, in-12 (avec l'opuscule de Lessius); en anglais, *Discourses on a sober and temperate life*, Londres, 1725, 1765, 1798, etc.; en allemand, par Ludovici, Leipzig, 1707, in-8°, etc. L'*Anti-Cornaro*, publié à Paris en 1702, in-12, contient des remarques critiques sur la sévérité du régime adopté par le noble vénitien; mais ces remarques sont tout-à-fait oiseuses. En effet, il est certain que si Cornaro jouit d'une longue et heureuse vieillesse, il en fut redevable à son extrême sobriété : d'ailleurs il observe judicieusement que le même régime ne convient pas à tous les tempéraments, et que la nourriture doit être appropriée aux forces digestives de l'estomac de chaque individu. Cornaro a aussi composé un opuscule, auquel il attachait une grande importance, intitulé : *Trattato di acque*, Padoue, 1560, in-4°; il y indique les moyens de maintenir en bon état les lagunes de Venise. C.

CORNARO-PISCOPIA (LUCRÈCE HÉLÈNE), de cette même famille, l'une des femmes les plus illustres d'Italie au 17^e. siècle, et fille d'un procureur de St.-Marc, naquit à Venise le 5 juin 1646. Rien de plus naturel que l'admiration qu'elle excita dès sa jeunesse; on la vit posséder à la fois, outre sa langue maternelle, l'espagnol, le français, le latin, le grec, même l'hébreu, et avoir quelque teinture de l'arabe; elle chantait elle-même ses poésies, en s'accompagnant avec beaucoup d'art sur un instrument; elle dissertait éloquemment sur les matières les plus abstraites de la philosophie, des mathématiques, de l'astronomie, de la musique, et même de la théologie. Elle reçut solennellement le doctorat en philosophie, le 25 juin 1678, dans

le dôme ou l'église cathédrale de Padoue. Cette jeune savante était extrêmement modeste ; elle était même très pieuse ; dès l'âge de onze ans, elle avait fait vœu de virginité. Elle refusa constamment les partis les plus avantageux, et ne voulut point user des dispenses qu'on avait obtenues pour elle à son insu. Elle voulait absolument se faire religieuse, et tout ce que put obtenir d'elle la tendresse de son père, fut qu'elle restât chez lui, mais avec l'habit de l'ordre de S. Benoît, dont elle observait la règle. La réputation d'Hélène Cornaro se répandit dans toute l'Europe, et il n'y avait point d'étranger de distinction qui ne voulût remporter le plaisir de l'avoir vue. Elle mourut, âgée de trente-huit ans seulement, le 26 juillet 1684. Le P. Bacchini recueillit et publia ses œuvres, en y ajoutant une vie de l'auteur (Parme, 1688, in-8°.) Ce sont des discours académiques italiens, des éloges latins de quelques hommes illustres, quelques lettres latines, et la traduction de l'espagnol d'un ouvrage ascétique intitulé : *Entretien de J.-C. avec l'ame dévote*, écrit par le chartreux J. J. Lausperg. On trouve aussi de ses vers dans le *Recueil des poésies des femmes célèbres*, donné au public par M^{me}. Bergalli. Tiraboschi avoue que ces compositions ne justifient pas la réputation dont Hélène jouit pendant sa vie, que peut-être on a mis trop d'empressement à les publier, et qu'il n'est pas surprenant qu'elles ne paraissent pas dignes de tous les honneurs qui furent rendus à l'auteur, autant qu'elles le semblèrent à ceux qui eurent le bonheur de vivre avec elle et d'admirer ses vertus et ses talents.

G—É.

CORNARO, ou CORNER, ou CORNELIO (FLAMINIO), prit dans

ses ouvrages latins ce dernier nom, par la prétention qu'il partageait avec ses ancêtres, de descendre de l'ancienne famille romaine *Cornelia*. Il naquit à Venise, où son père était sénateur, le 4 février 1693. Il fit chez les jésuites d'excellentes études, et s'y distingua surtout par la manière brillante dont il y soutint une thèse de philosophie suivant les formes scolastiques d'Aristote. En 1730, il fut lui-même élu sénateur, et se montra l'un des membres les plus distingués du sénat, soit par ses lumières, soit par ses vertus. Sa piété dirigea son penchant pour les lettres vers l'érudition ecclésiastique. Il entreprit de faire en latin l'histoire de chacune des églises vénitienues. La peine qu'il lui fallut prendre pour la recherche des matériaux fut d'autant plus grande qu'il trouva beaucoup d'indolence dans la plupart de ceux qui pouvaient lui en fournir : ce qui l'empêcha de mettre dans son premier volume tout l'ordre qu'on y désirerait. Cependant la publication de ce premier volume produisit une sensation avantageuse à l'auteur ; et de toutes parts on s'empessa de lui envoyer des notes et des pièces, tellement que son cabinet en fut encombré. Tout cela fut disposé et employé par lui avec beaucoup de sagacité et de critique, dans chacun des volumes suivants. Après les treize premiers tomes, qui traitent des églises vénitienues, il en donna trois autres qui contiennent l'histoire des églises de Torcello, ensuite un 17^e., qui renferme un supplément et des corrections aux précédents, et enfin un 18^e., qui se compose d'une table générale et très détaillée des objets divers dont il est question dans tous les autres. En 1752, le clergé vénitien, reconnaissant, fit frapper en l'honneur de Cornaro une médaille sur laquelle était

son portrait, et le pape Benoît XIV le gratifia d'un bref très flatteur, qui a été plusieurs fois réimprimé. Cet auteur infatigable voyant que beaucoup d'Italiens, peu exercés dans la langue latine, désiraient lire son ouvrage, se mit lui-même à le traduire, en l'abrégeant; il supprima surtout les nombreuses pièces justificatives qui se trouvaient dans l'édition originale. Dans l'intervalle qui s'écoula entre l'une et l'autre, il publia une histoire ecclésiastique de l'île de Candie, sous le titre de *Creta sacra*; il y corrigea et ajouta beaucoup à ce qu'en avait dit le P. Le Quien dans son *Oriens christianus*; il existe, à Venise, un exemplaire de ce dernier ouvrage, où Cornaro lui-même a fait à la main plusieurs additions nouvelles d'après quelques notions qu'il avait récemment acquises sur les églises de Cattaro en Dalmatie. Il écrivit même la liste raisonnée de ses évêques, et l'histoire abrégée de ceux de Modon et de Corone dans le Péloponnèse: ce qui peut servir d'appendice à l'ouvrage du P. Le Quien. Il ne dédaigna pas pour cela l'histoire civile de Venise; c'est à lui qu'on doit la publication de la chronologie de Laurent de' Monaci, citoyen de cette ville et grand-chancelier du royaume de Candie. Ne voulant pas qu'aucune des nombreuses pièces qui lui avaient servi pour ses travaux historiques pût s'égarer, il les réunit en 7 vol. in-folio, qu'il donna à la bibliothèque de St.-Michel de Murano. Ses dernières productions furent des opuscules ascétiques. Au mérite d'une vaste érudition, il joignait celui d'un zèle très ardent et très éclairé pour la religion, et une charité inépuisable envers les pauvres, une douceur et une patience inaltérables. Il mourut dans sa patrie, à l'âge de plus de quatre-vingt-cinq ans,

le 27 décembre 1778. D. Anselme Costadoni, Camaldule, a publié à Bassano, en 1780, des Mémoires sur sa vie, in-8°. Les ouvrages de Flaminio Cornaro sont: I. *Ecclesiæ Venetæ antiquis monumentis, nunc etiam primum editis, illustratæ ac in decades distributæ*, Venise, 1749 et suiv., 18 vol. in-4°, y compris l'histoire des églises de Torcello, le supplément et la grande table; II. *Notizie storiche delle chiese e de' monasterj di Venezia e di Torcello, tratte dalle chiese Venete Torcellane di Flaminio Corner, senator Veneziano*, Padoue, 1758, in-4°; III. *Creta sacra, sive de episcopis utriusque ritûs græci et latini in insulâ Cretæ*, Venise, 1755, 2 vol. in-4°; IV. *Catharus Dalmatiæ civitas in ecclesiastico et civili statu documentis illustrata: accedit episcoporum methoniensium et coronentium series expurgata*, Padoue, 1759, in-4°; V. *Laurentii de Monachis Veneti de rebus Venetis ab urbe condita ad annum 1354, etc., omnia ex manuscriptis editisque codicibus eruit, recensuit, præfationibus illustravit Flaminio Cornelius*, Venise, 1753, in-4°; VI. *De clero et collegio novem congregationum cleri veneti*, Venise, 1754, in-4°; VII. *Opuscula quatuor, quibus illustrantur acta beati Francisci Foscari ducis Venetiarum, Andree Donati equitis: accedit opusculum quintum de cultu S. Simeonis, etc.*, Venise, 1754, 1 vol. in-4°; VIII. *Hagiologium italicum*, Bassano, 1775, 2 vol. in-4°; par cet ouvrage, il ajouta plus de sept cents vies au *Catalogus sanctorum* du P. Philippe Ferrari, imprimé depuis 1613. La publication de cet *Hagiologium* avait été précédée de celle d'une courte dissertation latine intitulée: *Quomodo or-*

dimunda sint Venetiis officia sanctorum veteris Testamenti ; IX. *Esercizio di perfezione e di cristiana virtù composto dal P. Alfonso Rodriguez* ; etc., nuovamente accomodato ad ogni stato di persone, etc., 3 vol., Bassano, 1779 ; X. *Relazione delle immagini miracolose di Maria conservate in Venezia, e Notizie storiche della B. V. Maria del miracolo venerata in Desenzano*, Venise, 1758 ; XI. *Apparitionum et celebriorum imaginum Deiparæ Virginis Mariæ in civitate et dominio Venetiarum enarrationes historice*, avec fig., et le même ouvrage traduit par lui-même en italien. D'autres ouvrages de lui se trouvent dans la *Nuova Raccolta* du père Calogerà, aux tomes VIII, IX, X et XII. Parmi les manuscrits nombreux qu'il laissa, sont : I. un supplément à l'ouvrage *Joannis Georgii Pefferri memorabilia monumenta antiquis recentioribusque lapidibus insculpta* ; II. *Notizie, monumenti inediti appartenenti a Vescovi d'Italia e d'Oriente, e inservienti all'Italia sacra dell' Ughelli, e all'Oriente cristiano del Le Quien* ; III. *Miscellanea, seu supplementa ad Ecclesias venetas et Torcellanas*, qui forment les sept volumes que l'auteur donna à la bibliothèque des PP. Camaldules de Murano.

G—N.

CORNAX (MATHIAS), médecin du 16^e. siècle, né à la Meldola, dans la Romagne, devint médecin de l'empereur Ferdinand, et professeur à l'université de Vienne. Praticien distingué, il consigna le résultat de ses observations dans deux ouvrages que l'on consulte encore avec fruit : I. *Historia quinquennis ferè gestationis in utero, quoque modo infans semiputridus, resecta alvo exemptus sit, et mater curata evaserit*, Vienne,

1550, in-4°. La femme qui fait le sujet de cette histoire infiniment curieuse, s'étant exposée de nouveau à devenir enceinte, malgré la cruelle leçon qu'elle avait reçue, fut victime de son imprudence, comme on le voit par le supplément, intitulé : *Historia secunda, quòd eadem femina nudò conceperit, et gestaverit foetum vivum perfectum masculinum ad legitimum pariendi tempus, quòdque ex posthabita sectione mater unà cum puello interierit*. II. *Medicæ consultationis apud ægrotos secundum artem et experientiam salubriter instituendæ enchiridion* ; libellus unus pro multis : *adjectæ sunt et historie aliquot*, etc., Bâle, 1564, in-8°.

Z.

CORNAZZANI, ou CORNAZZANO (ANTOINE), auteur italien du 15^e. siècle, était né à Plaisance, quoique Borsetti (*Histor. gymn. Ferrar.*, tom. I^{er}.) et d'autres écrivains ferrarais l'aient compté parmi les poètes de leur patrie. Il vécut long-temps à Milan, et y écrivit la plupart de ses ouvrages. Il en sortit après la mort du duc François Sforce, alla ensuite à Venise, et y vit armer la flotte que cette république envoyait au secours de Négrepont, et qui fut prise en 1470 par les Turks. Cornazzani fut attaché pendant quelque temps à Barthélemi Coléoni, dont il écrivit ensuite la Vie ; il fit même un voyage en France, et passa le reste de sa vie à Ferrare, aimé et honoré du duc Hercule I^{er}, et de la duchesse Lucrèce Borgia. Il est probable qu'il y mourut, sans qu'il y ait rien de certain sur le temps de sa mort. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, en latin et en italien, en prose et en vers. Dans ce dernier genre, ses *Rime* ou poésies lyriques passent pour ce qu'il a fait de mieux ; elles furent imprimées à

Venise, 1502, in-8°. et à Milan, 1519, idem. La plupart de ses autres poésies sont écrites en tercets ou *terza rima*. De ce nombre sont *la Vita di Maria Vergine*, Venise, 1471, in-8°, et *la Vita di Gesù Cristo*, ib., 1472, in-8°, deux poèmes dédiés à Lucrèce Borgia. Les titres de plusieurs sont en latin, quoique les ouvrages soient en italien; tel est le grand poème *De re militari* (ou Traité de l'art militaire), divisé en sept livres, Venise, 1493, in-fol., Florence, Juntas, 1520, in-8°; tels sont encore ses trois poèmes sur *l'Art de gouverner*, sur *les Vicissitudes de la fortune*, sur *l'Art militaire en général et sur les généraux qui s'y sont le plus distingués* recueillis en un seul volume; le premier est intitulé : *De modo regendi*, le second, *De motu fortunæ*, et le troisième, *De integritate rei militaris et qui in re militari imperatores excelluerint*, Venise, 1517, in-8°. Il laissa aussi en vers et dans la même mesure une *Vie de Pierre Avogadro*, qui ne fut imprimée qu'en 1560. Sa *Vie de Barthélemi Coleoni*, en prose latine, est imprimée, tom. IX du *Thesaur. antiq. ital.* de Burmann. On a encore de notre auteur un poème latin, en vers élégiques, intitulé : *De proverbiorum origine*. Le recueil *Carminum illustrium poetarum italorum*, Florence, 1721, contient plusieurs autres de ses poésies latines. Le Quadrio et Tiraboschi citent de lui d'autres ouvrages inédits en vers et en prose, qui sont en manuscrit dans les bibliothèques de Modène, de Florence et de Milan. Il s'essaya aussi dans le genre des Nouvelles en prose; on en publia après sa mort un petit recueil sous ce titre : *Proverbi di messer Antonio Cornazzano, in fa-*

cetie, Venise, 1523, in-8°. Ce sont en effet des *Proverbes* dont l'origine est expliquée par des historiettes ou nouvelles. Quoiqu'elles soient revêtues d'un privilège du souverain pontife, daté du mois de juin 1521, 9°. et dernière année du pontificat de Léon X, elles sont fort licencieuses. La seconde édition parut en 1525; il n'y avait encore que treize Proverbes. Dans la troisième édition, Venise, 1526, in-8°, il y en eut trois de plus, avec deux dialogues et le même privilège; ils furent réimprimés six ou sept fois, toujours à Venise, dans le courant du même siècle. Il y en eut quelques éditions latines, entre autres celle de Milan, 1503, petit in-4°, qui ne contient que dix Proverbes ou Nouvelles en vers latins. On n'est pas même certain si l'auteur les avait originairement écrits en latin ou si c'était en italien. Ce qui fait croire que c'était en italien, c'est qu'aucune de ces éditions ne porte qu'ils fussent traduits du latin. M. Renouard en a donné une, imprimée avec beaucoup de soin, par M. Didot l'aîné, Paris, 1812, in-12, qui n'a été tirée qu'à soixante exemplaires. G—É.

CORNEILLE (S.), élu pape en juin 250 ou 251, seize mois après la mort de S. Fabien, était romain de naissance, et avait déjà gouverné l'Eglise pendant la vacance occasionnée par la persécution de l'empereur Dèce. Une pureté virginale, une retenue et une fermeté singulières caractérisaient S. Corneille, qui n'avait ni désiré ni demandé aucune dignité, et à qui il fallut faire violence pour lui conférer l'épiscopat. Cette grande vertu fut mise à de grandes épreuves. Il eut un ennemi acharné dans la personne de Novatien, qui se déclara contre son élection. Cet homme, disciple et sectateur du prêtre Novat (Voy. NOVA-

TIEN et NOVAT), excita un mouvement contre S. Corneille, se fit élire en sa place, et mérita ainsi le premier le titre d'anti-pape. Le schisme ne fut pas de longue durée; mais la persécution contre les chrétiens s'étant renouvelée sous l'empereur Gallus, S. Corneille fut banni à Civitta-Vecchia, où il finit sa vie dans les souffrances du bannissement ou de la prison, ce qui l'a fait mettre au nombre des martyrs. Il mourut après avoir occupé le Saint-Siège pendant un an et trois mois. On connaît deux lettres de ce pape, parmi celles de S. Cyprien et dans les *Ep. Rom. Pont de D. Coustant*, in-fol. — Un saint du même nom était capitaine romain, et fut baptisé par S. Pierre lui-même, l'an 40 de J.-C. D—s.

CORNEILLE (PIERRE), le créateur de l'art dramatique en France, l'un des hommes qui ont le plus contribué au développement du génie national, et le premier, dans l'ordre des temps, entre les grands écrivains du siècle de Louis XIV. Né à Rouen, le 6 juin 1606, d'un avocat-général à la table de marbre de Normandie, nommé aussi *Pierre Corneille*, et de Marthe le Pesant, fille d'un maître des comptes, il se destinait au barreau, et y avait paru sans succès, lorsqu'un événement de société sembla lui révéler son talent. « Un jeune homme, dit » Fontenelle, mène un de ses amis » chez une demoiselle dont il était » amoureux. Le nouveau venu s'éta- » blit sur les ruines de son introduc- » teur. Le plaisir que lui cause cette » aventure *le rend poète*; il en fait » une comédie. » Cette comédie était *Mélite*, jouée en 1629. *Clitandre* (1632), la *Veuve*, la *Galerie du Palais*, la *Suivante* (1634), la *Place royale* (1635), avaient succédé à *Mélite*, et rien encore n'an-

nonçait le grand Corneille. Faibles essais d'un talent qui suivit le goût de son siècle avant de le réformer, ces pièces, disons mieux, ces ébauches informes, offrent cependant quelquefois des traits d'esprit et de verve comique : on peut même y découvrir des combinaisons ingénieuses; quelques exemples d'un dialogue adroit (la *Veuve*, acte II, scène 3, entre Philiste et la Nourrice); quelques ressorts d'intrigue ménagés avec art (la *Suivante*); quelques scènes heureuses d'invention, vraies de situation et de sentiment, imitées depuis, ou, si l'on veut, lues avec fruit par des poètes qui n'en ont rajourni que les détails. Il est juste aussi d'observer que nous devons à l'auteur de la *Galerie du Palais* les personnages de *soubrette*, substitués alors, pour la première fois, à des rôles de *nourrice*, que remplissaient, dans nos anciennes comédies, des hommes habillés en femme (1). — Aux yeux d'un public que l'auteur n'avait pas encore instruit à le juger, ces premiers essais d'un grand homme durent être des chefs-d'œuvre. Accueillis avec transport, ils méritaient l'indulgence qui, quelques années plus tard, leur eût été refusée. Aujourd'hui, *Clitandre* et *Mélite* restent dans les œuvres de Corneille, près de *Polyeucte* et du *Menteur*, pour montrer l'étendue de ses services, et l'espace que son génie a fait parcourir à sa nation. Quelques traits fiers et hardis qui brillent de loin en loin dans *Médée*,

(1) Voltaire n'a pas fait une seule remarque sur ces premières pièces de Corneille, et il les a rejetées à la fin de son édition. Elles manquent de naturel plus encore que de régularité. Personne alors ne songeait à peindre les mœurs et les véritables ridicules des hommes; tout était fictif et de convention.

longue déclamation imitée de Sénèque (1635), peuvent être considérés comme ses premiers pas dans cette immense carrière. Cependant, ne disons point avec son neveu, Fontenelle : « Tout à coup, il prit l'essor dans » *Médée*, et monta jusqu'au tragique » le plus sublime. » Craignons, en exaltant ainsi l'imitateur de Sénèque, de faire injure à l'auteur de *Cinna*. Le sujet de *Médée*, atroce sans être touchant, et fondé sur le pouvoir des enchantements magiques, serait, surtout de nos jours, trop dénué de vraisemblance. Il l'était bien moins alors, et Corneille, en l'adoptant, ne fit guère que se conformer aux opinions et à l'esprit de son siècle. Nous allons voir qu'il s'y conformait encore sur des objets d'une autre nature, et que la destinée ne permet pas toujours à ceux qui par leur génie s'élèvent au-dessus de leurs contemporains, de s'en séparer par leur conduite. Les poètes étaient alors une espèce particulière de courtisans, attachés à la suite d'un ministre qui cultivait les lettres par goût, et les protégeait par ambition. Richelieu, qui balançait les destinées de l'Europe, et soutenait des *thèses d'amour* à l'hôtel de Rambouillet, voulut aussi fonder l'académie française, et tracer des plans de comédie. (Voyez RICHELIEU.) L'Estoile (1), Boisrobert, Colletet et Rotrou remplissaient les canevas fournis par son éminence, qui leur payait une pension, et qu'ils appelaient leur *maître*. Adjoint aux quatre auteurs rentés qui faisaient les poèmes du ministre, Corneille lui engagea son talent, et crut conserver son indépendance. Il se donna la liberté de faire

quelques changements dans la conduite d'un de ces drames, dont l'exécution lui était confiée, et que le cardinal avait conçu. Le cardinal s'en offensa. Corneille étonné, et peut-être trop blessé d'avoir déplu pour craindre de déplaire encore, prétexta des arrangements de fortune, et retourna dans sa famille, se livrer enfin sans contrainte aux inspirations de son talent, à l'étude de son art. — Il avait près de trente ans : son talent était dans sa force, mais son art était dans l'enfance. Ce fut encore le hasard, ou, si l'on veut, une espèce de bonne fortune, qui vint en hâter les progrès. Un M. de Chalon, qui avait été secrétaire de Marie de Médicis, retiré à Rouen dans sa vieillesse, eut occasion de le féliciter sur ses premiers succès. « Monsieur, lui dit-il un » jour, vos comédies sont pleines » d'esprit; mais, permettez-moi de » vous le dire, le genre que vous » avez embrassé est indigne de vos » talents : vous n'y pouvez acquérir » qu'une renommée passagère. Vous » trouverez chez les Espagnols des » jets qui, traités dans notre goût, » par un esprit tel que le vôtre, » produiront de grands effets. Apprenez leur langue; elle est aisée : » j'offre de vous montrer ce que j'en » sais. Nous traduirons d'abord ensemble quelques endroits de Guillen de » Castro (1). » C'est peut-être à ces paroles que nous devons notre scène tragique, le développement du génie de Corneille et du goût de la nation. A quoi tiennent quelquefois les destinées des plus grands hommes? Sans une aventure de société, arrivée dans une ville de province, Corneille pouvait n'être toute sa vie qu'un assez

(1) Fils de celui dont nous avons les Mémoires.

(1) Et non *Guilain*, comme on l'écrit généralement d'après Voltaire.

mauvais avocat ; sans la rencontre fortuite et les conseils d'un vieux courtisan , Corneille pouvait n'être long - temps encore que l'auteur de *Médée*, et, qui pis est, de *l'Illusion comique*, malheureux imbroglio qu'on éprouve quelque honte à nommer immédiatement avant le *Cid* (1636). Boileau a parlé du *Cid* comme d'une *merveille naissante*, et il ne s'est jamais mieux servi du mot propre. Ce n'étaient plus ici, comme dans *Médée*, quelques élans de génie et de passion, perdus dans les langueurs d'une intrigue froidement atroce, d'un dialogue plein d'enflure et de vaines déclamations : c'étaient l'un des plus heureux sujets que pût offrir le théâtre, une intrigue noble et touchante, le combat des passions entre elles, et du devoir contre les passions ; c'était l'art, encore inconnu, de disposer, de mouvoir les grands ressorts dramatiques, l'art d'élever les âmes et de toucher les cœurs ; en un mot, c'était la vraie tragédie. Rien n'avait encore approché de ce degré d'intérêt, de naturel et de charme. Aussi l'enthousiasme alla-t-il jusqu'au transport :

Tout Paris pour Chimène eut les yeux de Rodrigue.

Ce succès trop éclatant (1) était si bien mérité, qu'il excita contre l'auteur une des persécutions les plus violentes dont l'histoire des lettres et des passions qui les déshonorent ait conservé le souvenir. Rivaux de gloire, amis de cour, toutjette le masque et se déclare ; un ministre tout-puissant s'était ligué contre le *Cid*. On a écrit que ce ministre, jaloux de toute espèce de

renommée, avait offert à Corneille cent mille écus, s'il voulait lui vendre sa pièce, et ne pas s'en déclarer l'auteur. La somme offerte est énorme pour le temps, et l'anecdote, quoiqu'elle ne manque pas d'attestations, est inadmissible au point de ne mériter même pas qu'on la réfute : aussi bien est-elle inutile pour expliquer la conduite de Richelieu (1). — Les motifs de cette conduite, cherchés dans les deux derniers siècles par des esprits supérieurs, sont encore, de nos jours, un problème. Il semble cependant que, pour lever les doutes, ou du moins pour éclaircir la plupart des obscurités, il aurait suffi de rapprocher un petit nombre de faits, presque tous également authentiques. Corneille, pensionné pour mettre en vers les comédies de Richelieu, s'était permis des changements qui avaient blessé l'auteur, comme un outrage à son talent, ou, qui pis est, déplu au ministre, comme un abus d'indépendance. Dans un premier accès d'humeur, Richelieu avait reproché à Corneille de *n'avoir pas un esprit de suite*, et Corneille, en demandant son congé, avait justifié ce singulier reproche ; c'est ce qu'on a déjà vu. Maintenant croira-t-on que d'honnêtes rivaux, des ennemis du poète et des complaisants du cardinal, aient laissé échapper cette heureuse occasion d'unir le plaisir de nuire à l'avantage de flatter ? Croira-t-on qu'ils n'aient pas eu l'art d'empoisonner les motifs de cette brusque retraite ? Il y a plus, Corneille lui-même ne leur laissa pas long-temps le mérite de l'interprétation. Il imprimait vers ce temps-là :

(1) Tous les Mémoires du temps en parlent comme d'une chose inouïe. D'autres pièces cependant avaient excité l'enthousiasme ; mais le *Cid* le méritait, et c'était là le prodige.

(1) Elle prouverait seulement, contre l'opinion de Voltaire, que ce ministre poète ne pouvait être de bonne foi lorsqu'il se plut à condamner le *Cid*.

Mon travail, sans appui, monte sur le théâtre (1)

c'était méconnaître l'appui que lui avait accordé l'illustre protecteur de *Médée*; et ce trait dut passer pour de l'ingratitude. Il ajoutait fièrement : Pour me faire admirer, je ne fais point de ligue.

c'était dire qu'il existait une ligue, que cette ligue avait un chef, dont il bravait l'autorité, et ce trait dut passer pour l'aveu ou le signal d'une révolte. Les choses en étaient à ce point, quand le *Cid* parut, et éclipsa tout ce qu'on avait admiré jusqu'alors. Richelieu, qui n'oublia jamais le soupçon même d'une injure, dut ne voir dans l'auteur, son ancien protégé, qu'un transfuge ingrat et rebelle, qui, sans la toute-puissance de son approbation, et dans un moment de disgrâce, avait eu l'insolence de réussir; et ce succès, de très mauvais exemple, put fort bien lui donner de l'humeur. Il s'en vengea, comme il se vengeait de tout. Corneille montra plus de patience à supporter l'orage, qu'il n'avait mis d'adresse à le prévenir. Il reçut avec résignation les *libéralités de Monseigneur, son maître*. Monseigneur fut désarmé par ces bienfaits que Corneille voulait bien continuer de recevoir, et lui sut gré de l'aveu, en effet très méritoire, qu'il eut la générosité, la prudence ou la faiblesse d'en faire. Or, le rapprochement de toutes ces circonstances semble assez expliquer pourquoi un homme tel que Richelieu, après avoir protégé *Médée*, s'était ligué contre le *Cid*; pourquoi il accepta depuis l'épître dédicatoire

(1) Dans l'*Excuse à Ariste*, où se trouve aussi ce vers tant reproché à Corneille, et qui ne dut pas non plus le réconcilier avec Richelieu :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

C'est un peu fort pour des excuses; presque toute l'épître est sur le même ton.

d'*Horace*(1), et prit un vif intérêt à la réussite du *Menteur*. — Quoi qu'il en soit, on ne sut pas plutôt que le protecteur des lettres avait résolu d'humilier un grand homme sans appui, que la foule des auteurs dont le zèle aspirait à l'honneur d'être protégé, c'est-à-dire, d'obtenir quelque pension, redoubla de violence, et que tout fut mis en usage pour prouver à la nation que le jour du triomphe du *Cid* était l'époque de la décadence du théâtre. L'expérience a prouvé qu'en toute espèce de controverse, on se range aisément à l'opinion de celui qui tient la feuille des bénéfices. Scudéry, qui prétendait, en écrivant contre le *Cid*, se rendre l'évangéliste de la vérité, publia ses *Observations*, et l'académie naissante sous les auspices de Richelieu, fut appelée à prononcer entre l'auteur et le critique. Ce jugement, d'une espèce nouvelle, offrait des difficultés de plus d'un genre. L'académie et son fondateur en furent long-temps occupés. Enfin, après cinq mois de débats ou de négociations entre le premier ministre, qui voulait proscrire la pièce, et les académiciens, qui craignaient de révolter le public, les *Sentiments de l'académie française, sur la tragi-comédie du Cid*, parurent, et furent généralement approuvés. La Bruyère disait encore, dans les brillantes années du 17^e. siècle : « Le *Cid* est l'un des plus » beaux poèmes qu'on puisse faire ; » et l'une des meilleures critiques qui » aient été faites sur aucun sujet est » celle du *Cid*. » Il s'en faut bien cependant que cette critique soit un chef-d'œuvre. Elle fut rédigée par Chapelain, et, si l'on a égard au temps,

(1) Titre que l'auteur mit toujours à sa pièce, imprimée maintenant sous celui des *Horaces*.

elle fait honneur à ses connaissances , sans faire honte à son goût. On y reconnaît l'ouvrage d'un esprit judicieux , et cependant elle manque souvent de justesse : elle offre quelques idées , non seulement fort heureuses , mais dignes d'un esprit étendu ; et cependant on y trouve des vues étroites , des petitesse de rhéteur : tant il est vrai que , dans un temps où le goût général d'une nation n'est pas encore formé , il faut s'attendre à rencontrer , dans les critiques , comme dans les écrivains , toutes les sortes de disparates ! Les *Sentiments sur le Cid* ne conservent aujourd'hui quelque célébrité que parce qu'ils en ont eu beaucoup autrefois. Mais la conduite de l'académie lui fera honneur dans tous les temps ; elle dut passer pour un trait de générosité courageuse. Cette compagnie naissante n'existait que par Richelieu , et semblait ne devoir exister que pour lui. Pousée à l'injustice par la reconnaissance et par l'ascendant du pouvoir , elle se maintint dans la décence. C'est le meilleur exemple , et peut-être le plus difficile à suivre , que les premiers académiciens aient laissé à leurs successeurs.

— Cependant , Corneille en butte aux attaques de l'envie et du pouvoir , avait d'abord lutté avec courage : il céda , plus tard , avec adresse ; prévoyant que , pour triompher , il fallait cesser de combattre. Dès-lors , il ne songea plus qu'à tourner au profit de son talent les atteintes portées à sa gloire. Dans les libelles , prétendus littéraires , qu'on avait publiés contre lui , chacun de ses honnêtes censeurs lui prodiguait l'invective à sa manière ; mais ils s'accordaient tous sur ce point , que l'auteur de *Médée* et du *Cid* ne saurait jamais qu'imiter et traduire ; qu'il avait *dérobé* (c'était le mot convenu) la première de ses tragédies à Sé-

nèque , la seconde à Guillen de Castro ; et qu'enfin ce *pauvre esprit* , metteur en œuvre assez adroit , mais effronté plagiaire , était convaincu , par ses propres ouvrages , d'une nullité absolue de génie tragique et d'invention (1). C'est sans doute à ces clameurs que nous devons *Horace*, *Pompée*, *Cinna*, chefs-d'œuvre qui ont ajouté à l'idée de la grandeur romaine. — Corneille , qui n'avait appris la langue des poètes espagnols que pour profiter de leurs inventions , et que le succès extraordinaire du *Cid* dut affermir dans son projet , paraissait avoir résolu de transporter sur notre théâtre un certain nombre de leurs pièces les plus célèbres , notamment l'*Héraclius* , et la comédie du *Menteur* , qu'il imita quelques années après. Mais alors , voulant confondre , étonner la haine envieuse , qui lui supposait des *larcins* , pour lui refuser du génie , il chercha longtemps un sujet que personne n'eût traité avant lui (2), que lui seul pût

(1) Voyez la *Lettre d'Ariste sur le Cid*, celle de Mairat , les *Observations* de Scudéry , et ces vers , qu'un autre rival de Corneille prête à Guillen de Castro :
 Donc , fier de mon plumage , en Corneille d'Horace ,
 Ne prétends plus voler plus haut que le Parnasse.
 Ingrat , rends-moi mon *Cid* jusques au dernier mot ;
 Alors tu connaîtras , Corneille déplumée ,
 Que l'esprit le plus vain est aussi le plus sot ,
 Et qu'enfin tu me dois toute ta renommée.

Allusion au vers de l'*Excuse à Ariste* , que nous avons cité plus haut. Tout ce qu'on écrivit alors contre Corneille porte le même caractère , reproduit la même accusation.

(2) *Pietro Aretino* , que nous nommons l'*Arétin* , avait fait , dans le siècle précédent , une tragédie , ou plutôt un drame historique d'*Horace* ; mais cet *Horace* ne ressemble en rien à celui du poète français ; il n'était connu qu'en Italie , et ni Corneille , ni ses ennemis ne paraissent en avoir soupçonné l'existence , non plus que des *Horaces* de Pierre de Laudun , sieur d'Aigaliers , tragédie en cinq actes et en vers , jouée en 1596.

avoir l'audace de traiter, qui, pour être mis sur la scène, exigeât des efforts, disons mieux, des prodiges d'invention. Trois ans s'écoulent : *Horace* paraît, et l'auteur du *Cid* est vengé (1639). Pensée principale, ordre des scènes, situations, personnages, dialogue, tout, dans cette création irrégulière et sublime, présente un caractère de force, d'originalité, de grandeur, dont il n'y avait point de modèle. L'ordonnance est vicieuse, l'unité d'action violée (1) : rien n'est plus défectueux ; le *Cid* l'était beaucoup moins : les subtilités, le faux esprit déparent souvent le dialogue, et cependant le dialogue, les préparations dramatiques, la marche enfin de la première action, puisqu'il est vrai qu'il y en a plusieurs, montrent un progrès immense. Les hommes éclairés de toutes les nations connaissent les beautés d'*Horace*. On ne peut les définir et les louer dignement que par le simple récit des émotions qu'elles causent. En méditant cet ouvrage, on croit sentir dans son âme plus d'élévation, et l'on prend une idée plus haute de la puissance de l'esprit humain. — Il n'y a point de triple action dans la tragédie de *Cinna*, qui suivit celle d'*Horace* (1639) ; mais l'unité de caractère y est manifestement violée ; l'unité d'in-

térêt l'est encore plus. Voltaire, qui juge *Cinna* d'après les données sévères d'une théorie dramatique qui n'était point celle de l'auteur, relève cette violation comme une faute surprenante, mais sans en chercher la cause, sur laquelle on reviendra. Quels que soient d'ailleurs les défauts, le nombre des beautés domine, et ces beautés sont d'un ordre à racheter tous les défauts. Aussi l'admiration de deux grands siècles a-t-elle consacré *Cinna* comme le chef-d'œuvre de Corneille ; opinion que je craindrais d'adopter au moment de nommer *Polyeucte*. — *Horace* avait signalé toute la force d'un génie plein de ressources ; mais la maturité du génie s'y trouvait à côté de l'enfance de l'art. *Cinna* montrait des progrès dans le poète tragique. *Polyeucte* (1640) en a peut-être marqué le plus haut point de perfection. Supérieur, comme ouvrage dramatique, à la tragédie d'*Horace*, par l'unité de plan et d'action ; supérieur à la tragédie de *Cinna*, par l'unité de caractère et d'intérêt, *Polyeucte* est, de tous les chefs-d'œuvre de l'auteur, celui où il a su le mieux allier le touchant et le sublime, manœuvrer avec adresse et régularité les vrais ressorts dramatiques, disposer l'ordre des scènes, et développer l'action avec autant d'industrie que de richesse : on y voit l'art de Corneille égal enfin à son génie. — A dater de cette époque, on ne trouvera plus dans ce grand homme des progrès, mais de nouveaux développements de son talent dramatique. *La Mort de Pompée* et *le Menteur*, représentés le même hiver (1641 et 1642), en offrent un double exemple. On a loué mille fois l'imposante conception de la première scène de *Pompée*, dont le dialogue est cependant d'une enflure inconcevable, et que rien ne

(1) « Il y a trois tragédies dans *Horace* », a dit Voltaire. « Il y a du moins trois actions, mais dont aucune peut-être ne pouvait fournir le sujet d'une tragédie française régulièrement ordonnée. La première action finit à la seconde scène du quatrième acte : il s'agissait du sort de Rome et de la famille d'*Horace* ; le destin de Rome est décidé, celui de la famille d'*Horace* semble l'être. La seconde action commence et finit en un moment par le meurtre de Camille. Le péril du meurtrier, presque aussitôt absous qu'accusé de son crime, remplit le reste de l'ouvrage, et forme la troisième action.

peut excuser; mais ce qu'il y a de vraiment admirable, ce qu'on doit surtout remarquer, c'est l'originalité de ce majestueux début, où l'exposition du sujet renferme le nœud de l'intrigue. Enfin, le personnage noble et touchant de la veuve de Pompée était encore une création, même après les caractères de Pauline et d'Émilie.

— Le *Menteur*, imité, comme le *Cid*, de l'espagnol (1), fut la première comédie d'intrigue et de caractère dont la France put s'honorer. Jusque-là point de naturel, point de véritables peintures de mœurs; un amas d'extravagances qui n'avaient rien de réel, faisait tout notre comique: quelque intérêt de curiosité ou plutôt d'étonnement était la seule impression qu'on pût demander à ces spectacles. Corneille, ramenant les deux scènes à la nature et à la vérité, nous apprend, dans le *Menteur*, ce qu'était la comédie, comme il nous avait montré, dans le *Cid*, ce que la tragédie devait être. Ainsi, dans l'espace de huit années, il avait frayé la route à Racine et à Molière. — Passons la *Suite du Menteur* (1643), pièce dont l'exécution est trop faible, et dont Voltaire a trop vanté le sujet. Le dénouement ou plutôt tout le cinquième acte de *Rodogune* (1645) va nous faire admirer encore un nouveau développement de ce talent dramatique dont l'audace active et féconde égalait pour le moins la vigueur. Il avait jusqu'alors produit ses grands effets par le ressort de l'admiration, sou-

vent uni dans ses chefs-d'œuvre au ressort de la pitié, qui le rendait plus tragique. Ici, l'admiration a fait place à l'effroi; une affreuse incertitude glace le cœur des personnages, fait pâlir les spectateurs, et des combinaisons profondément savantes, préparent et développent le plus imposant spectacle de terreur qu'ait jamais offert le théâtre. — Lorsque après *Rodogune*, on trouve *Théodore* (1646), on est confondu d'étonnement, et l'on se croirait parvenu au temps de l'entière décadence de Corneille, si l'on ne se hâtait d'ouvrir *Héraclius* (1647). On croit généralement que l'idée de cette pièce appartient à Calderon, qui n'en a pas fourni le plan, comme on l'a souvent prétendu, mais qui peut en avoir inspiré quelques situations pleines d'intérêt et de pathétique (1). Nous exhorterons ceux qui seraient à portée de lire l'ouvrage espagnol: *En esta vida todo es verdad, y todo mentiza*, à le comparer tout entier avec l'*Héraclius* français: ils verront combien Corneille agrandit Calderon par ce qu'il y ajoute, l'enrichit dans ce qu'il lui prend; et cette comparaison leur offrira l'un des plus frappants exemples de la manière dont le génie peut quelquefois imiter, sans cesser d'être créateur. — *Don Sanche d'Arragon*, comédie héroïque, où quelques traits de grandeur ne peuvent racheter le défaut d'intérêt, et l'in vraisemblance d'une fable plus faite pour le roman que pour la poésie dramatique, fut joué deux ans après (1650), peu de mois avant *Andromède*, drame enrichi de

(1) Cette pièce a pour titre, dans l'original, *la Sospechosa verdad* (la vérité suspecte.) On doute encore aujourd'hui si elle est l'ouvrage de Pédro de Roxas, de Juan d'Alarcon ou de Lopez de Véga. Il serait trop long d'exposer les motifs qui nous portent à croire que le premier de ces poètes en est le véritable auteur.

(1) D'autres, au contraire, prétendent, avec moins de vraisemblance, que Calderon a eu connaissance de la tragédie de Corneille avant d'écrire sa *famosa comedia*, et qu'il en a profité. (Voyez CALDERON.)

musique et de divertissements, dans lequel le précurseur de Racine et de Molière devint celui de Quinault. Il y avait eu déjà des pièces à machines; mais *Andromède* est la première dont on ait gardé le souvenir, quoique en cessant de la lire. — *Nicomède* (1652) ne ressemblait à rien de ce que nous avons vu jusqu'ici. Un héros environné de périls qu'il ne repousse qu'avec l'ironie; telle est la première donnée de l'ouvrage, et l'on ne peut qu'être surpris, moins, il est vrai, à la lecture qu'à la représentation, du parti que le poète en a tiré pour l'effet théâtral de ce rôle. C'est le caractère comique du *railleur*, élevé, par la grandeur d'âme et par le rang du personnage, à l'énergie, au sublime, et presque à la dignité de la haute tragédie. Rien n'a mieux prouvé un talent inépuisable en ressources. — La carrière de Corneille n'avait encore été marquée que par des triomphes; mais il touchait au moment de faire l'essai des revers. La chute de *Pertharite* (1653), le surprit et l'affligea comme une première infortune. Méconnaissant l'intervalle immense qui séparait ses chefs-d'œuvre d'un ouvrage si peu digne de lui, il crut voir chanceler dès-lors tout l'édifice de sa gloire. Le sentiment amer de l'injustice entra dans cette âme ardente, et la remplit de douleurs; il accusa le public d'inconstance, et renouça au théâtre, en se plaignant d'avoir « trop long-temps écrit » pour être encore de mode. — Il fallait un aliment à son imagination, une distraction à ses craintes, un soulagement à ses regrets. Des sentiments de piété qu'il avait eus dès sa jeunesse, et le besoin de produire qui ne l'abandonna jamais, le portèrent à les chercher dans un travail simple et facile, qui lui offrait des consola-

tions, et le rappelait sans cesse à de sublimes espérances. Ainsi, l'auteur de *Polyeucte* résolut de se borner au rôle modeste d'interprète de Gerson⁽¹⁾ ou d'A-Kempis. — Une explication si naturelle de ce qui n'avait peut-être aucun besoin d'être expliqué ne pouvait convenir à ces compilateurs dont le zèle indiscret a grossi presque toutes les vices des grands hommes de cent contes impertinents. On eut la simplicité ou l'effronterie de répandre que *l'Occasion perdue et recouvrée*, du sieur de Cantenac (*Voy. CANTENAC*), était l'ouvrage de Corneille, qui s'en était confessé, comme d'une pièce impure, à un petit-père de Nazareth, par l'ordre exprès d'un chancelier de France; que ce petit-père avait donné pour pénitence à Corneille de mettre en vers le premier livre de *l'Imitation de J.-C.*; que la reine, après avoir lu cette paraphrase expiatoire, avait fait prier l'auteur de traduire ainsi le second livre; et qu'enfin « nous devions le troisième » sième à une grosse maladie dont M. » Corneille se tira heureusement.⁽²⁾ Des hommes d'esprit, tels que Lamounoie, s'étant donné le ridicule de répéter ces inepties, il s'est trouvé d'autres hommes qui se sont donné la peine de les réfuter sérieusement. Ceux qui seraient curieux d'un plus ample informé peuvent en prendre le plaisir dans les *Mémoires de Trévoux* (décembre 1724), et consulter

(1) Il avait déjà mis en vers quelques chapitres du livre de *l'Imitation de J.-C.*, et les avait publiés comme un essai; mais ce fut à cette époque qu'il se consacra tout entier à ce travail, ce qu'il appelait lui-même « sacrifier sa réputation à la gloire » du souverain auteur. »

(2) Voyez le *Carpenteriana*, imprimé en 1724, deux ans après que Lamounoie eut reproduit cette fable absurde comme une chose avérée, dans son édition des *Jugements des Savants*.

avec fruit la savante *Dissertation*, publiée par M. Barbier, *sur-soixante traductions francaises de l'imitation de J.-C.* Celle de Corneille eut une vogue que l'auteur infortuné de *Pertharite* dut confondre avec un succès. Elle produit d'ailleurs la même impression que ses *Poésies diverses* : quelques traits dignes du grand Corneille, et qui pourraient difficilement être d'un autre, y font succéder, par intervalles, l'admiration à l'ennui. — Près de six années s'écoulèrent dans ce travail malheureux, Corneille regrettant toujours d'avoir quitté le théâtre, et redoutant d'y revenir. Mais, déterminé par Fouquet, il eut le malheur d'y paraître en 1659, et de défigurer le plus beau, le plus pathétique sujet de la tragédie antique. Cependant *OEdipe* réussit, et ce succès, si doux à un vieux triomphateur, le rengagea dans la carrière qu'il n'avait abandonnée qu'avec la douleur d'un banni, forcé de fuir la patrie, pleine encore du souvenir et des trophées de ses victoires. Il tenta un nouvel essai pour réunir le chant à la poésie; et les décorations de *la Toison-d'Or* (1661), furent encore plus applaudies que les déclamations d'*OEdipe*. Enfin ce fut son génie qu'on put justement applaudir. Après une éclipse si longue, il jeta de nouveaux éclairs dans une scène de *Scrtorius* (1662), et dans quelques discours nobles et fiers de l'héroïne de cette pièce, l'un des beaux rôles de M^{lle}. Clairon. *Sophonisbe*, moins heureuse (1663), ne fit point oublier, ou plutôt fit remettre au théâtre la tragédie que Mairet avait donnée sous le même titre, sept années avant le *Cid*; mais on sut gré à Corneille de quelques traits de caractère et de mœurs rendus avec énergie, et qui rappelaient *Cinna*. On crut retrouver

dans *Othon* (1664) le même genre de mérite à un degré supérieur. En effet, quelques morceaux, ou, si l'on veut, quelques vers tels qu'on devait les attendre de Corneille inspiré par Tacite, une exposition adroite, et tracée avec beaucoup d'art, l'ont soutenu long-temps au théâtre, où *Agésilas* (1666), *Attila* (1667), ne firent que se montrer, comme pour annoncer qu'un grand homme, qui avait eu le malheur de vieillir sans rivaux, allait trouver un vainqueur. Trois ans après, *Bérénice* avait confirmé le présage (1). *Pulchérie* et *Suréna* (1672 et 1674) firent les derniers efforts de l'auteur d'*Horace* et de *Cinna*, qui poursuivit long-temps la gloire, après avoir perdu son génie. — Des admirateurs indiscrets ont représenté ce grand poète comme livré au seul instinct du talent; et l'écrivain qui a le plus fortement calculé tous ses effets semblerait les avoir tous produits par de soudaines illuminations. Si ses chefs-d'œuvre eux-mêmes ne suffisaient pas pour démentir une assertion si étrange aux yeux de quiconque a réfléchi sur la marche de l'esprit humain, il faudrait renvoyer ceux qui persisteraient à y croire, aux *préfaces* de Corneille, aux *examens* qu'il a faits de ses pièces, à ses *discours* sur l'art dramatique (2). Ils y

(1) Personne n'ignore, en effet, qu'Henriette d'Angleterre, alors duchesse d'Orléans, avait fait engager secrètement Corneille et Racine à traiter le sujet de *Bérénice*; que les deux pièces furent représentées en même temps; qu'on appela ces représentations *un duel*, et que le vainqueur fut Racine.

(2) Ils sont au nombre de trois. Le premier a pour titre : *De l'utilité et des parties du poëme dramatique*; le second, *De la tragédie*; le troisième, *Des trois unités*.

trouveraient les résultats de vingt années d'expérience, c'est-à-dire, vingt années de méditations, à moins qu'on ne veuille confondre l'expérience et la routine : ils y verraient même quelquefois la théorie de Corneille le conduire à devancer les combinaisons aussi délicates que savantes des poètes qui, depuis, ont perfectionné cet art, dont il fut chez nos aïeux le premier législateur comme le premier modèle. — Lorsque après avoir ainsi parcouru tous ses ouvrages, et cherché à se rendre compte des principales qualités que chacun de ses chefs-d'œuvre suppose, on veut enfin se former une idée générale et précise de son théâtre et de son talent, ce qui frappe d'abord et impose, c'est la puissance de conception, l'admirable vigueur de tête avec laquelle il creuse, féconde et développe ses sujets; c'est la force des combinaisons, l'adresse, l'abondance et la variété des préparations dramatiques. Ses plus beaux effets sont fondés sur une lutte énergique de la grandeur d'âme contre l'intérêt, ou du devoir contre les passions. Ce combat, quoi qu'on ait pu dire, est éminemment tragique; mais il exige surtout un savant et difficile équilibre dans les moyens opposés de l'action. Corneille a mis trop souvent la force dans l'un des poids de la balance, et la faiblesse dans l'autre. L'héroïsme et le devoir ne sauraient être vaincus; la passion ose à peine combattre. Dès-lors plus d'incertitude : le personnage étonné par son caractère sans surprendre par ses actions; il triomphe sans gémir; on l'applaudit sans le plaindre : l'intérêt s'évanouit, l'admiration même s'altère : il y a moins de naturel et de vérité dans la peinture, d'où il suit qu'il y a moins de véritable grandeur. Mais

quand les passions touchantes, vaincues par l'inflexible devoir, osent se montrer encore dans tout l'empire de leur douleur, quand l'héroïsme, vainqueur des intérêts les plus chers, s'immole par son triomphe, et se voit forcé d'en gémir, l'enthousiasme qu'il fait naître est aussi déchirant que sublime; on sent que l'admiration peut devenir théâtrale, et que Descartes a dit vrai lorsqu'il l'a nommée une *passion*; car c'est ainsi que les cœurs élevés l'inspirent et l'éprouvent. Dans ces moments où Corneille se rapproche de la nature sans descendre des hauteurs de son imagination, aucun poète dramatique ne peut lui être préféré. Il saisit, il touche, il enlève; il s'empare à la fois de toutes les facultés de notre âme, et les entraîne à volonté dans toutes les émotions qui l'agitent. — Ce grand homme a essayé tous les genres de sujets. Ceux qui n'ont vu la tragédie que dans les combats du cœur et les infortunes touchantes, ont dû souvent se méprendre sur son but et sur ses moyens. De grands caractères, développés par de puissants intérêts, liés à des révolutions mémorables, lui ont paru susceptibles de captiver seuls l'attention, d'animer la scène tragique, et d'y produire des effets de l'ordre le plus élevé. Dès-lors, il n'a vu lui-même, dans quelques-uns de ses drames, que des tableaux historiques, dont la vérité imposante devait être le premier intérêt. Prenons pour exemple *Cinna*. C'est une conspiration contre Octave, pardonnée par Auguste. Féroce par ambition; Octave, triumvir, avait été un monstre abhorré de Rome et du monde; généreux par politique, Auguste fut un prince adroit qui persuada aux Romains qu'ils pouvaient chérir un maître. Cette grande révolution dans

le caractère d'Octave, et dans les idées des Romains, voilà ce que Corneille a voulu peindre, et resserrer en cinq actes; tout le reste est accessoire, surabondant, sacrifié : la difficulté de l'entreprise ne permettait point d'être sévère sur le choix de tous les moyens. Dans le dessein de l'auteur, le triomphe de l'adresse et du talent était de faire passer, en quelques heures, les impressions des spectateurs par tous ces changements ou plutôt ces contrastes que de longues années avaient produits dans Rome. D'abord on s'intéresse à la conspiration, et l'on maudit le tyran; bientôt l'intérêt change, et s'éloignant par degrés des conjurés qui changent eux-mêmes, vient se fixer sur l'empereur, qui cesse enfin d'être Octave, dans les derniers actes de *Cinna*. Ainsi Corneille n'a pas craint de sacrifier à la vérité, dans ce grand tableau politique, ce qu'il faut surtout conserver dans une tragédie, dont l'objet est d'attendrir et de faire couler de douces larmes, *l'unité d'intérêt*. Une des données de l'ouvrage était de faire succéder, dans l'espace de trois actes, la Rome du siècle d'Auguste à la Rome des triumvirs : Cinna est le représentant de l'une et de l'autre; on le verra donc abhorrer Octave; on le verra donc chérir Auguste : ainsi Corneille n'a pas craint de sacrifier à la vérité historique et à son objet particulier, l'un des préceptes généraux qui souffrent le moins d'exceptions, *l'unité de caractère*. La générosité, la justice, succédant aussi aux fureurs de la tyrannie et du crime dans l'âme ou dans la conduite du fils adoptif de César, lui furent inspirées par la politique, plus puissante que le remords. Corneille met la politique sur la scène dans le rôle de Livie; il ne craint pas de sacrifier à la vérité his-

torique une partie même de l'admiration qu'inspire son principal personnage, et sur laquelle repose tout l'effet de sa tragédie. Ainsi s'expliquent les singularités, ou, si l'on veut, les défauts de cet étonnant ouvrage, qu'il serait trop difficile de justifier en tout, mais qu'il est injuste de juger d'après les mêmes données qu'un chef-d'œuvre vulgaire, dont l'auteur ne voudrait qu'émouvoir par des fictions attendrissantes. Ce qu'il y a de moins excusable, c'est le rôle que joue l'amour dans cette intrigue politique, dont il dégrade les héros, surtout l'indigne Maxime. Cependant, cette passion, qu'il était possible de mieux peindre et de rendre plus tragique, a paru sans doute au poète un moyen d'affaiblir, ou du moins d'expliquer les disparates choquantes du caractère de Cinna. Si ce chef de conjurés était peint comme un Brutus, un républicain inflexible, porté à venger la liberté par le seul intérêt de la liberté même, il ne pourrait changer, sans trop d'in vraisemblance, puisque cet intérêt ne change pas; mais Cinna n'est point un Brutus; c'est un jeune courtisan qui, n'étant dans le fond poussé que par l'amour, peut être retenu par la reconnaissance (1). — Cette passion de l'amour, si éminemment théâtrale, s'était montrée, dans le *Cid*, avec tout son pouvoir et tout son charme : elle ajoutait au pathétique des situations d'*Horace*; elle fondait l'intérêt à la fois noble et touchant de l'intrigue de *Polieucte*. Mais Corneille, égaré par d'ignorants critiques, eut bientôt le malheur de se persuader « que l'amour est une passion trop chargée

(1) C'est encore une des choses auxquelles de très grands maîtres, en critiquant cette pièce, auraient dû peut-être songer.

» de faiblesse pour être la dominante » dans une pièce héroïque. » Il ne vit pas que cette *faiblesse*, comme il lui plaît de l'appeler, ne pouvait s'ennoblier que par son excès même. En renonçant à l'employer comme mobile, il crut pouvoir s'en servir comme d'un simple ornement. Dépouillé de son empire et de ses tragiques douleurs, l'amour n'eut plus rien de noble, il n'eut plus rien de touchant : il fit mépriser le personnage, en cessant de le faire plaindre. Alors, mais alors seulement, ce ne fut plus une grande et *dominante passion*, telle que les ames fortes peuvent seules l'éprouver et la vaincre : ce ne fut, en effet, qu'une *faiblesse*, une faiblesse vulgaire, et par là même insipide. Pour en faire un ridicule, digne en tout de la comédie, il ne manquait plus que de la peindre avec les couleurs artificielles que lui prêtaient ces romans où l'amour, considéré par abstraction, sans aucune des formes réelles qu'il reçoit des lieux, des temps, des mœurs, des caractères, n'était qu'un être de raison, comme les *entités* d'Aristote ; se prêtait, aussi bien que les *universaux*, à des controverses scolastiques ; et faisait soutenir des thèses galantes au Tasse comme à Richelieu. Il est déplorable que Corneille ait cédé à ce détestable goût. Rien ne l'a fait plus souvent et plus gauchement retomber de toute l'élévation de son génie, jusqu'au niveau de ses contemporains. — Ce fut encore le goût de son siècle qui lui fit souvent allier au talent de mettre en scène de fortes ambitions peintes avec énergie et de grands intérêts traités avec grandeur, l'affectation de retracer, et d'étaler en maximes, ces petites prétentions des ambitieux sans audace, cette politique étroite et fausse des intrigants sans profondeur, enfin tout ce qu'il lui plaît de nommer

la *science de cour* et ses *plus fines pratiques*. Il caractérisait alors, sans y songer, les héros, les héroïnes de la *fronde*, et l'esprit général d'une époque où l'on remuait l'état, non pour se faire jour à travers de grandes révolutions ; mais pour se passer la fantaisie d'un changement curieux de décorations et d'acteurs, dans les représentations d'une cour moins factieuse qu'indocile. Ces *inégalités*, ou plutôt ces contrastes, ne se font pas moins remarquer dans le style de Corneille. Répliques vives et hardies, dialogue serré, rompu, brûlant et rapide comme l'éclair ; développements oratoires, à la fois naturels et forts, imposants et pathétiques ; élévation de pensée, chaleur de sentiment, énergie de tournures ; mouvements vrais de passion unis aux raisonnements d'une dialectique pressante ; et pardessus tout, ces élans, ces saillies d'une ame forte et profondément émue, ces *traits* du plus étonnant sublime, *qui ont mérité à l'auteur le nom de Grand*, voilà ce qu'on trouve réuni dans la plupart de ses belles scènes, ce qu'on ne saurait trop admirer : mais on y trouve aussi quelquefois une malheureuse affectation de dialectique, le raisonnement mis à la place du sentiment, et, qui pis est, le raisonnement peu naturel, dégénérant en arguties revêtues des formes de l'école ; des naïvetés comiques mêlées aux nobles accents de la haute tragédie ; enfin, des traits de déclamation, ou de fausse grandeur ; des traits d'affectation, ou de faux esprit. Tels sont les trois vices principaux du dialogue et du style de Corneille. Ces vices, fort graves sans doute, pouvaient bien tenir en partie au temps, à de premières habitudes, à des modèles dangereux ; mais ils avaient certainement leur racine dans la nature

même du talent et de l'esprit de ce grand homme ; peut-être aussi dans la trempe de son caractère ; et l'on doit pour le moins douter qu'en aucun temps, il eût pu s'en dépouiller, et n'en pas conserver de trace. Ne disons pas, comme on l'a fait tant de fois, que son génie fût inégal, puisqu'il a toujours et dans tout, les mêmes genres de beautés, les mêmes genres de fautes ; mais ne soyons pas éloignés de croire qu'en recevant de la nature, au plus éminent degré, presque tous les dons supérieurs qui font les grands écrivains, il n'en avait pas obtenu, dans la même proportion, ces heureuses qualités qui font les écrivains habiles et constamment fidèles au goût. Quoi qu'il en soit, si on le juge par le nombre, et ce qui n'est pas moins vrai, quoique bien plus surprenant, par la nature de ses fautes, il est peu d'écrivains irréguliers et bizarres qu'on puisse mettre au-dessous de lui ; si on le juge par le nombre et surtout par la nature et l'ordre de ses beautés, il n'y eut peut-être en aucun siècle et chez aucune nation, de poète, d'orateur, d'écrivain sublime en aucun genre, qu'on puisse mettre au-dessus ; il en est même fort peu entre les plus admirables, qui méritent l'honneur insigne de lui être comparés. — Cet homme, si grand au théâtre, ne portait, dit-on, dans le monde que des manières communes et la simplicité d'un enfant. Vigneul-Marville, ou plutôt D. Bonaventure d'Argonne, raconta que « la » première fois qu'il le vit, il le prit » pour un marchand de Rouen. Sa » conversation était *si pesante*, ajouta-t-elle même écrivain, qu'elle devenait à charge dès qu'elle durait un peu. » Si l'on n'avait à cet égard qu'un si faible témoignage, il serait très permis de douter ; mais

La Bruyère, Fontenelle, tous ceux qui ont pu connaître Corneille, ou fréquenter des personnes qui l'avaient connu, ont parlé de ses manières et de sa conversation, comme le prétendu Vigneul-Marville : enfin, Corneille lui-même en parle comme Fontenelle et La Bruyère. Dans un billet à Péliisson, il dit avec la candeur d'un amour-propre naïf, d'une modestie sans feinte :

Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
Que quand je me produis par la bouche d'autrui (1).

Cet aveu est décisif, mais il doit peu nous surprendre. Pour causer avec finesse et avec grâce, il ne suffit pas de penser avec noblesse et profondeur : il faut avoir vécu dans un monde élégant ; il faut surtout posséder ce charme heureux de l'à-propos, cette fleur d'imagination, cet esprit *prime-sautier*, comme le nommait Montaigne, dons aimables qu'on a vus embellir quelquefois le génie, mais que le génie lui-même ne suppose pas toujours. A ses manières communes, Corneille joignait encore une brusquerie d'humeur, une apparente rudesse qui pouvaient, au premier aspect, donner de son caractère une idée peu favorable. C'est un reproche qu'il partage avec le héros du même siècle le plus célèbre par sa bonté. Au fond, l'âme de Corneille, comme celle de Turenne, renfermait l'humanité, la douceur, la confiante amitié. Il fut bon fils, bon époux, bon père. Il put avoir des défauts, mais on ne lui connut point de vice. Il conserva des goûts simples, parce qu'il avait des

(1) « Il ne faut l'entendre qu'à l'hôtel » de Bourgogne, » disait aussi le grand Condé. Si ce mot n'est pas tiré des vers mêmes de Corneille, c'est une rencontre assez piquante pour mériter d'être remarquée.

mœurs pures. Il sut goûter les douceurs de la vie domestique, et trouver son bonheur dans ses devoirs. Son frère et lui couraient la même carrière ; ils avaient épousé deux sœurs, et, sans arrangement de fortune, sans partage de successions, les deux ménages confondus ne firent qu'une même famille, tant que vécut l'aîné des deux frères. Ce ne fut qu'après sa mort qu'ils songèrent à connaître leurs droits et à discuter leurs intérêts. Reçu à l'académie française en 1647, à la place de Maynard, il était doyen de la compagnie, et âgé de soixante-dix-huit ans, lorsque, le 1^{er} octobre 1684, il fut enlevé à la France, qui lui donna le nom de *grand*, « non seulement pour le distinguer de » son frère, mais du reste des hommes (1) ». — Dès long-temps ad-

miré avec enthousiasme, il avait été mis à sa place, et, par une rare exception, sa mort n'ajouta rien à sa renommée. Cependant son siècle le sentit plutôt qu'il ne sut le juger. La Bruyère mettait *OEdipe* sur le même rang qu'*Horace* ; Baillet disait que d'Aubignac semblait être placé près de Corneille pour l'obliger à marcher droit, et ce d'Aubignac imprimait que la tragédie de *Théodore* était le chef-d'œuvre de Corneille. Voilà les jugements contemporains. C'est l'histoire de tous les siècles et de toutes les renommées. Ceux qui devaient le mieux juger, et qui jugèrent, en effet, avec le plus de justesse, non seulement les ouvrages, mais le génie de ce grand homme, furent, comme on sait, Molière, Despréaux, qui cependant parut le méconnaître une fois, et Racine, qui, directeur de l'académie à l'époque de sa mort, dut aux circonstances le bonheur de lui rendre un noble hommage. — Dans le 18^e siècle, la critique littéraire s'étant étendue et perfectionnée, en se formant une langue plus rigoureusement exacte, et dont les expressions étaient mieux définies, on apprit généralement à raisonner son admiration ; et

(1) Corneille eut trois fils, dont l'aîné fut capitaine de cavalerie, et devint gentilhomme ordinaire : le second, officier de cavalerie comme son frère, fut tué dans la fleur de l'âge, avant 1676 ; et le troisième, qui avait embrassé l'état ecclésiastique, obtint, en 1680, le bénéfice d'Aigue-Vive, près de Tours. Lorsque, en 1760, Voltaire se chargea de l'établissement d'une petite-nièce de Corneille, il ignorait, et toute la France ignorait comme lui, qu'il existait une descendante directe de ce grand homme, tombée aussi dans l'indigence, et qui avait plus de droits aux bienfaits des amis des lettres et de la gloire nationale. Cette unique et modeste héritière d'un des noms les plus illustres de l'Europe, existe encore aujourd'hui, et l'auteur de cet article, qui se félicitait d'avoir eu l'honneur de se trouver avec elle sur la fin de 1808, apprit, quelque temps après, avec la joie la plus vive, que le gouvernement n'avait pas été imploré en vain par de généreux amis de cette femme respectable, et qu'il avait placé deux de ses neveux, l'un au lycée de Versailles, l'autre à celui de Marseille. Mlle. Corneille avait inspiré à Malesherbes l'intérêt le plus touchant. En 1792, il remit en sa faveur à Collin-Harleville

(qui avait fait obtenir à leur protégée une pension sur la Comédie) un *Mémoire* qui n'est pas imprimé, mais dont je dois la lecture à l'obligeance d'un des coopérateurs les plus distingués de la *Biographie*, M. Villenave, qui en possédait l'original, corrigé de la main de Malesherbes. On voit par ce *Mémoire*, et par des notes dont il est accompagné, que le fils aîné de Corneille eut d'un mariage secret un fils nommé *Pierre-Alexis*, marié lui-même à Nevers (1717), où il donna le jour à Claude-Étienne Corneille, père de Mlle. Corneille, actuellement existante, dernier rejeton d'une famille aussi maltraitée par la fortune que favorisée par la gloire. Jamais généalogie ne parut mieux constatée.

les grands écrivains de l'âge précédent obtinrent une justice plus flatteuse. Voltaire, à qui l'on devait surtout cette heureuse révolution dans le langage de la critique, en donnant une édition du *Théâtre de Corneille*, en 1764, y joignit un *commentaire* qui est peut-être encore aujourd'hui ce qu'on a écrit de plus utile sur l'art et la poésie dramatiques. Il s'en faut bien cependant que ce précieux commentaire soit toujours exempt d'erreurs, et même d'erreurs très graves. Voltaire partageait l'opinion de ceux qui accordent une préférence presque exclusive à ces touchantes infortunes et à ces combats du cœur qu'il avait lui-même su peindre avec tant de charme et d'éclat. Cette prévention dut le rendre moins sensible à des beautés d'une autre nature, l'empêcher même quelquefois de mesurer dans toute leur étendue, de pénétrer dans toute leur profondeur, des combinaisons d'un autre ordre, et cela seul peut expliquer comment Voltaire, analysant Corneille, a pu laisser beaucoup à faire à ceux qui viendraient après lui. L'auteur du *Cours de littérature*, moins habile ou moins heureux dans son analyse de Corneille que dans celles de Racine et de Voltaire, n'a souvent fait que reproduire, dans un style agréable et de bon goût, mais un peu traînant et négligé, les principales remarques de l'illustre commentateur. M. Palissot, en les insérant toutes dans son utile édition des *OEuvres complètes de Corneille*, y a joint des notes intéressantes, des éclaircissements nécessaires, des aperçus justes et fins. En 1767, l'académie de Rouen, fière d'un grand nom dont la gloire devait particulièrement l'intéresser, proposa pour sujet d'un concours d'éloquence, l'*Éloge de Pierre Corneille*. Gail-

lard remporta le prix, et Bailly obtint l'accessit. (*Voyez GAILLARD.*) Les deux *Eloges* eurent du succès. Le premier a été mis en tête de quelques éditions de Corneille, et l'un et l'autre se trouvent dans le recueil des discours de leurs auteurs (1). La première édition correcte que l'on ait eue des *OEuvres dramatiques* de P. Corneille et de son frère, est celle que Joly publia en 1738, 10 vol. in-12. On les réimprima à Amsterdam, 1740, et à Paris, 1747, 11 vol. in-12; 1758 et 1759, 19 vol. petit in-12. On trouve dans cette édition les *Poésies diverses*. Les *OEuvres dramatiques* de P. Corneille, avec des *Commentaires*, par Voltaire, furent réimprimées à Genève, 1764, 12 vol. in-8°; Paris, 1765, 12 vol. in-8°; Genève, 1774, 8 vol. in-4°; Paris, 1797, 12 vol. in-8°; Paris, Didot l'aîné, 1796, 10 vol. in-4°, papier velin, édition tirée à deux cent cinquante exemplaires, qui peut faire partie de la collection du dauphin. Les *Commentaires* de Voltaire ont été aussi imprimés séparément. Ils se trouvent, comme on l'a dit, dans les *OEuvres complètes de Corneille*, publiées avec des *Observations critiques*, par M. Palissot, Paris, Didot l'aîné, 1802, 10 vol. grand in-8°. On a plusieurs éditions des *Chefs-d'OEuvres* de Corneille. Nous n'en

(1) Cet article serait incomplet, si l'on ne suppléait point à ce que la modestie de l'auteur lui a fait omettre. On se souvient qu'en 1807, l'académie française ayant aussi proposé pour sujet de prix l'*Éloge de Corneille*, M. Victorin Fabre remporta ce prix par acclamation. M. Auger obtint la seconde palme, M. Chazet une mention honorable. Les trois *Eloges* ont été imprimés; celui de M. Fabre a eu une seconde édition, honneur rarement réservé aux discours académiques.

(Note des éditeurs.)

citerons que deux : 1°. *les Chefs-d'OEuvre de Pierre Corneille, avec le jugement des savans à la suite de chaque pièce*, Oxford, 1746, in-8°. : ce volume est rare et bien imprimé; 2°. *Théâtre choisi de Pierre Corneille*, Paris, Didot l'aîné, 1783, 2 vol. in-4°, pour la collection du dauphin. On a aussi l'*Esprit du grand Corneille extrait de ses œuvres dramatiques* (par Charlier), Bouillon, 1775, 2 vol. in-12. Les curieux recherchent la tragédie de *Rodogune* imprimée à Versailles, dans l'appartement et sous les yeux de M^{me}. de Pompadour, 1760, in-4°, avec des figures dessinées par Boucher. Les ouvrages de P. Corneille, outre ses *Pièces de théâtre*, ses *Examens* et ses *Discours* dont on a déjà parlé, sont : I. *Mélanges poétiques*, Paris, 1632, à la suite de *Clitandre*, in-8°. Ce sont les premiers essais de l'auteur. Ce recueil est très rare. II. *OEuvres diverses*, précédées d'une préface historique et bibliographique par l'abbé Granet, et de la *Défense du grand Corneille*, par le P. Tourne mine, Paris, 1758, in-12, de 461 pages. Ce volume renferme les essais qui formaient le recueil des *Mélanges*, divers poèmes composés à la louange de Louis XIV et du dauphin (de 1665 à 1680), avec les traductions latines de plusieurs poèmes par Santeuil et le P. la Rue, et d'autres poésies françaises et latines sur différents sujets. L'éditeur y parle d'une traduction des deux premiers livres de la *Thébaïde* de Stacé, faite par Corneille, et imprimée vers l'an 1671. III. *Lettre apologétique du sieur Corneille, contenant sa réponse aux observations faites par le sieur de Scudéry, sur le Cid*, Rouen, 1637, in-8°. IV. *L'Imitation de Jésus-Christ, traduite et paraphrasée en vers fran-*

çais, Rouen, 1656, in-4°. Les deux premiers livres avaient été publiés en 1651. Cette paraphrase a eu, au moins, quarante éditions. V. *Louanges de la Sainte Vierge, composées en rimes latines par S. Bonaventure, et mises en vers français*, Rouen, 1665, in-12; VI. *L'Office de la Sainte Vierge, traduit en français, tant en vers qu'en prose, avec les sept Psaumes pénitentiaux, les Vespres et Complies du dimanche, et tous les hymnes du Bréviaire romain*, Paris, 1679, in-12. VII. On trouve encore diverses poésies latines et françaises de Corneille dans les *Triumphes de Louis le juste*, dans les *Epicinia Musarum* à la louange du cardinal de Richelieu, dans les *Recueils* de Sercy, dans la *Guirlande de Julie*, parmi les poésies du P. la Rue, celles de Santeuil, etc. (Voyez aussi les articles AUBIGNAC, BARETTI, LAVAU.) V. F.

CORNEILLE (THOMAS), frère de Pierre, naquit, vingt ans après lui, à Rouen, le 20 août 1625, et, tant que le grand Corneille vécut, fut appelé Corneille *le jeune*. « C'était, » dit Voltaire, un homme d'un très » grand mérite et d'une vaste littérature; et, si vous exceptez Racine, auquel il ne faut comparer » personne, il était le seul de son » temps qui fût digne d'être le premier au-dessous de son frère. » Il fit ses études chez les jésuites. Pendant sa rhétorique, il composa une comédie en vers latins, que son régent trouva supérieure, et qu'il crut devoir substituer à celle qu'il avait faite lui-même pour la distribution des prix. Ayant achevé ses études, Thomas vint à Paris, où les succès de son frère l'engagèrent sans doute à suivre la carrière du théâtre. Voltaire a dit qu'il fit trente-trois pièces de théâtre, comme son aîné; mais on en compte qua-

rante-deux. Nous en donnerons ici la liste, parce qu'elle ne se trouve exacte et complète ni dans l'*Histoire de l'Académie*, ni dans les *Recherches de Beauchamps*, ni dans le *Théâtre français*, attribué au duc de la Vallière, ni dans les autres recueils ou répertoires dramatiques. La première pièce de Thomas Corneille, les *Engagements du hasard*, fut représentée, en 1647, sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne. Le sujet et les situations sont pris dans deux pièces de Caldéron. Le *Feint Astrologue*, imité du même auteur, fut joué en 1648; *D. Bertrand de Cigarral* (1650), dont le fond appartient à D. Francisco de Roxas, fut représenté avec succès, à Paris, et sur le théâtre de la cour. Le sujet de l'*Amour à la mode* (1653) est pris dans une pièce d'Antonio de Solis; celui du *Berger extravagant* (1654), pastorale burlesque, dans un roman satirique de Sorel, qui porte le même titre. Les *Illustres Ennemis* (1654) précédèrent le *Charme de la voix* (1655), imitation d'Augustin Moreto, qui n'obtint aucun succès. Le *Géolier de soi-même*, ou *Jodelet prince* (1655), est le même sujet que Scarron avait traité ou plutôt défiguré, sous le titre du *Gardien de soi-même*; toutes ces comédies, en cinq actes et en vers, offrent des intrigues espagnoles. Jusque-là Thomas Corneille avait imité son frère. L'un et l'autre consacrèrent à Thalie les premières années de leur carrière théâtrale. L'un et l'autre publièrent à peu près le même nombre de comédies, avant de s'essayer dans la tragédie. Mais si Thomas obtint plus de succès que Pierre dans ses débuts, il resta dans la suite bien loin derrière lui. Il fit jouer cinq tragédies dans l'espace de quatre années : *Timocrate* (1656), *Bérénice* (1657),

la *Mort de l'empereur Commode* (1658), *Darius*, et *Stilicon* (1660). *Timocrate* eut un succès prodigieux; on le joua sans interruption pendant six mois. Louis XIV alla le voir au théâtre du Marais. La pièce avait eu quatre-vingts représentations, et le public ne cessait de la redemander. Les comédiens se rebûterent les premiers. L'un d'eux s'avança un jour sur le bord du théâtre, et dit : « Vous » ne vous lassez point d'entendre *Timocrate*; pour nous, nous sommes » las de le jouer. Nous courons risque » d'oublier nos autres pièces; trouvez » bon que nous ne le représentions » plus. » Après ce succès inouï, les amis de Thomas, croyant que désormais il ne pourrait plus ajouter à sa gloire, lui conseillèrent de ne plus travailler pour le théâtre. Les représentations de *Timocrate* cessèrent, et cette pièce n'a jamais reparu sur la scène. Le sujet de *Bérénice*, très différent de celui qu'a traité Racine, est tiré du roman de *Cyrus*, par M^{lle}. de Scudéry. *Commode* obtint aussi un grand succès; *Stilicon*, dont le caractère est bien soutenu, a joui longtemps des honneurs de la scène. Après la comédie du *Galand doublé*, tirée d'une pièce espagnole, et jouée en 1660, Thomas Corneille fit représenter de suite six tragédies : *Camma*, et *Pyrrhus* (1661); *Maximian*, *Persée et Démétrius* (1662); *Antiochus* (1666); *Laodice* (1668). On prétend que le sujet de *Camma* avait été donné à Corneille par le surintendant Fouquet. C'est à un coup de théâtre pris dans cette tragédie, que du Belloy dut le succès de sa *Zelmire*. L'affluence fut si considérable aux premières représentations de *Camma*, qu'il ne restait plus de place sur la scène pour les acteurs. C'est, de toutes les pièces de Thomas, celle

qui est la mieux conduite. Il y a de l'intérêt dans l'action, et de l'effet dans le dénouement. Thomas donna le *Baron d'Albikrac* en 1668. Cette comédie, bien intriguée, se soutient encore au théâtre. La tragédie de la *Mort d'Annibal* (1669) fut suivie de la *Comtesse d'Orgueil*, comédie en cinq actes et en vers (1670); de *Théodat*, tragédie (1672); du *Festin de Pierre* (1673). Cette pièce est la même que celle de Molière. Thomas, comme il le dit lui-même, n'a fait que la mettre en vers, en y ajoutant quelques scènes, et en retranchant la scène du pauvre et des traits trop hardis. Tous les théâtres de Paris avaient alors une ou deux comédies du *Festin de Pierre*. On y jouait celles de Dorimond, de Rosimond, de Molière, de Pierre de Villiers, et de Thomas Corneille. Une comédie de l'Espagnol Tirso de Molina est l'original de toutes ces pièces; elle est intitulée : *El Combidado de pedro* (le convié de pierre); la comédie de Thomas est la seule qui soit restée au théâtre. La tragédie d'*Ariane* (1672) fut composée, dit-on, en dix-sept jours. Elle soutint la concurrence avec le *Bajazet* de Racine, qu'on jouait à la même époque. Voltaire doute que Pierre Corneille eût mieux fait le rôle d'Ariane, que son frère. On trouve, dans cette pièce, des beautés de sentiment, des situations qui entraînent; mais il n'y a qu'un rôle : la versification est d'une faiblesse extrême⁽¹⁾, quoiqu'elle offre beaucoup de vers heureux et naturels auxquels tout l'art de Racine

(1) Après avoir entendu ce vers que Phèdre adresse à Thésée,
Je la tue, et c'est vous qui me le faites faire,

Boileau s'écria : « Ah ! pauvre Thomas, tes vers, comparés avec ceux de ton frère, font bien voir que tu n'es qu'un cadet de Normandie. »

ne pourrait rien ajouter. Ce jugement est celui de Voltaire, et il n'a point trouvé de contradicteurs. La *Mort d'Achille* (1673) fut jouée neuf fois, et eut l'honneur d'être reprise. *D. César d'Avalos* (1674) est une comédie dont l'intrigue est espagnole, et le sujet à peu près semblable à celui des *Ménechmes*. La tragi-comédie de *Circé* (1675) eut quarante-deux représentations, et fut reprise en 1705, avec un nouveau prologue et de nouveaux divertissements, par Dancourt. *L'Inconnu*, comédie dite *héroïque* (1675), obtint un prodigieux succès. Cette pièce, à laquelle travailla de Visé, reprise en 1679 et 1703, fut représentée en 1724, au palais des Tuileries, avec un ballet, dans lequel dansèrent Louis XV et les jeunes seigneurs de sa cour. Le *Comte d'Essex*, tragédie (1678), fut composé en quarante jours. (V. CALPRENÈDE). « Il y » a, dit Voltaire, quelque chose de » louche, de confus, de vague, dans » tout ce que les personnages de cette » tragédie disent et font. On ne sait ja » mais à quoi s'en tenir. Ni la conspi » ration du comte d'Essex, ni les sen » timents d'Élisabeth, ne sont jamais » assez éclaircis. Je veux qu'il me de » mande pardon; je ne veux pas de » mander pardon : voilà la pièce. Un » héros condamné, un ami qui le pleu » re, une maîtresse qui se désespère, » forment un tableau bien touchant; » il y manque le coloris⁽¹⁾. » Il manque dans toutes les pièces de Thomas Corneille. Ce vers fameux :

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud,
est imité de ce passage de Tertullien : *Martyrem facit causa, non pœna*. *Psyché*, opéra (1678), mis en mu-

(1) Voltaire a joint à son Commentaire du théâtre de Pierre Corneille, celui des tragédies d'*Ariane* et du *Comte d'Essex*, qui sont restées au théâtre.

sique par Lulli, ainsi que *Bellérophon* (1679), ont été revendiqués par Fontenelle. L'opéra de *Médée* (1693) fut mis en musique par Charpentier. Thomas ne réussit point dans le genre lyrique; on prétend qu'en s'y livrant, il avait suivi le conseil de Racine et de Boileau, qui voulaient opposer un rival à Quinault. *Bradamante*, tragédie (1695), n'eut point de succès. Les combats d'une femme contre des hommes furent peu goûtés du public, qui trouva que l'auteur s'était trop astreint à suivre l'Arioste. Le *Triomphe des Dames*, comédie en cinq actes, mêlée d'ornements, avec l'explication du combat à la barrière, et de toutes les devises, Paris, 1676, in-4°. Cette pièce n'est guère qu'un long programme en prose, avec des divertissements en vers. Les *Dames vengées*, ou *la Dupe de soi-même* (1682), comédie en cinq actes et en prose, Paris, 1695, in-12. C'est la défense des femmes contre la satire de Boileau : de Visé eut part à cette apologie. *La Pierre philosophale*, comédie en cinq actes et en prose, avec des chants et des danses (1681). Elle ne fut jouée qu'une fois; on n'a que le programme de cette pièce, imprimé la même année, in-4°. *Le Baron des Frondrières* (1686), comédie en prose qui n'a point été imprimée, et n'eut que deux représentations. Thomas Corneille travailla au *Comédien poète* (1673) avec Montfleury. Il fit avec de Visé, *la Devineresse*, ou *les Faux Enchantements* (1679), comédie en cinq actes et en prose, qui eut beaucoup de succès; avec Hauteroche, *le Deuil* (1682), imité d'un conte d'Eutrapel, et resté au théâtre; et *la Dame invisible*, ou *l'Esprit follet* (1684), comédie imitée de Calderon. Thomas Corneille connaissait l'art de

conduire une pièce, d'amener les situations et de les varier; mais le style, qui seul fait vivre les ouvrages, est trop souvent chez lui privé de force et d'harmonie. Il avait une facilité malheureuse. Voisenon rapporte que lorsque Pierre cherchait une rime, il levait une trappe, et la demandait à Thomas qui la donnait aussitôt. On reproche à celui-ci d'avoir un des premiers altéré, par des intrigues romanesques, la noble simplicité de la tragédie. Il n'a eu que trop d'imitateurs dans le 18^e siècle; mais, comme l'observe M. Palissot, aucun d'eux n'a fait le *Comte d'Essex*, ni le beau rôle d'*Ariane*. Pierre disait de *Camma*, de *Stilicon* et de plusieurs autres pièces de Thomas, qu'il aurait voulu les avoir faites. Boileau fut injuste en disant que Thomas, emporté de l'enthousiasme d'autrui, ne s'était étudié qu'à copier les défauts de son frère, et qu'il n'avait jamais rien su faire de raisonnable. « Le » cadet, dit Voltaire, n'avait pas la » force et la profondeur du génie de » l'aîné, mais il parlait sa langue avec » plus de pureté, quoique avec plus » de faiblesse, et il aurait eu une » grande réputation, s'il n'avait point » eu de frère. » Le nom de ce frère fut pour lui un honneur dangereux. Une vanité peu éclairée le porta à prendre le titre d'*écuyer*, *sieur de l'Isle*. Molière eut raison de tourner cette faiblesse en ridicule; mais on ne doit pas oublier que Thomas s'était fait une douce habitude de désigner son frère par le nom de *grand*. C'est un jugement bien singulier que celui de Chapelain sur *le jeune Corneille*, dans son mémoire demandé par Colbert : « A force de vouloir » surpasser son aîné, il tombe fort au- » dessous de lui, et son élévation le » rend obscur, sans le rendre grave. »

C'était tout le contraire qu'il fallait dire. C'est pour n'avoir pas cherché à s'élever que Thomas est resté dans le genre médiocre. Il sollicitait depuis long-temps son entrée à l'académie française. En 1685, son frère mourut, et il lui succéda. Bayle rapporte, dans ses *Nouvelles de la république des lettres* (janvier 1685), que Racine, directeur de l'académie, apporta quelques retards à la réception de Thomas, et qu'il demanda et obtint une surséance de quinze jours, parce que le duc du Maine « témoignait quelque inclination à être de ce corps illustre. » Il eût été singulier qu'un prince enfant eût été choisi pour succéder au vieux Corneille; mais le roi trouva le prince trop jeune, et Thomas fut reçu à l'unanimité. « On eût dit, remarque de Boze, qu'il s'agissait d'une succession qui ne regardait que lui. » Racine loua Thomas d'avoir toujours été uni avec son frère « d'une amitié qu'aucun intérêt, non pas même aucune émul- » lation pour la gloire, n'avait pu altérer; » et après avoir fait un magnifique éloge du grand Corneille, avec qui Thomas avait, disait-il, tant de conformités, il ajouta : « C'est cette conformité que nous » avons tous eue en vue, lorsque tout » d'une voix nous vous avons appelé » pour remplir sa place. » L'académie n'avait point encore publié son fameux dictionnaire. Elle s'occupait en même temps de rédiger des observations sur les Remarques de Vaugelas. Corneille était un excellent grammairien; il publia les Remarques de Vaugelas, avec des notes, en 1687. Il prit une part active aux travaux du dictionnaire, qui fut publié en 1694, et, comme l'académie n'avait pas jugé à propos de rapporter les termes des arts et des sciences, Corneille com-

posa de ces mêmes termes un dictionnaire qui parut la même année, en deux volumes in-folio, comme *Supplément* à celui de l'académie. On peut regarder l'ouvrage de Corneille comme la première base de celui de Chambers et de l'*Encyclopédie*. Enfin Corneille avait été un des commissaires nommés pour terminer les démêlés de Furetière avec ses confrères; et il siégeait, avec Racine et La Fontaine, parmi les vingt membres qui prononcèrent l'exclusion de cet académicien (*Voy. FURETIÈRE*). Corneille reçut, en 1691, son neveu Fontenelle à l'académie : « Ce que » vous m'êtes, lui dit-il, me fermant » la bouche sur ce qui serait trop » à votre louange, vous ne devez at- » tendre qu'un épanchement de cœur » sur le bonheur qui vous arrive, » des sentiments et non des louanges. » Th. Corneille travailla long-temps au *Mercur galant* avec de Visé, qui était son ami (1). Il était avancé en âge lorsqu'il fut reçu membre de l'académie des belles-lettres, et bientôt après il perdit la vue. Il mourut aux Andelys le 8 décembre 1709. Sa réputation était encore si grande au commencement du 18^e. siècle, que La Motte Houdart ne craignit pas de dire dans son discours de réception à l'académie française : « C'est au frère, c'est » au rival de ce grand homme que je » succède aujourd'hui (2). » La mé-

(1) Le discours de réception de La Bruyère ayant été maltraité dans le *Mercur galant*, l'auteur des *Caractères* appela injurieusement Corneille et de Visé les gazetiers. Une épigramme contre le *Mercur* est ainsi terminée :

De Visé cependant en fait sa nourriture,
Et Corneille en lèche ses doigts.

(2) Fontenelle, dont Racine avait traversé l'élection, s'exprima en ces termes : « Je tiens, par le bonheur de ma naissance, à un grand nom, qui, dans la » plus noble espèce des productions de

moire de Thomas Corneille était prodigieuse ; il récitait ses pièces dans le monde sans porter même avec lui le manuscrit. « Il était, dit de Boze, d'une » conversation aisée ; ses expressions » vives et naturelles la rendaient légère, sur quelque sujet qu'elle roulât. Il joignait à une politesse surprenante un cœur tendre qui se livrait aisément. » La Mothe le peint « sage, modeste, attentif au mérite » des autres, et charmé de leurs succès. » De Caillères lui trouve, « un » génie fécond et laborieux, des mœurs » simples, douces, sociables (1). » Voici la liste de ses ouvrages : I. *Œuvres dramatiques*, Paris, 1682, 1692, 1706, 1738, 5 vol. in-12. Il y a d'autres éditions ; celle de 1722 passe pour la plus complète. Presque toutes les pièces de Thomas Corneille ont été imprimées séparément. II. Les quatre premiers livres des *Métamorphoses d'Ovide, traduites en vers*, Paris, 1669, in-12 : III. *Pièces choisies d'Ovide, traduites en vers*, Paris, 1670, in-12 : ce sont sept héroïdes et sept élégies ; IV. *Remarques de M. de Vaugelas sur la langue française, avec des notes*, Paris, 1687, 2 vol. in-12 ; Rotterdam, 1690, 2 vol. idem ; Paris, 1738, 3 vol. in-12 ; V. *Dictionnaire des Arts et des Sciences, pour servir de supplément au Dictionnaire de l'Académie*, Paris, 1694, 1720 et 1732, 2 vol. in-folio. Fontenelle revit la troisième édition, qu'il augmenta surtout pour les articles de mathématiques

» l'esprit, efface tous les autres noms. » Le mot *efface* était trop fort, et Trublet lui-même observe qu'en supposant que Corneille surpassât Racine, deux grands hommes ne s'effacent pas.

(1) Il laissa une fille, qui épousa M. de Marsilly, et un fils nommé François, dont la fille fut mariée avec le comte de La Tour du Pin.

ques et de physique. VI. *Les Métamorphoses d'Ovide mises en vers français*, Paris, 1697 et 1700, 3 vol. in-12, fig. ; Liège, 1698, 3 vol. in-8^e, fig. Cette traduction, aujourd'hui négligée, n'est pas sans mérite, et Desaintange en a connu le prix, puisqu'il en a emprunté douze ou quinze cents vers. VII. *Observations de l'Académie française sur les Remarques de M. de Vaugelas*, Paris, 1704, in-4^e ; la Haye, 1705, 2 vol. in-12 ; VIII. *Dictionnaire universel, géographique et historique*, Paris, 1708, 3 vol. in-fol. Ce dictionnaire, auquel il travailla pendant plus de quinze ans, était beaucoup plus étendu et meilleur que ceux qui l'avaient précédé. La Martinière, Declastre, les continuateurs de Moréri et l'abbé Expilly, y ont puisé comme à une source féconde. Thomas Corneille donna une édition augmentée de l'*Histoire de la monarchie française sous le règne de Louis XIV*, par de Riencourt, Paris, 1697, 3 vol. in-12. V—VE.

CORNEILLE (MICHEL), peintre, né à Paris en 1642, fut fils et élève d'un peintre assez estimé, qui avait été l'un des douze premiers membres de l'Académie. Dès sa jeunesse, il donna des preuves de talent, remporta le prix de peinture, et alla étudier à l'Académie de Rome. Il quitta cet établissement par amour pour l'indépendance, et s'occupa à copier un grand nombre de tableaux, donnant toujours la préférence à ceux des Carraches. A son retour d'Italie, il fut admis en 1665 dans l'Académie de peinture. Son morceau de réception était l'esquisse d'un tableau qu'il faisait alors pour Notre-Dame, et qui représente la *Vocation de S. Pierre et de S. Paul*. Il mourut à Paris en 1708. Son talent était supérieur à celui de la plupart de ses contemporains.

rains; le roi et le dauphin aimaient ses ouvrages; ce fut même le dauphin qui, voyant que l'on n'avait pas songé à l'employer pour les peintures des Invalides, lui fit donner une chapelle qu'il peignit à fresque. Les amateurs recherchaient ses tableaux; ils reconnaissaient que, parmi les peintres qui ont suivi la manière des Carraches, peu avaient aussi bien saisi leur goût de dessin grand et correct, leur composition noble et sage, leurs expressions pleines de justesse, leur pinceau large et leur coloris vigoureux, regardé par tous les bons juges comme le plus propre aux sujets historiques et sacrés. La réputation de Michel Corneille n'a pas été de son temps aussi grande qu'elle devait l'être, parce que cet artiste, doué d'un caractère doux et modeste, ne joignit pas à ses talents celui de les mettre en vogue. Admirateur des Carraches, il n'évita pas assez ces teintes rembrunies que le temps a souvent communiquées à leurs tableaux. Les lumières sont très rares dans les siens, et il y règne en général, jusque dans les carnations, un ton violet, plus fait pour repousser l'œil que pour l'attirer. Presque toujours aussi son dessin laisse à désirer, sous le rapport de la grâce et de l'élégance, surtout dans les extrémités des figures. Michel Corneille eût pu se faire un nom par ses seules gravures. L'esprit et la fermeté de ses eaux-fortes et la correction de son dessin font rechercher le petit nombre d'estampes qu'il a fait paraître, soit d'après quelques grands maîtres, soit d'après ses propres tableaux. Ses principaux ouvrages de peinture furent faits pour des maisons royales ou des églises, et placés dans l'origine à Paris, Lyon, Versailles et Fontainebleau. Ils ont, pour la plu-

part, été perdus pendant la révolution. — Jean-Baptiste CORNEILLE, son frère, naquit à Paris en 1646, eut aussi son père pour premier maître, et fit le voyage de Rome. L'académie le reçut en 1676, et, dans la suite, le nomma professeur. Il travailla principalement pour les églises de Paris, et mourut en 1695. Il a publié des *Eléments de peinture pratique*, 1684, in-12.

D—T.

CORNEILLE DE BLESSEBOIS (PIERRE), auteur dramatique et romancier, de la fin du 17^e. siècle. Ses ouvrages sont : I. *les Soupirs de Siffroi*, ou *l'Innocence reconnue*, tragédie, Châtillon-sur-Seine, 1675, in-8^o.; II. *Eugénie*, tragédie, Leyde, 1676, in-12; III. *la Victoire spirituelle de la glorieuse Ste. Reine*, remportée sur le tyran Olibre, tragédie, Autun, 1686, in-4^o.; IV. *Marthe le Hayer*, ou *Mlle. de Scay*, comédie en trois actes, ainsi que les pièces précédentes, 1682, in-12, pièce trop libre, dit Mouhy; V. *le Filou réduit à mettre cinq contre un*, pièce sans distinction de scènes, comme la précédente; VI. *la Corneille de Mlle. de Scay*, comédie en un acte, 1678, in-8^o. Les trois dernières de ces pièces sont imprimées, dit encore Mouhy, dans l'*Ahnanach des Belles*, année 1676, volume très rare. VII. *Le Lion d'Angélie*, histoire amoureuse et tragique, Cologne, 1676, in-12. Corneille de Blessebois était peut-être bourguignon; mais Papillon n'en fait aucune mention dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*. A. B—T.

CORNEJO (PIERRE), historien espagnol, connu sous le nom de *Cedro Cornejo de Pedrossa*, entra dans l'ordre des carmes, fut reçu à l'université de Salamanque, sa patrie, où il professa la philosophie et la théologie, et remplit ensuite les premières

charges de son ordre. Il se trouva en France du temps de la ligue, dont il se montra le zélé partisan; il en a laissé l'histoire en espagnol, depuis 1585 jusqu'en 1590, publiée à Paris en 1590, sous le titre de *Compendio y breve relacion de la liga*, etc. L'historien de Thou n'en loue pas l'exactitude. Cornejo mourut le 31 mars 1618. Il laissa aussi une *Histoire des guerres de Flandres*, traduite de l'espagnol en français par G. Chapuis, Lyon, 1578, in-8. B—r.

CORNÉLIA, dame romaine, de l'illustre famille du même nom, et que l'histoire accuse de crimes aussi odieux qu'extraordinaires. L'an 425 de Rome (331 avant J.-C.), dans le temps où une épidémie désolait cette ville et ses environs, on fut frappé d'étonnement et d'effroi en voyant que les principaux patriciens périssaient successivement par des maladies dont les symptômes étaient les mêmes. Cependant il était difficile de ne pas attribuer leur mort à la contagion, puisque l'empoisonnement, ce crime dont il est trop souvent question dans les annales de l'Italie moderne, était alors à peine connu à Rome, et que l'on n'avait pas même songé à le punir par une loi. Dans la douleur générale, une femme esclave se présenta à l'édile curule Q. Fabius, et accusa d'empoisonnement plus de vingt dames romaines, désignant spécialement comme celles qui dirigeaient cet affreux complot, Cornélia et Sergia, autre patricienne. Si l'on en croit plusieurs auteurs, le nombre des femmes que, par suite de cette dénonciation, l'on reconnut coupables, fut de cent soixante-dix, ou même, selon quelques autres, de trois cent soixante-six. Cornélia et Sergia avaient été surprises composant leurs funestes breuvages. Aménées devant l'assemblée du peu-

ple, elles soutinrent que c'étaient des remèdes salutaires. L'esclave alors, se voyant accusée de faux témoignage, demanda qu'il fût ordonné aux deux dames d'avaler leurs potions. On prit ce parti; mais avant de s'y soumettre, elles sollicitèrent la permission d'avoir une conférence avec les autres accusées. Lorsqu'elles l'eurent obtenue, toutes burent le poison, évitant ainsi une mort plus honteuse, et peut-être plus cruelle. Les Romains crurent voir dans cette conjuration un signe de la colère céleste, et cherchèrent à apaiser les dieux en nommant un dictateur pour attacher le clou au temple de Jupiter Capitolin, cérémonie à laquelle on avait déjà eu quelquefois recours dans les temps de calamité publique. Cn. Quintilius fut élu, et abdiqua immédiatement après s'être acquitté de cette fonction pieuse. Le crime des dames romaines est présenté avec des circonstances propres à faire soupçonner la véracité des historiens; le nombre des coupables surtout donne à ce fait un air de merveilleux. Tite-Live avoue que plusieurs écrivains n'en parlent pas, et on peut observer que l'époque où l'on place cette singulière histoire appartient encore à ces premiers temps de Rome, dont les événements ne paraissent pas authentiques: cependant, ce qui est arrivé en France en 1679 ne permet pas de rejeter absolument le récit de Tite-Live (*Voy. BRINVILLIERS*). D—r.

CORNÉLIE, femme de Tibérius Gracchus, personnage consulaire, était fille du premier Scipion l'Africain. Elle est plus connue comme mère de Tibérius et de Caius Gracchus. Restée veuve avec douze enfants, dont neuf moururent jeunes, elle refusa de devenir femme de Ptolémée, roi d'Égypte. Elle prit un soin particulier de

l'éducation de ses fils Tibérius et Caius : c'étaient les jeunes romains les plus accomplis de leur temps. Ils devaient, dit Cicéron, l'élégance de leur élocution aux leçons et aux exemples de leur mère, femme de l'esprit le plus cultivé, et dont les lettres étaient lues et admirées long-temps après sa mort, pour la pureté de la diction. Les deux Gracchus faisaient tout l'orgueil de leur mère. On raconte qu'une dame campanienne, qui la visitait, lui ayant étalé tous ses bijoux et tous ses joyaux, et lui ayant demandé à voir les siens, Cornélie, en lui montrant ses deux fils, lui dit : « Voilà mes bijoux et mes ornements. » Il lui fut élevé, de son vivant, une statue avec cette inscription : *Cornelia mater Gracchorum* (Voy. GRACCHUS). — CORNÉLIE, fille de Cinna, fut la seconde femme de Jules César et la mère de Julie, qui épousa Pompée. Il lui était si attaché, que le terrible Sylla ne put obtenir de lui qu'il la répudiât : il la perdit étant questeur, et il en fit l'éloge funèbre à la tribune. Plutarque observe que César fut le premier Romain qui fit l'éloge public d'une femme aussi jeune, et que par là il gagna les cœurs de la multitude.

Q—R—Y.

CORNÉLIE. Voy. POMPÉE.

CORNÉLIE, première vestale sous le règne de Domitien, fut convaincue d'inceste, et enterrée toute vive. Plinie dit qu'elle fut condamnée sans avoir été entendue, et que l'empereur avait voulu qu'elle périt, pour que son règne fût marqué par le supplice d'une vestale. Suétone ne dit rien qui puisse accréditer cette opinion ; il observe qu'elle avait été absoute autrefois d'une pareille accusation, et laisse entendre que ce fut un acte de justice sévère plutôt qu'un acte de cruauté. Au moment où elle descendait dans la

fatale fosse, sa robe s'étant accrochée, elle se retourna et se débarrassa avec autant de tranquillité que de modestie.

Q—R—Y.

CORNÉLIO (FLAMINIO). Voy. CORNARO ou CORNER.

CORNÉLIS (CORNEILLE), peintre, né à Harlem en 1562, puisa dans cette ville les premiers principes de son art. Fort jeune encore, il entreprit d'aller en Italie ; mais divers obstacles ayant interrompu son voyage, il revint en Flandre, et s'arrêta à Anvers ; les études qu'il y fit à l'école de François Porbus, puis à celle de Gil-le Coignet perfectionnèrent beaucoup sa manière de peindre. Il traita avec succès l'histoire, le portrait et même les fleurs. Son retour à Harlem fut signalé par un ouvrage considérable, représentant la *Compagnie des arquebusiers* ; ce tableau capital excita la surprise et l'admiration de van Mander, qui se trouvait alors dans cette ville. « En effet, dit Descamps, » l'ordonnance en est belle, la couleur excellente ; les mains d'un » beau dessin, les expressions nobles : » ce ne sont cependant que des portraits, mais tracés par le génie de » l'histoire. » Cornélis avait formé son goût sur la nature, qu'il imitait fidèlement, et sur les chefs-d'œuvre de l'antique, dont il s'était procuré des plâtres, pour se dédommager de n'avoir pu étudier les originaux ; aussi son dessin était correct, exempt d'affectation, et il rendait très bien les différences que présente le nu, suivant les sexes et les âges ; ce mérite brillait surtout dans une grande scène du *Déluge*, qu'il exécuta deux fois avec toute l'habileté qu'exige un pareil sujet. Peu de peintres ont plus travaillé et ont été plus loués que Cornélis ; ses productions nombreuses, en grand et en petit, étaient enlevées par les ama-

teurs, et elles sont devenues très rares dans le commerce : il les marquait par C. C. ou par Ch. Les galeries de Vienne et de Dresde renferment plusieurs de ses tableaux. Muller et Goltzius ont beaucoup gravé d'après ce maître; mais ils paraissent lui avoir prêté leur manière. On distingue entre les planches de Goltzius quatre plafonds, le *Supplice de Tantale*, la *Chute d'Icare*, celle de *Phaëton*, et le *Supplice d'Ixion*; et, dans les planches de Muller, une vaste composition représentant la *Fortune, qui distribue inégalement ses bienfaits*. Cornélis mourut en 1638. — Henri CORNÉLIS, son frère, sculpteur et peintre, voyagea en Italie et en Espagne. Il réussissait principalement dans les marines et les paysages. V—T.

CORNELIUS COSSUS (Voyez Cossus).

CORNELIUS SEVERUS (P.), poète latin, contemporain d'Ovide, qui lui adressa sa 2^e. épître, livre IV *De Ponto*. Une mort prématurée, et que déplore Quintilien, l'empêcha de se placer au rang que son génie semblait lui marquer parmi les grands poètes. Il avait entrepris sur la guerre de Sicile un poème, qui lui eût mérité, au jugement de ce même Quintilien, la seconde place après Virgile. Ce qui nous reste des poésies de Cornelius Severus a singulièrement exercé la sagacité des critiques. Son poème sur l'*Etna*, long-temps attribué à Virgile lui-même, et imprimé avec ses *Catalectes*, paraît enfin rendu à son véritable auteur, ainsi qu'un assez beau fragment sur *la Mort de Cicéron*. Ce dernier morceau, successivement publié par P. Pithou, par Scaliger, à la suite de l'*Etna*, et par Burmann, dans son *Anthologia latina*, liv. II, épigr. 155, a reparu avec d'heureuses corrections dans le 6^e tome des

Miscel. observ., pag. 526. Quelques savants contestent cependant encore l'*Etna* à Sévère, et l'attribuent à Lucide le jeune (Voy. *Poet. lat. min. de Wernsdorff*, tome III de la collection). Serionne a traduit en français l'*Etna* de Corn. Severus, et les *Sentences* de Publius Syrus, Paris, 1736, in-12, avec le texte latin, des notes critiques, historiques et géographiques, la vie des deux auteurs, une carte de Sicile et un plan des environs de l'*Etna*. A—D—R.

CORNELIUS (CNÉUS), ingénieur romain, contemporain de Vitruve, fut chargé par Auguste de la confection et de l'entretien des balistes, des catapultes et autres machines de guerre employées par les armées romaines. Marcus Aurélius, Publius Minidius, et Vitruve lui-même, lui étaient associés dans ce travail. — Sous le règne de Vespasien, un autre CORNELIUS (C. Pinus) se distingua dans la peinture, et peignit, de concert avec Attius Priscus, autre peintre renommé, le temple de l'Honneur et de la Vertu que ce prince faisait rétablir. On trouva que les tableaux d'Attius se rapprochaient de la manière des anciens maîtres. — Le nom d'un troisième CORNELIUS (Saturvinus), sculpteur, se lit dans Apulée, et ceux de deux architectes, appelés Publius Cornelius, étaient gravés sur une inscription rapportée par Gruter. L—S—E.

CORNELIUS-NEPOS, historien latin, florissait sous César et Auguste, et mourut pendant le règne de ce dernier. On ignore les détails de sa vie. Un passage de Pline le naturaliste nous apprend qu'il était né sur les bords du Pô : ce qui nous explique pourquoi Catulle lui donne le surnom d'*Italien*, et Ausone celui de *Gaulois*, puisque le pays qu'arrose le Pô, renfermé dans l'Italie,

formait la Gaule Cisalpine. Cornélius-Népos fut l'ami intime de Catulle, qui lui a adressé une de ses plus jolies pièces de vers ; de Cicéron, qui admirait son talent ; de Pomponius Atticus, auquel il dédia un de ses ouvrages, et dont il a écrit la vie ou plutôt le panégyrique. Nous apprenons par les lettres de Cicéron que Cornélius Népos n'aimait pas les écrits moraux et purement philosophiques ; son génie le portait vers la science des faits et l'étude de l'histoire. Aucun des ouvrages qu'il avait composés dans ce genre n'est parvenu en entier jusqu'à nous ; voici la liste de ceux que des extraits ou des citations nous ont fait connaître : I. *Vies des grands capitaines de l'antiquité*. Les érudits s'accordent aujourd'hui à attribuer à Cornélius-Népos l'ouvrage que nous possédons sous ce titre, mais tout concourt au contraire à nous le faire considérer comme l'abrégé fait par Æmilius Probus, de l'ouvrage plus considérable que Cornélius-Népos avait composé. Tous les manuscrits de ces vies portent en tête le nom d'Æmilius Probus et non celui de Cornélius-Népos ; et douze vers de cet Æmilius Probus, dans lesquels ce grammairien, du siècle de Théodose, atteste que son père et son grand-père l'avaient aidé à transcrire l'ouvrage qui porte son nom, confirment l'intitulé des manuscrits. Les premiers éditeurs se sont conformés aux manuscrits, et c'est sous le nom d'Æmilius Probus qu'André d'Asola (beau-père d'Alde Manuce), Longueil et Lambin, ont publié ces vies. Ceux qui sont venus après ont cru sans doute relever l'importance de leurs travaux sur cet abrégé, en soutenant que c'était celui-là même que Cornélius avait composé ; mais la seule raison qu'il en ont donnée est la pureté du style. Est-il donc si

difficile de s'approprier les expressions et la manière de l'auteur que l'on abrège ? Et le plus grand nombre des abrégiateurs ne sont-ils pas de simples copistes, qui transcrivent par parties les pages et les phrases de l'auteur qu'ils veulent réduire ? D'ailleurs les commentateurs ont remarqué, quoique très rarement, dans l'ouvrage d'Æmilius Probus, quelques mots qui n'appartiennent pas aux siècles classiques, des tournures peu élégantes, des temps de verbes mis les uns pour les autres, et surtout un emploi maladroit du pronom personnel qui produit l'ambigüologie et l'obscurité, et trahit un écrivain peu exercé. Les personnages les plus connus et les faits les plus importants s'y trouvent quelquefois confondus, et il y a des erreurs grossières de chronologie. Quand on s'est convaincu de la vérité de ces observations, il devient impossible de reconnaître, dans ce maigre et fautif abrégé, l'un des plus savants et des plus élégants auteurs de l'antiquité, celui que Plinie, Plutarque et plusieurs autres citent avec le plus grand respect sur les matières les plus graves, et auquel Cicéron donnait l'épithète d'*ἀθάνατος* (immortel) ; celui que Pomponius Atticus voulait placer au premier rang comme écrivain, après Cicéron. St.-Réal, qui ne jugeait Cornélius-Népos que d'après cet abrégé, disait que c'était un génie fort médiocre, sans se douter le moins du monde que le véritable auteur de l'ouvrage sur le quel il appuyait son jugement était un obscur grammairien du 4^e. siècle. Les vies des grands capitaines que Cornélius-Népos avait composées, n'étant pas parvenues jusqu'à nous, l'abrégé qu'en a fait Æmilius Probus est cependant, malgré ses défauts, un morceau précieux. D'ailleurs,

il est clair, fort court, et très propre, par conséquent, à être mis entre les mains de la jeunesse : c'est ce qui lui a valu l'honneur d'être si souvent réimprimé. Nous ne citerons ici que les principales éditions. La première parut à Venise en 1471, in-4°, imprimée par Nicolas Jenson; elle commence ainsi : *Emiliū Probi viri clarissimi de vitā excellentium liber incipit feliciter*; et à la fin on lit, dans la souscription : *Probi Emiliū de virorum excellentium vitā*, etc. L'édition d'Augustin Staveren, *cum notis variorum*, in-8°, Leyde, 1773, est la plus estimée; on y a recueilli les notes de seize éditeurs et commentateurs. L'édition de Bosius, avec les notes et les variantes de Fischer, Leipzig, in-8°, 1806. Celle de Bosius, avec les additions de Wetzel, in-8°, 2 vol., Leignitz, 1801. Cette édition, une des moins volumineuses (le 2^e vol. ne contient que 141 pages), est une des meilleures, à cause des arguments, des notes, des tables, de la vie de l'auteur, et des tables chronologiques et historiques du nouvel éditeur. Edition de Ith, Berne et Lausanne, in-8°, 1779, dans la collection des classiques. Edition de Staveren, redonnée par Harles et Kappius, Erlang, in-8°, 1800. Il a paru en Allemagne plusieurs éditions de ces *Vies*, avec des notes allemandes; les principales sont celles de M. Henri Pauffer, Leipzig, in-8°, 1804; de M. Henri Brenz, Zurich, in-8°, 1796; de M. Fr.-R. Ricklefs, in-8°, 1802. Il existe plusieurs traductions en allemand de cet ouvrage; la dernière est de M. Feder, in-8°, 1800. La traduction anglaise de Joh. Clarke, Londres, 1726 ou 1732, est estimée, à cause des notes. On compte au moins huit traductions françaises : celles de

du Haillan, 1568, in-4°; de Clavet (1663), de Jean Henry (1697); du P. Vignancourt, du P. Le Gras (1729), d'un anonyme, imprimée chez Barbon, Paris, 1743, 1749 et 1771 : il paraît que c'est à tort qu'on a attribué cette traduction à l'abbé Valart (*Voy. le Dictionnaire des anonymes*, tome 1^{er}, page 122); celle de l'abbé de Radonvilliers et de M. Noël, 1807; enfin celle de l'abbé Paul, in-12, 1781 : le même traducteur en a donné, en 1807, une édition à l'usage des écoliers. Il ne nous reste que des fragments des autres ouvrages de Cornélius-Népos. II. *Trois livres de chroniques*. Aulu-Gelle, Solin, en ont cité quelques passages; l'auteur remontait jusqu'aux temps fabuleux, et donnait l'origine des principales villes d'Italie. III. *Des Exemples*, cité par Aulu-Gelle; IV. *Des Hommes illustres*, divisé en plus de seize livres, et dont il est fait mention dans Aulu-Gelle et dans Macrobe; V. une *Vie de Cicéron*; VI. *Des Historiens grecs*; VII. un *Recueil de lettres adressées à Cicéron*, cité par Lactance. Pline cite souvent Cornélius-Népos, relativement à des mesures géographiques qui n'ont pu se trouver dans aucun des ouvrages que nous venons de désigner; Cornélius-Népos avait donc composé quelque histoire, ou traité de géographie; dont nous ignorons encore le titre. W—R.

CORNELIUS A LAPIDE. *Voy. PIERRE* (de la).

CORNELIUS (ANDRÉ), de Stavoren en Frise, a publié en langue hollandaise la *Chronique de la Frise*, de Ocko van Scharl (Occo-Scarlensis), retouchée d'abord par les soins de Jean Ureterp (ou Vitarp), et ensuite par les siens, à Leeuwarde, 1597, in-fol. Elle est partagée en douze li-

vres, et s'étend depuis l'an du monde 3070, jusqu'à 1565 de notre ère. Cet ouvrage ne doit être consulté qu'avec beaucoup de méfiance : une nouvelle édition in-4^o. parut en 1752. M—ON.

CORNET (NICOLAS), docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison et société de Navarre, naquit à Amiens en 1592. Après de bonnes études, il entra chez les jésuites, où il se perfectionna, et se rendit tellement habile dans les littératures grecque et latine, qu'il prononça, aux grands applaudissements de ceux qui l'entendaient, un discours en français et dans ces deux langues. Après avoir passé quelques années chez les jésuites, il vint à Paris étudier en théologie, et s'attacha à la maison de Navarre. Il y obtint le bonnet de docteur, en 1626, devint ensuite grand-maître du collège de Navarre et syndic de la faculté de théologie. Son mérite le fit connaître du cardinal de Richelieu, qui voulut en faire son confesseur ; mais, soit modestie, soit qu'il lui parût délicat ou dangereux de se charger d'une pareille conscience, Cornet refusa cet emploi ; seulement il entra dans le conseil du cardinal. On croit qu'il aidait ce prélat dans les ouvrages de piété et de théologie qu'il composait, et on lui attribue la belle préface des *Méthodes de controverse*, le meilleur des ouvrages de Richelieu. C'est vers ce temps que commencèrent à s'agiter, avec beaucoup de chaleur, les questions sur la grâce, et qu'on vit figurer dans cette lutte des hommes du premier mérite, tels qu'Arnauld, Pascal et les autres solitaires de Port-Royal. Cornet, en sa qualité de syndic de la faculté, s'était vu obligé de lui dénoncer sur ces matières quelques propositions qui lui avaient paru suspectes dans les thèses de jeunes ba-

cheliens, qu'il avait rayées, et qu'ils y avaient rétablies. Parmi ces propositions se trouvaient les cinq condamnées depuis comme extraites du livre de Jansénius, évêque d'Ypres, intitulé *Augustinus*. Ant. Arnauld, qui soutenait les sentiments opposés, se plaint du docteur Cornet en plusieurs endroits de ses écrits. Il lui reproche d'avoir falsifié Cajetan, d'avoir reconnu pour orthodoxe la doctrine de lui, Arnauld, et de s'être ensuite déclaré contre ; de s'être mis à la tête de ses ennemis ; d'avoir corrompu les conclusions de la faculté de théologie, et commis d'autres falsifications ; d'être favorable à l'ultramontanisme, etc. Ces imputations paraîtraient graves, si on ne savait que l'esprit de parti grossit tous les objets, et qu'il faut se défier de ce que font et disent les gens les plus recommandables, quand ils en sont animés. Quoi qu'il en soit, Cornet vécut estimé et honoré. Il fit par son testament beaucoup de legs pieux, et mourut au collège de Boncourt, le 12 avril 1663. Il fut inhumé dans la chapelle de ce collège, où Bossuet, qui avait été son élève et qui n'était point encore évêque, prononça son oraison funèbre. « Puis-je, disait ce » grand homme, puis-je refuser à ce » personnage quelques fruits d'un es- » prit qu'il a cultivé avec une bonté » paternelle dès sa première jeunesse, » ou lui dénier quelque part de mes » discours, après qu'il en a été si souvent le conseil et l'arbitre ? » L—X.

CORNETO (ADRIEN, cardinal DE). Voy. CASTELLES.

CORNETTE (CLAUDE-MELCHIOR), médecin, né à Besançon le 1^{er}. mars 1744, après avoir pris ses premiers degrés à l'université de cette ville, se rendit à Paris, où son intelligence le fit distinguer par Lassone, médecin du roi, qui l'engagea à étudier la chi-

mie. Il y fit de très grands progrès , présenta à l'académie des sciences plusieurs mémoires sur le phosphore, sur le vitriol , etc., et fut admis dans cette compagnie savante en 1779. Elle avait proposé, cette même année, de *rechercher les moyens d'augmenter en France la production du salpêtre*. Parmi les ouvrages envoyés au concours, on en remarqua un tellement supérieur à tous les autres , qu'on ne balança pas à lui adjuger le prix. Il se trouva que cet ouvrage était de Cornette, qui, ayant été reçu à l'académie, ne pouvait plus être admis à concourir. La collection des *Mémoires de l'académie* en contient plusieurs de Cornette. Nommé médecin de Mesdames, tantes du roi, il accompagna ces princesses quand elles sortirent de France, au commencement de la révolution, et perdit par là le fruit de ses épargnes. Ce qu'il regrettait davantage était une collection de livres précieux et de très beaux instruments de physique et de chimie. Il mourut à Rome, le 11 mai 1794.

W—s.

CORNHERT, ou COORNHERT (DIDÉRIC, fils de Volcart), né à Amsterdam en 1522, dans la classe bourgeoise, fut envoyé jeune en Espagne. A son retour, il encourut la disgrâce paternelle et l'exhérédation, par un mariage d'inclination avec une personne très recommandable sous plus d'un rapport, et même alliée, à ce qu'on prétend, à la famille des Brederode, mais privée des dons de la fortune. Il s'attacha, comme maître d'hôtel, à Renaud, comte de Brederode, dont il sut se concilier, pour le reste de ses jours, l'estime et la bienveillance, quoiqu'il ne demeurât pas long-temps à son service. Rendu à lui-même, il s'établit à Harlem comme graveur en taille-douce, et il trou-

va une ressource pour exister dans ce qu'il n'avait pratiqué que comme amateur. C'est lui qui nous a transmis, par son burin, les peintures capitales de Martin de Heemskerck, telles que *l'Infanticide de Bethléhem*, les *Bacchantes*, le *grand Crucifiement*, la *Poutre dans l'œil*, les *douze Patriarches*, etc., estampes encore recherchées aujourd'hui. Il a eu pour élèves et collaborateurs dans la gravure de Gheim, Goitzius et Philippe Gallé. Différentes questions religieuses, celle de la prédestination surtout, agitaient l'esprit de Cornhert; il voulut s'en éclaircir par la lecture de S. Augustin et d'autres pères de l'église, et, comme il ne savait pas le latin, il se mit à l'apprendre dans cette intention. La preuve de ses progrès est dans la traduction hollandaise du *Traité des Offices* de Cicéron, de celui de la *Bienfaisance* de Sénèque, et des livres de la *Consolation de la philosophie* de Boëce. Cette extension de ses connaissances augmenta sa considération; la ville de Harlem le gratifia d'une place de notaire, et, environ deux ans après, en 1564, elle le nomma son conseiller-pensionnaire, magistrature très distinguée en Hollande. Il fut successivement chargé de commissions les plus difficiles et les plus délicates, spécialement auprès de Guillaume 1^{er}, qui avait entrepris d'affranchir sa patrie du joug espagnol. Henri de Brederode, fils de Renaud, employa également Cornhert à ses vues libérales et patriotiques. Cornhert était l'ardent ennemi de toute oppression civile et religieuse. Plusieurs le tiennent pour l'auteur de la fameuse *Confédération* et de la *Supplique des nobles*, que d'autres attribuent à Mar-nix. Il ne paraît pas douteux que l'on doive à Cornhert le premier écrit que le prince Guillaume fit paraître

en son camp au mois de décembre 1566, et qui était intitulé : *Avertissement aux habitants des Pays-Bas. pour la loi, pour le roi et pour le peuple*. Ses liaisons avec les principaux amis de la liberté le firent incarcérer à la Haye en 1568, et la plus cruelle destinée semblait se préparer pour lui. Sa femme chercha à gagner la peste pour la lui communiquer et pour périr avec lui ; mais, instruit de ce funeste dessein, il l'en reprit sérieusement, et l'exhorta à partager sa confiance et sa résignation. Il composa dans sa prison quelques opuscules qui respirent ces sentiments si dignes de l'homme de bien et du disciple de l'Évangile. On remarque dans le nombre une pièce qu'il a intitulée : *la Comédie d'heur et malheur*, ou l'*Éloge de la prison*, espèce de drame allégorique. Traduit devant ses juges, il se justifia avec un mâle courage, et, contre toute attente, il recouvra sa liberté. Arthus de Brederode l'ayant averti de nouveaux dangers qui le menaçaient, Cornhert se réfugia à Clèves, où son burin lui redevint utile pour vivre. Les persécutions ecclésiastiques commencèrent à le tourmenter à cette époque non moins que les persécutions politiques. Bien que partisan de la réforme, il n'approuvait pas également toutes les doctrines de Calvin et de Bèze, et les partisans à outrance de ces réformateurs le prirent aussitôt pour l'objet dévoué de leur haine. Rien ne lassa sa constance. Les états de Hollande s'étant déterminés en 1572 à s'opposer, par les mesures les plus énergiques, à la tyrannie de Philippe II, ils appelèrent Cornhert auprès d'eux pour remplir les fonctions de secrétaire d'état ; mais n'ayant pu dissimuler son aversion pour les violents procédés de Lumey, comte de la Marck, pour les extor-

sions, les brigandages, les concussions des gens de guerre qu'il traînait à sa suite, il se vit contraint d'abandonner son poste et de s'expatrier de nouveau. Il retourna à Clèves, où Guillaume I^{er}. continua d'employer ses services et sa plume. Il écrivit à cette époque un *Mémoire étendu, pour faire voir avec évidence à toutes les puissances chrétiennes que l'insurrection des Pays-Bas contre le roi d'Espagne ne porte point du tout le caractère de la sédition, mais qu'elle est fondée sur la première et la plus irréfragable loi de la nature, celle de la défense de soi*. Il s'y prononce encore avec force contre les fureurs des iconoclastes, et s'attache à décharger de ce tort les véritables amis de la chose publique. Deux autres écrits parurent de lui vers ce temps ; l'un intitulé : *De l'origine des troubles des Pays-Bas* ; l'autre, *De la permission et des decrets de Dieu*. Il s'élève particulièrement dans ce dernier contre la doctrine, qu'il faut punir de mort les hérétiques. Au sujet de cette doctrine, il eut pour principal adversaire Juste-Lipse. Celui-ci, dans le 4^e. livre de sa *Politique*, s'étant déclaré en faveur d'une religion unique et exclusive, et ayant conseillé comme moyen de parvenir à ce but le déplorable remède, *Ure et seca*, Cornhert entreprit de combattre ce système, et il s'en est occupé jusqu'à son lit de mort. Requesens, gouverneur espagnol, excepta nominativement Cornhert, avec vingt-trois autres individus, des lettres d'amnistie qu'en 1574 il publia en faveur de tous ceux qui, sous deux mois, auraient reçu l'absolution au saint tribunal de la pénitence. Depuis ce temps, il est moins question de Cornhert dans les affaires publiques. Cependant les actes de la pacification de Cologne, com-

mencée l'an 1579, et publiés à Delft avec d'excellentes notes par Aggée Albada, ami intime de Cornhert, passent pour être de ce dernier. Il écrivit aussi une *Apologie* pour la magistrature de Leyde dans l'affaire du ministre Gaspard Coolhaas. Ayant prêté sa plume aux réclamations de quelques catholiques de Harlem, sa conduite fut improuvée par les états. En 1582, il mérita bien de la chose publique en découvrant une conspiration tramée par les Espagnols contre la ville d'Eukhuisen. En fait de religion, Cornhert ne marchait sous la bannière d'aucun parti, ce qui le fit désavouer par tous. Il attaqua, sur quelques points de doctrine, le *Catéchisme de Heidelberg*, devenu en Hollande la base de l'enseignement religieux, et il dédia aux états sa *Pierre de touche* de ce livre symbolique. Cette hardiesse excita contre lui les plus violentes clameurs; il fut traité de pélagien, d'esprit fort, d'homme sans foi et sans loi. Sa brochure semble avoir été tacitement supprimée. Cependant les états établirent entre Cornhert et ses antagonistes des conférences ou disputes publiques, qui n'eurent aucun résultat. Quelque temps après, Jacques Arminius, alors pasteur de l'église réformée d'Amsterdam, ayant été chargé, par le consistoire, d'examiner et de réfuter les écrits de Cornhert, il fut, dit-on, lui-même entraîné et convaincu par les raisonnements de celui qu'il devait combattre. Vers le même temps, le séjour de la ville de Delft, ayant été interdit à Cornhert, il se retira à Gouda, où il mourut le 29 octobre 1590. Il acheva dans son lit de mort son *Traité contre la peine capitale des hérétiques*, traité que ses héritiers firent traduire en latin, et qui a paru à Hanau en 1593. Il n'eut pas la satisfaction de mettre la

dernière main à sa traduction hollandaise du *Nouveau-Testament*, calquée sur la version latine d'Erasmus. Toutes les œuvres de Cornhert, en vers et en prose, ont été recueillies à Amsterdam, 1630, en 3 vol. in-fol. Il forma, avec Spiegel et Visscher, le triumvirat restaurateur de la langue et de la poésie hollandaises, et il est bien apprécié sous ce rapport dans l'*Histoire de la poésie hollandaise*, que vient de publier M. de Vries. Son poème *Du bon et du mauvais usage de la Fortune*, est une de ses plus estimables productions. L'air national de *Wilhelmus van Nassouwen*, que les Hollandais se sont transmis de génération en génération jusqu'à nos jours, et qui n'a été dénationalisé qu'avec la chute de la maison d'Orange, dont il célébrait le premier héros, est dû à la verve de Cornhert : nous pensons même qu'il en a pu composer aussi la musique; car il excellait aussi dans ce dernier art, ainsi que dans la plupart des exercices du corps. Nul n'a moins mérité que lui la qualification de rêveur fanatique et d'enthousiaste. Un enthousiaste, un rêveur fanatique, nommé *Henri-Nicolas* de Munster, s'était flatté, en 1540, de le gagner à son parti; mais Cornhert avait dans son excellent esprit un préservatif assuré contre de pareils travers. Il ne prêcha jamais que la tolérance, la paix, et son seul rêve fut un *interim* qui aurait préparé les voies au retour de la primitive simplicité de la foi. Il nourrissait cette espérance au milieu des dissensions civiles et religieuses les plus acharnées. Encore en 1620, quelques forcenés de la magistrature de Campen firent un *auto-da-fé* de son portrait. Sa passion pour la liberté, il la partageait avec ses deux frères aînés, Clément et François, qui, l'un et l'autre, rendirent à leur patrie des

services signalés. Le dernier s'était vu, en 1568, condamné à un bannissement perpétuel et à la confiscation de ses biens, par arrêt du tribunal de sang que le duc d'Albe avait créé à Bruxelles ; mais dix ans après, la ville d'Amsterdam, affranchie du joug espagnol, le rappela dans son sein aux honneurs de la magistrature. M—ON.

CORNILLE, ou CORNEILLE ENGELBRECHTSEN, peintre, né à Leyde en 1468, avait reçu de la nature les plus heureuses dispositions : il a peint à l'huile, à fresque et en détrempe, et a également bien réussi dans ces différents genres. C'est de son école qu'est sorti le fameux Lucas de Leyde. — CORNILLE KUNST, fils du précédent, né à Leyde, fut élève de son père, et hérita de ses talents. Il travailla à Leyde et à Bruges, avec un égal succès pour sa gloire et pour sa fortune. On cite, comme ses meilleurs ouvrages, un *Portement de Croix*, sujet orné d'un grand nombre de figures pleines d'expression, et une *Descente de Croix*, tableau bien rendu et d'une couleur chaude. Ce peintre mourut en 1544, âgé de cinquante-un ans. — CORNILLE, son frère, dit le *Cuisinier*, chargé d'une nombreuse famille, et contrarié par la guerre qui affligeait son pays, se vit réduit à être alternativement peintre et cuisinier ; ce qui lui valut le surnom qui lui est resté ; mais ce mélange bizarre d'occupations ne nuisit point au talent du peintre. Ayant pris le parti de quitter la Hollande, il passa en Angleterre avec sa femme et huit enfants, et se présenta à la cour de Henri VIII, dont le goût pour la peinture lui promettait un accueil favorable. On ignore depuis lors les circonstances de sa vie ; il paraît seulement que ses ouvrages furent très estimés en Angleterre ; leur réputation

fit rechercher dans la suite tous ceux qu'il avait composés à Leyde : parmi ces derniers, Descamps mentionne un petit tableau représentant la *Femme adultère*, bien composé et bien colorié. V—T.

CORNU (PIERRE DE), né à Grenoble, s'adonna d'abord à la poésie française. Il était fort jeune, quand il fit paraître, en 1583, à Lyon, ses *Œuvres poétiques*, en un vol. in-8°. Ce recueil contient des sonnets, chansons, odes et autres poésies. Goujet reproche à cet auteur de manquer de naturel : un reproche plus grave, qui lui est fait par le même critique, c'est d'avoir souillé ses vers par des expressions obscènes. Il paraît qu'il renouça de bonne heure à la poésie, et qu'il se livra à l'étude du droit. Il devint conseiller au parlement de Dauphiné, et forma un recueil des arrêts rendus par cette cour, mais qui n'a jamais été publié. On a encore de lui un ouvrage historique en latin, intitulé : *Tabulæ historicæ ac triumphales et ferales Henrici IV, Gall. regis*, Lyon, 1615, in-4°. Suivant le P. Lelong, il en existe une édition in-fol., qui parut la même année. Il est certain que Cornu vivait après 1610, puisqu'il parle dans cet ouvrage de la mort funeste de Henri IV ; mais on n'a aucune raison pour reculer l'époque de sa mort, comme l'a fait l'abbé Goujet, jusqu'à l'année 1625. Le bibliographe de la province de Dauphiné place mal en 1654 l'impression des *Tabulæ historicæ*. S'il en parut une édition cette année, c'était la troisième, ou au moins la seconde, et c'est ce que ce bibliographe aurait dû nous apprendre. Une autre faute qu'il a commise, c'est d'indiquer le titre de cet ouvrage en français, sans ajouter qu'il est écrit en latin. W—S.

CORNUOLE (JEAN DELLE), c'est-

à-dire, des *Cornalines*, ainsi nommé parce qu'il fut excellent graveur en pierres fines. Il doit être mis au nombre des artistes modernes qui ont su le mieux imiter les Grecs et les Romains dans la gravure des pierres fines; il avait le talent de représenter avec tant d'originalité, et dans un goût si pur, des figures de têtes, et même de petits sujets d'histoire tout entiers, qu'on prenait les pierres qu'il avait gravées pour des pierres antiques. Le musée de Laurent de Médicis fut l'école dans laquelle il se forma; ses progrès secondèrent les vues libérales de son protecteur, et les nombreux ouvrages qui sortirent de ses mains, dans toutes sortes de grandeurs et sur différents matériaux, faisaient l'admiration de toute l'Italie. L'une de ses plus célèbres productions fut le portrait de Savonarole. Il trouva bientôt un rival redoutable dans un Milanais dont le nom de famille se perdit dans celui de son art, et qui fut appelé *Domenico de' Camèi*. Les ouvrages de Cornuole furent fort recherchés de son temps et le sont encore aujourd'hui. C'est pour Laurent de Médicis qu'ont été faits les plus beaux. Il mourut à Florence vers le milieu du 16^e siècle. A—s.

CORNUTI (JACQUES-PHILIPPE), botaniste, fils d'un médecin de Lyon, naquit à Paris, et y fut reçu docteur en médecine le 29 octobre 1626. On a de lui : *Canadensium plantarum, aliarumque nondum editarum historia*, Paris, 1635, in-4^o. Cet ouvrage valut à son auteur les éloges et un hommage de Gui Patin : c'est une *Épître* en vers latins; mais ce médecin, connu par son esprit caustique et par sa haine violente contre l'émétique et les médecins qui l'employaient, se mit à décrier Cornuti peu de temps après, parce qu'il était parti-

san de l'émétique. Cornuti ayant administré ce médicament, dans une affection comateuse, à M^{me}. d'Aligre, grosse de deux mois, qui mourut deux heures après l'avoir pris, Gui Patin, qui était doyen, assembla un comité chez lui, où l'on décida de mander Cornuti à la faculté; mais Cornuti mourut peu de jours après, le 23 août 1651. Beaucoup de personnes ont cru, d'après le titre de son livre, que Cornuti avait voyagé en Canada; mais il est certain qu'il n'y a jamais été. Les plantes étrangères qu'il décrit, soit du Canada, soit de quelques autres contrées du Nouveau-Monde et même de l'ancien, il les avait observées à Paris; dans le jardin de Vespasien et de Jean Robin. Cet ouvrage contient soixante planches, et l'on doit à Cornuti la connaissance de quarante plantes inconnues jusqu'alors; il en donne la description et la figure. Le dessin en est correct; elles ont été gravées à l'eau-forte, au simple trait, par Vallot, et imprimées avec le texte. Cornuti ne manquait pas d'instruction, mais plutôt puisée dans les livres que dans l'observation de la nature. Il disserte avec subtilité sur les propriétés des plantes. A la suite de cet ouvrage sur les plantes étrangères, on trouve, sous le titre d'*Enchiridion botanicum parisense*, etc., la première esquisse d'une Flore des environs de Paris, qui ait été publiée. Depuis ce temps-là, on en a fait cinq ou six, plus ou moins étendues; mais on n'a jamais fait mention du livre de Cornuti. Aucun des auteurs de celles qui ont paru successivement n'a parlé de ses devanciers. Tournefort dit, dans la préface de ses *Institutiones*, où il fait l'histoire abrégée des botanistes: « Les descriptions de Cornuti sont inférieures à » celles des botanistes de son temps, » et les dénominations qu'il donne,

» dans son *Enchiridion*, ont paru » ineptes et bizarres. » On ne conçoit pas que Tournefort n'ait pas reconnu que Cornuti employait la nomenclature de Lobel; en sorte que, par le moyen de cet auteur, on peut déterminer celle de Cornuti; et l'on voit qu'il avait déjà trouvé les plantes les plus rares des environs de Paris, dont il indique assez exactement le lieu natal. Ce catalogue est divisé par herborisations, et quoiqu'il n'y soit fait aucune mention des mousses, ni des graminées, le nombre des espèces des autres végétaux est de quatre cent soixante-deux; ce qui est à peine le quart du nombre que portent les Flores et catalogues les plus nouveaux. Rai a été plus juste à l'égard de Cornuti; car il a imprimé son catalogue dans l'ouvrage qu'il a publié, *sur les plantes étrangères à l'Angleterre*. Plumier a dédié, sous le nom de *Cornutia*, un genre de plantes d'Amérique, à la mémoire de ce botaniste.

D—P—s.

CORNUTUS (ANNÆUS), né à Leptis en Afrique, était sans doute affranchi de la famille des Sénèque, ce qui lui fit prendre le surnom d'*Annæus*. Il professa la philosophie stoïcienne, à Rome, avec distinction, et compta parmi ses disciples deux poètes célèbres, Lucain et Perse. Ce dernier lui adressa sa 5^e satire, pour lui témoigner sa reconnaissance, et lui laissa sa bibliothèque en mourant. Cornutus avait des connaissances en plus d'un genre, et l'empereur Néron ayant formé le projet d'écrire en vers l'*Histoire Romaine*, l'appela, ainsi que plusieurs autres savants, pour les consulter sur le nombre de livres qu'il donnerait à cet ouvrage. Quelqu'un lui conseillant d'en faire quarante: « C'est beaucoup, dit Cornutus, et personne ne les lira. — Chry-

» sippe, lui répondit-on, que vous » admirez, et que vous cherchez à » imiter, en a fait un bien plus grand » nombre. — Cela est différent, ré- » pliqua Cornutus, les livres de Chry- » sippe sont utiles pour les mœurs. » Cette réponse blessa la vanité du tyran, qui l'exila sur-le-champ. Suidas dit qu'il le fit mourir; mais on ne trouve cela dans aucun autre auteur. Nous avons de sa main un *Traité de la nature des Dieux*, qu'on a publié plusieurs fois sous le nom de *Phurnutus*. La 1^{re} édition est celle d'Alde, conjointement avec les *Fables d'Ésope, Paléphate*, etc., Venise, 1505, in-fol. La meilleure, jusqu'à présent, est celle de Gale dans les *Opuscula mythologica, physica et ethica*, Cambridge, 1671, et Amsterdam, 1688, in-8°, en grec et en latin. Vil- loison, qui regardait cet ouvrage comme l'abrégé de la théologie des stoiciens, en avait préparé une édition revue sur un grand nombre de manuscrits, avec une nouvelle traduction latine, et des notes. Tout son travail se trouve à la bibliothèque impériale, et il serait bien à désirer qu'il fût publié.

C—R.

CORNWALLIS (CHARLES, chevalier), fut un homme d'état d'une habileté remarquable. Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, l'envoya en ambassade en Espagne, où il résida plusieurs années. De retour en Angleterre, il devint trésorier du prince Henri, dont il a écrit la Vie. — CORNWALLIS (Guillaume, chevalier), fils du précédent, publia un volume d'*Essais*, dans lequel il imite la manière de Montaigne, et ne perd pas une occasion de parler de lui-même; particularité qui donne quelque prix à son ouvrage, puisque c'est alors qu'il est un peu intéressant. La première édition est intitulée: *Es-*

says, or Encomium of sadness, and of Julian the apostata, Londres, 1616, in-4°. E—s.

CORNWALLIS (CHARLES, marquis et comte DE), général anglais, né le 31 décembre 1738, fit ses premières armes en Allemagne dans la guerre de sept ans, sous le nom de *lord Broome*. Il fut nommé colonel en 1761, entra dans la chambre des communes, et à la mort de son père, en 1762, il prit sa place dans la chambre haute. Quoique aide-de-camp et chambellan du roi, il conserva une sorte d'indépendance, et, dans plusieurs occasions, il vota au parlement contre les ministres. Lorsque les hostilités éclatèrent entre l'Angleterre et les colonies, Cornwallis s'arrachant à une épouse qui l'adorait, et dont son départ causa la mort, suivit son régiment en Amérique. Il arriva en mai 1776, à la hauteur du cap Clear, où il trouva Clinton de retour de la Virginie, et il accompagna ce général dans sa première attaque de Charlestown, qui ne réussit pas. Il revint avec lui s'emparer de New-York, où ils entrèrent le 25 septembre. Cornwallis fit ensuite dans les Jerseys une campagne qui assura aux Anglais la possession de cette province jusqu'à la Delaware. Il était de retour à New-York et se préparait à passer en Angleterre, lorsque la nouvelle de l'affaire de Trenton, où les Anglais avaient mis bas les armes, le força à marcher vers les Jerseys, dont Washington occupait une partie. Ce ne fut qu'au mois de janvier 1777 qu'un mouvement hardi de ce général rappella Cornwallis vers ses magasins; il contribua aux succès des Anglais à Brandywine, et entra dans Philadelphie le 27 septembre. Il se distingua ensuite aux affaires de Germantown et de Redbank. Lorsque Clinton fut

contraint d'évacuer Philadelphie en 1778, il l'aida à faire sa retraite, puis il passa en Angleterre, où il fut examiné en mai 1779, sur la conduite de Howe, et déclara, ainsi que les autres généraux, que le nombre des troupes envoyées en Amérique avait toujours été insuffisant. Au mois d'avril 1780, il coopéra à la prise de Charlestown. Clinton ayant quitté la Caroline méridionale, Cornwallis s'avança dans l'intérieur de la province, et défait à Camden le général Gates, vainqueur de Burgoyne. Cette victoire, chèrement achetée, fut la plus décisive de toute la guerre, et fit croire en Angleterre que tout était terminé en Amérique. De nouveaux succès couronnèrent plusieurs entreprises de Cornwallis jusqu'au mois de janvier; mais ce fut alors que la fortune commença à l'abandonner. Cependant un avantage sur Green sembla rendre la confiance aux Anglais; cette victoire eut, néanmoins, selon la remarque de Clinton, toutes les conséquences d'une défaite; car l'armée anglaise était tellement affaiblie qu'elle fut hors d'état de poursuivre l'ennemi, qui devint maître des deux Carolines. Cornwallis s'avança vers la Virginie, où il fut joint par Arnold, ce qui le mit à la tête de forces considérables; il ne put néanmoins obtenir d'avantage sur le général Lafayette, qui commandait les troupes américaines. Cornwallis crut, par une manœuvre habile, le tenir en son pouvoir, et passa le Jamesriver à West-Over; mais M. Lafayette se retira dans l'intérieur du pays avec tant de promptitude qu'on ne put le poursuivre. Cependant Clinton, qui craignait pour New-York, ayant blâmé Cornwallis de s'être autant avancé en Virginie, et lui ayant redemandé Arnold et ses troupes, il en résulta entre ces deux chefs une fâcheuse

mésintelligence; néanmoins Cornwallis n'hésita pas à obéir aux ordres de Clinton, et il concentra ses forces à York-Town, à Gloucester et entre les rivières d'York et de James. Ce fut alors que Washington résolut de frapper un coup qui pût terminer la guerre. Rochambeau et le comte de Grasse, qui commandaient les forces françaises, étant entrés dans ses vues, les deux armées combinées partirent des environs de New-York et arrivèrent le 28 septembre (1781) devant York-Town, que la flotte française bloqua par mer. Cornwallis espérant être secouru, concentra ses forces, et ne chercha pas à s'éloigner; mais voyant enfin que le secours qu'il attendait n'arrivait pas, il fit une sortie et tâcha de se sauver en faisant traverser la rivière d'York à ses troupes. La tempête l'en empêcha, et il fut obligé de capituler le 19 octobre : l'armée anglaise, forte de huit mille hommes, fut prisonnière de guerre. Cornwallis malade fut mis sous la garde du colonel Laurent, fils de l'ancien président du congrès, détenu à cette époque à la tour de Londres, dont Cornwallis était gouverneur. La relation de Cornwallis, qui n'arriva en Europe que deux mois après celle de Rochambeau, était en tout conforme à cette dernière, et rendait les témoignages les plus éclatants à la générosité des Français envers leurs ennemis vaincus. Cornwallis se justifia complètement auprès de son gouvernement; mais le général Clinton fit tous ses efforts pour l'accuser, et il lui fit de graves reproches dans une relation qu'il publia (*V. CLINTON*). D'un autre côté, un anonyme fit paraître en 1783 une *Réplique à la relation de sir Henry Clinton*, dans laquelle on indique ses nombreuses

erreurs et où l'on justifie la conduite de lord Cornwallis du blâme dont on a voulu le couvrir. Cornwallis fit aussi paraître une *Réponse à la partie de la relation de sir Henri Clinton, relative à la conduite du lieutenant-général Cornwallis, durant la campagne de l'Amérique septentrionale en 1781.* Clinton publia de nouvelles observations sur cette réponse; mais aucune de ces accusations ne put altérer la confiance du roi, et, lorsque les affaires de l'Inde vinrent à exiger qu'un homme aussi habile que courageux y fût envoyé, les premiers regards se portèrent sur Cornwallis, et il s'embarqua en 1786, avec le titre de gouverneur général du Bengale. A son arrivée, il profita des améliorations faites par ses prédécesseurs, et fit des changements utiles dans toutes les parties de l'administration. Tippoo-Saëb ayant alors attaqué le rajah de Travancor, trop faible pour lui résister, le gouvernement du Bengale déclara la guerre au sulthân du Mysore. Les écrivains anglais regardent eux-mêmes comme fort équivoque la justice de cette guerre; mais ils ne font aucun doute de son utilité pour les intérêts de l'Angleterre. Les revers éprouvés par l'armée anglaise en 1789 engagèrent Cornwallis à prendre le commandement des troupes. Abandonnant le projet de pénétrer dans le Mysore par le sud, il traversa le Carnatic, et, après avoir trompé l'ennemi par de fausses marches, il surmonta les obstacles que lui opposait la nature du pays, et arriva au cœur des états de Tippoo; prit d'assaut Bangalor le 21 mars 1791, défit son adversaire, et avança jusqu'à la vue de Seringapatam, qu'il ne pût enlever de vive force, et dont la saison l'empêcha de faire le siège. Il

fit reposer ses troupes à Bangalor, et reparut au printemps suivant devant Seringapatam, après avoir pris toutes les places qui en défendaient les approches. Le sulthân constamment malheureux ne put secourir sa capitale, et cette ville était près de se rendre, lorsque les hostilités furent suspendues. Le 16 mars 1792 fut signé le traité désastreux qui enlevait à Tippoo une partie de ses possessions. Cornwallis partagea les provinces cédées entre les trois princes indiens alliés de l'Angleterre, et il retourna à Calcutta, où il fut remplacé en 1797 par lord Wellesley (aujourd'hui lord Wellington.) Cornwallis s'était fait chérir par la sagesse et l'équité de son administration; l'assemblée générale de la compagnie des Indes lui vota une pension viagère de 5000 livres sterling, la ville de Londres lui donna le diplôme de citoyen, renfermé dans une boîte d'or, et le roi le nomma membre du conseil privé et grand maître de l'artillerie. En 1798, l'état de l'Irlande ayant exigé qu'on y envoyât un vice-roi qui joignît aux talents militaires un caractère doux et conciliant, le ministère fit choix de Cornwallis, et ce malheureux pays vit alors succéder aux violences et à la plus excessive rigueur une administration douce et tout-à-fait modérée. Cornwallis annonçant une amnistie générale pour tous ceux qui se soumettraient, ne montra de sévérité que contre les révoltés qui ne voulurent pas rentrer dans le devoir, et ce fut ainsi qu'il apaisa la rébellion. Lors de la descente des Français dans cette île, il marcha en personne contre eux, à la tête de vingt mille hommes, et ce fut avec ces puissants moyens qu'il força à capituler le général Humbert, qui n'en avait pas plus de huit cents. Cornwallis quitta l'Irlande en

1803, après y avoir perdu un peu de sa popularité, lorsqu'il fut question de la réunion de ce pays à l'Angleterre. Il avait été chargé en 1801 de la mission la plus honorable qui pût lui être confiée : les préliminaires de la paix avaient été signés entre la France et l'Angleterre. Cornwallis fut nommé ministre plénipotentiaire pour négocier le traité définitif. Il arriva à Paris le 7 novembre, fut présenté au premier consul, et traité avec les égards les plus distingués. Il partit pour Amiens le 1^{er} décembre, et le traité fut signé le 27 mars 1802. De retour dans sa patrie, Cornwallis, après avoir joui pendant deux ans du plus parfait repos, fut nommé, en 1805, gouverneur-général de l'Inde. Malgré le mauvais état de sa santé, il y arriva dans le mois d'août. Il écrivit aussitôt aux directeurs pour leur peindre l'état déplorable dans lequel les profusions de son prédécesseur avaient plongé les affaires de la compagnie; et afin de pouvoir subvenir à l'entretien des troupes régulières, il licencia les troupes irrégulières, qui coûtaient des sommes énormes. Bientôt après il voulut aller prendre le commandement de l'armée; mais une maladie l'arrêta dans sa marche, et il mourut à Ghazepour, dans la province de Benarès, le 5 octobre 1805. Son corps fut transporté à Londres, et un monument fut élevé à sa mémoire dans l'église de St.-Paul. Sans avoir des talents brillants et sans s'être distingué par des exploits éclatants, Cornwallis, pendant sa longue carrière, s'est acquitté d'une manière assez honorable des nombreux emplois qui lui ont été confiés. Il avait des vues sages en administration. Il offre peut-être le seul exemple d'un général qui, après avoir été battu, et même après avoir capitulé avec une

armée, à son début dans la carrière, soit ensuite parvenu, non seulement à faire oublier ce revers, mais encore à gagner tout à la fois la confiance de la nation et celle du souverain, et à en obtenir les plus brillants et les plus honorables emplois. E — s.

COROEBUS, Eléen, connu par l'honneur qu'on lui a fait de donner son nom à la première olympiade. Les jeux olympiques, institués depuis environ soixante ans par Lycurgue et Iphitus, n'avaient pas encore une marche régulière, lorsqu'en l'année 776 avant J.-C., on décida qu'ils seraient célébrés tous les quatre ans, et, comme le prix de la course du stade était le premier qu'on y eût rétabli, le nom de celui qui l'avait remporté servait à désigner l'olympiade dans laquelle il avait été couronné. Les catalogues de ces vainqueurs devinrent très importants lorsqu'on eut reconnu l'avantage qu'on pouvait en tirer pour la chronologie. (V. TIMÉE.) Athénée dit que Corœbus était cuisinier. On voyait son tombeau sur les frontières de l'Elide et de l'Arcadie. C — R.

CORONA (LÉONARD), peintre de l'école vénitienne, né en 1561 à Murano, voulut devenir rival de Palma, et se vit aidé dans cette louable entreprise par le Vittoria, architecte et sculpteur assez renommé de ce temps, qui lui composait des modèles en terre cuite, pour lui faire trouver de beaux développements de clair-obscur. Avec ce secours, il peignit une *Annonciation* très estimée. Dans un autre tableau, il déploya une fermeté et une noblesse qui étonnent et qui rappellent le Titien : cependant Corona se rapproche plus souvent du Tintoret, sinon dans le coloris, au moins dans quelques autres parties. Il composa un *Crucifiement* tellement ressemblant à un de ceux du Tintoret, que Ridolfi

a de la peine à défendre Corona du soupçon de plagiat. Cet artiste étudiait les gravures des Flamands, surtout pour le paysage. Il mourut en 1605, laissant pour principal élève Balthazar d'Anna, flamand de naissance, qui, en terminant les tableaux de son maître, resta en arrière pour le choix des formes, mais le surpassa pour la force et la vérité du clair-obscur. A — D.

CORONEL (ALPHONSE), seigneur espagnol, forma un parti dans l'Andalousie pour se maintenir contre Pierre-le-Cruel, leva des troupes, fortifia des places, et envoya en Afrique Jean de la Cerda, son gendre, pour solliciter des secours ; mais déjà le roi de Castille s'avancait pour le combattre. Coronel s'enferma, avec d'autres seigneurs rebelles, dans la ville d'Aguilar, où il se défendit avec beaucoup de courage. Enfin, les troupes royales donnèrent l'assaut en février 1353 ; Coronel, qui entendait la messe, n'ayant pas voulu interrompre cet exercice de dévotion pour se défendre, la ville fut emportée l'épée à la main, et il tomba au pouvoir du roi, qui le fit décapiter sur-le-champ. — Sa fille (dona Maria), mariée à Jean de la Cerda, qui avait pris les armes avec son père, se réfugia dans un monastère de Séville en 1357. Ayant appris que le roi de Castille, attiré par le bruit de sa beauté, venait, après avoir fait tuer son époux, l'arracher de sa retraite pour assouvir ses désirs criminels, elle se mutila le visage à coups d'épée, et parut couverte de sang devant le roi, qui ne sentit plus, en la voyant, que l'horreur et le dégoût qu'elle avait voulu lui inspirer. — Alphonsine, sa sœur, devint la maîtresse de Pierre-le-Cruel, dont elle fut bientôt abandonnée et méprisée.

B — P.

CORONELLI (MARC-VINCENT)

géographe ; né à Venise , entra fort jeune chez les mineurs conventuels. Son habileté dans les mathématiques le fit connaître du cardinal d'Estrées, qui l'appela en France, où il l'employa à construire les deux grands globes que l'on voit à la Bibliothèque impériale. Leur diamètre est de douze pieds moins un demi-pouce ; ils sont ornés d'emblèmes et d'inscriptions, et dessinés avec une grande délicatesse. Lahire, de l'académie des sciences, en publia une description en 1704. On les admire aujourd'hui pour la beauté de leur exécution, plutôt que pour leur utilité ; car la géographie a fait tant de progrès, qu'ils ne sont que des monuments qui donnent une idée de l'état de la science à l'époque à laquelle ils furent exécutés. Coronelli les termina en 1683, après avoir passé quelques années à Paris, où il laissa plusieurs globes d'une moindre dimension, qui ont été très estimés (1) ; il retourna à Venise en 1685 ; il fut nommé cosmographe de la république, et, quatre ans après, professeur de géographie. Il était revenu à Paris en 1686, et y avait fait paraître la traduction française de sa description de la Morée. Élu général de son ordre en 1702, les soins que cette dignité lui imposait ne lui firent pas négliger ses études favorites. Il mourut dans sa patrie en décembre 1718. Coronelli était enthousiaste de la science à laquelle il avait consacré tous ses moments. Il fonda à Venise une académie de géographie, dont les membres prenaient le titre d'argonautes. Peu d'auteurs ont été plus féconds et ont écrit avec plus de promptitude ;

(1) Le globe terrestre, gravé en 1688, et le céleste, en 1693, chacun en trente feuilles, ont quarante pouces et quatre lignes de diamètre : ce sont les plus grands qui aient été gravés jusqu'à présent.

un in-folio ne lui coûtait pas plus qu'un pamphlet ne coûte à un autre. Il a publié plus de quatre cents cartes géographiques, avec leurs explications en plusieurs volumes. Les plus connus de ses ouvrages sont : I. *Isola di Rodo geografica, storica, antica e moderna, col' altre adiacenti*, Venise, 1685, 1688, 1702, in-fol. et in-8°, avec cartes ; II. *Memorie storico-geografiche del regno della Morea, Negroponte e luoghi adiacenti*, ibid., 1685, in-fol., avec cartes et figures, souvent réimprimé, et traduit en français en 1686, en anglais en 1687, etc. ; III. *Conquista della ser. Rép. di Venezia nella Dalmazia, Epiro e Morea*, ibid., 1685, in-fol., fig. et cartes ; IV. *Atlante Veneto*, ibid., 1690, in-fol., atlas volumineux et peu recherché en France ; V. *Isolario, descrizione geografico-istorica, sacro-profana, antica-moderna, naturale e poetica*, etc., ibid. 1696, 2 vol. in-fol., avec trois cent dix planches : c'est un supplément à son atlas ; VI. *il Portolano della mare*, ibid., 1698, in-fol. ; VII. *Synopsis rerum ac temporum ecclesiæ Bergomensis*, Cologne, 1696, in-8°. ; VIII. *Storia veneta dall'anno 421 al 1504*, Venise, 3 vol. in-fol. ; IX. *Roma antica e moderna*, ibid., 1716, in-fol., fig. ; X. *Guida de' forestieri di Venezia*, ibid., in-8°. ; XI. *Bibliotheca universale sacro-profana*, grand dictionnaire historique et géographique, ou plutôt véritable encyclopédie qui devait avoir quarante ou même quarante-cinq volumes in-fol., et quatorze volumes de planches ou cartes ; mais il n'en parut que sept, qui ne finissaient pas entièrement la 3^e. lettre de l'alphabet. Le mélange confus de bon et de mauvais qui se trouve dans ce livre ne donne pas sujet de regretter

le reste. L'auteur prenait ses matériaux de toutes mains ; à l'article *Cavalieri* il n'a pas dédaigné d'insérer en entier l'ouvrage de Bern. Giustiniani sur les ordres militaires et religieux ; qui avait paru en 1692 en 2 vol. in-fol. On peut voir le plan de cette encyclopédie dans les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1703. La science du P. Coronelli était vaste, mais peu profonde. Quelques censeurs ont prétendu que l'on devait se défier de son exactitude ; chose fâcheuse, car les cartes de ce religieux se distinguent généralement par leur beauté. E—s.

COROUBÉH, esclave et ensuite officier dans les troupes de Seïf-ed-Daulah (*Voy. Seïf-ed-Daulah*), souverain d'Alep, profita des troubles qui s'élevèrent à la mort de ce grand prince, entre ses fils, pour se révolter. Il s'empara d'Alep en 358 de l'hég. (968 de J.-C.), après en avoir chassé Aboul-Maaly, fils de son maître. L'année suivante, les troupes de Constantinople firent une irruption en Syrie, et vinrent assiéger sa ville, qui fut prise. Coroubéh se réfugia dans la citadelle ; mais il se tira de ce mauvais pas en consentant à payer un tribut annuel. Ce fut cette même année que Coroubéh fit la paix avec Aboul-Maaly et ordonna que la prière fût faite en son nom dans ses domaines. Cet usurpateur jouit peu du fruit de sa mauvaise foi ; car en 366 (976-7 av. J.-C.), Bekdjewr, un de ses affranchis, qu'il avait choisi pour lieutenant-général, se rendit maître de sa personne et l'emprisonna. Le peuple, attaché à la maison des Hamdamites, profita de cette occasion pour rappeler Aboul-Maaly. Bekdjewr, de son côté, se désista de ses prétentions, à condition qu'il recevrait le sief d'Emesse, ce qu'il obtint. Aboul-Fédâ, qui nous a fourni les détails qu'on vient de lire,

ne parle plus de Coroubéh après cet événement ; on peut présumer qu'il termina ses jours dans la captivité.

J—N.

CORRADINI (ALOYSIO), jurisconsulte, né à Padoue, en 1562, ne se borna pas à l'étude du droit, il se forma à grands frais un cabinet de médailles, de statues et de morceaux antiques rangés dans un ordre admirable. Il acquit une telle réputation dans cette partie, qu'on lui envoyait des pays les plus éloignés des médailles d'empereurs pour le consulter à leur sujet. Il mourut le 26 décembre 1618, âgé de cinquante-six ans, laissant quelques ouvrages, dont le seul qui ait été imprimé est, non une vie de César, comme le dit Moréri, mais une suite des empereurs par les médailles : *Series Cæsarum ex numismatis*. C. T—Y.

CORRADINO DALL'AGLIO (JEAN-FRANÇOIS), poète vénitien du 18^e. siècle, s'est fait surtout connaître par une imposture littéraire des plus hardies. Il prétendit avoir retrouvé à Rome un manuscrit de Catulle plus ancien, et dont le texte était meilleur que tous ceux d'après lesquels on avait fait jusqu'alors des éditions de ce poète. Il osa lui-même en donner une, sous ce titre : *C. Valerius Catullus, in integrum restitutus, ex manuscripto nuper Romæ reperto, et ex Gallicano, Patavino, Mediol. Rom. Zanchi, Maffei, Scaligeri, Achilles, Vossii et aliorum, critice Jo. Franc. CORRADINI DE ALLIO in interpretes veteres recentioresque, etc.*, Venise, 1738, petit in-fol. Il remplit cette édition des leçons les plus étranges, et il ne manqua ni d'audace ni d'adresse pour les soutenir, dans les notes dont le texte est accompagné. Quelques personnes furent trompées par son effronterie. L'édi-

tion de Coustelier, donnée à Paris sous le titre de Leyde, 1743, in-12, est malheureusement faite d'après celle de Corradino; mais la plupart des savants l'ont traité d'imposteur, et sa prétendue *editio princeps* est tombée dans le mépris. On ne connaît d'autre ouvrage de lui qu'un volume de poésies italiennes et latines, imprimé à Venise, en 1741, in-4°. Les poésies latines sont des satires et des épigrammes. La principale pièce italienne est une traduction en vers du poème grec de Coluthus de l'*Enlèvement d'Hélène*. L'auteur s'est égayé à mettre à la suite de ce poème sérieux un *Capitolo* satirique intitulé : *Éloge du bouc, pour la consolation de Ménélas, mari d'Hélène*. Le bouc, ou *becco* en italien, est l'emblème familier des maris qui sont ce que fut Ménélas.

G—É.

CORRADO (SÉBASTIEN), humaniste du 16^e siècle, était né au château d'Arceto, dans le duché de Modène, et non à Reggio en Lombardie comme quelques-uns l'ont dit par erreur. Il étudia à Venise sous Baptiste Egnazio, célèbre professeur de belles-lettres, et conserva toute sa vie le plus tendre souvenir des soins qu'il en avait reçus. Déjà, en 1524, il avait la réputation d'élégant écrivain, comme on le voit dans une lettre que le Bembo lui écrivait en louant deux de ses *Élégies* latines. Cette même lettre nous apprend qu'il était prêtre, et qu'il passait pour très savant dans le grec et le latin. Le duc d'Urbin l'appela à Pérsaro, en 1538, pour y être l'instituteur de son fils Jules, qui n'avait que cinq ans; mais on a lieu de croire qu'il n'accepta pas cet emploi; car on sait qu'en 1540, il alla professer l'éloquence grecque et latine à Reggio. Il contribua à y établir l'académie des *Accesi* (les ardents), l'une des plus

brillantes de cette époque, et de celles qui contribuèrent le plus à répandre le goût de la littérature et de l'antiquité. Il en fut un des premiers membres, sous le nom de *Fidèle*. Son ambition le porta à désirer d'être professeur à Ferrare, mais ses vœux ne purent être remplis. Il en fut bien dédommagé par sa nomination à la chaire de grec et de latin de l'université de Bologne, en 1545 (1). Il y professa avec tant de succès, que le sénat de Venise voulut l'avoir, et que le pape vint interposer sa médiation pour qu'il ne quittât pas Bologne, dont les citoyens étaient extrêmement jaloux de le retenir. Il continua d'y enseigner jusqu'en 1555, qu'il retourna à Reggio, où il mourut le 19 août 1556. On a de lui les ouvrages suivants : 1. *In M. T. Cicerone quæstura*, Venise, 1537, in-8°. de cinquante-deux feuillets, très rare. Le titre de cet ouvrage est difficile à comprendre, et on ne doit pas être surpris que les personnes qui en ont parlé sans le connaître aient cru que Corrado y faisait l'histoire de la questure de Cicéron. Par le mot *quæstura*, il entend une recherche exacte, et son livre est effectivement le recueil de celles qu'il avait faites pour expliquer différents passages de son auteur favori. La forme de l'ouvrage n'est pas moins singulière que le titre : c'est un dialogue. Les interlocuteurs sont Egnazio, Piério Valérianio, et Corrado lui-même. Celui-ci leur fait part du résultat de ses études, dans la forme où les questeurs rendaient compte de leur

(1) La délibération, qui est du 28 novembre, nous a été conservée : on y voit que les suffrages se donnaient avec des fèves, qu'il fut élu à l'unanimité, etc. *Eumdem D. Sebastianum per fabas albas omnes XXIX conduxerunt ad lecturam humanitatis.*

gestion aux consuls, et les premiers approuvent son travail par la formule usitée en pareil cas. Cette allégorie est froide et bizarre; mais le style de Corrado est pur, et ses remarques sont intéressantes (1). II. *Egnatius sive quaestura*, Bologne, 1555, in-8°; Bâle, 1556, in-8°; Leyde, par les soins de Jac. Gronovius, 1667, in-12, jolie édition, mais fautive; et avec l'ouvrage précédent, par les soins d'Ernesti, Leipzig, 1754, in-8°. Ce nouvel ouvrage, qui n'est point, comme on serait tenté de le croire, une répétition du premier, mais qui y fait suite, contient des observations sur la vie de Cicéron, de son fils, de son frère et de son neveu. Les meilleurs critiques en ont recommandé la lecture aux personnes qui font une étude particulière des œuvres du plus parfait des orateurs. On a encore de Corrado des éditions du *Brutus* de Cicéron, Florence, 1552, in-fol.; des *Epistolæ ad familiares*, Bâle, 1540, Paris, 1556; des *Lettres à Atticus*, Venise, 1544, in-fol.; de *Valère Maxime*, Venise, 1545, in-8°, toutes avec des commentaires et des notes (les notes de Corrado ont été imprimées dans le *Valère-Maxime* de Torrenius); un *Commentaire sur le premier livre de l'Énéide*, Florence, 1555, in-8°; une *Vie de Virgile*, imprimée dans l'édition de l'aubmann, 1618, in-4°;

(1) Une chose digne de remarque, c'est que cet ouvrage, quoiqu'imprimé, a été ignoré pendant long-temps; Ernesti lui-même ne le connaissait pas quand Rubnkenius lui en prêta un exemplaire, d'après lequel Ernesti l'a fait réimprimer à Leipzig, 1754, in-8°. Le P. Nicéron, qui n'avait pas vu l'édition de 1537, a regardé comme une erreur l'indication qu'on en trouve dans Simler et dans Lipenius. Nicéron confond ainsi cet ouvrage avec le suivant.

et enfin six *Opuscules pseudonymes de Platon*, traduits en latin, et imprimés avec les œuvres de ce philosophe, traduites par Marsile Ficin. W—s.

CORRADO (QUINTO MARIO), né en 1508, à Oria, dans le royaume de Naples, fut d'abord, après ses premières études, forcé par son père à ne plus s'occuper que des affaires de sa famille; mais l'amour des lettres l'emportant sur la volonté paternelle, il s'enfuit et se réfugia auprès d'un oncle célestin, qui favorisa son goût dominant. De là, il passa à Bologne, où il prit les leçons du célèbre professeur Romulo Amaseo, et se fit ordonner prêtre. Ses parents l'ayant alors décidé à revenir dans sa patrie, il y ouvrit une école, et y eut un grand nombre d'illustres disciples. Sa réputation décida la reine de Pologne, Bonne Sforce, retirée dans son duché de Bari, à le charger d'écrire son histoire. Il commença ce travail, mais les difficultés qu'il y rencontra le lui firent abandonner. Le cardinal Aléandre le fit venir à Rome pour y être son secrétaire; à la mort de ce cardinal, arrivée au bout de deux ans, il remplit pendant trois ans la même place auprès du cardinal Badia, qui mourut en 1547. Alors, il retourna dans son pays. Le pape Pie IV l'y fit inviter à revenir à Rome, pour être nommé secrétaire du concile de Trente; mais l'invitation lui parvint trop tard; déjà cet emploi avait été conféré à un autre. Corrado alla enseigner à Naples et ensuite à Salerne les belles-lettres latines. Dégouté de l'enseignement par les désagréments qu'il éprouva dans cette dernière ville, il refusa une chaire qui lui fut offerte à Rome dans le collège de la *Sapienza*, et se contenta du poste de vicaire-général de l'archevêque de Brindes et d'Oria, qu'il abandonna bientôt pour aller vivre paisi-

bleinent dans sa patrie. Il y mourut en 1575. On juge, par les lettres que lui écrivirent Marc-Antoine Muret et Paul Manuce, avec lesquels il était lié d'amitié, que ces deux savants le regardaient comme un homme supérieur, tant pour l'étendue de son érudition que pour la pureté et l'élégance de son style. Les principaux ouvrages qu'il a laissés sont : I. *Epistolarum libri octo*, Venise, 1565, in-8°; II. *De lingua latina libri XII*, Venise, 1569, in-8°; idem, augmenté d'un 13^e. livre et de plusieurs additions, Bologne, 1575, in-4°; III. *De copia latini sermonis libri V*, Venise, 1582, in-8°, ouvrage estimé : on lui reproche trop de hardiesse à permettre l'usage de nouveaux mots formés par analogie; IV. *Lettera nella quale si dimostra qual città fosse anticamente quella ch' ora si chiama Tauris*, insérée par Minadoi dans son *Historia della guerra de' Persiani*, 1594, in-4°. G—N.

CORRADO (PIRRO), en latin *Pyr-rhus Corradus*, originaire de la Calabre, fut protonotaire apostolique et chanoine de l'église métropolitaine de Naples. Ses ouvrages sont : I. *Praxis beneficiaria*, Naples, 1656, in-fol.; II. *Praxis dispensationum apostolicarum*, Cologne, 1672, 1678, 1716; Venise, 1735, in-folio. Ces ouvrages sont importants pour connaître les usages de la daterie et de la chancellerie romaine. — Il y eut un autre CORRADO (François), natif de Ferrare, auditeur de rote et depuis cardinal. Il mourut en 1666, à l'âge de soixante-quatre ans. Il a donné un recueil des décisions de la rote. B—I.

CORRADO (CHARLES), peintre, né à Naples en 1693, est mis au nombre des meilleurs élèves de Solimène. Il sut si bien profiter des leçons de son

maître, qu'il parvint à en imiter les grâces et le coloris, la touche fine, moelleuse et une sorte d'empâtement de couleur particulier à Solimène. Après avoir fait l'essai de ses talents à Naples, il vint à Rome, où il se fit d'abord connaître par plusieurs tableaux d'autels. Il fut choisi pour peindre la voûte de l'église de *Buon Fratelli* dans l'île du Tibre, où il représenta *J.-C. dans sa gloire au milieu des Saints*. Cet ouvrage fut généralement applaudi. Ce plafond, qui est peint à fresque, est considéré, pour la force, la suavité et le brillant de son coloris, comme une des plus agréables productions modernes de cette capitale des arts. Les travaux que Corrado avait exécutés, tant pour Rome que pour différentes villes d'Italie, portèrent au loin sa réputation. Il fut appelé en Espagne, où le roi lui accorda une pension de 3000 liv. Après quelques années passées à Madrid dans la plus grande considération, sa santé un peu dérangée et le désir de revoir Rome le ramenèrent dans sa patrie, qu'il quitta une seconde fois pour retourner en Espagne; il y fut encore chargé de plusieurs ouvrages pour le roi; mais le mauvais état de sa santé l'obligea de revenir encore en Italie. Corrado, épuisé par l'excès du travail, mourut en 1768. Cet artiste dessinait facilement; mais sacrifiant tout, et même la raison, à ce que les modernes appellent la machine, il faisait consister l'art de peindre dans l'adresse à remplir le champ qui lui était proposé, d'imaginer des attitudes tourmentées, de trouver des contrastes et des oppositions de figures, de groupes et de masses. Son pinceau moelleux et léger semble particulièrement tenir de la manière de son maître. A—s.

CORRARO (ANTOINE), en latin *Corrarius*, cardinal et littérateur vé-

nitien du 15^e. siècle, fils de Philippe Corrarò, procureur de St.-Marc, naquit à Venise en 1359, y fut un des instituteurs de la congrégation de St.-George in *Alga*. Nommé évêque de Bologne, il se démit de cet évêché après l'avoir occupé quelque temps, et fut ensuite promu par le pape Grégoire XII, son oncle, à celui d'Ostie, qui le porta au cardinalat. Ce pape l'envoya, comme son légat, en France et en Allemagne. Ami de la retraite et de l'étude, il alla passer ses dernières années à Padoue, dans le monastère de St.-Jean-Baptiste, où il mourut le 19 janvier 1445, en légua à sa chère congrégation de St.-George une riche collection de manuscrits. Les ouvrages qu'il composa se sont perdus; on n'en a conservé que les titres. Son neveu, Grégoire Corrarò, qu'il avait comblé de bienveillance, fit à sa louange un pieux opusculè, intitulé : *Soliloquium ad Deum de vitâ et obitu Antonii episcopi Ostiensis*. Le P. Jean de' Agostini (1), le cardinal Quirini, dans sa *Thiara et Purpura veneta*, et le doge Foscarini, dans sa *Letteratura Veneziana*, parlent avec grand éloge du cardinal Corrarò, en citant les écrivains de son temps qui célébrèrent son savoir et ses vertus. — Un autre Antoine CORRARò, également vénitien, mort la même année 1445, était de l'ordre des dominicains, et fut nommé à l'évêché de Brescia, d'où il passa à celui de Ceneda. G—N.

CORRARò (GRÉGOIRE), neveu du

cardinal, est presque autant vanté que son oncle par le P. *degli Agostini*. Petit-fils du procureur de St.-Marc, et petit-neveu du pape Grégoire XII, il était né à Venise en 1411, et avait étudié, à Mantoue, les lettres grecques et latines, sous Victorin *da Feltre*. Pendant les quatre années qu'il y passa pour ces études, il composa une tragédie, intitulée : *Prognè*. Il écrivit ensuite un traité latin *sur la manière d'élever les enfants*, et l'adressa à son frère André, qui était sur le point de se marier. Ensuite, il se rendit à Rome, auprès de son oncle, le cardinal Antoine, qui lui fit prendre l'habit ecclésiastique. Le pape Eugène IV, qui se trouvait être cousin germain de son père et de son oncle, le fit protonotaire apostolique, et, en 1464, il fut nommé patriarche de Venise; mais il ne jouit pas long-temps de cette dignité, étant mort à Vérone la même année. Sa tragédie n'a été imprimée qu'un siècle après, savoir en 1558, à Venise. Six *Sermones* (ou Discours en vers), dont le cardinal Bembo, dans ses œuvres, lui avait fait honneur, étaient encore manuscrits au commencement de ce siècle, entre les mains de quelques particuliers de Venise. Jean-Antoine Moschini, maître du séminaire et collège patriarcal de St.-Cyprien de Murano, en a publié deux avec des traductions poétiques italiennes de sa composition; elles ont pour titres, l'une : *Della importanza di fuggire le colpe leggieri*, et l'autre : *la Buona condotta della vita può sola tenere in freno la lingua del volgo*, Venise, 1809. Le même Moschini avait déjà donné au public, avec une traduction, son *Poème sur l'éducation des Enfants*, dont le texte latin avait été mis au jour par le chevalier Rosmini, dans sa *Vita di Vittorino da Feltre*, Bas-

(1) Dans ses *Scrittori veneziani*, Venise, 1755 et 1760. Jean de' Agostini, né en 1701, mourut en 1755. Ce fut lui qui, en 1720, publia quatre-vingts stances *per la vittoria riportata dalle armi Cesaree sotto la condotta del principe Eugenio a Belgrado*.

sano, 1803; et l'édition du traducteur a pour titre : *Dell' educare la prole*, Venise, 1804. On a en outre, de Grégoire Corrao, *Oratio ad Sigismundum imperatorem pro concilio Basileensi* : cette harangue est entrée dans la *Collection des conciles*, par les PP. Labbe et Cossart; *Epistola ad Cæciliam virginem*, adressée à une petite-fille de J.-F. Gonzague 1^{er}, marquis de Mantoue, *de fugiendo sæculo*; elle se lit dans le recueil *Veterum scriptorum et monumentorum* des PP. Martène et Durand; *Fabulæ Æsopi et aliorum* *LIII*, *è græco in latinum versæ*, qui se trouvent à Milan dans la bibliothèque Ambrosienne. Le P. Jean degli Agostini lui attribue d'autres ouvrages encore inédits, et que l'on conservait en autographe dans la bibliothèque du couvent des franciscains *della Vigna* à Venise; on en peut voir la liste dans les *Notizie delle opere degli scrittori veneziani*. G—N.

CORRÉA (D. PÉLAGE PÉREZ), capitaine portugais dans le 15^e. siècle, était commandeur d'Alcacer (ordre de St.-Jacques); lorsqu'il prit sur les Maures de l'Algarve les places d'Arronches et de Mertola. Le roi D. Sanche, ayant obtenu du pape la permission de faire une croisade contre les mahométans, donna le commandement de ses troupes à Corrêa, qui ouvrit la campagne par le siège et la prise d'Estombar et d'Albor, et remporta ensuite deux victoires; l'année suivante il enleva les fortes places de Tavira et de Paderne (1242). Ces rapides exploits rendirent le nom de Corrêa célèbre. Les treize commandeurs de l'ordre de St.-Jacques l'é lurent grand-maître, et il quitta le Portugal pour se rendre dans la Castille, où les grands-maîtres devaient faire leur résidence. Sa patrie ne tarda point à s'apercevoir de son ab-

sence; les armées portugaises avaient perdu le héros qui les faisait vaincre, et les Maures de l'Algarve reprirent leur audace et leurs premiers succès. Ferdinand III, roi de Castille, ayant résolu (1245) de faire la conquête de la ville et du royaume de Jaën, appela le grand-maître dans son armée et dans son conseil. Depuis huit mois Ferdinand assiégeait Jaën, lorsqu'Aben-Alhamar, roi de Grenade, prit le parti de rendre cette place et de se reconnaître vassal du roi de Castille. Corrêa fit, quelque temps après, décider dans le conseil du monarque la conquête de Séville, qui était au pouvoir des Maures depuis plus de cinq cents ans. Les villes de Lora, d'Alcoléa, de Cantillana furent enlevées à la pointe de l'épée; Alcala de Guadaira avait déjà capitulé; Guillena, Géréna et Alcala del Río se soumirent. Cependant les Maures d'Afrique accouraient au secours de Séville; le siège de cette place commença au mois d'août 1247. Il durait depuis plus d'une année, lorsque Corrêa fut chargé de couper les renforts que la place recevait par les montagnes du côté du nord. Les Maures, commandés par Aben-Jaffon, roi de Niebla, s'apprêtent à le combattre; il implore la protection de la Sainte-Vierge, et engage la bataille sans avoir égard à la supériorité de l'ennemi. On s'était battu toute la journée avec une égale ardeur, la nuit approchait. Les historiens espagnols rapportent que le grand-maître, comme un autre Josué, demanda et obtint que le soleil s'arrêtât dans sa course, et ils ajoutent que la victoire la plus complète accompagna ce prodige. Corrêa fonda depuis, dans le lieu où la bataille fut livrée, une église sous l'invocation de la Sainte-Vierge : on nomme aujourd'hui ce lieu *Deten tu Dia*. Cette victoire hâta

la reddition de Séville, qui capitula le 23 novembre 1248, après seize mois d'un siège réputé le plus célèbre en Espagne, depuis celui de Numance (Voy. FERDINAND III, roi de Castille). En 1255, les Maures de Xérez se révoltèrent, ceux d'Arcos et de Lebrixa suivirent leur exemple; mais ils furent soumis par Corrêa et par D. Henri, frère du roi D. Alphonse. Corrêa mourut en 1275; il était regardé comme le premier capitaine de son temps. V—VE.

CORRÊA (THOMAS), né à Coïmbre, en Portugal, dans le 16^e. siècle, se rendit célèbre comme poète, rhéteur et grammairien. Nicolas Antonio prétend qu'aucun de ses contemporains ne le surpassait en éloquence, et qu'il ne fut donné qu'à un ou deux orateurs de son temps de l'égalier. Il se distingua successivement à Palerme, à Rome, à Bologne. Il professait, avec un grand succès, au gymnase romain, dans le même tems que Muret se faisait admirer à Rome comme orateur, et la palme restait indécise entre ces deux rivaux. Corrêa, appelé à Bologne, professa les belles-lettres dans la célèbre université de cette ville, et y mourut le 24 février 1595, âgé de cinquante-huit ans. Ses ouvrages sont: I. *In librum de Arte poetica Horatii explanationes*, Venise, 1587, in-8^o.; II. *De eloquentia libri V*, Bologne, 1591, in-4^o.; III. *De prosodia et versus componendi ratione*; IV. *De elegia*, Bologne, 1590, in-4^o.; V. *De toto eo poematis genere, quod epigramma vulgò dicitur, et de iis quæ ad illud pertinent*, Venise, 1569, in-4^o., réimprimé à Bologne en 1590, in-4^o., sous ce titre: *De epigrammate*. On a encore de T. Corrêa plusieurs discours prononcés et publiés à Rome. Ghilini, dans ses *Huomini letterati*, lui attri-

bue une *Logique*; et D. Caramella dit, dans son *Musæum poetarum*, qu'il composa beaucoup de vers sur la bataille de Lépante. V—VE.

CORRÊA DE SAA (SALVADOR), amiral portugais, gouverneur du Brésil, naquit, d'une famille illustre, à Cadix, dont son aïeul maternel avait été gouverneur. Il succéda à son père dans le gouvernement de Rio-Janéiro, augmenta et embellit la ville de San-Sébastien, que son grand-père avait bâtie, et fonda aussi dans le Brésil la ville de Pernagua. Il s'était signalé par plusieurs victoires sur les Hollandais, lorsque le sceptre de Portugal passa (1641) dans la maison de Bragance. Le roi Jean IV nomma Corrêa vice-amiral des côtes du Sud, et lui ordonna de bâtir un fort à Quilombo, dans le royaume de Benguela, voisin de celui d'Angola. Corrêa sortit, avec la flotte qu'il avait armée, du port de Rio-Janéiro en 1648; il prit la route d'Afrique, parut devant Loanda, attaqua cette forteresse, contraignit les Hollandais à capituler, soumit le royaume de Benguela, s'empara de l'île St-Thomas, défit l'armée du roi de Congo, allié des Hollandais, conquit tout le royaume d'Angola, fit construire le fort de Quilombo, et rentrer toute la côte australe de l'Afrique sous la domination des Portugais. Ce fut en mémoire de ces brillants exploits, que Jean IV lui permit d'ajouter à ses armes deux rois nègres pour supports. Corrêa étant, pour la troisième fois, gouverneur à Rio-Janéiro, en 1658, fit construire dans ce port le plus gros vaisseau qu'on eût encore vu, et le nomma le *Père Éternel*. Manesson-Mallet (*Description de l'univers*, tom. I^{er}, fig. 92), donne le dessin de cet immense navire, qui était abandonné, de son temps, dans le petit

port d'Aldéa Galléga, près de Lisbonne. Il avait cent quatre-vingts pas de quille, cent quatre-vingts canons de fonte, six ponts, et son équipage ordinaire devait être de trois à quatre mille hommes (1). Corréa avait proposé à la cour de Portugal la découverte des riches mines d'or de St.-Paul, connues depuis sous le nom de *Minas Geraes*, et dont il marque fort bien la situation dans une carte générale du Brésil qu'il avait levée; mais ce projet fut ajourné. Corréa de Saà mourut à Lisbonne en 1680. V—VE.

CORRÉA (Louis), historien espagnol, servait dans l'armée qui s'empara du royaume de Navarre, et écrivit l'histoire de cette conquête, qui fut imprimée à Tolède, sous le titre suivant : *Conquista del reyno de Navarra*, 1513, in-fol. — CORRÉA (Gaspar), historien portugais, a écrit une *Historia da Índia*, ouvrage important par les détails qu'il donne sur les premières découvertes des navigateurs de sa nation. On le conserve en manuscrit, en 4 vol. in-fol., dans plusieurs bibliothèques. — CORRÉA DE ARAUJO (François), qui vivait dans le 17^e. siècle, est auteur d'un traité sur l'orgue, imprimé à Alcalá; il a pour titre : *Musica practica y theorica de organo*, Alcalá, 1626, in-fol.. — CORRÉA (Emmanuel), né en 1712, d'une famille noble, à Scalapa, bourg de Portugal, entra dans l'institut des jésuites en 1729, et fut envoyé aux Indes occidentales. Il professa, dans le Brésil, la philosophie à Pernambuco, et la théologie à St.-Salvador. Après l'attentat commis contre le roi de Portugal en 1758, Corréa fut arrêté

(1) L'ingénieur Manesson-Mallet croit que ce vaisseau avait été construit à Goa, par ordre du vice-roi D. Francisco de Lima; mais Moréri attribue sa construction à Corréa de Saà.

té avec tous ses confrères, transporté à Lisbonne, et déporté à Rome, où il mourut en 1789. On a sa vie écrite en latin en 1789, in-12. Elle contient des notes curieuses sur les événements qui amenèrent la suppression des jésuites. — Plusieurs autres ecclésiastiques portugais du même nom ont publié divers ouvrages ascétiques. V—VE.

CORRÉAL (DOM GABRIEL), docteur en droit et chanoine de Zamora, au commencement du 17^e. siècle, cultiva les lettres avec succès. On a de lui : I. *la Cinthia de Aranguez*, Madrid, 1629, in-8^o, ouvrage mêlé de prose et de vers; II. *la Prodigiosa Historia de los dos amantes Argenis y Poliarcho*, Madrid, 1626, in-4^o. Ce dernier ouvrage, tiré de l'*Argenis* de Barclay, est attribué aussi à Joseph Pellizer, qui a donné une continuation de ce roman trop célèbre, et qui a traduit en castillan ce qu'en a fait Barclay, Madrid, 1626, in-4^o. V—VE.

CORRÉAS (GONZALES), professeur de langues grecque, hébraïque et chaldaïque, à l'université de Salamanque, dans le 17^e. siècle, est auteur des ouvrages suivants : I. *Prototupi in graicam linguam grammatici canones*, Salamanque, 1600, in-8^o. C'est une explication de la méthode de Sanctius, accompagnée d'exemples. Il y change un peu la forme des déclinaisons et des conjugaisons pour les rendre plus faciles. Mayans, dont l'opinion est ici d'un grand poids, assure que, dans cet ouvrage, Corréas est à la fois clair et concis. II. *Trilingue de tres artes de las tres linguas castellana, latina i griega*, Salamanque, 1627, in-8^o. Cette grammaire, dans laquelle l'auteur s'est trop éloigné des méthodes connues, n'eut aucun succès. III. *Ortografia kastellana nueva i*

perfetta; Juntamente el Manual de Epikteto, i la tabla de Kebes filosofos estoikos; konforme al orixinal greko latino, korreto i traduzido por el mesmo, uno i otro lo primero ke se a impreso kon perfecta ortografia. Salamanka, en kassa de Xatinto Tabernier, 1630, in-8°. tout l'ouvrage est écrit dans le même système. Le but de Corréas était d'introduire dans l'orthographe de la langue espagnole les mêmes réformes tentées depuis pour la langue française par l'abbé de St.-Pierre. Il échoua dans son projet, parce qu'il ne sut pas ou qu'il ne voulut pas transiger avec l'usage, et qu'en même temps qu'il supprimait des lettres dans les mots, il en établissait de nouvelles pour représenter les différents sons des voyelles. Il appliqua son système à une nouvelle traduction du *Manuel d'Épictète et du Tableau de Cébès*, accompagnée de notes. Tous les ouvrages de Correas sont très rares, la plupart des exemplaires ayant été employés, faute de débit, à faire des *cu-culli* ou cornets de papier.

W—s et V—VE.

CORRÈGE (ANTOINE ALLEGRI, dit LE), peintre, qui signait aussi quelquefois du nom de *Lieto*, naquit, suivant beaucoup d'auteurs, en 1494, dans la ville de Correggio, dont le nom lui est resté. Il passe pour n'avoir jamais eu de maître, ce qui n'est pas vraisemblable. Il avait un oncle peintre, nommé *Laurent*, qui probablement a dirigé ses premières études, et Vedriani assure qu'Allegri fréquenta à Modène l'école de François Bianchi, dit le *Frari*, mort en 1510. C'est là qu'il apprit la plastique, qui était alors fort en honneur à Modène; car il fut aussi sculpteur, et fit à l'église de Ste.-Marguerite de cette ville, conjointement avec Begarelli, un

groupe, dont les trois plus belles figures lui sont attribuées. Modène était en effet une des villes où le Corrège avait pu recevoir les meilleures leçons. On a dit qu'Allegri étudia ensuite dans l'académie d'André Mantegna; mais cette supposition ne peut plus s'admettre, depuis qu'il est reconnu que Mantegna est mort en 1506, époque à laquelle le Corrège n'avait que douze ans. Le premier ouvrage d'Allegri fut le *S. Antoine* de la galerie de Dresde, qu'il peignit en 1512, à Carpi. Il fit ensuite quelques fresques pour la marquise Gamba de Correggio, et acheva en peu de temps, pour les conventuels de la même ville, un petit autel de bois orné de trois peintures. Il avait alors vingt ans. Il reçut 100 sequins d'or pour ce dernier ouvrage. La peinture du milieu s'est retrouvée depuis quelques années. Elle représente un S. François et un repos de la Sainte Famille en Égypte. François I^{er}, duc de Modène, avait voulu avoir une copie de ce tableau, et avait prié les religieux qui en étaient possesseurs de permettre que Jean Boulanger, élève du Guide, fit cette copie; mais, par une supercherie assez fréquente dans cette sorte de circonstances, Boulanger avait substitué sa copie à l'original, et avait emporté, par ordre du duc François, la vraie peinture du Corrège. Peu après, le tableau dérobé fut envoyé en présent, par la famille d'Este, à la maison de Médicis. Insensiblement, on le négligea dans la galerie de Florence. On l'attribua successivement au Baroccio, à Vanni; mais M. Armanno, connaisseur très distingué, a prouvé que ce tableau était le même que celui que Barri, dans son *Voyage pittoresque en Toscane*, avait décrit comme appartenant au Corrège, et aujourd'hui cette composition, qui est à Florence, sert à mon-

trer le passage de la première manière d'Allegri à sa seconde manière, qui est, en plusieurs parties, si grande et si noble, que jusqu'ici bien peu d'artistes ont pu l'égaliser. On assure que le Corrège ne vit ni Rome ni Venise ; cependant, il eut quelque connaissance de l'antique, et nous remarquerons plus bas qu'il travailla sur des dessins de peintures qui sont restées dans les catacombes de Rome. Ce peintre est aux grâces, dit Taillasson, ce que Michel-Ange est au terrible. Cet éloge n'est pas suffisant ; Allegri ne fut pas seulement le peintre des grâces, il fut aussi le créateur de la belle entente du clair-obscur, et de ces raccourcis admirables qui font un effet si sûr, quand on sait n'en pas abuser. Il a aussi inventé l'art de peindre les plafonds ; ses productions en ce genre, quoique les couleurs en soient souvent à moitié effacées, laissent encore apercevoir tout le génie de ce grand homme, qui, en voyant un ouvrage de Raphaël, s'écriait avec un noble dépit : *Anch'io, son' pittore* ; « Et moi aussi si, je suis peintre. » C'est au Corrège que nous avons l'obligation des chefs-d'œuvre de l'école des Carraches. Louis disait à ses cousins Augustin et Annibal : « Étudiez le Corrège, » c'est là que tout est, à la fois, grand » et gracieux. » Nous considérerons donc le Corrège sous ces deux rapports ; il serait cependant aisé de trouver en lui quelques avantages particuliers, qui, même isolés chez d'autres artistes, leur eussent assuré une haute réputation. Le même homme, qu'on peut citer comme le peintre des formes angéliques, a su développer, dans sa coupole de St.-Jean de Parme, une énergie, une impatience de pincean, une fierté, qui le placent au premier rang dans ce genre. Cette composition, que tant d'artistes ont

étudiée, et que l'on retrouve, comme type original, dans les ouvrages des Carrache, du Dominiquin, de Lanfranc, du Guide et de Cignani, établirait seule la gloire du Corrège, s'il ne s'était pas encore surpassé lui-même dans un autre chef-d'œuvre dont nous parlerons bientôt. La coupole de St.-Jean représente l'*Ascension de J.-C.* ; les apôtres sont frappés de respect et de stupeur. Si l'on considère la grandeur des figures, les nus hardis, les draperies, tout l'ensemble, cette coupole est un prodige de l'art, surtout à une époque où Michel-Ange n'avait pas encore fait son *Jugement dernier*. Ratti est tombé, à ce sujet, dans une erreur qui n'est pas excusable ; il prétend retrouver chez le Corrège, dans cette *Ascension*, plusieurs figures du *Jugement dernier*. L'ouvrage du Corrège est de 1524, et celui de Michel-Ange est de 1541 ; lequel des deux maîtres a copié l'autre ? Mais le chef-d'œuvre d'Allegri que nous devons le plus louer n'est pas cette coupole de St.-Jean, c'est celle du dôme de Parme, qui représente l'*Assomption de la Vierge*, et qui a été finie en 1550 ; elle est beaucoup plus étendue que la première. Il introduit d'abord les apôtres, comme c'est la coutume : ils sont placés dans une attitude de vénération et d'étonnement ; mais ils ne ressemblent en rien à ceux de la coupole de St.-Jean. Dans la partie supérieure est une immense quantité de bienheureux ; une foule d'anges de toute grandeur sont en mouvement près de la Vierge ; les uns la soutiennent dans les airs, les autres dansent autour d'elle. Ceux-ci tiennent des torches, ceux-là brûlent des parfums, d'autres s'accompagnent de différents instruments, tout respire la joie et le bonheur ; un air de fête brille sur toutes les figures ; en voyant

cette peinture, il semble qu'on soit dans le ciel avec les anges. Tant de succès ne suffisaient pas à la gloire du Corrège; il en voulut obtenir dans un genre qui présente mille nouvelles difficultés. Sa pureté, son moelleux, ses teintes harmonieuses et brillantes, se font principalement admirer dans ses tableaux, qui représentent des femmes, des enfants, ou des scènes de volupté. Il semblait alors peindre avec le souffle. Comment n'aurait-il pas toujours réussi, surtout pour les enfants, puisqu'il était l'imitateur le plus fidèle de la nature? Ce peintre s'arrêtait dans les promenades où il voyait jouer des enfants, surtout ceux de trois à six ans; il dessinait avec exactitude leurs formes arrondies; il étudiait leurs petits mouvements, leur joie, leur colère, leurs larmes, cette sorte d'ivresse à laquelle ils se livrent dans leurs jeux, l'innocence des uns, la malice des autres, enfin tout ce que cet âge charmant offre de touchant et de gracieux. De telles études lui avaient donné sans doute l'idée de peindre sa belle fresque du couvent des bénédictines à Parme. Les historiens n'ont pas parlé de cet ouvrage, qui est resté inconnu pendant plus de deux cents ans; ce n'est que sur la fin du dernier siècle, qu'il a été visité par Ferdinand I^{er}, duc de Parme, et ensuite par une foule d'amateurs et d'étrangers que cette belle composition attira de toutes parts. Le Corrège avait peint cette fresque dans ce couvent, à une époque où une abbesse très riche en avait le gouvernement, et où les statuts de l'ordre laissaient aux religieuses quelque liberté; depuis, des lois sévères de clôture leur avaient été imposées, et dès-lors aucun homme n'avait pu pénétrer dans le couvent. L'auteur de cet article, qui a publié un ouvrage intitulé : *Voyage dans les catacombes de Rome*, Paris,

1810, s'est attaché à prouver que l'idée première de cette fresque provenait d'une peinture qu'on voit encore dans les cryptes de la voie Appia, et que l'on croit avoir été faite, vers l'an 450, par des religieux grecs de l'ordre de S. Basile. Il fait voir comment le Corrège, en empruntant cette idée à ses prédécesseurs, l'a su agrandir, l'a perfectionnée, et lui a imprimé ce cachet original qu'il a mis à toutes ses productions. La fresque d'Allegri se trouve sur la voûte d'une salle carrée. Toute la partie voûtée présente une treille se détachant sur un ciel d'azur, et entourée, dans la partie inférieure, de seize petites lunettes semi-circulaires, qui ont un ornement de coquilles, et contiennent différents sujets en clair-obscur. La treille laisse à découvert, de chaque côté, quatre fenêtres ovales, sur lesquelles se voient des enfants occupés à divers jeux et montrant des symboles de Diane qui, plus bas, au-dessus d'une cheminée, est représentée dans un char traîné par des biches. Les premiers artistes qui ont dessiné ces charmants enfants, dont le nombre est de trente-sept, sont MM. Martini, parmesan, et Vieira, portugais. L'architecte Camille Buti a cru devoir les ajouter à sa collection d'ouvrages *miniés*, qui jouit d'une grande réputation; ils forment une livraison séparée. M. Bodoni a publié aussi un bel ouvrage, où ces enfants ont été gravés par M. Rosaspina. M. Locatelli a eu ordre de copier en pastel la chambre tout entière, pour le compte du gouvernement français. On ne peut décrire la sensation agréable que fait éprouver l'ensemble de cette fresque. La variété des teintes, la vérité des attitudes, la gaieté des physionomies, font de cette composition un ouvrage en quelque sorte accompli; il y a bien cependant quelques répétitions dans

les idées et quelques incorrections, comme en présentent presque tous les ouvrages d'Allegri. Nous avons à Paris les moyens de connaître tout ce que le Corrège mérite d'admiration. Le Musée a neuf tableaux de ce maître; celui qui est connu sous le nom du *S. Jérôme* est le plus beau de tous. L'artiste ne reçut pour ce tableau, auquel il travailla pendant six mois, que 47 séquins (à peu près 552 fr.) et la nourriture. Après son *S. Jérôme*, un des plus beaux tableaux de ce maître est celui qu'on a appelé *la Nuit du Corrège*, et qui lui fut payé 480 fr. C'est dans ce tableau que le Bassan et ensuite l'école flamande ont appris les beaux effets de lumière qu'ils se sont plu à répéter tant de fois. Le Corrège ne fut jamais riche. Il avait peint la coupole de St.-Jean pour 472 séquins, et celle du dôme, qui est bien plus belle, pour 350; ce qui fait en tout 9864 fr. pour un travail de dix ans. Il vint un jour à Parme, en 1534, solliciter la fin d'un paiement qui n'avait pas été acquitté; on lui donna une somme de 200 francs en monnaie de cuivre; Allegri, impatient de porter cet argent à sa famille, se hâta de repartir à pied pour Correggio. Accablé sous ce poids énorme, il fut saisi à son arrivée d'une fièvre aiguë qui termina ses jours : il n'avait encore que quarante ans. Il était de sa destinée et de celle de Raphaël, qui mourut à trente-sept ans, de ne pas parcourir une longue carrière. Mengs n'a pas toujours été assez juste en parlant du Corrège. Il a avancé que, pour les études de femmes, l'Albane a surpassé tous les peintres. Une semblable gloire est bien plutôt due au Corrège, quoiqu'il ait plus particulièrement excellé à peindre les enfants. Mengs a eu aussi tort de ne point parler, dans ses

Réflexions sur Allegri, de la fresque des bénédictines qu'il avait vue plusieurs fois. On ne sait pourquoi il en a agi ainsi. Nous pensons que Mengs s'était alors déjà formé une idée du talent du Corrège; il avait publiquement manifesté son opinion dans un ouvrage imprimé, et quand cette fresque, qui venait tout à coup détruire peut-être une partie de ses préventions, fut découverte inopinément, il aima mieux n'en pas parler que de paraître s'être trompé sous plusieurs rapports. Combien d'hommes écrivent ainsi l'histoire de leur temps, et persistent dans leurs erreurs, même quand on met sous leurs yeux des renseignements plus positifs et plus authentiques, mais qui détruisent une partie de leurs premières opinions! Mengs n'en a pas moins placé le Corrège immédiatement après Raphaël, en observant que si celui-ci *exprima mieux les effets des ames*, l'autre *exprima mieux les effets des corps*. Dans cette dernière partie, le Corrège est arrivé jusqu'au prodige. Sa couleur et son clair-obscur donnent à la nature un beau idéal qu'elle n'a jamais réellement chez le même être avec une égale perfection. Annibal Carrache, à la vue du *S. Jérôme*, s'écria qu'il le préférerait même à la *Ste. Cécile* de Raphaël. La peinture, portée par Michel-Ange au plus haut point du grandiose, enrichie par le Titien de toute la magie des couleurs, embellie par Raphaël du dernier degré de l'expression et de la grâce naturelle, a reçu du Corrège un complément de perfection, et a réuni, sous son pinceau, à ces premiers avantages, une élégance exquise, qui a su accorder ensemble le grand, le vrai et le gracieux. Dans le dessin, Allegri ne parvint pas au point où s'éleva Michel-Ange; mais il fut cependant assez fini et assez exact pour que

les Carraches n'aient jamais voulu suivre d'autre modèle. Algarotti dit qu'Allegri est rarement juste dans ses contours; Mengs l'a défendu sur ce point. Jules Romain estimait le coloris du Corrège, et, quand le duc de Mantoue voulut faire un présent de tableaux à Charles-Quint, Jules Romain lui conseilla de donner, de préférence aux siens propres, plusieurs tableaux de ce grand maître. On a reproché quelquefois au Corrège d'avoir manqué d'une sorte de délicatesse dans ses carnations; on avoue en même temps que personne ne sut mieux varier les teintes, suivant l'âge, l'état et le sexe du sujet qu'il représentait. Le Corrège fut très savant dans l'invention; mais il n'observa pas toujours l'unité d'action et l'unité de lieu. Il a fait une faute contre l'unité d'action dans son *Marsyas* qui est au palais Litta à Milan. Il a peint, dans des groupes séparés et à peu de distance l'un de l'autre, la dispute d'Apollon, Minerve qui condamne Marsyas, et le supplice de ce dernier. On loue l'expression du Corrège, et Lanzi prétend qu'on peut lui attribuer ce passage de Catulle :

Omnibus una

Omnes surripuit venerea.

Il variait l'expression de la douleur. Dans son *Christ mort* de Parme, la douleur de la Madeleine est tendre, celle de la Vierge est profonde, celle d'une femme étrangère est plus adoucie. Il y a en Italie beaucoup de copies du Corrège, faites par le Schidone, Lelio Orsi da Novellara, Jérôme da Carpi et les Carraches. Les historiens donnent peu de détails sur le caractère du Corrège; on s'accorde seulement à dire qu'il était modeste et timide. Les Thébains avaient rendu une loi qui prescrivait aux peintres et aux statuaires, sous des peines pécuniaires assez fortes, de donner à leurs figures

la plus grande beauté possible. Le Corrège n'a jamais travaillé que dans l'esprit de la loi des Thébains; toutes ses figures de femmes ont quelque chose de divin; tous ses enfants sont autant de portraits de l'Amour; et, jusque dans les scènes de volupté que son pinceau enchanteur nous a laissées, il y a une grâce céleste qui avertit les sens de ne pas se méprendre, et qui nous inspire ce respect que nous éprouvons pour des jouissances d'un ordre supérieur que notre nature ne peut pas espérer. A—D.

CORREGIO (GIBERTO), chef de parti à Parme, et ensuite seigneur de cette ville. Les Corregi étaient guelfes; ils étaient opposés aux Sanvitali gibelins. Après de longs combats, ces derniers furent chassés de Parme, en 1295; mais Giberto de Corregio, à qui le triomphe de sa famille et de son parti ne suffisait pas, et qui désirait une grandeur personnelle, se réconcilia secrètement avec les exilés et les gibelins. Il les fit rappeler à Parme au mois de juillet 1303, et ceux-ci, en retour, le proclamèrent seigneur de leur ville. Corregio espérait étendre son autorité sur les villes voisines par de perfides intrigues; mais il lui arriva plus d'une fois de causer des révolutions dont il ne pouvait pas ensuite tirer parti. Il aida les habitants de Plaisance, en 1304, à chasser de leur ville Alberto Scotto, leur seigneur, et voulut lui succéder; mais il en fut chassé à son tour. Il fit révolter en 1305 Modène et Reggio contre le marquis d'Este, sans pouvoir s'établir à sa place. Pour suivre ses projets ambitieux, il s'était absolument aliéné le parti guelfe auquel ses pères avaient dû leur agrandissement; aussi fut-il, à son tour, chassé de Parme par les guelfes, le 26 mars 1308; mais il y rentra le 28 juin. La

seigneurie de cette ville lui fut confirmée en 1311 par l'empereur-Henri VII. Cependant il abandonna ensuite le parti gibelin pour accepter l'alliance des Florentins et du roi Robert de Naples. Il ajouta Reggio et Crémone à ses états; puis il reprit encore ces deux villes. Celle de Parme lui fut même enlevée le 15 juillet 1316; et, malgré tous les secours que lui donnèrent les guelfes, il ne put jamais la recouvrer. Il mourut de maladie le 25 juillet 1321, dans son château de Castel-Nuovo, avec la réputation d'un bon général et d'un politique habile, quoique, par trop de stratagèmes à la guerre, et par des intrigues trop compliquées dans les affaires, il laissât souvent échapper le succès. — CORREGGIO (Azzo) fut rappelé à Parme avec ses frères, après la mort de Giberto son père. Peu après, les Correggio chassèrent de cette ville les gibelins, et en 1328 Azzo de Correggio s'éleva à la seigneurie. Il ne la conserva pas longtemps, et Parme changeant fréquemment de maître, parvint enfin aux mains de Mastino de la Scala, seigneur de Vérone. Celui-ci qui était neveu d'Azzo de Corregio, lui confia en 1319 le gouvernement de Parme. Correggio abusa de cette confiance et voulut se rendre indépendant; mais après avoir trahi successivement les guelfes et les gibelins, ses parents, ses amis et ses alliés, sentant l'impossibilité de conserver sa seigneurie, il la vendit en 1344 à Nicolas, marquis d'Este, pour le prix de 70,000 florins. Lorsqu'il reçut cette somme, il déroba à ses trois frères la part qui devait leur revenir légitimement. Ainsi se termina son règne par une action honteuse, comme il avait commencé. Les Correggio, demeurèrent seigneurs de la petite ville de leur nom. Ils possédaient aussi plusieurs bourgades et plu-

sieurs châteaux forts dans le voisinage de Parme. Au milieu du 15^e. siècle, ils prirent part aux guerres civiles de la Lombardie, comme chefs du parti guelfe, alliés des Vénitiens, et ennemis de François Sforza, nouveau duc de Milan. Ils furent compris avec peine, en 1454, dans la pacification de Lodi, qui leur fit perdre toutes leurs conquêtes. Le chef de la famille, qui ne portait pas encore le titre de prince, était alors un autre Giberto de Correggio qui jouissait d'une assez grande réputation militaire. Il passa l'année suivante au service de la république de Sienne avec cinq cents chevaux. Appelé à combattre Jacob Piccinino, il crut plus profitable d'entrer en complot avec lui pour se faire assurer la souveraineté de Sienne; mais leur intelligence ayant été découverte, il fut tué dans le palais du gouvernement, le 6 septembre 1455, et pendu aux fenêtres. — Dans le 16^e. siècle, la maison de Correggio a encore produit quelques hommes distingués, entre autres Jérôme de Correggio, cardinal, mort en 1572, qui fut chargé par le pape Pie V, de fortifier les places maritimes de la Marche d'Ancone contre les Turks, et qui fut près de lui succéder sur le trône pontifical. Le dernier prince de la maison de Correggio fut dom Siro, que les impériaux dépouillèrent des ses états en 1630, pour avoir embrassé le parti français dans la guerre de Mantoue. Ils vendirent ensuite cette principauté à l'Espagne pour le prix de 230,000 florins, et l'Espagne la céda en 1636 à François I^{er}. d'Este, duc de Modène, pour le même prix. La maison de Correggio, dépouillée de ses états, s'est éteinte dans le 18^e. siècle.

S. S.—1.

CORREUS, chef des Bellovac, ou habitants de l'ancien diocèse de Beauvais, qui, suivant le continuateur des *Mémoires de César*, surpas-

saient en courage tous les autres peuples de la Gaule. Corréus ne pouvant se résoudre à subir le joug des Romains; se ligua avec Commius, chef des Atrebates, habitant le diocèse d'Arras. Les Amiénois, ceux du Mans, les Vello-casses, habitant le diocèse de Rouen, les Calètes ou ceux du pays de Caux, se joignent à lui. César est instruit de ce complot; il marche sur-le-champ avec son armée, et porte la guerre sur le territoire des Bellovac. Corréus s'y était campé sur une montagne entourée de marais et dans une position si forte que César n'osa pas l'y attaquer; il établit son camp devant celui du général gaulois, et s'y fortifia. Il parvint avec le temps à forcer Corréus d'abandonner sa position, mit son armée en déroute, et força les fuyards à se disperser dans les bois. Corréus, dédaignant de fuir, après avoir combattu vaillamment et blessé un grand nombre de ses ennemis, fut enfin accablé par le nombre. Commius, que Labiénus avait voulu faire assassiner l'année d'au paravant, se retira chez les Germains, qui lui avaient fourni cinq cents chevaux. Il résista encore quelque temps avec assez de succès; mais enfin il se décida à envoyer des otages, et se soumit. Les détails de cette dernière guerre, que les Gaulois soutinrent pour ranimer leur liberté expirante, se trouvent dans le 8^e. livre ajouté à la *Guerre des Gaules* de César (V. HIRTIUS.) W—R.

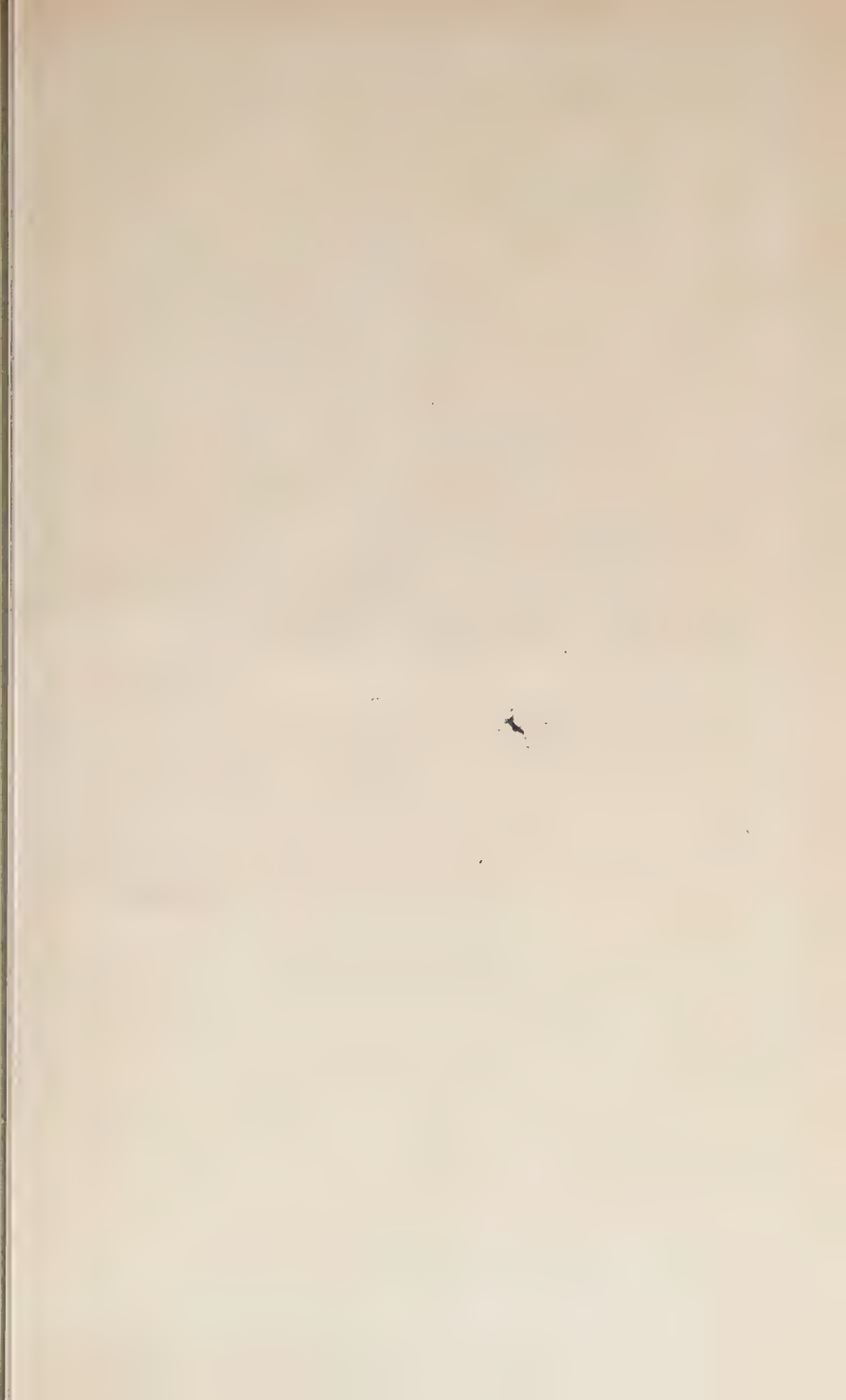
CORRODI (HENRI), naquit à Zurich en 1752, et y mourut en 1793. La faiblesse de sa constitution, son extérieur désagréable, l'éducation triste et isolée que lui donna un père d'une dévotion sombre et sévère, étaient faites pour étouffer le génie. Celui de Corrodi, reconnu par Steimbrychel et Salomon Gessner, et favorisé par eux, sut vaincre tant

d'obstacles. Corrodi se rendit à Leipzig et à Halle; Platner et Semler furent ses professeurs, et il ne tarda pas à remplir les espérances que l'on avait conçues de ses talents. Son esprit philosophique et les vastes connaissances qu'il avait acquises formaient à la vérité un contraste pénible avec son extérieur et sa timidité naturelle. De retour à Zurich, il se voua à l'enseignement des sciences mathématiques et philosophiques dans des cours privés, et ce fut presque malgré lui qu'en 1786, on le nomma professeur de droit naturel et de morale au gymnase de Zurich. Écrivain laborieux et facile, il a publié en allemand un nombre considérable d'ouvrages, dont la plupart ont paru anonymes. La philosophie, la théologie dogmatique, l'histoire ecclésiastique furent les principaux objets de ses études et de ses écrits. Son premier essai, publié par Semler, fut dirigé contre quelques points de la doctrine de Lavater. En 1781 parut son *Histoire critique du Millénarisme*, ouvrage plein d'érudition et d'un discernement judicieux; elle fut suivie de l'*Histoire du canon des livres saints chez les juifs et chez les chrétiens*. Le *Recueil de ses mémoires et discours philosophiques*, publié en 1786, renferme des morceaux intéressants sur les matières les plus épineuses de la métaphysique; un *Journal théologique* qu'il fit paraître depuis 1781, sous le titre de *Fragment pour servir à l'examen impartial des doctrines religieuses*, fut fort goûté. Il y donna quelques essais de l'*Histoire de la religion* et de celle du *fanatisme*, dont il s'occupait, mais qu'il n'a point achevée. Sa probité et sa bienfaisance le firent chérir de tous ceux qui le connurent. Meister a publié une *Notice sur la Vie de Henri*

Corrodi, Zurich, 1793, in-8°, en allemand. U—I.

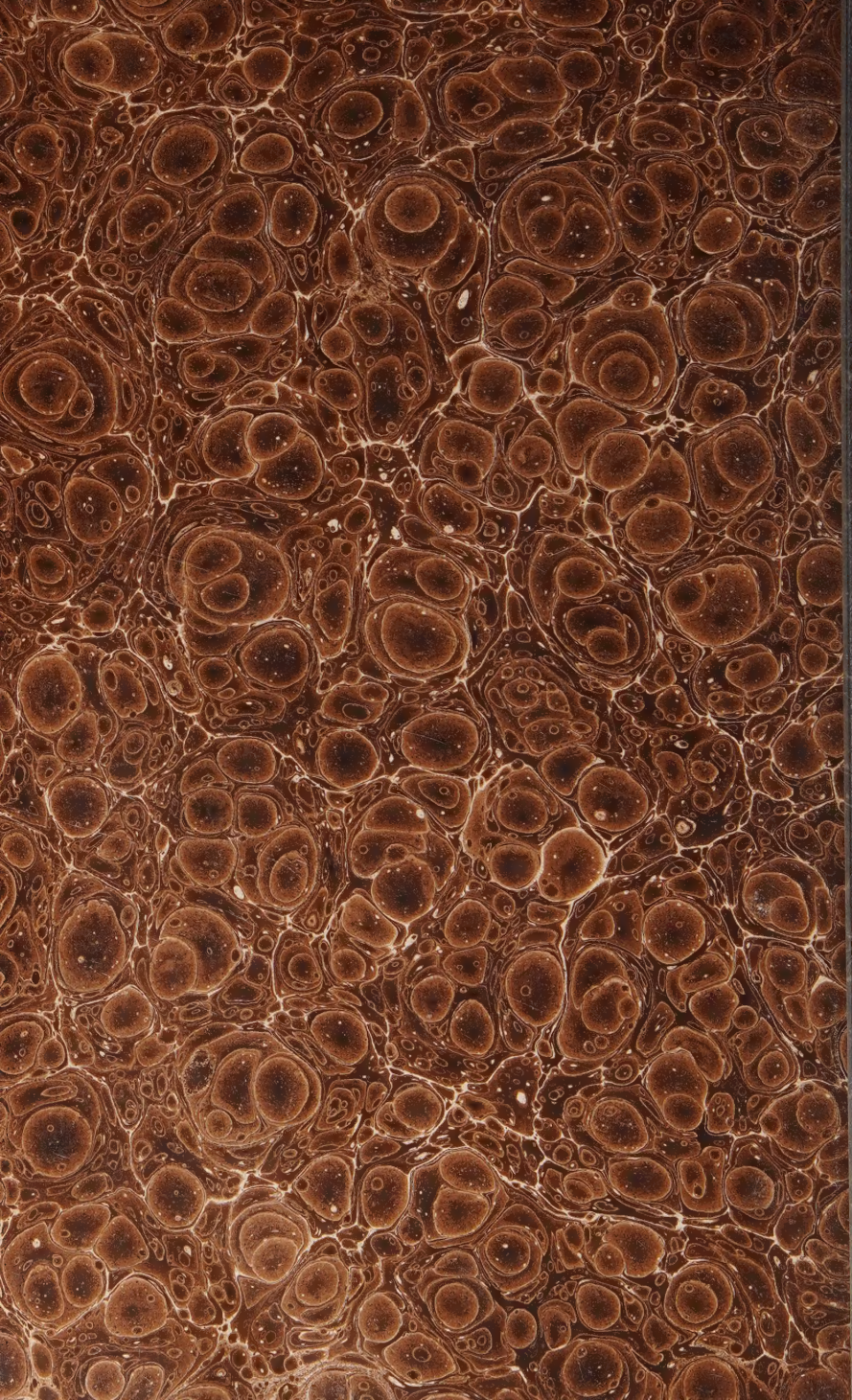
CORROZET (GILLES), imprimeur-libraire, né à Paris, le 4 janvier 1510, n'avait fait aucune étude dans sa jeunesse; mais il sut réparer le temps perdu, et apprit sans maître, l'histoire, la géographie, le latin, l'italien et l'espagnol. Il avait du talent pour la poésie française, et son conte du *Rosignol* n'aurait point été désavoué par les meilleurs poètes de son siècle. Il traduisit aussi plusieurs ouvrages de l'italien et de l'espagnol. Corrozet mourut à Paris, le 4 juillet 1568, et voulut être enterré à côté de son épouse, avec laquelle il avait toujours vécu dans une parfaite union. Il avait amassé une fortune considérable par la vente de ses ouvrages. Galliot Corrozet son fils, et Jean son petit-fils, soutinrent sa réputation dans la librairie. Nicéron cite les titres de trente-quatre ouvrages composés ou traduits par Gilles Corrozet, et sa liste est loin d'être complète; les principaux sont : I. *les Antiquités chroniques et singularités de Paris*, Paris, Bonfons, 1568, in-8° : cette édition est la meilleure et la seule recherchée. Corrozet est un des premiers qui aient débrouillé les antiquités de Paris, et son ouvrage est toujours estimé. II. *Le Tableau de Cèbès, traduit en rythme française, avec quelques emblèmes à la fin*, Paris, 1543, in-8°; III. *Catalogue des villes et cités assises eîz trois Gaules, avec un traité des fleuves et fontaines d'icelles*, Paris, 1540, in-16, goth., fig. Cette édition est augmentée d'un second livre par Cl. Champier (Voyez CHAMPIER) : l'ouvrage a été traduit en italien, à Venise, 1558, in-8°. IV. *Les Fables du très ancien Eso-*

pe, phrighien, en rythme française, avec leurs arguments, Paris, 1542, in-16.; V. *la Tapisserie de l'église chrétienne et catholique, avec un huitain sous chacune histoire*, Paris, 1549, in-16 fig., rare; VI. *les Divers propos mémorables des nobles et illustres hommes de la chrétienté*, Paris, 1557, in-8°; Lyon 1558, in-16; Rouen, 1583, in-16; Paris, 1603, in-12 : cette édition est augmentée; l'ouvrage a été traduit en latin par Philippe Bosquier, Cologne, 1631, in-8°; VII. *Hécatomgraphie, c'est-à-dire, les descriptions de cent figures et histoires, contenant plusieurs apophthèmes, proverbes, etc.*, Paris, 1541 ou 1543, in-8°; VIII. *Triste élégie, ou Déploration lamentant le trépas de François de Valois, duc de Bretagne*, Paris, 1536, petit in-8° fig.; ces deux derniers ouvrages sont peu communs, le premier surtout est recherché des curieux; IX. *le Conseil des sept sages de Grèce, mis en français, en vers et en prose*, Lyon, 1549, in-8°; X. *le Trésor des histoires de France, ou le Catalogue des Roys et des Roynes de France, réduit par titres et lieux communs*, Paris, 1589, in-8° : cette compilation très médiocre eut cependant du succès. Claude Malingre, historiographe de France, la continua jusqu'en 1639, in-8°, et Louis Coulon en donna une nouvelle édition, augmentée de plusieurs recherches, Paris, 1645, in-8°; XI. *le Parnasse des poètes français modernes*, Paris, 1571, in-8°; XII. *Histoire d'Appollonius prince de Tyr et roi d'Antioche*, Paris, 1578, in-4° : cet ouvrage est un des plus rares de Corrozet. W—s.



T

38851



MILLS COLLEGE LIBRARY



3 3086 00183 6220

